



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

178

TOME CENT SOIXANTE-DIX-HUITIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUARANTE-DEUXIÈME



BUREAUX DU CORRESPONDANT

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1895

Reproduction et traduction interdites.

LE
CORRESPONDANT

LA JEUNESSE DE MONTALEMBERT¹

UN ÉTUDIANT EN 1830
LA RÉVOLUTION DE JUILLET

L'année 1830, qui devait être si féconde pour Montalembert, commença dans la désespérance. De jour en jour son amitié pour G. Lemarcis avait grandi ; et la pensée qu'il allait le revoir, recueillir ses fraternelles consolations, cette pensée suffisait presque à l'arracher à sa douleur. « Il y a tant de consolation dans cette idée *d'ensemble!* disait-il... N'est-ce pas un des beaux privilèges de l'amitié que cette distraction involontaire qui légitime l'oubli momentané des morts?² » A peine rentré à Paris, il court à Conflans, où demeure Lemarcis. Longtemps les deux amis s'entretenaient avec un abandon complet. Leurs confidences se précipitent, confuses, sans ordre, « comme une armée victorieuse après le combat. Il n'y a que ceux auxquels on a tout dit à qui l'on ait toujours quelque chose à dire ». Pour consoler Montalembert, Lemarcis trouve des pensées charmantes : « On a prétendu qu'il y avait dans la religion toute une patrie. N'y aurait-il point aussi toute une famille dans les amis? » Et puis : « C'est quand on est

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1894.

² Lettre à Lemarcis, octobre 1829.

malheureux que le cœur choisit, et l'on n'est sûr de l'affection d'un ami que s'il vous appelle quand il souffre. »

Cependant lorsque Montalembert jette les yeux sur le doux et pâle visage de son interlocuteur, son cœur se serre. Il lui semble que la mort a déjà posé sa main glacée sur le front de Lemarcis : « O mon Dieu, murmure-t-il, vous savez avec quelle ardeur j'échangerais ma santé contre la sienne, avec quelle joie je m'élançais au-devant de la mort qui le menace. »

Durant quelques semaines, ils goûtent ainsi les incomparables jouissances de l'amitié; ils s'efforcent d'oublier le passé, ils se livrent à mille projets chimériques et enchanteurs, études communes, voyages en Allemagne et en Irlande, etc. « Est-ce que ce serait le bonheur? se demande Lemarcis. Je m'étais résigné à ne plus le connaître. En le retrouvant, j'éprouve combien il est doux, et combien ce serait chose triste de le voir seulement passer. » Hélas! oui, c'était le bonheur, mais il ne faisait que passer. Déjà l'hiver était venu, et les médecins inquiets prescrivirent au jeune malade un second séjour en Italie. « J'ai été atterré par cette nouvelle catastrophe », écrit Montalembert. « Voilà bien les pauvres rêves humains, répond Lemarcis. Dieu ne veut pas bénir ces projets que nous caressons longtemps à l'avance; il punit comme une usurpation ces joies anticipées que notre cœur, mécontent du présent et regrettant le passé, se permettait de prendre dans l'avenir. »

Quand le jour de l'adieu, du dernier adieu est arrivé, Montalembert se rend à Conflans. Il trouve Gustave se préparant au départ avec sa pauvre mère, épuisée de souffrances physiques et morales. Ensemble ils montent dans la chambre, s'asseyent devant le feu, et là, songeant à la longue et douloureuse séparation qui va immédiatement succéder à cette suprême entrevue, ils demeurent longtemps plongés dans une agitation silencieuse. Le premier, Gustave, prend la parole, et son âme déborde de tristesse : « J'ai entrevu l'amour, dit-il, j'ai goûté l'amitié, j'ai deviné le bonheur, j'ai compris le talent et la gloire, j'ai tout effleuré, il ne me reste plus qu'à mourir. » Ne semble-t-il pas entendre Jonathas déplorant sa mort prématurée : *Gustans gustavi in summitate virgæ quæ erat in manu mea paululum mellis et ecce morior!*

Alors Charles trouve assez de force pour encourager son ami; ils lisent ensemble deux chapitres de l'*Imitation de Jésus-Christ* et échangent des souvenirs : Lemarcis offre à Montalembert sa Bible et un cachet portant des roses avec cette mélancolique devise : *We bloom to day, to morrow die*, Nous fleurissons aujourd'hui pour mourir demain. — « Quand l'heure du départ sonna, dit

Montalembert, mes yeux se remplirent de larmes, mon âme de lugubres et tristes pressentiments. Gustave, lui, n'avait la force ni de pleurer ni de prier. Il me dit seulement qu'aucun homme ne l'avait aimé comme moi sur la terre et pria Dieu de me bénir. Enfin, je me jetai dans ma voiture et, mettant la tête à la portière, je l'embrassai une dernière fois. Et la voiture partit; je restai les yeux attachés sur lui jusqu'à ce qu'il fût caché par les arbres de sa cour... J'avais le pressentiment intime que je ne le reverrais jamais¹. »

Montalembert se trompait. Il lui fut donné de revoir Lemarcis quelques jours encore, au mois de juin 1830. D'ailleurs, avant de se quitter, les deux amis s'étaient promis de s'écrire souvent. Ils tinrent parole. Chaque soir, ou plutôt chaque nuit, parfois à une heure très avancée, Montalembert résumait les impressions et les événements de sa vie d'étudiant. Ce qu'il ne disait pas à son confesseur laïc (c'est ainsi qu'il nomme Lemarcis), il le confiait à son *Journal*. Cette correspondance inédite, ce journal intime que nous avons sous les yeux, feront le principal intérêt de ce chapitre.

I

Une grande tristesse se dégage de ces pages, du moins pendant les premiers mois. Charles ressent le vide du cœur, et il éprouve, nous dit-il, « que ce vide est quelquefois bien pesant ». Sa mère est seule avec lui, et leurs goûts ne sont pas les mêmes. Autant elle recherche les relations du monde, autant il les fuit. Plus elle s'exaspère de voir son fils plongé dans ses livres et ses études, plus l'ardent jeune homme s'irrite à son tour contre les visites banales et les insipides soirées auxquelles on veut le condamner : « La joie des hommes m'effraye : il y a si longtemps que je n'en ai goûté, et je sens si bien qu'elle est passagère ! Chaque fois qu'une personne rit ou s'amuse, je suis tenté de lui demander si elle sait où elle en est de la vie et quelles douleurs la menacent peut-être en ce moment². » N'est-ce pas là un sentiment bien rare et tout à l'honneur de Montalembert ? Combien se laisseraient séduire et glisser sur cette pente facile ? Charles résiste, mais il souffre cruellement de ses luttes.

Sa tristesse tient à des causes plus profondes encore. Il n'est point de grands hommes sans mélancolie. Ces retours désolés de

¹ *Journal*, 18 novembre 1829.

² Lettre à Lemarcis, 21 novembre 1829.

l'âme sur elle-même, ce sentiment très vif du néant des choses, périssables, fugitives, toujours mêlées de bien et de mal, ces regrets du passé, ce dégoût du présent, ces aspirations vers un avenir meilleur, Montalembert l'éprouve profondément, parce qu'il s'est fait de la destinée humaine une conception élevée et austère. Dès l'âge de quatorze ans, il s'est tracé un but : travailler dans la vie publique, par la parole et par la plume, à défendre l'Eglise et la liberté. Mais que cet idéal est loin et difficile à atteindre ! « Qu'ai-je fait de ma vie ? se demande-t-il sans cesse. Comme elle est vide, terne et décolorée ! Que de défauts au fond de mon cœur ! que d'orgueil ! une imagination ardente et stérile, voilà tout mon être !.. Il n'est rien au monde de plus tiède, de plus pitoyable de plus dérisoire que ma religion... S'agit-il de se résigner à une contrariété, à un malheur, de prendre patience, d'imiter Jésus-Christ, de croire aux mérites de la souffrance et de l'ennui, d'ouvrir les yeux sur le désenchantement et le néant de la vie, de comprendre la sublime portée de ce mystère, alors je suis aussi impuissant que le dernier des impies... Voilà ma vie, répète-t-il avec saint Augustin. Est-ce donc là vivre, ô mon Dieu ? *Talis vita mea, numquid vita erat, Deus meus ?* O mon ami, priez, priez beaucoup pour moi. Demain j'aurai vingt ans, et cet anniversaire me plonge dans une tristesse profonde¹... Me voilà homme et rien ! Etre homme, c'est si peu de chose, c'est si pitoyable, si chétif, et toute l'enfance se passe à anticiper, à parer cette chimère². »

Il en est de même au point de vue intellectuel. Montalembert se plaint de ne rien faire, de ne rien savoir. « Je perds mon temps à m'ennuyer, à bavarder, à flâner, à dormir... ; si seulement j'étais malade, mais je me porte horriblement bien... » A chaque instant, il accuse sa « progression décroissante », son reculement progressif ou « sa dégradation intellectuelle ». — « Il est vrai que vous ne faites plus de progrès, lui dit un jour Lemarcis, mais c'est tout naturel, attendu que l'homme reste homme et que votre croissance morale étant parvenue à son plus haut point, vous ne devez plus grandir. » Montalembert bondit à ces paroles : « Quelle cruauté ! s'écrie-t-il ; vraiment ce serait à vous jeter par la fenêtre si vous étiez près de moi ! Quoi ! vous vous résignez ainsi, avec la meilleure foi du monde, à me voir rester perpétuellement dans l'odieuse médiocrité où je suis maintenant, dans cette eau tiède où je barbote depuis un an, ne jouant aucun rôle, ne sachant rien à fond, ne rendant service à personne, obscur, inconnu, sans amour, sans

¹ Lettre à Lemarcis, 14 avril 1830.

² *Journal*, 15 avril.

passion, sans intérêt, sans exaltation durable et active, en un mot, être manqué et médiocre en tout, au physique, au moral, à l'intellectuel? Grand merci de vos compliments, je vous les rends avec dédain, je les repousse... Si je devais rester toute ma vie ce que je suis maintenant, j'irais demain me faire voleur de grand chemin ou agent de change, ce qui revient à peu près au même¹. »

Dans ces heures de détresse morale, dans ces crises de découragement, mille projets s'agitent dans l'âme ardente de Montalembert. Parfois il se prend à regretter la Suède; tantôt le sacerdoce l'attire, les missions lointaines surtout : « Que ne puis-je me laisser absorber par la seule passion qui me semble digne du cœur de l'homme, celle de Dieu et des choses divines²! » Il se trouve déplacé dans un siècle où il n'y a plus de martyrs, et répète avec enthousiasme les beaux vers de Victor Hugo :

Hélas! ne puis-je aussi m'immoler pour mes frères?
N'est-il plus d'opprimés, n'est-il plus de bourreaux?
Sur quel noble échafaud, dans quels murs funéraires
Chercher le trépas des héros?

Tantôt « l'amour de la guerre succède à la pensée du sacerdoce³ »; le sang des croisés bouillonne dans les veines de Montalembert; il veut rejoindre l'armée française qui vient de débarquer sur le rivage où mourut saint Louis. « J'ai sommé formellement mon père de me laisser aller à Alger. Cette idée m'a occupé le plus sérieusement du monde. Je suis intimement persuadé que cette expédition m'aurait fait grand bien... J'aurais eu dans ma vie un antécédent d'enthousiasme et de dévouement⁴. » Il faut toute l'autorité de son père et les supplications de ses amis pour le faire renoncer à ce dessein. Encore n'y renonce-t-il qu'à regret. « Que n'aurais-je pas donné pour que vous me vissiez défilier devant vous en pantalon garance? Mais, je suis un lâche. »

Si nous insistons sur ces détails, c'est qu'ils font bien ressortir la nature inquiète et passionnée que nous étudions, sa soif ardente de liberté, de progrès et de perfectionnement. Sans doute, ces sentiments sont parfois exagérés, ces plaintes injustes. Montalembert le sent lui-même, il le confesse simplement avec une touchante et chrétienne humilité : « Vous savez qu'en tout, je ne sais pas ce que c'est que la modération, qu'en tout je m'abandonne avec excès

¹ Lettre à Lemarcis, 9 mai 1830.

² *Journal*, 1^{er} janvier 1830.

³ *Ibid.*, 23 janvier.

⁴ Lettre à Lemarcis, 30 mars 1830.

à l'impression du moment¹. Je ne guérirai de ce défaut qu'en mourant... Je suis véritablement un grand pécheur... Je sens tout ce qu'il y a d'injuste et d'ingrat dans cette révolte perpétuelle contre la volonté de Dieu, dans cet oubli persévérant de ses bontés et de sa miséricorde². Si vous saviez quelles bonnes résolutions j'ai prises hier en communiant. Comme je me suis bien promis d'accepter avec résignation toutes les croix qui pèsent sur ma jeunesse, de les regarder comme autant de bienfaits de Dieu, destinés à me mûrir plus tôt pour une autre vie³. »

II

Cette mélancolie de Montalembert est saine et féconde, parce qu'elle le porte à agir, à redoubler d'efforts vers l'idéal ; ces découragements, loin de paralyser son âme, l'excitent et l'enflamment de plus en plus. Toujours la raison, la conscience, la foi, ont le dernier mot. Quelque dégoût que lui inspire le devoir à certaines heures, Charles ne le néglige jamais. Il a, sous ce rapport, un principe très élevé : « Quand il y a deux lignes de conduite à suivre, appuyées par des raisons également fortes, je cherche toujours à me décider pour ce qui me coûte le plus, je suis sûr ainsi de n'avoir pas sacrifié à mon égoïsme⁴. »

Pour se soutenir dans ces épreuves morales, Montalembert a sa foi profonde et sa vive piété ; l'amitié et l'étude ne lui manquent pas davantage : « L'influence de l'amitié se joint à tous les autres motifs qui doivent me contenir et me vaincre⁵. » Lemarcis, par ses lettres délicieuses, Cornudet, Rio, d'Herbelot, Saint-Laumer, par leur présence et leurs conseils, s'emploient à l'envi à dissiper ses défiances de l'avenir et les obscurcissements passagers de ses croyances chéries. « Le monde étant tel qu'il est, écrit Lemarcis, il ne faut pas trop se plaindre des peines quand elles ne viennent ni de soi ni de son ami, et qu'on n'a que sa méchante fortune à en accuser ; il ne faut pas non plus se plaindre trop des absences, quand elles n'ébranlent point les affections, et qu'en les éprouvant, elles les rendent plus fortes et plus mâles, tout en les laissant aussi jeunes et aussi tendres. »

Au reste, Charles donne plus à ses amis qu'il n'en reçoit ; il

¹ Lettre à Lemarcis, 20 mars 1830.

² Au même, 11 janvier 1830.

³ Au même, 25 décembre 1829.

⁴ Au même, juin 1830.

⁵ *Journal*, 21 février 1830.

exerce sur eux une action salubre, il les prévient, il les stimule, il les entraîne à l'étude et à la pratique du bien : « Je suis très heureux de mes relations avec Saint-Laumer, écrit-il à Rio; le sentiment religieux reprend chaque jour une nouvelle influence sur son âme pure et enthousiaste. Je me flatte de n'être pas pour rien dans cette bonne œuvre. » Bien plus, Montalembert se dévoue parfois à ses amis avec un courage admirable. Que de fois, rentré dans sa chambre, après une journée d'études et de travaux de toute sorte, il s'aperçoit qu'il n'a pas écrit à son ami Lemarcis. Cependant la nuit est avancée; il est une heure, deux heures du matin, le sommeil l'accable. Mais son ami attend cette lettre : il est exilé, malade, mourant peut-être; il a besoin d'être fortifié et consolé. Et Charles prend la plume et écrit de longues lettres débordantes d'affection et d'espérance : « ... Je ne sers, lui dit-il, qu'à vous exalter un peu en faisant résonner dans votre cœur ces cordes de poésie et d'enthousiasme qui y tiennent une si large place... O mon ami, vivez et remettez à plus tard votre départ pour cette céleste patrie, où deux anges vous attendent. Vivez pour tous ceux qui vous chérissent, pour moi que vous chérissez tant. Vivez, et nous nous aimerons, et nous aimerons ensemble pour être plus vertueux ici-bas, plus heureux là-haut¹. Si aujourd'hui je me sens plus fort, plus enclin à vous encourager, à vous tendre la main pour vous retirer de cet abîme d'incertitude et de méfiance où j'ai roulé si longtemps avec vous, n'est-ce pas uniquement parce que l'amitié fait aussi des miracles, qu'elle fait oublier à l'un ses propres erreurs, ses propres souffrances, quand l'autre a besoin de consolations et d'encouragements. Oh! oui, mon ami, je m'associe de tout mon cœur à cette délicieuse pensée : *la vérité, c'est l'amitié*. Il y a longtemps que j'ai remarqué que l'amitié est la seule illusion du jeune âge qui se réalise, la seule espérance qui ne soit pas brisée ou étouffée, la seule puissance de l'âme qui porte ses fruits dès l'entrée de la vie². »

III

Montalembert s'est également remis à l'étude avec une ardeur dévorante. Ses journées sont divisées en fragments et remplies par les objets les plus variés. La matinée, depuis sept heures un quart, est consacrée au droit, qu'il étudie avec Saint-Laumer, et à l'his-

¹ Lettre à Lemarcis, 19 novembre 1829, à minuit.

² Au même, 20 mars 1830.

toire de France qu'il travaille avec Cornudet. De midi à deux heures un quart, leçon d'économie politique avec d'Herbelot ou de philosophie allemande avec Rio; de deux heures un quart à trois heures, lecture des journaux. Rentré chez lui, Charles se plonge dans l'histoire du droit et reçoit ses visites jusqu'au dîner. Vers neuf heures, il quitte le salon pour lire un chapitre de la Bible, écrire son *Journal*, faire ses extraits, continuer ses travaux sur l'Irlande et la Suède, et entretenir sa correspondance. Ces occupations le mènent très avant dans la nuit, en dépit des ordres et des plaintes de sa mère. Quelquefois, Cornudet vient veiller avec son ami pour l'empêcher de dormir. A ce moment, jamais Charles ne sort le soir; le théâtre et le spectacle ne l'attirent point : « Une fois seulement, j'ai dérogé, dit-il, pour entendre M^m Malibran, et cela dans un de ses plus mauvais rôles. » Voilà, certes, une vie d'étudiant bien austère; mais c'est en imposant à sa jeunesse de tels devoirs qu'on parvient à rendre sa vie utile et féconde pour le pays. Aussi Montalembert s'acharne-t-il à son règlement. S'il y manque par hasard, c'est une désolation, et il semble que tout soit perdu.

En plus de ces travaux réguliers, Charles s'en impose d'extraordinaires. Le droit ne lui suffit pas, il aborde même la médecine : « J'ai commencé mes études anatomiques avec Rio, écrit-il, c'est-à-dire que j'ai été avec lui au cabinet de médecine... J'y retournerai trois fois la semaine... Dans quelque temps viendra la dissection. Vous voyez que je donne dans l'horreur ¹. »

Bientôt nous parlerons de son histoire d'Irlande. Vivement entraîné vers la presse, Montalembert prépare des articles sur la Suède. « Je dois en faire sur la diète actuelle pour la *Revue française*, nous dit-il, sur la législation suédoise pour le *Globe*, et sur l'organisation militaire pour la *Revue des Deux Mondes* ². » Seul le premier de ces articles fut achevé et publié dans la *Revue française*, dirigée par MM. Guizot, de Broglie et de Barante.

Vers cette époque, Charles se mit en relations avec le *Correspondant*. Cette feuille semi-hebdomadaire avait été fondée au mois de mars 1829 par plusieurs jeunes gens distingués, MM. de Carné, de Cazalès et Augustin de Meaux. L'article programme écrit par M. de Meaux fut très remarqué. Les mots de Canning : *Liberté civile et religieuse par tout l'univers*, enlacés dans un écusson en tête du journal, lui servaient de devise. En effet, le *Correspondant* se proposait avant tout de réconcilier le catholicisme et les idées

¹ Lettre à Lemarcis, 15 mars 1830.

² Au même, 13-14 décembre 1829.

modernes. Rien ne convenait mieux aux aspirations de Montalembert que ce libéralisme élevé. « Je suis fort content du *Correspondant*, écrivait-il à Lemarcis. Il est à merveille pour la philosophie et la religion, et prendra certainement la place du *Globe*, qui déchoit tous les jours¹. » Dans le cours de cette année, il donna à ce recueil plusieurs articles dont nous parlerons plus loin.

IV

En même temps, Montalembert suit les cours des plus célèbres professeurs de l'époque, Villemain, Guizot, Jouffroy, Cousin et bien d'autres. Il a une grande sympathie pour Michelet qu'il voit fréquemment, mais il ne paraît pas apprécier beaucoup Villemain. Entrant un jour dans la salle où celui-ci fait son cours, Charles entend de grands éclats de rire. C'est M. le professeur qui cherche à égayer son auditoire aux dépens de Dante, de sa barbe rousse, des croyances superstitieuses du peuple à son égard, etc. Quelle n'est pas l'indignation de Montalembert ! Il sort en protestant et écrit le soir à Lemarcis : « En vérité, ce ton goguenard de votre ami, en parlant de l'apparition de l'épopée chrétienne sur la scène du monde, aurait mérité deux bons soufflets² ! »

Quant à Guizot, Charles est trop sévère pour lui ; il déclare son enseignement froid et prétentieux. Cependant, au début de l'année 1830, Guizot est élu à Lisieux, comme libéral, et Montalembert exulte de voir arriver pour la première fois à la Chambre un député de la jeune France, un représentant des idées nouvelles, un homme pur à la fois de l'empire, de la république et de l'émigration. « Je vous assure, écrit-il, que c'est de bien bon cœur que j'ai été me mettre au nombre des claqueurs pour célébrer son inauguration... Nous lui avons donné *un triomphe*. Il y a eu un enthousiasme bruyant, mais un peu factice. Lui est resté froid et impassible, comme toujours³. »

Avec Cousin, les relations de Montalembert sont anciennes et chaque jour les rend plus intimes. Ce n'est pas que Charles adopte les idées philosophiques du maître, il les repousse énergiquement et ne s'en cache pas. De plus en plus le mysticisme de Schelling et de Baader le séduit : « Ma philosophie n'est pas de ce monde, c'est-à-dire de ce monde français... Je déteste la déduction, le

¹ Lettre à Lemarcis, 23 mars 1830.

² Au même, 24 février 1830.

³ Au même, 30 février 1830.

raisonnement et toutes les niaiseries scolastiques : c'est bon pour les petits doctes qui veulent être licenciés ou pour les très grands hommes, comme Cousin et Kant, qui savent les manier à leur gré. Moi qui donne dans le médiocre en plein, je me suis fait une petite philosophie à moi, où je n'entre qu'avec mon imagination, où je ne cherche que des inspirations poétiques, où je ne procède que par bonds et par sauts. Or ceci me réussit parfaitement; j'ai l'âme fort tranquille et quelquefois très exaltée, l'imagination occupée et la raison, cette fameuse inconnue, satisfaite. Comme je discute peu et que je ne raisonne jamais, je me tire fort bien d'affaire, cherchant surtout dans la politique et la morale des applications à mon théologico-scolastico-mysticisme. Je n'ai qu'un regret, c'est celui de n'être pas à la campagne. On a besoin de la nature quand on étudie *die Naturphilosophie* ¹. »

Mais Cousin a remis en honneur le spiritualisme; il n'a cessé de combattre la philosophie « mesquine et dégradante » du dix-huitième siècle; il ne lui manque que d'être catholique. Ce fils de blanchisseuse, né dans un grenier et élevé dans le ruisseau, est « étonnamment aristocrate ² », plus peut-être que Montalembert. Cependant il est libéral et a souffert pour ses idées : « Faisons-nous libéraux, répète-t-il à Charles, pour nous débarrasser de la canaille libérale ³. » Ne l'a-t-on pas appelé aussi un « orateur en philosophie » et « le penseur le plus causeur de l'Europe? » Et quel merveilleux causeur? Montalembert, qui, chaque semaine, l'entretient des heures entières, est sous le charme. A vrai dire, il le trouve bien un peu solennel. « En fermant les yeux, on pourrait se le figurer gesticulant devant quinze cents auditeurs, tandis qu'il est en veste et en culotte de bure, à se chauffer les mains sur son poêle. » Mais il ne faut pas fermer les yeux, il faut voir Cousin, le visage très pâle exprimant la souffrance, les yeux ardents, les cheveux en désordre; il laisse tomber lentement ses périodes savantes et harmonieuses; il parle longtemps et de toutes choses avec une verve intarissable, aujourd'hui philosophie, demain histoire et politique.

« Plébéien, comme je suis, dit-il à son jeune ami, l'extrême-gauche est ma place; si je m'occupais de politique, j'irais m'y placer et, là, je défendrais la monarchie... Il ne peut y avoir aujourd'hui de république, il faut une démocratie pure et forte comme dans l'antiquité, ou bien on tombe dans l'ignoble comme les Colombiens. Ce que je crains le plus pour la France, c'est la

¹ Lettre à Lemarcis, 21-22 février 1830.

² *Journal*, 24 juillet 1830.

³ *Ibid.*, 28 avril.

démagogie. Je veux que la part du pouvoir soit grande; mais je veux aussi que ce pouvoir soit national¹. » La Charte est l'idéal de Cousin, son idole. Il voudrait que d'ici un siècle on ne modifiât aucun de ses articles : « Respectons-la comme une vierge de quinze ans. Les anciennes constitutions sont seules bonnes. Si la France ne sait pas être libre avec ce qu'elle a, c'est qu'elle est incapable de liberté. » Et parlant des menées secrètes de Charles X et de ses ministres, il s'en montre effrayé. et ajoute : « Le roi est le seul conspirateur de son royaume². »

Un jour il donne à Montalembert des conseils sur l'éloquence parlementaire : « Elle ne doit être, dit-il, ni poétique ni esthétique. En France, tout est prose, tout est bon sens, et tant mieux. » Puis il interroge Charles sur sa carrière et lui conseille de mener de front de grandes études politiques et religieuses : « A votre place, j'entreprendrais une monographie de Pitt et la vie de quelque docteur du moyen âge, par exemple, de saint Bonaventure. »

Dans une autre visite, le philosophe lui propose brusquement de traduire Kant avec lui. Montalembert recule épouvanté, mais Cousin lui insinue qu'il est un des rares Français qui puissent entreprendre une telle œuvre, il parle « d'une manière si caressante », que Charles n'y peut résister. Il emporte le volume de Kant et traduit tant bien que mal, « pour le compte de Cousin », cent pages de la *Critique de la raison pratique*.

Aussi, quand Montalembert rapporte la traduction, le maître lui fait plus aimable accueil encore que de coutume, il le retient pendant deux heures et lui confie ses aspirations académiques que favorise ardemment Lamartine : « Un jour, lui raconte-t-il, en allant à la sonnette de ma porte, je trouvai un grand et beau jeune homme qui me demanda si je m'appelais Cousin et me dit se nommer Lamartine. Je le fis entrer, et après bien des révérences et bien des demi-mots, je lui dis : « Monsieur, nous venons de deux « camps différents, vous de la cour, moi du peuple, mais enfin « peut-être serons-nous d'accord, et je ne demande pas mieux que « d'être votre ami. » Depuis lors, leur amitié a grandi; et « maintenant, dit Cousin, Lamartine n'a pas d'admirateur plus sincère, d'ami plus dévoué, plus sympathique que moi. Seulement, a-t-il ajouté, pour Lamartine, vivre c'est aimer, pleurer et soupirer des vers (avec 50 000 livres de rente, intercale méchamment Montalembert). Il ne songe qu'à son salut (?); ses malheurs passés, ses espérances de bonheur, l'occupent tout entier; c'est bien, c'est très

¹ Lettre du 30 janvier 1830.

² *Journal*, juillet 1830.

bien, mais ce n'est pas tout; moi je crois que vivre c'est penser et agir, je crois que le monde est beau, que ce brillant soleil est beau et que la vie est une assez belle chose pour que l'homme ne la dédaigne pas. » — « Et comme il disait ces mots, ajoute Montalembert, ses beaux yeux réfléchissaient les rayons du beau soleil d'avril, et il avait l'air d'un inspiré, et je suis sorti de chez lui le cœur gros d'exaltation et d'amour pour le génie ¹. »

Dans cette première moitié de l'année 1830, on était en pleine renaissance littéraire, en plein romantisme; le *Cénacle* poursuivait avec énergie sa guerre contre les classiques, dans le but d'affranchir la poésie et de la ramener à la nature et à la vérité. Montalembert ne pouvait se désintéresser de ce mouvement. Aussi le voyons-nous en mainte rencontre rompre des lances en faveur de la jeune école. Non pas qu'il adopte aveuglément ses doctrines et ses manières d'agir : « Je trouve, dit-il, qu'il y a, en général, peu d'originalité dans la pensée des chefs du *Cénacle*, qu'ils ont fait trop d'emprunts à l'étranger, que quelques-uns sont fort insolents envers le grand siècle et que certains de leurs acolytes, tels qu'Antony Deschamps et Musset n'ont pas le sens commun. » Et il rapporte ce joli trait d'Alexandre Dumas. « L'autre jour, au *Cénacle*, comme deux apprentis romantiques s'exerçaient à dire du mal de Racine, Voltaire, etc., le sieur Dumas les a vertement réprimandés, en leur disant : « Après tout, Messieurs, il est à « parier que nous n'aurions pas fait mieux si nous avions vécu de « leur temps. »

Ces réserves faites, Montalembert se déclare nettement pour eux : « La cause est juste et sainte; elle l'est tellement à mes yeux, qu'elle absorbe dans son éclat tous les défauts de ses défenseurs. Là seulement il y a de la jeunesse, là seulement il y a de l'avenir, de la régénération, et surtout de la régénération morale. » Il les défend contre tout venant, même contre son ami Lemarcis, qu'il traite avec une amusante vivacité : « Allez, lui dit-il, vous êtes un vieux classique encroûté. Vous êtes enfoncé dans la boue du dix-huitième siècle, et je ne sais pas qui vous en retirera. Moi, je vous abandonne pour y étouffer comme Jérémie dans son cachot. Vous ne voyez que la forme; tout ce qui révolte vos habitudes scolastiques vous ferme les yeux au mérite de la pensée et de la chose. Vous ne comprenez pas ce que c'est qu'une réaction; vous voudriez que ces braves gens fussent bien polis, bien modestes, bien modérés, comme si c'étaient les fils des vainqueurs et non plus les combattants eux-mêmes. Moi, je crois au contraire, qu'il

¹ Lettre à Lemarcis, 14 avril 1830.

n'y a pas de révolution sans exagération, sans violence, sans excès dans les théories comme dans l'application; tous ces défauts existeront et grandiront jusqu'à ce que la victoire soit remportée et que le terrain soit libre pour que chacun s'y case à l'endroit qui lui convient ¹. »

Si Montalembert a l'horreur des relations mondaines, il recherche par contre celles qui ont pour objet la poésie et les arts. C'est ainsi qu'il fait la connaissance des chefs de la nouvelle pléiade. Alfred de Vigny, le chantre d'*Elloa*, reçoit plusieurs fois le jeune étudiant, et celui-ci, charmé de son accueil, l'appelle, dans son *Journal*, « le plus aimable et le moins prétentieux de nos génies modernes ». L'éloge n'est-il pas ici un peu forcé? Nous ne voulons pas contester le génie du poète, mais personne n'a semblé à la plupart de ses contemporains avoir plus de prétentions. Chez M. de Vigny, Charles rencontre Sainte-Beuve, dont les œuvres, *J. Delorme* et les *Consolations*, le « ravissent au troisième ciel ». — « M. Sainte-Beuve a un extérieur peu prévenant, mais il cause fort bien et avec âme. Je lui ai adressé du fond du cœur, non pas des compliments, mais des remerciements pour ses vers délicieux, et il m'a paru très satisfait... J'ai été enchanté des opinions de MM. de Vigny et Sainte-Beuve sur la position religieuse du monde et sur la régénération de l'Europe par le catholicisme ². » En ce temps-là, Sainte-Beuve cherchait encore sa voie. Il ne semblait guère moins éloigné de l'abbaye de la Trappe que de l'abbaye de Thélème, et les paris étaient ouverts sur la question de savoir s'il mourrait disciple de Rancé ou disciple de Rabelais ³.

En 1830, deux poètes surtout attirent les regards et l'admiration, Lamartine et V. Hugo. Le premier paraît à l'apogée de sa gloire. Son *Hymne au Christ* et ses *Novissima verba* viennent de paraître. C'est le temps où David d'Angers, le grand statuaire, peut écrire : « Hier, Lamartine a lu des vers chez Hugo. Il faisait presque nuit; cependant le ciel gardait encore une suffisante clarté. Lamartine s'était adossé à la fenêtre. Sa tête se détachait en silhouette sur le ciel qui lui servait de fond. Il semblait une statue de bronze, et parfois on eût dit qu'il allait prendre place parmi les astres. » A plusieurs reprises, Montalembert assiste à ces lectures. Une première fois, il a rencontré et entretenu le poète chez M^{me} de Narbonne; depuis lors, il le voit fréquemment; un soir même, Lamartine se rend chez le comte de Montalembert. La société est

¹ Lettre à Lemarcis, 26-27 février 1830.

² *Journal*, 7 avril 1830.

³ De Carné, *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 136.

choisie; on y remarque Lainé, Martignac, Delphine Gay et bien d'autres. Le poète récite deux pièces sublimes de ses *Harmonies* : *la Prière du soir dans le temple* et *le Souvenir des morts*. Quelle n'est pas l'émotion de Charles, en entendant ces strophes admirables sur la réunion des êtres séparés par la mort :

Non, non, mon Dieu! si la céleste gloire
Leur eût ravi tout souvenir humain,
Tu nous aurais enlevé leur mémoire;
Nos pleurs sur eux couleraient-ils en vain?

.
Etends sur eux la main de ta clémence;
Ils ont péché; mais le ciel est un don!
Ils ont souffert : c'est une autre innocence!
Ils ont aimé : c'est le sceau du pardon!...

« Voilà vraiment le génie, s'écrie Charles... Ah! si je n'ai pas été doté comme les fils du Génie, si je ne puis charmer comme eux la postérité, au moins j'ai respiré comme eux quelque chose de cet enthousiasme, de ce sublime amour du beau qui vaut peut-être mieux que la gloire elle-même. »

Montalembert assiste de même, le 1^{er} avril, à la réception de Lamartine à l'Académie. Le poète ne pensait-il pas à son jeune auditeur lorsqu'il s'écria : « Une jeunesse studieuse et pure s'avance avec gravité dans la vie; les grands spectacles qui ont frappé ses premiers regards l'ont mûrie avant l'âge. On dirait qu'un siècle la sépare des générations qui la précèdent. Elle sent la dignité de la vocation humaine, vocation relevée et élargie par les institutions où toutes les libertés de l'homme ont leur jeu, où toutes ses forces ont leur emploi, où toutes ses vertus ont leur prix.

Mais Victor Hugo occupait la première place dans les amitiés littéraires de Montalembert. « Un jour que le poète accrochait dans son cabinet une bibliothèque composée de quatre planches reliées entre elles par des cordons et qu'il s'en tirait assez mal, le prince de Craon lui amena un jeune homme blond, d'un visage agréable, où l'on ne voyait d'abord que de la douceur et ensuite que de la finesse. Ce jeune homme était allé à *Hernani* et avait voulu complimenter l'auteur. Il était ravi de voir le théâtre s'affranchir, il voulait la liberté partout, il s'appelait M. de Montalembert¹. » Charles n'avait point encore assisté à *Hernani*, comme le raconte le témoin de la vie du poète, mais il avait lu le drame et s'en déclarait « le partisan acharné ». La puissante imagination de

Hugo, la richesse de son coloris et surtout la pureté de son inspiration enchantaient le jeune étudiant. Son opinion sur l'amour conjugal du poète ferait sourire si elle n'était aussi sincère. « Oui, je suis enthousiasmé, écrivait-il, non pas que je ne lui reconnaisse de nombreux défauts et surtout celui de systématiser son style et d'avoir beaucoup trop d'indulgence et d'amour pour sa pensée, souvent capricieuse et baroque; mais quelle verve, quel sentiment vraiment poétique, surtout quelle profondeur de sentiment moral. Comment ne pas aimer un homme qui consacre tout un livre de ses odes à chanter dans les accents les plus tendres, les plus chaleureux, les plus entraînants..., quoi? sa femme, sa femme légitime, l'amour conjugal! mais c'est admirable, c'est unique, cela ne s'est jamais vu dans l'histoire de l'art, car le pur et chaste Lamartine a aimé la femme d'un autre et a fini par faire un mariage de raison. Oh! non, Victor Hugo, je le défendrai à toute outrance, parce que je crois qu'il est poète jusqu'au bout des doigts et, vous l'avouerai-je, plus poète que Lamartine. N'allez pas croire que je le préfère à Lamartine, il s'en faut de beaucoup, mais je crois qu'il a plus fait pour l'art que lui, qu'il est plus exclusivement poète. Voyez, par exemple, ce qu'ils ont tous deux fait sur Bonaparte : chez l'un, c'est le royaliste; chez l'autre, c'est le poète qui a parlé. *Lui* de V. Hugo est à mon avis un chef-d'œuvre, parce que l'auteur a su n'être ni l'ennemi ni le partisan du héros et l'a vu tout entier comme on le verra dans six cents ans d'ici¹. »

Plusieurs fois Montalembert visite le poète, qui lui fait le plus cordial accueil et s'entretient longuement avec lui. La poésie, la religion et l'architecture sont les sujets ordinaires de ces conversations que Charles nous résume fidèlement dans son *Journal*. Un jour, une discussion assez vive s'élève sur le catholicisme. V. Hugo s'obstine à le regarder comme une forme passagère du christianisme éternel; cette forme a fait son temps, déclare-t-il, et doit être remplacée par une nouvelle révélation divine. Mais Charles riposte avec vigueur, et le dernier mot finit par lui rester : « Je l'ai contraint d'avouer que toute l'histoire moderne était à refaire au profit du catholicisme. »

Déjà V. Hugo a commencé son roman *Notre-Dame de Paris*, et il étudie l'architecture du moyen âge. Ce sujet lui plaît, le passionne, il en parle à Montalembert et n'a pas de peine à lui faire partager son enthousiasme. « Il a été admirable, écrit Charles, il m'a révélé une science nouvelle, il m'a ouvert une carrière qui

¹ Lettre à Lemarcis, 27 février 1830.

m'était inconnue. Pendant deux heures, il m'a donné les détails les plus instructifs sur l'histoire et la philosophie de l'architecture. Elle était, selon lui, l'expression de la liberté et de l'activité intellectuelle avant l'invention de l'imprimerie; elle représentait la liberté de la presse du onzième au seizième siècle. Depuis la presse, elle a cessé d'être expressive et populaire, elle est toute matérielle. V. Hugo m'a cité des exemples et montré des gravures qui appuyaient merveilleusement sa théorie, surtout à Saint-Vandrille, à Saint-Jacques-la-Boucherie de Paris, construction d'opposition faite par Nicolas Flamel et, en général, dans tous les édifices gothiques du seizième siècle. Il m'a fait parfaitement comprendre les divisions historiques de l'architecture moderne : 1° l'époque *romane, byzantine, lombarde* ou *saxonne*, époque sacerdotale, où le *plein cintre* domine presque sans ornement et qui dure depuis la fondation de l'Église jusqu'aux Croisades; 2° l'époque dite *gothique*, époque de liberté et d'activité, règne de l'ogive qui se rétrécit et se charge d'ornements à mesure que l'on approche de la *Renaissance*; 3° enfin, l'époque de la *renaissance*, c'est-à-dire renaissance du plein cintre, sous l'apparence de l'arc romain et du dôme, époque qui dure à peine un siècle et qui a été le dernier jour de l'architecture comme puissance et expression morale. Il n'y a ici qu'un mot de tout ce qu'il nous a dit; j'ai été charmé de ma soirée¹. »

V

Cependant les événements se précipitent en France. Depuis le mois d'août 1829, M. de Polignac gouverne, et la lutte s'accroît chaque jour entre la royauté et l'opinion publique. Montalembert le constate avec douleur : « Rien au monde, dit-il, n'est plus attristant, plus immoral, plus antisocial qu'un état de choses où le pouvoir est entièrement en dehors de la nation; où les employés, les fonctionnaires forment un peuple à part, dont la première condition est de ne pas penser comme l'autre peuple qui leur obéit; où les destitutions sont des titres d'honneur et les accusations judiciaires des triomphes². » Il voit se former à l'horizon politique du pays l'orage qui doit emporter la vieille monarchie, et il annonce la prochaine révolution avec une perspicacité saisissante :

« Trop longtemps, écrit-il le 7 mars, la dynastie a abusé de l'influence que lui avaient donnée sur nous son malheur et l'illusion de l'absence, mais que la présence et l'abus des prospérités a fière-

¹ *Journal*, 16 juillet 1830.

² Lettre à Lemarcis, 4 avril 1830.

ment diminuée. Je crois fermement que son existence est menacée, est compromise, et elle peut se vanter d'avoir {seule amené} les choses où elles en sont. » Et quelques lignes plus loin : « Je pense, comme vous, que son existence est nécessaire à la prospérité de la France, telle qu'elle est actuellement : mais que voulez-vous? Elle s'est jouée impudemment du temps d'essai que lui avait assigné la Providence, elle a trompé le pays et abusé de lui; et ce ne sera pas la première fois que le ressentiment l'aura emporté sur la prudence ¹. »

Lorsque, plusieurs mois après, le 25 juillet, à onze heures du soir, Charles se met en route pour l'Angleterre, il ne se doute pas que sa prédiction est à la veille de se réaliser, il ne sait pas que, le jour même, au conseil des ministres, Charles X a signé les ordonnances fatales. D'ailleurs, pense-t-il, « le peuple ne répondra pas à des coups d'État par une révolte. Ce peuple est trop riche, trop *possesseur* pour risquer ses propriétés nationales, ses manufactures... Mais il y aura guerre morale, haine et défiance perpétuelles, divorce complet ».

Pendant que Montalembert s'extasie devant les monuments incomparables de Rouen; « la ville peut-être la plus curieuse de France sous le rapport de l'art », les Parisiens se soulèvent pour défendre la liberté de la presse et des élections. Charles apprend cette nouvelle à Jumièges, en descendant la Seine, en contemplant les ruines croulantes de la vieille abbaye normande. Il poursuit néanmoins son voyage. Au moment où il va s'embarquer, la jeunesse du Havre s'insurge, repousse la police venue pour briser les presses du journal libéral, et Montalembert peut apercevoir du pont de son navire en partance les troupes qui descendent de la citadelle « pour enfoncer le peuple ». Quelle n'est pas son émotion, son agitation! « J'ai pensé à suspendre mon voyage, dit-il, toutes mes meilleures espérances sont détruites, mon existence compromise, mon pays à qui je l'ai consacrée plongé dans un abîme de maux... Heureux ceux qui mourront les premiers pour l'honneur, la patrie, la justice, la liberté! ² »

Il arrive à Londres sur l'impériale d'une exécrable diligence, exténué de fatigue et trempé de pluie. Mais la pluie n'a pas refroidi sa juvénile ardeur. A peine prend-il le temps de courir à Stanmore, dans cette chère maison où s'écoulèrent ses premières années, et d'aller à Westminster-Abbey s'agenouiller sur les tombes sacrées de ses autres ancêtres, Chatham, William Pitt,

¹ Lettre à Lemarcis, 7 mars 1830.

² *Journal*, 26 et 27 juillet 1830.

James Fox et Grattam. « Je me suis agenouillé sur cette pierre auguste, dit-il à propos de ce dernier orateur, pour offrir à ce grand homme l'intention toute irlandaise qui m'a animé pendant deux ans ¹. » Puis, apprenant par les journaux que le peuple de Paris a pris les armes pour venger sa grande injure, inquiet d'ailleurs du sort de sa famille, Montalembert n'y peut tenir et part brusquement pour la France : « Je suis en chemin, écrit-il le 1^{er} août, mais arrêté à chaque instant par des embarras sans nombre et menacé d'une interruption complète de communications ; les bateaux à vapeur ne veulent plus passer ; je vais m'embarquer dans une petite chaloupe française ². »

A Calais, Charles arbore la cocarde tricolore, s'arrête seulement une heure à Amiens pour visiter la cathédrale. Là, une bande de forcenés l'arrête, manque de le massacrer parce que son passe-port est signé de Polignac. Il court par la malle-poste toute la nuit du dimanche, toute la journée du lundi et arrive à Paris le mardi matin. Les rues sont délavées, les murs percés de balles et de boulets, les voitures versent et se brisent à chaque pas. Du reste, le drapeau tricolore flotte partout et la bataille est finie. « Je ne me pardonnerai jamais, écrit Montalembert, de n'avoir pas été à Paris pendant ces glorieuses journées, de n'avoir pas tiré l'épée et peut-être versé mon sang pour la cause du peuple, tandis qu'elle est encore pure et belle. » Chez lui, personne ne l'attend, il trouve sa famille bouleversée par les derniers événements. La carrière de M. de Montalembert est brisée, sa patrie menacée ; son second fils Arthur, page de Charles X a dû s'échapper par une fenêtre. Aussi fait-on mauvais accueil à l'enthousiaste voyageur, et son père l'oblige à reprendre immédiatement la route de Londres. Étourdi, consterné, Charles remonte en diligence et retourne en Angleterre. Il y reste un grand mois à s'ennuyer mortellement, « Londres, dit-il, est un vrai désert, triste à écraser le cœur ³ ».

Ce voyage et surtout la réflexion ne tardent pas à modifier les idées de Montalembert. Il est royaliste sans être profondément attaché aux Bourbons ; le principe de l'hérédité ne le domine pas comme Berryer. Au-dessus de tout, il place et placera toujours la liberté de l'Église et du pays ; au-dessus du roi, la Charte. Or le roi a violé cette Charte, il a manqué à ses serments, le peuple l'a renversé, le peuple a bien fait. Ce peuple qui se soulève pour la défense de ses droits excite l'enthousiasme de Charles : « Vous ne

¹ *Journal*, 30 juillet 1830.

² Lettre à Lemarcis. Douvres, 1^{er} août 1830.

³ *Journal*, 8 août 1830.

sentez pas assez, écrie-t-il à Lemarcis, ce qu'il y a de généreux, de sincère, d'unanime, de non prémédité dans le mouvement du 28 au 30 juillet. Vous savez ce que je pense des chefs, mais j'avoue que j'admire beaucoup les masses. Que dites-vous de ces gardes nationales de Dreux qui cachent leurs cocardes tricolores au moment du passage du roi déchu? Et cet ouvrier qui disait à mon ami d'Herbelot : « Je sais bien que de ce que nous avons fait il « ne nous en reviendra rien et que nous n'en mourrons pas moins « de faim à l'hôpital, mais nous l'avons fait pour la patrie, pour « vous qui êtes un *bourgeois* et qui en profiterez¹. »

Telle est la première impression, voici maintenant la seconde, la meilleure : « Je n'aime pas les causes victorieuses... Charles X est malheureux; sa cause devient sacrée pour moi... » Bientôt, avec un grand bon sens, il se prend à déplorer le résultat de ce qu'il appelait un glorieux triomphe : « Maintenant je vois le funeste côté de la révolution... La liberté ne gagne rien à une victoire subite et inattendue; elle vit de sacrifices longs et graduels, de conquêtes lentes et successives². » Ce que comprenaient seuls, à ce moment, les meilleurs esprits, comme Royer-Collard et Lainé, ce qu'ont reconnu plus tard les vainqueurs eux-mêmes, Louis-Philippe et M. Guizot, Montalembert l'aperçoit déjà. Le peuple a trop vu sa force; « la hiérarchie sociale qui commençait péniblement à se rétablir est de nouveau entièrement détruite; le passé est de nouveau rejeté, renié, bafoué, et, c'est à mon avis le plus grand malheur et le plus grand crime d'une nation³ ». Non seulement sa colère contre Charles X est tombée, il donnerait tout son sang pour lui rendre son trône s'il voulait régner avec sagesse; et il proclame qu'on a commis une injustice et une faute politique en ne donnant pas la couronne au duc de Bordeaux.

Et puis les libéraux le dégoûtent par leurs excès. La liberté que Montalembert aime avec passion, ce n'est pas un idéal abstrait, une conception théorique; ce n'est point la liberté révolutionnaire qui dégénère en licence : « Je vous supplie de ne pas me confondre avec les dominateurs du jour... Je ne suis lié à la cause nouvellement triomphante que par l'amour et l'admiration que je porte à la France, si grande même dans ses erreurs. Mais la liberté au nom de laquelle on nous gouverne n'est certes pas celle que j'avais rêvée, celle qui a eu mon premier amour, mon premier dévouement; je la voulais morale et non pas matérielle, consacrée par l'histoire et

¹ Lettre à Lemarcis, 11 août 1830.

² *Journal*, 3 août 1830.

³ Lettre à Cornudet, 10 août 1830.

par cette religion chrétienne qui se trouve partout où il y a une grande et pure pensée. Je ne voulais certes pas cette liberté de commis-voyageur, informe mélange de journalisme et d'industrialisme que l'on nous donne aujourd'hui¹ ».

Aussi n'a-t-il pas de termes assez énergiques pour flétrir « les folies, les crimes » commis au nom de la liberté pendant les jours qui suivirent la victoire du peuple. « Comment irai-je m'associer à une cause qui autorise la profanation honteuse et systématique de Sainte-Geneviève, — où l'on va sans doute replacer Marat et Robespierre, — de la Madeleine, du monument de la place Louis XVI? Sais-tu par exemple que le peuple éclairé et patriote de Reims a renversé en pompe la croix des missions, et puis séparant le Christ du bois sacré, a promené en triomphe l'image de Notre-Seigneur comme un trophée de sa honteuse victoire?... Quant à moi, le cœur désespéré, ulcéré, saignant, mais déterminé, pénétré d'une conviction invincible, je me détache de plus en plus d'une cause qui se détache elle-même de tout ce qu'il y a de noble et de pur dans la nature humaine². »

Au milieu de l'effarement général, quand les pairs et les députés royalistes, les officiers et les magistrats brisent leur carrière et se retirent dans les provinces pour ne point servir un régime révolutionnaire, Montalembert pense à la France et s'attriste de ces désertions. Il admire Chateaubriand jetant fièrement sa démission de pair de France à la tête des vainqueurs : « Quelle magnifique apostrophe aux courtisans! écrit-il; Démosthène n'a rien qui la surpasse en à-propos et en vérité historique. En somme, c'est à mon avis ce que notre régime parlementaire a produit de plus parfait, et ce discours seul suffirait pour ennoblir et immortaliser ce régime. » Mais il trouve qu'en se retirant Chateaubriand, Hyde de Neuville et ses amis ont mal agi : « Ce n'est pas un fonctionnaire qu'un pair de France ou un député : c'est un homme revêtu d'une mission auguste, nécessaire à son pays; y renoncer, c'est renoncer à la France ». Combien plus il approuve son père, M. de Martignac et Berryer! Comme il adjure les autres de ne pas s'annihiler, « émigrer à l'intérieur! » « Catholiques, anciens royalistes..., remplissez, nous vous en conjurons, les devoirs sacrés de jurés et d'électeurs; restez maires de vos communes, membres de vos conseils municipaux, gardez toutes les fonctions qu'un gouvernement jaloux daigne encore vous laisser, combattez surtout pour cette patrie que menace une guerre sanglante; combattez, sinon pour une liberté

¹ Lettre à Lemarcis, 10 septembre 1830.

² Lettre à Cornudet, septembre 1830.

que l'on vous conteste, du moins pour une nationalité, qui doit vous être plus chère que la vie¹. »

Personne, pas même Berryer, n'a défendu avec plus d'éloquence les grands hommes et les glorieux souvenirs de la Restauration. « Les vieux royalistes, les vieux aristocrates, les agents déchus d'un pouvoir tombé, tous ces hommes-là, ce sont nos pères, nos amis, les premiers protecteurs de notre enfance, les guides de notre jeune ambition... Bien que nous soyons étrangers à beaucoup de leurs opinions... nous aimons leurs adversités, nous défendons leurs droits, nous tenons pour nôtres leurs injures²... »

Son cœur se révolte quand on les attaque injustement. Il voudrait être à la tribune, il se figure y être pour confondre et réfuter l'homme du pouvoir. Ecoutez-le répondre au général Lamarque, qui avait affirmé que depuis quinze ans la France était effacée de la carte d'Europe :

« Quoi! elle était effacée de la carte de l'Europe, cette France qui, en une seule campagne (n'importe pour quelle cause), a marché victorieuse de la Bidassoa à Cadix! Effacée, elle qui seule a affranchi la Grèce, qui seule a détruit la traite des Blancs. Enfin, effacée, elle qui tout dernièrement encore, après avoir étonné l'Europe par le déploiement de ses forces maritimes et militaires, a achevé en quinze jours une conquête que les plus beaux siècles de l'histoire envieront au nôtre! Ne sont-ce pas là des gloires auxquelles le cœur d'un loyal soldat, d'un vrai Français ne devrait pas rester insensible! Quant à nous, quelque humble que soit notre voix, nous protestons de toutes nos forces contre des paroles qui insultent notre pays et qui calomnient quinze années de notre histoire³. »

Avec Berryer il s'indigne d'entendre donner aux royalistes la qualification de vaincus? « Et où donc nous avez-vous vaincus? Sur quel champ de bataille avons-nous mesuré nos forces? Parce que vous vous proclamez nos ennemis, il ne s'en suit pas que vous soyez nos vainqueurs, ni que vous ayez le droit de jeter ce nom de vaincus à des gens que vous n'avez fait que tromper⁴... »

Avant de le voir engagé dans les luttes ardentes de l'*Avenir*, il était bon, il était juste de faire ressortir cette noble et généreuse attitude de Montalembert.

E. LEGANUET.

¹ *Correspondant* du 14 décembre 1830.

² *Ibid.*, 28 décembre 1830.

³ *Ibid.*, 14 décembre 1830.

⁴ *Ibid.*, 14 décembre 1830. — « De l'intolérance du parti qui se proclame vainqueur. »

LA FEMME AUX INDES ¹

I

C'est de la femme indienne d'aujourd'hui que nous voulons entretenir nos lecteurs. Les savants et nombreux travaux des orientalistes modernes nous ont éclairés sur le rôle et la situation de la femme dans l'Inde antique, et si nous en rappelons les traits principaux, c'est simplement pour établir par comparaison combien ce rôle et cette situation ont été altérés dans la suite des âges, combien ils ont souffert des modifications apportées aux croyances religieuses et des conquêtes successives qui ont ensanglanté et bouleversé les Indes.

Quelles que soient les contrées d'Orient dont on étudie les mœurs, on trouve partout, excepté au Japon (et c'est peut-être une des causes de son développement rapide), la femme recluse, entièrement exclue, en apparence du moins, de tout ce qui constitue la vie, l'action, les intérêts de l'homme. Il est bien établi et prouvé aujourd'hui qu'il n'en a pas toujours été de même. La théogonie indienne avait fait la part large et glorieuse à l'élément féminin; les antiques épopées, le *Râmâyana*, le *Mahâbhârata*, lui assignent des rôles dont la beauté morale n'est surpassée dans aucune œuvre des civilisations occidentales.

Les livres sacrés prouvent que la femme jouissait d'une liberté considérable, qu'elle participait aux cérémonies du culte, et les hymnes du Vêda, qui sont attribués à des femmes, supposent, ainsi que le dit M^{lle} Clarisse Bader, une forte éducation morale et religieuse. Ces hymnes, leurs descendantes d'aujourd'hui ne sont même plus admises à l'honneur de les lire!

Bien que déjà, chez les Aryas primitifs, le désir de « posséder

¹ *Woman in India*, par Mary Frances Billington (Murray, London). — *Woman's influence in the East*, par John J. Poole (Elliot Stock, London). — *Sketches of some distinguished Indian Women*, par Mrs E. F. Chapman (Allen et C^o, London). — *The High Caste Hindu Woman*, par pundita Ramabâi Sarawasti (George Bell and Sons, London). — *Six months in India*, par Mary Carpenter (Longmans, Green and C^o, London). — *The Marchioness of Dufferin and Ava's, Journal of our vice regal life in India* (Murray, London). — *In the Himalayas and Indian Plains*, par C.-F. Gordon Cumming (Chatto and Windus, London). — *La Femme dans l'Inde antique*, par M^{lle} Clarisse Bader (Didier et C^o, Paris).

une mâle famille » s'exprimât par les plus ardentes prières, la jeune fille était reçue et traitée avec tendresse; par le mariage, elle était appelée à partager avec l'époux la double autorité de sacrificateur et de chef de famille. Elle choisissait cet époux, et bien loin d'être vendue comme dans d'autres sociétés antiques, elle était dotée par son père ou son frère; elle assistait avec les hommes aux fêtes religieuses et sociales; elle avait la même part dans l'éducation du temps, éducation, nous dit un auteur anglais, sir Lepel Griffin, qui paraît avoir été supérieure à celle que donnent aujourd'hui les écoles du gouvernement britannique. La majesté du mariage védique, la protection due à l'épouse en retour de son dévouement conjugal, la sauvegarde de sa dignité, de ses droits, tout cela est représenté, sanctionné avec une admirable poésie dans les chants du Véda.

L'ancien théâtre sanscrit, celui de Kâlidasa et d'autres maîtres, est le seul, nous dit encore M^{lle} Bader, qui admette, dans ses esquisses de la vie sociale, les rôles de jeunes filles de haute naissance.

Néanmoins, les Indiens manifestèrent de bonne heure la crainte d'initier les femmes à leurs doctrines philosophiques et religieuses, de leur créer ainsi des habitudes d'indépendance intellectuelle. La législation de Manou devait interpréter cette crainte dans le sens le plus défavorable et consacrer la déchéance de la femme en l'assimilant à la caste servile.

La société brahmanique, constituée sur les débris épars de la loi védique, conservait bien une part à l'élément féminin dans son panthéon, mais lui enlevait ses importantes attributions religieuses et l'asservissait complètement à l'élément masculin. Les devoirs envers l'homme annihilèrent les devoirs envers les dieux.

« La cérémonie du mariage, était-il dit, est reconnue, par les législateurs, remplacer pour les femmes le sacrement de l'initiation prescrit par le Véda, leur zèle à servir leur époux leur tient lieu du séjour auprès du père spirituel, et le soin de leur maison, de l'entretien du feu sacré.

« Il n'y a ni sacrifice, ni pratique pieuse, ni jeûnes qui concernent les femmes en particulier; qu'une épouse chérisse et respecte son mari, elle sera bénie dans le ciel! »

Et cet époux qu'elle devait chérir, respecter et servir, comment la femme l'obtenait-elle?

La loi néfaste le lui imposait, selon la seule volonté d'un père, d'un frère ou de quiconque elle dépendait, et dès sa huitième année, on pouvait disposer d'elle! Les fiançailles la liaient autant que le mariage même qui, naturellement, n'avait lieu que plus tard. Cette loi, entrée dans les mœurs, anéantissait la femme!

Qu'on était loin des grandes épopées qui la montraient célébrant, dans le sanctuaire domestique, les rites sacrés en compagnie de l'époux, partageant son ascétisme dans les forêts saintes et parvenant enfin, par ses vertus, au ciel d'Indra !

Qu'étaient devenus les *Swayambaras*, les grandes solennités du choix de l'époux, où quelque princesse, éblouissante de beauté, de parure et de pierreries, venait, dans un tournoi absolument semblable à ceux de nos âges chevaleresques, offrir sa main au champion vainqueur qui avait tendu un arc réputé au-dessus des forces humaines et atteint de sa flèche un but sans cesse mouvant aux rayons du soleil ? Elle était sûre à l'avance de l'aimer, car il devait être jeune, beau, noble, autant que brave et adroit. Rois, princes, brahmanes, guerriers célèbres, se pressaient au rendez-vous avec des suites splendides ; on leur offrait pour résidences des palais de marbre et d'or, aux murs étincelants de pierreries ; lorsque tous étaient assemblés, la princesse paraissait, conduite par son frère, et sans voile pour mieux éblouir les spectateurs, la tête ceinte d'une couronne d'or « qu'elle se posait elle-même d'un geste royal » ; elle prenait place sur un trône magnifique dans l'amphithéâtre ombragé d'un vaste velum, arrosé d'eau parfumée, enguirlandé de fleurs, tandis que mille trompettes jetaient dans l'air leurs notes retentissantes. Alors tous les cœurs battaient, la lice se couvrait de combattants, les vaincus humiliés se retiraient pleins de haine, et quand le triomphateur acclamé avait reçu de la princesse la couronne de fleurs dont elle entourait son cou, il était conduit, couvert de vêtements somptueux, dans la salle nuptiale, après les ablutions et les cérémonies des rites sacrés, et l'union était célébrée.

Avec la nouvelle constitution sociale imposée par les Brahmanes et qui brisait la femme comme une des influences à redouter disparurent ces fêtes et ces pompes légendaires où l'imagination orientale se donnait libre essor. Les invasions musulmanes achevèrent de reléguer dans l'ombre du Zénana les belles Hindoues que l'admiration sans scrupule des fils de Mahomet exposait à des périls incessants. De même que le Prophète avait voulu protéger les femmes de sa nation contre les violences des tribus arabes, de même, lorsque l'Inde et sa haute civilisation subirent leur invasion des barbares, les femmes, devenues la proie du plus fort, perdirent l'égalité que l'homme leur avait accordée. Puis la domination musulmane une fois reconnue, les vaincus, désireux de s'assurer les bonnes grâces du vainqueur, adoptèrent ses coutumes, mettant ainsi d'accord la prudence et la courtisanerie. Le temps et l'usage ont fait le reste et de toutes les esclaves d'Orient, celle des Indes est devenue la plus complètement asservie.

II

S'il en fallait croire certains écrivains hindous modernes, l'existence de leurs femmes serait comparable à un paradis sur terre et les félicités familiales de leur pays dépasseraient ce que l'imagination occidentale peut concevoir. Si, d'un autre côté, on lit des pages comme celles qu'a publiées la *pundita* (docte) Ramabaï, femme d'un esprit éminent et très éclairé, on a sous les yeux un tableau de souffrances et d'abaissement qui donne aux premiers un terrible démenti. Peut-être des siècles de déchéance morale imposée au nom de la religion et des espérances éternelles ont-ils pénétré la nature féminine d'une résignation apathique et de craintes superstitieuses qui ont oblitéré chez elle le sens du libre arbitre et de la dignité personnelle, au point de la rendre insensible à certaines douleurs d'ordre purement moral, mais il en est d'autres physiques et matérielles qu'elle ne peut ignorer ni vaincre.

La meilleure manière d'en juger, c'est de la suivre dans les différentes phases de sa vie déshéritée, d'après le témoignage sincère de ceux et surtout de celles qui ont pu l'approcher, l'étudier derrière le voile qu'aucun homme ne doit soulever s'il n'est son père, son mari ou son très proche parent.

Le dédain qui s'attachera pour toujours à elle, même lorsqu'il se voile de tendresse, se manifeste dès sa naissance. Pendant plusieurs semaines, la jeune mère et la belle-mère ont tout fait pour se rendre les dieux propices; elles ont suspendu des guirlandes aux autels consacrés, allumé des lampes, brûlé des épices, mais, hélas! c'est une fille qui leur est envoyée! Dans le Zénana, qui, par parenthèse, est en général le plus étroit, le plus sombre, le plus laid des appartements de la maison, et dont il ne faut pas juger d'après les admirables demeures construites par quelques princes pour des épouses favorites, dans le Zénana, disons-nous, tout est lugubre. Ne faut-il pas que le père ait un fils pour assurer son salut après la mort, en célébrant les rites sacrés? Manou n'a-t-il pas dit: « Par un fils, il conquiert les mondes; par le fils de son fils, il obtient l'immortalité; mais par le petit-fils de son fils, il gagne le monde du soleil? » Et ailleurs: « Il n'y a pas de place dans le ciel pour l'homme privé d'enfant mâle ».

Ce même Manou n'autorise-t-il pas le mari à remplacer sa femme par une autre, si, après dix années de mariage, elle ne lui a donné que des filles?

Il y a quelques années seulement, on n'hésitait pas à se débarrasser d'une fille gênante par l'opium, la strangulation et divers autres moyens. Malgré les lois édictées par le gouvernement et la

plupart des princes indigènes, ce crime était commis journellement; l'opinion publique l'encourageait, la coutume était plus forte que la loi. C'est là le plus grand obstacle à toute réforme aux Indes, parce que la coutume est toujours fondée sur une idée soi-disant religieuse; la religion est mêlée aux actes les plus vulgaires, les plus futiles de la vie; on ne se lave pas les mains ou les dents, on ne quitte pas son lit, on n'allume pas son feu ou sa lampe, on ne mange ni ne boit, sans être persuadé qu'on accomplit un acte religieux, sans faire précéder cet acte d'une prière spéciale ou d'un silence méditatif. Un homme d'esprit a dit avec une apparence de vérité, que « l'Hindou péchait religieusement ». Et ces coutumes, fondées pour la plupart sur la tradition, sont indépendantes des écritures canoniques, souvent même en contradiction avec elles. Or les coutumes et les traditions varient selon les castes et les clans qui se subdivisent à l'infini, selon les races et les systèmes de croyance qui sont fort nombreux, et la sanction des siècles, ayant passé sur tout cela, achève de rendre presque impossibles la connaissance et l'interprétation de la loi. En ce qui touche l'infanticide féminin, le sentiment public commence à s'émouvoir et c'est de lui qu'on peut espérer les meilleurs résultats.

Cependant on n'en est pas encore arrivé à pleurer la petite enfant qui meurt ou à faire pour elle la dépense de la crémation. On se contente de prononcer sur le petit corps quelques paroles d'incantation, après quoi une femme de la maison la porte dans la jungle la plus proche, en disant :

Ainsi nous te renvoyons, ô notre fille,
Ne reviens pas, mais envoie un frère!

Le crime d'infanticide est beaucoup plus fréquent dans certaines provinces (le Rajpoutana, par exemple) que dans d'autres.

Dans ces endroits, les fauves montrent un discernement étonnant! Le recensement de 1870 révéla ce fait que *les loups* avaient dévoré à Umritzar, 300 enfants, tous du sexe féminin! En 1880-1881, les rapports officiels établirent que la population masculine des Indes dépassait de *cing millions* la population féminine.

Si grande que soit la mortalité des enfants, on est surpris qu'elle ne soit pas plus considérable encore, lorsqu'on se représente les tortures morales et physiques auxquelles sont soumises les mères qui, en outre, sont, pour la plupart, trop jeunes pour de telles épreuves.

Elles savent que leur position dans la famille, leur avenir tout entier, la faveur ou l'éloignement de leur mari, les bons ou les mauvais traitements de la toute-puissante belle-mère, l'estime de

leurs amis et voisins, dépendent du sexe de leur enfant. Cendrillon peut devenir la princesse du Zénana, ou descendre au dernier rang.

Il peut arriver qu'une fille naisse après un ou plusieurs frères, et que la tendresse des parents, rassurée sur la situation sociale et religieuse de la famille, lui soit prodiguée comme à ses aînés, mais autrement elle est fort mal reçue, sans musique, sans chansons joyeuses, sans distribution de bonbons. Le père déclare, aux voisins venus dans l'espoir de le féliciter, que *rien* n'est né dans sa maison, et les voisins s'en vont silencieux et graves, et le pauvre petit *rien* restera tel jusqu'au jour où il plaira aux dieux de lui envoyer un frère qui, naturellement, le dédaignera et le traitera, le plus tôt possible, du haut de son importance!

Il y a pourtant de légères consolations pour la mère qui n'a que des filles : « Cela vaut mieux que rien, lui dit-on ; il en faut bien pour perpétuer la race, et puis Manou, l'infaillible, a dit qu'entre le fils d'un fils et le fils d'une fille il n'existe pas de différence en ce monde, car même le fils d'une fille sauve, dans l'autre monde, celui qui n'a pas de fils, aussi bien que le fils du fils. »

Mais pour la femme sans enfants, la vie devient un fardeau, car il faut qu'elle ait commis quelque crime irrémissible dans une existence antérieure, pour que les dieux la punissent ainsi, et les hommes ne peuvent mieux faire que d'imiter les dieux.

A toutes ces causes d'agitation et d'anxiété morale s'ajoutent, pour les femmes qui deviennent mères, des supplices auxquels on ne conçoit pas qu'elles résistent. Beaucoup, il est vrai, succombent, et leurs enfants avec elles, souvent avec l'aide de la *dhai*, ou sage-femme, dont l'ignorance, la superstition et la dureté dépassent toute imagination. L'horreur des procédés de ces bourreaux de leur sexe est telle, qu'on a peine à en lire jusqu'au bout le détail. Et avec cela une audace sans bornes à entreprendre des opérations dont elles n'ont pas la première notion scientifique. « Elles ne reculent devant rien », a dit la marquise de Dufferin et Ava, dans un de ses lumineux rapports sur la matière, depuis qu'elle a fondé, sous le patronage de la reine Victoria, son admirable *Association nationale pour procurer l'assistance médicale de doctresses et de garde-malades aux femmes des Indes*.

Quand on se rend compte des épouvantables souffrances de tant de millions de femmes, du sacrifice énorme de vies humaines, de la détérioration physique d'une belle race, quand on se rappelle que *jamais* un médecin n'a pu pénétrer dans un Zénana, on ne peut trop admirer l'œuvre entreprise avec une générosité, une énergie et une intelligence que rien n'a découragé. Les obstacles étaient

pourtant immenses, presque insurmontables, car ils venaient surtout de celles mêmes qu'on voulait secourir. De l'argent, de la bonne volonté, on en trouverait assurément, mais comment satisfaire aux exigences infinies de ces castes sans nombre, de ces races diverses parlant une foule d'idiomes, et dont les coutumes, les superstitions, les répugnances, étaient d'autant plus invincibles qu'elles ne se séparaient en rien de leur religion?

On ne pouvait songer à transporter en bloc un corps médical féminin d'Angleterre aux Indes; l'ignorance des langues indigènes dispense d'énumérer les autres difficultés, étant à elle seule une barrière infranchissable. Comment décider des femmes hindoues ou musulmanes à quitter leur réclusion pour venir dans des collèges, même féminins, recevoir l'instruction nécessaire? Comment assurer à chacune l'observance de ses coutumes, c'est-à-dire de son culte, depuis la préparation de sa nourriture jusqu'à l'accomplissement de ses actes purement religieux?

Rien ne rebuta lady Dufferin, ses collaborateurs et collaboratrices. De 1885 à la fin de 1893, on avait fondé 65 hôpitaux et dispensaires, formé 48 doctresses, 145 aides-médecins et 93 aides doctresses dans les hôpitaux, soigné 2 474 979 femmes et enfants, dont environ 42 000 à domicile, et la valeur totale des fonds placés ou de roulement et des hôpitaux était de 37 lakhs de roupies, c'est-à-dire de 9 369 706 francs. Les hôpitaux sont si pleins qu'il va falloir en construire d'autres. Ces chiffres, malgré leur éloquence, ne satisfont pas encore l'ambition généreuse qui anime l'*Association nationale*, mais ils n'en prouvent pas moins qu'une ère nouvelle s'est ouverte pour la femme de l'Inde, que peu à peu se produira une infiltration d'idées bienfaisantes et libératrices qui auront raison de l'apathie et des craintes accumulées par des siècles d'oppression sacerdotale et sociale. Ce sera une œuvre de longue patience, car pour défaire celle des siècles, il faut beaucoup d'années, quand il ne peut s'agir d'une révolution violente.

Revenons à notre petite fille. Si sa mère ne lui fait pas payer trop chèrement les appréhensions chimériques ou les chagrins réels qu'elle lui doit, son enfance est heureuse; la nature hindoue est, nous dit la *pundita* Ramabāi, douce et gaie, et la liberté à peu près animale qu'on laisse à l'enfance lui permet de jouir de la vie. Dans l'Ouest, l'Est et le Sud, elle n'est gênée par aucun vêtement pendant ses premières années; elle vit avec ses frères comme nos premiers parents au paradis terrestre.

Miss Billington, dans son récent et remarquable ouvrage : *Woman in India*, ne cache pas que l'innocence, comme on la comprend en Europe, n'existe pas pour la jeune Indienne; que « la

connaissance des faits et mystères de la vie », ainsi qu'elle le dit en langage euphémique, lui donne des habitudes de pensée et de parole qu'on ne doit pas prendre pour de la dépravation, et, à ce propos, elle pose un dilemme aux bruyantes dénonciations de l'ignorance des jeunes filles d'Occident. Si elles doivent tous leurs maux et leurs incapacités à cette ignorance, comment expliquer l'écrasement (c'est leur expression) de l'Indienne éclairée plus tôt qu'aucune autre femme sur les mystères de l'existence ?

La première autorité qui se fasse sentir à notre fillette est celle de la grand'mère et, généralement, elle est fort stricte ; l'amour et le respect des parents et les éléments de la religion sont les premiers enseignements. Dans les maisons de moyenne importance, il se trouve, d'ordinaire, au moins une femme qui sait lire ; elle est chargée d'enseigner ce qu'elle sait à l'enfant, à moins que celle-ci n'aille à l'école à six ou sept ans, ce qui est encore l'exception.

A cet âge, la fillette commence à partager les soins du ménage avec sa mère. Dans un article écrit par un Hindou, Rao Telang, et publié par l'excellente revue américaine *le Forum*, l'auteur nous initie à d'intéressants détails d'intérieur. « Quand la petite fille a six ou sept ans, sa mère lui apprend à faire la cuisine et à laver les ustensiles. » Tout Hindou doit se baigner avant de prendre ses repas. En conséquence, la mère se baigne avant de s'occuper de la cuisine et après avoir baigné ses enfants.

Les vêtements sont changés et lavés chaque jour. La petite fille lave sur une pierre ceux des plus jeunes enfants et les étend pour sécher. Ensuite, elle aide sa mère en beaucoup de petites choses, épluche et coupe les légumes, trie le riz, le nettoie dans l'eau, le pile ou le réduit en poudre. S'il y a un bébé, elle le fait manger et le berce. Elle cueille les fleurs et fait les guirlandes dont les femmes du pays ornent leur chevelure. Sa mère lui apprend à coudre, à broder et à faire sa toilette, qui est simple. Elle relève sa chevelure en un nœud où elle fixe des fleurs en or. Une petite marque ronde, de couleur rouge, est faite sur son front ; l'absence de cette marque indique qu'elle est veuve. A quinze ans, elle sait tout ce qui concerne le ménage et la cuisine ; en un mot, la mère fait de sa fille une bonne ménagère pour le temps où elle ira vivre avec son mari. (Il n'est pas étonnant que les hommes approuvent l'état de choses actuel, car tout, sans exception, se fait en vue de leur parfaite satisfaction.) Souvent, la mère gronde sa fille et lui dit : « Vous me ferez honte quand vous irez chez votre mari. Votre belle-mère me jugera d'après votre conduite. » Elle a grand soin de ne pas lui permettre de parler très haut ou de rire bruyamment, même chez elle, [comme] j'ai entendu les dames américaines rire

dans les rues. « Naturellement, ajoute M. Rao-Telang avec naïveté, les dames américaines de *caste supérieure* ne rient pas ainsi. » En est-il bien sûr? Elles l'inquiètent ces dames américaines! Il les trouve belles, intelligentes, instruites, capables de discuter toute question, mais elles sont élevées en garçons, sortent seules, vont au théâtre et au restaurant avec des hommes étrangers, passent tout leur temps à leur toilette, dépensent en parure tout l'argent de leur mari, se serrent à étouffer dans leur corset, ont le regard dur et hardi, lisent des histoires d'amour, chantent des chansons *idem*, se parent de tout, jusqu'à des lézards vivants attachés par une chaîne de pierres fines (il l'a vu!), en un mot, « elles manquent de cette gracieuse et délicate douceur que possède la femme hindoue, même du commun ». Le pauvre homme a un peu peur en disant tout cela, il s'excuse de la liberté grande et s'empresse d'ajouter qu'il a vu en Amérique des intérieurs charmants et des femmes accomplies. Mais sa conscience le force à se montrer sévère pour des femmes qui divorcent! « Les Occidentaux, dit-il, n'ont pas la moindre idée de l'horreur qu'inspire cette institution dans son pays! » Ce serait le comble de la honte pour un homme, d'aller, devant une cour, déposer contre l'épouse, et ni l'un ni l'autre, même appartenant à la plus basse classe, n'y consentiraient. « Aux Indes, dit-il, la querelle entre les époux est suivie de réconciliation, le même soir, avant le sommeil. » C'est aussi la loi chrétienne, mais, hélas! qu'en fait-on?

Le divorce est, en effet, extrêmement rare chez les Hindous et les mahométans, ces derniers se conformant en cela aux recommandations réitérées de leur prophète.

Quant à la polygamie, fort coûteuse, elle semble n'être plus usitée que par quelques riches rajahs, mais une seule femme tient le rang d'épouse légitime. Cependant, la caste des brahmanes a su tirer parti de l'ancien usage et du privilège qu'elle possède de recevoir des présents, voire même des aumônes, sans déchoir.

« Un brahmane de haut rang (ce qui n'est pas nécessairement synonyme de riche) épouse, nous dit la *pundita* Ramabaï, autant de jeunes filles qu'il lui plaît; il en fait une affaire, parcourt le pays, choisit des épouses, reçoit des présents, disparaît et ne revient jamais. L'illustre personnage n'a pas à se préoccuper de subvenir aux besoins de tant de femmes, car les parents s'en chargent, à la condition qu'ils garderont toujours leurs filles. En pareil cas, le père n'est pas tenu de donner au-delà de ses moyens, et les services que lui rendra sa fille compenseront largement le petit sacrifice qu'il aura fait. Il a la double satisfaction d'avoir donné sa fille en mariage et, par là, sauvé l'honneur de sa maison

vis-à-vis de la société, et de s'être assuré une place magnifique dans son paradis, puisque le mari de sa fille est un brahmane de haut rang. Celui-ci a empoché son argent, donc tout le monde est content, excepté peut-être la fille, mais elle compte si peu ! »

III

Où en est réellement la question *d'instruction* féminine aux Indes? Miss Billington donne à ce sujet des renseignements précis et intéressants; elle ne se fait pas d'illusions et reconnaît qu'il n'y a pas encore d'enthousiasme général pour cette innovation. Les femmes sont depuis trop de siècles élevées dans la croyance, que le mariage est le commencement et la fin de tout et qu'elles ne sont au monde que pour faire le bonheur de l'époux dans un intérieur dont elles sont les premières servantes, pour adopter promptement un nouvel objectif. Et cependant c'est de ce dévouement absolu à l'homme que viendra le changement progressif de l'esprit féminin. Depuis vingt-cinq ou trente ans l'instruction des hommes a fait d'énormes progrès; ils ont été admis aux examens et aux emplois officiels; quelques-uns sont allés aux universités anglaises et même ont épousé des filles d'Albion (ce qui, par parenthèse, a été fort mal vu par la société anglo-indienne, dont l'exclusivisme est déploré autant que blâmé), et peu à peu a germé dans leur esprit le désir de trouver chez leurs femmes un certain degré de sympathie et d'écho. Quand les jeunes filles indiennes comprendront mieux ce sentiment nouveau, elles voudront y répondre. Déjà le nombre des écoles féminines et des écolières a considérablement augmenté.

En 1821, s'ouvrirent les huit premières petites écoles féminines.

Les statistiques de 1891-92 portent à 339,043 le nombre des jeunes filles suivant les classes des écoles publiques et des institutions officiellement reconnues. Dans un récent article publié dans le *Forum* par un missionnaire anglais, il est question de 302 écoles fondées et entretenues par la Société des missions! En somme, dit miss Billington, qui est allée étudier le problème sur place, l'instruction féminine, après avoir été entièrement négligée, puis violemment combattue, est maintenant tolérée. Mais celles qui adoptent les idées de progrès sont considérées dans leur pays un peu comme nos femmes fortes qui montent à bicyclette le sont dans le nôtre.

Nos sœurs d'Orient appartiennent à l'école pratique et *utilitaire*, et jusqu'ici elles n'ont pas vu un stimulant suffisant dans la recherche de l'inconnu et l'amour de l'art pour l'art. Il faut d'abord s'efforcer de faire naître ce sentiment et trouver ensuite les moyens de le satisfaire selon les préjugés et les croyances de la race.

La population féminine est de 413 406 670 d'après le dernier recensement. Les Hindoues représentent trois cinquièmes de ce total, les musulmanes, les Européennes, les Juives et les Parsis le complètent.

Les filles de la caste privilégiée des brahmanes, profitant de précieux avantages héréditaires, sont les plus intelligentes, et lorsqu'il leur plaît d'exercer leur volonté, franchissent facilement les plus hauts degrés de l'enseignement universitaire.

Avec les musulmanes les obstacles sont plus difficilement surmontés. Les hommes font une opposition obstinée. La plupart consentent à ce que leurs filles apprennent à lire l'arabe et le sanscrit parce que cela leur permet d'étudier le Koran, mais écrire leur semble plus dangereux à cause des correspondances qui peuvent en résulter ! Quel a été l'effet de cette méfiance ? Elle a développé la malice et l'hypocrisie des femmes, qui ont inventé « la lettre des objets », attaché certaines significations à diverses choses : cailloux, bouts de rubans, fleurs de différentes nuances, etc., etc., et par ce moyen transmettent fort clairement leur pensée. La terrifiante nouvelle de Rudyard Kipling, intitulée *Beyond the Pale (Au-delà du cercle)*, n'est que la mise en scène de ce trait de mœurs.

Sur les nombreux millions de musulmanes, 8117 seulement, d'après les plus récents rapports, suivaient les classes de Koran. Dans la présidence de Madras, celle, cependant, où, depuis saint François-Xavier, au seizième siècle, les plus anciens et les plus grands efforts pour répandre l'instruction ont été faits, la résistance de la société mahométane parut d'abord presque invincible. S'il était malaisé d'arriver même aux jeunes filles des basses classes, il était à peu près impossible d'aborder celles des rangs plus élevés, les *Gosha girls*. Il n'y a pas plus de dix-huit ans, qu'un petit nombre de dames anglaises, inspirées par lady Hobart, conçurent le plan d'une école où les élèves seraient aussi bien protégées contre tout regard masculin, que derrière le *pardah* de la maison paternelle.

Les parents exigèrent même que l'on fit des véhicules spéciaux et hermétiquement clos pour transporter leurs enfants, et l'on n'a pas cessé d'en faire usage. L'institution est en même temps une école ordinaire et une école normale. La mission des Zénanas, c'est-à-dire de l'enseignement à domicile, a obtenu aussi d'assez bons résultats.

Cependant, à Madras, le rapport de 1893 a constaté une diminution de 179 élèves. Il faut espérer que graduellement, en cela comme en bien d'autres choses, l'exemple des Hindous entraînera les musulmans, car c'est un fait curieux que les disciples du Pro-

phète, si longtemps tout-puissants, ont emprunté beaucoup plus aux vaincus qu'ils ne leur ont donné.

Les exercices du *Kindergarten*, le chant et les travaux d'aiguilles, ont été introduits avec succès dans un grand nombre d'institutions.

La présidence de Bombay suit de très près celle de Madras, grâce aux Parsis, la moins nombreuse peut-être, mais la plus éclairée des races établies sur le sol indien et qui depuis un quart de siècle a complètement émancipé ses femmes. L'éducation qu'elles reçoivent est celle des femmes d'Occident, mais elles ont eu le bon goût de modifier très peu leur costume et de conserver le gracieux *Sari*.

Miss Billington a constaté que les princes indigènes faisaient presque tous de sérieux efforts pour encourager les progrès de l'instruction et décourager les antiques usages qui s'y opposent. Mais la tâche est lourde et n'a pas d'adversaires plus terribles que les femmes ayant dépassé la jeunesse. Les belles-mères et les grand'mères n'entendent pas que toutes ces nouveautés absurdes et impies viennent saper leur autorité.

M^{me} Flora Annie Seed, qui, depuis vingt-cinq ans, rend de grands services à l'instruction publique dans les provinces du Nord-Ouest, déclare que la plus énergique de nos « filles rebelles » mordrait la poussière dans une lutte avec une robuste belle-mère du Punjab.

Elle raconte à ce propos qu'une nouvelle école devant être ouverte dans certain village de la province, un charmant jeune instituteur, plein de zèle et coquettement vêtu d'alpaga noir, était parti pour prendre possession de son poste. Le lendemain, on le vit revenir, les vêtements lamentablement déchirés et lui-même couvert de contusions. Les vieilles viragos du village l'avaient reconduit à leur frontière, à coups de leurs pantoufles!

IV

Que devient, au milieu de tout ce mouvement d'enseignement, la question religieuse? Voici ce que miss Billington a constaté. Les missionnaires protestants envoyés aux Indes peuvent y aller avec la sincère intention de prêcher le christianisme et d'en faire la base de leur enseignement, mais une fois en présence de la foi inébranlable des populations auxquelles ils s'adressent, ils sont forcés de choisir entre deux lignes de conduite : ou entrer en lutte ouverte avec la religion du pays et effaroucher tous les élèves des deux sexes qu'ils veulent enseigner, ou « laisser le dogme chrétien discrètement voilé à l'arrière-plan » et s'en fier, comme on l'a dit, « à la lecture d'un chapitre de la Bible, à la force de l'influence

silencieuse et à la prière, pour obtenir du ciel les résultats désirés par ceux qui les envoient à grands frais porter la bonne nouvelle! » C'est à ce dernier parti qu'ils s'arrêtent en général, et leur influence religieuse dans les écoles a été jusqu'ici presque nulle.

Parlant un jour, à Bombay, à un machiniste très intelligent, dont les enfants allaient à une école des missions, miss Billington lui demanda s'il était converti au christianisme. « Non, répondit-il, j'espère que nous sommes tous de bons zoroastriens, mais, vous comprenez, il est très avantageux pour les enfants de savoir l'anglais, et *cela ne leur fait pas de mal* d'entendre parler un peu de votre religion. On leur demande très peu de chose pour ce qu'on leur apprend *et ils l'oublieront en deux mois!...* »

Il est un fait dont on est obligé de convenir : c'est que si l'hindouisme est imperceptiblement affaibli par l'enseignement étranger, le christianisme n'est pas accepté en sa place. D'autre part, le chrétien indigène est traité avec un mépris non déguisé par ses excoreligionnaires et une grande proportion des femmes indigènes qui occupent la situation de professeurs dans les écoles ne sont rien moins qu'une source de force. Tant qu'on n'a pas vécu dans le pays, il est presque impossible de concevoir le préjugé enraciné qui existe contre toute femme acceptant une tâche en dehors de la sphère domestique. Celle qui embrasse la foi chrétienne doit tout d'abord subir la séparation de tous les siens; elle est devenue pour eux une *outcaste*, une réprouvée, et cette réprobation s'étend à l'enseignement qui est désormais son gagne-pain. On voit quelles pierres d'achoppement menacent les pas de ceux qui entrent dans cette voie difficile et combien il faudra de temps pour les écarter? Y parviendra-t-on jamais? La pundita Ramabaï avait fondé un établissement qui semblait devoir être adopté avec enthousiasme par les infortunées petites veuves dont nous reparlerons. Tout d'abord il y eut une apparence de succès, mais le jour où Ramabaï, qui est devenue chrétienne, sembla vouloir faire intervenir l'élément religieux, elle fut abandonnée par la plupart de celles qu'elle désirait sauver. Mieux valait souffrir quelque temps en ce monde qu'éternellement dans l'autre! En vérité, bien des chrétiens devraient se voiler la face devant ces idolâtres!

V

De toutes les barrières qui se dressent entre les femmes de l'Inde et le progrès ou le bonheur, la plus formidable est le mariage prématuré des enfants. Tous les Hindous éclairés le reconnaissent aujourd'hui; le parti réformateur, qu'on appelle le Brahmo-Somaj,

s'en émeut, et le gouvernement anglais a déjà édicté une ou deux lois qui adoucissent légèrement le sort de la veuve-enfant. On peut donc espérer que l'avenir modifiera graduellement une coutume dont on ne trouve la sanction dans aucune loi religieuse. Dès qu'une fille vient au monde, elle est un sujet d'anxiété pour son père. Si elle n'est pas fiancée avant l'âge où le mariage devient possible, le chef de famille est déshonoré; or le mariage est la plus coûteuse des cérémonies du pays, et il l'est d'autant plus que l'on ne peut accepter un gendre d'une caste inférieure à la sienne, fût-il millionnaire, et que chacun recherche l'alliance la plus honorable. La pauvreté est grande dans cet empire si riche, et le système patriarcal, qui réunit plusieurs générations et branches d'une famille sous le toit et la responsabilité d'un seul chef, pèse lourdement sur celui-ci. Il n'est pas rare qu'un homme ait à soutenir, outre sa femme et ses enfants, ses parents, ses frères incapables de travailler et leur famille, et ses plus proches parentes devenues veuves, sans compter les exigences de quelques prêtres et des mendiants religieux. Si donc il a plusieurs filles, il est menacé de ruine.

Selon Manou, l'âge des fiançailles varie de huit à douze ans, mais la coutume a encouragé peu à peu le choix de l'époux quand la pauvre petite épouse à venir est encore, pour ainsi dire, au berceau; plus tôt cet engagement est pris, plus vite les parents ont droit à de riches récompenses dans le ciel. Dans les provinces du Nord, les barbiers sont habituellement chargés de chercher et de désigner les partis des deux sexes; ce serait une humiliation pour les parents ou tuteurs d'assumer cette tâche. Bien que Manou ait fixé l'âge du mariage pour les hommes à vingt-quatre ans, la coutume veut que les fils des hautes castes soient mariés à dix-sept ou dix-huit ans, et ceux des classes inférieures ne dépassent pas, sans quelque honte, l'âge prescrit par le législateur.

L'argent, s'il ne peut vaincre les exigences de caste, n'en est pas moins très puissant, et lorsqu'on le trouve uni au rang, on s'empresse de le rechercher bien plus que « les hautes qualités, le savoir et la beauté », dont se préoccupait Manou.

Les parents sans fortune ne peuvent guère espérer ces riches alliances pour leurs filles, et comme *il faut* qu'elles épousent quelqu'un, on voit souvent de pauvres enfants unies à des veufs de soixante ou soixante-dix ans ou tout à fait indignes d'elles.

Rien ne peut faire mieux comprendre les droits du père sur sa fille que l'histoire des parents de la pundita Ramabaï.

C'était à l'une des époques de l'année où des pèlerinages consacrés amènent, sur les bords des rivières saintes, le Gange, la Jumna, le Godaveri, des millions d'ardents croyants qui viennent

rafraîchir leur âme dans les eaux divines, ou leur confier ce qui reste de leur corps épuisé. Un pèlerin s'était arrêté, avec sa femme et ses deux petites filles, âgées l'une de neuf et l'autre de sept ans, dans une ville située sur le bord du Godaveri. Au matin, dès l'aurore, il descendit sur la rive, et, pendant qu'il faisait ses ablutions et ses prières, il remarqua un étranger de noble aspect qui remplissait les mêmes devoirs. Dès que les convenances le lui permirent, il entra en conversation avec l'inconnu qui l'avait frappé, apprit de lui qu'il appartenait à la plus haute caste des brahmanes (il y en a beaucoup), qu'il venait du pays de Mangalore et, enfin, qu'il était veuf. Aussitôt, et sans plus de préliminaires, le père lui offrit sa fille aînée en mariage. L'offre fut acceptée et, le lendemain, l'enfant quittait les siens pour suivre cet étranger à 900 milles de son foyer, de sa mère, de sa sœur ! Heureusement pour elle, le hasard l'avait favorisée. Son mari, pundit ou savant de bonne famille, de grand savoir et de parfaite honorabilité, croyait à l'intelligence de la femme et à son droit de cultiver cette intelligence. Une fois déjà il avait essayé de mettre ses idées en pratique au profit de sa première femme, mais l'indifférence de celle-ci et l'opposition violente de tout son Zénana : mère, belle-mère, etc., avaient frustré ses intentions. Dès qu'il vit que la lutte allait recommencer au détriment de sa seconde petite épouse, il abandonna sa maison et emmena l'enfant dans les forêts qui couvrent les flancs des montagnes de l'Ouest.

Jamais elle ne se rappela sans terreur les nuits passées sur la terre nue, au cœur de la jungle, pendant que les rugissements d'un tigre royal épouvantaient jusqu'aux autres fauves et qu'Ananta Shastri faisait bonne garde autour du petit camp. Rien n'ébranla sa résolution ; il construisit une hutte de branchages et de nattes près des sources d'une rivière sacrée et, là, se consacra d'abord à l'instruction de sa petite compagne, puis à celle de nombreux disciples, attirés par sa réputation de savoir et de sainteté. A l'enfant il enseigna le sanscrit, langue des livres savants, et le mahratti, langue de son peuple ; et, plus tard, en voyageant, elle y ajouta, pour elle et ses filles, le kanarèse, l'hindoustani et le bengali. Ananta Shastri lui ouvrit les trésors de la poésie et de la philosophie hindoues ; seuls, ceux de la religion restèrent alors cachés pour elle... Avec le temps, elle devint mère d'un fils et de deux filles, qui reçurent le même enseignement que leur mère. Mais bien différentes devaient être leurs destinées. Le pundit, malgré ses idées si libérales, était un Hindou orthodoxe, soumis aux coutumes sociales de son pays ; il fiança donc l'aînée de ses fillettes, encore toute enfant, à un jeune garçon un peu plus âgé qu'elle ; il est

vrai qu'il posa une condition : le petit fiancé lui serait laissé pour être élevé par lui. Ses parents promirent, puis, aussitôt après les fiançailles, enlevèrent leur fils et l'emportèrent au loin.

Lakshmebaï était une jeune fille belle et accomplie, lorsqu'il vint, treize ans après, la réclamer. Il était ignorant, vicieux et brutal; elle refusa de le suivre et poussa le courage jusqu'à demander protection aux tribunaux. Mais, hélas ! la loi ne pouvait rien pour elle; les Anglais se sont engagés à respecter les coutumes du pays, et, quelles que fussent leurs sympathies pour la victime, ils étaient impuissants. La mort se chargea de délivrer la jeune femme.

Sa petite sœur, qui devait devenir la pundita Ramabaï, fut instruite par sa mère. Elle a fait un récit charmant de la sollicitude dont celle-ci l'entourait. Accablée d'occupations pendant le jour, elle ne pouvait remplir sa tâche d'institutrice qu'aux premières heures du jour. L'enfant, encore engourdie par le sommeil, était soulevée tendrement de sa couche primitive, éveillée par des caresses et de douces paroles dans les bras maternels où elle restait comme dans un nid pour répéter ses leçons de sanscrit, pendant que les oiseaux gazouillaient dans les branches au-dessus de sa tête. Elle n'eut d'autre enseignement que celui des lèvres maternelles, « dont la douce influence et les leçons éclairées ont été la lumière et le guide de ma vie », dit-elle dans la dédicace de son livre à cette mémoire vénérée. Son père, voulant lui épargner le sort de sa sœur aînée, la laissa libre; et lorsqu'elle perdit ses parents dans le même mois, à l'âge de seize ans, elle n'était pas fiancée, à la grande indignation de tous. Peu importait qu'elle fût « un prodige d'érudition »; elle et son père avaient manqué au premier de leurs devoirs. Heureusement, il lui restait un protecteur, un frère bien-aimé, pénétré des idées paternelles; ils étaient dans un dénuement complet, car les obligations sacrées de l'hospitalité envers la foule d'étudiants qui se pressaient autour du maître l'avaient ruiné. Réduit à vendre ses terres avec le consentement de son fils, il avait pris le bâton de pèlerin et, pendant sept années, erré avec les siens de sanctuaire en sanctuaire, prêchant sa doctrine jusqu'au jour où il avait déposé le fardeau de la vie. Ce genre d'existence fut celui de Ramabaï et de son frère lorsqu'ils se trouvèrent seuls, la jeune fille plaidant en faveur de l'éducation des femmes avant le mariage selon les principes de anciens Shastras. A Calcutta, la sensation créée par la belle et docte conférencière fut profonde. Un aréopage de pundits brahmanes lui fit subir un examen dont elle sortit triomphante, et dans leur admiration ils lui octroyèrent le titre de Sarwasti.

Peu après, le choléra, ce fléau endémique de l'Inde, lui enleva son frère comme il lui avait pris son père et sa mère. « Pendant

ses terribles, mais brèves souffrances, toute sa pensée fut pour moi, a-t-elle écrit. Je lui dis que Dieu seul veillait sur lui et sur moi. « Ah ! me répondait-il, si Dieu pense à nous, je n'ai peur de rien. » Et vraiment, dans mon isolement, il me semblait que Dieu était près de moi ; je sentais sa présence. »

Les deux jeunes Hindous, ébranlés dans leur foi primitive, n'avaient pas encore embrassé le christianisme. Ce ne fut que plus tard que Ramabaï compléta sa conversion.

Dieu eut, en effet, pitié d'elle ; seule, pauvre et non mariée, elle se trouvait dans la pire des situations, si ce n'est celle de la veuve sans enfant. Un jeune employé du gouvernement, gradé de l'université de Calcutta, la vit, l'aima et l'épousa six mois après la mort de son frère. Moins de deux ans plus tard, le mort brisait cette heureuse union, mais Ramabaï avait à lutter pour une mignonne créature nommée par elle Manorama (joie du cœur). Elle reprit son apostolat et depuis elle n'a plus cessé de combattre courageusement en faveur des jeunes veuves et des épouses-enfants de son pays.

VI

L'autorité illimitée du père ne s'exerce pas toujours aussi rigoureusement que nous venons de le montrer. Parfois la petite fiancée reste dans la maison paternelle jusqu'à l'âge du mariage réel. C'est pour elle la prolongation de la seule période de liberté, de gaieté franche et de gâteries, réservée à son existence. Dans le Nord, elle demeure généralement près de sa mère jusqu'à treize ou quatorze ans. Dans les autres parties de l'empire, elle est d'ordinaire remise aux mains de sa belle-mère aussitôt après la cérémonie du premier mariage, c'est-à-dire des fiançailles.

Cette cérémonie diffère nécessairement, dans certains détails, chez les mahométans et les Hindous, mais tous s'accordent à lui donner le plus d'éclat possible. Etoffes magnifiques, broderies merveilleses, couleurs brillantes, ornementation de la maison, musique, chants, feux d'artifice, illuminations, fleurs, fruits splendides et bonbons exquis (au goût des indigènes!), danses des bayadères étincelantes de bijoux, tout est mis en jeu pour produire ce chatoiement, cet éclat de tons et de couleurs dont s'enivre l'imagination orientale aux heures de surexcitation. Et cela dure quelquefois un mois ! Alors les innocentes fillettes à qui l'on fait entrevoir le mariage à travers cette apothéose de féerie demandent naïvement un mari pour avoir leur heure de triomphe.

Puis les années s'écoulent et, de nouveau, les fêtes se préparent ; des trousseaux de conte bleu sont prêts ; des présents sont

échangés; éléphants, chameaux, chevaux, sont parés comme des sultans; des processions aussi somptueuses que la fantaisie et l'argent peuvent les faire sont organisées par le fiancé pour aller chercher sa femme, par le père de celle-ci pour recevoir son gendre et, devant les familles et les amis assemblés, on allume le feu sacré; les prêtres brahmanes récitent les textes des livres saints; le voile qui a jusque-là caché les charmes de l'épousée tombe enfin, mais elle ne doit pas encore relever sa tête inclinée, ni ouvrir ses yeux clos. En souvenir des temps où l'enlèvement était fréquent, l'époux emporte sa femme à la *palki* ou voiture, qui va la conduire à sa maison.

Pendant toutes les années qui se sont écoulées entre les deux cérémonies, les époux ne se sont pas vus une seule fois; la règle est si sévère à cet égard, qu'une infraction peut faire casser le mariage. Et cependant, la fiancée est devenue la chose de sa famille adoptive, car les anciens sages ont déclaré « qu'une fiancée est donnée à la famille de son mari et non à son mari seul ». Elle appartient à son clan, prend son nom et souvent perd jusqu'à son propre prénom; elle n'est plus qu'un être impersonnel. « Quelles que soient les qualités de l'homme auquel une femme est unie en légitime mariage, a dit Manou, ces qualités sont assumées par elle; elle est comme une rivière unie à l'Océan. »

Que se passe-t-il pendant ces années dans l'âme de la jeune créature qui n'est ni enfant ni épouse? A-t-elle même conscience de son âme? Quelles peuvent être ses aspirations? Si l'on se préoccupe fort peu de sa nature morale, à laquelle on ne demande que l'obéissance passive, on ne lui laisse rien ignorer de l'autre côté de la question, et l'on ne néglige rien pour la bien préparer au profit de son mari.

La maison indienne est divisée en deux parties absolument distinctes. La cour intérieure, où se trouve le Zénana, est d'ordinaire, surtout dans les villes, étroite, sombre et triste. C'est là qu'est conduite la fiancée, non pour prendre place à la tête de son intérieur, mais pour occuper la position la plus humble chez son beau-père. Briser sa volonté est désormais l'objectif de sa belle-mère. On l'emploie à tous les détails du ménage avec une extrême sévérité pour le moindre manquement, sans un mot de louange pour la bonne volonté et le zèle. Aussi la mère qui aime sa fille, (et il y en a beaucoup aux Indes comme ailleurs), est-elle profondément triste à l'époque du mariage. Lorsqu'elle fait à la future belle-mère les visites d'usage, elle la supplie avec larmes d'être bonne et indulgente pour l'enfant qu'elle va lui confier. « Je dois, ajoute Ramabaï, rendre justice aux belles-mères; souvent

elles traitent leurs belles-filles comme leurs propres filles, et beaucoup d'entre elles pèchent plus par ignorance que par mauvaise nature. Mais malheur à l'enfant qui tombe sous la fêrule d'une femme vraiment méchante ou aigrie par ce qu'elle-même a souffert. Si elle se venge sur l'innocente, si elle excite son fils contre sa femme et l'encourage à la tyranniser, alors la vie est un enfer pour elle. Aussi les suicides de femmes ne sont-ils pas rares. »

Ce serait pourtant une erreur de croire que le bonheur conjugal n'existe pas aux Indes; les heureux intérieurs ne sont pas rares où la femme ne peut se plaindre que du manque de liberté d'action et de pensée, et elle ne s'en plaint guère, parce que la tradition et l'éducation lui ont fait adopter un idéal fort restreint, parce que la plupart des aspirations de l'Européenne sont pour elle lettre morte ou choses scandaleuses. Miss Billington affirme qu'elle n'a pas rencontré beaucoup de mécontentement parmi les Hindoues et les mahométanes pendant sa longue enquête. La pundita Ramabaï, plus pessimiste sans doute parce qu'elle connaît mieux les dessous qu'une étrangère même très éclairée, admet cependant que ses compatriotes sont, en général, trop habituées à leur servitude pour la déplorer. Si leurs maris prennent leurs repas souvent sans elles, s'ils passent leurs soirées et toutes leurs heures de loisir avec des hommes, si elles ne peuvent marcher dans les rues, faire des emplettes dans les magasins, prendre part à des réunions mixtes, excepté avec leurs plus proches parents, si elles sont ignorantes et inférieures, n'en a-t-il pas toujours été de même? N'est-ce pas la volonté suprême?

Les livres sacrés renferment quelques passages très favorables aux femmes; le Cantique des cantiques de l'Inde ne le cède en rien à celui de la Bible. Manou lui-même adresse quelques gracieusetés au sexe inférieur, mais elles sont d'un ordre, en somme, peu élevé et paraissent ironiques. Quand il veut abaisser et flétrir la femme, il est bien plus positif: « Elle est impure comme le mensonge lui-même. Elle est au monde pour perdre l'homme, le plus savant comme l'imbécile; elle n'est jamais digne d'indépendance ni de confiance; jour et nuit, il faut qu'elle soit sous l'autorité de l'homme, père, mari *ou* fils, car si elle n'est pas gardée, elle apportera le chagrin dans deux familles; le mari, faible et vicieux, n'en a pas moins le droit d'être son geôlier. Et quels sont les moyens de la préserver du mal? L'assujettir à tous les travaux du ménage, lui donner des ornements pour sa personne et des gourmandises! » Voilà tout ce dont on la juge digne. A-t-elle une âme? Peut-être, puisqu'elle doit remplir des devoirs religieux. Une intelligence? De cela, il n'est jamais question. Il lui est défendu de lire

les écritures sacrées, d'en prononcer une syllabe. Mais, par un illogisme étrange, ce même Manou décrète que « là où les femmes sont honorées, là les dieux sont satisfaits ».

Seulement il s'agit toujours de la même manière matérielle et humiliante de l'honorer : autrement dit, la rendre belle pour le plaisir des yeux de l'homme, car « si l'épouse rayonne de beauté, la maison entière en est illuminée, mais si elle est dénuée de beauté, tout paraît lugubre. »

Il est cependant un précepte honorable pour la femme, auquel on obéit sans restriction. Un commandement dit : « Que ta mère soit pour toi comme un dieu. » Et la mère est reine dans la maison de son fils, reine puissante, respectée. Miss Billington a donc le droit de dire que la femme indienne n'est pas un zéro dans la société de son pays ; elle y a un rôle, parce que, ainsi qu'elle ajoute très justement, les éléments primitifs de la nature humaine ne varient pas beaucoup dans le monde entier ; plus on s'éloigne de son milieu habituel et plus on s'en aperçoit. La loi religieuse et les livres sacrés ont beau humilier la femme de toutes les manières, faire d'elle la propriété du mari, la mettre au rang des vaches, des juments, des chamelles, des chèvres, des brebis et des esclaves, elle n'en reste pas moins femme, d'une race fine et belle, et peu à peu, lorsqu'elle n'est pas assujettie à une nature vraiment mauvaise ou brutale, elle exerce une influence, elle se fait une place, souvent considérable.

Quand on étudie l'histoire des Indes, on est émerveillé du nombre de princesses qui se sont distinguées par leur intelligence supérieure, leur habileté à gouverner, leur courage et leurs talents de diplomates, assumant, à l'heure du danger, la direction des affaires pour suppléer à l'incapacité ou à l'absence du mari, ou sauvegarder l'héritage d'un enfant, combattant les factions à l'intérieur et l'ennemi au dehors, commandant des armées, livrant héroïquement bataille, entreprenant les plus grands travaux publics, encourageant tous les arts et laissant derrière elles des monuments que l'on admire encore. Il y a eu des Sémiramis et des Elisabeths parmi ces recluses du Zénana qui n'hésitèrent pas, il est vrai, à écarter leur *purdah* lorsque l'heure de l'action fut venue. Il y a eu aussi un nombre considérable d'Hélènes, en général innocentes, pour qui l'on s'est entre-tué avec acharnement.

Déjà, depuis que l'œuvre d'émancipation intellectuelle a commencé, bien des femmes ont prouvé que les mêmes éléments d'intelligence, d'énergie et de dévouement existaient chez les Hindoues de notre temps. A côté de la pundita Ramabaï, on a vu la jeune et charmante doctoresse Anandibaï Joshee, qui, après la

mort de son enfant, victime, selon elle, de l'ignorance médicale du pays, sacrifia position, fortune, considération et jusqu'à sa vie pour servir une cause sainte à ses yeux : le soulagement des affreuses souffrances, trop souvent mortelles, auxquelles sont condamnés les femmes et les enfants de sa patrie.

Avec son front volontaire, sa petite bouche ferme, sa figure enfantine et douce, son obstination voilée de modestie, elle présente une des plus intéressantes figures de l'Inde contemporaine. Autorisée par son mari, cette mignonne créature de dix-huit ans brava tous les préjugés de son pays, traversa « la grande eau noire », au mépris des décrets des *sages*, s'en alla étudier en Amérique, la terre bénie des femmes, qui reçut avec un empressement hospitalier la première Hindoue débarquée sur ses rives. Elle étonna par sa force d'âme et son ardeur au travail. Elle ne voulut renoncer ni à ses croyances ni à sa manière de vivre selon sa religion. « J'irai en Amérique en qualité d'Hindoue, avait-elle dit, et je reviendrai vivre au milieu des miens comme une Hindoue. » Mais elle avait trop présumé de ses forces et trop peu considéré le changement de climat. L'enfant du soleil ne put défier impunément les glaces du Nord. Elle voulut ignorer la souffrance; elle reçut son diplôme en présence de son amie et parente Ramabaï; elle fut nommée aussitôt médecin-résident d'un nouvel hospice fondé dans sa patrie, mais elle y arriva mourante. « J'ai fait ce que j'ai pu », dit-elle avant d'expirer. Elle avait vingt-deux ans!

Une autre personnalité remarquable et non moins touchante se place à côté d'Anandibaï Joshee : c'est celle de Toru Dutt, la seule *poëtesse* de l'Inde moderne. Chrétienne et fille d'un père distingué, elle vint en Europe avec lui, sa mère et sa sœur aînée, Aru. Les voyageurs séjournèrent surtout en Angleterre, mais ce fut le génie français qui charma les deux jeunes esprits. La France doit un souvenir à Toru Dutt, car elle sentit et pleura ses douleurs comme une fille des bords de la Seine, plutôt que des bords du Gange. On sent des larmes dans les vers que lui inspirèrent nos malheurs. Elle avait vu la France étincelante de la dernière année impériale; elle ne put se résigner à la défaite ni douter de l'avenir.

Dans une dernière strophe, elle s'écrie :

Elle se relève! Elle se relève!
 Forte de nouveau pour la bataille.
 L'étoile qui brille sur son front
 Eclaire le monde. Inclinez-vous,
 Nations, inclinez-vous,
 Et laissez-vous guider par elle.

Le premier volume publié par Toru Dutt était intitulé : *Gerbe*

glanée dans les champs français. Il renfermait la traduction d'un certain nombre des poésies de Victor Hugo, Lamartine, Leconte de Lisle, et autres. Elle allait entreprendre celle du livre de M^{lle} Clarisse Bader : *la Femme dans l'Inde antique*, lorsque la maladie fit tomber la plume de ses mains en 1877; elle allait atteindre sa majorité; déjà la consommation avait emporté sa sœur Aru, artiste comme elle. Ces fleurs de lotus ne peuvent pas vivre sous nos brumes. Et puis les anciens n'ont-ils pas dit : « Ceux que les dieux aiment meurent jeunes? »

Parmi les rares Parsis convertis au christianisme, car l'opposition ou changement de religion est aussi passionnée chez eux que chez les Hindous, la famille Sorabji s'est distinguée particulièrement. Elevées par un père et une mère éminents, les six demoiselles Sorabji continuent avec zèle et intelligence l'œuvre commencée par leur mère, qui a fondé plusieurs maisons d'éducation sur un plan tout nouveau aux Indes; pour la première fois, on a vu les nombreuses races du pays étudier ensemble en parfaite intelligence. C'est, selon M^{me} Sorabji, le meilleur moyen d'affaiblir les préjugés de caste. Le gouvernement anglais a été si frappé des résultats, qu'il a voulu encourager pécuniairement l'entreprise aujourd'hui florissante. Mais l'innovation la plus surprenante, due à cette famille si douée, a été l'œuvre de la cinquième fille, miss Cornélia, qui a profité, sans un jour de délai, de tous les avantages officiels accordés successivement aux femmes; a suivi pas à pas les études masculines, ce qui exigeait un grand courage moral, vu l'attitude peu chevaleresque des étudiants; a conquis tous les grades universitaires avec grand honneur, et s'est vue à *vingt et un ans*, sur la prière instante des autorités britanniques, installée dans une chaire de professeur, autour de laquelle était rangé un auditoire masculin! Il fallait, pour cela, joindre, à la supériorité intellectuelle, des qualités de caractère, une fermeté, un tact, exceptionnels. « Je n'aime pas à me rappeler ma première conférence, a dit miss Cornélia; mais, en somme, les étudiants se sont montrés dociles et très appréciatifs. »

Depuis, miss Cornélia est allée en Angleterre étudier la loi et cueillir de nouveaux lauriers, pendant que sa mère et ses sœurs continuaient leur enseignement au pays natal. Nous pourrions citer bien d'autres femmes aujourd'hui célèbres aux Indes, et il suffit de penser à toutes celles qui secondent ce qu'on a appelé « le mouvement Dufferin », pour être persuadé que les éléments ne manquent pas chez la femme indienne pour travailler à l'œuvre civilisatrice. Ce qui fera le plus longtemps défaut, ce sera la volonté de les mettre en action.

VII

Elle est cependant bien terne et monotone l'existence qu'on mène derrière le purdah ! L'enfant a ses jouets et ses jeux comme chez nous. La poupée l'emporte sur tous et parfois est la rivale du premier bébé ; la mère est si jeune !

Les mariages de poupées sont célébrés autant que possible dans toutes les règles et avec un sérieux imperturbable, et les garçons, qui peuvent jouer avec les fillettes jusqu'à l'âge de douze ans, ont à supporter toutes les malices, ressemblant fort à une brimade, que les femmes leur infligent avec enthousiasme dans les mariages « pour de bon ».

Miss Billington décrit quelques jeux fort gracieux auxquels se livrent les jeunes filles, mais dès qu'elles sont fiancées et placées dans le Zénana de leur époux, elles ne peuvent plus s'y livrer que très modérément, et la routine uniforme jette sur leur jeunesse son poids de tristesse et d'ennui. Elles n'ont pas même la ressource de s'intéresser à l'ameublement, vu qu'il n'y en a pas, excepté chez de très riches personnages ou chez les princes, et souvent alors il est horrible.

Les travaux d'aiguille n'ont rien de bien attrayant, car il ne faut pas croire que les magnifiques broderies d'or, d'argent et de soie aux riches nuances qu'on admire en Europe, soient l'ouvrage des femmes ; elles sortent toutes de mains masculines. De jour en jour l'enseignement des missions corrompt davantage le goût du Zénana et remplace par les plus affreuses tapisseries d'Allemagne et d'Angleterre, par le tricot et le crochet vulgaires, les fines fantaisies d'autrefois. Miss Billington n'a pas assez d'anathèmes pour cette invasion du laid, pour l'envahissement des cotonnades de Manchester aux couleurs criardes et vite passées, dont la détérioration rapide concourt beaucoup à augmenter l'aspect pauvre de la population.

Le bon marché tue le goût et menace tellement l'art indigène, qu'une société s'est formée en Angleterre pour essayer de le défendre.

Les fleurs, qui tiennent une place si importante dans la vie quotidienne, ne sont cependant pas une source de plaisir pour les femmes de la maison ; un symbolisme si profond et si compliqué s'y rattache, que l'arrangement en est devenu le monopole d'une caste, à l'exception des guirlandes portées quotidiennement. Les innombrables déités ont chacune leur fleur de prédilection et seraient courroucées si on leur en offrait d'autres. Telle fleur convient à telle fête et non à telle autre ; bref, c'est une véritable science.

Excepté chez les Parsis, la danse et la musique sont laissées à

une classe de femmes peu respectables, et les missionnaires s'efforcent, avec peu de succès, il faut l'avouer, de faire supprimer les *nautch-girls parties*, c'est-à-dire les fêtes pour lesquelles on engage des bayadères.

Le théâtre a subsisté et n'est condamné que par les plus strictes des femmes « purdah » de la haute caste des brahmanes. L'emplacement de l'orchestre européen, séparé du parterre par une cloison en bois, est réservé aux spectatrices. Les rôles féminins sont remplis par de jeunes acteurs parfois si adroits, que miss Billington crut d'abord avoir été trompée.

A part ces rares soirées théâtrales, quelques visites et réunions de famille, de temps à autre, une séance d'acrobates ou de prestidigitateur qui passe toujours pour sorcier, les plaisirs seraient presque nuls, si la religion ne venait au secours des aspirations romanesques et dramatiques des femmes avec ses fêtes nombreuses, pendant lesquelles des représentations rappelant nos anciens mystères reproduisent à leurs yeux les légendes sacrées avec un grand déploiement de pompe et de mise en scène.

Le temple est le théâtre, et sous les guirlandes de fleurs qui parfument l'air, on voit passer, souvent pendant plusieurs soirées, les longues processions de femmes en vêtements de fête.

Ce sont pour elles les meilleures occasions d'exhiber leurs riches et délicates étoffes aux fines nuances *esthétiques* adoptées par la mode, comme en Europe; aux dessins poétiquement nommés, depuis le seizième siècle (la mode est, on le sait, moins capricieuse en Orient que chez nous), « vagues d'argent », « œil de rossignol », « cou de paon », « ombre et soleil », etc. C'est là qu'on peut admirer ces moelleux *saris* que drapent si gracieusement, depuis leur tête jusqu'à leurs pieds, les femmes de toute classe et de toute caste, sans en excepter les Parsis, et dont la bordure, merveilleusement brodée, coûte parfois des sommes fabuleuses. Autres broderies d'une finesse et d'une fantaisie infinies sur la petite veste collante, plus serrée que le plus rigide des corsets, portée sous le sari. Enfin et surtout, grande exhibition de bijoux, la passion dominante de toutes les filles de l'Inde. C'est le seul de leurs goûts que les législateurs sacrés ont recommandé de satisfaire. Dès leur enfance, on les en couvre, et ne sachant plus où en suspendre, on a eu l'odieuse idée d'utiliser les narines, ce qui gâte le plus joli visage; les plus pauvres se contentent de perles en verre de couleur et de bracelets laqués plutôt que de rien avoir; mais il en est bien peu qui n'arrivent à mettre quelques cercles d'or ou d'argent à leurs poignets et à leurs chevilles.

Les modèles varient à l'infini selon les provinces et les castes.

Le mariage est naturellement la grande occasion de combler les femmes de cadeaux précieux, cela fait partie de leur dot; les hommes de la famille ajoutent le plus souvent qu'ils peuvent à ce trésor, qui est la propriété exclusive de l'épouse. Personne n'a le droit d'y toucher; toutefois, le mari le considère souvent comme le placement de ses économies et vient aux jours d'épreuve demander à sa femme un sacrifice qu'elle refuse rarement. Car le sentiment de la solidarité conjugale est très fort chez ces femmes que l'on croit en Europe beaucoup plus malheureuses qu'elles ne sont réellement, et la réponse d'une pauvre mahométane, à qui miss Billington demandait ce qu'elle considérerait comme le suprême bonheur, serait faite probablement par beaucoup de ses pareilles : « Voir mon mari heureux et savoir que ma cuisine et tout ce que j'ai fait pour lui y sont pour quelque chose, voir mes fils devenir des hommes honnêtes et forts, et savoir que mes filles sont bien mariées. » Voilà un idéal qui vaut bien celui de la classe ouvrière européenne en général, et ceci nous amène à donner quelques détails sur la situation économique de la femme indienne dans les rangs inférieurs de la société.

VIII

On est trop disposé, lorsqu'on parle de salaires s'élevant à quelques centimes, à lever les yeux et les bras au ciel, en s'écriant que c'est la famine organisée. C'est assez l'opinion générale en ce qui touche l'ouvrière des champs ou de l'usine aux Indes; mais ceux qui se sont rendu compte, sur les lieux, de la différence dans la valeur de l'argent et dans les nécessités de la vie ne sont pas si persuadés qu'au point de vue matériel les classes pauvres de l'Hindoustan aient tant à envier à celles d'Europe.

Et d'abord le climat, excepté pendant la saison des pluies, est en leur faveur. Quelques brindilles suffisent pour préparer les très simples aliments; le riz, le grain, les légumes, le petit pain de froment (dans le Nord), et tout cela se paye en *centimes*; de viande, il n'est pas question; beaucoup de castes même la défendent; la femme du peuple ignore les breuvages spiritueux; elle dort sur une natte et drapè son sari de cotonnade aussi gracieusement que la plus riche étoffe.

Miss Billington estime que, dans les districts agricoles, il vaut mieux prendre pour terme de comparaison la situation de la paysanne française que celle de la paysanne anglaise, laquelle n'existe presque pas, parce que celle des Indes se loue rarement au dehors et travaille surtout avec les hommes de sa famille, ce qui

lui rend le labeur moins dur. Quant à ses enfants, elle n'a pas, pendant plusieurs années, à s'occuper de leurs vêtements et pour cause.

Les femmes aident à préparer le sol pour la culture du riz, du millet, du blé, des légumes, du coton et du sucre; elles participent largement aux travaux d'irrigation, à la rentrée des moissons, elles vannent et moulent le tout avec les outils les plus primitifs et une grande adresse. Elles préparent l'opium, enfin elles descendent dans les ruines de Girideh, qui fournissent annuellement 500 000 tonnes de charbon, c'est-à-dire les trois quarts de ce que produit l'empire. L'exploitation fait vivre 41 500 ouvriers des deux sexes et dans aucun pays on ne trouverait de communauté industrielle plus heureuse et en même temps plus intéressante, car elle est formée en grande partie de tribus aborigènes, Kols et Santali, qui ont conservé presque toutes leurs anciennes coutumes, mais qui n'en apprécient pas moins les secours médicaux et l'instruction primaire donnée à leurs filles; or nulle part les hospices et les écoles ne sont mieux dirigés. Ces braves gens ont même compris la caisse d'épargne!

Dans ces mines, il n'y a pas de grisou, très peu d'eau, la ventilation est en général excellente et la hauteur des galeries suffisante pour y travailler debout. Les femmes sont employées à charger le charbon sur les trucs qu'elles poussent ensuite sur des rails jusqu'à l'endroit où des poneys les remplacent. Elles ne descendent pas dans les mines avant quatorze ans et n'y restent que huit heures.

Elles ne changent rien à leur costume, de sorte qu'on a l'étonnement de voir des *mineurs* en gracieux saris, un peu noircis, il est vrai, parés de bracelets, de colliers, de boucles d'oreilles et autres ornements. Les femmes Kols, fortes et vigoureuses, exercent une influence prépondérante sur leurs maris. Celles des Santalis ne sont guère moins privilégiées, et toutes, si elles rendent hommage à la déesse Kali, peuvent la servir en qualité de prêtresses. Leur moralité est excellente; et miss Billington, en parcourant leurs galeries, fut frappée de leur douceur et de leur modestie.

Il est question de faire défendre, par une nouvelle loi, le travail des femmes dans les mines, aussi un murmure de mécontentement s'est-il déjà fait entendre à ce sujet; ces femmes, ne souffrant pas de leur profession, sont heureuses de grossir un peu la bourse du ménage.

L'élevage du vers à soie, le commerce de la soie brute ou manufacturée, la teinture, emploient un grand nombre d'ouvrières au Bengale et à Bombay, de même que le filage et le tissage du coton dans toutes les parties de l'empire. Cawnpore est devenue le Manchester des Indes. Nulle part dans les manufactures, miss Billington ne remarqua chez les ouvrières les symptômes de dété-

rioration physique, si communs dans nos pays. Il est vrai qu'en général elles travaillent à la pièce, ce qui leur permet de ne pas exagérer leur effort d'énergie. La loi n'autorise pas plus d'onze heures de travail, avec un repos au milieu de la journée. A cette heure-là, on peut les voir étendues à l'ombre, croquant des sucreries avec le même entrain que leurs bébés admis à rester près d'elles; ces petites créatures se roulent sur le sol en si grand nombre, qu'il faut marcher avec quelque précaution pour ne pas les heurter du pied.

Sur la côte de Malabar, la préparation du café, le séchage et l'emballage du poisson, fournissent de l'ouvrage à beaucoup de femmes.

Les plus hauts gages de tous ces états ne dépassent guère deux *annas*, c'est-à-dire 0 fr. 30, c'est assez pour que l'ouvrière hindoue soit à l'aise; la loi lui assure la propriété absolue de ce qu'elle gagne, sans que son mari puisse y toucher.

Peut-être dira-t-on : que fait-on pour son intelligence, pour élargir ses idées? N'a-t-on pas le droit de demander en retour si les méthodes de l'Europe ont beaucoup élargi l'horizon intellectuel de ses ouvrières. En Angleterre, par exemple, si elles savent lire, elles ne savent guère coudre; et ce qu'elles lisent, pour la plupart, ne tend pas à élever leur niveau moral; leurs goûts, leurs plaisirs et le reste le prouvent.

La force du lien familial, la longue tradition d'effacement obligatoire, les lois des castes, ont ancré, chez les Hindoues, une habitude de soumission si complète, que ce n'est même plus de la résignation; c'est devenu un contentement relatif, une paralysie de l'ambition, qui, jointe à la simplicité des coutumes et des besoins, compense, au point de vue du bonheur, beaucoup d'erreurs et d'abus.

Si la coutume hindoue protégeait l'individualité de la femme autant que la loi musulmane en matière de mariage et de veuvage, son sort ne serait pas fort à plaindre; mais tant que l'union des enfants et la situation des jeunes veuves n'auront pas été modifiées, il sera injuste d'envisager sans pitié la situation de tant d'innocentes victimes.

IX

Nous avons montré la femme hindoue mariée, nous l'avons suivie dans son intérieur, nous savons quels privilèges lui assure la maternité; nous allons maintenant faire connaître les épreuves que lui réserve le veuvage, soit que le mariage n'ait pas été consommé, soit qu'il ne lui ait pas donné d'enfants. C'est surtout l'Hindoue de caste supérieure qui est digne de pitié dans les deux

cas. Les mahométans ne font aucune opposition au remariage des veuves; il eût été difficile à leur prophète de le condamner, lui dont la femme préférée avait été une veuve. Il en est de même chez les Parsis; ils ont même fondé de nombreuses institutions pour venir en aide aux veuves laissées sans protection.

Certaines tribus hindoues permettent un second mariage et presque toujours avec un frère du défunt. Mais dans les castes supérieures, il n'est avec la tradition aucun accommodement. La pundita Ramabaï donne, à ce sujet, les renseignements les plus précis.

Le veuvage, nous l'avons dit, est considéré comme la punition de quelque faute commise dans une existence antérieure (on sait que la *métempsycose* est article de foi pour les Hindous). Si la veuve a des fils, l'indulgence lui est assurée; elle a donné la vie à des êtres de l'ordre supérieur! Au second rang vient la veuve âgée qui a bravement surmonté les tentations et subi les persécutions, et qui, de plus, a droit au respect qu'on doit à la vieillesse. La veuve qui n'a que des filles doit s'estimer heureuse si on la traite simplement avec indifférence, surtout si ses filles n'ont pas été mariées du vivant de leur père. Mais c'est sur la veuve-enfant dont le mariage n'a pu être consommé et sur la veuve sans postérité que tombent volontiers le mépris, la haine et les insultes. Certes, il en est qu'on traite avec humanité, que l'on protège pour l'honneur de la famille, et pour éviter de les pousser à l'inconduite ou au suicide, mais la commisération humiliante est ce qu'elles peuvent espérer de moins dur.

L'antique loi védique avait imaginé, pour assurer le bonheur éternel du père mort sans héritier mâle, de désigner, comme chez les Hébreux, ceux de ses parents, frères, cousins, etc., qui devaient le remplacer auprès de sa veuve jusqu'à ce que le résultat désiré fût obtenu; aussitôt l'heureux événement survenu, son substitut redevenait un étranger pour sa veuve, et le fils né de cette singulière union, était considéré comme sien et jouissait de son héritage. Manou supprima cette loi commode et prescrivit à la pauvre femme les devoirs suivants : « Qu'elle amaigrisse son corps en vivant de fleurs pures, de racines et de fruits; qu'elle ne prononce jamais le nom d'aucun homme après la mort de son mari. Que jusqu'à la mort, elle accepte patiemment les peines et les punitions; qu'elle soit maîtresse d'elle-même et chaste; c'est ainsi qu'elle arrive au ciel. Nulle part, un second époux n'est prescrit pour la femme vertueuse. En récompense d'une semblable conduite, la femme qui gouverne ses pensées, ses paroles et ses actes, gagne en ce monde la plus haute renommée, et dans l'autre une place auprès

de son mari. Le seul endroit où elle puisse être indépendante de lui, c'est l'enfer. » En vérité, c'est dur!

Est-il besoin d'ajouter que le veuf a toujours été autorisé à se remarier?

Aucun code, pas même celui de Vichnou qui est le plus récent, n'a jamais prescrit à la femme de monter sur le bûcher après la mort de son seigneur et maître. Ce sont les brahmanes qui ont encouragé cette coutume jusqu'au jour où la loi anglaise l'a supprimée. D'aucuns ont prétendu que l'habitude des veuves de se parer de leurs plus beaux bijoux pour la cérémonie suprême n'était pas étrangère au zèle des prêtres brahmanes. Le code de Vichnou laissait le choix à la veuve entre une vie vertueuse et le « Sutte ». La fausse interprétation d'une seule syllable paraît avoir suffi pour changer la signification du texte sacré.

Partout aux Indes, excepté dans les provinces du Nord-Ouest, les veuves ont à subir une existence souvent pire que la mort. La seule satisfaction qu'on accorde aux femmes dès leur enfance, celle de la toilette, leur est tout d'abord retirée; plus un bijou, plus un vêtement aux couleurs vives; les brahmanes du Deccan les obligent même à faire raser leurs beaux cheveux tous les quinze jours, ce qui est pour elles un véritable supplice. On voit de pauvres enfants de douze à quatorze ans se réfugier dans des coins sombres pour pleurer leur honte comme des criminelles. Heureusement, l'opinion publique commence à protester, et les barbiers refusent d'infliger la douloureuse mutilation.

La veuve ne doit porter qu'un seul vêtement grossier, ne manger qu'une fois dans les vingt-quatre heures, ne prendre aucune part aux fêtes de la religion ou de la famille, ne se montrer dans aucune occasion de réjouissance. C'est un mauvais présage de la voir avant toute autre personne le matin, et cela suffit pour qu'on diffère un voyage. On applique à une veuve la même épithète qu'à une bayadère ou une courtisane. Les parents et les amis de la famille du mari sont toujours prêts à insulter sa veuve, à l'accuser de la mort du défunt. Toujours on lui témoigne de la méfiance, on la surveille comme une prisonnière, dans la crainte qu'elle ne compromette le bon renom de la famille. Si on l'enlaidit à plaisir, si on la force à émacier son corps, c'est pour l'empêcher de plaire aux hommes. Enfermée dans la maison où elle travaille comme une esclave, elle ne peut même voir ses amis aussi souvent qu'elle le voudrait; aucun homme, si ce n'est son père, ses oncles, ses frères et ses cousins germains considérés comme des frères, ne peut l'approcher ou lui parler. Si son mari n'a pas laissé de famille, ou que cette famille ne puisse se charger de la veuve, celle-ci

retourne chez ses parents, et même là, si elle trouve plus de sympathie, elle n'en est pas moins opprimée par la coutume et la croyance religieuse.

Quand on se rappelle que beaucoup de ces malheureuses sont des enfants, épouses de nom seulement et dont la vie commence à peine, on s'étonne moins que beaucoup aient préféré le bûcher à cette existence.

En 1881, nous apprend la pundita Ramabaï, il y avait aux Indes 20 930 626 veuves, dont 670 000 avaient de neuf à dix-neuf ans! Si le désespoir en décide quelques-unes à fuir sans aucun moyen de se suffire, ne possédant que le vêtement qu'elles portent, sachant que, même dans les castes inférieures, on ne les acceptera pas comme servantes, deux ressources leur restent seules : le suicide ou le déshonneur.

Le second mariage d'une veuve est chose presque impossible, car il exige de la part de l'homme une force morale qu'on ne rencontrerait guère dans les pays les plus civilisés. Il y a cinquante ans que la question a été mise en avant par les esprits les plus éclairés des hautes castes hindoues, et les mariages de cette nature seraient faciles à compter.

La société menace d'excommunication les hommes assez courageux pour épouser une jeune veuve; leurs parents et amis les supplient, les larmes aux yeux, de renoncer à cette idée, leur offrent même de l'argent et des fiancées; s'ils persistent, ils sont reniés par tous; s'ils tombent dans le malheur, pas une main ne se tend vers eux; le ridicule, le mépris, la haine, deviennent leur partage; défier de pareils obstacles, c'est de l'héroïsme pur.

Où est le remède, en attendant, si jamais cela doit arriver, que l'opinion ait raison d'une coutume aussi absurde que cruelle? Il n'y en a qu'un : mettre les veuves en état de gagner leur vie par l'enseignement. Dès 1866, une Anglaise, d'un esprit éminent et d'un grand cœur, miss Mary Carpenter, bien connue, en France, de ceux qui se préoccupent de la question sociale, fut invitée à se rendre aux Indes, comme vient de le faire miss Billington, pour étudier sur place la condition des femmes. Son enquête aboutit à la conclusion qu'indiquent aujourd'hui la pundita Ramabaï et les esprits réformateurs de son pays : former parmi les femmes indigènes un corps enseignant, primaire surtout, afin de mettre dans les mains de toutes, et des veuves en particulier, un instrument de travail qui leur donne la possibilité de gagner honorablement leur subsistance.

Pour parvenir à ce but, la pundita Ramabaï, devenue veuve, résolut de consacrer toute sa vie à l'émancipation des femmes de

sa race. Elle quitta Calcutta pour Bombay, et, dans cette présidence, son pays d'origine, ses efforts furent mieux accueillis que partout ailleurs. Elle fonda une société pour encourager l'éducation, s'opposer au mariage des enfants et obtenir pour ses pareilles les secours de l'art médical. Ses dépositions devant la commission officielle d'éducation eurent un grand retentissement.

Mais bientôt, ne se jugeant pas assez compétente pour compléter sa tâche, elle partit pour l'Angleterre, acheva de se perfectionner dans la langue, entra au collège féminin de Cheltenham à la fois comme étudiante et comme professeur de sanscrit, et enfin embrassa le christianisme. Appelée, en 1886, à Philadelphie, par sa jeune parente Anandibaï Joshee, elle s'intéressa profondément aux institutions et aux modes d'enseignement de l'Amérique. Elle s'enthousiasma pour les Kindergarten, le système de Froebel, les livres d'instruction destinés à tous les âges, se mit à les traduire en mahratti, réfléchit longuement à la meilleure manière de venir en aide à ses compatriotes, et sa conclusion fut que ce ne serait pas en s'occupant d'enseignement supérieur, mais en fondant des écoles indigènes, où les plus pauvres, les plus abandonnées, les plus opprimées, c'est-à-dire les jeunes veuves, trouveraient un refuge et apprendraient à gagner leur vie. Dans ces asiles, elles auraient une entière liberté d'action quant à l'observance des règles de leur religion et de leur caste, elles seraient instruites d'après leurs goûts et leurs capacités, mais il ne serait pas question de conversion au christianisme. Ramabaï savait trop bien que ce serait tout perdre. Ceci lui valut la violente opposition des missionnaires; elle persista et ouvrit sa première « Maison de savoir », dès qu'elle eut, par ses conférences, par les souscriptions de ses admirateurs et la vente de son livre : *la Femme hindoue de haute caste*, amassé 100 000 francs.

Celles pour qui elle a tant travaillé ne comprennent pas encore tout le bien qu'elle veut leur faire, ou plutôt elles sont paralysées par mille craintes que l'on exploite habilement.

Compromettre à la fois sa bonne renommée en ce monde et son bonheur dans l'autre (du moins on le leur fait croire), c'est assez pour refroidir le courage de pauvres jeunes créatures qui n'en ont guère. En outre, la seule concession que le parti des missions ait obtenu de Ramabaï lui a été néfaste. Elle a consenti à mettre sur les rayons de ses bibliothèques la Bible et le Nouveau Testament à côté des livres sacrés permis aux femmes hindoues; il n'en a pas fallu davantage pour que plus d'une prit peur et quittât le refuge où la vie devait cependant lui sembler bien douce par comparaison. Rien ne saurait faire mieux comprendre à quel degré

d'asservissement moral des siècles d'oppression les ont réduites.

Aussi l'émancipation même très modérée de la femme aux Indes demandera-t-elle bien du temps, car ce n'est pas à coups de lois seulement qu'on y parviendra. « Il ne s'agit pas simplement de changer une coutume, de décréter, par exemple, qu'on ne pourra marier une jeune fille avant seize ans, de légaliser l'union de personnes n'appartenant à aucune des religions reconnues, de leur défendre la polygamie et de légitimer le second mariage d'une veuve (toutes lois qui ont été promulguées en 1882); il s'agit de porter une main rude sur les éléments vitaux de la religion, sur l'héritage des âges, sur les principes qui se confondent avec tout ce qu'il y a de sacré dans la foi hindoue. La caste et le système du Zénana, ajoute miss Billington, sont étroitement entrelacés et forment les deux clefs de voûte de la vie sociale... Tant que ces deux forces seront les influences dominantes, il ne pourra pas se produire de changement appréciable, même avec l'éducation et l'exemple de l'Europe. Car les abolir, ce serait effectuer une révolution si générale et si vaste, que l'Inde de l'Hindoustan, le bouddhisme, l'islamisme et l'histoire auraient disparu, et une nouvelle nation se serait levée sur la surface de la terre. »

Cette conclusion n'est pas encourageante, mais certains symptômes le sont davantage; il y a, sans doute possible, un commencement d'action et de modification. Avec beaucoup de tact et de prudence, en évitant de heurter ce que nous appelons des préjugés, mais ce qui est, pour les Hindous, le devoir sacré, on peut espérer améliorer beaucoup le sort des femmes. Le mouvement médical en leur faveur prend un grand essor, l'enseignement progresse chaque jour; l'opinion commence à bien accueillir les nouvelles lois sur le mariage, et un parti réformateur, le *Brahmo-Somaj*, parti indigène et considérable, bat en brèche beaucoup d'abus et de superstitions; or la parole et l'initiative d'un seul indigène valent plus que bien des discours et bien des bills émanant des étrangers. Le jeune Hindou, qui reçoit l'enseignement de professeurs européens, qui étudie la science et l'histoire à la lumière d'une philosophie et d'une morale nouvelles pour lui, est bientôt plongé dans le doute; mais le scepticisme et l'incrédulité répugnent à sa nature, et il espère que la religion de Brahma, débarrassée des superstitions dégradantes qui l'ont abaissé jusqu'à l'idolâtrie, pourra de nouveau satisfaire aux aspirations de son âme. Sur cette pensée est basée le *Brahmo-Somaj*, qui s'intitule aussi Église théiste, et dont beaucoup de principes se rapprochent de l'idée chrétienne. Tous ceux qui composent ce parti désirent relever la condition de la femme et lui rendre au moins les droits

et le respect que lui accordait l'Inde antique, en y ajoutant ce qui, dans la civilisation d'Occident, peut s'adapter à la vie orientale.

Il est impossible de n'avoir pas espoir en l'avenir quand on s'est rendu compte des efforts tentés quotidiennement depuis un quart de siècle. Déjà des barrières sont tombées; d'autres menacent ruine. On put s'en convaincre le jour, où *huit cents dames indigènes*, quittant l'ombre du Zénana, vinrent, le 4 décembre 1888, présenter une adresse d'adieu et de reconnaissance à la marquise de Dufferin et Ava, qui passait son sceptre de vice-reine à lady Lansdowne et retournait en Angleterre.

Pareille chose ne s'était jamais vue; elles étaient là, jeunes et vieilles, brunes et blanches, riches, couvertes de bijoux, et d'autres plus modestes, en sari de cotonnade aux brillantes couleurs, sur lesquelles se détachait la blancheur du vêtement de veuve. Lady Dufferin a raconté spirituellement son embarras devant cette invasion; comment elle ne comptait que sur une délégation de vingt ou trente, et la fuite éperdue de tous les hommes, et la nuit venant, l'impossibilité pour les deux filles de la vice-reine d'éclairer le palais que toutes ces femmes désiraient voir en détail, car jamais elles n'avaient été à semblable fête, et la descente par les escaliers noirs, et la pauvre vice-reine se frappant la poitrine en s'écriant : *Mea culpa!* J'aurais dû prévoir! Mais le résultat n'en était pas moins acquis et l'hommage rendu! Le bien était énorme, le mal fort peu de chose, puisqu'il venait du respect témoigné à la coutume. La lutte est ouverte entre deux branches de la grande race aryenne : l'une pleine de vie, de force et d'énergie, munie de toutes les armes de la science moderne; l'autre vieillie et ne possédant plus guère que la force d'inertie et d'immuabilité. Peut-on espérer que ceci tuera cela? C'est difficile à admettre, mais on a le droit de compter sur des modifications profondes et bienfaisantes.

Marie DRONSART.

LA MAISON DES MARTYRS ¹

IV

Il existe d'autres peintures dans la maison du Celius, et ce sont, au point de vue historique comme au point de vue religieux, les plus importantes. Mais comme elles font allusion à des épisodes dont cette maison a été l'occasion ou le théâtre, il faut, avant de les décrire, dire un mot de ses derniers habitants.

La vie des saints Jean et Paul nous est connue par le récit hagiographique où est raconté leur martyre. La pièce n'est pas contemporaine, et son style, comme sa latinité, ne permettent pas de la faire remonter plus haut que le milieu du cinquième siècle ou le début du sixième. Mais, si l'on corrige certaines erreurs de détail, qui ne touchent pas au fond, et s'expliquent, les unes par l'époque tardive de la rédaction, d'autres même par des inadvertances de copiste, il reste une narration s'accordant trop bien avec l'histoire du milieu du quatrième siècle pour avoir été inventée de toutes pièces par un légendaire de basse époque. Celui-ci paraît avoir mis en œuvre, en la gâtant, soit une rédaction plus ancienne, soit une tradition locale encore vivante au moment où il écrivait. Quelques rapprochements, que nous indiquerons plus loin, justifieront cette opinion; mais il nous faut auparavant résumer, aussi brièvement que possible, le récit des Actes.

Jean et Paul, dont on connaît seulement le nom chrétien, mais dont on ignore le nom de famille, avaient exercé une charge de

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1894.

cour, et fait partie de la milice palatine sous les règnes de Constantin, de son fils Constant, et enfin de Constance. Quand Julien, après s'être révolté contre celui-ci, devint Auguste par sa mort, ils se retirèrent à Rome, où ils fixèrent leur demeure dans la maison du Celius, que leur avait léguée une chrétienne nommée Constantia, peut-être apparentée à la famille impériale¹. Julien, à plusieurs reprises, leur manda de venir à Constantinople reprendre leurs fonctions. Ils résistèrent à ses instances comme à ses menaces, ne voulant pas servir un païen et un apostat. Et, s'attendant à payer de leur vie cette désobéissance, ils distribuèrent tous leurs biens aux pauvres. Julien commanda à un officier, nommé Terentianus, de leur laisser dix jours pour prendre parti, et, s'ils persistaient dans leur refus, de les mettre à mort secrètement. Ils furent égorgés dans un corridor de leur propre maison et enterrés sur le lieu même : on répandit le bruit qu'ils venaient d'être exilés.

Telle est la première partie du récit des Actes. Elle n'a rien que de croyable, si on ne l'écarte pas par une fin de non recevoir. La fin de non recevoir est celle-ci : Julien, comme le répètent encore beaucoup d'historiens, fut un adversaire humain et modéré du christianisme. Il le combattit, mais en respectant chez ses fidèles la liberté de conscience, et ne s'abaissa jamais au rôle de persécuteur, indigne d'un prince philosophe. Je crois que, pour soutenir cette opinion, il faut ou ignorer complètement les écrits et les actes de Julien, ainsi que le témoignage des contemporains, ou fermer les yeux de parti pris sur les uns et sur les autres. Une rapide esquisse du caractère de l'empereur et de sa conduite vis-à-vis des chrétiens viendra à l'appui de mes paroles : je dis du caractère aussi bien que de la conduite, car celle-ci ne s'explique vraiment que par la connaissance de celui-là.

Aucun homme autant que Julien ne fut « ondoyant et divers ». S'il est des caractères tout d'une pièce et des vies, selon l'expression de M^{me} de Sévigné, « droites comme des lignes », rien ne ressemble moins au caractère et à la vie du neveu de Constantin. C'est là ce qui le rend si difficile à peindre et ce qui a fait sur lui tant varier les jugements de l'histoire. Ses panégyristes et ses adversaires ont presque tous raison sur quelques points. Cependant, tout bien pesé, c'est la balance du mal qui l'emporte. Ses qualités furent surtout instinctives; ses défauts ont été aggravés par la volonté ou envenimés par la passion. Il faut ajouter que peu de gens se donnent la peine d'interroger Julien lui-même avant de

¹ Sur les difficultés, réelles mais non insolubles, que présente l'identification de cette Constantia, voy. le livre du P. Germano, p. 161 et suivantes.

se faire de lui une idée. On loue de confiance le philosophe, parce que Libanius et les néoplatoniciens de la seconde moitié du quatrième siècle l'ont exalté; mais on oublie aisément que du néoplatonisme il représente surtout les côtés faibles, les curiosités malsaines, les subtilités puériles, l'école de Jamblique, de Maxime et même de Proclus, plutôt que la haute et pure école de Plotin. Aucune doctrine philosophique vraiment digne de ce nom ne peut sortir des discours sur le Soleil-Roi ou sur la Mère des dieux, constructions purement imaginatives, où ni l'observation ni le raisonnement n'ont de part. L'écrivain est loué de même, plus souvent et plus facilement qu'il n'est lu; mais, si l'imagination abonde dans les divers écrits de Julien, si parfois s'y montrent des traits éloquents et spirituels, leur marque commune est surtout l'incohérence, l'absence complète d'ordre et de méthode, le manque de pondération, d'harmonie et de plan. De Julien politique et administrateur rien n'est resté : pas une loi utile n'est inscrite sous son nom dans les codes; aucune de ses lettres ne révèle le souverain attentif au bien de ses peuples et le chercheur en quête de réformes. Il traverse une époque où l'esprit général de la législation romaine s'adoucit sur beaucoup de points; où, en particulier, l'inhumaine institution de l'esclavage détend peu à peu ses griffes de fer : il ne semble pas le voir, et si, dans un court billet, il parle une fois des esclaves, c'est pour commander de mettre à la torture ceux d'un maître dont il convoite la bibliothèque. Il a donné, pendant son séjour à Antioche, la mesure de sa valeur comme gouvernant : il débute par une erreur économique, en imposant aux habitants un édit de maximum; puis, mécontent de leur accueil, il publie contre eux une longue satire, et leur nomme en partant pour préfet un homme incapable et méchant, afin de les punir. Sur un seul point, Julien se montre supérieur, mais alors il l'est tout à fait. Créé César par Constance, et envoyé par lui dans la Gaule envahie, ce prince jeune et sans expérience, qui n'a connu que les écoles et les livres, qui n'a jamais tenu une épée ni parlé à des soldats, révèle tout à coup un véritable génie militaire. Le lettré médiocre, le philosophe manqué, était né général. En Gaule, il ne remporte que des victoires, se fait redouter des Germains et adorer de son armée. L'expédition contre les Perses se terminera par un désastre, et les avis des juges compétents sont partagés sur la conduite de l'entreprise, qualifiée par les uns de hardiesse admirable, par d'autres, de folle témérité; mais elle a lieu à la fin de la courte carrière impériale de Julien, quand son esprit semble obscurci par une préoccupation exclusive, qui ne lui laisse plus, même sur les champs de bataille, sa première lucidité.

Il semble, en effet, que Julien ait peu à peu cessé de se gouverner lui-même, quand il se fut laissé emporter par la haine du christianisme. La Gaule avait été heureuse sous le jeune César; l'Orient ne cessa d'être troublé sous la main fébrile et partielle de l'empereur apostat. En Occident, on avait aimé en lui non seulement le général intrépide, mais encore l'administrateur prévoyant et humain : on a vu par son étrange conduite à Antioche ce qu'étaient devenues plus tard ces qualités. Aussi les chrétiens d'Occident, comme le montrent les vers du poète Prudence, avaient-ils gardé de lui un souvenir indulgent, blâmant ses erreurs, mais rappelant volontiers ses mérites¹ : ceux d'Orient, et parmi eux les meilleurs et les plus saints, le considérèrent toujours comme un ennemi. On ne saurait contester leur témoignage, quand ils représentent Julien sous les traits d'un persécuteur. Aucun raisonnement, aucune sympathie ne prévalent contre l'attestation, même passionnée, d'un Basile, d'un Grégoire de Nazianze, d'un Jean Chrysostome, les contemporains ou les anciens condisciples de Julien, racontant ce qu'ils ont vu, ce qui s'est passé dans leur pays et parfois sous leurs yeux². Pour ces hommes d'une intelligence supérieure et d'une incontestable bonne foi, Julien n'a plus qu'une pensée, anéantir le christianisme et relever sur ses ruines l'hellénisme abattu. Afin d'atteindre ce but, tout moyen lui est bon : il y marche sans se détourner jamais, avec le regard fixe d'un halluciné. En route pour une expédition hasardeuse, dans laquelle il jouera son règne et sa vie, il s'arrête de ville en ville, offrant des sacrifices, controversant avec les magistrats, réveillant partout le culte des dieux, et semble beaucoup plus préoccupé de détruire le christianisme que de défaire les Perses. A cette œuvre il apporte le plus singulier mélange d'emportement et de ruse. L'emportement, à y regarder de près, est dans son caractère; la ruse lui est

¹ Prudence, *Apotheosis*, 449-459.

² A leurs récits on ajoutera ceux de Socrate, de Sozomène, de Théodoret, de Rufin, de Philostorge, historiens presque contemporains. Ce sont, dira-t-on, des écrivains chrétiens, et, à l'exception d'Ammien Marcellin, toutes les autorités païennes sont muettes sur l'hostilité de Julien pour les fidèles. Ce n'est pas tout à fait exact, car la lettre 730 de Libanius contient une allusion au martyre de Marc d'Aréthuse, et un passage d'Eunape (sur Prohæresius) laisse entrevoir les exactions fiscales dont les chrétiens furent victimes. D'ailleurs, comme le fait très bien observer M. Boissier (*Fin du paganisme*, t. II, p. 401), ce silence des écrivains païens est le même pour toutes les persécutions. « Ce n'est guère que chez les écrivains ecclésiastiques qu'il en est question : les autres n'en parlent que par hasard et en quelques mots. Même celle de Dioclétien, qui est si grave, si longue, et qui aboutit au triomphe du christianisme, ni Aurelius Victor ni Zosime n'en disent rien. »

imposée par la situation. Il est trop intelligent pour recommencer contre l'Église, cinquante ans après la conversion de Constantin, la lutte ouverte qui avait si mal réussi à Dioclétien et à ses collègues. Mais, sauf un édit formel, il tentera contre elle tout ce que peut tenter la toute-puissance impériale. Les moyens ne manqueront pas pour atteindre les chrétiens. Les uns, familiers du dernier prince, fonctionnaires de sa cour ou officiers de son palais, seront poursuivis comme concussionnaires. D'autres seront punis pour avoir, sous les règnes précédents, et contrairement aux lois, renversé des idoles ou des temples. Des soldats qui auront refusé de prendre part aux sacrifices rétablis dans les camps seront châtiés pour manquement à la discipline militaire. Si quelque sanctuaire païen périt par le feu, on réveillera une calomnie vieille de trois siècles, et l'on accusera les chrétiens de l'incendie. Julien commandera ainsi des supplices, sans que le crime de christianisme soit presque jamais inscrit dans la sentence. Il ne livrera pas aux chrétiens une grande bataille : il les attirera plutôt dans une suite d'embûches, afin de les détruire l'un après l'autre en détail, lentement mais sûrement. Si la violence paraît nécessaire pour aller plus vite, il se gardera d'y mettre la main, mais il laissera entendre que tous les attentats dirigés contre eux sont vus par lui d'un œil indulgent. Lui-même prendra soin de désigner en toute occasion les chrétiens comme ennemis publics. Dans ses écrits, dans ses proclamations, dans ses lettres, dans ses discours, il ne parlera d'eux qu'avec l'accent du mépris et de la haine. Il leur interdira d'expliquer les auteurs classiques dans leurs écoles. Il les soumettra à des taxes spéciales. Quand, encouragées par sa connivence tacite ou soulevées par ses excitations, des populations fanatisées, comme celles d'Alexandrie, d'Héliopolis, d'Emèse, d'Ascalon, de Gaza ou d'Aréthuse, auront massacré des évêques, outragé des vierges, fait manger à des porcs les entrailles de chrétiens immolés, il n'aura pour elles que des paroles d'indulgence. Aux observations de magistrats dévoués à sa politique, mais soucieux de l'honneur de son règne, il répondra par le mot célèbre : « Est-ce un si grand crime qu'un Grec tue dix Galiléens ? » Et quand, par hasard, un gouverneur de ville ou de province, sûr de l'impunité, prendra sur lui de condamner un chrétien sans autre motif que la religion, l'empereur laissera faire, indiquant ainsi par son silence ce qu'il aimerait à voir faire partout, mais ce qu'il ne peut ni ne veut commander.

Les faits de persécution mis à sa charge par les Actes des saints Jean et Paul n'ont donc en soi rien d'in vraisemblable. Certains détails semblent même indiquer chez le narrateur une connaissance

du caractère de Julien, de sa façon d'agir, des mobiles de ses actions, même de ses manières de parler, qu'on ne pourrait attendre d'un écrivain du sixième siècle, si celui-ci n'avait eu sous les yeux quelque document plus ancien, qu'il a défiguré par sa rhétorique, gâté par d'inutiles ou maladroites additions, sans lui enlever cependant sur tous les points sa couleur primitive. Cette couleur n'est pas seulement celle que donnent les témoignages chrétiens. « Il faudra, disait M. de Rossi au P. Germano, noter expressément que, même en l'absence de toute source chrétienne, la condamnation des saints Jean et Paul paraîtrait conforme à l'histoire telle que la font les panégyristes païens eux-mêmes. » En parlant ainsi, l'illustre archéologue pensait surtout au fait qui attira d'abord sur les deux martyrs l'attention de Julien, c'est-à-dire la place qu'ils avaient jadis occupée à la cour et dans le palais de Constance. Plusieurs lettres de Julien montrent sa haine pour l'entourage de son prédécesseur¹, haine dont les excès sont flétris par l'historien païen Ammien Marcellin, qui accuse le prince « d'avoir oublié, dans sa fureur contre les palatins, toute sa philosophie, et fait pleurer la justice elle-même² ». Mais d'autres circonstances encore seront utilement rapprochées des témoignages païens. Ainsi, on lit dans les Actes que Julien confisquait sous divers prétextes les patrimoines des chrétiens et, joignant la raillerie à la spoliation, disait : « Votre Christ l'a déclaré dans l'Évangile : « Qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. » Cela est conforme aux habitudes de l'Apostat : il aimait à citer par dérision aux chrétiens leurs livres saints, et les paroles que lui prête le passionnaire sont presque les propres mots d'une de ses lettres. « L'admirable loi des chrétiens, écrit-il à Ecébole, veut qu'ils soient déchargés de toutes les choses d'ici-bas, afin d'être plus agiles pour monter au ciel », et il ajoute qu'il s'applique à leur faciliter un tel voyage, en les allégeant de leurs biens³. Les Actes mettent encore sous la plume de Julien, dans un message aux martyrs, une expression caractéristique. « En abandonnant, dit-il, la foi chrétienne, il a renoncé « à l'inertie et au repos » pour se donner à l'activité de la vie guerrière. » C'est tout à fait le reproche des historiens antiques, accusant les chrétiens de « tristesse », d'« inertie », d'être « impropres aux affaires ». Julien le répète ici, comme ailleurs il leur impute de manquer de courage⁴, d'être « mous

¹ Julien, *Ep.* 23, 25.

² Ammien Marcellin, XXII, 4.

³ Julien, *Ep.* 43.

⁴ *Contra Christianos*, cité par saint Cyrille, *Adv. Jul.*, VII, 4.

d'esprit et de corps¹ », et comme, en mille endroits de ses écrits, il reproduit sans y croire l'accusation d'athéisme dirigée par les plus anciens persécuteurs contre les premiers fidèles. « Je vous demande, dit-il encore aux deux martyrs, de revenir à moi, non par la force, mais de plein gré », *non coacti, sed ultro*. C'est ce qu'il écrit souvent, quand il se vante de ramener les chrétiens par la douceur et sans employer la contrainte². Plus loin, il ajoute, d'un ton railleur et décourageant : « Espérez-vous donc que vos coreligionnaires vous honoreront comme des martyrs ? » C'était une de ses préoccupations habituelles : saint Grégoire de Nazianze le dit, et l'historien Sozomène, bien informé et très modéré dans ses récits de la persécution de Julien, rapporte que si le futur empereur Valentinien, alors officier de la garde impériale et chrétien déclaré, fut puni de l'exil plutôt que de la mort, c'est parce que le prince « craignait de lui procurer les honneurs réservés aux martyrs ». Là encore est le motif du secret qu'il impose à l'officier chargé d'exécuter Jean et Paul, de leur enterrement dans une fosse creusée sous la maison, du bruit à dessein répandu de leur exil. La narration des Actes nous montre ainsi un Julien conforme à l'histoire, avec le mélange de haine et de cupidité qui le caractérise, sa douceur insinuante et ses insultantes railleries, ses préjugés empruntés à un autre âge, sa crainte de l'opinion publique et ses hypocrites précautions pour la tromper. Pour tracer de l'Apostat un portrait aussi ressemblant, il faut ou avoir lu ses livres et sa correspondance, ce que certainement le compilateur du sixième siècle n'a pas fait, ou avoir eu sous les yeux quelque pièce contemporaine, dont les Actes, en leur forme actuelle, ne sont qu'une amplification, mais dont le pur métal reluit à travers les scories qui le couvrent.

Une circonstance matérielle confirme leur valeur historique, sinon dans les détails, au moins dans le fait principal qu'ils relatent. C'est l'existence du tombeau des saints Jean et Paul là où ils l'indiquent, c'est-à-dire dans leur maison.

On a très peu d'exemples de martyrs romains enterrés ailleurs que dans les catacombes. Les lois défendant d'inhumer les morts dans l'enceinte de la ville furent observées par les chrétiens jusqu'à l'époque des invasions. A partir de la seconde moitié du huitième siècle seulement, et pendant tout le neuvième, on voit les Papes distribuer, entre les diverses églises de Rome, les corps des martyrs illustres qui avaient reposé jusque-là dans les cimetières

¹ *Ep.* 27.

² *Ep.* 7, 43, 52.

de sa banlieue. Mais, bien avant cette époque, des documents authentiques nous montrent, seuls ou presque seuls de tous les héros tombés pour le Christ pendant trois siècles de persécution, Jean et Paul enterrés dans leur maison transformée en basilique. « Seigneur, dit une prière liturgique du cinquième siècle, tu as daigné, non seulement entourer cette ville d'une glorieuse couronne de martyrs, mais encore déposer dans le cœur même de la cité les membres victorieux de saint Jean et saint Paul. » Deux Itinéraires à l'usage des pèlerins du septième siècle les conduisent de catacombe en catacombe, tout autour de Rome, visiter l'un après l'autre les tombeaux des martyrs : ce point de départ est dans la ville même, *primum in urbe Roma*, au sépulcre des saints Jean et Paul. Il y a là un fait exceptionnel, qui ne peut s'expliquer sinon par des circonstances très particulières, comme celles que rapportent les Actes des deux martyrs du Celius.

Ce fait, avec ses conséquences historiques, n'est plus seulement attesté par les témoignages qui viennent d'être indiqués. Nous avons aujourd'hui le tombeau même sous les yeux. Les fouilles du P. Germano l'ont mis au jour tel qu'il fut dans son état primitif, avant l'érection de la basilique. Près du *tablinum*, et séparant « l'appartement noble » de la région des celliers et des caves, est un corridor ou, selon l'expression romaine, un cryptoportique, qu'un autre corridor vient couper presque à angle droit. A l'une des extrémités du premier commence l'escalier de pierre dont nous avons parlé. C'est au fond de ce corridor, presque sous l'escalier, que, dans un obscur réduit, furent décapités et furtivement enterrés les deux palatins. Quand, au lendemain du règne de Julien, le lieu consacré par leur mort commença à être vénéré des pèlerins, des travaux furent faits, qui en modifièrent l'aspect. On pratiqua, en plusieurs endroits, des ouvertures, afin de permettre aux visiteurs de l'apercevoir, soit de l'étage supérieur, soit des chambres environnantes. Des *graffitti*, c'est-à-dire des noms gravés à la pointe, des inscriptions, des prières, découverts dans les appartements voisins, montrent que l'affluence des pèlerins se répandait non seulement dans l'étroit corridor, mais dans tous les lieux qui y donnaient accès. Pour préserver de cette affluence l'endroit même où avait coulé le sang des martyrs, un mur fut élevé devant, fermant, à cette place, le couloir, et dans ce mur on perça, selon l'usage, une fenêtre, *fenestella confessionis*, par laquelle les visiteurs pouvaient voir le tombeau, y faire même toucher des linges, qu'ils emportaient ensuite comme reliques. Ce mur et les deux parois du corridor sont ornés de peintures que leur style ne permet pas de faire descendre plus bas que la fin du qua-

trième siècle ou le commencement du cinquième. Au-dessus de la fenêtre est un personnage vêtu d'une tunique, les bras étendus dans l'antique attitude de la prière. De chaque côté, sont peints des rideaux qui s'écartent pour le laisser voir. Devant lui, un homme et une femme sont prosternés : l'homme, d'un geste passionné, lui embrasse les pieds ; la femme, avec une réserve délicatement exprimée, s'écarte un peu, les mains ouvertes, sans le toucher. Quiconque a l'habitude des anciennes peintures chrétiennes, qui représentent souvent ainsi les saints, les bras étendus, entre deux rideaux tirés figurant l'entrée du paradis, n'hésitera pas à reconnaître, dans la figure virile aux pieds de laquelle les deux autres sont prosternés, l'un des martyrs enterrés là. Souvent, dans les fresques ou sur les bas-reliefs, saint Pierre et saint Paul sont représentés de chaque côté de l'écu, comme pour attester son orthodoxie et l'introduire dans la vie éternelle. L'étroit espace n'a sans doute pas permis de les faire figurer dans cette composition ; mais, immédiatement au-dessus, les deux apôtres sont peints, à droite et à gauche de la fenêtre. Les peintures qui décoraient le haut de la muraille, au-dessus de cette fenêtre, ont disparu : il est vraisemblable que là était représenté, dans une attitude semblable, le second martyr : le groupe de Pierre et Paul reliait ainsi les deux compositions. De celui des deux saints dont l'image a été conservée, les traits semblent individuels : il a le visage grave, un peu sévère, d'un homme mûr, non l'idéale jeunesse que le très ancien art chrétien donnait à toutes ses figures : on ne se tromperait peut-être pas en attribuant au peintre du quatrième siècle l'intention de rappeler le visage même du martyr et d'en donner, plus ou moins ressemblant, le portrait.

V

Un autre récit est greffé sur celui du martyr des saints Jean et Paul. Parmi leurs amis les plus intimes étaient, disent les Actes, le prêtre Crispus, le clerc Crispinianus et une chrétienne appelée Benedicta. Ceux-ci pénétrèrent dans la maison, découvrirent le tombeau, et, dans une des pieuses visites qu'ils y faisaient, furent surpris et arrêtés. Les Actes les font juger par Julien en personne, ce qui est une erreur manifeste, puisque Julien était en Orient. Ils furent condamnés à la décapitation. Les Actes ajoutent que leurs corps, recueillis en secret par les prêtres Jean et Pigenius et le sénateur Flavien, furent enterrés au Celius, à côté de ceux des saints Jean et Paul ; que Terentianus, l'officier qui avait

exécuté ceux-ci, se convertit après la guérison miraculeuse de son fils près de leur tombeau, et fut immolé en même temps que l'enfant; que Jean et Pigmenius, ayant voulu rendre à ces nouveaux martyrs les honneurs funèbres, furent à leur tour mis à mort et Flavien exilé. Cela fait bien des martyrs ensemble; je n'oserais affirmer que des traditions d'époque différente et des victimes de diverses persécutions n'aient été mêlées dans cette fin de récit.

Cependant, une partie au moins de la narration se trouve confirmée par une des peintures qui ornent les deux parois du corridor menant à la « confession » de Jean et Paul. Quatre sujets sont représentés sur ces murailles. Il en est trois que je ne saurais expliquer : deux femmes, dont l'une se tient dans l'attitude de la douleur, la tête appuyée sur sa main, — un prêtre portant un calice et une femme qui semble lui faire un geste d'accueil, — une femme entre deux hommes, derrière lesquels sont deux autres personnes d'aspect juvénile; dans un coin, un cerf semble se précipiter vers une fontaine, emblème probable des eaux baptismales. Le P. Germano voit dans les deux premiers sujets des épisodes de la recherche du tombeau des saints Jean et Paul, et dans le troisième, Constantia entre ces deux saints, accompagnés des filles du consul Gallicanus, autre victime de la persécution de Julien. Malheureusement, les Actes de Gallicanus sont une compilation tout à fait légendaire, remplie d'impossibilités historiques et très inférieure à ceux des saints Jean et Paul, auxquels certains copistes les ont maladroitement rattachés¹. J'hésite à m'en servir pour l'interprétation des peintures du Celius. Une seule chose me paraît certaine : ces peintures appartiennent par le style à la fin du quatrième siècle, c'est-à-dire à une époque où les motifs de réserve et de prudence, qui avaient longtemps retenu l'art chrétien dans la voie presque exclusive du symbolisme, n'existant plus, il demandait de préférence son inspiration et ses sujets à l'histoire. Il est donc très probable que les épisodes peints dans le corridor du Celius

¹ Dans plusieurs manuscrits, les Actes des saints Jean et Paul sont reproduits à la suite de ceux de saint Gallicanus, de manière à former un seul tout. Mais les meilleurs manuscrits (entre autres celui de Corbie, ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Germain des Prés) donnent séparément la *Passio SS. Joannis et Pauli*. Il suffit, du reste, d'une lecture attentive pour voir que le style des deux pièces est très différent, et que la soudure de l'une à l'autre n'a pu être qu'artificielle. Cependant les critiques dirigées par des érudits tant anciens que modernes contre l'histoire des saints Jean et Paul portent presque toutes sur les invraisemblances ou sur les erreurs contenues dans celle de saint Gallicanus, qui n'y était pas primitivement incorporée.

font allusion à des faits réels, et que ces faits rappellent, au moins indirectement, le souvenir des saints enterrés en ce lieu. Mais je ne suis pas en état d'en donner une explication plus précise, et, tout en trouvant fort intéressantes les hypothèses proposées par le P. Germano, je n'y vois encore que des hypothèses. Au contraire, une quatrième fresque offre un sens tout à fait clair, sur lequel l'hésitation ne paraît pas possible, et qui nous transporte tout de suite en pleine histoire.

Elle représente une femme et deux hommes agenouillés. Ils ont les mains liées derrière le dos, les yeux bandés, la tête inclinée dans l'attente du coup mortel. Le bourreau se tient debout derrière eux; malheureusement, le stuc est détaché en cet endroit, et le bas de son corps, ses jambes nues, sa tunique retroussée, sont seuls visibles. A droite, un autre personnage, debout sur un tertre, semble présider au supplice¹. C'est là, sans aucun doute, une scène de martyre; je n'hésite pas à y reconnaître celui des trois amis de Jean et Paul : les saints Crispus, Crispinianus et Benedicta. L'importance de cette peinture est grande, puisqu'elle fait sortir des ombres de la légende, pour l'éclairer du plein soleil de l'histoire, un récit longtemps tenu pour suspect. Elle vient, une fois de plus, faire comprendre l'aide apportée par l'archéologie à l'étude des antiquités ecclésiastiques. Par le plus clair et le plus concluant des exemples, nous apprenons à ne pas rejeter *a priori* une tradition, sous prétexte qu'elle est relatée seulement dans une pièce où tout n'est pas assuré. Beaucoup de documents de cette nature furent composés par des écrivains qui, à défaut même de mémoires écrits, avaient sous les yeux des monuments originaux, tombeaux, inscriptions ou peintures. La découverte de ces monuments peut venir, comme dans le cas présent, non sans doute justifier tous les détails de leur compilation, mais au moins prouver que, sous les naïves inventions de rédacteurs de basse époque, il y avait un fond de vérité.

La fresque dont on vient de lire la description n'a pas seulement un intérêt historique : elle rappelle une heure importante dans l'évolution du premier art chrétien. Quand on a visité les catacombes, qui en furent le berceau, on s'étonne de n'avoir rencontré que des images riantes dans ces sombres asiles de la mort. Leur système de décoration n'est pas païen, mais il est classique : harmonie des lignes, éclat des couleurs, ornements fantastiques, fleurs

¹ Avec l'autorisation du P. Germano, j'ai fait reproduire cette fresque dans un des appendices de la grande édition de *Polyeucte*, publiée par Mame en 1889.

hardiment jetées; si, dans ce cadre presque pompéien, n'apparaissent quelque symbole évangélique, quelque scène empruntée à l'Ancien ou au Nouveau Testament, quelque touchante figure de Bon Pasteur ou d'Orante, on aurait peine à reconnaître un sanctuaire chrétien. La croix elle-même, présente partout, dessinée, quand on y regarde de près, par mille combinaisons de lignes, est aussi partout voilée et ne se montre nulle part dans sa nudité sanglante. Extrêmement rares sont les scènes qui rappellent la Passion du Sauveur. Lui-même est toujours représenté avec les traits d'une éternelle jeunesse : « l'homme de douleurs » eût sans doute effrayé la foi encore mal affermie des néophytes. On sent, sur tout sujet, les mêmes ménagements. Dans ces peintures du temps des persécutions, à peu près toute image des persécutions est absente. Une seule fois, dans une fresque du troisième siècle, un martyr semble représenté; mais il est debout, fier, éloquent, devant son juge, non sanglant et défiguré entre les mains des bourreaux. Après la paix de l'Église seulement, quand on n'eut plus à craindre d'effrayer les survivants en retraçant à leurs regards les héroïques souffrances des fidèles morts pour le Christ, on commença de peindre ou de sculpter leurs supplices. L'art se dégagea peu à peu des voiles du symbolisme pour représenter hardiment la réalité. A en juger par la description que donne le poète Prudence des peintures vues par lui aux tombeaux de saint Hippolyte ou de saint Cassien, les peintres ne reculaient pas devant les détails les plus horribles, dès qu'il s'agissait de célébrer le courage d'un martyr. Mais la plupart de ces représentations, fréquentes à partir du commencement du quatrième siècle, en Orient et en Occident, ne nous sont plus connues que par les écrits des contemporains. A part une médaille où est gravé saint Laurent sur son gril, un petit reliquaire portant en bas-relief l'image d'un des quarante martyrs de Sébaste, et le chapiteau de la basilique de sainte Pétronille où est sculptée la décapitation de saint Achillée, on n'avait à Rome aucune représentation de ce genre remontant aux premiers siècles. La fresque du Célius est une des plus anciennes et probablement aussi des plus exactes et des plus dramatiques. Rarement fut peinte avec une simplicité aussi saisissante l'attente du supplice, plus douloureuse que le supplice lui-même.

Peut-être s'étonnera-t-on de voir le martyr de Crispus, Crispinianus et Benedicta peint auprès de la « confession » des saints Jean et Paul. Ordinairement les compositions de ce genre décoraient le voisinage même des tombes des saints qui en étaient le sujet. On s'expliquera difficilement que le supplice des trois amis des saints du Célius ait été représenté là, si leur sépulture n'y est

pas. Les Actes nous donnent la réponse, en racontant que Crispus, Crispinianus et Benedicta furent, après leur exécution, déposés secrètement près des corps de Jean et Paul. Si cette assertion est vraie, ils partagèrent avec ceux-ci le privilège tout à fait exceptionnel d'une inhumation « au cœur de la cité. » Le P. Germano n'a pu découvrir l'emplacement précis de leur sépulture. Mais un des Itinéraires dont j'ai déjà parlé qui, au septième siècle, guidaient les pèlerins aux tombeaux des martyrs, et furent composés antérieurement à la translation de ceux qui reposaient dans les diverses catacombes, nomme les trois saints à côté de Jean et Paul. « A l'intérieur de la ville, sur le mont Celius, — dit la *Notice des portes, routes et églises de Rome*, — sont les martyrs Jean et Paul dans leur maison, qui fut changée en église après leur mort, et avec eux saints Crispus, Crispinianus et sainte Benedicta. »

VI

Les Actes des saints Jean et Paul se terminent par l'histoire de la transformation de leur maison en basilique. Les détails donnés par la pièce hagiographique sont curieux, et ne s'écartent pas de la vraisemblance. D'après son récit, Jovien, élu empereur en 363, après la mort de Julien, avait été l'ami des deux martyrs. Ce n'est pas impossible : Jovien était aussi un chrétien fervent. Les historiens nous disent que, comme un autre futur empereur, Valentinien, il avait encouru la disgrâce de Julien et dut même renoncer à son grade dans l'armée, parce qu'il ne voulut pas sacrifier aux dieux. Mais cette disgrâce fut courte : malgré sa passion religieuse, Julien était trop intelligent pour se priver longtemps des services d'excellents militaires. Une fois investi de la puissance impériale, Jovien, racontent les Actes, manda au sénateur Byzantius et à son fils Pammachius de construire une église dans la maison sanctifiée par le martyr de Jean et de Paul, de Crispus et de ses compagnons. Byzantius est inconnu, mais Pammachius est célèbre par l'amitié de saint Jérôme et par les œuvres charitables qu'il entreprit. C'est le chrétien sans peur, qui siégeait au sénat de Rome en habit monastique; c'est le grand propriétaire qui, soucieux des intérêts spirituels de ses tenanciers, fut loué par saint Augustin pour avoir soustrait aux influences donatistes les colons de ses lointains domaines de l'Afrique; c'est le grand bâtisseur qui construisit à Ostie un des premiers hôpitaux pour les malades et un des premiers hospices pour les voyageurs; c'est le généreux donateur qui, ayant recueilli l'héritage de sa femme Pauline, le versa

tout entier dans le sein des indigents, et, comme Jean et Paul, dont il devait honorer la mémoire, comme plusieurs autres parmi les chrétiens illustres des quatrième et cinquième siècles, vit un jour l'atrium de sa maison rempli, non de la foule des clients qui venaient saluer le patricien, mais de la foule des pauvres du Christ qui venaient s'incliner sous la main libérale d'un pauvre volontaire.

Il n'est pas impossible de déterminer les dates entre lesquelles fut circonscrite l'œuvre successive de Byzantius et de Pammachius, et de marquer la part de chacun d'eux à la construction de l'édifice élevé, selon l'expression des Actes, « dans » la maison des martyrs. Les travaux furent commencés sur l'ordre et au lendemain de l'avènement de Jovien, c'est-à-dire en 363; ils étaient au moins fort avancés en 410, année de la mort de Pammachius. Le premier soin de Byzantius fut, apparemment, de protéger par un mur le lieu où avaient été exécutés et enterrés Jean et Paul, d'y ouvrir la fenêtre par laquelle le vénéraient les pèlerins, de décorer de peintures historiques le corridor qui y conduisait, et d'en faciliter, des appartements voisins, la vue et l'accès. Les *graffiti* laissés sur les murs par les visiteurs, le mauvais état des pavés de mosaïque usés par leurs pas, la dégradation des stucs, qui durent, en plusieurs salles, être renouvelés, montrent que l'affluence, à la fin du quatrième siècle et au commencement du cinquième, fut grande dans cette partie de la maison, ouverte au culte et transformée en sanctuaire. Byzantius ne s'en tint pas là; il érigea au-dessus une petite basilique, en démolissant les étages intermédiaires, en appuyant un pavage sur les voûtes du corridor et des chambres contiguës, et en plaçant dans cet édifice supérieur, afin d'y marquer la place de la « confession » souterraine, l'autel de marbre blanc, orné du monogramme constantinien, dont les débris ont été retrouvés. Bientôt l'église des saints Jean et Paul ou, comme on l'appela dès le commencement du cinquième siècle, « le titre de Byzantius », se trouva trop exigüe, à cause de sa célébrité toujours croissante et de la dévotion qui s'attachait au seul sanctuaire urbain possédant des tombeaux de martyrs. Pammachius dut l'agrandir. Suivant un plan plus vaste, il donna au nouvel édifice à peu près toute l'étendue de la maison, conservant les murs antiques là où cela était possible, les démolissant quand son dessein l'exigeait, et achevant d'effondrer les étages intermédiaires. L'axe du temple fut tout à fait changé, et la « confession », qui correspondait au fond de l'abside dans l'édifice de Byzantius, se trouva voisine de la porte d'entrée dans la basilique agrandie. On n'eut pas la pensée de la reporter au fond du

nouvel édifice : il eût fallu enlever les saints de leurs tombes primitives, ce qui était encore considéré, à cette époque, comme une sorte de profanation. Mais, bien que derrière son autel, — que surmontait un dais de pierre (*ciborium*), portant des inscriptions en vers composées par le poète des catacombes, le pape Damase ¹, — ait été ouvert un étroit escalier, maintenant la basilique en communication avec le rez-de-chaussée devenu souterrain, on cessa peu à peu de descendre au lieu du martyr. C'est de l'édifice supérieur qu'à travers des grilles de marbre les pèlerins s'habituèrent à le vénérer. A l'exception du petit espace occupé par la sépulture des saints, tout le rez-de-chaussée de la maison s'emplit des décombres qu'y accumulèrent les démolitions causées par la construction de la basilique. La date de son abandon est déterminée par les *graffiti* des chambres et du corridor, dont la paléographie ne descend pas plus bas que le courant du cinquième siècle.

Je ne suivrai pas le P. Germano dans le récit des transformations dont la basilique du Celius a été l'objet à partir du moyen âge. L'emplacement de la « confession » que nous avons décrite n'est plus marqué, sur le pavé de l'église, que par une pierre portant cette inscription : « Ici est le lieu du martyr des saints Jean et Paul. » C'est exactement sous cette dalle que le P. Germano a découvert le réduit qui vit leur supplice, reçut leur sépulture, et auquel aboutit le corridor orné de fresques. La tradition avait donc été fidèlement conservée, bien que la preuve, depuis de longs siècles, eût disparu. Celle-ci est aujourd'hui retrouvée : l'histoire des persécutions chrétiennes s'enrichit désormais d'un épisode attesté par des monuments que chacun peut contrôler. Comme l'écrivait un des plus savants épigraphistes de Rome, avant même l'achèvement des découvertes dont nous venons de rendre compte, « les traditions historiques sur le martyr des saints Jean et Paul dans leur propre maison, plus tard changée en église, sont maintenant hors de doute ² ». C'est ce que dit éloquemment, et en résumant tout le sujet avec l'ampleur habituelle de ses vues, M. de Rossi, dans une lettre adressée au P. Germano. « Votre découverte, lui écrit le grand archéologue, est unique en son genre et en annonce peut-être d'autres semblables dans le champ

¹ Des débris de l'autel, du *ciborium* et des inscriptions ont été retrouvés.

² G. Gatti, dans le *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 1887, p. 322. — Voy., dans le même sens, les communications envoyées à l'Académie des inscriptions par M. Edmond Le Blant, alors directeur de l'École française de Rome, séances des 2 décembre 1887, 11 mai 1888.

de l'antiquité chrétienne des premiers siècles. Qui aurait jamais pensé qu'une maison chrétienne reverrait le jour, telle qu'elle fut au lendemain des persécutions, ornée de fresques qui gardent encore la trace du symbolisme primitif, et transformée aux premiers rayons de ce soleil de liberté que Constantin fit luire sur l'Eglise? De ces manifestations de l'art chrétien aux siècles de lutte et au commencement de l'ère de la paix nous ne soupçonnions pas l'existence en dehors des cimetières, des oratoires et des basiliques. Mais la maison du Celius ne demeure pas étrangère à la période héroïque de la lutte entre l'idolâtrie et la foi chrétienne. Elle marque plutôt la crise finale, l'instant décisif qui sépare les dernières violences exercées en secret contre les fidèles du complet triomphe de leur mémoire et de leur culte. C'est ainsi qu'elle devient, dans la seconde moitié du quatrième siècle, le monument des martyrs secrètement immolés entre ses murs et le trophée de leur sanglante histoire. La concordance merveilleuse des données monumentales avec ce qui nous est parvenu de leurs Actes et des traditions relatives à leur fin tragique est si frappante et si persuasive, qu'aucun esprit droit ne peut, selon moi, en méconnaître la valeur. » Cette lettre, datée de Castel Gandolfo, a été écrite par l'illustre maître deux mois avant de mourir : on pourrait presque la considérer comme son testament archéologique.

Paul ALLARD.

RÊVE BLANC¹

III

Si le commandant avait été ravi, à peu de frais, de sa conversation avec André Morère chez la marquise de Bitray, il le fut bien davantage encore de la visite qu'il fit le lendemain au jeune homme. Poursuivant une idée germée soudainement dans son cerveau à la suite de la conférence, il était allé lui demander de vouloir bien venir à Beaumont, — dont il était une des autorités, — afin d'y répandre davantage encore la bonne parole. Certes, ses concitoyens la connaissaient; mais, en fin de compte, ils ne pourraient jamais que gagner à l'entendre hautement commenter par un orateur tel qu'André Morère.

Et le jeune homme n'avait pas repoussé la proposition, tout en faisant certaines réserves. Il avait écouté, avec une bonne grâce parfaite, les appréciations de son interlocuteur sur la nouvelle génération, sur les progrès de l'anarchie, conséquence fatale de la déplorable éducation donnée à la jeunesse des classes pauvres; sur l'action démoralisatrice exercée par les écrivains dans les hautes classes...

D'où nécessité de réagir..., etc., etc.

Tous deux, sur bien des points, étaient tombés d'accord, cherchant au mal des remèdes à l'efficacité desquels le commandant croyait avec tout l'optimisme de son honnête nature, — le commandant seul... Et, finalement, André Morère l'avait, comme il le désirait, conduit auprès de sa mère, à qui M. Vésale souhaitait présenter ses hommages ainsi qu'à la veuve d'un vieux compagnon d'armes.

C'est en déjeunant que le commandant faisait ce récit, tout rempli d'aise encore au seul souvenir de sa visite, écouté à demi par M^{me} Vésale, toujours absorbée par l'idée de ses courses, et très

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1894.

attentivement par Agnès, silencieuse toutefois par un reste d'habitude de sa petite enfance, où elle n'avait pas permission d'élever la voix à table ni de questionner son père ni sa mère.

— C'est une femme charmante que M^{me} Morère! expliquait le commandant, tout en dévorant allègrement sa côtelette, tout à fait bien..., de visage et de manières!

Les lèvres de M^{me} Vésale se plissèrent un peu.

— Toujours enthousiaste! Charles. Enfin, c'est entendu, M^{me} Morère est une merveille, comme son fils!

— Allons, allons, Sophie, ne t'irrite pas. M^{me} Morère a les cheveux tout blancs!... Une vraie douairière, très douce, très calme et très grande dame, malgré sa simplicité... Elle porte toujours le deuil de son mari... Et pourtant, il y a des années qu'elle est veuve! Elle avait les larmes aux yeux en parlant de lui, pendant que nous réveillions ensemble les vieux souvenirs... Elle m'a exprimé le désir de renouveler connaissance avec toi, Sophie.

— Elle est bien aimable. Mais ce ne sera toujours pas pendant notre séjour actuel à Paris... Je n'ai pas plus le temps de faire des visites que celui d'en recevoir. Je suis accablée de courses... Il me faut encore retourner au *Bon Marché* pour les rideaux que j'ai achetés et que l'on ne m'envoie pas. Les administrateurs de ces magasins sont incroyables! Ils n'ont pas l'air de se douter que leurs clients ont autre chose à faire que de réclamer les achats non livrés!

La commandante commettait-elle un jugement téméraire?... Toujours est-il qu'elle fut interrompue dans l'expression de son mécontentement par l'entrée de la femme de chambre qui apportait les fameux rideaux, cause de son irritation. De nouveau, elle gronda pourtant :

— Ah! comme ils arrivent bien!... Juste au milieu du déjeuner! Il faut maintenant que j'aie vu s'il n'y a pas d'erreur!...

Et la commandante, se levant très nerveuse, disparut dans la pièce voisine. Son mari eut un discret soupir d'allègement, et, bien vite revenu à son sujet favori pour l'heure, il reprit :

— M^{me} Morère m'a demandé, Agnès, si j'avais des enfants. Je lui ai dit que j'étais père d'une jeune personne pas trop mal tournée, ma foi!

Et doucement, il caressa la joue d'Agnès.

— Alors, elle m'a bien vite témoigné le désir de connaître cette jeune fille accomplie...

— Oh! père...

— Eh bien, mademoiselle, ne trouvez-vous pas que vous méritez d'être appelée une jeune fille accomplie? Je le regrette de tout mon

vieux cœur alors... Enfin, tant pis, j'ai promis à M^{me} Morère de te présenter à elle... Nous irons tous les deux la voir, Agnès, si ta mère tient à demeurer la proie des magasins... D'ailleurs, il faut que je m'entende avec son fils pour savoir à quelle époque il pense pouvoir venir à Beaumont. Ça va-t-il, Agnès?

Un sourire aux lèvres, elle dit gaiement :

— Cela va, père.

Une ondée de sang avait rosé sa peau délicate. Elle rougissait ainsi à la moindre impression, et elle eut, pour le moment, été bien en peine de dire pourquoi cette courte flamme lui était montée au visage; peut-être parce qu'elle éprouvait un plaisir juvénile à l'idée de connaître la maison où vivait celui dont la parole était vivante encore dans son souvenir...

Le commandant continuait :

— J'ai encore une autre proposition à te faire, petite Agnès... Tout à l'heure, comme je rentrais à l'hôtel, je me suis trouvé devant l'Opéra, et l'idée m'est venue que, peut-être, ma fillette ne serait pas fâchée d'y passer sa soirée... Hein, Agnès, qu'en dis-tu?

— Je dis, père, que tu as eu une pensée délicieuse. Mais... maman?...

— Eh bien..., quoi, ta mère?... Elle ne peut pas trouver mauvais que tu ailles écouter de la musique. Que diable, tu es sortie du couvent, et je t'assure, ma petite fille, que tu peux sans scrupule aller au spectacle...

— Qui parle de spectacle? fit la commandante qui rentrait, vérifiant les notes qu'elle venait de recevoir.

— Moi!... Je vous offre à toutes les deux une soirée à l'Opéra.

— Charles! tu ne penses pas à conduire Agnès au théâtre?

— Eh! pourquoi non?

— Mais parce que ce n'est pas un lieu convenable pour une jeune fille!

Le commandant se prit à mordiller sa moustache, signe de grande impatience chez lui.

— Ah! ça, Sophie, tu déraisonnes... Si tu trouves qu'une fille de dix-huit ans, bonne à marier, ne peut pas aller entendre un opéra sous peine d'être compromise, il n'y a qu'à la reconduire au couvent pour l'en sortir juste le jour de ses noces!... Ta mère, ma chère amie, n'était pas d'humeur aussi farouche et tu pourrais te souvenir que notre première entrevue a eu lieu, jadis! au Théâtre-Italien...

La commandante ne s'attendait pas à cet argument direct. Elle ne répondit pas, ayant deviné, d'ailleurs, à l'accent de son mari, qu'il serait habile à elle de ne pas entrer en discussion avec lui ce

jour-là, si elle voulait s'éviter une défaite... Et, au bout de quelques secondes, elle reprit :

— Alors tu tiens à donner à Agnès le goût du théâtre? Soit! Que joue-t-on ce soir?

— *Roméo et Juliette.*

Mais ces deux noms ne disaient absolument rien à la commandante, qui n'avait guère plus de sympathie pour la musique que pour la poésie. Et, encore hérissée, elle continua :

— Qu'est-ce que ce *Roméo et cette Juliette!*... Quel est le sujet de l'opéra? Je ne m'en souviens pas...

Le commandant lui-même ne s'en souvenait que vaguement, et très sincère, il expliqua :

— C'est l'histoire d'une haine entre deux vieilles familles qui rendent leurs enfants très malheureux par leur désunion. Le livret est un peu triste, si je me rappelle bien... mais la musique est très agréable. Il y a de fort jolis airs dans cet opéra.

— Il ne renferme pas de ballets au moins?

— Oh! je ne pense pas... Comment veux-tu qu'on danse dans les circonstances lamentables où se trouvent les personnages?... Ce serait tout à fait déplacé!...

La commandante ne releva pas cette explication. Elle avait protesté bien plus par esprit de contradiction qu'en vertu de principes bien arrêtés, comme elle en avait sur certains chapitres. Ayant reçu du ciel une nature tout le contraire de rêveuse, pourvue d'un esprit net et pratique, elle n'eût jamais pensé qu'une soirée à l'Opéra, — qui lui eût paru, à elle, carrément ennuyeuse, — pût avoir une influence morale quelconque sur Agnès, jugeant sa fille créée à sa ressemblance.

Aussi, satisfaite d'avoir fait montre de son autorité, ayant décliné pour son compte l'offre du commandant, elle ne fit plus de grandes objections à ce qu'il emmenât sa fille écouter l'histoire d'une haine entre deux vieilles familles nobles...

... Le commandant et Agnès éprouvaient toujours un extrême plaisir à sortir tous les deux ensemble, sans un tiers entre eux; et, ce même soir, ils s'en allèrent au théâtre aussi allègrement que deux écoliers en liberté : Agnès, tout amusée de voir s'éclairer les magasins, d'une somptuosité inconnue à Beaumont, qui charmaient ses yeux peu blasés, comme des visions de contes de fées. Et ainsi lui apparut aussi l'Opéra sous le flamboiement des globes de lumière blanche, sa grande silhouette, découpée sur un ciel clair.

Pour la première fois, elle pénétrait dans une salle de spectacle, et une sensation d'éblouissement envahit son jeune cerveau, quand, assise auprès du commandant, ses yeux errèrent sur la scène encore

close, sur le lustre scintillant, sur ces espèces de petits salons que son père appelait des loges et où étaient assises, devant des messieurs cravatés de blanc, — qui la firent penser à André Morère, — des femmes en robes pâles, ennuagées de dentelles, de vaporeuses draperies, d'où émergèrent leurs épaules nues.

Oh! ces épaules offertes ainsi à tant de regards d'hommes! Elles amenèrent une rougeur sur les joues d'Agnès qui, jamais, n'avait vu de bal et tressaillait d'une sorte de honte devant cette nudité dont s'offensait sa délicatesse de vierge. Et vite, elle ramena ses yeux vers la scène, tandis que le commandant, n'ayant pas les mêmes scrupules, promenait sa lorgnette dans la salle, sur le public qu'attirait, dès le début de la représentation, la rentrée d'un chanteur célèbre. Et soudain, une exclamation lui échappa à la vue de deux jeunes femmes qui venaient d'entrer dans une loge et s'asseyaient lentement, leur cavalier restant dans la pénombre.

— Eh! eh! Agnès, regarde donc cette dame blonde, près de nous, n'est-ce pas celle qui causait avec André Morère, quand nous sommes entrés dans le salon particulier de la marquise de Bitray? Il me semble bien la reconnaître.

— Où cela, père? fit Agnès avec un effort pour reprendre possession d'elle-même.

— Là, à ta gauche, dans cette loge!... Et ce monsieur qui y entre aussi, qui la salue, qui s'assied derrière elle... Mais, sapristi! c'est Morère lui-même. Ne penses-tu pas?

Et dans sa moustache, le commandant finit :

— Ah! le gaillard! Il ne doit pas s'ennuyer avec de pareilles épaules sous les yeux!

Agnès, tout de suite, s'était tournée vers le point indiqué par son père, agitée d'un inconscient désir de voir André Morère, mais elle n'aperçut que des formes masculines dans la profondeur de la loge. La jeune femme avait fait un mouvement qui masquait son interlocuteur et elle seule apparut au regard d'Agnès, délicieusement blonde dans le velours noir de sa robe tout unie dont le corsage, très décolleté, dégagait la gorge d'une pâleur laiteuse, le col svelte qui soutenait la tête nimbée par les cheveux fauves relevés très haut sous la flamme d'un large croissant solitaire. Et elle avait ainsi un tel éclat de fleur humaine, exquise et capiteuse, une telle splendeur de beauté physique, qu'Agnès, instinctivement, détourna la tête, ainsi qu'elle eût fait devant une statue sans voiles.

D'ailleurs, l'orchestre commençait à jouer, et une harmonie l'enveloppait toute, l'emportant bien loin de la foule qui l'entourait; puis, lentement, le rideau se leva et alors elle entra dans un monde

à elle inconnu où, pendant quelques heures, elle allait vivre une existence enchantée...

Mais une surprise toutefois la domina d'abord; il lui semblait si bizarre de voir ces hommes et ces femmes exprimer de la sorte des sentiments qu'ils n'éprouvaient point pour le plaisir d'autres hommes et d'autres femmes. Puis, sans même qu'elle s'en aperçût, cette impression première s'effaça et, devant elle, vécurent réellement un Roméo superbe, une idéale Juliette, dont elle se prit à suivre avec un intérêt ardent l'immortelle histoire.

Une histoire riante et charmeuse, douce autant qu'une caresse d'abord; puis si tôt assombrie, devenue si vite d'une indicible tristesse, palpitante de toutes les angoisses, des élans désespérés et vains qui torturent les pauvres cœurs, avides d'un impossible bonheur... Une histoire que la petite Agnès écoutait, grisée insensiblement par la musique enveloppante qui chantait le douloureux récit et faisait vibrer toutes les fibres de son âme aimante pour y éveiller des accents nouveaux... Une histoire qui, tout ensemble, la séduisait, l'étonnait et l'effarouchait un peu dans sa pureté de petite fille très innocente; la troublait aussi sourdement, car elle agitait la mystérieuse énigme que son amie mariée lui avait, sans le savoir, jetée dans l'esprit...

Combien ils s'aimaient ce Roméo et cette Juliette! dès leur première rencontre, attirés l'un vers l'autre par un irrésistible élan!... Avec quelle simplicité forte! quel emportement passionné, dont la violence la choquait comme une faute commise et, en même temps, chose bizarre! l'attirait... A les voir, à les entendre, elle avait la sensation d'une grande flamme brûlant près d'elle, dont la chaleur était d'une douceur pénétrante... Était-ce donc cette invisible flamme qui éclairait son amie, la faisait autre; et se pourrait-il qu'un jour, elle aussi, la petite Agnès, dût la connaître et comprit ce qu'était ce bonheur que Roméo comme Juliette voulaient atteindre, malgré toutes les défenses, les difficultés, les douleurs, malgré leur devoir, malgré tout!

Ce mystère la faisait rêver, et elle tressaillit, ramenée brusquement en pleine réalité, quand son père lui dit :

— Agnès, veux-tu venir faire un tour au foyer? Je serais content que tu le connusses. Il vaut la peine d'être visité!...

Pour lui faire plaisir, elle accepta, indifférente, et se laissa docilement conduire à travers la cohue qui encombrait les couloirs... Comme ils passaient devant la loge de M^{me} de Villerson, pleine de visiteurs, quelqu'un en sortait : André Morère.

— Ah! j'étais bien sûr de vous avoir aperçu! s'exclama le commandant tout de suite enchanté! Et cette petite fille qui ne vous

voyait pas ! Les yeux des vieux sont décidément meilleurs que ceux des jeunes !

— La vérité est surtout, je crois, commandant, que je n'ai pas l'honneur d'être connu de mademoiselle... Si vous voulez bien me faire la faveur de me présenter à elle...

— Ah ! mon cher ami, vous traitez tout à fait cette petite fille en grande personne... Mais il n'est nullement nécessaire que je vous présente... Vous êtes, ma foi, presque une vieille connaissance pour Agnès, tant elle m'avait entendu parler de vous avant de venir vous écouter. Et maintenant votre conférence a fait d'elle l'une des plus sincères admiratrices de votre talent !

André Morère eut un sourire imperceptiblement sceptique qui le révélait assez peu sensible à l'enthousiasme prononcé du commandant, et gaiement, il dit :

— Commandant, vous m'accablez ! Mademoiselle, permettez-moi de vous assurer..., que je ne mérite, hélas ! pas autant...

— Je ne crois pas que mon père soit trop indulgent, puisque vos paroles donnent à ceux qui vous écoutent le désir d'être meilleurs, de mieux aimer les pauvres...

André Morère eut vers elle un coup d'œil surpris, sa curiosité d'observateur, éveillée par cette réponse inattendue, qui sonnait d'étrange façon dans le milieu où elle tombait... Par aventure, possédait-elle donc une personnalité morale, cette mince et blonde créature qui avait un air mystique de sainte de vitrail, habillée par une couturière de petite ville?... Et il interrogea, afin de pénétrer plus avant dans sa pensée :

— Me permettez-vous, mademoiselle, d'espérer un peu que vous ne parlez pas ainsi seulement parce que vous êtes infiniment bonne et daignez donner la meilleure des récompenses à mes faibles efforts ?

Avec la même simplicité, levant vers lui ses prunelles d'enfant, elle répliqua :

— Ce que je vous ai dit est bien la vérité... Je l'ai éprouvé...

— Alors, mademoiselle, je vous remercie profondément du très précieux encouragement que vous voulez bien me donner de la sorte. J'y suis très sensible...

Et il l'était vraiment, car il avait senti cette enfant si sincère, que sa juvénile approbation l'avait touché.

Le commandant intervint de son accent de bonne humeur :

— Vous ne vous croyiez pas un prédicateur aussi éloquent, n'est-il pas vrai, monsieur Morère?... Maintenant, vous voilà édifié... Mais puisque, pour le moment, il ne peut être question de transformer tout à fait en une sainte Élisabeth cette jeune enthousiaste, voulez-

vous venir tout simplement faire un tour avec nous au foyer que je désire montrer à Agnès?

André Morère eut une légère hésitation. Il redoutait un peu de nouvelles considérations du commandant sur la société contemporaine; et, d'autre part, une rapide exploration dans une pensée neuve de jeune fille le tentait... Son dilettantisme d'observateur fut le plus fort et, s'inclinant, il accepta la proposition du commandant. D'ailleurs, en cet instant, une loge où il venait de passer des minutes exquises était envahie par des visiteurs importuns, auxquels il jugeait sage d'échapper.

A la suite du commandant qui avait pris Agnès à son bras, il entra donc dans le foyer, envahi par une foule dans laquelle dominait l'élément masculin. Les seules femmes y avaient des allures de petites bourgeoises ou de provinciales en droite ligne arrivées de leur province... Aucune capable d'attirer l'attention d'un raffiné comme André Morère... Agnès seule l'intéressait; et la voyant demeurer silencieuse, intimidée par les regards qui l'examinaient au passage, il interrogea, au hasard, pour l'obliger à sortir d'elle-même :

— Etes-vous, mademoiselle, contente de la représentation de ce soir?

— Ah! cher monsieur Morère, comment ne le serait-elle pas? riposta tout de suite le commandant. Ce n'est pas une blasée que ma petite Agnès! Pour la première fois, elle va à l'Opéra!

— Vraiment?... Je vous en félicite, mademoiselle, puisque vous avez ainsi le plaisir de goûter une impression neuve, régal que beaucoup vous envieraient... Est-il permis, sans trop de curiosité, de vous demander comment vous jugez ce genre de distraction?

— Je pense que je n'avais jamais rien imaginé de semblable et que je sortirai de l'Opéra avec un grand désir d'y revenir...

— Ainsi, vous vous intéressez beaucoup aux aventures du pauvre Roméo et de la malheureuse Juliette?

Elle inclina la tête, les lèvres entr'ouvertes par son sourire sérieux.

— Oui, beaucoup... Je crois qu'ils vont être bien durement punis...

— Punis?... De quoi?...

— Mais de s'être fiancés, puis mariés, contre la volonté de leurs familles!

— En effet, vous avez raison... Ils étaient de parfaits révoltés... Et cependant, bien que, au point de vue où vous vous placez, ils aient mérité leur malheur, vous leur faites l'aumône de votre compassion?

— Je les plains, parce qu'ils souffrent... Et puis, je crois que leur devoir devait être bien douloureux à remplir!

Pour la mieux connaître, il continua, trouvant piquante cette conversation un peu austère dans le foyer de l'Opéra, peu accoutumé à en entendre de pareilles.

— Alors, vous pensez, mademoiselle, que quand le devoir se présente cruel à accomplir, l'homme est excusable de le jeter de côté et de passer outre pour aller là où son cœur le pousse?

— Oh! je ne pense pas cela! protesta-t-elle vivement. Je n'excuse ni Roméo ni Juliette, mais leur situation était si difficile!... Ils en étaient tellement innocents!... Et puis...

— Et puis?

D'un indéfinissable ton, la voix soudain assourdie et plus lente, elle finit :

— Et puis, ils s'aimaient tant!

— Ah! ah! la belle raison! ma fillette, s'exclama le commandant, qui écoutait la conversation, ravi de voir sa petite Agnès causer avec un homme comme André Morère... Alors, tu trouves avec Pascal que « le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas »?

Le jeune visage s'empourpra. Mais pourtant, rencontrant une interrogation dans les yeux d'André Morère, elle expliqua d'un ton d'excuse :

— Je suppose que, quand on s'aime, ce doit être une telle souffrance de se séparer, de se perdre, qu'il n'est pas étonnant que le courage manque parfois pour accomplir ce sacrifice..., et c'est pourquoi je plains Roméo et Juliette, même en ne les comprenant pas bien...

Curieux, André Morère interrogea encore, de ce même ton d'intérêt discret qui la rendait confiante et dissipait sa timidité :

— Vous ne les comprenez pas? Pourquoi?

— Parce qu'ils ne peuvent être heureux sachant qu'ils n'ont pas le droit de l'être et que leur bonheur est coupable!

André Morère songea à ceux-là chez qui la conscience du péché commis avive la jouissance; et la réponse d'Agnès lui donna la sensation d'un parfum idéalement frais, jailli de quelque fleur immaculée, éclore loin des hommes. A une autre qu'à cette enfant, que de choses il eût répondues! Mais à elle, il dit simplement, avec un sourire indulgent, où frémissait une mélancolie :

— Il faut leur pardonner leur bonheur, il a été si court!... Et c'est parce qu'eux-mêmes le savaient devoir être bien fragile qu'ils oubliaient tout, pour en savourer l'ivresse fugitive... D'ailleurs, ils l'ont bien expié... Vous allez en avoir la preuve dans quelques instants.

Et l'accent d'André Morère devint légèrement sceptique et railleur :

— La loi morale violée par eux sera vengée sur le coup de minuit ; et de toutes leurs pauvres joies, il ne restera plus qu'un souvenir, mis en drame par le vieux Shakespeare et chanté par la musique d'un illustre compositeur français. Des mots et des sons !

— De très jolis sons... Cette musique est vraiment tout à fait gentille ! appuya le commandant.

Le qualificatif n'était pas celui qui, à coup sûr, flottait dans le cerveau d'André Morère. Mais il ne releva pas les paroles du commandant. Il observait le visage pensif d'Agnès qui, arrêtée près d'une fenêtre du foyer, regardait loin devant elle, — vers ce Paris agité d'une vie fiévreuse, — ainsi qu'elle faisait quand elle réfléchissait. Et il reprit doucement :

— Voulez-vous me permettre d'être très indiscret, mademoiselle ?

Elle releva la tête, une petite anxiété dans ses prunelles limpides.

— Comment cela ?

— En vous adressant une question... Ainsi, à la place de Juliette, vous n'auriez pas agi comme elle ?

— Oh ! non ! fit-elle avec une spontanéité si vraie qu'André Morère comprit qu'elle serait de ces femmes qui suivent leur devoir sans hésiter, au prix même de leur bonheur.

Il lui était déjà arrivé de rencontrer de *vraies* jeunes filles, mais aucune, candide d'âme et d'esprit autant que celle-ci, se mouvant dans une telle atmosphère de pureté morale, aucune à qui fût, à ce point, familière la constante pensée du bien à faire, du mal à redouter. Et la voyant de nouveau songeuse, il craignit d'avoir involontairement fait naître en son jeune esprit d'inutiles pensées, capables d'en troubler l'innocence. Alors, changeant de ton, il reprit gaiement :

— Ne trouvez-vous pas, mademoiselle, que nous abordons là des sujets bien graves pour le lieu où nous sommes ? Vous allez penser que les conférenciers devraient bien se borner à faire des conférences... Je vous ai empêchée de visiter le foyer. Voulez-vous bien m'autoriser à réparer un peu mon tort en vous faisant les honneurs de l'Opéra, dans la mesure de mes moyens ?

Le commandant, transporté d'aise, s'exclama pourtant :

— Mais, monsieur Morère, ce serait abuser de votre complaisance !

— Ce serait me faire un plaisir, commandant !

— Alors, mon cher ami, nous vous suivons !

Maintenant, Agnès était devenue pour André Morère une vraie petite fille, adorablement jeune ; et, avec la bonne grâce qu'il eût apportée à distraire une enfant charmante, il lui fit voir tout ce qui,

dans le foyer, dans la partie de l'Opéra appartenant au public, pouvait l'intéresser, lui disant des anecdotes, dignes de ses jeunes oreilles, sur les grands artistes, les compositeurs dont les noms étaient liés à celui de l'Opéra, l'amusant et la charmant.

Mais une sonnerie éclata et le commandant décréta, en vertu de sa ponctualité militaire :

— Allons, il faut regagner nos places. L'acte va recommencer.

— Déjà! pensa Agnès, saisie d'un obscur regret.

Pour elle, l'entr'acte avait passé avec une rapidité de songe... Son père prenait congé, se répandant en remerciements pour la très grande amabilité de M. Morère, sa complaisance, etc. Alors, comme le jeune homme s'inclinait devant elle très profondément, elle osa lui répéter, après son père, un « Merci, monsieur » un peu timide, mais tout palpitant de reconnaissance, que André Morère, d'ailleurs, se défendit d'accepter.

Le cœur léger, elle regagna sa place, d'où, instinctivement, tout de suite, elle jeta un coup d'œil sur la loge de M^{me} de Villerson. Morère y était rentré; et, assis derrière la jeune femme, il lui parlait... Et Agnès ne sut pas qu'il lui racontait spirituellement sa promenade au foyer avec une naïve petite provinciale, curieuse à étudier.

Le rideau se relevait... Alors, de nouveau, elle fut reprise toute par le drame passionné qui se jouait sur la scène et qui résonnait en elle avec une intensité étrange. De nouveau, l'harmonie poignante des chants l'emportait dans l'atmosphère d'amour désespéré où se mouvaient les deux immortels époux...

Et voici que, tout à coup, il lui semblait entrevoir le sens caché des paroles de son amie... Cécile avait raison, il y avait plusieurs manières d'aimer; mais jamais, avant ce soir, elle n'eût pensé que deux créatures humaines pouvaient le faire avec cette passion, ce mépris orgueilleux de tout ce qui n'était pas eux. Dans sa pensée d'enfant pieuse, flottaient obscurément les mots du livre saint : *L'amour souvent ne connaît point de mesure; mais, comme l'eau qui bouillonne, il déborde de toutes parts... Qui n'est pas prêt à tout souffrir et à s'abandonner entièrement à la volonté du bien-aimé, ne sait pas ce que c'est que d'aimer...* Et trouvant un sacrilège de les détourner de leur sens mystique, elle s'efforçait de les fuir... Maintenant, elle savait... Oui, des créatures humaines pouvaient s'aimer comme, jusqu'alors, elle avait pensé que Dieu seul devait l'être. Palpitante d'angoisse, elle écoutait l'adieu poignant que se faisaient les deux pauvres êtres que l'amour jetait vers la mort et qui lui donnaient envie de sangloter, de s'enfuir, de les oublier; surtout d'échapper à la pensée défendue, croyait-elle,

qu'un jour viendrait où, peut-être, elle aussi, entendrait de pareils accents...

Le bon commandant ne se doutait guère du sourd travail qui s'accomplissait dans le cœur de sa petite Agnès.

Il écoutait très satisfait, ayant des exclamations discrètes, mais approbatrices, sur les artistes, leurs voix, les décors, sur les chœurs, un peu surpris seulement qu'Agnès ne lui répondit point. Un instant cependant, frappé du jeu expressif des deux héros, il eut l'idée fugitive que la commandante n'eût pas jugé le spectacle convenable pour une jeune fille; et, un peu inquiet, il regarda Agnès, s'imaginant, dans son inexpérience, que l'attitude de sa fillette serait révélatrice. Or il fut tout de suite rassuré. A peine un peu plus rose que de coutume, les mains correctement jointes sur son éventail, elle écoutait toute droite, ses yeux couleur d'une fleur de lin, obstinément arrêtés sur la scène... Alors, tranquilisé, il oublia ses scrupules et laissa l'enfant jouir en paix du spectacle qui s'achevait, sans remarquer la flamme inaccoutumée de ses prunelles bleues, ni le battement plus rapide des cils sur les yeux humides. Il ne savait pas qu'elle pensait, troublée : Aimer et puis mourir...

Aimer! aimer! Le mot bourdonnait sans relâche à son oreille, tandis que se perdaient les dernières notes échappées des lèvres de Roméo, alors que, déjà, Juliette ne pouvait plus l'entendre... Lentement, le rideau commençait à descendre au milieu des acclamations enthousiastes du public. Et le commandant, pressé, disait :

— Eh bien, Agnès, c'est fini... Qu'est-ce que tu attends donc, ma petite fille? Dépêchons-nous de sortir avant la foule. Viens vite.

Oui, le rideau s'était abaissé sans retour. Il fallait partir. Tout en l'enveloppant de son manteau, le commandant lui demanda :

— Eh bien, es-tu contente de ta soirée?

De sa voix douce, elle répondit :

— Oh! oui, bien contente, père.

— Allons, tant mieux, si tu es satisfaite, petite. Les chanteurs étaient, en effet, excellents; et cette Juliette, une bien jolie créature. On comprend que ce diable de Roméo n'ait pas prétendu renoncer à elle! C'était un vrai artiste aussi que ce garçon qui faisait Roméo!

Agnès ne répondit pas. Apercevant au passage le foyer, elle repensait aux minutes qu'elle y avait passées... Elle entendait la voix d'André Morère lui parler de Roméo et de Juliette, et elle aurait voulu encore être à ce moment-là qui avait été l'un des meilleurs de sa soirée.

Emportés par le flot qui se dirigeait vers les sorties, elle et son père passèrent devant la loge de M^{me} de Villerson. La porte en était

ouverte, et sur le seuil apparaissait la jeune femme dont André Morère plaçait, sur les épaules nues, la pelisse de soie rose tendre, le capuchon ourlé de dentelle voilant les cheveux de lumière. Avec un soin extrême, il l'enveloppait, et ne vit ni le commandant ni Agnès, qui pourtant le frôlèrent presque en passant.

IV

Sous l'ombrage des beaux arbres du Cours, le tout Beaumont, en ses atours du dimanche, était réuni autour du kiosque, où l'harmonie municipale s'évertuait à rendre les beautés d'une suite d'airs variés sur *Faust*. Le commun des mortels, c'est-à-dire la petite bourgeoisie et le menu peuple, écoutait debout, massé derrière les haies de l'enceinte réservée, applaudissant avec chaleur les musiciens, que leurs accords fussent ou non tombés d'aplomb. Mais la « société » de Beaumont, confortablement assise en cercles sympathiques, se montrait plus sévère et témoignait une indulgence dédaigneuse pour les efforts, — assez peu récompensés d'ailleurs, — de l'orchestre qu'elle n'écoutait guère. On causait beaucoup dans les différents groupes formés par les divers clans de la ville, qui s'examinaient les uns les autres, se jugeant avec une bienveillance discutable. Mais la plupart de ces groupes était tout féminins, car les « messieurs » de Beaumont avaient pour habitude d'arpenter les allées du boulevard durant la musique, tout en devisant sur les affaires de la ville, voire même sur celles de leurs concitoyens, échangeant de plus, à l'occasion, leurs réflexions sur les femmes présentes. Mais c'était surtout l'élément militaire qui se permettait avec le plus de désinvolture d'apprécier les dames de Beaumont, lesquelles ne lui en voulaient pas d'ailleurs et voyaient sans nul ennui la note claire des uniformes jetée dans la monotonie du costume des civils.

Autour de M^{me} Vésale, l'une des personnes les mieux posées de la ville, s'étaient assises quelques-unes de ses amies : l'excellente M^{me} Darcel, femme du docteur, l'optimisme incarné en une ronde petite créature, aux joues vermeilles sous des papillotes grises, cernant les tempes; Cécile Auclerc, un peu assombrie par l'absence d'Agnès et surtout par celle de son mari, arrêté au passage par un supérieur; la femme du colonel Télart, une estimable dame d'intelligence moyenne et de curiosité supérieure, suivant toujours sa mère, vieille dame qui ne sortait de son silence que pour s'écrier, enchantée, que les musiciens « jouaient comme des anges »; enfin M^{me} Salbrice, la femme du conseiller à la cour, tenue dans Beaumont pour un esprit supérieur, mais redoutée pour son humeur

mordante, sa critique aisée, sa façon de donner son avis sans qu'on le lui demandât, dans la conviction de sa compétence universelle. Elle et la commandante ne s'entendaient pas toujours très bien, étant également d'humeur autoritaire; mais, en apparence, elles étaient fort aimables, l'une pour l'autre. Et ce fut avec le plus agréable sourire que M^{me} Salbrice demanda :

— Eh bien, elle aura donc lieu cette fameuse conférence? Souhaitons qu'en ayant tant entendu parler à l'avance, nous ne disions pas après l'avoir écoutée : « Beaucoup de bruit pour rien ! »

Les lèvres de la commandante se pincèrent légèrement et d'un ton acidulé, elle répliqua :

— Mais, chère madame, pourquoi en serait-il ainsi, je vous prie? Je connais, moi, ce jeune homme; et je puis vous certifier que c'est un véritable orateur, un homme de beaucoup d'esprit et de cœur que nous gagnerons tous à entendre!

— Pan! marmotta entre ses lèvres Cécile, distraite par cette ombre d'escarmouche.

Puis tout haut, elle interrogea, assez indifférente :

— A quelle époque aurons-nous cette conférence?

— Mais dans quelques semaines, en même temps que l'exposition d'horticulture. Mon mari s'est entendu avec nos autorités et a servi d'intermédiaire entre elles et M. Morère. Il fera sa conférence dans la salle des Concerts, à quatre heures.

— Ce sera parfait ainsi! approuva M^{me} Darcel. Mon fils Paul pensait, en effet, qu'il ne parlerait pas au théâtre, mais plutôt dans la rotonde de la place Bouteville... Et c'est au cher commandant que nous devons la bonne fortune d'entendre ce M. Morère, qui est tout à fait célèbre comme conférencier? Mon fils Paul me le disait encore ces jours-ci... Mais comment le commandant a-t-il pu l'amener dans notre petite ville?

M^{me} Vésale, charmée de voir son importance reconnue, fit d'un ton détaché :

— Son père était un ami du commandant, et il s'est mis tout de suite à la disposition de mon mari, quand celui-ci lui a demandé de venir se faire entendre à Beaumont... C'était après que nous avions pu juger de sa très haute valeur chez la marquise de Bitray.

— Peste! ma chère amie, quelle belle connaissance vous avez là à Paris! interrompit M^{me} Salbrice. Vous nous l'aviez toujours cachée... Mais, après tout, la marquise de Bitray, n'est-ce pas cette noble dame qui fait payer l'entrée de son hôtel à ceux qui veulent entendre les conférenciers qu'elle y invite?

— Oui, quand le conférencier parle pour une bonne œuvre, riposta M^{me} Vésale.

L'excellente M^{me} Darcel intervint doucement selon sa coutume, quand elle apercevait un nuage à dissiper.

— Est-ce aussi en faveur d'une œuvre de bienfaisance que M. Morère fera son discours? Mon fils Paul n'a pu me renseigner à ce sujet.

— Mais, chère madame, je ne puis vous le dire au juste. M. Morère a prié mon mari de garder le silence sur ce point, voulant se conserver toute sa liberté encore quelques jours.

La commandante était forcément discrète. Elle eût été bien en peine, et pour cause, de dire quel serait le sujet choisi par André Morère. Elle ne fut pas autrement fâchée que l'on n'insistât pas sur ce point, et que M^{me} Darcel conclut très aimable :

— Ce sera sûrement fort intéressant... Et le commandant a eu là une excellente idée. Nous passerons, grâce à lui, une heure charmante!

— Espérons-le tout au moins, jeta M^{me} Salbrice avec un petit rire railleur. Les journalistes sont si forts pour se faire mousser les uns les autres! *L'Echo de Beaumont*, en nous annonçant votre célèbre conférencier, a déjà publié sur son compte une biographie élogieuse à outrance. Il aurait dû y joindre un portrait du personnage. C'eût été complet! Est-ce un beau garçon au moins, ce Morère?

— Oui, est-il bien? répéta en écho la colonelle. On aime toujours mieux, n'est-ce pas, voir quelqu'un de bien plutôt que quelqu'un de mal!

M^{me} Vésale approuva avec indulgence :

— Evidemment. M. Morère a un peu plus d'une trentaine d'années. Il est plutôt grand, mince, distingué...

— Comment sont ses cheveux, ses yeux? lança Cécile un peu maligne.

— Ma chère, les femmes de mon âge ne se préoccupent pas de pareilles bagatelles! Interrogez sur ce sujet, s'il vous intéresse, Agnès ou le commandant.

Le rire mordant de M^{me} Salbrice résonna.

— Tiens, tiens... Elle le connaît aussi le beau conférencier, la petite Agnès! Est-elle aussi charmée de lui que ses parents? Nous allons le lui demander tout à l'heure quand elle arrivera...

M^{me} Vésale, sans paraître avoir entendu, continua :

— Enfin c'est absolument un homme du monde dans sa façon de s'habiller, de causer...

— Ah! vous avez causé avec lui? questionna la colonelle avec un vif intérêt.

M^{me} Vésale, sûre de produire son effet, dit négligemment :

— Après la conférence, nous avons été le voir dans les salons particuliers de la marquise de Bitray. Et il a été charmant, ce jour-là, de même qu'il l'a été quand mon mari lui a rendu visite chez lui et, en même temps, a présenté ses hommages à M^{me} Morère.

Toutes ces dames s'exclamèrent :

— Comment, il est marié?

— Non..., non..., M^{me} Morère est sa mère... Une femme parfaite, qui a reçu Agnès de la façon la plus affectueuse. Mon mari en a été touché ainsi que de la courtoisie délicate de son fils envers notre Agnès.

— Qu'est-ce qu'Agnès allait bien faire chez ce monsieur? interrogea M^{me} Salbrice, railleuse. Est-ce qu'elle le suppliait aussi de venir faire une conférence pour l'édification des mécréants de Beaumont?

— Chère amie, croyez bien que le commandant n'a nullement *supplié* M. Morère et n'avait pas besoin de le faire. Non, Agnès n'allait pas *supplier* (elle appuya sur le mot) M. Morère de venir à Beaumont... Elle allait voir sa mère, qui avait manifesté le désir de la connaître...

— Est-il bien logé ce monsieur? jeta fort à propos la colonelle, évitant ainsi une prompte riposte à M^{me} Salbrice.

— Oh! à merveille! Il a de la fortune... Il habite avec sa mère un très joli hôtel à Auteuil, entouré d'un jardin, et Agnès en a rapporté des roses ravissantes.

— Une perle enfin que votre Morère! conclut M^{me} Salbrice. Eh! eh! je comprends que vous cultiviez sa connaissance... S'il est beau, riche, jeune, pénétré des idées chères au commandant, savez-vous, chère madame, qu'il serait un mari accompli pour Agnès!

M^{me} Vésale dressa la tête, franchement courroucée. Elle aimait assez à se mêler des affaires des autres; mais il lui déplaisait fort qu'on se mêlât des siennes; et, vertement, elle répliqua, la voix brève :

— Dieu merci! nous n'en sommes pas réduits à la triste nécessité de faire la chasse au mari et de donner notre fille au premier Parisien venu, fût-il célèbre!

Ici, il y eut un léger silence durant lequel s'entendirent, très sonores, les furieux accords des musiciens aux prises avec la *Chevauchée des Walkyries*. La vieille mère de la colonelle le rompit à propos, en s'écriant à la vue d'une grosse jeune femme qui passait en robe de soie :

— Oh! regardez... N'est-ce pas la femme de Poquel, l'épicier de

la rue du Centre?... Vraiment aujourd'hui ces petites boutiquières ne doutent plus de rien ! Elles sont d'une élégance !

Toutes ces dames regardèrent et, d'un œil clairvoyant, détaillèrent la toilette de la trop pimpante épicière, qui, ignorante de son méfait, marchait, solennelle comme une châsse, auprès de son mari en gants jaune blé, suivie d'une nourrice qui voiturait leur héritier.

Puis elles se répandirent en phrases convaincues sur les inconvénients de la confusion, chaque jour plus accentuée, entre les diverses classes de la société; confusion à laquelle ne contribuaient point les habitants de Beaumont. Pour leur part, ils pratiquaient l'usage des lignes de démarcation infranchissables : la noblesse demeurant soigneusement à l'écart de la bourgeoisie; l'élément civil ne frayant point avec l'élément militaire, et surtout avec le monde des commerçants, à moins que ceux-ci ne fussent de richesse notoire, ce qui, naturellement, leur ouvrait toutes les portes.

M^{me} Salbrice eut à ce propos quelques mots à l'emporte-pièce; puis la conversation, ayant encore dévié, s'égara vers de nouveaux sujets, à savoir : les faits divers racontés dans les journaux de Paris, les nouvelles de Beaumont, — morts, naissances, mariages en perspective ou accomplis, prix exorbitant des primeurs; succès incontestable, — quoi que prétendissent les libres-penseurs, — des sermons du P. Sidoine, au mois de Marie.

Mais, ici, un jeune officier ayant passé, — de très haute mine sous son dolman bleu clair, — M^{me} Salbrice déclara que ce M. de... avait une conduite déplorable ! Elle le savait pertinemment (c'était son mot). Et comme tout le groupe féminin tendait l'oreille avec curiosité, M^{me} Salbrice voulut bien confier à ses « amies » l'aventure tout simplement « scandaleuse » dont M. de... avait été le héros, comme le lui avait raconté une personne autorisée; ce qui eut pour effet d'amener des exclamations de vertueuse indignation de la part de la commandante, en particulier. Cécile, seule, prit bravement la défense du jeune chasseur, camarade de son mari, au risque de s'attirer les foudres de M^{me} Salbrice. Mais elle interrompit son plaidoyer en voyant apparaître son mari en compagnie du docteur Paul.

— Ah ! enfin ! fit-elle, essayant de prendre un air fâché. — Mais ses yeux ravis parlaient malgré elle. — C'est gentil, Edouard, de me laisser ainsi ! Monsieur Paul, il est bien heureux que vous me le rameniez, sans quoi, il m'aurait abandonnée toute l'après-midi !

— C'est que je te savais en trop bonne compagnie pour t'ennuyer

de moi ! fit le lieutenant très aimable, s'asseyant auprès d'elle. Et puis tu écoutais la musique.

— Elle est, en effet, délicieuse à écouter... Juges-en !

Et Cécile éclata de rire, voyant son mari froncer les sourcils au bruit aigrelet d'une polka, jouée par les seize clarinettes municipales.

— Monsieur Paul, cette harmonie vous fait fuir?... Vous ne restez pas ? ajouta-t-elle, voyant que le jeune homme demeurait debout, contemplant le groupe des dames d'un œil peu ravi. Ne vous sauvez pas si vite. Le concert va finir. Nous attendons Agnès et nous partirons avec elle.

— M^{lle} Vésale va venir ? fit-il ; et il prit une chaise.

La commandante expliqua, très gracieuse :

— Elle est allée avec son père voir les premiers préparatifs de l'Exposition d'horticulture. Elle ne peut tarder maintenant.

Le docteur s'inclina et dit de sa voix un peu rude :

— Je crois que cette Exposition sera fort agréable. Elle coïncidera, paraît-il, avec la conférence d'André Morère. Nous allons donc entendre à Beaumont la bonne parole ! Car j'aime à croire que M. Morère traitera son public de Beaumont comme il a traité les étudiants, et non comme ses lecteurs et spectateurs parisiens, réservant à ceux-ci le piment.

La commandante regarda le jeune homme, cherchant à le comprendre. Elle qui lisait tout juste l'*Echo de Beaumont* et les *Annales des Missions* n'avait pas la moindre idée du bagage littéraire d'André Morère, dont elle ignorait même le nom avant la fameuse conférence ; et, à tout hasard, elle répliqua doctement :

— M. Morère ne dira, soyez-en sûr, que d'excellentes choses, ainsi qu'il en a dit chez la marquise de Bitray... D'ailleurs, mon mari aura l'occasion d'aborder cette question avec lui, puisque nous attendons sa visite... C'est un homme très sérieux, d'une grande hauteur de pensée et de sentiment ! Le commandant l'apprécie beaucoup.

M. Paul eut un geste vague, — doute ou approbation, — tandis que M^{me} Salbrice s'exclamait :

— Eh ! docteur, prenez garde ! Ne touchez pas à la reine !... Ah ! voilà notre petite Agnès... Je suis curieuse de savoir son opinion sur l'illustre Morère !

Agnès arrivait, en effet, toute fraîche dans sa robe de batiste à fines raies bleu pâle et blanches, marchant entre son père et le vieux M. Detreilles, une des gloires de Beaumont, tant il promenait alertement ses quatre-vingts ans partout où il trouvait quelque chose à voir. Pour l'instant, il était ravi de la seule perspective de

l'Exposition d'horticulture et se mit à en raconter les merveilles futures, tout en s'excusant d'en avoir si longuement entretenu M^{me} Agnès, au risque de l'ennuyer.

— Mais ne croyez pas cela, protesta-t-elle tout de suite avec son limpide sourire, j'aime trop les fleurs pour me lasser jamais d'en entendre parler!

— C'est trop juste. Cette petite affectionne ses sœurs... Rien de plus naturel! déclara M^{me} Salbrice, qui avait une sympathie particulière pour la jeune fille. Et maintenant, faites-moi donc la grâce, Agnès, ma mie, de me dire comment votre jeune sagesse juge André Morère?

Le blanc visage se rosa jusqu'à la racine des cheveux, ce qui fit passer une ombre sur les traits sévères du docteur Paul. Et un imperceptible frémissement tremblait dans sa voix quand elle répondit, très simple :

— Je suis trop ignorante pour me permettre de donner mon opinion sur M. Morère. Mais j'ai trouvé sa conférence trop courte!

— Tiens..., tiens..., voyez-vous cela!... Un vrai charmeur alors qu'André Morère! Mesdames, méfions-nous.

Là-dessus, le commandant, sans remarquer les signes de sa femme, les sourcils froncés du docteur, la mine un peu assombrie de M^{me} Darcel, recommença son éternel dithyrambe en l'honneur d'André Morère. Toutes les dames répétèrent les phrases déjà faites sur lui, tandis qu'Agnès répondait aux questions de « mon fils Paul » sur l'Exposition d'horticulture, et la conversation aurait pu se poursuivre longtemps ainsi, avec la même parfaite monotonie, si l'Harmonie municipale n'avait enfin clos son concert par une suite d'accords retentissants...

Il y eut alors échange de saluts, de paroles aimables, de sourires à l'avenant, et le groupe sympathique se dispersa lentement, le docteur Paul accompagnant sa mère, après s'être incliné très bas devant la petite Agnès.

Celle-ci revenait au logis, marchant devant sa mère, auprès de Cécile, sans s'apercevoir que son amie l'observait; et elle tressaillit quand la jeune femme, à brûle-pourpoint, lui demanda :

— Qu'est-ce que tu as, Agnès?

— Ce que j'ai?... mais rien...

Elle levait, étonnée, vers M^{me} Auclerc ses yeux où, cependant, flottait peut-être le reflet d'un rêve.

— Si! tu as quelque chose... Tu as un air de jeune fille qui songe à son amoureux.

— Oh! Cécile! fit Agnès, scandalisée, les joues tout de suite brûlantes.

— Allons, petite fille, ne rougissez pas pour cela... Il est vrai que les couleurs vous vont très bien. Depuis quelque temps, tu es jolie comme un Amour... J'ai presque envie de dire comme une petite fiancée!

— Cécile, je t'en prie...

— Alors tu ne veux rien me dire?

D'une voix plus lente, Agnès fit :

— Mais je n'ai rien à te dire...

— Ah! vilaine mystérieuse! Tu crois donc que je ne m'aperçois pas de la conquête que tu as faite!

— Une conquête? Moi!!!

— Voyons, Agnès, il est impossible que tu ne te sois pas aperçue que tu étais en train d'apprivoiser tout à fait « mon fils Paul »?

— Je l'apprivoise! répéta-t-elle, saisie; et dans sa surprise, il y avait une déception.

— Dame!... ça m'en a tout l'air... J'imagine que ce n'est pas pour mes beaux yeux qu'il a daigné, tout à l'heure, s'asseoir parmi nous à la musique, lui qui déteste les papotages féminins, comme il dit.

— C'est justement pourquoi, Cécile, il ne peut faire attention à moi!

Quelle idée avait Cécile de l'entretenir de ce docteur Paul, dont elle se souciait autant que des vieilles neiges...

— Mais, petite Agnès, il n'a pas l'air de s'ennuyer du tout quand il t'écoute parler et il cause avec toi comme il ne le fait avec aucune autre jeune fille à Beaumont!

Naïve, elle questionna :

— Alors, je ne suis donc pas trop ennuyeuse?

— Mais pas trop! répéta Cécile en riant. Quand tu consens à sortir de ta coquille, petite perle, personne ne s'en plaint!

Agnès ne répondit pas. Elle ne songeait pas au docteur Paul, mais à un autre qui, à Paris, avait paru très volontiers causer avec elle. Et une sensation de joie lui traversa le cœur... Hésitante, elle interrogea encore :

— Alors, vraiment, Cécile, tu crois que... même un homme sérieux..., bien supérieur aux autres..., peut faire un peu attention à moi?

— Oui, je crois la chose possible! répliqua Cécile, rieuse.

Agnès continuait de son même accent, les joues plus roses encore :

— Alors... quand on plaît à quelqu'un, ce quelqu'un-là vous écoute causer, vous regarde avec des yeux qui lisent en vous!...

— Justement... Ah! la maligne enfant! Comme elle sait reconnaître les symptômes significatifs... Tu as très bien deviné, Agnès,

Les hommes animés de bonnes intentions au sujet des jeunes personnes telles que toi commencent par les regarder, par les écouter, puis leur parler et pour finir..., ils les épousent!!!

— Tais-toi, Cécile, oh! tais-toi!

Le mot jaillit de ses lèvres tellement pareil à un cri que son amie la régarda étonnée, et que la commandante s'écria mécontente :

— Eh bien, qu'est-ce donc qui te prend, Agnès?

— Elle proteste parce que je la taquine! expliqua Cécile en hâte pour détourner de son amie la semonce déjà toute prête dans le cerveau de la commandante.

Celle-ci, d'ailleurs, n'insista pas, et Cécile, sans crainte d'être entendue, put glisser à l'oreille d'Agnès une affectueuse question :

— Tu ne m'en veux pas?...

— Oh! non, pas du tout!

Et une telle lumière luisait dans les prunelles bleues, que Cécile parut sûre de n'avoir fait nulle peine à sa petite amie.

Ah! non certes, Agnès n'en voulait pas à la jeune femme. Au contraire même, avec une bizarre impression de reconnaissance, elle songeait encore à ces paroles, un peu plus tard, quand sa mère lui ayant donné toute liberté, elle descendit dans le jardin dont la solitude l'attirait.

Lentement, le soleil s'effaçait derrière les cimes verdoyantes des arbres qui fermaient l'horizon. Un reflet rose emplissait l'infini clair à travers lequel se dressait la flèche ajourée de la cathédrale, et ce même reflet charmant baignait les allées droites, poudrées de sable, les bordures de buis soigneusement taillées, les plates-bandes fleuries, distillant leurs parfums dans la brise chaude. Agnès s'assit à sa place favorite, dans le repli discret d'une allée d'où la vue s'allongeait loin vers les perspectives riantes des massifs; et, n'ouvrant pas son livre, elle demeura doucement songeuse, son regard de petite vierge perdu dans le bleu mourant du ciel où flottait la forme neigeuse d'un frêle nuage.

— Ah! qu'il fait bon! murmura-t-elle.

Vraiment jamais comme cette année, elle n'avait joui du renouveau, de ce rayonnement qu'il épandait sur toute chose, et qui semblait avoir pénétré en elle-même pour illuminer un rêve mystérieux et tout blanc qu'elle n'eût pu préciser, qu'elle ne s'avouait pas, mais qui lui faisait l'âme divinement légère, joyeuse, ouverte à toutes les tendresses... Jamais elle n'avait trouvé plus belles les nuits de mai, dont elle pouvait contempler la splendeur paisible quand elle sortait chaque soir pour aller, avec sa mère, assister à l'office du mois de Marie. Oh! cette cérémonie quotidienne, comme elle en aimait le retour!... Tandis que sa mère causait avec des

amies, elle marchait, la pensée errante, les yeux attirés par les profondeurs bleues du ciel obscurci; sentant, avec toutes les fibres de son être jeune, la poésie de ces nuits tièdes où flambaient d'innombrables étoiles; prenant un plaisir d'enfant à voir une blanche clarté de lune monter peu à peu derrière les sombres masses des maisons, alors dessinées d'un trait plus net; derrière les cimes onduleuses des arbres, dont les têtes feuillues dominaient les murs des jardins bien clos.

A aucune époque de sa vie, non plus, même dans ses moments de plus grande ferveur religieuse, il ne lui avait paru aussi facile d'être douce et bonne pour tous, docile à obéir aux ordres multiples de sa mère. A aucune époque, elle n'avait été plus ardemment pieuse. Durant l'office, de toute son âme, elle priait afin que tous fussent heureux, comme elle l'était elle-même. Elle priait pour les êtres qui lui étaient chers, pour ceux qui goûtaient aux joies humaines; et, plus longuement encore, pour les autres auxquels la vie était lourde et cruelle. Et, songeant à ceux-là, elle priait pour l'étranger qui, à Paris, venait de lui apprendre à aimer les créatures humaines, non plus seulement d'une affection lointaine, par devoir, pour obéir au précepte divin, mais à les aimer avec une pitié sincère, frémissante et chaude, à leur donner vraiment quelque chose d'elle-même dans son aumône.

Elle priait pour lui sans démêler qu'elle trouvait une douceur à le nommer devant Dieu; sans s'apercevoir aussi qu'il était singulièrement entré dans sa vie.

Comment l'eût-elle oublié? A tout instant, elle entendait parler de lui. Quand, l'office terminé, elle sortait de la cathédrale, un peu grisée d'odeurs d'encens, et revenait aux côtés de sa mère et de quelques amies de celle-ci, elle entendait inévitablement tomber d'une bouche ou d'une autre le nom de cet André Morère, dont la venue prochaine occupait si fort les habitants de Beaumont.

— Il ne tardera pas à arriver... Vous verrez, c'est un homme charmant..., et de tant de valeur..., si bien pensant!

Et la conversation s'élevait ainsi, sans cesse ramenée vers le même sujet, troublant le calme des rues désertes, jetant à toute minute, à l'oreille d'Agnès, un nom qu'elle n'eût pas oublié, quand même nul ne l'aurait prononcé devant elle...

Combien il avait été aimable et bon pour elle, humble petite fille, cet étranger qui était célèbre et que tous reconnaissaient pour un homme supérieur!

Voici que maintenant, dans le silence du jardin où montaient les brumes bleues du crépuscule, elle égrenait de nouveau les souvenirs de son séjour à Paris, depuis l'après-midi où elle l'avait ren-

contré pour la première fois... D'abord le hall superbe où *il* allait parler, la foule élégante du public, et, plus belle qu'aucune des autres femmes présentes, une jeune femme blonde, habillée de gris, qui causait en riant, la main appuyée sur la pomme de Saxe de son ombrelle... Ensuite, c'était son entrée à lui..

Mais, aujourd'hui, Agnès ne pouvait plus le revoir tel qu'il lui était apparu ce jour-là, très loin d'elle, de par son intelligence, sa célébrité, la souveraine autorité que son talent lui donnait sur le public... Maintenant, chose bizarre! il était devenu pour elle presque un ami très indulgent, à qui elle ne redoutait point de laisser un peu pénétrer sa pensée.

En fermant les yeux pour mieux regarder dans son souvenir, elle le revoyait parlant à cette brillante société qui faisait un silence absolu pour suivre la haute envolée de son esprit. Elle l'entendait encore prononcer les mots qui venaient tomber dans son âme, à elle, toute frémissante de compassion, devant cette évocation des misères de la pauvre humanité. Elle entendait l'accent de sa voix chaude où vibrerait parfois une sourde mélancolie...

Et cette voix charmeuse s'était élevée pour elle seule, la petite Agnès, durant cette soirée à l'Opéra, restée dans sa mémoire pareille à un plaisir de rêve que deux images pourtant troublaient un peu : André Morère dans la loge de M^{me} de Villerson, penché vers la nuque dorée de la jeune femme, lui parlant de tout près... Et plus tard, *lui* encore, mettant, avec un soin délicat, la pelisse soyeuse sur les belles épaules nues dont le seul souvenir envoyait une flambée pourpre aux joues d'Agnès.

Et, même en cette minute où la vision fugitive l'effleurait, elle agita la tête d'un mouvement vif comme pour la chasser bien loin... Elle voulait se rappeler seulement leur première causerie le même soir., et surtout, elle souhaitait revivre cette visite qu'elle avait faite chez sa mère, à lui, où le commandant l'avait conduite, afin de remplir sa promesse à la veuve d'un ami.

M^{me} Vésale, toute à ses courses, avait absolument refusé d'aller, comme elle le disait, perdre son temps en visite, jugeant beaucoup plus utile de poursuivre la série de ses achats; et Agnès était partie seule avec son père pour Auteuil, où M^{me} Morère habitait un paisible petit hôtel ayant un air de maison de province, grâce au jardin très fleuri qui le séparait de la rue silencieuse, autant que les rues mêmes de Beaumont.

À l'avance, Agnès se sentait très intimidée à l'idée de faire cette nouvelle connaissance; et son cœur battait vite dans sa poitrine, quand, guidée par un valet de chambre, elle avait, auprès de son père, traversé un vestibule meublé de vieux bahuts sculptés suppor-

tant des faïences bizarres ; de sièges pareils aux stalles du chœur de la cathédrale ; les murs tendus d'une tapisserie à grands ramages d'un ton doucement éteint...

Puis une portière avait été soulevée devant elle et, dans un petit salon, meublé comme au siècle dernier, ouvrant sur le jardin, elle avait vu se lever, pour les recevoir, une vieille dame, mince et pâle, qui avait un air charmant d'aïeule sous ses cheveux blancs voilés de dentelle. Et tout de suite, Agnès s'était sentie rassurée et séduite par le sourire très doux des lèvres à peine rosées dans la pâleur ivoirine du visage, par le regard bienveillant des yeux gris, un peu mélancoliques, par le geste accueillant avec lequel la vieille dame lui avait tendu sa main fine, à peine ridée, tandis que le commandant présentait : « Ma fille ! »

Sans embarras aucun, vraiment, elle avait causé avec cette femme si aimable et si simple, qui avait le même son de voix que son fils, mais féminisé, moins vibrant, voilé même par instants, quand la conversation effleurait quelque souvenir du passé... Et, comme elle en était fière de son fils, parlant de lui avec une joie attendrie, sans dissimuler qu'elle était tout heureuse de le voir jugé aussi favorablement par un vieil ami de son père ; racontant son caractère, ses goûts, ses habitudes, en menus détails qui étaient autant d'éloges, — oubliant tout à fait le sourd regret qu'il lui donnait en écrivant parfois des livres et des pièces dont elle condamnait, de toutes ses forces, les hardiesses... Et Agnès l'écoutait tout ensemble surprise et charmée d'entrevoir quelque chose de la vie intime de cet homme, que sa jeune pensée plaçait si haut. A entendre ainsi parler familièrement d'André Morère, elle se sentait rapprochée de lui, elle simple petite fille, et elle en éprouvait une sorte de plaisir singulier. Elle écoutait les yeux arrêtés sur un portrait de lui, posé sur la cheminée devant elle ; un portrait si vivant que, par instants, elle croyait réellement sentir tomber sur elle le regard de ses yeux pénétrants faits pour lire dans les âmes. Il était représenté debout, les bras croisés sur sa poitrine, sa tête intelligente et nerveuse rejetée un peu en arrière, de ce mouvement dominateur qu'il avait quand il parlait...

Et c'était de cet homme, si puissant sur la pensée de ses contemporains, que la vieille dame, aux manières de marquise, disait au commandant, un sourire attendri flottant sur ses lèvres fanées :

— Vous ne pouvez vous imaginer ce qu'il est attentif pour moi ! Sachant combien il est recherché, occupé, absorbé par ses travaux, par ses amis, par le monde, je lui suis reconnaissante de ne pas négliger sa vieille mère, de ne pas lui échapper complètement ! Bien entendu, il a un pied-à-terre à Paris, car il lui serait trop incommode

de rentrer toujours ici, où nous sommes bien loin du centre. Mais, régulièrement, chaque jour, j'ai sa visite, une vraie visite! pour moi seule! Je l'attends même d'un moment à l'autre... Sachant que je vous espérais, il m'a dit qu'il serait ici à l'heure que vous m'aviez indiquée, car il tenait à présenter ses hommages à mademoiselle et à vous parler, commandant.

Oh! comme en cette minute Agnès revoyait nettement la vieille dame disant ces choses de sa voix fine, tout en caressant d'un geste distrait son anneau nuptial. Et il lui semblait l'entendre répondre à une réflexion du commandant :

— Oui, certes, c'est mon désir de voir mon fils marié... Et cependant, je n'ose le presser... Dans le milieu très parisien où il vit, il rencontrerait si difficilement la belle-fille de mes rêves... C'est que j'ai grandi en province; j'y ai longtemps vécu par suite de la carrière de mon mari et je ne puis m'habituer au genre de la plupart des jeunes Parisiennes. Ce qui me rassure un peu, c'est qu'André sait à merveille reconnaître les vraies jeunes filles et leur rendre hommage. J'ai été heureuse de le constater, quand il m'a parlé de votre fille, commandant.

Oh! ces phrases comme elles étaient demeurées gravées dans la mémoire d'Agnès dont les joues se rosaient à leur souvenir comme elles s'étaient rosées dans le petit salon tendu de vieille soie à bouquets.

Et à ce moment même *lui*, André Morère était entré, la saluant avec une courtoisie d'homme du monde, qui était pour elle une révélation; témoignant à sa mère une sollicitude affectueuse, et se mettant, avec une bonne grâce entière, à la disposition du commandant pour prendre avec lui des arrangements au sujet de la fameuse conférence de Beaumont. M^{me} Morère, alors, avait offert à Agnès de venir, pendant que les hommes causaient, visiter son petit jardin... Un jardin charmant, dessiné et fleuri pour un goût d'artiste, et qui avait paru délicieux à Agnès, au moment surtout où son père et André Morère les y avaient rejointes...

Et alors voici que *lui* était venu se placer auprès d'elle, pour lui faire, disait-il, connaître leur modeste domaine... Tout en suivant les allées blondes de sable, il s'était pris à causer avec elle, ainsi qu'à l'Opéra, lui reparlant même de ce Roméo et de cette Juliette dont l'histoire la troublait toujours un peu, si bien que, par scrupule de conscience, elle n'osait trop se permettre d'y penser... Puis il l'avait interrogée sur les impressions de son séjour à Paris, l'étonnant par la rapidité avec laquelle il pénétrait sa pensée, presque avant même qu'elle l'eût exprimée, et démêlait les idées, même confuses, qu'éveillaient en elle les gens et les choses. Il l'avait fait parler de

son couvent, des amies qu'elle y avait eues, des livres qu'elle avait lus, voulant savoir pourquoi les uns et les autres l'attiraient ou lui déplaisaient; provoquant ses récits d'un mot discret, mais sûr, l'écoutant avec une attention dont elle était confuse et heureuse. N'était-elle pas incapable, la petite Agnès, de démêler que sa pensée et son âme immaculées étaient un régal sans prix pour un insatiable observateur tel qu'André Morère...

Maintenant quand elle repensait, — comme en ce moment, — à leur conversation, elle se demandait comment elle avait osé causer aussi familièrement avec cet inconnu, lui ouvrir avec une pareille spontanéité joyeuse l'intimité de son être moral dont elle était si jalouse... Peut-être qu'il l'avait trouvée très hardie, mal élevée, autant que ces jeunes filles de Paris que sa mère blâmait?... Mais non pourtant, elle ne pouvait croire cela! S'il avait eu d'elle une semblable idée, il se serait montré autre. Il n'aurait pas longuement causé avec elle, l'enveloppant d'un sourire d'ami, de ce regard qu'elle avait plusieurs fois rencontré et qu'elle ne pouvait oublier.

Et Cécile venait de lui dire que les hommes étaient ainsi quand...

Elle n'acheva pas. Ses lèvres n'osaient répéter les dernières paroles de la jeune femme. Mais elles éveillaient dans son cœur de dix-huit ans une musique divine dont elle entendait l'écho à travers le murmure caressant de son jeune rêve...

Henri ARDEL.

La suite prochainement.

JEAN FROISSART

ET SON TEMPS

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT ¹

Il y a deux histoires encore plus différentes par leur nature comme instruments d'idées que par leurs modes de transmission, qui se confondent souvent : l'histoire écrite et l'histoire parlée, ou, plus exactement, celle qui a pour but de rapporter les faits, en serrant la vérité du plus près possible, et celle qui se borne à transmettre des impressions. La première sera goûtée des délicats ou des blasés, dont elle satisfait la curiosité; les savants y auront recours dans leur incessante recherche du vrai; les philosophes s'efforceront d'en tirer des enseignements. Mais les doctrines des uns seront stériles, les efforts des autres resteront vains. Philosophes et savants ne sont entendus que d'une élite. Les peuples ne les connaissent pas, car les peuples ont leur histoire à eux; ils n'ont pas besoin qu'on la leur fasse, et c'est à peine s'ils se la font à eux-mêmes. Elle n'est pas apprise comme l'autre, elle est sentie, elle est la continuation des impressions reçues en présence des faits. Vainement, les critiques prouveront, à coups de textes et de témoignages, que l'impression première a été, plus d'une fois, en sens inverse de ce qu'elle aurait dû être, que ce qui a excité l'admiration aurait dû soulever le mépris. En dépit de toutes les démonstrations, les impressions originelles subsisteront; bien plus, elles s'amplifieront en se transmettant d'âme en âme, comme le courant électrique augmente d'intensité en suivant les spirales du fil conducteur. Tandis que l'histoire écrite, image fidèle, mais inerte, des faits passés, une fois fixée dans la précision de tous leurs détails, ne change plus, l'autre histoire vit par elle-même;

¹ *Froissart*, par Mary Darmesteter. Paris, Hachette, 1894. (Collection des *Grands écrivains français*.)

les traits caractéristiques ne cessent de s'y accentuer, le grand y devient démesuré. Si la première est celle des savants, la seconde est celle des poètes, et les savants doivent reconnaître que l'influence de l'histoire parlée, de cette synthèse glorifiée de l'histoire vraie, est la seule qui fasse mouvoir les nations. Croit-on que le Charlemagne dont la mémoire pénètre tout le moyen âge, le merveilleux empereur auquel, deux siècles après l'intronisation capétienne, les plus puissants monarques de la troisième race, Philippe-Auguste par exemple, essayaient encore de rattacher leurs origines, fût simplement le grand organisateur que nous ont révélé les travaux des érudits? Non, c'est le héros prodigieux des chansons de geste, le guerrier à la taille gigantesque, le centenaire qui semble avoir vaincu la mort, « l'empereur à la barbe fleurie », si puissant, que d'un mot il fait accourir les nations autour de lui, si grand que la vie de son peuple est absorbée dans la sienne. Pleure-t-il, « cent mille Francs en pleurent avec lui. » Et pour prendre un exemple d'hier, croit-on que le Napoléon dont le nom seul suffit, trente ans après sa mort, à produire un des plus grands événements de notre vie nationale, soit le Napoléon que Taine a disséqué? N'est-ce pas bien plutôt l'être hors de comparaison que les auditeurs du facteur rural de Balzac croyaient voir, avec lui, tracer de son pied triomphant des lignes sur la carte du monde en disant : « Ça, ce sera un royaume. »

Mais ces traditions dont l'influence est si grande, nous ne pouvons, pour peu qu'elles remontent à plusieurs siècles, qu'en constater, la plupart du temps, les effets ou en recueillir l'écho dans les œuvres d'imagination qu'elles ont inspirées. Bien rarement trouve-t-on de ces récits de témoins oculaires qui conservent l'impression originelle, si vite modifiée dès qu'ils ont passé par plusieurs bouches. Or il s'est rencontré, au quatorzième siècle, un historien, un clerc cependant, dont l'œuvre presque entière est composée de ces récits : c'est Froissart. Plus d'une cause a contribué à l'immense succès de son livre; mais la principale tient à la nature même de ses sources. Mieux partagé que la plupart des chroniqueurs, il a vu ses œuvres obtenir, de son vivant, une vogue semblable à celle qu'obtenaient jadis les compositions de ces trouvères dont on l'a très justement rapproché. « C'est un frère heureux des jongleurs du douzième et du treizième siècle », a dit M. Jeanroy dans l'excellente notice qu'il a publiée sous la forme modeste d'un résumé scolaire. Peut-être sa parenté remonte-t-elle plus haut encore, et le chanoine de Chimay racontant aux princes de son temps les grandes batailles dont ils avaient été les héros, ou lisant, aux soupers de Gaston Phébus, ce roman de *Méliador* dont tant de traits

semblaient s'appliquer aux seigneurs qui l'écoutaient, nous remet en mémoire le rhapsode aveugle Démodocus disant, devant Ulysse assis au banquet du roi des Phéaciens, les querelles et les combats du fils de Laërte et la subtile ruse qui fit tomber Ilion.

La vogue du livre de Froissart, répandu de son temps à de nombreux exemplaires, loin de décroître après la mort de l'auteur, reçut de l'invention de l'imprimerie un nouvel élément de vitalité. Depuis l'édition princeps publiée chez Antoine Vérard dès les environs de 1495, jusqu'à la magistrale édition entreprise par le regretté Siméon Luce et dignement continuée par M. Gaston Raynaud, les *Chroniques* n'ont cessé d'être réimprimées sans que le succès ait jamais paru s'en épuiser. Aussi, tandis que Joinville, par exemple, était encore presque ignoré, Froissart était lu et goûté. Brantôme le citait souvent, Montaigne l'aimait pour sa sincérité. Enfin, il a été le sujet d'une foule d'études, parmi lesquelles la plus agréable à lire est assurément celle où M^{me} Mary Darmesteter a récemment déployé ses qualités ordinaires de vivacité et de pittoresque dans l'exposition, jointes à une érudition sans pédanterie. Peut-être certains esprits grondeurs reprocheront-ils à l'auteur d'avoir si bien mis en lumière les côtés séduisants de son héros, qu'elle a un peu laissé dans l'ombre certains de ses côtés faibles. Y a-t-il lieu de s'en plaindre après tout? Faire la biographie d'un homme avec une impartialité absolue sans se laisser aller à concevoir pour lui des sentiments analogues à ceux que l'on éprouve pour une personne vivante, attachement ou haine, c'est, je le veux bien, agir conformément aux règles de la critique; mais c'est risquer fort de faire un livre froid ou sans intérêt. Aucun de ceux qui ont eu le plaisir de lire l'aimable petit volume de M^{me} Darmesteter, ne pensera certes qu'elle ait mérité ce reproche; et s'il est vrai que l'on ressent de la sympathie pour la personne même des auteurs dont on a aimé les ouvrages, il n'est pas un de ses lecteurs qui ne se soit particulièrement associé à sa douleur, lorsque, il y a quelques semaines, une mort prématurée est venue enlever à notre pays le linguiste hors ligne, l'écrivain, le penseur dont elle était la digne compagne.

I

Froissart l'avoue lui-même : s'il a écrit, c'est avant tout pour sa satisfaction personnelle, « pour sa plaisance accomplir », et bien qu'il prétende « soi fonder sur titre de vérité », il n'écrit pas en savant qui se fait un devoir de faire profiter les autres de ses

découvertes, mais, à ce que l'on pourrait croire, en poète possédé du besoin de donner un corps à ses pensées ou à ses visions.

D'ailleurs, cette recherche de la satisfaction personnelle ne se manifeste pas seulement par le genre des travaux qu'il s'était choisis; sa vie entière paraît y avoir été consacrée et, — nous devons le reconnaître, — il semble qu'elle ait réuni toutes les conditions pour être exceptionnellement heureuse. Bien qu'on ne sache pas qui purent être ses parents, Froissart devait appartenir à cette grosse bourgeoisie du Hainaut, qui n'avait rien à envier à beaucoup de gentilshommes de qui elle ignorait les charges. Sans doute orphelin de bonne heure, — le silence qu'il garde sur le compte de ses parents le donnerait à croire, — clerc, bénéficiaire, presque toujours commensal ou protégé de quelque prince, il échappa aux préoccupations de famille, connut peu les difficultés de la vie, et quant à celles qu'il ne parvenait pas à éviter, il possédait juste assez de philosophie pour en prendre patiemment son parti. A cela il convient d'ajouter un certain fonds d'égoïsme, une conscience quelque peu obscurcie sur plus d'un point et, parmi les éléments d'un bonheur moins négatif, une heureuse disposition à jouir de tous ces agréments de la vie qu'il se complait à énumérer dans un de ses poèmes : la vue des fleurs, la chasse, la musique, les joyeuses compagnies, le luxe du vêtement, la bonne chère, le jeu et même la galanterie, chapitre sur lequel les clercs de ce temps étaient loin d'être austères, enfin une culture suffisante pour lui permettre de goûter certains plaisirs plus délicats.

Mais, par-dessus tout, il eut une passion, et une passion qu'il put satisfaire. C'est celle dont il a lui-même détaillé les joies : « Voir les merveilles de ce monde, ouïr et savoir nouvelles, écrire et chroniser autres histoires. » *Chroniser!* n'était-ce pas pour lui la joie souveraine? Car, outre qu'elle lui donnait le moyen de prolonger les autres en se remémorant les belles choses qu'il avait vues ou entendu raconter, elle lui procurait des jouissances d'amour-propre qu'il n'a pas dissimulées.

Pour le dire en un mot, Froissart est un curieux, mais surtout un curieux des choses de l'histoire. Or, en fait d'histoire, il n'en connaît qu'une : celle des hommes de guerre qui forment la première des trois classes entre lesquelles il répartit toute l'humanité, classe autour de laquelle gravitent les deux autres : « Ainsi se divise et se différencie le monde en plusieurs manières : les vaillants hommes peinent de leurs membres sous les armes pour avancer leur corps et accroître leur honneur; le peuple parle, tient compte et devise de leur état et de leur fortune; certains clercs écrivent et enregistrent leurs aventures et bacheleries. » Le rôle

attribué à la dernière classe, à celle dont il faisait partie, convenait mieux que tout autre à Froissart; car s'il mettait « prouesse » au-dessus de tout, s'il n'aimait rien autant que les aventures de guerre, c'était à la condition de ne s'y point risquer. Il se vante bien d'avoir eu, dans son enfance, l'humeur assez batailleuse; s'il dit vrai, cette humeur dut lui passer avec l'âge; car, durant toute la suite de sa vie, il semble avoir craint grandement les coups et s'être sagement contenté d'enregistrer ceux que se donnaient les autres. Mais entendre le récit des « belles apertises d'armes » de la bouche même de ceux qui en avaient été les acteurs, était pour lui le plus grand des plaisirs.

Un homme possédé de cette passion ne pouvait pas vivre dans un milieu plus favorable que celui où vécut Jean Froissart. Né en même temps que la guerre de Cent ans et dans un pays voisin de celui où se produisirent les premiers chocs entre Français et Anglais, il vit le jour à Valenciennes, en 1338. Son existence entière se passa dans le siècle du moyen âge le plus belliqueux et le plus fécond en aventures. C'était l'époque où, au lendemain même du traité de Brétigny, Anglais et Français étaient prêts à s'unir pour entreprendre une croisade sous le commandement du vaincu de Poitiers, du roi Jean; où, pour ne parler que de notre pays, les seigneurs français, affamés d'aventures chevaleresques, profitaient du moindre répit dans les guerres qui désolaient leur patrie pour se lancer dans des expéditions lointaines en Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Afrique, à la suite du duc de Bourbon, du comte de Nevers, de Jean d'Armagnac, du maréchal de Boucicaut, du sire de Coucy. A côté d'eux, la guerre avait fait surgir une race nouvelle non moins vaillante, non moins aventureuse et, à ce titre, non moins intéressante aux yeux de Froissart : les mercenaires ou, comme on le disait alors, les *Compagnons*, ces soldats de fortune qui formèrent un élément considérable des armées de ce siècle et qui, sans emploi en temps de paix, couraient la campagne pour leur compte et faisaient à notre malheureux pays plus de mal que n'en causait la guerre. C'était un ramassis d'hommes de toutes conditions et de toutes nations, Espagnols comme Martin Enriquez et Juan Martinez de Soria, Anglais comme Jean Hawkwood, Robert Knolles et Pierre Audley, Allemands comme Frantz Hennequin ou le capitaine Albrecht, surtout Bretons et Gascons. Tous étaient braves, n'ayant que la guerre pour gagne-pain. « Dieu vous donne la paix, Monseigneur! disaient un jour deux Frères Mineurs à Jean Hawkwood. — Dieu vous enlève vos aumônes! repartit le routier. Voulez-vous que Dieu me fasse mourir de faim? Je vis de la guerre comme vous vivez d'aumônes. »

Fidèles à leur maître tant qu'il les payait bien, ils étaient sujets à « se mérencolier en eux-mêmes » lorsque leur solde était en retard, et cette « mérencolie » se manifestait généralement par l'occupation de quelque château du prince mauvais payeur et par le pillage de ses vassaux. Froissart, d'ailleurs, toujours épris de ce qui brillait, ne cache pas sa sympathie pour ces aventuriers dont plus d'un firent de grandes fortunes. Hawkwood, le « Giovanni Aucud » des chroniques italiennes, passa les monts, devint le gendre du seigneur de Milan, Bernabo Visconti, et l'arbitre de la Péninsule, dont, nous dit le nouvelliste à qui nous avons emprunté tout à l'heure l'historiette des Frères Mineurs, presque tous les États lui payaient tribut. Eustache d'Auberchicourt épousa Élisabeth de Juliers, ce qui faisait de lui ni plus ni moins que le neveu de la reine d'Angleterre. Plus d'un, du reste, parmi ces soudards parvenus, aurait pu passer pour un héros s'il eût mis d'une manière désintéressée son courage au service d'une bonne cause. Notre du Guesclin lui-même, à ses débuts, leur ressemblait par plus d'un point. Lorsqu'à la tête de ses gars bretons, il faisait aux Anglais et à leurs alliés cette petite guerre que M. Luce a fort heureusement comparée à une sorte de chouannerie, il prétendait ne voler que les ennemis de la France; en fait, il ne respectait guère plus les propriétés de ses amis qu'il ne respecta l'armoire à linge de sa mère, certain jour que ses gars demandaient pâture. Et tandis qu'il portait l'épée de connétable, on décapitait comme traître, à Mâcon, son propre cousin, Sylvestre Bude, qui avait fait toute sa vie le métier de chef de bande.

D'ailleurs, l'esprit d'aventure avait pris partout, même en dehors des Compagnies, la place de l'esprit chevaleresque, de l'esprit de sacrifice. Le langage même avait suivi la marche descendante de l'idée : le mot de *chevalerie* avait été supplanté par le mot de *bachelorie*, et l'on saisira toute la distance qui sépare les idées qu'ils représentent, en apprenant que, si saint Louis avait été le type de la première, celui de la seconde était un Robert Knolles ou un Eustache d'Auberchicourt. Mais, hélas! l'exemple venait de haut. Philippe VI et le roi Jean n'étaient que des bacheliers couronnés, et Froissart ne croit pas faire d'eux un plus bel éloge que de leur en donner le titre. De l'ancienne chevalerie, ils n'avaient gardé que le courage irréfléchi, rendu stérile par leur mépris pour toute combinaison raisonnée en matière de combats, mépris d'autant plus coupable qu'on en avait déjà pu voir les tristes effets à Crécy, à Mauron, où le désordre et un inepte point d'honneur avaient été les causes principales de la défaite. On le vit encore à Poitiers, où les dispositions très simples prises par le Prince Noir lui permirent

d'avoir raison de l'armée française, trois fois plus nombreuse que la sienne.

Indépendamment de l'esprit d'aventure, les princes et les seigneurs de ce temps avaient un autre point commun avec les Compagnons; ainsi qu'il arrive souvent aux époques troublées, tous étaient en proie à une frénésie de luxe et de plaisirs. Les combats ne cessaient que pour faire place aux fêtes et aux tournois. Quelquefois même, il semblait que fêtes et tournois se confondissent; tel paraissait être le cas de plusieurs de ces expéditions guerrières somptueusement organisées par la noblesse d'alors contre les païens de Prusse, les Turcs d'Europe ou les musulmans d'Afrique. Rentrés dans leurs pays et dans leurs demeures, tous déployaient une magnificence inouïe. C'était là ce qui attirait Froissart. De son temps, il n'a voulu voir que le côté brillant. Ce clerc, fils de bourgeois, ne connaît que les nobles et les forts; il ignore les faibles et les humbles. Ce qui le séduit, c'est la pompe du rang, la gloire des combats, le tumulte des aventures, l'éclat des fêtes; ce qui l'émeut, ce sont les malheurs des grands. Une fois seulement, lors de l'affreux sac de Limoges, on trouvera sous sa plume une de ces paroles de pitié pour les souffrances du « menu peuple de Notre-Seigneur » que l'on rencontre si souvent chez Joinville.

Froissart n'attendit pas longtemps avant de commencer à « chroniser ». Au sortir de l'école, alors qu'il n'avait pas tout à fait oublié ces jeux d'enfants dont il donne, dans l'une de ses poésies, une interminable énumération, alors que les petites filles qui lui avaient donné, à ce qu'il dit, tant de distractions pendant ses études, avaient à peine assez grandi pour lui inspirer d'autres sentiments que ceux de la camaraderie, il avait déjà entrepris de raconter ce qui fit la matière de l'œuvre de sa vie, « les grans guerres de France et d'Angleterre ». Quand, à vingt-trois ans, il passa la Manche, il emportait avec lui un livre mêlé de prose et de vers qui contenait le récit des faits advenus depuis la bataille de Poitiers, livre qu'il comptait offrir à la reine Philippe de Hainaut, sa compatriote. La bonne reine fit le meilleur accueil à l'auteur et le prit à son service « parmi ses clercs et familiers ». Bien que Froissart ne dise nulle part d'une manière précise quelle fut la nature des fonctions qu'il remplit auprès d'elle; bien que la seule fois qu'il y fasse une allusion un peu directe, il se contente de nous apprendre qu'il la « servait de beaux dittiés et traités amoureux », il résulte de certains passages de ses écrits que ces services tenaient beaucoup plus de l'historiographie que de la littérature. On le voit, par exemple, recevoir l'ordre « d'écrire et mettre en mémoire » la naissance de l'enfant qui fut Richard II, voyager aux

frais de la reine dans tout le royaume et jusqu'en Écosse, enfin suivre le Prince Noir en Aquitaine ou le duc de Clarence en Lombardie. Ainsi cet heureux homme allait trouver dans ses fonctions mêmes la satisfaction de son goût dominant.

Il faut le dire à sa louange, cet épicurien savait être reconnaissant. Les sentiments qu'il conserva toute sa vie pour la reine Philippe n'ont rien de cette gratitude de commande dont la fade expression est si écœurante dans les œuvres des trouvères à gages. Ils furent profondément sincères et durèrent bien au delà de la mort de celle qui en était l'objet. Parfois ils éclatent en des termes aussi simples qu'énergiques : « Elle me fit et créa », dit-il dans une de ses poésies, et, dans son histoire, lorsque le moment vient de raconter la fin de sa bienfaitrice, son affliction se trahit par des expressions attendries. « Assez tôt elle rendit son esprit, lequel je crois fermement que les saints anges du paradis ravirent et remportèrent à grand joie en la gloire des cieux; car oncques en sa vie ne fit ni pensa chose par quoi elle dût la perdre. »

Mais ce n'est pas seulement le souvenir des bontés de sa bienfaitrice qui fit du temps qu'il passa en Angleterre une période à part et comme le point culminant de son existence. Le moment où Froissart arriva fut l'une des plus belles époques de la vie nationale anglaise. Pour le clerc de Valenciennes, ce fut un éblouissement. On était au lendemain du traité de Brétigny. La nation tout entière, fière de l'abaissement de la France, affirmait sa vitalité personnelle en substituant partout sa propre langue au français, qui était resté jusqu'alors la langue du monde officiel et des hautes classes. Sur le trône, Édouard III jouissait en paix de sa puissance et d'un triomphe acheté au prix de vingt années de guerre. A côté de lui, pour faire oublier ce que son autorité avait parfois d'un peu rude, on voyait la bonne reine Philippe, si bonne qu'elle semblait porter en elle le bonheur de l'Angleterre. « Tant comme elle vécut, le royaume eut grâce, prospérité, honneur et toutes bonnes aventures; ni oncques famine ni dur temps de son règne n'y[demeurèrent. » Auprès du couple royal, le modèle de la chevalerie, le Prince Noir, alors dans tout le prestige de sa jeune gloire; sa femme, cette sans-pareille Jeanne de Kent, « la plus belle dame d'Angleterre et la plus amoureuse », répandaient autour du trône l'éclat de la victoire et de la beauté. A leur cour se pressaient les chevaliers qui avaient si vaillamment combattu à Poitiers, à Nevil's Cross ou à Crécy, et, mêlés à leurs rivaux anglais, non moins vaillants, non moins brillants même, dans leur captivité dorée, les Français otages de Brétigny. Enfin, un congrès de princes réunis en vue de la croisade devait bientôt se tenir en Angleterre, et, comme pour

achever le tableau, on allait voir venir y prendre part le chef désigné de l'expédition, l'héroïque vaincu de Poitiers, le roi Jean de France. De mauvaises langues ont attribué ce retour, moins au souci de la croisade ou au désir de réparer le manque de foi du duc d'Anjou qui s'était sauvé en France, qu'au souvenir des plaisirs de la cour d'Angleterre. Si telle était sur un souverain d'âge mûr l'attrait des « reveaux » de Londres, d'Eltham ou de Windsor, quelle séduction ne durent-ils pas exercer sur le jeune clerc de Valenciennes, dans l'ardeur de ses vingt-trois ans? Grâce à la protection royale, Froissart fut bientôt mêlé à tout ce que la cour avait de plus brillant, et quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis son débarquement qu'on pouvait le voir « séant sur un banc » dans l'agréable compagnie des demoiselles de la reine, « lesquelles étaient du Hainaut » comme lui, écoutant les récits, et notant les souvenirs des « anciens chevaliers et écuyers », ou frayant avec les plus grands seigneurs, comme le sire de Coucy, ou bien cet Édouard Spencer, sans lequel, au dire des dames, « nulle fête n'était parfaite ».

Cinq ans se passèrent ainsi au milieu des splendeurs des palais royaux ou dans les riches demeures des nobles anglais. Le livre offert à la reine n'était, dans l'esprit de son auteur, que le point de départ du grand travail auquel il consacra sa vie, et, dès les premiers temps de son séjour, il s'était mis à recueillir des renseignements auprès de tous ceux, hauts seigneurs, chevaliers, hérauts, qui avaient été mêlés aux grandes luttes qu'il méditait de raconter. Tous, sachant la protection dont la reine honorait le jeune clerc et la faveur qu'elle accordait à son œuvre, non seulement lui répondaient, mais encore « l'écoutaient et le voyaient volontiers ». La protection royale le suivait partout et étendait son action jusqu'au delà des frontières anglaises. C'est, nous l'avons dit, aux frais de Philippe de Hainaut qu'il entreprit divers voyages, un entre autres qui le mena jusqu'en Écosse, où il eut la bonne fortune de parcourir, à la suite du roi Robert Bruce, le théâtre de la guerre de 1345. Son sort, d'ailleurs, était de fréquenter les rois; admis déjà dans l'entourage des monarques anglais et écossais, il allait, à son retour d'Écosse, en rencontrer un troisième, notre roi Jean, qui revenait mourir au milieu des fêtes dans ce Londres où il avait été captif. Froissart lui rendit hommage à sa manière, il lui dédia une pastourelle, et le souverain français lui fit l'honneur de l'attacher à son hôtel.

Par un singulier hasard, l'historien du moyen âge qui s'est montré le plus épris des choses de la guerre ne les connut jamais que par ouï-dire. Un jour cependant il fut bien près de voir par ses yeux les faits qu'il avait la mission de raconter. En 1366, le prince

et la princesse de Galles passèrent en Aquitaine, où le vainqueur de Poitiers allait, moyennant la cession de la couronne de Galice, préparer une expédition destinée à soutenir Pierre le Cruel contre le protégé de la France, Henri de Transtamare. Froissart les y suivit, sans doute en qualité d'historiographe de la prochaine campagne. Mais, au lieu de victoires, il n'eut à enregistrer que la naissance d'un héritier de la couronne d'Angleterre. Ce n'est pas sur un champ de bataille qu'on le retrouve, c'est à table, dans l'hôtel du prince, à Bordeaux, où le maréchal d'Aquitaine vint lui signifier d'avoir à inscrire cet heureux événement dans ses notes. Hélas! l'enfant, dont le maréchal d'Aquitaine disait, avec l'orgueil d'un loyal sujet d'Édouard III, qu'il était fils de roi, né le jour des Rois, et qu'un jour il serait roi lui-même, n'allait monter que trop tôt sur le trône, et le clerc, qui avait reçu la nouvelle de sa naissance au milieu de la joie d'un banquet, devait vivre assez pour apprendre la fin terrible de Richard II.

Après avoir vu baptiser le petit Richard dans la cathédrale de Bordeaux, Froissart se mit en route à la suite du Prince Noir; mais, arrivé à Dax, celui-ci le renvoya tout à coup avec un message pour sa mère. L'écrivain éprouva-t-il quelque regret à perdre ainsi l'espoir d'assister aux combats qu'il raconte si bien sans les avoir jamais vus? Il garde sur les motifs de son retour un silence qui paraîtrait étrange s'il ne restait également silencieux sur une des périodes les plus intéressantes de sa vie. Un an après être revenu à la cour de la reine Philippe, il repassait de nouveau la mer dans le fastueux cortège de l'autre fils d'Édouard III, Lionel, duc de Clarence, qui allait à Milan épouser la fille de Galéas Visconti. Mais la fatalité, qui poursuit dès lors la race royale d'Angleterre, allait commencer son œuvre. Trois mois plus tard, le jeune fiancé mourait, à Asti, d'une façon mystérieuse. Des bruits d'empoisonnement coururent, et le fidèle Édouard Spencer entreprit, avec quelques hardis Anglais, de venger, sur les Visconti, la mort de son prince. Il fit sentir assez durement aux Lombards ce que pesaient les bras des vainqueurs de Poitiers, et ne cessa que lorsque le duc de Savoie intervint entre les combattants. Froissart aurait pu trouver là une autre occasion de voir par lui-même ce qu'étaient ces combats dont il aimait tant à enregistrer les récits; mais, par suite de circonstances, qui feraient moins croire à une mauvaise fortune opiniâtre qu'à une excessive prudence, il se voyait toujours obligé de s'éloigner quand approchait le moment où il devait y avoir des coups à échanger. Cette fois, n'ayant aucun message à porter à la reine, il s'était lancé dans un grand voyage qui devait le mener jusqu'à Rome.

De tout son voyage en Italie, Froissart ne dit rien dans ses chroniques ; à peine y trouve-t-on de brèves allusions dans quelques vers de ses interminables poésies. On comprend, à la rigueur, que, malgré son penchant pour le faste, il se soit tû sur les fêtes du mariage milanais, par la répugnance que cet épicurien devait avoir à revenir sur des faits qui ne pouvaient éveiller en lui que de tristes souvenirs. Qu'il ne dise pas avoir fait route avec Chaucer, à la suite du duc de Clarence, qu'il n'ait pas l'idée de parler de Pétrarque qu'il dut rencontrer à la cour des Visconti, cela nous étonne peu. Le « ditteur » de la reine Philippe, s'il fit beaucoup de vers, n'était rien moins que littérateur ; quand parfois il s'élève jusqu'à la poésie, c'est en prose et grâce à ce qu'il appelle son « engin clair et aigu pour concevoir les faits dont il pouvait être informé », à cette faculté de compréhension qui lui permettait de voir et de faire voir les scènes dont il répétait les récits. Mais comment, dans son livre, ne trouve-t-on rien sur sa rencontre avec Jean Paléologue, cet empereur sans empire qu'il vit à Rome implorant l'appui du Pape ? Et sur Rome, la ville aux murs pleins d'histoire, pas un mot, tandis que, lors de son voyage en Béarn, la vue de la moindre bicoque lui sera un prétexte à de longs récits d'assauts et de combats ? C'est qu'en Béarn, Froissart avait un compagnon, messire Espaing, de Lyon, pour lui raconter ces faits d'armes, ces « escheleries » auxquelles il avait lui-même pris part ; en Italie, au contraire, le chroniqueur n'avait personne pour lui rappeler les « prouesses » dont ces vieilles pierres avaient été les témoins. Or, par une étrange disposition de son esprit, il semble qu'il fût incapable de raconter autre chose que ce qu'il tenait de la bouche d'un informateur. On en trouve la preuve dans la seule infraction qu'il ait faite à son silence sur les hommes ou les villes vues par lui en Italie. Tandis qu'il ne dit rien de Jean Paléologue, il raconte tout au long les pérégrinations à la cour d'Avignon, en Allemagne, en Angleterre, en France, de Pierre de Lusignan, roi de Chypre, qu'il a rencontré à Bologne et à Ferrare. Est-ce parce que Pierre lui avait fait donner un jour « quarante ducats l'un sur l'autre ? » Non ; c'est parce qu'à Bologne, Eustache de Conflans lui avait longuement parlé des affaires du roi de Chypre. A cet exemple, confirmé, d'ailleurs, par l'examen de l'œuvre entière de Froissart, on doit reconnaître que ce qui lui manquait le plus était précisément cette imagination créatrice qu'on a souvent admirée chez lui, alors qu'il ne fut jamais qu'un écho, mais, comme l'a dit M. Jeanroy, « le plus fidèle des échos ».

II

Vers l'automne de 1369, Froissart revenait par les Alpes et l'Allemagne, et se préparait à reprendre en Angleterre la place qu'il avait déjà tenue pendant cinq années, lorsqu'il apprit tout à coup la mort de la reine Philippe. Pour lui, ce n'était pas seulement la plus grande douleur qu'il pût éprouver; c'était la destruction de toutes ses espérances. Sa situation, en effet, dépendait si directement de sa bienfaitrice, qu'il ne pensa même pas à venir demander à Édouard III de l'y maintenir. Peu de temps après cette catastrophe, il était dans sa ville natale où on le trouve inscrit parmi les membres de la corporation des « couletiers », ce qui ne veut pas dire, comme l'ont cru quelques-uns, qu'il fut réduit à se faire tailleur de hauts-de-chausses, mais qu'il se mêla d'opérations de courtage. Lui-même l'avoue : il se mit « dans la marchandise », mais il n'y resta pas longtemps. Si l'on en croit les allusions un peu vagues du *Joli buisson de jeunesse*, le négoce aurait eu pour conséquence nécessaire l'abandon de l'entreprise des *Chroniques*, et l'écrivain était trop épris de son œuvre pour y renoncer. Échanger la conversation des vaillants hommes, des seigneurs et des princes, l'agréable tâche de mettre leurs récits par écrit, contre la société des marchands de Valenciennes et les labeurs du commerce, le séjour dans les palais contre l'habitation dans quelque boutique obscure, c'était un sacrifice que l'espoir d'une fortune ne suffisait pas à compenser.

Au bout de quelques mois, le chroniqueur se retrouvait dans son élément, à la cour du duc de Brabant, Wenceslas de Bohême, qu'il connaissait déjà depuis trois ans au moins. Ce fils du roi Jean l'Aveugle se croyait poète. Froissart rima beaucoup avec lui et pour lui, mais ni le plaisir ni les avantages résultant de cette collaboration n'étaient de nature à lui faire négliger sa grande œuvre historique; le premier livre des *Chroniques* s'achevait. Wenceslas aimait sans doute trop exclusivement les vers pour accorder son patronage à une histoire en prose; le premier livre parut avec le nom de Robert de Namur, inscrit à la place où l'on croirait trouver celui du duc de Brabant. Toutefois la raison de ce fait devait être bien moins littéraire que politique; Froissart était encore sous l'influence de son séjour en Angleterre. Les souvenirs du beau temps qu'il y avait passé, des protections qu'il y avait trouvées, des triomphes des armes anglaises que rien n'avait encore effacés, étaient dans toute leur fraîcheur, et l'influence s'en fait sentir dans la première rédaction de son œuvre beaucoup plus que dans celles

qui suivirent. Bien que l'auteur admire les traits de courage de quelque côté qu'ils se produisent, lorsqu'ils lui semblent conformes à l'idéal chevaleresque, bien qu'il se défende dans son prologue d'avoir montré aucune partialité, il n'était guère possible que Wenceslas, dont le père s'était fait tuer pour la France à Crécy, encourageât la publication d'un livre où la prédilection de l'écrivain pour tout ce qui est anglais se manifestait à chaque page. Robert de Namur, au contraire, depuis le jour où il était venu offrir ses services à Édouard III, pendant le siège de Calais, n'avait jamais cessé d'être l'ami et le pensionné du roi d'Angleterre. Enfin, il avait épousé la propre sœur de la reine Philippe, et Froissart trouvait chez lui comme un reflet de cette protection qui ne lui avait jamais fait défaut du vivant de sa bienfaitrice.

C'est vers 1370 que parut le premier livre des *Chroniques*. Cette histoire des luttes entre Français et Anglais avait pour noyau l'ouvrage présenté, en 1361, à Philippe de Hainaut et qui comprenait le récit des faits postérieurs à la bataille de Poitiers, autour duquel étaient venus se grouper, pour la partie antérieure, des extraits de la *Chronique* du chanoine de Liège, Jean le Bel, et, pour les années qui suivirent, le résultat des informations personnelles de l'auteur. Elle s'arrêtait, dans sa forme la plus ancienne, au siège de Bourdeilles en 1369. La principale originalité de ces *Chroniques* consiste en ce qu'elles ne méritent nullement le titre que Froissart leur a donné lui-même, titre que l'on s'explique d'autant moins qu'il déclare nettement avoir voulu faire une histoire. « Si je disais : Ainsi et ainsi advint en ce temps, sans ouvrir ni éclaircir la matière, ce serait chronique et non pas histoire. » La chronique, en effet, le précis historique dans lequel les événements sont rigoureusement classés par années est la forme par excellence de l'histoire écrite. Depuis Eusèbe et saint Jérôme, qui en ont donné le modèle, jusqu'au président Hénault, et même jusqu'à certains sommaires contemporains, elle a pu prendre parfois des développements exceptionnels comme dans le texte connu sous le nom du *Religieux de Saint-Denis*, mais le plan n'en a jamais changé : c'est toujours une sorte de casier chronologique dans lequel l'auteur, généralement satisfait du rôle de compilateur, s'est donné la tâche de faire entrer des notices généralement empruntées à d'autres chroniques ou à des documents d'archives. Qu'y a-t-il de commun entre une œuvre de ce genre et cette suite de tableaux mouvementés, colorés que Froissart fait passer sous nos yeux, souvent au mépris de l'ordre et de la chronologie ? Sans doute, pour la première partie, la plus ancienne, il a recours à la chronique de Jean le Bel, dont il insère sans vergogne des morceaux entiers dans son livre ; toutefois,

lorsqu'il s'avise de la compléter, il n'a cure d'aller remuer la poussière des bibliothèques et des chartriers; il s'adresse aux hérauts, aux vieux chevaliers qui ont combattu les grands combats d'antan et fait appel à leurs souvenirs. Les souvenirs des acteurs, telle est l'unique source à laquelle il aura recours, lorsque, parvenu au récit de la bataille de Poitiers, il s'affranchira de la tutelle de Jean le Bel, pour écrire désormais l'histoire à sa manière. Bien lui en prendra, du reste. Sans doute, on doit convenir que plusieurs de ses plus belles pages, de celles sur lesquelles s'est fondée sa réputation littéraire dans le temps où l'on n'avait pas encore retrouvé la *Chronique* de Jean le Bel, l'épisode des bourgeois de Calais, par exemple, ou la mort de Robert Bruce, sont empruntés presque littéralement à son modèle; mais, grâce au choix de ses informateurs, à la facilité avec laquelle il s'identifiait leurs récits, Froissart, dont la passion pour la guerre était toute platonique, parvint à surpasser de beaucoup, dans les descriptions de batailles, le belliqueux chanoine de Liège, qui pourtant avait porté l'épée et connu l'enivrant tumulte des combats. La comparaison des narrations de Crécy et de Poitiers dans l'un et l'autre écrivain est grandement à l'avantage de Froissart, surtout si l'on a recours à la première rédaction. Est-ce parce qu'il était alors plus jeune, que ses impressions étaient plus vives ou simplement que ses souvenirs, des témoignages recueillis en Angleterre étaient plus frais? Toujours est-il qu'on y trouve des qualités de verve et de puissance descriptive qui ne se manifesteront plus au même degré dans les rédactions postérieures.

Celles-ci, d'ailleurs, seront loin d'atteindre le succès de la première, succès dû sans doute aux qualités qu'on vient de dire et qu'atteste encore aujourd'hui l'existence de quarante manuscrits. L'ouvrage une fois terminé, Froissart ne cessa pas d'y tenir la main. Non seulement, dans les copies qu'il en faisait faire, il conduisait le récit jusqu'à la date de l'achèvement de chaque exemplaire; mais, avant même d'entreprendre une seconde rédaction, il introduisit dans le texte certains remaniements qui caractérisent ce que M. Luce a appelé la première rédaction révisée. Celle-ci était en outre continuée jusqu'en 1377, et dans les cinq manuscrits qui la contiennent, le nom de Robert de Namur a disparu du prologue. C'est dans l'histoire politique qu'il faut chercher la raison de ce petit fait d'histoire littéraire. Une rupture avait éclaté entre les protecteurs de Froissart. Wenceslas, battu et fait prisonnier par les troupes du duc de Juliers, à Bastweiler, en 1371, accusait Robert d'avoir causé sa défaite en retenant, par pur mauvais vouloir, les réserves brabançonnes dont il avait le commandement. L'ingratitude n'était pas le défaut de Froissart. Il prit parti pour

son patron vaincu et lui adressa pendant sa captivité un poème intitulé *la Prison amoureuse*, dans lequel on retrouve un écho des griefs de Wenceslas contre Robert de Namur.

De plus, Froissart subissait dès ce moment une influence contraire à celle qui avait dominé ses premières années. Il avait trouvé, dans son pays de Hainaut, au château de Beaumont, chez Gui de Châtillon, troisième fils du comte de Blois, une protection qui devait se prolonger pendant près de trente ans. Gui, à qui seront dédiés et la seconde rédaction du premier livre, et les trois livres suivants, était, ainsi que l'a dit M. Luce, de famille deux fois française. Son père était mort à Crécy; le père de sa mère, Jean de Hainaut, y avait combattu; lui-même s'était bravement montré à Poitiers. Prisonnier des Anglais, il avait rencontré Froissart, en 1362, dans l'entourage de la reine dont il était le cousin. Ainsi, même dans le parti adverse, c'était toujours la faveur de Philippe de Hainaut qui valait à son ancien secrétaire de nouvelles protections. Celle de Gui de Blois se manifesta de bonne heure par le don de la cure de Lestines-les-Monts, dont Froissart, qui ne se disait pas encore prêtre dans les premiers manuscrits de son histoire, paraît investi dès 1373. Au château de Beaumont, le curé de Lestines entendait, non moins souvent qu'en Angleterre, raconter les grandes batailles de jadis, mais c'étaient des Français qui parlaient, et des Français maintenant pleins d'espoir, car Charles V et du Guesclin avaient refait la France. Au contraire, l'étoile des Plantagenets pâlisait. Le Prince Noir était mort; le grand Édouard III se mourait, abandonné de tous, même de cette Alice Perrers, à qui il n'avait pas rougi de donner les bijoux de la reine Philippe. Privée de ses chefs, que pouvait l'Angleterre sous l'enfant dont Froissart avait, à peine dix ans plus tôt, appris la naissance à Bordeaux? C'est au milieu de ces espérances dans l'avenir, de ces rancunes du passé, que Froissart composa, entre 1376 et 1383, une seconde rédaction du premier livre, où, toujours altéré d'informations nouvelles, il substitua, pour bien des événements, la version française qu'il venait de recueillir à la version anglaise qu'il avait acceptée jusque-là.

Est-on bienvenu à se fonder sur ce changement de front pour taxer l'auteur de servilité? Étrange servilité que celle de cet homme qui ne craignait pas, dans le temps même où il était le dépendant de Wenceslas, de flétrir hautement la déloyauté dont s'était rendu coupable, envers Philippe VI, Jean, duc de Brabant, le propre beau-père de son protecteur! En fait, si l'on est en droit de lui reprocher son manque absolu de critique, on ne peut mettre en doute sa probité historique. Lui-même était convaincu de sa

propre impartialité. Il prend grand soin d'affirmer, dans le prologue des deux rédactions, qu'il a rapporté les faits sans prendre parti pour personne, sans « coulourer plus l'un que l'autre ». Cacher le bien fait par les bons, de quelque pays qu'ils soient, ce serait, dit-il en propres termes, « un péché ». Il a gardé ces intentions toute sa vie, car il les a exprimées plus d'une fois au cours de l'œuvre qui a duré autant qu'elle. Comment ne pas le croire lorsqu'on le voit ne reculer ni devant la peine ni devant la dépense, pour atteindre la vérité? Seulement, ce qui lui paraît être le vrai n'est souvent que le nouveau. De là ses contradictions, dont il faut chercher la raison dans l'étrange disposition psychologique que nous avons eu l'occasion de signaler à propos de son voyage en Italie : cette objectivité absolue dont il serait difficile de constater l'existence au même degré chez aucun autre historien, et qui le mettait à la merci de ses informateurs. Il n'est pas plus responsable d'avoir reproduit leur manière de voir que ne le sont certains insectes de prendre la couleur des plantes sur lesquelles ils vivent.

Ce n'est pas seulement le changement de point de vue qui caractérise la seconde rédaction, c'est aussi l'indépendance de l'auteur vis-à-vis de son modèle, Jean le Bel. Les emprunts faits au chanoine de Liège, beaucoup moins nombreux, ne sont plus des copies littérales; ceux qui ont subsisté sont écourtés, critiqués, encadrés d'additions originales qui en diminuent l'importance. En parcourant cette seconde rédaction, on ne serait pas éloigné de croire que Froissart l'a composée en lisant, à ses hôtes de Beaumont, la première forme de son ouvrage et en notant au passage les observations, les critiques et les souvenirs que sa lecture leur suggérait. Si l'on se rappelle que beaucoup de ces souvenirs, ceux de Crécy, par exemple, étaient déjà lointains, qu'ils ne pouvaient, par suite, lui être rapportés que de seconde main ou par des hommes d'âge avancé, on comprendra sans peine que ses récits aient perdu quelque chose de la vivacité et du pittoresque qui avaient dû grandement contribuer au succès de la première rédaction.

Le curé de Lestines savait servir chacun de ses patrons suivant son goût. En même temps qu'il refaisait ses *Chroniques* pour Gui de Blois, il composait pour Wenceslas un roman en vers, *Méliador*, dans lequel il insérait les chansons du duc de Brabant. L'œuvre n'était pas achevée que le bon duc mourait en 1383, « à la fleur de sa jeunesse, dit Froissart. Or, pourtant que j'ai vu, au temps où j'ai travaillé par le monde, deux cents hauts princes, mais je n'en vis oncques plus humble, ne plus débonnaire, ne plus

traitable, et aussi avec lui mon seigneur, mon bon maître, messire Gui, le comte de Blois, qui ces histoires me commanda à faire ». Ce n'était pas seulement par leurs qualités générales que Wenceslas et Gui méritaient d'être rapprochés dans l'esprit de Froissart; tous deux lui accordaient une égale protection, et celle de Gui allait s'exercer de manière à ne pas lui laisser regretter celle qu'il venait de perdre. Le seigneur de Beaumont venait, en effet, de recueillir, avec le comté de Blois, l'immense héritage des Châtillon, et l'un des premiers actes du nouveau comte avait été de s'attacher Froissart en qualité de chapelain et de remplacer sa cure de Lestines par un canonicat à Chimay. Après avoir suivi son nouveau maître sur les bords de la Loire, le chapelain revint à Valenciennes, lorsque Gui de Blois dut aller faire campagne en Flandre avec Charles VI; mais, tandis que le comte regagnait le Blésois, Froissart restait dans sa ville natale, où il séjourna pendant près d'une année. Il travaillait, en effet, à une histoire particulière des « grandes tribulations et pestilences qui furent en Flandre, et par le fait et orgueil de ceux de Gand à l'encontre du comte Louis, leur seigneur ». Ce livre des guerres de Flandre comprenait la période de 1378 à 1386. Le temps que Froissart y consacra ne fut d'ailleurs pas perdu pour son grand ouvrage, dans lequel il fut inséré par chapitres, mais avec de nombreuses corrections ou suppressions.

Pendant son séjour à Valenciennes, Froissart se rapprocha beaucoup de seigneurs qu'il connaissait déjà, Aubert de Bavière, régent de Hollande, de Zélande et du Hainaut, et son fils Guillaume d'Ostrevant, qui devinrent peu à peu ses protecteurs en titre, comme l'avait été Wenceslas, comme l'était encore Gui de Blois. Aubert était venu passer au Quesnoy l'hiver de 1383 à 1385; le chanoine de Chimay dut y être attiré par les fêtes qui se donnèrent alors à l'occasion du double mariage de Guillaume d'Ostrevant avec la fille du duc de Bourgogne, et de Marguerite de Bavière avec celui qui devait être appelé Jean sans Peur. C'est, hélas! au milieu de ces fêtes que se combina une troisième union, celle d'une parente d'Aubert, Isabeau de Bavière, avec Charles VI, origine de la fatale influence de la maison de Bourgogne sur nos destinées. C'est aussi à l'influence du milieu bourguignon dans lequel Froissart vivait alors qu'est dû l'esprit d'hostilité et d'injustice à l'endroit de la maison d'Orléans, dont sont pénétrés ses écrits, surtout à partir de l'époque où se relâchèrent les liens qui l'attachaient au comte de Blois.

Cette époque n'était pas encore arrivée; rappelé par un autre mariage, celui du fils de Gui de Châtillon avec la fille du duc de

Berry, le chapelain du comte revint, en 1386, achever à Blois son deuxième livre. Il le termina en racontant la fin des troubles de Flandre, et déjà il pensait à ce qui pourrait fournir la matière d'un troisième livre. « Nulle espérance n'était, nous dit-il, qu'aucuns faits d'armes se fissent es parties de Picardie et de Flandre puisque paix y étoit et point ne voulais être oiseux. » Mais là-bas, vers les Pyrénées, entre les comtes de Foix et d'Armagnac, et au delà, en Castille, en Portugal, on s'était donné, on se donnait encore de grands coups ; là, comme dans le Nord, Français et Anglais avaient été amenés à prendre part à la lutte, et la guerre qui se renouvelait sans cesse, soit sur un point, soit sur un autre de ces pays méridionaux, en avait fait la terre promise des aventuriers. Partout les vaillants hommes « visaient et subtillaient tous les jours l'un sur l'autre comment ils se pussent trouver en parti de fait d'armes pour prendre, embler et écheller villes et châteaux et forteresses ». Au milieu de tout cela, jouant au souverain indépendant, le comte de Foix avait fait de sa petite cour un terrain neutre où affluaient, avec les hommes de tous les partis, les nouvelles de tous les pays.

C'était là un merveilleux centre d'informations. D'ailleurs, la seule personne du comte Gaston Phébus était assez intéressante, assez mystérieuse même, pour attirer un curieux tel que Froissart. Marié, mais vivant loin de sa femme, père d'un fils sur la mort duquel on gardait un silence étrange, père aussi de quatre fils naturels ; si prudent, si sage, si bien informé, qu'on le croyait maître de quelque démon familier ; terrible dans ses colères, implacable dans ses vengeances, après bien des aventures, après avoir jadis guerroyé jusqu'au bout du monde connu, jusque chez les païens de Prusse ; délivré, comme un héros de roman, les duchesses de Normandie et d'Orléans assiégées par les Jacques dans le marché de Meaux ; conquis le Béarn entier sur le comte d'Armagnac, ce beau prince qui, à cinquante-neuf ans, laissait flotter au vent ses longs cheveux que ne couvrait jamais ni chaperon ni bonnet, menait au fond de son palais d'Orthez une vie luxueuse et singulière, dans laquelle la nuit tenait le plus souvent la place du jour. A minuit, tandis que les bourgeois dormaient, une grosse cloche annonçait à toute la ville le moment de son souper, où, toujours seul à sa table, buvant peu, mangeant à peine, il voulait être entouré de ses courtisans, de ses amis, des gens de son hôtel et des étrangers avec lesquels il aimait à s'entretenir. A l'automne de 1388, le chapelain du comte de Blois se munit de lettres de son patron, et des présents les plus appropriés au prince qui avait donné la mesure de ses goûts littéraires et de sa passion pour la

vénérie dans le *Miroir de Phébus* : il emportait son roman de *Méliador* et conduisait en laisse quatre beaux chiens de chasse.

III

Les histoires recueillies par Froissart au cours de son voyage en Béarn et qu'il a rapportées dans son troisième livre, forment incontestablement la partie la plus amusante des *Chroniques*. Si l'on pense que l'auteur n'avait pas alors moins de cinquante ans, on peut s'étonner de les trouver plus animées, plus vivantes non seulement que les récits du second livre ou de la seconde rédaction du premier, mais même que ceux de la première rédaction publiée dix-huit années plus tôt. A tout prendre, il y a là encore une preuve de l'impersonnalité du talent de Froissart en même temps que de la fidélité avec laquelle il a fait passer dans son livre l'entrain des Gascons qui lui racontaient les guerres du Midi, comme il avait su jadis mettre, dans ses narrations de Crécy et de Poitiers, l'ardeur plus contenue, la précision des Anglais qui lui en avaient donné la matière.

La fortune, d'ailleurs, venait souvent en aide au chroniqueur. Parvenu à Pamiers, comme, avant de pousser plus loin, il tâchait de trouver un compagnon qui lui expliquât la topographie de la région et lui racontât les faits dont elle avait été le théâtre, le hasard le mit en rapport avec l'homme le mieux renseigné qu'il pût rencontrer, un certain Espaing de Lyon, grand ami du comte, « vaillant homme et moult beau chevalier », qui revenait alors d'Avignon à Orthez. Le nouveau venu n'était pas moins curieux de savoir les nouvelles de France que le chanoine de Chimay ne l'était de connaître les « besognes » du Midi ; ni l'un ni l'autre ne pouvaient mieux tomber. Pendant six jours, tous deux allèrent cheminant à travers pays ; chaque château, chaque ville, chaque nom prononcé était un prétexte à histoires. Le soir, à l'auberge, bien vite, Froissart notait les belles choses qu'il avait apprises pendant la journée, et souvent, après souper, c'étaient encore de nouveaux récits que le clerc écrivait avidement sous la dictée de l'inépuisable conteur. Il n'y avait qu'un point sur lequel messire Espaing s'obstinait à ne point répondre aux questions de son compagnon ; c'était sur la mort du fils unique du comte de Foix : « La matière est trop piteuse, disait-il, et je ne vous en veux point parler. Vous le saurez bien à Orthez. »

Dès le soir de son arrivée, à peine entré dans l'hôtellerie de la *Lune*, Froissart fut appelé au château par le comte, qui, sans

retard, l'admit à faire partie de son hôtel. Dès ce moment, l'écrivain fut conquis. Il avait été dans bien des cours, mais, dit-il, « je fus oncques en nulle qui mieux me plût ». Et pourtant ce fut là qu'il apprit quels souvenirs tragiques devaient, en dépit de sa vie élégante et raffinée jusqu'à l'étrangeté, hanter ce prince qui, après avoir soupçonné son propre fils de vouloir attenter à ses jours, l'avait jeté en prison, avait fait périr quinze de ses jeunes compagnons, et qui, dans un accès de colère, avait fini par être le meurtrier de son propre enfant. Mais ce terrible seigneur accueillait si bien les gens de lettres ! Froissart fut le lion d'Orthez pendant les douze semaines qu'il y passa, « très bien administré et de toutes choses délivré ». Chaque nuit, après souper, durant ces veillées qu'il prolongeait presque jusqu'au jour, le comte lui faisait lire quelques pages de son roman de *Méliador*, sans permettre à personne des assistants de le troubler par un seul mot ; lui seul se réservait le droit de l'interrompre de temps à autre, pour discuter quelque question suggérée par la lecture. Puis, la séance terminée, il donnait à l'auteur une marque du plaisir qu'il y avait pris, ainsi que de la faveur dont il l'honorait, en le faisant boire dans le gobelet même où il avait trempé ses lèvres.

A voir le succès du roman de Froissart et de quelques œuvres du même genre, il faut vraiment croire que les gens du quatorzième siècle avaient des goûts littéraires bien différents des nôtres. Pour notre part, si nous admirons la sagacité que M. Longnon a déployée pour retrouver le *Méliador*, nous admirons presque autant le courage dont il a fait preuve en transcrivant les trente mille six cents vers dont il se compose ; car, malgré la fraîcheur de quelques scènes, la délicatesse des sentiments exprimés dans un ou deux passages, tels que celui des amours de Sébille et de Sagremor¹, malgré le charme d'une langue facile que font ressortir encore les vers vides et pesants du duc Wenceslas, intercalés dans le corps du roman, l'ensemble est comparable en monotonie et en platitude à tous les autres romans de ce temps. Après avoir lu l'analyse de M^{me} Darmesteter, assurément plus intéressante que l'interminable original, il reste une impression semblable à celle que l'on ressent à la vue d'une tapisserie du même temps. On y voit se mouvoir pêle-mêle, au milieu d'un grand choc d'épées, des chevaliers couverts de fer et d'emblèmes héraldiques ou symboliques, des damoiselles amoureuses ou persécutées, des rois paternes, sans que l'on saisisse bien le lien qui les rassemble. Quant aux autres

¹ Cet épisode qui, en réalité, est un hors-d'œuvre, ne figure pas dans l'analyse donnée par M^{me} Darmesteter. C'est M. Longnon qui a bien voulu m'en communiquer la copie.

compositions versifiées de Froissart, — nous n'osons dire compositions poétiques, — elles n'ont guère d'autres titres à l'attention que les renseignements que l'on en peut tirer sur les choses et sur les hommes, particulièrement sur la personne de l'auteur. Peut-être peut-on chercher ces renseignements jusque dans les poésies où il ne se met pas en scène; car son défaut d'imagination nous fait soupçonner que les traits aimables qui s'y rencontrent parfois, proviennent de souvenirs personnels. Sagremor, par exemple, allant et venant, le cœur « frisce et gay » de la chambre du roi à celle de la reine, dans le palais d'Artus, doit ressembler beaucoup au jeune clerc de la reine Philippe, tel qu'on l'avait vu à la cour d'Angleterre, dans la fraîcheur de ses vingt ans; et ses enfantines amours avec sa mie Sébille, jouant et riant en toute innocence sous l'œil bienveillant de la reine Genièvre, nous remettent en mémoire celles de Froissart adolescent avec cette belle jeune fille de *l'Espinette amoureuse*, dont il n'osait redire le nom, mais dont il se rappela toute sa vie le doux rire, tandis qu'elle lisait le roman de *Cléomadès*. Tout cela, sans doute, a ce genre de grâce que l'on rencontre dans la plus personnelle de ses poésies, la seule qui puisse être lue avec plaisir d'un bout à l'autre, ce *Dit du Florin* que nous aurons bientôt l'occasion de citer, mais le souffle poétique n'y est pas. D'où vient donc qu'il anime souvent ses récits en prose? C'est évidemment que le mérite en revient à ses informateurs. Sans doute ceux-ci, hommes de guerre pour la plupart, étaient fort étrangers aux préoccupations littéraires, mais la poésie des combats est telle, que les plus humbles soldats trouvent souvent, pour raconter ceux auxquels ils ont été mêlés, des accents presque inspirés. Quel poète, par exemple, désavouerait les termes dans lesquels le fusilier Coignet décrit la magnifique apparition du corps de Desaix sur le champ de bataille de Marengo, « l'arme au bras, comme une forêt que le vent faisait vaciller... On bat la charge partout. Tout le monde fait demi-tour, et de courir en avant! On ne criait pas, on hurlait... »

De ces récits de soldats, combien Froissart n'en entendit-il pas dans cette hôtellerie de la *Lune*, qui semble avoir été le rendez-vous des chevaliers aragonais et anglais et de tous les aventuriers du Midi. C'est là sans doute qu'il a recueilli la matière de l'incomparable description de la vie des routiers qu'il a mise plus tard dans la bouche d'Aimerigot Marchés. Loin de faire difficulté à raconter leur histoire, tous, en effet, semblaient n'avoir qu'un désir : celui de la voir figurer dans la *Chronique* du savant homme, si haut placé dans la faveur du comte. Entre le temps consacré à noter les renseignements qu'il amassait à foison, les entretiens

avec Gaston Phébus ou avec les chevaliers, les lectures nocturnes, les trois mois du séjour de Froissart durent lui paraître bien courts. Il pensait cependant au départ, quand se présenta une occasion de faire le voyage dans un de ces cortèges princiers où il aimait à figurer. Une pupille du comte de Foix allait épouser l'oncle du roi de France, Jean, duc de Berry. C'était cette petite Jeanne de Boulogne, qui, quatre années plus tard, à peine âgée de seize ans, devait sauver d'une mort horrible le malheureux Charles VI, en étouffant dans son long vêtement les flammes qui l'entouraient déjà. Froissart fit une pastourelle à l'occasion de ses noces, reçut de Gaston 80 florins d'Aragon, avec son manuscrit de *Méliador* qu'on voulut bien lui rendre, et partit à la suite de la fiancée en mars 1389. Il avait bien promis de revenir à cette cour, qu'il regrettait et où il était regretté; mais la mort du comte, enlevé trois ans après, l'empêcha de tenir sa promesse.

Avant d'aller à Riom épouser ce gros prince, qui aurait pu être son aïeul, Jeanne de Boulogne passa par Avignon, afin d'y saluer le pape Clément. Froissart en profita pour acheter l'expectative d'une prébende à Lille, dont il ne fut jamais investi. La somme employée à cet achat ne fut pas la seule qu'il laissa dans la ville pontificale; un beau matin, il ne trouva plus dans sa bourse les florins provenant des largesses du comte de Foix. Il se consola de sa mésaventure en la racontant assez gracieusement dans un petit poème d'une allure plus vive que celle de ses autres compositions en vers. C'est ce *Dit du Florin* dont nous avons déjà parlé. Froissart s'y accuse lui-même d'être un bourreau d'argent; aussi l'argent le fuit-il d'une manière inexplicable. A quoi, bon Dieu! a-t-il pu dépenser les 2000 francs, — quelque chose comme 200 000 francs d'aujourd'hui, — qui lui sont passés par les mains dans les vingt-cinq dernières années. La réponse sort de la bourse vide; un florin y était encore, oublié dans un coin depuis bien longtemps, et ce florin parlait : « De quoi vous plaignez-vous? Pour vos 2000 francs vous avez eu plus de satisfactions que d'autres n'en ont eu pour 4000. D'abord, vos *Chroniques* vous en ont bien coûté 700 pour le moins; mais, grâce à elles, votre nom ne tombera pas dans l'oubli et l'on parlera de vous dans les temps à venir. Et les taverniers de Lestinnes? C'est bien 500 francs que vous avez dépensés chez eux! Et vos voyages toujours faits « en arroi de souffisant « homme »? Comptez-vous donc pour rien d'avoir parcouru en tous sens ce beau pays de France et d'avoir traversé le monde depuis l'Écosse jusqu'à Rome? »

En lisant cette pièce, dont le cynisme discret, le style alerte, font penser de loin à certaines poésies de Villon, on a peine à se per-

suader que l'auteur n'était plus séparé de la vieillesse que par quelques années. Rajeuni par le voyage de Béarn, il semblait se retrouver au temps de ses belles années d'Angleterre. En revenant de Riom par Paris, il rencontra le gendre d'Édouard III, Enguerand de Coucy, qui l'emmena, pour quelques jours, dans son château de Crèvecœur. Cette rencontre, les conversations qui la suivirent, réveillèrent, chez Froissart, les souvenirs de ce qui avait été la plus heureuse époque de sa vie, et il fut pris d'un désir passionné de revoir le pays où elle s'était passée. La réalisation n'était pas encore possible, car la trêve entre la France et l'Angleterre, cette trêve dont on parlait toujours, ne se concluait pas, et Froissart alla retrouver Gui de Blois à Schoonhoven. Mais, comme s'il ne pouvait plus rester en place, il repartit presque aussitôt pour aller assister à l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris. Enfin, à l'automne de 1389, il rentra « dans sa forge », à Valenciennes, et se mit à rédiger son troisième livre.

Les matériaux ne lui manquaient pas; c'étaient ceux qu'il avait recueillis en Béarn. Cependant, au moment de mettre en œuvre ceux qui concernaient les démêlés de la Castille et du Portugal, il s'aperçut qu'il ne connaissait que les dires des Castillans; n'était-il pas juste d'entendre aussi ceux de la partie adverse? Par bonheur, à quelques journées de son logis de Valenciennes, à Bruges, les « Portingalais » abondaient, lui dit-on. N'y avait-il pas grande chance de trouver dans le nombre quelque homme de guerre ayant joué un rôle dans les luttes des deux pays? L'écrivain se met encore une fois en route; déçu à Bruges, il pousse jusqu'en Zélande, à Medelbrugghe, où son étoile veut que des vents contraires retiennent un conseiller du roi de Portugal. Pendant toute une semaine, don Jean Fernand Pacheco consent à lui faire l'histoire des événements advenus dans sa patrie depuis la mort du roi Ferdinand. Il paraît que l'étonnante faculté d'assimilation de Froissart ne s'appliquait pas seulement aux récits des guerriers, car on retrouve dans son résumé de l'histoire de Portugal les qualités de modération et de justesse dont l'homme d'État portugais avait fait preuve en lui en traçant le tableau.

Rien ne l'empêchait plus de finir son troisième livre; en même temps qu'il l'achevait, il rédigeait le début du quatrième. Celui-ci, qui ne fut terminé que beaucoup plus tard, était encore dédié à Gui de Châtillon, et pourtant l'attachement de Froissart au comte de Blois se refroidissait à mesure que devenaient plus étroits ses rapports avec Aubert de Bavière et Guillaume d'Ostrevant. Ces deux seigneurs en voulaient fort au comte de Blois, dont ils avaient guetté la riche succession depuis le jour où il avait perdu son fils

unique. Mais leurs espérances furent trompées : Gui de Châtillon, vieilli, attristé, alourdi par l'embonpoint, ayant de grands besoins d'argent, vendit, en 1391, le comté de Blois et le Hainaut au jeune frère du roi, qui allait échanger bientôt le titre de duc de Touraine contre celui de duc d'Orléans. Aubert et son fils en gardèrent à Gui de Blois et au duc d'Orléans une rancune dont le reflet se trahit dans l'œuvre de leur protégé, qui ne voyait d'ailleurs pas avec plaisir son pays de Hainaut passer aux mains d'un nouveau maître. De là l'orientation nettement bourguignonne des derniers livres et le parti-pris de dénigrer tout ce qui touche aux d'Orléans qui s'y fait jour à tout propos. Rien ne montre mieux l'impersonnalité, je dirais presque l'irresponsabilité, des jugements de Froissart, que la présence, dans le quatrième livre, de reproches assez amers à l'adresse du comte de Blois à qui ce même livre est néanmoins dédié.

Tout en continuant son travail, le chanoine de Chimay, maintenant trésorier de son chapitre, fit divers voyages en France. Il était à Paris, en juin 1392, lorsque Pierre de Craon tenta d'assassiner Olivier de Clisson; l'année suivante, il se trouvait à Abbeville, quand y fut conclue la trêve qui allait lui permettre de réaliser son rêve. Il pouvait revoir l'Angleterre. On croirait, à l'entendre, qu'au seul contact du sol anglais, il dût rajeunir de vingt-sept ans. « Il me semblait, en mon imagination, que, si vu l'avais, j'en vivrais plus longtemps. » En outre, — car il n'oubliait jamais les *Chroniques*, — il ne pouvait manquer de faire en ce pays une ample moisson de renseignements nouveaux. Les circonstances, en retardant son départ de plusieurs mois, irritèrent sans doute encore le désir qu'il avait de partir. Comme toujours, il se munit de lettres de recommandation; mais, cette fois, il ne s'adressa plus à Gui de Châtillon et n'en demanda qu'à ses patrons de la maison de Bavière. Comme toujours aussi, il comptait offrir au prince dont il allait visiter la cour un livre de sa façon : c'était un gros recueil de tous les traités d'amour et de moralité qu'il avait composés depuis trente-quatre ans, très richement relié de velours vermeil, avec des clous et des fermoirs d'argent doré. Enfin, il put prendre la mer à Calais et débarquer à Douvres le 12 juillet 1394.

On risque fort d'être déçu quand on s'imagine retrouver, à vingt-sept ans d'intervalle, les impressions de la jeunesse. La déception ne se fit pas attendre. Froissart avait eu beau se répéter à l'avance qu'à défaut des seigneurs qu'il avait connus, il verrait du moins leurs hoirs, ce qui lui ferait « trop grand bien ». A peine débarqué, son cœur, jusque-là plein de souvenirs et d'espoir, se serra en trouvant les maisons de Douvres « toutes renouvelées de

nouvel peuple et, dit-il, les jeunes enfants devenus hommes et femmes qui point ne me connaissaient ni moi eux ». Hélas ! loin de le rapprocher du passé, chaque pas allait lui faire sentir la distance qui l'en séparait. A Canterbury, il s'arrête devant le tombeau du Prince Noir, de ce prince qu'il avait quitté plein de vie et d'ardeur belliqueuse et dont il ne restait plus qu'une cotte de mailles vide suspendue sur un cercueil. Le lendemain, dans la même ville, il voit arriver, au milieu de la pompe souveraine, l'enfant qu'il avait vu baptiser à Bordeaux, Richard II ; mais, autour de lui, il cherche en vain un visage qui ne lui soit pas étranger. Les oncles du roi, qu'il avait connus jadis, et qu'il avait pu récemment rencontrer à Abbeville, étaient absents, et là où il avait cru être accueilli avec toute la faveur que pouvait espérer un ancien protégé des parents du souverain, le pauvre Froissart se trouvait tout seul et « tout ébahi ». Au lieu d'entendre son nom joyeusement prononcé par des amis heureux de le revoir, il lui fallut attendre, dans l'isolement, la fin du cortège royal, avant d'aller tristement se nommer lui-même au sénéchal d'Angleterre. Sans doute, l'accueil fut aussi bon qu'il devait l'être ; admis comme jadis dans l'hôtel du roi, très bien reçu par Richard II, le chroniqueur ne tarda pas à former de nouvelles liaisons avec ceux qui pouvaient le renseigner sur les « besognes » du pays. Mais, exception faite des fils de la reine Philippe, il ne trouvait personne à qui parler du temps passé. Un jour, cependant, à Eltham, dans une galerie du château, il aperçut un vieux chevalier ; leurs regards se croisèrent, et tous deux se reconnurent : c'était sir Richard Stury, un ami d'autrefois, et le seul, à ce qu'il semble, qui survécût encore.

Il n'y avait pas que les hommes qui fussent changés ; les choses aussi étaient bien différentes de ce que Froissart les avait vues. La couronne, que rien jadis ne semblait pouvoir ébranler, tremblait au front de Richard II. Beau, fier, prodigue, entouré de favoris, oublieux de ses devoirs envers l'État, sourd aux cris du peuple, le petit-fils d'Édouard III, qui avait vu, au début de son règne, l'insurrection de Wat Tyler et les effrayantes scènes de la Jacquerie anglaise ; qui avait eu à subir l'humiliante tutelle de son oncle Gloucester et du *wonderful parliament*, ne s'imposait plus que par la force et ne dormait qu'au milieu d'une garde de 2000 archers. Froissart a peu d'illusions sur son compte, mais il garde une affectueuse reconnaissance à ce prince qui l'avait accueilli avec bienveillance en souvenir de sa bonne aïeule. Malgré tout, il semble qu'une fois suffisamment informé des faits qu'il pouvait faire entrer dans son histoire, l'écrivain ne se soit plus

soucié de rester sur le sol qu'il avait si ardemment souhaité revoir. Au bout de trois mois, il repassait la Manche, emportant, comme dernier présent du roi, un grand gobelet d'argent doré contenant cent nobles.

A partir de ce moment, les œuvres de Froissart sont désormais les seuls témoignages de son existence. Revenu auprès de ses patrons de Brabant, Aubert de Bavière et son fils, il se remit à son quatrième livre, dans lequel les événements d'Angleterre prirent une place de plus en plus grande, jusqu'au jour où éclata la révolution qui substitua Henri de Lancastre à Richard de Bordeaux. Cette révolution, le chanoine de Chimay la raconte avec les plus grands détails, mais il se tait sur la mort mystérieuse de Richard. On a voulu voir dans son silence une preuve de sa servilité vis-à-vis d'Aubert de Bavière, partisan de Lancastre; on l'a même rapproché de la complaisance qu'il aurait montrée en supprimant, dans un manuscrit que l'on a encore, tous les traits désobligeants pour Henri IV. Mais cette suppression peut bien ne pas être de son fait et, quant à son silence, il équivaut à une accusation. Froissart raconte en effet comment, un jour que les conseillers du nouveau souverain cherchaient à lui démontrer que la mort seule de sa victime pourrait l'assurer contre une agression française, « le roi Henri ne répondit pas à ce propos, et se départit de là et les laissa en la chambre. Et il alla s'occuper de ses fauconniers et mit un faucon sur son poing, *et ainsi il s'oublia à le paître*. Depuis, il ne se passa guère de jours avant que le bruit courût dans Londres que Richard de Bordeaux était mort ». S'il n'en dit pas plus, lui-même en donne le motif; c'est tout simplement qu'il ne savait rien de précis sur cette fin : « La cause comment ce fut, ni par quelle incidence, point je ne le savais au jour que j'écrivis ces *Chroniques*. » Mais, même en ce moment, il déclare hautement les regrets que lui inspire cette fin et le reconnaissant attachement qu'il gardera toujours à la mémoire du malheureux prince.

Puis viennent quelques mentions très brèves, dont l'une est cependant relative à un événement capital, à la soustraction d'obédience prononcée contre Benoît XIII, en 1398. C'était peut-être la fin du schisme; mais qu'importait à Froissart? Tandis que le monde entier se divisait entre Urbanistes et Clémentins, cet homme d'Église, l'oreille tendue aux bruits des combats, était resté indifférent aux affaires ecclésiastiques, et l'on pourrait l'accuser de n'en avoir jamais compris l'importance, sans l'étonnement qu'il manifeste en voyant des évêques des deux partis dîner paisiblement ensemble à la cour de Gaston Phébus. Enfin, l'immense *Chronique* reste suspendue après la dernière année du quatorzième siècle.

Comment Froissart, qui devait vivre encore plusieurs années, qui existait certainement encore après 1404, a-t-il laissé son quatrième livre sans conclusion? Comment lui, qui avait tant de fois dit qu'il ne cesserait de continuer son œuvre que lorsqu'il cesserait de vivre, n'a-t-il rien raconté des faits postérieurs à 1400? C'est que, ne l'oublions pas, il écrivait avant tout « pour sa plaisance accomplir »; comme chez tous les vieillards, son esprit se reportait plus volontiers vers l'époque de sa jeunesse que vers les tristes événements qui se produisaient autour de lui. Plutôt que d'achever son quatrième livre, il reprit le premier et en fit une troisième rédaction absolument différente des deux autres. C'est celle que le baron Kervyn de Lettenhove a découverte à Rome, en 1860; Froissart s'est attaché surtout à en faire disparaître les passages empruntés à Jean le Bel et à les remplacer par des narrations originales. Comme son excellente mémoire le servait aussi bien que jadis, il mêla aux récits des faits anciens des souvenirs très précis de son premier séjour en Angleterre, de ses voyages en Écosse, ou bien des détails sur la toute récente guerre de Frise, advenue en 1401. Un autre trait caractéristique de cette rédaction, c'est la sévérité avec laquelle y sont traités les Anglais : « Les Anglais souffrent bien un temps, mais à la fin ils payent cruellement. Il se lève et se couche en trop grant péril, le seigneur qui les gouverne; car jamais ne l'aimeront s'il n'est victorieux, et s'il n'aime les armes et la guerre à ses voisins et, en espécial, à plus forts et plus riches qu'ils ne soient... Les Anglais se délectent et confortent en batailles et occisions. Convoiteux et envieux sont trop grandement sur le bien d'autrui et ne se peuvent conjoindre parfaitement ou naturellement en amour ou en alliance avec nation étrangère... Et là où le peuple voudrait montrer sa puissance, les nobles n'auront point de durée... Angleterre est la terre du monde la mieux gardée. Autrement les Anglais ne pourraient et ne sauraient vivre. Il convient bien qu'un roi, qui est leur sire, s'ordonne après eux et s'incline à moult de leur volonté... La nature des Anglais est telle que toujours ils craignent qu'on les trompe. »

Faut-il supposer que la juste colère de Froissart contre la « périlleuse » nation qui a fait mourir le petit-fils de sa bienfaitrice n'a pas seulement étouffé les sentiments d'anglomanie qui se manifestaient dans la première rédaction, mais qu'elle a enfin éveillé chez lui cette imagination créatrice qui avait sommeillé pendant toute sa vie et que c'est lui-même qui a tracé ce saisissant tableau? On aimerait à le croire; mais il est plus vraisemblable qu'il en a recueilli les traits de la bouche de gens qui partageaient ses rancunes. Lui-même, en effet, nous dit qu'il s'en trouvait

beaucoup de par le monde qui avaient peu de confiance dans la fidélité de ce peuple à son roi. « Ainsi disaient les Écossais, et non pas eux seulement, mais toutes les autres nations qui connaissent la nature et condition des Anglais. » S'il en est ainsi, les procédés de l'historien seraient restés les mêmes jusqu'au bout, et son œuvre tout entière se composerait d'une suite de dépositions fidèlement enregistrées. Si son mérite personnel y perd, la valeur historique de son livre s'en accroît; car nous n'y trouvons plus l'histoire telle qu'il l'a vue, mais telle qu'elle a été vécue par ces hommes qui viennent, comme sur un théâtre, parler devant nous chacun avec son langage, son esprit, ses préjugés.

Dans les représentations dramatiques du temps de Froissart, il y avait un *meneur de jeu* qui, sans être confondu dans la troupe des acteurs, sans attirer les regards par un costume particulier, présentait les personnages au public, exposait à l'avance la donnée de la pièce ou même la commentait chemin faisant. Ce rôle effacé, mais indispensable, est celui que le chroniqueur s'est réservé, rôle dans lequel il a su faire preuve d'un grand talent littéraire. Le langage des acteurs qu'il met en scène, sans cesser d'être approprié à chacun d'eux, est toujours rendu sous une forme élégante, expressive, qui se retrouve aussi dans l'exposé des événements. Comme on ne peut supposer que tous les informateurs de Froissart aient été également doués sous le rapport de la parole, il nous faut bien croire que cette forme est de son fait. Un semblable talent n'a d'ailleurs rien d'inconciliable avec l'absence de toute faculté créatrice. De même que, dans un concert, les artistes dignes de ce nom savent, tout en respectant le caractère particulier des compositeurs dont ils exécutent les œuvres, imprégner de leur propre personnalité l'interprétation qu'ils en donnent; de même, en lisant les récits d'Espaing de Lyon ou ceux de Jean-Fernand Pacheco, on reconnaîtra la verve du chevalier gascon ou la gravité de l'homme d'État portugais; mais on sentira toujours que c'est Froissart qui les fait parler l'un et l'autre. S'il n'était capable de rien inventer, le protégé de la reine Philippe fut du moins toute sa vie un merveilleux exécutant de la musique des autres.

H.-François DELABORDE.

LA SIBÉRIE

SES RESSOURCES — SA COLONISATION — SON AVENIR

De même que le Transcaspien a ouvert l'Asie centrale, de même le Transsibérien ouvrira l'Asie septentrionale, ce merveilleux terrain préparé pour l'expansion de la race slave, si patriote, si opiniâtre et si audacieuse. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Sibériens prennent un intérêt marqué au développement de leur pays, à la recherche des mines qu'il recèle dans son sein, à l'établissement de communications permettant d'en parcourir l'immense étendue. Des chercheurs d'or, arrivés nu-pieds dans la Russie d'Asie et devenus millionnaires, appliquent depuis longtemps leurs capitaux à la vulgarisation de l'instruction et à l'accroissement du bien-être général. De riches marchands entreprennent, à leurs risques et périls, de longs voyages d'exploration, et, sans souci des loups affamés qui poursuivent leurs traîneaux, ils se lancent dans l'espace inconnu.

Sous peu, la Sibérie deviendra, pour la Russie, un pays d'émigration à la mode. Il faudra dans ces solitudes, outre des agriculteurs, des mineurs et des artisans de toute sorte, des propriétaires pour combattre la routine, relier ces forces éparses et les diriger vers un but commun; des financiers pour alimenter les entreprises nouvelles, des fonctionnaires pour les régler et les encourager, des tribunaux pour juger les contestations et punir les crimes. C'est donc une organisation de toutes pièces que demande ce pays.

Ce nouveau champ que le chemin de fer ouvrira à l'activité humaine absorbera les bandes faméliques qui suivent à pied les lignes de chemins de fer de la Russie d'Europe, en travaillant un jour ici, un jour là; il absorbera aussi les armées de mendiants, dont les flots pressés, pareils à une mer clapoteuse, battent les murailles des saintes *lavras* russes. Ecume dangereuse pour la santé publique, population qui sert de véhicule aux microbes les

plus redoutables. Voilà des agriculteurs tout trouvés, qui attaqueront les forêts par le feu et sèmeront du blé sur leur emplacement. Ces malheureux trouveront le terrain sibérien tout préparé par une occupation fort insuffisante, mais lente et méthodique. On intercalera ces unités nouvelles dans les trous du canevas primitif, de façon à constituer un réseau slave ininterrompu, des monts Ourals à l'océan Pacifique.

Le présent travail, dont l'actualité très grande ne saurait échapper au lecteur, a surtout pour but de mettre en relief l'esprit de suite, les plans longuement médités par des personnages qui restent au pouvoir jusqu'à leur mort, et qui ont accepté sans réserve, en arrivant aux affaires, les actes et les idées de leurs prédécesseurs. C'est en effet ce régime, l'antithèse de l'instabilité, qui fait de grandes choses en politique extérieure et qui crée, en politique coloniale, des établissements durables, à condition que l'on ait des territoires colonisables et un surcroît de population.

I

Vers la fin du seizième siècle, les Russes ajoutèrent les solitudes sibériennes à leur empire déjà si vaste en Europe. C'est en 1581, que les sujets des tsars franchissent l'Oural pour la première fois.

Ils atteignirent le lac Baïkal en 1643; et, quatre ans plus tard, ils le traversèrent sur la glace, afin d'entrer en rapport avec les Mongols de la rive orientale.

Un peu plus tard, la découverte de mines d'or attira dans ces parages de nombreux colons. Mais l'initiative individuelle agit à son gré; car, à cette époque, on ne se faisait de ces territoires si étendus qu'une idée confuse, et le gouvernement ne songea point d'abord à les peupler méthodiquement.

La colonisation se fit comme la conquête, de proche en proche, sans bruit, sans difficulté, comme la prise de possession s'était opérée sans combat. On ne saurait, en effet, donner ce nom aux luttes de tous les jours, à ces querelles isolées entre nouveaux venus et indigènes, querelles qui durent encore et dans lesquelles la raison du plus fort est toujours la meilleure. Nous ne voulons point dire par là que la force brutale soit l'*ultima ratio* de la colonisation russe. Nous parlerions contre notre propre pensée. Les méthodes russes de peuplement méritent une place à part dans l'histoire coloniale de ce siècle. Et si les sujets du tsar fondent des établissements durables, c'est en grande partie à leur système temporisateur qu'ils doivent ce résultat. Nous voulons simplement ici

mettre en relief ce fait, que les tribus indigènes ont toujours le dessous.

En Sibérie, comme jadis aux États-Unis, ce furent des chasseurs de fourrures et des marchands qui exploitèrent d'abord le pays et poussèrent des *raids* fort loin vers l'est, avant de se fixer au sol et de mériter vraiment le nom de *colons*. A l'époque des premières luttes, en effet, les aventuriers en question considéraient la Sibérie comme leur chose et les indigènes comme leurs esclaves attirés.

Cependant, la destruction des royaumes tartares d'Astrakan et de Kazan donna à la Russie l'immense bassin du Volga. Les « routes qui marchent » étaient très précieuses dans ce pays, où les chemins à peine frayés ou remplis de fondrières n'offraient que des communications longues et dangereuses. Comme la région de l'Oural était connue depuis longtemps par ses richesses minérales, les aventuriers se lancèrent vers cet Eldorado par les affluents du Volga. Poussés par la fièvre de l'enthousiasme, ils dépassèrent même l'Oural, et tombèrent sur les tribus asiatiques du versant oriental.

Les Stroganoff, aïeux illustres de la grande maîtresse actuelle de la cour de Russie, prirent une part active à la colonisation de la partie nord-est de la Russie et du territoire transouralien. On peut même considérer les membres de cette famille comme les chefs véritables de ce mouvement.

Parvenus en 1558 dans la région de la Kama, ils demandèrent à l'empereur une concession de terre au bord de ce fleuve, lui promettant, en retour, de fonder une ville et d'y développer l'industrie. Et pour assurer l'avenir de cette colonie naissante, ils demandaient en même temps au souverain l'autorisation de lever des troupes pour se défendre contre les indigènes.

Comment le gouvernement aurait-il pu refuser des propositions aussi avantageuses ? Il s'agissait de régions éloignées et puis, après tout, c'était la domination russe qui s'avancait ainsi vers le nord, sous l'égide des Stroganoff. L'empereur accepta donc, il investit ces boyards d'une sorte d'autonomie, et leur accorda, pour une période de vingt ans, les immenses privilèges qu'ils sollicitaient. Les Stroganoff se montrèrent dignes d'une telle faveur. Ils se mirent à l'œuvre avec l'intention d'opérer de proche en proche ; mais ils durent promptement renoncer à limiter l'expansion des colons qui arrivaient à petites journées de l'intérieur de la Russie vers ce nouvel Éden.

Nous l'avons dit, la soif de l'or poussa ces affamés sur l'Oural, et de l'Oural sur l'Asie. Là, ces pionniers se trouvèrent en butte aux attaques continuelles des tribus : les Stroganoff reçurent du gouvernement l'autorisation d'opérer aussi sur l'autre versant de l'Oural.

Au bord de la Kama, on s'était tenu sur la défensive; ici, on prit l'offensive. Les Stroganoff engagèrent à leur service le fameux Yermak qui infligea aux Tartares de sanglants échecs.

Voilà comment on fonda, vers la fin du seizième siècle, les villes de Tioumen, de Tobolsk et d'autres moins connues, qui constituèrent comme un canevas solide sur lequel vint s'implanter la colonisation. Ces villes servirent en même temps de bases d'opérations et de centres de défense contre les indigènes, qui ne cessaient, pendant la belle saison, de harceler les nouveaux venus.

L'extension des colons, favorisée par la chasse des animaux sauvages, gagna les bassins immenses de l'Obi, de l'Yénisséï et de la Léna; si bien que, à la fin du dix-septième siècle, la vague russe atteignit l'Amour et le Kamschatka.

A cette époque, la région de l'Amour gravitait dans l'orbite de la Chine. Les Russes essayèrent de s'en emparer et le voïévode Pachkoff reçut des instructions dans ce sens. Malheureusement, les négociations ouvertes à cette occasion aboutirent au malencontreux traité de Nertchinsk (1689), qui confirmait à l'empereur de la Chine la possession de cette riche province.

Au lieu de brusquer les choses, les Russes temporisèrent; leur patience dura un siècle et demi. Au bout de ce temps, ils atteignaient le rivage de l'océan Pacifique et s'installaient définitivement dans ces vastes territoires que le Tsung-li-Yamen ne songeait plus à leur contester.

Nous voici à 8000 kilomètres du point de départ. Si nous revenons un instant vers l'Oural, nous constatons que le gouvernement seconde de son mieux les efforts des Stroganoff. Il fonde un grand nombre de villages, trace des routes et installe des relais pour mettre en communication relativement rapide des centres de population, véritables oasis éparses dans les solitudes sibériennes.

On alla plus loin : l'empereur Fédor, voulant étendre en Sibérie la culture du blé, fit assembler des paysans, auxquels on distribua des instruments aratoires, des vivres, et que l'on transporta gratuitement sur les lieux qu'il s'agissait de coloniser. Et, comme la position de ces malheureux, colons sans le vouloir, au milieu de populations hostiles, devint rapidement très précaire, l'État essaya maintes fois de leur faire parvenir des vivres en nature et notamment du blé. Mais, vu le mauvais état des routes et les moyens rudimentaires de transport, ou bien les tarentasses n'arrivaient point à destination, ou bien il arrivait un sac, alors qu'on en avait chargé vingt au départ.

Ces pionniers infortunés eurent donc à souffrir cruellement de la famine. Mais l'opiniâtreté est une vertu russe. La philosophie

nationale avait déjà mis à la mode le mot *Nitchévo*. Plein de confiance dans le tsar, le paysan attendait le secours promis, et mourait à côté de son foyer désert et de son champ dévasté, sans exhiler une plainte, attendant toujours.

La colonisation prit, au dix-huitième siècle, une forme plus régulière et plus méthodique. On fonda des villages entre les villes déjà existantes et l'on construisit des forts sur le territoire des tribus dont la turbulence mettait en péril les établissements naissants.

Ici se place le nom d'un Russe justement célèbre, qui rendit à sa patrie d'éminents services. C'est celui du riche marchand Demidoff, qui, vers 1725, découvrit des mines d'or dans la région de l'Altaï, et en commença l'exploitation.

Cette découverte amena dans l'émigration une recrudescence marquée. Les paysans de l'intérieur de l'empire affluèrent vers les mines, et, avec eux, la lie de la population, criminels fugitifs et condamnés au bagne, dont les tribunaux purgeaient le sol de la Russie. Les uns et les autres s'établissaient à distance des lieux habités, dans les forêts de pins et de bouleaux. Ils en fertilisaient le sol par l'incendie, et y semaient du blé. Des agents spéciaux ne tardaient pas à signaler leur présence; mais les voïévodes, au lieu de les inquiéter, se bornaient à leur faire payer un impôt. Cette liberté même eut un effet funeste; il arriva de ces déclassés en si grand nombre, que le gouvernement dut arrêter cet exode qu'il n'avait point souhaité et qu'il tolérait tout simplement..

Parallèlement à la colonisation, les souverains russes jugèrent indispensable de procéder à l'exploration de ces solitudes immenses. On organisa des reconnaissances par terre et par mer, auxquelles Pierre le Grand donna une vive impulsion.

Catherine II, qui se plaçait modestement après Pierre, fit faire à ces explorations un pas décisif dont l'influence existe encore de nos jours. Sans plus songer aux *toundras* du nord, Catherine dirigea les missions sur cette région méridionale de la Sibérie que le chemin de fer traversera prochainement, où l'on trouve des terres fertiles, des mines productives, des populations moins barbares, un climat moins rigoureux.

Sur le désir de la grande impératrice, l'Académie des sciences prépara les expéditions, réunit les instructions nécessaires et dressa une liste des premières lacunes à combler. Parmi les nombreuses missions que l'on expédia de cette manière, le voyage des deux académiciens Pallas et Lépékine tient le premier rang par les résultats obtenus.

On était en 1789. Pendant que le manomètre de la Révolution montait en France, le marchand Pribyloff, dont chaque jour les

chasseurs de phoques devraient bénir le nom, découvrait l'îlot fameux, resté depuis un siècle le séjour de prédilection de ces amphibies, malgré les massacres dont ce petit coin de terre est annuellement le théâtre.

Cette île attira les chasseurs en grand nombre, et bientôt la terre de Pribyloff fut connue dans tout l'empire. Une compagnie s'organisa même à Saint-Petersbourg pour exploiter la mer de Behring. Catherine favorisa de tout son pouvoir la formation de cette société et lui accorda des privilèges considérables pour une période de vingt ans.

De renouvellement en renouvellement, cette compagnie prolongea son existence jusqu'en 1867, époque où la Russie céda l'Alaska aux Etats-Unis.

Enfin, la situation des forçats reçut en 1875 une solution définitive et très rassurante pour l'avenir de la Sibérie. Par suite d'un accord avec le Japon, l'île de Saghalin devint possession russe; on y écroula désormais les criminels.

Avant cette époque, la Russie avait fait dans la Sibérie orientale un pas très important. Mouraviéff (que l'on surnomma plus tard Amourski), gouverneur de cette région, acquit la conviction que l'avenir de ce vaste territoire était lié à la possession du fleuve Amour, qui en arrose une grande partie. A diverses reprises, il insista auprès du tsar sur l'intérêt qu'offrait l'occupation de cette immense artère. Enfin, en 1854, l'empereur Nicolas lui donna l'autorisation de « naviguer sur l'Amour ». Un mois après, l'Amour était russe depuis son embouchure.

Le gouvernement chinois ne protesta point. Désormais, on était fixé, aussi bien sur la faiblesse et l'inertie de celui-ci que sur le caractère paisible des indigènes.

Sans perdre de temps, Mouraviéff étudia les moyens de russifier la nouvelle conquête et il laissa le soin de l'exécution au général Korsakoff, qui lui succéda dans le commandement de la région. Pour coloniser promptement le pays, on ne s'adressa point à la Russie d'Europe trop éloignée, mais aux gouvernements d'Irkoutsk et de Zabaïkal. Suivant une pratique déjà connue, on fit de sérieux avantages à ceux qui consentiraient à se déplacer : l'Etat leur fournissait gratuitement des instruments aratoires et des vivres pendant deux ans. De plus, afin d'écarter toute préoccupation sur l'avenir du petit établissement qu'ils allaient fonder, on les exemptait du service militaire. Ces privilèges très réels attirèrent des nuées de colons; un tel état de choses dura plusieurs années sans se ralentir, malgré la mauvaise humeur évidente des autorités chinoises.

La Chine essaya bien d'engager une action diplomatique pour

mettre un terme à la russification de l'Amour; mais la Russie fit la sourde oreille. Deux ans plus tard, les résultats de cette russification dissimulée étaient tangibles; on comptait, dans la région, 61 postes de Cosaques et 12 000 colons russes. Enfin, le traité de Péking reconnaissait bientôt la domination russe sur l'Amour et la région de l'Oussouri.

Cette occupation date donc pour ainsi dire d'hier, et la région est déjà prospère. Quelle transformation le chemin de fer ne va-t-il pas encore y opérer!

Pendant ce temps, les explorations continuaient et les Sibériens ne furent pas les derniers à rechercher les trésors que recérait leur pays. Quelques-uns, comme MM. Sibiriakoff et Sidoroff, ont prodigué leur fortune pour essayer de découvrir une voie maritime permettant d'atteindre l'embouchure des grands fleuves qui se jettent dans l'océan Glacial. Car ces artères, navigables une partie de l'année, sont tout indiquées comme voies de pénétration au cœur de la Sibérie.

Pendant l'été de 1893, on a pu porter 1400 tonnes de rails destinées au Transsibérien, en remontant l'Yénisséi. Le premier, Nordenskjöld, avait démontré, en 1875, que l'embouchure de ce grand fleuve est accessible en automne pendant quelque temps, et c'est précisément Sibiriakoff qui subventionna l'expédition de Nordenskjöld. Ce hardi navigateur donna une conclusion complète, en montrant que la voie maritime de l'océan Glacial ne peut servir qu'à des relations commerciales intermittentes.

Avant la guerre de Crimée, les émigrants en Sibérie étaient fort nombreux; la guerre ralentit l'afflux, mais le mouvement recommença ensuite comme auparavant.

Le ministère des Domaines de l'empire russe fournit, à cet égard, des chiffres pleins d'intérêt. En vingt ans, de 1860 à 1880, la Sibérie occidentale a reçu 60 000 émigrants; et la Sibérie orientale, 110 000.

De 1879 à 1885, plus de 55 000 individus ont émigré en Sibérie.

En 1892, la courbe de l'émigration fait un saut brusque : on compte 90 000 émigrants à Tioumen.

Le district de l'Altaï, qui est assez rapproché de la Russie et qui contient beaucoup de mines, a reçu à lui seul un très grand nombre de colons : 95 500, de 1884 à 1889.

En raison de l'éloignement de la province de l'Amour, il fallait, pour décider un mouvement suffisant d'émigration, faire aux colons de sérieux avantages. Le gouvernement le comprit et entra résolument dans la voie des libéralités. Depuis 1884, on donne à chaque famille ou chaque groupe une parcelle de terre dont la

superficie peut atteindre jusqu'à 100 déciatines. Les concessionnaires peuvent faire un libre usage de cette terre pendant vingt ans; ils ont le droit de l'acheter au bout de ce temps ou de payer à l'État une faible redevance. Enfin, les émigrants sont exempts d'impôts et de service militaire pendant dix ans.

Ces avantages attirèrent sur l'Amour de nombreux colons.

L'État russe employa des moyens analogues pour peupler l'Oussouri. Des vapeurs, faisant la navette entre Odessa et Vladivostok, débarquèrent en peu de temps dans cette région 45 000 paysans de la Russie d'Europe. On autorisa, d'autre part, les colons qui en faisaient la demande à s'installer sur ce territoire, à leurs propres frais.

Dans le principe, avant l'arrangement relatif à l'île de Saghalin, la Russie a déversé un flot de criminels sur la Sibérie, et l'on a prétendu que cette transplantation constituait un système de colonisation.

Rien n'est moins exact et il est très facile de réfuter cette assertion.

Le gouvernement n'a suivi en cela aucune méthode et il a opéré, d'une manière très inégale, entre les divers gouvernements, la répartition des condamnés : on ne trouve aucun de ces colons hétéroclites dans le Kamschatka et la région d'Okhotsk, tandis que dans les districts de Kaïnsk et de Mariïnsk, ils forment le sixième de la population.

Le nombre des *transportés* s'accroît-il par le mariage? C'est là une question du plus haut intérêt pour l'avenir de la colonisation sibérienne. Mais la statistique ne possède pas à ce sujet de données certaines.

En tout cas, on compte fort peu de mariages de l'espèce. Tout individu relégué pour expier un crime est généralement seul : homme sans femme, femme sans mari, tels sont les cas les plus fréquents. Or les deux sexes sont loin de s'équilibrer, le nombre des hommes relégués étant à celui des femmes comme *dix* est à *un*.

Enfin, les indigènes, instruits par une redoutable expérience, font le vide autour de ces épaves de la société russe.

Ces diverses causes paralysent la multiplication.

Quand l'État se fut rendu compte que la population sibérienne croissait rapidement, la colonisation sur des bases méthodiques se posa devant lui comme un redoutable problème. Après avoir favorisé le mouvement par les moyens que nous avons indiqués, il fallait maintenant le régler. On y arriva par une série de mesures judicieuses.

Les lois de 1889 et de 1892 autorisaient les Russes à s'établir sur les terres de la Couronne. Voici comment on opère dans la

pratique. Le ministre des domaines divise en lots les terrains à céder, puis il communique le plan au ministre de l'intérieur. Celui-ci ordonne des enquêtes sur les familles désireuses d'émigrer; il inscrit celles qui remplissent les conditions et exclut celles qui lui semblent ne pas les réunir.

C'est ainsi que l'on dissémine des émigrants sérieux sur la longue bande qui s'étend au sud de la Sibérie, des monts Oural à l'océan Pacifique, en passant au sud du lac Baïkal.

De là est venue l'idée d'un chemin de fer reliant ces diverses oasis de colonisation.

II

Sans compter l'agriculture, appelée à devenir plus tard une ressource considérable, le commerce des fourrures et les produits des mines constituent d'importants revenus pour l'empire de Russie.

Les phoques, qui fournissent le principal appoint des fourrures, viennent des îles de la mer de Behring et du littoral sibérien qui borde l'océan Pacifique. Vu l'éloignement du théâtre de ces chasses, le gouvernement russe a pris pour règle, dès le principe, d'affermir cette industrie à des sociétés particulières, se réservant un droit de contrôle et la tâche difficile, presque irréalisable, d'empêcher, par des mesures rationnelles, l'extermination des animaux.

Vers la fin du siècle dernier, le navigateur Behring découvrait les îles du Commandeur et donnait son nom à l'une d'elles. Il reconnut qu'à une certaine époque de l'année, les phoques se réunissaient en grand nombre sur cette île. On acquit plus tard la certitude qu'ils se rendaient en groupes beaucoup plus compacts encore sur les îles Pribyloff. Des navigateurs dignes de foi évaluaient à cinq millions le nombre des phoques à fourrure qui venaient chaque année aux Pribyloff, et à deux millions seulement ceux qui se montraient aux îles du Commandeur. Ces appréciations font aujourd'hui partie du domaine de la légende; les amphibiens paraissent avoir considérablement diminué. Plusieurs savants inclinent à croire que, pourchassé sans pitié, le phoque se montre moins à terre, et qu'il vit dans l'eau plus longtemps qu'autrefois.

Quoi qu'il en soit, au mois d'avril, les phoques évoluent autour de cet archipel, et les mâles ne tardent pas à grimper sur les rochers, en quête d'un endroit propre à l'établissement de leur famille.

Un mois plus tard, c'est le tour des femelles qui se groupent autour des mâles, à raison de dix à quinze par mâle.

La chasse de ces amphibiens ne dure (ou plutôt ne devrait durer) que six semaines, du commencement de juin au milieu de juillet, et l'objectif des chasseurs doit être l'individu mâle de deux à trois

ans. Inutile de dire que les braconniers chassent jusqu'au milieu de septembre et qu'ils massacrent tous les sujets, petits et grands. Ces animaux se laissent facilement approcher, et leur capture ne présente aucune difficulté, car, s'ils ont dans l'eau une certaine vivacité, ils sont lourds et gauches une fois à terre.

Voici comment procèdent les agents de toute exploitation régulière. Les chasseurs forment sur la plage un cordon serré, qui a pour objet de couper la retraite à leurs futures victimes. Armés d'un simple bâton, ils dirigent le troupeau vers le lieu désigné d'avance pour le massacre. De même qu'un seul berger pousse devant lui un immense troupeau de moutons, de même une quinzaine d'hommes peuvent conduire des milliers de ces amphibiens qui jamais n'opposent de résistance.

Parfois un phoque tout jeune se laisse distancer par le gros de la bande; il ne doit la vie qu'au peu de valeur de sa fourrure : on le laisse passer.

Puis, on assomme tous ceux qui réunissent les conditions d'âge et de sexe. Une telle boucherie ne demande aucun instrument perfectionné; un bâton suffit. La boîte crânienne du phoque à fourrure est si peu épaisse que, pour le tuer, il suffit d'un seul coup asséné avec une force moyenne.

En quelques minutes, le sang rougit le sol de cet abattoir improvisé; de toutes parts des cadavres pantelants, sur lesquels buttent et se débattent ceux auxquels on a fait grâce de la vie. Ceux-ci regagnent péniblement la mer, en roulant comme un navire, appuyés sur des appendices qui ne sont ni des pattes ni des nageoires. Un tel spectacle serait capable de guérir beaucoup d'élégantes du désir de porter cette fourrure.

Vingt hommes tuent aisément mille phoques en un jour.

Pendant le carnage, et sans même attendre que les bêtes aient rendu le dernier soupir (*Time is money*), d'autres hommes, armés de couteaux à courte lame, détachent les peaux et les salent. Ces ouvriers que l'on appelle indifféremment chasseurs ou pêcheurs, et qui ne sont en réalité que de vulgaires bouchers, habitent les îles du Commandeur. Triste population! L'archipel, situé à 50 kilomètres au minimum de la côte du Kamschatka, est hérissé de rochers, dépourvu de toute végétation et couvert de flaques marécageuses. Des pluies continuelles en rendent le séjour insalubre. Les chasseurs que les phoques y attirent sont donc à la merci des compagnies, et l'État a eu le soin de stipuler dans tous les traités que telle société concessionnaire du droit de pêche aurait le devoir d'apporter dans l'archipel les vivres et approvisionnements nécessaires aux cinq ou six cents insulaires qui le peuplent.

L'île de Tiulen, qui fait partie du même groupe, n'a pas de population fixe. Les bouchers y viennent de l'île de Behring, à l'époque des massacres, et regagnent ensuite leur repaire. Cet îlot reste donc isolé, sans surveillance et sans protection, pendant la plus grande partie de l'année. C'est alors que les braconniers viennent achever le massacre, en égorgeant les animaux épargnés.

Ces tristes habitants de l'archipel jouissent d'une extrême liberté et mettent en pratique une théorie chère à nos politiciens les plus avancés. Ils se partagent les bénéfices, en ayant soin de prélever, chaque année, sur le total une somme destinée à grossir le fonds de réserve.

Un tel état de choses est relativement récent. Jadis, malgré les tarifs imposés par le gouvernement, les compagnies exploitaient et pressuraient les insulaires; de telle sorte que ceux-ci, malgré un labeur excessif, n'avaient que des bénéfices infimes. Aujourd'hui, leur situation a subi des améliorations notables. Ils ont cessé d'être continuellement en dette vis-à-vis des sociétés fermières et peuvent espérer une vieillesse paisible, à l'abri du besoin, sous un ciel moins rigoureux.

En 1798, l'empereur Paul reconnut à la Société russo-américaine de grands privilèges qui en firent l'entreprise la plus considérable de cette époque, et l'on ne sera pas surpris d'apprendre que, pendant les trente premières années de son existence, elle paya à ses actionnaires un dividende de 30 pour 100 et gagna 80 millions de francs.

Mais, ensuite, la pêche devint moins fructueuse. Ainsi, en 1817, on abattait 60 000 phoques aux îles Pribyloff et, trente ans plus tard (1847), on n'en tuait plus que 7000 dans ce même lieu.

La Compagnie russo-américaine écoula d'abord ses peaux en Russie et en Chine. C'était alors un produit assez mal préparé, fort loin d'avoir l'apparence et la valeur qu'il acquit vers 1840, quand on eut introduit un changement radical dans le traitement qu'on lui appliquait. Ce traitement consistait à arracher les longs poils épars et à teindre en brun la fourrure rase qui restait.

Les élégantes de Regent-street se disputèrent cette fourrure à coups de guinées, si bien que Londres en devint le marché principal. De 1799 à 1861, la Société russo-américaine tua plus de deux millions de phoques.

Mais, en 1867, la Russie céda aux États-Unis ses possessions américaines, en y comprenant les îles Pribyloff. Cet acte abolit le monopole de la Société russo-américaine, qui éleva de vives réclamations et actionna le gouvernement russe en rupture de contrat. A titre d'indemnité, le tsar fit acheter toutes les actions de la Compagnie.

Néanmoins, malgré l'abolition du monopole, la chasse des phoques promettait encore de notables bénéfices. Une autre société, l'*Alaska Trading Company*, se substitua à celle qui avait joui de la faveur de Paul I^{er}. En vingt ans, l'*Alaska Trading Company* a expédié, des îles Pribyloff et du Commandeur, environ 2 500 000 peaux de phoques, malgré les braconniers, si nombreux dans ces parages mal surveillés.

En vue de grossir ses bénéfices, cette association nouvelle fit flèche de tout bois et ne recula devant aucun calcul. Elle pressura les insulaires, leur fournissant des approvisionnements et des vivres à des prix que rien ne justifiait. Si bien que (nous l'avons déjà dit, mais il importe d'insister sur ce point), malgré un labeur excessif, ces infortunés restaient toujours en dette vis-à-vis de la Compagnie, sans consommer autre chose que le nécessaire.

Quand approcha l'époque de l'expiration du traité, une foule de concurrents offrirent à l'Etat des conditions avantageuses. Ce fut un groupe russe, la *Société des Pêcheries russes*, qui l'emporta.

Cette Société passa avec l'Etat, pour une durée de dix ans, un contrat qui expire le 19 février 1901. D'après les termes de ce document, les autorités locales détermineront la saison de la chasse et la quantité maximum d'animaux que l'on pourra tuer.

De plus, la Société sera tenue, comme les précédentes, de fournir aux insulaires tous les objets nécessaires à la vie, *sans que le bénéficiaire puisse dépasser 20 pour 100*, précaution très sage, destinée à prévenir, dans la mesure du possible, l'exploitation des habitants de l'archipel.

Une question, grave entre toutes, préoccupe vivement les pays intéressés, c'est le braconnage qui, dans un temps plus ou moins rapproché, amènera, si l'on n'y prend garde, la destruction de l'espèce. Les braconniers exterminent sans distinction, à terre ou en mer, tous les animaux qu'ils rencontrent, petits ou grands, mâles ou femelles, et l'on remarquera que la destruction de ces dernières entraîne la mort des petits. Si bien que les Russes trouvent parfois à leur retour sur les îles 1000 squelettes de phoques, résultat des opérations des maraudeurs pendant l'automne.

Une entente internationale peut seule rendre la surveillance effective. En 1887, les trois intéressés, la Russie, l'Angleterre et les Etats-Unis, essayèrent vainement de s'entendre.

Quatre ans plus tard (1891), les Etats-Unis et l'Angleterre conclurent une convention, en vertu de laquelle la pêche des phoques demeurait prohibée pour les sujets des deux nations, dans la partie de la mer de Behring, située à l'est de la ligne de démarcation que fixait le traité de 1867, entre la Russie et l'Union américaine.

La troisième puissance, restée en dehors des négociations, eut cruellement à souffrir de cet accord, car, depuis cette époque, les braconniers respectèrent les eaux désignées dans la convention et portèrent tous leurs efforts sur les eaux russes.

Le consul général de Russie à New-York a donné des chiffres, certainement fort au-dessous de la vérité, mais que nous devons citer ici pour donner une idée de l'importance de ce trafic illicite. Pendant la seule année 1891, les braconniers employèrent 81 navires et prirent 50 000 peaux. L'année suivante, on a signalé 62 navires, dont 2 à vapeur, et les pêcheurs ont pris 45 000 peaux.

Le gouvernement du tsar pouvait-il tolérer un état de choses aussi préjudiciable à ses intérêts? Un moyen simple eût été d'accéder à la convention de 1891, mais à la condition que les deux puissances signataires consentissent à étendre la prohibition à l'ouest de la ligne de démarcation, c'est-à-dire aux eaux russes. L'Angleterre refusa d'entrer dans ses vues, et depuis lors la Russie a agi seule de son côté.

Son premier soin a été de prohiber la chasse des phoques sur mer, et de ne la permettre sur les îles qu'avec une autorisation en règle. Les délinquants sont passibles d'un emprisonnement de deux mois à un an.

Mais il ne suffit pas d'édicter des lois; il faut encore les faire respecter. La Russie a, dans ce but, accru de deux unités le nombre des croiseurs chargés uniquement de la surveillance de ces îles.

Voici, d'après les renseignements officiels, le nombre d'animaux à fourrure tués dans la Sibérie orientale pendant huit années :

	1879	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	TOTAL
Renards noirs.....	»	2	45	34	33	30	29	24	197
Renards à poitrine grise.	2 684	1 812	1 694	813	436	1 694	1 913	2 321	13 367
Hermines.....	18 454	26 313	34 254	24 536	21 618	19 011	7 306	12 416	163 908
Renards arctiques.....	116	294	2 495	2 891	2 927	2 866	4 099	2 986	18 624
Martres.....	22 752	7 317	7 441	9 825	18 610	18 176	20 149	31 312	135 582
Loutres.....	165	168	3 295	2 706	3 866	4 246	3 508	2 300	21 254
Renards rouges.....	»	4 111	23 758	12 218	22 000	19 405	22 234	16 659	120 485
Ours blancs.....	3	»	10	9	3	38	28	45	136
Ours noirs.....	314	526	1 643	1 389	1 118	432	1 114	218	6 754
Loups.....	1 456	»	5 008	2 664	19 840	23 916	31 932	7 803	92 619
Belettes.....	3 432	19 431	4 367	12 257	5 634	11 367	4 612	10 123	71 223
Écureuils.....	En moyenne 1 million de peaux.....								12 millions.
Lynx.....	75	»	3 597	5 206	3 109	2 489	3 485	3 395	21 356
Tigres de Sibérie.....	6	8	4	11	21	15	9	4	78
Léopards.....	32	38	39	24	29	28	26	23	239
Chats sauvages.....	9 684	13 412	18 450	16 486	31 434	29 318	26 415	15 773	160 972

Outre les fourrures, on exporte également beaucoup d'autres produits, par exemple, de l'ivoire et de l'huile de baleine. Mais cette dernière industrie tend à périliter; car la concurrence du pétrole a fait baisser la valeur du produit en question, et, la pêche n'étant soumise à aucun règlement, il en résulte des abus qui chassent les cétacés de plus en plus vers le pôle.

III

La bande méridionale sibérienne qui borde la Chine contient de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, du mercure et de l'étain. Parmi les substances combustibles, on peut citer la houille, la lignite, le graphite, le soufre et le naphte. Cette région fournit enfin du sel et des pierres précieuses.

Dès 1831, quelques chercheurs d'or trouvèrent des pépites dans les montagnes du bassin de l'Yénisséi. Puis les découvertes se succèdent comme une traînée de poudre. En 1854, l'industrie de l'or s'établit dans la Transbaïkalie. Enfin, en 1875, on trouve de la poudre d'or dans les affluents de l'Amour.

Aujourd'hui, l'industrie de l'or occupe une très vaste étendue de la Sibérie. Le nombre d'ouvriers employés à l'extraction de ce métal était, en 1891, de 37 000; la Sibérie orientale entrant dans ce nombre pour 27 500. Il est vrai que cette partie a fourni, en 1891, 24 160 kilogrammes de métal précieux, soit 63,32 pour 100 de la production totale de la Russie. En somme, la Sibérie orientale emploie trois fois autant d'hommes que la Sibérie occidentale, et sa production est neuf ou dix fois aussi grande. Cependant, la cherté de la main-d'œuvre y rend impossible l'exploitation des gisements pauvres.

Dans le principe, beaucoup de chercheurs d'or firent fortune et aidèrent généreusement au développement du pays, faisant des routes aux endroits peu accessibles, établissant des lignes de bateaux à vapeur sur les larges fleuves sibériens et donnant des sommes considérables pour la fondation d'œuvres de charité. C'est ainsi que s'embellirent et que s'enrichirent Tomsk, Krasnoïarsk, Irkoutsk, Chita, Nertchinsk et Blagovechtchensk.

Le fer a également un avenir immense en Sibérie, mais on n'en exploite encore que quatre dépôts. Ce n'est point à cause de la pauvreté du sol en minerai de fer, mais parce que l'exploitation est difficile dans certains parages, que le fret est cher, et la main-d'œuvre d'un prix élevé.

On a découvert des mines de graphite dans les steppes kirghizes et dans les gouvernements d'Irkoutsk et d'Yénisséisk.

D'abondantes sources de naphthe gisent au nord de l'île de Saghalin.

Le sel provient des lacs de la Sibérie occidentale, et il abonde dans la Sibérie orientale à l'état de sel gemme. Mais les gisements les plus importants se trouvent dans des endroits à population clairsemée, de sorte que son transport aux marchés de l'intérieur, avec les moyens rudimentaires de communication dont on dispose, rendrait son prix trop élevé. Plusieurs mines ne sont même pas exploitées; on attend le moment où les conditions économiques de la région pourront rendre cette entreprise avantageuse.

Restent les pierres précieuses, dont la Sibérie possède de grandes variétés. Le territoire transbaïkal, le plus riche, est renommé pour ses topazes et ses béryls. On trouve le lapis-lazuli en grande abondance dans les montagnes qui bordent les rivières Talaya et Sliudianka. Ces dépôts ont fourni les revêtements de lapis des pilastres de la cathédrale Saint-Isaac, à Saint-Pétersbourg.

Les mêmes parages donnent aussi du mica, du talc, de la serpentine, du marbre blanc, du quartz rose et de la néphrite.

D'autre part, les monts Altaï fournissent du porphyre, du jaspe, de la chalcédoine et des topazes.

IV

Après l'annexion des territoires de l'Amour et de l'Oussouri, la Russie sentit le besoin de créer une voie de communication rapide et sérieuse, pour relier les parties d'un empire qui embrassait en longitude la moitié du globe.

Le comte Mouravieff-Amourski songea le premier, vers 1850, à réunir ces tronçons par un chemin de fer à travers toute la Sibérie. Ce projet ne devait recevoir un commencement d'exécution que quarante-trois ans plus tard.

Un ingénieur anglais, Dull, avait proposé un tramway à chevaux reliant Nijni-Novgorod par Kazan et Perm, à l'un des ports sibériens de l'océan Pacifique. Mais le projet n'était pas étudié, les devis n'existaient pas, et le gouvernement n'y donna aucune suite.

En 1862, Kokoreff proposa de réunir le bassin du Volga à celui de l'Obi, ces deux fleuves-géants de la Russie d'Europe et de la Sibérie.

Plus tard, le colonel Bogdanovitch présenta un plan étudié sur les lieux mêmes, et répondant à une réelle nécessité. Cet officier avait été envoyé (1866) dans le gouvernement de Kiakhta, pour prendre des mesures contre les conséquences désastreuses de la mauvaise récolte de 1864.

Le 23 mars 1866, deux mois après son départ, le colonel télé-

graphiait au ministre de l'intérieur : « Après avoir vaincu toutes les difficultés de l'approvisionnement des gouvernements de Perm et de Viatka, et m'inspirant des conditions locales, je suis d'avis que le seul moyen de prévenir la famine dans l'Oural, c'est de construire un chemin de fer reliant les gouvernements de l'intérieur à Ekatéribourg et de là à Tioumen. Cette ligne, continuée plus tard à travers la Sibérie, jusqu'à la frontière de la Chine, acquerra une grande importance au point de vue stratégique et aussi pour les échanges internationaux. »

Deux ans après, le gouvernement autorisa le colonel Bogdanovitch à dresser le plan d'un chemin de fer, et, après de longues discussions, la construction d'une ligne fut résolue pour joindre le Kama au Tobol.

Une commission, envoyée dans l'Oural, étudia, de 1872 à 1874, trois tracés principaux :

- 1° Kineshma, Viatka, Perm, Ekatéribourg : 933 verstes.
- 2° Nijni, Kazan, Krasnonfinsk, Ekatéribourg : 1172 verstes.
- 3° Alaty, Oufa, Chéliabinsk : 1173 verstes.

En 1875, le conseil des ministres décida de faire passer le chemin de fer sibérien par Nijni-Novgorod, Kazan, Ekatéribourg et Tioumen.

Voilà qui était fort bien pour l'Europe; mais dans ces diverses combinaisons Vladivostok, la *Dominatrice de l'Orient*, restait isolée : on l'avait oubliée, ou, du moins, on n'avait pas osé y songer.

On s'occupa simplement d'accroître le réseau général des chemins de fer, qui, en 1877, atteignait déjà Orenbourg.

L'année suivante (1878), on inaugura le chemin de fer de l'Oural, et, en 1880, on termina le pont Alexandre II sur le Volga. La même année un oukase impérial ordonna la construction immédiate de la ligne d'Ekatéribourg à Tioumen.

L'une des commissions d'études montra que la voie choisie en 1875 ne répondrait pas longtemps à sa destination. Une armée d'ingénieurs expédiée sur les lieux indiqua, en 1884, trois nouvelles voies pour le tracé du Transsibérien :

- 1° Nijni, Kazan, Ekatéribourg, Tioumen.
- 2° Samara, Oufa, Ekatéribourg, Tioumen.
- 3° Samara, Oufa, Zlatoust, Chéliabinsk.

Désormais, la question paraissait mûre : la construction du Transsibérien fut décidée le 21 février 1891.

En manifestant clairement sa volonté par un oukase, l'empereur mit fin à des hésitations qui duraient depuis plusieurs années, et assura l'une des entreprises les plus considérables de ce siècle.

Le grand-duc héritier promulgua l'oukase impérial à Vladivostok, le 12 mai 1891, et posa la première pierre de cet ouvrage important.

On divisa l'entreprise en trois tronçons :

Le premier, de Chéliabinsk à l'Obi, 1328 verstes ;

Le deuxième, de l'Obi à Irkoutsk, 1754 verstes ;

La troisième section comprenant la ligne du Circumbaïkal, 292 verstes, et de Iredensk à Kabarovka, 2000 verstes.

La première section doit être terminée en 1900, au plus tard.

On attaqua le Transsibérien par ses deux terminus et par plusieurs sections à la fois. Mais on créa ainsi la difficulté du transport des rails. Nous avons vu de quelle manière l'Yénisséï a déjà servi à cette opération. C'est là un beau succès qui engagera certainement le gouvernement russe à tenter de nouveau l'épreuve.

Voici, d'après les documents officiels, l'état des sections, au mois de mars 1893 :

Première section, de Chéliabinsk à Omsk, 747 verstes. Au mois de mars, l'aliénation des terres était commencée. Le travail du déblai était donné aux entrepreneurs ; on avait engagé des terrassiers pour l'étendue entière de la section. Le bois destiné à la construction des ponts était coupé, et l'on avait commandé les tôles nécessaires à leur achèvement. Vingt mille barils de ciment étaient sur les lieux, et l'on avait commandé des boulons pour l'étendue entière de la section.

Au mois de novembre 1893, on avait déjà construit la majeure partie des ponts en bois de cette section et l'on posait au fur et à mesure les poteaux télégraphiques. En somme, dans la section occidentale, l'état des terrassements faisait présager que l'entreprise serait en avance d'une année sur les prévisions. Tout d'abord on avait craint de manquer de bras ; mais on a pu lever sur les lieux mêmes les 43 000 ouvriers employés sur une étendue de 800 verstes.

Ces ouvriers arrivent avec leurs familles et s'établissent à côté de la voie. Point de non-valeurs, tout le monde travaille. Rien de plus original que de les voir tous à l'œuvre, hommes, femmes et enfants. Ces deux dernières catégories conduisent les charrettes que les hommes remplissent de terre.

Ces groupes, abrités tantôt sous des tentes, tantôt sous des cubes de terre glaise, tantôt sous leurs propres charrettes, ressemblent à des campements de tziganes. Ils se tiennent en face de l'endroit où se fait le travail et se déplacent au fur et à mesure de son avancement. Les travaux, d'ailleurs, marchent assez vite, grâce à la quantité de chevaux que possèdent les paysans.

L'état sanitaire ne laisse rien à désirer, parmi ces agglomérations pourtant considérables, parce que le personnel est accoutumé à ce genre de vie.

Dans la section d'Omsk à Obi (579 verstes), au commencement

de 1893, les travaux étaient adjugés pour les 100 premières verstes.

De l'Obi à Krasnoïarsk (724 verstes), on coupait du bois, on établissait des scieries à eau sur les rivières et l'on avait adjugé une partie des travaux.

En ce qui concerne la ligne de l'Oussouri (382 verstes), on télégraphiait de Vladivostok, à la date du 15 février 1894 : « Les rails sont posés sur une longueur de 204 verstes et le transport des marchandises s'effectue jusqu'à Tchernigovka. » Enfin, on avait commandé 148 locomotives à 8 roues et 2300 wagons couverts.

Le Transsibérien, dont la construction absorbera la somme énorme de 350 millions de roubles, restera probablement, dans le sens strict du mot, improductif pendant longtemps. Sur quelles denrées, en effet, l'exploitation peut-elle compter? Les produits agricoles sibériens représentent 41 millions de roubles, auxquels il faut ajouter le produit des mines, 21 millions, et celui des fourrures. Tout cela est fort peu de chose relativement au capital engagé. Le transport des voyageurs ne donnera jamais d'importants revenus. Donc, pendant de longues années, le capital employé équivaldra à un sacrifice consenti par l'Etat. Mais, plus tard, il en tirera des avantages incalculables, car l'absence de communications régulières, d'un côté, entre les centres sibériens administratifs et industriels les plus importants, et, d'autre part, entre la Sibérie et la Russie d'Europe, est la principale barrière au développement de la culture dans cette partie de l'Asie.

La nouvelle ligne présentera donc des avantages économiques considérables. Ainsi, en l'absence de débouchés, les mines d'or sibériennes ont un rendement inférieur à celui qu'elles pourraient avoir. La main-d'œuvre reste à un prix élevé, ce qui empêche l'exploitation des sables aurifères. Le Transsibérien changera tout cela et ramènera les salaires à un prix qu'ils n'auraient jamais dû dépasser.

Cette voie établira de plus un lien matériel et moral entre les diverses fractions de l'immense empire russe. Car à l'heure actuelle plusieurs parties des possessions asiatiques du tsar ne sont que incomplètement russifiées.

Les peuplades aborigènes qui, au centre de la Sibérie, forment de 23 à 30 pour 100 de la population, constituent, dans l'arrondissement de Yakoutsk, 93 pour 100 du total de celle-ci.

A l'extrémité nord-est de l'empire, certaines peuplades, les Tchouktchis, n'ont pas même le sentiment de leur sujétion à l'empereur.

Dans la partie méridionale, la population bouriate est plutôt portée vers la Mongolie.

Vers l'Amour et l'Oussouri, il y a encore trop de Chinois et de Mandchous.

Les Kirghiz, enfin, méritent d'être rappelés à l'ordre.

Pour attirer à la Russie tous ces éléments disparates, il n'y a que le chemin de fer qui permette d'arriver rapidement au but. Il faut pour cela sacrifier momentanément 50 à 60 millions de roubles par an.

Le Transsibérien traversera la Sibérie dans toute sa longueur, 7610 kilomètres. Si l'on prend une bande de 100 kilomètres de chaque côté de la ligne, on trouve que cette voie desservira directement un territoire plus grand que l'Allemagne, l'Autriche, la Hollande, la Belgique et le Danemark réunis. Comme, en outre, on pose les rails dans les latitudes moyennes, la zone traversée possédera toutes les qualités favorables au développement de l'agriculture.

Le tracé choisi coupe des régions riches en métaux précieux et met en rapport les bassins immenses de l'Obi, de l'Yénisséï, de l'Amour et de la Léna. Il traverse aussi les steppes de Ishimsk, de Barabinsk et de Kulundinsk, qui méritent, par leur fertilité proverbiale, de s'appeler le grenier de la Sibérie.

Afin de régulariser autant que possible la distribution des fermes aux paysans, et de donner à chaque indigent une parcelle de terre, le gouvernement a adopté certaines mesures tendant, d'une part, à peupler les districts fertiles mais déserts, et d'autre part, à donner une expansion plus régulière aux pauvres qui sont une véritable charge pour l'État et réclament une sollicitude de plus en plus grande.

On les transporte à prix réduit par le chemin de fer, parfois même on leur distribue des avances en numéraire.

Dès que les régions nouvellement peuplées montreront quelque activité, les capitaux y trouveront un emploi plus avantageux que dans les entreprises plus vastes de l'industrie.

Le sol sibérien recèle d'énormes richesses minérales inexploitées, pour ainsi dire, jusqu'à ce jour. Le fer et la houille, ces deux grands facteurs du développement industriel, s'y trouvent en filons très riches presque partout.

La contiguïté des mines de fer et de charbon a conduit à l'établissement de quelques industries du fer, dont la situation n'est pas, d'ailleurs, très florissante, en raison des faibles demandes et de leur éloignement considérable des marchés.

Ces obstacles disparaîtront avec le Transsibérien qui, lui-même, absorbera d'énormes quantités de fer. Les forges de l'Oural ne pourront plus suffire à cette fourniture, et l'on fondera d'autres établissements du même genre au centre et à l'est de la Sibérie. Et

comme le gouvernement a déjà annoncé qu'il favoriserait cette industrie, on peut considérer son avenir comme assuré.

Il faut considérer aussi que le Transsibérien, établissant une communication ininterrompue entre l'Europe et les rives du Pacifique, sera aussi profitable au trafic universel qu'au commerce russe. Voilà ce que comprenaient clairement les marchands russes réunis en 1889 à la foire de Nijni-Novgorod, quand ils rédigeaient une adresse ainsi conçue : « Ce chemin de fer sera d'une importance économique immense pour la Russie et donnera une vive impulsion à l'industrie russe. Il reliera 400 millions de Chinois et 35 millions de Japonais avec l'Europe, à travers le territoire russe. Les efforts que tente l'Allemagne pour s'emparer des marchés du Pacifique, et les efforts qui ont été faits pour l'achèvement du canal de Panama, montrent que la lutte commencée finira sur l'océan Pacifique. Le chemin de fer canadien a déjà pris une partie du transport de la soie, du thé et des fourrures qui, auparavant, arrivaient en Europe par la voie de Suez. Sans doute, une partie de ces marchandises passera par la Russie, car on ira d'Europe à Vladivostok et Shanghai en 18 ou 20 jours, au lieu de 45 par le canal de Suez et de 35 jours actuellement par le chemin de fer canadien. »

On peut ajouter que le Japon, la Chine et la Corée, dont le commerce international tourne autour de 2 milliards de francs, sont loin d'avoir atteint tout leur développement. Le commerce de l'Europe avec la Chine ne peut que s'étendre, et il est naturel que les nations européennes fassent de grands efforts pour s'emparer des marchés de l'Asie orientale, et qu'elles n'hésitent devant aucune dépense pour atteindre ce but. La Russie n'a-t-elle pas, sous ce rapport, d'importants avantages sur les autres peuples d'Europe? Ainsi, à la distance de 4000 verstes du Volga, le Transsibérien s'approche si près de la frontière de Chine qu'il serait très facile, par un embranchement courant sur les frontières de ce vaste empire, d'aller faire des échanges avec les provinces les plus peuplées de l'empire chinois. Dans ce cas, le commerce russe avec la Chine s'étendrait très rapidement. Dans le commerce actuel d'exportation de la Chine, l'Angleterre joue le principal rôle; mais, en même temps, celle-ci lutte avec la Chine pour la production du thé, non sans succès, car elle a déjà plus que des espérances dans l'Inde et à Ceylan. L'Angleterre tire aujourd'hui de ces deux pays la majeure partie du thé qu'elle consomme; elle y est aidée par les chemins de fer de l'Inde qui amènent les chargements aux ports hindous situés à mi-route entre la Chine et l'Europe.

Dans ces conditions, l'exportation du thé chinois à Londres a décliné rapidement. C'est une perte sensible non seulement pour

la population de la Chine, mais aussi pour le trésor du Céleste-Empire, à cause de la taxe élevée que ce produit paye à la sortie.

Selon toute probabilité, le déclin continu du commerce du thé sera une sérieuse question pour la Chine, et, sous ce rapport, le Transsibérien pourra être d'un grand secours à ce trafic : il transportera cette marchandise plus vite en Europe que l'Angleterre ne la transportera des Indes. La Chine est donc très intéressée à l'achèvement de cette gigantesque entreprise, d'autant plus que la Russie est un des marchés les plus vastes pour la consommation du thé.

L'analogie tangible des intérêts des deux pays dans la question de l'exportation du thé conduira sans doute d'autres produits chinois vers la nouvelle voie, la soie, par exemple, qui, non seulement supporterait les frais d'un long voyage en chemin de fer, mais encore pourrait être tissée en Russie.

D'autre part, la Russie sera appelée à prendre par la nouvelle voie une plus grande part dans l'importation en Chine, par exemple, du coton, des étoffes de laine et même des métaux qui constituent ensemble la moitié de l'importation dans ce vaste empire. Et il convient de noter que la construction des chemins de fer projetés en Chine serait de nature à opérer ce rapprochement si désirable entre la Chine et la Russie.

Qui empêchera de relier plus tard ces voies ferrées au Transsibérien, dans les environs du lac Baïkal? Au mois de janvier 1894, la Chine procédait déjà à la construction d'un chemin de fer partant de Tien-tsin, sur l'initiative de Li-hung-tchang, gouverneur de cette région. La ligne en question, à laquelle on consacre annuellement 10 millions de francs, sera probablement le point de départ d'une autre voie que l'on pourra raccorder plus tard à celle de Sibérie.

Disons-nous quelques mots de l'importance politique du Transsibérien? Sa signification est claire : une fois la ligne terminée, la Russie occupera, non plus nominalement, mais d'une façon très effective, l'Asie orientale.

Nos petits-neveux jugeront des résultats que ne peut manquer d'avoir le travail gigantesque entrepris par Alexandre III. Ils verront l'axe de l'empire du tsar déplacé vers l'Orient, l'aigle à deux têtes dominer sur l'Océan Pacifique de l'Ouest, des solitudes énormes livrées à la culture, les voies organisées jusqu'ici pour les échanges entre les peuples délaissées peu à peu et remplacées par des voies plus rapides, plus sûres et plus économiques.

Féodor ZAKARINE.

LES FIBRES SECRÈTES¹

Robert fut le premier à remarquer les changements survenus dans l'attitude d'Amélie, et il se surprit à admirer, malgré lui, l'éclat, le renouvellement de cette beauté qui l'avait autrefois si profondément séduit. Il s'étonnait de ce réveil, de cette poussée soudaine de passion qui transformait Amélie et la rendait plus désirable que jamais. Un regret rapide traversa un instant l'esprit léger du marquis. Au fond du cœur, il se réjouissait aussi, sans s'en rendre compte, de ce que sa femme, demeurée droite et honnête, s'indignât, comme lui, de l'intrigue cachée de Georges et de Geneviève, et content d'avoir mis un désordre évident dans le camp ennemi, il se sentait plus près d'Amélie.

Georges, étonné de la froideur que lui témoignait maintenant sa cousine, essaya de l'interroger. Celle-ci le laissa parler longtemps, le remercia avec un sourire des lèvres, mais demeura impassible et glacée. Avec Geneviève, la rencontre fut plus vive.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda son amie confiante.

— Ce que j'ai ! Oh ! c'est bien simple ; j'ai la maladie des oiseaux qui changent de plumes ; je mue, ma chère. Je m'aperçois, un peu tard il est vrai, que j'étais absurde et par trop naïve en espérant un changement dans mon sort. J'ai pris le parti de n'y plus compter. On ne veut pas m'aimer ; c'est bien ! je n'irai pas, je t'assure, mendier l'affection des autres. J'en ai fini de pleurer et de me rendre malheureuse à plaisir. Mon mari en a assez de moi. La belle affaire ! je puis lui en dire autant.

— C'est mal ce que tu dis là, Amélie !

— Vraiment ? Et moi qui croyais te faire tant de plaisir en t'annonçant que j'étais consolée.

— Tu me désoles, tu le sais bien, et j'ai peur que tout ceci ne cache quelque folie.

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1894.

— Ta robe te va à merveille, sais-tu? reprit brusquement la marquise sur un ton dégagé. Et cette petite dentelle à ton cou est ravissante. Tu ne me l'avais pas montrée, coquette!

— Amélie!

— Tu ne veux pas que je te dise que je te trouve rajeunie, belle, charmante?... Naucelles te réussit, ma chère!

Geneviève regardait son amie avec des larmes.

— Tu me fais vraiment de la peine, ajouta-t-elle.

— Pourquoi donc?

— Tu ne veux même pas me laisser te répondre et m'écouter.

— T'écouter, ma bonne Geneviève? Mais, grand Dieu, je n'ai fait que cela jusqu'ici! C'est si bon les conseils de ceux qui vous aiment, qui vous tracent votre chemin et votre devoir avec une patience inaltérable, qui vous entourent, vous protègent et prennent soin de vous éviter toute faute. Georges et toi, n'avez pas d'autre souci. Quand vous êtes ensemble, vous ne parlez que de moi. Ah! je le sens bien, je t'assure. Merci! merci! ma bonne Geneviève.

Faire ainsi souffrir ses amis fut chose facile pour Amélie; mais aussitôt qu'elle les eut blessés, elle se sentit seule. Malgré son dépit, malgré sa déception, en voyant naître un amour imprévu dans le cœur de son cousin (elle croyait qu'il en était ainsi du moins) au détriment de l'affection exclusive qu'elle se figurait lui avoir inspirée, elle comprenait cependant toute l'injustice de ses griefs contre Georges et Geneviève. N'étaient-ils pas libres, en effet, et pouvait-on leur reprocher de s'attacher l'un à l'autre s'il leur plaisait?

Mais ce fut là précisément la plus amère, la plus poignante des réflexions d'Amélie. Dans son ressentiment, elle eût voulu donner des torts à tout le monde pour avoir le droit de faire expier à tous les déconvenues, les cuisantes blessures dont souffrait son amour-propre. Et ardente elle cherchait à se venger. Il ne lui fallut pas longtemps pour orienter sa haine. N'y avait-il pas quelque part un être détesté qui la méritait; une rivale, un instant oubliée, qui de loin troublait sa vie. Brusquement Amélie se retourna contre cette ennemie cachée, et, chose étrange, pour la première fois se sentit vraiment jalouse. Ah! ce n'était certes pas une jalousie conjugale qui la tourmentait, mais une jalousie de femme à femme, une haine de femme vaincue qui se demande avec effroi si elle a cessé d'être belle.

Il lui importait peu aujourd'hui qu'on lui disputât le cœur de Robert, et qu'il s'oubliât auprès d'une étrangère; d'une manière inconsciente, ne trouverait-elle point là, au contraire, un prétexte,

une raison pour s'isoler de son mari, pour l'accuser et s'excuser de son côté depuis qu'elle-même, presque infidèle à son tour, se laissait égarer par ses rêves. Mais maintenant que son roman léger, à peine ébauché, lui échappait aussi, elle eut peur tout à coup de ne plus savoir plaire; et à cette pensée toutes ses curiosités féminines s'allumèrent aussitôt. Elle voulait voir les traits, le visage, la beauté de l'inconnue qui lui avait pris sa place; c'était sans doute comme de force que, battue et repoussée, elle revenait ainsi à son foyer, où elle ne trouvait plus que la solitude et la défaite, mais aussi avec quelle rage dans le cœur, avec quel désir méchant de découvrir sa rivale, de l'écraser. La nuit, elle en rêvait. Elle voyait cette femme se glissant sous les bois avec une démarche rusée; elle la voyait heureuse, l'insultant d'un sourire de pitié, et jolie courant à ses amours. Oh! il fallait la surprendre, lui jeter à la face son infamie; il fallait aussi redevenir libre et redoutable alors, si elle le voulait, à ceux qui l'avaient traitée comme une enfant.

Car elle mêlait ses colères, confondait ses griefs; et dans ses projets de vengeance, Geneviève aurait sa part.

XII

Quelqu'un pouvait l'aider, elle le savait bien; c'était le vieux Melchior. Jusqu'alors il lui avait répugné de se confier au piqueur, même de paraître comprendre les allusions, les avis discrets que le vieillard lui adressait dans son dévouement passionné. Mais qu'importaient maintenant pour Amélie les réserves du rang, puisqu'elle voulait un éclat. Elle n'avait plus d'amis, tout le monde l'avait trahie; était-ce sa faute si elle ne pouvait plus compter que sur un serviteur? Elle résolut donc de s'associer à lui, de l'exciter et de le guider dans les recherches qu'il poursuivait seul depuis longtemps.

Trompe-la-Mort, toujours à la même heure lorsqu'il était au château, allait s'enfermer dans la chambre de son ancien maître. Quelque chose l'y attirait; et chacun était accoutumé à entendre, à la tombée du jour, le pas traînant du piqueur au fond des galeries.

Amélie le suivit un soir, et après s'être assurée qu'on ne l'avait point aperçue, elle se glissa dans la salle où le vieillard venait de pénétrer.

Trompe-la-Mort se dressa devant la porte avec un geste menaçant, mais aussitôt que, dans la demi-obscurité, il eut reconnu sa maîtresse, il sourit doucement comme si un événement depuis longtemps attendu se réalisait enfin.

— Mademoiselle Amélie fait bien de venir trouver son vieux ser-

viteur ; celui-là ne la trahira pas, car il souffre trop, lui aussi, du déshonneur de la maison, murmura le vieillard, en présentant à la jeune femme le fauteuil vénérable, sur lequel le marquis de Naucelles était mort, il y avait quinze ans. .

— Oui ! oui ! mon brave Melchior, je sais que je puis me fier à toi, répondit la marquise un peu honteuse, en jetant un regard rapide et peureux sur les murs de la chambre lugubre où elle se trouvait.

Depuis des années, rien n'avait bougé dans la salle ; des armes, un loup empaillé, des carniers usés, d'antiques portraits Louis XIII, un lit à l'Ange aux sombres draperies, transportaient l'imagination bien loin en arrière, dans les temps disparus ; et tous ces objets semblaient attendre et vivoter dans l'ombre, comme si les morts auxquels ils avaient servi, étaient encore là, tout proches, cachés derrière les portes et prêts à revenir.

Respectueux et grave au milieu de ces reliques, Trompe-la-Mort demeurait debout et la tête découverte. De temps à autre, il regardait le lit comme si un ordre, une dernière parole allait lui venir de là, et de ses lèvres marmottantes sortaient d'inintelligibles murmures.

— Sans parler beaucoup, nous nous comprenons, n'est-ce pas, mon brave Melchior ? dit Amélie, faisant un effort ; car il lui en coûtait, malgré sa colère, de toucher la première au sujet qui l'occupait.

Trompe-la-Mort se contenta d'ébaucher un sourire méchant. Au dedans de lui-même, il se disait : « On osera maintenant ! » Et il regardait sa maîtresse pour saisir plus tôt sur sa bouche l'ordre qu'il attendait.

— N'as-tu rien trouvé depuis l'autre jour ? demanda la jeune femme à voix basse.

— Rien ! car l'ennemi est bien rusé ; pourtant, il se trahira lui-même, j'en suis sûr... , et il faut à ce propos que je raconte quelque chose à Mademoiselle Amélie ; ça me fait honte, mais il le faut.

— Quoi donc ?

Le piqueur hésitait. Quelques jours auparavant, il avait rencontré par les chemins M. Plantage en tournée électorale, et celui-ci, inquiet, paraît-il, des ordres que l'on donnerait au château le jour du vote avait engagé avec Trompe-la-Mort une conversation étrange, pleine d'allusions qui avaient fort troublé le vieillard, et qu'il n'avait pas toutes comprises. Il avait gardé l'impression que M. Plantage se croyait en butte à une inimitié secrète et subite du marquis. « Comment ai-je pu mériter cela ? s'était écrié le conseiller général, moi qui suis si dévoué au château ; je ne pense pas qu'on soit jaloux de moi. Je sais m'effacer quand il le faut ; si j'ai fait quelque fausse démarche, je suis prêt à la réparer... En vérité, le marquis a bien

tort. Quelqu'un m'aura desservi, lui aura glissé quelque mensonge. Je voudrais bien qu'il le sût. »

— Cela ne me regarde pas, avait répondu Trompe-la-Mort d'un ton bourru, peu disposé qu'il était à se charger des commissions du candidat.

— Ne te fâche pas ! Ne te fâche pas ! mon ami, avait repris le conseiller général, employant aussitôt toutes les formules caressantes, toutes les familiarités des périodes électorales, et essayant de mettre la main sur l'épaule du piqueur. Je sais que toi non plus, tu n'es pas content du marquis, et je le comprends, je t'assure, moi qui me suis fait le défenseur des humbles et des petits ; mais tu es bien dévoué à la marquise, n'est-ce pas ? Eh bien, pour elle, et aussi pour d'autres raisons, crois-moi, il serait bon que tout marchât comme il faut, aux élections ; car si elles tournaient mal pour la première fois, on ne manquerait pas de se demander pourquoi ; on jaserait. Et devines-tu ce qu'on pourrait dire, mon brave Trompe-la-Mort ?

M. Plantage n'osait pas regarder le chasseur en face, en lui parlant ainsi... ; mais voyant que sa question demeurait sans réponse, il reprit :

— Malheureusement, je le sais, moi, ce qu'on dirait, et déjà..., enfin ! crois-moi, ce serait désagréable pour tout le monde, je parle en ami, je t'assure.

Le piqueur, méprisant, s'était détourné du chemin ; il voulait fausser compagnie au racoleur de voix.

— Ne te fâche pas ! Oh ! ne te fâche pas, dit aussitôt M. Plantage. Je puis me tromper, après tout. Fais ce que tu voudras ; je croyais utile d'avertir le château..., voilà tout.

Et en disant ces mots, le conseiller général avait jeté à son interlocuteur un regard louche et mauvais, dans lequel il y avait à la fois des supplications et d'incompréhensibles menaces.

Et maintenant qu'il avait à traduire ses impressions compliquées devant Amélie, Trompe-la-Mort ne savait comment s'y prendre. Il essaya cependant par phrases entrecoupées, qui firent monter le sang au visage de la jeune femme ; car il était désormais certain pour elle que ses souffrances intimes faisaient déjà l'objet des commentaires du public et que d'autres savaient le secret odieux qu'il lui avait été, jusqu'ici, impossible de pénétrer.

— Es-tu retourné là-bas depuis l'autre jour, Melchior ? dit-elle, en dominant son émotion.

— J'ai rôdé ; je suis allé plus loin, sur la route de Rivière, par où l'on doit arriver.

— Eh bien ?

— Bah ! le grand chemin ! les landes, les bruyères, les bois ; mais pas une trace nouvelle de ce côté, pas un signe. C'est bien étrange !

— Mais pourtant si d'autres savent, pourquoi ne saurions-nous pas, nous aussi?... Je voudrais aller à la grotte avec toi, Melchior, sans que personne puisse s'en douter. Il me semble que je découvrirais quelque chose, moi ! Comment faire ?

— On peut essayer. Je dirai que Sylvie est malade à Soubirac et qu'elle veut voir Mademoiselle. On n'y prendra pas garde ; nous irons au village, et de là, comme si nous voulions nous promener, nous repartirons par le bord du Tarn, puis nous reviendrons sur nos pas et nous monterons là-haut, par le ravin, à travers les bois.

— C'est cela ! dit Amélie, décidée. Demain, n'est-ce pas ?

— Oui, demain après midi, dès qu'on sera parti pour la chasse.

Amélie, en effet, le jour suivant, se mit en route avec son compagnon, qui avait de la peine à la suivre tant elle marchait vite, malgré la lourdeur orageuse de l'atmosphère.

Le chemin était désert ; un calme profond régnait partout ; les oiseaux ne chantaient pas. Ce silence des choses troublait Amélie ; il lui semblait qu'un reproche grave et triste la suivait et l'attendait aux détours de la route. Elle était inquiète de ce qu'elle faisait, avait peur d'être vue et devinée ; et cependant son caprice tenace d'enfant gâté la poussait en avant, et aussi une sorte de désir de mal faire, afin que Georges eût à se repentir de l'avoir abandonnée.

On voyait maintenant la petite habitation de Sylvie, à quelques pas ; personne dans le jardin. La marquise poussa la grille doucement et par l'allée sablée arriva, sans être entendue, jusqu'à la maison. La porte était entr'ouverte, de sorte qu'Amélie put apercevoir tout à coup Sylvie qui, debout sur une chaise et les pieds tendus, essayait d'atteindre au sommet d'une armoire pour y cacher une robe.

La jeune femme, surprise, se retourna brusquement et, en reconnaissant sa visiteuse, eut un moment d'effroi et pâlit.

Amélie, immobile, l'œil fixe, pâlassait à son tour. Au premier regard, elle avait reconnu sa rivale. Le trouble, la beauté, la toilette de Sylvie, jusqu'aux couleurs de son foulard, couleurs aimées de Robert, tout à la fois la lui avait désignée. Elle en était sûre, c'était elle !

Trompe-la-Mort, un instant, demeura sans comprendre ce qui se passait entre les deux femmes. Tout à coup, il devina, et sous le choc de sa pensée subite, il fut si ébranlé, qu'il s'arrêta sur le seuil, les traits effarés et stupides. Puis, ce fut la confusion et la honte qui l'accablèrent ; mais bientôt, rouge de colère, il se redressa, et son œil devint si terrible, que Sylvie, épouvantée, prit la fuite.

— Ah! malheur! s'écria le vieillard, en s'arrachant les cheveux. Sortons! sortons vite, mademoiselle Amélie! c'est assez! et que personne ne vous voie ici!

XIII

La nuit était venue; une tempête furieuse grondait autour du château; et Amélie, enfermée seule dans sa chambre, pleurait.

Elle pleurait avec des sanglots d'enfant. Oh! où étaient ses colères maintenant et ses projets de révoltée? Sous le coup de l'émotion violente, en face de la réalité et du fait brutal qui dissipent les chimères, les songes et les romans, elle ne sentait plus que de poignants regrets... Plus de vengeances, plus de défis, plus même de reproches dans son cœur brisé... Elle pleurait! et sa plainte étouffée, profonde, se mêlait aux rafales du vent.

Le feu pétillait à ses pieds; sa lampe douce éclairait sa retraite. Près d'elle, il y avait encore des fleurs, les dernières de l'automne, qui, jolies et penchées sur le bord de leur cornet de cristal, versaient leurs parfums, et ces parfums aimés évoquaient pour Amélie les souvenirs des premières joies du mariage et des jours de bonheur...

C'était Robert qui l'avait mise dans ce lieu charmant. Tout y parlait de lui doucement, comme s'il n'avait jamais été coupable.

Là, son portrait jeune et souriant; là, les bijoux qu'il aimait. C'était là qu'il se plaçait pour causer avec elle le matin, pendant qu'elle s'habillait au joyeux printemps..., et elle pleurait.

Le vent fou battait aux vitres avec sa grande aile éperdue. Des grondements lointains disaient les luttés désespérées des arbres au dehors, tandis qu'il faisait si bon dans la chambre rose. Dehors, c'était la tempête, les disputes de la vie et des hommes méchants...; et là, sur les tapis, sous les rideaux épais, le foyer. Oh! le foyer! mais elle y était seule, oubliée, abandonnée; et alors, comme on sent le froid, Amélie sentit l'absence, le vide, le silence, ennemis terribles et muets, qui se cachaient dans l'ombre pour la voir souffrir. Dans son effroi de solitude, elle regardait avec ses grands yeux sans pensée, les petites choses qui semblaient vivantes à ses côtés, le reflet dansant du feu sur le cuivre des chenêts, les langues rapides de la flamme, le balancier pressé de la pendule. Son intelligence arrêtée se prenait à ces riens pendant que l'orage hurlait, furieux. Et la solitude morne, glacée, l'enveloppait de toutes parts. Elle n'avait plus personne pour l'aimer.

Dix heures venaient de sonner déjà dans la nuit; et Robert n'était pas encore rentré.

— Qu'ai-je donc? Qu'ai-je donc? s'écria tout à coup Amélie, se réveillant de sa torpeur, comme si un nouveau tourment l'avait surprise.

Lesouvenir de Sylvie fuyant devant elle lui était revenu à l'esprit. Elle songeait que, peut-être à cette heure, l'indigne préférée avait rejoint Robert, et qu'ensemble ils s'éloignaient pour toujours.

Il n'en était pas ainsi. Pas plus que les nôtres, les romans d'autrui ne se déroulent sur des chemins sans épines.

Pendant qu'Amélie, vaincue, laissait revenir son cœur vers son mari et songeait à lui en pleurant, le marquis, retenu par l'orage, avait été forcé de s'arrêter à Soubirac. Ah! ce jour-là, le but de sa promenade avait été manqué; il s'était bien, comme d'habitude, dirigé vers les retraites mystérieuses des bois où il cachait ses rendez-vous. Mais bientôt de gros nuages, le vent violent qui se leva tout à coup, lui firent comprendre que cette fois Sylvie ne viendrait pas.

Après avoir attendu longtemps, il fallut pourtant se mettre en route et même choisir les chemins les plus faciles, car l'orage était là.

Au moment où Robert traversait le village, la tempête éclata, et, bien à contre-cœur, il se vit obligé de céder à la prière du docteur Herriette qui, le voyant passer devant sa porte, lui offrait l'hospitalité de la manière la plus pressante.

De toutes façons il répugnait au marquis de pénétrer dans la maison du mari de Sylvie; et son déplaisir s'accrut encore, lorsqu'en mettant le pied sur le seuil, il entendit à l'intérieur résonner la voix grasseyante de M. Plantage.

Le conseiller général, surpris, lui aussi, par le mauvais temps, au milieu de sa tournée de candidat, venait d'arriver, et se chauffait devant un grand feu, tout en lançant des compliments fades et bruyants à la maîtresse du logis.

Aussitôt que parut le marquis, ce fut un remue-ménage général dans la salle.

Sylvie, gauche à feindre le respect vis-à-vis de Robert, flattée de sa présence, et avide aussi de se montrer devant tous presque familière avec lui, prit des airs déplaisants de coquette parvenue; et M. Plantage, muet tout à coup, avec la déférence d'un inférieur qui cède la place à son seigneur et maître, s'inclina platement et affecta de s'éloigner de la jeune femme.

Ce manège, qui soulignait les situations, exaspérait et embarrassait Robert; il était gêné de se trouver là, honteux des honneurs qu'on lui rendait, humilié d'éprouver une sorte de jalousie à l'égard d'un personnage grotesque et vulgaire avec lequel Sylvie minaudait depuis longtemps. N'avait-elle pas eu la bassesse de lui livrer sa pho-

tographie? Car Robert ne s'était pas trompé lors de sa visite au conseiller général; c'était bien le portrait de la jeune femme qui figurait dans la collection des victimes supposées de M. Plantage.

Le docteur, après avoir fait les honneurs au marquis, redescendit pour s'occuper des chevaux de ses hôtes. Aussitôt M. Plantage crut délicat de se dérober à son tour.

Sylvie, changeant alors brusquement d'allures, se plaça devant le marquis.

— Devinez qui se trouvait à la place où vous êtes il y a quelques heures?

— Qui donc?

— Votre femme!

— M^{me} la marquise de Lanjeac est venue ici? répondit froidement le marquis, dissimulant sa surprise et appuyant sur les mots pour relever les familiarités de Sylvie et la remettre au ton.

— Oui! et elle sait tout. Mon grand-père l'accompagnait, j'ai cru qu'il avait l'ordre de me tuer. Oh! j'ai eu bien peur, allez!

En parlant d'une voix trop haute, Sylvie essayait une larme du revers de sa main.

Robert trouva ce geste vulgaire; et dans ce moment si grave pour lui, puisqu'il apprenait tout à coup que sa femme avait maintenant tout découvert, il ne pouvait songer à autre chose qu'à ce coude levé gauchement et aux airs communs qu'avait la femme du docteur dans sa maison, avec sa toilette d'intérieur et de ménagère.

Était-ce donc là cette créature si attrayante lorsqu'elle accourait vers lui, la joue rougissante, dans les petits sentiers des bois?

Une odeur de soupe et de cuisine envahissait l'appartement, pendant que Robert faisait ces réflexions : incident fâcheux qui comblait la mesure. Mécontent, la lèvre crispée, désireux de repartir au plus tôt, il n'avait même pas répondu aux révélations de M^{me} Herriette. Celle-ci, étonnée, voulut s'approcher de lui; mais il marcha aussitôt vers la croisée et l'ouvrit brusquement pour inspecter le ciel.

Le vent éteignit les flambeaux.

— Robert! dit la jeune femme d'une voix douce.

— Je vous préviens que je ne suis pas en train de faire du sentiment, répondit le marquis glacé.

Et, cherchant la porte, il rejoignit rapidement M. Herriette.

— Vraiment, docteur, dit-il, il n'y a plus que du vent, il vaut mieux que je profite de ce répit de l'orage pour regagner le château. Je vous remercie cordialement de votre hospitalité; en un temps de galop je serai au logis.

— Vous avez peut-être raison, monsieur le marquis, la pluie recommencera bientôt; je n'ose vous retenir.

Froissé dans son amour-propre, humilié d'avoir été surveillé et découvert, choqué dans ses goûts de raffiné par les impressions maussades ressenties auprès de Sylvie, tourmenté d'une rancune jalouse, comme s'il avait été dupé par un sot, Robert écumait de colère. Aussi son cheval, l'éperon au flanc, bondissait-il de douleur sous les violents jarrets du maître, tandis que, d'une course furieuse, il franchissait la distance de Soubirac à Naucelles.

Quelques instants plus tard, le marquis montait le grand escalier du château, et l'on entendait le coup sec de son talon sur les dalles.

— Ecoute! dit une voix timide au fond de la galerie.

C'était Amélie qui, toute tremblante auprès de Geneviève appelée à la hâte, attendait le retour de son mari.

— Le voici! ajouta-t-elle, j'ai peur!

Dès qu'elle put voir le visage de Robert, il lui fut aisé de comprendre qu'il se savait découvert; aussi, dans son effroi qui redoublait, Amélie entourait-elle M^{me} de Biray de ses bras comme pour se cacher dans son amie.

Cette attitude vis-à-vis de Geneviève ne fit qu'accroître l'exaspération du marquis, car c'était Geneviève qu'il soupçonnait d'avoir deviné son secret.

— Amélie, j'ai à vous parler, dit-il rudement.

— M^{me} de Biray peut tout entendre, répondit la marquise, se serrant de plus près contre Geneviève.

— Vous le voulez! Eh bien, je n'en suis pas fâché non plus, répliqua Robert avec un sarcasme. Vous savez tout, n'est-ce pas? puisque vous m'espionnez ou me faites espionner par vos amis. Il est donc inutile que nous ayons ensemble de longues explications. Que comptez-vous faire?

— Quitter la maison! répondit Amélie, effarée, inconsciente, étonnée d'être là, étonnée de reconnaître encore Robert et que ce fût lui qui aimât une autre femme qu'elle avait vue.

Et elle attendait sans une plainte, craintive comme un enfant qu'on va punir.

— Et vous irez sans doute vous réfugier auprès de votre digne conseillère, qui vous protégera de sa haute vertu? Vous aurez tort, s'écria le marquis élevant la voix.

— Que voulez-vous dire, monsieur? demanda M^{me} de Biray froidement.

— Je veux dire, et j'en ai le droit puisqu'il vous a plu de venir chez moi jouer un rôle hypocrite, je veux dire qu'une femme dévote qui se rend chez un homme à deux heures du matin est un mauvais chaperon.

— Ah! c'est cela que vous appelez votre secret! s'écria Amélie, embrassant Geneviève.

— Eh bien, il me semble que vous seriez difficile si vous n'étiez pas convaincue. Voyez, du reste, le visage de votre amie.

— Vous vous êtes mépris, monsieur, répliqua Geneviève.

— Mépris? Vous avez failli tomber sur moi, madame, dans l'escalier où vous descendiez à tâtons. Mépris? le mot est plaisant!

— Si vous m'avez crue coupable de ce dont vous m'accusez, monsieur, dit M^{me} de Biray avec une hauteur superbe, vous auriez dû, sur l'heure, me chasser de votre maison pour votre propre honneur et celui de votre femme. Vous vous êtes trompé, oui, il y a un secret, en effet, entre M. de Naucelles et moi, et je n'ai ni à en rougir ni même à m'en expliquer vis-à-vis de vous.

— C'est joli! joli! dit le marquis. Quoi qu'il en soit, madame, mes gens sont à vos ordres, et si Amélie veut vous suivre, libre à elle. Je quitte moi-même le château cette nuit. Pour éviter tout scandale, je prétexte une nouvelle subite qui nous appelle tous loin d'ici. Il ne me reste plus qu'à prévenir M. de Naucelles, comme il convient.

Et Robert, les traits contractés, se dirigea vers l'appartement de Georges.

— Que va-t-il se passer entre eux? murmura Amélie dans l'angoisse. Qu'ai-je fait? Robert! Robert! cria-t-elle tout à coup d'une voix suppliante qui résonna loin dans les galeries. Le marquis entendit cet appel de tendresse, en fut troublé; mais l'amour-propre et la colère l'emportèrent.

— Qu'ai-je fait, Geneviève, ma chère Geneviève? répétait Amélie, secours-moi, toi que j'ai soupçonnée un instant de m'oublier! Me pardonnes-tu? Et les deux femmes s'expliquant à mots entrecoupés, revenant sur le passé, mesurant leur imprudence, pleuraient et s'accusaient.

— Oh! comme tu avais raison Geneviève, il fallait souffrir et attendre; vaincre Robert par la tendresse au lieu de l'irriter. Maintenant tout est fini, tout est fini! répétait Amélie en sanglotant.

— Mon cher ami, dit Robert, en entrant chez Georges, je viens te demander un conseil.

— A cette heure?

— Les choses pressent! J'ai des torts vis-à-vis de ma femme. Elle les connaît. Elle m'a espionné, surpris, bref, elle sait tout. Et il est constaté que nous ne pouvons vivre plus longtemps sous le même toit. Je quitte le château cette nuit, prétextant une nouvelle qui m'oblige à partir sur l'heure. Que penses-tu de ma décision?

— Elle est bien prompte. Et Amélie?

— Amélie se rend, paraît-il, chez M^{me} de Biray. J'en suis fâché, car cette femme me déplaît souverainement, et en tout ceci elle a

joué un vilain rôle. N'est-ce pas aussi ton avis? ajouta le marquis regardant Naucelles dans le blanc des yeux.

— Je crois, au contraire, que M^{me} de Biray a été pour ta femme une amie très sûre et ne lui a jamais donné que de bons conseils.

— Ah! tu crois? au fait, c'est tout simple, reprit Robert avec un air singulier.

— Que veux-tu dire?

— Moi, je la trouve parfaitement hypocrite.

— Tu es injuste, je t'assure.

— Vraiment? Es-tu donc bien sûr de ce que tu dis?

— Où veux-tu en venir? Je te dis ce que je pense. Voilà tout.

— Tu m'étonnes, tu m'étonnes beaucoup, Georges. Mais ceci ne fait rien à l'affaire, et je n'aime pas, *moi*, dit le marquis en insistant sur le mot, à me mêler de ce qui ne me regarde pas.

— Sais-tu, Robert, que tu as d'étranges façons en me parlant?

— Parbleu! tu fais la sourde oreille.

— Moi? explique-toi, je te prie.

— Tu le veux? tu permets que je m'explique?

— Je te le demande formellement à présent.

— Que faisait, s'il te plaît, M^{me} de Biray certain jour, ou plutôt certaine nuit, à deux heures du matin, devant ta porte?

— Ah! c'est cela qui t'intrigue? Tu veux le savoir. Parbleu! tu en as le droit, et quoique tu te vantés de ne pas espionner les gens, *toi*, tu es, ma foi, fort bien renseigné.

— En effet, et ce n'est pas ma faute, car M^{me} de Biray a failli tomber sur moi dans ton escalier, et j'ai mis, je t'assure, toute la discrétion du monde à m'aplatir contre le mur pour la laisser passer.

Georges s'était levé et cherchait un papier dans son portefeuille,

— Voici la lettre que m'apportait M^{me} de Biray, fort imprudemment, j'en conviens. Elle t'avait aperçu de sa fenêtre, ce soir-là. Tu étais au bord de la rivière et donnais des ordres à un batelier. M^{me} de Biray a vu dans cette aventure mystérieuse une preuve qui légitimait les soupçons de ta femme contre toi, et pour essayer de t'arrêter, de te contrarier dans tes projets, voici ce qu'elle a glissé sous ma porte.

Robert se mit à lire :

« Monsieur,

« Il faut absolument empêcher un malheur, si vous le pouvez. Amélie croit que son mari a demain un rendez-vous. Essayez de le ramener vers sa femme qui souffre trop pour ne pas l'aimer encore. Conseillez-le doucement. Il est violent, léger peut-être, mais généreux au fond et capable de se laisser toucher si on le prend comme

il faut. Cherchez dans votre cœur, et en bon camarade, le mot qu'il faut lui dire. A tout prix, tâchons d'éviter une rupture entre nos amis; plus tard, ils la regretteraient tous deux si cruellement. Je fais une vraie folie pour calmer et sauver Amélie, mais vous me comprendrez.

« G. DE B. »

Robert relut la lettre en silence, puis levant les yeux sur Georges :
— Tu ne m'as rien dit, toi?

— Je n'ai pas su, que veux-tu? Il me déplaisait de te faire la leçon; et puis j'ai eu tort, du reste, j'en conviens, répondit Georges avec embarras.

Robert demeurait immobile, la tête appuyée dans ses mains; le cri d'Amélie l'appelant dans la galerie le poursuivait encore :
« Robert! Robert! »

Et les deux hommes, émus par leur propre silence, attendaient, l'un en face de l'autre.

— Veux-tu aller trouver ma femme? dit tout à coup Robert d'une voix brusque.

— Pourquoi donc?

— Pourquoi! Pourquoi!... Et pour aller lui demander de me pardonner, sacrebleu!

Le marquis tremblait de tous ses membres.

— Suis-je donc assez bête d'être secoué comme ça! ajouta-t-il entre ses dents. Ça ne voulait pas sortir; nom d'un petit bonhomme! je ne me croyais pas si pantoufle!

— Ah! sacrebleu! Robert, tu es un brave garçon! s'écria Georges qui, gagné lui aussi par les larmes, se mit à jurer à son tour, tout en dégringolant quatre à quatre à travers les escaliers.

— Eh bien? eh bien? demandèrent à la fois Geneviève et Amélie, aussitôt qu'elles l'aperçurent.

— Venez, venez, toutes deux! venez vite, voici Barbe-Bleue qui demande pardon...

Le marquis arrivait à grands pas, superbe dans son émotion virile, les mains tendues, de grosses larmes dans les yeux, touchant dans sa manière de supplier avec sa haute stature et sa force :

— Je suis un misérable, disait-il, pardonnez-moi toutes deux. C'est fini! c'est fini! Voulez-vous, Amélie, ma chère Amélie? Pardonnez-moi, je vous en prie, si vous le pouvez.

Celle-ci poussa un cri de joie, et Robert l'emporta comme un enfant dans ses baisers.

— Que s'est-il donc passé? demanda M^{me} de Biray à Georges. Lorsqu'il eut parlé, elle le prit à part.

— Vous croyez que tout est fini, monsieur de Naucelles?

— Mais bien sûr, voyez!

— Il ne s'agit pas d'eux seulement. Il s'agit de vous aussi. Voyez-vous clair dans votre cœur?

— Que voulez-vous dire?

— Vous êtes coupable, vous aussi, vis-à-vis d'Amélie, dit tout bas Geneviève.

— Moi?

— Oui, vous l'aimez!

— Oh! dit Georges, tout troublé, et il cacha son front dans ses mains.

Puis, après un instant de silence :

— Merci, madame, et adieu!

Il s'éloignait, lorsque la porte du vieux marquis de Naucelles s'ouvrit tout à coup derrière Robert et Amélie. Trompe-la-Mort en sortit furieux, avec son fusil à la main, et il ajustait Robert, qui ne le voyait pas.

Amélie poussa un cri, en se jetant vers le piqueur.

— Par pitié pour moi, Melchior! cria-t-elle; mais le coup de feu partit, et la jeune femme, blessée, tomba à la renverse.

— Voilà! voilà! chantait Trompe-la-Mort. Le vieux marquis sera content maintenant que j'ai tué l'autre, et il dansait, croyant avoir frappé Robert et vengé sur lui l'honneur du château et le sien.

Le pauvre Trompe-la-Mort était devenu fou.

XIV

Seules les victimes innocentes ont le pouvoir de tout racheter. Leurs souffrances imméritées, en dépassant la mesure de la justice, réclament un excès de pardon qui déborde sur les coupables et les lave de leurs fautes.

Aussi lorsqu'au printemps suivant, Amélie, presque guérie et moralement bien changée, apparut pour la première fois sur la terrasse du château, on eût dit qu'au rayonnement de son front s'évanouissaient toutes les ombres du passé. Tout était joie dans les cœurs, et en fête dans la maison. La vieille demeure ensoleillée avait repris sa fierté; elle osait se parer comme autrefois, comme autrefois laisser fleurir avec orgueil les roses et les chèvrefeuilles embaumés de ses murailles, et faire pointer dans l'air ses girouettes et ses pignons.

Amélie, pâle encore, mais sauvée, ne portait plus qu'une petite écharpe qui soutenait son bras, et la rendait touchante. Robert, après de longs mois d'angoisse passés auprès de la malade en danger, s'était épris de nouveau, non plus seulement des jolis yeux

de sa femme, mais de sa douceur nouvelle, de sa douceur à le rappeler vers elle. Amélie s'excusait de l'inquiéter encore; elle trouvait les remords de son mari trop longs; elle voulait qu'entre eux il ne restât plus que la joie de s'être retrouvés, reconnus, et que même le passé les rapprochât, comme le souvenir d'un naufrage évité rapproche ceux qui se sont sauvés ensemble.

M^{me} de Biray, entourée de reconnaissance et de tendresse, était là aussi, auprès de ses amis, témoin et gardienne de leurs nouveaux serments. Elle n'avait plus de secrets à cacher, de missions périlleuses à accomplir; on ne la soupçonnait plus de préparer des sermons à l'écart. Du reste, s'il lui avait pris fantaisie de prêcher, c'eût été le moment, car chacun, et même Robert, épiait jusqu'à l'approbation de son regard.

Georges voyageait en Afrique, mais on parlait souvent de lui à Naucelles.

— Singulier garçon! disait le marquis en redressant l'ombrelle de sa femme, que diable fait-il là-bas, à étudier les mœurs des Marocains! comme s'il ne vaudrait pas mieux taquiner ici le perdreau et chercher une bonne petite femme! N'est-ce pas, Amélie?

Amélie, souriante, observait Geneviève, qui tirait vite son aiguille.

— Bah! mettons les pieds dans le plat! une femme comme celle-là, ajouta Robert, désignant hardiment du doigt M^{me} de Biray.

Celle-ci rougit.

— Ne dites pas des choses absurdes et impossibles, Robert.

— Absurdes? Pas tant que cela, je vous jure, et si vous aviez lu la petite lettre enfarinée que j'ai là dans ma poche et qui vient de Mogador, vous ne parleriez peut-être pas ainsi.

— Donnez-la-moi, dit Amélie, qui prit le papier et le cacha dans son livre.

— C'est cela, et moi je vais à la chasse.

— Allez! allez! monsieur, répondit Amélie avec un adieu confiant qui exprimait le bonheur d'une complète victoire sur le passé.

Robert s'éloigna, mais Amélie feignit d'avoir oublié la lettre serrée dans les feuillets de son roman. Geneviève ne bougeait pas. Cependant deux ou trois fois, malgré elle, ses yeux se portèrent sur le volume qui contenait l'enveloppe. Amélie, attentive, devinait l'impatience de son amie, et se plaisait à la laisser dans l'attente.

— Eh bien, s'écria-t-elle enfin, tu ne diras donc pas que tu grilles de savoir ce qu'il y a là-dedans? Tiens, chérie!

Et les deux femmes, se tenant embrassées, lurent ensemble.

« Mon cher Robert.

« Il y a devant moi un chameau qui me contemple avec un air

bienveillant, et m'invite à aller chez lui, au désert. J'avais décidé, en effet, que j'irais m'*enfoncer* dans la solitude. Ah! bien oui, la solitude! Sais-tu à quoi je rêve maintenant; je rêve au coin du feu, je pense que vous êtes contents là-bas, vous autres, tous les trois, car M^{me} de Biray doit se trouver près de vous. Si par hasard vous aviez besoin d'un quatrième, dites-le, ne vous gênez pas. Car j'en ai assez des voyages. Aller, aller toujours on ne sait où. Pourquoi?

« C'est une drôle de machine que le cœur de l'homme. Ça marche tout seul, comme ces jouets d'enfant qui tournent, pirouettent, galopent en tous sens, et tout autrement qu'on ne croit. Je me figurais être indifférent à bien des choses qui ne me paraissaient pas faites pour un vieux soldat sauvage et bourru. Va te promener; j'étais fabriqué comme tout le monde. Le malheur est que je m'en aperçois trop tard, et qu'il n'y a plus moyen maintenant de faire reculer l'aiguille sur le cadran de ma vie. À l'extérieur, elle marque quarante-cinq ans, mais en dedans je t'assure que je retarde, et si quelqu'un que je sais voulait me croire... eh bien, je ferais attendre, mon chameau.

« Ah! le grappin! je m'en moquais, tu sais, et voilà..., mais non; ne parlons pas de ça; je serais par trop ridicule et malappris.

« Quoi qu'il arrive, il me restera toujours deux choses pour me consoler sous ma tente, mon affection pour vous, et la joie de penser que vous êtes heureux.

« GEORGES. »

— Qu'en penses-tu? dit Amélie.

— Le pauvre garçon! murmura Geneviève.

— Il ne faut pas six jours, ma chère, pour revenir de Mogador.

— Y songes-tu, Amélie?

— Parbleu! si j'y songe.

— Mais ça n'a pas le sens commun...; d'ailleurs, il faut plus de temps que cela pour arriver de là-bas.

— Tiens! tiens! et comment le sais-tu?

— Mon Dieu! dit Geneviève, confuse, j'ai regardé l'*Indicateur*.

A ce moment sur les marches usées du perron, où bien des mousses avaient jauni et reverdi depuis des siècles, où bien des générations avaient passé et chanté la même chanson à chaque printemps, la tante Aurore apparut au soleil avec sa robe blanche.

— Je me souviens, balbutiait-elle, qu'un jour, en revenant d'Afrique, le chevalier de Pontamour me disait....

Comte V. D'ADHÉMAR.

UNE VICTIME ROYALE

« Les rois s'en vont », disent les foulés, dont le jugement n'a d'autre règle que le succès ou la défaite, et parfois les amis des rois ont eux-mêmes sur les lèvres cette parole de désespérance. Depuis un siècle, en effet, nous ne comptons plus les trônes renversés, les couronnes brisées, les princes errant sur les chemins de l'exil.

Les rois s'en vont, répètent à l'envi les apôtres d'un droit nouveau, qu'il s'agit d'établir sur les ruines du droit, et leur voix trouve un complaisant écho dans les âmes découragées, lasses d'être fidèles, comme parmi les sceptiques qui se font une religion de suivre humblement les courants de l'opinion.

Pourtant la vieille Europe, à en juger sur l'apparence, est encore monarchique. Mais combien de princes, environnés du royal appareil, qui, serviteurs inconscients ou coupables, résignés ou dociles, de la Révolution, veulent en faire un instrument de règne, ou tentent de satisfaire ses appétits, en lui offrant les dépouilles de la royauté!

Devant cette complicité monstrueuse et folle, on se trouble et l'on doute. Il semble, en vérité, que les rois s'en vont, et déjà la royauté a quitté plus d'un palais, dont le maître se tient à la porte, pour que l'ennemi qu'il introduit ait moins de peine à le souiller de ses caresses, et puisse, à l'heure fixée dans ses desseins, le jeter plus facilement dehors.

Ces rois-là s'en vont. Mais il en est d'autres, qui, frappés et vaincus, portent des blessures si profondes et si larges, qu'ils peuvent y donner refuge à la royauté trahie. Ce sont les rois de l'exil, et leur imprescriptible souveraineté reçoit, avec le discret hommage des nobles cœurs, la sanction plus éclatante des malignités humaines, toujours promptes à l'attaque de ce qu'elles n'ont pu ternir. Sous les pas de ces proscrits se déploie la majesté des souvenirs que perpétue leur nom; l'infortune y ajoute une majesté nouvelle; l'indifférence même des peuples, qui les voient passer

sans pompe et sans cortège, ne résiste pas à une émotion de respect que des chefs d'État, au faite de la puissance, réclameraient en vain.

Mais quoi! lorsque, sur leurs fronts découronnés, l'épreuve a mis tous les rayonnements de sa couronne, lorsque, par la douleur et la souffrance, ils ont atteint des sommets où la dignité royale retrouve ses titres les plus glorieux, où leur cause semble plus étroitement liée aux revendications de l'éternelle Justice, soudain, pour nous ravir, comme une illusion dernière, jusqu'à cette image de la royauté que nous offrait leur grandeur morale, la mort vient les saisir, et ces rois s'en vont. Mais ils ont su garder le dépôt remis en leurs mains; pour le conserver, ils ont souffert; la coupe du malheur ne leur a point fait détourner la tête. Vivifiée par leurs exemples, la royauté demeure, car la mort consacre ce qu'elle est impuissante à détruire, et son empire ne s'étend pas sur les germes de vie que renferment les tombes des royales victimes du devoir et de l'honneur. Oui, la royauté subsiste, parce que, à côté des rois qui l'abandonnent, il y a des rois qui expient cette trahison, parce que ceux-ci relèvent ce que d'autres abaissent, effaçant en même temps les taches que le cours des siècles a pu laisser sur leur diadème.

Les mots de devoir et d'honneur font aujourd'hui sourire; les esprits qui se flattent d'être pratiques n'y découvrent qu'un rythme vieilli de quelque poésie oubliée. Pauvres esprits, qui s'imaginent être forts, en prétendant écarter toute spéculation, pour se tenir dans le domaine des faits! Mais ce qu'il y a de moins pratique, ce qui est la pire des spéculations, n'est-ce donc pas de vouloir donner pour base à l'enseignement des hommes, pour règle à leur conduite, la négation même de leur nature? En dépit des sourires et des dédains, ces grands mots sont la lumière du monde; en eux réside la force secrète qui met l'humanité en branle; ils font vibrer les cœurs, ils éclairent les intelligences. Sans eux, les hommes s'agitent dans la nuit, leurs efforts sont vains; s'ils croient dominer la terre, parce qu'ils peuvent la couvrir de fange, cette terre les recevra, pour leur châtiment, dans le linceul de boue qu'ils se préparent. Les peuples fatigués comprendront un jour que la faculté du mépris envers les maîtres d'aventure choisis par un caprice, les usurpateurs pour qui la force est la loi suprême, et les fantômes royaux que la Révolution tolère, ne compense point l'humiliation de leur obéir. Ils comprendront que la royauté vraie, la royauté affranchie de toute complicité révolutionnaire, encore qu'elle ne soit exempte ni des fragilités ni des erreurs humaines, reste le plus noble foyer qui puisse alimenter la flamme du devoir

et de l'honneur, le plus sûr rempart des libertés publiques, car seule l'autorité légitime n'avilit pas l'obéissance, qu'allège et ennoblit le sentiment du respect. Ce jour-là, les rois de l'exil tressailliront dans leurs cercueils; par leurs prières, ils auront achevé au ciel l'œuvre qu'ici-bas leur sacrifice a commencée.

Ces pensées se pressaient dans notre esprit, alors que, sous le coup d'une poignante douleur, nous étions empêché par d'impérieuses circonstances d'aller rendre un suprême hommage à la mémoire de celui qui fut François II, roi des Deux-Siciles, prince-soldat, héros chrétien, mort sur la terre étrangère, dans une petite ville du Tyrol. Qu'il nous soit permis du moins de saluer ici sa grande âme, avec la tristesse d'un serviteur fidèle, qui a eu l'honneur de combattre sous son drapeau, et de recevoir les précieux témoignages de son affectueuse confiance, mais aussi avec la ferveur d'un royaliste en deuil, à qui nul coup de la destinée ne peut enlever la foi dans l'avenir.

S'il est des vies stériles qui ressemblent à des morts anticipées, il est des morts qui ont les fécondités de la vie. C'est notre croyance; elle nous est douce et chère. Nous la sentons plus forte et plus ardente en face des tombes ouvertes sur le chemin de ce Calvaire qu'il plaît à la Providence de faire parcourir aux rois proscrits. Les berceaux, nous le savons, contiennent souvent de trompeuses espérances; la mort a des promesses plus certaines.

Goritz, Weybridge, Arco, sont trois stations douloureuses; mais une céleste lumière y répand ses rayons et vient éclairer cette route royale de la souffrance, où la Majesté voilée d'un Dieu a enseigné aux majestés vaincues de la terre le secret des rédemp-tions. Un sacrifice permanent, une victime toujours immolée donnent la vie au monde. Tout sacrifice, toute victime, portant une marque d'union avec le divin Crucifié, participe de ce mystère. Sans connaître les arrêts de la souveraine Justice, à la vue de ces princes très chrétiens, dont la dernière parole a la vertu du pardon, dont le dernier soupir est une prière, nous osons dire que la mort, en frappant la victime, consomme le sacrifice et enfante la vie; sa victoire commence sa défaite. Sur les tombeaux de Goritz, de Weybridge et d'Arco, apparaît une royauté que le sacre de l'im-molation tient en réserve pour le rachat des peuples.

François II, roi des Deux-Siciles, de Jérusalem, duc de Parme, Plaisance et Castro, grand prince héréditaire de Toscane, né le 16 janvier 1836, n'avait pas accompli sa vingt-quatrième année, lorsqu'il dut succéder à son père, au milieu des signes précurseurs de la tourmente qui allait ébranler tous les États de l'Italie. Comme prince, comme roi, comme soldat et comme homme, il a bu tous

les calices d'amertume; il a été vraiment une victime royale.

Fils de Ferdinand II et de Marie-Christine de Savoie, que le peuple avait nommée *la Sainte*, que l'Eglise a déclarée vénérable, il héritait de deux couronnes; l'une, que lui laissait son père, venait, dix ans auparavant, d'être un abri pour un Pape fugitif; elle ne put le protéger lui-même contre les coups de la fortune adverse; l'autre, déposée par les anges sur le front de sa mère, qu'il n'eut pas la joie de connaître, devait lui être un abri contre les défaillances qui menacent l'exilé. Un an et quelques mois de règne dans sa capitale, six mois de lutte à main armée dans ses provinces, trente-quatre ans d'exil, telle fut sa vie. Quels trésors de vertu il amassa durant sa longue épreuve, nous n'entreprendrons pas de le dire; du fond de son cercueil, il nous impose silence, et nous n'oserions pas soulever les voiles dont il enveloppait son existence intime. Ces trente-quatre années, passées loin de la patrie, furent celles d'un voyageur qui refuse de fixer sa tente. D'autres princes ont pu demander à de somptueuses demeures comme un souvenir des grandeurs disparues; pour lui, disait-il en souriant, il n'avait à montrer que des vues d'auberge. Et, dans cette simplicité, l'on sentait le souffle d'une fierté qui, à défaut du palais des ancêtres, n'acceptait qu'un toit d'hôtellerie. Passant dépourvu d'appareil ou roi couronné, c'était la seule alternative qu'il sut comprendre, voulant bien subir sans plainte les conséquences de ses revers, mais non présenter l'image d'une royauté diminuée. Jamais âme plus humble n'eut un plus vif souci de la dignité royale; jamais prince n'eut une préoccupation plus constante de juger ses actes, avec la sévérité d'un accusateur, qui partout cherche la faute.

Parcourir les étapes de son règne, suivre pas à pas ce roi dans ses travaux et ses angoisses, raconter ses luttes, ses incertitudes et ses révoltes, serait une œuvre utile qu'un jour peut-être il nous sera donné d'accomplir. Nous n'essayerons pas aujourd'hui de retracer l'agonie de son royaume, les soins tendres et virils qu'il lui prodigua sans mesure, au milieu des trahisons et des complots qui minaient le sol sous ses pas, rendaient vains ses calculs, inutiles ses efforts, mais ne pouvaient épuiser son amour pour ses peuples ni lasser son courage. Les sentiments qui nous oppressent ne nous permettraient pas d'apporter à ce travail le calme et l'impartialité qu'il exigeait, dans l'appréciation des événements et des faits qui touchent à sa personne.

La gravité de son visage n'y effaçait point la douceur d'une bonté qui s'épanouissait dans son sourire. Parfois un éclair illuminait son regard, quand le nom de Gaëte arrivait à son oreille;

mais l'éclair passait vite, et la tristesse projetait de nouveau ses ombres sur le front de ce vaincu. « Gaëte, aimait-il à répéter, c'est le trait final, c'est la poésie funèbre de la dernière cartouche, la poésie est femme, et celle-ci appartient à la reine. »

Le roi-chevalier ramenait au second rang le roi-soldat, et ne revendiquait pour lui que les responsabilités de la déroute politique. Alors il évoquait tour à tour, avec la rigueur d'un juge impitoyable, ce qu'il appelait ses faiblesses et ses fautes, avec l'indulgence du chrétien qui pardonne, s'il ne peut oublier, les lâchetés et les crimes dont le hideux cortège environna son trône.

Ses faiblesses et ses fautes furent l'inexpérience de son âge, les illusions d'un cœur ignorant le mal, croyant à la vertu des traités et à la religion du serment. Sans doute, une trop généreuse confiance n'aurait pas dû désarmer son bras, qui, jusque parmi les siens, avait à faire sentir la rigueur de sa justice. Mais qui donc lui reprocherait cette inexpérience et ces illusions qui sont la fleur de la jeunesse? Qui donc le blâmerait de n'avoir pas été, à vingt-quatre ans, désabusé des hommes, soupçonneux et défiant, d'avoir cru qu'à force de loyauté il remplirait sa tâche, et que pour être juste il suffisait d'être clément? Sa conscience délicate ne lui accordait point le bénéfice des excuses qu'il s'efforçait de trouver pour ses ennemis. Avec quel accent douloureux, quand, sous le poids des souvenirs, sa tête s'inclinait sur sa poitrine, il se demandait s'il aurait pu mieux faire, si, tenant le gouvernail d'une main plus assurée, il aurait eu la force d'arrêter le flot de la Révolution et de l'invasion étrangère! Mais il avait appris à connaître l'Europe, et sa conscience pouvait s'apaiser. Une habileté consommée, une énergie farouche, les audaces du génie, auraient peut-être retardé l'heure de la crise; le dénouement du drame était fatal. Le jour où Ferdinand II avait repoussé les offres des sectes italiennes et refusé le rôle que, depuis, accepta l'héritier du sang de Savoie, la monarchie des Deux-Siciles était condamnée. Pour écarter la sentence, elle n'avait d'autre ressource que d'en appeler aux puissances et à son épée. Les puissances restèrent sourdes à l'appel, et si leur intérêt le plus évident ne les fit pas sortir de cette prodigieuse apathie, qui donc eût réussi à secouer leur torpeur? L'épée fut brisée avec le sceptre; mais elle avait donné aux revendications du Droit la consécration du sang versé, que le temps n'efface pas.

L'histoire conservera, pour la honte de notre époque, cette page écrite par la coalition de l'effarement, de la pusillanimité, de l'égoïsme à courte vue, de la fourberie, du mensonge, de toutes les impudeurs et de tous les forfaits. Les chancelleries furent les unes complices, les autres indifférentes ou timides. Il convient de

passer ces dernières sous silence, pour n'avoir pas à nommer celles que la reconnaissance ou l'amitié, à défaut de clairvoyance, obligeait à tenir une conduite plus virile.

Le gouvernement de la France, hélas ! se mit au nombre des complices, et y prit, en apparence, le premier rang. Dans ses rapports avec Naples et Rome, le cynisme de ses hypocrisies, qu'auraient dû démasquer ses complaisances avouées envers le Piémont ; son œuvre de diplomatie équivoque et louche, au sujet de la question italienne, pour concilier son ambition d'être l'arbitre de l'Europe avec les vices de son origine ; le scandale des traités déchirés et des paroles violées, tout enfin lui assurait cette primauté. Nous ne croyons pas pourtant que Napoléon III voulût, de propos délibéré, tromper les victimes qu'il livrait à la Révolution italienne ; entraîné dans un labyrinthe de contradictions, il devait mentir à tout le monde, et c'est lui-même qu'il trompait. Mais il n'entrevoyait pas encore, au terme de sa course, le gouffre de Sedan, et sa chute lamentable sous les pieds de l'Allemand victorieux.

Animée d'une égale ardeur, l'Angleterre, d'un pas moins bruyant, marchait dans la même voie. Son arrogance, toutefois, dédaignait les hypocrisies impériales et ne dissimulait ni son aversion pour les princes dont elle décrétait la déchéance, ni ses préférences pour les voleurs de couronnes et les bandits qu'elle savait n'être point rebelles aux séductions de l'or anglais. Depuis longtemps, les hommes politiques de l'Angleterre menaient la plus odieuse campagne d'accusations et de calomnies contre le gouvernement des Deux-Siciles, et, au lendemain de la capitulation de Gaëte, le chargé d'affaires du roi François II, M. le chevalier Fortunato, pouvait écrire, en toute vérité, à lord John Russel : « C'est à l'appui moral du gouvernement britannique que l'Italie doit en grande partie, de l'aveu même de Votre Excellence, d'être aujourd'hui presque entièrement soumise à la domination du roi de Piémont... Quoi qu'il advienne, si les passions politiques de nos jours empêchent de juger avec calme et avec justice les événements qui viennent de s'accomplir dans le midi de l'Italie, le jugement de l'histoire n'en sera pas moins sévère sur la moralité de leurs principaux auteurs. » M. Gladstone, l'un des plus violents et des plus acharnés adversaires de la monarchie sicilienne, peut maintenant juger son œuvre et méditer sur la moralité des maîtres de cette Italie unifiée, que l'immoral appui de son gouvernement a si largement favorisée. On dit que sa verte vieillesse se réchauffe aux rayons de cette lumière qui éclaire les hommes au déclin de leur vie. S'il en est ainsi, la mort du roi François II a dû lui causer quelque émotion salutaire. Nous rappelant les nobles paroles que voulut adresser à ce prince,

avant de mourir, l'ancien ambassadeur de France à Naples, nous souhaitons à M. Gladstone et à tous les artisans de la Révolution italienne d'avoir des regrets qui puissent n'être pas des remords.

Trahi et vendu par les siens, abandonné des puissances, l'héritier de Ferdinand II devait succomber sous les coups répétés de la Révolution cosmopolite, qu'un souverain de vieille race, son parent et son allié, allait conduire à l'assaut du dernier boulevard de l'indépendance sicilienne. Gaëte, cité fidèle, ton roi et une reine vaillante, accompagnés de princes résolus et braves, viennent te confier ce qu'ils ont de plus précieux : l'honneur de leur nom et l'honneur du drapeau, double trésor sur lequel veillera une armée digne de son chef.

Suivant une parole du roi qui n'est plus, Gaëte appartient à la reine ; faut-il donc, pour ne pas sortir de notre sujet, nous borner à saluer ses remparts ? François II, chevalier sans peur, n'avait qu'une crainte, c'était qu'on lui attribuât, dans la défense de Gaëte, un rôle qui pût diminuer celui de la reine. Qu'il se rassure ; pour admirer l'héroïne, il n'est pas besoin de faire disparaître le héros. Leurs communes grandeurs peuvent être partagées sans être amoindries. Avec toutes les grâces et tous les charmes de la femme, la reine Marie-Sophie eut l'intrépidité du soldat, comme le dévouement de la sœur de Charité. Elle enflamma les cœurs, excita les courages, et, à ce point de vue, l'on doit dire qu'elle fut l'âme de la résistance dont elle fut aussi la parure. Mais ce qui, à nos yeux, rehausse le plus sa gloire, c'est qu'à côté de l'auguste figure du roi, personnification du devoir, elle garde tout son éclat.

Après Capoue, après les brillants combats du Volturno et du Garigliano, l'heure était venue de subir les angoisses d'un siège.

Le 4 novembre 1860, le canon de Gaëte apprit à l'Europe étonnée qu'un roi, du sang de Bourbon, résistait aux sommations de la Révolution et à l'armée d'un monarque, qui, sans prétexte à rupture, sans déclaration de guerre, au mépris du droit public, envahissait le territoire d'un État, avec lequel, la veille encore, il entretenait des relations d'apparente amitié.

Nous laisserons de côté l'histoire militaire de Gaëte et ne voulons recueillir que les solennels avertissements donnés sur ce rocher aux nations et aux rois. Tous les manifestes, toutes les circulaires, toutes les lettres, adressés pendant le siège, par le roi, ou par ses ordres, à ses sujets et à ses représentants près des cours, mériteraient d'être cités. Mais quelques documents suffiront à mettre en son relief la physionomie du prince qui vient d'achever sa destinée, sans avoir vu le jour des réparations attendues.

François II eut le tort de croire trop longtemps à la loyauté de Napoléon III, à la sincérité de ses démonstrations de sympathie, qui, au milieu du silence de l'Europe, il faut le reconnaître, pouvaient assurément faire illusion à un cœur jeune et généreux. Sa couronne légitime n'avait point à recevoir les caresses de ce fils de la Révolution. Il le comprit trop tard. Mais, cette réserve faite, les deux lettres suivantes ne sont-elles pas dignes d'être méditées par tout esprit préoccupé des leçons de l'histoire ?

Gaëte, 13 décembre 1860.

Monsieur mon Frère,

La lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, et que l'amiral de Tinan est venu me transmettre, me jette, je dois l'avouer, dans de cruels embarras. Mon intention bien décidée était de résister jusqu'au bout et de sauver, au prix des plus grands sacrifices, mon honneur militaire, si les circonstances m'empêchent de sauver mes États d'une agression injuste. Mais les conseils affectueux que Votre Majesté me donne, les raisons qu'avec sa lucidité ordinaire elle expose, et la perspective de la retraite de son escadre, frappent et font vaciller mon esprit.

Dans cette situation, Votre Majesté ne sera ni surprise ni contrariée si je prends un peu de temps avant d'adopter une résolution définitive.

Quoique je susse que l'escadre française ne resterait pas indéfiniment dans ce golfe, mes nouvelles officielles et les assurances particulières qui me parvenaient me faisaient espérer la prolongation de son séjour, ou au moins la présence du pavillon français sur un bâtiment de la marine impériale.

Appréciant les motifs de Votre Majesté, et reconnaissant de son efficace sympathie, je ne puis que déplorer le rappel d'une flotte qui, en laissant la mer libre à mes ennemis, aggrave considérablement ma situation. Il me faut, pour savoir s'il m'est impossible de faire sans cet appui une plus longue résistance, étudier de plus près mes ressources. C'est ce que je fais avec le sincère désir d'éviter les deux écueils où pourrait se briser mon avenir et se ternir mon nom : la faiblesse et la témérité.

Vous le savez, Sire, les rois qui partent reviennent difficilement sur le trône, à moins qu'un rayon de gloire n'ait doré leur malheur et leur chute. Je sens qu'après l'enivrement d'un triomphe dû plutôt à la pusillanimité ou à la trahison de mes généraux qu'à leur propre puissance, les envahisseurs de mon royaume trouvent dès à présent des difficultés immenses pour asservir mes sujets, au nom d'idées qui répugnent également à leurs intérêts et à leurs traditions.

Les difficultés qui s'amoncellent en Europe, la haute capacité et l'autorité dont jouit Votre Majesté me font espérer que le jour n'est pas éloigné où les principes de droit, de devoir et de justice cesseront d'être foulés aux pieds par le Piémont.

Si ces espérances sont des rêves, il y a un point au moins qui n'admet pas de discussion; c'est qu'en combattant pour mon droit, en succombant avec courage, et tombant avec honneur, je serai digne du nom que je porte, et je léguerai un exemple aux princes à venir. Et si c'est vrai qu'il n'y a plus d'espoir pour ma résistance, il me reste encore à prouver au monde que je suis peut-être supérieur à ma fortune.

Je suis ici souverain en principe, mais général en fait; je n'ai plus d'État, je ne possède qu'une place et une troupe fidèle. Dois-je abandonner, devant la perspective de dangers personnels, par crainte de l'effusion du sang, que j'ai voulu éviter à tout prix, une armée qui veut conserver l'honneur de son drapeau, une place où nos ancêtres ont dépensé tant d'efforts pour en faire le dernier boulevard de la monarchie?

Votre Majesté, qui est un excellent juge en ces matières, peut décider mieux que personne si, en partant sans être assuré de l'inefficacité de mes ressources, j'aurai rempli jusqu'au bout mes devoirs de soldat. Je puis mourir, je puis être prisonnier. C'est vrai; mais les princes doivent savoir mourir à propos et François I^{er} fut prisonnier. Il ne défendait pas comme moi son royaume et ses peuples, et cependant ses contemporains et l'histoire lui ont tenu compte d'avoir exposé sa personne et d'avoir su souffrir sa captivité. Ce ne sont pas des accès d'exaltation passagère qui m'inspirent ce langage; c'est le résultat de longues réflexions, et Votre Majesté, qui est un homme de volonté, d'intelligence et de courage, comprendra mieux que personne les sentiments qui m'animent.

Il me faut donc lutter contre ce courant d'idées et de sentiments pour changer ma résolution. Permettez-moi de prendre le temps pour réfléchir, et si, en attendant, contre mes désirs, mes intérêts, et j'ose ajouter mes prières, les intérêts et la politique de Votre Majesté la forcent à rappeler son escadre, je le regretterai sans doute, mais je rendrai toujours justice à ses motifs, et surtout je garderai profondément gravés dans mon cœur la preuve de sympathie que vous m'avez donnée et le service que vous m'avez rendu, en m'assurant pendant si longtemps la liberté de la mer. Votre Majesté a agi noblement envers moi, dans des circonstances où aucune puissance en Europe n'osait ou ne pouvait venir à mon secours, et si je dois succomber par l'abandon de votre flotte, je prierai Dieu seulement que Votre Majesté n'ait pas sujet de le regretter, et qu'au lieu d'un allié

reconnaissant et fidèle, elle ne trouve pas une révolution hostile et un souverain ingrat.

Quelle que soit ma décision dans de si graves circonstances, mon devoir sera de la faire savoir sans retard à Votre Majesté, comme il l'est aujourd'hui de profiter de cette occasion pour lui témoigner de nouveau toute ma gratitude pour son appui, pour ses conseils et surtout pour l'intérêt qu'elle a bien voulu prendre en ma faveur.

Je prie Votre Majesté de recevoir la nouvelle assurance des sentiments de haute estime, de sincère et reconnaissante amitié, avec lesquels je suis,

Monsieur mon Frère,

De Votre Majesté,

Le bon frère,

FRANÇOIS.

Gaëte, 15 janvier 1861.

Monsieur mon Frère,

La flotte de Votre Majesté va partir dans quelques jours, et toute communication va être interrompue entre cette place et le reste du monde. Permettez-moi de profiter de cette dernière occasion pour vous écrire et vous remercier encore de l'intérêt que vous m'avez si noblement témoigné.

J'avais promis à Votre Majesté que quand j'aurais adopté une résolution définitive, mon premier soin, mon devoir de reconnaissante loyauté, serait de la lui faire savoir. Je viens dégager ma parole. Après la déclaration de l'amiral de France, j'ai hésité longtemps, je l'avoue; de tous côtés je voyais de graves inconvénients, et les opinions des personnes que j'ai cru devoir consulter étaient partagées dans cette suprême alternative.

Si, d'une part, en restant ici, abandonné du monde entier, je m'expose à tomber dans les mains d'un ennemi déloyal, à voir ma liberté compromise, peut-être ma dignité et ma vie, d'un autre côté, je céderais, en me retirant, une forteresse encore intacte, ternissant ainsi mon honneur militaire, et renonçant, par un excès de prudence, à toutes les éventualités, à toutes les espérances de l'avenir.

Et comment céder, quand, dans toutes les provinces de mon royaume, on se lève, par un sentiment spontané, contre la domination du Piémont? Comment céder, quand, de tous côtés, on m'encourage à la résistance, quand, de tous les points de l'Europe, particuliers et gouvernements m'animent à persévérer dans la défense de ma cause, qui est, dans ce moment, la cause des souverains, du droit public, de l'indépendance des peuples? Si les considérations politiques peuvent

présenter comme téméraire ma résolution, le cœur de Votre Majesté, qui est grand et noble, saura l'approuver et la comprendre.

J'ai été victime de mon inexpérience, de la ruse, de l'injustice, de l'audace d'une puissance ambitieuse. J'ai perdu mes États, mais je n'ai pas perdu ma foi dans la protection de Dieu et dans la justice des hommes. Mon seul patrimoine aujourd'hui est mon droit, et je dois, pour le défendre, me faire ensevelir, s'il le faut, sous les ruines fumantes de Gaëte.

Ce n'est pas cette perspective qui m'a fait hésiter un instant. Ma seule crainte a été de tomber prisonnier et de voir la dignité royale avilie dans ma personne. Mais si cette dernière épreuve m'est réservée, si l'Europe consent ce dernier attentat, soyez bien sûr, Sire, que je ne préférerai pas une plainte, et que je saurai supporter mon sort avec résignation et fermeté.

J'ai fait tous mes efforts pour décider la reine à se séparer de moi, mais j'ai été vaincu par ses tendres prières, par ses généreuses résolutions. Elle a voulu jusqu'au bout partager ma fortune, se consacrant à diriger, dans les hôpitaux, les soins des malades et des blessés. Depuis ce soir, Gaëte compte une sœur de Charité de plus.

Ne sachant pas si Votre Majesté reconnaîtra le blocus, et ignorant si les bateaux des messageries impériales pourront, à l'avenir, m'apporter des nouvelles de Votre Majesté, je me suis empressé de vous écrire, pour que la dernière nouvelle qui vous arrivera de l'intérieur de cette place vous porte un témoignage de la profonde estime, de la sincère reconnaissance et de la véritable amitié, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être,

Monsieur mon Frère,

De Votre Majesté,

Le bon frère,

FRANÇOIS.

Après la lecture de ces admirables lettres, ne sommes-nous pas fondé à dire que, si Gaëte appartient à la reine, Gaëte appartient aussi au roi? Le 19 janvier 1861, le port était bloqué, et la voie ouverte aux attaques maritimes contre la place. « Dès demain, écrivait, le 18 janvier, le ministre Casella aux représentants du roi à l'étranger, les bâtiments mêmes de Sa Majesté, livrés par la plus infâme des trahisons au roi de Piémont, viendront lancer leurs bombes sur des familles désarmées, réfugiées ici, sur le roi légitime et sur la reine des Deux-Siciles. On ne peut croire que l'Europe assiste plus longtemps impassible au spectacle d'un roi reconnu par toutes les puissances, dépouillé de ses États par la

plus inique agression, en proie à toutes les horreurs d'un long bombardement, sans autre crime que le courage de défendre héroïquement le dernier boulevard de la monarchie contre une lâche invasion. Les souverains et les peuples comprendront à la fin qu'on défend à Gaëte quelque chose de plus que la couronne d'une antique dynastie; on défend les traités, en vertu desquels règnent tous les souverains, le droit public, sur la force duquel reposent la tranquillité et l'indépendance des peuples. Contre ce qui arrive, contre ce qui peut arriver, il n'est pas besoin de protester. La loi et la conscience publique, le sentiment moral de toutes les âmes honnêtes, protesteront pour le roi, dans cette circonstance décisive. Et si l'Europe abandonne Sa Majesté, Sa Majesté ne s'abandonnera pas. Son devoir de souverain, le roi le fera jusqu'à la fin. »

L'agonie approche. Encore quelques semaines, et, le 13 février, au jour même où un fils de France était tombé sous le couteau de Louvel, François de Bourbon subira la défaite qu'avait préparée la Révolution, qu'acheva le roi de Piémont, devenu le vengeur d'Agésilas Milano. Gaëte capitule et l'exil commence.

Nous ne savons si le canon d'Arco, qui vient de saluer la dépouille mortelle de François de Bourbon, a réveillé dans les cours le souvenir du canon de Gaëte. Mais l'Europe troublée doit s'apercevoir qu'elle n'a pas impunément laissé violer le droit public. Les trônes vacillent, les peuples sont tour à tour menacés dans leur indépendance et menaçants pour l'ordre social. Les nations ont des comptes à régler avec la justice de Dieu, patiente, mais immuable. Le monde est dans l'attente; mais qui lui rendra la foi qu'on lui a ravie, l'espérance qu'il a perdue?

Puisse la pure mémoire du roi François II ranimer nos courages et rendre féconds les enseignements de sa vie! Son légitime successeur, Alphonse de Bourbon, comte de Caserte, suivra ses traces; dans les nobles mains de ce prince, le glorieux héritage est sous bonne garde, et une reine en deuil veille aussi sur le royal dépôt; quand ils la verront passer portant l'auréole du malheur, que les peuples et les rois se rappellent les avertissements prophétiques de Gaëte, et qu'ils y puisent l'inspiration de ramener sur la terre le règne de la justice.

H. DE MAYOL DE LUPÉ.

REVUE DES SCIENCES

L'année 1895. — Ephémérides. — Les crépuscules. — Inégalités apparentes des matinées et des après-midi. — Le milieu du jour et le soleil moyen. Les éclipses de l'année. — Physiologie : la frigothérapie à Paris. — Production artificielle de froids intenses. — 100 degrés au-dessous de zéro. — Action des basses températures sur l'homme. — Séjour momentané dans un milieu à — 110 degrés. — Une expérience suggestive. — Effets thérapeutiques. — Période d'excitation et de réaction. — La faim. — Guérison des gastralgies. — Influence du froid sur les fonctions et sur la digestion stomacale. — Mécanique : le deuxième Salon du cycle. — Encore les voitures automobiles. — La bicyclette en 1895. — Modifications diverses. — Jantes en bois d'Amérique. — Cadres, pédaliers. — Les bicyclettes sans chaîne. — Pisciculture : Exploitation des étangs. — La culture des saumons. — Moyen de se faire des rentes par l'élevage des salmonides. — 1000 saumons de 200 grammes par an et par hectare. — Produit brut : 1600 francs. — Photographie : Pour couper les épreuves. — Le stedik. — Travaux publics : Le chemin de fer électrique de la Jungfrau.

Calendrier de 1895. La nouvelle année qui vient de commencer un mardi se terminera aussi par un mardi, jour de pleine lune. La prochaine première année à mardi viendra en 1901. Pendant tout le dix-neuvième siècle, nous n'avons eu que onze premiers de l'an à mardi. Ce sont ceux des années 1805, 1811, 1822, 1833, 1839, 1850, 1861, 1867, 1878, 1889 et 1895. Les années bissextiles ont ramené au lundi les premiers de l'an de 1816, 1844, 1872, qui auraient dû survenir le mardi. Aussi, au lieu de quatorze premiers de l'an à mardi, n'y en a-t-il eu en réalité que onze.

L'année 1895 correspond à l'année 6608 de la période julienne de Scaliger; 5895 de la création du monde; 4239 depuis le déluge universel, et 1862 de la mort de Jésus-Christ.

La concordance des divers calendriers en 1895 est la suivante : le mardi 1^{er} janvier du calendrier grégorien correspond au 20 décembre 1894 russe, au 11 nivôse 103 républicain, au 7 tébeth 5655 israélite, 4 redjeb 1312 musulman, 24 koyak 1611 cophte.

Le tubeth 1611 cophte a commencé mardi 8. Le janvier russe

débutera dimanche 13, le schebat 5655 israélite le samedi 26. Le schaaban 1312 musulman lundi 28.

Le milieu de l'année 1895 tombera exactement le 2 juillet à midi. Les jours les plus longs seront ceux du 21 et 22 juin, où le soleil se lèvera à 3 h. 58 m., pour se coucher à 8 h. 5 m. Le crépuscule durera ces deux jours-là 44 minutes; la nuit solaire, 7 h. 53 m.; le jour civil, 17 h. 53 m., et la nuit civile, 6 h. 25 m. seulement. Il n'y a au solstice qu'une nuit très courte. Le crépuscule civil arrive quand le soleil est descendu de 6 degrés au-dessous de l'horizon, c'est-à-dire quand les planètes et les étoiles de première grandeur commencent à paraître. Le crépuscule astronomique, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, a lieu quand le soleil est descendu à 18 degrés au-dessous de l'horizon, c'est-à-dire quand toutes les étoiles sont devenues visibles. Au solstice, le soleil ne descendant pas de 18 degrés au-dessous de l'horizon, il n'y a pas de crépuscule astronomique, il n'y a pas nuit noire. Aussi dit-on quelquefois qu'il n'y a pas de nuit au solstice. La réalité est qu'il y a obscurité relative pendant 6 heures, de 9 heures du soir à 3 heures du matin.

Les jours les plus courts de 1895 seront ceux du 18 au 26 décembre inclusivement. Le soleil ne se lèvera qu'à 7 h. 51 m. pour se coucher à 4 h. 2 m. Le jour solaire sera de 8 h. 11 m.; la nuit solaire, de 15 h. 49 m. Et, comme pour avoir la durée du jour civil, il faut ajouter la durée du crépuscule, qui est à ce moment de 38 minutes à notre latitude, on a pour le jour civil 9 h. 27 m., et pour la nuit civile, 14 h. 30 m.

Les jours ont commencé à augmenter depuis le 22 décembre 1894; le 10 janvier, ils auront déjà grandi d'un quart d'heure, et le 31 janvier de 1 h. 4 m., par rapport à la durée le 22 décembre. Mais les matinées semblent être plus courtes que les après-midi, si l'on consulte les heures de lever et de coucher. Ainsi on a :

	Matinée.		Après-midi.
1 ^{er} janvier. . .		4 h. 4	4 h. 12
11 — . . .		4 h. 7	4 h. 23
21 — . . .		4 h. 14	4 h. 38
31 — . . .		4 h. 26	4 h. 54

Ce résultat n'est qu'apparent. Ces inégalités sont dues tout bonnement à ce que, pour marquer l'heure civile, nous nous servons de la marche d'un soleil fictif à marche régulière, le soleil moyen. Les écarts dépendent du retard ou de l'avance du passage au méridien du soleil vrai par rapport au soleil fictif. Le milieu réel de la journée a lieu évidemment quand le soleil passe au milieu du ciel. Or le passage du soleil vrai survient :

1 ^{er} janvier.	0 h. 3 m. 46 s.
11 —	0 h. 8 m. 8 s.
21 —	0 h. 11 m. 31 s.
31 —	0 h. 13 m. 40 s.

Le soleil vrai est déjà passé quand arrive au méridien le soleil moyen. Le 11, la différence est de 8 minutes. Par suite, la matinée semble perdre 8 minutes et l'après-midi en gagner 8 : différence, 16 minutes. Il convient de se rappeler que ce ne sont là que des écarts dus à notre manière de compter le temps. En réalité, il y a parfaite égalité entre les matinées et les après-midi au point de vue de la durée réelle du jour.

Enfin, signalons en 1895 deux éclipses de lune et trois éclipses de soleil. Les deux premières auront lieu les 11 mars et 11 septembre, et seront visibles à Paris; le 26 mars, le 29 août, le 18 septembre, se produiront les éclipses de soleil, toutes trois invisibles à Paris.

Après l'hydrothérapie, la thermothérapie, la sérumthérapie, etc., allons-nous vraiment posséder la frigothérapie? C'est bien possible. Tout ce qui rompt momentanément l'équilibre organique, comme un froid intense, exerce une action énergique sur toutes les fonctions et sur le système nerveux qui les gouverne en partie. Mais c'est un mode de traitement qui aura besoin d'être étudié de près avant de pénétrer dans la pratique médicale. Esquissons succinctement l'origine de la frigothérapie.

M. Raoul Pictet, le physicien de Genève bien connu, qui poursuit depuis longtemps des recherches sur l'action physique et chimique des basses températures, a eu l'idée d'examiner l'influence physiologique des grands froids sur le corps humain. Il a communiqué à cet égard quelques résultats à l'Académie des sciences de Paris, mais c'est ailleurs qu'il a publié avec certains détails sa note relative au rayonnement aux basses températures¹. Dans le travail de M. Pictet, il y a deux choses bien distinctes, d'abord des vues théoriques sur le rayonnement aux basses températures, puis ensuite des expériences sur les animaux et sur l'homme. Les vues théoriques, jusqu'à démonstration plus complète, nous avouons que nous en faisons assez bon marché. M. Pictet avance que les vibrations calorifiques à basse température sont très longues, ce que nous savions, et qu'elles traversent particulièrement bien les corps conducteurs à texture lâche, ce que ne font pas les ondulations plus courtes; cette dernière conclusion est dans les faits présumables, mais ne nous

¹ *Bibliothèque universelle. Archives des sciences physiques et naturelles.* Décembre 1894. Genève.

paraît pas démontrée par les expériences de M. Pictet. Quoi qu'il en soit, laissons la discussion pour le moment, et voyons les résultats physiologiques signalés par le physicien genevois.

Il existe sur le globe une ou deux régions, au Labrador notamment, où, en janvier, la température descend à -50° et -55° . C'est déjà quelque chose. Mais M. Pictet est parvenu à produire des froids de 110° , 130° au-dessous de zéro par l'évaporation simultanée de l'acide sulfureux anhydre et de l'acide carbonique. Comment se comportent les animaux et les corps métalliques ou autres, à ces températures exceptionnelles?

Tous les corps deviennent transparents pour la chaleur, dit M. Pictet, à ces températures; ils laissent passer le calorique et se refroidissent; le corps humain devra, par conséquent réagir énergiquement contre le froid, et il y aura une rupture d'équilibre organique intéressante à étudier. Aussi, après avoir exposé un chien à la température de -100° pendant quelques minutes, ne constatant aucun trouble dangereux, M. Pictet résolut de se soumettre lui-même à l'expérience. Le chien ne manifesta d'autres symptômes marqués qu'un appétit féroce en sortant de l'appareil réfrigérant.

En conséquence, après s'être bien couvert de vêtements chauds et d'une excellente pelisse, le physicien genevois descendit dans l'appareil, sorte de petit puits où la température est maintenue entre -100° et -110° . Voici, du reste, comment il raconte l'expérience : « En mettant une planche au fond de l'appareil, j'y pouvais mouvoir les pieds et battre la semelle, pour ne pas rester immobile pendant la station de 8, 10 minutes que je comptais y faire. Je sortais la tête et les épaules hors du puits frigorifique, respirant l'air du laboratoire à la température ordinaire. J'ajouterai un fait tout spécial; depuis plus de six ans, je souffre de l'estomac et de digestions très difficiles, ayant une impossibilité de manger beaucoup de plats ou de mets qui, autrefois, m'étaient habituels. Ce n'était donc pas sans une certaine appréhension que je me risquai dans le puits. »

A peine descendu, M. Pictet nota 15 respirations et demie par minute et 63 pulsations du pouls. Il pédala doucement, élevant chaque pied à 15 centimètres, le reposant, et recommençant sans effort musculaire pour éviter l'immobilité absolue; il fit 42 levées de pied par minute. Les quatre premières minutes, il ne sentit absolument rien d'anormal; à la cinquième minute, il ressentit un chatouillement général dans les jambes, les hanches, et même dans l'intérieur du corps. Au même moment, se déclara un besoin de manger impérieux, un commencement de « fringale ». Le pouls était monté à 67 pulsations et la respiration à 19 très pleines et très profondes. Après 8 minutes et demie, il sortit du puits n'ayant presque aucune impression de froid à la

peau, mais sentant un picotement général dans tout le corps. Une faim bien marquée accompagnait cet état général et présentait un caractère presque douloureux contrastant avec un simple appétit.

« Une fois sorti du puits frigorique, dit encore M. Pictet, je me mis à marcher pour rentrer à mon domicile. A peine avais-je fait deux à trois minutes de marche que j'éprouvais une réaction comme de ma vie je n'en ai éprouvé après aucun bain froid. Tout le corps traversé d'une myriade de petites aiguilles fixées et mordantes donne une faible idée de la conséquence physiologique de cette reprise de la circulation à l'état normal. La réaction a duré au moins un quart d'heure. Pour la première fois, ce jour-là, 23 février 1894, depuis plus de dix ans, je me mis à table avec joie et je mangeai copieusement. L'après-midi, quel ne fut pas mon étonnement en me sentant à peine touché par les douleurs qui ne me faisaient jamais défaut depuis si longtemps. J'ai fait huit expériences consécutives dans le courant de février et de mars, variant de 8 à 11 minutes la durée du froid. Chaque fois, j'ai éprouvé les mêmes sensations et les mêmes effets physiologiques. Aujourd'hui, j'ai complètement oublié les six années de souffrances et de gastralgie; je mange d'un appétit normal, sans avoir eu un seul jour, depuis cette époque, aucune rechute. De mars 1894 à juillet, j'ai gagné 10 kilog., passant de 66 kilog. le 1^{er} mars à 76 kilog. que je pèse depuis juillet, poids exactement le même que celui que j'avais en 1887. »

Bref, il y a eu cure merveilleuse, et M. Pictet espère qu'il ne sera pas le seul à bénéficier de l'action du froid. Il fait construire un puits convenable et laissera des médecins autorisés expérimenter l'influence des basses températures sur diverses affections.

M. Pictet explique fort bien l'action des grands froids sur l'organisme. Le corps doit se défendre; il faut que les combustions soient très activées; il reçoit, de ce chef, un véritable « coup de fouet »; tous les organes, toutes les glandes éprouvent le contre-coup de ce mouvement excitant. L'excitation nerveuse atteint son paroxysme. Et l'augmentation du pouls et de la respiration en est la preuve, car d'habitude, par un froid assez sévère, le pouls baisse et la respiration, en grandissant d'amplitude, diminue en périodes. Nous savons tous, du reste, que l'appétit augmente par les grands froids, l'excitation générale est manifeste. Par conséquent, les résultats signalés par M. Pictet sont dans l'ordre des choses très admissibles. Il est possible, en outre, que cette révulsion générale conduise à des guérisons. Il va de soi que, pour se soumettre à pareil traitement, il faut un système artériel et un cœur solides et sains. A cette exception près, nous pensons que la frigothérapie n'est pas une illusion ou une suggestion de l'auteur; elle pourra, une fois étudiée, rendre des services.

Nous désirons seulement faire des réserves sur la théorie du rayonnement de M. Pictet. Ce physicien avance que les rayons calorifiques du corps sont absorbés par les vêtements épais, entre $+ 37^{\circ}5$, température du sang, et $- 67^{\circ}$, ce qui supprime toute impression de froid à la peau. Puis, au delà, de $- 67^{\circ}$ à $- 110^{\circ}$, la chaleur traverse tous les vêtements, et sans que la peau soit engagée comme agent révélateur du danger que court l'animal. Que veut dire cette phrase? Que la peau ne perçoit pas le froid? Mais elle ne le ressentait pas non plus avant. Alors? Il nous paraît bien superflu de faire entrer ici la considération des rayons à grande ou petite amplitude qui traversent plus ou moins les vêtements. Tout est simple. Jusqu'à $- 60^{\circ}$ ou $- 65^{\circ}$, le froid n'est pas tel que la couverture du corps ne puisse arrêter la chaleur. Exemple : les animaux polaires revêtus d'une toison épaisse. Au delà, la déperdition du calorique est plus active, et évidemment le corps doit entrer en lutte sérieuse contre le refroidissement; il est possible que la peau se défende mal et subisse un commencement d'insensibilité, avec picotement musculaire. Tous ceux qui ont pris des douches très froides et trop longues ont ressenti cette insensibilité et ce fourmillement musculaire.

Mais nous ne voyons pas qu'il y ait lieu, en tous cas, d'imaginer une théorie nouvelle. On ressent dans le puits frigorifique les impressions connues quand la peau est directement soumise à un froid persistant. Du petit au grand, le résultat est le même. Nous croyons donc que ces phénomènes rentrent dans les faits physiologiques qui ont été décrits, à cela près qu'ils s'exagèrent en raison de l'intensité du froid auquel le corps est soumis. Il est clair qu'après 5 ou 6 minutes à $- 105^{\circ}$, le froid doit gagner le corps malgré les vêtements. Cela peut se comprendre et peut-être vaudrait-il mieux le dire en langage courant, sans mettre en avant des considérations transcendantes plus ou moins discutables. A cela près, la frigothérapie est tout à fait intéressante.

Le Salon du cycle, qui a fermé ses portes le jour de Noël, comprenait outre la section des bicyclettes, tricycles, cycles, pneumatiques, etc., une section de voitures automobiles. La visite que nous avons faite au Palais de l'Industrie ne nous a pas fait revenir sur l'opinion que nous avons émise au sujet des voitures mécaniques à vapeur, au pétrole, etc. Evidemment ces voitures sont susceptibles de rendre déjà de grands services. Nous avons lu, dans les prospectus des constructeurs, des attestations nombreuses et louangeuses. Tel a fait plus de 4000 kilomètres sans accident; tel autre est sorti de France et a entrepris un voyage d'agrément avec une voiture à quatre places, etc. Nous n'en doutons pas. Mais ces voitures sont d'un prix beaucoup trop élevé et ne

sauraient être mises entre toutes les mains. Il faut encore attendre. Il y avait bien une voiture tricycle à pétrole, à deux places, assez légère et du prix de 2500 francs : c'est déjà un commencement, mais a-t-elle fait suffisamment ses preuves? Au mois de juillet prochain, il y aura un nouveau concours de voitures automobiles sur grande distance : Paris, Bordeaux. Nous verrons bien à cette date quels auront été les progrès réalisés. Du reste, nous savons de bonne source que beaucoup de constructeurs de vélocipèdes comptent dès cette année élargir leur fabrication et étudier différents types de petites voitures relativement bon marché. Il est question de présenter au public des voitures à pétrole, légères, du prix de 2000 francs, susceptibles de faire de longs trajets à des vitesses de 20 à 25 kilomètres à l'heure. L'industrie vélocipédique se modifiera dans ce sens. On peut donc espérer que nous touchons au moment où la voiture automobile prendra rang parmi nos moyens de locomotion. C'est affaire d'un an ou deux ans. Jusque-là, on fera plus d'une école et plus d'un achat infructueux.

Quant à la vélocipédie, elle est en plein essor, et l'on peut prévoir le moment très proche où les prix exorbitants de ces utiles machines baisseront sensiblement. Déjà certaines marques qui coûtaient 900 francs sont descendues à 500 francs. Et ce n'est pas sans doute fini, tant la concurrence est devenue grande.

La bicyclette de 1895 sera à très peu près la bicyclette 1894. On tend à faire des cadres plus courts et plus relevés pour augmenter la rigidité de l'ensemble et pour diminuer la hauteur de la tige de selle, des pédaliers en acier mieux combinés, des guidons plus droits, etc. La vogue paraît être aux jantes en bois d'Amérique, à une seule ou plusieurs pièces. Cette substitution du bois à l'acier a-t-elle des avantages? Les avis sont très partagés. Le bois est un peu plus léger, bien peu, mais la douceur du roulement est plus grande, le bois amortissant mieux les trépidations que le métal. D'autre part, le bois est très hygrométrique; il se gonfle et se rétracte; les fils d'acier doivent mollir ou se tendre. Cependant la roue voilerait moins souvent. C'est possible. Après la prochaine saison, on saura réellement à quoi s'en tenir sur les inconvénients et les avantages des jantes en bois.

Plusieurs types de machines sans chaînes et avec engrenages ont attiré l'attention. On dit que ces machines fonctionnent avec un gain d'effort de traction. Il faudra voir, après une bonne année de courses sur route. En somme, on ne peut citer aucune innovation bien importante, et nous garderons encore plus d'une année le modèle actuel qui a fait des preuves par tous les temps et sur toutes les routes.

De la bicyclette à la pisciculture il est superflu de chercher une transition. Nos étangs de France constituent, en général, des exploita-

tions agricoles de dernier ordre, qui n'apportent ni à l'agriculture ni à l'alimentation publique le contingent que l'on serait en droit d'en attendre. Le revenu d'un étang ne dépasse guère 60 francs en moyenne par hectare. M. Jousset de Bellesme, directeur du laboratoire de pisciculture du Trocadéro, vient d'appeler l'attention, dans une note à l'Académie des sciences, sur un moyen de donner une grande plus-value à l'exploitation de nos étangs, en les consacrant à la culture intérieure des salmonides d'origine américaine. Il y a plus de dix ans que M. Jousset de Bellesme élève, dans l'aquarium du Trocadéro, les espèces importées d'Amérique par la Société d'acclimatation; il en peuple chaque année nos cours d'eau, et l'expérience montre que l'on pourrait de même enrichir de saumons superbes les eaux de nos étangs.

Le *Salmo Quinnat* ou saumon de Californie se plaît fort bien, en effet, dans nos eaux françaises. Originaire du Sacramento, il est d'une qualité de chair supérieure, très rustique, d'un élevage facile, supportant bien la chaleur, il possède, comme son congénère la truite arc-en-ciel, le grand avantage de pouvoir donner une récolte annuelle, si l'on se borne à l'amener au poids de 200 grammes, poids auquel il est apte à être vendu à un prix très rémunérateur. Cet avantage tient à la précocité de sa ponte, qui a lieu en octobre. L'alevin éclôt à la fin de novembre. Dès le milieu de décembre, on le nourrit avec un aliment riche comme le pulpe de rate. Au bout de cinq mois, le jeune poisson atteint déjà le poids de 60 grammes. Pour la culture en étang, il convient de prendre des précautions spéciales.

M. Jousset de Bellesme recommande de disposer les choses de façon qu'on produise en juin une très abondante éclosion d'alevins de poissons blancs, gardons, carpes, tanches. Aussitôt que le frai a été obtenu et dès que l'alevin blanc a atteint 3 ou 4 centimètres, on le donne en nourriture aux saumons, soit que l'on mette ceux-ci dans l'étang, soit, ce qui est préférable, que l'on y puise la quantité d'alevins nécessaires pour les alimenter. L'étang ne sert en réalité, dans la méthode préconisée par M. de Bellesme, qu'à produire l'aliment qui devra amener rapidement les saumons à la taille-marchande. De juin en décembre, grâce à cette alimentation surabondante, les saumons atteignent aisément le poids de 200 grammes et peuvent être vendus à un prix élevé, en temps prohibé, avec un certificat d'origine, ou bien à la fin de la prohibition, c'est-à-dire à partir du 10 janvier. A cette date, ils sont particulièrement recherchés. Ensuite, on recommence l'opération pour l'année suivante.

Cette culture intensive est certainement rémunératrice. Dans une superficie d'eau de 1 hectare, on peut élever au minimum, dans les conditions ordinaires, 1000 saumons jusqu'à 200 grammes, et dans

bien des cas ce chiffre peut être doublé. Or ces 1000 saumons représentent un poids de 2000 kilogr. D'après le cours moyen de ces poissons sur le marché de Paris, 1 hectare d'étang aménagé de la sorte peut, par conséquent, donner une recette brute de 1600 francs chaque année. De ce chiffre, il faut défalquer les frais d'exploitation et notamment la dépense d'alimentation des jeunes poissons, de janvier à juin. Cette dépense, d'après M. J. de Bellesme, qui a une grande expérience de l'élevage, s'élève à environ 300 francs pour 1000 alevins et encore peut-elle être réduite. Il reste donc une grande marge pour les bénéfices. Peut-être n'exagérerait-on pas en les fixant à 800 ou 1000 francs, selon les circonstances. Il va de soi que pour se livrer à la culture intensive il faut certain apprentissage, des soins et de l'habitude; mais on n'a rien pour rien, et les bénéfices de l'opération valent la peine que l'on s'occupe de la mener à bonne fin. Souhaitons donc qu'on nous fabrique des saumons dans nos étangs, et il n'est pas à craindre de sitôt que cette fabrication d'un nouveau genre amène sur le marché une baisse de prix. Les amateurs de bons saumons sont nombreux..., et il serait agréable à tout le monde de manger à Paris notamment des saumons de France.

Dédié aux amateurs de photographie qui coupent eux-mêmes leurs épreuves. La lame dont on se sert habituellement finit par refuser le service assez souvent au moment utile. On rogne mal et l'on gâte une belle épreuve. Voici un moyen de toujours bien couper une photographie. Il y a quelques années, un médecin de Bordeaux eut la bonne idée de remplacer, pour vacciner, la lancette traditionnelle par une plume non fendue que fabrique la maison Blanzky-Poure. Après chaque vaccination, on jette la plume et l'on en prend une autre. Or il se trouve que cette plume constitue un excellent canif; elle coupe les épreuves admirablement. Quand on l'emploie pour les vaccinations, elle s'appelle « vaccinostyle »; pour couper les photographies, M. T.-M. Richard, du Comptoir de photographie, l'a baptisée « le stedik ». Cette plume peut servir d'autant plus longtemps qu'elle possède deux tranchants. Quand l'un ne coupe plus, l'autre est encore tout prêt à être utilisé. Enfin, quand « le stedik » ne tranche plus ni d'un côté ni de l'autre, on le jette; son prix est insignifiant. On recommence avec une plume neuve. Ce procédé est très pratique et rendra des services à tous ceux qui, pour une cause ou pour une autre, ont à couper avec netteté du papier ordinaire ou les nombreux papiers photographiques qui se disputent les faveurs du public.

Ce ne sera pas encore pour 1895 ni même pour 1896; mais, cette fois, c'est certain, puisque le Conseil fédéral a accordé la concession. Il

s'agit du chemin de fer de la Jungfrau. Les touristes qui n'ont vu que de loin « la Vierge », comme on l'appelle dans l'Oberland, pourront la contempler tout à leur aise sans se fatiguer. La manie des chemins de fer de montagne envahit toute la Suisse. On va aujourd'hui d'Interlaken à la grande Scheidegg, par la ligne de la Verngernalp, à l'altitude de 2066 mètres. Le voyage est superbe et le paysage admirable. On fait en une matinée ce qui exigeait une journée, il y a deux ans encore.

M. Zuller se propose de construire un chemin de fer électrique qui partirait de la grande Scheidegg et monterait directement au glacier de l'Eiger à 2280 mètres, pour se diriger, après cette station, pardessus la Grindelwaldgalerie sur la station Mœnch (3653 mètres). La ligne, après avoir franchi l'origine du glacier d'Alesch, atteindrait ensuite l'altitude de 4100 mètres. Enfin un ascenseur porterait finalement les touristes au sommet de la montagne, à 4166 mètres. La force motrice sera fournie par la rivière si connue, la Lutschine; l'usine électrique sera installée au-dessus de Zwei-Lutz-Chinen, d'où l'énergie sera transportée par fils conducteurs à la station de Scheidegg. La longueur totale du chemin de fer sera de 42 kilomètres jusqu'au pied de l'ascenseur.

Le projet est grandiose, et il n'y a aucune raison technique pour qu'il n'aboutisse pas. Alors on pourra aller en chemin de fer du boulevard des Italiens jusqu'au faite étincelant et glacé de la Jungfrau. Autres temps, autres mœurs!

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 janvier 1895.

L'année nouvelle s'annonce, dans toute l'Europe, chargée de problèmes et de périls qu'elle ne laissera probablement, à son dernier jour, ni résolus ni dissipés. Il est à craindre que cette fin de siècle ne connaisse ni les solutions définitives ni la pleine sécurité. Tout ce qu'elle peut espérer, ce sont des ajournements; mais, pour rester en suspens, les questions qui pèsent sur elle n'en iront pas moins en s'aggravant, et ceux d'entre nous qui ne lui survivront pas ne peuvent guère se flatter de voir l'ordre nouveau, que tant de signes annoncent, surgir et se consolider dans la paix.

Ce qui touche la France est naturellement ce qui nous intéresse le plus; ce n'est pas pour nous une consolation de nous dire qu'elle n'est point seule à avoir ses embarras et ses inquiétudes. En d'autre temps, elle avait accoutumé de donner le ton aux nations, et c'est encore à sa situation intérieure qu'est attachée son influence dans le monde.

Le parti républicain a-t-il tenu les promesses qu'il avait faites en prenant le pouvoir? A-t-il réalisé le modèle, comme il s'en était vanté, d'un gouvernement de progrès, de probité et de justice? Les événements répondent tristement à cette question, et ils ne semblent pas nous avoir encore fait toutes leurs révélations. A ne parler que du progrès, il s'est traduit jusqu'à ce jour par une aggravation dans les impôts et dans les pénalités. Les attentats des anarchistes ont provoqué un remaniement des lois pénales : on s'est vu réduit à faire entrer dans nos codes des dispositions exorbitantes que nos devanciers n'avaient pas connues et qui auraient jadis soulevé l'indignation de ceux qui les ont proposées. Le dernier legs que la session d'octobre ait fait à la session de janvier est une proposition de réforme de la loi sur l'espionnage et la trahison, proposition trop justement motivée par un crime que l'honneur français se fût interdit de prévoir. Quant aux impôts,

malgré les prétextes ou les noms dont on la décore, c'est bien une aggravation que la réforme proposée sur les taxes de succession. On frappe ainsi l'agriculture, déjà si chargée; on pousse les capitaux, par les droits dont on les menace, à se cacher ou à émigrer à l'étranger; et si le cri public n'en avait fait honte, on se préparait à grever des impôts les plus lourds, comme pour les rendre impossibles, les dons et legs faits aux institutions de bienfaisance. Il semble que le fisc se soit posté à tous les détours de la route, guettant, pour lui faire payer un tribut, le citoyen qui passe; et le dernier mot de la fraternité sociale, tel que l'entend la démocratie officielle, c'est de dépouiller de préférence celui qui rêve de laisser son bien aux infirmes et aux déshérités.

Ces deux genres d'aggravation sont également logiques : ils tiennent l'un et l'autre à deux ordres de déficit, le déficit financier et le déficit moral.

Contre le mal moral, on a brisé tous les freins; on a, autant qu'on le pouvait, détruit les croyances. Le mal déborde; on n'a plus de digues à lui opposer dans les cœurs; on demande aux lois, à la force, à la terreur, ces ressources qu'on s'est volontairement retirées.

D'autre part, on a mis le trésor à sec; on n'a plus de fonds; on veut faire argent de tout, même du bien des pauvres.

Le régime actuel est, par excellence, le régime du déficit. Les républicains avaient pris des mains des conservateurs un pays en pleine prospérité, avec un budget en équilibre, un amortissement régulier, et dans une disposition morale propre à tout réparer. Ils ont remplacé le vote du budget par les douzièmes provisoires, et laissé l'esprit public s'affaïsser dans l'indifférence, l'égoïsme ou le découragement.

Qui le niera ce déficit moral? Qui n'en est frappé? L'abominable trahison, qui s'expiait samedi dernier dans cette affreuse cérémonie de la dégradation militaire, est sans doute un crime unique, inouï, dont l'horreur n'atteint ni notre drapeau ni notre armée. Mais les hommes qui ont passé depuis quinze ans au gouvernement peuvent-ils se rendre le témoignage de n'en avoir, à aucun degré, par leur imprévoyance ou leurs complaisances, préparé les éléments? La race des sans-patrie, hier inconnue en France, est née sous leur régime; elle s'est développée par leur faiblesse, et le nom de Cornelius Herz suffit à résumer l'action scélérate qui s'est exercée jusque dans les ministères, où elle aurait dû, plus qu'ailleurs, trouver toutes portes fermées.

Dans l'ordre civil, les méfaits, les abus de confiance, les escroqueries, ne se comptent plus. On en est venu à ne plus s'en

émouvoir; on apprend qu'un homme, hier puissant, chevalier ou officier de la Légion d'honneur, a été enfermé à Mazas, comme on eût appris autrefois qu'il avait été faire une villégiature à Nice ou à Trouville. A Toulouse, la magistrature, longtemps asservie à l'influence de ceux qu'elle ose aujourd'hui poursuivre, sent le devoir de pousser ses perquisitions jusqu'à l'hôtel de ville, et elle saisit les papiers officiels eux-mêmes comme des documents d'où peut sortir la preuve des fraudes, électorales ou autres, commises, depuis dix ans, par les représentants de l'autorité. A Marseille, des conseillers municipaux sont arrêtés; des commissaires de police, suspects de connivences coupables, révoqués ou remplacés. A Paris, après les affaires de chantage, non encore éclaircies, surgit le scandale des chemins de fer du sud de la France. Le ministre des travaux publics met en demeure la Chambre de voter, avant le 1^{er} janvier, la convention nouvelle passée entre cette Compagnie et l'État. L'affaire est urgente, dit-il, elle ne peut se différer d'un jour. A trois voix de majorité, la Chambre lui accorde ce qu'il réclame. Une fois devant le Sénat, l'attitude du ministre change. Cette ratification si pressée, il n'en parle plus; le Sénat se sépare sans avoir voté la convention, et, entre les deux sessions, la justice met la main sur les principaux agents de la Compagnie. Ils sont en prison où d'autres, plus importants encore, iront, dit-on, les rejoindre.

Quel est ce mystère? Pourquoi ces revirements de volontés dans le gouvernement? Pourquoi ces deux attitudes chez le ministre? On ne sait qu'une chose, c'est que l'affaire est devenue judiciaire, et que là encore se révéleront de nouvelles preuves du déficit moral auquel le parti dominant nous a conduits.

Même obscurité dans la mesure subite qui a frappé le gouverneur général de l'Indo-Chine, M. de Lanessan. Qui avait fait confier à ce médecin un pareil poste? On ne l'a jamais su. Qui l'en a fait destituer? On ne le sait pas davantage, quoiqu'on ait moins lieu d'être surpris de la révocation qu'on ne le fut de la nomination. Comme la plupart des hommes du jour, M. de Lanessan était lié avec M. Canivet, jadis secrétaire général du syndicat de la presse républicaine, directeur du journal *Paris*, où M. Ranc débite ses oracles, et aujourd'hui écroué à Mazas. Le journaliste et le gouverneur général avaient, on le devine, des intérêts communs, et, pour le bien de leur association, ils entretenaient une correspondance que la justice a saisie et dont le gouvernement a pris connaissance. Il faut que les documents contenus dans cette correspondance aient eu une gravité exceptionnelle pour provoquer ce coup de foudre. La disgrâce de M. de Lanessan restera-t-elle

purement politique? Ou son association avec M. Canivet ira-t-elle jusqu'à le mener avec lui devant la Cour d'assises? On se le demande chaque jour dans les feuilles publiques; c'est déjà trop que, pour un si haut fonctionnaire, on puisse ainsi, sans en être autrement surpris, poser une telle question.

Il serait injuste de ne pas le reconnaître, cette vigueur dans la répression, cette liberté laissée, ces encouragements peut-être donnés à la magistrature, jusqu'ici tant de fois paralysée dans l'accomplissement de sa mission, indiquent, de la part du gouvernement, une intention sérieuse d'appropriier le personnel de la République et de faire rentrer dans les cadres officiels un peu d'ordre et de moralité. La tâche sera longue, difficile, semée de bien des obstacles, à chaque instant entravée par ceux dont elle menace la honteuse sécurité, et qui, pour protéger des situations mal acquises, ne manqueront pas d'invoquer l'intérêt supérieur de la République. Nous voulons croire que ces contradictions n'arrêteront pas le gouvernement, et pour peu que sa résolution se manifeste, nous n'aurons garde d'en atténuer le mérite par des exigences trop impatientes ou trop absolues.

Mais il y a une chose que nous persistons à lui demander, en regrettant de ne l'avoir pas encore obtenue; c'est, puisqu'il semble disposé à rétablir quelque peu l'ordre moral, d'oser enfin remonter au principe suprême d'où cet ordre émane, et de ne plus s'attarder dans des habitudes qui ont précisément contribué à produire le résultat contre lequel il tente de réagir.

Il se fait en ce moment en France, dans tous les rangs et dans toutes les opinions honnêtes, un mouvement incontestable de retour vers l'idée de Dieu. On sent que cette idée a été trop longtemps bannie de la langue officielle, et l'on rapproche inévitablement de cette exclusion systématique la détérioration morale dont les ravages se trahissent de plus en plus. Qui devrait se mettre à la tête de ce mouvement, qui devrait tout au moins le suivre, ne fût-ce que par respect pour le vœu de la majorité, si ce n'est le gouvernement? Les choses en sont venues à ce point que dans ce pays de France, dans ce pays très chrétien, le jour où un chef d'État osera prononcer le nom de Dieu fera événement. Mais ce jour n'est-il donc pas venu?

Une occasion était fournie, le 1^{er} janvier, au Président de la République. Interprète du corps diplomatique, le nonce apostolique disait à M. Casimir-Périer : « Puisse la Providence, *sans laquelle tous les efforts humains demeureraient stériles*, seconder toujours la France dans l'accomplissement de sa grande tâche. »

Et après avoir ajouté qu'il demandait, « de tout cœur à Dieu »,

cette faveur pour elle, l'envoyé du Saint-Père associait en ces termes ses collègues à son noble langage :

« C'est le souhait dont nous vous prions tous d'agréer en ce jour le sincère et respectueux hommage. »

Ainsi les nations du monde entier, en quelque sorte, par l'organe de leurs représentants, s'adressant à celui qui a lui-même l'honneur de représenter la France, s'unissaient pour lui parler de Dieu. Il y avait là évidemment une invite qui appelait une réponse; cette réponse, qui donc en France ne la faisait dans son cœur? Qui donc, parmi nous, ne croit pas en Dieu? Ce n'est point assurément le Président de la République. Pourtant, ce mot que chacun attendait, le premier magistrat de la France, cette fois encore, n'a pas osé le dire.

Nous ne nous lasserons pas d'insister sur cette omission préméditée du nom sacré qu'invoque notre patrie. Il y a, de la part du chef de l'État, un silence humiliant pour la France, parce qu'il la diffame devant l'étranger. A qui donc M. Casimir-Périer et les ministres (si tant est que la loi constitutionnelle soumette en ce point le Président à leurs exigences) à qui donc pensent-ils plaire en se renfermant dans cette abstention que désavoue, pour la plupart d'entre eux au moins, leur propre conscience! A qui! Aux gens de la *Maison du peuple*, du *Grand Orient*, de la *Lanterne*, aux conseillers municipaux de Paris, aux journaux dont les directeurs sont à Mazas ou en fuite! Manifestement, c'est de ces rangs-là et de ces rangs-là seulement, que seraient parties les clameurs contre l'invocation du nom de Dieu. Mais, pour n'avoir pas prononcé ce nom, le Président et les ministres sont-ils plus épargnés? En a-t-on moins élu M. Gérault-Richard, et les insulteurs de M. Casimir-Périer, dont cette élection a été le cri de ralliement, ont-ils pour cela fait trêve à leurs indignités?

Dira-t-on que la loi doit rester neutre, et qu'elle interdit à ceux qui la représentent d'affirmer leur croyance en Dieu? L'argument tomberait à faux; le nom de Dieu est dans nos codes; on n'a pas encore réussi à l'en bannir. C'est devant Dieu que le jury prononce ses verdicts; c'est en invoquant Dieu que les témoins prêtent serment. Si on l'a chassé de nos écoles, le crucifix est demeuré dans les salles de nos tribunaux, et la magistrature de Paris elle-même a gardé la coutume d'inaugurer, chaque année, ses travaux par la messe du Saint-Esprit. Bien loin d'observer la loi, le gouvernement trouve donc dans les dispositions de nos codes, comme dans la tradition des corps judiciaires, la condamnation de son attitude.

Contraste singulier! Dans ces derniers mois, les personnages

officiels de la République ne se sont pas lassés, — et nous ne songeons point à le leur reprocher, — de paraître ou de se faire représenter, dans l'église russe, à toutes les solennités instituées pour honorer la mémoire d'Alexandre III ou célébrer l'avènement et le mariage de Nicolas II. Ils ont porté les cierges; ils se sont publiquement associés à toutes les cérémonies du culte orthodoxe. Nous n'avons garde, encore une fois, de le trouver mauvais; ils nous diraient qu'ils devaient ces témoignages à la grande nation, notre alliée. Mais ne doivent-ils rien à la France, et n'est-ce pas le moins que, parlant en son nom, ils invoquent le Dieu en qui elle a foi?

Ce que ne fait pas le gouvernement, l'initiative des particuliers tend de plus en plus à le réaliser, et pour peu qu'il continue à se retrancher dans cette inconcevable abstention, il s'y trouvera isolé, comme sur un îlot, n'ayant avec lui que ces fauves de l'anarchie, qui, voulant briser l'autorité sur la terre, commencent par la nier dans le ciel. Chaque jour le flot le presse, lui portant le nom de Dieu; ce ne sont pas seulement les catholiques, les chrétiens, ce qu'on appelle les conservateurs ou les hommes des anciens partis; ce sont des philosophes, des républicains, comme M. Jules Simon, qui disent que la République est menacée dans son avenir, parce qu'elle a refusé de le rattacher à Dieu. C'est la ligue contre l'*athéisme*; c'est le comité de défense et de progrès social qui, déclinant lui-même toute idée « d'influence confessionnelle », mais se plaçant uniquement « sur le terrain de l'expérience et de l'observation », revendique tout d'abord contre la propagande socialiste, « l'idée de Dieu, le *sentiment religieux indissolublement lié au sentiment moral, sans lequel, dit-il, il n'y a plus ni droit ni justice* »; ce sont les journaux et les Revues dans lesquels avaient jusque-là trouvé le plus de faveur les négations superbes ou les pauvres épigrammes d'une prétendue science, qui aujourd'hui proclament, pour le combat à livrer en faveur de la civilisation, la nécessité d'une entente avec l'Église; c'est l'armée enfin, représentation la plus vraie de la nation, qui soit qu'elle ait à célébrer un de ses glorieux anniversaires, soit qu'elle veuille honorer un de ses morts, ne néglige aucune occasion d'appeler à son aide la religion et d'associer le nom de Dieu à ses souvenirs comme à ses espérances.

Et dans ce concert universel qu'interrompent seulement les blasphèmes de quelques sectaires et de quelques criminels, le gouvernement seul se tairait! Il ferait appel à l'union des honnêtes gens, et il refuserait de prononcer le nom qui peut le mieux les unir! Nous regretterions, pour M. Casimir-Périer, qu'il n'eût pas le courage de rompre cette outrageante consigne. La *Lanterne* lui

refuserait peut-être l'éloge, immérité sans doute, qu'elle lui infligeait, ces jours derniers, d'avoir tout fait pour répudier la signification attachée à son élection par les modérés et les conservateurs; mais il y trouverait l'avantage de rompre la glace avec la France, en parlant à son cœur.

On nous citait ce propos que l'orateur de l'extrême-gauche, M. Jaurès, tenait dans les couloirs de la Chambre. « On ne saurait gouverner à la fois contre l'Église et contre le socialisme. » Il faut choisir, en effet, et quand le parti qui veut renverser la société a pris pour son premier mot d'ordre la négation de la Divinité, c'est par l'affirmation de Dieu que doivent lui répondre ceux qui veulent contre lui défendre cette société et la sauver.

Aussi bien ceux qui prétendent se passer de Dieu et se suffire à eux-mêmes n'arrivent pas à des résultats qui soient de nature à justifier leur présomption. Les Chambres viennent de se réunir et, pour le début de ce gouvernement qui se prétend maître de ses destinées, il ne se rencontre pas dans la Chambre des députés une majorité ministérielle capable de trouver ou d'élire un président.

Assurément l'élection de M. Gérault-Richard, nommé député pour avoir insulté M. Casimir-Périer, est un triste symptôme; mais quelque bruit qu'en fassent les démagogues pour montrer dans cette débauche de deux mille électeurs le vœu de la nation, c'est pour nous un indice moins grave que le scrutin qui vient d'élever à la présidence M. Brisson, l'adversaire de M. Casimir-Périer, l'ennemi déclaré des idées que son nom représente et de la politique que défend le cabinet. Un rédacteur du *Radical*, M. Maret, envisageait récemment, sans en paraître d'ailleurs effrayé, le jour prochain où le pays, convaincu désormais du néant de son parlement, se tournerait vers le pouvoir personnel. Il est certain qu'une pareille impuissance n'est pas faite pour donner confiance aux populations. Comment les honnêtes gens ne seraient-ils pas inquiets, les factieux triomphants et les fonctionnaires infidèles ou chancelants, en voyant ceux qui devaient les conduire et les fortifier dans la lutte, donner les premiers l'exemple de la débandade?

L'empereur d'Allemagne a-t-il tenu aux commandants de ses corps d'armée le langage qu'on lui a prêté? « De même qu'en 1870, leur aurait-il dit, nous nous trouvons aujourd'hui en face de graves événements. Cependant nos ennemis ne sont plus à l'étranger, mais chez nous. Dieu, néanmoins, nous aidera à triompher d'eux, et pour cela notre puissante armée sera notre meilleur appui. »

On a essayé, après coup, de nier ou d'atténuer ce discours; il est probable que le fond reste exact. Il est d'ailleurs assez conforme

aux allures de Guillaume II, en même temps qu'à la réalité de la situation que s'est faite son gouvernement. Le renvoi de M. de Caprivi, le projet de loi contre les menées anarchiques, les poursuites vainement demandées contre M. Liebknecht, coupable de ne s'être pas levé lorsque, dans la séance d'ouverture, le président du Reichstag a acclamé l'empereur, ont provoqué en Allemagne des mécontentements, dont les révolutionnaires ne peuvent que profiter. Le sort du projet présenté contre eux devient de plus en plus douteux, et déjà l'on parle de pourparlers engagés par le cabinet de Berlin avec le conseil fédéral pour obtenir, en cas d'opposition, la dissolution du Reichstag. Grave mesure qui soulève la question de savoir si le suffrage universel, institué pour cette assemblée par M. de Bismarck, serait maintenu dans son intégrité.

D'un autre côté, les Etats confédérés ont été péniblement émus par la retraite du chancelier de Caprivi, inopinément décidée, au lendemain du jour où leurs délégués venaient de s'entendre avec lui sur la politique à suivre contre le parti socialiste. Ils redoutent les revirements d'une politique qui se concerte en dehors d'eux, et qui peut, sans avis de leur part, les mettre en conflit avec leurs peuples. Les feuilles de Stuttgart invitent le roi de Wurtemberg à prendre la tête du mouvement contre la Prusse, en l'assurant de l'enthousiasme avec lequel il sera suivi : « Les princes allemands, dit l'une d'elles, ne sont pas des présidents supérieurs prussiens. »

En Hongrie, M. Weckerlé a vaincu : il a arraché au roi la ratification des lois ecclésiastiques. Mais son ministère est mort de cet effort. Le roi a exigé la démission du cabinet, et témoigné que son adhésion forcée aux lois n'impliquait pas sa confiance dans leur promoteur. Les raisons qui ont déterminé le souverain n'ont pas été publiées, M. Weckerlé lui-même s'étant refusé, par un scrupule constitutionnel dont il faut lui savoir gré, à en rendre compte à ses amis du club libéral. Mais, même dans les rangs de ses amis, on est d'accord pour reconnaître que le président du Conseil avait donné à la Couronne de justes sujets de mécontentement, soit par l'indiscrétion de ses exigences, soit par la tolérance laissée aux démonstrations organisées en l'honneur du fils de Kossuth contre l'autorité royale.

On commence de plus à s'apercevoir que le premier ministre avait beaucoup moins le sentiment du pays avec lui qu'il ne se plaisait, aidé par ses journaux, à le faire croire. Le vote des lois ecclésiastiques n'a été obtenu que grâce à l'appui des factions hostiles à la constitution actuelle du royaume de Hongrie ; c'est en menaçant l'État qu'on a prétendu réformer la législation acceptée par l'Église. On a semé les éléments de la guerre religieuse chez

des populations qui en avaient été jusque-là préservées, et l'élection de Leutschau, où un adversaire des lois ecclésiastiques vient d'être nommé, à une grande majorité, en remplacement d'un libéral, a été une première et grave protestation contre ce mouvement populaire dont le cabinet Weckerlé s'était prétendu l'interprète. Les troubles de la rue, les manifestations turbulentes contre les magnats, avaient simulé, cette fois encore, l'opinion publique. C'est un moyen dont, en France comme en Belgique, les libéraux ont souvent usé contre des gouvernements réguliers ; écrasés aujourd'hui entre les croyants et les socialistes, ils peuvent voir où cette façon de vaincre les a conduits, et ceux de Hongrie seraient bien aveugles si ces exemples ne les faisaient pas réfléchir.

Quoi qu'il en soit, François-Joseph reste fidèle à ses antécédents, comme à sa mission royale, en essayant de se poser en médiateur entre les partis divisés. C'est l'attribut distinctif de la maison d'Autriche que ce suprême arbitrage ; elle a à faire vivre ensemble sous une autorité commune des nationalités diverses, et dans chacune de ces nationalités à faire justice égale à des intérêts rivaux.

L'empereur a d'autant plus besoin d'assurer la paix dans ses États, qu'il ne peut plus guère compter, en cas de difficultés extérieures, sur ses deux alliés. Le cabinet de Berlin est absorbé par ses propres affaires, et ses désirs se partagent, au dehors, entre l'Autriche et la Russie, voulant garder l'amitié de l'une, mais, d'une ardeur au moins aussi vive, gagner celle de l'autre.

Quant à l'Italie, elle est en situation de demander secours à ses alliés plutôt que de leur en prêter.

M. Crispi met en pratique la maxime de Danton. Son audace ne connaît plus de limites. Beaucoup pensent qu'elle lui réussira ; même en supposant qu'ils aient momentanément raison, on ne peut se défendre d'entrevoir au bout de ses triomphes la culbute finale, comme il arrive de ces exécuteurs merveilleux qui, après avoir étourdi le public par leurs tours sans pareils, finissent, un beau jour, par se briser les os.

Accusé d'avoir soustrait des sommes au trésor national pour d'inavouables services, « vrai vol public », dit M. Cavallotti, flétri par les chefs réunis de toutes les oppositions, depuis les modérés jusqu'aux radicaux, qui appuient leur jugement sur des preuves authentiques, M. Crispi commence par proroger la Chambre ; il incarne en lui l'honneur et la sécurité de l'Italie, comme nos panamistes personnifiaient en eux l'avenir menacé de la République. Ce qu'on a peine à croire, c'est que l'héritier de la maison de Savoie, c'est que le roi Humbert consente, après les révélations de ces derniers jours, à s'identifier avec lui. Déjà il vient

de lui conférer le grand cordon de l'Annonciade. On annonce qu'il lui a de plus mis en main une ordonnance de dissolution, afin que le ministre accusé puisse d'abord imposer silence au pays, sous prétexte de lui faire appel.

Il est vrai que, pour le soutenir dans cette entreprise, le roi et son gouvernement auraient, dit-on, pour eux l'indifférence publique. Tandis que les parlementaires s'agitent, la nation reste calme; preuve de sagesse, s'il ne s'agissait que de vaines contentions entre les partis, mais singulier témoignage de l'état moral du royaume, lorsque ce qui est en question, c'est l'honneur de ceux qui le dirigent et qui le représentent.

Voilà donc à quels résultats aurait abouti la révolution italienne ! La terreur en Sicile, l'improbité dans le gouvernement, le conspirateur qui, en 1860, soulevait le royaume de Naples au nom de la liberté, se maintenant au pouvoir par le despotisme, la nation et son roi tellement affaiblés qu'ils s'inclineraient tous deux sous son joug, crainte de pire !

Si quelque chose pouvait ajouter aux enseignements que donne ce spectacle, ce serait, en face de cette triste condition des vainqueurs, la mort si noble et si haute du vaincu, de ce roi de Naples qui vient de terminer à Arco une existence à laquelle fit défaut la fortune, mais non l'honneur. Nous laissons à une autre plume le soin de retracer, dans le *Correspondant*, cette royale vie.

Mais nous ne pouvons pas ne point rappeler ici les deux grands actes qui marquèrent le règne de François II. Le premier, qui l'inaugura, fut un acte de clémence : la libération des prisonniers politiques; le second, qui le termina, un acte d'héroïsme, la défense de Gaëte, dans laquelle, assisté de son intrépide épouse, il attira sur lui l'admiration du monde entier. Qu'il eût remporté la victoire sur les garibaldiens, s'il n'eût trouvé qu'eux en face de lui, cela n'est pas douteux. Il fallut, pour le vaincre, l'intervention des Piémontais; et, pour que ceux-ci agissent à Gaëte contre les Napolitains, comme à Castelfidardo contre les troupes du Pape, il fallut que l'empire français fit le guet, affichant en Europe la non-intervention, pendant que les Piémontais assassinaient en toute liberté les États dont plusieurs étaient les amis de la France, et dont tous lui offraient, dans leur multiplicité même, un gage de sécurité.

On a publié naguère, — et l'occasion est bonne pour le rappeler, — quelques-unes des correspondances échangées à cette époque entre l'ambassadeur de France à Rome et le ministre des affaires étrangères. On y voit ce que, dans l'intimité, ces fonctionnaires pensaient du rôle auquel leur maître réduisait leur pays, et de la besogne à laquelle il les soumettait. « De tout cela, écrit l'ambas-

sadeur, le duc de Gramont, il ressort un fait curieux : c'est au nom du principe de non-intervention, ou *plutôt sous le bénéfice* de ce principe, que le Piémont aura pris au Pape ses provinces et au roi de Naples son royaume ¹. »

Quelques jours plus tard : « La Farina demande qu'on envoie des Piémontais en Sicile pour y assurer la *spontanéité* du vote d'annexion ! Il paraît avéré aujourd'hui que les troupes du roi de Naples battaient les garibaldiens à Volterra, si Villamarina n'avait pas fait marcher les Piémontais à leur secours ². »

Et enfin, quand le dénouement est proche, quand l'attentat va se consommer :

« Nous assistons aux derniers efforts de ce malheureux roi de Naples, qui va périr dans quelques heures, victime de l'acte le plus odieux qu'il soit possible de concevoir ! Vous ne pouvez pas vous imaginer tout ce qu'il y a de pénible à se voir, bon gré mal gré, mêlé aux souffrances de cette agonie, *refusant un bout de corde au noyé qui s'enfonce sous l'eau, ou plutôt le balançant au-dessus de sa tête, trop court pour qu'il puisse le saisir* ³ ! »

Quel rôle ! Et c'était à la France qu'on le faisait jouer ! Et comme on comprend ce cri que poussait encore le même ambassadeur, sauf à accepter, d'ailleurs, toutes les humiliations qu'il dénonçait : « Je ne puis vous peindre, en ce qui me concerne, à quel point je souffre pour l'empereur et pour moi-même de cette atmosphère de répulsion et de mépris qui commence à monter autour de nous ⁴. »

Tout cela, pour arriver à constituer contre nous l'unité italienne, préface de l'unité allemande. Les républicains n'ont pas le droit de reprocher ces actes à Napoléon III, puisqu'à de rares exceptions près, ils y ont tous applaudi. Mais il y a parmi les conservateurs des hommes qui, dans leur aversion trop souvent justifiée pour le régime actuel, se sentent pris pour l'Empire d'une sorte de complaisance rétrospective. Nous les engageons, s'ils veulent s'en guérir, à relire quelquefois des pages comme celles que nous venons de rappeler.

Louis JOUBERT.

¹ *Le Secret de l'empereur*, par L. Thouvenel, t. I, p. 239, 6 octobre 1860.

² *Ibid.*, p. 250.

³ *Ibid.*, p. 276.

⁴ *Ibid.*, p. 210.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LE COMTE AUGUSTE DE LA FERRONNAYS

VOYAGE A PRAGUE

AOUT ET SEPTEMBRE 1833

Depuis sa démission d'ambassadeur à Rome, si noblement donnée, au lendemain de la révolution de Juillet, le comte de La Ferronnays vivait à Naples dans cette sorte d'indifférence résignée que met fatalement, au bout d'une vie déçue comme la sienne, l'expérience des hommes et des choses.

« Je me cramponne encore au passé, écrivait-il, je m'en tiens toujours aux anciennes croyances, aux choses éprouvées. Mais qui peut me dire si j'ai tort ou raison? C'est peut-être plus par habitude que par conviction que je tiens à achever le voyage sur la route où je l'ai commencé, il y a près de soixante ans... Et comme je ne trouve plus deux hommes qui soient d'accord, je m'écarte, je vis seul, afin d'éviter des disputes inutiles ou des contradictions irritantes¹... »

Cette lettre est datée de 1833.

Jamais, en effet, dissensions plus douloureuses n'avaient déchiré le parti légitimiste. Madame la duchesse de Berry sortait de Blaye pour réclamer la régence. A Prague, le vieux roi Charles X semblait ne plus se souvenir de son abdication. La majorité de Monsieur le duc de Bordeaux approchait, et c'était, partout où il y avait des fidèles ou des ambitieux pour se disputer les avenues du futur règne, si problématique qu'il fût, une rivalité de récriminations folles, de conseils extravagants, de résistances désespérées. Pas plus que nous-mêmes, les partis, quand ils meurent, n'échappent aux hallucinations et aux révoltes de l'agonie.

¹ Lettre à M. Rio. Epilogue de l'*Art chrétien*, vol. II, p. 134-136.

L'expérience du comte de La Ferronnays ne se trompait pas à ces symptômes. Pour lui, c'en était fini de ses espérances et, si j'en crois cette autre lettre, presque aussi de ses souvenirs.

« ... J'ai vu les hommes sous toutes leurs faces. Je les ai vus de bas en haut et de haut en bas. Je n'ai pas appris à les estimer, mais j'ai appris à les supporter, à les plaindre et à leur pardonner.

« Je ne parle que de l'espèce commune et générale, et non pas des princes qui sont d'une nature particulière. J'espère que vous et moi, désormais, aurons peu l'occasion de nous occuper d'eux¹. »

Que de refoulements douloureux dans ces dernières lignes, si simples, pourtant ! Aussi, je ne sais quelle analogie lointaine me fait songer, en commençant ce récit, au vieux Montluc, assiégé dans Sienne, dévoré par la fièvre, mourant de faim, et quand même revêtant, à un suprême appel parti des remparts, son armure devenue trop lourde, pour courir à sa dernière bataille.

I

Le 8 août 1833, Madame la duchesse de Berry faisait, à bord du vapeur le *Francesco Primo*, une entrée presque triomphale à Naples. L'accueil qu'elle recevait rachetait les angoisses de Blaye, mais, hélas ! aussi masquait à la princesse les terribles obstacles qu'allait rencontrer le voyage qu'elle projetait à Prague. Charles X avait mis à ce voyage des conditions qu'elle n'avait pas remplies. Mais qu'importaient les volontés du roi ? N'était-elle pas régente ? Qu'importait que les frontières d'Autriche lui fussent fermées par ordre de l'empereur ; ne venait-elle pas de tromper, en Vendée, de plus terribles surveillances ? Au palais Chiatamone, où la cour et la ville l'entouraient, la fêtaient, c'était déjà « la petite échappée des flammes et de la geôle que Chateaubriand nous a montrée, arrivant quelques semaines plus tard à Ferrare, courant à l'étourdie d'un air assuré, regardant et ne reconnaissant personne, s'arrêtant pour dire quelques mots en italien et en français, pas trop justes, mais rondement, franchement, gentiment, et qui, dans leur déplaisance, ne déplaisaient pas trop. C'était une espèce d'allure qui ne ressemblait à rien² ».

Simple et naturelle, la duchesse l'était, en effet, trop peut-être, héroïque aussi, elle l'avait bien montré, mais ses dispositions s'envolaient plus vite que la minute qui les avait vues naître. Elle

¹ Lettre à Rio. Epilogue de l'*Art chrétien*, vol. II, p. 100.

² *Mémoires d'outre-tombe*, vol. VI, p. 226. Edition Dufour. 1840.

agissait sans autre règle que son caprice, ne jugeait rien que d'après ses sensations; femme à ses heures, ambitieuse par intermittence et toujours passionnément mère, elle confondait ces divers sentiments et s'y perdait parfois. Chez elle, cependant, tout était vrai; et la sincérité de son émotion, selon qu'elle se laissait dominer par la flatterie ou par la raison, lui nuisait ou la servait tour à tour. On la voyait capable des plus fermes volontés et des abattements les plus profonds, et puis les oublier tout à coup dans un sursaut de colère ou de bon cœur; car on peut dire que son cœur était de moitié dans tout ce qu'elle faisait. C'était pour son cœur qu'on l'aimait, qu'on l'admirait, qu'on la plaignait. Le monde, qui recherche parfois si cruellement le mal, a toujours des trésors d'indulgence pour le cœur.

Cependant il en était autrement à la petite cour de Prague. Une question de conscience y primait, pour le vieux roi Charles X, toutes les questions politiques dont on cherchait à l'étourdir. Peu semblait lui importer que la duchesse de Berry fût ou non régente. Ce qu'il demandait, c'était de n'avoir plus à soupçonner la mère de ses petits-enfants; ce qu'il voulait, c'était la preuve de son mariage avec le comte Lucchesi; et non seulement on lui refusait cette preuve, mais encore on mettait autour de Madame une sorte de bravade à nier qu'elle fût mariée. Certes, il y avait à nier ce mariage un intérêt politique dont le roi tenait compte. Mais, enfin, sa patience était à bout et sa résolution irrévocablement prise de ne pas recevoir sa belle-fille tant que ce nuage pèserait sur l'horizon. La duchesse en avait été informée avant son départ de Palerme. Elle trouvait les mêmes ordres en arrivant à Naples, et s'insurgeait.

Mais qui donc ne garde, même aux heures de déraison, le secret instinct du vrai? Les souvenirs d'autrefois faisaient croire à la princesse que, malgré tout, elle pouvait compter sur l'éternelle solidarité du malheur et du dévouement.

Un mot d'elle faisait accourir le comte de La Ferronnays au palais Chiatamone. Il n'en était que temps. Le ministre d'Autriche¹ venait de refuser à la princesse ses passeports pour Prague. M. de La Ferronnays, ainsi qu'il le raconte, la trouva hors de tout sang-froid.

« — Vous voyez, s'écriait-elle, à quelle humiliation on ne craint pas de m'exposer : elle me fait prévoir toutes celles qu'on me réserve encore. Lorsque tout le monde me témoigne de l'intérêt, lorsque mon malheur au moins devrait me valoir quelque pitié, ma famille

¹ Le comte de Lebzelslern.

seule me les refuse. Louis-Philippe me remet en liberté, Charles X me retient en exil; car, soyez sûr que les ordres reçus par M. de Lebzelstern ne viennent pas de l'empereur. Il fait ce que demande le roi, dont les mauvaises dispositions pour moi sont excitées par la haine que me porte le Dauphin et surtout que m'a vouée M. de Blacas¹. Je suis fâchée d'être obligée de vous parler de votre beau-frère avec aussi peu de ménagements. Mais il faut bien que je vous dise tout ce que je pense, puisque j'ai l'intention de vous demander un grand service. La franchise avec laquelle vous m'avez parlé dans d'autres temps² ne me permet pas de douter de votre dévouement...

« Eh bien, j'écris à l'empereur, non pas pour me plaindre de son ministre, ni des rigoureuses et outrageantes mesures dont je suis l'objet : cette plainte serait au-dessous de moi; mais je lui écris pour le prévenir que malgré tout je pars, et qu'après m'être arrêtée quelques jours à Rome, je me rendrai directement à Prague. Je n'écris qu'à l'empereur. Pouvez-vous, voulez-vous vous charger de ma lettre? »

Hélas! quel douloureux et étonnant spectacle pour le comte de La Ferronnays que celui de cette colère. Si la princesse oubliait, comment la femme pouvait-elle oublier les terribles raisons qu'avaient le roi et l'empereur de se montrer inflexibles? Et cependant l'interversion des rôles était complète. Elle accusait. Avec la plus étrange assurance, elle parlait de la crainte qu'elle inspirait aux puissances, elle menaçait de faire imprimer toutes les lettres qu'elle avait reçues en Vendée, et qui compromettraient jusqu'à l'empereur lui-même. Madame finit par déclarer au comte de La Ferronnays qu'elle saurait bien arriver à Prague en dépit de toutes les oppositions, et qu'elle embrasserait ses enfants malgré toutes les résistances.

« Que pouvais-je répondre à ce débordement, sinon que, pour prouver mon dévouement à Son Altesse Royale, j'étais prêt à aller au bout du monde. Mais j'ajoutai bien vite que quelques mots suffiraient à lui faire comprendre qu'il m'était impossible de me charger d'une mission telle que celle qu'elle me proposait. Et puis,

¹ M. de Blacas avait accompagné Madame la duchesse de Berry en Italie, lorsque, au commencement de 1832, elle avait quitté Holyrood pour venir à Massa, et l'avait quittée plus que froidement au moment où elle allait entreprendre son expédition en Vendée, à laquelle il s'était opposé de toute son énergie.

² M. de La Ferronnays avait, l'année d'avant, à propos des projets de la duchesse, écrit à Massa une lettre qui avait, au plus haut point, excité le mécontentement de la princesse.

avec tout le respect qui était dans mon cœur, j'essayai de prouver à la malheureuse princesse que vouloir m'envoyer à Prague avec une lettre pour l'empereur sans m'en donner une pour Charles X, c'était me mettre dans l'impossibilité d'aller lui présenter mes hommages, ce qui, de ma part, alors qu'il était si malheureux, serait ingrat et lâche. Je finis en disant que si, comme Madame le croyait, l'empereur ne s'opposait à son voyage que sur la demande formelle du roi, le meilleur moyen de faire tomber l'obstacle était de donner les explications que l'on désirait à Prague. Pour être adouci, mon refus n'en était pas moins formel de me charger d'un message pour l'empereur, si je n'en emportais pas, en même temps, un autre pour le roi. »

Pendant que M. de La Ferronnays parlait, la duchesse se promenait à grands pas dans le salon. Elle paraissait contrariée, agitée, fort étonnée surtout de trouver quelqu'un qui envisageât la situation autrement qu'elle ne la voyait elle-même. Cependant, après un assez long silence, elle reprit la conversation, cette fois presque en souriant :

« — Ah! sans doute, vous me prenez pour une mauvaise tête; vous croyez que je suis incapable d'entendre le langage de la raison. Je veux vous prouver le contraire. Je conviens que je suis frappée d'une partie de vos observations. Je vous donnerai donc une lettre pour le roi, pour la Dauphine et pour mes enfants. Quant aux explications que demande Charles X, je les lui ai fait donner par la personne qui est venue me trouver à Palerme. Vous le trouverez parfaitement informé de la réalité de ma position. Elle est telle qu'aucun motif ne peut et ne doit plus s'opposer à mon arrivée à Prague. D'ailleurs, la Dauphine, qui a toujours été pour moi si bonne, m'a écrit pour me prier d'arriver et m'assurer que j'étais impatientement attendue. »

Quoiqu'un peu sceptique à l'endroit de ces dernières assertions, le comte de La Ferronnays, qui, d'ailleurs, venait d'avoir gain de cause, n'insista pas et se mit aux ordres de la princesse...

Le lendemain 14 août, chargé de toutes les lettres promises, il partait pour Prague et, d'une traite, arrivait à Linz, où le hasard lui faisait rencontrer M. de Metternich. Hélas! les pronostics du prince n'étaient guère encourageants.

« Nous passâmes deux heures ensemble, pendant lesquelles il me prédit que le roi serait implacable. Quant à l'empereur, je devais le trouver personnellement assez favorablement disposé pour la duchesse, mais cependant fermement résolu à n'agir que selon les volontés de Charles X, à qui il reconnaissait, comme chef de famille, le droit d'imposer à sa belle-fille, avant de la recevoir, telles

conditions qu'il jugeait convenables. J'en vins après cela à demander au prince ce qu'il pensait des abdications de Rambouillet, dont la validité était, parmi nous, le sujet de si douloureuses querelles. Il trancha la question de la façon la plus catégorique. L'acte d'abdication du roi et du Dauphin, intéréiné à la Chambre des pairs, était pour lui un fait irrévocablement accompli. « Il est inadmissible, me dit-il, que les souverains puissent, à volonté, déposer et reprendre la couronne, comme on ôte et remet son chapeau.

« Un souverain de fait, représenté par Louis-Philippe d'Orléans, aujourd'hui reconnu roi des Français par toutes les puissances, et un prétendant, par droit de naissance, à la couronne de France, représenté par Henry, duc de Bordeaux, voilà, ajouta M. de Metternich, l'état précis de la question. » Cette définition était nette, claire, correcte, et se trouvait entièrement d'accord avec mes convictions personnelles.

« Il me promit de m'annoncer à l'empereur, car lui aussi se rendait à Prague, et, là-dessus, nous nous séparâmes. « Si je puis vous être utile, me dit-il, en montant en voiture, je m'y emploierai avec plaisir, car, comme vous, je pense qu'il faut mettre un terme à ces tristes dissensions de famille ou, du moins, tout tenter pour qu'elles ne dégénèrent pas en scandale. » Je quittai le prince de Metternich à onze heures du soir, et j'arrivai le lendemain, 29 août, à huit heures du matin, à Prague.

II

« En mettant pied à terre, je rencontrai le comte de Mailly. J'en eus un véritable plaisir. Quoiqu'il ne répondit qu'avec la plus grande réserve à toutes mes questions, il m'en dit assez, cependant, pour confirmer les prédictions du prince de Metternich. Quand même, je pensais partir immédiatement pour le château de Bulturad, où je devais rencontrer Charles X, lorsque j'appris que le roi venait, ce jour-là même, à Prague, dîner chez l'empereur. Je me bornai donc à annoncer mon arrivée à M. de Blacas, par un billet que je fis porter au château, avec l'ordre de le lui remettre à sa descente de voiture, et j'attendis sa réponse chez moi.

« Mais la nouvelle de mon arrivée s'était promptement répandue. Je reçus la visite de quelques amis, entre autres du duc de Guiche, et puis celle d'une foule de gens inconnus, qui mirent un grand empressement à se présenter chez moi. Je ne fus pas long à comprendre que l'on me croyait chargé d'une mission de toute autre nature que celle qui m'amenait. On était persuadé que Madame la

duchesse de Berry me suivait de près et que j'étais destiné à quelque emploi important auprès d'elle. Chacun croyait donc travailler utilement en me faisant connaître les titres particuliers qu'il avait à la haute bienveillance, pour ne pas dire à la reconnaissance de Madame.

« Le bien que l'on pense de soi nous amène presque toujours à dire du mal d'autrui, observe justement M. de La Ferronnays. Je ne connaissais aucun de ces messieurs, mais tous étaient ou se disaient Vendéens; tous étaient en jugement ou condamnés, disaient-ils encore, et pourtant, à les entendre, on aurait pu les croire des ennemis acharnés. Ces façons n'étaient pas nouvelles pour moi qui connaissais si bien les royalistes. Mais, à quatre cents lieues de France, ces jalousies et ces haines entre gens dévoués à la même opinion et frappés des mêmes malheurs me fournissaient matière à de bien tristes réflexions.

« Indépendamment des accusations qu'il me fallait entendre contre tous ceux à qui l'on attribuait le malheur de Madame la duchesse de Berry, chacun de ces messieurs avait un projet de restauration. Quelque résistance que je pusse faire, il m'en fallait subir la lecture. Si le roi se condamne à écouter d'aussi étranges rêveries, ce ne doit certes pas être une des moindres peines de son exil.

« A deux heures, enfin, je reçus un billet au crayon de M. de Blacas. Il me mandait qu'il avait prévenu le roi de mon arrivée, et que Sa Majesté me recevrait au château, à quatre heures et demie.

« L'auberge où je logeais se trouvait assez éloignée du palais. Je partis donc à quatre heures un quart. Le domestique de place qui m'accompagnait me conduisit directement aux appartements du roi. En arrivant au haut de l'escalier, je me trouvai à l'entrée d'une grande pièce d'attente, dans laquelle j'aperçus huit ou dix personnes qui, toutes, à mon apparition, se sauvèrent avec une si grande précipitation, que je n'eus le temps d'en reconnaître aucune. Immédiatement après, je vis accourir le gouverneur du duc de Bordeaux, M. le baron de Damas, en frac, décoré du grand cordon de Saint-Étienne. Le baron, du plus loin qu'il me vit, me fit avec son chapeau de grands signes de m'éloigner. En même temps, il me criait : « Allez, retirez-vous, vous ne pouvez pas encore entrer. »

« Plus que surpris, je l'avoue, d'une aussi étrange réception, je me disposais à m'en aller, en effet, mais pour ne plus revenir, lorsque je vis arriver M. de Blacas. Il était visiblement embarrassé. Il me prit par le bras et me conduisit au fond d'un étroit corridor sans issue.

« — Je suis désolé de ce qui arrive, me dit-il; vous êtes malheureusement venu un peu trop tôt. Le duc de Bordeaux et sa sœur,

« qui ont aussi diné chez l'empereur, ne sont pas encore partis. Le roi ne veut pas qu'ils vous aperçoivent. Il ne vous recevra qu'après leur départ. »

M. de La Ferronnays avoue qu'il eut besoin de se rappeler que le but de son voyage était précisément de faire cesser un malentendu, dont ce qui se passait lui révélait toute l'acuité.

« Je me contentai de répondre que j'attendrais qu'il convînt au roi de me recevoir. M. de Blacas paraissait réellement affligé de la position ridicule dans laquelle on me plaçait. Il me répéta plusieurs fois :

« — Tout cela est bien malheureux. J'ai fait ce que j'ai pu pour calmer les esprits, mais il n'y a pas moyen. Vous allez trouver le roi dans une grande irritation contre la duchesse de Berry, et aussi contre vous. Sa santé est affaiblie. Tout ce qui lui cause un peu d'émotion irrite ses nerfs de la manière la plus effrayante. Il est si malheureux, qu'un peu d'aigreur lui est permise !

« — Je le conçois, répondis-je, et je ne l'oublierai pas en présence du roi. Je suis venu avec l'espoir de calmer des colères que, de part et d'autre, on ne cherche qu'à entretenir. Si mes intentions sont méconnues, ce ne sera pas pour la première fois. Je me résignerai. Me voilà depuis longtemps habitué à n'espérer d'autre récompense de mon dévouement que le témoignage de ma conscience. »

« Pendant cet entretien, j'avais vu, de la fenêtre où j'étais appuyé, Monsieur le Dauphin, Mademoiselle, Monsieur le duc de Bordeaux et M^{me} de Gontaut monter dans une même calèche. M. de Damas et une autre personne que je ne reconnus pas, avaient pris place dans une seconde voiture. La garde présentait les armes. Monsieur le Dauphin saluait de la main, avec un air de connaissance, les officiers autrichiens qui l'entouraient. Enfin, les voitures partirent. Quand elles furent hors de la grille, M. de Blacas me dit : « Maintenant, nous pouvons aller chez le roi. Il vous attend. »

« Nous traversâmes la salle où mon arrivée avait naguère causé un si grand émoi. Le roi se trouvait avec la Dauphine dans une pièce attenante à cette salle. M. de Blacas m'introduisit et se retira. »

Hélas ! le récit qui va suivre prouvera que ce n'étaient ni la faveur ni les illusions qui pouvaient attacher le comte de la Ferronnays à la cause qu'il servait !

« Le roi se promenait dans la chambre, et en parcourut deux fois la longueur sans m'adresser la parole et même sans me regarder. Madame la Dauphine était assise dans l'embrasure d'une fenêtre et me tournait le dos. Enfin, Charles X vint à moi. Ses

traits me parurent altérés, et sa voix était sensiblement émue.

« — Vous êtes porteur d'une lettre pour moi, me dit-il. Où est-elle? »

« Je présentai la lettre de Madame la duchesse de Berry. Le roi en brisa le cachet. Il ne put, tout au plus, qu'en parcourir le contenu; puis, jetant sur moi un regard de colère :

« — C'est pour m'apporter cela que vous avez fait un aussi long voyage? Et c'est vous, monsieur, que la duchesse de Berry a cru devoir choisir pour me donner cette nouvelle preuve de sa désobéissance! Elle a eu raison. L'ambassadeur est digne de celle qui l'envoie. Eh bien, votre mission est remplie. Vous pouvez repartir et dire à la duchesse de Berry que je ne veux pas la recevoir; que je ne la reverrai jamais, à moins que je n'aie entre les mains les pièces que je lui ai demandées. Jusque-là je demeurerai convaincu que son prétendu mariage est un mensonge...

« Non, monsieur, la duchesse de Berry ne reverra jamais ni moi, ni ses enfants, tant que je n'aurai pas la preuve positive de son mariage... Non, mille fois non, elle ne mettra pas les pieds chez moi, ni dans les États autrichiens. L'empereur vous le dira lui-même, puisque vous avez aussi une lettre pour lui. Que la duchesse de Berry ne se figure pas qu'elle pourra m'arriver ici en aventurière ou en habit de masque... Si elle y parvenait, je la ferais chasser...

« Voilà, monsieur, ce que vous pourrez dire de ma part à Madame la duchesse de Berry. Voilà ma seule réponse à la lettre dont vous vous êtes fait le porteur. Je suis étonné et blessé, monsieur de la Ferronnays, que vous vous soyez chargé de cette ridicule ambassade. J'aurais voulu, pour vous-même, qu'un reste de respect pour mon âge et pour mon malheur, si ce n'est pour mon rang, vous eût fait sentir l'inconvenance du rôle dont vous vous êtes chargé... »

« Il est plus facile de comprendre que d'exprimer les sentiments dont j'étais agité pendant cette terrible sortie. Le roi, d'une extrême pâleur qu'il était en commençant, était devenu cramoyé. Son œil humide de larmes était en même temps enflammé de colère. Les sons que sa voix articulait étaient plutôt des cris que des paroles; son corps tremblait, rien ne peut donner l'idée de l'état dans lequel je le voyais.

« Mais, heureusement, je n'ai pas à regretter d'avoir éprouvé à ce moment le moindre ressentiment des reproches si durs qui m'étaient faits. Le *moi* s'effaçait entièrement devant cette douleur du roi. L'excès même de cet emportement m'imposait du respect pour une si grande souffrance. Mon vrai sentiment était celui d'un douloureux attendrissement.

« Le roi, après avoir cessé de parler, s'était laissé tomber dans un fauteuil. Son esprit semblait devenu inerte : il n'y avait plus chez lui à souffrir que le cœur. Je jetai les yeux du côté de Madame la Dauphine, comme pour lui demander un conseil ; mais elle me tournait le dos, je ne l'entendais que sangloter. Ce ne fut donc qu'avec l'horrible crainte de renouveler la colère du roi que je pris la parole.

« — Sire, dis-je avec le ton du plus profond respect, je n'ai rien dit encore qui puisse faire supposer à Votre Majesté que mon intention soit de défendre, de justifier ou d'expliquer la conduite de Madame la duchesse de Berry. J'estime qu'elle seule en a le droit et le pouvoir. Votre Majesté, qui a été informée du vif ressentiment qu'ont excité contre moi les représentations trop énergiques que j'ai faites à Madame la duchesse de Berry lorsqu'elle préparait son expédition de Vendée, ne peut voir en moi ni le conseiller ni le flatteur de Son Altesse Royale. Mais, Sire, lorsque la mère de Monsieur le duc de Bordeaux, à peine sortie de prison, fait appel à mon dévouement, n'aurais-je pas été ingrat et lâche de le lui refuser ?

« Je n'ai fait aucune question à Madame. Je ne sais rien du contenu de la lettre que j'ai remise à Votre Majesté. Ma seule faute est d'avoir eu la présomption de croire que je pouvais être l'aveugle instrument d'un rapprochement que je voudrais voir s'accomplir au prix de mon sang. Si cette présomption est un tort, je suis coupable, Sire, et je suis cruellement puni.

« J'avoue, d'ailleurs, au roi que j'ai craint que, dans un moment de désespoir, Madame la duchesse de Berry ne prît une de ces résolutions dont Votre Majesté semble admettre la possibilité, et que, bravant toutes les conséquences d'un éclat, elle ne parvint jusqu'ici sous un déguisement quelconque.

« Votre Majesté me dit que, dans ce cas, elle emploierait même les moyens de rigueur pour l'éloigner. Mais, Sire, n'est-il pas permis d'être effrayé de l'effet que produirait en Europe, en France surtout, un pareil esclandre ? Quels que soient les torts que l'on puisse reprocher à Madame la duchesse de Berry, le souvenir de son courage reste bien vivant. Si, lorsque Louis-Philippe lui ouvre les portes de Blaye, Son Altesse Royale se trouvait arrêtée, chassée, sans asile, par l'ordre de Votre Majesté, ces souvenirs se ranimeraient encore et le scandale ne ferait pas tort seulement à Madame la duchesse de Berry.

« Il m'était facile de prévoir que ma mission serait pour moi l'occasion de bien des peines ; cependant, je ne crains pas de dire au roi que ces prévisions n'avaient pas été jusqu'à me faire

craindre l'interprétation sévère que Votre Majesté paraît donner à ma conduite, mon cœur n'y était pas préparé.

« Si le roi l'ordonne, je retournerai auprès de Madame la duchesse de Berry. Elle regrettera l'erreur qui lui a fait croire que je pouvais mieux qu'un autre intercéder pour elle. J'aurais peut-être pu donner à Votre Majesté quelques explications encore, mais j'avoue qu'aujourd'hui je n'en aurai ni la force ni le courage. Si Votre Majesté me permettait de me représenter devant elle, peut-être parviendrai-je cependant à obtenir de sa bonté d'être chargé, pour Madame la duchesse de Berry, de paroles moins désespérantes... »

Madame la Dauphine, qui, pendant toute cette explication, était restée dans l'embrasement de la fenêtre, s'approcha alors du roi, qui avait écouté M. de La Ferronnays avec une sorte de détente et sans faire le moindre geste pour l'interrompre :

« — Mon père, dit-elle, cette conversation vous a fatigué. Il est tard, il fera nuit avant que vous soyez à Bulsturad. Vous pourriez peut-être autoriser M. de La Ferronnays à venir vous y retrouver. »

« Le roi se leva et dit alors d'un ton radouci :

« — Vos intentions peuvent avoir été bonnes, Monsieur de La Ferronnays; mais un pénible souvenir me donnait le droit d'en douter; il m'a rendu envers vous plus sévère que je n'avais l'intention de l'être. Cette affaire, d'ailleurs, m'a fortement agité. Depuis longtemps, tout ce qui m'arrive de cette femme ne me fait que du mal. Cependant, je veux bien encore vous revoir. Il est trop tard aujourd'hui pour continuer cette conversation, venez dîner après-demain à Bulsturad. Je vous donnerai mes derniers ordres. »

« Le roi sortit ensuite après m'avoir tendu la main que je baisai respectueusement.

« La Dauphine, qui marchait derrière lui, s'arrêta un instant pour me dire :

« — Maintenant que l'orage a éclaté, le roi se calmera. Vous le trouverez bien mieux disposé après-demain. »

« Je n'eus pas le temps de répondre. D'ailleurs, je n'en aurais peut-être pas eu la force, tant j'étais frappé de l'effrayant changement de la Dauphine, dont je n'avais pas encore pu voir les traits. C'était une entière décomposition. La douleur avait si profondément sillonné son visage, qu'elle me parut vieillie de vingt ans depuis la dernière fois que je l'avais vue, en 1829... »

III

En rentrant chez lui, le comte de La Ferronnays trouva un billet du prince de Metternich qui fixait au lendemain, à sept heures,

l'audience de l'empereur. Après tant d'émotions, qu'importait cette audience ! La cause de Madame la duchesse de Berry semblait irrémissiblement perdue. Mais cette phrase du roi : « Un souvenir pénible a pu me faire douter de vos intentions... » revenait sans cesse à l'esprit du comte de La Ferronnays, comme le trait qui dominait toute cette poignante conversation. Hélas ! les vieillards ne voient jamais qu'en arrière ; sans doute, le roi avait voulu faire allusion à une lettre que le comte de La Ferronnays lui avait écrite au mois d'août 1830, et dans laquelle, avec une franchise trop rude peut-être, il mettait le malheureux prince en garde contre le projet qu'on l'accusait de fomenter, d'une nouvelle coalition contre la France.

« Un sentiment que j'avais confondu avec celui du devoir m'avait seul dicté cette lettre, dont il me serait encore impossible aujourd'hui de désavouer une seule phrase ; mais j'avais, dès longtemps, reconnu, vis-à-vis de moi-même, que l'inopportunité du moment où je l'avais écrite suffisait à la rendre douloureuse pour le roi. C'était un remords dont j'étais poursuivi depuis trois ans...

« J'en étais là de mes tristes réflexions lorsqu'on m'annonça M. de Montbel, l'ancien ministre des finances du cabinet Polignac. Je ne connaissais M. de Montbel que de vue ; mais, bien qu'au temps où j'étais moi-même ministre, il eût toujours siégé dans les rangs de l'opposition, j'avais gardé la plus haute estime pour la noblesse et la loyauté de son caractère. Charles X, à Prague, lui accordait toute sa confiance. Il avait de même toute celle de Madame la duchesse de Berry, qui m'avait recommandé de le voir. Mais je le croyais à Vienne. Sa visite me fut donc aussi agréable qu'inattendue. Après le petit préambule que les positions réciproques dans lesquelles nous nous étions antérieurement trouvés rendait nécessaire, je lui fis un récit exact de l'entrevue que je venais d'avoir avec le roi. Ce triste récit causa à M. de Montbel plus de chagrin que de surprise.

« — Vous n'êtes ici que depuis peu d'heures, me dit-il, et déjà
 « vous avez pu juger du changement qui s'est fait dans le carac-
 « tère du roi. Dans certains moments, il n'est pas plus maître de
 « sa parole que de sa pensée. Il supporte cependant ses malheurs
 « personnels avec une grande force d'âme et une religieuse rési-
 « gnation, mais il n'entend plus à rien dès qu'il s'agit de ses
 « petits-enfants...

« Du reste, on peut encore s'étonner que l'âge n'ait pas plus
 « ébranlé ses facultés. L'exil, pour un autre, pourrait être au
 « moins le repos. Pour lui, il n'en est rien. Si vous viviez dans son
 « intérieur, si vous pouviez savoir les divisions qui existent parmi

« cette douzaine de malheureux qui, frappés du même coup, souffrant pour la même cause, habitent et se détestent sous son toit; si vous pouviez lire les lettres que reçoit le roi, connaître les projets qu'on lui propose, et dont les auteurs évincés deviennent ses ennemis, alors vous comprendriez qu'un malheur de plus l'ait accablé. »

« Ces sortes de crises sont heureusement, chez lui, d'autant plus courtes qu'elles ont été plus vives. Soyez sûr qu'après-demain le roi ne sera occupé qu'à détruire l'impression pénible qu'a dû vous laisser la scène d'aujourd'hui. »

M. de Montbel était de ces hommes qui, à première vue, commandent le respect et inspirent la confiance, tant il semble qu'à travers la franchise de leur langage on aperçoive le fond de leur âme. M. de La Ferronnays connaissait à peine M. de Montbel depuis deux heures, et déjà il s'adressait à lui comme à un ami.

« Je demandai à M. de Montbel de me dire en toute franchise s'il serait disposé à me seconder, s'il serait prêt, au besoin, à venir avec moi en Italie, dans le cas où ma prochaine conversation avec le roi rendrait nécessaire un suprême effort auprès de Madame la duchesse de Berry. Il n'hésita pas à me promettre un concours absolu, ne mettant d'autre condition à son départ immédiat que l'autorisation du roi.

« Le lendemain, je dînai chez le grand burgrave avec le prince et la princesse de Metternich, que je quittai pour me rendre à l'audience que l'empereur m'avait fixée à sept heures.

« Son accueil fut de la plus grande bonté. Il voulut bien me rappeler les diverses époques où j'avais eu l'honneur de lui faire ma cour; mais presque aussitôt, brusquant l'entretien :

« — J'ai reçu, me dit-il, la lettre de Madame la duchesse de Berry. Ma réponse est écrite. M. de Metternich vous la remettra. Je n'ai rien à ajouter, du reste, à ce que le prince vous a dit. J'aime beaucoup la duchesse de Berry. Mais, moi aussi, je suis chef de famille. Les volontés du roi me semblent donc parfaitement justes. Tant que sa belle-fille ne s'y sera pas soumise, elle trouvera mes frontières fermées. On a encore chez moi des habitudes d'obéissance : je serais fâché que la duchesse de Berry se mît dans le cas d'en acquérir la preuve. »

« Sans me laisser le temps de rien répondre, l'empereur ajouta :

« — Et encore, je mettrai une autre condition à l'entrée de la duchesse de Berry dans mes États : c'est qu'elle s'y conduise de façon à ne pas gêner *mon attitude politique*. Je serai très heureux, ainsi que je lui écris, de la voir tranquille au milieu de sa famille, mais je ne veux pas ici de chef politique. »

« Tout cela me fut dit d'un ton de maître accoutumé à être obéi. L'empereur me congédia ensuite avec quelques paroles obligeantes, mais en me répétant encore que tout dépendait du roi et du roi seul. »

.....

« Comme nous en étions convenus, M. de Blacas vint me chercher le lendemain pour me conduire à Bulsturad. A peine fus-je monté dans sa voiture qu'avec une vraie bonne grâce, il commença par me rassurer sur les dispositions du roi à mon égard. Je ne m'étais pas trompé, c'était bien à ma lettre qu'il fallait attribuer la sévérité de ses paroles; mais mon beau-frère ajouta qu'un seul mot de regret suffirait à effacer jusqu'à la dernière trace de ce pénible souvenir. Puis il me parla de la mission qui m'amenait à Prague.

« Sans entrer en explication sur la cause des préventions que Madame la duchesse de Berry nourrissait contre lui, M. de Blacas m'assura que jamais il n'avait eu d'autre tort envers elle que celui de lui donner, par ordre du roi, des conseils qui contrariaient ses projets; qu'il espérait qu'un jour Madame lui rendrait justice, et que, quant à lui, il aiderait de tout son pouvoir ma tentative de réconciliation.

« Comme j'avais sur tout cela plus de choses à entendre qu'à dire, je laissai parler mon beau-frère tant que durèrent les quatre lieues qui séparaient Prague de Bulsturad.

« — Si vous saviez, me disait-il avec une très vive émotion, combien mes devoirs sont pénibles et difficiles! L'influence qu'on se plaît à me supposer est nulle. Il n'y a d'autre volonté que celle du roi à Bulsturad. Croyez-vous que je sois aussi insensible que je parais l'être à ces calomnies qui font de moi une sorte de maire du Palais? Ah! non, il faut du courage pour accomplir les tristes devoirs dont mon dévouement m'a fait accepter les charges, l'ennui et la fatigue. Et c'est dans cette situation que l'on me suppose de l'ambition!

« Incapables de m'accorder un sentiment noble ou généreux, mes ennemis ne découvrent que des intentions basses dans ma fidélité au vieux roi de soixante-quinze ans, qui m'a demandé le dernier sacrifice que je puisse lui faire, celui de mon repos. De l'ambition! Mais qui voudrait assumer, partager seulement le fardeau avec moi? Vous-même, si je vous en faisais sérieusement la proposition, vous refuseriez. »

« Je me hâtai de confirmer M. de Blacas dans cette opinion...

« — Il est vrai, continua-t-il, en s'animant de plus en plus, que je ne mendie pas la popularité, que je méprise les journalistes et

« n'achète pas leurs suffrages, que je suis inflexible dans mes principes, que les faiseurs de projets, les rêveurs d'utopies me trouvent peu facile à séduire. Je ne crois pas non plus qu'il faille toujours céder à des gens qui ne cessent de demander. Voilà mes torts. Voilà pourquoi ce duc de Blacas est signalé à la France comme un ennemi public. »

« Ses yeux étaient pleins de larmes, et il y avait dans ce qu'il venait de me dire un tel accent de sincérité, que je ne pus m'empêcher de le plaindre et même de l'admirer. Nous avons presque toujours, M. de Blacas et moi, eu des opinions politiques différentes : l'avenir décidera entre nous, mais je le vois, en attendant, aussi injustement qu'indignement calomnié. »

Bulsturad se dressait enfin devant eux, au milieu d'une plaine immense, dépouillée, triste. La grande maison sans architecture, sans entrée, sans parc, sans même de jardins, pour l'égayer, ressemblait bien plus à une ferme qu'à une demeure seigneuriale. Dix grenadiers autrichiens montaient là leur faction comme devant une prison.

« J'éprouvais un inexprimable serrement de cœur en descendant de voiture, en parcourant ces corridors silencieux, où je reconnaissais quelques serviteurs pour les avoir vus dix ou vingt ans avant, à Londres et à Hartwell. Pauvres gens qui, comme leurs maîtres, semblaient n'avoir traversé la France que pour aller chercher un autre lieu d'exil.

« M. de Blacas me fit entrer dans son appartement, et dix minutes après, il venait me chercher pour me conduire chez le roi.

« Cette fois, la physionomie de Charles X était souriante, il vint à moi et m'embrassa.

« — Ce que tu as dit de ta lettre à Blacas me fait le plus grand plaisir, et je te donne ma parole d'honneur, mon cher La Ferronnays, qu'il ne me reste plus aucun souvenir de la peine qu'elle m'a faite. »

« J'étais profondément touché de la bonté du roi, et je le remerciai de me délivrer de cette espèce de remords :

« — Que Votre « Majesté soit bien convaincue, lui dis-je que cette malheureuse lettre a été écrite sans réflexion, dans un premier mouvement de surprise, et dans la seule intention de lui donner une preuve de dévouement. »

Le comte de La Ferronnays fit alors au roi le récit d'une conversation très vive qu'il avait eue à Rome, au mois d'août 1830, avec plusieurs ministres étrangers, et dans laquelle on n'avait pas craint d'associer Charles X aux sinistres projets des puissances.

« Le roi m'avait écouté avec beaucoup d'étonnement, et peut-

être aussi un peu d'incrédulité. La conduite des puissances, en effet, avait si peu répondu au langage menaçant que j'avais entendu.

« — Enfin, me dit-il, tout ce que tu viens de me raconter prouve
« qu'à l'époque où tu m'écrivais personne ne savait ce qu'il faisait
« et que personne, à commencer par moi, peut-être, n'a fait ce
« qu'il aurait dû faire. Venons-en maintenant à ton ambassade.
« Avoue d'abord que tu t'es chargé d'une bien sotte commission.

« — Oui, Sire, mais qui pourrait devenir bienheureuse pour moi,
« si Votre Majesté consentait à se montrer plus indulgente.

« — Eh bien, comment le puis-je? Que veux-tu que je fasse avec
« celle qui ne veut rien entendre. Je te le répète, je ne la crois pas
« mariée. Son refus de m'en donner la preuve me convainc que ce
« n'est là qu'un conte absurde. Dans une telle situation, quand
« même j'y consentirais, serait-il possible qu'elle vienne à Prague?

« C'est autant par égard pour elle que par respect pour moi-
« même et pour ses enfants que je m'y refuse. Si elle est mariée, ce
« sera toujours une sottise, mais il y aura au moins moyen d'expli-
« quer tant bien que mal, à ses enfants, cette nouvelle position. Tu
« vas les voir à l'heure du dîner et ce soir au salon. Mais pas autre-
« ment. Je veux même qu'ils ignorent que tu as vu leur mère et te
« sauver ainsi de l'embarras de leurs questions. Par la même raison,
« je ne leur remettrai la lettre de leur mère qu'après ton départ. »

« — La volonté du roi est trop juste pour n'être pas comprise de
« tous les gens raisonnables, répondis-je. Si Madame ne s'y est
« pas rendue encore, c'est que ses conseils de Paris, M. Hennequin
« entre autres, l'ont effrayée sur les conséquences que pourrait
« avoir pour elle la publicité que l'on voudrait peut-être donner à
« son mariage. On lui a dit que Votre Majesté ne serait satisfaite
« que lorsqu'elle en aurait entre les mains l'acte original. Or
« Madame, je le crains, ne se dessaisira jamais de cette pièce. Mais
« s'il existait un autre moyen d'acquiescer la certitude que veut avoir
« Votre Majesté, si un homme, honoré de toute la confiance du roi,
« comme M. de Montbel, par exemple, pouvait, sur sa parole d'hon-
« neur, garantir Votre Majesté l'existence et la parfaite régularité
« de l'acte de mariage, le roi se déclarerait-il satisfait?

« — Oui, certainement, répondit vivement Charles X, je ne
« demande qu'à être convaincu. Mais comment veux-tu prouver
« ce qui n'est pas?

« — Je répète à Votre Majesté que je ne sais rien, qu'aucune
« confiance ne m'a été faite. Mais, après avoir vu à Naples Son
« Altesse Royale logée par son frère, avec le comte Lucchesi, dans
« un des palais royaux, il m'est presque impossible de douter de
« la réalité du mariage.

« — Enfin, reprit le roi, j'approuve l'idée : Montbel m'en avait
« parlé, et puisqu'il consent à faire ce grand voyage, c'est lui qui
« sera porteur de ma réponse à la duchesse. Elle ne sera ni dure
« ni sévère. Seulement, comme je crains quelque coup de tête de
« sa part, je désire que ma lettre lui parvienne le plus tôt possible.
« Montbel m'a assuré qu'il pourrait partir demain.

« — Je partirai également demain, répondis-je.

« — Allez et réussissez, dit enfin le roi. Mettez-moi en mesure
« de traiter ma fille avec autant d'indulgence et d'amitié que je le
« désire. Je le lui prouverai, car mon intention est d'aller moi-
« même avec les enfants jusqu'à Linz, ou même jusqu'à Léoben.
« Allons, à revoir tout à l'heure. »

« J'étais bien heureux de la tournure qu'avait prise une négocia-
« tion qui, la veille, me semblait si absolument désespérée.

« En sortant de chez le roi, je fus chez le Dauphin, dont l'accueil
« très froid ne me surprit guère, car je savais depuis longtemps ses
« préventions contre moi. Après quelques instants de silence, il finit
« par me demander si mon voyage m'avait fatigué, et ce fut tout. Je
« m'inclinai respectueusement et je me retirai.

« Madame la Dauphine, au contraire, me reçut avec la plus
« affectueuse bienveillance. Elle semblait heureuse des dispositions
« dans lesquelles j'avais trouvé le roi. Comme je sortais de chez elle,
« un valet de pied annonça à M. de Blacas, qui m'accompagnait, que
« le dîner était servi. « N'importe, me dit mon beau-frère, nous
« aurons encore le temps de voir Monsieur le duc de Bordeaux. »

« Nous arrivâmes chez le jeune prince comme il achevait sa
« toilette. Je n'eus que le temps de le saluer lorsqu'il passa devant
« moi en courant pour se rendre chez le roi. Nous le suivîmes. Toute
« cette manœuvre pour m'empêcher de le voir en particulier me fit
« tristement sourire.

« La table se composait de quatorze personnes. Le roi était placé
« entre Madame la Dauphine et Mademoiselle; le duc de Bordeaux,
« auprès de sa tante. Moi, j'avais l'honneur d'être placé auprès du
« jeune prince.

« Je ne pus me défendre d'une bien pénible émotion, ajoute le
« comte de La Ferronnays en me retrouvant à cette table d'exil. »

« Elle lui rappelait, en effet, celle d'Hartwell, où il s'était assis
« pendant tant d'années, et ses souvenirs le ramenaient à cette triste
« époque de la première émigration. Mais alors il n'avait encore
« vécu que dans l'exil. Il n'avait connu la royauté que proscrite.
« Depuis, il avait vu la couronne de France sur le front de ce vieil-
« lard, plus affaîssé encore sous le poids du malheur que sous celui
« de ses soixante-quinze ans. Il avait salué, avec l'Europe, la nais-

sance de cet enfant, qu'il retrouvait loin de son berceau. Si malheureux que l'on soit, la plainte n'est plus permise, le sacrifice n'a plus de mérite devant de tels spectacles !

« Pendant le dîner, j'examinai le jeune prince. Sa physionomie était spirituelle et animée. Ses réparties promptes, souvent justes, et quelquefois un peu brusques, annonçaient une très grande franchise et une imagination vive. Il n'avait ni la timidité ni la gaucherie de son âge, et cependant il était encore bien enfant. Ce fut entre lui et sa sœur que la conversation s'entretint pendant presque tout le dîner. Mademoiselle, en toute chose, semblait avoir dix ans de plus que Monsieur le duc de Bordeaux. Tout ce qu'elle disait était peut-être trop bien dit, paraissait un peu affecté, et eût été mieux placé dans la bouche d'une femme de vingt ans que dans celle d'une jeune fille de quinze. »

Ce n'était qu'à ces deux enfants, à leurs saillies, qu'il était donné d'appeler encore, de temps en temps, un sourire sur les lèvres du roi. Cette absence de toute contrainte prouvait en faveur de leur éducation. Il y avait cependant, au jugement de M. de La Ferronnays, trop de brusquerie et de familiarité chez le duc de Bordeaux : « Cette grande vivacité de caractère, qui plaît et amuse dans un enfant de treize ans, devrait, disait-il, être graduellement tempérée, si on ne veut pas qu'elle dégénère en violence ; il rappelle beaucoup son malheureux père, mais il est temps de travailler à ce qu'il n'en ait pas les terribles emportements. »

Vers la fin du dîner, M. le baron de Damas adressa une question au jeune prince sur ses occupations de la matinée.

« — Ah ! nous y voilà, me dit le duc de Bordeaux en se retournant vers moi, ceci est pour vous : si vous y tenez, on va me faire subir l'examen de rigueur, heureusement que nous sommes au dessert. Ainsi, je vous dirai seulement que j'ai monté à cheval pendant deux heures, et beaucoup galopé. Mais j'avais, avant cela, répété toutes mes leçons et surtout étudié mon grec, auquel je ne mords pas du tout. »

Tout le monde se mit à rire, le baron de Damas le premier, et l'examen en resta là.

« Après le dîner, le roi se promena dans le salon avec moi, mais il évita de ramener la conversation sur Madame la duchesse de Berry. Il se borna simplement à me dire, au moment où il s'asseyait à une table de jeu :

« — Tâchez, entre Montbel et toi, de faire entendre raison à cette mauvaise tête. Mais vous n'y parviendrez pas : elle est trop mal conseillée. »

IV

« Je trouvai, en revenant à Prague, la voiture de M. de Montbel attelée devant ma porte. Il attendait mon retour pour se mettre en route pour Florence, où nous devons rejoindre la duchesse. Il comptait passer par Vienne, où il avait à se munir de certains papiers qu'il jugeait utiles. Moi, je comptais me rendre directement en Toscane. Cependant, quelque diligence que j'aie pu faire, je n'y arrivai que vingt-quatre heures après lui.

« Je me présentai immédiatement à son hôtel, il était six heures du matin. Bientôt, Montbel me rejoignit dans un petit salon attendant à sa chambre à coucher.

« — Nous avons fait un voyage inutile, me dit-il aussitôt, je regrette
 « bien de l'avoir entrepris. J'ai vu la duchesse de Berry hier, une
 « heure après mon arrivée. Je l'ai trouvée plus montée, plus irritée
 « que jamais contre le roi. Elle est fermement décidée à ne céder
 « en rien et à risquer toutes les conséquences d'un éclat en arri-
 « vant à Prague, en dépit des mesures prises pour lui en fermer la
 « route. Tous mes raisonnements, toutes mes supplications ont été
 « inutiles. Elle a fini par s'emporter contre ce qu'elle appelait la
 « partialité de ma conduite. Je ne puis plus rien. Quant à vous,
 « elle vous attend avec impatience. Elle se persuade que la lettre
 « que vous lui apportez de l'empereur lui donnera la liberté de
 « continuer son voyage. Cette lettre, si différente de ce qu'elle
 « espère, va redoubler son irritation. Vous allez avoir une scène
 « pénible, et il me paraît impossible que vous parveniez à lui faire
 « entendre raison. »

Comme la duchesse de Berry ne devait recevoir M. de La Ferronnays qu'à onze heures, celui-ci se rendit, en quittant M. de Montbel, chez le comte de Saint-Priest. M. de Saint-Priest était, on le sait, le conseil le plus autorisé de la princesse. L'accueil fut parfait, mais enveloppé cependant de toutes les réserves imaginables. « Au fond, la question demeure la même, disait M. de Saint-Priest. Si affectueuse que soit la lettre du roi apportée par M. de Montbel, elle ne change rien aux exigences premières, ni aux raisons, par conséquent, qu'a la duchesse de les repousser. Le fait seul, concluait M. de Saint-Priest, de la délivrance de son acte de mariage que l'on demande à Madame suffirait à la déposséder de ses droits de mère, de princesse du sang et de régente. Elle se refuse et se refusera toujours à le livrer. »

C'était aborder brusquement une question que M. de La Ferronnays n'entendait traiter qu'avec la duchesse elle-même. Il quitta

donc M. de Saint-Priest, non cependant sans en avoir obtenu la promesse d'une neutralité complète.

« A l'heure dite, je me présentai au Poggio Imperiale qu'habitait Madame. Lorsqu'on m'annonça, elle se trouvait seule dans un petit salon avec le comte Lucchesi, qui se retira aussitôt.

« La première phrase de Son Altesse Royale fut un remerciement. La seconde fut pour me demander la lettre de l'empereur. Elle la lut plusieurs fois avec une émotion toujours croissante :

« — Je vois, dit-elle enfin avec colère, que la partie contre moi est « fortement liée. Cette lettre de l'empereur est évidemment dictée « par le roi. On veut me pousser à bout. On veut pouvoir dire à la « France et à mes enfants qu'il n'y a plus de duchesse de Berry, « qu'il n'y a plus qu'une étrangère à laquelle n'est dû ni protection « ni pitié! On dresse un pilori et l'on veut que je m'y attache moi- « même... »

« On me connaît bien mal si l'on me croit capable d'une pareille « lâcheté. Ceux qui me tiennent un si haut langage apprécient « faussement leur position et la mienne. Ils ignorent tout ce que « l'opinion publique peut me donner de force contre eux. Ils « l'apprendront, car, puisqu'on veut la guerre, je l'accepte. Je « ferai tout imprimer, tout publier. Je prouverai que c'est à moi à « imposer des conditions et non pas à moi à en accepter. Je for- « cerai le roi à respecter mes droits et à me rendre enfin mes « enfants. »

« La parole de Madame la duchesse de Berry était haute et brève, son geste saccadé; et sans son extrême agitation, j'aurais pu croire qu'elle répétait un rôle étudié. Je m'attendais à cette vivacité; j'étais aussi préparé au langage que j'allais avoir à tenir, mais je ne me hâtai pas de répondre.

« Etonnée de mon silence :

« — Mais enfin, dit-elle, ne trouvez-vous pas que j'ai raison?

« — J'oserai tout vous dire, Madame, parce que les raisons que « j'ai d'être absolument sincère justifieront la sévérité de ma parole. « Tout ce que Votre Altesse vient de me dire me fait craindre qu'elle « ne soit mal informée, mal conseillée ou mal inspirée. Je viens « d'écouter Madame avec une grande attention, et je suis obligé « de lui dire qu'elle se trompe sur les intentions du roi, mais « qu'elle se trompe, malheureusement aussi, sur sa position person- « nelle. »

« Le roi, ne croit pas, Madame, au mariage de Votre Altesse. Il « n'y croit pas parce que vous vous refusez à lui en donner la « preuve, et parce que vos amis continuent à protester contre la « réalité de ce mariage. Il importe pourtant que la vérité à cet

« égard soit connue. On en a trop dit ou pas assez dit. La présence
« de M. le comte Lucchesi auprès de Votre Altesse n'est plus expli-
« cable. Tant qu'il en sera ainsi, je ne crains pas de le dire, le roi,
« ayant avec lui ses petits-enfants, ne peut vous admettre dans
« l'intérieur de sa famille. Le droit, la justice et la raison sont du
« côté de Sa Majesté. »

« Ici, la duchesse de Berry, dont l'agitation était extrême, ne
put se contenir et s'écria :

« — Mais, monsieur, je vous donne ma parole d'honneur que
» je suis mariée. L'acte de mon mariage, » parfaitement en règle,
« existe. Il est déposé entre des mains sûres, et, certes, je ne
« l'en retirerai pas pour le remettre entre celles de Charles X et
« de M. de Metternich.

« — Je prie Votre Altesse de remarquer que c'est la première
« fois qu'elle daigne me parler avec cette confiance. Une telle
« déclaration, faite à Naples et avec cet accent de vérité, m'eût
« suffi, j'ose le croire, pour remplir d'une façon entièrement satis-
« faisante la mission qu'il avait plu à Votre Altesse Royale de me
« confier. Mais que pouvais-je opposer aux doutes du roi? Qu'avais-
« je à lui dire pour rassurer sa conscience? Rien, Madame, car
« vous ne m'aviez rien dit. Ma conviction personnelle ne pouvait
« être d'aucun poids. Vos amis, d'ailleurs, me la reprochaient.
« Avouer que l'on croyait au mariage de Votre Altesse leur sem-
« blait presque une trahison. Je ne pouvais donc rien dire, et j'ai
« été forcé de laisser le roi dans la plénitude de ses doutes.

« Ne croyez pas, Madame, qu'il soit dans l'intérêt de Charles X
« de flétrir la veuve de son fils et la mère de son petit-fils. Non, il
« ne se montre jaloux que de votre honneur de veuve et de mère,
« croyez-le. Le roi a pu désapprouver un mariage fait à son insu,
« il a pu s'en irriter même, mais, aujourd'hui, il ne demande qu'à
« mettre sa conscience en repos et votre honneur à l'abri.

« Votre Altesse Royale parle de la force que lui prête l'opinion.
« Elle semble menacer de sa colère le roi et les puissances. Hélas!
« tous ces éclats ne seraient que de nouveaux et grands malheurs.
« Il est bien douloureux pour moi d'en être réduit à ne faire entendre
« qu'un langage cruel. Mais il faut que Madame sache enfin toute
« la vérité, pour se résoudre à un sacrifice nécessaire.

« Non; Madame n'est plus en mesure de dicter des lois ni
« d'imposer des conditions : elle juge toujours sa position du haut
« de ce piédestal où l'opinion l'avait placée pendant quelque temps.
« Sans doute, si Votre Altesse Royale y était demeurée; si, après
« l'admiration qu'avaient inspirée son courage, sa constance, son
« dévouement sublimes, nous n'avions eu à gémir que sur ses

« revers et sa captivité, non seulement Madame n'aurait rien perdu
 « de son prestige, mais elle serait sortie de Blaye encore grandie.
 « Elle n'aurait pas à dicter de conditions, car elle ne trouverait
 « devant elle que des volontés soumises. Mais, malheureusement
 « pour Madame et pour la France, la déclaration du mois de
 « février ¹ a complètement et cruellement changé tout cela.

« Croyez-en, Madame, la voix d'un ami qui ne pourra jamais
 « vous donner une plus grande preuve de son dévouement qu'il
 « ne le fait en ce moment, ou plutôt n'écoutez que votre raison.
 « Elle vous fera comprendre pourquoi et combien votre position est
 « changée. Vous reconnaîtrez combien est coupable l'irréflexion de
 « ceux qui vous conseillent la résistance et même la menace. Tout
 « le monde vous plaint, Madame, mais personne ne vous craint
 « plus. La lutte qu'on vous engage à soutenir est désormais trop
 « inégale. Sa prolongation ne peut désormais n'être funeste qu'à
 « vous seule. »

« Je voyais, pendant que je parlais, la malheureuse princesse
 rougir, pâlir, des larmes coulaient le long de ses joues, mais elle
 n'essayait pas de m'interrompre. Je pus remplir mon triste devoir
 jusqu'au bout. Elle me regarda alors avec une indéfinissable
 expression.

« — Si tout ce que vous venez de me dire est vrai, on me trompe
 « et je suis bien malheureuse. Que voulez-vous que je fasse?
 « Puis-je envoyer ce titre original qui, devant les tribunaux, serait
 « ma condamnation?

« — Non, Madame, je suis le premier à dire à Votre Altesse que,
 « dans aucun cas, elle ne doit s'en dessaisir. Seule, la conscience
 « du roi veut être rassurée; il n'y a, à sa demande, aucun autre
 « mobile. Si le roi pouvait acquérir la certitude du mariage de
 « Votre Altesse, sans qu'elle se dessaisît de l'acte original, sans
 « même qu'elle en donnât une copie, verrait-elle quelque danger,
 « pour elle ou pour ses intérêts, à satisfaire Charles X? »

« La princesse cherchait à deviner ma pensée.

« — Quel moyen pouvez-vous donc imaginer qui satisfasse le
 « roi, puisqu'il refuse de croire à ma parole?

« — Le roi n'y croit pas, parce que vous ne la lui avez pas
 « donnée.

¹ « Pressée par les circonstances et les mesures ordonnées par le gouver-
 nement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage
 secret, je crois me devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer
 m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

« — Mais je vous répète que je suis mariée. L'acte est à Rome, « déposé entre les mains du Pape.

« — Eh bien, Madame, si un homme, honoré de votre confiance « et de celle du roi, si M. de Montbel se rendait à Rome, vous « refuseriez-vous à ce que le dépositaire de votre acte de mariage « lui en donnât communication ou, du moins, lui en certifiât « l'existence?

« J'ai la certitude que la déclaration de M. de Montbel serait « immédiatement suivie de l'envoi de passeports que Votre Altesse « désire si impatiemment. »

« Madame la duchesse de Berry, enfin vaincue, s'approcha de moi et me dit avec un triste sourire :

« — Je ne vois aucun inconvénient à essayer le moyen que vous « me proposez, mais vous comprenez que je ne puis décider seule. « Le consentement du comte Lucchesi est aussi nécessaire que le « mien. »

« M. le comte Lucchesi était dans un salon voisin avec MM. de Montbel et de Saint-Priest; je l'appelai. Madame lui répéta elle-même la proposition que je venais de lui faire. Il n'hésita pas à l'accepter.

« Je demandai alors à faire entrer ces deux autres messieurs. Tout le monde s'assit autour d'une petite table devant laquelle Madame la duchesse de Berry était elle-même assise, et, par son ordre, je rendis compte de l'explication que je venais d'avoir avec elle. En achevant, je m'adressai au comte de Montbel :

« — Et maintenant, monsieur, c'est à vous seul, qui connaissez « la pensée du roi et qui, pour ainsi dire, le représentez ici, qu'il « appartient de juger et de déclarer si le moyen que je propose « pourra satisfaire Sa Majesté et faire cesser l'opposition qu'elle « met à l'arrivée de Madame à Prague?

« — J'en prends l'engagement formel, s'écria M. de Montbel « avec une profonde émotion. Madame, que de reconnaissance « nous vous devons et combien je serai heureux, si je puis avoir « un peu contribué à un rapprochement que je désire de toute « mon âme! »

« Je proposai à M. de Montbel de rédiger lui-même, séance tenante, la minute d'une lettre au cardinal-vicaire, qui serait ensuite copiée et signée par Madame et par le comte Lucchesi. Quelques instants suffirent à la rédaction de ce projet qui fut approuvé.

« Il fut convenu que la lettre serait écrite dans la journée, et Madame nous invita à nous réunir chez elle le lendemain à midi; elle ajouta que M. de Montbel pourrait ensuite partir pour Rome, et

qu'elle-même quitterait Florence le surlendemain, pour aller à Bologne, où M. de Montbel la rejoindrait.

« Le lendemain, en effet, nous nous retrouvions à l'heure dite au Poggio Imperiale. Son Altesse nous reçut avec un air de contentement que, pour ma part, je ne lui avais pas encore vu.

« — J'ai fait, nous dit-elle, tout ce que vous avez désiré. J'espère « que, enfin, on sera content. »

« Elle nous montra en même temps sa lettre au cardinal-vicaire; cette lettre était exactement conforme au modèle donné par M. de Montbel. La signature de Madame et celle du comte Lucchesi se trouvaient au bas, et leur authenticité était certifiée par le grand-duc de Toscane et son ministre Fossombroni. M. de Montbel partit le soir même pour Rome, et moi, je quittai Florence le surlendemain.

« A une poste de Viterbe, je rencontrai M. de Montbel, qui avait déjà rempli sa mission; il ne s'était arrêté à Rome qu'une demi-journée. Il n'avait vu que le cardinal-vicaire, qui, après avoir pris les ordres du Pape, s'était empressé, non seulement de lui donner une déclaration écrite du mariage de Madame la duchesse de Berry avec le comte Lucchesi, mais lui en avait montré l'acte parfaitement en règle. M. de Montbel était décidé à voyager sans s'arrêter, convaincu du succès définitif de sa mission...

« Je l'étais peut-être moins que lui.

« Je séjournai douze jours à Rome, et je ne revins à Naples que le 3 octobre. Cinq semaines plus tard, je recevais de Bologne une lettre qui m'apprenait que, dès le lendemain de mon départ, il ne restait plus rien de toute la combinaison si péniblement échafaudée.

« M. de Montbel, désavoué à son passage à Bologne, s'était vu arracher des mains, par l'ordre de la duchesse de Berry, l'attestation de son mariage, et n'avait pu cacher à la princesse la douloureuse indignation qu'un tel procédé lui donnait le droit d'exprimer.

« Il est dans la destinée de nos malheureux princes de ne suivre que les conseils qui leur sont le plus funestes. »

Ainsi se termina la vie politique du comte de La Ferronnays. Jamais il ne revit ni le roi ni Madame la duchesse de Berry. Il n'espérait plus rien de la cause à laquelle il avait dévoué sa vie...

Je plains ceux qui sont assez malheureux pour savoir ce que l'on éprouve quand on en est arrivé à ce point de découragement.

LA DERNIÈRE ÉLECTION MUNICIPALE

A POMPÉI

Il est peu de catastrophes plus célèbres dans l'histoire que celle qui, le 23 et le 24 août de l'an 79 après Jésus-Christ, entraîna la ruine de trois villes riches et florissantes : Pompéi¹, Herculanium et Stabia². Rien ne permettait de la prévoir, si ce n'est peut-être un tremblement de terre arrivé seize ans auparavant, le 5 février 63, et dont Pompéi commençait à peine à se relever. Les éruptions du Vésuve étaient inconnues; il fallait remonter aux temps préhistoriques pour en retrouver les traces. Depuis longtemps, la lave et les scories s'étaient transformées en terre végétale, et les flancs du dangereux volcan étaient chargés, de la base au sommet, de riches moissons, de vignes au vin renommé. La sécurité des habitants était complète.

Les récits venus jusqu'à nous dépeignent toute l'horreur de ces moments³. Le jour était changé en nuit, la lumière en ténèbres; la poussière et les cendres recouvraient la terre et la mer; elles remplissaient l'air à des distances immenses. Il semblait à chacun que l'univers allait finir avec lui. Des torrents de lave, de scories, véritable fleuve de feu, se précipitaient du cratère dont on apercevait l'ouverture béante et rugissante, entraînant tout avec eux, s'amoncelant peu à peu, couvrant les temples, les maisons, les édifices, et les ensevelissant sous leurs masses pour dix-huit

¹ Pompéi, à 20 kilomètres de Naples, fut fondé par les Osques au pied du Vésuve 600 ans avant Jésus-Christ. La ville devint colonie romaine après sa soumission à Sylla. La population totale libre ou servile est évaluée à 12 000 âmes par Fiorelli, à 30 000 par Nissen. La marge, on le voit, est large.

² Stabia, au moment de la catastrophe, était bien déchue de son ancienne splendeur; ruinée par Sylla, elle n'avait pu se relever.

³ Dion Cassius, lib. LXVI. — Pline le Jeune, dans une lettre célèbre, raconte à Tacite la mort de son oncle Pline l'Ancien, qui périt victime de cette catastrophe. (Lib. VI, *epist.* xvi et xx.)

siècles ¹. Les habitants étaient pour la plupart au théâtre ou dans différents lieux de plaisir. Presque tous parvinrent à se sauver et à se réfugier dans les villes voisines. « Les cendres nous couvraient, dit Pline en racontant sa fuite; à chaque instant, nous étions obligés de les secouer; sans cette précaution, nous eussions été rapidement accablés. » La retraite était donc possible, et peu de citoyens périrent ainsi qu'en témoigne le petit nombre de squelettes retrouvés ².

Pompéi était une ville de plaisir, renommée par la licence qui y régnait. Un lupanar, que les fouilles ont mis au jour, était un des édifices remarquables de la cité ³, et on a retrouvé jusqu'aux jetons, *lasciva numismata*, souvenir ou réclame que l'on distribuait aux visiteurs.

Le temple de Vénus, celui d'Isis, dont Sylla avait introduit le culte en Italie, lui faisaient concurrence. Ruinés par le tremblement de terre, ces temples avaient été immédiatement rebâti, grâce à la libéralité du public ⁴. Les matrones romaines, nous disent les historiens, vouaient chaque mois à Isis ou à Vénus, selon leur dévotion ou selon leur caprice, un certain nombre de leurs nuits

¹ Le roi Charles III fit commencer les travaux de déblaiement en 1748. Ils furent poussés avec activité sous la domination française. Aujourd'hui, 300 000 mètres cubes de décombres sont déblayés sur les 662 000 qui recouvrent la ville, à une hauteur variant de 2 mètres à 2^m,50.

² M. Fiorelli, qui dirige les fouilles, a fait verser du plâtre dans les interstices laissées, en se décomposant, par les corps des Pompéiens qui n'avaient pu s'échapper à temps. Il est arrivé, par ce procédé, à les reproduire dans l'attitude où la mort les avait surpris, les uns luttant avec terreur et désespoir, les autres l'acceptant avec un fatalisme résigné. Ces moules, conservés dans un musée, à l'entrée de la ville, sont d'un réalisme impressionnant.

³ Dans l'*atrium*, on lisait ces vers empruntés, avec quelques variantes, à Properce et à Ovide :

Candida me docuit nigras odisse puellas.

Odero si potero, sed non invitus amabo.

et plus bas :

Scrispit Venus fisica Pompeiana.

(Fiorelli, *Descrizione di Pompei*, p. 429.)

⁴ Le temple d'Isis avait été rebâti aux frais de M. Popidius Celsinus. En récompense de sa générosité, Popidius fut agrégé gratuitement au collège des décurions. Il avait soixante ans, du moins croyons-nous qu'il faut ainsi interpréter l'inscription : *M. Popidius Celsinus ædem Isidis terræ motu conlapsam a fundamento P. S. restituit, hunc decuriones cum esset annorum sexs, ordini suo gratis adlegerunt.* Cette inscription était placée au-dessus de la porte du temple. La statue de la déesse est aujourd'hui au musée de Naples; elle porte de nombreuses traces de peinture et de dorure; les draperies très collantes qui l'enveloppent sont teintes en pourpre.

dérobées à leurs maris et qu'elles venaient au temple même accorder à leurs amants ¹.

Dans ces villes de la Campanie, au climat ensoleillé, où tout invitait à la paresse, on vivait en plein air; les monuments, les temples, les portiques, les thermes, étaient les vraies demeures. Le jour, la nuit même, la foule y affluait. Le Forum, surtout, l'attirait; la colonnade qui devait l'entourer était inachevée, et les ouvriers sculptaient encore les colonnes à la veille de la catastrophe. Là on se livrait à ces conversations bruyantes et enjouées, à ces gesticulations animées, que ceux qui ont visité Naples ne peuvent oublier. Là se tenaient les banquiers, les usuriers, cherchant une victime, les gens de loi revêtus de l'ancienne *toga*, puis les marchands de toute sorte vantant chacun, à l'envi, sa marchandise. Les *frutti di mare*, le vin doux et l'hydromel, les parfums recherchés, trouvaient facilement des acheteurs que les cris des vendeurs interpellaient au besoin. Sur le visage de tous ces hommes, se lisait un singulier mélange de soif de plaisir et de lucre, de calcul et d'oisiveté, d'ambition et d'avarice. Mais, chez cet heureux peuple, la joie de vivre dominait toutes les passions, et la gaieté était partout chez le pauvre comme chez le riche, et plus peut-être encore chez le pauvre que chez le riche.

Le jeu jouait un rôle considérable. Le temple de la Fortune, érigé par un membre de la famille de Cicéron, peut-être, mais cela est fort douteux, par le grand orateur lui-même, comptait autant d'adorateurs que les temples des déesses si chères aux Pompéiens.

Les dés étaient interdits, sauf pendant les saturnales du mois de décembre ²; mais l'interdiction était mal observée, et les édiles chargés de veiller à l'exécution des édits impériaux étaient les premiers à les enfreindre. D'autres jeux étaient également en honneur; on a trouvé récemment à Césarée une table de jeu, *tabula lusoria*, simple dalle de marbre de forme rectangulaire, sur la surface

¹

Aut apud Isiacæ potius sacraria lenæ.

(Juvénal, *Sat.* VI, 489.)

Tibère avait fait raser le temple d'Isis à Rome et jeter dans le Tibre la statue de la déesse à raison des actes d'immoralité dont son culte était le prétexte. La prostitution sacrée durait encore, même après la conversion de Constantin, nous apprend, dans un excellent travail (*le Paganisme au milieu du quatrième siècle*), M. Paul Allard, sur la foi de deux historiens grecs, Socrate et Sozomène. On peut aussi consulter Renan, *Mission en Phénicie*.

²

Seu malis vetita legibus alea.

(Horace, *Odes*, III, xxiv.)

Le jeu de dés était connu sous le nom de *duodecim scripta*. Il exigeait une certaine adresse qui corrigeait le sort.

vingt-neuf cavités circulaires de diamètre inégal; tout autour, ces mots que les habitants de Pompéi auraient pu revendiquer : « Laisse là les affaires, viens et jouons ¹ ». Une autre de ces tables, provenant de Timgad en Afrique, porte une inscription non moins appropriée aux Pompéiens : « Chasser, se baigner, jouer, rire, c'est vivre ». Les bourgeois, qui formaient la société de Pompéi, étaient riches; ils aimaient le luxe et la vie facile. Les illustres citoyens de Rome, les consulaires, les sénateurs, tenaient à honneur de posséder une villa dans cette heureuse Campanie. Ils y venaient souvent pour se délasser de leurs fatigues et pour prendre leur large part des plaisirs qui leur étaient libéralement offerts.

La ville était régulièrement construite, les rues se coupaient à angle droit; elles étaient fort étroites, et leur plus grande largeur ne dépassait guère 7 mètres, en y comprenant même les trottoirs que chaque propriétaire était tenu d'établir et d'entretenir à ses frais ². Cette régularité ne datait pas de la reconstruction après le désastre de 63; elle existait déjà, d'après M. Fiorelli, autorité des plus compétentes, dans la ville primitive. L'architecture tenait de l'art gréco-égyptien. Toutes les maisons se ressemblaient; elles étaient légèrement bâties en briques ou en blocs de béton recouverts d'une couche de plâtre ou de stuc; généralement, elles se composaient d'un simple rez-de-chaussée, plus rarement d'un étage surmonté d'une terrasse (*solarium*). On y accédait par des degrés raides et étroits. Mais cet étage a disparu, soit à la suite du tremblement de terre, soit dans la catastrophe finale. Les murs étaient peints à la détrempe; quelquefois on voyait sur l'un d'eux la représentation d'un phallus pour conjurer le mauvais œil ou de grands serpents qui personnifiaient, nous ne savons pour quel motif, les dieux lares. Les murs extérieurs n'avaient pas d'ouvertures, et les différentes pièces recevaient du jour par les cours intérieures. La villa que le prince Napoléon avait fait construire dans l'avenue Montaigne pouvait en donner aux Parisiens une idée fort exacte. Un passage étroit où figuraient sur le pavé l'image d'un chien avec l'inscription si connue : *Cave canem*, « Prends garde au chien »; ou bien celle plus bienveillante : *Salve*, « Salut », conduisait à une grande salle (*atrium*), soutenue par des colonnes

¹ *Bull. acad. des inscr.*, 24 nov. 1893. — G. Boissier, *les Municipales rom. en Afrique*. — Dans une autre de ses remarquables études sur le vieux passé de Rome (*Promenades archéol. : Rome et Pompéi*), M. Boissier cite, dans un cabaret récemment déblayé à Pompéi, une fresque représentant deux buveurs à longue barbe, tenant sur leurs genoux une table de jeu et jouant aux dés avec passion

² Ces trottoirs atteignaient jusqu'à 50 centimètres de hauteur au-dessus du sol de la rue.

en stuc, bien rarement en marbre, pavée en mosaïques plus ou moins riches, et entourée de trois côtés par les chambres occupées par la famille, ou par les étrangers qu'elle invitait; au centre, un bassin (*impluvium*) destiné à recevoir, comme son nom l'indique, l'eau de pluie qui arrivait par des conduits ménagés dans le toit, et des ouvertures que l'on couvrait au besoin de toiles épaisses. Les murs étaient ornés de fresques décoratives. C'était dans l'*atrium* d'une maison de Pompéi que se trouvait celle représentant Achille et Briséis, une des gloires du musée de Naples, où elle a été transportée.

Cette fresque était une exception et, en général, celles découvertes à Pompéi n'ont rien de commun avec la grande peinture monumentale appliquée aux parois des temples ou des portiques dans la meilleure époque grecque¹. L'art était rapidement devenu une industrie dont Pétrone, dans un accès d'indignation, attribue l'origine aux Egyptiens; « depuis que la présomptueuse Egypte, nous dit-il, imagina pour un si grand art ses méthodes expéditives² ».

A Rome, l'image des dieux lares, les protecteurs du foyer domestique, était placée auprès de l'*impluvium*. A Pompéi, les fouilles ont montré que trop souvent les dieux étaient oubliés par ce peuple sceptique et avide avant tout de jouissances matérielles. Là se voyaient aussi le brasero en bronze, transporté successivement dans les chambres que l'on voulait chauffer, et un grand coffre en bois, muni de larges bandes de bronze ou de fer, et solidement fixé sur un piédestal. Ces coffres étaient vides; les habitants, en fuyant, avaient-ils pu emporter leurs richesses, ou la supposition que l'on est tenté de faire sur leur destination est-elle erronée? Il est difficile de le dire avec les données que nous possédons.

C'était dans l'*atrium* que l'on admettait les clients ou les visiteurs d'un rang inférieur. Un esclave, qui occupait une place distinguée dans la domesticité, était chargé de les recevoir et de les introduire auprès du maître.

Vis-à-vis de l'entrée principale se trouvait le *tablinum*, dont le sol était couvert des mosaïques les plus fines, les murs chargés des peintures les plus gracieuses; sur les corniches couraient les arabesques les plus riches. C'était la salle des ancêtres, destinée à conserver leurs représentations en cire colorée, les archives de la famille, les souvenirs des proconsulats ou des charges dont elle

¹ G. Boissier, *Rome et Pompéi*, p. 318 et suiv. — Sur 1968 peintures classées par Helbig, près des trois quarts se rapportent à des sujets mythologiques, à des scènes d'amour, que recherchaient évidemment les riches Pompéiens. (Voy. aussi Ernest Breton, *Pompéïa décrite et dessinée*. Paris, 1869.)

² *Egyptiorum audacia tam magnæ artis compendiarium invenit.* (*Satyricon*, II.)

avait été honorée. Plus loin s'ouvrait la salle à manger : *triclinium*. Les riches qui n'avaient rien à se refuser en possédaient ordinairement deux : une pour l'été, où tous les moyens étaient employés pour maintenir une agréable fraîcheur; l'autre pour l'hiver, chauffée par des tuyaux d'eau chaude et, au besoin, par l'inévitable brasero. A côté, on entraît dans une pièce assez petite, pompeusement appelée bibliothèque; elle était toujours assez grande pour renfermer le nombre de papyrus ou de tablettes qu'un ancien pouvait posséder, et dont les fouilles n'ont fait découvrir jusqu'ici aucun vestige à Pompéi.

Toutes ces pièces donnaient sur une colonnade et, au delà, sur un jardin orné de vases de marbre remplis de fleurs rares, de fontaines jaillissantes, de bassins destinés aux poissons que l'on entretenait à grands frais. Quand le jardin était petit et resserré, on peignait sur les murs, comme pour agrandir l'horizon, des arbres, des fleurs, des guirlandes, des oiseaux, d'autres fois, des monuments ou des motifs mythologiques, où les Amours dominaient. Les cuisines, très importantes pour les Pompéiens, s'étendaient de l'autre côté du péristyle. On y rencontrait souvent un autel consacré à Fornax, surmonté de peintures représentant un sacrifice offert à la divinité tutélaire des fourneaux. A l'étage supérieur, quand il existait, étaient des chambres obscures et peu soignées, habitées par les esclaves ou les affranchis qui occupaient dans la maison des postes de confiance.

Les chambres occupées par les membres de la famille étaient richement ornées, couvertes de peintures aux tons les plus crus, aux couleurs les plus voyantes : le rouge et le jaune, le vert et le bleu, se heurtaient. C'était le goût de l'époque, goût si éloigné de nos idées modernes. Les traditions plus raffinées des Grecs étaient singulièrement oubliées ou négligées par des hommes qui ne manquaient cependant aucune occasion de les vanter avec affectation et de se rattacher à eux.

Les thermes jouaient un grand rôle dans la vie publique et privée; on sait le luxe que les Romains apportaient dans leur construction et leur décoration. Le groupe du *Laocoon* fut découvert dans les bains de Titus; l'*Hercule* et le *Taureau Farnèse*, le *Torse* du Belvédère, la *Flore* et les *Deux gladiateurs*, dans ceux de Caracalla. Partout, les baignoires et les piscines étaient creusées dans les marbres les plus rares; les pavés étaient revêtus des mosaïques les plus précieuses; les murs, les voûtes, de peintures renommées. Aux thermes de Caracalla, trois mille personnes pouvaient se baigner à la fois, et on y comptait jusqu'à seize cents sièges en marbre. Pline raconte que les bains des empereurs, au

mont Palatin, étaient plus magnifiques encore; dans les salles destinées aux femmes, les baignoires et les sièges étaient en argent massif. Dans une petite ville provinciale, nous ne trouvons naturellement nulle trace d'une semblable richesse; les thermes, cependant, étaient construits avec élégance et avaient dans la vie sociale une importance au moins égale à celle que nous leur voyons à Rome. C'était là que les citoyens se donnaient rendez-vous; des journées entières, des nuits même se passaient en conversations, en jeux, en festins, souvent en honteuses débauches que la plume d'un Juvénal pourrait seule décrire¹. Les riches, bien qu'ils possédassent presque toujours des bains dans leurs propres demeures², ne dédaignaient pas de les fréquenter. Les histrions, les bouffons, les parasites de toute sorte, accouraient autour d'eux et s'efforçaient à l'envi de dissiper l'incurable ennui qui dévorait ces hommes rassasiés de toutes les jouissances que l'esprit humain peut inventer. D'autres plaisirs, d'un ordre plus relevé, remplissaient les longues heures de la journée; les poètes récitaient des vers, les orateurs débitaient des discours sur l'événement du jour, les philosophes, presque toujours disciples d'Epicure, formulaient de pompeuses sentences : « Jouissez de l'heure qui passe, porte une inscription relevée dans un therme; la rose se flétrit vite et les parfums cessent d'embaumer les airs. »

Les bains les plus renommés s'ouvraient sur un portique où se tenait le portier (*capsarius*), chargé de contrôler les entrées et de recevoir la modique rétribution réclamée. A Rome, elle était d'un quadrant, le quart d'un as, et pour ce prix, on pouvait prendre bain froid, bain tiède, bain chaud et bain de vapeur. Les baigneurs étaient immédiatement introduits dans un vaste promenoir couvert, donnant sur un jardin rempli d'orangers, de citronniers, de myrtes; des bancs, des gradins de marbre, de moelleux coussins, invitaient à un tranquille repos au milieu de cet air embaumé, à l'abri de tout souci, de toute préoccupation. Sur les murs, des avis annonçaient les ventes, les arrivées de marchandises de l'Égypte ou de la Gaule,

¹ Pétrone et Martial nous apprennent que les deux sexes se baignaient ensemble. L'empereur Adrien, quarante ans après la destruction de Pompéi, prescrivit leur séparation.

² On a déblayé récemment, à Pianella Setteimani, près de Pompéi, une villa comprenant des salles de bains avec des baignoires en marbre sculpté, des appareils de chauffage et des conduits d'eau en plomb, garnis de robinets en bronze. C'est l'installation balnéaire la plus complète connue jusqu'ici. On y trouve naturellement les trois salles : le *calidarium*, le *tepidarium* et le *frigidarium*. Les maisons de Pompéi avaient vu leur toit emporté par la force de l'éruption; la villa, au contraire, avait conservé sa toiture; elle ne mesure pas moins de 14 mètres de longueur.

de la Grèce ou de l'Ibérie, les jeux, les combats de gladiateurs ou d'animaux féroces, plus souvent encore des réclames souvent étranges qui ne dépasseraient pas nos murailles modernes. On pénétrait ensuite dans une vaste pièce aux murs couverts de peintures, et éclairée seulement par deux petites fenêtres dont les vitraux¹ dissipaient à peine l'obscurité si recherchée dans ces régions au soleil ardent. Là, les esclaves enlevaient au baigneur ses vêtements et le revêtaient d'une longue robe flottante; il entraînait alors dans le *tepidarium*, dont la voûte était richement décorée de caissons et de compartiments en stuc, enrichis de figures et d'arabesques sur fond rouge ou bleu. Le *tepidarium* était chauffé par des conduits ménagés sous le pavé et par un immense brasero en bronze, qui a été retrouvé encore en place et intact. De là, on passait dans le *sudatorium*, dont le nom seul indique l'usage. Les masseurs (*tractores*) s'emparaient du baigneur, le massaient, lui raclaient la peau avec un instrument en corne, en ivoire, quelquefois même en métal, le strigile, puis le livraient aux *reunctorii*, chargés de le frotter avec les parfums les plus recherchés. Le bain se terminait dans le *frigidarium*, où la nature épuisée reprenait force et vigueur. On connaît les vers de Sidoine Apollinaire : « Après les bains brûlants, entrez dans l'eau glacée, afin que l'eau, par sa fraîcheur, fortifie la peau échauffée². »

Ce bain se renouvelait souvent plusieurs fois dans la même journée³, quand d'autres plaisirs n'appelaient pas ailleurs le riche et oisif habitant de Pompéi.

Tel est le cadre où va se dérouler l'élection qui eut lieu dans la ville bien peu de mois avant sa destruction. Nous allons la résumer

¹ Les Égyptiens et les Phéniciens connaissaient, dès la plus haute antiquité, l'art d'obtenir le verre. C'est d'eux que les Romains, et les Grecs avant les Romains, l'apprirent. Il est certain que quelques maisons de Pompéi possédaient des fenêtres vitrées et que des thermes notamment, en construction au moment de la catastrophe, en possédaient trois.

² *Intrate argentes post balnea torrida fluctus,
Ut solidet calidam frigore lymphæ cutem.*
(Carm. IX.)

³ Pline nous apprend que les oisifs se baignaient jusqu'à sept fois par jour. Ils allaient aux bains immédiatement après le repas, gorgés de viande et de vin, d'où de fréquents accidents. Qui ne connaît les vers de Juvénal :

*Pæna tamen præsens, quum tu deponis amictus
Turgidus, et crudum pavonem in balnea portas.
Hinc subitæ mortes atque intestata senectus.*

(Sat. I.)

Le châtement suit de près lorsque, gorgé d'aliments, tu cours te dépouiller et porter au bain un paon indigeste. De là, les morts subites et les vieillards intestats.

avec ces scènes tantôt comiques, tantôt tragiques, à l'aide des graffiti¹, patiemment relevés sur les murailles mises au jour ou sur les débris conservés dans les musées.

On conçoit que lorsque l'imprimerie était inconnue, les journaux plus inconnus encore, les citoyens, lors des élections qui se renouelaient chaque année, devaient avoir un moyen d'indiquer les candidats dont ils désiraient le succès et d'appuyer leur candidature. Les graffiti répondaient à ce besoin. C'étaient des inscriptions gravées au stylet, quelquefois même à l'ongle, sur les plâtres et les stucs encore frais, mais le plus souvent peintes au minium, en lettres dont la hauteur variait de 5 à 30 centimètres. En parcourant les rues de la ville, on les aperçoit sur tous les murs, sur tous les piliers, et le volume du recueil des inscriptions, publié en 1871 par l'Académie de Berlin, n'en contient pas moins de 1450, et encore faut-il ajouter qu'à la date de cette publication, il n'y avait encore qu'un tiers de la ville qui fût déblayé.

Presque toutes ces inscriptions sont relatives à l'élection qui nous occupe; il en est cependant, mais en petit nombre, d'antérieures qui reparaissent sous les plâtres tombés et les stucs brisés.

La réclame électorale ne date pas de nos jours; mais, à la différence de ce qui se passe chez nous, les inscriptions de Pompéi indiquent seulement les préférences des électeurs: elles ne renferment jamais une allusion méchante, encore moins, quelle que pût être l'ardeur de la lutte, les injures, les diffamations, les mensonges, les calomnies, qui déshonorent nos propres élections et qui ont malheureusement leur raison d'être, par l'influence qu'ils exercent sur des électeurs ignorants et incapables de tout jugement sur les choses et sur les hommes, la grande majorité, hélas! de ceux qui se rendent au scrutin.

Le suffrage universel² n'est point une invention moderne, et le dix-neuvième siècle ne saurait s'en attribuer l'honneur, si honneur il y a. Il existait dès l'antiquité, mais avec des correctifs qui en

¹ Les travaux d'Orelli, de Garucci, de Mommsen, de Zangemeister, ont fait connaître toute l'importance des graffiti. Mon savant confrère de l'Académie royale de Belgique, M. Willems, a relevé, dans un excellent travail, ceux relatifs aux élections municipales de Pompéi. Je lui emprunte la plupart des détails que je donne.

² Selon le droit romain encore observé au temps des empereurs, tout citoyen était électeur. Selon Ulprien, on devenait citoyen d'un municipes par la naissance, par l'affranchissement (*manumissio*) ou par l'adoption. A ces trois causes, il faut en joindre une autre, l'*adlectio*, la naturalisation accordée par le sénat de la ville (*decreto decurionum*). Les *incolæ*, qui étaient *cives Romani*, avaient aussi, sous certaines conditions, le droit de vote dans toutes les villes romaines.

diminuaient le danger. Toute la population servile était exclue, de là une réduction assez considérable dans le nombre des électeurs. Chaque citoyen votait dans sa curie, et pour être élu, il fallait obtenir non la majorité des votants, mais la majorité des curies qui correspondaient à des divisions territoriales sur lesquelles nous ne sommes pas exactement fixés et où le nombre des électeurs pouvait varier dans une large mesure. Aucune condition de domicile, aucune durée de séjour, ne paraissent avoir été exigées. Le droit de vote appartenait à tout citoyen inscrit dans une curie¹.

Le nombre des curies variait, vraisemblablement, selon l'importance de la ville et le chiffre de la population. Les inscriptions connues en mentionnent six, sept quelquefois, mais plus rarement dix, douze, vingt-trois, même. M. Willems en compte six à Pompéi; selon Fiorelli², elles se réunissaient, aux jours indiqués, sur une place, au sud-est du Forum, en face du portique de la Concorde. Dans les murs qui entourent cette place étaient pratiquées six niches destinées évidemment à recevoir des statues; si la conjecture de Fiorelli est fondée (il faut bien dire qu'elle est fortement contestée), il est permis de croire que ces niches étaient consacrées aux divinités qui présidaient à chacune des curies de Pompéi.

Si nous ne connaissons aucune condition imposée aux citoyens pour être électeurs, il n'en était plus de même pour avoir le droit de briguer les magistratures municipales. Il fallait avoir vingt-cinq ans accomplis, ne pas être affranchi et même, dans certains municipes, fils d'affranchi, posséder enfin une fortune de 100 000 sesterces, environ 20 000 francs de notre monnaie. Il fallait aussi, pour reconnaître l'honneur que l'on recevait, promettre une somme fixée par la loi et la verser avant d'entrer en charge pour les jeux publics ou pour des travaux d'utilité communale³.

Les villes ne payaient jamais leurs magistrats, et les élus du peuple, loin de s'enrichir dans les fonctions publiques, comme nous en avons sous nos yeux de trop nombreux exemples, y laissaient souvent une partie notable de leur fortune patrimoniale; car si le

¹ « Ce principe, observe M. Willems (*l. c.*, p. 87), était-il, comme à Rome, combiné avec le principe d'hérédité, de manière que le changement de domicile réel n'entraînait pas la sortie de la section électorale, ou bien le domicile électoral suivait-il, dans les municipes, en tout état de cause, le domicile réel? C'est une question que, dans l'état actuel des sources, il est impossible de résoudre. »

² *Descrizione di Pompei*. Naples, 1875.

³ Une inscription découverte à Pompéi même porte : *Pecunia quod e lege in ludos aut in monumento consumere oportuit*. D'autres inscriptions rappellent, soit les jeux donnés, soit les monuments érigés à leurs frais par les édiles.

minimum de la dépense était fixé par la loi, le maximum restait toujours à la générosité du nouveau magistrat.

« La somme promise, dit M. Boissier, dans une de ces études magistrales, était inscrite dans les *Acta publica*; chacun tenait à faire plus et mieux que son prédécesseur; chacun désirait, avec cette vanité incurable dans le cœur de l'homme, transmettre son nom à la postérité. De là, dans tout ce vaste empire romain, ces magnifiques monuments dont les ruines attestent l'importance. Ce n'était pas tout; au jour de la dédicace du temple, de l'ouverture du théâtre, il fallait des jeux scéniques, des combats de gladiateurs, des repas offerts au peuple, des présents distribués aux magistrats. Les abus devinrent tels, que personne ne prétendait plus briguer les charges municipales, il fallut nommer des citoyens malgré eux et leur imposer de force des fonctions qu'ils ne voulaient plus remplir, tant les honneurs jadis si recherchés étaient devenus onéreux. »

En l'an 79, ces abus étaient à peine soupçonnés. Ce n'étaient pas la grève des candidats qu'il fallait craindre, mais bien les ambitions qui aspiraient ardemment au succès et qui ne reculaient devant aucun moyen pour l'assurer. Aussi les lois municipales contre la corruption furent-elles très sévères¹. Il était interdit au candidat durant les deux années qui précédaient l'élection de distribuer des dons de quelque nature qu'ils pussent être, de donner des festins, et même de réunir à sa table plus de neuf convives, nombre habituel à Pompéi, d'un repas privé. Si le candidat ou même un de ses clients enfreignait ces prescriptions, il s'exposait à une action populaire et à une amende de 5000 sesterces. Est-il besoin d'ajouter que ces lois salutaires restaient inefficaces. La démocratie engendre forcément la corruption. Notre temps en offrirait d'utiles exemples, si jamais les exemples pouvaient être utiles aux nations.

Les corporations, les hétaires², les associations de toute sorte (*collegia*), jouaient un grand rôle dans la vie provinciale, plus encore au moment des élections, et la politique des empereurs tendit constamment à amoindrir leur influence. Ces associations étaient particulièrement puissantes à Pompéi, et Tacite³ raconte qu'à la suite d'une querelle sanglante survenue après un combat de gladiateurs, en l'an 59 après Jésus-Christ, entre les Pompéiens

¹ Notamment la *lex Julia*.

² Les hétaires (*hetæriæ*) étaient des associations secrètes sévèrement prosrites par les lois. Les persécutions contre les chrétiens eurent souvent pour prétexte leur affiliation à une société secrète, à une hétairie.

³ *Annales*, XIV, xvii.

et les habitants d'une ville voisine, Nucérie, toutes les associations qui existaient chez les premiers furent dissoutes; il leur fut interdit pendant dix ans d'en former d'autres et même d'en demander simplement l'autorisation. Mais c'étaient là des défenses bien illusoires. Déjà César¹ avait prononcé la dissolution de toutes les associations ou corporations existantes, ne faisant d'exception que pour celles dont l'origine remonterait aux premiers temps de Rome. D'autres empereurs exigèrent l'autorisation impériale, qui était presque toujours refusée. Un incendie avait dévoré la plus grande partie de la ville de Nicomédie. Pline, alors propréteur² de la province de Pont, pour éviter le retour d'un semblable désastre, avait voulu organiser parmi les artisans une compagnie (*collegium*) chargée d'éteindre le feu. Il dut même pour un projet si simple en référer à Trajan. Vainement exposa-t-il à l'empereur que la compagnie n'admettrait que des artisans; que leur nombre n'excéderait jamais cent cinquante; que la surveillance serait sévère et vigilante. Malgré toutes ces précautions, Trajan rejeta la demande: « Ces réunions, répondit-il, dégénèrent promptement en sociétés secrètes, en hétaires. »

Au moment où Pompéi va disparaître, toutes les associations publiques ou secrètes, licites ou illicites, s'étaient reconstituées. Nous connaissons de nombreuses corporations (*sodalicia*): les orfèvres, les ouvriers en bois (*lignari*³), les charrons (*lignari plostrari*), qui paraissent rarement d'accord avec leurs confrères; les fruitiers (*pomari*), dont la bourse, ou si l'on veut, le lieu de réunion était dans la rue de Mercure; les boulangers⁴; les marchands de volailles (*gallinari*), les teinturiers, les pêcheurs (*piscicapi*), les foulons⁵, les *sagari*, qui fabriquaient la blouse, le vêtement

¹ Suétone, *Jules César*, XLII.

² Le titre de propréteur (*legatus Augusti pro prætore*) était porté par les gouverneurs des provinces impériales relevant directement de l'empereur, par opposition aux provinces sénatoriales, dont le gouverneur portait le titre de proconsul.

³ Cette corporation importante comprenait les marchands de bois, les ébénistes, les menuisiers, les charpentiers et, en général, tous les ouvriers du bâtiment. (Willems, *l. c.*, p. 26, 27.)

⁴ Il existait plusieurs catégories de boulangers; citons entre autres les *libari* ou pâtisseries, et les *clibanari* qui cuisaient des pains renommés, dans des fours appelés clibanes, d'où leur nom. (Willems, *l. c.*, p. 38.) C'était un état fort lucratif, car nous voyons un boulanger, Paquus Proculus, devenir duumvir. *Universi Pompeiani fecerunt*, porte une inscription citée par Petra: (*Giornale degli scavi*, 1868.) On connaît aussi sa maison, et une des fresques du tablînum le représente revêtu de la toge magistrale.

⁵ On a déblayé plusieurs boutiques de foulon (*fullonica*). Elles étaient

habituel du paysan et du petit artisan ; les parfumeurs (*unguentari*), très nombreux et très populaires ; les barbiers (*tonsores*), les muletiers, qui assuraient les communications ; les portefaix (*saccari*¹), les libraires², les taverniers (*caupones*), à raison de leur nombreuse clientèle, les plus influents de tous comme il en est aujourd'hui, comme il en sera probablement toujours. Toutes ces associations prenaient une part active à l'élection.

Presque toujours la corporation entière s'unissait sur le même candidat³. Il y avait là pour elle ce que nous appellerions familièrement un intérêt de boutique ; cependant, à l'élection qui se préparait en 79, plusieurs corporations : les barbiers, les teinturiers, les parfumeurs, les taverniers, d'ordinaire plus ardents, d'autres encore et non des moins importantes, ne favorisent aucun candidat ; du moins ne voyons-nous aucune d'entre elles figurer sur les affiches découvertes jusqu'ici. Probablement, l'accord n'avait pu se faire entre les membres divisés d'intérêt ou de sentiment. La lutte devient ardente, les candidats ne veulent perdre aucune chance ; aussi, de tous les côtés, les plus pressants appels s'adressent à ces corporations indifférentes ou retardataires. *Caupones, facite* ; — *Pomari, facite* ; — *Lignari, facite* ; — *Unguentari, facite*, lisons-nous sur les murs. Ces appels ont-ils pu les faire sortir de leur apathie ou de leur neutralité ? Les affiches ne nous l'apprennent pas.

Les clubs exerçaient une action plus directe et probablement plus efficace. Ils se recrutaient largement parmi le bas peuple, et c'était chez eux que les démagogues ambitieux allaient quêter les suffrages. Nous connaissons les joueurs de balle (*pilicrepi*), les bons buveurs (*seribibi*), les endormis (*universi dormientes*), les petits voleurs (*furunculi*)⁴. Les bons buveurs avaient leur quartier général

nombreuses dans les villes romaines ; les citoyens portaient des toges blanches faciles à salir, d'où la nécessité de fréquents nettoyages dont les foulons étaient chargés. Une de ces boutiques, découverte il y a quelques années déjà, montre, peintes à fresque sur les murailles, les manipulations successives du métier. M. Boissier (*Rome et Pompéi*, p. 302) en donne une description des plus intéressantes.

¹ Littéralement les porteurs de sacs.

² Jusqu'ici, on n'a jamais mis au jour, à Pompéi, une bibliothèque ; on ne connaît ni tablettes de cire, ni rouleaux de papyrus, ni livres de parchemin. Nous savons cependant qu'il existait des libraires. Un fragment d'inscription placée au-dessus d'un atelier de copistes, auprès de la porte de Stabies, et que Fiorelli a fait connaître, nous apprend que les libraires votent pour Sabinus.

³ *Aurifices universi rog.* — *Lignari universi.* — *Offectores rogant.* — *Sagari rogant.* — *Unguentari, facite rog.* — *Trebiium ædilem tonsores.* — *Piscicapi, fac.* — *Clibanari rogant.* — M. Willems a relevé avec grand soin ces inscriptions.

⁴ Ces noms étaient évidemment des sobriquets.

non loin du Forum, entre les n^{os} 10 et 11 de la rue des Augustales, chez un cabaretier du nom d'Edon. Une enseigne, que l'on lit encore dans la boutique, porte : « Ici, l'on peut boire pour un as¹, celui qui en donnera deux aura du vin meilleur. Combien payeras-tu pour avoir du Falerne? »

Pompéi, comme les autres municipes ou colonies romaines, jouissait de l'autonomie communale. Chaque année, au mois de mars, le peuple choisissait deux édiles et deux duumvirs²; au dernier jour de juin, les magistrats sortants rendaient leurs comptes, et le lendemain leurs successeurs entraient en charge. Mais, bien avant le mois de mars, l'agitation électorale, pour me servir du mot à la mode, avait commencé. D'ordinaire, les amis, les voisins surtout, lançaient une candidature avant que le candidat lui-même ne se fût prononcé. « Ses voisins demandent comme édile Casellius Marcellus³ », lisons-nous sur une affiche à l'est de la rue de Stabies. Fidelis, qui tient une boutique à l'enseigne de la *Chèvre*, le cabaretier Novicius, demeurant dans le vicoletto delle Terme, s'empresse de déclarer qu'ils voteront pour lui. Casellius était évidemment le candidat du quartier, et sur presque toutes les maisons, on relève les mêmes inscriptions. Dans la rue de Nole, les voisins acclament Vatia, en termes semblables. C'était la formule habituelle au début d'une candidature.

Le droit de désigner le candidat qu'ils désiraient appartenait à tous; les femmes, les enfants eux-mêmes, pouvaient afficher le nom de celui qu'ils favorisaient sur la porte de leur demeure ou sur des murs que les propriétaires louaient volontiers pour cet usage⁴. On faisait plus encore : le père se prononçait avec tous ses enfants, le patron avec ses apprentis, le marchand avec ses clients⁵. Saturninus, qui demeurait dans la via della Fortuna, acclame Pansa avec tous ses apprentis. Phœbus, tavernier très en vogue à Pompéi,

¹ Monnaie de cuivre dont la valeur a singulièrement varié; du temps de Cicéron, temps peu éloigné de celui que nous étudions, l'as valait environ 6 centimes.

² Les édiles devaient veiller aux besoins de la cité; les duumvirs exerçaient, dans toute l'étendue du municipes, une juridiction civile et criminelle. Les édiles et les duumvirs réunis formaient un collège, et les textes portent souvent : *IVviri jure dicendo*. Mais Zumpt a clairement prouvé que le nombre des duumvirs n'excédait jamais deux.

³ *Casellium Marcellum æd. rogant vicini*.

⁴ Ces espaces blancs à l'usage du public étaient connus sous le nom d'*album*.

⁵ *Cum discentes rogat*. Valentinus se prononce aussi *Cum discentes suos*. Une autre affiche porte : *Cum sodales*. On pourrait citer d'autres exemples; il faut donc voir dans ces solécismes un usage admis à Pompéi.

se prononce avec tous ses clients pour Holconius¹; et le foulon Vesonius Primus, avec tous les siens, pour Helvius Sabinus.

Les femmes apportaient dans la lutte l'ardeur de leur sexe. Statia et Petronia appuient les candidatures de Casellius et d'Albucius. « Puissc-t-il, ajoutent-elles, se trouver à perpétuité, dans la colonie, de tels citoyens. » Un peu plus bas que cette inscription, peinte sur le mur d'un boulanger, on a gravé au stylet ces mots qui en disent long : « Casellius Marcellus sera un bon édile, il donnera des jeux magnifiques. » Peut-être était-ce là, remarque malicieusement M. Willems, la raison de la préférence de ces dames. Pollia, pour des raisons non moins concluantes, soutient la candidature de Vatia. Souvent les femmes traînent les maris à leur suite : Recepta, suivie de Thalamus², Parthope et Ruffinus, lisons-nous sur des affiches; plus loin, nous voyons une mère et ses enfants³. Fortunata se prononce aussi pour Casellius⁴. Les noms de femmes que l'on cite semblent indiquer une origine servile, tout au moins une situation obscure. Nous savons que Fortunata tenait un cabaret au coin de la via Consularis et du vico di Modesto⁵. Les autres femmes n'étaient pas sans doute de condition beaucoup plus relevée. Rien, jusqu'ici, ne témoigne de l'intervention, dans les élections, de femmes considérables par leur naissance ou leur position. Peut-être se servaient-elles de l'anonymat. « Son petit cœur (*animula*), porte une affiche, proclame Claudius. » Les habitants de Pompéi savaient probablement le nom de cette femme sensible, ils n'ont pas transmis leur secret à la postérité.

Cette première mise en scène avait pour but de tâter l'opinion publique, les mots nouveaux ne font que rappeler les pratiques anciennes. Elle devait être suivie de l'acceptation du candidat (*professio*). Cette acceptation se faisait, dans un délai fixé par la loi, entre les mains du plus âgé des duumvirs, qui devait présider les comices. Le nom du candidat était alors inscrit sur un tableau placé sur un des points les plus en vue du Forum, où tous pouvaient le voir et le discuter librement.

La lutte prenait dès lors une allure plus vive, et Cicéron a pu écrire qu'il était plus facile d'être sénateur à Rome que décurion à Pompéi⁶. Les affiches se multipliaient dans les quartiers plus éloignés

¹ *Phæbus cum emptoribus suis.*

² *Recepta nec sine Thalamo.*

³ *Sema cum pueris.*

⁴ M. Willems donne beaucoup d'autres noms (*l. c.*, p^e 47), nous y renvoyons le lecteur.

⁵ Fiorelli, *Descrizione*, p. 74.

⁶ *Conviv. Saturn.*, VII.

de la demeure du candidat, et où il fallait le faire connaître. La formule est changée; on ne met plus *rogo*, « je vous prie », mais *faciatis*, « votez¹ ». Les plus ardents accentuent leur propre vote. « Je vote avec joie, je vote avec ardeur, disent-ils, pour tel candidat². »

Les associations entrent en lice. Tous les orfèvres s'unissent pour l'édilité sur le nom d'un riche citoyen, Cuspius Pansa³. Il est également le candidat des *lignari* et des muletiers (*mulliones universi*); sa clientèle importante n'était sans doute pas étrangère à ces adhésions intéressées. Pansa appartenait, d'ailleurs, à une famille justement considérée. Ses ancêtres avaient brillamment rempli les charges municipales, et deux statues érigées en leur honneur, aux frais de la ville, témoignaient de la reconnaissance publique⁴. Les cultivateurs et, à leur suite, les charrons étaient pour Casellius. Les fruitiers se séparent des agriculteurs pour porter Holconius; ils s'entendent avec les *gallinari* pour présenter comme édile Helvius Sabinus. Les *sagari* recommandent C. Gavius Rufus comme duumvir, et un foulon déclare ce jeune citoyen utile à la république. Phœbus intervient de nouveau, et toujours au nom de tous ses clients, il réclame, lui aussi, C. Gavius Rufus; à son nom, il joint celui de Marcus Holconius Priscus. Dans le quartier du nord, un autre cabaretier déclare que sa voix est acquise à Casellius et à Albucius. Mais, plus modeste que Phœbus ou moins confiant dans sa popularité, il ne mentionne pas ses clients. Les boulangers sont pour C. Julius Polybe⁵. « Il apporte du bon pain », dit une affiche en sa faveur, appel évident aux intérêts matériels des électeurs que Polybe saura satisfaire.

L. Popidius Secundus est un candidat dont le nom est souvent accolé à celui de Pansa. « Tout le peuple le demande », dit une inscription peinte, avant même que son acceptation ne fût connue⁶. Un de ses affranchis, foulon de son métier, se distingue par son zèle et son activité, et nous ne connaissons pas moins de quatre affiches où il acclame son ancien maître⁷. La *gens Popidia* était

¹ La formule ordinaire après la *professio* est *Oro vos faciatis*, plus simplement *O. V. F.* mieux encore, car chaque lettre devait être payée au peintre, *OF.* (Willems, *l. c.*, p. 80).

² *Gaudens facit, cupidissimus facit.*

³ On connaît la demeure de Pansa; elle était située non loin de la via dei Diadumeni. Elle formait un vaste rectangle de 98 mètres de longueur sur 37 de largeur.

⁴ M. Willems reproduit (*l. c.*, p. 18) les inscriptions gravées sur les piédestaux de ces statues.

⁵ *C. Julium Polybium æd. O. V. F.*

⁶ *L. Popidium Secundum æd. populus rogat.*

⁷ *L. Popidium æd. O. V. F. Dionysius fullo rogat Lib.*

probablement la famille la plus considérable de Pompéi. Un de ses membres avait érigé, durant sa questure¹, avant la transformation de la vieille cité osque en colonie romaine, le portique qui se voit devant la basilique². C'était aussi un Popidius, nous l'avons dit, qui avait reconstruit à ses frais le temple d'Isis, détruit par le tremblement de terre. Comme Pansa, Popidius Secundus était fort riche. La maison de ses ancêtres, l'hôtel de famille dirions-nous aujourd'hui, vaste et magnifique demeure, donnait sur la rue de Stabies et occupait, avec ses dépendances, presque tout le carré où elle était située.

Les élections pour le duumvirat précédaient celles pour l'édilité. L'usage, plutôt que la loi, ne permettait de briguer le duumvirat qu'après avoir été édile; aussi les luttes étaient-elles plus restreintes, par suite moins ardentes. En 79, nous voyons parmi les candidats, M. Holconius Priscus, qui avait déjà été duumvir et qui prétendait bien le devenir encore. Holconius, comme Popidius, appartenait à une famille illustre. Les fastes de Pompéi mentionnent, à chaque page, des Holconii investis des fonctions municipales, et les monuments publics portent jusqu'à nous le témoignage de leur libéralité³. Sous le règne d'Auguste, Holconius Rufus avait été cinq fois

¹ Il n'y avait plus de questeurs depuis que Pompéi était devenue une colonie romaine.

² Vitruve dit que les basiliques étaient adjointes au Forum. On ne sait pas bien leur destination. Apulée nous apprend qu'il parla un jour dans une basilique de grande célébrité, au milieu d'un nombreux concours d'auditeurs.

³ Deux frères Holconii, Marcus Holconius Rufus et Marcus Holconius Celer, érigèrent à leurs frais une crypte, un tribunal et un théâtre pour l'ornement de la colonie, porte une inscription. Pompéi possédait deux théâtres pour les jeux scéniques, et nous savons que Pylade, célèbre acteur de Rome, vint donner des représentations sur le théâtre relevé par les Holconii.

Le nom des deux frères exige une courte explication. La désignation d'un citoyen romain comprenait : 1° le *prænomen*, le prénom; ils étaient peu nombreux, on n'en connaît guère qu'une vingtaine (Mommsen, *Rech. rom.*, I, 15 et suiv.); 2° le *nomen gentilicium*, le nom de la famille; 3° le *cognomen*, qui servait à distinguer les diverses branches d'une même famille. Ainsi les deux frères Holconii portent le même prénom *Marcus*, le même nom de famille, le seul *cognomen* change. L'un s'appelle Rufus, l'autre Celer. Sous la République, le nom gentilice et le *cognomen* se transmettaient héréditairement, mais le prénom changeait; ainsi les deux fils de Cicéron s'appelaient, l'aîné *Marcus Tullius Cicero* comme son père, l'autre *Quintus Tullius Cicero*. Les femmes ne portaient pas de *cognomen*. Ajoutons qu'un patron donnait souvent le même nom à ses esclaves en les affranchissant. Aussi trouve-t-on souvent des noms semblables, sans que ceux qui les portent appartiennent à la même famille. (Willems, *l. c.*, p. 136 et suiv.)

duumvir, deux fois quinquennal¹. Il était flamine d'Auguste, et le sénat municipal lui avait décerné le titre honorifique de patron de la colonie. Holconius Celer avait aussi été duumvir et quinquennal. Sous le règne de Tibère, il remplissait, comme son frère, le rôle de prêtre du divin Auguste. Pansa, Popidius, Holconius, devaient être des candidats aristocratiques; mais, ni l'éclat de leur nom, ni le souvenir des services de leurs ancêtres, ne paraissent exercer une action bien sérieuse sur les électeurs. Les gens de Pompéi étaient avisés; la fortune des concurrents dont chacun espérait bien profiter était, à leurs yeux, un titre autrement puissant.

Il est cependant un côté de la lutte qu'il est intéressant de relever; à Rome, les charges municipales étaient honorifiques². Elles ajoutaient sans doute à la considération des élus; elles ne donnaient, surtout sous les empereurs incessamment occupés à les diminuer, que des droits fort minimes, une autorité fort restreinte. Aucun émolument que nous sachions n'y était attaché. Les citoyens briguaient, avec la passion que nous voyons, le droit de se ruiner au service de la cité et pour l'avantage du public: chez nous, les candidats aspirent avec une ardeur non moins grande à représenter le peuple; mais c'est, redisons-le encore, pour s'enrichir à ses dépens. La différence dans les mœurs est sensible; nous ne pensons pas qu'elle soit à notre avantage.

Les clubs s'occupent à leur tour de l'élection. Les Bons Buveurs se prononcent les premiers. Ils réclament les suffrages pour Marcus Cerinius Vatia. *M. Cerinius Vatiam æd. O. V. F. Scribibi universi rogant.* — *Scrip. Florus cum Fructo*³, lisons-nous sur un

¹ Tous les cinq ans, on revisait la liste du Sénat et on remplaçait ceux de ses membres qui étaient morts ou qui étaient tombés sous le coup d'une condamnation, *inde mortui damnative locum* (*Lex Julia mun.*). Les duumvirs en charge procédaient à cette revision, et ils portaient le titre de *quinquennales*. On conçoit que l'élection qui emportait le droit de nommer les nouveaux décorés était très recherchée. (Willems, *Droit public romain*, 6^e éd., p. 506-517.)

² Les magistrats municipaux portaient la *toga prætexta* blanche avec une large bande de pourpre. Ils avaient sous leurs ordres, outre les *servi publici*, les licteurs avec des baguettes ou des faisceaux, *cum bacillis aut cum fascibus*; des *accensi*, des *scribæ*, des *viatores*, des *librarii*, des *præcones*, des *haruspices*, des *tibicines*. Tous recevaient un salaire déterminé et étaient exempts de tout service militaire.

³ Florus et Fructus étaient peintres d'enseignes. Ils rédigeaient et ils peignaient les inscriptions murales. On conçoit qu'en temps d'élection, ce devait être un métier fort lucratif. Infantio était un autre membre de la corporation très employé. Il est possible que Florus et Fructus fussent ses associés. Les maçons et les plâtriers qui rendusaient les murailles n'étaient pas moins jaloux de transmettre leurs noms à la postérité, et ils y ont

tableau placé au-dessus de leur lieu de réunion. Les Petits Voleurs acclament à leur tour cette candidature. Vatia était évidemment le candidat favori des clubs¹. Nous le voyons aussi le candidat des basses classes. Les commissionnaires et les porteurs, qui appartenaient au petit peuple, le soutenaient avec enthousiasme, ainsi que les Osques, qui formaient la curie populaire de la ville. Vatia appartenait à la *gens Cerinia*, qui n'avait encore jamais obtenu une magistrature. Il devait être un de ces ambitieux vulgaires comme il s'en rencontre malheureusement toujours, flattant le peuple pour arriver, et, au lendemain du succès, oubliant leurs promesses avec la plus merveilleuse facilité. Les années passent, les siècles s'écoulent; les passions, les ambitions de l'homme, survivent, et, en étudiant les élections romaines, nous sommes forcément ramenés à celles qui se passent sous nos yeux.

Des confréries (*sodalitates*) représentaient l'élément religieux, tel qu'il pouvait exister dans une ville entièrement vouée au plaisir comme Pompéi. Leurs membres s'occupaient des élections et usaient de toute leur influence en faveur de leurs candidats. Les sectateurs d'Isis (*Isiaci*), qui marchaient au vote avec des masques à visage de chien et les sectateurs de la Vénus physique (*Veneri*)² formaient les confréries les plus importantes ou, du moins, celles le plus en vue. Dans la Rome païenne, il existait une confrérie pour la protection de la chasteté³; elle se maintint longtemps, et le temple qu'elle avait érigé comptait parmi les plus remarquables de la ville. Est-il besoin d'ajouter qu'aucun temple, qu'aucune confrérie de ce genre, n'existaient à Pompéi.

Les *Isiaci* et les *Veneri* étaient rarement d'accord sur les candidats; dans l'élection qui nous occupe, les premiers soutenaient pour l'édilité Pansa et Helvius Sabinus. Une inscription placée sous une image de Bacchus, dans la rue des Soprastanti, porte ces mots qui indiquent clairement leur origine et leur but : « Venus porte Casellius comme édile ». La maison de Titus Genialis Infantio, boulanger et pâtissier, dont les biscuits et les pains jouissaient, paraît-il, d'une égale renommée, était particulièrement recherchée des afficheurs. Elle se trouvait dans un quartier central et présentait une belle étendue de murailles. Celles-ci sont couvertes d'ins-

réussi, car ceux d'Onesimus et de Victor sont venus jusqu'à nous. La réclame, on le voit, n'est pas née d'hier.

¹ On croit que Vatia demeurait dans la rue de Nola, mais les travaux de déblaiement ne sont pas très avancés de ce côté, et sa maison n'a pas encore été découverte.

² *Venus fisica Pompeiana*.

³ *Sodalitas pudicitiae servandae*.

criptions, et le nom de Vatia, répété dans tous les vides, domine de beaucoup celui de tous ses concurrents.

Il est peu probable que Vatia ou les autres candidats se contentassent d'en appeler à l'amitié ou aux intérêts de leurs partisans, aux opinions politiques ou sociales des électeurs, dirions-nous aujourd'hui plus noblement. Bien que la corruption fût sévèrement réprimée et que les précautions prises peuvent paraître exagérées, les votes dans les municipes, alors que les charges étaient recherchées, se vendaient et s'achetaient librement. Ils atteignaient des prix élevés dans les curies assez également partagées, pour que l'appoint de quelques voix pût décider la majorité. Les agents des candidats ne s'y épargnaient pas, et, au moment des élections, ce métier était si commun dans les cités romaines, qu'il portait un nom spécial ¹.

Déjà certaines affiches mettaient au jour, sans scrupule, un marché que nous faisons, mais que, du moins, nous n'étalons pas aussi librement. C'est la coalition des intérêts. « Rufinus, lisons-nous à la porte même de celui-ci, nomme comme édile Popidius Secundus, cet excellent jeune homme, digne du peuple. Favorise-le, à son tour il votera pour toi ². » La même pensée se montre dans une autre inscription : « Proculus, porte-t-elle avec une concision significative, vote pour Sabinus; il votera pour toi ³. » Dans une élection précédente, Proculus était également interpellé : « Mets en œuvre, lui disait-on, tous tes moyens pour ton candidat Fronto. » Proculus devait rêver une candidature future; on connaissait son ambition, on s'en servait pour le pousser à dépenser libéralement son argent.

Selon l'habitude ordinaire, les partisans ne tarissent pas en éloges de leurs candidats. Cela était surtout remarquable pour les jeunes citoyens qui n'avaient encore exercé aucune fonction publique. Rappelons que, à Rome, on était jeune homme (*juvenis*) jusqu'à quarante-cinq ans, et, comme on ne pouvait se présenter aux élections qu'après avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans, il est probable que, pour la plupart de ces candidats, l'âge de la jeunesse, tel du moins que nous l'entendons, était depuis longtemps passé. On peut voir, dans le travail si complet de M. Willems, ces éloges hyperboliques. Nous en reproduisons quelques-uns en note, ils en donnent une idée suffisante ⁴.

¹ *Coire ad deicendum alium honore.*

² *Popidium Secundum æd. D. R. P. probissimum juvenem O. V. F. Rufine, fave, et ille te faciet.*

³ *Sabinum ædilem, Procule, fac, et ille te faciet.*

⁴ *Juvenes probos. Juvenis egregios. Juvenes integros. Omnimodo meritum*

Citons une inscription élogieuse qui mérite une mention spéciale, ne fût-ce qu'à raison de son originalité. A une élection antérieure de quelques années, on pouvait voir, s'étalant sur les murailles, ces mots qui, dans leur concision, en disent long : « Il veillera sur le trésor public ¹. » Cette recommandation n'a jamais été renouvelée, tant elle paraissait, semble-t-il, inutile. Il n'en est pas de même chez nous, et nous voudrions que les électeurs l'enjoignent à ceux, si nombreux, qui aspirent à représenter le peuple.

Quelquefois, on n'osait demander explicitement sa voix à un électeur hésitant; on craignait de l'éloigner en paraissant douter de lui. « O Diadumenus, écrivait-on sur les murs de sa maison, je suis certain que tu voteras pour Lucretius. » Un huissier du théâtre, se rappelant les applaudissements qui, chaque soir, retentissent à ses oreilles, écrit : « Je vote pour Marcus Popidius Secundus *cum plausu*, avec applaudissement. » Cette même affiche renferme une autre singularité importante à noter. Sabinus, chargé probablement de maintenir au théâtre l'ordre parmi les spectateurs, annonce que le candidat pour lequel il votera avec applaudissement a été déclaré digne de la fonction qu'il sollicite par Suedius Clemens, juge impérial ², et par l'ordre des décurions. Il y a là une curieuse immixtion dans la lutte électorale. L'intervention du juge envoyé par l'empereur est surtout remarquable; c'est la première de ce genre que nous rencontrons; elle montre les débuts de l'intervention impériale qui devient chaque jour plus menaçante pour les libertés municipales.

Remarquons avec M. Willems, dont le travail si important sur le droit public romain est dans toutes les mains, que les brigues si ardentes pour l'édilité sont plus calmes pour les duumvirs chargés de rendre la justice. Les candidats paraissent même s'en abstenir personnellement, c'est là un fait intéressant; il montre que les habitants de Pompéi, quels que fussent leurs vices et la dissolution de leur vie, conservaient encore le respect de la justice et le désir de la placer en dehors de leurs luttes.

Le jour du vote approche, les appels deviennent plus pressants, les récriminations plus ardentes sans sortir cependant d'une mesure qui nous paraît aujourd'hui bien anodine. On est souvent trahi par ceux sur lesquels on avait le plus le droit de compter, et rien de nos jours n'est changé à cet égard. Caius Calventius

juvenem. Juvenem innocuæ ætatis. Verecundum adulescentem. Ob merita ejus et integritatem dignum Reipublicæ. Juvenem dignissimum. (Willems, *l. c.*, p. 65.)

¹ *Hic ærarium conservabit.*

² *Ex sententia sancti judicis.* — *Sanctissimi judicis*, lisons-nous sur une autre affiche.

Sittius s'adresse à un votant du nom d'Ubonius, dont il croyait avoir à se défier : « Ubonius, fais attention », *Ubonius, vigila* ¹. « Attale, tu dors; Suellius veille », portent d'autres inscriptions placées après coup sur les affiches primitives. C'étaient là évidemment des appels adressés aux agents du candidat qui ne mettaient pas à son gré assez de zèle pour la défense de ses intérêts.

Mais ce qu'il faut noter avant tout, redisons-le de nouveau, c'est l'absence complète de ces injures, de ces accusations, de ces calomnies sans nom dont les journaux et les affiches accablent, en France, les candidats qu'ils repoussent. Sans doute, il est des accusations justifiées, des faits véritables entachant l'honneur d'un candidat. Ces faits, le devoir du citoyen est de les publier en les signant de son nom et en apportant les preuves à l'appui. Je ne prétends parler ici que de ces accusations anonymes, de ces lâches insinuations dont certains journaux se font un métier, hélas ! trop lucratif. Elles déshonorent nos luttes électorales, et voici que les habitants de Pompéi sortent des tombes où ils sont ensevelis depuis près de deux mille ans, pour nous donner une utile et salutaire leçon. Il est juste d'ajouter qu'en 79, aucune question ardente n'était en jeu. Les rivalités de quartier, les ambitions personnelles, peut-être aussi les jalousies entre les confréries religieuses, entre les sectateurs d'Isis et les sectateurs de Vénus, animaient seules la lutte. Il n'en avait pas toujours été ainsi dans le passé. Un siècle environ auparavant, la vieille cité osque avait été transformée en colonie romaine, sous le nom de *Colonia Veneria Cornelia*, nom emprunté au dictateur ² et à la déesse protectrice de la ville; Pompéi avait dû recevoir parmi ses citoyens, les vétérans des cohortes victorieuses de Sylla. Les habitants avaient été forcés de leur céder leurs demeures, de subir leur joug, et le *Væ victis* s'était exercé dans toute sa rigueur et dans toute sa barbarie. Les regrets du passé, les tristesses patriotiques, l'irritation de la défaite, avaient longtemps persisté ³, et chaque année, la lutte électorale recommençait ardente entre les représentants d'un passé qui n'avait pas été sans gloire et les admirateurs du présent.

Mais ces temps étaient oubliés; Rome, par une politique à la fois

¹ Sittius et ses amis étaient-ils illettrés ou bien trop pressés? Au lieu de *Vigila*, ils ont écrit *Vigula*.

² Lucius Cornelius Sulla, tel est le nom que nous trouvons sur les inscriptions. L'usage en France est d'écrire Sylla.

³ Dans quelques-unes des anciennes et aristocratiques demeures de Pompéi, celles, par exemple, nommées *la casa del Fauno* et *la casa del Poeta tragico*, on voit encore aujourd'hui, écrites sur les murs, les lettres de l'alphabet osque, et même une invocation à la déesse Flora sous son nom osque de Fluusa. (Mommsen, *Unterit. Dialekte*, pp. 116, 180, 188.)

prudente et hardie, avait tout apaisé. Sous sa puissante influence, les passions s'étaient calmées, toute lutte politique avait cessé. La ville était fière de son titre de colonie romaine; elle nommait ses duumvirs, ses édiles. Ces élections suffisaient au peuple, il s'inquiétait peu du pouvoir chaque jour plus restreint de ses élus. La gloire du grand empire rejaillissait sur chaque municipes; la richesse était considérable, la prospérité sans entrave. Nulle cité ne paraît plus attachée que Pompéi au régime impérial. Des temples s'élèvent en l'honneur des empereurs¹; les plus illustres citoyens briguent à l'envi le titre de flamme, d'Auguste ou de pontife. du temple de Rome et d'Auguste. Aucune opposition n'était à craindre, les élections pouvaient s'accomplir librement. Les empereurs les regardaient avec dédain et s'inquiétaient peu des magistrats choisis par le peuple, sûrs qu'ils étaient de leur complète soumission.

Le jour de l'élection est enfin arrivé. Les noms des candidats avaient été affichés dans le Forum pendant trois jours de marché successifs, ainsi que le voulait la loi. Plusieurs d'entre eux s'étaient retirés dégoûtés de l'insuccès de leurs efforts; six se disputaient encore l'édilité, quatre seulement le titre de duumvir.

Pompéi était divisé, avons-nous dit, en six curies; il a été possible de retrouver le nom de trois d'entre elles. La curie du Forum², qui renfermait les classes les plus riches, la bourgeoisie, dirions-nous aujourd'hui; la curie des Campaniens, au nord-est de la ville, où s'étaient réfugiés les débris de la race osque, qui exerçaient, en général, les métiers les plus infimes. Les *Salinienses*³, enfin, occupaient le faubourg du nord-ouest sur le chemin qui menait à Herculanium.

Les curies, prévenues d'avance, s'assemblent au Forum dans des enclos séparés par des planches (*tabulata*) ou, plus simplement, par des barrières (*cancelli*). Le magistrat chargé de présider à l'élection lit le nom des candidats. Il peut même, par un droit exorbitant, dont il sera fait dans la suite un usage si néfaste, la

¹ Une inscription placée au-dessus de la porte du temple de la Fortune porte : *Augusto Cæsari parenti patriæ*. Citons aussi : l'*Ædes genii Augusti*, le *Porticus Concordiæ Augustæ*, l'*Arcus Neronis Cæsaris*, l'*Arcus C. Cæsaris Augusti*. (Voy. Fiorelli et Overbeck, rappelés dans une note de M. Willems, l. c., p. 75.)

² Le Forum était situé dans la partie de la ville la plus voisine de la mer.

³ Willems (l. c., p. 88) et Marquardt (*Das Privatleben der Römer*, p. 452) montrent que les Salinienses n'étaient pas, comme on l'avait dit, des marchands de sel, des sauniers. Dans ce cas, ils auraient porté le nom de *salinatores* ou de *salinariï*. On connaît aussi, dans un municipes d'Afrique, une *curia Salinensium*.

compléter par des noms choisis par lui, si le nombre des citoyens se présentant librement ne lui paraît pas suffisant. Chaque votant reçoit une tablette sur laquelle il doit écrire le nom de celui qu'il préfère. A un signal donné, tous s'alignent et, par un passage en planches, *pons* ou *ponticulus*¹, ils pénètrent dans la salle de vote de leur curie et déposent leur vote dans une urne (*cista*) confiée à des inspecteurs (*custodes* ou *rogatores*) choisis, en général, dans une autre curie, auxquels chaque candidat avait le droit d'adjoindre un inspecteur désigné par lui. Tous ces inspecteurs, ceux nommés par le *collegium*, comme ceux choisis par les candidats, prêtaient un serment solennel d'accomplir dûment les devoirs de leur charge et de compter exactement les votes émis. L'histoire ne nous dit pas si leur mission était plus fidèlement remplie que ne l'est, sous le régime actuel, celle de nos bureaux électoraux.

Les bulletins comptés dans chaque curie et le chiffre des curies déterminé, le président du comice proclamait le résultat, et les nouveaux élus n'avaient plus qu'à attendre leur entrée en fonctions, fonctions dont rien ne pouvait faire prévoir, pour ceux dont nous racontons l'élection, la courte durée².

Peut-être quelques-uns de nos lecteurs ont-ils pris intérêt à cette lutte électorale et voudraient-ils connaître le nom des vainqueurs. Nous ne pouvons satisfaire leur curiosité. Le volcan a effacé les traces du passé; les archives ont disparu; les murs seuls conservent les souvenirs de la lutte, et nul n'a pu enregistrer les services ou la munificence de ceux qui devaient être les derniers élus de Pompéi.

Marquis DE NADAILLAG.

¹ D'où le proverbe connu à Rome : *Sexagenarios de ponte*. A soixante ans, les vieillards étaient dispensés de tout service public.

² La loi avait prévu avec minutie la parité des voix dans une curie ou la parité des curies entre elles, *si totidem curias duæ pluresve habebunt*. L'homme marié l'emportait sur le célibataire, celui qui avait des enfants sur celui qui n'en avait pas. Le père qui avait le plus d'enfants était préféré. Si, par impossible, toutes ces conditions se trouvaient égales, le sort en décidait.

LA JEUNESSE DE MONTALEMBERT ¹

L'IRLANDE ET O'CONNELL

(SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1830)

Nous avons laissé Montalembert à Londres au mois d'août 1830, sur le point d'entreprendre son voyage d'Irlande. L'Irlande ! Depuis longtemps, il s'est pris de passion pour ce malheureux pays, pour « cette brillante émeraude de l'Occident enchâssée dans la couronne de l'étranger » ; il rêve de visiter ses vertes prairies et d'écrire son histoire ; il veut se dévouer pour elle et contribuer à sa délivrance.

C'est pendant son séjour en Suède ; Charles a dix-huit ans. La lecture des admirables discours de Grattan ² lui donne l'idée d'offrir au public français un tableau des luttes héroïques de l'Irlande depuis 1688. Le sujet est attrayant, nouveau, romanesque même. Il s'agit de raconter la guerre acharnée soutenue par les Jacobites irlandais contre la révolution de 1688 et ses principes, l'asservissement et la persécution des catholiques sous Guillaume III, Anne et Georges I^{er}, les efforts vigoureux mais mal soutenus des Swift, Molineux et autres patriotes, éloignés l'un de l'autre par leur religion et le temps où ils vivaient ; plus tard, le glorieux réveil de l'Irlande guidée par Grattan en 1782, l'admirable révolte de 1798-99, la triste, mais intéressante discussion de l'Union législative en 1801, qui ôte à l'Irlande son Parlement.

Si le sujet offre de l'intérêt, l'occasion aussi est favorable. Depuis plus de vingt ans, Daniel O'Connell lutte pour émanciper son pays, pour faire rendre aux catholiques leurs droits civils et politiques. Reçu avocat en 1798, il groupe autour de lui une immense clientèle ; de son cabinet aux salles d'audience, des tribunaux aux banquets et aux meetings, il concentre en lui-même par son éloquence enflammée toute la vie de l'Irlande ; il la maintient dans un

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 décembre 1894 et 10 janvier 1895.

² H. Grattan (1750-1820), célèbre orateur irlandais qui lutta de toutes ses forces pour empêcher la réunion du Parlement d'Irlande à celui de la Grande-Bretagne, et quoique protestant, défendit énergiquement le droit des catholiques.

état d'agitation incessante. Malgré l'opposition la plus acharnée, il fonde l'*Association catholique*, qui comprend bientôt la nation entière; et comme nulle association ne vit et n'agit sans ressources, il demande à chaque Irlandais de verser 2 sous par mois à la Société. Cette rente de l'émancipation fait des merveilles. Plusieurs fois l'Angleterre effrayée dissout l'Association; le lendemain, elle renaît sous un autre nom, car O'Connell est de force, il s'en vante lui-même, à conduire sans accrocher un carrosse à quatre chevaux à travers les lois anglaises. « Il ne faut pas parler aujourd'hui et demain, dit-il, il ne faut pas s'associer aujourd'hui et demain, il faut parler toujours, écrire toujours, pétitionner toujours, s'associer toujours, jusqu'à ce que le but soit atteint et le droit satisfait. Il faut laisser la patience de l'injustice et forcer la main à la Providence. » Lorsqu'en 1828, il a l'audace, quoique catholique, de se présenter aux électeurs de Clare, l'Irlande lui fournit en dix jours plus de 700 000 francs et il est élu d'enthousiasme. A cette heure, il touche au succès, et Montalembert brûle de prendre part à cette grande œuvre de l'affranchissement d'un peuple et d'exciter en sa faveur les sympathies de la France.

Pendant quand il fait part à ses amis de son dessein, ceux-ci se montrent peu encourageants. Cousin le blâme formellement; il expose une théorie du succès qui révolte Montalembert : « L'Irlande, lui dit-il, est un peuple étranger au mouvement européen; c'est un animalcule qu'il faut grossir au moyen d'une loupe pour en tirer quelque chose. Les Irlandais, comme les Polonais, sont indignes de la liberté, parce qu'ils ont été esclaves. Croyez-moi, les peuples méritent toujours leur sort¹. » De son côté, Rio déclare Montalembert trop jeune; Cornudet lui conseille de ne pas se presser : « L'histoire ne demande pas seulement une imagination brillante, une âme fraîche et enthousiaste; il faut aussi un peu de maturité; il faut être homme; il faut avoir plus d'expérience que tu n'en as; il faut que le temps ait mûri ton esprit. »

Montalembert n'écoute rien; il est emporté par la magnificence de son projet. « Sa seule pensée, dit-il, me fait tressaillir de joie et d'enthousiasme. » Toutes ses lettres en sont remplies; il écrit au fils de Grattan, entasse des documents, dévore volumes sur volumes, traduit les poètes et les orateurs anglais. Quand son plan est arrêté, il le fait approuver par Chateaubriand lui-même. Alors son bonheur redouble : « J'ai souvent des moments d'émotion bien délicieux, et il me serait impossible de te décrire l'orgueil et l'enthousiasme qui se sont emparés de moi lorsque, l'autre jour, je traçai ces paroles

¹ *Journal*, 9 juillet 1830.

que je mettrai dans mon introduction : « On me pardonnera peut-être un peu de partialité : je me trouve seul du côté des vaincus et des persécutés ¹. »

Mais à mesure qu'il travaille, son sujet grandit, prend des proportions imprévues. Bientôt Charles s'aperçoit qu'il ne pourra publier l'ouvrage au temps fixé ; c'est une première déception. Puis il apprend que les Communes d'Angleterre ont voté l'émancipation de l'Irlande ; il s'en réjouit : « Il est temps, dit-il, que les grands principes de l'ordre représentatif retrouvent leur pureté et leur énergie naturelles ; il est temps que l'édifice monstrueux des richesses du clergé et de l'aristocratie s'écroule ². » Mais la pensée qu'il arrive trop tard pour donner un coup de bélier à cette constitution vermoulue refroidit son ardeur. En outre, la maladie de sa sœur entrave ses études et retarde l'époque de son voyage. Alors le découragement s'accroît ; il est à son comble lorsque le poète irlandais Moore publie une histoire d'Irlande. « Pour concevoir tout ce que je dois souffrir, écrit Charles à Lemarcis, il faut se figurer combien je m'étais identifié avec mon projet, comment je faisais rentrer dans cette sphère unique toutes mes pensées, toutes mes occupations, toutes mes illusions. Il me semble que l'Irlande était devenue pour moi presque une amie. Il y avait là, j'ose le dire, plus que de la vanité littéraire, plus qu'une ambition puérile, plus qu'une manie passagère d'écrire ; il y avait une sainte et noble cause à défendre, une cause que j'aurais seul en France embrassée d'une manière sérieuse, une cause qui réunissait tous les grands mobiles de notre vie, tous les objets sacrés de notre admiration, la religion et la liberté, le catholicisme et le gouvernement représentatif, un héroïsme digne des croisades dans les masses populaires, une éloquence digne de Démosthène à la tribune nationale, partout de la foi, de l'enthousiasme, de la poésie. Ah ! je puis bien dire avec Grattan : « *My heart was in my cause* ³. » Non, je n'ai jamais senti plus amèrement le néant et la vanité des desseins de l'homme ; jamais la Providence ne s'est jouée plus impitoyablement des folles passions de ma volonté impuissante ⁴. » Il faut maintenant que ses amis relèvent son âme et le reprennent de son désespoir : « De même que tu te passionnes trop vite, lui dit Cornudet, tu t'abandonnes aussi trop promptement au découragement. C'est un mal... Allons, cher ami, relève la tête. L'espérance est un devoir comme la foi ; un chrétien ne doit jamais l'oublier. »

¹ Lettre à Cornudet, 9 janvier 1829.

² Lettre à Lemarcis, 26 mai 1829.

³ « Mon cœur était tout à ma cause. »

⁴ Lettre à Lemarcis, 1829.

II

Si Montalembert fut contraint de sacrifier son *Histoire d'Irlande*, il ne renonça pas du moins à visiter cette chère contrée. Le 3 septembre 1830, il s'embarqua à Liverpool et le lendemain il entra dans la magnifique baie de Dublin que l'on compare à celle de Naples. En touchant cette terre des martyrs, cette île des saints, l'émotion du jeune voyageur fut profonde. Les croisés n'éprouvaient pas plus de respect et de bonheur en apercevant Jérusalem. « Comme les chrétiens du moyen âge, dit-il lui-même, fatigués des combats et des violences de leur époque, tournaient sans cesse leurs pensées vers la contrée où leur foi avait surgi, paisible, innocente, céleste, et de temps à autre se précipitaient avec une incroyable ardeur aux lieux qui renfermaient le berceau et la tombe du Sauveur, ainsi nous, du sein de cette civilisation qui nous énerve et qui nous ennuie, nous devrions aller en pèlerinage à ce débris vivant du moyen âge et nous reposer quelques instants sous son ombre ! »

Le voyage ou plutôt le pèlerinage de Montalembert dura un mois et demi. Après avoir visité longuement et minutieusement Dublin, il descendit vers le sud de l'île par Kilkenny, Waterford, Cork, Bantry, Killarney et Limerick. Puis, ses vacances s'abrégeant, il fit une excursion rapide dans le nord de l'Irlande en s'arrêtant à Belfast et à Drogheda. Son journal, qu'il rédigeait chaque soir avec soin, ses lettres nombreuses à Lemarcis et à Cornudet ne sont qu'un long cri d'admiration et de bonheur : « L'air de l'Irlande, son ciel bleu et son beau soleil me rafraîchissent le cœur... C'est une vraie patrie pour moi, pour mes rêves d'enfance, pour mes longues et chères illusions... Mon attente a été remplie et même dépassée. » Nous allons résumer rapidement ses impressions sur le pays, les habitants, le clergé et O'Connell. Que s'il manque des ombres au tableau idéal que Montalembert nous trace de l'Irlande, nous n'avons pas à les rechercher ; c'est lui et non l'Irlande que nous étudions et il nous sera doux de nous laisser entraîner au courant de son juvénile enthousiasme et de sa foi.

Comment rapporter toutes les descriptions que Charles nous fait de ce beau pays ? Le lecteur ne l'attend pas de nous ; elles rempliraient le quart d'un volume. En quittant Dublin le voyageur s'engage dans le comté de Wicklow, et déclare qu'il n'est rien de comparable aux gorges sauvages de cette contrée : « Figure-toi, écrit-il à Cornudet, tout ce que tu peux concevoir à la fois de plus grandiose et de plus riant, des torrents à cascades innombrables se frayant avec peine un chemin à travers des roches perpendiculaires, des

forêts d'une épaisseur fabuleuse; des prés d'une verdure digne de l'*Emerald Isle*, de vieilles abbayes, des châteaux *modernes* du gothique le plus pur et le plus aérien... Dis-toi de plus que c'est là que Grattan passa son enfance, qu'il méditait ses discours le long de ces torrents, que l'un de ces châteaux lui a été donné par sa patrie et qu'il y passa ses vieux jours, que tous ces beaux lieux ont été sanctifiés et immortalisés par les exploits héroïques des rebelles de 1798. » Cette lettre, Montalembert l'écrit « dans la plus gentille petite auberge du monde », au bord du charmant Avoca au doux et perpétuel murmure, en face du banc sur lequel le poète irlandais Moore composa la mélodie qu'aiment tant les deux amis.

Mais Montalembert court d'enthousiasme en enthousiasme. Les rives du Suir « où les rochers se marient si bien avec la verdure du bois », lui font oublier les bords de l'Avoca; la baie de Bantry lui semble le plus bel endroit de la création; Killarney et ses environs infiniment variés lui plaisent plus que tout le reste. Se figure-t-on une plus délicieuse promenade que celle du lac supérieur de Killarney? C'est le soir, un soir mélancolique d'octobre. On vogue doucement sur les eaux calmes et limpides, la barque côtoie des îlots charmants, dont les bords sont garnis de bruyères et de fleurs violettes; dans le lointain se distinguent les teintes automnales des grands bois. Cependant un *bugleman* enchante l'âme aux accents de son cor, répétés trois fois par l'écho le plus curieux et le plus expressif qu'on puisse entendre¹.

Qu'important après de telles jouissances les averses qui de temps à autre vous trempent jusqu'aux os, les carrioles sans ressorts qui vous disloquent les membres, la saleté des auberges où vous descendez et les chemins où vous enfoncez dans la boue jusqu'aux genoux? Et pourtant il y a plus beau encore que le torrent du Dargle, que la baie de Bantry ou le lac de Killarney, c'est au nord de l'Irlande, la chaussée des Géants, le promontoire de Bleaskin et les grottes de Bangor : « Je ne sais pas, dit Montalembert, comment établir une gradation dans mon admiration ni comment trouver des paroles pour l'exprimer », et il répète pour la vingtième fois : « Décidément je n'ai jamais rien vu de si grandiose. »

III

Cependant notre voyageur admire plus encore les Irlandais que l'Irlande elle-même. Il entre en rapport avec tout le monde, protestants ou catholiques. L'aristocratie lui offre dans ses châteaux une hospitalité antique, pleine de cœur. « Si Dante eût connu

¹ *Journal*, 5 octobre 1830.

l'Irlande, écrit Montalembert, je ne sais s'il eût chanté combien le pain d'autrui est amer et combien il est dur de toujours monter et de toujours descendre l'escalier d'une maison étrangère. Il me semble qu'en Irlande un exilé pourrait presque se consoler de son exil. »

Mais si Charles apprécie l'hospitalité des landlords, il aime aussi à étudier le pauvre peuple irlandais ; il pénètre dans les chaumières, et tout en se chauffant au feu de tourbe et en goûtant le whiskey, il accable les paysans de questions ; ou bien, il les aborde sur les grandes routes et voyage avec eux. Un matin qu'il va de Kilkenny à Waterford par la voiture publique il se trouve seul avec un vieil Irlandais à la physionomie expressive et douce ; la conversation s'engage, Montalembert apprend que son compagnon est marchand de drap dans la ville voisine et se nomme Robert Hennessy. A son tour, le vieillard l'interroge : « De quelle religion êtes-vous, monsieur ? — Catholique. — Alors je vous aime bien ; et de quel pays, s'il vous plaît ? — Français. — Alors je vous aime bien plus encore. » L'affection des Irlandais pour la France, remarque Montalembert, est tenace et générale. Comment ne pas aimer ceux pour qui l'on a versé son sang ? Or d'après les archives du ministère de la guerre, plus de sept cent mille¹ Irlandais sont tombés pour la France sur tous les champs de bataille du monde. Cependant l'entretien continue entre les deux voyageurs. Mis en confiance et pressé de questions, l'Irlandais se laisse arracher sa touchante histoire ; il voulait, raconte-t-il, se consacrer à Dieu et était entré dans un monastère ; mais son frère mourut de douleur après avoir vu mourir sa femme ; il laissait onze enfants en bas âge. Alors Hennessy sortit de son couvent, recueillit les pauvres orphelins et mena rude vie pour les nourrir et les élever. « Au collège, l'aîné montrait des dispositions brillantes... Jugez-en, monsieur... » Et le vieillard se mit à réciter l'exorde d'une des dissertations de son neveu sur l'oppression de l'Irlande. « Je voulais le destiner à l'Eglise ; mais lui, n'étant pas rempli du désir de Dieu, préférait le barreau. Hélas ! ajouta-t-il, en versant d'abondantes larmes, j'avais ses dix frères et sœurs à élever ; il m'a été impossible de payer sa pension à l'école de droit. Le malheureux s'est embarqué à Waterford, il y a trois mois ; il est peintre en bâtiments à Londres ; il a seize ans et fait des économies sur sa nourriture afin de pouvoir plus tard continuer ses études. »

Et Montalembert, très ému, mêla ses larmes à celles du pauvre Irlandais, ils déjeunèrent ensemble « ... Je me croyais à côté d'un

¹ *Vie de Th. Moore*, par O'Sullivan, p. xxiii.

vieil ermite du moyen âge, tant il y avait de sincérité dans sa foi et de poésie dans son langage... O mon Dieu, ajoute-t-il, combien je suis indigne de ces bienfaits que vous m'avez prodigués et que j'apprécie si peu, tandis que tant d'autres qui les méritent mieux que moi souffrent d'en être privés et sacrifieraient tout pour les obtenir¹. »

Une autre fois, nous trouvons Montalembert sur une grande route poudreuse, accompagné de trois paysans irlandais; ils le conduisent à Glendalough visiter les ruines des sept églises fondées par saint Kévin, le compagnon de saint Patrick. Chemin faisant, les « boys » se disputent bruyamment : c'est à qui dira au jeune Français la plus belle légende du pays. L'un raconte comment saint Kévin ne put échapper à l'amour de la belle Kattleen qu'en la précipitant dans le lac : « Ah! les saints ont un cœur trop cruel! Furieux, il se lève, et d'un choc impétueux il la précipite du haut de la roche recourbée. Glendalough! tes sombres vagues furent le tombeau de la belle Kattleen. Bientôt le saint (trop tard, hélas!) comprit son amour et gémit sur son sort : « Que le ciel, dit-il, « pardonne à son âme! » Comme il parlait, une douce musique sortit du sein du lac et l'on vit une ombre souriante glisser sur l'onde fatale. » L'autre, qui ne veut pas être en reste, explique comment saint Kévin, dînant avec saint Patrick, inventa le whiskey, « divinité favorite des Irlandais ». Ils entremêlent leurs récits de souvenirs et de bons mots et se querellent sur le nombre d'Anglais qu'ils ont piqués, c'est-à-dire percés de la lance, pendant la révolte de 1798. Montalembert est ravi : « J'ai rarement rencontré, dit-il, des paysans plus gais et plus intelligents². »

En effet, au fond de sa misère profonde, le paysan irlandais conserve une franche gaieté. Mais cette gaieté est tempérée par des retours de mélancolie. « Il est un fatal souvenir, un chagrin qui projette son ombre pâissante sur nos joies..., une pensée qui demeure au sein des jouissances comme une branche morte et nue au milieu des jours brillants de l'été. » C'est l'idée de la patrie souffrante et persécutée. Ainsi s'exprime Moore, le poète national, dont les gracieuses mélodies sont répétées d'un bout de l'Irlande à l'autre; Montalembert éprouve un plaisir extrême à les entendre. Il est transporté de joie lorsque le soir, à la veillée, quelque jeune Irlandaise, à la voix inspirée, lui chante *le Passé* : « Oh! qui nous rendra les glaives des anciens jours? Qui nous rendra les hommes qui les portaient? Armés pour la justice, ils se levaient sublimes, et l'opresseur tremblait devant eux... »

¹ *Journal*, 21 septembre 1830.

² *Ibid.*, 16 septembre 1830.

IV

Aussi bien l'Irlande a un clergé admirable. Montalembert le voit de près. Il étudie, il admire, il envie la libre constitution de cette antique Église et la nomination des évêques où le gouvernement n'a aucune part. A la mort de leur pasteur, les curés du diocèse s'assemblent et désignent, soit entre eux, soit dans le reste du clergé, trois candidats parmi lesquels le Pape choisit. Dans cette élection de ses chefs, le clergé inférieur déploie un instinct, une pénétration merveilleuse. Ces évêques n'observent aucune pompe extérieure; ils vivent, comme le reste des prêtres, d'une portion des produits de deux ou trois paroisses qu'ils administrent eux-mêmes. Ce qui frappe surtout Montalembert, c'est le profond et inviolable respect du clergé pour les chefs que lui-même élit, que nulle distinction extérieure ne sépare de lui et à qui l'autorité civile et politique refuse tout secours.

Tous accueillent le jeune étranger avec distinction et sympathie. Il s'entretient longuement avec Mgr Doyle, évêque de Kildare, qui, l'hiver précédent, ôta les couvertures de son propre lit pour les donner aux pauvres. L'archevêque Murray, de Dublin, le vénérable chef de l'Église d'Irlande, donne dans son grand séminaire de Maynooth un banquet en l'honneur de Montalembert. A la fin du repas, le vieil évêque se lève, fait l'éloge de son hôte et propose aux nombreux convives de boire à sa santé, à son avenir, aux brillantes espérances que l'Église fonde sur lui. Ce toast est accueilli par les applaudissements de tous. « J'étais tellement surpris et confus, écrit Montalembert, que je ne sus pas répondre un mot... Je me contentai de baisser la tête pour cacher les larmes d'orgueil et de joie que m'arrachait cet hommage de sympathie et d'estime rendu par tant d'hommes âgés et vénérables, à moi, laïc, étranger et presque enfant¹. »

Charles ne visite pas seulement les évêques, il pénètre dans les plus humbles presbytères; il nous décrit la vie du prêtre irlandais, pauvre, mais libre et invincible; il nous le montre tout à la fois père, consolateur, médecin, instituteur, avocat et à vrai dire souverain de son troupeau. « Ce prêtre a compris, nous dit Montalembert, que, pour qu'il y eût alliance entre son peuple et lui, il devait être pauvre et nu comme son peuple, et il l'est devenu! » — « Il n'y aurait qu'un moyen de détruire l'influence du clergé catholique, déclare à Charles le chef du parti orangiste, ce serait de le prendre à la solde de l'Etat et de lui donner un traitement fixe et payé par le Trésor². » Mais ce traitement, le prêtre irlandais

¹ *Journal*, 13 octobre 1830.

² *Ibid.*, 22 septembre 1830.

le refuse avec énergie. Il vit exclusivement des dons de ses fidèles : « Chacun lui apporte au pied de l'autel la chétive portion de gain qu'il a économisée, pour maintenir le ministre et le temple du Seigneur; deux fois par an, à Noël et à Pâques, les offrandes toutes volontaires se renouvellent; on donne ce que l'on peut et tout ce que l'on a de superflu avec une entière bonne foi, car on sait que ce superflu reviendra à son premier possesseur s'il n'y a aucun de ses frères plus nécessiteux que lui; le fermier aisé offre 60 à 80 fr., le laboureur en donne un ou deux; le mendiant ne donne rien et c'est le jour où sa misère lui est le plus à charge. Du reste, jamais le prêtre ne fait entendre une demande, un reproche; jamais le caractère spontané de l'offrande n'est altéré, et jamais surtout il ne refuse le don de ses prières ou des sacrements de l'Eglise à ceux qui sont hors d'état de lui payer la légère rétribution que l'usage a établie...¹ »

Rien de plus touchant et de plus expressif que le patriotisme des prêtres irlandais. Comme on sent que leur cœur bondit chaque fois que l'étranger leur parle de leur pays! Comme on voit qu'au premier signal ils saisiraient la pique nationale et marcheraient de grand cœur au combat! « Oui, nous avons combattu pour la patrie, dit à Montalembert l'évêque de Kildare, et ceux qui n'ont pas combattu ont prié pour elle nuit et jour². » L'Irlande, la pauvre et chère Irlande! son image est au fond de toutes leurs pensées, de toutes leurs émotions. Si vous regardez le cachet d'un prêtre, c'est la harpe brisée de son pays et pour devise ces mots : *Elle ne retentit plus*. Si vous examinez sa bibliothèque, à côté de son bréviaire, vous trouverez les mélodics patriotiques, presque séditiieuses de Moore³...

Aussi quelle n'est pas l'influence de ce clergé! Le P. Mahony, de Cork, déclare à Montalembert qu'il lui suffirait d'un seul mot pour armer 40 000 hommes⁴. Avec quelle ardeur, avec quelle soumission le peuple se presse à la voix de ses prêtres autour des autels du vrai Dieu! Qu'on nous pardonne de citer encore une page admirable de Montalembert; si nous insistons de la sorte sur son voyage, c'est qu'il eut sur ses idées religieuses une grande influence :

« Je n'oublierai jamais, dit-il, la première messe que j'entendis dans une chapelle de campagne. J'arrivai un jour au pied d'une éminence dont la base était revêtue d'une épaisse plantation de sapins et de chênes; je mis pied à terre pour y monter. A peine avais-je fait quelques pas que mon attention fut attirée par un homme agenouillé au pied de ces sapins; j'en vis bientôt plusieurs

¹ *Avenir*, janvier 1831.

² *Journal*, 18 septembre 1830.

³ *Avenir*, janvier 1831.

⁴ *Journal*, 25 septembre 1830.

autres dans la même posture; plus je montais, plus ce nombre de paysans prosternés était considérable; enfin, au sommet de la colline, je vis s'élever un édifice en forme de croix, construit en pierres mal jointes, sans ciment, et couvert de chaume. Tout autour une foule d'hommes grands, robustes, énergiques, étaient à genoux, la tête découverte, malgré la pluie qui tombait par torrents et la boue qui fléchissait sous eux. Un profond silence régnait partout. C'était la chapelle catholique de Blarney et le prêtre y disait la messe. J'arrivai au moment de l'élévation et toute cette fervente population se prosterna le front contre terre. Je m'efforçai de pénétrer sous le toit de l'étroite chapelle qui regorgeait de monde. Pas de sièges, pas d'ornements, pas même de pavé, pour tout plancher la terre humide et pierreuse, un toit à jour, des chandelles en guise de cierges. J'entendis le prêtre annoncer en irlandais dans la langue du peuple catholique que tel jour, il irait, pour abrégé le chemin de ses paroissiens, dans telle cabane, qui deviendrait pendant ce temps-là la maison de Dieu, qu'il y distribuerait les sacrements et qu'il y recevrait le pain dont le nourrissent ses enfants.

« Bientôt le saint sacrifice fut terminé; le prêtre monta à cheval et partit; puis chacun se leva et se mit lentement en route pour ses foyers; les uns, laboureurs itinérants portant avec eux leurs faux de moissonneurs, se dirigèrent vers la chaumière la plus voisine pour y demander une hospitalité qui est un droit; les autres, prenant leurs femmes en croupe, regagnèrent leurs lointaines demeures. Plusieurs restèrent pour prier plus longtemps le Seigneur, prosternés dans la boue, dans cette silencieuse enceinte choisie par le peuple pauvre et fidèle au temps des anciennes persécutions.

« L'étranger qui vit ces choses s'était, lui aussi, agenouillé avec ces pauvres chrétiens et il s'était relevé le cœur plein de fierté et de bonheur en songeant que lui aussi était de cette religion qui ne meurt point, et qui, au moment où l'incrédulité se hâte de lui creuser un tombeau, se retrouve dans les déserts de l'Irlande et de l'Amérique, libre et pauvre comme à son berceau¹. »

V

Mais Montalembert désire par dessus tout rencontrer et entretenir O'Connell. A vrai dire, son ardente imagination attribuée au Libérateur des proportions surhumaines; elle s'en fait un idéal si grandiose, qu'elle s'expose à une légère déception. Pour Charles, O'Connell, c'est l'éloquence, c'est la liberté et la foi triomphantes, c'est l'Irlande, c'est la personnification d'un peuple héroïque.

¹ *Avenir*, janvier 1831.

Le célèbre agitateur se trouvait alors dans sa vieille abbaye de Derrynane. Pour s'y rendre, Montalembert vint à Kenmare par Bautry et Glengarrif. « Quel pays ! écrivait-il dans son *Journal*, qu'il est beau, mais aussi qu'il est rude et sauvage ! Ce n'est pas de la désolation et de la stérilité pour rire. Pendant dix milles irlandais on passe littéralement au milieu des nuages, et l'on suit une route de temps en temps verticale au risque imminent de se casser le cou¹. » Il voyageait à cheval ; un enfant de quinze ans, nommé John Brennan, lui servait de guide. Monté en croupe derrière lui, le jeune Irlandais l'amusait par son spirituel babillage. Il dissertait sur toutes choses avec l'aplomb d'un philosophe et avait son opinion faite sur la révolution qui venait de s'accomplir en France. Montalembert souriait aux saillies de son compagnon. Mais quand celui-ci se mit à parler religion, à comparer les chapelles couvertes en chaume où il adorait son Dieu avec les temples somptueux des protestants ; quand il exprima le bonheur et les consolations que le catholique puise dans sa piété envers la Sainte Vierge et les saints ; enfin, quand il termina ses réflexions naïves sur les abus de l'Eglise établie, par ces mots : « Dieu (gloire soit à Lui et louange à son saint nom), Dieu les voit comme il nous voit nous-mêmes ; ils auront leur récompense dans l'autre monde et nous la nôtre », alors Montalembert l'eût embrassé. « Cela dans la bouche d'un enfant de quinze ans, dit-il, « c'est sublime ! » Ils causèrent longtemps de la sorte. Cependant le soleil disparaissait de l'horizon ; la nuit les surprit dans la longue vallée de Bonane ; tout à coup le guide se mit à chanter, c'était les litanies de la Sainte Vierge.

Quel émouvant et gracieux tableau ! Ce fils des chevaliers français et ce jeune paysan animent seuls le sévère mais splendide paysage. L'une après l'autre les étoiles se lèvent dans le ciel ; les grandes ombres descendent lentement du haut des montagnes ; on n'entend que l'harmonie lointaine des cloches d'Irlande qui carillonnent l'*Angelus* et la voix pure et vibrante de l'enfant qui chante les louanges de la mère de Dieu. Montalembert écoute silencieux et ravi ; il est ému jusqu'aux larmes et comme enveloppé par un profond sentiment religieux. Le chant sacré va réveiller dans son cœur une foule de souvenirs, exciter mille espérances, mille ardents desirs de se sacrifier pour Dieu, pour l'Eglise et pour l'humanité.

Derrynane est peut-être l'endroit le plus sauvage du comté de Kerry, qui passe pour le plus sauvage de l'Irlande. C'est une petite baie ouverte sur l'Atlantique ; des montagnes boisées l'entourent de toutes parts ; le Gulf-stream y entretient une douce tempéra-

¹ *Journal*, 28 septembre 1830]

ture et y développe une flore merveilleuse. Le *roi sans couronne de l'Irlande* trouve ce lieu unique au monde. « Il l'adore, nous dit Montalembert, il en a toujours l'éloge à la bouche. »

L'abbaye se compose d'une vaste maison rectangulaire flanquée d'ailes à ses extrémités et entourée d'arbres et de pelouses. De la bibliothèque on jouit d'une vue admirable sur l'Océan et les montagnes. « C'est là, dit O'Connell, que je formai le grand projet de laisser à ma mort ma terre natale plus heureuse que je ne l'ai trouvée à ma naissance et de la rendre, s'il plaît à Dieu, glorieuse et libre... Que ne puis-je vous faire admirer ces immenses baies et ces promontoires de montagnes dont l'exquise beauté est maintenant adoucie par la pâle clarté de la lune qui enchante cette soirée. Tout ce qui pendant le jour se montrait grand et terrible offre, dans la tranquillité silencieuse de la nuit, un spectacle plein de sérénité. Vous pourriez vous convaincre que l'homme si souvent traité de féroce démagogue est, en réalité, un doux amant de la nature, un admirateur enthousiaste de toutes ses beautés, puisant dans la majesté ou la tristesse de l'Océan et de ces scènes alpines qui l'entourent, au milieu de son inexprimable admiration des œuvres divines, une plus vive ardeur pour travailler au bien des hommes. »

A Derrynane, O'Connell mène une vie toute patriarcale. Son temps se passe à s'occuper des affaires d'Irlande, à chasser dans la montagne, à jouer avec « ses chers petits enfants » et à prier. Car il ne reste pas un seul jour sans entendre la messe, faire sa méditation et réciter le bréviaire avec son aumônier.

En arrivant plein d'enthousiasme à Derrynane, Montalembert trouva la porte de l'abbaye assiégée par un groupe d'Irlandais aux costumes bariolés. Ils attendaient le retour d'O'Connell pour le consulter sur leurs affaires; chaque jour il accueillait ainsi avec bonté une foule de pauvres gens qui avaient recours à ses conseils. Cette circonstance ne fit qu'augmenter la vénération du jeune voyageur : ne venait-il pas lui aussi pour une grande consultation d'où peut-être allait dépendre sa vie entière? Sans prendre garde au tapage assourdissant des paysans, il s'assit et prit patience.

Bientôt parut « le conseiller »; c'est le nom que les Irlandais donnent à O'Connell. Il tendit la main à Montalembert avec douceur et affabilité. C'était un homme de haute stature, à la physiologie enjouée et brillante de santé, au regard franc et animé. Mais pourquoi ses yeux ne pénétrèrent-ils pas ce jour-là au fond de l'âme supérieure que Dieu lui envoyait? Manifestement, il prit Charles pour un de ces jeunes Français superficiels amené près de lui par la curiosité, attiré par son universelle renommée. Après quelques propos aimables, il s'excusa ayant à expédier ses nom-

breux clients et introduisit son hôte dans le salon de famille.

Grande fut la surprise de Montalembert. Le salon où il entra était rempli d'une société joyeuse et bruyante. Toute la famille d'O'Connell s'y trouvait réunie, ses enfants, ses gendres et belles-filles, ses neveux et nièces et ses nombreux petits-enfants. Chacun s'empressa autour de l'étranger, qui gardait bonne contenance, mais était consterné au fond d'avoir tant de connaissances à faire, tant de mains à serrer, tant de saluts à rendre. Qu'allaient devenir ces beaux entretiens qu'il avait rêvés sur la politique, la liberté et l'avenir de l'Église? Était-ce donc pour se trouver dans ce milieu qu'il avait accompli ce long voyage, pour jouir une nuit de cette hospitalité bourgeoise qu'il avait traversé la mer et les montagnes?

Après une longue et pénible attente, O'Connell entra. L'heure du dîner était venue. On se mit à table au nombre de vingt-cinq. Montalembert espérait se dédommager. Nouvelle déception. Ce fut à peine si O'Connell toucha en passant les hautes questions politiques. En revanche, il se montra gai, spirituel, plein d'entrain. L'idée lui venait de moins en moins qu'un jeune Français de vingt ans pût préférer une conversation sérieuse aux badinages ordinaires en pareil cas.

Le repas se termina aux sons de la cornemuse irlandaise. Montalembert se disposait à aborder le grand homme, mais O'Connell se déroba de nouveau, engagea les jeunes gens à bien s'amuser et s'assit dans un coin du salon pour dépouiller sa correspondance et lire les journaux. Puis on invita Charles à danser. En vérité, il avait bien le cœur à la danse! Son désenchantement était complet, et, regardant à la dérobée la bonne figure d'O'Connell plongée dans ses papiers : « Je me suis trompé, pensait-il avec désespoir. Cet homme est loin d'être l'objet le plus intéressant de l'Irlande. Il a l'air d'un bon fermier ¹. » Il est probable aussi que les jeunes dames de la maison n'éprouvèrent pas un moindre désappointement et trouvèrent M. le vicomte de Montalembert bien original et bien maussade.

Le lendemain matin, Charles, après une heure de conversation avec O'Connell, continua son voyage. Un meeting populaire devait avoir lieu à Killarney, Montalembert y assista ainsi qu'au banquet donné à cette occasion. Toujours sous l'impression de sa déconvenue, il trouve tout exécrable, le dîner et les discours. La foule trépigne, « applaudit furieusement son libérateur ». Charles reste glacial et mécontent. Il juge l'illustre tribun avec un dédain tout aristocratique; il s'amuse à noter certaines particularités qui

¹ *Journal*, 29 septembre 1830.

lui semblent ridicules, comment O'Connell divise ses discours en quatre parties et marque la fin de chaque point en retroussant un des coins de ses manches, comment, quand il a lancé une phrase vigoureuse, il renforce sa perruque avec un mouvement presque convulsif¹, etc. « Son éloquence, conclut-il, ne m'a nullement inspiré. Ce n'est qu'un démagogue, ce n'est nullement un grand orateur. »

Montalembert quitta l'Irlande le 23 octobre. Malgré l'incident que nous venons de rapporter, il éprouva, déclare-t-il, un véritable déchirement de cœur. Il avait vécu là les semaines les plus occupées, les plus poétiques, les plus émouvantes de sa vie : « Je ne suis plus le même homme, écrivait-il, ma foi et mon fervent attachement au catholicisme ont beaucoup profité de ce voyage : sous ce rapport, j'ai puisé ici dix ans de force et de vie. Plaise au ciel que je devienne aussi zélé dans la pratique des vertus chrétiennes que je le suis pour la cause et la liberté de l'Eglise du Christ² ! » — « Adieu à toi, Erin, répétait-il avec Moore ; il est des reliques de bonheur que le temps ne saurait détruire... Longtemps mon cœur sera rempli de ces doux souvenirs, comme le vase dans lequel on a distillé des roses ; on peut détruire la coupe, mais le parfum des roses s'attache encore à ses débris. »

L'année suivante, quand Montalembert apprit que la famine ravageait l'Irlande, il ouvrit, dans l'*Avenir*, une souscription et adressa aux catholiques de France un chaleureux appel. Nous en extrayons ces quelques lignes : « Les habitants d'une vaste paroisse située dans un des comtés les plus reculés de l'Irlande, complètement dépourvus de nourriture et réduits au dernier degré d' inanition n'attendaient plus que la mort pour terminer leur supplice. Le prêtre catholique n'avait pas voulu quitter son troupeau et mourait de faim avec eux ; quand il vit que nul secours n'était proche et qu'il n'y avait plus d'espoir, il alla de hutte en hutte leur dire : « Mes enfants, en ce moment fatal, n'oublions pas Notre-Seigneur, le Seigneur Dieu qui donne la vie et qui la retire. » A sa voix, quinze cents spectres nus se traînent à l'église et s'y prosternent ; le prêtre monte à l'autel, et là, étendant ses mains amaigris sur la tête des mourants, il entonne les litanies des agonisants et les prières des morts. Cette agonie de tout un peuple est sainte comme l'agonie d'un martyr, et dans les vastes tombes où le peuple va descendre, l'enfer n'aura pas une victime³. » Cette parole éloquente fut entendue, et la souscription produisit en trois mois 80 000 francs.

¹ *Journal*, 11 octobre 1830.

² Lettre à Rio et *Journal*, 23 octobre 1830.

³ *Avenir*, 13 juin 1831.

VI

Il nous reste un regret toutefois, c'est que Montalembert, avec l'exigence de ses vingt ans, n'ait pas apprécié comme il convenait l'admirable éloquence d'O'Connell. Personne au monde pourtant, pas même Démosthène, n'offre à un plus haut degré l'idéal de l'orateur. « Comme conducteur d'hommes, dit avec raison Gladstone, O'Connell a été non seulement le plus grand de son temps, mais il peut soutenir la comparaison avec les plus illustres de l'histoire. » Sans doute, ce n'est pas un parlementaire. Ce géant est à l'étroit, il étouffe sous la petite coupole de Westminster. Pour qu'il produise son effet, pour qu'il soit lui-même, il faut le placer chez lui, sur son sol d'Irlande, sous la voûte infinie des cieux, dans une des grandes plaines de Waterford, de Mullagmast ou de Tara. Il faut le voir entrer, suivi d'un imposant cortège, debout dans un char triomphal que traînent quatre magnifiques chevaux, salué par cinquante fanfares nationales, roulé sur l'immense vague des acclamations populaires. Autour de lui 60 000, 500 000, 750 000 hommes (je cite les chiffres les plus modérés), une multitude en haillons, dévorée par la faim, tout un peuple dont il est l'espérance, l'apôtre, le libérateur et le roi.

Il monte sur la vaste plate-forme; sa fière stature se profile dans le ciel gris d'Irlande et domine cet océan d'hommes. Quelle haute taille! Comme il porte noblement sa tête sur ses puissantes épaules! Que d'éclat, que de vie, que de douceur dans ses grands yeux bleus! Mais il va parler, il parle, un profond silence s'établit, la voix s'élève sonore, éclatante, harmonieuse, « elle glisse sur les ondes légères de l'air avec l'aisance d'un oiseau, nous dit le poète, et parvient au dernier rang de ce vaste auditoire¹ ». Tantôt l'orateur se penche en avant et étend la main droite sur la foule; tantôt il se rejette fièrement en arrière et croise les bras; maintenant il les ouvre, il découvre sa poitrine, comme s'il voulait embrasser l'Irlande entière. La parole jaillit de son cœur frémissante, brûlante, impréparée. Et de quoi parle-t-il? de quoi peut-il parler, sinon de ce qui remplit son âme, de son cher pays?

« J'entends, dit-il, j'entends chaque jour la voix plaintive de l'Irlande qui me crie : Dois-je toujours attendre et toujours souffrir?... Non, mes concitoyens, vous ne souffrirez plus, vous n'aurez point en vain demandé justice à un peuple de frères. L'Angleterre

¹ Aloft and clear from airy tide to tide,
It glided easy, as a bird may glide.
To the last verge of that vast audience sent...

(Bulwer Lytton, *The new Timon*).

Voy. aussi le portrait d'O'Connell par Cormenin, *Livre des Orateurs*, X, 179.

n'est plus ce pays de préjugés où le seul mot de papisme soulevait tous les cœurs et les portait à d'injustes cruautés. Les représentants de l'Irlande ont employé leur temps à faire passer le *reform-bill* qui a ouvert de larges écluses au peuple anglais; ils seront écoutés quand ils demanderont à leurs collègues de faire justice à l'Irlande, et si, par hasard, le Parlement était sourd à nos prières, alors nous ferions appel à la nation anglaise, et si celle-ci elle-même se laissait aller à d'aveugles préventions, nous rentrerions dans nos montagnes et nous ne prendrions conseil que de notre énergie, de notre courage et de notre désespoir. »

Assurément O'Connell s'inquiète peu de la forme littéraire où grammaticale de ses discours; son langage n'est pas toujours châtié; sa parole, c'est la nature dans sa grandeur et sa simplicité. Aussi bien ne s'adresse-t-il pas à une académie, mais au peuple, à son pauvre et misérable peuple; et il se fait peuple lui-même pour l'atteindre, pour le remuer jusqu'au fond de l'âme. S'il sait le faire pleurer, il sait aussi le faire rire; s'il s'élève sans effort jusqu'aux pensées les plus sublimes, il descend parfois jusqu'aux plaisanteries les plus triviales. Quand il lui arrive de traiter les lords du Parlement de *vieilles femmes en pantalons*, de *têtes de sanglier*, etc., il choque Montalembert, il blesse la modération et le bon goût, mais le peuple rit aux éclats et applaudit avec frénésie celui qui le venge en quelques mots de trois siècles de souffrances.

Aussi jamais homme en aucun temps, en aucun pays, n'a exercé par la parole un empire plus souverain. Il domine ses chers Irlandais, ils n'ont plus de volonté que la sienne, ils aliènent leur liberté, leur fortune, leur vie entre ses mains. « Agenouillez-vous et prions », dit-il à la foule; la foule s'agenouille et récite le chapelet. « Maintenant, découvrez-vous, et la main haute, prêtez serment. » Ils se découvrent, lèvent la main et jurent sur les Évangiles. D'un seul mot, il les conduirait jusqu'au cœur de l'Angleterre. Mais ce mot, il ne le dit jamais, parce qu'il estime qu'il faut toujours se montrer irréprochable dans la réclamation du droit, et que ceux-là qui ont recours à la force ne sont pas dignes de la liberté. « Irlandais, s'écrie-t-il un jour de sa voix tonnante, aimez-vous votre patrie? — Oui! oui! — Eh bien, pas de désordres, pas de complots, pas d'émeutes. Quiconque vous prêche l'insurrection vous expose à périr. Celui-là, fuyez-le, saisissez-le, livrez-le à l'autorité pour qu'elle en fasse justice. Oui, souffrez avec patience, respectez la propriété, la religion l'ordonne; mais réclamez avec énergie : la subordination, toujours; la dégradation, l'abjection, jamais! »

Et tandis que nos parlementaires, avec toutes leurs belles harangues, parviennent à peine à déplacer cinq ou six voix dans

nos assemblées, que produit l'éloquence d'O'Connell? Elle obtient justice pour l'Irlande, elle force l'intolérance protestante à proclamer la liberté de conscience et, dans l'immense empire britannique, des millions d'âmes affranchies par sa parole saluent O'Connell comme l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Montalembert revint plus tard de son premier jugement. Dans son beau livre : *De l'avenir politique de l'Angleterre*, il consacre à O'Connell un chapitre spécial ; il nous décrit ses luttes suprêmes pour le rétablissement du *Home rule*, il nous fait assister aux grands meetings que l'orateur organise dans ce but ; il nous le montre dans les prisons de l'Angleterre pendant que l'Irlande se désole et prie, et que les évêques, réunis en concile, ordonnent de réciter dans les églises cette prière : « O Dieu tout-puissant et éternel, ayez pour agréable de jeter un regard de compassion sur le peuple de ce pays et mettez, dans votre miséricorde, une fin à ses souffrances. Donnez-lui la patience pour endurer ses grandes privations et remplissez les cœurs de ses gouvernants de l'esprit de vérité, d'humanité et de justice. Et comme votre serviteur Daniel O'Connell, qui a travaillé avec tant de zèle et de persévérance à obtenir ces biens sacrés, est aujourd'hui retenu en captivité, donnez-lui la grâce de supporter ses épreuves avec résignation, et daignez, par votre miséricorde, accorder qu'il soit rendu à la liberté pour la direction et la protection de votre peuple, par N.-S. et Sauveur Jésus-Christ. Amen. »

Quelques années après, en 1847, O'Connell mourant traversait la France se rendant en Italie. Montalembert, avec une délégation de catholiques, vint le saluer à son passage. Mais laissons la parole à l'éloquent témoin de cette scène touchante, M. Louis Veuillot :

« Je dirai un souvenir que j'ai bien gardé ! J'ai eu le bonheur de saluer O'Connell peu de jours avant sa mort, lorsqu'il traversait Paris pour se rendre à Rome. Nous étions quinze ou vingt, pas plus ; tous inconnus, excepté Montalembert qui nous conduisait. Dans ce grand Paris nous formions à peu près tout le parti catholique. Si Montalembert avait voulu réunir des notoriétés, il eût risqué d'être seul.

« O'Connell déjà mourant était sorti pour respirer un peu ! Nous attendions son retour sous les arcades de la rue de Rivoli, à la porte du modeste hôtel où il était descendu. La journée finissait, une journée d'hiver triste et pluvieuse, et nous nous entretenions douloureusement d'un échec que notre cause venait de subir à l'une des deux Chambres. Elle avait été battue avec mépris selon l'usage. C'était notre situation ordinaire. Notre petit nombre aussi nous faisait pitié.

« O'Connell, disions-nous, voit autour de lui un peuple. » En ce moment, il rentrait. Nous l'aperçûmes dans sa voiture et nous enlevâmes nos chapeaux. Quelques passants nous demandèrent qui c'était. — C'est O'Connell. — Ah ! qui est-ce O'Connell ? — L'un de nous, le médecin J.-P. Tessier, esprit et cœur des plus hauts, mort depuis sans laisser de trace et que la liberté aurait tiré de l'ombre, répondit : « Ce n'est rien, c'est un homme ! » Et se tournant vers moi : « Hélas ! ajouta-t-il, pauvre Irlande ! pauvre liberté ! « Cet homme est mort !!! »

Nous montâmes attristés. Malgré sa fatigue, O'Connell voulut nous recevoir. Nous le vîmes assis dans un fauteuil, enveloppé de couvertures, pâle et épuisé. Montalembert lui adressa la parole... « Nous sommes tous vos enfants, lui dit-il, ou, pour mieux dire, vos élèves. Vous êtes notre maître, notre modèle et notre glorieux précepteur. C'est pourquoi nous venons vous apporter l'hommage tendre et respectueux que nous devons à l'homme qui, de nos jours, a le plus fait pour la dignité et la liberté du genre humain, et spécialement pour l'éducation politique des peuples de l'Occident.

« Vous n'êtes pas seulement l'homme d'une nation ; vous êtes l'homme de la chrétienté tout entière. Votre gloire n'est pas seulement irlandaise, elle est catholique ! Partout où les catholiques renaissent à la pratique des vertus civiles et se dévouent à la conquête de leurs droits légitimes, après Dieu, c'est votre ouvrage. Partout où la religion tend à s'émanciper du joug que plusieurs générations de sophistes et de légistes lui ont forgé, après Dieu, c'est à vous qu'elle le doit ! Puisse cette pensée vous fortifier, vous rajeunir dans vos infirmités et vous consoler dans les douleurs dont votre cœur si patriotique est aujourd'hui accablé !... »

« O'Connell, continue Louis Veuillot, répondit par quelques mots que nous pûmes à peine entendre. « Ne faiblissez pas... Pour moi, je meurs... arriver à Rome... Courage ! » O'Connell mourant, sans voix, sans geste, c'était en ce moment la force visible de Dieu parmi les hommes, le bras séculier de l'Eglise. Nous n'étions pas même au berceau, et celui que nous regardions à bon droit comme notre chef n'était déjà plus qu'un cadavre. Nous nous retirâmes l'âme brisée. Il nous semblait que tout était fini, et qu'O'Connell de moins, la longue nuit reprenait son empire. « Mais non, me dit Tessier, non. Il faut que le grain meure. Ce n'est que le semeur qui tombe. Il a semé, la moisson lèvera. « Attendons les trois jours ¹. »

E. LECANUET.

¹ O'Connell, on le sait, mourut à Gênes un mois après, léguant « son âme à Dieu, son corps à l'Irlande et son cœur à Rome ».

L'HOMME DANS L'ENFANT

Vous êtes-vous amusés quelquefois à regarder tour à tour le portrait d'un enfant et celui de l'homme que fut plus tard cet enfant? Une jolie figure ingénue et fraîche, aux yeux étonnés de toutes choses, aux traits indécis et délicats, aux longues boucles frisées, à côté d'un visage aux lignes nettes et accentuées, aux arêtes vives du nez et de l'ovale, aux regards profonds et chargés d'ombre, aux cheveux rares et courts. La vie a accompli entre ces deux âges son travail incessant; tant de rêves, de pensées et d'amours, tant de désirs et de souffrances ont passé entre eux. Il semble que les deux portraits ne reproduisent point le même être humain, et les regards cherchent une ressemblance qui se dérobe. Mais si l'on surmonte cette première impression et si l'on continue à observer les deux physionomies, l'expression des visages s'éclaire soudain, et l'on s'étonne, au contraire, de n'avoir pas tout de suite distingué leurs rapports. Il y a le même sourire, plus naïf chez l'un, plus *développé* chez l'autre, au coin des deux bouches; il y a la même douceur ou la même obstination dans le regard, que la vision des choses n'a point réussi à transformer complètement; c'est, en un mot, une âme identique, malgré les changements apportés par la vie, qui anime les deux images et leur donne son reflet d'existence.

A cette ressemblance physique correspond une ressemblance morale. L'enfant est, pour ainsi dire, la miniature de l'être complexe qu'il sera plus tard; les impressions qu'il reçoit, les sensations qu'il éprouve, s'impriment en lui comme le cachet sur la cire vierge, déterminent sa nature et orientent sa vie vers telle ou telle destinée. Avoir été heureux dans son extrême jeunesse laisse au cœur la douceur caressante qui réchauffe aux heures de détresse, et le malheur subi trop jeune attriste à jamais le caractère et prédispose à la révolte. Etudiez la vie des grands criminels, — disait un moraliste, — vous trouverez presque toujours une enfance douloureuse.

Pour mesurer à quelle profondeur ces impressions des premières années pénètrent en nous, il nous suffit de savoir avec quelle persistance elles nous réapparaissent. Chacun de nous a ainsi quelques souvenirs précoces qui ne peuvent s'éloigner de sa mémoire, sans que toujours il s'en explique l'importance. C'est que

les enfants sont de petites créatures toutes neuves, comme le chante un de leurs poètes les plus exquis :

Ils font de frissons en frissons
La découverte de la vie.

Tous ceux qui ont écrit sur l'enfant ont noté ce caractère intense des sensations primordiales. En tête de *Ma jeunesse*, Michelet fait cette observation : « L'âge que l'on croit inconscient, celui de ma première enfance, est précisément celui qui m'a laissé les traces les plus durables, comme des brûlures qui ont d'autant plus marqué dans un âge si tendre. » Et, retraçant ses souvenirs, Tolstoï, après avoir raconté la force de ses premières impressions, se demande s'il en éprouvera jamais d'aussi véhémentes : « Retrouveras-tu toujours, — se dit-il, — la fraîcheur, l'insouciance, le besoin d'affection et la foi profonde de ton enfance? Quel temps peut être meilleur que celui où les deux premières de toutes les vertus, la gaieté innocente et la soif insatiable d'affection, étaient les deux ressorts de ta vie? Où sont ces prières ardentes? Où, ces précieuses larmes d'attendrissement?... La vie a-t-elle piétiné si lourdement sur mon cœur que je ne doive plus jamais connaître ces larmes et ces transports?... »

Et si l'enfant ne peut exprimer dans toute leur intensité les commotions intérieures qu'il reçoit à ses premiers pas dans la vie, ces commotions ont suffisamment frappé sa mémoire pour que l'homme puisse plus tard les évoquer à loisir. Les évoquera-t-il telles qu'il les éprouva? Pas exactement peut-être, le travail des années les modifiant inconsciemment; il se souviendra plutôt, dans le rappel de sa vie enfantine, de l'effet produit sur son être par les événements extérieurs que des événements eux-mêmes, de certains instants qui ont plus particulièrement occupé son imagination plutôt que de toute sa petite existence d'alors. Du reste, ces souvenirs d'enfance sont extrêmement variables et bizarres. Stendhal, faisant à cinquante ans ses Mémoires, pour décrire sa vie évoquée par son souvenir, se servait d'une ingénieuse comparaison : « En écrivant ma vie en 1835, disait-il, j'y fais bien des découvertes. Ces découvertes sont de deux espèces; d'abord ce sont de grands morceaux de fresque sur un mur qui, depuis longtemps oubliés, apparaissent tout à coup, et à côté de morceaux bien conservés sont de grands espaces où l'on ne voit que la brique du mur. Le crépi sur lequel la fresque était peinte est tombé, et la fresque est à jamais perdue. A côté des morceaux de fresque conservés, il n'y a pas de dates; il faut que j'aille à la chasse des dates actuellement, en 1835. Heureusement, peu importe un anachronisme, une con-

fusion d'une ou deux années... En 1835, je découvre la physionomie et le pourquoi des événements¹. »

C'est bien ainsi que doivent s'évoquer les impressions premières. L'enfance apparaît confuse, voilée comme des pays lointains entr'aperçus dans les brouillards d'automne. Sur ce fond un peu obscur se détachent lumineusement les quelques sensations qui laissèrent dans l'âme leur trace indélébile, comme des coins de paysages irondés de soleil parmi l'horizon embrumé.

Lorsqu'on est parvenu au milieu de la vie, il est doux de regarder en arrière, de retrouver son enfance passée et de lui sourire. Aussi, bien des écrivains ont évoqué leurs premiers rêves et leurs premières idées des choses, et ont cherché leurs phrases les plus fraîches pour parler de cette époque heureuse où ils « attendaient le lendemain avec joie ». Dans ces livres de souvenirs ils ont mis tout leur cœur, peut-être ce qu'il y avait de meilleur en eux.

J'ai trouvé curieux et attendrissant d'effeuiller quelques-uns de leurs récits d'enfance. Je les ai pris un peu au hasard, cherchant les plus modernes, les plus sincères, et aussi les plus significatifs. L'âme de Tolstoï nous apparaît dans ses *Souvenirs* toute vibrante et inquiète déjà de la vie; Pierre Loti est, dans le *Roman d'un enfant*, le sensitif et l'amoureux de la nature qui écrivit plus tard ses merveilleuses pages d'exotisme et de souffrance; Anatole France imprègne le *Livre de mon ami*, d'une ironie délicate et émue, si différente de celle du *Lys rouge*; Berlioz, l'auteur de la *Damnation de Faust*, se révèle, dans ses Mémoires, l'artiste éperdu et enthousiaste qu'il fut en effet. Des enfances malheureuses pleurent dans le *Calvaire* d'Octave Mirbeau, dans *Toute une jeunesse* de François Coppée et dans *Ma jeunesse* de Michelet : l'une ennuyée et désolée, les deux autres pauvres, douloureuses, mais réchauffées par l'affection.

Lamartine, Chateaubriand, Berryer et tant d'autres, nous ont dévoilé en leurs phrases magnifiques l'aurore de leur destinée : on a trop souvent tourmenté le secret de leur vie pour le leur demander encore. J'aurais pu répéter aussi les confidences flottantes et sceptiques, en leur légère poésie, de Renan, dont l'âme *développée* regrette la douce foi des premiers ans², ou m'adresser au *Petit Chose*³, pour savoir ce que peut souffrir dans la vie un enfant nerveux et sensible. Les écrivains que j'ai choisis suffiront à éclairer à nos yeux les débuts de la vie, et à nous faire connaître l'immense portée des impressions premières qui forment les âmes et font dépendre l'homme de ce que fut l'enfant.

¹ Stendhal, *Vie de Henri Brulard*.

² Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

³ A. Daudet, *le Petit Chose*.

I

On a bien souvent remarqué que les grands écrivains, — ceux qui ont le plus ému et attendri les cœurs, — avaient eu presque toujours des mères remarquables. Joseph de Maistre, Chateaubriand, Lamartine, ont dû à leurs mères les trésors de leurs âmes fécondes. Dans ses *Souvenirs d'enfance*, le comte Tolstoï vient à son tour nous parler de sa mère, et il le fait avec un charme exquis et cette intensité d'expression qui se retrouve dans tous ses livres.

« Lorsqu'on essaye de se représenter les traits d'un être aimé, dit-il, tant de souvenirs surgissent à la fois, qu'ils troublent la vue comme le feraient les larmes. Ce sont les larmes de l'âme. Quand je cherche à me rappeler maman telle qu'elle était dans ce temps-là, je ne vois que ses yeux bruns, exprimant invariablement la bonté et l'affection, le petit signe de sa joue, un peu au-dessous de l'endroit où frisottaient des cheveux follets, son col blanc brodé, sa main délicate et maigre, qui me caressait si souvent, et que je baisais si souvent : l'ensemble m'échappe.

« Quand maman souriait, — elle était bien jolie, maman, — elle devenait encore bien plus jolie, et on aurait dit que la joie se répandait tout autour d'elle. Si je pouvais seulement entrevoir ce sourire dans les moments difficiles de la vie, je ne saurais pas ce que c'est que le chagrin. Il me semble que ce qu'on appelle la beauté réside uniquement dans le sourire. Si le sourire l'embellit, c'est que le visage est beau; s'il ne le change pas, c'est que le visage est ordinaire; et s'il le gâte, c'est que le visage est laid... »

Le sourire de sa mère embellit toute l'enfance de Léon Tolstoï. Il attendrit son souvenir et caresse la phrase qui rappelle ses premiers ans. Il dut à sa mère l'éveil de son âme naïve et douce; son premier chagrin fut de la quitter, et son grand malheur, ce malheur qui clôt douloureusement les pages de son enfance, fut de la perdre.

Elle lui donna l'amour de la musique et du rythme. « Maman jouait souvent ces deux morceaux, — dit-il, parlant de la *Sonate pathétique* et du deuxième concerto de Field, — c'est pourquoi je me rappelle très bien l'effet qu'ils me produisaient. Cela ressemblait tout à fait à des souvenirs; mais des souvenirs de quoi? Il semble qu'on se rappelle des choses qui n'ont jamais été. »

Nous retrouverons tout à l'heure dans Pierre Loti cette même impression, impression de choses déjà vues ou déjà entendues, qui fait qu'une première sensation paraît être un souvenir.

C'est dans un décor de campagne solitaire, dans un château lointain de Russie, que se passent les premières années de Tolstoï. Ses impressions y sont plus profondes, parce qu'elles sont plus

rare : le spectacle de la vie se réduit pour lui à quelques visions qui suscitent en lui d'inoubliables pensées.

Un épisode révélateur de son enfance est celui de Gricha l'innocent, le voyageur perpétuel : on y sent passer toute la pitié et la sympathie humaines qui éclaireront le chemin de l'écrivain, et lui dévoileront la foi nécessaire et la solidarité des âmes. C'est peut-être à Gricha, le pauvre sans demeure, l'errant des nuits funèbres, que l'auteur de *Ma religion* devra d'avoir retrouvé son âme perdue, et peut-être songeait-il à lui en créant la figure souffrante et résignée du petit soldat Karataïew, qui enseigne la soumission aux volontés de Dieu ¹.

Ce Gricha était un malheureux innocent à qui les Tolstoï donnaient l'hospitalité. Et cet innocent était étrange et plein d'une foi ardente; il portait volontairement des chaînes afin de souffrir et présageait l'avenir. Un jour, d'une chambre voisine Tolstoï enfant assista aux prières du misérable; son cœur fut tout remué et frissonna au contact de la croyance naïve et pure du pauvre agenouillé.

« Il s'est passé bien des choses depuis, — ajoute l'écrivain, — bien des souvenirs ont perdu pour moi leur importance et sont devenus des visions confuses, Gricha le voyageur a terminé depuis longtemps son dernier voyage; mais jamais l'impression qu'il a produite en moi ne s'effacera; jamais je n'oublierai les sentiments qu'il a éveillés en mon âme.

« O Gricha, ô grand chrétien! ta foi était si ardente, que tu sentais le voisinage de Dieu; ton amour était si grand, que les paroles coulaient d'elles-mêmes de tes lèvres, tu ne demandais pas à la raison de les contrôler... Et avec quelle magnificence tu louais la grandeur du Tout-Puissant, lorsque, ne trouvant pas de mots, tu te jetais à terre en pleurant!... »

Pour que le grand écrivain parle avec une telle émotion d'un souvenir aussi lointain, il a fallu que le trouble fût étrange en son cœur d'enfant, et il est curieux de retrouver au début de sa vie ce récit qui semble la dominer toute et qui révèle peut-être l'essence même de son âme, faite de charité et de bonté, de son âme que pénétra la foi ardente du voyageur d'un jour.

Puis il raconte son départ pour Moscou, avec son père, et la tristesse des adieux à sa mère. Il va monter dans la voiture et il n'ose regarder sa mère aimée, tant il a peur que lui manque le courage de s'en aller loin d'elle. Toute cette scène lui est encore présente à la mémoire, car ce premier voyage fut tout un événement dans sa vie tranquille et calme.

¹ Tolstoï, *la Guerre et la Paix*.

« Chose étrange ! je vois encore tous les domestiques et je pourrais dessiner leurs portraits presque dans les moindres détails ; mais le visage et l'attitude de maman m'échappent entièrement. Cela vient peut-être de ce que, pendant toute cette scène, je n'eus pas une seule fois le courage de la regarder. Il me semblait que si je la regardais, son chagrin et le mien dépasseraient toutes les bornes... » Et après le départ, il ajoute cette réflexion qui est d'une observation peu enfantine : « Je continuais à pleurer, mais la pensée que mes larmes montraient ma sensibilité m'était agréable et me consolait. »

Tolstoï excelle à peindre les états changeants de son âme d'enfant, de même qu'il décrit avec une attendrissante vérité les petites scènes d'intérieur : ainsi ce passage si vivant où il offre à sa grand-mère pour sa fête ses premiers vers malhabiles et boiteux.

Presque tous les sentiments de l'homme futur se retrouvent dans l'enfant : inconsciemment peut-être, il sent déjà l'attrait de l'amitié et de l'amour. Sa première sympathie est pour Serge Ivine : « Sa beauté originale m'avait frappé dès le premier coup d'œil. Je me sentais irrésistiblement attiré vers lui. Il me suffisait de le voir pour être heureux, mais toutes les forces de mon âme étaient concentrées dans le désir de ce bonheur... » Sa laideur, qu'il s'exagérait à plaisir et qui était pour lui une vraie douleur, lui faisait attacher un prix inestimable à la beauté ; il se défiait de lui-même, persuadé que sa personne ne pouvait être séduisante et aimable. Et le beau Serge ne daignait pas s'apercevoir de cette tendre amitié d'enfant qui marchait dans son ombre et qu'il faisait souffrir : « Je ne puis penser sans tristesse, — conclut l'écrivain au rappel de cette enfantine sympathie, — à ces sentiments frais et purs, à cette tendresse immense et désintéressée, qui mourut sans s'être épanchée et sans avoir éveillé d'écho. »

Un autre sentiment, plus profond encore et plus doux, vint remplacer celui-là : son amour pour la petite Sonia, une délicieuse enfant de douze ans. Lui-même avait à peu près cet âge ; et il a d'exquises paroles pour rappeler ces frais souvenirs d'une âme pure et caressante. « Sonia absorbait toute mon attention ; je me souviens que lorsque nous causions, Volodia, Etienne et moi, dans un endroit de la salle d'où nous apercevions Sonia, et d'où elle-même pouvait nous voir et nous entendre, j'avais du plaisir à parler ; m'arrivait-il de dire une chose qui semblait drôle ou crâne, j'élevais la voix et je lançais des coups d'œil par la porte du salon ; lorsque, au contraire, nous nous trouvions dans un endroit d'où l'on ne pouvait ni nous voir ni nous entendre du salon, je ne prenais plus aucun plaisir à la conversation et je me taisais. » Ce sont déjà les petits manèges qu'inspire le désir de plaire et qui sont si amusants

à observer dans un bal d'enfants, où les coquetteries naïves des petites filles font opposition aux gestes brusques et gauches des petits garçons. Mais le petit Tolstoï n'était point brave dans ses premières amours : sa timidité et la conscience exagérée de sa laideur le gênaient et le paralysaient.

Cependant, un soir, précisément dans un de ces bals d'enfants, après avoir dansé plusieurs fois avec Sonia, il sent la vie et le bonheur affluer dans tout son petit être. Il est heureux d'aimer et d'être auprès d'elle, et de se sentir vivre ainsi. Ils décident entre eux de se tutoyer, et l'enfant est ravi de cette preuve d'affection. « Je ne savais pas, ajoute-t-il, qu'au delà du sentiment de l'amour, qui inondait mon cœur de délices, il existe encore un bonheur plus grand, qu'on peut souhaiter quelque chose de plus que de ne jamais cesser d'aimer. J'étais content ainsi... »

Et plus loin, comparant sa sympathie naïve pour Serge et son affection pour la petite Sonia, et comprenant que l'une avait complètement chassé l'autre, il écrit encore : « ... Pour la première fois de ma vie j'avais varié dans mes affections, et pour la première fois je sentais la douceur du changement. Il me paraissait délicieux de troquer un attachement passé à l'état d'habitude, et pour ainsi dire rebattu, contre un amour frais, plein de mystère et d'inconnu. En outre, cesser d'aimer et commencer à aimer, le tout à la fois, c'est aimer deux fois plus fort qu'auparavant. »

Il a pourtant d'extraordinaires naïvetés dans son amour. Il est tellement heureux ce soir de bal où il a senti la joie de vivre qu'il voudrait que tout le monde soit comme lui. Lorsqu'il est couché, de son lit, avant de s'endormir, il confie son grand secret à son frère Volodia, et il lui demande si lui aussi n'aime pas Sonia : car, tout étrange que cela soit, il aurait voulu que tout le monde fût amoureux de Sonia et le racontât.

Il y a dans le récit de ces premières amours une telle innocence et une telle fraîcheur, qu'elles impressionnent délicieusement et reposent l'âme de tant de peintures compliquées et raffinées que nous offrent les romans modernes. Ce sont bien les sensations d'une âme toute neuve encore qui s'ouvre à la vie et en aspire les douceurs premières.

Toute cette existence charmante et animée de Moscou devait être brisée par un coup de foudre. L'enfant est rappelé avec son père et ses frère et sœur auprès de sa mère mourante dans leur campagne de Pétrowskoé. Il se rappelle exactement les détails de son entrée dans la chambre de la morte qui expira en appelant ses enfants : « ... J'avais un chagrin violent, écrit-il, mais je remarquais involontairement les riens les plus insignifiants. La chambre

était très sombre, il y faisait chaud, et cela sentait à la fois la menthe, l'eau de Cologne, la camomille et les gouttes d'Hoffmann. Cette odeur me frappa à tel point, que, non seulement lorsqu'il m'arrive de la sentir, mais rien qu'en y pensant, mon imagination me transporte à l'instant dans cette chambre obscure et étouffée, et me représente tous les moindres détails de cette minute atroce. Les yeux de maman étaient ouverts, mais elle ne voyait pas... Oh ! je n'oublierai jamais ce regard effroyable. Il exprimait tant de souffrance !.. »

Les âmes d'enfants sont encore trop ignorantes de la vie pour bien saisir toute la tristesse des séparations. La mort est pour elles un mystère troublant qui ne leur livre point son secret. Ainsi, pour Tolstoï enfant, la mort de sa mère fut le chagrin suprême, elle désorienta sa pensée et laissa en son âme une cicatrice profonde qui devait se rouvrir aux premiers doutes du jeune homme, et aux premiers obstacles de la raison. Sur l'heure même, il n'en put comprendre toute la portée.

Longtemps il contempla le visage mort de sa mère, et cette contemplation finit par aboutir chez lui à un douloureux état d'inconscience : « J'ignore combien de temps cela dura, écrit-il, je serais incapable d'analyser l'état où je me trouvais ; je sais seulement que j'avais perdu le sentiment de mon existence et que j'éprouvais une sorte de jouissance sublime, triste, et en même temps d'une douceur inexplicable. »

Il revient encore, un peu plus loin, sur les sensations de cette heure cruelle entre toutes, et forçant sa mémoire à recommencer le travail qui se fit dans sa cervelle d'enfant, se reportant à son intelligence d'alors, il ajoute cet aveu plein de tristesse : « Lorsque je pense maintenant à ce que j'éprouvais alors, je m'aperçois que ma seule minute de vrai chagrin a été cette minute d'inconscience. Avant et après l'enterrement, je ne cessais pas de pleurer et d'être triste ; mais j'ai honte de me rappeler cette tristesse, car elle était toujours mêlée d'un sentiment personnel : tantôt le désir de montrer que j'avais plus de chagrin que tous les autres ; tantôt la préoccupation de l'effet que je produisais ; tantôt une curiosité sans but, qui attachait mes yeux sur le bonnet de Mimi ou sur les visages des assistants. Je me méprisais de ne pas être entièrement absorbé par la douleur, et je m'efforçais de dissimuler les autres sentiments qui m'occupaient : il en résultait que mon chagrin manquait de naturel et de sincérité. J'éprouvais, d'ailleurs, un certain plaisir à penser que j'étais un enfant malheureux, je m'appliquais à éveiller la conscience de mon malheur, et ce sentiment égoïste contribuait plus que les autres à étouffer en moi le vrai chagrin. »

Il y a dans ces réflexions une singulière mélancolie : dans cet aveu de notre imparfaite nature qui mêle la vanité à la souffrance et qui nous permet de trouver une certaine volupté dans la douleur, se devine le regret de n'avoir pas abdiqué alors tout autre sentiment que celui de l'amour filial et de n'avoir pas pleuré de vraies larmes de désespoir, de ces larmes que l'on voudrait profondes et intarissables pour nos tendresses mortes et nos amours brisées.

Après cette mort, l'enfant s'étonne que rien n'ait changé dans la maison et dans son existence. Sa mère n'étant plus là, il lui semblait que tout aurait dû se modifier après cette catastrophe, et que leur train de vie reprenant son cours ordinaire était une offense pour sa mémoire.

Son chagrin d'enfant n'est pas absolu comme celui de la vieille servante Nathalie Savichna, dont toute la vie n'a été que dévouement et abnégation auprès de sa maîtresse, et qui ne peut survivre à la mort de celle-ci. La désolation de cette âme résignée et aimante est simple et sans mélange de vanité et de tout autre sentiment. Doucement, elle meurt quelque temps après celle qui eut sur terre toute son affection. Et Tolstoï, sur lequel elle exerça, comme l'innocent Gricha, une influence bienfaisante et profonde, en développant et en dirigeant sa sensibilité, parle ainsi de cette humble servante dévouée : « Elle quitta la vie sans regret, ne craignit pas la mort et l'accueillit comme un bienfait. C'est une chose qu'on a dit souvent, mais comme elle est rarement vraie ! Nathalie Savichna pouvait ne pas craindre la mort, car elle mourait dans une foi inébranlable et elle avait accompli la loi de l'Évangile : toute sa vie n'avait été qu'amour pur et désintéressé et que sacrifice de soi-même... Elle a accompli la plus grande œuvre et la meilleure de cette vie : elle est morte sans regret et sans peur. »

Ainsi la bonté de sa mère, la foi de Gricha et l'esprit de sacrifice de Nathalie, furent les grandes influences qui pénétrèrent son âme d'enfant. A ces trois êtres, il est peut-être redevable du grand croyant et de l'homme charitable qu'il fut plus tard, lorsqu'il eut définitivement compris le sens de la vie. Sa sensibilité connut, toute jeune, les mystérieuses correspondances qui attirent les âmes les unes vers les autres, et qui enfantent les amitiés et les amours. De toutes ces impressions d'enfance, pures et naïves, familiales et heureuses, il garda comme une douceur de cœur qui lui permit de comprendre toujours et de savoir exprimer les infinies nuances des tendresses et des bonheurs de la vie de famille et des affections honnêtes. Dans *la Guerre et la Paix*, on retrouve fréquemment la trace de ses premières sensations de vie, et dans ses derniers

contes, dans ce petit chef-d'œuvre de *Mikail*, par exemple, on découvre aussi le souvenir de Gricha le misérable. Tant il est vrai qu'une âme d'enfant contient en germe les pensées et les amours, toute l'intelligence et tout le cœur de l'homme futur...

II

Le Livre de mon ami, de M. Anatole France, n'a pas la vie intense et l'âme profonde des *Souvenirs* de Tolstoï; pourtant il est tout aussi séduisant. Son charme est candide et naïf, avec un peu d'ironie qui saupoudre toutes ces impressions primitives, un rien de bonhomie qui a l'air de s'étonner des choses et de répandre sur ces récits une indulgente bonté et une grâce bienveillante. Au temps où il écrivait ce livre, l'auteur du *Lys rouge* ne songeait point encore à tirer parti des grâces épicuriennes de ses songes et à faire sa révérence à *l'Abbesse de Jouarre*.

M. France écrit dans ce livre : « J'ai été enclin de tout temps à prendre la vie comme un spectacle. Je n'ai jamais été un véritable observateur, car il faut à l'observation un système qui la dirige, et je n'ai point de système. L'observateur conduit sa vue : le spectateur se laisse prendre par les yeux. Je suis né spectateur, et je conserverai, je crois, toute ma vie, cette ingénuité des badauds de la grande ville, que tout amuse, et qui gardent, dans l'âge de l'ambition, la curiosité désintéressée des petits enfants. » Et, de fait, sa phrase conserve une vivacité d'impressions extraordinaire; il sent plus qu'il n'observe; il sait encore s'étonner des choses sans en être dupé, et il unit la candeur de la vision au raffinement d'un esprit dilettante.

S'il est un livre qui doit lui plaire parmi tous ses livres, c'est *le Livre de mon ami*, parce que c'est là surtout que la pureté de sa vision est entière et n'est gâtée par aucun scepticisme. L'âme des enfants est croyante et naïve; en redisant ses impressions d'enfant, — car ce sont les siennes, à n'en pas douter, qu'il nous raconte sous le nom de Pierre Nozière, — il est redevenu, comme eux, naïf et croyant. Il s'est incarné dans une âme toute neuve et a repris son ingénuité de pensée pour dire ses premières sensations au spectacle du monde. C'est une belle *première* que la nature lui offrait alors; placé au milieu des choses, il sentait la vie couler autour de lui et il en était heureux. Son enfance fut toute pleine de bonheur, et peut-être est-ce à elle qu'il doit cette grâce aimable que n'a pas flétri un dilettantisme desséchant.

Chaque phrase sourit dans ce livre; tout y est doux et caressant. On dirait une aube de printemps réveillant les fleurs endormies et

miroitant sur les gouttes de rosée. L'auteur sait intéresser avec le récit familier de toutes ses visions; qu'il nous parle de son polichinelle ou de cette rose de la tapisserie que lui donna sa mère, il nous attendrit avec des riens, et nous fait concevoir les incompréhensions de sa petite âme d'enfant, et les clartés des choses se révélant peu à peu et se reflétant en ses grands yeux étonnés.

« Les petits enfants sont des génies méconnus, dit-il, ils prennent possession du monde avec une énergie surhumaine... Cela est surtout merveilleux qu'ils jouent, car le jeu est le principe de tous les arts. Des poupées et des chansons, c'est déjà presque tout Shakespeare. » L'ironiste se retrouve dans cette réflexion; il se retrouve encore dans cette autre, où se révèle la différence d'idées et de vues qui sépare les grandes personnes des petits enfants, et met entre eux un abîme que la bonté et la patience peuvent seules combler : « Quand il arrivait, dit-il, en parlant de sa toute première enfance, quelque chose de tout à fait intéressant au mouton ou au polichinelle, j'en faisais part à ma mère; mais il est à remarquer que les grandes personnes ne comprennent jamais bien ce qu'expliquent les petits enfants. » Les petits enfants ne comprennent pas très bien non plus les mystères des grandes personnes : témoin ce récit de *la Dame en blanc*, qui est comme un roman d'analyse raconté par une petite âme ingénue, disant naïvement ce qu'elle a vu, sans en saisir la portée, et cette manière de dire est très amusante et curieuse.

Mais écoutez les rêves de gloire du petit Pierre Nozière : « Je ne savais pas lire, je portais des culottes fendues, je pleurais quand ma bonne me mouchait et j'étais dévoré par l'amour de la gloire. Telle est la vérité : dans l'âge le plus tendre, je nourrissais le désir de m'illustrer sans retard et de durer dans la mémoire des hommes. J'en cherchais le moyen tout en déployant mes soldats de plomb sur la table de la salle à manger. Si j'avais pu, je serais allé conquérir l'immortalité sur les champs de bataille, et je serais devenu semblable à quelqu'un de ces généraux que j'agitais dans mes petites mains et à qui je dispensais la fortune des armes sur une toile cirée. »

Comme ce désir est irréalisable, il rêve d'une autre gloire : celle d'être un saint. Sa mère, qui était très pieuse, lui avait lu souvent la *Vie des saints*, et il connaissait comment on gagne des mérites devant Dieu. Aussi, ne s'arrêtant point au martyre ni à l'apostolat, il résolut de s'en tenir aux austérités. « Pour m'y livrer sans perdre de temps, je refusai de déjeuner. Ma mère, qui n'entendait rien à ma nouvelle vocation, me crut souffrant et me regarda avec une inquiétude qui me fit de la peine; je n'en jeûnai pas moins. Puis,

me rappelant saint Siméon Stylite qui vécut sur une colonne, je montai sur la fontaine de la cuisine : mais je ne pus y vivre, car Julie, notre bonne, m'en délogea promptement. Descendu de la fontaine, je m'élançai avec ardeur dans le chemin de la perfection, et résolu d'imiter saint Nicolas de Patras, qui distribua ses richesses aux pauvres. La fenêtre du cabinet de mon père donnait sur le quai. Je jetai par cette fenêtre une douzaine de sous qu'on m'avait donnés parce qu'ils étaient neufs et qu'ils reluisaient ; je jetai ensuite des billes et des toupies, et mon sabot avec mon fouet de peau d'anguille. »

« Cet enfant est stupide ! » s'écria mon père en fermant la fenêtre. » J'éprouvai de la colère et de la honte à m'entendre juger ainsi. Mais je considérai que mon père, n'étant pas saint comme moi, ne partagerait pas avec moi la gloire des bienheureux, et cette pensée me fut une grande consolation. »

Et l'enfant continue ses austérités malencontreuses à travers les effarements de sa famille. Il arrache le crin d'un fauteuil et se le fourre dans le dos en guise de cilice : il en éprouve de nouvelles tribulations de la part de Julie, sa bonne : « S'arrêtant à l'apparence, sans pénétrer l'esprit, elle vit que j'avais crevé un fauteuil et me fessa par simplicité. »

Et il conclut de tous ces échecs : « En réfléchissant aux pénibles incidents de cette journée, je reconnus qu'il est bien difficile de pratiquer la sainteté dans la famille. » C'est alors qu'il rêve d'être ermite au Jardin des Plantes.

Son enfance fut toute choyée et caressée : aussi dit-il avec attendrissement qu'elle ne lui a laissé que de beaux souvenirs, et qu'elle l'aide à supporter la vie. Et déjà son âme future de rêveur et de philosophe palpait au spectacle des choses ; déjà il était une petite créature aimant les rêves plus que la réalité. Les jouets qu'il imaginait étaient toujours plus beaux que ceux qu'on lui donnait et qui n'avaient plus de mystère pour lui. En contemplant les boutiques des libraires, des antiquaires et des marchands d'estampes, sa curiosité s'éveilla, et les images d'Epinal étaient pour lui pleines de métaphysique : il n'a pas sensiblement changé depuis lors. Entre son père, collectionneur qui rêvait de « fourrer la nature entière dans une armoire », le vieux père Le Beau qui cataloguait, cataloguait, cataloguait, sa grand-mère tolérante et sociable qui lui disait des histoires de la Révolution, et sa mère au sourire si doux, il était heureux et jouissait de l'ensemble des choses : sa vie était pleine d'images et de lumières.

Le voilà, tout petit gamin encore, dans la pension de M^{me} Lefort. Il se passait, dans cet établissement, des scènes homériques : « Les

élèves s'y livraient de grands combats devant M^{lle} Lefort, visible mais absente. Nous nous jetions les uns aux autres tant de catéchismes et de croûtes de pain, que l'air en était obscurci et qu'un crépitement continu remplissait la salle. Seuls, les plus jeunes enfants, les pieds dans les mains et la langue tirée hors la bouche, regardaient le plafond avec un sourire pacifique. Soudain M^{lle} Lefort, entrant dans la mêlée d'un air de somnambule, punissait quelque innocent, puis rentrait dans sa tristesse, comme dans une tour. »

Cette description d'école enfantine ne laisse pas que d'amuser. M^{lle} Lefort faisait des vers, aussi son esprit planait-il au-dessus des choses terrestres. Un jour elle lut à haute voix une élégie, *Pauvre Jane*, et ces mauvais vers donnent au petit Pierre Nozière un étrange frisson de mélancolie, qui est pour lui comme une révélation de la poésie.

Le collègue ne lui laisse aussi que de riantes impressions et n'est guère pour lui la noire caserne que l'on a si souvent dépeinte. D'ailleurs, externe, il retrouvait à la maison le nid chaud et plein de caresses. Il avait, raconte-t-il, un antique portefeuille, donné par quelque ancêtre, qui faisait la joie de ses camarades; Fontanet, surtout, le tournait en dérision; mal en prit au malheureux Fontanet, car le petit Pierre se rattrapa sur sa casquette.

« Par la façon dont j'endommageais en elle le bien du prochain, cette casquette m'inspirait chaque samedi (à l'heure de la confession), pendant quelques minutes, de vives inquiétudes sur le salut de mon âme. Je la remplissais de sable; je la jetais dans les arbres d'où il fallait l'abattre à coups de pierre comme un fruit avant sa maturité; j'en faisais un chiffon pour effacer les figures à la craie sur le tableau noir; je la jetais par un soupirail dans des caves inaccessibles, et lorsqu'au sortir de la classe, l'ingénieux Fontanet parvenait à la retrouver, ce n'était plus qu'un lambeau sordide. — Mais une fée veillait sur sa destinée, car elle reparaisait le lendemain matin sur la tête de Fontanet avec l'aspect imprévu d'une casquette propre, honnête, presque élégante. Et cela tous les jours. Cette fée était la sœur aînée de Fontanet. A ce seul titre, on peut l'estimer bonne ménagère. »

Et M. Chotard, le belliqueux professeur qui mêlait les remontrances aux thèmes latins ou grecs qu'il dictait! Ce paisible savant avait une âme guerrière: il ne recherchait dans les auteurs classiques que les récits de batailles, se plaisant aux luttes sanglantes, aux sièges opiniâtres des villes, aux subtiles ruses de guerre: « Un des stratagèmes qu'il faut recommander, — nous dit un jour M. Chotard en commentant un texte d'Élien, — est d'attirer l'armée ennemie dans un défilé, et de l'y écraser sous des quartiers de rocs. Il ne

nous dit point si l'armée ennemie avait souvent l'obligeance de se prêter à cette manœuvre... »

Le professeur déployait surtout son éloquence en dictant les corrigés des narrations. « Son style et son débit exprimaient dans les deux langues la même ardeur martiale; il lui arrivait parfois d'interrompre le cours de son idée pour nous dispenser des punitions méritées, mais le ton de sa voix restait héroïque jusque dans ces incidences, en sorte que, parlant tour à tour avec le même accent comme le consul qui exhorte ses troupes et comme un professeur de troisième qui distribue des pensums, il jetait les esprits des élèves dans un trouble d'autant plus grand qu'il était impossible de savoir si c'était le consul ou le professeur qui parlait... » Et il cite certain discours qui resta célèbre dans les annales du collège et qui fut pour toute la classe une joie indicible. « Ceux qui n'ont pas été secoués à quinze ans par un fou rire sous une grêle de pensums ignorent une volupté. »

Son enfance se continue ainsi, toute dorlotée de tendresse et toute rieuse aux spectacles du monde. La maison est pour lui une bonne école qui adoucit son âme et développe en lui la bonté; les bonnes études classiques attirent sa jeune intelligence qui se plaît au beau langage et qui imagine de magnifiques rêves en lisant les descriptions des auteurs.

Tout est pur et délicat dans ce livre : c'est par cela qu'il séduit. Et il respire un bonheur si doux et si plein, qu'involontairement on songe, par contraste, aux petits enfants qui souffrirent trop jeunes et qui gardèrent toute leur vie un certain pli de mélancolie, attestant la douleur prématurée. Des vers bien connus de Sully-Prudhomme me reviennent en mémoire :

On voit souvent dans les écoles
Des petits qui pleurent toujours;
Les autres font leurs cabrioles,
Eux, ils restent au fond des cours.

Leurs âmes délicates se brisent au moindre choc, et tout leur est cause de souffrance.

Ils frissonnent sous l'œil du maître,
Son ombre les rend malheureux :
Ces enfants n'auraient pas dû naître,
L'enfance est trop dure pour eux...

III

C'est encore une enfance heureuse que Pierre Loti nous raconte dans *le Roman d'un enfant*, mais une enfance étrange un peu,

avec des images tristes dans le bonheur, et déjà cette nostalgie d'un inconnu indéfinissable et ce tourment des affections profondes. L'enfant qui revit dans ces pages est très délicat et très doux, avec de trop grands désirs pour son âme blanche. Il semble que Loti ait voulu rattacher ses impressions d'alors à de mystérieux ressouvenirs d'existences antérieures ou rêvées, et de secrets pressentiments de sa future destinée; toute sa vie, il a désiré êtreindre en un même instant le passé, le présent et l'avenir, et toujours il a senti, dans la fuite inéluctable des heures, l'impossibilité de son rêve et la mort des songes aimés. Cependant il est tout entier dans l'enfant qu'il nous révèle : les affections trop caressantes énervent à jamais sa sensibilité et lui font un cœur pour aimer et souffrir; la vue de la nature le touche au plus intime de son être, et la première apparition de la mer ou des montagnes lui donne ce frisson charmant et douloureux, où se mêlent la joie de l'inconnu dévoilé et le désir d'autres spectacles inconnus. Trop de tendresse et trop de sensibilité : c'est là toute son âme d'enfant. N'est-ce point aussi toute son âme d'homme, avec une tristesse plus profonde et une certaine volupté à regarder mourir en soi ses rêves?

Il est curieux que son enfance si tendrement choyée ne lui ait guère laissé que des impressions mélancoliques : il fallait que sa nature transformât les sensations et leur donnât comme une vie nouvelle plus intime et plus triste. Cette enfance s'écoula en serre chaude, gâtée par de vieux parents et par un frère et une sœur beaucoup plus âgés que lui. Sur lui se reporta, comme sur un être fragile et frêle, l'affection de tous. Et il en garda comme une nécessité de tendresse et un besoin de caresses.

« ... On m'a conté plus tard, écrit-il, qu'étant tout petit, je ne laissais jamais sortir de la maison aucune personne de la famille, même pour la moindre course ou visite, sans m'être assuré que son intention était bien de revenir. « Tu reviendras, dis? » était une question que j'avais coutume de poser anxieusement, après avoir suivi jusqu'à la porte ceux qui s'en allaient. » La peur de la disparition définitive des êtres et des choses le hantait déjà.

Nous avons vu que Tolstoï, enfant, se demandait parfois, en contemplant certains spectacles et en éprouvant certaines sensations s'il ne les avait pas déjà vus ou déjà ressentis. La même idée revient à plusieurs reprises chez Pierre Loti : « C'est avec une sorte de crainte, — écrit-il au début de son livre, — que je touche à l'énigme de mes impressions du commencement de ma vie, incertain si bien réellement je les éprouvais moi-même, ou si plutôt elles n'étaient pas des ressouvenirs mystérieusement transmis... J'ai comme une hésitation religieuse à sonder cet abîme... » Faut-il

voir dans cette pensée de *déjà vu* une imagination de l'homme s'essayant à revivre sa vie d'enfant et la modifiant inconsciemment, ou une impression confuse et inexplicable pénétrant si profondément le cerveau qu'elle y laisse un inoubliable souvenir ?

Et Loti, enfant, non seulement plonge dans un passé insondable, mais encore a comme un pressentiment de sa destinée. La vue d'un dessin de mer, d'une gravure de livres de voyages lui donne la prescience très pâle de son existence future disséminée et exilée dans les lointains. Plusieurs fois cette idée revient au cours du livre.

Son esprit d'enfant se dilate non pas progressivement, mais par jets de clartés brusques : « Mes premiers souvenirs, dit-il, sont toujours de plein été lumineux, de midis étincelants, ou bien de feux de branches à grandes flammes roses... » Tout petit, il est déjà curieux d'inconnu. « Par instants, écrit-il encore, j'éprouvais une joie étrange à aller jusque dans les recoins obscurs, où me prenaient je ne sais quelles frayeurs de choses sans nom, puis à revenir me réfugier dans le cercle de lumière, en regardant avec un frisson si rien n'était sorti derrière moi de ces coins pour me poursuivre... »

L'âme de la nature correspondit de bonne heure aux rêves de son âme d'enfant. Parmi les herbes de juin, il connut l'ivresse charmeuse de l'envahissante nature verte, et il sut la mélancolie des soirs, où, par dégradations lentes, meurt la lumière. Sa première entrevue avec la mer, cette mer dont il devait être le poète et l'amant, par un crépuscule triste et morose, le pénétra jusqu'au cœur.

« ... Devant moi, écrit-il, quelque chose apparaissait de sombre et de bruissant qui avait surgi de tous les côtés en même temps et qui semblait ne pas finir; une étendue en mouvement qui me donnait le vertige mortel... Evidemment, *c'était ça*; pas une minute d'hésitation, ni même d'étonnement *que ce fût ainsi*, non, rien que de l'épouvante; je *reconnaissais* et je tremblais. C'était d'un vert obscur presque noir; ça semblait instable, perfide, engloutissant; ça se remuait et ça se démenait partout à la fois, avec un air de méchanceté sinistre. Au-dessus s'étendait un ciel tout d'une pièce, d'un gris foncé, comme un manteau lourd.

« Très loin, très loin seulement, à d'inappréciables profondeurs d'horizon, on apercevait une déchirure, un jour entre le ciel et les eaux, une longue fente vide, d'une claire pâleur jaune...

« Pour la reconnaître ainsi, la mer, l'avais-je déjà vue ?

« Peut-être inconsciemment, lorsque, vers l'âge de cinq ou six mois, on m'avait emmené *dans l'île*, chez une grand'tante, sœur

de ma grand'mère. Ou bien avait-elle été si souvent regardée par mes ancêtres marins, que j'étais né ayant déjà dans la tête un reflet confus de son immensité ?

« Nous restâmes un moment l'un devant l'autre, moi fasciné par elle. Dès cette première entrevue sans doute, j'avais l'insaisissable pressentiment qu'elle finirait un jour par me prendre, malgré toutes mes hésitations, malgré toutes les volontés qui essaieraient de me retenir... Ce que j'éprouvais en sa présence était non seulement de la frayeur, mais surtout une tristesse sans nom, une impression de solitude désolée, d'abandon, d'exil... Et je repartis en courant, la figure toute bouleversée, je pense, et les cheveux tourmentés par le vent, avec une hâte extrême d'arriver auprès de ma mère, de l'embrasser, de me serrer contre elle, de me faire consoler de mille angoisses anticipées, inexprimables, qui m'avaient étreint le cœur à la vue de ces grandes étendues vertes et profondes. »

La mer l'appelait, et il avait peur. Il sentait confusément qu'elle lui prendrait un jour toute son âme, que son appel était irrésistible, et que, malgré tout, il s'en irait sur elle, bien loin, toujours plus loin, avec un désir fou de suivre ses vagues fuyantes et d'atteindre les bornes de son immensité.

Et contre cette voix de l'étrange sirène qui le fascinait, il cherchait un refuge auprès de sa mère. De cette mère, il ne parle qu'avec une religieuse émotion. Pour lui, elle était alors l'asile naturel contre les frayeurs de l'inconnu, contre les chagrins indécis et vagues de son âme d'enfant ; et pour elle, après avoir roulé sur tous les océans et traîné son pauvre cœur dans bien des souffrances, pour elle il ressuscite son spiritualisme d'adolescent, il se refuse à la voir mourir, il imagine un au-delà où elle vivra éternellement, pauvre incroyant qui pleure son incroyance et la rejette loin de son amour filial. Et il écrit cette page curieuse et attendrissante :

« Avec d'autres créatures humaines que j'ai adorées de tout mon cœur, de toute mon âme, j'ai essayé ardemment d'imaginer un *après* quelconque, un lendemain quelque part ailleurs, je ne sais quoi d'immatériel ne devant pas finir ; mais non, rien, je n'ai pas pu, et toujours j'ai eu horriblement conscience du néant des néants, de la poussière des poussières. Tandis que, pour ma mère, j'ai presque gardé intactes mes croyances d'autrefois ; il me semble encore que, quand j'aurai fini de jouer en ce monde mon bout de rôle misérable ; fini de courir par tous les chemins non battus, après l'impossible ; fini d'amuser les gens avec mes fatigues et mes angoisses, j'irai me reposer quelque part où ma mère, qui m'aura devancé, me recevra ; et ce sourire de sereine confiance

qu'elle a maintenant sera devenu alors un sourire de triomphante certitude... Et mon amour pour ma mère, qui a été le seul stable des amours de ma vie, est d'ailleurs si affranchi de tout lien matériel, qu'il me donne presque confiance, à lui seul, en une indestructible chose, qui serait l'âme; et il me rend encore, par instant, une sorte de dernier et inexplicable espoir... »

Son enfance s'écoule ainsi, choyée et aimée, parmi les fraîches impressions de nature et les obscurs tressaillements de l'être. D'étonnantes visions aux charmes de rêves lui reviennent de cette époque maintenant lointaine : ainsi ce souvenir d'un triste rayon de soleil plongeant d'une fenêtre dans un escalier, un dimanche. Et bien des années après, à Stamboul, la vue d'un rayon semblable sur un mur devait étrangement l'impressionner par cette identité tout à coup apparue. Le milieu, presque incolore et doux, où son enfance fut bercée, devait le préparer à sentir vivement, par contraste, la fantasmagorie changeante du monde.

Un mot prononcé devant lui, ce mot de *colonies*, dit par hasard dans une histoire de sa petite amie Antoinette, le berce de douceur et le trouble jusqu'au fond de l'être. « Oh ! ce qu'il avait de troublant et de magique dans mon enfance, ce simple mot, *les colonies*, qui, en ce temps-là, désignait pour moi l'ensemble des lointains pays chauds avec leurs palmiers, leurs grandes fleurs, leurs bêtes, leurs aventures ! De la confusion que je faisais de ces choses se dégageait un sentiment d'ensemble absolument juste, une intuition de leur morne splendeur et de leur amollissante mélancolie... » Lui qui devait tant nous charmer par la description des flores étranges et nous pénétrer de la langueur voluptueuse de l'exotisme, en avait ainsi, tout enfant, comme une divination et en subissait la confuse séduction.

Cependant son âme se sensibilisait à l'excès, parmi trop de caresse et de rêverie. « Trop tenu, trop choyé, dit-il, avec un certain surchauffage intellectuel, j'avais ainsi des étiolements, des amollissements subits de plante renfermée. Il m'aurait fallu autour de moi de petits camarades de mon âge, de petites brutes musclées et tapageuses, et au lieu de cela je ne jouais qu'avec de petites filles, — toujours correct, soigné, frisé au fer, ayant des mines de petit marquis du dix-huitième siècle. » Plus tard, bien plus tard, la réaction devait se produire et le marin devait sentir la joie de la vie aventureuse, le plaisir fortifiant d'exposer sa poitrine à tous les vents du ciel et de humer le souffle des orages et des tempêtes, et peut-être éprouvera-t-il un bonheur extrême à braver les climats et les intempéries, en haine des calfeutrages et des précautions dont on avait entouré son enfance trop soignée.

Cette âme délicate de petit enfant rêveur qui s'attarde à comprendre la beauté troublante des paysages et à chérir des choses inanimées, est déjà mûre pour les sympathies inexplicables et les songes d'amour. Pendant un séjour dans l'île d'Oléron, — « l'île », ainsi qu'il l'appelle, comme s'il n'y avait pour lui que cette île au monde, tant il y laissa de son enfance —, il ne pouvait se séparer d'une petite fille du village, Véronique, vers laquelle il était attiré de tout son cœur. Comme les amours futures de Pierre Loti, cet amour d'enfant se brisa prématurément; il quitta bientôt l'île, abandonnant sa petite amie, et éprouvant déjà ce désespoir de sentir ses affections destinées à la mort. Sa sœur a raconté ce départ de l'île, et voici la fin de ce récit touchant :

« Un matin, une grande voiture arriva de Saint-Pierre pour nous chercher, ameutant le village paisible par ses bruits de grelots et ses coups de fouet. Pierre y fit mettre avec sollicitude ses paquets personnels, et nous y primes place tous trois; ses yeux déjà pleins de tristesse regardaient par la portière le chemin creux ensablé par lequel on descendait à la plage, et sa petite amie qui sanglotait.

« Alors, je me sentis prise, — et non point pour la première fois, sans doute, — d'une rêverie inquiète en regardant Pierre. Je me demandai : Que sera-ce de cet enfant?

« Que sera-ce aussi de sa petite amie dont la silhouette apparaît, persistante, au bout du chemin? Qu'y a-t-il de désespérance dans ce tout petit cœur, qu'y a-t-il d'angoisse en présence de cet abandon? »

Et Loti ajoute mélancoliquement :

« Que sera-ce de cet enfant? » Oh! mon Dieu, rien autre chose que ce qui en a été ce jour-là; dans l'avenir, rien de moins, rien de plus. Ces départs, ces emballages puérils de mille objets sans valeur appréciable, ce besoin de tout emporter, de se faire suivre d'un monde de souvenirs, — et surtout, ces adieux à de petites créatures sauvages, aimées peut-être précisément parce qu'elles étaient ainsi, — ça représente toute ma vie cela... »

Toute sa vie est évoquée ainsi dans son impression d'enfant, triste et profonde : toute sa vie avec ses rêves d'inconnu et d'amour, ses douloureuses désillusions, ses songes morts et ses séparations d'avec des êtres chers, toute sa vie aux éternelles courses sur les océans et aux périssables amours.

A cette heure de son enfance, il était plein de foi et d'aspiration religieuse. Et ce mysticisme des premières années contribua puissamment à la formation de son âme. Il a eu beau faire depuis, il n'a pu tuer complètement en lui, quoi qu'il en dise, la croyance une fois installée en son cœur. Ses grandes douleurs viennent

presque uniquement du désir d'une vie éternelle où il n'y aurait plus de séparations et de morts d'amour ; il souffre de n'êtreindre sur terre que des joies passagères et illusoires, et il est hanté du rêve de la joie suprême et absolue. Pour sa mère, il n'a pu tuer en lui sa foi en l'au-delà, et toujours en son âme, pour employer une expression très douce de Paul Bourget, la foi se cherche en se pleurant.

D'autres impressions viennent successivement éveiller son rêve précoce d'exotisme et d'aventures. Son frère, de quatorze ans plus âgé que lui, part pour la Polynésie : de nouveau, les visions de pays inconnus commencent à le hanter, car les lettres de l'absent, les conversations au foyer que celui-ci déserta, reportent sans cesse son imagination vers ces lointains pressentis. Une gravure du *Magasin pittoresque* lui fait entrevoir l'Égypte, et un *Voyage en Polynésie*, que son frère lui a laissé, — ce frère aimé qui devait mourir si loin, et dont il devait retrouver la trace presque oubliée parmi les floraisons de Tabiti, — l'attirent désespérément vers cette nature luxuriante et folle. Ces mots *Orient, Afrique, mer des Indes*, ont pour lui de singulières intonations qui le grisent et le font frissonner.

Son imagination travaille sans cesse. Jeanne, sa nouvelle amie, élégante et fine à côté de lui qui semble un petit sauvage, lui raconte la féerie de *Peau d'âne* qu'elle a vu jouer, et ensemble ils rêvent tous deux de la faire représenter par des poupées sur un petit théâtre. A ce théâtre d'enfant qui lui symbolisait alors les spectacles du monde, il donne un pieux regret : « Tous les rêves d'habitations enchantées, écrit-il, de luxes étranges, que j'ai plus ou moins réalisés plus tard dans divers coins du monde, ont pris forme pour la première fois sur ce théâtre de *Peau d'âne* ; au sortir de mon mysticisme des commencements, je pourrais presque dire que toute la chimère de ma vie a été d'abord essayée, mise en action sur cette toute petite scène-là. J'avais bien quinze ans lorsque les derniers décors inachevés s'enfermèrent pour jamais dans les cartons qui leur servent de tranquille sépulture. »

Toujours il désirait d'autres choses nouvelles afin d'éprouver de neuves impressions. La mer, pour lui, avait perdu le prestige de l'inconnu ; maintenant, il désirait voir des montagnes, loin des pays de plaine qu'il habitait. Son désir fut satisfait pendant un séjour dans le Midi, et les montagnes, jamais vues encore, lui donnèrent cette impression de dépaysement qu'il avait tant rêvée.

Et les lettres de son frère, venues de tout là-bas, de Polynésie, continuaient sur lui leur troublante fascination. L'entrée au collège, les camarades, l'ennui noir éprouvé alors qu'il était un

oiseau en cage, rien ne pouvait chasser ces visions exotiques. *Télémaque* lui évoquait la Grèce, et *la mer au bruit sans nombre*¹ d'Homère le pénétrait d'admiration pour l'harmonie des vagues fuyantes. La lecture d'un journal de bord qu'il avait découvert vint encore énerver son imagination.

Puis le frère absent revit le foyer; il y resta un temps trop court, et repartit brusquement pour l'Inde, d'où il ne revint jamais. Au moment de ce grand départ, sa mère, aux yeux voilés de larmes, attira sur son cœur le petit Pierre en murmurant : « Grâce à Dieu, nous te garderons, toi ! » Mais l'enfant sentait déjà que lui aussi serait une âme errante; et l'écrivain, se remémorant cette scène, évoque son impression d'alors à cette parole de sa mère :

« ... Cette confiance si sereine de sa part me faisait mal, car, précisément, en entendant ce qu'elle venait de me dire : « Nous « te garderons, toi ! » je comprenais, pour la première fois de ma vie, tout le chemin déjà parcouru dans ma tête par ce projet, à peine conscient, de m'en aller aussi, de m'en aller même plus loin que mon frère, et plus partout, par le monde entier.

« ... Et dans ce salon vide, où les fauteuils dérangés, une chaise tombée, laissaient l'impression triste des départs, tandis que j'étais là, tout près de ma mère, serré contre elle, mais les yeux toujours détournés et l'âme en détresse, je repensai tout à coup au journal de bord de ces marins d'autrefois, lu au soleil couchant, le printemps dernier, à la Limoise; les petites phrases, écrites d'une encre jaunie sur du papier ancien, me revinrent lentement, l'une après l'autre, avec un charme berceur et perfide, comme doit être celui des incantations de magie :

— « Beau temps..., belle mer..., légère brise du sud-est... Des « bancs de dorades... passent par bâbord. — »

Et, avec un frisson de crainte presque religieuse, d'extase panthéiste, je vis en esprit, autour de moi, le morne et infini resplendissement bleu du grand océan Austral... »

Et, tandis que son imagination s'en allait au loin, vers les pays du rêve, son cœur s'ouvrait de plus en plus à la tendresse et à l'amour; amour pur et ignorant encore, mais déjà troublant et triste comme ses amours futures. A quatorze ans, il rencontre une très belle jeune fille, dont il lui semble retrouver le regard et les yeux. Il ne lui parla jamais, et cependant elle lui prit un peu de son âme.

« Et je fus très long à l'oublier, dit-il, je l'aimais, je l'aimais tendrement; dès que je repensais à elle, c'était avec une commo-

¹ Leconte de Lisle, traduction de l'*Illiade*.

tion intérieure, à la fois douce et douloureuse; tout ce qui n'était pas elle me semblait, pour le moment, décoloré et amoindri. C'était l'amour, le vrai amour, avec son immense mélancolie et son immense mystère, avec son suprême charme triste, laissé ensuite comme un parfum à tout ce qui l'a touché; ce coin de la cour où elle m'était apparue, et ce vieux rosier sans fleurs qui l'avait entourée de ses branches, gardaient pour moi quelque chose d'angoissant et de délicieux qui lui venait d'elle... »

Sa volonté aussi se forme alors. Il prend à cet âge sa grande décision d'être marin, et lorsqu'il s'arrête à ce désir de vie, il a à la fois la vision des pays lointains et attirants, et du retour au foyer vieilli, près des êtres aimés et déjà déclinants.

Là se ferme ce livre de souvenirs : « Il me semble, dit-il, que mon enfance première a vraiment pris fin ce jour où j'ai ainsi décidé mon avenir. »

Et d'ailleurs son âme n'est-elle point à cette heure formée? elle est prête pour sa destinée future d'éternel errant au cœur changeant et douloureux. Tout son être humain est déjà dans cet enfant aux sens délicats et aux gestes affectueux, dont l'esprit frémit à l'évocation de pays inconnus et lointains, aux fleurs merveilleuses et aux voluptueuses langueurs; dont le cœur frissonne à la moindre caresse douce, et a tant besoin d'être aimé et chéri. Que la vie accomplisse son œuvre bonne ou mauvaise, qu'elle roule cette destinée à travers les sensations et les souffrances, qu'elle passe sur lui avec tout son cortège d'illusions fanées, d'espairs, déçus et de mirages trompés, elle n'empêchera point cette enfance d'avoir profondément senti la douceur du foyer familial aux chaudes affections réconfortantes, et d'avoir vaguement deviné tout ce que peut contenir de tristesse et de joie une pauvre existence humaine...

IV

C'est aussi dans son enfance que l'auteur des *Troyens* révèle sa prodigieuse sensibilité et son rêve d'art. Dans ses Mémoires, Berlioz revient volontiers sur ses premières années à la Côte-Saint-André, près de Grenoble, et il donne à ses souvenirs un charme attachant et un profond accent de sincérité. De ces Mémoires, je ne veux retenir que deux ou trois épisodes qui nous permettront de comprendre le grand artiste futur dans l'inexplicable aptitude à sentir que posséda l'enfant. Certes, le musicien de génie qui fit surgir de l'ombre les apparitions de Faust et de Marguerite, au point de rappeler Goethe lui-même; qui fit pleurer les amours impossibles

dans ce magnifique duo d'Enée et de Didon, par cette nuit d'*extase infinie*, et qui créa la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*; certes, le rival de Wagner ne fut point, comme Mozart, un de ces enfants précoces dont s'entrevoient les triomphes futurs, mais il posséda tout enfant une telle puissance de sensibilité, que l'âme de l'artiste s'atteste dès lors vibrante et passionnée.

De ses sœurs, la plus aimée était Adèle, avec laquelle il prenait plaisir à courir la campagne. Un jour qu'il pleuvait à verse, ils se mirent aux pieds de gros sabots, prirent un gigantesque parapluie et s'en allèrent à travers les champs tout trempés et les arbres ruisselants d'eau, pataugeant ainsi pendant plus de deux heures, serrés l'un contre l'autre et ne disant pas un mot : « Nous étions heureux », conclut Berlioz en rapportant ce souvenir. Il leur suffisait d'être ensemble et de comprendre le charme de cette nature attristée pour sentir passer en eux le bonheur.

Sa plus belle œuvre peut-être, *les Troyens*, se rattache curieusement à un souvenir de ses premières années. Son père lui faisait traduire l'*Enéide*, et comme il comprenait déjà toute l'harmonie mélancolique du quatrième chant, il se troubla en traduisant le passage de la mort de la reine de Carthage, sa voix se prit à trembler et ses paupières se mouillèrent de larmes, tant il se sentait au cœur de douce pitié à la lecture de cet épisode tragique. Son père, comprenant son émotion, et voulant ménager sa nature trop sensible, ferma le volume, en prétextant sa propre fatigue. Et l'enfant s'enfuit dans le jardin pour cacher ses pleurs, trouvant dans ces pleurs mêmes une exquise volupté, éprouvant pour la première fois en son âme profonde le frisson de l'Art qui l'avait visité.

Sa première impression musicale fut tout aussi violente. Ce fut à sa première communion, au couvent des Ursulines, où sa sœur aînée était pensionnaire : lorsque, par une aube printanière qui ensoleillait la chapelle à travers les vitraux, il s'avança vers la table sainte parmi les jeunes filles, un chœur de voix virginales se mit à chanter une hymne à l'Eucharistie, et son âme s'ouvrit à cette délicieuse harmonie; il sentit entrer en son être, avec l'extase mystique de son émotion, le vague pressentiment de sa future destinée musicale. Jamais il ne pouvait rappeler ce souvenir sans attendrissement, il y voyait comme la révélation à lui-même de son âme qui, jusquelà, lui était demeurée inconnue.

Cette sensibilité, rare à ce point chez un enfant, devait le prédisposer aux souffrances d'amour innocent et précoce. Il y a un charme délicat à l'évocation de ces frêles amours. Nous les avons vues chez Tolstoï et Pierre Loti; elles sont ingénues et craintives. N'est-ce pas Stendhal, le théoricien cynique de l'amour, qui raconte

si curieusement son attrait irrésistible d'enfant pour M^{lle} Kably ? Il cherchait sa rencontre sans oser lui parler ; un jour, il la voit et il prend la fuite, car le bonheur de la voir de si près était trop grand pour qu'il pût le supporter, cela le brûlait et il fuyait cette brûlure comme une peine réelle.

A douze ans, Berlioz eut un amour aussi intense pour une jeune fille de dix-huit ans, Estelle Gautier.

« Tout le monde, raconte-t-il dans ses Mémoires, à la maison et dans le voisinage, s'amusait de ce pauvre enfant de douze ans brisé par un amour au-dessus de ses forces. Elle-même qui, la première, avait tout deviné, s'en est fort divertie, j'en suis sûr. Un soir, il y avait une réunion nombreuse chez sa tante ; il fut question de jouer aux barres ; il fallait, pour former les deux camps ennemis, se diviser en deux groupes égaux ; les cavaliers choisissaient leurs dames ; on fit exprès de me laisser avant tous désigner la mienne. Mais je n'osais, le cœur me battait trop fort ; je baissai les yeux en silence. Chacun de me railler, quand M^{lle} Estelle, saisissant ma main : « Eh bien, non, c'est moi qui choisirai, je prends M. Hector. » O douleur ! elle riait aussi, la cruelle, en me regardant du haut de sa beauté. »

Cinquante ans plus tard, après avoir subi toutes les averses de la vie, et souffert de toutes ses amours meurtries et de toutes les tristesses de son art méconnu, Berlioz s'en revint à la Côte-Saint-André. Et ses impressions d'enfance avaient été si fortes, s'étaient gravées si profondément en lui, qu'il lui suffit de revoir ces lieux d'autrefois pour faire aussitôt réapparaître son premier amour... « Mes pieds se posent, écrit-il alors, à la place même où se posèrent ses pieds, *j'occupe dans l'atmosphère l'espace que sa forme charmante occupa.* »

Mais c'est ici que son roman devient étrange : il n'aima pas seulement dans sa mémoire celle qui avait été son premier amour, il voulut la revoir, et à cinquante ans de distance, il advint que son cœur se retrouva jeune encore et tout frémissant, et que l'amour disparu depuis tant et tant d'années y fit sa rentrée triomphale et s'y installa en maître. Quelque extraordinaire que cela puisse paraître, il rendit visite à son Estelle, devenue une vieille femme de plus de soixante années. La vit-il avec ses yeux d'enfant, telle qu'elle était autrefois dans la grâce de sa jeunesse ? Son imagination fut-elle assez forte pour substituer à la réalité présente la réalité disparue ? Toujours est-il qu'il se reprit à l'aimer d'un amour respectueux et tendre, d'un amour passionné et puissant.

Il lui écrit de longues lettres pour la toucher : « Vous le savez, lui dit-il ingénument, les êtres tels que moi, *ça n'est pas raison-*

nable. » Et plus loin, il reprend mélancoliquement : « Songez quelquefois aussi aux pauvres enfants qui ne sont pas raisonnables. »

D'elle il reçoit alors cette réponse, qui est exquise de sens et de raison : « Croyez que je ne suis pas sans pitié pour les enfants *qui ne sont pas raisonnables*. J'ai toujours trouvé que, pour leur rendre le calme et la raison, ce qu'il y avait de mieux était de les distraire, de leur donner des images. Je prends la liberté de vous en envoyer une qui vous rappellera la réalité du moment et détruira les illusions du passé. » Et elle lui envoie sa photographie, ce qui est la plus délicieuse manière de lui redire son âge et de lui montrer ses cheveux blancs, afin de lui rappeler qu'il faut à l'amour, pour exister, une jeunesse et un cœur qui ne sont plus.....

Ainsi, dans cette nature trop riche d'imagination et de sensibilité, les impressions d'enfance devaient être si profondes, qu'elles allaient reparaitre au déclin de la vie, à l'âge où les passions s'envolent et où l'âme se calme. Si l'on étudie toute l'existence de Berlioz, on y retrouve cette même émotion constante dans le domaine de l'art et dans le domaine de l'amour; ici la ressemblance entre l'enfant et l'homme est si frappante, que l'homme semble être toute sa vie un enfant guidé par son exquise sensibilité.

V

Voici un Parisien de Paris qui nous raconte ce qu'éprouvent les petits enfants de la capitale. Jusqu'ici nous n'avons vu que des enfances heureuses en des milieux de campagne ou de ville de province. M. François Coppée, dans *Toute une jeunesse*, nous fait un récit mélancolique des premières années : ici, la nature est représentée par un arbre du boulevard, et le bonheur manque comme l'air et comme l'espace au petit homme connaissant trop tôt les chagrins de la vie. Dans le livre, dont la première partie est attendrissante comme *David Copperfield*, le héros s'appelle Amédée Violette, mais Amédée Violette sent la vie comme M. Coppée la sentait quand il était enfant : c'est l'auteur lui-même qui prend soin de nous en avertir.

Un intérieur de pauvres bourgeois, où les meubles luttent contre le temps et semblent tristes d'être tout vieux et tout usés : c'est là que le petit Amédée Violette vit le jour. Enfant, il a, comme espace, la disposition d'un tapis, et jouit d'une moitié de balcon, d'où il regarde la beauté de la rue, tandis qu'une voisine joue la valse d'*Indiana*. Ne souriez pas, car le poète sera plus tard ému en écoutant les orgues de Barbarie moudre cette vieille valse dé-

modée qui demeure liée pour lui à ses chères et toutes premières impressions.

La mère d'Amédée est pâle et délicate, très lasse de la maladie qui la mine et qui l'emportera. Elle entoure de tendresse, — comme si elle savait qu'elle les quitterait bientôt, — son petit enfant et son mari. Celui-ci, un timide, « un raseur de murailles », est un pauvre bureaucrate au lent avancement qui, chaque soir en rentrant, échange sa redingote usée contre une autre encore plus usée afin de ménager la première : il n'a jamais aimé que sa femme, et la voyant dépérir malgré tous les soins, il prend sa main dans les siennes durant les soirs d'été où, de leur moitié de balcon, ils regardent les étoiles, comme pour lui dire son immense affection que ses lèvres ne savent pas exprimer.

Cependant, malgré les difficultés à joindre les deux bouts de l'année, malgré cette menace toujours planante de la mort, ils sont presque heureux. Amédée a pour amies Louise et Marie, les deux petites filles du voisin, le graveur Gérard, un vieux républicain soupçonneux qui, pour vivre, grave en grommelant le prince-président Louis-Napoléon, car ces choses se passent aux alentours de 1850. Et les trois enfants se livrent à des parties folles à travers l'atelier du graveur indulgent et souriant; il y a surtout d'amusantes chasses au grand bonnet à poils d'un grenadier du premier Empire; ce bonnet, blotti sous les chaises, figurait un ours que les enfants délogeaient de sa position à coups de bâton, en poussant des clameurs triomphantes.

La mort de la mère d'Amédée vient attrister cette enfance. Les jours qui suivent, la douleur de son père est navrante : « ... Le pauvre veuf, qui vient encore de s'essuyer les yeux avec sa serviette, a mis dans une assiette un peu de viande pour Amédée et la lui coupe en petits morceaux, et, tout pâle sur sa chaise haute, l'enfant se demande s'il doit reconnaître un jour le regard de sa mère dans une de ces étoiles qu'elle aimait à contempler sur le balcon, par les fraîches nuits de septembre, en serrant la main de son mari dans l'obscurité. »

Le bureaucrate, astreint à sa tâche quotidienne, est obligé de mettre l'enfant dans la pension de M. Batifol, rue de la Grande-Chaumière. Amédée n'y a guère d'autre joie que de contempler l'unique platane de la cour, qui lui symbolise la campagne libre. Finies les parties de chasse avec Louise et Marie, finies les heures d'affection et de tendresse maternelle! Le dimanche, il fait avec son pauvre père, triste et vieilli, de longues promenades solitaires aux boulevards extérieurs; ils atteignent « ces parages ignorés qui faisaient alors à un habitant de la rue Montmartre l'effet produit

sur un savant du moyen âge par les coins de vieilles mappemondes marqués de ces mots effrayants : *Mare ignotum* ». Ce sont là ses souvenirs de campagne et de liberté.

Et la vie du petit écolier continue ainsi, terne et sans joie. Il suit paresseusement la classe, tandis que son père, brisé par la mort de sa Lucie, s'absorbe de plus en plus dans son chagrin. Tout fait présager qu'il ne deviendra point un homme pratique, ce pauvre Amédée Violette. « La géométrie le dégoûte, il ne retient pas une seule date, et, les jours de congé, il aime à se promener seul dans les rues tranquilles; il lit les poètes à l'étalage des bouquinistes et s'attarde dans le Luxembourg, en allant du côté des soleils couchants. Tu seras un rêveur, mon pauvre Amédée, un rêveur et un sentimental. Tant pis pour toi! »

Il sera aussi un grand poète, qui donnera de belles formes rythmiques à ses rêves; un poète très doux, qui excellera à dire les caresses et les affections des cœurs tendres, car il aura senti dans son enfance la joie amère du foyer pauvre, où les êtres se serrent les uns contre les autres dans un pressant besoin de s'aimer pour lutter contre la destinée.

VI

Le Calvaire, de M. Octave Mirbeau, n'est pas une autobiographie; cependant, les impressions premières qui y sont longuement racontées, sont trop éloquentes pour n'être pas sincères; sans doute, l'auteur y a mis quelque chose de lui-même ou bien a vu se passer auprès de lui le drame de cœur qu'il retrace. Ce livre est d'un passionné : on y peut découvrir, à travers une enfance malheureuse, la genèse de l'esprit de révolte. C'est pour cela surtout, — pour l'importance que ces premières impressions d'enfance peuvent prendre dans la vie de l'homme et dans sa manière d'envisager la destinée, — qu'il mérite d'être étudié.

« ... J'ai été, — dit Jean Mintié, le héros de ce livre, — cet enfant rare et maudit, l'enfant qui s'ennuie!... Je cherche à me souvenir, je cherche à retracer une de mes sensations d'enfant; en vérité, je crois bien que je n'en eus aucune... Aujourd'hui, lorsque, sur les pelouses du jardin et le sable des grèves, je vois des babies courir, gambader, se poursuivre, je fais aussitôt un pénible retour vers les premières années mornes de ma vie, et, en écoutant ces clairs rires qui sonnent l'*Angelus* des aurores humaines, je me dis que tous mes malheurs me sont venus de cette enfance solitaire et morne, sur laquelle aucune clarté ne se leva... »

Le père de Jean Mintié était un brave homme sans intelligence et sans portée; il ne comprenait rien à l'âme de son enfant; la pitié

lui était inconnue, car, pour rien, pour le plaisir, il détruisait les oiseaux et les chats, méchamment, ne voyant pas qu'il désolait son fils, amoureux des bêtes. Et Jean ne trouvait pas en sa mère la protection dont il avait besoin contre ses imaginations et ses tristesses : d'origine aristocratique, c'était une malade, une nerveuse, avec des délicatesses extraordinaires et d'inconcevables dégoûts : ayant donné à son enfant un peu de son inquiète mélancolie, elle ne cherchait point à former son âme et à l'entourer de chaudes affections.

Ainsi l'enfance resta malheureuse pour le pauvre Jean. Rien ne vint modifier sa vie, ensoleiller son cœur. L'existence s'écoula pour lui, morne, monotone, sans impressions, sans plaisirs, sans joie.

« Les années passèrent, ennuyeuses et vides, — dit-il en une page qui est toute palpitante de désespoir. — Je restais sombre, sauvage, toujours renfermé au dedans de moi-même, aimant à courir les champs, à m'enfoncer en plein cœur de la forêt. Il me semblait que là, du moins, bercé par la grande voix des choses, j'étais moins seul et que je m'écoutais mieux vivre. Sans être doué de ce don terrible qu'ont certaines natures de s'analyser, de s'interroger, de chercher sans cesse le pourquoi de leurs actions, je me demandais souvent qui j'étais et ce que je voulais. Hélas ! je n'étais personne et ne voulais rien. Mon enfance s'était passée dans la nuit, mon adolescence se passa dans le vague ; n'ayant pas été un enfant, je ne fus pas davantage un jeune homme. Je vécus en quelque sorte dans le brouillard. Mille pensées s'agitaient en moi, mais si confuses que je ne pouvais en saisir la forme ; aucune ne se détachait nettement de ce fond de brume opaque. J'avais des aspirations, des enthousiasmes, mais il m'eût été impossible de les formuler, d'en expliquer la cause et l'objet ; il m'eût été impossible de dire dans quel monde de réalité ou de rêve ils m'emportaient, j'avais des tendresses infinies où mon être se fondait, mais pour qui et pour quoi ? Je l'ignorais. Quelquefois, tout d'un coup, je me mettais à pleurer abondamment ; mais la raison de ces larmes ? En vérité, je ne le savais pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'avais de goût à rien, que je n'apercevais aucun but dans la vie, que je me sentais incapable d'un effort. Les enfants se disent : « Je serai général, évêque, médecin, aubergiste. » Moi, je ne me suis rien dit de semblable, jamais ; jamais je ne dépassai la minute présente ; jamais je ne risquai un coup d'œil sur l'avenir. L'homme m'apparaissait ainsi qu'un arbre qui étend ses feuilles et pousse ses branches dans un ciel d'orage, sans savoir quelles fleurs fleuriront à ses pieds, quels oiseaux chanteront à sa cime, et quel coup de

tonnerre viendra le terrasser. Et pourtant le sentiment de la solitude morale où j'étais m'accablait et m'effrayait... »

Il y a dans cette plainte un accent de douleur aiguë qui pénètre. Et, dépassant le cadre du livre, on évoque, en lisant cette page, toutes les enfances souffrantes, celles qui ne furent pas aimées et gâtées, celles qui ne connurent pas la joie des câlineries et des caresses. Il faut un peu de soleil à la plante pour éclore, il faut un peu d'amour à l'âme pour s'ouvrir : faute de cet amour, l'âme se referme sur elle-même et s'étiole comme la fleur cachée dans l'ombre froide et hostile. Combien d'hommes auraient été meilleurs et plus indulgents, si leur enfance avait été dirigée et comprise ? Il est nécessaire d'avoir été heureux dans sa jeunesse, pour que l'impression triste de la vie ne suive pas l'homme dans toute sa destinée et ne vienne pas troubler par l'inquiétude les quelques joies de son existence.

VII

L'enfance de Michelet, le grand écrivain, fut bien davantage éprouvée par la misère et la douleur, et cependant elle fut peut-être moins malheureuse que celle de Jean Mintié, parce qu'elle fut plus aimée. Jeune, il connut toutes les privations de la pauvreté, mais à mesure qu'ils étaient plus éprouvés, ses parents l'aimaient davantage, comme s'ils eussent voulu lui rendre par leur amour ce qu'il perdait en joie et en aisance.

Toutes les misères de la vie, il les connut durant ces premières années qu'il a racontées dans ce beau livre : *Ma jeunesse*. Il fut un enfant nerveux, d'une sensibilité exagérée, malade. Sa famille avait souffert sous la Révolution ; elle devait souffrir encore plus sous l'Empire, et quelque chose de cette détresse avoisinante flotta sur ses débuts dans la vie. La tristesse de sa mère se communiquait à son âme : heureusement, son père, dont le cœur était plein de bonté et de dévouement, avait un caractère jeune, vaillant, toujours confiant dans l'avenir. Ce père était véritablement admirable ; manquant de travail, poursuivi par l'incessante misère, il relevait cependant tous les courages abattus et donnait son espoir aux autres. C'est à lui peut-être que Michelet dut l'énergie qui le soutint dans sa lutte pour l'existence.

Cependant, le petit enfant, éprouvé déjà par la pauvreté, avait encore son imagination surexcitée par la solitude, car sa vie s'écoulait auprès de sa mère malade ; son père était souvent absent pour son travail, jusqu'au jour où, sous l'Empire, il fut mis en prison par la mauvaise foi d'un créancier.

Lorsqu'il fut relâché, il redoubla de courage et de travail pour

se libérer et sauver sa famille de la misère; il reprit son imprimerie qu'un ordre de l'empereur devait fermer plus tard, sans pitié, à l'heure où elle assurait le pain quotidien de toute la famille.

Ainsi l'enfant vivait sans plaisirs d'enfance. Pourtant un vieux livre sur *les Reines de France*, tombé par hasard entre ses mains, éveillait son goût pour l'histoire et frappait très profondément sa jeune intelligence. A cet âge, dans sa vie solitaire, il se plaisait aux saisons indécises, aux ciels voilés, il se sentait vivre parmi ces contemplations de nature.

« Ce que j'aimais encore, — dit-il en se rappelant cette époque —, c'était d'être seul. J'ai eu ce goût de la solitude dès ma plus tendre enfance. Je me souviens toujours qu'à l'âge de quatre ans, rue Montmartre, j'éprouvais un vrai bonheur à me tenir caché dans une chambre tendue de vert. Cette couleur me charmait déjà, sans doute parce qu'elle me donnait l'illusion de la verdure des arbres, à laquelle j'ai été de bonne heure si sensible! Rue des Saints-Pères, ma préférence était pour un cabinet isolé donnant sur la cour, et tout à fait séparé de l'appartement. Je n'y montais pas sans hésitation, à cause de l'obscurité de l'escalier et de la grandeur des armoires, où un homme pouvait facilement se cacher. Mais une fois établi dans mon réduit, je rêvais, j'étais heureux. Vraiment, il fallait que je fusse déjà bien avancé pour goûter, ainsi longuement, les plaisirs vagues de la mélancolie. »

Ce désir de solitude se maria bientôt chez lui au sentiment religieux, suscité par la lecture de *l'Imitation*. Son âme connut les élans mystiques qui le sortaient de ses chagrins et de tous ses maux. Chose étrange et cruelle chez un enfant de cet âge : il en vint à un tel détachement de la vie qu'il désira la mort.

Une amitié d'enfance le sauva de lui-même. Son camarade Poinot reçut les confidences de cette âme qui s'étiolait, solitaire; et, dès lors, Michelet se rattacha à la vie avec une neuve énergie : « J'étais seul sur la terre avec mon ami, écrit-il, et tout le reste étant à ma disposition, je l'arrangeais pour mon bonheur... »

L'historien se révélait aussi dans l'enfant. Après *les Reines de France*, qui avaient attiré sa jeune imagination, le musée des *monuments français*, où il trouvait, sans bien les comprendre encore, la vie et le génie des temps, lui donnait comme une initiation aux études historiques. Plus tard, dans les Ardennes, durant un hiver passé dans cette lointaine province, sa tante Alix devait lui conter, devant l'âtre flamboyant, les contes et les légendes du Nord, et ces simples récits devaient l'impressionner au point d'exercer une grande influence sur son goût pour les vieilles époques et les êtres disparus dans le passé.

Il habitait alors dans une cave du boulevard Saint-Martin, où la misère avait réduit sa famille. Leur dénuement était tel, qu'il était obligé, tout enfant qu'il était, d'aider son père à l'imprimerie. Ainsi il sut avant l'heure ce que c'est que souffrir et vouloir, et il pouvait dire en connaissance de cause : « L'avenir n'est pas chose faite qu'il faille *attendre* : il faut savoir le créer soi-même. »

Puis l'imprimerie était supprimée, et leur misère augmentait encore. Et cependant son père ne voulut pas qu'il renonçât à étudier, il avait confiance dans l'avenir de son fils, et il lui ménagea la liberté de son temps pour apprendre.

C'est alors que l'enfant entra au lycée Charlemagne. Persécuté au collège par des camarades sans pitié, il subit tous leurs mépris et toutes leurs petites lâchetés. Il en prit du dégoût pour les hommes, et ce dégoût fut lent à quitter son cœur. Il cherchait un refuge dans un travail acharné, et ses auteurs, qu'il comprenait et qu'il aimait, étaient les amis de sa solitude.

Il souffrit alors plus peut-être que ne le peut supporter une âme d'enfant. Chez lui, sa mère, toujours malade, s'affaiblissait de plus en plus, et son père se tuait de travail : ils étaient sans feu, sans pain, sans viande. Toutes ces privations physiques déprimaient son corps, mais trempaient son âme. Il fut héroïque ce jour où, dévorant en classe, pour se soutenir, un bonhomme en pain d'épice qui était tout son repas, il répondit fièrement, comme un camarade, riant de son indigence, lui demandait ce qu'il mangeait : « Mon dessert ».

La maladie de sa mère empirait de jour en jour. Seul, peut-être, son père la soutenait par son énergie. Froid dans les dangers, gai dans l'épreuve, inépuisable de bonté pour tous ceux qu'il aimait, ce père était l'âme de la famille. Le 19 février 1815, alors que Michelet n'avait pas encore dix-sept ans, sa mère mourut après bien des souffrances et des privations : il fut douloureusement frappé de cette mort qui laissa un profond souvenir dans sa mémoire et un grand vide dans sa vie. L'homme a beau voir s'affaiblir les êtres aimés, il ne peut s'habituer à l'idée de leur mort : « Il me semble, dit l'écrivain, que ceux que j'aime sont immortels. »

Ainsi son enfance fut toute de luttes et d'humiliations. Et cependant son esprit n'en fut point aigri : au contraire, son énergie se trempa, et son cœur en conçut une plus grande pitié. L'amour de ses parents fut son préservatif contre la haine et le mépris qui rôdaient autour de son cœur pour s'y installer. Plus tard, lorsque, avec cette frêle Thérèse, orpheline comme lui, il évoquera leurs enfances, la sienne malheureuse, mais aimée, et celle de la jeune

filles sans caresses de mère, il comprendra quelle lumière éclaira ses premiers pas dans la vie, et il rappellera ce délicieux souvenir de sa mère, un soir d'hiver sans feu, où il mourait de froid : « Dans ses alarmes pour ma santé, dit-il, elle m'attirait aux coins les plus reculés, me blottissait contre elle, m'enveloppait tant bien que mal dans sa sèche robe d'indienne; et, se penchant sur moi, me disait avec un accent qui, toujours, me tirait des larmes : « Va, je t'aime bien ! »

Les fêtes du cœur, les affections douces, il les avait connues. Elles se firent plus aimantes à mesure qu'augmenta la détresse. Par elles, son cœur fut sauvé de la révolte et du dégoût de vivre; par elles, se forma son âme enthousiaste et courageuse, qui garda très tard l'innocence candide de l'enfance...

VIII

Cette étude sur les impressions d'enfance pourrait se prolonger encore. D'autres écrivains se sont reportés avec joie vers leurs premiers ans, et nous ont révélé les mystères de leur formation. Les quelques récits que j'ai groupés suffiront peut-être cependant à remplir le but poursuivi : montrer que l'enfant contient en germe toutes les pensées et les sentiments de l'homme futur, et que la vie infantine a une influence profonde sur la destinée tout entière. Il n'est point indifférent dans l'existence d'avoir débuté par une période heureuse ou malheureuse, d'avoir trouvé autour de soi la caresse et l'amour, ou d'en avoir été tristement privé. A cet âge tendre, les impressions retentissent plus profondément dans l'être; elles y laissent une trace que rien ne peut effacer. L'orientation de la vie se fait alors, et quels que soient les joies, les souffrances, les idées et les rêves que la vie apporte avec elle, elle ne peut modifier l'essence de l'âme, après que les sensations d'enfance l'ont pétrie et modelée.

Puis, n'y a-t-il pas, dans toutes ces pages de souvenirs, une fraîcheur et une douceur qui, délicieusement, reposent et attendrissent? On dirait que les écrivains ont gardé leurs phrases les plus ingénues et leurs harmonies les plus pures, pour ressusciter ces années révolues et en rendre le charme mystérieux. Ce sont de beaux livres que ces livres de souvenirs, et aux heures tristes de la vie où l'on se lasse de ses complications et de ses vanités, il est bon de se reporter à ces souvenirs des éclosions de l'âme, et de leur demander un rêve immaculé ou un sentiment candide et aimant...

Henry BORDEAUX.

RÊVE BLANC¹

V

— A quelle heure, Charles, arrive tantôt M. Morère? demanda la commandante à son mari qui s'apprêtait à conduire ses chiens faire leur promenade de chaque matin.

— Par le train de deux heures trente. J'irai l'attendre à la gare.

— Et vous reviendrez ici tout de suite?

— Je ne sais. Ce sera comme il préférera. Ne faisant à Beaumont qu'une simple apparition, il voudra peut-être voir tout de suite ces messieurs du Comité pour s'entendre avec eux. Sa chambre sera prête, n'est-ce pas, Sophie, au cas où il se déciderait à coucher ici?

M^{me} Vésale eut un léger haussement d'épaules devant l'inutilité de cette question.

— Quelle demande!... Mais naturellement la chambre de M. Morère est toute disposée pour qu'il s'y trouve le mieux possible, s'il a la sagesse de renoncer à prendre un train du soir! Ce serait beaucoup mieux de toutes les façons... Mais ces jeunes gens ont parfois des idées si bizarres!... Dieu, merci, nos chambres de province valent leurs chambres de Paris! Enfin!!! Puisque tu sors ce matin, Charles, veux-tu dire en passant au pâtissier qu'il n'oublie pas de m'envoyer pour dix heures les trois douzaines de briochettes que je lui ai commandées.

M. Vésale dressa la tête tout surpris :

— Trois douzaines de briochettes! Tu prends donc Morère pour Gargantua lui-même! Nous serons étouffés, s'il nous faut engloutir à quatre une pareille abondance de gâteaux.

La commandante prit son temps; puis, très posément, elle déclara :

— Sois tranquille. Nous ne courons aucun risque de ce genre, car nous ne serons pas seuls ce soir avec M. Morère... J'ai fait quelques invitations à dîner.

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1894 et 10 janvier 1895.

— Comment, des invitations!!! Ah! ça, Sophie, que diantre me racontes-tu là? Tu fais maintenant des invitations sans m'en prévenir?... C'est incroyable, ma parole, ce sans-gêne des femmes! Et des invitations justement un soir où je désirais être libre de causer!... Non..., mais... c'est inouï!!! Sans compter que j'aurais, moi, joué un personnage idiot si j'avais rencontré l'un de ces fameux invités dont j'ignore même les noms!

Le commandant était tout rouge et, d'un pas agité, il arpenta la galerie vitrée, enveloppant, d'un coup d'œil courroucé, les innocents massifs du jardin. M^{me} Vésale, en femme d'expérience, sûre de son triomphe définitif, laissait passer sans obstacle le gros de l'averse. Et, de sa voix nette, elle déclara, les sourcils froncés :

— Quand tu voudras bien te calmer, Charles, je te donnerai les motifs de ma conduite. J'ai demandé à quelques amis de venir ce soir, parce que j'ai jugé qu'il serait beaucoup plus agréable à M. Morère de ne pas se trouver réduit à notre seule société et, en même temps, beaucoup plus poli pour nos amis de les faire profiter de la présence de M. Morère.

— Et tu te figures qu'il sera charmé d'être exhibé à la façon d'un animal curieux et qu'il trouvera le moindre plaisir à écouter vos histoires de femme, qui rendent impossible toute conversation sérieuse!

La bouche de la commandante se pinça. Elle commençait à trouver que son mari outrepassait le droit d'exprimer son sentiment et, très rouge à son tour, elle riposta :

— Tu ferais mieux, Charles, d'avouer sincèrement que tu voulais accaparer M. Morère, le garder en égoïste pour toi seul! Ce n'est pas pour une autre raison que tu fulmines depuis dix minutes!

Le commandant, cette fois, ne répondit pas. M^{me} Vésale devinait juste. Il aurait de beaucoup préféré jouir paisiblement de la présence fugitive d'André Morère à Beaumont; et si sa femme lui eût fait part à l'avance de ses projets d'invitation, il y eût répondu par un veto très net. C'est pourquoi elle s'était bien gardée de lui en dire un mot. Très flattée de recevoir un « homme célèbre », comme elle appelait Morère en son for intérieur, elle tenait à ce que cet homme célèbre fût vu chez elle, mais par un petit cercle choisi qui ferait des jaloux, étant donnée la curiosité de la société de Beaumont à l'égard du conférencier annoncé.

Et, triomphante devant le silence du commandant, elle continua, redevenue très maîtresse d'elle-même :

— J'ai invité Cécile et son mari; le docteur, sa femme et M. Paul...

— Et le ménage Salbrice? fit le commandant, dont l'irritation s'apaisait devant l'inévitable, à la façon d'un orage qui s'éloigne.

— Non, pas les Salbrice...

— Madame sera furieuse!

Vertement, M^{me} Vésale répliqua :

— Eh bien, tant pis!... Avec elle, on a toujours à craindre des mots malsonnants à tous égards, et elle a une conversation si libre, croyant de la sorte montrer son esprit, que je crains toujours ses paroles devant Agnès!

Le commandant ne discuta pas. Il était assez rigoriste par nature et ne prisait pas l'indépendance d'esprit et de langage de M^{me} Salbrice. Aussi laissa-t-il sa femme accomplir en paix la petite vengeance qu'elle exerçait contre la très curieuse M^{me} Salbrice. Il demanda seulement, presque de son accent habituel tant il lui était impossible de rester longtemps courroucé :

— Où est Agnès?

— Tu ne veux pas l'emmener promener les chiens avec toi, j'imagine? J'ai besoin d'elle absolument pour m'aider dans les préparatifs de la réception de M. Morère. En ce moment, je l'ai envoyée s'assurer qu'Augustine choisissait bien les œufs les plus frais pour le gâteau qu'elle fait pour le dîner.

Puisqu'il s'agissait de bien recevoir André Morère, le commandant n'avait pas à protester; il tourna sur ses talons sans un mot de plus, tourmentant sa moustache, victime habituelle de ses mécontentements, et s'en alla chercher les chiens dont M^{me} Vésale entendit presque aussitôt les aboiements sonores.

Un léger sourire de contentement flottait sur les lèvres de la commandante qui se félicitait d'avoir aussi bien manœuvré, cette fois encore, avec son seigneur et maître. A travers les rideaux, elle le vit s'arrêter devant l'office; et, dans le cadre de la fenêtre, se montra aussitôt la blanche figure d'Agnès. Même, la jeune fille sortit pour aller l'embrasser; et elle était si souriante, dans sa fraîcheur d'aurore, que sa mère en fut frappée. De plus en plus satisfaite, elle murmura entre ses dents :

— Agnès a décidément embelli d'une façon étonnante ce printemps. Je comprends que le docteur Paul...

Elle acheva mentalement sa phrase, dont la conclusion paraissait lui être fort agréable et s'en alla inspecter la chambre de son hôte.

Oh! cette chambre! sûrement, jamais André Morère n'avait dû en occuper une qui eût été davantage frottée, époussetée, préparée avec un soin plus minutieux! Bien qu'il n'eût pas accepté de passer la nuit chez le commandant, sous la couverture du lit, faite d'une antique perse à grands ramages, s'allongeaient les draps fleurant l'iris, choisis parmi les plus beaux que possédât M^{me} Vésale, en toile d'une finesse merveilleuse et ourlés de broderies savantes. Aux

fenêtres tombaient des rideaux de tulle décoré de riches arabesques, dont une Parisienne eût pu être jalouse...

Et, de haut en bas, les préparatifs étaient les mêmes dans toute la maison, qui, pour cette mémorable visite, avait été astiquée de plus belle, d'une façon qui eût fait l'admiration de M^{me} Morère, mais risquait de n'être pas appréciée à sa valeur par son illustre fils. Et cependant nulle part il n'aurait pu voir cuivres plus reluisants, appartements et escaliers plus cirés, à tel point qu'il semblait dangereux de s'y aventurer.

Mais les petits pieds d'Agnès ne connaissaient point une pareille crainte et, alertement, ils volaient sur la glace des parquets, le matin du jour solennel où André Morère allait honorer de sa présence la demeure du commandant Vésale. Autant que sa mère, vraiment, elle tenait à ce que la maison se fit très belle pour le recevoir et elle s'y employait avec un entrain joyeux.

— Ah! mademoiselle, en voilà bien des affaires pour ce Parisien! marmotta, la voyant revenir du jardin, avec une moisson d'œillets splendides, le vieux domestique baptisé du nom poétique de Zéphire, qui depuis vingt ans était au service du commandant.

Elle eut un petit rire léger :

— Mais, Zéphire, songez donc qu'il faut soutenir l'honneur de notre province!

— Bah! mademoiselle, il n'est pas en danger, allez! Notre Beaumont vaudra toujours mieux que leur Paris, un endroit plein d'assassins et d'anarchistes! Au moins, à Beaumont, nous n'avons pas de cette engeance-là!

Mais Agnès était déjà loin, emportant la gerbe odorante destinée à fleurir la salon.

« C'est aujourd'hui qu'il vient!.. » C'était été la première idée jaillie au réveil dans sa pensée flottante, alors qu'elle demeurerait la tête abandonnée sur l'oreiller, les paupières closes encore à la triomphante clarté du jour qui trouait l'ombre blanche des rideaux. Et elle avait tressailli délicieusement, sans nul trouble dans sa pureté d'enfant, heureuse qu'il vînt; si heureuse même que ses lèvres n'en disaient rien, car, d'instinct, elle enfermait en elle ses impressions les plus précieuses.

« Il va arriver!... » Pendant qu'elle allait et venait dans la maison pour exécuter les ordres de sa mère, ces trois mots bourdonnaient sans relâche à son oreille avec une sonorité joyeuse d'*alleluia*, transfigurant si bien pour elle le monde extérieur qu'elle ne remarqua pas même l'absence de soleil au ciel, jusqu'au moment où elle entendit Zéphire remarquer « qu'il pourrait bien pleuvoir pour l'arrivée du monsieur de Paris! »

Alors, elle demanda naïvement :

— Pleuvoir? Pourquoi pleuvrait-il?

— Mais parce que le temps est couvert, mademoiselle. Regardez-le.

Oui, c'était vrai, il était d'un gris doux et humide alors qu'Agnès l'aurait voulu baigné de lumière comme l'était son âme...

Mais le ciel favorisait ses désirs, car un premier rayon dispersa les brumes mélancoliques qui erraient sur Beaumont à l'heure même où le commandant allait à la gare au-devant de son hôte.

Il avait dit :

— Je vous le ramènerai sans doute pour qu'il dépose son bagage ici. Ensuite, il ira voir ces messieurs au Comité de la conférence, afin de prendre avec eux les derniers arrangements.

Mais, pour une raison ou une autre, ce programme ne pouvait être réalisé, car ni le commandant ni André Morère ne parurent à l'heure indiquée. Si bien que M^{me} Vésale, qui était tout le contraire de patiente, s'en alla, lasse d'attendre, faire des courses, emmenant Agnès, qui, tout bas, eût bien préféré rester paisiblement au logis. Quand elles revinrent, ni le commandant ni son hôte ne s'étaient encore montrés, quoique André Morère fût arrivé par le train convenu; M^{me} Vésale l'avait su dans la ville, le pâtissier ayant vu passer le commandant Vésale avec un monsieur étranger. Mais au moment même où elle commençait à déclarer que son mari se moquait d'elle de la tenir ainsi en suspens, la sonnette d'entrée résonna... Puis, dans le vestibule, monta la voix sonore du commandant, à laquelle répondit une autre, d'un timbre plus grave, qui fit tressaillir Agnès... Ensuite ce furent des pas dans la galerie... Enfin la porte du salon s'ouvrit.

— Ah! je commençais à désespérer de vous voir! fit M^{me} Vésale, qui s'avancait avec le plus charmant sourire à la rencontre de son hôte.

Instinctivement, Agnès s'était levée aussi, son ouvrage glissé par terre, blanche comme un lis, un sourire palpitant sur ses lèvres et dans ses prunelles limpides. Enfin, elle était arrivée la minute tant désirée tout bas... Il était là, près d'elle, cet étranger entré mystérieusement dans sa jeune vie sans qu'elle en eût conscience. Et chose à peine croyable, il était là, dans leur maison, reçu comme un ami longtemps attendu. Il venait de s'incliner devant elle, serrant la main qu'elle lui avait tendue d'un geste inconscient. Elle entendait parler sa mère qui, selon l'ordinaire, se répandait en questions et en exclamations, voulant absolument que M. Morère prit quelque chose, quelques gouttes de malvoisie ou de madère, s'il préférerait...

Mais vaguement elle entendait leurs paroles, car une seule pensée bruissait dans tout son être :

— Il est là... C'est bien vrai... Je ne rêve pas...

Était-ce vrai aussi que le commandant ayant parlé de conduire M. Morère visiter la cathédrale de Beaumont, — peut-être la plus belle de France! — M^{me} Vésale déclarait aussitôt :

— Si tu veux, Charles, que M. Morère voie bien la cathédrale, il faut que tu emmènes Agnès pour la lui faire visiter, car tu ne la fréquentes, hélas! pas assez souvent pour la bien connaître. Ah! monsieur Morère, vous qui êtes si éloquent, vous devriez bien engager mon mari à ne pas vivre ainsi en païen!

Certes, la petite Agnès était trop fervente chrétienne pour ne pas désirer de toutes ses forces que le commandant devînt un parfait catholique... Mais, ce jour-là, elle entendit à peine le vœu de sa mère, et elle ne souhaitait nullement qu'André Morère entreprît sur-le-champ la conversion de son père, quand une demi-heure plus tard, elle se trouva sur le Cours de Beaumont, marchant entre son père et Morère, pour la grande curiosité des paisibles promeneurs qu'ils croisaient...

— Quel était donc cet étranger avec le commandant Vésale?... Un Parisien?... Peut-être bien un « prétendu » pour M^{me} Agnès?

— Mais non! le conférencier attendu bientôt à Beaumont, expliquaient quelques personnes bien informées.

Et partout sur leur passage, c'étaient les mêmes investigations, les mêmes chuchotements, les mêmes coups d'œil chercheurs que le commandant ne remarquait même pas, tant il était absorbé, dans l'heure présente, par le seul plaisir de recevoir le jeune homme.

Ah! combien elle semblait exquise à Agnès, cette heure présente, exquise comme la voûte ombreuse, pailletée de soleil, que faisaient sur sa tête les arbres du boulevard; comme le bleu délicat du ciel et la douceur chaude de cette après-midi de juin... Eût-elle jamais osé même espérer qu'elle aurait ainsi André Morère presque tout à elle! Il marchait à ses côtés. Rien qu'en tournant un peu la tête, elle apercevait son visage intelligent et pensif, l'éclair de ses yeux vifs. De même qu'à Paris, il causait avec elle si simplement qu'elle ne songeait pas du tout à sa célébrité, la questionnant, cette fois, avec le même intérêt, qu'elle sentait bien réel, sur Beaumont et aussi sur la cathédrale dont, à l'avance, il se faisait décrire, par elle, les beautés. Bien vite, il remarqua qu'elle les lui détaillait, toute vibrante d'enthousiasme contenu, et souriant, il dit :

— Comme vous aimez votre cathédrale!

Le commandant aussitôt s'exclama de bonne humeur :

— Si elle l'aime! Dites plutôt qu'elle l'adore... Elle est bien

douce, ma petite Agnès, mais je crois que vous seriez capable de la transformer en une jeune lionne, si vous vous permettiez de critiquer même une aile de la cathédrale de Beaumont... Comme Beaumont lui-même, d'ailleurs.

Gaiement, il dit :

— Ainsi, mademoiselle, Beaumont a votre cœur entier?

— Oui, avoua-t-elle, tout de suite, rougissante... C'est peut-être ridicule, mais je suis attachée à ses rues, à ses maisons, qui sont pour moi de vieilles amies, qui me semblent, elles aussi, avoir un visage. Je m'imagine qu'elles me reconnaissent au passage et je me sens protégée par elles, qui m'ont vue toute petite.

— D'où je peux conclure que vous nous plaignez fort, nous autres Parisiens, qui ne pouvons, en général, être aussi privilégiés?

— A Paris, je me sentirais perdue... Pour quelques amis, on a tant d'étrangers autour de soi! Dans Beaumont, je me crois au milieu d'une grande famille!

— Oh! la jolie chose que la jeunesse et les illusions! n'est-ce pas, monsieur Morère? remarqua au passage le commandant, sur qui la société de Beaumont ne produisait pas un effet aussi avantageux.

Mais Morère ne répondit pas à ces paroles, devinant Agnès confuse de la réflexion de son père. D'ailleurs, tous trois, ils débouchaient sur la grande place nue, où se dressait la basilique dans la splendeur de ses arches aériennes, de ses longues théories de saints gothiques, de ses clochetons, de ses sveltes ogives, sous le jet de sa flèche, véritable dentelle de pierre, de ses tours hautaines d'où s'élançait, vers le ciel infini, l'essaim grimaçant des gargouilles.

— Ah! mademoiselle, que je vous comprends d'avoir l'amour et la fierté de votre cathédrale! fit Morère, trop sensible à toute beauté pour n'être pas enthousiasmé par cette superbe création des vieux siècles de foi.

Agnès eut dans les yeux un éclair ravi.

— N'est-ce pas qu'elle est admirable?... Et si noble... Quand j'étais enfant, elle m'inspirait tant de respect, qu'il m'était impossible d'y demander moins que de très grandes grâces!

— Et maintenant?

— Maintenant, j'y viens pour les petites comme pour les grandes...

— Avec la certitude d'être exaucée? interrogea-t-il presque malgré lui, instinctivement confus de fouiller ainsi dans l'âme de cette enfant, qu'il prenait plaisir à étudier comme une délicate fleur humaine.

Mais, très simple, elle dit, vibrante d'une absolue confiance :

— Quand c'est pour mon bien, je suis toujours exaucée...

Il ne répondit pas, savourant, lui, le sceptique en vain altéré de foi, l'effleurement d'une vraie croyance. De nouveau, il la trouvait exquise, parce qu'elle incarnait un type à part, cette douce petite fille, façonnée par l'éducation religieuse et la vie de province, dont la forme frêle et blonde semblait avoir été créée, non pour éveiller le désir, mais seulement pour envelopper l'âme immatérielle qui était vraiment tout son être; une âme très simple et toute neuve, d'une délicieuse candeur, close à l'idée même du mal, ouverte spontanément à la compréhension des choses divines, faite pour ne goûter que les plus pures des tendresses humaines et aimer les joies très hautes du complet oubli de soi.

A sa suite, il venait de pénétrer dans la cathédrale et, avec son sens d'artiste, il goûtait une véritable jouissance à la voir marcher d'un pas qui effleurait les dalles, sous la lumière adoucie tombée des antiques vitraux dans les chapelles gothiques où, sur les fresques naïves, se profilaient de jeunes saintes, sveltes et blanches comme elle. Ah! qu'elle était bien en harmonie avec le temple austère et mystique qu'avaient élevé, des siècles auparavant, des êtres croyants comme elle, où étaient venues prier les vierges innocentes à qui elle ressemblait d'âme comme de visage.

Pieusement, au passage, elle venait de s'agenouiller devant un Christ miraculeux, émacié sous une longue robe couleur d'or, son œil limpide levé vers la statue qui se dressait dans le flamboiement des cierges...

Et tandis qu'il la contemplait, bouleversé d'un étrange sentiment d'envie, — lui qui, tout bas, ne croyait même pas au bien qu'il prêchait, — dans son cerveau amoureux des contrastes jaillit soudain la pensée de ces femmes, de ces Parisiennes délicieusement perverses qu'il rencontrait chaque jour; de celle-là surtout, dont le blanc visage sous des cheveux de lumière, dont les yeux, le sourire, affolaient comme des caresses, charmeuse indéchiffrable dont il adorait l'esprit autant que l'âme insaisissable et la forme charmante; toujours désirée et toujours fuyante, qui, cependant, le possédait tout entier, aiguissant et endormant ses curiosités d'observateur, ébranlant tous ses nerfs par la seule évocation qu'il faisait d'elle une seconde... Et analyste toujours, il scruta l'abîme qui s'étendait entre cette exquise et troublante incarnation de l'être féminin et la petite fille blonde agenouillée à quelques pas de lui, ses mains jointes vers l'autel, abîme que rien ne comblerait jamais, même quand l'enfant serait devenue femme, parce qu'elles différaient l'une de l'autre dans l'essence même de leurs deux natures...

Pensif, il laissait les minutes couler. Mais Agnès crut qu'il

l'attendait; et, un peu confuse, elle se leva vite, après un signe de croix. Alors, ils reprirent leur marche.

De sa voix pure, assourdiè par le respect du temple, elle lui expliquait, ne doutant guère de leur exactitude, les vieilles légendes que racontaient les bas-reliefs du chœur, d'une saisissante intensité de vie dans leur gaucherie naïve, et les boiseries ouvragées qui dominaient les stalles du Chapitre. Elle lui disait l'origine des précieux reliquaires, des statues couchées dans leur sommeil de bronze sur les pierres tombales... Et lui, le dilettante charmé, souhaitait autant qu'elle, l'innocente petite fille, que cette visite, pour tous deux inoubliable, ne s'achevât pas encore. Aussi, d'instinct, pour en prolonger la jouissance, ils allaient lentement, très lentement, s'arrêtant au moindre prétexte, sous les hautes voûtes envolées vers le ciel.

Mais le commandant n'était pas à l'unisson. Consciencieusement, il suivait sa fille et André, ajoutant des commentaires de sa façon aux paroles d'Agnès, donnant avec bonhomie des chiffres quand Morère n'eût voulu que des impressions d'art; disant qu'un Anglais avait offert son pesant d'or de l'*Enfant* en marbre qui pleurait sur le tombeau du premier évêque de Beaumont, fixant le nombre de mètres de la flèche et des voûtes de la cathédrale... Il finissait par s'étonner de cette contemplation obstinée d'André Morère, jugeant, pour son compte, plus que suffisante la visite de la cathédrale. De plus, il se souvenait que M^{me} Vésale lui avait recommandé de ne pas garder Agnès trop longtemps parce qu'elle avait besoin de sa fille... Aussi se décida-t-il à glisser enfin, un peu embarrassé :

— Si vous désirez, monsieur Morère, examiner encore un peu la cathédrale, je puis vous y laisser, tandis que j'irai reconduire Agnès que sa mère attend...

— Mais je suis tout à vos ordres, commandant, et confus de vous avoir ainsi retardé. Mademoiselle, veuillez me pardonner d'avoir autant abusé de votre bonne grâce... Mais *votre* cathédrale...

Et il appuya en souriant sur le mot *votre*.

— Mais votre cathédrale m'avait conquis à tel point, grâce à vous, qui avez si bien su me la faire comprendre, que j'en oubliais la notion de l'heure...

— Tant mieux, fit-elle doucement. Je suis aussi fière que contente de vous voir apprécier ainsi la cathédrale de Beaumont.

Contente! Ah! de quoi ne l'eût-elle pas été durant cette lumineuse après-midi qui ne lui laissait que le seul regret de s'enfuir trop vite?...

Rentrée au logis, pendant que le commandant infatigable infl-

geait à André Morère la visite de Beaumont, elle s'occupa allègrement des soins divers dont sa mère la chargeait, ravie de l'air de fête qu'avait le salon; ravie du coup d'œil que présentait la salle à manger très éclairée et très fleurie, quand, un peu plus tard, les convives y pénétrèrent, après que Zéphire, solennel à souhait, eût annoncé : « Madame est servie. »

Très rouge, toute frémissante, « Madame » ressemblait à un général qui s'apprête à livrer une bataille décisive. Sa réputation de maîtresse de maison impeccable n'exigeait-elle pas que ce Parisien emportât un souvenir sans ombre de sa réception chez le commandant Vésale? Dieu sait qu'elle avait fait tout son possible pour obtenir un pareil résultat! Ses plus belles porcelaines, ses fragiles cristaux chiffrés, les réchauds de famille, avaient vu le jour pour la circonstance, en même temps que les vieux vins remontés par le commandant, en personne, des profondeurs de la cave; et elle-même avait veillé à ce qu'Augustine se surpassât en tant que cordon bleu.

Après avoir regardé la table, si élégamment servie, elle regarda les convives, satisfaite de voir les invitées féminines en grande toilette : Cécile, épanouie à son ordinaire, en sa robe de visites de noces; la bonne M^{me} Darcel très majestueuse, habillée de satin noir perlé de jais et aimable pour tous, en particulier pour Agnès... Puis les hommes, le docteur fort gai, le lieutenant Auclerc très décoratif dans son dolman bleu clair; « mon fils Paul », un peu sombre, mais causant beaucoup, toutefois, avec André Morère, qui remplissait au gré de tous son personnage d'homme célèbre.

— Il n'a pas l'air de s'ennuyer du tout! remarqua M^{me} Vésale triomphante. Et si j'avais écouté Charles, pourtant, je l'aurais réduit à notre seule société!

Madame la commandante voyait très juste. André Morère ne s'ennuyait pas du tout. Il était d'esprit trop souple, trop avide de nouveau, pour ne pas profiter pleinement de son passage dans ce milieu provincial qu'il observait avec une attention amusée, étudiant les types divers réunis par hasard autour de lui, si différents, — les types féminins surtout, — de ceux qu'il observait chaque jour à Paris.

— Monsieur Morère, encore un peu de chaud-froid.

Et la commandante fit signe à Zéphire de présenter de nouveau le plat à son hôte. Un chef-d'œuvre que ce chaud-froid! Vraiment André Morère était un peu agaçant de déguster avec cette inattention les plats choisis qu'on lui servait. Quel besoin avait-il d'entraîner ces messieurs vers toutes ces questions de socialisme, d'ouvriers, de politique, d'anarchie même, de discuter avec le

docteur Paul les causes du pessimisme et, en même temps, de la démoralisation de tant d'individus dans toutes les classes, à l'heure présente. N'imaginait-il pas aussi, maintenant, de se déclarer l'adversaire absolu de la peine capitale? Elle bondit, oubliant, du coup, de faire les honneurs du chaud-froid :

— Comment, monsieur Morère, vous ne trouvez pas tout naturel qu'on fasse mourir ceux qui ont tué? tous ces misérables anarchistes? En un mot, qu'on pratique rigoureusement la peine du talion?

— Mon Dieu, madame, si je ne craignais de vous scandaliser beaucoup, et mal à propos, je vous dirais que je ne trouve pas le procédé « très naturel », particulièrement quand il s'agit d'esprits faussés, exaltés, fanatisés, et qui, par suite, n'ont pas l'entière responsabilité de leurs actes. Eh! savons-nous, mon Dieu, ce que nous aurions fait à leur place, dans leur condition, leur milieu, entraîné par toute sorte de circonstances, par mille influences diverses, par..., que sais-je?

— Monsieur, lança gaiement Cécile, est-ce que par hasard vous seriez anarchiste?

— Madame, je n'ai aucun droit de l'être... Je me contente de m'intéresser à ceux qui le sont pour chercher à les comprendre comme une manifestation... violente d'une pensée de notre époque, et l'une des plus graves! J'avoue que je plains ces pauvres diables, quand ils sont sincères et..., comment dirai-je pour ne choquer personne? et je ne puis... mépriser le dévouement avec lequel ils se sacrifient à une cause mal comprise...

— Ce qui vous mène tout droit à l'indulgence envers eux, n'est-il pas vrai, monsieur? conclut le docteur Paul. Mais ne croyez-vous pas que la société se trouverait assez mal de cette compassion pour ceux qui l'attaquent sans merci? Un dilettante peut se la permettre, mais un homme politique doit s'en garder, car il a charge de vies; et il lui faut songer d'abord au bien de tous, avant de se préoccuper du sort de quelques-uns, qui ont, eux-mêmes, préparé leur malheur. Avouez, monsieur, que si vous vous trouviez en présence d'une bête enragée qui fera le mal partout où elle passera, vous n'hésiteriez pas à la supprimer?

Sur les lèvres d'André Morère passa son indéfinissable sourire, sceptique et imperceptiblement ironique.

— Il est probable, en effet, que je tuerais le chien enragé par nécessité, par raison... Mais j'ai toute sorte de préjugés; et je n'en suis pas encore venu à considérer de même un homme, fût-il criminel, et un animal furieux qui m'attaque, poussé par un instinct aveugle et exaspéré, sans avoir conscience de son mouvement!

— Eh bien, monsieur, s'écria la commandante, je n'ai pas les

mêmes préjugés que vous ! Et si j'étais quelque chose dans le gouvernement, je ferais arrêter tous les anarchistes ; je les enfermerais dans un endroit isolé, je lancerais une bombe au milieu d'eux, et, de la sorte, ils sauteraient comme ils ont fait sauter des innocents. Alors nous serions tranquilles. Voilà mon opinion.

Des sourires répondirent à cette déclaration énergique de la commandante, qui, faute de pouvoir disperser les anarchistes aux quatre coins du ciel, éparpillait nerveusement ses petits pois sur son assiette.

Et la bonne M^{me} Darcel, un peu effrayée d'un moyen si radical, proposa aimablement :

— Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux les conduire tous dans une île déserte?... Il doit y en avoir encore de ces îles ! Là, ils ne pourraient faire mal à personne et vivraient à leur goût !

— Ce serait, en effet, à merveille, approuva, au hasard, le lieutenant Auclerc, qui était demeuré assez silencieux pendant la discussion, dont il trouvait le sujet trop austère pour son goût.

Et il finit, jugeant utile toutefois de faire acte de présence :

— Oui, l'idée est excellente, sans compter que ces intéressants personnages auraient ainsi tout le temps, dans leur île déserte, de déplorer les idées pernicieuses qui les y auraient conduits !... Car ils ne s'y amuseraient pas follement, sans aucune distraction, sans théâtre... Peut-être, du coup, se convertiraient-ils à des opinions plus saines...

— Mais cela pourrait très bien arriver ! fit doctement la commandante. S'il y a aujourd'hui tant de gens pervertis même dans les classes supérieures, il faut s'en prendre..., monsieur Morère, excusez-moi..., à la détestable influence des romans et des pièces de théâtre que notre génération lit et voit représenter.

M^{me} Darcel s'exclama avec conviction :

— Oh ! oui ! vous dites bien vrai, chère madame. Mon fils Paul a beau me choisir mes livres, je n'en ouvre pas un sans y trouver l'occasion d'être scandalisée ! Aujourd'hui une honnête femme ne peut plus lire de romans.

— Et pourquoi donc, madame ? interrogea Morère, une lueur amusée dans le regard.

— Mais, monsieur, parce que tous les auteurs, et surtout les meilleurs, ne savent mettre en scène que des héroïnes qu'on ne voudrait même pas coudoyer dans la rue ! Ce sont de vilaines personnes, quoique les romanciers aient l'immoralité de les dire charmantes ; aussi vilaines que les aventures qui leur arrivent !

— Ne croyez-vous pas, madame, que vous êtes un peu sévère ?

— Je ne pense pas, monsieur, fit M^{me} Darcel très convaincue...

Enfin, par bonheur, des créatures comme celles-là sont bien rares et existent surtout dans l'imagination des auteurs. Avouez-le, monsieur... Pour ma part, je suis déjà vieille pourtant ! je n'ai jamais rencontré de femme qui ressemblât à l'héroïne de votre dernière belle pièce que mon fils Paul vient de me donner à lire...

Une expression étrange passa dans les yeux du jeune homme.

— Ce sont un peu des êtres d'exception, en effet, que ces femmes-là, des... fleurs très rares...

— Dites, des fleurs dangereuses, malsaines.

— Oui, dangereuses, vous avez raison, madame, je le trouve comme vous, tout en ajoutant humblement que ce sont aussi des fleurs adorables à respirer et telles qu'on n'en peut jamais oublier le parfum...

Il parlait d'un ton de badinage, mais sa voix avait des vibrations chaudes qui donnaient à son accent une sourde passion... Et soudain, dans la pensée d'Agnès, qui l'écoutait attentive, une image se dessina d'un seul trait, sans qu'elle sût pourquoi, celle de la belle Parisienne blonde, auprès de qui elle l'avait vu chez la marquise de Bitray ; et puis, à l'Opéra.

— Enfin, monsieur, demandait Cécile, expliquez-moi ce que vous autres écrivains entendez par la « femme moderne », dont vous nous parlez sans cesse dans vos œuvres ?

Il se mit à rire, et du même accent à la fois ironique et caressant, il dit :

— La femme moderne?... Figurez-vous, madame, une créature que nos mères et grand'mères auraient, j'imagine, considérée comme un monstre, ni plus ni moins... sceptique, de sensibilité très incertaine, pétrie de curiosités changeantes, fine, intelligente, tourmentée, coquette... Que vous dirai-je encore ? Une créature complexe et charmeuse... Un bibelot de luxe fait pour les raffinés, attirant, exquis, et redoutable pour la faiblesse et l'inconséquence des pauvres hommes... C'est tout cela... et bien autre chose encore ! la « femme moderne »..., pour employer l'expression consacrée.

Cécile dut répondre par un mot drôle, car elle souleva le rire général des convives. Mais Agnès ne l'entendit pas, saisie de la bizarre certitude qu'en parlant comme il venait de le faire, il définissait la belle jeune femme qui ne ressemblait à aucune autre, et une angoisse sourde lui étreignit le cœur. Pourquoi ? Tout à l'heure, déjà, en entendant Morère causer avec son père et avec le docteur Paul, elle avait éprouvé une impression pareille, entrevoyant soudain, dans une lueur aveuglante, l'étendue de cette pensée d'homme, ramenée à la conscience nette de ce qu'il était intellectuellement, comparé à elle, pauvre petite pensionnaire ! Tout à coup elle ne

retrouvait plus en lui l'André Morère qui, quelques heures plus tôt, marchait auprès d'elle dans la cathédrale et sous les arbres de Beaumont. Oh ! Dieu ! est-ce qu'elle ne le reverrait plus ainsi ? Est-ce qu'elle ne l'aurait plus à elle, à elle seule, un instant même ?

Comme le dîner avait été long ! Enfin ! voici pourtant qu'il s'achevait... Le champagne moussait dans les coupes transparentes, et le commandant, fidèle aux vieux usages, portait courtoisement un toast à la santé de son hôte... Lui, répondait en quelques mots non moins aimables, et les verres s'étant choqués à l'antique mode, M^{me} Vésale déclara, se levant de table :

— Nous allons laisser ces messieurs fumer.

Docilement les dames la suivirent ; et seules entre elles, comme si nul autre sujet de conversation ne leur eût été possible, elles parlèrent d'André Morère qu'elles appréciaient toutes très favorablement, mais dont, au fond, les idées et les opinions déroutaient un peu la routine de leurs jugements tout faits.

Seule, Agnès restait silencieuse, le regard distrait, indifférente au cercle formé autour de sa mère. Une mélancolie étrange l'envahissait, noyant lentement, mais avec une sûreté de flot qui monte, l'allégresse divine qui, tout le jour, l'avait faite si heureuse...

D'où venait-il donc ce poids soudain et mystérieux qui lui oppressait le cœur et dont elle avait subi la première meurtrissure pendant le dîner?... Était-ce donc d'avoir entendu Morère causer avec d'autres hommes d'une façon qui lui avait rappelé soudain sa supériorité reconnue, qu'elle avait oubliée, tant il apportait de simplicité dans sa manière d'être avec elle. Voici que, maintenant, elle s'étonnait d'avoir pu, même une minute, se croire digne d'attirer sérieusement l'attention d'un homme comme lui, dont à peine, de loin, elle était capable de suivre la pensée !

Et cette intuition brutale qu'elle venait d'avoir tout à coup d'une infinie distance morale entre eux, — infranchissable autant qu'un abîme, — se réveillait en elle, aiguë et douloureuse, lui donnant une envie folle de pleurer !... Sans savoir pourquoi, elle se revit tout à coup toute petite, sur le cours de Beaumont, secouée de sanglots, regardant fuir dans l'espace bleu un léger ballon, couleur d'or, dont ses mains d'enfant avaient lâché le fil. Elle l'appelait naïvement avec des mots suppliants, comme s'il pouvait l'entendre, lui épargner le chagrin de le perdre. Mais, insensible, il continuait de monter, devenant de seconde en seconde plus lointain, jusqu'au moment où ses yeux désespérés n'avaient même plus distingué la tache d'or qu'il faisait dans l'atmosphère transparente... Et, chose bizarre, en elle, après toutes ces années écoulées, se réveillait un sourd écho de son chagrin de petite fille voyant son trésor lui

échapper. Etait-ce donc qu'elle entrevoyait confusément tout à coup que, aux grands comme aux petits, de précieuses bulles d'or échappent sans retour, leur laissant l'infinie tristesse des rêves irréparablement enfuis...

Qu'avait donc dit Cécile, que les hommes causent avec les seules femmes qui leur plaisent? Avec elle, il avait causé... Il l'avait écoutée avec un intérêt qui semblait vrai... Ah! qu'elle se sentait donc loin de lui, séparée de lui par tout ce qu'il savait, pensait, aimait, par tant de choses qu'il connaissait et qu'elle ne connaissait pas et ne connaîtrait peut-être jamais!... Pourquoi ne ressemblait-elle pas, même un peu! à cette belle M^{me} de Villerson, qu'on disait si bien faite pour le comprendre et le charmer...

Une voix à son oreille la fit tressaillir :

— Eh bien, Agnès, à quoi rêves-tu, si grave?

C'était Cécile, très gaie, les prunelles brillantes sous l'action combinée du champagne et de la conversation. Agnès eut un frêle sourire.

— Je ne rêve pas, je réfléchis à mon insignifiance.

— Ton insignifiance?... Mais tu n'es pas du tout insignifiante!... Qu'est-ce que cette lubie? Est-ce que, par hasard, tu serais jalouse...

— Jalouse, moi? Et de qui?

Encore cette vision de M^{me} de Villerson qui lui traversait l'esprit et la secouait d'un sourd frémissement.

— Je ne sais... Des femmes modernes qu'admire si fort, quoiqu'il ne l'avoue pas, le sage Morère lui-même... vois-tu, ma petite chérie, il faut en prendre notre parti, nous ne pourrons jamais être à leur hauteur aux yeux de tous ces écrivains! Mais comme, par bonheur, le monde n'est pas uniquement composé d'écrivains, nous n'avons pas à envier autrement leurs fameuses femmes modernes qui pourraient bien ne pas valoir grand'chose, toutes séduisantes qu'elles sont!... Ah! voilà ces messieurs qui reviennent... Ils ont enfin achevé de fumer.

Ils rentraient, en effet; et comme ni les uns ni les autres n'avaient le goût du jeu, la commandante, qui ne comprenait point qu'on pût passer son temps à causer, s'empressa de dire à Agnès :

— Mon enfant, fais-nous donc un peu de musique!

Pauvre petite Agnès! Les bonnes Mères du Sacré-Cœur lui avaient donné de nombreux enseignements pour la conduite de la vie, mais elles ne l'avaient guère armée pour sortir avec succès des difficultés de la musique. Aussi une irrésistible protestation jaillit-elle de son cœur même, aux paroles de sa mère :

— Oh! maman, tu sais bien que je joue trop mal pour me faire entendre!

— Mais non, mais non, tu ne joues pas mal... M. Morère, si c'est lui qui t'intimide, ne s'attend pas à te voir un talent égal à celui des Parisiennes qu'il connaît. Va vite au piano. Il n'y a rien de si ridicule qu'une jeune fille qui se fait prier.

Agnès, à l'accent de sa mère, se sentit vaincue. Comment, d'ailleurs, se dérober, quand tous se mêlaient d'insister ! Non pas *lui*, cependant, qui, après un mot de politesse, se taisait, ayant sans doute pitié d'elle..., ni le docteur Paul, non plus... La lutte était tellement impossible, qu'elle s'assit au piano, et un silence lourd s'abattit sur le salon, d'autant plus absolu que le commandant ayant émis une réflexion, sa femme lui avait lancé d'un ton courroucé :

— Mais Charles, ta fille va jouer !

Oui, il fallait bien qu'elle jouât. Sa main tremblante frappa une première note, qui résonna à son oreille autant qu'un formidable bruit au milieu du recueillement général. Alors une émotion folle l'envahit, paralysant son humble talent, brouillant les notes sous ses yeux, précipitant ses doigts nerveux, ne lui laissant plus que le seul irrésistible désir d'en finir à n'importe quel prix. Et les uns sur les autres, les sons se précipitaient, éperdus, haletants, comme l'enfant elle-même qui était blanche jusqu'aux lèvres quand elle se leva, ayant fébrilement jeté au hasard ses derniers accords.

Des applaudissements cependant y répondirent, la plupart très sincères, car le goût musical était tout le contraire de développé dans le petit cercle de M^{me} Vésale. Mais que faisait à Agnès cette banale approbation ? *Lui*, André Morère, ne pouvait pas s'illusionner comme les autres... Et quel jugement, il devait porter sur elle ! Une anxiété lui serra le cœur à cette pensée, si forte que ses paupières s'alourdirent de larmes contenues, qu'elle refoula bravement. Mais pourtant le courage lui manquait pour se mêler à la conversation, même pour écouter Cécile qui, sans nul embarras, campée au piano, chantait à l'aventure un duo d'opérette avec le lieutenant, pourvu d'une voix aussi sonore que son talent était inexpérimenté... Pas plus, elle ne remarquait le regard sérieux du docteur Paul, attaché sur elle qui demeurait assise un peu à l'écart, dans l'embrasure de la fenêtre ouverte, le souffle de la nuit soulevant de petits cheveux autour de son jeune visage pâli, les yeux sans cesse attirés vers la pendule dont les aiguilles lui semblaient avancer avec une rapidité dévorante... Près de dix heures et demie déjà !.. A peine une demi-heure, André Morère avait encore à passer à Beaumont, chez le commandant...

Mais était-ce possible ? Un mouvement s'était opéré dans les groupes parce que la commandante faisait offrir des sirops ; et

voici qu'il venait la chercher dans sa solitude, avec ce regard d'ami qu'elle trouvait si bon de sentir tomber sur elle...

— Mademoiselle Agnès, je vais, je crois, vous paraître bien indiscret... Mais ne pensez-vous pas que vous abusez un peu du droit d'être absente, de vous dérober à ceux qui vous entourent?

Avec son habituelle simplicité, elle dit, secouant un peu la tête :

— Je n'étais pas absente... J'étais bien ici, honteuse d'avoir si mal joué... Mais il faut m'excuser, j'avais tellement peur!...

— Étions-nous donc si effrayants?

Aussi sincères que sa pensée, ses lèvres avouèrent avant qu'elle les eût closes :

— Les autres, non... Mais *vous*, oui!

Il eut pour elle un chaud sourire qui l'enveloppa comme un souffle apaisant :

— Si vous saviez quelle déplorable nullité j'ai toujours été devant un piano, vous ne me feriez certes pas l'honneur immérité de me considérer comme un juge redoutable... D'ailleurs, je vous assure que vous êtes beaucoup trop sévère pour vous-même, probablement parce que vous êtes de l'élite qui voit toujours un « mieux » à atteindre! Mais, pour ma part, je suis désolé d'avoir été pour vous une semblable cause d'émotion. Je sais si bien, par expérience, ce que sont ces terreurs paniques qui saisissent quand on se sent écouté et qui font perdre toute possession de soi-même... J'ai ainsi le souvenir désastreux de l'une de mes premières conférences... Maintenant je suis aguerri... Soyez bien sûre que vous vous aguerrirez aussi.

Il lui parlait d'un ton si délicatement amical, si encourageant avec le même bon sourire, que sa détresse s'engourdissait à l'entendre. Et puis elle le retrouvait tel que jusqu'alors elle l'avait vu à ses côtés! Elle oubliait le brillant causeur, le penseur, l'écrivain, qui étaient en lui et dont elle avait eu la révélation pendant le dîner... De nouveau, il lui redisait tout son plaisir d'avoir été guidé par elle dans sa visite à la cathédrale qui lui laissait un souvenir enthousiaste, et il se plaisait à en rechercher, avec elle, les merveilles, qu'elle l'avait si fort aidé à bien pénétrer, ajoutait-il avec une sincérité bien plus absolue qu'elle ne l'eût jamais supposée.

Et tout bas, elle se prenait à faire inconsciemment le souhait irréalisable qu'il demeurât longtemps auprès d'elle, occupé d'elle, la tenant sous l'éclair pensif de son regard. Elle ne voulait plus songer que les minutes passaient, que l'heure allait sonner où il devrait partir pour ne revenir peut-être jamais dans l'intimité de leur demeure...

Et déjà cette heure était arrivée. Le commandant approchait, disant :

— Mon cher ami, si vraiment vous ne voulez pas accepter notre hospitalité pour cette nuit, il est malheureusement l'heure que nous nous mettions en route pour la gare, afin de ne pas manquer votre train.

— Merci de me le rappeler. Il faut absolument que je sois demain matin à Paris.

Les lèvres d'Agnès eurent un frémissement. Allons, c'était bien fini!.. Il partait... Alors elle s'aperçut que, jusqu'à la dernière minute, elle avait espéré contre toute vraisemblance qu'il consentirait à rester. Que lui avait-il donc fait cet étranger pour lui rendre sa présence ainsi précieuse, pour qu'elle éprouvât ce chagrin parce qu'il s'éloignait?...

Avec son aisance d'homme du monde, il prenait congé de tous les hôtes de M^{me} Vésale, un peu en hâte, parce que le commandant le pressait à cause de l'heure avancée. Il s'inclinait devant M^{me} Vésale, la remerciant de son accueil en quelques paroles qui la remplirent de plaisir; puis il s'arrêta devant Agnès, lui disant, à elle aussi, merci... Merci de quoi? De l'avoir rendue bien heureuse durant quelques heures?.. Et comme elle lui avait tendu la main, respectueux, il se pencha très bas et l'effleura de ses lèvres, faisant ainsi monter une fugitive lueur rose au blanc petit visage.

— Allons, Morère, partons! appelait le commandant. Nous serons en retard...

Il répéta :

— Partons!...

Il eut un dernier salut... Et la portière du salon retomba derrière lui. Agnès entendit décroître le bruit de son pas... Puis lourdement retentit le bruit de la grand'porte qui se refermait. Il n'était plus là...

.....
Une demi-heure plus tard, le train l'emportait vers Paris.

Ah! il pouvait, André Morère, parler de la faiblesse et de l'inconséquence humaines. Qu'était-il lui qui avait de la vie une conception si haute et comprenait si bien le devoir de la faire moralement belle? Un homme plus intelligent que la plupart, il est vrai, mais autant que les autres pétri de passion, faible devant la toute-puissance de la femme aimée.

Est-ce qu'à cette heure, dans le wagon qui le ramenait vers Paris, il n'était pas dominé tout entier par l'idée qui allumait une fièvre dans son être nerveux, qu'il la verrait le lendemain, *Elle*. Est-ce qu'il n'avait pas déjà soif de sa présence, la désirant comme un

altéré soupire après la source d'eau vive?.. Est-ce qu'il ne tressaillait pas d'une impatience douloureuse à la seule vision d'elle flottante en lui, à la seule pensée de la visite qu'il lui ferait, de leur causerie, des mots qui tomberaient des lèvres tentatrices, pareilles à un fruit savoureux au parfum grisant...

Ainsi qu'on rejette en arrière un vêtement inutile, il laissait fuir de son cerveau le souvenir des heures qu'il venait de passer loin de la ville où elle était, oubliant le milieu provincial qui avait distrait son esprit d'analyste, oubliant même la candide petite vierge dont l'âme l'avait charmé.

Il ne soupçonnait guère qu'à cette même heure, l'enfant, sa prière du soir terminée, demeurait agenouillée le visage dans ses mains, les prunelles obscurcies par une buée de larmes, tandis qu'elle revoyait comme un songe très doux, irrémédiablement fini, leur lente visite dans la cathédrale.

Et pas plus, il ne soupçonnait que le docteur Paul, retiré dans son cabinet de travail, l'arpentait d'un pas machinal, se répétant qu'il était fou d'espérer attirer à lui une chère petite fille qui paraissait tout juste remarquer son existence...

VI

— Voyons, monsieur Paul, avouez-le : André Morère ne vous plaît point !

Et Cécile Auclerc se pencha, malicieuse, vers le docteur Paul, venu en visite chez elle, à son jour de réception, fait tellement exceptionnel, qu'elle avait une seconde douté de l'excellence de ses yeux en le voyant entrer. Il est vrai que cette après-midi-là sa petite amie Agnès l'aidait à recevoir ; ainsi que, la veille même, le commandant l'avait annoncé par hasard à la bonne M^{me} Darcel.

Depuis un moment déjà, le docteur Paul était là, et la conversation, — comme de juste ! — s'était portée sur André Morère, qui allait venir, trois jours plus tard, prononcer enfin, la conférence tant attendue.

— Il ne vous est pas sympathique, n'est-ce pas ?

— Mais qui peut vous faire supposer pareille chose, madame ? répliqua le docteur, les sourcils légèrement froncés.

— Oh ! ce n'est pas bien difficile à découvrir et je n'ai pas eu à faire une grande dépense d'imagination pour arriver à cette conclusion ! Depuis un moment, nous parlons de lui, et vrai ! vous ne paraissez pas éprouver à son égard des sentiments bien chauds ! N'es-tu pas de mon avis, Agnès ?

Les deux petites mains qui tordaient distraitemment les rubans de la ceinture eurent un léger frémissement, tandis qu'Agnès répondait :

— Non, je ne sais trop ce qui te fait supposer cela...

Le docteur Paul la regarda. Mais il ne rencontra pas ses yeux arrêtés au dehors sur les lointaines perspectives du jardin. Et il reprit :

— Je vous assure, madame, que je rends pleine justice à M. Morère. Je le tiens pour un homme de très grande intelligence; je reconnais qu'il a l'esprit très délicat, très pénétrant, subtil et volontiers paradoxal, qu'il est un remarquable écrivain et un conférencier de non moins de talent...

— Mais!... fit Cécile, voyant qu'il s'arrêtait.

— Mais je trouve qu'il devrait s'en tenir là et ne point imaginer de se présenter comme un apôtre de la régénération morale, prêcher la vie intérieure, ses beautés, ses bienfaits, etc..., quand il n'a vraiment pas qualité pour le faire; moins encore, peut-être, que bien d'autres!

— Pourquoi? Est-ce que cet homme sage le serait moins en actions qu'en paroles?

Une curiosité luisait dans les yeux de Cécile.

Le docteur resta impassible.

— Je l'ignore, madame. Je ne connais nullement la vie privée de M. Morère, qui ne me regarde pas, et que je n'ai aucun désir de connaître. Mais, enfin, quand on a lu ses livres, ou ses pièces, ou ses articles, il est permis de penser que, pour définir aussi bien les femmes modernes avec tant de sûreté et de justesse, il faut qu'il ait eu l'occasion de les étudier de près... et avec un intérêt tout particulier.

Cécile mordit ses lèvres que relevait une petite moue, et, maligne, elle dit :

— Peut-être, en effet, les a-t-il consciencieusement observées. Pour être un apôtre, on n'en est pas moins un homme... Mais, dites-moi, monsieur Paul, vous qui avez longtemps habité Paris et y avez des amis, vous devez savoir bien des secrets parisiens. Est-il vrai que l'original de l'héroïne de M. Morère, dans sa dernière pièce, soit une certaine M^{me} de Villerson, qui est une femme du monde très en vue? A tout instant, je lis son nom dans les comptes-rendus du *Figaro*.

— Madame, sur ce point encore, je dois vous avouer mon ignorance. Je sais tout au plus que M^{me} de Villerson a la réputation d'être une femme fort belle, très intelligente, et faisant tout ce qui lui plaît avec une indifférence parfaite pour l'opinion publique.

— Elle est, en effet, très belle! fit la voix d'Agnès un peu assourdie.

— Comment, tu la connais?

— Je l'ai vue chez la marquise de Bitray et aussi à l'Opéra. Oui, elle est très belle et très différente des autres femmes... Il n'est pas étonnant que M. Morère s'occupe d'elle, l'admire et désire la prendre pour modèle!

De quel singulier accent Agnès venait de parler, d'un accent qui faisait songer à une plainte d'oiseau blessé... De nouveau, le docteur Paul eut vers elle un coup d'œil rapide. Mais il n'aperçut encore que son profil, dont la peau s'empourpra un peu quand Cécile s'écria :

— Ah! ah! entendez-vous cette petite fille, monsieur Paul? Prenez garde! A sa voix, je devine qu'elle est tout émue et prête à se révolter si vous touchez à son dieu. Car, au cas où vous l'ignorerez, je vais vous l'apprendre, M. Morère nous a mises, elle et moi, sous le charme!...

Un pli profond creusa le front du docteur Paul.

— Vraiment?... Et m'est-il permis, mademoiselle, de vous demander ce qui a valu à M. André Morère une telle sympathie de votre part?

Sérieuse et douce, elle dit :

— Je l'ai entendu parler des pauvres, de tous ceux qui souffrent, comme personne encore ne m'en avait parlé, de façon à me donner, bien plus grand que je ne l'avais jamais éprouvé, le désir de leur témoigner toute ma pitié... Et je lui suis très reconnaissante du bien qu'il m'a fait ainsi!

La voix du docteur Paul s'éleva âpre et mordante :

— Je ne m'étonne pas qu'il ait été fort éloquent sur un pareil sujet! Il appartient à la génération nouvelle qui s'est imprégnée toute de *tolstoïsme*, qui rêve une religion nouvelle, dont l'altruisme serait la base et l'aliment principal... D'ailleurs, tous les problèmes de la vie sociale doivent l'intéresser, puisqu'ils fournissent des sujets d'étude à son esprit toujours en quête d'aliments nouveaux et variés. C'est un parfait dilettante qu'André Morère!

— Un dilettante? De quel ton farouche vous prononcez ce mot! fit en riant, Cécile, pour qui ledit mot n'avait pas grand sens. Vous n'êtes pas animé, non plus, d'un immense enthousiasme pour les personnages de cette catégorie!

— Non, c'est vrai, je n'aime pas les dilettantes, et je les considère comme beaucoup plus malfaisants qu'on ne le fait généralement. Pour peu qu'une idée, ou un fait, ou un caractère encore flatte leur sens esthétique, leur curiosité, leurs goûts raffinés, ils se

jugent satisfaits et ne se préoccupent guère de la valeur morale de ce fait, de cette idée, de ce caractère... Est-ce qu'ils font autre chose que... jongler sans cesse avec leurs pensées et celles des autres, s'amusant à en considérer les diverses faces, pour peu qu'elles les attirent pour un motif ou un autre, mettant au-dessus de toute autre considération les jouissances artistiques ou intellectuelles qu'elles peuvent leur procurer?... Eh bien, je dis, moi, qu'à ce jeu-là, non seulement ils perdent, — ce qui est leur affaire, après tout! — la notion saine du bien et du mal, pour employer la vieille distinction, la remplaçant par le seul sentiment de ce qui est beau ou ne l'est pas; mais, encore, pour peu qu'ils aient du talent, ils communiquent fatalement à quelques-uns, peut-être même à beaucoup, parmi les jeunes intelligents qui les lisent ou les écoutent, leur scepticisme aimable, spirituel, séduisant, mais dangereux et démoralisateur. M. Morère peut célébrer devant eux les vies orientées vers un idéal très haut,... il détruit par ses livres le bien qu'il peut faire par sa parole!

Le docteur Paul avait parlé avec une espèce de violence contenue, inaccoutumée chez lui, sans remarquer la stupéfaction de Cécile, déroutée par cette parole vibrante et rude dont le sens complet lui échappait un peu. Agnès, elle, avait écouté le jeune homme, cherchant à le bien comprendre et découragée de ne pas mieux pénétrer toute sa pensée, devinant seulement, avec une sorte d'angoisse, qu'il jugeait mal André Morère, sans qu'elle saisît bien pourquoi. Et d'irrésistibles questions lui jaillirent des lèvres :

— Que reprochez-vous donc à M. Morère? Pourquoi le placez-vous parmi ces dilettantes qui, dites-vous, ne croient à rien de ce qu'il faut croire? Est-ce qu'il n'était pas sincère quand il nous enseignait une charité si belle?

Elle s'arrêta. Une inconsciente prière tremblait dans son accent. Et le docteur Paul hésita à lui répondre. Certes, profondément, il souhaitait voir la douce petite fille, qu'il désirait faire sienne, détachée de cet André Morère qu'elle admirait tant... Mais il n'était pas homme à altérer ce qu'il jugeait être la vérité pour abaisser un rival... Elle répétait :

— Pourquoi cherchez-vous une réponse?... Je voudrais avoir votre opinion vraie?...

Et, loyal, il dit :

— Je pense que M. Morère était absolument sincère en vous parlant. S'il est d'esprit sceptique, il est aussi d'âme assez haute pour comprendre et plaindre les misères de notre pauvre humanité, avec un réel désir de les soulager dans la mesure de ses moyens... Oui..., je le crois fort capable de se passionner, mais sans jamais

perdre sa clairvoyance d'analyste... C'est un intellectuel que Morère ! un intellectuel... vibrant, mais, avant tout, un intellectuel !

— L'est-il autant que cela ? glissa Cécile, qui trouvait peu amusant le tour donné par le docteur à la conversation. D'après ce que j'ai entendu dire, il ne se montrerait pas strictement « intellectuel » dans son enthousiasme pour M^{me} de Villerson. Un camarade de mon mari, qui est à tout instant à Paris et y va dans le grand monde, m'assurait qu'André Morère était tout à fait emballé pour elle, d'autant plus qu'on la dit une puissance difficile à prendre.

Le docteur Paul devina-t-il avec quelle anxiété douloureuse un enfant attendait sa réponse, ou obéit-il simplement à son mépris pour les potinages féminins, il écarta, d'un geste indifférent, l'insidieuse question de Cécile et dit simplement :

— Sur ce point, madame, je me récusé tout à fait. Ainsi que j'ai eu déjà l'honneur de vous le dire, je ne connais pas M^{me} de Villerson et guère plus André Morère, qui n'est pour moi qu'un écrivain de talent.

Cécile n'insista pas, en sachant l'inutilité, un peu dépitée, au fond, de cette réserve du jeune homme, qu'elle jugeait voulue ; et des visiteuses, parmi lesquelles M^{me} Vésale, arrivèrent à propos pour lui permettre de se lancer sur d'autres sujets moins délicats, tandis qu'Agnès, à sa prière, offrait des rafraîchissements à ses hôtes.

Avec sa grâce timide, la jeune fille s'acquittait de sa mission ; mais le docteur qui l'observait fut frappé de la mélancolie de son frère sourire. Il avait bien remarqué, dès le début de sa visite, que les prunelles bleues n'avaient plus leur clarté d'étoile ; que dans l'expression de la bouche au repos, dans les gestes même, il y avait quelque chose de découragé. Pourtant, il craignit de l'avoir attristée par l'une de ses paroles ; et, comme un hasard venait de les rapprocher, il dit avec une douceur d'accent dont il n'était pas coutumier :

— Je crains de vous avoir peut-être froissée tout à l'heure, sans le vouloir, par le jugement que j'ai porté sur... une personne dont vous estimez le caractère... S'il en est ainsi, veuillez me le pardonner. J'en suis désolé.

— Non, vous ne m'avez pas froissée... Vous m'avez seulement enlevé quelques illusions...

— Parce que je suis un brutal qui ne sait point parler aux jeunes filles... De toute mon âme, je regrette mes malencontreuses réflexions !

— Ne regrettez rien, fit-elle doucement, d'un ton assourdi. J'aime toujours connaître la vérité.

Puis, comme sa mère l'appelait pour partir, après une imperceptible hésitation, elle tendit la main au jeune homme et s'éloigna.

Pauvre petite Agnès! qu'était-elle devenue sa belle joie des semaines écoulées? Jamais plus, d'ailleurs, elle n'en avait senti complètement la chaude clarté depuis le soir où *il* était parti de Beaumont, après qu'elle avait entrevu la distance morale qui les séparait l'un de l'autre. Cette distance, elle ne l'avait jamais oubliée; même quand elle se rappelait les attentions dont il l'avait entourée, même quand sa mère lui avait remis une faible partie de la moisson de fleurs qu'il avait envoyée après sa visite à Beaumont, fleurs qui s'étaient fanées au pied de la Vierge, où elle les avait sous son regard quand elle priait...

Maintenant, avec une espèce de superstition, elle attendait ce jour où elle le reverrait, quand il viendrait prononcer sa fameuse conférence, comme si sa présence dût écarter d'elle le poids mystérieux qui la meurtrissait, ce regret sourd et pénétrant d'un bonheur innommé. Elle avait pensé : « Il arrivera la veille de la conférence. S'il n'est pas trop tard ce jour-là, il viendra faire visite à maman! »

Et une joie obscure palpitait en elle à cette seule idée.

Elle avait bien prévu, l'enfant. Dès son arrivée à Beaumont, le jour qui précédait celui où il devait parler, André Morère vint correctement se présenter chez le commandant Vésale. Mais personne ne se trouvait au logis pour le recevoir, et quand Agnès rentra avec sa mère, à l'heure du dîner, elle vit la carte déposée dans le plateau du vestibule. Et une sensation aiguë de déception la bouleversa toute. Ainsi elle avait eu lieu cette visite en laquelle elle espérait! Espérer... quoi? Ah! elle n'aurait pu le dire, la pauvre petite fille. Son rêve était bien imprécis... et si blanc! Mais, enfin, elle avait tant souhaité le revoir, *lui*, une fois encore dans l'intimité de leur maison! Maintenant, s'il arrivait qu'elle se trouvât rapprochée de lui, ce serait sans doute au milieu de la foule. Peut-être ne la remarquerait-il même pas, ni ne lui parlerait; et elle n'aurait pas le droit de faire un signe pour qu'il s'aperçût de sa présence. Ah! pourquoi personne ne lui avait-il révélé comment on attire à soi les hommes qui sont ainsi au-dessus des autres par leur intelligence; et devant son impuissance, un découragement s'emparait d'elle en même temps qu'une fiévreuse impatience de voir enfin se lever le jour qui les mettrait en présence.

Il était déjà un peu tard quand, le lendemain, dans l'après-midi, la commandante et Agnès pénétrèrent dans l'enceinte de l'Exposition d'horticulture qui coïncidait avec la conférence d'André Morère.

Le groupe des intimes de M^{me} Vésale était déjà là, au complet, parmi le tout Beaumont qui affluait en tenue de cérémonie, fier et ravi de l'aspect charmant que présentait son Exposition ; le jardinier en chef avait eu l'art de transformer en une sorte de parc admirablement fleuri, coupé d'allées capricieuses, animé du bruit clair des jets d'eau, une grande place, morne et monotone, sur laquelle se dressait une vaste rotonde qui avait pour mission d'offrir une indistincte hospitalité aux concerts, conférences, cirques, — quand il passait des cirques à Beaumont.

Sur une estrade champêtre, la musique de la garnison célébrait la fête par des éclatantes fanfares dont les échos sonores arrivaient jusque dans les tentes cernant la place, sous lesquelles étaient abritées les plantes les plus fragiles.

— Quelle belle exposition ! n'est-ce pas ? s'écria, pour toute réponse, la colonelle enthousiasmée quand M^{me} Vésale lui demanda de ses nouvelles. On dirait un petit coin de Paris ! Quel dommage qu'il ne fasse pas plus beau !... Le temps est bien couvert...

— Eh bien, nous y gagnons d'avoir moins chaud, répondit aussitôt M^{me} Darcel, incapable de n'être pas optimiste. Mademoiselle Agnès, avez-vous vu les rosiers ?... Ils sont splendides !

La commandante répondit pour Agnès :

— Non, nous n'avons encore rien admiré. Nous arrivons.

— Juste pour la conférence, jeta M^{me} Salbrice. C'est à quatre heures, n'est-ce pas, qu'il parle ce Morère ?

Cécile se jeta prudemment à la traverse pour éviter une réponse trop vive de M^{me} Vésale et dit, en riant, à Agnès :

— Puisque tu surgis à la minute, tu n'as pas contemplé la principale curiosité de l'Exposition ! Une fleur d'une espèce toute particulière, qui a des yeux, des cheveux, une taille à tourner la tête de tous ces messieurs, même d'Édouard.

Et elle désignait de la main son mari qui causait à quelques pas avec d'autres officiers, auxquels, par extraordinaire, s'était joint le docteur Paul.

— Cécile, quelle histoire racontes-tu là ?

— Une histoire vraie ! Demande à ces dames si, il y a un moment, nous n'avons pas vu entrer ici une fleur humaine, une charmante inconnue dont personne ne peut dire le nom... Elle est dans la serre, elle va repasser. Tu la verras... Qui est-elle ?... C'est intrigant... D'autant plus qu'elle est d'une beauté de premier ordre !

La commandante décréta :

— C'est quelque voyageuse arrêtée à Beaumont pour y visiter la cathédrale et qui aura entendu parler de notre Exposition.

— Hum !... une voyageuse en gants gris de perle, sans un atome

de poussière sur sa toilette... et coiffée! et habillée! Si tous ces messieurs avaient suivi leur désir, au lieu de demeurer près de nous, en vertu des lois de la politesse, ils auraient tous, — oh! discrètement, — emboîté le pas derrière elle... Maintenant, en attendant son retour, ils frémissent d'impatience... Avouez-le, monsieur d'Oriol. Tiens, la voilà! Agnès, regarde!

Agnès tourna la tête et une exclamation lui vint aux lèvres.

— Je connais cette dame..., c'est M^{me} de Villerson!

— Ah! par exemple! l'amie d'André Morère? Eh bien, je comprends qu'elle l'inspire. Édouard, écoute. Agnès sait le nom de notre inconnue, c'est la nièce de la marquise de Bitray, M^{me} de Villerson. Tu sais, le modèle d'André Morère pour son héroïne du Vaudeville!

— Peste! un fameux modèle..., hein, Boynel! Ces écrivains, tout moralistes qu'ils sont, n'ont pas mauvais goût!

Entre eux, les hommes continuèrent d'échanger leurs remarques, détaillant la jeune femme que contemplaient avidement les dames de Beaumont. Elle, avec une indifférence tranquille, supportait le feu de tous ces regards, qu'elle ne remarquait même pas, songeant à la joie qu'elle allait causer à son ami, quand il la verrait soudain apparaître, alors qu'il la croyait à Paris. Distraite par les seules fleurs, elle avançait, ne se doutant guère non plus de la curiosité qu'éveillait, dans les cervelles féminines, sa toilette si sobre pourtant, une simple robe de foulard bleu sombre pointillé de blanc, un simple col de dentelle éclairant le visage, une simple petite toque fleurie de bleuets sur les cheveux d'or fauve. Mais, ainsi vêtue, elle était encore d'une élégance qui réduisait à bien peu les plus beaux atours des dames de Beaumont...

Agnès, plus encore que les autres, la contemplant avidement, ayant la même sensation que si, sur son cœur, se fussent posés les fins talons de la jeune femme. Mais le commandant arrivait affairé :

— Sophie, je quitte André Morère, qui est désolé de ne pas t'avoir rencontrée hier ainsi qu'Agnès. Aussi je lui ai dit que j'allais, pour vous conduire dans la salle, vous faire passer par le petit salon où il attend l'heure de parler. Seulement, il faut vous dépêcher de venir, car cette heure va bientôt sonner. Agnès, tu accompagnes ta mère... Morère s'est aimablement informé de toi...

— Allez, petite, allez adorer le dieu, lança en riant M^{me} Salbrice, mordante.

Mais heureusement le commandant n'entendit pas, car il redisait à la colonelle, qui s'en informait pour la vingtième fois au moins, le sujet de la conférence qu'elle oubliait toujours.

— Ah! merci, commandant... Je me souviens à merveille main-

tenant. Oui, l'affiche porte en effet : *Quelques mots sur l'âme et l'esprit contemporains.*

Le commandant se répandait déjà en saluts, très pressé d'aller retrouver Morère, à cause de l'heure; et M^{me} Vésale était debout, prête à le suivre, charmée en son for intérieur de montrer ainsi à la face de tout Beaumont que le héros du jour était de leurs amis, et les accueillait, quand il demeurait invisible pour le commun des mortels. Agnès les suivit. A grands coups pressés, son cœur battait sous le mince corsage d'été, donnant soudain à son visage un éclat de belle fleur rose. Encore quelques minutes, quelques secondes, et, peut-être d'un mot, il allait lui faire du bien, comme le soir où il l'avait consolée après qu'elle avait mal joué...

Le commandant souleva la portière. André Morère, qui, debout, consultait des notes, releva la tête; et sur Agnès tomba le regard pensif qui l'avait attirée dès leur première rencontre. Avec un sourire et des mots de bienvenue, qui réveillèrent en elle un lointain écho des jours heureux, il emprisonna dans la sienne la petite main frémissante qu'elle lui donnait... Mais il n'eut pas le loisir de lui dire une parole de plus; M^{me} Vésale s'emparait vite de la conversation pour lui exprimer son regret de l'avoir manqué la veille et lui faire part de l'enthousiasme qu'il excitait à l'avance, pénétrée de l'idée qu'elle lui était ainsi fort agréable. Puis ce fut le commandant qui s'en mêla, tout en rappelant à sa femme qu'il ne fallait pas abuser du temps de M. Morère, et déclarant bientôt à l'enfant forcément silencieuse :

— Allons, petite Agnès, viens... Il faut que nous nous dirigions vers nos places!

Elle murmura :

— Oui, père.

A quoi bon rester davantage?... Il était mort maintenant l'espoir bien frêle qu'elle avait mis en cette entrevue, et elle avait l'impression qu'une séparation sans retour allait s'accomplir entre elle et André.

Pourtant il commençait, échappant enfin au commandant et à M^{me} Vésale :

— Je vous remercie beaucoup, mademoiselle, de me procurer le plaisir de parler encore devant vous, qui m'avez si bien compris à Paris. Je...

Il n'acheva pas. Après un coup discret, la porte s'entr'ouvrait et un huissier apportait une carte, la présentant au jeune homme. Il y jeta un regard, et une sourde exclamation lui échappa :

— Où est cette dame?

— Là, monsieur, elle arrive derrière moi.

En effet, dans l'entre-bâillement de la portière une élégante forme féminine se montrait; et Agnès, avant même de l'avoir reconnue, l'avait pressentie, devinée au seul éclair passé sur les traits d'André Morère, quand il avait lu le nom écrit sur la carte. C'était *elle*, cette belle jeune femme qu'il admirait tant...

— Vous! madame? Est-il possible! Vous!

Et Agnès eut l'intuition qu'en cette minute, dans le monde entier, il n'existait pour lui que cette blonde apparition... Il allait au-devant d'elle, tandis que le commandant surpris reculait machinalement, se confondant en saluts profonds, tandis que M^{me} Vésale restait immobile, la mine pincée.

Souriante, la jeune femme disait :

— Oui, moi-même! C'est bien le moins que vos amies viennent vous entendre et vous applaudir!

Elle lui tendait la main. Il se courba très bas, y appuyant ses lèvres en un baiser qui sembla interminable à Agnès. Pourtant, la durée avait dû en être tout à fait correcte, car ni le commandant ni M^{me} Vésale ne paraissaient étonnés.

D'où venait donc, à cette enfant, l'impitoyable clairvoyance qui lui faisait remarquer la passion fugitive allumée dans les yeux de Morère, quand il releva la tête et que son regard rencontra celui de la jeune femme, s'y perdit une seconde, enveloppant autant qu'une étreinte?...

Alors elle détourna la tête, ne voulant plus les voir, tant elle les sentait l'un à l'autre... Ainsi l'étaient ce Roméo et cette Juliette qui lui avaient révélé comme peuvent s'aimer des créatures humaines, qui lui avaient fait naître au cœur l'obscur et timide désir de connaître un peu, elle aussi, la chaude saveur de l'amour...

Soudain elle n'avait plus qu'une pensée, s'enfuir loin d'eux, ne plus les voir, ayant conscience du désir qu'ils avaient d'être seuls, sans étrangers importuns autour d'eux. Et ce fut presque une joie pour elle d'entendre son père adresser les paroles d'adieu... Cette fois, elle ne tendit pas la main au jeune homme... Entre eux, un lien s'était brisé... Lui ne remarqua même pas qu'elle s'éloignait ainsi.

Déjà, la salle où il allait parler était presque comble. De loin, elle aperçut Cécile, qui, gaïement, lui faisait signe de venir prendre place près d'elle. Mais elle ne parut pas comprendre cette invitation, une soif de silence et d'isolement la dominait toute. Un déchirement s'était fait en son jeune cœur, et la blessure, était trop frémissante pour qu'elle ne craignît point le plus léger effleurement. Sans le savoir, la commandante lui fit un bien fugitif, en s'asseyant auprès de M^{me} Darcel, qu'accompagnaient son mari et le docteur Paul.

Quatre heures sonnèrent. André Morère parut; de formidables applaudissements éclatèrent. Et dans l'esprit d'Agnès, s'éleva le souvenir de cette après-midi où, deux mois plus tôt, elle l'avait vu pour la première fois; du hall superbement décoré, de l'estrade fleurdelisée où il parlait en maître, de la jeune femme blonde qu'elle avait trouvée si belle... Et cette dernière évocation l'agita d'un frisson d'angoisse...

Bien vite, dans la foule des auditeurs, elle avait découvert les cheveux de lumière sous la petite toque piquée de bleuets... D'ailleurs, en commençant, ne s'était-il pas tourné de ce côté, comme s'il eût voulu faire hommage de son talent à cette jeune femme qui lui était chère...

Maintenant dans la salle résonnait sa voix chaude, coupée par les applaudissements fréquents, car à Beaumont, comme partout, il s'était emparé de son public!... Mais Agnès ne pouvait pas l'écouter ainsi que jadis... Et puis ce qu'il disait ne s'adressait plus à son cœur... il parlait de questions, de sentiments, d'idées, qui étaient pour elle lettres closes et, sans le savoir, lui faisaient ainsi, plus profondément encore, mesurer la distance où ils étaient l'un de l'autre. Cet André Morère n'était pas celui qu'elle avait connu... Il était trop au-dessus d'elle; il ne pouvait remarquer qu'une femme telle que sa belle amie... Et les yeux arrêtés sur la tête charmante de la jeune femme, elle songea, sans pitié pour elle même : « Elle seule l'intéresse ici... Pour elle seule, il parle! Si la salle croulait et qu'elle fût épargnée, peu lui importeraient les autres!... »

Oh! de quel regard il l'avait, une seconde, enveloppée tout à l'heure. Ah! qu'il devait l'aimer cette jeune femme! Et pourquoi ne l'aurait-il pas aimée? Elle était si séduisante!... Puisqu'elle était veuve, bientôt, peut-être, il l'épouserait...

De nouveau, un frémissement l'ébranla toute. Une sensation d'irréparable s'abattait sur elle... Quel espoir insensé avait-elle eu donc?... Comment avait-elle pu espérer être quelque chose pour lui?... Elle avait cru que la sympathie appelait la sympathie... Eh bien, elle s'était trompée... Voilà tout... Le bonheur n'était pas si simple qu'elle l'avait naïvement imaginé... Une autre était plus digne de lui qu'elle-même... Et maintenant il lui fallait recommencer à vivre, sans qu'il fût en rien mêlé à son existence. Peut-être même elle ne le reverrait jamais... Il allait repartir pour Paris; elle demeurerait à Beaumont pour toujours, n'ayant pas le droit de songer à lui... Et une poignante impression de vide l'étreignit à cette idée qu'il ne devrait plus exister pour elle, qu'elle ne pourrait plus ni désirer sa présence ni souhaiter son retour...

Des acclamations enthousiastes s'élevèrent de toutes parts dans

la salle ; et Agnès eut, seulement alors, conscience que des instants nombreux avaient coulé et que la conférence était achevée. Debout, André Morère s'inclinait, remerciant son public. Elle le regarda ainsi que l'on regarde ceux dont on se sépare pour toujours, avec son âme... Puis elle suivit le flot qui l'entraînait vers la sortie.

Une grosse averse tombait, qui fit refluer les femmes sous le péristyle. Mais la commandante, qui détestait la foule où sa petite taille se perdait, appela Agnès ; et, franchissant en hâte l'allée qui menait à l'une des tentes, elle s'y précipita. Cécile y était déjà réfugiée, contemplant la floraison des œillets et des grands lis tigrés, en compagnie de son mari, du docteur Paul et de quelques amis. Elle les salua de son éclatant sourire :

— Comme vous avez raison de venir chercher asile ici ! On y est parfaitement. Avez-vous vu la collection des œillets?... Une merveille, tout simplement. Venez, que je vous les fasse admirer. Ils seraient dignes d'être offerts à André Morère, en remerciement des intéressantes choses qu'il vient de nous dire et qu'a écoutées très attentivement sa ravissante amie, M^{me} de Villerson...

D'instinct, Agnès fit quelques pas en avant pour fuir le joyeux bavardage de la jeune femme. A cette heure, le nom même d'André Morère lui était douloureux à entendre, et surtout rapproché de celui de M^{me} de Villerson...

A l'avance, elle s'était fait un plaisir infini de cette Exposition, elle qui aimait tant les fleurs !... Et, maintenant, voici qu'elle allait droit devant elle, sans rien voir, le regard absent, arrêté sur l'invisible monde de son âme. Près d'elle, en silence, marchait le docteur Paul, dont, à peine, elle remarquait la présence à ses côtés, sans soupçonner de quel œil clairvoyant il l'avait observée pendant la conférence et constatait le frémissement de ses lèvres, la marmoreenne blancheur du visage devenu grave, se demandant avidement quel secret chagrin avait ainsi pu l'atteindre tout à coup... Et, ni l'un ni l'autre, ils ne sentaient les parfums confondus des grands lis et des œillets qui montaient pénétrants dans la lumière adoucie de la serre.

— Voici la collection dont parlait M^{me} Auclerc, dit-il doucement pour l'arracher à sa songerie triste.

Elle tressaillit, rappelée à la réalité ; et son regard erra sur les admirables fleurs soufre, pourpréses, rose de corail, amarante, dont les pétales chiffonnés, tachetés, ourlés, teintés de tons exquis, imprégnaient l'air alourdi de leur senteur fine... Elle se souvenait de cette gerbe d'œillets qu'elle avait cueillie le matin du jour où il était venu dans leur maison.

— N'est-ce pas que ces œillets sont splendides ? insista, du même ton, le jeune homme, inquiet de son silence.

Elle rougit, prise d'une crainte qu'il ne devinât ce qui se passait en elle.

— Oui, ils sont superbes... Cécile avait raison. Et comme ces fleurs ont l'air heureux ! Ce doit être bon de vivre sans penser, ni se souvenir, ni espérer...

Il hésita à relever ces paroles qui s'échappaient douloureuses de son âme même, car il connaissait sa réserve de sensitive. Il fallait qu'elle eût été bien profondément frappée pour se trahir ainsi. Qu'avait-elle?... Qui l'avait blessée?... Était-ce cet André Morère?... Et une colère sourde secoua toutes les fibres de son être. Parce qu'il l'aimait, cette douce petite fille blonde qu'il avait vue enfant, il avait deviné le frère roman ébauché dans son âme de vierge, sans qu'elle en eût conscience, parce qu'à l'heure où naissait en elle la confuse prescience de l'amour, un homme s'était trouvé sur son chemin, lui parlant le seul langage qu'elle pût encore comprendre...

Et une pitié tendre le domina pour cette enfant chère qui se tenait triste auprès de lui, les yeux perdus vers la radieuse floraison. Alors, délicatement, cherchant à lui faire un peu de bien, il reprit, d'un ton de badinage, afin qu'elle ne pénétrât pas son intention :

— Enviez-vous à ce point les fleurs ? Que savez-vous si elles n'ont pas, elles aussi, une âme, une âme très délicate, très fragile et sensible qui leur donne la puissance de souffrir tout comme nous autres humains ? Hier, j'étais là, quand les jardiniers ont apporté toutes celles-ci. C'était au moment où éclatait l'orage. La pluie ruisselait sur elles et les courbait comme pour les briser. Peut-être croyaient-elles, les pauvres petites, qu'elles ne résisteraient pas à cette rude tempête... Voyez-les aujourd'hui... Vous-même leur trouvez l'air riant... Les mauvais jours sont passés !

Il s'arrêta un peu, l'observant. Elle n'avait pas bougé. Mais, à l'expression de son visage, il vit qu'elle l'avait écouté. Et il reprit encore de la même voix profonde, toute vibrante d'une douceur contenue, qu'elle ne lui connaissait guère :

— Nous devrions vraiment, nous autres hommes, n'être pas moins vaillants que ces fleurs et ne pas nous laisser abattre quand la vie nous meurtrit un peu !...

— Oui..., ce serait très sage... Mais il est bien difficile quelquefois d'être sage !

— Moins qu'on ne croit... Il suffit souvent de vouloir, de toute sa volonté, atteindre cette sagesse ; et se souvenir, devant les menus

et inévitables chagrins de chaque jour, des vrais malheurs qui frappent tant de créatures...

— C'est vrai, fit-elle faiblement. Merci de me l'avoir rappelé. Ce que vous venez de me dire, personne ne devrait l'oublier...

Il ne répondit pas. Et tous deux restèrent silencieux, elle, ayant peur de laisser jaillir de ses lèvres l'aveu de sa tristesse indicible; lui, craignant qu'elle ne comprit pourquoi il lui avait ainsi parlé. D'ailleurs, M^{me} Vésale les rejoignait enfin et, avec elle, tout le groupe ami qui la suivait.

Alors ce furent des exclamations sans fin, de banales formules admiratives sur la beauté des œillets, exclamations interrompues par l'apparition du commandant. Il arrivait exultant du triomphal succès d'André Morère dont tout le monde lui parlait. Et, entre deux phrases laudatives, il dit à sa femme :

— Morère m'a chargé de te présenter tous ses hommages et ses adieux puisqu'il ne pourra le faire lui-même. Il est obligé de repartir tout à l'heure, par l'express de six heures vingt, étant attendu ce soir à Paris.

Le commandant ajouta encore quelques mots. Agnès n'y prit pas garde. Tout était fini, bien fini!... Elle ne le reverrait pas... Il parlait sans lui avoir fait même la charité d'un pauvre mot d'adieu... Et c'était naturel puisqu'elle n'était rien pour lui...

— Agnès, il ne pleut plus... Nous rentrons... Viens vite. Qu'est-ce que tu regardes si fixement?

C'était sa mère qui la questionnait. Au hasard, elle répondit :

— Je regardais ce lis du Japon.

Machinalement, elle dit adieu à ceux qui l'entouraient; mais pourtant, d'un geste voulu, elle tendit la main au docteur Paul pour le remercier tout bas, sentant que, plus tard, quand la blessure serait un peu cicatrisée, elle trouverait une consolation dans les paroles qu'il lui avait dites. Puis elle suivit sa mère.

Devant la sortie, une voiture était arrêtée et une jeune femme s'appêtait à y monter... *Elle*, encore *elle*! Au cocher, elle disait :

— A la gare pour l'express de six heures vingt. J'ai le temps, n'est-ce pas?

Le train que *lui* aussi prenait... Ainsi, ensemble ils allaient être encore. Et le poids s'abattit, plus accablant encore, sur la pauvre âme d'Agnès...

Près d'elle, dans les rues paisibles, son père et sa mère causaient, par bonheur, tout en marchant; et elle avait ainsi le droit de demeurer silencieuse, enfermant son secret en elle... Les lèvres muettes, elle songeait, très humble : « Personne ne doit-rien savoir,... personne!... C'est ma faute si je souffre aujourd'hui...

J'ai mal fait de penser si souvent à *lui!*... J'ai été orgueilleuse de m'imaginer qu'il pouvait faire attention à moi... Dieu me punit, et je l'ai mérité... Oh! que je suis lâche de ne savoir pas mieux accepter!

Très sincère, elle pensait toutes ces choses; mais, peu à peu, sa gorge se remplissait de sanglots; et, ardemment, elle pria dans sa détresse :

— O mon Dieu, permettez que je ne pleure pas avant d'être seule!

Sa mère, étonnée de son silence, demandait :

— Qu'est-ce que tu as donc, Agnès, tu ne dis rien?

Avec effort, elle murmura :

— Je suis un peu fatiguée, maman.

— Tu n'es pas malade, au moins? questionna le commandant, tout de suite inquiet.

— Oh! non, père.

Très lasse, elle montait l'escalier; et, enfin! elle entra dans sa chambre... Là, en ce jour lumineux de Pâques, elle avait eu le pressentiment de tendresses à elle encore inconnues; là, avait palpité son imprécise espérance, délicieuse et insensée!... Elle s'accouda, les mains jointes, à la fenêtre; et, des yeux, elle chercha le ciel vers lequel s'élançait son âme meurtrie. Une immense sérénité tombait de l'infini clair, rosé par le couchant. Il était redevenu limpide. Un seul nuage frêle, neigeux, y flottait, emporté par la brise.

Elle le regarda, une seconde, qui s'éloignait sans retour, entraîné par l'irrésistible souffle; et de grosses larmes lui jaillirent brusquement des yeux.

.....
Ainsi, la vie avait emporté son beau rêve blanc.....

Henri ARDEL.

LE JOURNAL D'UN CONSTITUANT

ET

LES MÉMOIRES D'UN DIRECTEUR

D'APRÈS DEUX RÉCENTES PUBLICATIONS ¹

I

Aujourd'hui où les *documents parlementaires*, comptes-rendus sténographiés ou analytiques, procès-verbaux, rapports, etc., constituent une charge croissante pour le budget et une cause d'encombrement pour les bibliothèques; où le Conseil municipal de Paris fait imprimer et afficher la moindre interruption tombée des lèvres d'un de ses membres, on a quelque peine à croire qu'il n'en ait point toujours été ainsi. En ce qui concerne pourtant la première en date de nos assemblées politiques, la Constituante, les historiens éprouvent une sérieuse difficulté à établir le détail des séances, le nom et le langage des orateurs, le chiffre des scrutins. L'embarras est grand surtout pour la période la plus curieuse et la plus décisive, celle des débuts. Pendant les six premières semaines, on ne rédigea même point de procès-verbal, et quand enfin les secrétaires furent chargés de ce soin, ils s'en acquittèrent sans application et sans impartialité. Les journalistes, d'abord intimidés par la censure qui subsistait en théorie, ne tardèrent pas à rendre compte des séances avec la plus entière liberté : mais, moins soucieux de renseigner leurs lecteurs que de les intéresser, ils ne se piquaient pas d'une scrupuleuse fidélité; et conservant tout au plus le fond, le thème des discours prononcés, ils substituaient aux développements

¹ *Journal d'Adrien Duquesnoy sur l'Assemblée constituante*, publié pour la Société d'Histoire contemporaine par Robert de Crèvecoeur. Paris, Picard, 1894, 2 vol. in-8° de XL-504 et 545 pages. — *Mémoires de Larevellière-Lépeaux*, publiés par son fils. Paris, Plon, 3 vol. in-8° de XLIII-442, 515 et 484 pages.

des orateurs des variations de leur propre cru. Ainsi agissait même le plus habile et le plus consciencieux des chroniqueurs parlementaires de l'époque, Hugues-Bernard Maret, si admirablement apte pourtant à saisir et à rendre les idées d'autrui, comme le prouva la suite de sa carrière.

Ces explications suffisent à faire comprendre le service que vient de rendre la Société d'Histoire contemporaine, en publiant 259 bulletins rédigés au jour le jour pendant les onze premiers mois de la Constituante et adressés au prince Emmanuel de Salm-Salm. L'auteur en est un député du tiers état de Bar-le-Duc, Adrien Duquesnoy, esprit relativement modéré, indépendant, exempt d'ambition personnelle et surtout curieux de ces détails précis que dédaignaient volontiers ses contemporains. Non seulement Duquesnoy nomme tous les orateurs et analyse leurs discours, mais il en reproduit textuellement les phrases les plus saillantes; à chaque scrutin pour le renouvellement du bureau (opération qui se répétait tous les quinze jours), il donne les chiffres obtenus par chaque candidat, indice intéressant des forces respectives des divers partis; il note enfin ce qu'on appelle à présent en argot technique les « impressions de séance » et les « bruits de couloirs », qui exerçaient alors déjà une influence sérieuse sur la marche des affaires.

Les érudits qui s'occupent de l'Assemblée constituante ont donc contracté une dette de gratitude envers la Société d'Histoire contemporaine, dont nous avons loué ici les publications antérieures; envers son vénérable président, M. le sénateur de la Sicotière, possesseur d'une partie des bulletins manuscrits de Duquesnoy (les autres ont été retrouvés à la Bibliothèque nationale); enfin, envers M. Robert de Crèvecœur, le savant éditeur des Mémoires de Dufort de Cheverny, qui a signalé dans le Journal de Duquesnoy toutes les phrases, tous les mots, tous les chiffres apportant un renseignement nouveau; M. de Crèvecœur a, de plus, mis en tête du premier volume une remarquable introduction, et placé à la fin du second un index résumant la biographie de tous les personnages nommés dans le texte.

Duquesnoy n'eût point été de son siècle si, à ses indications positives, quasi matérielles, il n'eût mêlé des dissertations politiques, des prédications morales, des vues sur l'avenir de la France et de la Révolution, des appréciations sur ses collègues. A travers de fatigantes longueurs, on peut discerner dans ce verbiage la « psychologie », l'« état d'âme » d'un *homme de 89*; on y trouve éparses des anecdotes piquantes ou typiques qui servent à expliquer le caractère des individus et le tour des événements. C'est ce

que nous voudrions montrer en quelques mots aux lecteurs du *Correspondant*.

Comme l'immense majorité des députés du tiers, Duquesnoy arrive à Versailles beaucoup plus passionné pour l'égalité que pour la liberté politique. Confiant dans le génie de Necker et dans la bonté de Louis XVI, si le ministre et le roi prenaient l'initiative de l'abolition des privilèges et d'un semblant d'organisation représentative, il concéderait de bonne grâce à la royauté la plénitude de la puissance effective. Il faut l'énergique inertie des premières semaines pour lui faire incriminer la « tranquillité désespérante » du roi, et les intrigues du parti des princes pour le déterminer à faire acte d'opposition déclarée. De ses aveux, il ressort jusqu'à l'évidence que si Louis XVI, au lieu de se solidariser avec les privilégiés, s'était, comme ses prédécesseurs, posé en champion et en protecteur du peuple; s'il avait poursuivi leur œuvre d'unification administrative et de centralisation, il aurait acquis sans résistance sérieuse un pouvoir aussi absolu et aussi incontesté que celui que dix ans de convulsions et de déchirements devaient faire attribuer au Premier consul.

Ce n'est pas que Duquesnoy soit exempt des préjugés philosophiques contre l'institution monarchique, ni qu'il se refuse le plaisir de temps à autre de parler et d'écrire en homme « éclairé » : il suffit de l'entendre déclarer d'un ton doctoral, à propos de la procession inaugurale où Louis XVI s'est rendu fort en retard, que « véritablement un individu ne fait pas attendre une nation pendant trois heures ». De même, son aversion pour l'entourage de la reine lui fait applaudir avec transport l'évêque de Nancy, La Fare, qui se permet en chaire des allusions critiques au hameau et à la vacherie de Trianon; en apprenant qu'il se complate chez Mesdames de France, les respectables filles de Louis XV, quelque projet contre l'Assemblée, il s'écrie que « c'est dans cet antre de corruption que se sont toujours forgées les armes contre la liberté et la prospérité publique ». Mais ces boutades que lui arrache l'impatience ou le désir de sacrifier au goût du jour ne sauraient passer pour la fidèle expression de sa pensée. Après une visite de Louis XVI à l'Assemblée, il s'étend avec complaisance sur l'attachement de la nation à son roi, sur les qualités morales de celui-ci; un autre jour, dans une conversation entre collègues, il tient tête avec fermeté et bonhomie au duc d'Aiguillon, qui, jeté dans le parti de la Révolution par les mauvais procédés de Marie-Antoinette envers son père, va jusqu'à dire : « Monsieur, monsieur, savez-vous qu'un membre de l'Assemblée est plus respectable que le roi, la reine et toute leur famille? »

Sur la question religieuse, au contraire, les déclamations et les sophismes que multiplie Duquesnoy traduisent fort exactement ses préventions et ses préjugés, c'est-à-dire les préventions et les préjugés de sa génération. Pour lui, la religion ou plutôt le « culte », pour employer le mot en vogue, est une création, une émanation de la puissance civile; il proclame incidemment, comme un axiome au-dessus de toute discussion, que « la charge d'évêque est une fonction que la société donne »; à des esprits imbus de telles théories, il semblera tout simple de voter la constitution civile. Quant aux ecclésiastiques qui pensent autrement et qui défendent les privilèges spirituels ou l'indépendance de l'Eglise, les uns, qui manquent aux vertus élémentaires de leur état, ne sont que des hypocrites; les autres, ceux dont la conviction est sincère et la vie respectable, sont des « fanatiques », au ton « capucinal », au langage « digne du onzième siècle », ce qui, sous la plume d'un contemporain de Voltaire, est la plus accablante des condamnations. Le principe de l'institution monastique ne supporte même pas la controverse; il est évidemment, « antimoral, antisocial, anti-constitutionnel, antireligieux même, qu'un homme fasse pour sa vie trois vœux absurdes qu'il n'est pas assuré de garder un jour ». Pourtant Duquesnoy, plus libéral que la plupart de ses collègues et qu'un certain nombre de nos hommes politiques d'aujourd'hui, accorde aux congrégations une tolérance de fait; il ne croit pas « qu'il y ait sur la terre une puissance qui puisse empêcher douze, vingt ou trente personnes de se réunir et de s'engager à vivre en commun ». Il a la droiture de reconnaître que les religieux qui persistent dans la vie commune sont plus dignes d'estime que ceux qui, entrés au couvent de leur plein gré, profitent des décrets de l'Assemblée pour jeter le froc aux orties. Ce langage, qui nous paraît tout naturel, était courageux en 1790.

Beaucoup des opinions de Duquesnoy reflètent une contradiction analogue : il adhère en principe aux paradoxes qui ont cours autour de lui, mais sa justesse d'esprit naturelle reprend le dessus quand il s'agit de juger une situation ou un événement. Trois semaines après la convocation des Etats, il prédit en ces termes les péripéties et le dénouement du drame révolutionnaire : « Quoi qu'il arrive, nous ne sortirons de la crise actuelle que par une secousse terrible, et, après nous être battus les uns contre les autres avec nos fers, nous nous endormirons de lassitude dans le sein du despotisme le plus absolu. » A la fin de juin 1789, quand tout le parti libéral acclame Necker et attend de lui le salut, Duquesnoy montre ce ministre, dupe d'une généreuse chimère, s'imaginant « qu'on menait les hommes par des idées de morale

et de vertu » et s'acheminant vers de cruelles désillusions. Le surlendemain de la prise de la Bastille, le député lorrain s'arrache à l'ivresse générale pour dénoncer le danger que peut présenter la tyrannie naissante de la population parisienne : « Si jamais Paris se croit la nation, alors Paris sera mille fois plus dangereux que ne l'étaient les ministres. » Dans la nuit du Quatre-Août, Duquesnoy se répand, comme les autres, en larmes et en accolades; mais il ne tarde pas à reprendre son sang-froid, et fait alors la remarque que, sous une apparence de générosité, deux sentiments, au fond, ont surtout inspiré l'Assemblée pendant cette nuit fameuse : la peur et l'envie.

Cette clairvoyance, cette indépendance d'esprit, ce dédain du respect humain, se manifestent également dans les jugements que porte Duquesnoy sur les idées ou les pratiques dominant à l'Assemblée. Sans doute, il est de son temps, comme nous l'avons déjà dit, et il en partage certaines utopies ou puérités : il voudrait que le *Contrat social* fût placé en tête de la constitution; il relate avec émotion la visite d'un vieillard de cent vingt ans, que les députés ont reçu debout, ou celle des invalides, qui débitent un compliment de circonstance, œuvre de quelque pédant de collège¹. Mais bientôt, ce défilé de députations et de pétitionnaires lui paraît fastidieux, et il déplore le temps perdu en vaines parades. Il fait plus, et dénonce avec autant de vigueur qu'un Taine pourra en déployer dans notre siècle le vice radical de l'Assemblée constituante et du caractère français en général, c'est-à-dire la manie de discourir, de briller, « l'envie de montrer de l'esprit où il ne faut que de la vérité », l'habitude de débiter des harangues, sinon pour les collègues qui ne les écoutent pas, du moins pour les compatriotes et les électeurs qui, sur la foi des gazettes, s'enorgueilliront d'être représentés par un grand orateur. L'Assemblée n'est pas constituée, que Duquesnoy se plaint déjà, en termes piquants, de ce fléau : « Certainement, dit-il, si tout le monde avait un bon esprit, si on était pénétré de l'importance de la chose, dès que dix ou douze personnes auraient discuté, les autres garderaient le silence et se contenteraient d'opiner, mais point du tout. Malheureusement, l'Assemblée est composée d'une foule de gens de robe, qui, ayant joui d'une petite réputation dans le petit barreau de leurs petites villes, ont cru qu'ils allaient jouer un rôle considérable et se faire remarquer. Tous ont la fureur de parler... » La coutume, qui devait persister jusque sous la Restauration, de réclamer et de mettre aux

¹ « Depuis que vous êtes assemblés, nous avons renoncé au doux plaisir de parler de combats, pour ne parler que de vos travaux. » Et Duquesnoy trouve cette rhétorique *très noble et très simple* !

voix, quand l'orateur descend de la tribune, l'impression de son discours, cette coutume ne trouve pas davantage grâce aux yeux de Duquesnoy, qui l'assimile irrévérencieusement « à l'usage de demander l'auteur à la fin d'une pièce ».

« Cet homme est une bête féroce, un enragé; il a la figure d'un tigre. Il ne parle que par convulsions, sa figure se contracte, il a le sifflement de la fureur; au reste il parle mal : un français détestable, des raisonnements faux, des contradictions, de la mauvaise foi. » Le député à qui s'applique ce portrait flatteur, la première fois que son nom paraît dans le Journal, n'est autre que Mirabeau, et rien ne saurait rendre d'une façon plus frappante les préventions dont le célèbre tribun fut tout d'abord l'objet. Duquesnoy ne changea point d'avis sur la valeur morale de Mirabeau : il nous cite de lui bien des mots cyniques et un trait de véritable escroquerie, commis aux dépens de La Fayette, que sa générosité candide et son libéralisme sentimental prédestinaient à ce genre de mésaventures. Mais il dut rapidement convenir qu'il avait méconnu le génie politique et oratoire du député d'Aix : tout en lui reprochant de « défendre les meilleures causes d'une manière qui prévient contre lui et contre elles », il l'indique dès la fin d'octobre comme seul capable de tirer la France du chaos¹. La fréquence avec laquelle il le met en scène montre le rôle prépondérant que Mirabeau jouait dans l'Assemblée, l'importance que l'opinion attachait à ses actes.

Duquesnoy donne une version nouvelle et très vraisemblable de l'apostrophe au marquis de Dreux-Brézé. Il rapporte qu'au milieu de l'improvisation sur la banqueroute, comme Mirabeau énumérait les causes qui avaient rendu Necker populaire, quelqu'un interrompit : « Ajoutez et par ses vertus », et que l'orateur repartit sans se défermer : « Nous ne sommes pas ici au confessionnal ! » Un autre trait qui achève de caractériser cette scène inoubliable, cette prise de possession d'une assemblée par l'éloquence d'un homme, c'est celui d'un membre de la noblesse, grand ennemi des idées et du caractère de Mirabeau, à qui l'émotion finit par arracher ce cri (nos lecteurs nous pardonneront de le citer dans son expressive grossièreté) : « Oh ! le s... b..., qu'il a de talent ! »

Bien d'autres figures de députés apparaissent dans les bulletins de Duquesnoy, à côté et au-dessous de celle de Mirabeau : c'est, à proprement parler, une galerie de tous les membres marquants de l'Assemblée constituante. Leur collègue porte sur plusieurs d'entre eux des jugements qui ne sont pas sans nous déconcerter. Ceux

¹ A la fin de la vie de Mirabeau, Duquesnoy fut dans le secret de ses communications avec la cour.

qu'il place le plus haut comme talent et comme caractère sont La Fayette (c'était alors l'opinion générale) et Thouret, qui avait plutôt passé jusqu'ici pour une *utilité* que pour une *étoile*. Il parle, au contraire, de Barnave comme quatre ans plus tard on pourra le faire de Saint-Just, lui déniaut toute qualité oratoire, le représentant comme un énergumène altéré de sang; il ne perd pas une occasion de railler la faconde ampoulée et les prétentions de Target, dont le grand crime à ses yeux, semble-t-il, est d'être le représentant le plus éminent du barreau (Duquesnoy a les avocats en horreur). Une page curieuse est consacrée aux mérites respectifs des divers présidents qui se sont succédé au fauteuil, depuis Bailly, aussi remarquable comme président que médiocre comme maire, jusqu'à l'évêque de Langres, qui « passait tous les matins une fort bonne nuit dans son fauteuil ». Duquesnoy, enfin, ne néglige pas les députés opposés à la Révolution. Il rend hommage à l'insinuante éloquence de l'abbé de Montesquiou, retrace les saillies de Mirabeau-Tonneau et surtout celles de Maury, tenant tête à tous les orages, ne ménageant ni les cartels ni les gros mots, subjuguant ses adversaires par sa dialectique, les déridant par sa verve. Voici un trait de lui que Duquesnoy, croyons-nous, est le premier à citer. Dans une réunion du clergé, un curé termine sa harangue en interpellant Maury : « Comment, vous qui êtes de l'Académie, vous ne dites rien? — Cela vous prouve, reprend l'abbé, que vous qui n'en êtes pas vous devriez vous taire. »

II

C'est un homme bien oublié que Larevellière-Lépeaux; Taine ne lui a consacré que deux lignes, où il fustige au passage « sa vanité de bossu, ses prétentions de philosophe, son intolérance de sectaire et sa niaiserie de pédant dupé ». On se souvient vaguement qu'il patronna cette grotesque parodie du culte chrétien qui avait nom la *théophilanthropie*; les plus érudits savent qu'un jour qu'il déplorait devant Talleyrand le petit nombre de ses prosélytes, l'ancien évêque repartit avec un sérieux imperturbable : « Vous avez négligé le seul vrai moyen; faites-vous crucifier vendredi et ressuscitez dimanche ! »

Ce prédicant fut aussi un homme politique et même, pendant deux ans et demi, un des cinq maîtres de la France. Vers la fin de sa vie, il écrivit des Mémoires qui viennent d'être mis en vente après des péripéties sans nombre. Pendant la Restauration, l'auteur craignit de porter la désunion dans le parti libéral par des récrimi-

nations inopportunes. Sous Louis-Philippe, son fils hésita à publier des pages qui étaient dures pour l'ancien parti d'Orléans. Au lendemain de la guerre de 1870, il se décida à faire imprimer l'œuvre paternelle : mais, au dernier moment, l'édition fut mise en entier sous clef, à l'exception d'un exemplaire qui alla enrichir la *Réserve* de la Bibliothèque nationale : on craignait cette fois de blesser les descendants de Lazare Carnot (proscrit par Larevellière après Fructidor, Carnot l'avait vivement attaqué dans divers pamphlets, auxquels les Mémoires ripostaient non moins violemment). Après une nouvelle attente de vingt ans, on a pensé que le temps avait fait son œuvre d'apaisement : le rôle de Carnot sous la Terreur venait d'ailleurs d'être précisé par M. Aulard, avec des *fac-simile* autrement accablants que la rhétorique de Larevellière. Mais son petit-fils était alors président de la République, et il ne convenait pas plus aux représentants de Larevellière qu'aux éditeurs choisis par eux de donner à une publication historique l'apparence d'une attaque personnelle contre le chef de l'État. Dans une commune pensée de délicatesse, ils ajournèrent la mise en vente à l'expiration des pouvoirs de M. Sadi Carnot; après le crime de Lyon, ils ont reculé encore ce délai.

Les Mémoires de Larevellière sont d'une lecture déplaisante, à cause de l'incommensurable amour-propre qui s'y étale sous un vain appareil de modestie, à cause aussi de la fade et niaise rhétorique dont il y est fait abus. Ils contiennent pourtant des anecdotes curieuses et même quelques portraits heureusement venus, entre autres celui de Merlin. De plus, pour la période du Directoire, le témoignage de Larevellière, tout partial qu'il est nécessairement, est impossible à négliger. Enfin, et c'est le seul point de vue auquel nous nous arrêterons ici, la carrière que retracent ses Mémoires est non pas attachante, mais peut-être curieuse à brièvement résumer : voyons donc, par l'exemple de Larevellière, les phases de la fortune d'un politicien d'il y a cent ans.

Il naquit vers le milieu du siècle dernier, sur les confins du Poitou et de l'Anjou, de souche profondément honnête et chrétienne. Un séjour à Paris, sans lui donner le goût des études juridiques, acheva de déraciner ses convictions religieuses. Il cherchait de quel côté se tourner, quand l'amour en fit un botaniste : en voyant sa future femme ramasser et analyser doctement une fleur de *Ranunculus ficaria*, il sentit qu'il avait trouvé sa voie et prit immédiatement sa première leçon. L'éducation commencée dans de si favorables conditions réussit au delà de toute attente : aidé par une vive imagination et une incontestable facilité de parole, l'élève fut bientôt en état de professer à son tour, et inaugura à Angers

un cours de botanique générale qui obtint un grand succès. Il faut dire que les leçons se faisaient au jardin et que les plantes n'étaient guère qu'une entrée en matière à d'éloquents ou attendrissants développements : le professeur célébrait en toute occasion les charmes de la nature ; à propos du mûrier noir, il racontait les malheurs de Pyrame et Thisbé ; en face de la ciguë, il maudissait les juges de Socrate... La société d'Angers accourait en foule. Ne raillons pas trop : il y a vingt ans seulement, certains « cours publics » procédaient-ils d'une inspiration très différente ?

Le disert botaniste fut chargé, lors de la convocation des Etats Généraux, de rédiger le cahier d'une paroisse rurale. Les braves villageois voulaient se borner à exposer leurs besoins locaux : il leur persuada qu'il fallait s'attacher aux objets « d'un intérêt universel » et demanda en leur nom l'élection des curés, le mariage des prêtres et la suppression des couvents. Elu député de la province par l'assemblée électorale d'Angers, il débuta, à Versailles, le jour de la procession, par faire en pleine église une scène au marquis de Dreux-Brézé, au sujet des places assignées aux divers ordres ; mais il joua à la Constituante un rôle très effacé, se contentant de voter silencieusement pour les mesures les plus révolutionnaires.

La session finie, il retourna en Anjou et, possédé décidément de la vocation du prosélytisme, s'en alla faire des tournées de propagande en faveur du culte constitutionnel dans cette région des *Mauges*, d'où allait sortir Cathelineau. Le résultat fut de brouiller à mort le missionnaire avec bon nombre de membres et d'amis de sa famille et, d'autre part, de le faire envoyer à la Convention par les électeurs de Maine-et-Loire.

Il y vota la mort de Louis XVI, mais prit parti pour les Girondins avec une vigueur qui lui valut d'être exclu de l'Assemblée et mis hors la loi. Réfugié chez un ami près de Péronne, il rentra à l'Assemblée après Thermidor et ne tarda pas à faire cause commune avec les anciens terroristes contre les modérés. La guillotine ayant fauché la plupart des chefs de parti, l'heure était propice à l'avènement des médiocrités. Larevellière fut successivement nommé membre du comité de Salut public, président de la Convention et, lors de la mise en vigueur de la nouvelle constitution, membre du Directoire. Il a dit d'un de ses quatre collègues, Letourneur, que « dans tous les temps, mais surtout dans les révolutions, on rencontre de tels parvenus, sans qu'on puisse dire comment ils sont arrivés ». Sa propre destinée eût pu suffire à lui inspirer cette réflexion.

Il y a des époques où l'on se singularise en demeurant intègre

au pouvoir et en le quittant pauvre : Larevellière eut le mérite de siéger pendant trente-deux mois à côté de Barras sans s'enrichir. Mais, outre que le seul fait de tolérer un tel contact dénote une délicatesse peu chatouilleuse, si Larevellière ne fut point compromis dans des affaires d'argent, il participa largement à toutes les autres fautes qui discréditèrent le Directoire. Ses Mémoires, rédigés dans une évidente intention d'apologie, abondent en récriminations contre ses collègues, les ministres, les députés, les généraux : on y chercherait en vain l'indication d'une pensée politique, d'un plan qui révèle l'homme d'Etat. Mieux que le plus passionné des réquisitoires, ils établissent que ce gouvernement de violents et de médiocres, miné par des dissensions intimes, ne fut capable de quelque énergie que pour spolier au dehors les petits Etats et faire renaître au dedans un semblant de Terreur. De ceci, Larevellière fut plus responsable que personne ; c'est lui qui décida, en somme, le coup d'Etat de Fructidor ; et la foule voyait juste quand elle criait : « Vive Revellière ! » pendant que l'élite des modérés s'acheminait dans des cages de fer vers les marais pestilentiels de Sinnamari. C'est lui surtout qui déchaîna à nouveau l'intolérance religieuse, pour assurer le succès de sa théophilanthropie.

Il se défend d'avoir inventé le nouveau culte : le fondateur fut, en effet, un homme qui eût mieux fait de demeurer philanthrope tout court et de se borner à améliorer la condition des aveugles, Valentin Haüy. Mais, en recommandant la théophilanthropie aux fonctionnaires publics, en la célébrant dans des mémoires lus à l'Institut, Larevellière s'en constituait le patron officiel, les mauvais plaisants disaient « le pape ».

Au fond, la théophilanthropie fut le dernier de ces essais de « religion civile » que M. l'abbé Sicard racontait naguère aux lecteurs du *Correspondant*. On prétend que, tout récemment, certains hauts personnages de l'Université, effrayés des progrès croissants et des conséquences de l'athéisme, étudiaient le moyen de rétablir dans l'enseignement primaire l'idée de Dieu « sous un pseudonyme ». Larevellière obéit à une préoccupation analogue : attribuant très raisonnablement à l'absence d'idées religieuses le débordement d'immoralité dont il était écœuré, s'étant mis en tête d'autre part que le catholicisme était une superstition dégradante, et la confession, en particulier, une pratique abominable, il voulut restaurer la morale à l'aide d'une religion simplifiée, réduite dans ses dogmes à l'existence de Dieu et à la vie future, inspirée dans ses rites des idées de Rousseau et des réminiscences du paganisme : cortèges de vieillards, chœurs de jeunes personnes (d'où la « municipalité »

devait exclure « celles qui auraient manqué aux devoirs de leur sexe et à la piété filiale »), jeux olympiques, coupés par des discours et des invocations à « l'Éternel » chantées à l'unisson, voilà ce que Larevellière proposait à l'Institut, ce que le ministre François de Neufchâteau indiquait aux départements, ce que les commissaires du Directoire organisaient laborieusement pour faire reflourir la vertu.

Comme le dit Taine, « devant ces prescriptions de cuistre et ces parades de marionnettes, on ne ferait que hausser les épaules, si, derrière l'apôtre qui compose des allégories morales, on n'apercevait pas le persécuteur qui incarcère, supplicie et tue ». Au lendemain du Dix-huit Fructidor, le Directoire s'était fait attribuer le droit de déporter à son gré tous les prêtres, même assermentés, même mariés, qui troubleraient la tranquillité publique. Larevellière usa largement de ce moyen pour mettre à la raison ceux qui avaient le mauvais goût d'entraver sa propagande; les premiers pris furent expédiés en Guyane; ceux qui suivirent durent leur liberté à la rencontre d'une croisière anglaise; alors on entassa les autres dans les îles de Ré et d'Oléron, en attendant un moment favorable pour effectuer le passage.

Larevellière ne fut pourtant pas renversé par le soulèvement des consciences chrétiennes, mais par la mauvaise humeur des athées impénitents, de ceux que cette ombre de religion gênait encore et qui, cinq ans plus tôt, n'avaient pu pardonner à Robespierre son Être suprême ¹. Sommé avec menaces de quitter la place, l'apôtre finit par prendre peur et donner sa démission de membre du Directoire; ses amis Treilhard et Merlin quittèrent le pouvoir avec lui.

Le Premier consul passait facilement l'éponge sur le passé des hommes qu'il employait, mais il regardait de fort près à leur valeur intellectuelle. Il appela au Conseil d'Etat Merlin et Treilhard, et se priva des services de Larevellière : à quelqu'un qui lui parlait de ce dernier, il répliqua : « C'est un assez honnête homme, mais peu capable d'affaires. »

¹ Comparez en tenant compte de la différence des temps et des hommes, la belle page de M. Albert Sorel sur l'exaspération des montagnards contre Robespierre : « Ils l'exécraient parce qu'il usurpait leur révolution, c'est-à-dire la souveraine licence de leurs instincts et de leurs haines, pour y substituer une discipline d'abstinence cagote, une extermination sacerdotale et puritaine; parce qu'il restaurait toutes les anciennes chaînes et les plus insupportables de toutes, Dieu, la conscience, l'immortalité de l'âme; parce qu'enfin il visait à instituer à son profit quelque chose de plus odieux pour eux que la dictature d'un tyran, le pontificat d'un censeur..... »

L'ancien directeur refusa une pension qui lui était offerte indirectement et alla s'installer dans la vallée de Montmorency, puis à Angers, chez sa sœur, qui avait suivi les Vendéens comme infirmière et dont la maison était fréquentée par tous les ecclésiastiques de la ville. Plus tard, il acheta en Sologne une petite propriété où il recevait quelques amis, entre autres le peintre Gérard¹ et le poète Ducis. Celui-ci, tout occupé alors à *adapter* et à émonder Shakespeare, était épouvanté de sa propre audace; c'était bien à son insu qu'il se rendait justice en écrivant à son hôte : « Dites, je vous prie, à votre fille que je compose toutes mes terreurs, horreurs et conspirations tragiques, ayant sur la tête le gentil petit chapeau de berger qu'elle a fait pour moi à la Rousselière, me promenant dans mon cabinet avec la coiffure d'une Grâce et l'accent terrible des Furies. »

Vivre à la campagne en famille, partager son temps entre les herborisations, les lectures et les causeries, voilà l'existence agréable et inoffensive pour laquelle Larevellière était né. Une fée méchante, qui en voulait à ce botaniste sensible et à ses compatriotes, a décidé que sa destinée serait de gouverner et d'évangéliser la France. Il échoua dans cette double tâche, non sans laisser derrière lui beaucoup de mal. Combien en avons-nous vu de ses pareils, depuis un siècle, qui eussent mieux fait pour eux et pour nous d'arroser toujours leur jardin et d'étiqueter leur herbier!

L. DE LANZAC DE LABORIE.

¹ En tête du premier volume des Mémoires, on a reproduit un portrait de Larevellière, par Gérard : la physionomie, l'attitude, le costume, s'accordent à en faire un type admirablement expressif de pédant sentimental.

IMPRESSIONS DE PROVINCE

LE FAUBOURG

Il traîne, il s'allonge, le faubourg. Les bâtisses s'espacent cependant ; il y a des intervalles de campagne, un jardin maraîcher, une corderie dans une allée de vigne, une laiterie avec des odeurs de ferme et des caquets de poules sur le fumier.

C'est là fin.

Pas encore. Brusquement, les maisons recommencent ; l'église est déjà loin, et la filature, et la caserne ; le faubourg ne veut pas finir.

Voici des cafés maintenant, de tout petits cafés avec de grandes enseignes, des enseignes patriotiques : *Café de Belfort*, *Café de la Revanche*, et des auberges à l'ancienne mode, *le Cygne*, *le Cheval blanc*. La porte de l'écurie, grande ouverte, laisse voir dans les profondeurs, sous les toiles d'araignées lourdes de poussière un enchevêtrement de jardinières et de chariots, et parmi, insolite, avec ses lanternes dorées et ses tentures de velours écarlate, une voiture de charlatan.

Encore une ou deux interruptions de campagne ; après, ce ne sont plus que des maisons à un étage, puis des rez-de-chaussée, et ces rez-de-chaussée sont tous pareils ; le corridor au milieu et, au bout du corridor, la gaieté d'un jardinet, une treille, une cage à grillons accrochée au mur blanc, des linges d'enfants qui sèchent, tendus au soleil sur des ficelles.

Encadré de clôtures et de grilles, un couvent défile, un couvent neuf, avec des murs blancs, des portes à judas, des fenêtres à grillages et, sortant des fenêtres, un bruit de leçons récitées, paisible comme un bruit de campagne, un bourdonnement de ruche.

Une boutique de barbier se réclame d'une enseigne compliquée ; le nom de l'artisan, peint en lettres animées représentant chacune un des outils professionnels... un chef-d'œuvre !

Autre enseigne, pour archéologue celle-là : un trophée de fers dessinant la forme d'un énorme fer à cheval ; au sommet, Mgr Saint-Eloi, en tôle forgée, entre deux Renommées sonnant de la trompette.

Le *Café de la Marine* annonce le voisinage du canal; voici le port et l'écluse, la chambre d'eau tiède où plongent les portes peintes en vert et la maisonnette de l'éclusier, et le jardinet de tournesols et de balsamines; une lessive est étendue sur l'herbe du talus; des élèves tambours étudient, par deux, par trois, sur le franc bord du canal, réveillant le peuple silencieux des pêcheurs à la ligne.

Et, cette fois, c'est la fin.

Coupé par le canal, étranglé entre la rivière et le chemin de fer, le faubourg meurt de mort violente; encore une ou deux maisonnettes de jardiniers, encore la haute cheminée et la toiture basse, au ras du sol, d'une briqueterie.

Au delà c'est, délivrée des maisons, affranchie des clôtures, la plaine rase, les champs de blé ou d'avoine étalés largement sous le ciel.

Montauban, 23 mai.

MAISON D'OUVRIERS

Ils ont fait ce rêve depuis leur entrée en ménage, d'acheter un terrain, de bâtir une maison. Lui est maçon, charpentier, il construira à meilleur compte; d'ailleurs ils se satisferont de peu. Le terrain, ils l'ont choisi déjà; c'est hors ville, après l'octroi, pas loin du cimetière, une prairie qu'on vend à parcelles, qu'on débite à tout petits lopins.

Leur morceau, celui qu'ils convoitent, est à gauche en entrant, au bord du chemin. Ils vont le visiter chaque dimanche, elle et lui, et l'enfant qu'on tire à bout de bras.

Et des plans; ce que sera le jardin, ce que sera la maison: deux chambres, le corridor au milieu, le galetas au-dessus, le potager au fond, au bout du corridor.

Puis ç'a été l'achat, l'acte chez le notaire, l'émotion de la plume si lourde, des billets de banque si légers entre les doigts. Alors, n'ayant pas encore de quoi bâtir, on s'est mis à clôturer, à planter: des fruitiers en bordure, des légumes dans les plates-bandes, un puits pour l'arrosage. Et c'est la joie des primeurs, la première poire, la première salade du jardin. Cependant les matériaux s'entassent, les briques, le gravier; on bâtit. De la brique crue, des bois de démolition, qu'importe! les murs montent, la charpente s'échafaude. Et voici, sur la gaieté du toit rouge, le triomphe du laurier terminal. La maison est bâtie; finie? pas tout à fait:

pas de carrellement sur le sol, ni de crépi aux murs, ni d'enduit aux cloisons. On enduira, on plafonnera plus tard. En attendant, on emménage, on s'installe.

Telle quelle, à moitié nue, ouverte à tous les vents, la maison sera plus chaude à nos gens, plus cordiale que le logis étranger depuis longtemps quitté par leur désir.

Depuis le matin, ils travaillent à charrier, à caser leurs pauvres meubles : l'armoire de mariage et la commode, et le lit et la pincée de linge, et le miroir à la croisée pour la barbe du dimanche.

Un coup de balai maintenant, et vite le pot-au-feu dans l'âtre.

Par la porte ouverte, je vois la flambée du fagot et du rose en reflets comme de la joie sur les figures... Le fagot flambe et la fumée monte joyeuse, la première fumée ! Elle monte avec la solennité d'un rite dans l'or pâle du crépuscule.

Montauban, 12 octobre.

PROMENADE DU SOIR

Huit heures du soir au cours Foucalt.

La grande promenade déserte avec ses vieux ormeaux espacés, cernés de la rougeur du crépuscule. Les frondaisons en paquets lourds festonnent sur le ciel, donnant à chaque arbre avec sa silhouette, nettement découpée, comme une figure, une vie personnelle.

Encore un reflet sur la rivière, et, de l'autre côté, des champs, des sillons, des bordures vertes, des maisons où des vitres s'allument, et encore des champs, des îlots d'arbres de moins en moins distincts, jusqu'à la simplification extrême de l'horizon où les choses s'élémentarisent peu à peu, se fondent dans seulement un peu de couleur. La promenade toujours vide, le bassin au milieu sans jet d'eau, immobile. Des enfants courent autour de la margelle de pierre, se poursuivent avec ces cris de la gorge qui strident longuement en l'air, comme les cris des martinets. C'est la première soirée de beau temps après une longue saison de pluies. Il y a des odeurs d'acacias en l'air, et des bruits qui traînent ; du grand séminaire, dont les fenêtres brillent au bord du quai, des voix montent, chantant un cantique à la Vierge, des voix fortes, un peu rudes, de jeunes paysans, et les paroles du cantique, très douces, vaguement sentimentales.

Près de nous, deux promeneurs, arrivés au bout du cours,

exhibent des cors de chasse qui luisent hors du fourreau de lustrine. C'est la première fois de l'année sans doute; les soirées jusqu'ici ont été si froides! Il leur tarde. Un premier coup d'embouchure pour dérouiller l'outil, et puis, vivement, on attaque la fanfare. C'est sur le chemin qui descend au moulin; les deux cornistes se sont postés chacun à un bout de la haie, et les fanfares alternent, se répondent, envoyant aux passants attardés, aux flâneurs assis sur le quai, jambes pendantes, comme un écho, une illusion de vie forestière.

Les séminaristes chantent encore un moment; puis, la cérémonie accomplie, le monument éteint ses feux; la chapelle, puis le dortoir, rentrent dans l'ombre. Et les fenêtres des maisons, çà et là, s'éteignent aussi comme des paupières qui se ferment; les cornistes font silence.

Les promeneurs rentrent.

Plus rien que les grenouilles qui coassent au bord de l'eau rembrunie.

Montauban, 7 mai.

L'ÉCLUSE

Au bord du Lot, en haut de l'étroite vallée qui remonte vers les solitudes du Rouergue.

Des montagnes sévères, noires de châtaigniers, à l'aspect du Nord, égayées au levant de vignobles et de hameaux aux toits rouges, accompagnent la rivière qui se déroule avec ampleur.

A des endroits, la vallée s'élargit; des ruisseaux précipités des pentes rocheuses nourrissent des prés encadrés de vieux arbres; des noyers se penchent sur les cultures; des luzernières, des blés, des seigles en épis, s'espacent sous le ciel; et, adossée à la montagne, l'ardoise d'un clocher bleuit dans le lointain.

Tout cela très calme, la campagne silencieuse, la rivière lente.

En avant, en arrière, la large nappe s'étale d'un seul morceau, et sur cette coulée d'eau paresseuse, des hirondelles toujours montent, toujours descendent, les ailes étendues, avec la régularité de ces flèches empennées qu'on voit sur les plans coloriés des fleuves, où elles figurent l'amont et l'aval.

Le chemin de halage, verdi d'herbes, ne porte aucune trace du passage des chevaux, à peine une foulée au bord, dans les menthes, un raccourci de piéton. Les saules, livrés à eux-mêmes, oubliés par l'émondeur, ont poussé de droite, de gauche, sans

souci du niveau officiel. Puis c'est une coupure qui s'ouvre, un éboulement du talus qui, faute d'entretien, s'est laissé aller dans la rivière.

Il y a longtemps, sans doute, que la navigation est interrompue par ici, bien longtemps.

Et cependant, voici, au bout d'une levée de pierre, le terreplein d'une écluse qui se carre; la maison de l'éclusier, un peu plus loin, sort des arbres, et, tendue d'un bord à l'autre bord comme la trame d'un métier, la chaussée tisse sans fin ses flocons de mousseline blanche.

Un joli endroit de solitude. Qui sait depuis quand les lourds vantaux de chêne de l'écluse n'ont pas joué dans leurs gonds!

L'araignée file sa toile à l'angle des poutrelles, et des chapelets d'herbes, des rameaux, des brins de foin, tombés au long des berges, se sont amassés au-devant des portes, tandis que des mousses indéfiniment accrues ont changé en prairie la nappe du radier.

La maison, elle aussi, a l'air de dormir; l'éclusier est absent; les pigeons s'ébattent en liberté sur les corniches, et des bandes de loriots pillent effrontément les groseilliers et les figues-fleurs... Tout au bout de l'allée droite qui va de l'écluse à la maison, blanche sur le portail vert, une grande affiche administrative porte en tête ce mot qui explique tout : *Chômage*.

Chômage! le mot saute aux yeux avec son accent circonflexe paresseusement allongé dessus. Chômage! Un mot terrible, quelquefois cruellement expressif, mais qui, dans ce gai paysage, sur ce portail rustique, ne fait qu'éveiller d'aimables idées de vacances, de flâneries permises, de repos administratif.

Heureux éclusier!

Accoudé à la claie d'un champ, sans doute, il s'amuse à voir les faucheurs aller et venir sous le soleil, ou bien, assis, jambes pendantes, sur le quai de son écluse, il pêche tranquillement à la ligne en regardant couler l'eau.

Entre Viviez et Capdeville, 23 juin.

JARDIN DE PAYSAN

Ce sont deux pieds de giroflées en fleurs au bord du mur en pisé d'une maison de paysan. Le mur est ancien, doré de hâle; les giroflées, d'un jaune marbré, s'épanouissent avec des tons de jaspe

somptueux et frais. Au-dessus se tord le bois râpeux d'une treille sans feuilles, et plus haut, festonnée, légère, l'ombre portée du toit de tuiles rouges. Devant, c'est le jardin : quatre carrés avec des poiriers en bordure. Dans un carré, de l'ail déjà haut ; dans l'autre, des choux grainés ; dans le troisième, des petits pois en rame, les fleurs, comme des papillons blancs, posées le long de la tige.

Le dernier carré est travaillé de frais, la terre ameublie, en poussière blonde. Une femme est penchée dessus ; elle sème, une à une, très soigneuse, des graines de haricots rouges. Un enfant est accroupi près d'elle dans l'allée, un tout petit, pieds nus, tête nue, un chiffon de robe sur la peau. Il se tient là, immobile, avec un sourire épais dans une grosse face paisible, et il serre fortement, avidement, comme une proie, un petit bouquet de giroflées que les abeilles, en quête de nourriture, viennent butiner dans sa main.

Montauban, 5 avril.

PÊCHE A LA LIGNE

Dimanche, au bord de la Garonne, un peu au-dessous de l'Embouchure. Sous le ciel bas, dans l'air glacé, la rivière fuit, brusque, bientôt disparue en aval dans une montée de brume noire. Au milieu, en plein courant, une barque est arrêtée, une barque étroite, effilée, pointue des deux bouts : un *garrabot*. Sur la barque, deux figures se tiennent immobiles, deux cabans avec le capuchon baissé. Un des cabans tient un roseau, il pêche ; long roseau, longue ligne flottante qu'il faut relever de minute en minute, jusqu'à ce qu'elle soit tendue de nouveau par le courant. L'autre est assis ; plié en deux, le menton dans la main, il regarde. Chaque minute, c'est la même manœuvre et le même résultat. Rien de pris. Et sans doute, les deux pêcheurs sont là depuis l'aube, les mains offertes à l'onglée, le nez au vent de bise. Ils espèrent. Quand l'un des deux ne peut plus serrer le roseau, l'autre le remplace. Et ce sera ainsi jusqu'au soir.

Ce ne sont pas des pêcheurs de profession.

Ils pêchent pour leur plaisir.

Toulouse, 23 janvier.

RENCONTRE

Sur le boulevard, un jeudi, deux bandes d'enfants, deux orphelins passent en sens inverse, se croisent; garçonnets d'un côté, fillettes de l'autre; costumes pauvres : robes marron avec des guimpes blanches et des coiffes antiques pour les filles; blouses bleu foncé et béret bleu pour les garçons. Les filles sont conduites par des Sœurs grises, les garçons par des prêtres. Au moment où les pensionnats défilent coude à coude, un des garçons hésite, fait un pas hors des rangs vers une des fillettes, qui se retourne et trébuche, n'osant pas s'arrêter. Puis, comme si leurs regards les attireraient invinciblement l'un vers l'autre, le frère et la sœur se rejoignent, s'étreignent, et, sans s'être dit un seul mot, se séparent. Et, pendant qu'ils reprennent leur place à la file, ceux qui les conduisent, la religieuse et le prêtre gravement se saluent.

Montauban, 11 janvier.

PAUVRESSES

Ce sont deux pauvresses qui reviennent de l'aumône. Un lourd panier au bras farci de croûtes et de dessertes, elles vont tête basse, traînant la savate au bord du chemin.

Une, maigre, décarcassée, avec un bec crochu et un menton à trois poils. L'autre, le ventre en abcès, l'œil clignotant, et la trogne moisie de la donneuse de mauvais conseils.

Elles parlent. Voix d'aumône, nasillardes. Il est question d'un lit à acheter. Un projet. Elles en ont marchandé un d'occasion. Douze francs avec la paillasse et le matelas. Cent sous comptant; le reste à terme : quatre sous par semaine. Elles calculent.

— Encore si nous étions au commencement de l'hiver! L'été, c'est la morte saison; il ne crève pas un riche par semaine.

La vieille parle, et je revois ces horribles troupeaux de mendiants et de mendiante ameutés à la porte des maisons mortuaires de chez nous. C'est l'usage; l'honneur exige qu'il en vienne un très grand nombre, et si cette racaille se querelle, cela ne va que mieux; c'est un bel enterrement.

EN SEMAINE SAINTE

A Saint-Etienne, le dimanche des Rameaux; à la grand'messe. Devant nous, au delà des balustres de marbre rouge du banc de communion, c'est le sanctuaire en hémicycle, l'autel, et au-dessus de l'autel l'énorme rétable; toute une architecture pyramidante : des portiques, des niches, des colonnes, des entablements, des frises, des volutes; ornements sur ornements; une profusion de coquilles et de guirlandes, une cascade d'anges, des grands, des petits, des moyens, en cariatides, en porte-écussons, en porte-cartouches. Deux figures ailées, au sommet, se penchent en équilibre de danseurs, des palmes dans les mains.

Mais le motif central, le bas-relief qui représente la lapidation de saint Etienne, est voilé d'une serge violette; drapées aussi les croix et les stations; le dénuement liturgique du carême éteint la somptuosité, la vie gesticulante du décor. Au-dessus seulement, à travers le lacis des nervures, monte, comme un ciel d'aube ou de crépuscule, la flambée violente ou la pâleur recueillie des vitraux...

Personne encore dans le sanctuaire, personne dans le chœur. Sur une table drapée de violet, à gauche de l'autel, des rameaux d'olivier font un tas de verdure grise, d'où s'élançe, en courbe solennelle, une longue palme emmanchée de velours rouge.

Les séminaristes arrivent, deux par deux, graves, sous la blancheur empesée des surplis. Après eux, un par un, ce sont les chanoines, reconnaissables à leur camail liseré de rouge; un défilé de vieilles têtes d'argent, de figures poupines et fleuries, et d'autres à la suite émaciées, creusées, transparentes...

Neuf heures sonnent. L'office commence. Les chantres psalmodient des versets de psaumes, des stances d'hymnes sur deux tons alternés.

A l'antienne, ce sont les soprani des enfants de chœur, des voix grêles, aiguës, qui fusent vers la voûte.

Puis, sur une invitation de la cloche, le cortège de la messe fait son entrée dans le chœur, gravit les marches du sanctuaire. A mesure qu'ils arrivent, les officiants se groupent, prennent place selon leur dignité et leur fonction. Le cardinal-archevêque est le centre de l'action liturgique. C'est un grand vieillard rose et blanc, avec une figure solennelle, un peu éteinte... Une nuée d'acolytes l'entourent, le servent : maître des cérémonies, assistants, diacre et sous-diacre, clercs en petit collet, valet de chambre en culotte courte; et des noirs, et des blancs et des violets. Tout ce monde évolue gravement, s'agenouille, se prosterne devant Son Eminence;

des mains se tendent vers lui, préviennent ses gestes, le coiffent, le décoiffent, l'habillent, le déshabillent; il y a le porte-bougeoir, le porte-missel, le porte-aiguière, le porte-crosse, le porte-croix, le porte-coussin, le porte-mitre. Le cardinal est là comme une idole, accablé sous le poids et la complication des ornements archiépiscopaux. Il y en a de rechange pour chacune des cérémonies : deux mitres; une en or, l'autre en argent, et, à certains moments, remplaçant la mitre, la barrette, la calotte rouge...

Un détail curieux : les souliers de satin blanc, qui se découvrent au moment où le cardinal descend du trône pontifical; c'est comme une élégance suprême, une chaussure de cour, de cour céleste.

La cérémonie a commencé.

Un hosanna part en antienne avec des notes de splendeur, des évocations de palmes, de verdure triomphale : c'est le rameau d'olivier au bec de la colombe, c'est la palme de la victoire gagnée par Jésus sur le prince de la mort. Les fraîches images, les ingénus symboles s'épanouissent à flots sur les lèvres de l'officiant écarlate qui allonge sa main tremblante pour bénir les rameaux. La distribution faite, la procession descend du sanctuaire. Une palme ou un rameau en main, le long cortège traverse le chœur, s'allonge dans la nef; on dirait une forêt qui marche...

La procession sort, les portes se ferment et, dans le silence de l'église vide, montent avec des éclats de fifres les voix des enfants de chœur restés dans la nef..... Dialogue étrange, adjurations symboliques, sommations implorantes...

La divine comédie s'achève.

La porte s'ouvre, un flot de lumière vraie, de lumière grise de la rue, se mêle aux poussières mystiques, aux volutes bleues de l'encens.

Jeudi saint, la visite aux tombeaux; ce sont des reposoirs de fleurs où se réfugie, exilée pendant deux jours de l'autel, la divine Eucharistie. Chaque église, chaque chapelle de couvent a dressé son monument de verdure et de cierges.

Les lamentations des infirmes et des pauvres montent du seuil enténébré des porches et, à l'intérieur, les sollicitations des quêteurs et des quêteuses, le tintement des gros sous et des piécettes dans les plateaux d'étain tendus pour l'aumône, guident les pas des curieux et des pèlerins...

Nous commençons par le Carmel. Très étrange et concordante monotonie de l'avenue dépouillée, aride, entre deux murs très hauts, qui fait à la chapelle comme un seuil de désert... Au bout, l'accueil sévère d'un haut perron prépare à l'aspect de la chapelle

toute en hauteur, avec sa coupole orientale et son unique statue du prophète Elie emporté, dans un geste d'élan, d'ascension violente vers le ciel.

Au Refuge. — Un couvent neuf, inachevé; de longs corridors, des cloîtres nus, des murs sans enduit; la chapelle, elle-même, est presque vide, et plus vide encore le sanctuaire, un autel tout seul, sans une stalle, sans un siège autour, sans rien qui annonce une présence humaine...

Les fidèles sont là cependant, mais invisibles, cachés derrière trois immenses grilles, en cintre surbaissé, qui s'ouvrent des trois côtés du sanctuaire... Celle du fond, à mailles plus larges, laisse voir la profondeur d'une seconde chapelle et, à l'autre bout de cette chapelle, agenouillées à une vague tribune, des figures blanches, immobiles, de religieuses.

Chez les Sœurs de Notre-Dame, les voiles violets autour des statues s'atténuent en gazes légères, et ces gazes, de nuance très tendre, moulent les formes, les gestes des saints et des saintes en terre cuite. Il semble qu'à travers ces transparences, les gestes soient plus mignards, les statues de couleurs plus fades.

Mais les Sœurs de l'Espérance nous offrent le chef-d'œuvre du joli.

C'est une toute mignonne chapelle blanc et or, les murs drapés de mousseline pailletée, fleurie de bouquets d'or; de sveltes banderoles, des écussons et des devises flottent, et le décor léger, virginal, s'enferme entre deux palmiers artificiels, deux arbres en or, annonciateurs chimériques de ce tombeau pour demoiselles riches.

Le *Stabat* à Saint-Jérôme. Un escalier dérobé, un couloir poudreux, encombré d'accessoires. J'entre dans une loge. En face, de l'autre côté de la salle, d'autres loges s'ouvrent sur le pourtour en hémicycle d'une salle très ornée, décorée en style Louis XVI. Entre les pilastres engagés, ce sont des attributs en relief, des figures minces, des poses alanguies, drapées de tuniques et de péplos antiques...

Je me penche au bord de la loge. Le théâtre est une église : deux salles, d'inégales dimensions, cintrées toutes les deux en forme de guitare. La plus étroite sert de chœur, la plus large de nef. La chaire est entre les deux, et en face de la chaire, le banc des marguilliers fait comme une avant-scène. Le tombeau est à l'entrée, sous l'orgue; des draperies rouge, blanc et or; un autel échafaudé, très haut, couvert de fleurs et de lumières; un crucifix couché en long devant l'autel. C'est la mise en scène du *Stabat*.

Huit heures. Le clergé fait son entrée; courte oraison : un signe de croix, c'est fini. Et le concert commence. Je reconnais l'*Inflam-matus* de G. Salvaire, que chante une mondaine quasi professionnelle. A la fin de la stance sur le point d'orgue, frisson léger du public : on s'étonne de ne pas entendre le bruit des applaudissements.

Vendredi saint : traversé le Boulingrin plein de soleil; les ormeaux en fleur font une ombre maigre, persillée sur les allées blanches. Autour du jet d'eau, des jacinthes épanouies d'hier envoient une odeur tiède, capiteuse. Des bébés et des nounous aspirent la douceur printanière... La joie de vivre éclate dans les pépiements des moineaux, dans la cadence des rondes enfantines... Sur la place Saint-Etienne, le clocher de brique et son léger campanile se revêtent de cette transparence rose qui est comme la nuance juste du bonheur.

Je franchis la porte de la cathédrale et tout change... Des rideaux gris, pareils à des toiles d'araignées, éteignent la flambée des rosaces, des verrières; et, en accord avec la grisaille des draperies, avec la grisaille de la lumière, c'est, dans le chœur, la récitation lente, monotone de l'office des Ténèbres. Toujours la même note, et à la fin de chaque verset une chute brève comme le tintement d'un glas. Le sanctuaire est vide, rien qu'un chandelier triangulaire et son maigre éclairage d'une tristesse qui s'aggrave de quart d'heure en quart d'heure, à mesure que le prêtre éteint les cierges. Ils meurent l'un après l'autre. C'est comme une veillée de mort, une descente au sépulcre. Un seul cierge reste allumé au sommet du triangle. Le prêtre le cache un moment derrière l'autel, puis le rapporte.

Et pendant cette agonie lente des lumières et des voix, dans l'ombre épaissie des bas côtés, glisse le peuple muet des dévotes. C'est l'heure des chemins de croix, des confessions. Des grisettes en cheveux, des mondaines en toilettes appropriées, s'agenouillent, se prosternent de pilier en pilier...

Une dame d'âge, de dévotion confortable, fait suivre son priedieu, se laisse aller dans le moelleux d'un coussin. Plus loin, c'est une fille du peuple, figure pâle, ardente, toute en regards... Elle va d'une station à l'autre le corps abandonné, les mains jointes très bas, le menton dans la poitrine, dans une attitude de pénitence excessive comme on en voit aux saints et aux saintes des vitraux.

Toulouse, 25 mars — 2 avril.

Emile POUVILLON.

LE DROIT DE CHASSE

SOUS LA MONARCHIE

Sous ce titre : *Histoire économique de la propriété et des salaires*, depuis 1200 jusqu'en 1800, le ministère de l'Instruction publique va faire paraître un ouvrage qui prendra place dans la Collection des Documents inédits, et dont l'auteur, M. le vicomte G. d'Avenel, nous fait le plaisir de détacher quelques pages pour les lecteurs du *Correspondant*.

On jugera, par la nouveauté des renseignements qu'elles contiennent et qui contredisent des opinions universellement reçues jusqu'ici, de la somme de faits originaux que contiennent ces belles études, destinées à renouveler sur plus d'un point l'histoire économique et sociale de notre pays.

L'histoire désigne, sous le nom générique de « droits féodaux », les avantages de toute nature, productifs ou non productifs de revenu, que la propriété d'un domaine noble valait à son possesseur. Mais il est capital de distinguer, dans l'examen de ces droits, la période antérieure à l'abolition du servage de celle qui la suivit. L'expression de « droits féodaux » ne peut en vérité s'appliquer qu'à cette dernière. Avant l'affranchissement, le serf est une marchandise; il n'existe qu'à l'état de bête de somme; par conséquent, il n'a aucun droit, et son propriétaire les a tous, il n'est pas besoin de les préciser. Les préciser, les codifier, c'eût été les borner; et ce fut, en effet, au moment où, à la suite des contrats d'affranchissement et d'accensement, le serf devint libre et propriétaire que fut dressée la liste, le « dénombrement », des obligations auxquelles il demeurerait soumis et des prérogatives que conserverait, sur sa terre et sur lui, son maître d'hier.

Ces droits féodaux qui comparurent en 1789 devant l'Assemblée nationale dans l'état de délabrement où quatre siècles de civilisation les avaient mis, bien maigres pour la plupart, vieilliss, ridicules, honteux d'eux-mêmes et désavoués en quelque sorte par ceux qui en jouissaient, ces droits féodaux avaient été un progrès jadis : ils avaient la supériorité de la redevance fixe sur la redevance capricieuse, « réitérable », qu'ils remplaçaient. Sous le régime de la taille ou dîme arbitraire, le fruit des améliorations apportées par le vilain à la terre qu'il cultivait, à la ville où il résidait, profitait presque exclusivement au propriétaire dont les exigences augmentaient avec la possibilité de les satisfaire. Au contraire, après la mise en vigueur des conditions nouvelles, cantonné dans une part invariable, le seigneur vit ses revenus décroître, et ne participa plus qu'éventuellement aux plus-values de l'immeuble de ses vassaux.

Partout ces droits féodaux allèrent sans cesse en diminuant, depuis le lendemain de l'abolition du servage jusqu'au jour de la Révolution. Chaque fois que surgit une contestation entre le seigneur et ses feudataires, une transaction intervient, d'où les avantages réservés au premier sortent modérés, affaiblis. Miette à miette sa dépossession se consomme, irrévocable; attaqué tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, l'héritier du banneret perd tout ce que gagnent les héritiers du serf. Beaucoup de ces taxes, à vrai dire, sont rachetées argent comptant par ceux qui les doivent.

Grand nombre de fours et de moulins banaux existant au moyen âge, et dont on constate la disparition dès le quinzième siècle, ont ainsi perdu leur caractère fiscal. D'autres sont détruits durant les guerres, et ne reparaissent plus.

Dans ces innombrables procès que les tribunaux ont chaque jour à juger, sous l'ancien régime, et que suscite le règlement de litiges soulevés par l'application des vieilles clauses féodales, il est apporté sans cesse, devant les présidiaux et les parlements, des transactions des treizième, quatorzième, quinzième siècles. La comparaison de ces pièces entre elles fait voir les charges primitives fondant peu à peu comme la neige au soleil. Les tenanciers de Lemps, en Dauphiné, plaidant en 1670 contre leur seigneur, déclarent que les chartes produites par ce dernier ne peuvent faire foi, « parce qu'elles contiennent en sa faveur *des obligations dures et extraordinaires, sans cause*, comme de payer chaque année 40 charges de blé et 19 florins d'or, de ne pouvoir vendre aucuns veaux, poulets ou œufs, sans les avoir au préalable présentés audit seigneur, et de fournir des lits et des draps aux personnes qui lui rendaient visite ». Les *aveux* qui stipulaient ces divers droits

dataient, en dernier lieu, de 1353 et de 1566, et ce qui révoltait si fort les populations du dix-septième siècle était, en somme, de commune pratique aux temps antérieurs. Les mœurs avaient été d'ailleurs plus fortes que les contrats, puisque les réclamants ajoutaient que, de mémoire d'homme, rien de tout cela n'était observé.

Et cependant, en droit strict, il n'y avait pas alors de prescription qui pût tenir contre un titre positif : un chevalier de Malte, titulaire de la commanderie de Bordeaux en 1680, découvre un beau jour dans son chartrier une donation de 1284 et une transaction de 1503 qui lui garantissaient la possession d'un moulin, dont, la veille, il ignorait l'existence. Il assigne aussitôt le propriétaire de ce moulin : 1° à le lui rendre ; 2° à lui payer tous les cens, droits féodaux ou rentes, qu'il avait perçus depuis son occupation indue, vieille de deux ou même de quatre siècles. Ce propriétaire de 1680 avait acquis d'un autre, et cet autre d'un troisième ; par conséquent tous les héritiers de ces vendeurs s'appellent successivement en garantie. Le commandeur de Malte gagna sa cause en première instance, puis en appel au parlement de Bordeaux ; mais il n'en avait pas fini pour cela. Longtemps après, le procès durait encore ; le fils de l'intimé l'avait repris à la suite de son père.

Grâce à ce respect de la tradition qui faisait le fonds de la constitution française, les droits féodaux se maintiennent en partie, et ils dépérissent en partie par l'effet du temps qui les déforme, par l'éloignement, chaque jour grandissant, de la date des donations primitives, qui prennent un aspect extrêmement vague et fabuleux. Ainsi la longue durée les sert et leur nuit à la fois.

Il est évident qu'il y a beaucoup de fraudes, que le château ou l'abbaye sont dupés. Ils se tiennent tranquilles, le plus souvent, parce que bien des titres sont perdus, mal en ordre, qu'il vaut mieux ne pas remettre en question certains droits qui ne tiennent qu'à un fil. Les titres produits donnent lieu à des interprétations contradictoires ; quoique les deux derniers siècles ne soient pas, comme le nôtre, séparés des temps purement féodaux par le fossé de la Révolution, ils commencent pourtant à perdre le sens de ces propriétés compliquées du moyen âge, qui deviennent, par suite, difficiles à défendre dans leurs origines.

En disant que les droits féodaux tendent à disparaître avec les temps modernes, je dois faire exception pour un seul qui, au contraire, *est de date récente* : le privilège de la chasse. Bien qu'il ait été parfois présenté comme un vestige du moyen âge, ce droit ne remonte pas au delà du seizième siècle. Auparavant la *chasse est libre* pour tout le monde, ou plutôt, dans certains domaines, elle

est obligatoire pour le seigneur; le « maréchal » de telle abbaye est « tenu de chasser pendant un mois, *lorsque les tenanciers le demandent* ». Dans les pays pauvres, à population rare, les bêtes féroces ou simplement sauvages causeraient les plus fâcheux dégâts si on ne luttait énergiquement contre elles; la chasse n'y est pas un plaisir, mais un devoir. Pour encourager le seigneur à remplir en conscience cette mission de lieutenant de l'ouvrier ou de garde champêtre, les laboureurs proposent de lui donner quelques gratifications : une gerbe de blé ou d'avoine par tête d'habitant, « s'il chasse pendant un temps plus long qu'il n'est féodalement tenu de le faire ». Dans les provinces où la poursuite du gibier était un plaisir ou un profit, plutôt qu'une nécessité agricole, chacun restait maître de disposer, comme aujourd'hui, du droit de chasse sur son terrain, d'en jouir par lui-même ou de le louer à autrui : un paysan de Languedoc afferme la chasse, excepté celle de la perdrix, pour 30 sous par an en 1272, sur les terres qu'il fait valoir. La chasse des lapins dans un autre domaine (1291) est louée 9 livres tournois. Là où d'ailleurs le gibier se fait rare, certains engins commencent à être prohibés dès le quatorzième siècle : un bailli condamne à l'amende l'individu « convaincu d'avoir reçu un perdreau *pris au lacet* ».

Mais on ne s'est pas encore avisé, dans la législation cynégétique, de distinguer le noble du roturier, ou, du moins, la distinction ne tire pas à conséquence : une ordonnance de 1375, rendue par Pierre le Cruel, défend d'entrer dans le bois royal situé derrière le château de Perpignan, avec ou sans chiens, muni d'arbalète ou d'une arme quelconque, « sous peine, pour tout noble, de perdre la tête, et, pour tout autre, d'être pendu ». Le juge de Tauignan (Dauphiné) déclare en 1397, au nom du seigneur, que « *suivant l'ancienne coutume*, chacun pourra en tout temps chasser aux lièvres et perdrix, en tous les lieux du terroir, et que la chasse des lapins sera ouverte de trois en trois ans, depuis le 29 septembre jusqu'au commencement du carême ». Au siècle suivant, *dans cette commune*, le seigneur et les habitants sont en querelle au sujet de cette sorte de gibier (1471); ils confient à deux arbitres, un licencié ès lois et un clerc du voisinage, le soin de trancher leurs griefs. Il est décidé que la chasse aux lapins sera permise aux manants la troisième année, après que le suzerain en aura joui deux ans. Les transactions se renouvellent, à raison d'une ou deux par siècle, pour pacifier entre les parties de semblables différends.

Les habitants de Versigny, en Champagne, ont droit absolu de chasse dans les bois qui les environnent; des lettres de Charles VI ordonnent au bailli de Vermandois (1408) d'informer contre un

gentilhomme qui prétendait les troubler dans leur jouissance. La même année, les gens de la châtellenie de Thiviers, en Périgord, sont maintenus dans le droit de chasser *tous les animaux* sauvages, en payant au vicomte de Limoges le tribut accoutumé. L'exercice de ce droit est soumis ainsi, en quelques localités, à une redevance en argent ou en nature : les vassaux d'Allan, en Dauphiné, peuvent chasser « *avec chiens*, sans filets ni engins ». S'ils prennent quelque gibier *sans chasser*, ils doivent le présenter au seigneur ; le seigneur a droit également à l'épaule du cerf et à la tête du sanglier. Les habitants du Morteau, en Franche-Comté, doivent au prieur un quart du produit de leur chasse, et un autre quart au propriétaire laïque du domaine ; il ne leur en resterait ainsi que la moitié, mais il ne faut pas oublier que c'est le vilain lui-même qui fait les parts, sans aucun contrôle, et qu'il donne ce qu'il veut.

Dès la fin du quinzième siècle, le gros gibier commence à se faire rare (le duc de Bretagne faisait élever et nourrir, en 1481, dans ses forêts, des sangliers de race espagnole) ; devenant plus rare, il sera plus disputé : un arrêt du parlement de Dijon de 1497, dans un procès entre l'abbaye de Saint-Seine et ses vassaux, donne à l'abbé le droit exclusif de chasse et de pêche (ce qui prouve qu'auparavant il ne l'avait pas) ; les campagnards conservent la faculté « de prendre le renard et le blaireau et de faire, avec glu et claie, la chasse aux alouettes et autres petits oiseaux ». Soit que la liberté de la chasse ait été considérée longtemps comme un droit naturel, patrimoine commun des citoyens ; soit qu'il faille y voir, principalement au midi de la France, dans les provinces de l'ancienne Aquitaine, un reste du droit romain ; soit enfin, et ceci paraît le plus probable, que personne ne se fût avisé d'y apporter de restrictions au temps où les bois couvraient un territoire immense, où le gibier, exagérément prolifique, était plutôt un fléau, où la population était peu dense et les armes à feu non encore inventées, le fait est que la chasse *demeura libre au moyen âge*.

La dépossession du paysan est contemporaine des progrès de l'agriculture ; plus l'état matériel du pays fut avancé, plus l'aristocratie revendiqua comme un monopole l'exercice d'un sport qui lui avait été jadis imposé comme une corvée. Dans les solitudes arides de la Marche ou du Limousin, Jacques Bonhomme parvient encore à se défendre. Jusqu'à la Révolution, les habitants d'Aubusson conservèrent le droit de chasser dans la forêt de ce nom « à cor et à cris et avec armes à feu » ; ceux de la ville et juridiction d'Eymet continueront, dit une charte de 1519, à « pouvoir chasser aux bêtes sauvages ou rousses, et aux oiseaux de quelque espèce que ce soit, sans contradiction du seigneur ni

d'aucun autre; et si un habitant prenait sanglier ou biche, le seigneur n'en aurait aucun tribut, sinon au plaisir de ceux qui prendront lesdites bêtes ». Les seigneurs de Saint-Trivier, en Bresse, marquent *pour la première fois*, en 1522, qu'ils ont le droit d'interdire le port d'armes et la chasse à leurs justiciables. En conséquence, ils louent à un particulier, moyennant une redevance annuelle de deux douzaines de perdrix, le droit exclusif de chasser cet oiseau.

Dans telle commune du Dauphiné, où la chasse était entièrement libre en 1450, elle ne l'est plus en 1550 qu'à l'arbalète, et les perdrix sont formellement exceptées de l'autorisation. Les paysans alsaciens, dans leur révolte de 1525, réclamaient la liberté de la chasse comme un héritage paternel dont ils avaient été injustement dépouillés. Là aussi, la chasse venait de devenir une prérogative seigneuriale : le landgrave d'Alsace, les comtes de Hanau et des Deux-Ponts déclarent, en 1501, que « pour mettre un terme aux abus du commun peuple qui *se livre de toutes manières à la chasse*, en négligeant son travail (?), ce qui conduit les hommes à la misère et ne laisse aucune trêve au gibier, ils ont décrété que, désormais, tout individu bourgeois ou paysan doit renoncer à la chasse ». On vit alors des communautés obligées de demander grâce, pour avoir voulu défendre, par une action concertée, les traditions de leurs pères. Naturellement une pareille prétention ne s'établit pas sans troubles; dans certains comtés, comme Ribeaupierre, ce ne fut qu'en 1564 que le seigneur parvint à interdire la chasse à ses gens, qui jusqu'alors pouvaient poursuivre toutes espèces de bêtes, sauf les cerfs et les chevreuils. Dès 1514 paraissait, en Brabant et en Flandres, une ordonnance de Charles-Quint prohibitive de la chasse; on envoya les *braconniers* aux galères, on leur coupa l'oreille. C'était d'ailleurs une violation formelle du pacte provincial, par lequel ces Brabançons, que l'on traitait de braconniers, jouissaient du droit de chasser dans toute l'étendue du duché, à l'exception des garennes antérieures à l'an 1367.

Au début des temps modernes, tandis que les droits dont la propriété foncière avait été grevée au moyen âge lors de son passage de la classe noble à la classe roturière, apparaissent, fort réduits déjà, rongés par l'action des siècles, cette seule prétention nouvelle, le privilège de la chasse, se manifeste d'une façon de plus en plus impérieuse. Des lettres-patentes confirment encore, en 1611, aux bourgeois de Langres la permission de chasser aux environs de cette ville; mais cette licence, qui eût semblé toute naturelle deux cents ans plus tôt, fait alors l'effet d'un anachronisme. La poursuite du gibier sera désormais exclusivement réservée aux gentils-

hommes, soit qu'ils s'y livrent eux-mêmes, soit qu'ils afferment leurs droits à un de leurs pareils, à prix débattu.

Les gens d'Église jouissaient des mêmes prérogatives : au dix-huitième siècle, les abbés ou prieurs commendataires et les religieux de leurs monastères se disputent, procédurièrement, le droit exclusif de chasse sur les domaines de l'abbaye ou du prieuré. Les tribunaux sont appelés sans cesse à trancher de pareilles questions.

Les 42 hectares de garenne de l'évêque de Troyes sont loués 120 francs en 1613 ; tandis que, pour 12 francs par tête et par an, le sieur de Durfort permet aux seigneurs de son voisinage de tirer les lapins, en Beauce, dans sa forêt de Cormainville (1628). Un édit de Louis XIV défendit, sous les peines les plus sérieuses, aux paysans et roturiers, de quelque condition qu'ils fussent, non possédant fiefs, seigneuries et hautes justices, de chasser, *même sur leur propre bien*. Il était défendu aussi aux propriétaires, en vue de la conservation du gibier, de faucher leurs prés avant la Saint-Jean (25 juin). Mais comme cette prohibition était, dans les années précoces, très préjudiciable à l'agriculture, on voit pendant plusieurs printemps successifs, paraître des ordonnances royales qui autorisent la coupe anticipée de l'herbe, nonobstant les oppositions que pourraient y faire les seigneurs ou les capitaines de chasse. Par contre, le seigneur put chasser partout, sauf depuis le 1^{er} mai jusqu'à la récolte, et nul ne put enclorre, fût-ce quelques arpents de pré ou de vigne, sans lui en donner les clefs. Ses garde-chasse, *braconniers* ou *racacheurs*, ainsi que parfois on les nommait dans le Nord, veillaient à la stricte exécution des ordonnances.

En 1658 le comte de Rauzan (Guyenne) défendait de chasser et « de porter fusil ou arquebuse » dans une portion de ses terres dont il indiquait exactement les limites. Cette enceinte formait les « plaisirs de monseigneur. » — On doit supposer, par les termes dont il se servait, qu'ici la restriction apportée au droit des habitants de chasser partout était également une nouveauté. Le loup devint le seul animal que les communautés rurales eurent pouvoir de détruire ; pour les y engager, on augmenta les primes : les États de Provence accordaient jusqu'à 8 livres à chaque tueur de loup ; il est vrai que cette récompense, à en juger par les plaintes qui se produisent, était assez péniblement payée.

Le monopole finit par pousser de telles racines, que les gentilshommes les plus philanthropes le regardaient, au dix-huitième siècle, comme très naturel, et se figuraient sincèrement qu'il avait toujours existé. Le seigneur de Vaudreuil, en Normandie, abolissant, dans un contrat de 1779, d'un commun accord avec ses vassaux, le droit de garenne dont il jouissait, s'exprime ainsi :

« Ce droit, quoique très onéreux aux propriétaires des fonds qui y sont assujettis, est, en la main des seigneurs de Vaudreuil, une propriété aussi respectable que l'est, en la main des vassaux, la propriété de leurs terrains. »

Les vassaux, eux, ne s'étaient pas habitués à ce privilège, et l'on sait de quelles âpres réclamations il fut l'objet dans les cahiers de 1789 : « S'il arrive, en un temps d'hiver, dit la commune de Berriex (Aisne) dans ses doléances, qu'un pauvre homme ait le malheur de tuer un corbeau, on le punit rigoureusement... Nous savons que les gentilshommes ont droit de chasse, mais nous doutons si leurs domestiques ont même faveur. Ce que nous disons avec douleur, c'est qu'en tout temps nous voyons ces domestiques de notre château se promener dans tous nos grains avec nombre de chiens, au grand préjudice de la paroisse. » Ces plaintes sont monnaie courante au dix-huitième siècle; les cultivateurs ne cessent de déplorer l'abondance des lapins qui, à Venesville (Seine-Inférieure), en 1729, « mangent le tiers de la récolte », qui ailleurs « ruinent tout le canton », ou « font une si grande déprédation dans les blés, qu'on ne recueille presque rien ». Partout l'abus moderne du droit de chasse est devenu insupportable.

Dans les parcs de Versailles et autres chasses royales, au dix-huitième siècle, on semait du sarrazin et de l'orge, qui n'était pas destiné à être récolté et devait servir uniquement à la nourriture du gibier; mais cette pratique, généralisée de nos jours par les propriétaires des tirés de luxe, dans les environs de Paris, était alors tout à fait inconnue aux simples gentilshommes.

Les protestations analogues qui s'étaient fait entendre, depuis des siècles, contre des droits féodaux bien autrement profitables au seigneur, bien autrement onéreux aux vassaux, avaient toutes reçu satisfaction dans une mesure assez large; il est singulier que, sur ce chapitre, la noblesse se soit montrée intraitable, plus soucieuse de ce seul plaisir que de ses plus gros intérêts.

Vicomte G. D'AVENEL.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le bilan de 1894. — Le début de 1895. — Un nouvel Almanach. — Le calendrier anarchiste. — Les décorations du 1^{er} janvier. — Un quatrain de circonstance. — Un nouvel ordre de chevalerie. — Les Chemins de fer du Sud. — Toujours des scandales. — Le vaccin contre la pourriture politique. — Le dernier acte de la tragédie Dreyfus. — Un nom maudit. — Elle et Eux. — Les rigueurs du froid. — Les drames de la misère. — Le Bureau des Désespérés. — Les fausses mères. — Les morts du mois : Alexandre Bida, Benjamin Godard, Alphonse Brot, Raoul Toché. — L'Exposition des Femmes-artistes. — La Caisse des Musées. — Le 72^e anniversaire de Puvis de Chavannes. — Les deux Métropolitains. — Entre deux selles. — L'Exposition de 1900. — Le rapport du jury. — Les arbres des Champs-Élysées. — L'artère de la Seine. — Pont monumental et avenue royale. — La plus belle perspective du monde. — Les Théâtres. — L'Ambigu. — La Comédie-Parisienne. — Les reprises. — *Pour la Couronne*. — Un Diplomate à Londres.

L'année 1894 a mal fini, en laissant peu de regrets derrière elle. La presse, l'opinion, les intérêts, ont été unanimes à reconnaître qu'elle avait été déplorable au point de vue politique, moral, social, financier, et qu'en expirant, elle nous avait légué le malaise et l'inquiétude. L'année nouvelle sera-t-elle meilleure? Il faut le souhaiter sans l'espérer beaucoup, parce que, suivant l'expression même d'un des principaux organes républicains, l'année disparue a déposé parmi nous, comme certains insectes malfaisants, des œufs mauvais, qui ne manqueront sans doute pas d'éclore en scandales et en discordes.

Déjà, en effet, après trois semaines seulement d'existence, et sans parler ici de la secousse présidentielle, elle a vu s'élargir le cercle de scandales qui ont déshonoré sa devancière, et dont le premier contre-coup a été d'atteindre le mouvement commercial des étrennes. Quand les bourses sont préoccupées du lendemain, elles se resserrent, et on s'en est aperçu jusque dans le nombre et le chiffre d'affaires de ces petites boutiques des boulevards qui sont la ressource de tant de modestes industriels et de pauvres familles. Elles

étaient plus clairsemées, moins garnies que d'habitude. Le génie de l'invention y semblait moins fertile que les années précédentes, et le jouet scientifique, un peu banal et déjà vu, y attirait moins l'acheteur. Aussi les camelots se sont-ils vivement plaints de la recette, en maudissant à la fois les circonstances et la température.

Si le joujou est resté à peu près le même, dans sa tradition classique, un effort a été fait pour rajeunir une autre vieille chose, non moins populaire : l'Almanach ; et la tentative, dont l'honneur revient à la grande maison Hachette, a été couronnée du plus légitime succès. Qui ne se souvient de l'antique *Liégeois*, du *Mathieu* (de la Drôme) et de tous ces recueils annonçant à date fixe la pluie, le froid et le beau temps ? Il est désormais fini, cet almanach légendaire, conseiller de la ferme et de la mansarde, grillon du foyer dont les prédictions et les recettes trompaient si souvent le cultivateur et la ménagère. Il a été remplacé par un almanach pratique, méthodique, scientifique, constituant à lui seul une vaste encyclopédie, où sont résumées toutes les connaissances modernes, intéressant à lire, utile à consulter, répondant à toutes les questions, à tous les problèmes, à tous les besoins, et pouvant tenir lieu de bibliothèque sous des milliers de toits, à la ville comme à la campagne. C'est le *Larousse* des familles, sans l'esprit détestable qui anime l'autre.

Nos révolutionnaires aussi ont cherché à rajeunir le vieux calendrier, mais, comme on le pense bien, ce n'est ni la science ni l'étude des besoins pratiques qui les ont dirigés dans ce travail. Leur but a été uniquement d'y rappeler tous les événements, tous les souvenirs capables d'exciter les passions subversives et de pousser les esprits égarés à suivre les exemples offerts à leur émulation. Ce calendrier nouveau n'est autre chose que la sinistre nomenclature des attentats et des crimes dont le révolutionnarisme se fait gloire et qu'il étale, comme des titres d'honneur, aux yeux de ses adeptes. C'est ainsi qu'à la place des indications consacrées par l'usage et par les mœurs, on voit figurer à leur date : la décapitation de Louis XVI, l'assassinat du duc de Berry, l'attentat de Fieschi, l'attentat d'Orsini, le procès de Ravachol, l'exécution de Vaillant, la fusillade de Fourmies, l'attentat de Hœdel sur l'empereur Guillaume, l'attentat de Nobiling sur le même souverain, l'assassinat du prince de Serbie, l'attentat de Becker sur l'empereur Guillaume, l'attentat des nihilistes contre Alexandre II, l'attentat sur Alphonse XII, l'attentat de Passavant sur le roi Humbert, l'attentat de Caserio sur M. Carnot, et cent autres non moins suggestifs.

Ce calendrier, imprimé sans doute sur papier rouge, est déjà, paraît-il, suspendu dans des milliers de chambres socialistes, où

il enseignera l'histoire d'une manière toute spéciale, en provoquant les imaginations exaltées et les esprits faussés à enrichir de même façon les calendriers de l'avenir.

Le renouvellement de l'année est aussi l'époque traditionnelle des décorations. Les croix et les plaques sont, comme on l'a dit, les diamants des hommes, et leur distribution est toujours attendue avec anxiété par ceux qui en ambitionnent la parure. Les deux décorations qui, cette année, ont le plus étincelé dans la liste sont celles de M. Alexandre Dumas et de Mistral. L'un a reçu la plaque de grand-officier, à l'égal des généraux qui gagnent des batailles. C'est peut-être beaucoup pour *la Dame aux Camélias* et *Monsieur Alphonse*. Certes, le grand talent de l'auteur dramatique n'est contesté par personne, mais ne conviendrait-il pas de proportionner les récompenses aux services et de ne pas élever des pièces de théâtre à la hauteur d'exploits nationaux? L'autre, le poète provençal, qui a eu la gloire de reconstituer une langue, a reçu la rosette d'officier, et son œuvre, chantée par toute une région, vivra probablement encore quand *la Princesse de Bagdad* et *Francillon* seront oubliés depuis longtemps.

Deux Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont aussi été décorées, sans s'y attendre celles-là, et en rougissant peut-être de la distinction tombée comme une tuile sur leur humble cornette. Trente religieuses ont été décorées depuis la création de l'Ordre, et c'est bien sur des champs de bataille qu'elles ont conquis le ruban rouge, car c'est dans les hôpitaux, au milieu des épidémies et au chevet de nos soldats que toutes l'ont mérité sans le savoir. Et c'est, en même temps, sur tous les points du globe et dans nos colonies les plus lointaines qu'elles prodiguent ainsi leur dévouement. Les décrets officiels sont expressifs à cet égard, en nous montrant les décorées dans les hôpitaux de Tunis, de Beyrouth, d'Alexandrie, d'Hanoï, d'Haï-Phong, de Saïgon, sous les ardeurs du soleil, dans le péril incessant des contagions, avec un zèle et un esprit de sacrifice qui ont fait admirablement dire d'elles :

N'ayant rien à donner, elles se sont données.

Ce n'est pas à ces décorations-là qu'on appliquera jamais le cinglant quatrain fait sous un autre régime et très opportunément appelé la semaine dernière à la tribune par un malicieux :

L'histoire dit qu'autrefois
On pendait les voleurs aux croix.
Aujourd'hui les temps sont meilleurs,
On pend les croix aux voleurs...

Malgré la prodigalité des décorations, certains estiment pourtant que nous n'en avons pas encore assez, et un groupe de législateurs propose de créer un Ordre nouveau sous le nom de *Mérite industriel et commercial*. Aux palmes violettes de l'Instruction publique et au poireau vert de l'Agriculture, on ajouterait ainsi le bleu de l'Industrie ou le jaune du Commerce. Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel y passeraient ! Le principal auteur de la motion, le général Riu, cherche à la justifier dans l'exposé de motifs qui l'accompagne : il voudrait obvier à l'abus des croix jetées à pleines mains à l'occasion de toutes nos Expositions. « Savez-vous, dit-il, combien de croix ont été données pour l'Exposition d'Anvers ? Quarante ! Et pour l'Exposition de Lyon ? Soixante ! Sans parler de celles dont les Expositions d'Amsterdam, de Barcelone, de Moscou, de Chicago ont été le prétexte... Des centaines d'exposants reçoivent le ruban rouge uniquement pour avoir participé à l'Exposition ; n'est-ce pas déconcertant ? » Et le général démocrate conclut ainsi : « Pour ne parler que de Lyon et d'Anvers, voilà cent croix de la Légion d'honneur décernées à de simples exposants, alors qu'aux deux plus grandes batailles du siècle, à Waterloo et à Gravelotte, on n'en a pas distribué autant aux braves qui ont versé leur sang en faisant l'admiration du monde. »

Le général a raison, mais le moyen qu'il propose de remédier au mal ne ferait que l'aggraver. La création d'un Ordre nouveau n'empêcherait pas les maquignonnages du ruban rouge et les trafics à la Wilson. Le ruban bleu ou jaune, tout comme le vert et le violet, servirait simplement à récompenser les colporteurs de bulletins électoraux, les patrons de candidatures officielles et les petits services de toute nature.

Non, ce n'est pas l'heure de créer une nouvelle décoration, quand nous voyons tant de porteurs de l'ancienne échoués à Mazas. C'est, au contraire, le moment d'épurer et de restreindre, en tâchant de rendre ainsi à la décoration compromise le prestige qu'a voulu y attacher son fondateur, et que tous les gouvernements dignes de ce nom devraient s'appliquer à lui maintenir.

Ce n'est pas le scandale des Chemins de fer du Sud qui fera sentir le besoin d'un nouvel Ordre de chevalerie ! Quelle caverne que cette entreprise, où l'on faisait payer aux malheureux actionnaires 489 000 francs par kilomètre ce qui en vaut couramment 60 000 ! Il ne faut pas oublier que le baron de Reinach, le fameux baron du Panama, le suicidé de Niçilliers, avait été l'un des principaux fondateurs de la Société, en compagnie d'autres flibustiers de la politique et de la finance ; aussi n'a-t-on pas été surpris d'entendre le ministre des travaux publics déclarer à la tribune que

cette affaire avait été conduite « par des hommes avec lesquels il ne pouvait entrer en conversation... » — Expressif, n'est-ce pas?

Cette Compagnie des chemins de fer du Sud *exploitait*, c'est le cas de le dire, un réseau de 540 kilomètres, et, constituée au capital de 25 millions de francs, elle a émis successivement des obligations formant une dette de 112 millions. C'est un chiffre assurément; mais ce qui fait la gravité de l'affaire, c'est moins encore l'importance des sommes englouties que la qualité des personnes compromises. Dans le krach du Panama, c'est la petite épargne qui était atteinte, c'est-à-dire de pauvres gens qui ne comptent guère, tandis que, dans ce krach du Sud, c'est, paraît-il, tout le personnel républicain qui se trouverait saisi, anciens ministres, députés, sénateurs, écrivains de la presse officieuse, — une vraie débâcle! Il y a déjà des suicides; des arrestations ont été opérées, et la garde qui veille aux portes du Luxembourg n'en défend pas les pères conscrits. L'un d'eux, qui dirige un journal opportuniste, a dû reconnaître qu'il avait touché 100 000 francs de la bienfaisante Compagnie, et quand le juge d'instruction, — ils sont curieux, ces magistrats! — lui a demandé à quel titre, il a répondu en balbutiant : « Pour services de publicité... » Or, en compulsant la collection dudit journal, on n'y a découvert aucune trace de publicité quelconque pour les malheureux Chemins du Sud, qui payaient ainsi leurs protecteurs sans rien recevoir en échange.

Cette dégringolade en a, par ricochet, amené une autre : la chute de la Compagnie niçoise de Transports, qui transportait surtout ses fonds dans la poche de certaines personnalités politiques et d'agents véreux, dont plusieurs ont été mis aussitôt sous les verrous. Ces ingénieux hommes d'affaires avaient imaginé d'acheter à des producteurs naïfs des quantités de vins qu'ils payaient en actions de la Compagnie cotées au pair, c'est-à-dire 500 francs, et dont on leur offrait difficilement 25 francs quand ils tentaient de les négocier!

Et puis, nous avons toujours l'affaire des bidons Allez, dits bidons à surprises, qui n'est pas complètement liquidée et qui nous révélera, peut-être encore, de curieux chantages.

Le gouvernement pourrait appeler sur cette situation morbide l'attention vigilante de M. Pasteur et du docteur Roux, en les invitant à chercher, après le vaccin du croup, un vaccin politique préservant de la décomposition et de la pourriture les hommes engagés dans le Parlement et les affaires publiques. Ce serait un aussi grand service que de nous défendre contre la diphtérie et la tuberculose.

Et ce ne sont pas là nos seules tristesses ; l'infâme trahison Dreyfus a eu son dernier acte, dont les péripéties émouvantes ont porté au comble la colère et le mépris de toutes les âmes françaises. On s'était demandé comment le misérable supporterait ce calvaire de la dégradation publique dont la seule idée suffit à faire frissonner les chairs. Il en a bravé la honte avec un cynisme et une arrogance qui ont confondu les spectateurs et soulevé la conscience nationale. Il semble que tout autre, innocent ou coupable, n'eût pu trouver la force de subir une humiliation aussi écrasante. Il semble que, protestant de tout son être, il eût résisté à l'exécution cruelle, en se laissant traîner sur le sol plutôt que de se prêter à un semblable pilori. Mais non, lui, le traître à la face louche et au regard fuyant, il s'est présenté la tête haute, avec un air de défi, et pendant que la foule indignée lui criait, à travers des bordées de sifflets : « Judas ! lâche ! A mort ! à mort ! » lui, avec une impassibilité insolente, se laissait arracher, sans un geste de révolte, sans un de ces cris qui jaillissent des entrailles, sans une larme de rage ou de douleur, sans nul tremblement des membres, se laissait arracher les galons d'or, les tresses, les broderies de son uniforme qui se détachaient et tombaient comme les lambeaux de son honneur ! Et enfin, pour achever cette exécution tragique et poignante, un sous-officier, un subalterne, prenant son épée, l'a brisée devant lui, en en jetant les morceaux souillés avec dégoût !... Alors, le binocle sur le nez, d'une voix sèche et quasi provocante, sans qu'un muscle du visage tressaillît, l'infâme a osé se prétendre innocent et crier, comme un blasphème : « Vive la France ! » Mais la multitude l'a couvert de huées en répétant de ses mille bouches : « A mort ! à mort ! »

La loi, paraît-il, ne permettait pas le dernier supplice avec douze balles dans la tête, mais, à défaut d'un peloton d'exécution, j'aurais voulu que l'infâme fût attaché à un poteau sur la place de la Concorde, au pied de la statue de Strasbourg, et que la foule, hommes, femmes, enfants, fût admise à défilier devant lui durant des heures, en lui crachant au visage !

Mais la scène de la dégradation militaire n'avait pas épuisé les hontes de l'expiation. Sous les débris de son uniforme lacéré, le misérable a été conduit, dans le fourgon noir du bagne, au hideux Dépôt, où on lui a rasé la moustache et les cheveux, où on l'a revêtu du costume des condamnés, où le service anthropométrique l'a mesuré et photographié comme les forçats ! Quelle fin ! Et quelle inconscience effrayante il faut à un homme pour ne pas tomber anéanti sous un tel poids d'ignominies !

Mais le Juif n'a rien senti palpiter dans sa poitrine. Peut-être, au cours de ces stations crucifiantes, songeait-il simplement aux

grosses sommes qu'il a, dit-on, placées en Allemagne, et dont il espère jouir un jour, en revenant de là-bas, auprès de ses deux frères, officiers de la Landwehr prussienne...

En attendant, son nom est déjà répudié, comme un nom maudit, par quelques-uns de ceux qui le portent, et qui, même sans parenté avec le traître, tiennent à secouer cette apparente solidarité de déshonneur.

Mais ce qui est superlativement douloureux et d'une fatalité vraiment tragique, c'est la situation morale de la femme et des enfants qui restent! Quel état d'âme que celui de cette veuve et de ces orphelins! Quelle amertume intarissable et quelles indicibles souffrances! Elle, jeune, aimante, fière des galons d'or, rêvant d'avenir, et, tout à coup, couverte de fange et précipitée dans un abîme sans fond! Eux, ignorants, sous leurs boucles blondes, du drame affreux dont ils sont les victimes, ne pouvant plus jamais sourire à leur père, marqués au front d'une tache indélébile, destinés à rougir de leur origine et de leur sang! — *Elle et Eux!* Quel titre pour l'œuvre de psychologie cruelle et de dissection morale qui pourrait tenter un de nos grands romanciers!

Faut-il, après cela, parler du procès sensationnel de Belgique, de cette empoisonneuse d'Anvers dont retentissent toutes les chroniques judiciaires de l'Europe? Nous avons bien assez de nos scandales sans aller chercher ceux des pays voisins, et, en fait d'empoisonneurs, ceux qui pervertissent et corrodent chez nous l'âme de générations entières suffisent amplement à nos soucis et à nos luttes.

*
* *

Si l'année nouvelle a mal commencé dans le domaine moral, elle n'a guère eu de débuts plus heureux dans l'ordre physique. On s'était plaint jusque-là des douceurs de l'hiver et de la mollesse d'une température qui laissait en suspens l'exercice favori des patineurs. L'hiver a entendu ces doléances mondaines, et, en quelques jours, a durement rattrapé le temps perdu. La bise a soufflé, la neige s'est abattue en avalanche sur nos chemins de fer, en arrêtant la circulation des trains; la côte d'azur elle-même s'est assombrie sous la bourrasque, et de Perpignan à Menton, des Pyrénées à la Corniche, le soleil a disparu pour ne pas voir le thermomètre humilié descendre au-dessous de zéro. Il n'est pas jusqu'à l'Algérie stupéfaite qui n'ait été revêtue d'un vaste burnous blanc, et l'impératrice d'Autriche, partie pour y chercher les tièdes brises, a dû fuir en hâte pour trouver ailleurs une hospitalité plus clémente.

Mais les rigueurs de l'atmosphère ont un contre-coup douloureux dans le logis délabré du pauvre, et les journaux nous ont attendris avec les nouveaux drames de la misère cachés dans les galetas de nos quartiers populeux. Les suicides de la faim et du désespoir ont une fois de plus montré le poignant contraste des opulences et des dénuements, dans cette capitale où se coudoient tous les extrêmes, et il n'est pas un cœur qui ne se soit senti pris de compassion pour ce frère et cette sœur, d'honorable famille, ayant gardé leur dignité sous les haillons, et qui, réduits au dernier centime, ayant tout épuisé, ont mieux aimé mourir que de tendre la main dans la rue!

On gémit de voir, chaque hiver, se renouveler de pareilles catastrophes, et la charité, pourtant si ingénieuse, cherche avidement le moyen de les prévenir. Pourquoi ne créerait-on pas, par analogie avec l'Office central des OEuvres, qui constitue déjà un premier recours, une sorte de *Bureau des Désespérés*, auquel pourraient s'adresser, avant d'accepter l'agonie, les malheureux qui ne trouvent plus la possibilité de vivre? Ce serait comme l'appel *in extremis* que jette, en wagon, le voyageur en péril, quand il tire, d'un geste convulsif, la sonnette d'alarme. Il suffirait à l'homme, à la femme à bout de lutte et en danger pressant, de jeter au Bureau des Désespérés un mot, un cri, un télégramme contenant une simple adresse, pour que le secours, discret et affectueux, accourût dans la mansarde. Sans doute, il pourrait se produire des abus : où ne s'en glisse-t-il pas? Sans doute, de faux déshérités pourraient simuler la dernière détresse pour extorquer une obole à la charité confiante. Mais la fourberie serait promptement découverte; l'enquête sur place la démasquerait bien vite, et, pour une petite tromperie rapidement éventée, que de drames évités et de vies sauvées!

Un abus plus sérieux, commis par de faux pauvres et qui appellerait une sévère répression correctionnelle, est celui des mendiants tenant un enfant dans leurs bras pour mieux apitoyer le passant. Les journaux viennent de raconter l'arrestation d'une femme qui, d'un air larmoyant, tendait une main aux gens sensibles en pressant de l'autre, contre son sein, une frêle créature de cinq à six mois. C'était une petite fille qui, frappée d'une congestion provoquée par le froid, expira en quelques instants. Conduite au bureau de police, la mendicante assura que cette enfant lui appartenait. Mais, quand même elle eût été bien réellement sa fille, ce qui n'est pas sûr, parce que c'est une industrie connue et très pratiquée que cette location d'enfants pour attendrir la charité publique, est-ce que la femme exposant ainsi, pendant des heures glacées, un pauvre petit être à un froid mortel, en serait moins

coupable? Est-ce qu'il n'y a pas là un crime volontaire et prémédité? Je voudrais que la Société protectrice de l'Enfance, que les premiers venus pussent requérir l'arrestation de ces fausses mères, de ces femmes inhumaines dont l'indigne exploitation prend le caractère et la portée d'un crime social. Je voudrais que l'enfant fût arraché de leurs bras impitoyables pour être confié aux asiles où, dans une atmosphère chaude et affectueuse, ils recevraient des soins dévoués, pendant que la mère, vraie ou supposée, aurait toute la liberté de se livrer au travail. Mais c'est précisément le travail que fuient ces aventurières, qui aiment mieux vivre de paresse et d'escroquerie. Sait-on ce que la police a trouvé dans la poche de celle dont je relate l'histoire? Près de 4 francs en monnaie de billon. Elle mendiait depuis le matin dans la rue Saint-Honoré, et sans *l'accident*, elle eût récolté 8 à 10 francs dans sa journée. — Ainsi, vol fait à la charité, attentat sur un enfant, crime contre la société : n'y a-t-il pas là trois raisons d'appeler une vigilance particulière et une indispensable répression de ce côté?

*
* *

La mort, qui n'arrête jamais son œuvre, nous a enlevé ce mois-ci un dessinateur, un musicien, un littérateur, qui, sans avoir marqué leur place au premier rang, ont cependant compté dans le mouvement intellectuel et artistique de notre époque.

Alexandre Bida n'était pas né pour être peintre, bien que, dès le plus jeune âge, il eût semblé révéler une vocation en émaillant d'ébauches et de croquis les marges de ses cahiers d'écolier. Il hésita même sur la carrière à suivre, car, après de brillantes études classiques à Toulouse, sa ville natale, il débuta comme précepteur dans une honorable famille. Mais l'enseignement du grec et du latin n'était pas son affaire, et bientôt il rejeta les auteurs d'Athènes et de Rome pour aller chercher fortune à Paris. Il avait trente ans. L'art et la littérature étaient alors en plein romantisme. Il fut ébloui des lumineuses couleurs de Delacroix, des tons chauds de Decamps, et il tourna le dos aux lettres pour entrer dans l'atelier de ces maîtres. Mais il n'avait ni l'imagination puissante ni l'ardente passion qui animaient leur pinceau; il avait plus de correction que de sensibilité, plus de science dans la composition que de flamme dans l'exécution; aussi tous deux, après avoir examiné ses essais, d'une nature froide et sèche, lui conseillèrent-ils de s'adonner au dessin plutôt qu'à la peinture, et d'aller en Orient pour y chercher l'inspiration dans la lumière. Ce double conseil décida de toute sa carrière, et quand il revint des pays

favoris du soleil, ses premières œuvres commencèrent aussitôt sa renommée. Ses dessins firent sensation au Salon de 1846, et *le Mur de Salomon*, en particulier, qui souleva l'enthousiasme, est resté célèbre. Il fut acheté 6000 francs par un riche amateur juif, Solar, dont les collections étaient alors réputées, et on a raconté à ce propos une anecdote qui, n'ayant jamais été démentie, peut être considérée comme authentique. Le baron James de Rothschild, jaloux de l'acquisition faite par son coreligionnaire, le sollicita de lui céder le fameux dessin, en adhérant au prix qu'il fixerait lui-même. Solar était millionnaire, et il ne pouvait lui convenir de faire une opération commerciale. Désireux, cependant, d'être agréable au puissant baron, il lui répondit : « *Le Mur de Salomon* n'est pas à vendre ; mais je serai charmé de vous l'offrir. Seulement, je vous demande, en retour, de témoigner à M. Bida votre admiration pour son talent en lui envoyant cinquante billets de 1000 francs. » — On ne dit pas si le baron fit la grimace, mais il paraît qu'il s'exécuta galamment.

L'année suivante, en 1847, parut *le Grand Condé à Rocroy*, qui figure actuellement dans les galeries de Chantilly ; puis *le Massacre des Mamelucks*, *le Prédicateur maronite*, *les Femmes turques dans un cimetière*, achevèrent de placer l'auteur au rang des maîtres.

C'est alors qu'agé de quarante ans et en pleine possession de son talent, il voulut se consacrer à une grande œuvre et accepta d'illustrer la *Bible* pour la maison Hachette. Il y était bien préparé par ses études d'Orient, et il sut donner aux scènes évangéliques le pittoresque élevé et la gravité religieuse qui leur convenaient. Qui mettra jamais dans la belle figure de Ruth plus de poésie que son crayon, et qui rendra avec plus de charme pénétrant les épisodes de Joseph et de Tobie ? Cette illustration de la Bible, à laquelle il s'est voué durant six années du plus consciencieux labeur, restera son œuvre capitale, et c'est elle qui fera vivre son nom, plus que l'illustration des poèmes d'Alfred de Musset et même celle du théâtre de Shakespeare.

Après la guerre, pendant laquelle il avait vaillamment fait son service de garde national aux remparts de Paris, Bida s'était retiré en Alsace, où il goûtait les douceurs du foyer près d'une compagne qui lui donnait toutes les joies du cœur et de l'esprit, et il se tenait éloigné de toutes les expositions avec une philosophie où se devinait le découragement. « Lorsqu'on ne se sent plus de force à se renouveler, disait-il, et qu'on ne peut plus que se continuer, mieux vaut rester dans l'ombre, car, se continuer seulement, c'est bien souvent faire constater sa décadence. »

Il travaillait, cependant, avec la même application consciencieuse, et jusqu'au bout il a rempli ses chevalets et ses cartons d'œuvres solides et savantes qui, si elles n'ont pas ce frisson de génie qui assure l'éternité, n'en sont pas moins le produit d'un talent supérieur. — Il est mort à quatre-vingt-un ans, après avoir eu la douleur de survivre à la femme qui avait été le charme et la consolation de sa vie.

On prête à ses admirateurs la pensée d'organiser une exposition générale de ses dessins. Il faut souhaiter que le projet se réalise; il ne manquerait pas de faire apprécier sympathiquement de la génération actuelle un grand artiste dont elle connaît plus le nom que les œuvres.

Benjamin Godard, qui promettait d'enrichir les annales lyriques d'une gloire nouvelle, vient de s'éteindre à quarante-cinq ans, après avoir donné plus d'espérances que de réalités. Doué d'une facilité extrême, il s'est dépensé en compositions multiples où se retrouvent la souplesse et la séduction de son talent, au lieu d'avoir concentré ses forces dans une de ces œuvres maîtresses qui fondent les renommées. Aucun musicien de notre temps n'a peut-être plus écrit que lui : mélodies, morceaux de piano, symphonies, morceaux de violon, musique de chambre, partitions théâtrales, il s'est prodigué dans tous les genres, sans avoir atteint le *summum* dans aucun, et il disparaît avant d'avoir donné sa pleine mesure. Ses opéras mêmes n'ont été que des tentatives insuffisamment mûries; il les faisait jouer partout, à Bruxelles, à Anvers, à la salle du Château-d'Eau, faute de voir s'ouvrir devant lui nos grandes scènes lyriques, auxquelles il arriva enfin avec *le Dante*, qui n'eût guère plus de succès que *Jocelyn*, et qui laissait toujours dans l'attente d'une œuvre digne de son talent. Il la rêvait, quand une maladie de consommation l'obligea d'aller chercher le repos à Cannes, où il vint de succomber prématurément.

Il laisse, dit-on, une *Vivandière* que doit monter l'Opéra-Comique. Sera-ce le chef-d'œuvre espéré? Nous le saurons bientôt.

Alphonse Brot était un contemporain de Bida, et il vient de mourir à quatre-vingt-six ans, à peu près inconnu des générations actuelles; il avait eu pourtant son heure de célébrité au temps du romantisme, dans la période brillante du feuilleton et des cabinets de lecture. A partir de 1830, il publia un nombre incalculable de romans et fit jouer, au « boulevard du Crime », des drames à la Bouchardy qui arrachaient des torrents de larmes aux spectateurs du paradis. Mais comme la littérature d'alors, même avec des succès populaires, ne rapportait guère de revenus, le sage Alphonse Brot, en père de famille avisé, entra comme employé au ministère

de l'intérieur, où il devint chef de bureau de l'imprimerie et de la librairie; il y était encore sous la présidence de M. Thiers, cumulant ses fonctions administratives avec une incessante production de romans, et, même après sa retraite, sa plume ne s'arrêta point. Il y a quelque années, il publiait encore *la Déesse Raison*.

Ce qu'on sait moins, car les meilleurs services s'oublient, c'est que cet excellent homme, entouré de la plus sympathique estime, fut un des fondateurs de la Société des Gens de lettres et de celle des Auteurs dramatiques, qui, l'une et l'autre, ont été si utiles aux écrivains de nos jours.

Trois seulement des créateurs de la Société des Gens de lettres survivent aujourd'hui : M. Ernest Legouvé, né en 1807; M. Camille Doucet, né en 1812; et M. Philibert Audebrand, né en 1816. Ce serait une ingratitude de ne pas les saluer au passage, en les remerciant de leur généreuse et bienfaisante pensée.

A côté de ces morts, il faut placer avec tristesse un vaudevilliste brisé avant l'âge, dont la verve étincelante et féconde ne faisait guère pressentir la fin tragique et prématurée. Qui n'a vu sur les affiches de nos théâtres du rire le nom égayant de Raoul Toché? Qui n'a lu ses chroniques légères ou applaudi quelqu'une de ses pièces étourdissantes? Il était l'esprit même, j'entends l'esprit parisien, l'esprit boulevardier, qui, sous sa plume facile, jetait d'incessantes fusées, chaque soir et chaque matin, depuis vingt ans, toujours prêt, toujours alerte, toujours aussi original et sémillant. Il avait une belle fortune patrimoniale, un foyer, une réputation, le ruban rouge à la boutonnière; il gagnait, le sourire aux lèvres, 50 à 60 000 francs par an; la vie semblait n'avoir pour lui que des joies et des faveurs. Et pourtant, cet heureux d'apparence traînait des boulets cruels; ce gai était rongé de soucis atroces, et, une nuit, dans l'effondrement de sa fortune et de son honneur, ne se sentant plus le courage de lutter, il s'est troué la tempe d'une balle, en laissant tomber son cadavre dans un étang glacé! Quelle fin, dans la solitude et les ténèbres, au milieu d'une forêt, à l'heure même où, dans Paris, devant la rampe en feu, des centaines de spectateurs riaient sans doute de ses saillies et s'épanouissaient de sa joviale humeur!

Les journaux ont révélé les dessous du drame : le jeu, les pertes écrasantes, l'engrenage des dettes, la voracité des usuriers ne prêtant plus au malheureux qu'au taux de 150 à 170 pour 100 et lui étreignant la gorge d'une main si impitoyable que, dans un coup de désespoir, il a cherché dans la mort la fin de ses tortures. — Ce boulevardier, railleur, sceptique, élégant, dont l'aimable exis-

tence s'évaporait en fumée légère comme celle de son éternelle cigarette, n'est-ce pas un type; ne s'appelle-t-il pas légion? Du club à la coulisse, sa vie s'écoule dans un tourbillon grisant, entre les femmes, les cartes, les soupers, jusqu'au jour où, énervé, n'ayant plus ni ressources ni courage, incapable de supporter la lutte et la souffrance, il s'affaisse, victime à plaindre, plus digne de pitié que de colère, et sur laquelle il faut appeler les pardons divins.

*
* *

Après la littérature, l'art, dont les manifestations ne s'arrêtent guère dans notre pays, et que les femmes maintenant se mettent à cultiver en aussi grand nombre que les hommes.

Le mois s'est précisément ouvert, à la galerie Georges-Petit, par une intéressante exposition des « Femmes artistes », qui forment une association distincte de celle des « Femmes peintres et sculpteurs ». Il n'y a, d'ailleurs, entre elles aucune rivalité d'écoles ou de tendances, aucune opposition de groupes. Toutes cherchent simplement l'émulation, en s'excitant par la lutte à mieux faire. S'il existe entre les deux associations une différence ou plutôt une nuance, c'est que la première semble d'essence plus aristocratique et la seconde de caractère plus démocratique. C'est ainsi que la Société des Femmes artistes tient soigneusement à la solennité de ses « vernissages » et les place, le soir, sous l'éclat des lumières, qui leur donne une couleur plus élégante et en fait de vraies réunions mondaines.

Il y a là des portraits, des paysages, des natures mortes, des aquarelles, des émaux, des pastels, des miniatures, des eaux-fortes, dont l'ensemble contient sans doute plus d'une banalité, mais où se détachent des œuvres dignes d'attention et d'une réelle valeur, telles que la tête de femme en blanc, sur un oreiller blanc, dans un cadre de peluche blanche, signée de M^{me} de Sparre; la scène dramatique où M^{me} Muraton nous montre un épagneul attaché à sa chaîne et tout effaré au milieu d'une maison incendiée; les toiles symboliques de M^{me} Desbordes, où le vague s'élève jusqu'au mysticisme et transporte l'âme dans la région du rêve; enfin, les beaux émaux de M^{lle} Rehm, reproduisant avec une rare perfection les œuvres des grands maîtres.

Ce sont là de nobles manifestations, qui méritent tous les encouragements et auxquelles, il faut le reconnaître, le public intelligent et délicat prend goût de plus en plus.

C'est sans doute en s'inspirant de cet ordre d'idées que deux membres du dernier cabinet, le ministre des beaux-arts et celui des finances, avaient saisi la Chambre d'un très intéressant projet de

loi relatif à la création d'une Caisse des Musées, en accordant à ces établissements la personnalité civile. Il y a longtemps que cette fondation est réclamée; vingt ministres en ont eu la pensée, mais tous les efforts étaient restés jusqu'ici sans résultat. Peut-on espérer que, cette fois, la réforme va enfin aboutir? Elle est bien traversée par les événements, et il est permis de craindre que de plus graves soucis ne lui imposent un ajournement de plus.

Quoi qu'il en soit, le projet de MM. Leygues et Poincaré est louable, et personne ne conteste qu'il ne réponde à un besoin reconnu. Le crédit annuel inscrit à cet effet dans le budget ne s'élève qu'à 162 000 francs, et ce n'est pas avec une pareille somme, bien inférieure à celle qu'accordent, pour le même objet, l'Allemagne et l'Angleterre, que le Louvre pourrait acquérir un Raphaël ou un Titien, moins encore un Millet ou un Meissonier. Force est donc, si l'Etat ne peut fournir une subvention plus large, de recourir à d'autres moyens; et c'est précisément le but du projet dont nous parlons.

« Les Musées, dit excellemment l'exposé des motifs, ne doivent pas être considérés seulement comme des lieux de réunion agréable, où des tableaux, des statues, des objets antiques ou modernes sont exposés pour l'agrément des yeux; ils constituent une histoire vivante des civilisations humaines; ils marquent avec précision le caractère des peuples et des époques; ils sont une mine féconde, une sorte de grand livre ouvert où les chercheurs viennent puiser. Ils forment, pour un pays comme la France, où l'art et l'industrie sont unis par un lien si étroit qu'il est souvent malaisé de les séparer l'un de l'autre, des foyers d'enseignement indispensables. »

Et l'exposé des motifs ajoute : « Développer le sentiment du beau en France, c'est travailler à élever le niveau moral et à développer le bien-être matériel de tous. »

Comment se propose-t-on d'y parvenir? Par la création d'une Caisse spéciale qu'alimenteraient diverses recettes : d'abord, la subvention de l'Etat; le produit des moulages, photographies et reproductions quelconques, qui s'élève annuellement à une quarantaine de mille francs; ensuite, un droit à percevoir, en semaine, à l'entrée de nos musées, en les maintenant ouverts gratuitement les dimanches et jours de fête, et en exceptant de la taxe les artistes et les étudiants; enfin, l'ensemble des dons et legs qu'on espère obtenir de la générosité des amateurs. Pour compléter, on propose d'affecter à la Caisse des Musées la moitié du produit de la vente des diamants de la Couronne, soit 5 millions, laissés, paraît-il, sans emploi jusqu'ici. Mais il serait prudent de ne pas trop faire fond sur plusieurs de ces ressources éventuelles, et on

pourrait notamment aller au-devant d'un grave mécompte au sujet des millions un peu chimériques des Diamants de la Couronne, appliqués déjà à bien des destinations, que personne n'a jamais vus et qui, dans l'état embrouillé de nos finances, sont peut-être volatilisés depuis longtemps.

Au moins, l'intention reste; elle est bonne, et il faut souhaiter que le projet ne périsse pas au milieu de nos secousses gouvernementales.

En attendant, nous avons eu une belle manifestation d'art à l'occasion de la soixante-douzième année de Puvis de Chavannes, l'un des plus glorieux maîtres de la peinture contemporaine. Un banquet a été offert au grand artiste, où plus de cinq cents souscripteurs s'étaient empressés d'apporter le témoignage de leur admiration. Je ne garantis pas qu'il ne soit entré un peu de snobisme dans cet entraînement enthousiaste, et que tous les convives qui emplissaient la vaste galerie de l'Hôtel Continental fussent également pénétrés du suave et symbolique génie du peintre. Il y avait là, notamment, tout un groupe de politiciens radicaux dont on ne discerne pas bien le rapport avec les pures beautés de l'art. Mais qu'importe! l'hommage même des Béotiens a sa valeur quand il est le produit d'un courant d'opinion, et, d'ailleurs, les profanes et les barbares, ceux qui étaient venus par mode et par genre, se trouvaient noyés dans la masse des appréciateurs délicats et des admirateurs sincères. Au dessert, une dizaine de discours ont exalté l'œuvre magistrale du héros de la soirée, et, mieux que tout autre, le ministre de l'instruction publique, avec sa parole de poète, a su en définir les qualités supérieures et idéales. Quoi que l'on pense, en effet, du genre de peinture de Puvis de Chavannes, très contesté à ses débuts, il est impossible de méconnaître son noble effort pour traduire l'infini, la grandeur de la nature, son éternelle jeunesse comme son éternelle beauté; il est impossible de n'être pas touché de la sérénité de ses fresques, de la pureté lumineuse et tranquille de ses horizons, de l'élévation de sa pensée qui emporte le spectateur dans les plus hautes régions du rêve. C'est là ce que les discours ont tâché de rendre, et ce qu'a éloquemment exprimé M. Jules Simon dans une aimable et fine causerie où, par une allusion légère à la crise présidentielle éclatée le jour même, il a dit avec une bonhomie charmante : « Oui, l'école de peinture française est une des gloires... et une des consolations de la patrie. »

On a présenté ensuite à Puvis de Chavannes un magnifique Album où tous les poètes contemporains, de Coppée à Verlaine, de Richepin à Bouchor, ont célébré son génie; puis ses émules lui ont

offre un médaillon d'argent portant son effigie avec une couronne de laurier. C'était comme une apothéose, et avec ses cheveux blancs et son visage attendri, le peintre ému semblait lui-même un de ces beaux vieillards à physionomie patriarcale dont il a semé ses compositions majestueuses.

C'est une radieuse fin de vie pour un artiste, et Puvis de Chavannes était d'autant plus digne d'une ovation aussi glorieuse que toute sa carrière a été vouée au culte le plus pur de l'art, et que, dédaigneux de tous les moyens factices de renommée et de popularité, il n'a jamais dévié de la ligne qu'il s'était tracée, de la conception idéale qu'il avait entrevue dès le premier jour.

*
* *

Pendant ce temps, notre illustre Conseil municipal s'occupait du Métropolitain, non pour le faire, mais pour le défaire, ce qui est assez original, et ne surprendra personne.

Et d'abord, faut-il construire un Métropolitain dans Paris? La question a été très controversée, et malgré l'exemple de Londres et de Berlin, beaucoup de bons esprits sont pour la négative. Ils craignent qu'avec ses voies aériennes ou souterraines, qui bouleverseront nos rues et nos boulevards et dont l'exécution ferait de la capitale, pendant plusieurs années, un vaste et boueux chantier, Paris, découronné de ses belles lignes architecturales et de ses artistiques horizons, ne soit plus la ville élégante et merveilleuse qui attire tous les étrangers. Ensuite, ils estiment que si les besoins de la circulation exigent un complément de ressources, il conviendrait avant tout de perfectionner et de multiplier les moyens de transport actuels. Pourquoi, en effet, ne pas doubler, tripler les lignes d'omnibus et de tramways, le nombre des petits bateaux de la Seine? Pourquoi, au lieu d'espacer de dix minutes le départ des voitures, ne pas réduire le délai à deux minutes, même à une seule minute, comme à New-York? On arriverait ainsi très facilement, sans saccager Paris, à transporter des centaines de milliers de voyageurs, et les calculateurs les plus compétents assurent que ces améliorations suffiraient à toutes les nécessités.

Mais d'autres jugent qu'il faut absolument un Métropolitain pour faire face aux besoins de l'avenir, et ils en donnent des raisons qu'il convient au moins de faire connaître.

En 1889, disent-ils, il y a eu trente millions d'entrées à l'Exposition, et par suite de la progression constante des visiteurs à chaque Exposition nouvelle, par suite de l'abaissement du tarif de tous les chemins de fer, du développement de la richesse publique,

des goûts de bien-être et des habitudes de déplacement qui tendent à se répandre même dans les familles de condition modeste; par suite aussi de la participation des puissances qui avaient cru devoir s'abstenir la dernière fois et des attraits exceptionnels qui seront offerts à la curiosité du monde, on calcule que le chiffre des visiteurs de 1889 sera doublé, et qu'en 1900, il dépassera soixante millions. — Or, disent-ils, par quelles voies, par quels moyens, transporter de pareilles masses?

Ils concluent donc au Métropolitain. Mais aussitôt une autre question se pose : Qui en aura la concession? Qui sera chargé de le construire et de l'administrer? — L'État, dit le syndicat des grandes Compagnies de chemins de fer, avec les gares desquelles il devra nécessairement se raccorder. — Non, répond le Conseil municipal; c'est nous, la Ville, qui entendons rester maîtres du réseau, et nous n'acceptons d'aucune façon d'être placés sous la dépendance des grandes Compagnies.

Voilà le conflit, et plus on creuse le problème, moins les prétentions en lutte semblent conciliables. On l'a bien vu dans la discussion ardente qui vient d'agiter l'assemblée communale et qui s'est terminée par le rejet des propositions de l'État.

En réalité, il y a deux Métropolitains en cause : l'un, intérieur, urbain; l'autre, extérieur, rural, pour ainsi dire; le premier à construire tout de suite, le second à développer plus tard.

Le premier de ces Métropolitains se composerait essentiellement de deux grandes lignes, l'une allant du nord au sud, et se raccordant avec le chemin de fer de Sceaux, place de Médicis; l'autre, allant de l'est à l'ouest, et se raccordant, à la gare des Invalides, avec la ligne des Moulineaux.

Le premier Métropolitain, dessinant ainsi une vaste croix sur Paris, relierait à l'Exposition nos gares et notre réseau de ceinture, en mettant la banlieue à quelques minutes du Champ-de-Mars.

Le second Métropolitain, extérieur, plus complet, auquel le premier servirait seulement d'amorce, ne serait construit qu'après l'Exposition, de 1900 à 1906.

On estime que le premier réseau, le réseau limité, construit en vue des seuls besoins de l'Exposition, coûterait 120 millions, et le syndicat des grandes Compagnies, qui s'en chargerait, promet d'entreprendre le second réseau, le réseau complémentaire, après que le trafic du Métropolitain de l'Exposition aura suffi à la rémunération du capital engagé dans l'affaire.

Le Conseil municipal n'admet rien de pareil. A ses yeux, le vice fondamental, irréductible, de la combinaison, c'est l'intervention des grandes Compagnies. Nos édiles veulent l'affaire pour eux-mêmes; —

non qu'ils aient, grands dieux ! l'arrière-pensée de vouloir tripoter dans les achats de terrains, dans les contrats d'expropriation, dans les marchés avec les entrepreneurs, dans l'ensemble du matériel et des fournitures, non, non ; personne ne saurait les en suspecter, et les 6000 francs d'indemnité annuelle qu'ils se sont alloués suffisent amplement à leur désintéressement. — Mais ils ont le souci de sauvegarder les intérêts de la Ville que les grandes Compagnies ne manqueraient pas de sacrifier à ceux de leurs actionnaires ; et, pour cette raison unique, dominante, ils ont rejeté le projet présenté par le dernier ministre des travaux publics, M. Barthou, au nom de l'État.

En avaient-ils, au moins, un autre à proposer à la place ? Nullement. S'ils sont d'accord dans la haine des grandes Compagnies, ils ne s'entendent plus entre eux sur un plan à substituer à celui qu'ils repoussent, de sorte que la Ville reste, comme certain personnage de la légende, entre deux selles...

Peut-être, s'il faut absolument un Métropolitain, y aurait-il un moyen de sortir de l'impasse : ce serait de conférer à ce nouveau chemin de fer le caractère d'intérêt général, qu'il a superlativement en réalité, en renonçant à toute subvention de la Ville de Paris, et en le soustrayant ainsi aux délibérations, aux prétentions et aux intrigues plus ou moins louches de nos édiles.

Mais, qu'on le construise ou qu'on l'ajourne, l'Exposition de 1900 n'en aura pas moins lieu, et c'est elle qui devient dès à présent, en dehors des préoccupations politiques, la grande affaire de demain et de la fin du siècle. On veut que ce siècle s'achève et que le nouveau commence dans une apothéose magnifique du génie industriel et artistique de la France, et le concours des projets d'architecture dont nous avons résumé l'ensemble n'est que le prologue de cette féerie grandiose.

La Commission supérieure de l'Exposition a chargé M. Guadet, architecte et professeur à l'École des Beaux-Arts, de présenter un rapport sur tous ces projets, en en dégageant les idées neuves, ingénieuses et pratiques. Car, ainsi que l'explique le savant rapporteur dès le début de son travail, il s'agissait beaucoup plus d'un *concours d'idées* que d'un concours de projets, puisque l'Administration se réservait le droit de choisir, dans les projets primés, les morceaux qui lui paraîtraient les plus heureux pour en faire l'amalgame pittoresque et varié du plan définitif.

« Aucun projet, expose nettement le rapporteur, ne pouvait ni ne devait être considéré comme projet d'exécution définitive ; et ce n'est pas là une constatation d'insuffisance des compositions pré-

sentées, c'est une conviction *a priori*. Il n'est personne qui puisse prétendre qu'un seul architecte, quel que soit son talent, puisse être l'auteur et le constructeur de tout ce qui devra s'exécuter dans cet immense ensemble; et en eût-il la puissance, fût-il même un homme de génie, le résultat de cette unité de conception et de direction, loin d'être désirable, serait, au contraire, très fâcheux. Ce qui plaît au public, ce qu'il convient de rechercher, c'est la diversité des « arrangements »; il ne faut pas que les palais du Champ-de-Mars ressemblent à ceux de l'Esplanade, que les constructions du cours la Reine soient analogues à celles du Trocadéro; en un mot, une œuvre aussi considérable ne peut réussir qu'en associant les projets de plusieurs artistes de talent. »

Aussi, nous le répétons, la Commission supérieure s'est-elle réservée la faculté de prendre, dans les divers projets, les parties qu'elle jugerait profitables à l'ensemble.

Une crainte avait envahi la population parisienne et un cri d'alarme avait retenti au sujet des arbres des Champs-Élysées. Allait-on mutiler cette incomparable promenade, en remplaçant par des palais de carton les ormeaux et les marronniers qui font la joie du regard et ombragent les jeux de nos enfants? Le gaz, plus destructeur que tous les termites, en a déjà tué beaucoup; allait-on livrer à la pioche ceux qui survivent?

Le rapporteur s'attache tout de suite à nous rassurer. — « Il est bien entendu, dit-il, qu'on ne saurait respecter avec un soin trop jaloux les arbres, dont le maintien avait été recommandé aux concurrents par le programme du concours lui-même; s'il faut que l'Exposition soit magnifique, il ne faut pas que le bel aspect de Paris ait ensuite à payer la rançon de la beauté de l'Exposition. »

A la bonne heure, et tout le monde applaudira à cette première décision. — Une seconde n'est pas moins heureuse; c'est celle qui concerne le cours de la Seine. Certains projets, on s'en souvient, proposaient soit de couvrir à peu près entièrement le fleuve pour établir des constructions variées sur cet espace, soit de charger les ponts actuels et ceux à venir de tours, de colonnes, de fontaines, de galeries appropriées à toutes sortes de distractions et de spectacles. Le rapporteur nous déclare que le jury a repoussé toutes les combinaisons qui tendraient à couvrir le fleuve, ou qui, fermant par des constructions quelconques la perspective actuelle, termineraient en quelque sorte le panorama de Paris aux Invalides, au lieu de laisser le regard s'étendre librement comme aujourd'hui, par une courbe gracieuse, jusqu'aux collines du Trocadéro et aux coteaux verdoyants de Meudon et de Saint-Cloud. — Donc, pas d'écran, conclut d'un seul mot le rapporteur.

Le jury ne se borne pas à cette réserve intelligente ; il veut, en outre, que la Seine, qui sera l'axe de l'Exposition prochaine et, pour ainsi dire, sa grande artère, soit magnifiquement utilisée et n'offre aux yeux que des splendeurs. — « Il ne faut pas oublier, dit le rapport, qu'en 1889 l'Exposition était tout entière comprise sur la rive gauche ; il était donc indifférent que telle ou telle construction qui avait façade sur le fleuve, tel que le panorama de la Compagnie transatlantique ou le Pavillon de l'Alimentation, fût particulièrement réussie. En 1900, il n'en sera plus de même.

« Le cours du fleuve sera le vrai centre de l'Exposition. Il importe par conséquent qu'il ne soit pas bordé de façades postérieures, comme en 1889, qui lui enlèveraient toute gaieté et toute animation, mais de palais qui auront leur entrée principale sur le fleuve, de manière à y organiser le va-et-vient nécessaire. A ces façades on pourrait accéder soit en bateau, par des pontons, soit par des portiques entourant des palais, ou par des avenues provisoires partant des ponts. »

C'est là une conception nouvelle, qui se prêtera à de merveilleux décors, surtout le soir, sous les jets de la lumière électrique, en donnant une idée de Venise à ceux qui ne connaissent pas la reine de l'Adriatique.

Et, dans un autre endroit de son rapport, M. Guadet revient sur le même sujet, tant le jury semble y attacher une importance particulière.

« Non, répète-t-il, aucune construction ne sera élevée sur la Seine, qui doit être l'axe principal de la future Exposition et rassembler sur ses berges une foule d'attractions et de distractions nouvelles. Nous voulons embellir le cours de la rivière et non le masquer, et pour cela, nous disposerons le long des rives une série de pavillons variés et pittoresques qui seront, le soir, étincelants de lumière et formeront une des plus grandes attractions de l'Exposition. »

Enfin, une troisième résolution, également excellente, est celle de relier le majestueux hôtel des Invalides, avec sa belle coupole de Mansard, à l'avenue des Champs-Élysées, à l'aide d'un pont nouveau, de caractère monumental, quoique de construction légère et sans parties massives risquant d'obstruer la perspective du fleuve. Une avenue royale, partant du palais de Louis XIV et se continuant dans l'axe de ce pont jusqu'au carré Marigny, renversera sur son passage le disgracieux palais de l'Industrie, qui masque actuellement cette superbe ligne d'horizon et qui sera reconstruit ailleurs, dans une forme architecturale plus conforme aux exigences du temps. Un des projets primés avait lancé cette idée, qui a été

accueillie avec chaleur par le jury. Et, en effet, une fois les constructions provisoires de l'Exposition disparues, y aurait-il une capitale au monde où l'on pût jouir d'une perspective comparable à celle que l'on embrassera alors en promenant ses regards de l'Arc de l'Etoile au dôme doré des Invalides et de la place de la Concorde au Louvre!

Le rapport du jury le constate avec une sorte d'enthousiasme. « Le rond-point, dit-il, d'où s'apercevraient ces splendides perspectives, serait unique, et il en résulterait, après l'Exposition, un embellissement de premier ordre pour la capitale et un magnifique souvenir. »

Reste, il est vrai, la question d'argent, qui n'est pas mince. Mais, avant tout, ne faut-il pas éblouir le monde?

Le commissaire général, M. Picard, manifeste l'intention de dresser, sur la place même de la Concorde, la principale entrée de l'Exposition, dans des proportions aussi décoratives et somptueuses que possible, et il est de fait que, nulle part ailleurs, on ne trouverait un emplacement pareil pour l'érection d'un arc triomphal. Rome, dans ses antiques splendeurs, n'aurait pu rien offrir de plus grandiose!

Il paraît certain que la Tour de 300 mètres sera conservée. D'abord, sa démolition entraînerait des dépenses considérables. Ensuite, la durée de la Société qui a pris l'exploitation à sa charge est de vingt ans à partir de 1900, et les dommages-intérêts à lui payer seraient d'autant plus élevés que les concessionnaires ont l'espoir de réaliser de grosses recettes au cours de l'Exposition prochaine.

Tels sont les points principaux, les grandes lignes qui ressortent du rapport du jury, et qui, dès maintenant, nous laissent entrevoir de merveilleux spectacles, surtout avec la part exceptionnelle qui sera faite à l'électricité dans les agencements et les tableaux variés de l'Exposition.

Dans quelques semaines, M. Bouvard, l'habile architecte chargé de préparer le plan d'ensemble, sera installé au pavillon Rapp, avec ses auxiliaires, et les Chambres, qui tiennent la clé du Trésor, seront appelées à statuer sur le projet définitif et sur les crédits nécessaires.

Dès maintenant, nos théâtres feront bien de se préparer aux grandes soirées de 1900, s'ils veulent offrir alors autre chose que des reprises et donner aux visiteurs des deux mondes une idée un peu relevée de notre littérature dramatique.

Les reprises! On en abuse vraiment par trop, et nos auteurs en

viennent à friser l'impertinence en voulant nous astreindre à admirer sans limite des pièces ressassées jusqu'à la satiété. — Voyez M. Alexandre Dumas. Il a fait reprendre : au Gymnase, *la Question d'argent* ; à la Renaissance, *la Dame aux camélias* ; à l'Odéon, *Monsieur Alphonse* ; à la Comédie-Française, *l'Étrangère*, sans compter une pièce de son père, *Henri III et sa cour*, et il fait mettre en musique *la Femme de Claude*, à l'Opéra-Comique ! C'est l'accaparement de toutes les scènes par des vieilleries, au lieu de nous donner enfin cette mystérieuse *Route de Thèbes*, annoncée comme le chef-d'œuvre de sa carrière, promise depuis des années, et qui s'ajourne toujours !

Ailleurs, on reprend *la Cagnotte*, de Labiche ; le *Don Quichotte*, de Sardou ; *le Fils de famille*, de Bayard ; *le Chapeau d'un horloger*, de M^{me} de Girardin ; je ne sais quoi encore, remontant à deux générations. N'y aurait-il plus de sang nouveau, et les belles sources seraient-elles taries ?

Heureusement M. Coppée vient de nous prouver le contraire avec sa belle tragédie, *Pour la Couronne*, qui a obtenu à l'Odéon non pas seulement un immense succès, mais un véritable triomphe, le plus éclatant, le plus enthousiaste qu'on ait vu au théâtre depuis vingt-cinq ans. Le drame fait vibrer les sentiments les plus élevés et les plus puissants de l'âme humaine, l'amour de la patrie, la piété filiale, l'ambition des grandeurs et de la gloire, enfin, l'amour simple et tendre, plus fort que tout le reste ; et le poète a su traduire toutes ces passions ardentes et généreuses en des vers enflammés, sonores, frémissants, parfois d'allure vraiment cornélienne.

L'action se passe au quinzième siècle, dans un petit royaume imaginaire des Balkans, à l'époque où les Slaves chrétiens de cette région luttèrent contre l'invasion musulmane et arrêtaient héroïquement les Turcs au seuil des défilés de leurs montagnes. Leur chef valeureux, Michel Brancomir, tient glorieusement tête aux infidèles depuis douze ans, aidé dans cette résistance épique par le patriarche Étienne, qui, la croix à la main, soutient les courages, les énergies et la foi, pendant que Brancomir achève l'œuvre avec l'épée. Brancomir est ambitieux, et sa femme, Bazilide, fille des anciens souverains de Byzance, encore plus altérée que lui de grandeur, excite ses aspirations. Précisément la couronne, qui est élective, se trouve vacante, et le chef militaire se flatte d'être élu par l'assemblée des seigneurs. Mais son attente est trompée ; c'est le patriarche Étienne qui est choisi. Les seigneurs placent de préférence

Dans le nimbe du saint la couronne du roi...

La déception est cruelle; Brancomir en conçoit une sourde fureur, et l'astucieuse Bazilide le pousse à la vengeance en lui faisant offrir par un espion turc l'investiture royale, s'il consent à livrer les défilés fameux où se heurte vainement l'armée musulmane. L'envoyé secret du Sultan présente un projet de traité en règle, signé par avance de l'empereur de Constantinople et que, comme le Tentateur sur la Montagne, il soumet aux regards avides de Brancomir, en le pressant d'y mettre sa signature. Le soldat hésite... Livrer sa patrie, ternir sa propre gloire, c'est horrible! Mais la soif de la vengeance et surtout le mirage de la couronne l'emportent, et sous la suggestion perfide de Bazilide, il appose le sceau des Brancomir! C'est un forfait; mais, pour son âme altérée, ce forfait a sa douceur...

J'éprouve à le commettre un monstrueux plaisir...

Il va donc laisser libre l'accès des défilés, en relevant lui-même la sentinelle vigilante qui les garde et en n'allumant pas, sur le sommet, les feux qui doivent servir de signal aux défenseurs.

Mais Brancomir a un fils, issu d'un premier mariage, qui découvre le marché impie. Ce fils, Constantin, guerrier intrépide comme le père, a conquis et sauvé de la mort, dans un précédent combat, une fille de Bohême, d'une admirable beauté, qu'il a noblement rendue libre, sans l'avoir même touchée. La reconnaissance et l'amour attachent Militza à son chevaleresque sauveur. Elle suit tous ses pas comme l'esclave la plus dévouée et veille sur lui avec la tendresse d'un ange gardien. Or elle a reconnu, dans l'envoyé secret du Sultan, un traître dont les fourberies lui ont été plus d'une fois révélées, et elle éclaire son maître, en procurant à Constantin le moyen d'entendre tout le colloque de l'espion, de Bazilide et de Brancomir. Aussi, quand le père arrive furtivement, la nuit, aux défilés, pour y consommer son abominable trahison, est-ce le fils qu'il y rencontre, le fils indigné, mais respectueux encore dans sa révolte, et qui s'efforce de le détourner du crime en lui en montrant, avec tous les accents du cœur, l'énormité grandiose.

La scène est frissonnante et superbe. Là, sur la cime d'un rocher, devant l'arc de Trajan, dans le solennel silence de cette solitude, Constantin se traîne aux pieds du héros, en le suppliant de se souvenir de la patrie indépendante par ses propres exploits, de la foi chrétienne dont il a été l'invincible rempart, des vieux compagnons d'armes tombés à ses côtés pour la même cause, de

son honneur, de ses trophées, de sa gloire... « Je veux, s'écrie-t-il avec transport, je veux sauver

Mon pays du malheur, mon père de la honte! »

Mais l'infâme reste sourd à toutes les adjurations, à toutes les prières; il repousse l'enfant qui le conjure à genoux, il refuse d'allumer le feu. Alors Constantin ne se possède plus, et dans l'exaltation religieuse de son patriotisme, croyant déjà entendre au loin le pas sourd des escadrons ennemis, il lutte contre son père pour allumer de force le bûcher, et dans ce duel terrible, le père tombe frappé par le fils, qui, passant sur le cadavre, court, éperdu, allumer le feu sauveur! Puis, levant les bras au ciel, vers les étoiles, immobiles dans le firmament bleu, il s'écrie :

Vous êtes mes témoins, astres, regards de Dieu!
 Mais devant ce cadavre et devant cette flamme,
 J'ose vous regarder et vous montrer mon âme.
 Mon père allait trahir sa patrie et sa foi!
 Etoiles, j'ai tué mon père!... jugez-moi!...

Cet acte est d'un effet immense; il a profondément remué les spectateurs dont les acclamations ne pouvaient se lasser.

La tragédie aurait pu finir là, car, au quatrième acte, c'est, en réalité, une seconde pièce qui commence, mais comment le regretter quand elle complète si bien la première!

Le parricide est déchiré de remords. La tendresse de Militza s'efforce de le consoler sans rendre la paix à son âme, et leur entrevue motive un de ces duos d'amour où excelle le poète. Mais Bazilide n'a pas renoncé à devenir reine, et la couronne qu'elle n'a pu conquérir avec le père, elle se flatte de l'obtenir des mains du fils. Car, ainsi que le peuple, elle ignore le secret du drame. Pour elle comme pour les soldats, c'est en défendant le sol national que Brancomir est tombé dans la bataille, et pendant que l'admiration publique lui élève une statue pour immortaliser sa mémoire, Bazilide, tenace dans ses vues ambitieuses, essaye de reprendre avec le fils la trame qui vient d'échouer avec le père. Mais Constantin, qui connaît toutes les noirceurs de son âme, l'arrête aux premiers mots, avec l'accent du plus écrasant mépris :

O scélérate! il faut que je me satisfasse,
 Et je vais te cracher mon secret à la face!

Alors, en effet, il dit tout à la marâtre. Il lui révèle que c'est lui qui a tué son père pour l'empêcher de trahir sa patrie, mais qu'il

cachera toujours le crime afin de ne pas ternir la gloire de celui que la nation croit un héros. Et, quant à elle, il lui crie, en la maudissant, qu'elle est un monstre qu'il serait heureux de châtier s'il ne fallait, pour la punir, dévoiler la forfaiture paternelle!

On devine la fureur de Bazilide. Elle jure de se venger, et quand le roi-patriarche Etienne arrive, en tête des troupes, pour inaugurer la statue de Brancomir, elle accuse devant tous Constantin de haute trahison, en exhibant, comme preuve irrécusable de son crime, le traité au bas duquel est apposé, à côté de la signature du sultan, le sceau des Brancomir... La situation est horrible pour Constantin : s'il ne parle pas, il est reconnu coupable, il est infâme, voué à toutes les flétrissures comme à toutes les colères du peuple; et s'il fait connaître la vérité, il salit la mémoire de son père, il renverse le héros du piédestal où il rayonne!

Il se tait. On l'entraîne, on le couvre de fers, on le condamne, — non pas à mort, — le supplice ne serait pas assez raffiné. — Il sera attaché, comme à un pilori, au socle même de la statue paternelle, afin que chaque soldat, que chaque enfant de la foule puisse, en passant tour à tour, lui cracher au visage. Et pendant qu'il est là, la sueur glacée au front, subissant cet effroyable calvaire, il murmure en lui-même avec une involontaire amertume :

Compare nos destins, ô mon père! Confronte
Ta gloire imméritée et mon injuste honte...
Tu mérites l'opprobre, et tu m'en vois couvrir;
Ton juge est condamné, ton bourreau va mourir!...

Mais Militza n'a pas abandonné le maître qu'elle adore. Elle sait que son âme est restée noble et pure. D'un mouvement superbe, elle se précipite sur lui pour abrégier son inexprimable agonie. Elle est l'amour, et en proclamant Constantin innocent, elle le perce d'un coup de poignard et se plonge ensuite l'arme dans le sein.

Telle est cette œuvre, saisissante de terreur et de pitié, où les scènes les plus dramatiques et les vers du plus grand souffle s'inspirent des sentiments les plus profonds et les plus hauts de la nature humaine. Tout est rendu avec une égale noblesse, une égale fierté, une égale tendresse; et le poète a su équilibrer en quelque sorte le stigmaté de la trahison et celui du parricide dans ce vers douloureux de Constantin expirant :

Lui traître à la patrie, moi traître à la nature!

On peut regretter un dénouement aussi tragique. Le spectateur, ému de compassion, ne voit pas sans peine l'innocence méconnue

et l'infamie glorifiée. Mais c'est la vie, c'est l'histoire humaine où la vertu est écrasée, où l'iniquité triomphe. Le poète a voulu rester dans la réalité des choses et nous enseigner précisément que le sacrifice et l'immolation sont les plus beaux titres aux yeux de Celui qui, jugeant en dernier ressort, distribue les récompenses suprêmes.

Est-ce la peine de mentionner, après cette œuvre capitale et d'une si haute tenue littéraire, les saynètes grivoises de quelques petits théâtres? Est-ce la peine même de raconter ces *Ruffians de Paris* qui nous montrent, sur les planches de l'Ambigu, trois séquestrations, des batailles à coups de poing, de bâton et de couteau; un homme précipité dans un puits, une femme étranglée, toutes les sombres péripéties des mélodrames, au milieu de décors sensationnels et de changements à vue comme dans les féeries?

Notons seulement une tentative intéressante à la Comédie-Parissienne, où l'on a même pu croire un instant que M. Boucher d'Argis allait nous offrir, sous le titre énigmatique de *Riche*, une œuvre satirique à laquelle les bruits de coulisse mêlaient des noms du jour. Mais il n'en a rien été. L'auteur n'a pas voulu toucher aux questions brûlantes du moment; et, malgré la présence dans sa pièce d'un financier juif cosmopolite et officier de la Légion d'honneur, qui tient les ministres, les députés et les journaux dans sa main, l'œuvre se cantonne dans un drame intime qui se contente d'émouvoir sans flageller.

Il y a un autre théâtre que celui de nos scènes étroites où, trop souvent, d'ailleurs, l'observation est remplacée par la fantaisie, le tableau des vraies mœurs par des peintures de convention, et l'histoire par l'imagination ou la caricature. Il y a le théâtre du monde, vaste spectacle à cent actes divers, comme l'a dit le poète, et qui déroule des péripéties bien autrement saisissantes, comiques, attachantes, que les inventions artificielles de nos auteurs.

C'est un pan large et curieux de ce grand et réel théâtre qu'a entrepris de nous montrer l'auteur d'un livre extrêmement piquant qui, sous ce titre : *Un Diplomate à Londres*, va paraître sous peu de jours ¹, et dont les principaux chapitres ont fait ici même, il y a quelques mois, le charme de nos lecteurs. Ou plutôt, pour rester exact, ce n'est pas le regretté Charles Gavard qui nous présente ce livre, inconsciemment sorti de sa plume aimable et spirituelle sans aucune préméditation de publicité; c'est la touchante affec-

¹ Un vol. in-12, chez Plon.

tion d'une sœur qui, pour rendre hommage à une chère mémoire, a réuni ces lettres, ces notes, ces impressions écrites au jour le jour pour la seule intimité de la famille, et qui, par leur finesse, leur coloris, leur grâce, leur humour, ont paru, aux juges les plus sûrs comme aux lettrés les plus délicats, des pages exquises où les incidents de la politique, les scènes populaires de la rue, les intérieurs de la grande vie anglaise, les sites, les physionomies, les mœurs, les choses, sont retracés avec un goût, une vérité et un esprit dont peu de diplomates et d'observateurs seraient capables.

Et quelle période embrasse le volume, quelles figures y défilent devant le spectateur, on s'en souvient ! C'est la période la plus mouvementée, la plus dramatique de ce dernier quart de siècle, celle où, pendant sept années et sous des ambassadeurs qui ne font que traverser Londres, Charles Gavard est en permanence le vrai représentant de la diplomatie française, le vrai défenseur de nos intérêts nationaux après nos malheurs. On n'a pas oublié son rôle dans l'alerte de 1875 et l'éminent service qu'il eut le bonheur de rendre alors à notre pays. Dans cette circonstance comme en tant d'autres, il montra toute la sagacité, toute la prudence, toute la fertilité de ressources de son esprit, et si son attachement personnel pour des princes dont il ne séparait pas la cause des destinées mêmes de la France n'avait arrêté sa carrière sous le régime actuel, il eût certainement occupé avec distinction les plus hauts postes de la diplomatie. Mais il avait autant de modestie que de valeur, et dans les tristes temps où nous sommes, il aura été, lui aussi, une de ces forces perdues que regrette amèrement le patriotisme.

Du moins, à défaut de la belle et utile carrière qu'il aurait pu fournir, il nous laisse, grâce à la tendresse d'une sœur digne de lui-même, le témoignage de son rare talent avec le souvenir d'un grand service rendu. C'est assez pour honorer et faire vivre une mémoire.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 janvier 1895.

Les surprises n'ont pas manqué dans cette quinzaine : chute du ministère Dupuy, démission du Président de la République, élection de son successeur, en attendant formation d'un cabinet nouveau, tous ces changements, dont un seul eût suffi à constituer un événement public, se sont accomplis en quelques jours, et quel a été leur point de départ au moins apparent? La démission du ministre des travaux publics, M. Barthou, qui, mécontent de ce qu'un arrêt du Conseil d'État, dans le conflit soulevé entre son administration et deux Compagnies de chemins de fer, lui avait donné tort, est venu devant la Chambre contester l'autorité du tribunal auquel il avait déclaré lui-même s'en remettre et, se retournant vers ses anciens collègues du gouvernement, les a « frappés dans le dos », suivant l'expression du vainqueur de cette journée parlementaire, M. Millerand.

Ces incidents préliminaires, arrêt du Conseil d'État, démission de M. Barthou, renversement du cabinet, aussi bien que l'exclusion temporaire tour à tour prononcée contre deux députés socialistes, M. Jaurès et M. Rouanet, sont aujourd'hui refoulés bien loin. Il semble qu'un siècle les sépare de nous. La présidence de M. Casimir-Périer n'est plus elle-même qu'un débris du passé. On ne parle aujourd'hui que de son successeur, M. Félix Faure, hier inconnu du grand nombre, et l'on n'a d'attention que pour les premiers actes de sa nouvelle magistrature.

Cette rapidité des choses, qui revêt d'une sorte de vétusté précocce les faits de la veille, aura du moins pour nous un avantage : elle nous permettra d'envisager ces faits avec plus de calme et de nous tenir à l'abri de ce déchaînement de passions par lequel, dans la stupeur du premier moment, ils ont été accueillis.

Il n'est pas dans notre caractère d'accabler les hommes ou les pouvoirs tombés, et les jugements qu'a suscités la démission de M. Casimir-Périer ont éclaté, de tous les points de l'étranger comme de la France, avec une telle violence que nous croyons inutile de faire notre partie dans ce tumulte. Ce qui nous reste de ces émotions, c'est ce sentiment de tristesse que l'on éprouve à voir s'évanouir les espérances qu'on avait formées, surtout quand

ces espérances trouvaient leur justification dans les antécédents d'un grand nom.

M. Casimir-Périer, sans s'en douter, a réalisé une prédiction que Chateaubriand exprimait, il y a soixante-quatre ans, à la Chambre des Pairs, dans son admirable discours contre la révolution de 1830. Examinant les diverses formes de gouvernement que, pour le malheur de la France, on méditait de substituer à la royauté légitime, il parlait de la république, et il disait : « Supposons une république unique; avec notre familiarité naturelle, croyez-vous qu'un président, quelque grave, quelque respectable, quelque habile qu'il puisse être, soit un an à la tête de l'État sans être tenté de se retirer? *Peu défendu par les lois et par les souvenirs, avili, insulté tous les matins par des rivaux secrets ou des agents de troubles*, il n'aura ni la dignité convenable pour traiter avec les gouvernements étrangers, ni la puissance nécessaire au maintien de l'ordre intérieur... »

Ce qui a étonné, du reste, dans la résolution subite de M. Casimir-Périer, ce n'est pas cette démission elle-même, ce sont les circonstances dans lesquelles il l'a donnée. Quoiqu'il eût annoncé, lors de son élection, qu'il se ferait honneur de remettre, *dans sept ans*, en d'autres mains, les destinées de la France, bien des personnes pensaient qu'après avoir tenté une lutte inutile, il n'irait point au terme du délai que la constitution lui fixait; mais cette lutte, on y comptait; on prévoyait d'autant moins une retraite sans combat que, du caractère présumé de l'homme, des intentions énergiques formulées dans son premier message, de la signification attachée à son nom, on avait plus attendu.

Ce nom était la force de M. Casimir-Périer; les souvenirs qu'il rappelait auraient dû être le principe de ses résolutions, comme ils l'étaient de la confiance qu'on avait mise en lui. Il semble, au contraire, qu'il en ait eu peur; jusque dans son message d'adieu, il laisse percer, dans un reproche injuste adressé aux conservateurs, la crainte qui le hantait; il se plaint que vingt ans de dévouement à la République n'aient pu « convaincre de l'ardeur de sa foi politique tous les républicains », ni « désabuser des adversaires qui croyaient ou affectaient de croire, dit-il, que je me ferais l'instrument de leurs passions ou de leurs espérances ».

Où a-t-il vu trace de cette croyance affectée ou sincère? Les radicaux, les socialistes, les anarchistes, n'ont cessé, en effet, de montrer en lui l'homme de la réaction, l'élu de l'Église et des royalistes, comme ils le font déjà pour M. Félix Faure, comme ils l'ont fait et le feront pour tout homme soupçonné par eux de vouloir défendre l'ordre social. Mais quand ces espérances se sont-elles

manifestées dans les feuilles conservatrices? Les unes, qui lui étaient contraires, fondaient précisément leur opposition sur l'hostilité qu'elles lui supposaient contre toutes leurs idées; les autres, qui ne lui refusaient ni leur bon vouloir ni leurs encouragements, ne lui demandaient que de défendre, sous la forme du gouvernement établi, les principes sans lesquels, de son propre aveu, il ne saurait exister de gouvernement.

Et c'est là précisément, ce que, sans distinction de partis, lui demandait la France.

Au lieu d'écouter cette voix, au lieu de chercher obstinément dans la confiance de la nation « la force morale sans laquelle, a-t-il dit avec raison, la présidence de la République n'est rien », M. Casimir-Périer a perdu de vue le pays pour ne regarder que les politiciens qui en sont le fléau; il s'est laissé paralyser par la crainte du qu'en dira-t-on, par l'appréhension des soupçons que de misérables insulteurs élevaient sur la sincérité de ses convictions, par le vain désir de mériter « la confiance de tous les républicains », comme si cela était possible, et comme si, aux yeux de la nation, ce n'était pas un titre d'être dénoncé chaque jour par les sectaires du socialisme et de la démagogie.

Ah! qu'il eût mieux compris son devoir, son honneur et l'intérêt de la France si, plutôt que de précipiter la patrie dans une crise où, désemparée de tout gouvernement, elle risquait de voir se lever à la fois contre elle l'anarchie et la guerre, il eût, par quelques actes significatifs, par quelques paroles retentissantes, ému ce pays qui ne demande qu'à voir un chef interpréter, grouper et diriger tous ses bons sentiments et tous ses bons citoyens! Il eût échoué peut-être. Trahi par ses ministres, dépourvu de moyens d'action suffisants, acculé à la résistance d'un Sénat qui lui eût refusé la dissolution (car dans les reproches que son dernier message adresse aux institutions et aux hommes, nous croyons entrevoir tous ces obstacles), il eût senti peut-être sa tâche impossible. Mais en même temps qu'il en eût ainsi démontré l'impossibilité au pays, il lui aurait révélé son propre effort; il aurait mis en évidence, avec l'insuffisance de son pouvoir, l'énergie de sa volonté, et sa démission, donnée après cet éclatant témoignage, aurait pu déterminer un soulèvement de l'opinion, qui eût contraint l'Assemblée nationale, entraînée elle-même, à voter sa réélection.

Lorsque nous lisons les derniers mots de ce message de démission, nous nous demandons si la même timidité, qui a fait sans cesse redouter à M. Casimir-Périer de passer pour monarchiste, n'a point inspiré sa retraite. Il fait clairement entendre dans ce message que la présidence de la République est sans puissance et

que, pour qu'elle puisse exercer une action efficace, il faut augmenter son autorité. Il s'est peut-être dit, — et ce serait là l'explication la plus favorable de sa démission, — qu'à demander ce supplément de pouvoir pour lui, il paraîtrait s'inspirer d'une préoccupation personnelle, tandis qu'en le sollicitant pour ses successeurs, au moment où il se mettrait lui-même hors d'état d'en profiter, il ferait preuve d'un désintéressement qui donnerait plus de force à ses avis.

Quoi qu'il en soit, les motifs invoqués par le dernier Président de la République jettent une lumière sinistre sur la situation que le régime républicain a faite à la France. M. Casimir-Périer accuse à la fois les institutions et les hommes. L'anarchie est partout; c'est là ce qui résulte de ses conclusions.

Ce n'est pas son successeur qui pourrait le démentir; car, examinant, dans un discours prononcé au Havre, le 4 novembre 1893, notre état politique et administratif, M. Félix Faure résumait son jugement dans ce trait : « C'est l'anarchie, et c'est ce dont ne veut plus le pays. Le pays veut un gouvernement. »

Donnez-lui donc ce gouvernement. Il y a assez longtemps qu'il le demande et qu'on le lui promet.

Sans nous porter garant d'une constitution que nous n'avons pas votée, nous ne croyons pas, à vrai dire, que tout le mal vienne d'elle. M. Guizot disait sous l'Empire : « Nous n'usons pas de toutes les libertés que nous avons. » Nous pensons, nous, que les derniers titulaires du pouvoir exécutif n'ont pas usé de tous les droits qui leur étaient conférés. Ce ne sont pas les textes qui manquent, ce sont les caractères. On n'accuse tant les lois que pour ne pas accuser les hommes, et l'on ne parle sans cesse de reviser les institutions que parce que l'on ne veut pas se corriger soi-même. On craint l'effort personnel; on oublie ce mot, toujours vrai et plus que jamais actuel, d'un ministre de la Restauration : « La liberté est la perpétuité de la lutte. » On ne veut pas se donner de la peine, on ne veut pas lutter, aussi bien dans les rangs des conservateurs que parmi leurs adversaires; on veut prendre ses aises, garder ses habitudes, éviter les tracas, les émotions, les contestations, et l'on se réfugie dans une indifférence oisive, pendant que l'ennemi, qu'on croit avoir supprimé parce qu'on persiste à l'ignorer, avance chaque jour ses lignes d'attaque et prépare l'assaut.

L'union qui s'est faite en un instant par l'élection de M. Félix Faure prouve qu'à la lueur des événements, on a eu conscience du péril et du devoir. Mais le péril n'est pas conjuré par cette élection, et le devoir n'est pas d'une heure; il est de tous les jours.

Il s'agit tout d'abord d'entrer dans la vérité des faits et de ne plus se laisser ni influencer ni paralyser par les clameurs de la démagogie.

On a déjà dit que M. Félix Faure était l'élu de la droite, l'élu du duc d'Orléans, et la *Lanterne*, avec son atticisme habituel, a ajouté : l'élu de la *gamelle*, pensant nuire au jeune prince en rappelant un souvenir qui lui fait honneur.

Non, pas plus que ne l'était M. Casimir-Périer, M. Félix Faure n'est l'élu de la droite ou de la gauche; il est l'élu des honnêtes gens qui, plutôt que de laisser passer la Commune derrière M. Brisson, ont fait masse pour lui barrer le chemin.

Personnellement M. Félix Faure était peu connu; il n'avait pas la renommée oratoire du concurrent qui, au second tour, s'est très dignement retiré devant lui, M. Waldeck-Rousseau. On le disait d'humeur aimable et de tendances modérées; on rappelait, à l'appui de cette modération, qu'il avait voté contre l'expulsion des princes; mais son nom n'était pas arrivé à la foule, et, comme en ont convenu ses propres amis, on a moins pensé à lui en le nommant qu'à M. Brisson, dont il fallait à tout prix, pour le repos de la France et son autorité devant l'étranger, écarter l'élection. La droite a été au-devant des conseils que Monsieur le duc d'Orléans lui a donnés, dans une lettre pleine de sagesse et de patriotisme, adressée à M. Buffet; cette haute inspiration est venue la confirmer, avec le plus heureux à-propos, dans la résolution qu'elle avait prise de marcher unanimement au scrutin.

On n'a pas repoussé, ce jour-là, le concours des conservateurs. Nous en concluons qu'il faut désormais reconnaître qu'on en a besoin, et s'abstenir de ces airs effarouchés avec lesquels, dans les rangs des républicains modérés, on avait affecté jusqu'ici de s'en passer. On aura beau se livrer, après coup, à des supputations laborieuses pour établir que, sans le suffrage de la droite, M. Félix Faure, aurait été élu... Supputations d'ailleurs inexactes. Mais supposons-les justes. Supposons que, sans la droite, M. Félix Faure ait eu combien?... Une ou deux voix de majorité? C'est cela qui lui aurait donné force devant les partis! Le moment serait, en vérité, mal choisi pour chicaner l'importance de cet appoint des conservateurs, lorsqu'on songe aux progrès qu'a faits la candidature de M. Brisson parmi les républicains. En moins de six mois, il a gagné près de deux cents voix; que serait-ce si un nouveau scrutin venait à s'ouvrir?

Non, la réalité est que les républicains, dits de gouvernement, ne se suffisent pas à eux-mêmes, et que dans la grande mêlée qui s'annonce, ils n'auront pas de trop de toutes les forces de la France

conservatrice. Répudierait-on ce secours dans le cas d'une guerre avec l'étranger? A-t-on songé à écarter les conservateurs et les a-t-on vus se dérober en 1870, quand tant d'autres, tout en criant la guerre à outrance, se réfugiaient dans des postes administratifs? La guerre intérieure qui se prépare, qui déjà est engagée, est bien autrement redoutable. On se remet d'une défaite sur le champ de bataille, la Prusse l'a prouvé après Iéna, la France après Waterloo. On ne se relèverait pas d'une défaite dans la guerre sociale; car ce serait la patrie elle-même que cette défaite aurait atteinte; ce seraient tous les droits, toutes les traditions, toutes les lois, tous les sentiments, sur lesquels se fonde la nationalité, qui périraient. Où en serait la France, où en serait la société, quand auraient triomphé les barbares pour qui n'existent ni patrie, ni société, ni Dieu?

L'élection de M. Félix Faure est un échec pour cette faction; mais cet échec n'assure pas l'avenir; il donne tout au plus un répit. Personne ne peut garantir ce que sera le nouveau Président, et déjà son premier acte a été un mécompte pour ceux qui avaient, les premiers, mis en avant sa candidature. Elu par les modérés, M. Félix Faure a fait appel aux radicaux; élu contre la concentration, dont il avait été jusqu'ici lui-même un adversaire, il a confié à M. Bourgeois le soin de former un ministère de concentration. La première tentative n'a pas réussi. M. Faure ne s'est pas découragé; il a invité M. Bourgeois à en faire une autre. Le négociateur sera-t-il, cette fois, plus heureux? Nous l'ignorons encore, à l'heure où nous écrivons, et nous ne pouvons que plaindre le nouveau Président et nous effrayer pour la France de l'extrémité à laquelle, dès son avènement, il se croit condamné.

Dans le discours que nous avons cité plus haut, M. Félix Faure déclarait que le ministère devait représenter la majorité: « Si la majorité de la Chambre est radicale, disait-il, le ministère sera radical. Nous, libéraux, nous serons dans l'opposition... Mais, par contre, si la majorité est libérale, elle a le droit, le devoir d'exiger un cabinet libéral. Voilà la vérité politique. » Ce sera donc à la Chambre à montrer par son vote ce qu'elle est. Si la majorité est libérale, elle repoussera sans hésiter un ministère radical, dont le passage, si court qu'il soit, ne peut être qu'un désastre pour le pays.

L'ambassadeur d'Italie en France, M. Ressaan, a été rappelé par son gouvernement. On s'était flatté de ne voir dans cette mesure qu'un congé temporaire, et, dans leur extrême désir de rester en bonne entente avec le royaume d'Italie, les feuilles républicaines s'étaient d'abord attachées à lui maintenir cette apparence; mais le langage des organes de M. Crispi n'a pas tardé à la

dissiper. M. Ressaian a été rappelé, sans avis préalable du roi, assure-t-on, parce qu'il était accusé de mettre trop de facilité dans ses relations avec le cabinet français, et, pendant qu'on lui intimait l'ordre de revenir, notre ambassadeur à Rome, M. Billot, était attaqué par des feuilles qu'inspirait évidemment le président du Conseil. On lui signifiait qu'il ne pouvait demeurer à Rome, et l'on se demande encore si, quand le ministre italien a quitté Paris, notre gouvernement ne l'invitera pas lui-même à y rentrer. La violence des attaques a été telle, que les chancelleries étrangères s'en sont émues. D'après des nouvelles qui n'ont pas été démenties, l'Allemagne et l'Autriche en ont fait exprimer leur indignation à M. Billot; M. Crispi, averti par elles, a dû imposer silence à ses journaux.

On ne peut se faire illusion sur les dispositions que M. Crispi nourrit contre la France. Les embarras de son gouvernement, les élections qui viennent de se faire sur plusieurs points en faveur de ses adversaires, en faveur des hommes mêmes qu'avaient condamnés ses tribunaux militaires, l'explosion soulevée contre lui par les révélations des papiers de M. Giolitti et le débat que ces papiers risquaient de soulever à la rentrée du Parlement, ce sont là, pour le Sicilien, autant de motifs de souhaiter une diversion. Si l'Allemagne s'y fût prêtée, nul doute qu'il n'eût profité, pour essayer cette diversion, de la crise provoquée dans notre pays par la démission du ministère et du Président.

A défaut de la guerre, M. Crispi cherchera sa ressource dans les élections générales. Il vient de clore la session, à peine ouverte : c'est l'annonce de la dissolution. Bien que les derniers scrutins soient de nature à l'inquiéter, le ministre va renvoyer la Chambre plutôt que d'affronter l'examen de ses relations avec la Banque romaine; s'aidant tout à la fois de la pression officielle et de la crainte excitée par la démagogie dont un adepte assassinait, il y a quelques jours, le procureur général de Milan, il compte, non sans raison peut-être, se refaire une majorité dans l'Assemblée nouvelle.

Le ministère hongrois s'est enfin constitué. L'empereur-roi était venu lui-même à Budapest pour conférer avec les chefs des divers partis, et grouper sous la présidence du comte Khuen, ban de Croatie, les fractions divisées de l'ancien parti libéral. Les tentatives du comte Khuen n'ayant pas réussi, c'est au baron Banffy, président de la Chambre des députés, que le souverain a confié la formation du cabinet. M. Banffy est un protestant; il appartenait au même parti que son prédécesseur, M. Weckerlé; mais, comme président de la Chambre, il avait montré quelque fermeté,

lors des obsèques triomphales de Kossuth, pour arrêter des manifestations dont l'autorité royale aurait pu s'émouvoir. Les organes officiels de Pesth font valoir ses sympathies pour la France. Bien que signalé jusqu'ici par son ardeur contre les nationalités diverses du royaume, il a donné aux députés roumains des assurances d'apaisement.

Un membre du cabinet, le baron Josika, ministre *a latere*, a voté contre les lois ecclésiastiques. L'élection de Lutchau et la résistance qui paraît s'organiser parmi les catholiques commandent au nouveau ministère la modération. Ayant moins d'éclat que le dernier cabinet, il rencontrera moins d'appuis; il n'a pas désarmé les hostilités qu'avaient suscitées ses prédécesseurs, et sa chute serait prochaine s'il voulait continuer sans ménagements leur politique.

L'Allemagne se prépare à fêter le 80^e anniversaire du prince de Bismarck, et le plus empressé pour célébrer solennellement cette date est celui-là même à qui le prince de Bismarck doit ses plus amères déceptions, l'empereur Guillaume. Il est vrai qu'à l'âge où l'ancien chancelier est parvenu, il ne saurait être question de lui rendre le pouvoir. Mais son influence est demeurée grande, notamment sur le parti agrarien qu'avait blessé le comte de Caprivi; il peut être utile d'en profiter; c'est là le but que semble poursuivre Guillaume II, dans la voie nouvelle où il est engagé.

L'empereur, en effet, a modifié sa ligne de conduite. Avec le chancelier de Caprivi, il avait essayé les moyens de conciliation; il avait espéré calmer les passions démagogiques, en prenant l'initiative des réformes sociales. Ces passions n'ont fait que s'accroître; le danger est devenu plus menaçant. Guillaume II n'est pas homme à s'endormir à son approche. Il a donc conféré à un ami de M. de Bismarck, au prince de Hohenlohe, le premier poste de l'État, et c'est avec son agrément, ou plutôt sous son inspiration, que le nouveau chancelier a été rendre visite, ces jours derniers, au solitaire de Friedrichsruhe. Cependant la loi contre les menées subversives n'est pas votée; elle a été renvoyée à une commission que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* accuse déjà de vouloir faire de l'obstruction. Le gouvernement fait savoir que cette loi n'est pour lui qu'un *minimum*, et tout annonce que la commission en atténuera les dispositions. La discussion préliminaire n'avait pas duré moins de six séances au Reichstag; tandis que le chancelier demeurait silencieux à son banc, les ministres ont tenté de défendre le projet; le plus énergique d'entre eux a été le général Bronsart de Schellendorf, ministre de la guerre,

qui a laissé entrevoir, sans le redouter, le jour où siffleraient les balles contre les factieux. Ce jour-là, a-t-il dit, en employant les mots français, les officiers seront « en avant ».

On sait que, déjà outrés des prétentions de la Prusse, les États du Sud sont particulièrement opposés au projet de loi. Un député de Bavière, M. Sigl, dans un langage original, a fait valoir leurs griefs, non sans y mêler des vérités qui ne s'appliquent pas seulement à l'Allemagne. Il a montré à quel point les mécontentements publics pouvaient égarer les meilleures têtes et les pousser à chercher jusque dans des expédients détestables un changement de situation. « Je connais, a-t-il dit, un magistrat de la Cour suprême de Bavière qui m'a déclaré voter pour les socialistes par colère contre les gouvernants actuels. » Et cherchant dans les fautes du passé les semences du présent, M. Sigl a ajouté : « Il ne faut pas parler de révolution : car, où a-t-on été plus révolutionnaire depuis 1866 qu'à Berlin? On a violé la Constitution; on a renversé le royaume de Hanovre. Et quels ont été les alliés de la Prusse? Mazzini et Garibaldi? N'ont-ils pas, eux aussi, porté la révolution partout? »

Les catholiques n'en continuent pas moins, en Allemagne, à recueillir les fruits de leur courage et de leur persévérance. Ils avaient obtenu, l'an dernier, du Reichstag, le vote du rappel des Jésuites; le Conseil fédéral a refusé de le confirmer. Ils viennent de le faire voter une seconde fois par le Parlement; à force d'insistance, ils arriveront à leur but.

Aussi, devant ce nouveau succès, un journal républicain ne pouvait-il leur refuser son hommage; rappelant l'état auquel les avait réduits le prince de Bismarck, les rigueurs exercées contre ceux qui refusaient d'obéir à ses lois; les curés, les évêques, les archevêques, les cardinaux, mis en prison, leurs traitements confisqués, mais en même temps leur résistance invincible, il ajoutait : « Vingt ans à peine sont passés, et grâce à l'indomptable énergie et à la ténacité de Windthorst et de ses amis, le Centre, jadis persécuté, a repris une situation prépondérante; peu à peu, toutes les lois de mai ont été abrogées, et de cette formidable organisation de combat, presque pas une trace ne subsiste aujourd'hui. »

Grande leçon et grand exemple qui nous prouvent une fois de plus qu'il ne faut jamais désespérer de la victoire, mais que la première condition pour vaincre, c'est de lutter.

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Elections de Belgique, par M. LEFÈVRE-PONTALIS, ancien député, membre de l'Institut. 1 brochure. Dentu.

Cette publication vient compléter les curieuses et savantes études électorales de l'auteur sur les pays étrangers. Les élections de Belgique présentaient d'autant plus d'intérêt qu'elles inauguraient l'avènement du suffrage universel. C'est sur place que M. Lefèvre-Pontalis a été s'en rendre compte et l'on ne pouvait en faire une analyse à la fois plus exacte et plus instructive.

M. Lefèvre-Pontalis ne s'est pas contenté d'exposer la situation des partis et de la juger avec une grande hauteur de vues. Il a mis en scène les électeurs eux-mêmes, en montrant comment les grandes associations politiques qui ont la direction du mouvement électoral savent les habituer à pratiquer les mœurs d'un pays libre. C'est à la législation électorale de Belgique que M. Lefèvre-Pontalis s'est plu également à rendre justice. Il a relevé les garanties qu'elle donne au secret du vote par le compartiment isolé où l'électeur remplit son bulletin, ainsi que la sincérité du vote par l'assistance de témoins assurée aux candidats. Ce sont là des garanties qui manquent bien désavantageusement à d'autres législations, et la France aurait tout à gagner en les empruntant à la législation électorale de Belgique.

La Criminalité politique, par M. Louis PROAL. 1 vol. in-8°. (Alcan.)

M. Proal, appelé par ses fonctions à observer de près les causes de la criminalité contemporaine, a été frappé de la part de responsabilité qui revient à la politique sceptique dans les progrès du désordre intellectuel et moral du temps présent. L'étude qu'il publie aujourd'hui, complément de son précédent ouvrage sur *le Crime et la Peine*, a pour objet les sophismes et les passions des hommes politiques sans principes, leur ambition, leur cupidité,

leurs haines et leur hypocrisie. L'auteur a étudié les causes de la corruption politique et de la corruption électorale à Rome, à Athènes, en Angleterre et en France, ainsi que la corruption des lois et de la justice par la politique, sous les divers gouvernements, et il conclut que les meilleurs instruments d'un bon gouvernement sont des hommes de bien.

On ne saurait trop méditer ces leçons en un temps où il est plus nécessaire que jamais de les faire pénétrer dans la masse.

La Terre australe inconnue.

Onze croisières aux Nouvelles-Hébrides, par Gaston BEAUNE, enseigne de vaisseau. 1 vol. in-12 avec carte et phototypies. Paris, Delhomme et Briguet.

Le jeune officier de marine à qui cet ouvrage est dû a tiré un habile profit de ses croisières aux Nouvelles-Hébrides. Doué d'un réel talent d'observation, il a tout vu et tout noté : la géographie, le climat, la nature et la race. Mais c'est à l'homme lui-même qu'il a réservé la meilleure part de son attention. Il a étudié les origines, l'ethnographie, les mœurs, et surtout la physionomie intellectuelle du néo-Hébridien, et a mis en pleine lumière, — ce que personne n'avait fait avant lui, — les qualités natives des Canaques, encore demeurés au dernier degré de la civilisation, mais que les PP. Maristes s'efforcent de conquérir au christianisme. Son livre n'est pas un plaidoyer, mais une photographie sincère et rigoureusement exacte.

Annuaire de l'économie politique et de la statistique, 1894.

Par M. Maurice BLOCK, membre de l'Institut. Un fort vol. in-18. Prix : 9 francs. (Guillaumin.)

L'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, qui vient d'entrer dans sa cinquante-et-unième année, est le recueil le plus intéressant et le plus complet qui existe, tant par

les renseignements qu'il contient sur la France, sa population, ses finances, ses institutions économiques, financières et de bienfaisance, que par le tableau des fluctuations des valeurs de Bourse qui le complète.

Ce petit volume, indispensable aux hommes d'affaires, est divisé en parties distinctes concernant la ville de Paris, l'Algérie, les colonies, les pays étrangers, et renferme sur chacune de ces parties des documents statistiques du plus haut intérêt.

L'Electricité au théâtre, par Julien LEFÈVRE, professeur de physique à l'École des sciences de Nantes. 1 vol. in-12 avec figures. (A. Grelot.)

Cet ouvrage, tout d'actualité, vient au bon moment prendre sa place dans la collection des nouveaux livres d'Electricité, et l'auteur, avec sa compétence habituelle, initie le lecteur à tous les secrets les plus curieux des divers théâtres. La première partie est consacrée à l'éclairage et aux installations. Dans la seconde, il a réuni, avec soin, tous les trucs et surtout les plus récents, dans lesquels l'Electricité intervient, soit comme lumière, soit comme force motrice, aussi bien dans la prestidigitacion que dans l'orchestration et la machinerie. Enfin, la dernière partie est consacrée au théâtrophone, cette application toute nouvelle qui complète si bien le téléphone, en attendant que le téléphote, instrument si désiré, vienne nous fournir le moyen de voir dans les mêmes conditions les acteurs eux-mêmes et les splendeurs de la mise en scène.

Marie-Amélie et la Société française en 1847, par LMBERT DE SAINT-AMAND. 1 vol. (Dentu.)

Le nouveau livre de l'auteur des *Femmes des Tuileries* fait revivre toute une époque et résume les symptômes précurseurs d'une révolution. La cour et la ville, le roi et la reine,

les princes et les princesses, l'aristocratie, la bourgeoisie, le peuple, les Chambres et les partis, Thiers et Guizot, le mouvement politique et social, théâtral et mondain, tout se ranime dans un tableau d'ensemble tracé avec autant d'exactitude que d'impartialité. Ce volume est le trente-quatrième d'une série justement réputée en France et à l'étranger.

La Rome d'aujourd'hui, par M. Henri JOLY. 1 vol. in-12. (Dentu.)

Beaucoup de Français ont vu Rome et l'ont décrite. Peu ont eu l'avantage de s'y entretenir avec les hommes d'Etat du royaume d'Italie, avec nos ambassadeurs, avec les cardinaux, avec le Saint-Père lui-même, comme l'a fait notre distingué collaborateur, M. Henri Joly. Il vient de réunir en volume le récit de quelques-unes de ces entrevues, et il les a encadrées d'études et de descriptions qui, toutes, sont vraiment nouvelles. La délicatesse de nos relations avec l'Italie, l'importance considérable du rôle de Léon XIII, s'ajoutent au charme éternel de la ville de Rome pour recommander à tout Français, — voire à bien des étrangers, — la lecture de ces pages pleines de vie et qui contiennent, sous une forme sans prétention, des aperçus très justes et des conclusions à méditer.

— *Lamennais*, d'après sa correspondance et les travaux les plus récents, par le R. P. MERCIER, S. J. 1 vol. in-12. (Lecoffre.) — Bon résumé de tous les travaux importants parus depuis quelques années sur Lamennais. Ouvrage utile pour l'étude complète du sujet.

— *L'Armée sous la Révolution*, par M. Ernest d'HAUTERIVE. 1 vol. in-8°. (Ollendorff.) — Comment l'armée de l'ancienne monarchie s'est transformée en armée de la Révolution.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LES

CHRÉTIENTÉS ORIENTALES

La question de l'union des Églises orientales avec l'Église romaine vient de solliciter une fois de plus l'attention des peuples catholiques. Un congrès s'est réuni à Jérusalem, sous la présidence du cardinal Langénieux, archevêque de Reims et légat pontifical; les patriarches des rites unis se sont assemblés à Rome en présence du Souverain Pontife; la grande voix de Léon XIII s'est élevée une fois de plus pour appeler au bercail les brebis errantes. En Orient, aussi bien qu'en Occident, ces mémorables événements n'ont pas passé inaperçus; et là-bas comme ici, les hommes de bonne foi s'efforcent de dissiper les malentendus qui, depuis huit, dix, quinze siècles, s'opposent à une réconciliation.

Malentendus, en effet, est le mot propre; car, en dehors de l'ignorance et des préjugés, on ne saurait trouver de raison capable de justifier la séparation; si les intérêts et les passions ont envenimé le différend, il est aisé de faire voir que, tout au contraire, l'union servirait les intérêts mieux entendus, et donnerait satisfaction aux passions dans ce qu'elles ont d'avouable et de légitime, et en particulier à la plus noble des passions : l'amour de la liberté civile et religieuse.

Nous nous ferions toutefois illusion, en pensant que les préjugés et l'ignorance ne se trouvent que d'un seul côté. Que savons-nous, en effet, de l'organisation de ces Églises lointaines, et comment jugeons-nous sur le peu que nous savons? Que nous disent ces appellations de Grecs, de Chaldéens, de Maronites, de Nestoriens? Savons-nous sur quel point porte le litige? Connaissons-nous les griefs que les Orientaux ont contre nous?

Nous voyons de temps en temps en France des évêques ou des prêtres orientaux : tout en eux paraît étrange, et il s'est trouvé des fidèles qui ont été surpris, scandalisés même, en les voyant célébrer dans nos églises dans une langue inconnue et d'après des

règles liturgiques nouvelles pour nous; on a demandé « pourquoi ils ne disaient pas la messe comme tout le monde », et les questionneurs eussent été étonnés d'apprendre que les Orientaux employaient une liturgie beaucoup plus ancienne que la nôtre. Un vénérable prêtre grec catholique me disait, les larmes dans les yeux, que souvent, en France, on le prenait pour un hérétique, et qu'on le traitait comme tel.

Il est donc évident que la majeure partie des catholiques occidentaux ignorent ce que sont les catholiques orientaux, et ce qui est inconnu inspire toujours de la défiance. Or nous n'avons pas le droit de rester indifférents ou hostiles à ces frères auxquels le Saint-Père témoigne, après tous ses prédécesseurs, une tendre sollicitude; mieux instruits sur la constitution de ces Églises, nous serons plus à même de leur manifester l'intérêt qu'elles méritent; nos prières, nos aumônes, nos sympathies, iront plus droit au but quand nous serons convaincus de cette vérité, que nous avons en Orient des frères égaux à nous par la foi, supérieurs peut-être par les mérites.

I

Il importe d'abord de remarquer qu'en Orient les Églises ne sont pas seulement des sociétés religieuses, mais aussi des groupements nationaux : Arméniens, Chaldéens, Coptes, Grecs, ne constituent pas seulement des Églises caractérisées par leur liturgie et leur discipline particulière, mais aussi des peuples ayant une histoire, une langue, une littérature et des aspirations nationales. Ces groupements sont encore aujourd'hui reconnus, protégés, favorisés par les mœurs et les lois des empires orientaux (Turquie, Égypte, Perse). Le patriarche d'une Église est le chef spirituel et temporel tout à la fois de ses compatriotes; les mariages et autres actes de la vie civile sont régis par la loi religieuse. Remarquons, d'ailleurs, que telle a été la pratique des anciennes sociétés chrétiennes, qu'il en était ainsi en France avant la Révolution, et que l'institution du mariage civil ne s'est pas encore introduite aujourd'hui dans toute l'Europe; c'est pour avoir voulu l'insérer dans ses lois, que la Hongrie vient de traverser une crise politique dont le contre-coup n'a pas encore achevé de se faire sentir. Or la compétence de l'Église en matière matrimoniale est admise sans discussion par le gouvernement ottoman : il n'y a d'autre acte de mariage que le certificat du curé, sans la bénédiction duquel le contrat ne produit pas ses effets civils. Les chefs de communautés, patriarches ou évêques ont aussi sur les fidèles une juridiction qui s'étend à

beaucoup de cas qui, chez nous, relèvent des tribunaux; enfin, en matière d'impôts, les autorités religieuses ont eu longtemps et ont encore, en certains cas, le rôle d'intermédiaire entre le contribuable et le fisc : intercéder pour obtenir une modération, répartir, percevoir et verser les sommes réclamées par l'État, et souvent sous leur responsabilité personnelle.

Le chef religieux, considéré comme fonctionnaire public, doit recevoir de l'État une investiture qui lui est conférée en Turquie, sous la forme d'un décret nommé *bérat*. Investi par le gouvernement, le patriarche suit les fidèles de son Église partout où ils résident; sa juridiction n'est donc pas locale, mais personnelle, ce qui explique la présence simultanée dans une même ville de plusieurs évêques et même de plusieurs patriarches, sans qu'il y ait pour cela conflit d'attributions possible, puisque leurs administrés appartiennent à des nations absolument distinctes.

Les Églises orientales sont caractérisées par la langue dont ils se servent dans les offices liturgiques; que cette langue soit le grec, l'arabe, le syriaque, le syro-chaldéen ou l'arménien, c'est un signe de reconnaissance pour les fidèles d'une même Église, c'est le symbole qui groupe autour d'un même drapeau les enfants d'une même race.

Le culte a aussi ses particularités; les ornements sacerdotaux sont de forme et de couleur différentes des nôtres; le prêtre, en costume de ville aussi bien que dans l'église, se couvre la tête d'un haut bonnet cylindrique dont la partie supérieure s'évase comme la toque de nos magistrats; l'usage du pain fermenté pour la célébration de la messe (sauf chez les Maronites et les Arméniens unis), la communion sous les deux espèces, sont autant de particularités communes à tous les Orientaux. Enfin, les prières qui constituent la sainte liturgie diffèrent, dans les parties non essentielles, de celles que nous récitons : les liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, employées dans l'Église grecque; celle de saint Marc, que suit l'Église d'Alexandrie; celle de saint Jacques, conservée en Syrie, remontent d'une façon indiscutable au cinquième siècle et probablement beaucoup plus haut¹.

Aux particularités liturgiques et linguistiques se joignent des règles de discipline ecclésiastique par lesquelles l'Orient s'écarte des pratiques actuelles des Églises occidentales. Le célibat n'est imposé qu'aux évêques et aux moines; cependant cette obligation s'est étendue dans ces derniers temps aux simples prêtres de l'Église arméno-catholique, et les autres Églises unies tendent à se

¹ Abbé Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 62 et sqq.

rapprocher sur ce point des usages de l'Eglise romaine. L'élection des évêques et leur institution sont également régies par des coutumes spéciales, mais sans qu'aucun précepte de droit divin soit transgressé. On peut même dire que, sur la plupart des points de liturgie et de discipline, c'est l'Eglise occidentale qui a transformé les anciennes coutumes, et que l'Orient représente dans leur pureté les traditions primitives, mais sans, pour cela, qu'il y ait eu en Occident aucune modification substantielle, impliquant une divergence sur les points essentiels et fondamentaux de la foi.

Il y a, d'autre part, des divergences qui intéressent le dogme proprement dit. Les Nestoriens, condamnés par le III^e concile œcuménique (Ephèse, 431), prétendent qu'il y a deux personnes dans le Christ; les Monophysites, condamnés au IV^e concile (Chalcédoine, 451), nient la dualité de natures dans le Sauveur. Les Grecs, enfin, sont en opposition avec nous sur la question du Saint-Esprit, qui, selon eux, procéderait du Père seul, tandis que l'Eglise catholique enseigne qu'il procède du Père et du Fils (*qui ex Patre Filioque procedit*).

Ce sont là des querelles dogmatiques bien oubliées aujourd'hui; le clergé nestorien serait bien embarrassé s'il lui fallait présenter des arguments en faveur de la dualité de personnes, et si le *Filioque* était le seul obstacle empêchant les Grecs de tendre la main aux Latins, il y a longtemps que le schisme aurait disparu.

Au-dessus de ces divergences qui ne sont plus que des controverses d'école, il y a malheureusement la question toujours actuelle et toujours irritante de la primauté du Pontife romain; c'est là qu'il faut voir le seul obstacle à l'union. Pour la plupart des Orientaux, admettre la suprématie du Pape serait renoncer à l'individualité nationale, commettre le crime de lèse-patrie, répudier des traditions séculaires pour tomber dans la condition d'Eglise subordonnée, et le caractère de société parfaite, indépendante et autonome au spirituel comme au temporel.

Nous verrons plus loin que cette crainte est aujourd'hui chimérique; mais, comme aucune crise importante ne s'est produite dans la vie des peuples sans avoir des causes légitimes, au moins en apparence, nous verrons pourquoi cette crainte a pu naître; nous verrons aussi que depuis longtemps cette crainte n'a plus raison d'être.

C'est donc là le nœud de la difficulté : pour tous les Orientaux séparés, sans exception, l'union avec Rome implique, selon une fausse conception des faits, la perte de l'autonomie religieuse, l'abandon de la langue maternelle, de l'antique discipline, qui fait corps avec les mœurs, en un mot, de tout ce qui leur reste de leur

autonomie nationale. C'est pour ne pas dépendre du Pape que non seulement les Grecs, les Syriques, les Nestoriens, les Arméniens et les Coptes, mais aussi les Hellènes, les Russes, les Roumains, les Serbes, les Bulgares, éloignent toute idée de réconciliation avec Rome; et pendant ce temps, les efforts du Saint-Siège tendent à leur faire voir que leurs craintes sont imaginaires. Respectueuse des usages vénérables des antiques Eglises d'Orient, l'Eglise romaine ne songe pas et n'a jamais songé à les dépouiller de leurs privilèges; l'exemple des Eglises unies est là pour montrer avec quelle sollicitude le Saint-Père travaille à assurer à chaque rit l'usage inamissible de ses droits; et quand, poussés à bout par la rigueur des arguments, les docteurs du schisme sont obligés de reconnaître que toutes ces promesses sont de nature à donner pleine satisfaction à leurs revendications, ils abandonnent la discussion en disant : « Oui, voilà ce qu'on nous promet, mais est-ce là ce qu'on nous donnera, si nous cédon? » Le temps seul, puisqu'ils répudient le témoignage de l'histoire, leur fera voir que l'Eglise romaine n'a pas coutume de reprendre d'une main ce qu'elle a donné de l'autre; la grâce de Dieu peut seule triompher de leurs hésitations et les jeter dans les bras du Père qui les appelle à reprendre leur place dans la grande famille catholique.

Nous allons maintenant passer en revue les nombreuses Eglises orientales; préférablement à l'ordre géographique, nous suivrons l'ordre historique, c'est-à-dire celui suivant lequel elles se sont constituées en Eglises indépendantes. Nous avons donc à étudier d'abord les Nestoriens et Chaldéens, puis les trois Eglises monophysites d'Egypte, de Syrie et d'Arménie, les Maronites du Liban, et enfin l'Eglise grecque de Constantinople avec tous les groupes qui s'en sont successivement détachés.

II

1° *Nestoriens et Chaldéens.* — Les Chaldéens étaient les habitants de la Mésopotamie; leur métropole civile et religieuse était dans les premiers temps de l'ère chrétienne la double ville de Séleucie et Ctésiphon, assise sur les deux rives du Tigre. La prédication évangélique avait fait de rapides progrès dans ces populations aux mœurs douces et à l'âme religieuse, et tout le pays embrassa rapidement le christianisme.

C'était d'Antioche qu'étaient venus les premiers missionnaires; c'est à Antioche que se rattacha la chrétienté naissante, jusqu'au jour où son grand développement et la difficulté des communica-

tions firent donner à l'évêque de Séleucie une délégation générale pour administrer cette province lointaine; ce délégué *ad omnia* reçut le nom de *Catholicos*.

L'Église de Mésopotamie était très florissante quand prit naissance l'hérésie de Nestorius. On sait que cet hérésiarque, qui privait la sainte Vierge du plus beau de ses noms, celui de Mère de Dieu, souleva dans tout l'Orient un frémissement d'indignation; ce furent les acclamations populaires qui saluèrent partout la décision du concile d'Ephèse (431) qui condamnait Nestorius; et cependant, si abominable qu'elle parût à la foule des croyants, la doctrine nestorienne continua à avoir des partisans dans les écoles théologiques, notamment à Edesse.

C'était à Edesse que venaient étudier un grand nombre de Chaldéens, sujets des rois Sassanides de Perse; la doctrine condamnée à Ephèse séduisit quelques prêtres, qui l'adoptèrent, non pas tant à cause de sa valeur théologique, que parce qu'elle s'éloignait de l'enseignement donné par l'Église de Constantinople. Or, à cette époque, la Perse était en lutte ouverte avec l'empire d'Orient, et les princes Sassanides ne croyaient pas pouvoir trop encourager un schisme qui avait pour effet de soustraire leurs sujets chrétiens à l'autorité spirituelle des Grecs. C'est donc, on le voit, par des causes par-dessus tout politiques et nationales qu'il faut expliquer cette scission. Ce ne fut pas la première qui divisa l'Église, mais ce fut la première qui survécut aux causes qui l'avaient engendrée, parce que, à ses causes d'ordre spéculatif, étaient venues s'en substituer d'autres ayant leur principe dans l'amour-propre national, dans ce qu'on appelle aujourd'hui le *particularisme*.

L'Église nestorienne eut ses jours de splendeur : elle ne fut pas immédiatement frappée de stérilité, comme le sont habituellement les Églises qui se jettent dans le schisme; les Nestoriens évangélisèrent l'Arabie (Mahomet fut un de leurs disciples), la Tartarie et la Chine; dans l'Inde, ils fondèrent de nombreuses chrétientés que les Portugais trouvèrent encore prospères en abordant sur ces rivages au début du seizième siècle. Quant aux autres chrétientés, elles avaient à peu près disparu quand arrivèrent les Portugais, et, depuis cette époque, leurs derniers vestiges se sont complètement effacés.

La conquête arabe avait détruit la monarchie sassanide, mais elle avait respecté les croyances des chrétiens; quand le calife Almanzor fonda Bagdad, le *Catholicos* y transporta sa résidence, et y fut traité avec honneur par les musulmans.

Au contraire, l'invasion des Turcs-Mongols, au treizième siècle,

amena de véritables désastres : tout d'abord, quelques tribus avaient adopté le christianisme; mais, à ces dispositions favorables succédèrent l'hostilité fanatique et une persécution qui eut pour effet la disparition presque totale du christianisme dans la partie méridionale de la Mésopotamie¹. Le chef des Nestoriens avait dû quitter Bagdad pour Mossoul; il se transporta encore plus au nord dans les montagnes du Kurdistan, et, après avoir changé plusieurs fois de résidence, finit par s'établir à Kotchanès, dans le voisinage de la ville kurde de Djulamerg.

Aujourd'hui les descendants des Nestoriens sont réunis dans le Kurdistan turc, dans les districts limitrophes de la Perse, et dans la haute vallée du Tigre, de Diarbékir à Mossoul; mais tous n'ont pas persévéré dans le schisme : un tiers d'entre eux, 50 000 sur 150 000, est rentré en communion avec Rome. On les distingue des Nestoriens par le nom de Chaldéens; ils habitent principalement dans la vallée du Tigre.

La réunion des Chaldéens a commencé au seizième siècle. Ce n'est pas que, jusque-là, l'Église romaine se fût désintéressée des affaires spirituelles de l'Orient. Pendant les croisades, les Latins s'étaient trouvés en contact avec les populations de l'Asie Mineure et de la Syrie; mais, en dehors des Maronites du Liban, aucune action ne fut sérieusement essayée. On peut même dire que, clercs et laïques, les croisés ne comprirent rien à l'organisation des Églises orientales; leur foi un peu rude se scandalisa même en présence de certains usages; ils condamnèrent trop vite ce qu'ils regardaient comme des abus, traitèrent peut-être de « mécréants » et de « païens » des gens dont le tort unique était de prier dans une langue qui n'était pas la leur. Bref, le passage des croisés en Orient est pour beaucoup dans les préventions fâcheuses qui ont retardé la réconciliation et compromettent encore le succès des tentatives faites dans ce sens.

Les conciles de Lyon (1274) et de Florence (1439) avaient abordé la question de l'union; le concile de Florence avait cru la résoudre, mais, alors même qu'on croyait arriver au but, l'édifice s'était écroulé, et cette œuvre de paix et de charité n'avait rien produit qu'une recrudescence de préjugés et de haines. Les délégués orientaux, à peine de retour dans leur patrie, avaient été désavoués ou avaient oublié leurs promesses; puis Constantinople était tombée aux mains des Turcs, et la marée montante de l'Islamisme, après avoir submergé les derniers débris de l'empire

¹ Actuellement, malgré les efforts des missionnaires carmes, on compte 10 000 chrétiens au plus dans les vilayets de Bagdad et Bassorah contre 1 million de musulmans.

d'Orient, s'avancait vers l'Europe et venait battre, sous les murs de Vienne, les rivages de la chrétienté.

L'effondrement de l'empire grec fit disparaître cependant le plus sérieux des obstacles qui empêchaient toute tentative d'union du côté des Eglises asiatiques. Le jour où disparut cette puissance, les Orientaux commencèrent à chercher une protection du côté de Rome, dont Constantinople ne les séparait plus comme une barrière infranchissable.

La situation de l'Église nestorienne était alors lamentable; l'ignorance et la corruption l'avaient amenée à un degré inouï de dégradation. La dignité patriarcale était devenue héréditaire; les patriarches, tenus au célibat, sinon à la continence, transmettaient l'autorité spirituelle à leurs neveux, et les hasards de la naissance amenaient ainsi l'intronisation de prélats scandaleux; les évêchés passaient aussi d'oncles en neveux; une sorte de féodalité avait mis la main sur toutes les dignités, et l'esprit d'avarice avait transformé le gouvernement des âmes en une odieuse exploitation des bourses.

En 1551, la succession du patriarche Siméon V était sur le point de tomber en des mains notoirement indignes; une partie des Nestoriens choisit pour chef l'abbé du monastère de Rabban-Ormuz, Jean Sulaka, et le nouveau patriarche alla demander une nouvelle investiture, non plus à Antioche, mais à Rome même, où le pape Jules III le reçut avec une grande bonté. De là date l'origine authentique de l'Église chaldéenne catholique.

Dès sa naissance, cette Église eut à traverser une longue persécution de la part des Turcs, excités par les dissidents; puis, après cent vingt ans d'épreuves, des causes qu'il serait trop long de développer ici amenaient son retour au schisme; le chef actuel du nestorianisme est le successeur de ces patriarches qui, pendant plus d'un siècle, ont, au milieu de circonstances très difficiles, fait, au péril de leur liberté et de leur vie, profession de la foi catholique.

C'est par l'autre branche de l'Église nestorienne, par cette branche qui, fidèle au neveu de Siméon V, avait été réputée stérile, que devait se perpétuer le dépôt de la vérité. Le Saint-Siège avait continué à s'inquiéter de ce petit troupeau égaré; des missionnaires pénétrèrent en Mésopotamie; un légat du pape Grégoire XIII, Laurent Abel, évêque de Sidon, visita ces pays; les préjugés s'atténuèrent, et le nombre des partisans de l'union commença à croître; plusieurs patriarches nestoriens firent des avances timides au Saint-Siège; enfin, en 1681, peu après la défection des Nestoriens du Nord, Innocent XI put transférer la dignité de patriarche de Babylone à un catholique éprouvé,

l'évêque Jean de Bagdad, qui fixa sa résidence à Diarbékir. Le patriarcat se transmet, pendant tout le dix-septième siècle, selon la loi de l'hérédité, à laquelle les Chaldéens étaient trop attachés alors pour qu'on leur refusât d'y recourir. Grâce aux efforts des missionnaires, Capucins jusqu'en 1725, puis Dominicains, les conversions allaient en se multipliant. Enfin, en 1781, le métropolitain nestorien de Mossoul, successeur désigné du patriarche, fit à son tour son entrée dans le giron de l'Église.

La Révolution française paralysa le développement du catholicisme en Orient; la fermeture des maisons religieuses d'Europe empêchait l'envoi de nouveaux missionnaires. Ainsi disparut la mission dominicaine, et, par contre-coup, le nombre des Chaldéens catholiques descendit de plus de 100 000 à 15 000.

Quand la paix fut rétablie en Europe, Léon XII entreprit la reconstitution de cette Église; il réunit les deux communautés catholiques sous un même chef, qui reçut le titre de patriarche chaldéen de Babylone. Les deux premiers prédécesseurs du patriarche actuel ont résidé à Bagdad, puis à Khosrova, en Perse; le troisième, Mgr Jean Audou (1848-1878), s'est fixé à Mossoul, au centre de la région habitée par ses ouailles, dont le nombre est remonté à près de 50 000. Il ne reste plus aujourd'hui aucun nestorien schismatique en Mésopotamie.

Le patriarche chaldéen a sous sa juridiction douze diocèses : les archevêchés de Diarbékir et de Kerkouk, en Mésopotamie; l'évêché de Mossoul, qu'il administre lui-même; les Églises d'Akra, Djezireh, Mardin et Zakho, en Mésopotamie; de Seert, en Kurdistan; d'Ourmiah, de Salmas et de Senna, en Perse. Une centaine de prêtres et quarante moines antonins, de la congrégation de Saint-Hormisdas, sont chargés d'administrer une centaine de paroisses; on compte quarante écoles et un séminaire dirigé par les Dominicains français venus en 1856, sous la direction du P. Besson, l'un des compagnons du P. Lacordaire. Les Dominicains ont aussi un collège à Mossoul, avec plus de cent cinquante élèves, et une imprimerie d'où sortent les ouvrages liturgiques et religieux nécessaires à la célébration du culte et à la diffusion de l'instruction chrétienne.

A l'autre extrémité du patriarcat, les Lazaristes et les Filles de la Charité travaillent à l'évangélisation des Nestoriens et des Arméniens établis en Perse; ils ont des œuvres florissantes à Khosrova et à Ourmiah, et plusieurs d'entre eux s'appliquent à imprimer et à répandre de bons livres, composés ou traduits pour l'édification des chrétiens de ces contrées.

Les Nestoriens, ou Chaldéens dissidents, sont établis dans la

région montagneuse du Kurdistan; ils forment deux groupes d'à peu près 50 000 âmes chacun.

L'autorité ottomane est assez débile dans le Kurdistan. Les Kurdes, qui forment la majeure partie de la population, sont à peu près indépendants; ils n'ont pas craint de se mettre souvent en révolte ouverte quand les *valis* (gouverneurs) de Bitlis ou de Van ont voulu les empêcher d'exercer le brigandage au préjudice des populations pacifiques et désarmées qui sont condamnées à vivre dans leur voisinage. Les Kurdes sont nominalement musulmans, mais ont conservé un certain nombre de superstitions et coutumes barbares qui les mettent au dernier rang des peuples policés. C'est au milieu de ces terribles maîtres que vivent cinquante mille Nestoriens, dits *rayas*, c'est-à-dire sujets chrétiens de la Sublime Porte. Leur condition est le pire des servages; leurs biens et leurs personnes sont à la merci des Kurdes, et aucun ne songe à secouer la torpeur orientale pour se procurer une aisance qui attirerait l'attention et exciterait la cupidité des maîtres; aussi vivent-ils dans un état de profonde misère matérielle et intellectuelle.

Les Nestoriens de l'autre groupe se donnent le nom d'*autonomes*; ils habitent le district d'Hekkiari, dans le vilayet de Van; divisés en cinq tribus, ils forment deux confédérations rivales, qui vivent en assez bonne harmonie avec les Kurdes, parce qu'ils ont su s'en faire craindre; c'est au milieu d'eux que réside leur patriarche.

La dignité patriarcale continue à être héréditaire chez les Nestoriens; la condition principale, indispensable pour arriver au patriarcat, est de n'avoir jamais goûté de viande. Les femmes dont les enfants pourraient être appelés à cette dignité s'abstiennent elles-mêmes de viande pendant tout le temps de leur grossesse, et pendant l'allaitement, si l'enfant est un garçon. Cette rigoureuse abstinence est imposée aux patriarches pendant toute leur vie; les évêques, les moines et les fidèles même sont aussi astreints à de longues abstinences et à des jeûnes très sévères. Le jeûne constitue en effet, dans la plupart des Églises orientales, une des pratiques fondamentales de la religion; il passe avant la pratique des bonnes œuvres et surtout avant la recherche de la vérité religieuse. On ne peut, en effet, se faire une idée de l'ignorance de ces malheureux chrétiens, et on aurait peine à trouver parmi eux un théologien capable de dire sur quel point précis repose leur conflit dogmatique avec l'Église romaine. Leur opposition si tenace à l'union repose uniquement sur des préjugés qu'il ne sera pas impossible de dissiper. Quand ils auront vu l'Église chaldéenne,

sœur de la leur, vivre honorée et prospérer sous la suprême autorité du Souverain Pontife sans qu'il ait été porté la moindre atteinte à ses usages liturgiques et disciplinaires; quand ils seront accoutumés à voir dans les missionnaires latins des frères, des auxiliaires, et non des étrangers venus pour bouleverser leurs usages traditionnels, toute cause de dissidence aura disparu, et ils reviendront en masse à cette Eglise dont ils vivent séparés depuis quinze siècles.

Les Portugais avaient trouvé, en débarquant pour la première fois aux Indes orientales, d'importantes communautés nestoriennes, et l'action des missionnaires s'est efficacement exercée au milieu d'elles. Les patriarches de Babylone ont, à diverses reprises, essayé d'étendre leur juridiction sur les Chaldéens de l'Inde; et cette prétention a failli compromettre les bonnes relations entre Mossoul et Rome. En 1887, une entente définitive a succédé à de longs malentendus; les Chaldéens indous ont conservé leur liturgie syro-chaldéenne et sont placés sous la conduite de deux vicaires apostoliques latins résidant à Cottayam et à Trichoor, sur la côte du Malabar.

Les dissidents de l'Inde ont un métropolitain à Kandenad. Pour accentuer leur séparation, ils ont greffé sur leur nestorianisme les erreurs monophysites de leurs compatriotes jacobites : au lieu de deux natures en une seule personne, ils professent qu'il y a dans le Christ une seule nature en deux personnes, formule qu'ils seraient probablement fort en peine de démontrer et même de comprendre. Cet exemple montre une fois de plus que ce n'est pas sur le terrain du dogme qu'il faut aller chercher la cause de leur répugnance à s'unir avec l'Eglise romaine.

III

2° *Monophysites*. — A l'erreur nestorienne succéda, en 448, celle d'Eutychès, archimandrite de Constantinople. Les Nestoriens détruisaient l'unité de personne du Sauveur en séparant les deux natures; Eutychès tomba dans l'erreur opposée : il confondit les deux natures par une sorte de transformation, d'absorption de la nature humaine en la personne divine. Le Christ, suivant lui, est à la vérité composé de deux natures, mais il n'en subsiste plus qu'une après l'Incarnation. Cette conception conduisait à un nouveau conflit dogmatique.

Eutychès fut condamné et déposé par le synode de Constantinople, puis par le concile de Chalcedoine, en 451; l'empereur Marcien mit le bras séculier au service du tribunal ecclésiastique,

et les principaux partisans d'Eutychès furent l'objet de sentences d'exil.

La nouvelle hérésie, nommée monophysisme, ne fut pas détruite par ces mesures de rigueur; elle en tira, au contraire, une nouvelle force en se transformant; on se fit monophysite pour marquer son opposition au gouvernement impérial, vengeur de l'orthodoxie; et les chrétiens de Syrie, soumis aux décisions du concile de Chalcedoine, confirmèrent cette tendance en prenant le nom de *melkites* ou impériaux (de *mélek*, roi).

Les successeurs de Marcien rendirent le conflit plus aigu en intervenant, non plus comme souverains, mais comme docteurs, et la tentative de conciliation de l'empereur Zénon ne fit que rendre plus profonde la division des partis. L'empereur se faisait théologien, les évêques versèrent dans la politique et, dans les trois Eglises d'Egypte, de Syrie et d'Arménie, le monophysisme devint un drapeau national sous lequel on combattait pour l'indépendance politique. Le débat théologique eut donc pour conséquence dernière l'établissement de trois Eglises séparées : l'Eglise copte en Egypte, l'Eglise syrienne dans la Cœlésyrie et la Mésopotamie, et l'Eglise arménienne. Les Syriens furent appelés Jacobites, du nom de Jakoub Baradaï ou Jacques d'Edesse, consacré métropolitain de leur secte; les Arméniens se dénommèrent Grégoriens, en souvenir de saint Grégoire l'Illuminateur, qui avait achevé leur conversion au christianisme au quatrième siècle. Les prières liturgiques furent traduites en copte, en syriaque et en arménien, manifestation d'autonomie et moyen nouveau d'accroître la séparation entre les dissidents et les Grecs.

a) Coptes. — Les monophysites égyptiens ne tardèrent pas à attirer à eux l'immense majorité de la population indigène; l'adoption de la langue nationale pour la liturgie, la prédication des moines, toujours nombreux et toujours actifs, qui peuplaient les couvents avaient réveillé dans les masses un patriotisme sommeillant. L'Eglise officielle, ou melkite, subsistait cependant, mais dans des conditions analogues à celles de l'Eglise établie en Irlande avant O'Connell.

L'invasion arabe balaya les restes de cette Eglise, et ce furent les autorités ecclésiastiques de la communauté copte qui traitèrent avec les conquérants. On a cru remarquer que, de tous les peuples africains subjugués par les Arabes, les Coptes seuls n'ont pas embrassé l'Islamisme : c'est, dit-on, que chez les Coptes seuls l'idée religieuse et l'idée nationale ne faisaient qu'un corps de doctrine, tandis que dans l'Afrique mineure (Tunisie, Algérie et Maroc), la religion, tout en étant plus florissante, était constituée en dehors

de l'idée de race. Quoi qu'il en soit de cette remarque, dont on peut contester la valeur, l'Église copte se trouva complètement asservie aux musulmans, et, pendant de longs siècles, il ne se manifesta aucune tendance vers l'union. Il est vrai que l'Égypte demeura absolument fermée aux croisés, malgré leurs efforts pour s'y établir, et, si des missions furent envoyées, au dix-septième et au dix-huitième siècle, tant chez les Coptes que chez leur coreligionnaires abyssins, elles n'eurent d'autre résultat que de procurer la couronne du martyr à un certain nombre de religieux franciscains et jésuites.

Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que l'Égypte s'ouvrit, sous Méhémet-Ali, aux influences chrétiennes. Les PP. Franciscains, puis les missionnaires de Lyon et les Jésuites, en Égypte; les Lazaristes, en Abyssinie; les missionnaires de Vérone, au Soudan, travaillèrent à la conversion des Monophysites africains. La révolution religieuse, dont le Mahdi fut le chef, a ruiné plusieurs de ces missions et détruit nombre de chrétientés déjà florissantes. Il y a quelques mois, les Lazaristes français, dont les principales missions étaient à Massaouah et à Kéren, ont dû céder leurs établissements aux Capucins italiens, et ont reçu en échange le territoire compris entre les deux branches du Nil, où les missionnaires catholiques n'avaient jamais encore pénétré.

On estime aujourd'hui le nombre des Monophysites africains à 1 200 000 ou 1 500 000, en y comprenant les Abyssins; les Coptes d'Égypte seraient 150 000, dont 10 000 au vieux Caire. C'est au vieux Caire que réside leur patriarche. L'*abouna* ou métropolitain d'Abyssinie est nommé par le patriarche des Coptes; c'est là, d'ailleurs, le seul lien religieux entre les Abyssins et les Coptes; ils diffèrent par la race, par les mœurs, par la langue liturgique, qui, en Abyssinie, est le *ghez*, langue sémitique, tandis que le copte, malgré son alphabet analogue au grec, est une langue dérivée de celle que parlaient les sujets des Pharaons. Les Coptes schismatiques ont un clergé nombreux, mais aussi pauvre qu'ignorant; les évêques, au nombre d'une dizaine, sont tirés des monastères qui perpétuent, sur les rives du Nil et dans les oasis du désert, les traditions des Paul et des Antoine. Les Coptes catholiques sont peu nombreux : les évaluations vont de 6000 à 25 000, en comprenant, il est vrai, ceux qui, par suite de l'insuffisance du clergé, relèvent des paroisses latines. Le clergé copte uni ne se compose, en effet, que d'un vicaire apostolique et d'une douzaine de prêtres qui desservent environ vingt paroisses et chapelles.

Les Jésuites exercent parmi les Coptes un ministère fort actif; ils enregistreraient un grand nombre de retours si des raisons de

prudence ne les amenaient à ne recevoir les convertis qu'après avoir éprouvé leur constance et leur désintéressement. Les protestants, qui ne suivent pas la même ligne de conduite, peuvent inscrire 15 000 conversions dans les tableaux qu'ils envoient en Angleterre; mais, malgré le concours moral que donne au protestantisme le corps d'occupation, il est fort douteux que ces prosélytes soient un gain réel pour l'Eglise où ils sont entrés.

Les Coptes sont, de tous les Orientaux, ceux qui éprouvent le moins d'éloignement pour le catholicisme. L'Egypte est, il est vrai, une partie intégrante de l'empire ottoman, aux termes du droit public; mais, en pratique, elle forme un monde séparé, beaucoup plus ouvert, depuis un siècle, aux idées occidentales, et beaucoup plus accessible à leur influence. De plus les Coptes ne subissent pas, comme les chrétiens d'Asie Mineure et de Syrie, l'ascendant religieux des Grecs, et, malgré le peu de résultats obtenus jusqu'à l'heure présente, la rentrée en masse des Coptes est beaucoup plus facile à prévoir que celle des autres peuples qui partagent leurs erreurs. N'était l'action dissolvante du protestantisme, on aurait peut-être déjà atteint le but : en 1856, Mgr Guasco, délégué apostolique, fut surpris de voir venir à lui les délégués chargés de l'élection du patriarche schismatique; depuis quatre ans, ils ne pouvaient se mettre d'accord sur le choix d'un sujet, et ils étaient disposés à s'en rapporter à lui pour le choix d'un candidat. Cette affaire allait aboutir, et on peut supposer quel en aurait été le résultat final, si les pasteurs méthodistes n'étaient intervenus pour amener le vice-roi musulman à donner un chef à une communauté chrétienne.

Un des moyens les plus appropriés au développement du catholicisme en Egypte est la fondation des écoles. Les magnifiques collèges des Pères Jésuites à Alexandrie et au Caire, celui des missions africaines de Lyon à Tantah, comptent parmi leurs élèves un bon nombre de jeunes Coptes appartenant aux familles aisées; les Frères des Ecoles chrétiennes ont plusieurs beaux établissements. Le clergé copte catholique entretient quatre écoles élémentaires, et une œuvre s'est établie en France pour préparer des instituteurs indigènes, capables d'ouvrir des écoles dans leur patrie. En attendant un mouvement dont l'épiscopat non uni pourrait un jour prendre la direction, c'est encore par cette voie que, lentement mais sûrement, on obtiendra le plus de retours à l'unité.

b) Jacobites. — Les Jacobites syriens devraient s'appeler Syriacques : ce n'est pas en Syrie, mais en Mésopotamie qu'ils sont concentrés, et c'est du syriaque ancien qu'ils font usage comme langue liturgique.

Jusqu'au dix-septième siècle, il n'y eut pas de missions régulièrement établies parmi eux, ou bien celles qui s'y établirent ne travaillèrent pas avec beaucoup de succès à les ramener à l'unité.

Un patriarche syrien d'Antioche vint bien à Rome en 1555 et fit devant Jules III une profession de foi conforme à l'enseignement de l'Eglise catholique; mais, une fois rentré dans son pays, il rencontra de telles difficultés à faire suivre son exemple par son clergé et par son peuple, qu'il se découragea et retourna au schisme.

Le courant vers l'union ne se dessine réellement qu'au début du dix-septième siècle. Il y eut, sous le pontificat d'Urbain VIII, un élan extraordinaire donné aux missions étrangères, et, disons-le en passant, la France n'y demeura pas étrangère. Saint Vincent de Paul, le P. Cotton, confesseur du roi Henri IV; le P. Joseph, le confident de Richelieu; M. Ollier, le fondateur de Saint-Sulpice, avaient su communiquer autour d'eux l'esprit d'apostolat qui les possédait. Les Papes avaient pris la direction de ce mouvement : la fondation de la congrégation romaine de la Propagande est de 1622; et, cinq ans plus tard, Urbain VIII fondait à Rome le collège de la Propagande, destiné à former des missionnaires pour tous les pays du monde.

Le patriarche Ignace-Siméon fut le premier à revenir sincèrement au catholicisme, en 1662; et ses deux successeurs, Ignace-André et Ignace-Pierre, persévérèrent comme lui; mais, à la mort de ce dernier, les Grecs de Constantinople entreprirent de ramener les Syriaques aux erreurs jacobites, qui sont cependant considérées comme des hérésies par l'Eglise grecque : mais la haine de Rome passait avant tout autre sentiment. A cette époque, les Grecs jouissaient d'un grand crédit auprès du sultan; les principales puissances catholiques, l'Empire, la France et Venise étaient en guerre ou en hostilité avec les Turcs; tout ce qui tendait à un rapprochement entre les sujets ottomans et l'Occident était considéré, par la Porte, comme une conspiration contre la sûreté de l'Etat. Ces craintes, habilement exploitées par les ennemis du catholicisme, déchaînèrent, contre les Syriaques unis, une violente persécution, où cette Eglise renaissante parut devoir disparaître pour toujours.

Pendant près d'un siècle, il n'y eut plus trace de catholicisme chez les Syriaques. Cependant, en 1782, le patriarche Ignace-Georges, sentant sa mort prochaine, se convertit secrètement et manifesta sa volonté d'avoir pour successeur l'archevêque d'Alep, Denys-Michel Giarve, dont les tendances catholiques étaient connues. En effet, le nouveau patriarche, à peine intronisé, se déclara pour l'union et entraîna par son exemple quatre évêques de son rit; mais la faction hostile à l'union obtint une sentence de

Constantinople qui lui livrait les églises et les biens de la communauté. Mgr Giarve dut fuir pour éviter la mort. Accueilli dans le Liban par les Maronites, il continua à diriger de l'exil le mouvement de retour au catholicisme; il fonda un séminaire pour les clercs syriaques, encouragea par des messages ceux qu'il ne pouvait plus soutenir par ses prédications; et quand il mourut, en odeur de sainteté, l'Eglise syro-catholique était entièrement reconstituée. Sous le long pontificat (1826-1851) d'Ignace-Pierre Giarve, troisième successeur et digne neveu du vénérable prélat, les principaux membres de la hiérarchie jacobite firent adhésion à l'Eglise catholique, et pour cela méritèrent de souffrir la prison et l'exil. Ce fut un de ces glorieux confesseurs, Mgr Samhiri, qui succéda à Mgr Giarve en 1851, et, pendant quinze ans, travailla à consolider l'œuvre de ses prédécesseurs. Sous Mgr Marcus (1865-1873), la Porte finit par accorder au patriarcat le *bérat* d'investiture qui supposait la reconnaissance légale de la communauté et procurait le bienfait de la paix aux chrétiens du rit syriaque. Cette paix qu'on pouvait croire durable fut troublée, pendant les premières années de Mgr Scellot, par les Jacobites, qui exploitèrent habilement l'agitation produite par Kupélian parmi les Arméniens catholiques; la persécution ne prit fin qu'en 1878.

Le successeur de Mgr Scellot, Mgr Benham Beni, archevêque de Mossoul pendant trente ans, est un homme de grande vertu et de grand savoir, comme ont pu en juger ceux qui l'ont connu pendant ses voyages en Europe; il a courageusement affronté la mort pendant la dernière persécution, et on peut conjecturer que sous un tel pasteur l'Eglise syriaque ne s'arrêtera pas dans le développement qu'elle manifeste depuis cinquante ans.

Bien que les patriarches syriaques portent le titre de patriarches d'Antioche, ils résident dans la ville principale du diocèse qu'ils administrent, Alep, Mardin ou Mossoul.

Les diocèses du rit syriaque sont au nombre de neuf. En Syrie : Alep, Damas, Homs et Beyrouth; en Mésopotamie : Mossoul, Mardin, Diarbékir, Djezireh et Bagdad; les prêtres sont au nombre d'une centaine, et gardent le célibat, sans qu'il y ait cependant une règle formelle qui l'impose. Les fidèles sont aujourd'hui plus de quarante mille; ils étaient vingt mille au commencement du siècle.

Le clergé reçoit une solide formation dans deux séminaires : celui de Sciarfe, fondé par Mgr Giarve, pendant son exil au Liban; celui de Mossoul, dirigé par les Dominicains français, assistés de quelques prêtres indigènes.

Les Jacobites sont environ soixante mille, dont vingt mille en Syrie; leurs principales Eglises sont : Alep, Mossoul, Diarbékir et

Mardin, résidence de leur patriarche ; il y a quelques milliers de Jacobites dans le Kurdistan ; ceux que les Russes ont trouvés, en occupant une partie de l'Arménie, ont presque tous embrassé la religion de leurs nouveaux maîtres.

Il y a dans le vilayet un certain nombre de monastères où le clergé jacobite, en grande majorité régulier, reçoit une formation notablement supérieure à celle des autres clergés schismatiques ; malheureusement ces couvents sont un foyer d'opposition fanatique à toute réconciliation, et les agents anglais, fort influents dans la contrée, encouragent de toutes leurs forces la résistance à toute action catholique.

c) *Arméniens*. — La nation arménienne est de beaucoup la plus considérable de l'Orient : il ne s'agit plus ici d'une population comme celle de l'Égypte, à qui vingt siècles de servitude ont fait perdre tout regret de son indépendance ; ni de ces tribus presque nomades qui ont transporté leurs tentes, au gré des événements, de la Méditerranée au Tigre, du golfe Persique aux montagnes du Kurdistan, pour échapper au sabre des conquérants ; fixés désormais dans la haute vallée du Tigre, Syriques et Chaldéens ne sont pas les enfants de la terre qu'ils habitent, et qui leur a offert tardivement un refuge incertain contre les convoitises des vainqueurs.

Les Arméniens forment un peuple nombreux, énergique, intelligent, chez lequel la domination étrangère n'a pas éteint mais attisé, au contraire, la flamme du patriotisme ; ils ont une histoire où se lisent des pages glorieuses, une littérature originale et puissante. Leurs commerçants, d'une habileté justement renommée, sont établis dans toutes les villes principales de l'Europe ; le peuple entier a fait preuve d'une grande puissance d'expansion : pour éviter l'oppression, des milliers d'Arméniens ont abandonné sans l'oublier cependant, la terre natale. Le royaume de la Petite-Arménie fut fondé dans le Taurus par des proscrits que conduisaient le guerrier Roupen et le patriarche Grégoire le Martyrophile ; dans le Caucase, en Crimée, en Bessarabie, en Moldavie, en Pologne, en Autriche, se sont constituées des colonies arméniennes qui ont su garder, sur la terre étrangère, leur langue, leur costume, leurs mœurs et le culte de la patrie.

C'est l'amour de la liberté qui a jeté les Arméniens dans le schisme. Pour être débile, la main des empereurs d'Orient ne leur paraissait pas moins lourde ; et, sur le terrain spirituel, le joug des patriarches de Constantinople leur était intolérable. Les Grecs, en effet, sans avoir encore ouvertement rompu avec Rome, réclamaient jalousement contre l'autorité pontificale, et des querelles sans fin avec le Pape montraient déjà la tendance vers le schisme

qui couva longtemps avant d'éclater avec Photius et Cérulaire. Or celui qui supporte avec impatience le joug de l'obéissance est généralement porté à se conduire en maître impitoyable avec ses subordonnés : les Arméniens avaient été poussés à bout. Le débat théologique du monophysisme fournit le prétexte cherché; l'Eglise arménienne se sépara de Constantinople et, par suite, de Rome.

Si les Arméniens avaient cru assurer ainsi leur indépendance, leur espoir fut trompé. Les rois sassanides de Perse, les califes arabes, les Turcs, enfin, les opprimèrent cruellement, et plus d'une fois alors, on vit l'Arménie tourner les yeux du côté de Rome. Ce fut principalement au temps des croisades qu'un rapprochement s'opéra. Le pape Célestin III envoya, en 1197, un légat, Conrad de Wittelspach, archevêque de Mayence, pour couronner le roi de la Petite-Arménie, Léon III, et pour décorer du *pallium* l'archevêque Grégoire Abirad, qui avait abandonné son antique église de Vagarchabad, envahie par les Turcs, pour établir sa résidence à Sis, sur la terre libre de Cilicie.

Puis vinrent les revers des croisés, et l'infortune aigrit souvent le cœur humain. La mésintelligence ne tarda pas à succéder à la concorde : il faut dire que les évêques latins, installés par les croisés, avaient, plus d'une fois, méconnu les droits de l'Eglise arménienne; il y avait eu des querelles de juridiction. Les princes latins n'avaient pas non plus caché un certain dédain pour une Eglise dont les usages étaient nouveaux pour eux; on voit que ce n'est pas d'hier que date le reproche fait aux Français de ne trouver bien que ce qui se fait chez eux.

Tous ces froissements eurent pour premier effet un schisme qui se produisit dans le sein même de l'Eglise arménienne. Les moines de Jérusalem refusèrent l'obéissance au patriarche de Cilicie, et donnèrent à l'un d'eux le titre de patriarche de Jérusalem; peu après, les Arméniens du Nord choisirent aussi un chef dans le monastère d'Aghtamar, situé dans une île du lac de Van.

Après la chute de Constantinople, deux nouvelles scissions se produisirent : les Arméniens sujets de la Perse se placèrent sous la juridiction d'un patriarche ou *catholicos* résidant à Etchmiadzin; et, enfin, l'évêque arménien de Brousse, Joachim, obtint du gouvernement turc la dignité patriarcale et la juridiction civile sur tous ceux de ses coreligionnaires qui habitaient l'empire ottoman.

Il y eut donc à la fois cinq patriarches prétendant à l'autorité suprême sur la nation entière, et, ce fait remarquable est démontré par des documents authentiques, tous ou presque tous ces sièges, ennemis irréconciliables du patriarche grec, eurent de loin en loin avec les Souverains Pontifes des relations respectueuses qu'il est

difficile de concilier avec l'esprit de schisme. Il convient d'ajouter cependant qu'aucune des Eglises arméniennes ne fut en communion suivie avec l'Eglise de Rome jusqu'au dix-septième siècle. Il y avait des catholiques surtout autour des patriarches de Cilicie, mais ils étaient en petit nombre, peu instruits, dispersés; ce fut la persécution qui les groupa; ce fut le sang des martyrs qui les multiplia.

Les Pères Jésuites s'étaient appliqués à l'œuvre des missions arméniennes; ils avaient ouvert des écoles, établi une imprimerie, et leurs travaux commençaient à produire des résultats importants; aussi est-ce contre eux que la persécution se déchaîna d'abord. Le crédit des ambassadeurs chrétiens était alors assez bas. Venise avait soutenu contre les Turcs la longue, glorieuse, mais malheureuse guerre de Candie, dans laquelle les Français, sinon la France, lui étaient venus en aide, trop peu, il est vrai, pour la faire triompher, mais assez pour rendre le nom français suspect à Constantinople. Les Autrichiens avaient aussi fait la guerre au sultan : le prince Eugène avait pénétré en Bosnie et avait battu les Turcs dans plusieurs rencontres; mais la maison d'Autriche, préoccupée de l'ouverture imminente de la succession d'Espagne, avait ramené ses troupes sur la rive gauche de la Save, et avait conclu un traité par lequel elle renonçait à ses conquêtes. Cet acte de faiblesse politique avait permis aux Turcs de s'attribuer tout l'honneur de la campagne : effrayés de leur propre hardiesse, les Impériaux avaient reculé pour se soustraire aux représailles. Le sultan se voyait donc victorieux sur toutes les frontières occidentales de son empire, et les puissances chrétiennes eussent été mal venues à vouloir prendre la défense des missionnaires. Les œuvres des Jésuites furent donc ruinées et les Arméniens catholiques livrés à la vengeance de leurs pires ennemis. La Porte se mit au service des persécuteurs, en faisant jeter au bagne les catholiques accusés d'être les agents secrets et les complices des étrangers. Les routes de l'exil s'ouvrirent pour les prêtres et les fidèles qui refusaient d'apostasier. La misère, les fatigues, les mauvais traitements, les naufrages, la peste qui éclata au bagne, firent des centaines de victimes; les faibles furent intimidés, les ignorants furent abusés, et la chrétienté arméno-catholique fut réduite à quelques groupes de suspects et d'exilés. On la croyait à la veille de disparaître, et cependant elle ne disparut pas : elle poussait au contraire de nouvelles racines qui devaient plus tard sortir de terre, fleurir et fructifier. Un prêtre du nom de Mékitar, obligé de s'exiler, s'était réfugié à Venise : il se souvint alors des conseils que lui avait donnés un vénérable Jésuite, le P. Cachod, surnommé l'apôtre du bagne; il fonda une congrégation monastique vouée à l'étude et

à l'enseignement, la congrégation des Mékitaristes, qui fait aujourd'hui la gloire et la force de l'Eglise arméno-catholique.

Abraham-Pierre Arzivian, élu en 1740 patriarche de Cilicie, alla demander, deux ans après, au pape Benoît XIV, les consolations dont il avait besoin dans ses épreuves, les encouragements qui lui étaient nécessaires pour recommencer à combattre. La persécution l'empêcha de rentrer dans son pays et l'obligea à chercher un asile dans le Liban, au couvent de Bzommar, où il mourut, et où tous ses successeurs durent résider pendant plus d'un siècle. C'est de là que les patriarches dirigeaient les Eglises fidèles de Syrie, de Cilicie et de Mésopotamie; les arméno-catholiques de la Grande-Arménie, de la Perse et du nord de l'Asie Mineure étaient sous la juridiction d'un vicaire patriarcal, en résidence à Constantinople.

En 1830, l'action tutélaire de la France amena une détente dans la situation des catholiques arméniens. Jusque-là, n'étant pas officiellement reconnus par la Porte comme Eglise autonome, ils devaient recourir au ministère des curés schismatiques pour les baptêmes, les mariages et les enterrements, c'est-à-dire pour tous les actes religieux qui produisent des effets civils; le clergé schismatique exploitait la nécessité dans laquelle ils se trouvaient pour lever sur eux des taxes exorbitantes. L'intervention de la France amena la reconnaissance par la Porte de la hiérarchie arméno-catholique; le vicaire patriarcal de Constantinople fut élevé à la dignité de primat, et Pie IX put créer des évêchés à Brousse, Angora, Trébizonde, Kharpout et Artuin.

Un pas restait à faire : le patriarche n'avait sous son obédience que la moitié de son Eglise, l'autre moitié relevait du primat, et d'autres Arméniens catholiques étaient disséminés par la persécution en Autriche, en Roumanie et dans plusieurs parties de la Russie. En 1866, Mgr Hassoun, déjà primat de Constantinople, fut élu patriarche de Cilicie et réunit ainsi sous son bâton pastoral tous les catholiques de sa nation qui habitaient l'empire ottoman; la bulle *Reversurus*, qui confirmait cette élection, contenait aussi quelques règles destinées à obvier aux inconvénients qu'entraînait la présence de laïques dans certains conseils de l'Eglise : la bonne administration des biens de la communauté avait eu à souffrir de ce mode de gestion. Il n'y avait là que des mesures très sages et très utiles, mais il n'en fallut pas moins pour éveiller la défiance et ressusciter de vieux préjugés. Comme les amours-propres et les intérêts trop personnels n'osaient se manifester au grand jour, les mécontents jetèrent sur leurs rancunes le voile de l'orthodoxie, et ils trouvèrent un prétexte dans les décrets du concile du Vatican pour déchaîner une effroyable tempête sur l'Eglise arménienne. La

Porte, mal conseillée, prit parti pour les néo-schismatiques, dont le chef était l'évêque Kupélian : le patriarche fut dépouillé de son *béat* d'investiture, les églises furent enlevées aux prêtres fidèles et remises aux intrus par les gendarmes turcs. On vit alors se renouveler en Turquie les scènes scandaleuses qui désolaient la Suisse française et l'Allemagne du Sud. Mais la persécution ne fut pas de longue durée : condamnés par l'opinion, les dissidents, et Kupélian ne fut pas le dernier, rentrèrent dans l'obéissance et se montrèrent dignes du pardon. Mgr Hassoun, réintégré dans ses fonctions par le divan, reçut du pape Léon XIII le chapeau de cardinal : c'était la première fois qu'un prélat oriental était revêtu de cette dignité depuis le cardinal Bessarion, mort en 1472.

Le successeur du cardinal Hassoun, Mgr Azarian, gouverne en paix une Eglise qu'il évalue lui-même, dans un document récent, à 118 000 fidèles. Il a sous sa juridiction sept archevêques, dix évêques et cinq vicaires patriarcaux, dont les résidences sont : Constantinople, Jérusalem, Alexandrie; puis, en Asie Mineure, Smyrne et Brousse; en Cilicie, Adana et Malatia (Mélytène); en Cappadoce, Kaisérié (Césarée); en Arménie, Erzeroum, Sivas (Sébasté) et Tokat, Angora (Ancyre), Kharpout, Marach, Mouch, Trébizonde; en Mésopotamie, Mardin, Diarbékir (Amida), Bagdad, Déir-el-Zor; en Syrie, Alep, Damas et Beyrouit; en Perse, Ispahan; et Artuin, dans l'Arménie russe¹.

Le clergé, composé de trois cent cinquante prêtres et religieux, reçoit une solide formation dans l'un des deux séminaires de Constantinople et de Bzommar, au mont Liban. Le célibat n'est pas imposé par les lois ecclésiastiques, mais il s'est introduit dans les mœurs; l'ordination n'est plus conférée aux hommes mariés depuis près d'un demi-siècle, mais quand un prêtre marié revient du schisme, on l'autorise à vivre avec sa femme tout en remplissant les fonctions sacerdotales.

Des sujets choisis dans l'élite du jeune clergé sont envoyés à Rome, tant au collège Arménien qu'à la Propagande, à Paris, et dans les collèges que les Mékitaristes dirigent à Vienne et à Venise. L'instruction secondaire est donnée dans le lycée patriarcal de Saint-Grégoire l'Illuminateur, confié aux Mékitaristes, à Constantinople, et dans les six collèges que les Jésuites de la province de Lyon, reprenant une œuvre chère à leur Compagnie, ont ouverts à Marsivan, Amasia, Tokat, Sivas, Césarée et Adana. Les Frères des

¹ Les personnes qui voudraient suivre sur une carte ces indications topographiques consulteront avec intérêt l'excellente *Carte ecclésiastique de l'Empire ottoman*, publiée en 1893 par le P. Charmetant, directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient.

Ecoles chrétiennes ont des établissements à Angora et à Erzéroum.

Des écoles élémentaires de garçons et de filles sont entretenues en grand nombre sous la direction du clergé. Pour l'éducation des filles, une congrégation de Sœurs arméniennes de l'Immaculée-Conception a été fondée par le cardinal Hassoun. Des Sœurs françaises de Saint-Joseph de Lyon et de l'Assomption de Nîmes ont été installées par les Pères Jésuites dans chacune de leurs missions, pour diriger l'éducation des sœurs de leurs élèves.

Le savoir et la régularité du clergé arménien catholique assurent la conservation des Eglises qui lui sont confiées; son zèle apostolique en procure l'accroissement : chaque année, on peut enregistrer de nouveaux retours à l'union. Les catholiques arméniens ne disposent pas, tant s'en faut, des sommes énormes que le protestantisme américain prodigue pour obtenir des résultats plus apparents que réels; les progrès du catholicisme sont moins bruyants et plus durables. C'est ordinairement par villages entiers que les conversions s'effectuent : un troupeau resté sans pasteur demande et obtient un prêtre catholique, lorsque la pénurie de sujets permet d'en envoyer un; ou bien c'est le curé schismatique lui-même qui, par la prière, l'étude et la réflexion, est ramené à la vérité et entraîne avec lui sa paroisse entière. C'est à ce développement progressif que le catholicisme doit de gagner environ cinq mille âmes dans chaque période décennale.

L'Eglise arménienne monophysite ou grégorienne, puisque c'est le nom qu'elle se donne, compte environ 3 millions de fidèles, répandus dans les possessions asiatiques et européennes du sultan, dans la Perse, l'Arménie russe, le Caucase, la Russie méridionale et les Etats riverains du Danube.

Née du schisme, cette Eglise est travaillée par le schisme; elle est divisée entre cinq patriarchats rivaux : Jérusalem, Cilicie, Agh-tamar, Constantinople et Etchmiadzin. Le patriarche de Constantinople, qui habite à Koum-Kapou, est le chef de la communauté entière aux yeux du gouvernement ottoman; c'est à lui que le divan reconnaît l'autorité, c'est à lui aussi qu'il impose les responsabilités, quand les têtes chaudes du parti manifestent trop ouvertement leurs velléités d'indépendance.

La suprême autorité spirituelle est reconnue au *Catholicos* d'Etchmiadzin, qui réside au couvent de ce nom, près d'Erivan, dans le territoire annexé récemment à la Russie.

La hiérarchie arménienne comprend des évêques, des moines et des prêtres séculiers mariés, qui vivent dans une grande misère matérielle et morale. Entre les évêques et les simples prêtres s'intercale la classe des *vartabeds* ou docteurs, qui forment l'élite

du clergé séculier; ils sont astreints au célibat, sont pourvus de revenus convenables et ont ordinairement reçu une instruction étendue. Mais beaucoup ont complété cette instruction dans les universités allemandes d'où ils sont revenus infectés d'idées rationalistes; leur influence est alors fort dangereuse, et leur enseignement, destructeur de toute croyance, prépare des recrues pour le protestantisme et pour les sociétés secrètes, révolutionnaires et impies, qui sont une des plus grandes plaies de l'Arménie.

Les récentes conquêtes de la Russie au sud du Caucase ont mis les Arméniens en présence de l'orthodoxie russe; et les nouveaux maîtres de ces provinces ont usé jusqu'à ce jour d'une très large tolérance. Il ne s'agit pas ici des Jacobites et des Nestoriens qui ont été enrégimentés, bon gré mal gré, dans l'Église officielle : ces tribus ignorantes et pauvres ne méritaient pas qu'on prit avec elles des formes bien compliquées. Il en va tout autrement des Arméniens, et pour diverses raisons. Tout d'abord leur ardent patriotisme qu'ont surexcité encore la promesse de garanties inscrite en leur faveur dans le traité de Berlin; en usant de douceur envers leurs sujets arméniens, les Russes veulent mettre leur conduite en parallèle avec les procédés souvent brutaux et toujours vexatoires des Turcs; ils veulent être regardés comme les protecteurs de l'Arménie opprimée, ce qui faciliterait de nouvelles conquêtes dans la direction de Trébizonde, ou dans celle de Mossoul.

De plus les Arméniens sont peut-être les plus habiles marchands du monde. Non seulement aucun négociant russe n'a pu prospérer dans l'Arménie russe, mais voici, au contraire, que les Arméniens sont en train de faire la conquête économique du gouvernement du Caucase : fournitures, travaux publics, exportation, se concentrent petit à petit dans leurs mains; avant peu, Tiflis sera devenue une ville arménienne. Il importe donc au gouvernement^s du tsar de ne rien brusquer avec un peuple aussi actif et entreprenant.

Il y a eu cependant une première escarmouche sur la question de l'emploi du russe dans les écoles : on n'en connaît pas encore l'issue, mais la Russie est trop prudente dans sa méthode d'expansion pour qu'on puisse croire à l'ouverture d'un conflit aigu. Tout au contraire, le saint-synode a pris, l'année dernière, une mesure qui a singulièrement flatté l'amour-propre national de tous les Arméniens. Il s'agissait de désigner le nouveau *Catholicos* d'Etchmiadzin; une liste de trois noms avait été présentée par le conseil des notables : le choix du saint-synode est tombé sur Mgr Makertich, connu pour son dévouement à la cause nationale, à ce point qu'il vivait relégué, à cause de cela même, à Jérusalem, par le gouvernement ottoman.

La Russie est donc pour le moment très favorable à l'Église arméno-grégorienne, et l'appui qu'elle lui donne est une des causes qui expliquent la lenteur avec laquelle progresse le catholicisme dans la partie de l'Arménie qui confine aux possessions russes.

IV

3° *Maronites*. — Les montagnes du Liban, comme celles de la Kabylie et du Monténégro, sont habitées par une forte race, fière et généreuse, qui conserve intacte son individualité, pendant que les courants des peuples se heurtent et se mélangent dans les plaines environnantes. Tels étaient les Maronites au début de l'ère chrétienne, tels on les retrouve aujourd'hui : énergiques, droits, laborieux et, par-dessus tout, attachés avec passion à leur foi. Leur nom même a une origine religieuse : ce sont deux saints personnages, du nom de Maron, qui vivaient l'un au cinquième, l'autre au huitième siècle, qui ont donné leur nom au vaillant petit peuple dont ils ont été les chefs, à la fois politiques et religieux.

Certains auteurs ont cru que les Maronites ont professé pendant un certain temps l'hérésie monothélite; il en est qui pensent qu'ils se sont séparés de l'Église romaine sous le règne de l'empereur Justinien II, qui vivait au début du huitième siècle; d'autres croient que le passage des Maronites au schisme ne dura que quelques années, à la fin du douzième siècle, alors qu'avec les revers des croisés, l'influence des Latins disparaissait de Palestine; d'autres, enfin, et c'est l'opinion soutenue par les Maronites eux-mêmes, reconnaissent que cette Église fut, en effet, travaillée, vers 1180, par les ennemis du catholicisme, mais qu'elle repoussa toujours les erreurs que quelques-uns de ses membres avaient essayé d'introduire. Cette dernière thèse a été adoptée en termes formels par le très savant pape Benoît XIV.

Il est certain que les croisés, en arrivant en Terre Sainte, trouvèrent dans les Maronites des alliés fidèles et courageux; que 40 000 guerriers de cette nation se levèrent pour marcher à la délivrance du saint Sépulcre; que, pendant toute la durée des croisades, les Latins ne trouvèrent nulle part un concours aussi constant et aussi désintéressé.

Il est certain également que la communauté maronite est la seule en Orient qui ne contienne aucun dissident; tous sont catholiques romains, tout en usant d'une liturgie orientale; leur langue liturgique est le syriaque; leur langue usuelle est l'arabe.

Les Maronites ne sont pas les seuls habitants du Liban; s'ils

forment la presque totalité de la population de Ghazir à Ehden, les Grecs unis et non unis sont en majorité sur le littoral et dans le sud-est du massif, autour de Zahleh; enfin, les Druses, au nombre de 25 à 30 000, sont établis au sud, dans une région dont le centre est Deir-el-Kamar. Ces Druses sont musulmans de nom; mais ils pratiquent en fait une religion aux mystères impurs et aux rites grossièrement idolâtriques; ce sont les ennemis séculaires des Maronites, et nul n'a perdu le souvenir des terribles massacres de 1860, qui coûtèrent la vie à 40 000 chrétiens. Depuis cette époque, et grâce à l'intervention armée de la France, les Maronites ont obtenu des garanties, qui eussent pu être complètes si l'Angleterre, jalouse de l'influence française en Terre Sainte, n'avait imposé des clauses qui neutralisent en partie les concessions faites aux chrétiens de Syrie.

Malgré tout, le Liban, considéré comme province privilégiée, est administré par un gouverneur chrétien, assisté d'un conseil, dont cinq membres sur huit sont choisis parmi les Maronites. La paix qui règne depuis trente ans a rendu la prospérité à cette région un moment désolée par les massacres, les pillages et les incendies. Les Maronites ont atteint de nouveau le nombre de 300 000 âmes, auquel ils étaient arrivés en 1860; et cependant un courant très actif d'émigration en a dispersé des milliers en Europe, en Amérique et jusqu'en Australie.

Le patriarche maronite d'Antioche ne réside pas plus à Antioche que les autres patriarches qui portent ce titre; sa résidence habituelle est le couvent de Kannôbin (*cœnobium*), près Ehden; il a auprès de lui deux évêques auxiliaires : l'un est chargé de l'administration civile de la communauté, l'autre de l'administration spirituelle de l'Église en général, et en particulier du diocèse de Gibaïl. En outre, il y a des archevêques à Alep, Beyrouth, Damas, Tyr et Sidon (Sour et Saïda), Tripoli (Taraboulous), et dans l'île de Chypre; il y a un évêque à Baalbek, l'ancienne Héliopolis.

Le clergé, fort nombreux, se compose de 400 prêtres séculiers, auxquels le mariage est permis, de 1800 religieux, qui observent la règle de saint Antoine, dans 35 couvents, et dont 600, revêtus du sacerdoce, desservent des paroisses ou dirigent des écoles. Il y a 500 églises, 5 séminaires, 8 collèges; 420 écoles élémentaires témoignent de la vitalité de ce peuple qui a trouvé dans la religion l'énergie nécessaire pour défendre et conserver son indépendance.

V

4° *Grecs schismatiques.* — Constantinople devint la rivale de Rome le jour où l'empire d'Orient se sépara de celui d'Occident; à l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les Eglises, les Grecs opposèrent l'Eglise de la nouvelle Rome, et la ruine de l'empire d'Occident par les Barbares sembla attribuer à Constantinople, résidence de l'empereur, la succession sur tous les droits à la primauté.

Aussi trouvons-nous dès l'origine le clergé de Constantinople en état d'hostilité sourde vis-à-vis du Pape; et il n'y a pas une seule hérésie qui n'ait trouvé dans son sein quelque partisan. Un saint docteur, il est vrai, saint Jean Chrysostome, gouverna cette Eglise, mais c'est précisément pour la pureté de sa foi qu'il fut persécuté et mourut en exil.

A côté du clergé, il y avait les empereurs qui, non contents de régner, voulaient aussi dogmatiser. On sait le rôle actif que jouèrent, par exemple, Léon l'Isaurien ou Constantin Copronyme dans l'affaire des Iconoclastes, et on excuserait presque les Orientaux qui, pour se soustraire à cette tyrannie mesquine et tracassière, se jetèrent dans le schisme et l'hérésie; ils espéraient se délivrer ainsi du joug insupportable de ces théologiens couronnés pour lesquels il y avait un dogme fondamental : le pouvoir absolu des princes sur les corps et sur les consciences.

Les Papes, faibles et désarmés, supportèrent pendant longtemps les caprices impériaux, et tant que la foi ne fut pas en danger, ils dévorèrent bien des affronts; mais quand Martin I^{er} n'eut pas crainte de condamner, malgré l'empereur, l'hérésie monothélite, il fut arrêté par l'ordre de Constant II et mourut en exil, à la suite des mauvais traitements qu'il eut à subir. L'Eglise a placé le saint pontife au nombre de ses martyrs.

Lorsque Pépin et Charlemagne eurent consolidé, par l'institution du pouvoir temporel, l'autorité doctrinale du successeur de saint Pierre, il fut plus facile au Souverain Pontife de résister aux prétentions souvent exorbitantes des princes; mais alors de sourde l'hostilité devint ouverte.

De tous les événements qui ont amené la rupture définitive entre Rome et Constantinople, il est facile de conclure que le schisme ne fut pas la suite d'une divergence théologique, mais que tout au contraire la divergence théologique fut la conséquence du schisme. Personne ne l'a démontré plus justement que le P. Michel, des Pères Blancs, dans l'ouvrage intitulé : *l'Orient et Rome* (p. 204).

« Lorsque le César Bardas eut déposé et exilé le saint patriarche Ignace, qui avait eu le courage de lui refuser publiquement la communion et de s'opposer à ses violences contre l'impératrice Théodora et ses filles, il éleva sur le trône patriarcal un savant laïque nommé Photius. Celui-ci reçut tous les ordres en six jours; puis, pour justifier son élévation et la faire consacrer par un acte pontifical, il s'adressa au pape saint Nicolas, fit une profession de foi catholique, et demanda humblement confirmation de ce qui s'était accompli en sa faveur. Ceci se passait en 859.

« De divergences théologiques, il n'en est nullement question : preuve évidente qu'il n'y en avait pas entre les deux Eglises et que la communion d'idées la plus parfaite régnait entre elles. Même en 861, Photius ne parle qu'avec ménagement des usages particuliers aux Occidentaux.

« Mais, après diverses négociations qui aboutirent à la condamnation de Photius par Nicolas 1^{er}, le patriarche soulève enfin, en 866, la question dogmatique, accuse le Pape et les Latins d'hérésie, réunit un conciliabule et y fait condamner le Souverain Pontife.

« Ce n'est donc qu'après avoir trouvé du côté de Rome une résistance absolue à ses desseins, que Photius s'avisait de trouver des divergences là où il n'en avait pas trouvé auparavant.

« Est-ce que par hasard, dans l'intervalle si court écoulé entre ces deux manières d'agir si différentes de Photius, l'Eglise latine avait changé de doctrine, et, de même qu'elle méritait tout d'abord le respect de Photius par la pureté de sa foi, elle avait mérité ensuite sa réprobation par suite d'un changement subit survenu dans cette foi? Non, l'Eglise latine n'avait pas changé de doctrine dans l'intervalle, mais l'état d'esprit de Photius avait, lui, subi un changement, et un changement profond : du moins manifesta-t-il un changement de tactique radical.

« C'est que Photius voulait être patriarche, tout d'abord avec Rome et par Rome; mais, n'ayant pu l'obtenir et voulant être quand même patriarche, il fallait rompre avec Rome, qu'on n'avait pu amener à seconder ses desseins.

« Or on ne pouvait rompre avec Rome sans couvrir cette rupture d'un semblant de raison, et c'est pour cela que la question théologique, qui avant n'existait pas, fut soulevée.

« Ce qui prouve jusqu'à l'évidence la plus complète que la question théologique n'était soulevée que pour justifier la division déjà accomplie, c'est que Photius, ayant été déposé par Basile le Macédonien, et Ignace ayant été rappelé sur le siège patriarcal, la bonne harmonie renaît subitement entre les deux Eglises. Un concile se tient à Constantinople en 869, dans le but de réparer les désordres

des dernières années, mais il n'y est pas fait la moindre allusion aux prétendus dissentiments théologiques.

« Il y a plus encore : le patriarche Ignace meurt en 877, et Photius, devenu le favori du même empereur qui l'avait banni dix ans auparavant, remonte sur le trône patriarcal. Espérant cette fois que l'approbation de Rome viendra enfin confirmer cette prise de possession, puisque le siège est véritablement vacant, Photius oublie la controverse précisément soulevée, et fait tout pour se faire reconnaître par le Pontife romain.

« La question théologique résolue par l'espérance de voir le Pape reconnaître le fait accompli ne surgira de nouveau que lorsque le Pape, mieux informé de l'état des choses, aura refusé énergiquement de s'associer aux intrigues de Photius; et lorsque celui-ci, définitivement chassé du patriarcat de Constantinople et envoyé en exil, aura cédé la place à un nouveau patriarche, ce nouveau patriarche restera aussi bien que ses successeurs en communion avec Rome, sans que la question théologique y mette obstacle. »

Elle renaîtra seulement sous Michel Cérulaire, qui consommera la séparation ébauchée par Photius : à son tour, Cérulaire soulèvera la question, mais tout d'abord sur des points purement disciplinaires, tels que le jeûne du samedi, l'usage du laitage pendant la première semaine de carême, la consécration du pain azyme, le célibat ecclésiastique, le refus de reconnaître la confirmation donnée par un simple prêtre, et enfin, mais enfin seulement, l'addition du *Filioque* dans le symbole de Nicée.

A ces accusations, on en joignit ensuite d'autres, telles que de préparer le saint chrême avec de l'eau de rivière, de manger des viandes non saignées, de ne pas conférer le baptême par une triple immersion.

Au treizième siècle, le concile de Lyon amena une réconciliation, qui fut de courte durée parce qu'elle n'était pas sincère : les arguments des Grecs sont les mêmes que ceux de Photius; ils affirment de plus la nécessité de donner la communion aux petits enfants.

Au concile de Florence, tenu en 1439, on s'entendit sur la question du *Filioque*, et Marc d'Éphèse lui-même disait que l'examen des autres points « ne prendrait pas une heure ». Cependant la scission se perpétua, plus violente que jamais.

Si nous consultons les professions de foi émises publiquement par les Grecs depuis le concile de Florence, nous n'y trouvons aucun moyen nouveau. La confession de foi composée par Pierre Mogilas, au milieu du dix-septième siècle, à la demande des Russes; le synode tenu à Constantinople, en 1642, sous le patriarche Parthénios; le concile tenu à Jérusalem en 1672; la profession de

foi rédigée en 1723, répètent, avec quelques variantes, les mêmes accusations. Mais le point essentiel, et celui dont il est le moins parlé, c'est la primauté du Pape.

M. Pobiedonostzof, procureur général du saint-synode russe, en convenait avec une plus grande sincérité, dans une lettre insérée dans la *Dublin Review*, en 1893 : « J'ai dit au P. Vanutelli que le peuple russe ne consentira jamais à se mettre sous le joug de l'autorité papale; que la liberté de notre Eglise nous est précieuse par-dessus tout; que notre foi ne comporte pas la croyance au pouvoir discrétionnaire du Vicaire de Jésus-Christ; que toutes les autres différences dans le symbole, dans les rites, etc., ne sont pas importantes, mais que celle-ci met et mettra toujours un obstacle insurmontable à une réunion dans laquelle nous devrions renier notre liberté spirituelle. » C'était pour éviter d'obéir au Vicaire de Jésus-Christ que les patriarches de Constantinople s'étaient jetés dans le schisme : nous allons voir s'appliquer la maxime de l'Écriture : *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes.*

Aussi longtemps que dura l'empire d'Orient, ce furent les empereurs qui exercèrent l'autorité suprême sur l'Église grecque. Soustraits à la direction paternelle du Pape, les patriarches et les évêques devinrent les serviteurs des princes, dans la domesticité desquels ils se rangent; complices ou victimes d'intrigues d'antichambre ou de gynécée, ils perdent le respect des peuples et le respect d'eux-mêmes; le savoir et la vertu ne les conduiraient à rien : c'est au servilisme qu'ils demandent le crédit et la puissance.

Grâce à ce régime dissolvant, les mœurs se corrompent, et la simonie devient la maladie chronique de l'Église grecque. Le patriarche reçoit de l'argent des moines qui aspirent à l'épiscopat; les évêques pressurent leur clergé pour rentrer avec bénéfices dans leurs déboursés; les prêtres taxent les fidèles et vendent à comptoir ouvert les sacrements dont ils sont les dispensateurs. La paresse, l'ignorance, l'ivrognerie, sont les attributs ordinaires des ministres de l'autel, et la foi seule, la foi profonde de ces populations naïves et simples les préserve de la perversion et de l'apostasie. Elle ne les préserve pas cependant toujours : l'empire est conquis, province par province; les Turcs franchissent le détroit des Dardanelles et arrivent au Danube. Beaucoup de chrétiens ont renié leur foi, les riches surtout, qui peuvent conserver leurs domaines en se faisant musulmans. C'est ainsi qu'il y a aujourd'hui quatre cent mille renégats de sang slave, dont les ancêtres ont embrassé l'Islamisme au temps de la conquête, et qui, mettant au service de leur croyance l'énergie mâle et un peu farouche de leur race, dépassent en fanatisme les sémites rêveurs qui forment la

masse des musulmans asiatiques, et même les audacieux Turcs, sous le joug desquels ils s'étaient d'abord courbés.

Après la prise de Constantinople, les Grecs obtinrent le droit de pratiquer leur religion, mais au prix des conditions les plus humiliantes. Le patriarche est à la discrétion du gouvernement turc : à certaines époques, pas un sur dix ne meurt sur son trône : presque tous sont déposés, exilés, empoisonnés, étranglés, pendus. L'aristocratie grecque établie autour du patriarche dans le quartier du Phanar doit se préparer chaque jour à une semblable destinée. C'est pourtant parmi les Grecs phanariotes que la Porte recrute ses serviteurs chrétiens : interprètes, agents financiers et diplomatiques, puis les *hospodars* de Moldavie ou de Valachie. Toutes ces charges sont acquises à prix d'argent, et leurs titulaires s'empressent de recouvrer par tous les moyens avouables et autres les sommes qu'il a fallu répandre dans l'entourage du sultan ; et de plus, ces grandes charges conduisaient ordinairement aux grandes disgrâces ; si un bâtiment de guerre faisait naufrage, le drogman de la flotte était exilé ; si les Impériaux remportaient une victoire, la vie de l'*hospodar* de Valachie était en péril. C'est au prix de cette servitude déshonorante que bien des familles purent garder, accroître leurs biens, jusqu'au jour où une sentence de confiscation et d'exil les envoyait, dépouillées de tout, végéter et périr de misère sur les confins asiatiques de l'empire.

Les Russes, convertis vers l'an 1000, avaient gravité pendant sept siècles dans l'orbite de Constantinople ; s'ils s'étaient, à certains moments, rapprochés de Rome, ils en étaient effectivement séparés au temps de Pierre le Grand ; or ce prince, avec l'idée qu'il se fai-sait de son pouvoir autocratique, ne pouvait admettre que ses sujets eussent à obéir à un autre qu'à lui. Pendant ses voyages en Allemagne et son séjour en Hollande, le tsar avait étudié l'organisation des Églises réformées, et c'est une constitution analogue à celle des consistoires protestants qu'il substitua à celle qui fonctionnait encore dans son empire. Au lieu d'établir un patriarcat autocéphale à Kiew ou à Moscou, il plaça à la tête de l'Église russe un conseil, le saint-synode, composé de clercs et de laïques, et présidé par un militaire. Par là, tout lien de subordination à Constantinople était brisé, mais le tsar, comme ses voisins de Brandebourg et de Saxe, devenait le chef visible et omnipotent de son Église nationale.

A mesure que la domination turque reculait en Europe, des Grecs séparés restaient en terre catholique, et il n'entraît pas dans les plans centralisateurs de la cour de Vienne de laisser ses sujets sous la dépendance d'un chef spirituel qui dépendait lui-même du

sultan. Ainsi furent créés des sièges métropolitains qui gouvernaient, sans autre contrôle que celui de la chancellerie impériale, les Grecs devenus sujets de l'empereur. Il y a aujourd'hui trois de ces métropolitains : celui de Sibiù, pour 1 million de Grecs-Roumains de Transylvanie; celui de Czernovitz, pour les 2 millions de Grecs de langue slave qui sont en Croatie, en Dalmatie, en Bosnie et en Herzégovine; celui de Carlovitz, pour 600 000 Gréco-Serbes de Hongrie et du Banat.

Le Monténégro, émancipé de la domination turque, s'il l'a jamais subie, se constitua en Église autocéphale sous les *vladika*, à la fois princes et prêtres, qui, pendant cent cinquante ans, se sont succédé d'oncle en neveu dans la famille Niegoch. En 1851, l'héritier de la mitre et de la couronne, Danilo, renonça à la première et se maria; depuis lors, les Monténégrins, au nombre de 200 000, ont un métropolitain qui ne relève que du prince régnant.

Quand la désagrégation de l'empire ottoman s'accrut, les Hellènes, les Roumains, les Serbes, les Bulgares, se constituèrent tour à tour en Églises autocéphales. Dans ces derniers pays, comme aussi en Bosnie, on recevait de Constantinople des évêques qui ne parlaient que la langue grecque, ignorée de la presque universalité des fidèles et des prêtres; la seule préoccupation de ces évêques était de tirer du pays le plus d'argent possible afin de pouvoir s'en retourner au plus vite à Constantinople. Quand les Roumains demandèrent qu'on leur donnât des évêques parlant leur langue, et par conséquent choisis parmi eux, le patriarche s'indigna à la pensée qu'une importante source de revenus allait disparaître. Les Roumains répondirent en se déclarant indépendants du Phanar et en choisissant leurs évêques eux-mêmes; le Phanar, après avoir épuisé contre eux toutes les censures dont il disposait, se résigna et admit le fait accompli.

Le même abus avait provoqué les mêmes plaintes parmi les Bulgares : n'obtenant rien, ceux-ci furent sur le point de passer en masse au catholicisme. Le représentant de la France à Constantinople ne sut pas comprendre l'importance de cette situation et en tirer parti; les Russes, plus avisés, interposèrent leur médiation entre les Bulgares et le Phanar, qui reconnut à l'exarque de Tirnovo, résidant à Constantinople, la juridiction sur le clergé et les fidèles de Bulgarie, et aussi sur les Bulgares, qui forment une forte proportion dans la population de la Thrace et de la Macédoine. Ce furent 13 millions et demi de fidèles qui s'émancipèrent ainsi; on compte en effet 2 millions d'Hellènes, 1 million de Serbes, 4 millions et demi de Roumains et 6 millions de Bulgares.

Les Grecs de langue arabe qui habitaient la Palestine et l'Égypte n'ont prononcé leur union au schisme qu'en 1724, alors que l'influence des Phanariotes sur la Porte était à son maximum. Les évêques et le patriarche catholique d'Antioche furent expulsés par les dissidents, et on établit trois patriarches relevant de Constantinople. Celui d'Antioche, archevêque de Théopolis, d'Antioche et de tout l'Orient, a quatorze suffragants; celui de Jérusalem, archevêque de Palestine, en a dix; celui d'Alexandrie, archevêque d'Égypte, de la Pentapole, de Péluse, de Libye et de Nigritie, en a trois. L'île de Chypre et les monastères du mont Sinaï forment aussi des circonscriptions indépendantes; 500 000 fidèles des cinq groupes de Gréco-Arabs sont soustraits en fait à la juridiction directe de Constantinople. Du patriarcat relèvent 77 archevêques et 28 évêques ainsi que 95 monastères, dont 20 dans la presque île du mont Athos. Les fidèles, au nombre de 2 millions, sont les *rayas* ottomans, qui habitent la Turquie d'Europe et l'Asie Mineure. C'est tout ce qui reste sous la juridiction effective du Phanar; les autres Grecs orthodoxes sont au nombre d'environ 90 millions, en évaluant à 70 millions le nombre des Gréco-Russes; ils reconnaissent au patriarche de Constantinople une primauté d'honneur et une juridiction exceptionnelle, qui s'est exercée dans une circonstance toute récente.

La princesse Sophie de Prusse, sœur de l'empereur Guillaume, avait promis d'embrasser la religion orthodoxe avant d'épouser le duc de Sparte, héritier présomptif du roi des Hellènes. Lorsqu'il fallut procéder à l'abjuration, les *papas* grecs prétendirent qu'il était nécessaire de conférer à la royale néophyte le baptême par immersion, le baptême par infusion qu'elle avait reçu en Allemagne ne leur paraissant pas valide; mais la princesse, instruite du cérémonial qu'on voulait suivre, se révolta, en digne fille et petite-fille d'Anglais...., et on passa outre.

Cependant cette violation des préceptes liturgiques provoquait dans le clergé et dans le peuple un tel mécontentement, que l'affaire fut portée devant le patriarche du Phanar. La décision, on le pense bien, donna satisfaction aux répugnances de la princesse; mais on peut se demander maintenant si les théologiens grecs persisteront à accuser les Latins d'hérésie, parce qu'ils ne confèrent pas le baptême par immersion, et même par triple immersion.

VI

5° *Grecs unis*. — Il y a dans la péninsule des Balkans 650 000 Latins : ce sont les Grecs catholiques de Grèce, des îles

Ioniennes et de l'Archipel; les catholiques latins de Constantinople, d'Épire, d'Albanie, du Monténégro, de Bosnie, de Serbie; il faut y joindre 40 000 Bulgares unis et 2000 Hellènes unis; soit environ 700 000 fidèles soumis à Rome.

En Asie, l'ancienne Eglise melkite avait été réunie violemment à l'Eglise dite orthodoxe en 1724; il restait cependant autour du patriarche légitime, Cyrille IV, un petit noyau de catholiques dont la persécution n'avait pas ébranlé la constance. Cachés dans les montagnes, quelques évêques et quelques prêtres travaillaient secrètement à reconstituer le troupeau dispersé.

En 1800, les Grecs catholiques de Syrie étaient 20 000; ils sont aujourd'hui plus de 140 000, et ce résultat est dû en grande partie à un homme d'élite : le patriarche Maximos Mazlum.

Maximos avait fait ses études à Rome, et les avait complétées en France; ses talents et ses vertus le désignèrent, en 1833, au choix de ses frères dans l'épiscopat et le portèrent au siège patriarcal d'Antioche.

En 1834, la Syrie fut conquise par les Egyptiens. Ibrahim-pacha, en réorganisant la province, n'hésita pas à reconnaître l'Eglise grecque catholique, et Mgr Maximos put rentrer dans le palais patriarcal de Damas, que ses prédécesseurs avaient occupé depuis 1529, et dont Cyrille avait été chassé cent dix ans auparavant. L'influence française, toute-puissante autour du conquérant égyptien, se substitua à celle des Grecs phanariotes, conseillers des pachas turcs, et le catholicisme fit en cinq années des progrès immenses.

Mais la domination égyptienne devait être éphémère : en 1838, les Turcs, soutenus par les Anglais et les Russes, rentrèrent en Syrie, et le patriarche se mit en route pour aller plaider à Constantinople la cause de son Eglise. Il y trouva un accueil décourageant : les Grecs et les Russes firent échouer ses démarches; c'est alors en Italie et en France qu'il alla chercher aide et protection, et, en effet, après dix ans d'efforts, sa persévérance fut récompensée. Il fut reconnu, en 1848, par le sultan comme chef civil de la communauté grecque catholique, déclarée indépendante de toute autre Eglise orientale. Le pape Grégoire XVI avait encouragé la constance du vaillant évêque, en l'autorisant à joindre à son titre celui de patriarche de Jérusalem et d'Alexandrie.

Les successeurs de Mgr Maximos ont marché sur ses traces; le chef actuel des Grecs catholiques, Mgr Grégorios Jussef, élève des Jésuites de Ghazir, continue les traditions dont il a reçu le dépôt, et sa connaissance des besoins actuels de l'Eglise lui fait placer au-dessus de tout l'œuvre de la formation du clergé.

Le patriarcat grec-catholique comprend aujourd'hui douze diocèses : les archevêchés de Tyr, Alep, Bostra et Hauran, Homs; les évêchés de Damas, Beyrouth et Gibail, Ptolémaïs (Saint-Jean d'Acre), Césarée de Philippe ou Panéas (résidence épiscopale à Gédaiat), Zahleh et Forzul, Héliopolis ou Baalbek et Tripoli. Deux délégués du patriarche résident à Alexandrie et à Jérusalem; des communautés sont constituées à Constantinople et à Smyrne, à Marseille et à Livourne, à Melbourne et à Sydney, pour les nombreux émigrants qui vont chercher fortune en Australie, à Paris, enfin, où la paroisse grecque a obtenu la jouissance de la belle église de Saint-Julien-le-Pauvre.

Le clergé séculier ne comprend pas plus d'une cinquantaine de prêtres, mais la force de l'Église grecque-catholique repose sur son clergé régulier, qui compte cinq cents prêtres de l'ordre de Saint-Basile.

Il existe trois congrégations basiliennes : celle de Saint-Sauveur, qui compte sept couvents; celle de Saint-Jean ou des Baladistes; celle des Alepins, dite de Saint-Georges. Ce sont aussi des Basiliens grecs qui desservent le sanctuaire de Grotta Ferrata, près de Rome, et, voulant témoigner de son respect pour les liturgies orientales, le pape Léon XIII a rétabli récemment le rit grec dans cette antique abbaye.

Chaque congrégation monastique pourvoit à l'instruction de ses sujets : pour le clergé séculier, il y a un séminaire à Aïn-tras, et, depuis quelques années, les Pères Blancs ont ouvert, à Jérusalem, un séminaire exclusivement destiné aux Grecs.

En 1856, après l'expédition de Crimée, le gouvernement turc avait donné à Napoléon III un des plus vénérables sanctuaires de Jérusalem, celui de Sainte-Anne; une restauration savante en a fait un monument des plus remarquables. Le cardinal Lavignerie avait obtenu, en 1878, l'autorisation d'y installer une maison des Pères Blancs, qu'il venait de fonder. Familier depuis longtemps avec les choses de l'Orient chrétien, le cardinal avait eu souvent l'occasion de constater que si les missionnaires latins inspirent parfois de la défiance aux populations de rit oriental, il ne sera possible de se passer de leur concours que le jour où le clergé indigène sera suffisamment nombreux et aura surtout reçu la préparation qui le mettra à même de prêcher par la parole et par l'exemple. C'est donc pour donner l'instruction et surtout la formation surnaturelle au clergé oriental, qu'il ouvrit, en 1881, le séminaire de Sainte-Anne. Convaincu, d'autre part, des inconvénients qu'il y a à réunir dans un même établissement des sujets appartenant à des rites différents, c'est aux Grecs seuls qu'il fit appel; ils formaient,

avec les Maronites, la majorité de la population catholique de Syrie, et les progrès déjà accomplis par ce clergé généralement édifiant facilitaient la tâche en abrégeant la distance qui les séparait de la perfection sacerdotale.

Les élèves du séminaire de Sainte-Anne reçoivent de maîtres savants une instruction forte et variée : la formation surnaturelle est placée au premier rang ; une théologie substantielle, des notions solides sur les diverses sciences ecclésiastiques, l'étude des langues remplissent les cadres du programme. Les cérémonies de la liturgie, le chant ecclésiastique, sont enseignés avec un grand soin ; les jeûnes et observances de l'Église orientale sont gardés scrupuleusement, et, enfin, par un dernier acte de désintéressement, le cardinal a décidé qu'aucun élève du séminaire de Sainte-Anne ne pourrait être admis dans l'institut des Pères Blancs ; c'était prévenir et réfuter par avance les accusations que la malveillance n'aurait pas manqué de lancer.

Les résultats commencent seulement à se produire, car le cours d'études dure dix ans. Il n'est encore sorti de Sainte-Anne qu'un petit nombre de prêtres, mais leurs évêques ont tous reconnu que dix ans passés au milieu des Latins n'avaient aucunement diminué l'affectueux attachement que ces jeunes prêtres portent à leur Église et à ses chefs. Cette œuvre est, de l'avis de tous, un modèle qu'il n'y aura plus qu'à copier pour donner à chaque famille de l'Église orientale un clergé pieux, savant, exempt de préjugés, mais sincèrement et intelligemment dévoué aux institutions nationales qui font corps chez elles avec les institutions religieuses.

J'ajouterai ici que le nombre des prêtres mariés est fort restreint chez les Grecs catholiques : certaines paroisses isolées leur sont confiées de préférence, quand des raisons de prudence semblent le conseiller.

L'Église grecque-catholique ne possède pas une langue liturgique, mais deux : l'ancienne liturgie grecque a été traduite en arabe, et les deux idiomes s'emploient indifféremment et même conjointement dans la même cérémonie.

Enfin, il y a chez les Grecs des religieuses enseignantes et hospitalières chargées de la visite des malades et de l'instruction des petites filles. Elles sont 133, disent les statistiques les plus récentes, et leur nombre tend à augmenter ; leur collaboration est d'un grand secours pour les curés qui tiennent de leur côté de nombreuses écoles pour les garçons.

C'est à ces efforts continués avec persévérance depuis plus d'un demi-siècle que l'Église grecque-catholique doit le développement qu'elle a pris et qui est loin d'être arrêté.

VII

Cette revue rapide nous a permis de constater que parmi les six Eglises orientales unies, l'une, celle des Maronites, ne renferme aucun dissident; que, si nous laissons de côté les Coptes, quatre autres groupes ont réalisé depuis un siècle des progrès considérables. Il est permis d'affirmer, en s'appuyant sur des statistiques sérieuses, que le nombre de leurs fidèles a passé, entre 1800 et 1895, de 145 000 à 348 000; cependant les unis sont partout en minorité. Les Syriaques unis sont 40 000 contre 60 000 Jacobites; les Chaldéens, 50 000 contre 100 000 Nestoriens. Les Arméniens-Grégoriens sont 3 millions contre 118 000 catholiques ou 200 000, si on fait entrer en ligne de compte ceux d'Europe. Enfin, en ajoutant aux 140 000 Grecs catholiques, 100 000 Ruthènes uniates de Russie, 40 000 Bulgares, 40 000 Italo-Grecs et les 5 millions de Grecs-Roumains et de Gréco-Ruthènes unis qui dépendent de l'Autriche, nous ne pouvons opposer que 5 220 000 Grecs unis aux 90 millions de Grecs orthodoxes. Soit en tout, avec les Maronites, 6 millions de catholiques contre 93 ou 94 millions, c'est-à-dire 1 contre 15 ou 16.

C'est là ce qui doit justifier l'insistance avec laquelle le Saint-Père rappelle aux catholiques latins qu'ils ont en Orient des frères séparés, pour la réunion desquels ils ne doivent reculer devant aucun sacrifice. Par sa lettre : *Orientalium dignitas Ecclesiarum*, du 30 novembre 1894, il pose une fois de plus le principe du respect auquel ont droit les liturgies d'Orient; il confirme l'autorité des patriarches unis, et lui donne même une extension nouvelle; il rappelle aux Orientaux sortis du schisme, que ce n'est pas le rit latin qu'ils doivent adopter, mais celui des Eglises unies qui correspondent à celles dont ils se séparent.

Il prescrit aux religieux latins, directeurs d'écoles ou de collèges, des règles fort précises, qui ont pour but d'empêcher ceux de leurs élèves qui appartiennent aux Eglises unies d'oublier au d'abandonner leur liturgie nationale. Partout où il y aura un certain nombre d'élèves d'un rit oriental, le collège devra entretenir un prêtre du même rit chargé d'instruire ses jeunes compatriotes et de leur administrer les sacrements d'après les règles particulières à leur Eglise.

Il indique enfin, aux religieux latins, que leur véritable rôle en Orient est celui d'auxiliaires des clergés nationaux. Par l'enseignement, par la prédication, par la formation du clergé, ils peuvent faire beaucoup, mais ils doivent se limiter habituellement à ce

ministère. L'abnégation dont ils feront preuve sera encore un moyen à la fois humain et surnaturel de collaborer à l'œuvre au succès de laquelle ils se sont voués.

Le Saint-Père condamne aussi, et dans les termes les plus formels, le préjugé de ceux qui, identifiant sans raison le catholicisme et le latinisme, ont fourni involontairement des arguments à ceux qui accusent l'Eglise romaine de vouloir absorber les Eglises orientales, et les dépouiller de leurs privilèges. Cette opinion imprudente avait été condamnée déjà par Benoît XIV dans la bulle *Demandatam* (21 décembre 1743), dans la bulle *Allatæ sunt* (26 juillet 1755), dans la bulle *Ex quo primum* (1^{er} mars 1765), par Pie VI dans l'encyclique *Catholicæ communionis* (24 mai 1787), par Pie IX, qui, dans l'encyclique *In suprema Petri*, s'adresse ainsi aux Orientaux : « Nous garderons absolument intactes vos liturgies catholiques, particulières à chaque peuple; ces liturgies pour lesquelles nous professons véritablement la plus grande estime, bien qu'elles diffèrent en plusieurs points de la liturgie latine. Nos prédécesseurs, eux aussi, ont estimé beaucoup vos liturgies si recommandables par leur vénérable antiquité et écrites en des langues qu'ont parlées les Apôtres et les Pères. Elles contiennent, d'ailleurs, des rites d'une splendeur et d'une magnificence incomparables, qui portent les fidèles à la piété et au respect envers les saints mystères. »

Est-il un enseignement plus précis? Peut-on répondre avec plus de clarté aux objections? Peut-on reprendre ces objections de bonne foi après des déclarations aussi formelles?

Dans la lettre encyclique *Christi nomen*, du 24 décembre 1894, Léon XIII renouvelle ses appels en faveur de « la fondation de maisons pour l'éducation des jeunes clercs, de collèges en nombre proportionné à l'importance des populations, afin que chaque rit puisse s'exercer avec dignité, et que la diffusion des meilleurs livres initie tous les fidèles à la connaissance de leur religion nationale »; il faut multiplier « les institutions, où la science et la discipline catholiques seront enseignées, tout en étant mises en harmonie avec le génie particulier de chaque nation ».

Je m'arrête après avoir rapporté la parole du Souverain Pontife; il n'y a rien à ajouter quand elle s'est fait entendre. Puissent les quelques pages qui précèdent en faciliter l'intelligence, si toutefois ces augustes enseignements ont besoin d'un commentaire!

P. PISANI.

LES GENTILSHOMMES POÈTES

DE L'ARMÉE DE CONDÉ

Au mois de mai de l'année 1795, l'armée des émigrés français, que commandait le prince de Condé, vint camper en Brisgau, près de la ville de Steinstadt. Cette petite armée avait eu, depuis sa fondation, de bien diverses fortunes, de constantes alternatives d'espoir et de découragement. Pensant, un jour, rentrer en France, en avant-garde, avec le soutien de l'illustre nom de Condé, elle était, le lendemain, refoulée de ville en ville, d'électorat en margraviat, attendant sa solde de l'empereur, du tsar, du roi d'Angleterre, de l'autre côté de ce Rhin qui séparait de la patrie. Cette existence d'émigration militaire avait pourtant des heures de relâche et presque de joyeuseté. Chacun revenait alors, en un oubli de l'exil, à ses habitudes, à ses plaisirs préférés. Les longues journées à dépenser dans l'inaction de Steinstadt, lorsque les espoirs, pour être retardés, n'étaient pas anéantis, furent particulièrement favorables à cette détente des esprits. L'on rêvait donc, autant que faire se pouvait en un coin de Brisgau, aux divertissements des anciens jours en France. Beaucoup aimaient la chasse et s'en prirent, sans regrets pour les lièvres de leurs domaines, au gros gibier du margrave. Presque tous aimaient les cartes, et se disputèrent, au pharaon ou au macao, comme en un tripot de Paris, les derniers louis de leurs bourses d'émigrés. Tous aimaient l'amour, et les sentimentales Badoises ne les en blâmèrent pas. Mais quelques-uns, beaux esprits estimés dans les provinces, se remirent à rimer dès qu'ils en eurent le loisir. Et, se réunissant d'instinct, pendant que les joueurs et les chasseurs couraient les brelans et les halliers, ils formèrent une académie de gentilshommes poètes. C'est leur bagage académique que nous allons présenter : bagage bien modeste, aux pièces défraîchies, comme un habit de cour râpé par l'émigration, mais qui, pour avoir été conservées sous l'uniforme et souvent expo-

sées au feu, ont acquis à leurs pauvres rimes la poésie militaire d'un livret de soldat.

I

Le camp de Steinstadt avait été tracé, le 31 mai 1795, sur une hauteur dominant la vallée du Rhin, entre la ville de Steinstadt et celle de Mülheim, où le quartier général s'était établi. La petite armée y devait séjourner jusqu'au commencement de décembre. Les émigrés, à peine installés au camp, s'improvisèrent jardiniers, laissant l'épée pour la bêche. « Le camp des gentilshommes, — dit l'auteur des *Souvenirs d'un officier royaliste*¹, — était une chose curieuse à voir. Ces messieurs lui avaient donné un aspect tout particulier en dessinant des jardins à l'anglaise autour de leurs tentes, au milieu des bois et sur l'escarpement du coteau qui bordait le Rhin dans ces environs. » Puis, le jardinage terminé, chacun fut à son plaisir : les chasseurs aux bois, les joueurs aux tripots, et les gentilshommes poètes vers leur académie.

Cette académie était née, quelques semaines auparavant, de la rencontre de quelques soldats amis des lettres, dans une écurie², près de Rust-en-Brigau. Le colonel baron de Bœchlin, en qui les gentilshommes, poètes allaient trouver un Mécène, se fit le protecteur de l'académie naissante, et lui ouvrit les salons de son château de Rust. M. de Bœchlin était, semble-t-il, un esprit d'élite, tout à la fois guerrier, poète, musicien. Le malheureux, quoique étranger, ne devait pas être plus épargné par le sort que les émigrés auxquels il avait si libéralement accordé l'hospitalité du corps et celle de l'esprit.

Au camp de Steinstadt, la petite académie s'organisa en prévision de longs moments de loisir. Elle choisit, pour lieu de ses réunions, une sorte de baraque entourée d'un jardinet, et, à la première séance, y constitua son bureau.

Le président élu fut le chevalier de La Taille, dont nous pourrions suivre la destinée jusqu'aux derniers jours de l'émigration. C'était un gentilhomme originaire de l'Orléanais, ancien capitaine au régi-

¹ Voy. *Souvenirs d'un officier royaliste*, par M. de R... (de Romain), t. III, p. 20.

² Nous lisons, en effet, au début d'une ode à M. de Bœchlin :

Quand notre illustre académie
N'était encor qu'à son berceau,
Qui le croirait ! une écurie
Était l'asile où, du génie,
Se conservait le pur flambeau.

ment de la marine et alors officier au régiment de Damas. Le chevalier de La Taille apportait à l'académie un petit poème mélancolique : *le Cimetière d'Oberndorff*, qui lui valut le surnom de sentimental La Taille. « Il a tracé ce sujet, écrivait un de ses confrères, dans le genre des *Tombeaux*, d'Hervey, et il y règne une mélancolie douce qui sert à augmenter les idées religieuses qui y sont renfermées. »

Le secrétaire de l'académie condéenne était M. de Tourniol du Rateau,

Un mortel que le ciel fit naitre
 Pour sentir et faire connaitre
 Et tout le charme et tout le prix
 Des talents aux vertus unis.

Ce mortel, qui ne rimait presque jamais et qui n'écrivait que bien rarement en prose, était un auditeur accompli et représentait en quelque sorte l'élément passif de la société littéraire. Réputé pour bien sentir le charme des inspirations d'autrui, il était à toute heure assailli de productions nouveau-nées.

Mais le grand cheval de bataille de l'académie militaire était le chevalier Anne-Gédéon de Laffite de Pelleport. Ce chevalier, né à Stenay vers 1755, était, parmi les gentilshommes poètes, le seul ayant un petit passé littéraire. Il en rehaussa, mais pour quelques mois seulement, le prestige de la société récemment constituée. Pelleport avait débuté dans les lettres, en 1783, par un pamphlet de l'esprit le plus fin, mais aussi le plus gaillard : *les Petits soupers de l'hôtel de Bouillon*¹. Un autre libelle, publié en 1784, *le Diable dans un bénitier*, n'avait pas obtenu un moindre succès de joyeuseté scandaleuse. Le chevalier de Pelleport n'avait donné depuis qu'une œuvre très oubliée : *les Bohémiens de Paris*, mais il était arrivé à l'armée de Condé avec un poème sur la défense de Maëstricht, en 1793, plus digne de la plume d'un écrivain royaliste. L'on peut deviner avec quelle joie et avec quel empressement le libelliste des *Petits soupers de l'hôtel de Bouillon* fut appelé au bureau dans la baraque de Steinstadt.

Les autres membres de l'académie étaient le chevalier Bidon de Villemontez, gentilhomme auvergnat, sorti de France vers 1791, et ayant, en 1793, pris part, comme Laffite de Pelleport, à la défense de Maëstricht; le chevalier de Quérelles, ex-lieutenant au régiment de Touraine, qui n'avait rien produit encore, mais qui

¹ *Les Petits soupers de l'hôtel Bouillon*, à Bouillon (Paris), 1783, in-8, 94 p. Voy., au sujet de Laffite de Pelleport, *les Livres à clef*, par F. Drujon, t. I, p. 270; t. II, p. 769.

avait mieux payé de sa personne que de son esprit, ayant reçu cinq blessures à l'affaire de Berstheim; un ancien capitaine de vaisseau, M. du Coudray, et le chevalier de Godey, gentilhomme de Basse-Normandie, le Dorat des salons de Caen ¹. Ces fondateurs de l'académie condéenne admirent bientôt dans leur cercle littéraire MM. de Vauquelin, Duchol, de Baye de La Neuville, et, enfin, un compatriote du chevalier de Godey, le fourrier de Thiboult ², dont le caractère était aimé de tous et dont le mérite ne portait ombrage à personne, car il ne versifiait qu'en latin. Jacques de Thiboult fut choisi pour trésorier de la petite académie et, dans cette fonction singulièrement délicate, il rendit de réels services, sachant tirer, pour les dépenses communes, les derniers louis du gousset des émigrés.

Nos poètes, dès qu'ils furent ainsi embrigadés académiquement, se considérèrent comme les chantres officiels des hauts faits du corps de Condé. D'ailleurs, zélés gentilshommes, ils aimaient à faire leur cour et à sortir de la poche de leur habit gris de fer ³, en un moment solennel, de beaux vers tout frais rimés en l'honneur du roi et des princes. Laffitte de Pelleport, se souvenant qu'il avait fait rire à Versailles, fut le premier à s'en prendre au prince de Condé dans une pièce de circonstance. Il lui fit remettre au camp, près d'un cabinet de verdure dans le genre anglais, fait par dix-sept gentilshommes, des vers que tous les historiens du corps de Condé ont transcrits ⁴ :

Que j'aime ce salon dont l'art et la verdure
 Ont fourni de concert la verte architecture!
 Qui donc a pu créer un séjour si charmant?
 Serait-ce des jardins le dieu compatissant,

¹ Ce sont les papiers du chevalier de Godey, vendus après le décès de son frère, Charles-Anne de Godey de Thuiley, qui nous ont fourni les principaux éléments de cette étude.

² Jacques de Thiboult du Puisact, plus tard député de l'Orne, a laissé le *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, que nous avons publié, et auquel nous ferons plusieurs emprunts au cours de ce travail.

³ Voy. *le Costume à l'armée de Condé*, par P. de La Chanonie, p. 7. — L'infanterie noble avait, jusqu'en 1794, porté l'habit bleu clair. La ressemblance de cet habit avec celui des républicains ayant parfois causé des méprises, le prince de Condé arrêta, au commencement de cette année, que les corps nobles recevraient un autre uniforme, dont l'habit était gris de fer. La planche (*Infanterie noble*) donnée dans l'*Histoire de l'armée de Condé*, par Muret, représente exactement ce costume.

⁴ Voy. d'Ecquevilly, *Campagnes du corps de Condé*, t. I, p. 380; Th. Muret, *Histoire de l'armée de Condé*, t. I, p. 265; *Souvenirs d'un officier royaliste*, t. III, p. 21.

Qui voudrait procurer par des travaux utiles
 Aux chevaliers français d'agréables asiles?
 Non : ce sont des guerriers à vaincre accoutumés,
 Qu'on voit en jardiniers tout à coup transformés,
 Et qui font succéder aux fureurs de Bellone
 L'art innocent et doux de Flore et de Pomone...

Le prince de Condé étant, le 16 juillet, revenu au camp de Steinstadt, fit demander Laffitte de Pelleport. Il lui dit, nous apprend le fourrier de Thiboult, des choses obligeantes. « Le prince, ajoute avec satisfaction l'académicien, ne hait pas les lettres. On assure même qu'il n'est pas sans prétentions personnelles à ce sujet¹. »

Suivant l'exemple de Laffitte de Pelleport, le chevalier de Quérelles fit placer sous les yeux de ce chef ami des muses une *Ode sur l'avènement de Louis XVIII au trône de France, et sur sa proclamation au camp de Steinstadt par l'armée de S. A. S. le prince de Condé*; puis une *Romance sur le départ du duc de Bourbon pour la Vendée, le 30 juillet 1795*, départ tardif, mais que tous les poètes célébrèrent pourtant, presque à la veille du désastre de Quiberon.

Nos académiciens, étant de parfaits chevaliers, après avoir chanté leurs princes, ne pouvaient négliger les dames. Mais, comme celles qui paraissaient dans les baraques du camp n'étaient ni de la première vertu ni de la plus rare beauté, ils furent assez chiches alors de ces hommages poétiques, qu'ils devaient prodiguer plus tard aux divinités de Souabe et de Wolhynie. M. du Coudray n'en rima pas moins une *Déclaration* à une certaine Thémire, et le chevalier de Quérelles un *Portrait de l'Amour*, dont les traits les plus saillants lui avaient été fournis, semble-t-il, par une Sophie de rencontre.

Mais, en dehors de la vaillance de leurs chefs et des attraits de leurs dames, les Condéens trouvaient assez de thèmes poétiques dans les événements de cette terrible fin de siècle. Ils prirent ainsi successivement pour sujets : *les Adieux de Louis XVI, la Mort de Robespierre, la Délivrance de Madame Royale*. Puis ils s'amuserent à de menus badinages, nés des plus minces incidents de la vie du camp, tels que *la Mort du corbeau Colas, qui faisait, à Steinstadt, les délices de MM. les chasseurs nobles et qui reçut d'un inconnu un coup de fusil dont on le crut mort*. Mais Colas reparut, et les poètes n'avaient pas encore fini de lui rimer de belles épitaphes, qu'ils eurent à entonner l'hymne de sa résurrection.

La petite académie était donc en pleine activité littéraire, quand, au cours de l'année de sa fondation, elle eut à subir une très sen-

¹ Voy. *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, p. 65.

sible perte. Le chevalier de Pelleport, sa gloire et son espérance, quitta l'armée et partit pour l'Amérique, où l'affection d'une sœur l'appelait à Philadelphie. L'on se désola à l'annonce d'un semblable départ, mais non sans songer de quels adieux poétiques il procurerait l'occasion aux Condéens éplorés. Et, le lendemain, Godey écrivait au fugitif :

Vous partez, une sœur chérie
 Vous appelle au delà des mers,
 Et, dans un nouvel univers,
 Vous allez passer votre vie.
 Aux échos de Philadelphie,
 Vous ferez ouïr quelquefois
 Cette lyre qui, sous vos doigts,
 Charmait notre mélancolie.

.
 Tandis que la muse légère,
 Qui vous prêta son luth divin,
 Va charmer un autre hémisphère,
 Que dira la Condéichère?...

L'infortuné chevalier ne devait pas avoir le temps de charmer un monde nouveau aux accents de son divin luth, et *la Condéichère* allait le pleurer à jamais. Quelques semaines après son arrivée en Amérique, Laffitte de Pelleport mourut de la fièvre jaune.

Telles furent, pendant l'été et l'automne de 1795, les divertissements littéraires des gentilshommes poètes. Au commencement de décembre, le corps de Condé leva le camp de Steinstadt et remonta jusqu'à Manheim, avant de revenir, l'an suivant, en Brisgau. Le chevalier de Godey traça en vers et en prose, à la manière de Chapelle et de Bachaumont, la relation humoristique de cette marche militaire. Elle fut, pour l'année 1795, la dernière production de la petite académie.

II

Pendant l'année 1796, les gentilshommes académiciens eurent souvent, comme ils disaient, à quitter Phébus pour Bellone, et à accomplir, ce qu'ils firent avec vaillance, leurs obligations de soldats. Mais, comme ils eussent rimé jusque sous le feu de l'ennemi, leur muse, pour être guerrière, n'en resta pas moins féconde, et grossit incessamment de productions de toute espèce leur portefeuille de campagne. Les premiers mois de cette belliqueuse année ayant été cependant remplis par une trêve, les gentilshommes poètes

eurent le loisir de tourner en petits vers leurs compliments de nouvel an et de se faire présent d'étrennes littéraires. A tout seigneur, tout honneur; Godey envoya ses premières rimes à La Taille, « le très illustre président de la très docte académie ». Puis il adressa au secrétaire du Rateau, dans une épître toute fleurie de versiculets, le souhait le meilleur à former pour tout émigré :

En conséquence, sans emphase,
Hyperbole ni périphrase,
Je dirai que vers le séjour,
Votre première résidence,
Je vous souhaite un prompt retour,
Par la poste et la diligence,
Mais non par celle de Cobourg.

Car alors l'on ne songeait plus à rentrer en France en carrosse. Les derniers carrosses avaient été depuis longtemps vendus aux juifs d'Allemagne et l'on se fût bien contenté de passer, la joie au cœur, mais très modestement, la frontière française.

M. du Rateau répondit comme il convenait à une aussi belle épître, et nous trouvons, dans sa lettre, un très curieux spécimen de la manière et de l'esprit des littérateurs condéens : « J'ai reçu avec une grande reconnaissance, mon cher Godey, vos jolis vers pour la nouvelle année. Mais vous m'auriez mis dans un cruel embarras en ne m'envoyant que des vers à moi qui n'en fais jamais et qui n'ai pas la ressource de nos ci-devant financiers, si ma place de secrétaire de notre académie ne me donnait le privilège d'en faire faire à mes confrères, qui ne me coûtent qu'un remerciement ou l'assurance de la célébrité dont nous disposons, ainsi que vous savez. En conséquence, j'en ai commandé d'aussi bons qu'il serait possible, et je vous les envoie avec la même assurance que si je les avais faits. » Et l'épître finit en vers précieux et guindés, dignes d'un semblable prélude.

L'arrivée du roi à l'armée de Condé, en mai 1796, ne pouvait manquer de provoquer chez les académiciens une explosion d'enthousiasme, et leur exaltation poétique fut entretenue par une nouvelle réunion, chez le baron de Bœchlin, de tous les beaux esprits du corps. Ce fut, en effet, près du château de Rust-en-Brigau que le roi, passant en revue deux bataillons de chasseurs nobles, reçut du chevalier de Godey l'hommage d'un poème intitulé : *le Panache de Henri-Quatre* :

... Louis verse des pleurs, son âme est attendrie,
Il jure de venger les maux de la patrie,

D'anéantir le crime et ses noirs attentats,
 De régner par l'amour sur ses vastes États,
 De faire aimer son Dieu méconnu dans la France,
 D'y ramener la paix, le calme, l'abondance,
 De rendre heureux enfin ceux qu'il aura vaincus
 Et d'affermir son trône à force de vertus.

Le chevalier de Villemontez, s'adressant un peu moins haut, s'était contenté d'adresser des *Couplets au cardinal de Rohan, lorsque l'armée de Condé était venue prendre des cantonnements dans ses Etats*, à Ettenheim, au mois de mars 1796 :

Rohan règne sur ce rivage,
 Tout s'y ressent de ses bienfaits;
 Il plaint nos maux, il les soulage,
 Et, comme nous, il est Français.

Le Rohan du Collier, l'Ettenheim du duc d'Enghien : ces quatre pauvres vers n'évoquent-ils pas aujourd'hui deux souvenirs bien funestes?

Mais le mortel le plus chanté en ce temps-là par nos poètes fut leur amphitryon, le baron de Bœchlin. Le chevalier de Quérelles, le 17 mai 1796, prononça en son honneur un long discours poétique, et les académiciens eurent recours à tous les rythmes pour dire ses mérites et célébrer ses bienfaits. Ne leur avait-il pas accordé, en effet, l'hospitalité la plus appréciée de toutes, celle de la vanité? Ils voulurent donc très honnêtement le payer en belle monnaie de gloire, la seule dont ils fussent alors capables de disposer.

Car ils n'avaient guère d'écus, étant souvent aussi pauvres que les indigents qui venaient, aux jours passés, mendier aux portes de leurs manoirs. Mais ils étaient trop fiers pour insister sur cette peine, et ils se bornaient à en plaisanter entre eux. Le chevalier de Quérelles, badinant dans une épître, s'étonne d'

Être émigré, sans pain et sans chemise,

ce qui était quelque peu exagéré. Et le chevalier de Godey répond à son badinage, en lui reprochant « de descendre parfois du Pinde pour faire un tour de cuisine », lui souhaitant, en un rêve de gourmet bas-normand, les tripes savoureuses et le cidre doré de l'hôtel d'Espagne à Caen.

Il fallut, pourtant, renoncer bientôt aux délices culinaires et académiques du beau château de Rust, et l'on rima, en l'honneur de l'hospitalier baron, ces reconnaissants adieux :

Bel asile, riant bocage
 Où, malgré le sort en courroux,
 Un ami des muses, un sage,
 A souvent fait naître pour nous
 Des jours sereins et sans nuage,
 Faut-il donc s'éloigner de vous !
 Toi qui daignas mêler tes larmes
 Aux pleurs qui coulaient de nos yeux,
 Toi qui nous fis trouver des charmes
 Dans l'exil le plus rigoureux,
 Adieu Bœchlin. Dans les alarmes,
 Le sort conduit encor nos pas ;
 Mais, dans le tumulte des armes,
 Inséparable des combats,
 La retraite auguste et champêtre,
 Le séjour vraiment enchanteur,
 Où nous avons pu te connaître,
 Seront présents à notre cœur.

Le tumulte des armes allait, en effet, bientôt succéder pour les gentilshommes poètes à l'harmonie des lyres. L'armée autrichienne, dont le corps de Condé faisait alors partie, fut repoussée jusqu'à Munich par Moreau, qui avait envahi l'Allemagne. Les Condéens, toujours à l'arrière-garde, déployèrent, dans cette campagne, une valeur qui surprit jusqu'à Moreau lui-même. Dans la nuit du 13 au 14 août, ils livrèrent aux troupes républicaines, près d'Ober-Kamlach, le combat le plus meurtrier, dans lequel ils eussent jamais été engagés. Le chevalier de Thiboult, le latiniste de l'académie, y releva, le dernier, et y sauva le drapeau, que des gentilshommes mortellement frappés s'étaient passé de main en main ¹. Bien plus, un des fondateurs de la société littéraire, l'auteur d'une ode sur la mort de Stofflet, qu'il avait dite la veille à ses confrères, M. de Baye de La Neuville, tomba, la poitrine traversée par une balle. « Combat glorieux et funeste, écrivit le chevalier de Godey au baron de Bœchlin, où nos lauriers ont été teints du sang de nos meilleurs camarades. Parmi ceux que nous pleurons et qui ont droit à tous nos regrets, un surtout que nous comptions au rang de nos académiciens, M. de Baye de la Neuville, obtiendra de vous un souvenir douloureux. Vous l'avez connu ; c'était un titre pour

¹ Jacques de Thiboult écrivit simplement dans son Journal (p. 125), à la date du 13 août : « Affaire d'Ober-Kamlach. — Je donnerai dans quelques jours plus de détails sur cette horrible nuit. Nous avons chassé l'ennemi du bois à force de courage et de sang... J'ai porté le drapeau le dernier et n'ai rien qu'une contusion à l'œil. » Tous les historiens de l'armée de Condé donnent des relations détaillées du combat d'Ober-Kamlach.

l'aimer. Vous connaissiez aussi l'amitié qui l'unissait à M. de Villemontez et vous jugerez de la tristesse de celui-ci. La douleur étendra longtemps ses crêpes funèbres sur nos lyres muettes. »

Le deuil des lyres fut néanmoins abrégé, et l'on ne put résister aux suggestions poétiques fournies par ce funeste et glorieux combat. Chaque académicien se crut strictement tenu d'en fixer la mémoire pour la postérité. Le chevalier de Godey, en faisant entrer dans une ode la liste des gentilshommes frappés autour du drapeau, se doutait peu que l'intérêt documentaire de sa pièce la garderait mieux de l'oubli que sa valeur poétique¹. Le chevalier de Quérelles consacra, aux mânes des héros tombés à Ober-Kamlach, des strophes qu'il ne cessa jamais de retoucher pendant ses années d'exil; et du Coudray adressa à Villemontez, sur la mort de M. de Baye, des stances aussi émues que le lui permettait sa poétique empesée :

Que n'ai-je en mon pouvoir les pinceaux d'Ausonie
 Pour retracer en vous Euryale et Nisus !
 Mais, enfin, ne peut-on, sans le feu du génie,
 Rendre hommage aux vertus² ?

Un sentiment touchant de camaraderie militaire, littéraire même, émeut dans ces pièces en dépit de leur emphase. Ces pauvres émigrés, rapprochés par un goût commun, semblent avoir évité les querelles et les froissements habituels aux faiseurs de vers. Cette petite académie, fondée dans l'exil et contre l'exil, nous paraît moins avoir été, malgré l'outrance de compliments quotidiennement échangés, une société d'admiration que de consolation mutuelle. Consolation chaque jour plus nécessaire, car les circonstances devenaient cruelles, et les infortunés Condéens, poursuivis par une sorte de fatalité, semblaient l'avoir attirée jusque chez leurs Mécènes. Cette lettre du baron de Bœchlin au chevalier de Godey en fournit la triste preuve : « Ah ! que votre lettre et votre admirable poème m'ont fait pleurer !... Ma douleur était d'autant plus vive, qu'au moment où je lisais vos chères lignes, m'était parvenue la nouvelle de la mort de mon fils, Charles-Frédéric de Bœchlin. Il était premier lieutenant de grenadiers du régiment de

¹ *Ober-Kamlach*, romance publiée dans les *Troubadours modernes* (p. 208-246), recueil dont nous parlerons plus loin. Nous en avons donné la partie documentaire dans le *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé* (p. 128).

² Voy., dans les *Troubadours modernes* (p. 247), *Stances à M. de Villemontez, sur la perte de M. de Baye, blessé mortellement à Ober-Kamlach*, par M. du Coudray (p. 251); et *Ode sur le combat d'Ober-Kamlach, livré le 13 août 1796*, par le chevalier de Quérelles.

Rohan, avec lequel il fit toutes les campagnes de la guerre. Il a été tué à Friedberg, à l'affaire si sanglante du 10 juillet 1796¹, et emporte l'estime et les regrets de tout le corps. Enfin il a glorieusement terminé sa carrière en brave gentilhomme et se trouve délivré des horreurs de notre siècle. Il a passé du sein de sa famille dans le sein de Dieu, comme on passe de la veille au sommeil.

« ... Quoique ma fuite en Suisse me coûte plus de 150 louis et que j'aie perdu chez moi pour plus de 10 000 francs, cela ne m'aurait pas tant affecté si les diables de régicides ne m'avaient pas brûlé tout à fait ma coseigneurie de Kehl, qui me rapportait annuellement 3000 livres de rente. *Sed, Deus, fiat voluntas tua!* Du reste, ai-je sauvé mes papiers, mes livres, vos poésies, mon bois sentimental, ma forêt anglaisée, et mon pauvre clavecin, avec mon violon et ma viole d'amour, sur laquelle vous ne m'avez pas encore entendu. »

Et il faut avouer que le baron de Bœchlin ajoute : « Vous trouverez ci-jointe ma petite composition en musique sur l'admirable romance de la mort de tant de héros². » Oh! poètes, jusque dans le deuil et dans les larmes, si essentiellement, si inconsciemment légers!

III

Mais, lorsqu'il s'agit du sort de leurs petits vers, qu'ils aient été alignés, en temps de paix, sur le bureau, ou griffonnés, en temps de guerre, sur le dos du havresac, les rimeurs deviennent très aisément sérieux. Nos guerriers poètes discutèrent donc le projet fort audacieux, en de semblables circonstances, de publier leurs œuvres littéraires, et, ce projet, ils surent l'exécuter.

Le corps de Condé était alors revenu vers le Rhin, harcelant à son tour Marceau dans sa belle et savante retraite. Les émigrés, le 24 octobre 1796, avaient débusqué l'ennemi du village de Steinstadt, près de l'emplacement de cet ancien camp où était née la petite académie. Journée glorieuse, mais sombre, où, dans la brume et la pluie, les Condéens avaient retrouvé à peine quelques vestiges de leurs constructions rustiques et de leurs salons de verdure. Après ce succès, et en attendant que le traité de Campo-

¹ Voy., au sujet du combat de Friedberg, *Victoires et conquêtes des Français*, t. VI, p. 193.

² Ce n'est cependant pas la composition du baron de Bœchlin que le chevalier de Godey semble avoir préférée pour sa romance sur le combat d'Ober-Kamlach, mais bien celle de son confrère de l'académie, le chevalier de Quérelles, que nous avons retrouvée parmi ses papiers.

Formio décidât du sort de l'armée de Condé, les compagnies de gentilshommes avaient été cantonnées aux environs de Constance, dans des villages rapprochés du territoire helvétique. Constance était un centre déjà ancien de l'émigration française, où s'était formé un petit cercle de lettrés. Ferrand, l'auteur d'un *Eloge de Madame Elisabeth*, véritablement rempli d'émotion et d'éloquence, jouait le principal rôle dans cette société, pour laquelle Bonnat avait composé et fait imprimer une *Théorie du pouvoir civil et religieux*. Et ces émigrés écrivains rencontraient, dans les réunions de Constance, des auditeurs d'élite, tels que l'abbé Bossu, le confesseur de Louis XVI, M. de Juigné, l'archevêque de Paris, et le marquis de Juigné, son frère.

Aussi ce fut à Constance, où les gentilshommes poètes étaient assurés de trouver des lecteurs et où ils espéraient découvrir un éditeur complaisant, qu'ils entreprirent de publier leurs productions littéraires. Six d'entre eux, du moins, s'associèrent à cet effet : MM. de Villemontez, de Quérelles, du Coudray, de Godey, de La Taille, — qui retira depuis, l'on ne sait pourquoi, son apport académique, — et de Tourniol du Rateau. Un sentiment de fraternelle fidélité leur fit réunir à leurs œuvres quelques morceaux poétiques de M. de Baye de La Neuville, le camarade frappé à Ober-Kamlach. Mais il fallait, pour ce recueil de vers consacrés à la gloire des héros, un rayonnant frontispice. Le chevalier de Quérelles en suggéra le motif à quelque artiste du corps de Condé : le blason des Bourbons, dont les deux fragments, qu'a séparés l'anarchie, sont rapprochés par Mars et par Apollon. Le latiniste Thiboult fournit alors une légende explicative : *Sic restituta vigeunt*; puis il indiqua en trois vers, pour les exemplaires de choix, la part de chacun des dieux dans cette restauration :

*Sic, dulce restituta Phæbi cantu auxilioque Martis,
Tres lilia fulgent; mirandum est unam autem
Aflatu tenero Phæbi, duasque gladio Martis.*

L'épée de Mars avait rapporté deux lis, mais le souffle de Phébus, — les poètes sont toujours humbles, — n'avait-il pas restitué le troisième?

La recherche d'un titre présentant bien leur recueil fut longue et laborieuse pour les académiciens. Enfin, en une singulière préoccupation de la mode du jour, de *modernisme*, — l'expression convient ici, — eux, les chantres sur des rythmes très vieillis de si anciennes choses, ils écrivirent en tête de leur recueil : *les Troubadours modernes ou Amusemens littéraires de l'armée de*

Condé. Le secrétaire de l'académie et le troubadour le moins malhabile en affaires, M. de Tourniol du Rateau, fut dépêché à Constance pour y porter l'œuvre collective, accompagné des bonnes espérances que faisait concevoir à chacun des soldats poètes le mérite de ses propres vers.

L'accueil fait à du Rateau fut tout d'abord détestable, et le chevalier de Godey, en une amusante persistance de poésie, l'écrivit en vers à La Taille :

Adieu l'espérance
 Qui nous décevait
 Et qui nous berçait
 D'une jouissance
 Bien douce à nos cœurs.
 Notre secrétaire
 A manqué l'affaire,
 Malheureux auteurs,
 Qu'y pouvons-nous faire ?

Et La Taille, aussitôt, sans prendre le temps de rimer, lui répondit en une prose indignée : « Je m'attendais, mon cher et glorieux confrère, que la tentative de du Rateau resterait sans résultat et qu'il n'en résulterait que beaucoup de crotte pour lui, et, pour nous, l'humiliation d'avoir été refusés par un faquin de libraire, qui laisserait plutôt mourir de faim l'académie tout entière que de compromettre les gémissements de la presse. Je ne sais quelle fatalité est attachée aux fruits du génie. Si nous eussions eu à assommer le public de quelque projet bien pesamment économique, nous eussions fait une brillante fortune. Mais ce sont des vers, et les oreilles du bon goût, ainsi que celles des imprimeurs, sont impitoyablement fermées aux clameurs du besoin. Cependant, nous concevrons sans courroux qu'un ouvrage purement français ne doive guère prospérer sur le sol tudesque et inculte de la Germanie. Heureux encore d'en être quittes à si bon marché. Quand j'aurai reçu mes appointements, je vous ferai passer mon contingent. »

Cette petite campagne de vanité poétique, qui devait aussi, dans l'espoir des troubadours, faire tomber en leur sacoché quelques écus de l'imprimeur, menaçait alors de n'avoir d'autre résultat qu'une indemnité de voyage à payer à du Rateau. Et ce du Rateau, dont on commençait à railler, avec une demi-aigreur, sinon la galanterie, tout au moins la gourmandise, s'éternisait dans les délices de Constance ! « Je n'accuserai pas, — lui écrivait le chevalier de Godey, — les naïades du Rhin de vous retenir près

d'elles; mais je soupçonne fort la pâtisserie helvétique et les truites du lac d'être cause du long séjour que vous faites à Constance. Au fait, vous avez raison; à votre place, j'en ferais peut-être autant, avec cette différence que je songerais plus souvent à mes compagnons d'armes et que je leur prouverais, en leur écrivant quelquefois, que je suis loin de les oublier. »

Puis, comme du Rateau faisait le mort dans sa Capoue helvétique, les Condéens l'y firent relancer par Villemontez; l'Auvergnat vint à bout, avec sa ténacité, et de l'inertie de son silencieux confrère et du mauvais vouloir de ces faquins d'imprimeurs. Les œuvres littéraires des *Troubadours modernes*, formant un beau volume in-8°, dédié au roi, comme il était convenable, furent enfin publiées à la grande joie de nos poètes¹. Chose étonnante, ils en tirèrent quelque argent; Villemontez, très glorieux du bon résultat de sa petite diplomatie, écrivit alors avec une humilité feinte : « Je n'ai pu tirer que 20 louis des marchandises que vous m'avez confiées; encore faudra-t-il attendre un mois ou six semaines pour les toucher. Peut-être eussiez-vous mieux fait que moi, mais j'ai fait ce que j'ai pu; on doit vous envoyer vingt échantillons de la nouvelle fabrique, dont cinq seront de la plus grande beauté et doivent être destinés à des personnes illustres qui protègent votre commerce. Vous n'avez pas idée du mal que tout cela me donne et que tout cela m'a donné; s'il fallait recommencer, je vous assure que j'y renoncerais. Je n'en suis dédommagé que par le plaisir que j'ai de vous être utile; je me réserve, pour ma part et pour les frais que j'ai été obligé de faire, vingt autres échantillons de même qualité, car l'ouvrier doit m'en donner en tout quarante. Quand j'aurai reçu les 20 louis, je vous le manderai et, comme j'en retiendrai 4 pour moi, je déposerai les 16 restant chez un banquier, sur lequel vous tirerez une lettre de change. »

L'accueil qui fut fait au recueil des *Troubadours modernes* dans les petits cercles littéraires de Constance, même dans ceux où l'on appréciait les considérations pesamment économiques, semble avoir dépassé l'espoir des soldats académiciens : « Je ne suis nullement étonné, écrivait à Godey l'un de ses camarades, du rapide succès des *Troubadours modernes*; j'en félicite bien sincè-

¹ *Les Troubadours modernes ou amusemens littéraires de l'armée de Condé*, à Constance, 1797, in-8°, xvi-303 pages. — Arthur Dinaux, qui, dans *les Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires* (t. II, p. 249), consacre un article aux troubadours modernes, prétend que « la suscription de *Constance*, comme lieu d'impression, est une allusion aux sentiments de fidélité à la royauté qui animaient les auteurs du recueil ». Les pièces que nous publions aujourd'hui établissent la fausseté de cette ingénieuse hypothèse.

rement les auteurs et j'espère que, cette fois-là, ils respireront des parfums plus suaves et moins volatils que ceux de la renommée :

Ainsi le sentier de la gloire
Est devenu la route de l'argent..... »

Peut-être ce sentier mena-t-il aussi aux plaisirs; dans la joie et dans la fierté du récent succès obtenu, l'on cessa de pester contre « le sol tudesque de la Germanie », et l'on se plut à y découvrir des fleurs. Nos poètes eurent des rondeaux, des bouquets, des allégories pour les dames de Souabe qui entendaient le français et qui se piquaient quelque peu de bel esprit; ils chantèrent le petit chien de M^{lle} de Pflummeren, comparèrent aux roses M^{lles} de Brandenstein, et déclarèrent immortelles, à la sortie d'un bal militaire, trois beautés de Biberach, qui s'appelaient Mina, Crescence et Séraphine.

Mais une rumeur sinistre interrompit tout à coup ces poétiques ébats; l'armée de Condé, abandonnée de tous, excepté du tsar, allait passer à la solde de Russie. Il fallut, en effet, quitter bientôt la Souabe et prendre, en de lentes étapes, le chemin de la Wolhynie, où le corps de Condé allait être cantonné pendant toute l'année 1798. Parmi les émigrés qui eurent à échanger l'habit gris de fer, porté avec tant d'honneur, contre l'uniforme vert à parements noirs de l'armée russe, nuls ne le firent avec des regrets plus cuisants que nos académiciens. Ils s'éloignaient de Constance, le théâtre de leur victoire littéraire; ils quittaient Biberach et ses immortelles beautés. Puis, dans cette contrée inconnue, sous les frimas et la neige, les doigts engourdis pourraient-ils tenir la plume; dans des brumes éternelles, pourrait-on rimer encore?

IV

L'on y put rimer et, semble-t-il, l'on y put aimer aussi, car, sept ans après, le chevalier de Godey, de retour dans sa province, quelque peu attristé d'avoir clos ses aventures et de se retrouver à tout jamais Bas-Normand, faisait part à Thiboult de ces regrets et de ces souvenirs :

Cabanes de la Wolhynie,
Hélas! sous vos rustiques toits
Je modulais encor parfois
Une cantate, une élogie!
Souvent, égaré dans ce bois
Où Phébus ne lançait qu'à peine

Une lueur fort incertaine,
 Attiré par la douce voix
 Du chantre aimable du bocage,
 J'applaudissais à son ramage...
 O temps heureux et regretté,
 Tu fais encor couler mes larmes,
 Temps, où je chantais la beauté,
 Les champs, les héros et les armes.
 Iwanicze, sous tes bosquets
 J'aimais à respirer le frais,
 Le calme de la solitude.
 Zharow, sous tes tilleuls épais,
 Sans soucis, sans inquiétude,
 Le troubadour chantait en paix.

Mais, avant de célébrer les frondaisons d'Iwanicze, les infortunés troubadours pensèrent y périr de froid. Peu voyageurs par goût, issus de races très casanières, ils n'eussent guère cherché, sans la Révolution, d'autres horizons que ceux de la province paternelle. La Wolhynie, dont leurs pauvres livres d'école ne contenaient même pas le nom, leur paraissait devoir être un Kamtchatka. Et leurs premières sensations, dans cette Wolhynie si redoutée, correspondirent singulièrement à leurs craintes. Il neigeait, il neigeait encore. Et ce n'était pas, comme en France, une neige fine et passagère, mais une neige lourde et tenace, qui sentait la Sibérie et qui les bloquait dans des taudis enfumés. « Nous nous sommes établis le 3 janvier, — écrivait le fourrier de Thiboult —, dans des cantonnements russes, près d'Iwanicze. Les neiges ont couvert la terre jusqu'à la fin d'avril. Dans nos mauvais logements, nous avons eu à souffrir cruellement de la fumée¹. »

Aucune fleur de poésie ne semble avoir, pendant cette saison glacée, percé la couche de neige sous laquelle la muse de nos académiciens gisait comme ensevelie.

Enfin, mai arriva, et ce fut un enchantement. Un clair printemps du Nord, où la transparence de l'air et la douceur des verdure procurèrent aux gentilshommes poètes de nouveaux effets de rêve. Ils avaient tous lu Rousseau et l'abbé de Saint-Pierre, et ils étaient sensibles aux charmes de la nature. Puis, en même temps que les rêves, reparurent les amours; car, les communications étant devenues aisées, des ressources inattendues de société et de galanterie furent découvertes par les émigrés français. Et c'était plaisir de passer à travers les forêts de bouleaux et par les allées de

¹ *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, p. 177.

tilleuls, pour se rendre aux châteaux des grands seigneurs polonais, une poésie toute fraîche en portefeuille.

Car ces grands seigneurs étaient beaucoup plus Français et de langage et d'esprit que les hobereaux allemands précédemment visités. Le baron de Bœchlin avait été, en effet, une exception mémorable. Les châteaux de Pologne, malgré leur faste à demi sauvage, rappelaient moins, en revanche, les habitations de France que les mille et une réductions de Marly ou de Trianon, que l'on rencontrait autour des résidences d'Allemagne, affublées de beaux noms français. Ces grandes maisons, où l'on ne voyait encore, au temps de Mérimée, qu'une argenterie magnifique, de beaux meubles, des tapis de Perse et pas un lit de plume¹, ne fournissaient point au corps tout le confort désirable, mais elles donnaient à l'esprit les plus délicates jouissances et elles laissaient au cœur les souvenirs les plus exquis. La princesse Czartoryska n'avait-elle pas déjà montré au duc de Lauzun quelles grandes amoureuses savent être les Polonaises ! Mais, pour en revenir à nos troubadours, qui pénétrèrent dans ces châteaux avec guitare et musique, ce séjour en Pologne, qu'ils redoutaient à l'égal d'un exil en Laponie, fut peut-être la période la plus mondaine, la plus aimable de leur temps d'émigration.

Rien de plus propice aux rimes d'à-propos et de plus favorable aux galanteries poétiques que le divertissement de la comédie de société. Ce passe-temps, très à la mode dans les dernières années du règne de Louis XVI, avait souvent été repris hors de France par des émigrés en quête de distractions, et cela aux heures les plus inattendues. Les émigrés de Maëstricht, en 1793, avaient dressé un théâtre, composé et représenté des comédies presque sous le feu des batteries républicaines², et nous sommes très surpris que les académiciens n'aient pas organisé, à Steinstadt, quelque théâtre du camp. Cette mode, qui rappelait à presque tous les émigrés d'aimables et lointains souvenirs, — théâtre de la reine à Trianon ou scène rustique en quelque parc de province, — fut importée par eux dans les châteaux de Wolhynie. Elle y devint l'objet d'un véritable engouement, dans une demeure très hospitalière, où nous allons voir nos poètes à l'œuvre.

Cette demeure était le château de Czerczyce, près de Poryck, appartenant au comte Czacki. La comtesse Czacka, née Dombenska, en faisant les honneurs avec une grâce infinie, assistée de nobles et séduisantes voisines, M^{me} et M^{lle} de Laskiwitchz, de la comtesse

¹ Prosper Mérimée, *Dernières nouvelles (Lokis)*, p. 81.

² Voy. *Souvenirs d'émigration* (par la comtesse Dauger), p. 47.

d'Arach et, surtout, de la comtesse de Medina et de sa sœur M^{lle} de Conway, les belles Fanny et Wilhelmine, quotidiennement célébrées par nos poètes. Aux troubadours de l'académie s'étaient joints, pour préparer à la scène française les débutantes de Czerczyce, un certain nombre de gentilshommes et même quelques gros bonnets de l'armée. Le principal était le marquis de Bouthillier, major-général de l'infanterie noble. Ce gros et gai Bouthillier, toujours prêt à rire, n'en avait pas moins rendu les plus utiles et les plus sérieux services. Employé, en 1792, à la rédaction des règlements militaires du corps, il avait été, le 1^{er} juin de la même année, nommé major-général. Puis, à l'arrivée des Condéens en Wolhynie, il avait été chargé de l'adaptation du système militaire de Russie à une nouvelle organisation de la petite armée. Mais, dès qu'il le pouvait, il abandonnait et règlements et systèmes pour adapter vivement à tous les airs de pont-neuf, qui lui venaient à la mémoire, de très piquants couplets sur les événements du jour : parodiant, sur le timbre du menuet d'Exaudet, quelque missive impériale et équivoquant, sur le refrain de Malborough, aux dépens de la diète de Germanie. Il avait ainsi fourni constamment à l'armée une sorte de bulletin en chansons¹. Et, pourtant, il n'était pas de l'académie, sa grandeur de major l'ayant retenu loin de nos poètes, ses confrères en Apollon, mais ses subordonnés en Mars. Toutefois, à Czerczyce et dans un salon où les gentilshommes redevaient quasi égaux, il associa son entrain à celui de nos poètes, et il se multiplia. Répétiteur et metteur en scène, il fut le factotum du théâtre de la comtesse, s'y chargeant de tous les emplois, y remplissant tous les rôles et n'hésitant pas, pour combler un des vides de la troupe aristocratique à jeter sur sa dignité de réglementateur d'armée les falbalas de M^{me} Grognac, dans *le Distrait* de Regnard.

Deux autres acteurs de cette compagnie mondaine, qui représenta à Czerczyce, et jusqu'à la fin du séjour des émigrés en Pologne, les principaux chefs-d'œuvre de la scène française, étaient le prince Victor-Amédée de Broglie et le comte d'Esclaibes, sous-aide-major de l'armée. La comtesse Czacka, pour répondre poétiquement aux provocations littéraires de nos académiciens, se trouvait parfois en peine; la muse de M. d'Esclaibes lui venait aussitôt en aide. Assistance mal déguisée et très promptement découverte, qui fut l'occasion de badinages infinis. Les gentilshommes poètes, dont le soleil printanier avait réchauffé la verve, adressaient d'ailleurs à tous, et à propos de tout, de petits billets

¹ Voy. Muret, *Histoire de l'armée de Condé*, t. II, p. 64.

en vers; ils avaient même su, en habiles recruteurs d'académie, attirer à eux quelques rimeurs isolés. D'abord, M. de Tressessan, « un rival d'Anacréon », mais qui se fit prier pour être des troubadours; puis un chevalier de Montfort, aux rimes modestes et rares, confident plutôt que collaborateur; enfin, un émigré normand, M. Fagan de Beaulieu, dont les talents, « respectés de l'envie », étaient exaltés par les rimeurs condéens, particulièrement par le chevalier de Godey :

Instruit par vous, Fagan, suivant de loin vos traces,
 Je me trouverai très heureux
 Si je puis ramasser et présenter aux Grâces
 La fleur échappée à vos yeux.

Le chevalier de Mélignan avait vu nos gentilshommes célébrer son âme antique, avant qu'il fût reçu dans leur académie. On l'appelait le Régulus de l'armée de Condé. Fait prisonnier pendant la campagne de 1796, M. de Mélignan avait dit à un sous-officier républicain qui l'engageait brutalement à presser le pas : « Je suis gentilhomme, je suis officier, chevalier de Saint-Louis; croyez-vous à ma parole? Laissez-moi, éloignez-vous, et je vous promets sur l'honneur de revenir dans votre camp me constituer prisonnier. » Le sous-officier ayant accepté sa parole, M. de Mélignan fut rendu à la liberté. Il informa le prince de Condé de l'engagement d'honneur qu'il avait pris et se rendit au camp républicain. Un prompt échange de prisonniers le fit entièrement libre ¹. Cette manifestation de loyauté militaire, traitée avec un peu de grossissement littéraire, d'acte héroïque, pouvait fournir un bon épisode à quelque épopée condéenne. Cette épopée fut, nous allons le voir, audacieusement entreprise par les troubadours modernes et partiellement écrite. Le nouveau Régulus devait y collaborer, et nous le trouverons chargé d'y narrer poétiquement l'attaque des lignes de Wissembourg.

Mais avant de livrer à la postérité les noms et les hauts faits des héros du corps de Condé, l'on voulut dire les mérites et les attraits des châtelaines de Czerczyce, déesses des heures présentes. Obligation très aimable, et dont les troubadours s'acquittèrent quotidiennement en bouquets et en stances, en romances et en rondeaux. La comtesse Czacka recevait, bien entendu, les plus belles et les plus rares de ces fleurs d'académie. Toutes les fêtes offertes par elle aux gentilshommes émigrés, douce restitution de l'existence d'autrefois, étaient dûment enregistrées par les poètes

¹ Voy. Muret, *Histoire de l'armée de Condé*, t. I, p. 171.

comme en une chronique rimée. L'on écrivait au duc de Berry, présent à un bal de la gracieuse comtesse :

Lorsque je veux peindre un héros,
 Prince, je dois suivre tes traces,
 Et Czacka s'offre à mes pinceaux
 Quand je veux crayonner les grâces.
 Vive et modeste tour à tour,
 Ses vertus font toute sa gloire,
 Sa présence inspire l'amour,
 La tienne promet la victoire.

Et quand l'hospitalière dame de Czerczyce, ayant pour compère le prince Victor de Broglie, tint sur les fonts un enfant de M. de La Balivière, il n'y eut pas, pour célébrer ce baptême, assez de dragées poétiques.

Les rimeurs nobles cherchaient ainsi et savaient trouver l'occasion d'exprimer, en une profusion de petits vers louangeurs, leur gratitude à leur charmante protectrice. L'on inscrivait galamment au bas de son portrait :

Cette peinture est vraiment achevée,
 Ce sont ses yeux, ses sourires, ses traits,
 Mais, dans les cœurs des chevaliers français,
 Son image est bien mieux gravée.

Et les chevaliers poètes, ayant composé une ode anacréontique pour sa fête selon le calendrier grégorien, ne se crurent pas exempts, quand cette fête revint dans le calendrier julien, d'en versifier une seconde. Ils célébrèrent aussi le domaine où elle régnait, et les splendeurs de sa maison seigneuriale, dont l'on voulait alors ignorer les côtés barbares, et le charme de ses jardins que Delille eût dû chanter. Bien plus, quand mourut Castor, l'un des deux énormes chiens, fidèles compagnons de la châtelaine de Czerczyce, ce fut à qui, parmi les académiciens, prêterait à Leitka, son inconsolable veuve, de poétiques regrets. Puis, après avoir chanté en Czacka la reine des grâces, on fut tenu de rendre hommage aux beautés qui formaient sa cour, Polonaises sentimentales comme M^{lle} de Laskiwitchz, Françaises enjouées comme M^{me} de la Rochefoucauld. Les poètes s'adressèrent enfin à de moins nobles beautés, très prompts à attacher des myrtes à leurs lyres. Telles étaient sans doute ces baigneuses de Poryck, dont le charme, un matin, éblouit les troubadours, indiscrètement embusqués dans les roseaux du rivage :

Jeunes nymphes au sein d'albâtre,
 Au pied léger, à l'œil malin,
 Groupe séduisant et folâtre.

Ah! comme l'on rimait et comme l'on aimait avec ardeur en ces beaux jours d'un trop rapide été, et comme l'on riait à la souvenance des folles craintes de Kamtchatka à tout jamais dissipées!

V

Dans l'automne qui précéda leur départ de Wolhynie, l'enthousiasme des troubadours se refroidit singulièrement. Leur muse, renonçant même aux compliments et aux louanges, se mit tout à coup à railler en de malicieux petits vers. L'explication d'un tel changement de manière se trouve peut-être dans un passage des spirituels souvenirs du comte de Puymaigre : « Les Polonais, s'ennuyant dans leur solitude, s'empressèrent d'exercer une noble hospitalité envers des Français dont plusieurs, par leurs formes, par leur esprit, leurs manières, méritaient cette distinction. Les femmes, surtout, se montrèrent tellement enthousiastes qu'elles nous mirent réellement à la mode. Mais cet engouement dura peu ou, du moins, fut restreint plus tard dans d'étroites limites. Il y eut tant d'indiscrétions commises, il faut le dire même, d'impertinences faites par nos jeunes gens, que nombre de portes nous furent fermées ¹. » Et il cite, à ce propos, de fort impertinents couplets dans lesquels une certaine dame Norochow est travestie en dame Romanoska, malgré ses bontés excessives, par de très ingrats chansonniers.

Les troubadours n'allèrent pas jusqu'aux surnoms, mais le charme de leurs premiers rêves était à jamais dissipé. La Wolhynie ne leur apparut désormais que sous les plus sombres couleurs, et ils la représentèrent, dans l'exagération de ces impressions nouvelles, comme une terre de juifs, qui n'étaient pas tous Hébreux, de paysans faméliques dans des cabanes de Sarmates, et de grands seigneurs endettés dans des palais de carton. Restaient les femmes, toujours si jolies, et nos gentilshommes étaient trop galants pour ne pas chanter, en dépit de tout, leurs appas. Mais ce fut avec une sourdine et en modérant les louanges de ces dames « tant soit peu vaines ». Tel est, en effet, le tableau tracé, dans une heure de désenchantement, par le chevalier de Godey :

¹ Comte Alexandre de Puymaigre, *Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration*, p. 47.

Il est bien vrai que la nature,
 Chez vous rustique et sans apprêts,
 N'offre point aux yeux ces attraits
 Que des arts donne l'imposture,
 Et que vos prétendus palais,
 Mesquins dans leur architecture,
 S'élèvent à bien peu de frais!
 Que, si vos nymphes sont piquantes,
 Vives, légères, agaçantes,
 On rencontre aussi, parmi vous,
 Des Hébreux autant que de loups.
 On sait que la gent hébraïque,
 Bien plus vorace que les ours,
 De probité fort peu se pique
 Et vous ruine par ses tours;
 Que, chez vous, on voit tous les jours,
 Dans des baraques de Sarmates,
 Des malheureux nus à moitié;
 Dans des châteaux qu'on croit de cartes,
 Des seigneurs qui vous font pitié;
 Qui, tantôt, usuriers sordides,
 Vont disputer aux juifs avides
 Le prix d'un bœuf ou d'un cheval;
 Tantôt, fiers de leur opulence,
 S'entourent avec complaisance
 De tout le faste oriental.
 Il est bien vrai qu'un tel mélange,
 Et d'avarice et de hauteur.
 Devait nous sembler fort étrange,
 Et nous en riions de bon cœur.
 Mais, malgré ces bizarreries,
 Que, peut-être, on retrouve ailleurs,
 Leurs femmes étaient si jolies
 Qu'on s'accommodait à leurs mœurs.
 A ces dames, tant soit peu vaines,
 On offrait la rose et l'œillet,
 Comme aux bergères plus humaines
 La violette et le muguet.

Mais les académiciens, lassés du marivaudage, semblent avoir renoncé, en cette maussade fin d'année, à présenter des fleurs à ces très humaines bergères. Ils conçurent alors le projet le plus considérable de leurs campagnes littéraires, une sorte de poème épique résumant l'histoire du corps de Condé. Ne procurerait-il pas autant de gloire et autant d'écus que le recueil de Constance dont le succès persistait dans les cantonnements? L'on avait, eu

effet, écrit au chevalier de Godey, le 1^{er} août 1798 : « Nous avons ici plusieurs exemplaires des *Troubadours modernes*, chef-d'œuvre immortel, où le génie, l'amitié et le sentiment servent d'historiens à la valeur. Je me promène souvent dans cette brillante galerie, où j'aime à rencontrer des amis. L'ouvrage est universellement goûté; on en trouve le plan aussi bien conçu qu'attendrissant et admirable tout ensemble. Il n'est personne qui ne voulût y avoir travaillé ou au moins y avoir fourni un sujet, trop heureux de ne plus vivre que dans vos vers. Bel éloge auquel il n'est pas possible de rien ajouter. »

Fort de semblables encouragements, le chevalier de Godey dressa sans tarder le plan du nouveau poème. Nous l'avons sous les yeux en trois pages jaunies, pauvres feuilletts d'exil d'un papier bizarre, acheté, sans doute, en quelque échoppe hébraïque, et dont la vue défend contre toute raillerie le plan rudimentaire du troubadour condéen. « Le combat de Steinstadt, lisons-nous, venait de finir; les ennemis fuyaient, et le nom de Condé vainqueur retentissait de toutes parts. Il était au bivouac, entouré d'un grand nombre de braves, des principaux chefs et des bardes les plus connus de son armée. Il propose à ces derniers de chanter les héros du temps passé pour charmer la longueur de la nuit. » Dans les brumes du Nord, et depuis leur entrée en Wolhynie, les troubadours, en effet, s'étaient transformés en bardes. « Les bardes, donc, se préparent à obéir, mais ils s'accordent entre eux pour célébrer les différents combats du héros. »

Et ici, chaque académicien, par une combinaison très ingénieuse, qui permettait de lui attribuer une part distincte dans l'œuvre, devenait un barde empruntant son nom à quelque rivière de la province natale : Quérelles, à l'Hérault; Mélignan, à la Baize; Villemontez, à la Limagne; La Taille, à l'Essonne; Godey, à l'Orne; du Coudray, à la Loire; Fagan, à la Seille; et Duchol, à la Garonne. Chaque barde devait fournir, pour être fixé ainsi qu'un médaillon au monument poétique, un épisode consacré à quelque victoire de l'armée de Condé. Le chevalier de Godey, qui s'était réservé le corps du poème, répartit ainsi cette tâche littéraire. Le barde de l'Hérault eut à chanter la journée de Bodenthal, et celui de la Baize, le passage des lignes de Wissembourg. Celui de la Limagne devait célébrer les combats de Berstheim et jeter des fleurs sur la tombe des guerriers frappés autour de leurs princes. Ici un coup de tonnerre, — quelques poètes eussent préféré une apparition d'Achille, — rompait la monotonie de ces récits militaires. Le barde de l'Essonne retraçait ensuite les plaisirs de l'hiver et les occupations des guerriers; celui de l'Orne disait l'affaire

d'Offenbourg; et celui de la Loire, la nuit d'Ober-Kamlach. Alors « le chant des bardes est de nouveau interrompu par l'arrivée de Millet, le favori d'Esculape et l'ami de Condé. Il rend compte au prince de l'état des blessés. Le chef l'invite à s'asseoir près de lui et à écouter les bardes qui reprennent leurs chants ».

Le barde de la Seille célèbre alors l'affaire brillante de Biberach; et celui de la Garonne, ce combat de Steinstadt qui vient à peine de finir. Et Godey, donnant le vol à son imagination, clôt enfin son argument dans les régions olympiennes : « Les bardes ont cessé. Un rayon de lumière frappe les regards qui se portent vers le ciel. Un palais aérien nous offre les ombres de Vauquelin, de Baye, de Belchamp. Des sons mélodieux, répétés par les nuages, frappent nos oreilles, et les bardes chantent alternativement; ils annoncent le voyage en Russie, la bienfaisance de Paul, la galanterie des poètes chantant les dames polonaises, le mariage de Madame Royale. A peine ont-ils cessé que le poème finit. »

Ce canevas poétique, qui devait fournir du travail à nos académiciens pendant les longs soirs d'hiver, ne fut néanmoins rempli que partiellement et presque exclusivement par le chevalier de Godey. Le printemps revint, mais à la veille du départ : départ effectué à temps, car l'été qui allait naître n'eût restitué aux gentilshommes poètes ni les inspirations ni les amusements de leur première année de Wolhynie. A l'heure des adieux, la comtesse Czacka reçut, comme il était juste, un bouquet de fleurs poétiques. Les petites fredaines furent aisément oubliées, et le comte Czacki délivra un certificat d'estime. Enfin l'on partit et, le 9 juillet, l'on franchit le Bug, laissant dans le passé cet étrange séjour en Pologne, dont le souvenir devait toujours garder, pour les Condéens, le charme et la douceur des visions lointaines et rares.

VI

Les années qui s'écoulèrent entre le départ de Wolhynie et le licenciement de 1801, forment les pages les plus douloureuses de l'odyssée condéenne. Ce fut, en dépit de quelques brillants combats, tels que l'affaire de Constance, la liquidation d'une émigration militaire qui n'avait plus de raison d'être et qui ne subsistait que grâce à une solde étrangère, moins assurée chaque jour. La France, d'ailleurs, était ouverte à tous ceux que l'inquiétude du retour dans une patrie transformée ne retenait pas autour de leurs princes. Mais, pour certains émigrés, rester au corps c'était s'attacher, sous les plis du drapeau blanc, à tout ce qui demeurait de la France du temps passé; c'était vivre, sous les lis, les derniers de

l'ancien régime. Les chasseurs nobles, à chaque mouvement de l'armée, devenaient pourtant moins nombreux, et la petite académie, ainsi que les autres compagnies de gentilshommes, vit alors son effectif diminuer très rapidement.

Après une marche à travers la Bohême et la Bavière, les Condéens avaient fait route vers la Suisse. Ils connaissaient les victoires de Souvarow, et ils avaient un reste de foi dans le triomphe de leur cause. Mais ce dernier espoir fut promptement anéanti, car, quand les émigrés rejoignirent l'armée russe, elle venait d'être battue sur le territoire helvétique, et il lui fallait songer à la retraite. Avant de commencer cette marche en arrière, les chasseurs nobles eurent à faire le coup de feu sous les murs de Constance, et les poètes purent unir des lauriers militaires à ceux que, sur le même terrain, ils avaient jadis littérairement récoltés. Pauvres troubadours ! malgré les promesses de leur radieux frontispice, ni Mars ni Phébus n'avaient pu sauver les lis !

L'armée de Condé retraite sur la Bavière. La crainte d'un rappel en Wolhynie décida alors un grand nombre de gentilshommes à rentrer en France, et le passage du corps à la solde anglaise, qui menaçait de Malte ou de l'Égypte, multiplia ces départs. Néanmoins, dans un entêtement d'émigration, plusieurs de nos poètes suivirent en Autriche et en Italie, comme ils les eussent suivis jusqu'au bout du monde, les tristes débris de l'armée de Condé. Ce furent le chevalier de Godey, le fourrier de Thiboult, Fagan de Beaulieu et Alexandre de La Taille. Une ode héroïque, dédiée au prince de Condé, fut le dernier tribut de la mourante académie. Puis vint le licenciement de 1801, et les troubadours désarmés se retrouvèrent simples civils, gênés dans des fracs trop modernes. Où donc était le bel habit de cour échangé contre l'uniforme ? Mais où donc étaient tant de choses laissées en France, et que l'on n'y retrouverait pas, et que l'on n'y reverrait jamais ! Et, dans ce combat entre le désir et la crainte du retour dans la patrie, les poètes en vinrent à songer avec regret aux heures les moins dures de leurs années d'exil. Le souvenir des déboires de Wolhynie s'adoucit, et le chevalier de Godey le confessa à Thiboult, dans une correspondance poétique, obstinément continuée sur le chemin de Normandie, d'auberge à auberge, et presque de chambre à chambre : « Je vous enverrai parfois mon poétique verbiage, je continuerai de rimer pour vous seul,

Pour vous que mon esprit gaulois

Accuse de mélancolie,

Pour vous qui, comme moi, regrettez quelquefois

Les forêts de la Wolhynie,

Et le sourire fin et les yeux agaçants
 De ces pastourelles jolies
 Qui firent faire des folies
 A tant de chevaliers errants.

Souvent, Thiboult, avec plaisir j'y pense,
 Vers Poryck et Zharow parfois mon cœur s'élanç.

Libres de soucis, en ces lieux
 Nous jouissions d'un sort heureux
 Qu'embellissait la flatteuse espérance.

Elle est détruite, hélas! à des jours de plaisir
 Ont succédé des jours de deuil et de souffrance
 Qu'ont aggravés nos souvenirs. »

Enfin, nos chevaliers errants rentrèrent dans leur patrie ou, plutôt, s'y glissèrent, en attendant une radiation de la liste des émigrés, qui n'était, d'ailleurs, pas douteuse. Et par le visa d'un préfet, car il n'était plus d'intendants, furent closes leurs aventures de guerre et de poésie.

Trente ans après, dans un coin perdu de province, deux très vieux gentilshommes se visitaient chaque jour. Habillés à l'ancienne mode, campagnards par les sabots et marquis par la perruque, ils allaient incessamment d'une gentilhommière à l'autre, la poche de la houppelande gonflée de papiers jaunis. C'étaient deux ex-condéens, à jamais restitués à la Basse-Normandie : Jacques de Thiboult, le fourrier latiniste; et Charles de Godey, le frère du troubadour de Constance. Et l'été, sous la futaie, l'hiver, au coin du foyer, ils ravivaient leurs souvenirs d'émigration par la lecture des vers des gentilshommes poètes, qu'ils n'étaient pas loin de regarder comme immortels.

Mais ils étaient bien morts, eux, les malheureux troubadours, morts ou, tout au moins, perdus en quelque trou provincial. Combien peu de gloire et combien peu de bonheur avaient contenu leurs tristes fins d'existence, voilà ce qu'aux heures noires se disaient les deux vieillards. Le chevalier de Villemontez, le plus entêté de tous, ayant lutté pendant vingt années pour conquérir un brin de célébrité, et mort obscur, malgré un drame : *Ovinska*, malgré une comédie : *la Princesse Faridondon*; Quérelles, troublé dans une scrupuleuse vieillesse par le remords d'un conte libre des *Amusemens littéraires*, et adressant aux troubadours survivants, du fond de son colombier du Languedoc, un carton destiné à rassurer sa conscience¹!

¹ Ce carton, dans certains exemplaires des *Troubadours modernes*, entre

Puis, disparus les bardes de la Seille et de l'Essonne, sans avoir eu à annoncer à leurs anciens camarades une petite joie littéraire. Quant au chevalier de Godey, mort depuis vingt ans, après avoir végété dans une administration quelconque, semi-hospitalisé par une parente charitable, ayant poursuivi de ses madrigaux rancis tous les partis du chef-lieu, sans arriver à un mariage lui procurant quelques sous ! Son frère, près du manoir de Jacques de Thiboult, avait été, comme l'on eût dit à Steinstadt, plus favorisé par l'hymen et la fortune. Il conservait pieusement les reliques du troubadour décédé, et c'est en feuilletant, en psalmodiant presque ces vers surannés, tracés par la main d'un mort, que les gentilshommes normands rappelaient les jours écoulés.

Quelques années après, les deux vieux moururent aussi. Et, comme M. de Godey ne laissait pas d'héritiers, toute la défroque académique de son frère, hymnes de barde et romances de troubadour, fut vendue au poids du papier en un carrefour de village. Un passant la recueillit par pitié et l'emporta. Eut-il raison et n'eût-il pas mieux valu laisser ces pauvres productions de l'exil s'en aller en cendres, tristes et pâles comme elles ?

Comte G. DE CONTADES.

autres dans celui du chevalier de Quérelles, que nous possédons, remplace les pages 201-207, primitivement occupées par le conte : *la Pénitence*.

LES PENSÉES QUI NOUS VIENNENT

De ce que cette génération est positive, on a pu croire un instant qu'elle n'était pas songeuse. Elle l'est extrêmement, au contraire..., à sa manière. Ce don de la rêverie, attristant et doux, est toujours le même; mais on ne le *porte* pas toujours de même. L'étoffe reste, la coupe change. Nos grands-pères nous paraissent un peu... simples, parce qu'ils ont été *pastoraux*, *sensibles* et *romantiques*. Nous paraîtrons probablement à nos petits-fils un peu... compliqués, parce que nous sommes *observateurs*, *analystes*, *psychologues*.

La rêverie, c'est-à-dire la pensée à l'aventure, en liberté, s'attachant à ce qu'elle rencontre et à ce qui lui plaît, loin d'être exceptionnelle au milieu de notre activité utilitaire, est plus généralisée peut-être qu'elle ne l'a jamais été; mais c'est fini de s'en parer comme d'une élégance, ainsi qu'il était d'usage au commencement du siècle. Il est entendu qu'elle ne s'avoue pas; on lui donne d'autres noms, tout en la mettant de plus en plus au nombre des jouissances appréciées.

Sa source d'à présent c'est l'Observation. La rêverie contemporaine s'alimente presque exclusivement des spectacles de la Réalité et de la suggestion des choses. Elle n'est plus uniquement un dilettantisme de lettré, elle est une attraction se vulgarisant tous les jours. Pour faire acte d'observateur, et pour céder aux pensées qui nous viennent des spectacles observées, il n'est pas nécessaire de prendre les manchettes de M. de Buffon, ou même de se faire une tête professionnelle. On observe, comme M. Jourdain faisait de la prose, souvent sans s'en douter, et nombre de braves gens, paraissant très tranquilles dans leur coin, sont, en réalité, occupés à ce sport.

Il existe des âmes mystiques auxquelles aucun spectacle n'est indifférent. Elles y prennent un point d'appui pour s'élever à leurs méditations. Tous, en effet, les plus insignifiants eux-mêmes, agissent sur la pensée et, par une remontée douce, peuvent la

ramener à l'adoration religieuse. Il en est d'autres, simplement pensives, qui sont pareillement en éveil. A regarder avec un peu de persistance les choses les plus banales, elles font s'envoler d'elles des pensées qui y reposaient immobiles, comme des papillons dans un coin d'ombre.

Fixer ces pensées imprévues, comme on fixe un insecte à l'aide d'une épingle, est certainement chose amusante..., utile? Il est permis de se poser la question. Amusette d'entomologiste, plutôt que travail d'écrivain : de telles annotations ne peuvent intéresser que celui qui s'y est amusé lui-même et reconnaît certaines de ses propres remarques.

C'est avec cette excuse, et dans cette espérance, que sont publiées celles qui vont suivre.

SENSATIONS DE MALADE

Vivre est bon, quoi qu'on en dise.

La belle, la pleine vie physique, pure de névrose, intacte de maladie, chante elle-même sa plénitude et son triomphe. Lancé par le cœur, le sang remplit, avec une impétuosité d'eau courante, l'artère qui bat, la veine qui bleuit. Riche en globules rouges, il teinte l'épiderme, fait briller l'œil, empourpre et épanouit la lèvre. Les poumons aspirent l'air chargé d'oxygène, l'estomac s'assimile les aliments; par tous ses organes, par tous ses pores, l'être boit gloutonnement la vie. C'est la santé, cet inconscient bonheur dont on ne songe pas à jouir et à remercier Dieu. Dans l'homme bien portant, il se fait un bruit joyeux de vie qui ruisselle, que rarement il prend le temps d'écouter.

Cette béatitude physique a son absolutisme, elle s'impose à l'âme et lui interdit les pensées trouble-fête. D'instinct, l'homme bien portant fuit le malade. Je veux dire qu'il fuit sa présence prolongée, car la joie de vivre ne craint pas, au contraire, de s'aviver un instant par l'inquiétude de mourir. Le spectacle de la maladie surexcite ordinairement l'égoïsme vital, en rendant plus chaude et plus douce sa sensation; mais, s'il se prolonge, le bien portant en éprouve un malaise auquel il cherche à se soustraire au plus vite.

Son optimisme se trouble, et c'est avec raison. Pour faire de ce robuste un malade à son tour, que faut-il? Un petit caillot de sang

en travers d'un vaisseau, ou seulement un des milliards de germes en suspension, tombé dans son « champ de culture ».

Quelques jours, quelques heures, et l'incroyable changement s'accomplit. Le cœur s'angoisse, l'estomac se ferme, la circulation se trouble, les fils mystérieux des nerfs se brouillent...

C'est la maladie.

En rouvrant les yeux dans cet état nouveau, le souffrant s'aperçoit qu'en un clin d'œil tout s'est modifié. Cette vie qui, tout à l'heure, se projetait devant lui en clarté claire, se montre telle qu'elle est : la flamme chétive qu'un souffle fait trembler, qu'un autre éteint.

Lorsque, au théâtre, on baisse les feux de la rampe sur une scène, tout change, n'étant plus éclairé de même. Tout change également dans cette obscurité montante. Il s'y fait des déplacements, des reculs, des trous noirs, et aussi des reliefs nouveaux.

Le premier spectacle dont le malade s'étonne, c'est lui-même. Le visage que sa glace reflète est d'un autre homme. C'est un masque douloureux et anxieux où s'affirme la destruction commencée.

Intérieurement, ses facultés ont déjà subi des modifications surprenantes.

La sensibilité est à vif. L'impression la traverse de part en part ; elle s'attendrit ou s'offense d'un mot. Au plus faible choc, l'émotion se soulève, comme ces poussières qui montent sans causes dans une atmosphère immobile.

La mémoire s'exerce abusivement. Dans la chambre du malade, il y a de longues périodes de silence. C'est pendant ces périodes que sa mémoire sonde avec acharnement le passé. Elle en ramène les souvenirs les plus effacés et les plus disparates, comme ces fragments d'objets que la drague remonte à la surface de l'eau. Il en vient de tout à fait surprenants : petits coins de paysages oubliés, reflets lointains de visages, émotions de l'enfance futiles et minuscules comme elle. A ce moment, on peut apercevoir, sur le champ de la mémoire, de vrais atomes, le traversant avec une légèreté et une douceur de plume qui tombe..., une réminiscence musicale : rien qu'une note ténue et fragile ; la vibration d'une parole autrefois entendue..., et moins encore : le regard d'un chien affectueux, l'agonie d'une bête tuée à la chasse, des bruits d'hiver..., un choc de branches..., un scintillement d'eau dormante... C'est à l'infini tout un tiroir ouvert d'impressions éteintes, étrangement rappelées à la vie.

L'imagination s'amplifie. A la merci des ébranlements nerveux, elle apporte au malade des nouveautés inquiétantes. Selon que

ses organes souffrent ou s'arrêtent de souffrir, elle fait dans son cerveau le plein jour ou la grande nuit... L'heure de rémission est lumineuse, d'une lumière qui filtre à travers les obstacles et paraît divine; l'heure de rechute semble d'un noir étouffant, comme la gueule du tunnel où l'on s'engouffre.

Ce n'est pas seulement en lui, c'est autour de lui, que le malade promène son observation.

Une lucidité devant laquelle plus rien ne s'interpose, et que plus rien n'abuse, lui fait apercevoir les choses dans leur nette réalité.

L'égoïsme mondain, peu distinct en santé, parce qu'on y plonge et qu'on y participe, ressort crûment sous l'œil fixe du malade. Ses mains nerveuses le palpent longuement; il n'est pas une de ses banalités polies, plus cruellement indifférentes que le silence, qu'il ne soupèse. Par une sorte de talion, il les reconnaît pour les avoir formulées lui-même auprès d'autres malades...

La maladie est une lutte. Il s'y fait un double et constant effort des organes qui se crispent pour retenir la vie, et de l'âme qui tient embrassé tout ce qu'elle aime, et que la séparation menace : double dépense de force, *absorbante* en même temps qu'épuisante. Par une anomalie remarquable, le temps s'y consume plus vite que dans la vie normale; et c'est ainsi qu'il arrive toutes les fois qu'on lutte. Les soldats qui combattent assurent que le matin et le soir de l'engagement paraissent se toucher. Les journées moroses et souffrantes de la maladie s'en vont comme des oiseaux tristes mais rapides. En le débarrassant de tout ce que la vie nous impose d'obligatoire et d'artificiel, elles soulagent dans une certaine mesure celui qui les subit. Dans sa chambre close, imprégnée d'odeurs pharmaceutiques, il regarde courir le temps; et attendant tout du lendemain, il le voit courir sans regret...

LE TRAIN

Aucune de nos impressions n'est définitive. Le train qui trouble la nature, viole la solitude, déflore le paysage, a été maudit des poètes. Ils l'ont haï, comme une laideur et une profanation. La ligne ferrée, au cœur de la forêt qu'elle coupe, sur le versant de la montagne qu'elle balafre, leur a semblé hideuse avec ses disques et ses aiguilles, ses plaques tournantes et ses poteaux aux godets de faïence et aux fils galvanisés où les oiseaux se brisent les ailes.

Mais le train a passé partout, il a promené sur tout ses longues fumées blanches... Alors ils ont fini par le goûter, par l'adopter, par se complaire à le voir glissant sur les plans étagés des grands paysages...

Maintenant, l'évolution est complète, le paysage moderne se l'est assimilé; il y est un être nouveau, qui tient sa place à côté du fleuve et de la cascade. Doué d'un souffle, d'un cri, d'une crinière de comète et d'yeux flamboyants, d'un grondement qui s'enfle puis décroît, comme celui des Djinns de la ballade, de mouvements onduleux, *il fait bien* qu'il coure entre les blés mûrs de la plaine ou sous les mélèzes de la montagne. Il est devenu suggestif : comment ne le serait-il pas?

Notre vie s'y enferme et s'y continue. Il la prend toute palpitante, à chaque heure du jour ou de la nuit, il l'emprisonne et la transporte, avec ses rêves, ses passions qu'il n'interrompt pas, qu'il accroît au contraire. Sa vitesse est devenue un de nos besoins; nous aimons à la surajouter à nos sensations. Le passage des objets, la nuit brusque des tunnels, le vertige des hauts viaducs tout grondants et tout frémissants, sont comme des excitants nouveaux où nous nous plaisons...

Le rêve s'y engendre de lui-même : le bercement le provoque, les formes fuyantes le visitent, la vapeur qui s'irise aux portières le baigne.

Les grandes crises morales demandent que sa rapidité les dévore, que son bruit les domine, que son mouvement les apaise.

Les passions s'y précipitent comme chez un complice.

Les amants modernes ne rêvent plus aux « chevaux-fantômes », frappant du pied « au fond des cieux », mais à l'express qui vibre sous pression dans sa cage de verre, et va les emporter sur le rail luisant, souple comme le reptile et vite comme l'oiseau; à l'express qui étourdit, qui enfièvre; et donne, quand, sortant du quai vitré, il roule à l'air libre, la sensation de la délivrance, de la liberté conquise..., de la fuite.

IMPRESSION DE SECONDE VUE

« La saison est finie, dit l'hôtelier, lundi prochain, c'est la clôture officielle, je ne puis vous louer pour plus longtemps. Ne le regrettez pas, vous ne vous amuseriez guère ici : tout le monde ferme, tout le monde part... »

Faire recharger sa malle et reprendre la calèche de louage qui va s'en retourner à vide : c'est la première pensée. Il en vient une seconde : rester. Le spectacle vaut qu'on le goûte, parce qu'il est rarement goûté, chacun s'y déroband. Dans la ville d'Eaux mourante, il y a, en effet, une tristesse qui glace ceux qu'elle ne touche pas...

Aux trois quarts abandonnée, elle fait grincer ses serrures, licencie son personnel. Lundi prochain, tout sera silencieux.

Un cadavre n'émeut pas comme une agonie... Quand elle sera définitivement tombée en léthargie, sous la couche des neiges précoces, on pourra peut-être traverser en indifférent la ville d'Eaux... En ce moment, ses dernières palpitations troublent comme une convulsion humaine.

Déjà, les grands hôtels ne donnent plus signe de vie. Pour eux, la saison est terminée; les petites gens, venus à cette époque tardive, ne les regardent pas. Les dernières agitations se sont réfugiées dans les villas secondaires où, çà et là, résonnent un rire d'enfants, une gamme hésitante de pensionnaire en vacances. Partout ailleurs, c'est le vide. Le Casino abandonne ses salons à l'invasion des profanes, — ce n'est plus la peine de s'occuper des abonnements. — Les jeux, autour desquels trépignaient tant de convoitises, les contre-basses, les violons, palpitants encore de Wagner et de Beethoven, gisent dans le désordre du départ.

Au centre de la ville d'Eaux, les Thermes étalent leur solitude. Vaste et sonore, elle fait penser aux grottes de Sully-Prudhomme,

Où l'écho fait de proche en proche
Un grand soupir du moindre bruit.

L'eau bouillonnante fume dans ses vasques, tables vides de convives, ou pleure dans les baignoires qui évoquent l'image de blanches nudités disparues.

Devant le perron monumental, la route, encore empreinte du piétinement des cavalcades, s'allonge avec une solennité triste...

Enfin, retentit le roulement d'une voiture! C'est un landau chargé de bagages qui s'éloigne; mais son passage ne fait qu'aggraver l'impression d'adieu partout ressentie..., et voilà qu'on se surprend à écouter décroître le bruit des roues, et à se sentir ému du départ de ces étrangers, dont on n'a même pas aperçu les visages; vision confuse de robes claires, de chapeaux envolés d'enfants, de chevelures blanches de prêtres... que l'on ne reverra certainement jamais.

Rien ne donne, comme la ville d'Eaux, la sensation de l'éphémère,

du transitoire... Ses habitants de passage arrivent là, des quatre points de l'horizon et de la vie sociale; et ils passent debout, les reins ceints, assurés que demain le vent de la montagne aura effacé leurs traces. Comme avant tout, il faut se distraire, ils s'abordent les uns les autres, groupent au hasard leurs sympathies tâtonnantes, s'aiment parfois... et se quittent pour jamais.

Pendant quelques semaines, le torrent cosmopolite coule à pleins bords, s'étendant des hôtels jusque dans les chalets écartés, roulant avec ses paillettes d'or, que d'âpres cupidités attendent, ses passions, ses joies bruyantes, ses invisibles douleurs; et tout à coup, comme les eaux d'orage aussi vite épuisées qu'accrues, son niveau baisse... Tous ces passants, venus pour boire aux sources chaudes et jouir de la Montagne, s'en retournent comme dans une fuite. La Rustique les chasse, sous le fouet des premières rafales; elle se reprend, ou plutôt elle ne s'est jamais donnée. Ces hommes affairés, ces femmes au rire aigu, qui s'en vont, l'ont-ils seulement comprise?

Ils s'en vont donc...

Sur le pont, au-dessus des fumées de la cascade, la dernière amazone vient d'arrêter son alezan aux naseaux roses, dont les crins s'éparpillent au souffle d'un vent devenu froid. Elle se rend compte de sa pose charmante; mais n'apercevant, pour l'admirer, que les sapins vénérables, elle rappelle son guide, et tourne bride...

A sa place, surgit le vrai maître de céans, l'Auvergnat vêtu de bure, avec ses cheveux jaunâtres et son rire sournois. Tout en faisant sonner au fond de sa poche les écus de la saison, il accompagne d'un regard haineux et servile l'invasion qui se retire, pendant que ses brebis courcuses s'entendent avec le Vent et la Forêt pour balayer les fragiles souvenirs des intrus. Le troupeau piétine les mignonnes empreintes, la chenille des hêtres croise ses fils sur les initiales gravées sur l'écorce, et une bouffée de bise traîne pèle-mêle, avec des feuilles mortes et des débris d'insectes, le voile bleu perdu sur la route.

C'est fini..., la Montagne est redevenue sauvage; tout bruit mondain a cessé. Plus rien que les rares paroles de la nature : pleurs des sources, frôlement des feuilles, frémissements des bestioles!... — Combien ces silences, après ces tumultes, sont lourds de pensées!

Au fond de la gorge que le torrent a creusée sous la ville d'Eaux, comme il condensait dans son hurlement tout ce poème d'adieu, un chien perdu sanglote...

HEURTEBISE CORINNE — FILLE MAJEURE

C'est sous ces noms, qu'à la caisse du *Crédit général*, on inscrit, depuis quarante-cinq ans, la « titulaire » sur ses certificats nominatifs d'*obligations*. — Elle en a beaucoup...

C'est une vieille, vieille parente..., à héritage, naturellement. Elle n'a pas échappé au sort des isolés de la vie : un cercle doucereusement affamé l'entoure et la garde. Cette surveillance s'exerce correctement, car la « famille » appartient au monde où l'on se respecte, et elle observe les formes... Il y a dans cette escorte des jeunes filles, — oh ! charmantes, — des jeunes filles aux cheveux fins, et aux longs yeux tendres, qui se meurent d'impatience, leur mariage en suspens... C'est de l'*héritage* qu'il doit dépendre ! Il y a également des mères de famille, dont le train de maison est déjà organisé en vue de la « réalisation » prochaine de l'héritage, et de petits jeunes gens du Cercle, qui l'ont dissipé d'avance, — et tous mâchonnent entre leurs dents : « Mais elle a donc l'âme chevillée au corps, la vieille tante ! »

Très épuisée, chancelante, elle ne tombe pas, en effet. Après chacune des crises d'estomac qui la tordent, elle se remet debout... et, contre toute attente, la « famille » revoit, comme un défi, ces mêmes petits yeux pénétrants et tristes qui fixent les gens ; ce même teint d'ivoire jauni ; cette même taille émaciée sous les plis du caraco noir ; ces mêmes bandeaux d'un blanc pâle : la même personne enfin, répondant au même prénom suranné, et réfugiée dans ses souvenirs d'antan, dont on a les oreilles rebattues.

On dirait qu'elle a conscience de l'impatience de ceux qui l'entourent, et qu'elle s'excuse de les faire attendre... Elle les regarde parfois longuement, sans amertume, mais avec une lassitude infinie...

Et devant cette simple scène de la vie, on croit voir le steppe où la nuit tombe, et où la proie trébuchante s'enfuit, pas à pas suivie par les rapaces, qui savent qu'elle ne peut leur échapper et que la curée est proche.

C'est même loi : à l'individu détaché de la famille directe, à l'animal détourné de la harde, s'attache une troupe sombre, qui flaire la dépouille.

Et c'est même spectacle : l'étendue plate de l'indifférence humaine, la vie à son déclin ; et dans cette rougeur de soir, des ombres suivant celui qui marche seul, et des yeux fixés sur les siens... Brutalement dardés, ou savamment détournés, ils luisent tous du même appétit et expriment la même pensée.

Encore un peu de temps, en effet, et « Heurtebise Corinne » leur appartiendra. Dans la fiction du droit civil, « le mort saisit le vif »; dans la vérité de la vie, « le vif saisit le mort ». Son corps inerte, il le jette où il veut; de son bien vacant, il fait ce qu'il veut. Ce bien, qui représente son travail, son intelligence, ses privations, ses souvenirs, il le partage, il le vend, il le dissipe au gré de son goût et de son plaisir : c'est l'héritage, c'est la loi...

Loi providentiellement cruelle, qui arrache des doigts crispés les choses qu'ils n'ont le droit de ne retenir qu'une heure.

Loi salutairement ironique, qui, pour empêcher l'homme de s'endormir sur sa possession, place à côté de lui l'héritier, cet ennemi familier, ce croque-mort obséquieux.

Loi si naturelle, que la convoitise de ce compagnon prête à rire plus qu'à pleurer; mais, sous ce plaisant compagnonnage, comme dans le croquis d'Holbein, se dessine la pensée macabre; et on s'imagine entendre le dialogue du poète :

Qu'attends-tu donc là, toi, fantôme qui demeures
Avec ces yeux ouverts ?

Moi? j'attends que tu meures.

En attendant, bel et bien vivant, le futur défunt ne va-t-il pas agir en vivant? Au milieu de toutes ces « espérances » qui la tâtent et piétinent d'impatience, l'idée ne vient-elle pas à « Heurtebise Corinne » de réduire l'héritage à un verre vide, et à un tas de cendres? Il suffirait d'un acte de volonté.

Elle ne l'accomplira pas. Ils sont rares les révoltés contre « l'héritage ». Les ironiques, les clairvoyants eux-mêmes, le subissent...; leur volonté s'engourdit et diffère, l'illusion de la vie les abuse... ou, tout simplement, la résignation les gagne : cette résignation finale, où s'anesthésie toute révolte d'âme...

« Heurtebise Corinne, — fille majeure », doit connaître cette résignation. Son vieil Evangile usé est ouvert sur sa table. Elle y a lu ce texte :

Diviserunt vestimenta mea et in vestem meam miserunt sortem.

C'est la destinée humaine, prévue et réglée par l'exemple divin.

FLORAISON DE PERCE-NEIGE

La glèbe est brune. C'est un brun d'hiver, un brun minéral auquel on a fini par se résigner. Seules, l'interrompent quelques mouchetures de neige, — de vieille neige, — incrustée sur les sillons du côté du nord.

Tout à coup une floraison la soulève : les perce-neige!... Est-ce croyable? Déjà?.. C'est toujours la même surprise, devant les clochettes aux frêles découpures toutes grelottantes dans le plein hiver...

On va donc voir la fin de cet hiver éternel!

Les perce-neige? Ils sont la tête du défilé, la pointe d'avant-garde des floraisons qui arrivent. Derrière eux, les saxifrages se tiennent prêts, immédiatement suivis des crocus, des anémones, de tous les autres...

Les perce-neige sont gais comme l'aurore, et accueillis comme elle.

Mais, si on les regarde avec persistance, une tristesse monte peu à peu de leur floraison précoce.

Ils annoncent que les fleurs défilent, et cela veut dire qu'elles *passent*. Pour qui les aime, il va falloir à tout instant leur dire adieu. Elles nous sourient l'une après l'autre, et elles s'éteignent avec leur beauté divine, leur succession de couleurs, de formes et de parfums, expressions vivantes de nos joies, de nos souvenirs, de nos orgueils, fleurs des orangers, des lauriers et des immortelles; roses des fêtes et chrysanthèmes des tombes; elles passent, et c'est navrant de les voir passer ainsi. L'été n'est que le long spectacle de leurs morts.

Les choses tristes ont cette douceur, qu'elles marchent à leur terme.

Les choses douces ont cette tristesse, qu'elles commencent de finir.

Le perce-neige qui ouvre le défilé fait déjà penser à l'ellébore qui le ferme.

A. DU PRADEIX.

M^{ME} CRAVEN

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT ¹

La femme éminente dont nous évoquons le souvenir a droit de cité au *Correspondant*; un certain nombre de nos lecteurs l'ont connue personnellement; d'autres, plus nombreux, sont entrés avec elle en communication de pensée, car la majeure partie de ses œuvres, depuis le *Récit d'une sœur*, a paru ici; c'est donc surtout pour la génération nouvelle que nous retracerons les grandes lignes de cette carrière si remplie et si directement troublée par le contre-coup des événements politiques qui ont ébranlé la France et l'Italie. Quant aux détails, du moins en ce qui touche la première moitié de son existence, M^{me} Craven en restera toujours l'historien incomparable, et ses biographes ne pourront qu'y référer le lecteur ou la citer. C'est là un inconvénient inévitable et c'est aussi pourquoi l'ouvrage de M^{rs} Bishop, qui nous suggère la présente étude, n'offre un vif intérêt qu'après avoir franchi la limite à laquelle s'est arrêté l'auteur du *Récit*. A partir de ce moment, l'horizon s'élargit, de nouveaux points de vue surgissent et le tableau d'ensemble se complète. L'intérêt augmente avec l'intimité qui s'établit entre le peintre et son modèle, et donne à l'œuvre ce quelque chose de vivant auquel ne peut atteindre que bien rarement une simple compilation de documents. Il faut savoir gré à M^{rs} Bishop d'avoir, la première, rendu hommage devant le grand public à une Française que les changements survenus dans notre société ont maintenue au second plan, mais que la nature avait douée pour paraître au premier, si l'ancien ordre de choses ne s'était écroulé.

I

On peut dire de Pauline de La Ferronnays qu'elle a eu trois patries; Française de naissance, mariée à un Anglais, longtemps fixée en Italie, elle avait en outre vu de près la Russie pendant

¹ A *Memoir of M^{rs} Augustus Craven (Pauline de La Ferronnays)*, by M^{rs} C. Bishop (Bentley and Sons. London, 1895).

l'ambassade de son père à Saint-Pétersbourg, et l'Allemagne, où son mari avait occupé un poste diplomatique.

Elle était donc aussi complètement cosmopolite qu'on peut l'être, condition sociale qui a ses dangers, qui peut jeter un esprit médiocre dans un chaos d'impressions et d'idées, où il devient embarrassé, indifférent ou sceptique. Il faut une nature supérieure pour discerner les caractères distinctifs des races, un savoir étendu pour expliquer l'histoire par ces caractères, et *vice versa*, une équité généreuse pour reconnaître les grandeurs et juger sans parti-pris les défaillances de chaque peuple, une largeur de vue bien rare pour admettre des idiosyncrasies souvent antipathiques à sa propre nationalité et aussi un certain empire sur soi-même pour résister à des engouements causés soit par des dispositions personnelles, soit par des circonstances trop favorables aux intérêts, aux affections et, avouons-le, à l'orgueil du juge.

Il faut surtout se résigner à être fréquemment mal apprécié par ceux qui n'ont pas vu, qui ont mal vu ou, chose grave entre toutes, qui n'ont pas voulu voir. Cela fait bien du monde!

Appelée à recevoir des impressions multiples dès sa première jeunesse, à un âge où l'âme est une page blanche sur laquelle la vie inscrit ce que bon lui semble en caractères indélébiles, placée entre un passé qu'elle aimait et respectait, et un présent auquel sa forte vitalité s'intéressait vivement, Pauline de La Ferronnays Craven, dont les sympathies dépassaient le cercle où se renfermaient la plupart des siens, a essayé de pratiquer et d'inspirer l'impartialité, rôle ingrat que sa parfaite bonne grâce, son charme de femme et sa courtoisie de grande dame n'ont pas toujours réussi à lui faire pardonner. Mais, pour faire apprécier sa nature et son triple rôle de femme du monde, de femme de lettres et de chrétienne, le moyen le plus sûr est de la suivre dans les péripéties brillantes et douloureuses de sa longue carrière.

II

Pauline de La Ferronnays naquit le 12 avril 1808, sur la terre d'exil à Londres, pendant les épreuves de l'émigration. Avec cette belle confiance dans la vie, qu'il est convenu d'appeler légèreté chez les Français, le comte de La Ferronnays avait épousé, entre deux campagnes, à l'armée de Condé, M^{lle} de Sourches de Montsoreau, fille d'une antique famille que l'histoire et le roman ont rendue célèbre. De vieux sang breton, descendant d'un compagnon de Duguesclin, M. de La Ferronnays pratiquait dans toute sa beauté la fidélité à ses rois. Ami personnel du duc de Berri qui,

depuis, mit son dévouement à une dure épreuve et le regretta, il suivit le prince en Angleterre et, naturellement, rentra en France avec lui à la Restauration; c'est de ce parfait gentilhomme que Chateaubriand, son compatriote, a dit dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « Tout le monde respecte mon noble collègue, et personne ne le hait parce que son caractère et son esprit sont droits et tolérants. » Ce sont là des traits qu'on retrouve chez sa fille comme bien d'autres de la race celtique : la fermeté des opinions qu'on a appelée l'entêtement breton; l'enthousiasme, la foi, avec une nuance de mysticisme; l'amour du beau, et par conséquent des arts; le culte de l'honneur et la tendance spiritualiste particulière à cette partie de la France.

De sa mère, M^{me} Craven a tracé un portrait qui nous la montre comme l'idéal de la mère : lien d'une nombreuse famille, pleine de courage et de tact; âme tendre, douce et modeste dans le courant ordinaire de la vie, ferme dans les revers, héroïque dans la douleur; source de tendresse où venaient puiser tous les siens, et qui se répandait toujours sans s'épuiser jamais.

En sa qualité d'aînée des filles de la maison, Pauline, si brillamment douée, fut peut-être plus étroitement unie à cette mère bonne et charmante qu'aucun des autres enfants. Rien ne prouve mieux la supériorité réelle de Pauline que la confiance, on pourrait presque dire le respect que son jugement inspirait à ses parents. Jusqu'à la fin, de loin comme de près, M. et M^{me} de La Ferronnays témoignèrent à leur fille aînée une sorte de déférence, prenant son avis sur tout et ne se décidant pas volontiers sans l'avoir consultée. Pour ses sœurs et ses frères plus jeunes, elle était, selon l'expression de sa délicieuse sœur Eugénie, « l'oracle de la maison ». Peut-être subissaient-ils aussi, à leur insu, l'ascendant d'une vitalité plus résistante, plus capable de lutter avec la vie; presque tous les plus jeunes, nous dirions presque les plus charmants, avaient été effleurés par l'aile de la mort et, par une grâce spéciale, aspiraient au ciel comme à leur vraie patrie, s'appuyant, dans leur patrie terrestre, sur la force de cette sœur aînée, frêle statuette taillée dans le granit breton qui devait les aider tous à franchir la limite entre l'une et l'autre, et rester seule, un jour, debout, triste, mais résignée au milieu de leurs tombes, disant : « Vivre, c'est survivre, et cette dure loi de l'âge, il faut savoir la subir durement. »

Les vicissitudes de la famille de La Ferronnays commencèrent ou plutôt recommencèrent peu après le retour de l'exil; une parole prononcée par le duc de Berri, dans un accès de colère, fit quitter les Tuileries à l'aide de camp du prince; à la comtesse, dame

d'honneur de la nouvelle duchesse; à la comtesse de Montsoreau, gouvernante des enfants de France à venir, et à la famille entière. C'était compromettre l'avenir de la jeune génération, mais le soin de son honneur ne laissait pas le choix à M. de La Ferronnays et, d'ailleurs, instruit par l'expérience, il n'avait jamais entretenu d'illusions chez ses enfants; toujours il leur montrait l'incertitude des événements humains et la nécessité de se préparer au sacrifice dans un esprit de détachement.

La suite prouva combien il avait été sage en ne permettant pas aux siens de s'amollir dans un sentiment trompeur de sécurité.

La réparation vint sous forme d'ambassade à Saint-Petersbourg, poste que le comte de La Ferronnays occupa pendant huit ans, et qui lui valut l'estime toute particulière d'Alexandre I^{er} et de son successeur Nicolas. Ce fut à cette cour, la plus fastueuse d'Europe, que Pauline fit ses débuts mondains et forma des amitiés précieuses, durables, entre autres celle d'Alexandrine d'Alopeus, qui devint l'héroïne de ce roman que, selon l'expression de M. Veuillot, « Dieu lui-même a fait et que lui seul pouvait faire ».

M^{lle} de La Ferronnays avait, à dix-sept ans, un esprit prématurément développé par un passé déjà très accidenté. De petite taille, frêle, ce qui ne nuisait en rien à sa dignité et à sa distinction parfaite, elle séduisait par le beau regard de ses grands yeux noirs, par la finesse de son sourire qui découvrait des dents admirables¹, par le charme de sa voix, par cette joie de vivre qui est une des magies de la jeunesse et qu'elle conserva, dans une certaine mesure, presque jusqu'à la fin de sa longue existence. En 1881, elle écrivait à propos d'un beau voyage que venait de faire une de ses jeunes amies : « Elle vient de passer un temps délicieux, *facendo tesoro* d'agréables et heureux souvenirs, possession de bien plus grande valeur, selon moi, que la jouissance actuelle. J'ai toujours eu cette singularité dès mon enfance même. On se moquait souvent de moi quand on m'entendait dire : « Comme je « m'amuse! Et comme cela m'amusera de me souvenir que je me « suis amusée! »

Son visage un peu trop long, son profil trop aquilin, que l'on comparait à celui de Dante plus souvent qu'il ne lui était agréable, n'avaient nullement la sévérité des traits du poète. L'animation de sa physionomie, la grâce de ses attitudes, de ses gestes, les modulations de sa parole, faisaient oublier la déplaisante comparaison.

¹ Si admirables, qu'une bonne Sœur la soignant dans un âge avancé, ne pouvait croire qu'elle en fût la légitime propriétaire, et demandait à sa supérieure s'il ne serait pas de son devoir d'engager la malade à faire le sacrifice de cette vanité au Seigneur!

« *Un beau visage dantesque,* » a dit lord Ronald Gower, dans ses *Réminiscences*. « C'est ce que j'appellerais *un beau visage laid,* » répliqua M^{me} Craven. Cette petite boutade féminine la calomniait; elle ne fut jamais laide.

Malgré sa jeunesse, sa conversation était déjà brillante, enrichie par ses souvenirs, par ses voyages et par sa connaissance de plusieurs langues dont elle profitait sans les confondre pour donner plus de variété, d'exactitude et d'éclat à sa pensée. Sa nature d'artiste se jetait avec ardeur dans les divers courants d'idées qui passionnaient alors les intelligences, qu'il s'agit de politique, de religion, d'art ou de vie sociale, toujours soutenue et guidée par le même idéal de toute-puissance divine et de perfection chrétienne, mais respectueuse des droits de la raison humaine. Le renoncement, l'esprit de détachement dont nous avons parlé, n'ont jamais pu être pour M^{me} Craven que l'accomplissement d'un devoir en opposition avec sa nature, qui n'avait rien d'ascétique, malgré une nuance de mysticisme due à son milieu plus qu'à sa disposition propre. La décision dans les jugements, la promptitude dans l'appréciation des circonstances et des caractères, l'énergie de ses enthousiasmes et de ses blâmes, toutes choses dont on est frappé en l'étudiant, auraient fait d'elle, dans d'autres conditions de temps et d'existence, une femme d'action et non une femme de rêve.

L'amour du beau est, pour certains êtres, une source de souffrances aiguës autant que de jouissances raffinées qui passent inaperçues ou sont, le cas échéant, censurées comme des fautes ou tout au moins des faiblesses et des affectations; elles n'en sont pas moins réelles et souvent douloureuses, et l'éternel malentendu entre le sens pratique et les facultés imaginatives ne peut qu'ajouter à l'acuité de cette douleur. M^{me} Craven sut en souffrir sans être triste, lorsque les duretés de la vie l'eurent privée de ce superflu qui est le nécessaire pour ses pareilles; c'est une vertu rare et qui devait lui coûter, car, nous dit son biographe, peu de personnes sentent si vivement le charme de la magnificence en toutes choses. Si elle aimait à posséder de jolis objets, ils lui étaient également agréables quand ils appartenaient aux autres.

Mais nous n'en sommes encore qu'à sa radieuse jeunesse, au moment où son père, rappelé en France, en 1825, pour se charger bien à contre-cœur du ministère des affaires étrangères, introduisait sa fille dans cette brillante société de la Restauration, dont l'atmosphère morale était alors remplie d'aspirations généreuses, les unes, réalisables, les autres, utopiques. Il s'agissait de tout modifier, reconstruire et perfectionner. Chateaubriand était retiré sous sa tente, mais son influence subsistait; Lamartine, Lamennais, Mon-

talembert, le P. Lacordaire entraient en scène, les romantiques du Cénacle scandalisaient les revenants de l'ancienne France, que les ultras essayaient de ressusciter malgré les avertissements de libéraux fidèles, mais mieux éclairés sur la situation; dans leurs rangs se trouvait M. de La Ferronnays, et sa fille Pauline recevait de lui des principes politiques que sa propre expérience devait affermir plus tard.

Obligé par une maladie sérieuse de donner sa démission en 1829, le comte de La Ferronnays partit pour l'Italie, pour ce pays que Pauline aimait tant et dont elle disait : « Retourner en Italie est, selon moi, une plus douce chose encore que d'y aller pour la première fois. » Son père, bientôt nommé ambassadeur près du Saint-Siège, s'établit à Rome, au palais Simonetti. Rome! « le lieu que je préférerais avant de le connaître, comme je l'ai préféré depuis à tous les lieux de la terre », a écrit M^{me} Craven; et elle ajoutait : « Pas une ombre n'obscurcissait mes heureuses pensées. Tout me semblait beau dans le présent, plus beau encore dans l'avenir, et parmi tant d'heureux jours dont ma jeunesse fut remplie, ces jours m'apparaissent encore comme meilleurs que les autres. »

Avoir vingt ans, être placée sur la scène où peuvent briller tous les dons que la nature et l'éducation vous ont départis; être entourée d'une famille dont on est l'idole, d'un monde qui vous admire, et cela dans le plus beau, le plus intéressant pays du monde, n'est-ce pas, en effet, un concours de circonstances enviables? M^{lle} de La Ferronnays en jouissait pleinement et ne s'en est jamais défendue. Mais le beau songe fut court. Trois mois seulement s'étaient écoulés, l'installation au palais Simonetti s'achevait à peine, lorsque le coup de foudre de 1830 renversa le trône des Bourbons. M. de La Ferronnays n'hésita pas un instant; il envoya sa démission de Naples, où il se trouvait alors, et retourna à Rome avec sa fille aînée. « Nous retrouvâmes notre pauvre maison, déjà démantelée et à moitié démeublée. De beaux chevaux et une calèche venaient d'arriver de Rome pour mon père. Nous y fîmes une première et dernière promenade autour des murs de Rome; cet équipage devait être vendu le lendemain avec tout le reste. Je ne dirai pas que je fusse fort gaie ce soir-là. Je regrettais excessivement Rome, et plus encore l'agréable genre de vie que j'avais mené *depuis mon enfance*, et qui finissait pour moi. Je me sentais donc assez mélancolique. Mais ce ne fut pas très long. Mon bon père nous avait tellement accoutumés à l'idée que la position dans laquelle nous avions vécu tenait, par son côté le plus brillant, à des circonstances qui pouvaient changer d'un jour à l'autre, que

lorsque ce jour arriva, il me sembla que je m'y étais toujours attendue. Je repris donc assez vite ma bonne humeur, et surtout la résolution de ne pas me laisser abattre par ce revers de fortune, ni d'augmenter par la moindre tristesse celle que mon pauvre père ressentait, pour nous plus que pour lui-même, et pour la France plus encore que pour lui ou pour nous. »

Ainsi s'exprimait M^{lle} de La Ferronnays dans une page de son Journal, qui se retrouve dans le *Récit d'une sœur*, et donne la mesure des sentiments de toute cette vraiment noble famille.

Après le palais Simonetti, la petite villa délabrée de Castellamare parut bien chétive, « mais la vue était si belle qu'il n'y avait pas moyen d'être triste. Nous ne le fûmes guère non plus. Il se trouvait au même étage (que sa chambre) une espèce de grande salle totalement démeublée, mais dominant de ses nombreuses fenêtres la vue du golfe et des montagnes de Castellamare. Nous portâmes là chacun notre table et notre chaise, Emma¹, Charles, Eugénie et moi, et nous y passâmes nos matinées à lire, écrire, causer et rire beaucoup, malgré les prévisions sérieuses qui faisaient souvent l'objet de nos discours, car nous ne savions pas trop alors quel sort serait le nôtre. Nous nous imaginions qu'il allait peut-être ressembler à celui de nos parents pendant la première émigration, c'est-à-dire être voisin de la misère, et nous faisons nos projets en conséquence. Eugénie disait qu'elle pourrait enseigner la musique, et moi je me trouvais capable d'être gouvernante de très jeunes enfants. Au lieu de cela, je ne sais comment les choses s'arrangèrent, au mois de janvier 1831, nous étions établis à Chiaja, dans une jolie maison, voisine de celle de lady Acton, et au lieu de la vie obscure et misérable à laquelle nous étions résignés d'avance, cet hiver fut pour nous très brillant ».

M. de La Ferronnays n'avait-il pas le droit de dire à son jeune ami, M. Rio : « La résignation et le courage avec lequel mes enfants se soumettent aux sacrifices de toutes sortes qui résultent de ma ligne de conduite sont pour moi, à la fois, une consolation et une source d'orgueil. Une famille comme celle que j'ai l'honneur de posséder donne à un homme la force d'accepter le malheur. Ne me plaignez donc pas trop. »

C'est à ce moment que prennent une place importante dans la vie de Pauline de La Ferronnays son adorable sœur Eugénie et son frère Albert. Eugénie, plus jeune qu'elle de plusieurs années,

¹ M^{me} Charles de La Ferronnays, née de Lagrange, et mariée depuis peu au frère aîné de Pauline.

n'avait pu jusque-là être associée à son existence et déclarait « qu'elle avait fait sa connaissance en arrivant en Italie ». Alors s'établit cette étroite union qui ne devait finir, ou plutôt s'interrompre diraient ces pieuses chrétiennes, que par la mort de la plus jeune, devenue comtesse de Mun et mère des deux fils distingués, dont l'un surtout, M. Albert de Mun, a marqué sa place parmi les penseurs de notre temps.

Eugénie, singulièrement humble, admira passionnément cette sœur aînée à qui elle prétendait tout devoir intellectuellement parlant et sans laquelle jamais elle n'aurait compris et aimé, disait-elle, les belles productions du génie humain. Elles lisaient, se promenaient, pensaient ensemble, et bien peu de jours se passaient sans qu'elles se fussent dit mutuellement : « Oh ! qu'on est bien avec toi ! » Plus tard, la piété d'Eugénie eut une sorte de remords des plaisirs qu'elle avait goûtés chez lady Acton, où se réunissait une jeunesse nombreuse, où l'on dansait, chantait, représentait des tableaux vivants et des comédies, « où l'on s'amusait beaucoup, enfin ». Ce fut là que Pauline acquit ce talent qui la fit considérer longtemps, dans ses trois patries, comme la meilleure des actrices de salon.

Si M^{me} de Mun n'aimait pas à se rappeler « ce temps d'enfance et de joie », M^{me} Craven, moins austère, avouait franchement qu'elle était et demeurait moins scrupuleuse et accueillait toujours ces souvenirs avec plaisir. « Notre vie ensemble était si heureuse ! dit-elle. Et lorsque je me retrace l'humilité toujours si grande d'Eugénie, sa simplicité que rien n'altérait, sa gaieté si franche et si contagieuse, je ne conçois pas qu'elle ait jamais pu se reprocher même une pensée pendant cette époque soi-disant mondaine de sa vie. Je ne me souviens pas de l'avoir vue un seul jour vaine, frivole et occupée d'elle-même. Jamais elle n'a cessé d'être humble, désintéressée, dévouée. Il m'est donc permis d'espérer que Dieu aura été pour elle moins sévère qu'elle-même... Nous parlions souvent de Dieu et de l'autre vie, ajoute-t-elle un peu plus loin. Il m'est doux de penser que, même alors, ces sujets étaient rarement absents de nos discours. »

A côté des deux sœurs se trouvait leur jeune frère Albert, âgé seulement de dix-neuf ans, nature malade et tendre que son père destinait à la diplomatie, en s'impatientant un peu des obstacles que sa santé chancelante apportait au développement de son éducation, à la préparation de sa carrière. Le robuste Breton s'étonnait de trouver dans sa famille un penchant à ce qui lui semblait être de la sentimentalité exagérée, et ce ne fut qu'avec le temps, après avoir vu les effets de leur fervente piété dans les

épreuves, qu'il consentit à les suivre dans les régions où se plaignaient leurs âmes. M^{me} Craven nous paraît avoir hérité plus que ses frères et sœurs de la forte vitalité paternelle, et ceci nous explique la confiance absolue qui régnait entre eux, le besoin qu'avait le père de consulter « sa bonne enfant » sur toute chose.

M. Albert de La Ferronnays fut en quelque sorte simplement *prêté* à la terre; il ne connut dans leur plénitude que deux sentiments : l'amour et la religion, et il les confondit de manière à n'en plus faire qu'un. Il ne tenait que par un lien unique à « ce monde si fatigant, qui n'a de grand à vous offrir que le vide ».

La beauté de son âme s'est révélée dans le Journal dont sa sœur a donné des fragments et où il a, comme l'a dit son illustre ami, Montalembert, « laissé échapper de sa plume des pages qu'auraient pu lui envier les plus beaux génies du monde ».

Sa sœur Pauline devait inévitablement être impressionnée par « les émotions fortes et généreuses qui mettaient les cœurs en feu », et dont le journal *l'Avenir* se faisait l'interprète, grâce au concours de Lamennais (avant la révolte), de l'abbé Gerbet, de Lacordaire et de Montalembert; ce dernier offrait ses services d'Irlande, où il était allé observer de près l'influence d'O'Connell sur ses compatriotes catholiques. Un an après et juste avant la suppression de *l'Avenir*, le P. Lacordaire écrivait à un ami : « Quoique la période ait été courte, rien ne peut nous enlever la joie de l'année que nous avons passée. » Albert de La Ferronnays, associé, malgré sa jeunesse, aux pensées et aux espérances de ceux qu'on appelait « les paladins de l'ultramontanisme démocratique », avait naturellement sa sœur pour confidente, et elle, de son côté, recevait dans son âme le levain de principes destinés à fructifier plus tard sous d'autres influences.

Ces graves préoccupations ne l'empêchaient pas de poursuivre sa triomphante carrière mondaine. Walter Scott et bien d'autres ont célébré ses succès et la place qu'elle et les siens surent se faire au milieu des enchantements de Naples à cette époque.

Mais bientôt un autre objet vint absorber toutes les sympathies de son cœur. Sa jeune amie, Alexandrine d'Alopeus, Suédoise par son père, Russe par sa mère, douée de tout le charme délicat, de l'exaltation mystique, de la grâce pénétrante qui distinguent la race slave, vint en Italie avec sa mère et fut si heureuse de retrouver Pauline, que le soir même, elle écrivait dans son Journal : « Je te remercie, mon Dieu! Je suis à Naples et j'ai vu Pauline de La Ferronnays! » C'est une curieuse tendance de tous ces jeunes esprits que ce besoin de fixer jour par jour, presque heure par heure, tous les mouvements de leur cœur, tous les menus faits de

leur existence. On dirait qu'ils ont la prescience de leur passage éphémère dans la vie et veulent conjurer l'oubli.

Grâce à leurs épanchements intimes, on connaît, dans ses plus minutieux détails, les péripéties de ce roman à la fois si pur et si passionné, si triste et si consolant par sa beauté morale, dont M^{me} Craven nous a fait connaître l'origine, les progrès, les incidents, l'épanouissement et la fin tragique dans le *Récit d'une sœur*. Qui n'a lu l'histoire si émouvante de la passion réciproque et charmante d'Alexandrine d'Alopeus et d'Albert de La Ferronnays, de cette amitié qui change de nature, de cette fraternité qui, bientôt, ne suffit plus, de ce mot « je vous aime », murmuré sur les marches de Saint-Pierre, par un beau soir de printemps, des angoisses, des obstacles (elle était luthérienne, il était très jeune, pauvre et maladif), et enfin du bonheur accordé ! Qui ne se rappelle les conversations « qui tombent au fond du cœur », pendant ces soirées passées sur la terrasse, à Naples, en face des deux golfes, des rivages, du Vésuve, sous un ciel toujours étoilé, dans un air toujours embaumé !

Et avec tout cela s'aimer ! « S'aimer et oser parler de Dieu ! » s'écriait Alexandrine. Elle aurait pu ajouter : et être aimée si passionnément par *lui*, si tendrement par tous, que la mère ne distinguait plus entre cette nouvelle fille et les autres ; que les sœurs et les frères ne savaient plus si elle n'avait pas toujours été là. Quelle réunion rare d'intelligence, de poésie, de vertu, de charme et de beauté dans ce cercle de famille !

Le 17 avril 1834, Albert et Alexandrine s'éloignaient ensemble, « tous deux croyant rêver ». Hélas ! le rêve ne fut complètement heureux que dix jours ! Au bout de ce temps, la jeune femme recommençait à trembler pour la santé de celui qui était devenu toute sa vie ! Cependant, il y eut encore de bien beaux jours dans la jolie maison où tous avaient trouvé place, et « jamais frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, n'ont été plus joyeusement, plus cordialement unis ». C'est alors qu'Eugénie s'écriait : « Oh ! que la vie est jolie ! Que sera donc le ciel ? La mort vaut donc mieux que tout ? »

A son tour, Pauline de La Ferronnays se maria en 1834. Elle épousait un Anglais, luthérien comme Alexandrine, mais très disposé à se faire catholique, malgré l'opposition de son père. Cette opposition ne fut peut-être pas étrangère à la décision finale de Pauline. M. Craven était beau, distingué, élégant, aimait les arts et les lettres, lisait Shakespeare et Dante, comme personne, et jouait remarquablement la comédie.

Il semble donc que ses qualités mondaines aient assuré son

succès ; mais l'union n'en fut pas moins heureuse, surtout lorsque la même foi religieuse rapprocha plus étroitement les deux époux.

Le nouveau converti fut béni à Rome par le pape Grégoire XVI, huit jours après son mariage ; déjà, quatre ans auparavant, Pauline de La Ferronnays avait reçu la bénédiction de Pie VIII ; et, en 1848, elle rendit hommage au Souverain Pontife Pie IX, à Portici, où il avait fui la révolution.

Ces trois dates mémorables marquèrent trois crises dans la vie de M^{me} Craven. En 1830, « elle ignorait combien sont rares, dans la vie, ces jours de parfait bonheur ! » Rome produisit sur elle un effet extraordinaire, bien qu'elle fût trop jeune pour mesurer les très différents éléments qui concouraient à la magie de la scène. « Je la sentis dans sa plénitude, dit-elle, en montant les escaliers du Vatican. Il me semblait marcher sur des nuages dorés par le soleil. Le mot *révolution* n'avait alors pour moi qu'un sens historique, et je me demandais comment on avait pu vivre dans ces temps-là. Quatre ans plus tard, quand je m'agenouillai aux pieds de Grégoire XVI, mes rêves s'étaient dissipés, et lorsque, pour la première fois, je reçus du pape Pie IX, dans son exil, une autre bénédiction papale, je me demandai, comme je me le demande encore, si nous verrions jamais la fin de cette fatale période qui a déjà duré un siècle. » Combien de fois M^{me} Craven a dû se poser la même question, depuis le jour où elle traçait ces lignes !

Rentrée à Naples, où M. Craven était attaché à l'ambassade de sir William Temple, frère de lord Palmerston, M^{me} Craven attira chez elle la plus brillante société et acquit la réputation d'une maîtresse de maison accomplie. En même temps son salon prenait une teinte de libéralisme indubitable ; déjà les Montalembert, Lacordaire et Gerbet y avaient laissé des inspirations ineffaçables ; les réformateurs napolitains, les meilleurs écrivains, poètes et philosophes, les whigs anglais et les libéraux français se pressaient dans cette arène favorable à la Fronde perpétuelle, selon l'expression de M^{rs} Bishop, qui se continue entre les anciennes et les nouvelles idées de chaque génération.

C'est peut-être en Italie que M^{me} Craven a vécu de la manière la plus complète et la plus intense, dans la plus parfaite liberté de son individualité, qu'elle a pu laisser plus souvent la bride sur le cou à ses impulsions, s'affranchir de quelques-unes des conventions qui l'enserraient en Angleterre et même à Paris. On sent battre son cœur dans ses lettres à son amie la duchesse Ravaschieri, mieux que dans beaucoup d'autres ; on voit qu'elle se met plus à l'aise avec la nature italienne, démonstrative et expansive, qu'avec celle des autres nationalités ; c'est probablement là une

des raisons qui lui firent jeter un si vif éclat et laisser derrière elle un souvenir si vivant, chaque fois qu'elle fut appelée à se fixer pour quelque temps à Naples ou à Rome.

En 1835, le cercle de famille se dispersa.

M. de La Ferronnays acheta la terre de Boury, près de Gisors, et s'y installa avec sa famille. M. et M^{me} Albert de La Ferronnays partirent pour ce long voyage qui commença par la Crimée où vivait M^{me} d'Alopeus, remariée au prince Lapoukhyn, puis ramena ensuite le jeune couple désolé à Venise (Albert vivait ses derniers jours et Alexandrine le savait) et enfin se termina à Paris... par la mort!

En 1836, M. Craven se rendit en Angleterre avec sa femme pour laquelle s'ouvrit une ère nouvelle, étrange et pénible, partagée entre les devoirs d'une vie élégante et mondaine, la douleur de son cœur fraternel et l'obligation de répondre aux appels que tous les siens lui adressaient dans leur grande épreuve.

Sur la conversion d'Alexandrine, sur son héroïsme chrétien lors de sa déchirante séparation de celui qui fut toute sa vie en ce monde, sur la mort d'Albert, M^{me} Craven a écrit des pages si belles, qu'il faut y renvoyer le lecteur sans essayer même de glaner après elle.

III

Pendant les douze années qui suivirent le départ de Naples, M. Craven fut successivement nommé attaché à Lisbonne, puis à Bruxelles, secrétaire de légation à Stuttgart et enfin attaché en cette même qualité à l'ambassade de lord Normanby, à Paris. Mais la vraie vie de M^{me} Craven, celle de son âme et de ses sentiments les plus profonds, se confondait toujours, malgré les séparations, avec sa chère famille, dont un prélat italien disait : *Sono tutti santi*. Trois jeunes saintes, en effet, y développaient des vertus chaque jour plus hautes : la veuve d'Albert, dont la douleur s'épurait sans cesse au feu du sacrifice consenti et d'une charité qui la détachait de la terre, en lui laissant au cœur la tendresse la plus vive pour sa famille d'adoption; Eugénie, devenue comtesse de Mun et deux fois mère; Olga, ange d'âme et de beauté. Rien ne parle plus éloquemment en faveur des grandes qualités de M^{me} Craven, que le besoin de ces natures d'élite de partager avec elle leurs pensées les plus intimes, la joie avec laquelle toujours elles se rapprochaient de cette sœur et de cette amie. Quant à sa mère, elle lui écrivait dans une heure d'épreuve : « Te revoir est maintenant *ma fièvre*. Je n'existerai plus que je ne sois dans tes bras. »

En même temps, par leur exemple et en l'entraînant sur la route qu'elles suivaient pour monter sans cesse plus près de Dieu, ces belles âmes la fortifiaient contre les douleurs répétées qu'elles allaient lui causer en la quittant.

Pendant ces douze années, la mort ne cessa de décimer cette admirable famille. Après Albert, M. de La Ferronnays partit le premier; sa fille Eugénie le suivit quelques jours après; l'un mourut à Rome, l'autre à Palerme, en 1842.

M^{me} de La Ferronnays était allée à Bruxelles chercher quelque consolation auprès de sa fille Pauline, avec Alexandrine et Olga. Celle-ci n'avait que vingt ans. M^{me} Craven l'a fait connaître en ouvrant ce Journal « qui semble exhaler un très doux parfum de jeunesse et de poésie que la piété élève parfois très haut ».

« Ce fut sur la triste plage de Blanckenberg, bien déserte alors et fort mélancolique, que notre grand deuil nous avait fait choisir, qu'un jour, jour que je n'oublierai jamais, regardant Olga à la lueur d'un ciel orageux, je fus tout à coup saisie de son changement et frappée; le mot n'est pas assez fort, *persuadée* qu'elle aussi allait mourir. » Ce passage du *Récit* est suivi de touchants détails sur les cinq derniers mois de cette jeune fille qui mourut avec la simplicité d'un enfant et l'héroïsme d'une sainte, en proférant ces paroles que Corneille lui eût enviées : « Je crois, j'aime, j'espère, je me repens. »

Enfin, en 1848, M^{me} Albert de La Ferronnays avait achevé de quitter cette terre, à laquelle depuis longtemps, elle ne tenait que par un lien si ténu. Les sentiments les plus tendres, les intérêts les plus chers qui, jusqu'alors, avaient rempli l'existence de M^{me} Craven n'étaient désormais que des souvenirs; les plus belles étoiles de son firmament avaient disparu. Trop vraiment chrétienne pour ne pas accepter les décrets divins, trop jeune encore pour ne pas user de son abondante et riche vitalité au mieux de sa conscience, trop pénétrée de son devoir pour faire obstacle aux goûts et aux espérances de son mari, elle resta dans le monde, mais « avec ce quelque chose d'achevé que donne le malheur ». Ceux qui la virent le plus après ses pertes douloureuses admirèrent son manque d'égotisme, le silence discret qu'elle gardait d'ordinaire sur son passé, sur le travail intérieur de sa pensée à travers des fluctuations si contraires à ses vœux, en un mot, sur ce *moi* intime que ses souvenirs écrits nous ont fait connaître, ou qu'on peut deviner en lisant entre les lignes dans ses œuvres d'imagination, comme *le Mot de l'énigme*, par exemple.

Elle n'a pas caché que l'agencement de sa vie avait été en opposition avec ses désirs, ses goûts et ses espérances. Les illusions

de M. Craven, obstinément conservées par lui, son espoir d'obtenir la situation qu'il estimait due à sa position sociale, à son intelligence et à son activité, survécurent à ceux de sa compagne, obligèrent celle-ci à accepter une existence errante, incertaine, bien éloignée de ses aspirations. Ce fut un sacrifice qu'elle offrit à Dieu, en accomplissement de ce qu'elle considérait comme le devoir suprême d'une femme, devoir qui lui imposait l'obligation de consulter d'abord les goûts de son mari et de s'y conformer.

Avec son besoin d'ordre et d'élégance, sa facilité à s'intéresser aux questions qui passionnaient le pays où elle se fixait, avec son bon sens pratique, son respect des droits d'autrui qui lui faisait dire modestement : « Il semble que j'aie vécu dans une atmosphère de bienveillance et rencontré partout des gens qui, au lieu d'être trop sévères, ont été trop bons pour moi, car, dans un monde où les offenses réciproques sont si nombreuses, j'ai la rare bonne fortune, en regardant le passé et le présent, de ne pouvoir me rappeler avoir offensé personne; » avec son esprit de charité, sa largeur de vues, son indulgence pour son siècle, son charme mondain, elle avait toutes les qualités voulues pour éveiller autour d'elle la sympathie et s'attacher au lieu qu'elle habitait. Mais aussitôt qu'elle s'était créé quelque part des habitudes et des amitiés, un *home* enfin, après avoir parfois surmonté bien des répugnances, des circonstances survenaient qui la forçaient de tout rompre et de recommencer ailleurs sur de nouveaux frais. Il fallut l'adversité et la vieillesse pour lui faire trouver enfin cette *permanence* qui l'avait toujours fuie.

IV

Dès son premier voyage en Angleterre, M^{me} Craven était entrée de plain-pied dans la plus haute société, surtout dans celle des plus illustres familles whigs, qui détenaient alors le pouvoir. On voit passer dans ses souvenirs tous les noms célèbres de la vie politique, religieuse et littéraire. Partout, dans les résidences de Londres et les châteaux, M^{me} Craven est accueillie en amie et en femme accomplie qu'on admire. Rien n'est à la fois plus fastueux et plus cordial, plus séduisant que l'hospitalité de la haute société anglaise pour ceux qu'elle adopte; et s'il s'agit d'un étranger, ou mieux encore d'une étrangère, elle déploie une bonne grâce, une sorte de coquetterie qui prouve le désir flatteur d'être bien jugée au dehors. Tous les goûts de M^{me} Craven trouvaient là un milieu fait pour leur plaire : luxe, élégance, esprit, savoir, conversation où elle pouvait briller à côté d'hommes comme

Palmerston, Ellesmere, lord Holland, les deux Greville, et *tutti quanti*, de femmes comme lady Granville, lady Cowper (plus tard lady Palmerston), lady Jersey et une foule d'autres encore, belles, spirituelles, brillantes, qui la choyèrent à l'envi. Elle fut éblouie, fascinée; elle se donna sans réserve et de telle sorte que, plus tard, elle en souffrit quand elle crut sentir qu'on l'aimait moins. Son enthousiasme allait jusqu'à trouver le soleil d'Angleterre magnifique après celui de Naples! La société anglaise lui parut tout d'abord être non seulement la plus gaie, mais la plus amusante de celles qu'elle connaissait, à cause de l'indépendance et de l'originalité du caractère individuel chez ses principaux personnages.

« Les éléments officiels, politiques et littéraires se mêlaient avec ce qu'on appelle *le monde*, comme dans aucun autre pays. Les gens très inintelligents pourraient seuls s'ennuyer dans les maisons anglaises de premier ordre. »

Voici un portrait de lord Palmerston, tracé après un séjour à son château de Broadlands, qui fait honneur au jugement et au pinceau de l'artiste : « J'ai causé souvent avec lord Palmerston et l'ai toujours trouvé le même, c'est-à-dire tout autre que sa réputation. Je serais tentée de dire *au-dessus*, mais il paraît plutôt *différent* qu'au-dessus de cette réputation.

« Ce n'est pas un grand chef de parti, comme ses amis le représentent et comme l'indiquerait la position qu'il occupe; il n'est pas non plus le mauvais génie que la plus grande partie de l'Europe veut voir en lui. Par le fait, ce n'est pas du tout un génie et il n'est grand en rien. Il n'approche de la grandeur que par son imperturbable bonne humeur qui reste toujours sans nuage, qu'il soit ou ne soit pas au pouvoir, battu ou triomphant, violemment attaqué ou exagérément loué. Il est toujours le même, toujours prêt à rendre justice à ses adversaires, jamais amer envers eux, jamais même impatient. » Tout cela n'aveuglait pas M^{me} Craven sur certains traits de caractère populaires chez les compatriotes de lord Palmerston, mais malfaisants à l'étranger et même dangereux. « Son indifférence envers l'opinion générale ressemble à du mépris. Son goût pour la liberté lui fait la réputation d'un révolutionnaire. Il n'écrit pas exactement comme il parle, et il est singulier que moins de paroles imprudentes lui échappent dans la chaleur du discours, que dans une dépêche écrite à loisir. Bref, il est, en Angleterre, généralement maître de ses auditeurs, parce qu'il les connaît bien, tandis que son ignorance des étrangers est extrême, et son esprit, tolérant quand il s'agit de ses compatriotes, est imbu des plus étranges préjugés quand il a affaire à d'autres peuples. »

Tout cela est parfaitement juste, mais M^{me} Craven devient partielle quand elle ajoute que lord Palmerston n'a nullement le désir de favoriser la révolution en Europe, au profit de l'Angleterre. Ce désir, il l'avait et le laissait voir avec cynisme.

Ce que l'on a appelé en Angleterre « le mouvement des brochures », c'est-à-dire le réveil de la foi inauguré à Oxford dans une série de brochures qui mirent l'Angleterre dans un état d'effervescence extraordinaire et donna aux catholiques des espérances que le bon sens de M^{me} Craven ne partagea pas ; ce mouvement, disons-nous, la remua jusqu'au fond de l'âme ; et un membre du Parlement, M. Drummond, ayant prononcé un discours grossièrement violent contre le catholicisme et la soi-disant agression de la Papauté, elle se révéla tout à coup polémiste militante, dans une réponse à M. Drummond, qui surprit profondément les admirateurs de la charmante mondaine. Ce fut après un déjeuner chez M. Monsell (depuis lord Emly) avec le docteur Dœllinger, le docteur Manning qui allait entrer dans l'Église catholique, le P. de Ravignan et le poète Aubrey de Vere, que M^{me} Craven écrivit sa protestation « comme malgré moi », a-t-elle dit, et la fit imprimer à cinquante exemplaires seulement, qui firent aussitôt le tour de Londres.

Sur ces entrefaites, il lui fallut quitter précipitamment l'Angleterre pour Naples, où M. Keppel Craven, le père de son mari, se trouvait alors dans un état de santé inquiétant. Peu après, il mourut, laissant à son fils une partie considérable de sa fortune. M. Craven, n'obtenant pas, dans la carrière diplomatique, l'avancement qu'il souhaitait, donna sa démission et se présenta pour la députation à Dublin, où les whigs promettaient de le soutenir. Mais le parti anticatholique était en ce moment trop fort, même dans la capitale de l'Irlande, et au lieu de la victoire espérée, ce fut la défaite très coûteuse. Indignés et découragés, les deux époux résolurent de retourner en Italie. Ils s'arrêtèrent pendant un mois à Paris, et ce fut alors que M^{me} Craven resserra avec M^{me} Swetchine des liens très relâchés par l'absence, mais qui désormais l'attachèrent filialement à celle que tant d'esprits illustres ont appelée « une mère de l'Église ». Quelques lettres citées par M^{rs} Bishop, prouvent l'étendue de l'influence que M^{me} Swetchine exerça sur M^{me} Craven. « Mère, sœur, amie, elle était tout cela pour moi, disait-elle le lendemain du jour où elle l'avait vue mourir, en septembre 1851. Mon âme, mon cœur et mon esprit étaient tous satisfaits quand j'étais près d'elle ; tous trois étaient en paix. » L'impression produite sur M^{me} Craven, et sa confiance en l'enseignement spirituel de son amie, furent durables, car on en retrouve les traces jusque dans les dernières années de sa vie.

V

Naples redevint donc la patrie temporaire de M^{me} Craven, et promptement son influence sociale s'y fit sentir. Le palais Chiata-mone, que M. Keppel Craven avait laissé à son fils, fut transformé, orné au goût de la maîtresse de la maison et fut bientôt « la casa Craven », où toute la plus brillante société tint à honneur d'être admise.

La misère était grande à Naples; M^{me} Craven, malgré la répugnance que lui inspiraient ses souvenirs, mit son talent dramatique au service des pauvres et organisa chez elle des représentations d'amateurs dont on parle encore. Lady Drogheda, qui séjournait alors à Naples, a écrit : « J'entendais parler des talents de M^{me} Craven, de ses vertus, de ses admirables qualités, si bien que j'en vins à croire que personne ne l'égalait. L'année suivante, j'appris à la connaître, à l'aimer, à la considérer presque comme une sainte. Il n'y avait personne qui ressemblât à Pauline Craven; je pense à elle avec une tendresse qu'aucuns mots ne peuvent décrire. »

Ces succès mondains ont toujours quelques côtés déplaisants, et M^{me} Craven déclarait que ses journées les plus brillantes étaient pour elle les moins agréables.

Et puis, malgré sa délicieuse habitation, sa belle bibliothèque, ses objets d'art, la beauté du site et de chères amitiés, elle était obligée d'avouer que Naples ne lui plaisait plus; il y avait trop de bruit; elle avait rêvé une occupation sérieuse et digne pour son mari et pour elle, le repos, une vie relativement calme dans la résidence qu'elle s'était choisie à Londres, et tous ses espoirs étaient déçus. Au retour d'un voyage en Angleterre, elle écrivait : « La laideur, la saleté, le désordre des rues de Naples, contre-balancent le beauté de la baie et des montagnes... Le passé n'a pas laissé de traces ici, et sous les influences qui aujourd'hui dominent, le beau périt, non moins que le bien... Quand je reviens de l'atmosphère vivifiante du libre Nord, j'étouffe ! »

Au milieu de ses regrets et de ses ennuis, M^{me} Craven avait pour consolations le plaisir que prenait son mari aux distractions de Naples, ses occupations personnelles douces et pénibles à la fois, car elle avait commencé le classement des nombreux documents destinés au *Récit d'une Sœur*, et enfin l'amitié de la jeune duchesse Ravaschieri (Thérèse) et de la princesse Camporeale (Laurette), qui est devenue M^{me} Minghetti. La première, surtout, lui était deux fois chère par elle-même et par sa délicieuse petite fille qui s'empara despotiquement du cœur de « Pauline »; ici, nous

touchons à une plaie de ce cœur, plaie dont on peut deviner les douleurs par l'étendue même de cet amour maternel qui éclata tout à coup. Déjà il y avait eu un peu de ce sentiment dans la tendresse de Pauline pour ses jeunes sœurs Eugénie et surtout Olga, mais si Lina Ravaschieri eût été sa propre fille, elle n'eût pas pu la chérir davantage. L'enfant, en mettant sa petite main dans celle de « sa vieille amie », l'aurait conduite au bout du monde. Un jour, la duchesse, pour lui donner un instant d'illusion complète, lui laissa la fillette en allant aux eaux; c'était une bonté presque cruelle, une joie presque pénible. « Je sens cette preuve d'affection comme je le dois, écrivait M^{me} Craven; c'est comme la tendresse de mon Eugénie et cela me fait aimer Thérèse plus que jamais. C'est la même charmante absence d'égoïsme, la même générosité de cœur, le même dévouement pour ceux qu'elle aime. Je suis sûre qu'Eugénie la bénit dans le ciel pour l'affection qu'elle me porte; j'ai donc maintenant autour de moi la vie et la lumière que donne la présence d'un enfant. Je ne pourrais pas aimer celle-ci davantage si elle était mienne, mais alors je pourrais l'aimer sans avoir conscience de la brièveté, du manque de réalité de cette joie pour moi. » On le voit, il y avait bien des tristesses sous les dehors brillants de cette existence, et Naples n'était pas alors dans une situation politique de nature à les diminuer; dès sa première jeunesse, M^{me} Craven avait pris un intérêt très vif aux affaires publiques, et son entourage d'hommes éminents avait aiguisé chez elle un sens naturel des situations et des caractères, qui lui rendait l'indifférence impossible. Son dévouement personnel à certaines causes ne l'aveuglait jamais sur les fautes commises, et elle les déplorait d'autant plus, qu'elle y voyait de grands dangers pour tout ce qu'elle avait été habituée à aimer et à respecter.

Elle aurait voulu sauvegarder les personnes en modifiant les systèmes, en les mettant plus en rapport, plus en sympathie avec les aspirations modernes. Dans un mémorandum écrit par elle à cette époque, mais non publié, elle disait : « Je remercie Dieu que ma foi se soit développée dans une atmosphère de liberté; sans cela je sens que les sources de la vraie religion n'auraient pas surgi dans mon âme; je sens que le cercle étroit tracé par les timides amis de la vérité, qui voudraient emprisonner l'intelligence et arrêter le désir légitime d'apprendre et de savoir, qui est si grand dans cette génération, aurait été fatal à ma foi. C'est dans l'air le plus libre que j'ai appris le mieux à aimer Dieu et l'Eglise, comme je n'aime rien d'autre... Puis-je croire que ce qui pour moi, femme insignifiante, aurait été fatal, puisse être vivifiant et

sain pour des hommes jeunes et intelligents qui dégénèrent dans les étroites limites qu'on leur impose, ou bien font de leur premier pas vers la liberté un acte de révolte. » M^{me} Craven voulait le règne de la conscience par la religion ; profondément catholique, elle reconnaissait à l'Italie le droit de s'affranchir du joug étranger ; elle ne s'effrayait pas de l'idée d'unification, mais à la condition que le chef de l'Eglise en resterait le guide et l'inspirateur ; d'autre part, elle était la première à blâmer les erreurs de jugement, l'intolérance, les excès de zèle de certains adeptes du libéralisme chrétien qu'elle professait ; l'inflexibilité, l'éloignement pour les concessions qui n'entament pas les principes lui semblaient puérides et dangereux. L'amie de Montalembert, l'élève de l'abbé Gerbet et du P. Lacordaire ne pouvait penser autrement ; le rôle de Cassandre et la recherche de l'impartialité ont, de tout temps, rencontré beaucoup de censeurs et d'obstacles. M^{me} Craven l'éprouva comme tant d'autres, et les fluctuations de ses sentiments envers les milieux où elle passait sans pouvoir s'y fixer ne furent que l'expression des surprises et des désillusions qu'elle y rencontra.

Lorsqu'en 1856, elle partit pour l'Angleterre sans M. Craven, « dont malheureusement les regrets et les ambitions avaient été réveillés par la situation politique de Naples », elle ne se trouva plus en aussi parfaite conformité de sentiments avec ses amis d'outre-Manche.

« Après tout, disait-elle, quoique mes anciennes jouissances subsistent, je n'éprouverai pas mon regret habituel en quittant ce pays. (Peu à peu des intérêts nouveaux, beaucoup de bien à faire, l'avaient réconciliée avec Naples, avaient remplacé ses anciens rêves.) Ici, il y a toujours une barrière infranchissable au delà de laquelle je ne peux espérer trouver de la sympathie, et je n'ai pas un seul ami qui puisse ou veuille m'aider dans l'objet que j'ai à cœur (sans doute la carrière de son mari). Tout cela, malgré la bienveillance, je pourrais presque dire la flatterie que je rencontre, finit par me refroidir et m'irriter. » D'une part, la mauvaise foi avec laquelle on traitait les catholiques, tout en leur accordant des droits dont ils usaient librement ; de l'autre, le ton antinational que ces mêmes catholiques adoptaient, et que justifiaient les attaques de leurs adversaires, entretenaient chez M^{me} Craven une irritation dont elle se lassait. Néanmoins, en comparant l'Angleterre et l'Italie, elle reconnaissait à la première une supériorité incontestable en tout ce qui constitue la vie sérieuse. « La vie pratique n'y ressemble en rien à ce qu'on trouve ailleurs. Aucune royauté ne surpasse la puissance que tout homme peut posséder ici, s'il se mêle de politique. L'influence exercée par certaines

classes est acceptée avec une indépendance intelligente; quelques-uns conduisent et les autres savent suivre, mais tous se respectent mutuellement, car ici, en vérité, les chefs sont les serviteurs des troupes. Leurs intérêts sont communs, et si quelques-uns doivent être sacrifiés, ce seront, certainement, les plus hauts placés... Quel intérêt plus élevé peut remplir la vie d'un homme, si ce n'est d'aider à la grande œuvre du christianisme, qui vaut mieux que tout? Pour l'Anglais qui a pu espérer une semblable carrière, il n'est pas de regret plus justifié que celui d'en être exclu. »

C'était la plaie toujours saignante du cœur de M. Craven, comme le foyer sans enfants était celle de Pauline. Quant au beau tableau de l'Angleterre politique, elle vécut assez longtemps pour le voir s'assombrir beaucoup, grâce à un homme qu'elle avait profondément admiré : on a deviné M. Gladstone.

Pendant ce séjour de 1856 en Angleterre, M^{me} Craven rencontra M. Thiers à un dîner peu nombreux chez lord Holland. Le petit grand homme parla beaucoup, avec brio, et expliqua longuement pourquoi l'armée anglaise était si inférieure à l'armée française; avec un tact dont il eût pu faire son profit, personne ne répondit jusqu'à ce qu'un Français, M. de Pontois, s'écriât d'une voix de stentor : « Vous avez sans doute raison; les Anglais n'ont pas les qualités militaires, mais ce sont les seuls soldats qui nous aient battus. — Oh! où donc? — Mais en Espagne,... à Waterloo! — Ah bah! Il est vrai qu'ils nous ont battus, mais pourquoi? — Je ne sais pas pourquoi, mais le fait subsiste que nous ne les avons pas battus. — Mais si! à Fontenoy! » Il paraît que ce fut très amusant.

Il s'en prit ensuite à M^{me} Craven qui suggérait timidement l'idée que le gouvernement parlementaire pût convenir moins bien à la France qu'à l'Angleterre, et que le régime impérial faisait peut-être mieux notre affaire.

« — Eh! madame, s'exclama M. Thiers avec véhémence, vous tolérez la constitution actuelle parce qu'elle est illusoire; si on la mettait vraiment en pratique, vous la verriez tomber en morceaux! C'est comme une voiture dangereuse qui fait bon effet sous la remise et se brise en miettes dès qu'elle roule. »

Il est bien intéressant de suivre M^{me} Craven dans ses incessantes pérégrinations, car elle met le lecteur en contact avec un nombre infini d'individualités qui ont *fait* l'histoire de notre temps ou, du moins, y ont été mêlées, et sa plume est habile à dessiner une figure aussi bien qu'à décrire un paysage.

Peu après le dîner chez lord Holland, on la voit chez son amie d'enfance, cette douce et sainte lady Georgiana Fullerton (fille du premier comte Granville et sœur du second), dont la biographie fut

la dernière œuvre importante de M^{me} Craven. La scène est belle et mérite d'être reproduite. « Je ne peux pas exprimer la sensation de calme bien-être que je ressentis dans leur petit cottage. Je me trouvais sur le rivage mélancolique d'une mer sombre et morne, car le vent avait soufflé toute la nuit. Pour moi, habituée comme je le suis à la mer bleue de Naples et à la côte souriante de la Méditerranée, il n'y avait rien qui pût me calmer et me reconforter dans cette rive nue et déserte. Mes chers amis, les Fullerton étaient en grand deuil, et leur chagrin n'était pas fait pour égayer la vie. Cependant notre petite réunion de famille fut marquée pour moi d'une paix et d'un repos indescriptibles.

« Le lendemain, de bonne heure, je sortis pour respirer l'air imprégné de senteurs fortifiantes, qui sont différentes et presque opposées dans leurs effets à celles du Midi. Je rentrai, causai avec ma chère lady Georgiana, discutai, voire même disputai un peu avec son mari, puis partis avec eux pour aller voir la duchesse de Norfolk, au château d'Arundel. »

Quelques semaines plus tard, c'est à Dangu, près Gisors, chez le comte de Lagrange, que nous retrouvons notre voyageuse, dont la nièce, fille de son frère Charles, vient d'épouser le comte de Dreux-Brézé. Le comte Walewski est au nombre des convives et la surprend en lui disant qu'on a des nouvelles *extrêmement sérieuses* de Naples. « Cependant, ajoute-t-il, j'espère que nous pourrons en avoir de meilleures, grâce auxquelles nous éviterons de prendre certaines mesures qui seraient déjà adoptées si l'on ne nous avait demandé, par le télégraphe, de les suspendre. — Quelles mesures? — Le rappel de nos légations et l'envoi de nos flottes. — Vraiment! et que pensez-vous qui va arriver? — La confirmation des nouvelles qui nous font croire que le roi cédera. — Bonté du ciel! Et sinon, vous irez de l'avant? — Immédiatement. Est-ce que cela vous contrarie? — Certainement, et cela m'effraye aussi. — De quoi avez-vous peur? — D'abord de ce qui peut résulter de cette mesure que je ne comprends pas tout à fait, et puis le *tolle* de toute l'Europe contre la France et l'Angleterre! — Ne craignez pas cela; tout le monde nous comprend et nous approuve, et je peux vous dire que l'empereur Alexandre II a écrit au roi de Naples pour lui conseiller de suivre aveuglément les conseils de l'empereur Napoléon. — En vérité? Cela faciliterait les choses, mais cependant j'ai peur. — Ne craignez aucune éventualité possible; je suis certain que le roi cédera et que rien n'arrivera. — Vous en êtes sûr? — Presque; n'est-ce pas votre avis? — Non; je crains qu'il ne cède pas. »

Ces affaires publiques touchaient de trop près M^{me} Craven pour

qu'elle n'en fût pas très préoccupée. Le lendemain, le comte Walewski, se promenant avec elle dans le parc, lui parla de lord Palmerston et lui dit qu'il était presque impossible de vivre en bons termes avec lui. « Au fond du cœur, ajouta notre chroniqueuse, je sais que le ton de lord Palmerston est détestable et celui de lord Clarendon aussi quand ils parlent du roi de Naples et l'appellent *Bomba*. »

M^{me} Craven avait vu clair; les choses ne s'arrangeaient pas, et son mari, qui avait été un peu vaguement attaché à la Légation, reçut l'ordre de quitter Naples.

Ce fut dur pour M^{me} Craven. Après avoir détesté Naples, elle s'était reprise à l'aimer; elle y avait retrouvé avec plaisir sa jolie demeure, son beau golfe, ses chères affections, *ses enfants*, ses livres, ses tableaux, ses bonnes œuvres. Au lieu de cela, il fallait de nouveau faire une autre installation et reprendre d'autres habitudes! Si encore elle avait pu rester à Paris, où elle était entourée d'influences si bonnes à son âme, le P. Gratry, par exemple, « qui lui avait montré plus clairement que personne ses devoirs évidents envers Dieu! » Paris qui, malgré tout, reste un lieu délicieux, « celui qui, je crois, tout bien considéré, disait-elle, est le seul qui me convient entièrement... » — « C'est à Paris que se trouvent certaines maisons, comme celle de M. de Mun, où je ne peux rentrer sans être inondée d'un torrent de souvenirs contraires qu'il m'a fallu m'habituer à enfouir au plus profond de mon cœur, où personne ne peut pénétrer... » — « Que ne m'a-t-on pas dit pour me retenir! Mon orgueil et ma vanité ont eu de quoi se nourrir pendant ce court séjour. Heureusement je ne manque pas d'antidotes quand je pense aux grands contrastes de ma vie. Je parais avoir plus d'amis que personne, inspirer une bienveillance générale et je sais qu'il en est ainsi... J'aime et suis cordialement aimée par quelques amis chers et intimes, et pourtant peu de vies sont aussi réellement solitaires que la mienne! »

A ce moment de son existence, M^{me} Craven, sérieusement malade pour la première fois, fit un douloureux retour sur le passé et sur les tristesses du présent. Elle eut tout à coup « la claire vision du départ de cette jeunesse prolongée chez elle, plus peut-être que chez bien d'autres ». Ce fut une douleur aiguë, comme si elle eût passé subitement de la jeunesse à la vieillesse, et perdu « cet orgueil de la vie », dont parle la Bible. « Et, ajoute-t-elle, mon amour-propre, hélas! toujours si grand, me murmura que non seulement j'avais été jeune, mais que j'avais été douée de quelques-uns des dons qui font rayonner la jeunesse! Et maintenant tout cela est déjà loin et, au lieu d'avoir senti peu à peu venir mon déclin,

je m'en aperçois tout d'un coup... En l'absence d'Auguste et dans mon isolement, je résolus presque de laisser tomber le rideau entre moi et le grand monde, autant qu'il dépendra de ma volonté... C'est le commencement d'un grand repos et la fin de bien des ennuis, mais ce n'est pas la fin de ce qui, en tous temps, m'a donné les plus grandes joies de ma vie. Il me reste la société et la bienveillance de mes amis; les délices que la nature et l'art peuvent donner; l'étude et les grands intérêts qui occupent et élèvent l'esprit, et, au-dessus de tout, Dieu à qui nous appartenons de plus en plus; Dieu, dont l'amour immortel ne tient pas compte du temps, et qui est toujours le Dieu de notre jeunesse, parce qu'il est le Dieu de l'âme et que l'âme ne vieillit pas. »

Il serait injuste d'attribuer à l'indifférence le silence que M^{me} Craven garde ici sur son mari. Elle était malade et souffrait de son absence.

« Par mon ardent désir de le voir revenir, écrivait-elle pendant sa convalescence, je compris quelle sécurité je trouvais en son affection, le soutien, l'aide, le secours qu'il y a pour moi en lui. Qu'il me dise ce qu'il voudra, les jours où le nuage descend sur lui et parfois me cache mon soleil, il m'aime comme personne autre ne m'aime. Je n'ai pas d'ami plus cher, qui me soit plus nécessaire, plus indispensable, et qui mérite autant ma confiance. »

La lutte morale soutenue par M^{me} Craven lui fut très pénible. « Je sentis surtout dans toute son ancienne âpreté, dit-elle, le regret de n'avoir pas d'enfants, regret proportionné à l'amour que j'ai pour eux. C'est le plus fort dont mon cœur soit capable et il se dépense, que je le veuille ou non, sur tout enfant qui se blottit dans mes bras. J'aime les enfants et je pleure en pensant à ceux dont la place est restée vide. Puisse la volonté de Dieu être obéie et aimée. Il est facile de dire cela aujourd'hui, mais dans mes heures d'orage, cette voix du passé n'a pas été muette. »

Ce sont là de ces crises d'âme qui passent inaperçues pour le monde, mais dont les effets, en bien ou en mal, ne s'effacent pas chez ceux qui les subissent.

VI

Les espérances de M. Craven ayant bien décidément pris fin, il se rendit au désir de sa femme de retourner en Italie. Là, elle se plongea de nouveau dans son travail préparatoire du *Récit d'une Sœur*, tâche souvent douloureuse : « Le contraste entre ce qui est et ce qui aurait pu être, entre les projets que j'avais formés et les événements qui sont arrivés, est étrange; pas un n'a été

d'accord avec mon attente, avec les probabilités ou avec mes désirs. Tout cela me rend la tête lourde; mon cœur bat et mes mains brûlent. Et cependant il est nécessaire que je m'occupe et que j'écrive, puisque Dieu m'a donné pour cela quelque facilité. »

De temps à autre, M^{me} Craven allait à Rome, de tous les lieux du monde, celui qui répondait le plus complètement aux besoins de son âme et à ses goûts artistiques; elle y goûtait des joies toujours nouvelles et toujours plus profondes. Mais les plus douces lui venaient de sa chère Lina; l'enfant répondait de tout son petit cœur à la tendresse dont elle se sentait l'objet et répandait un baume sur toutes ses blessures. Dans l'été de 1858, M. et M^{me} Craven, attirés par leurs amis Ravaschieri, allèrent passer la belle saison à la Cava di Tirreni, dans les montagnes qui s'élèvent entre les golfes de Naples et de Salerne. Ils trouvèrent le site et la vue enchanteurs. Un soir, a raconté la duchesse, Pauline et Lina se promenant sur la colline de Castagneto, arrivèrent à la maisonnette d'un paysan située tout près d'un vieux château en ruines. Elles montèrent sur le toit plat qui formait terrasse et demeurèrent ravies devant le spectacle qui s'offrait à leurs yeux... « Ah! Pauline, dit l'enfant, alors âgée de neuf ans, c'est ici, exactement ici, qu'il faut bâtir cette maison que tu demandes toujours à Auguste. »

Ainsi fut fait; les murs ruinés se changèrent en une demeure idéalement jolie, le champ de blé, en un jardin d'où les montagnes, les bois et le mer lointaine semblaient faire partie du domaine, et M^{me} Craven prit là « des bains de solitude » qu'elle trouva délicieux et salutaires. Elle y reconnut que si l'âge de cinquante ans n'était pas absolument le meilleur, comme le lui avait affirmé M^{me} Swetchine, il avait réellement de beaux côtés. Elle comprenait et sentait bien des choses des plus belles, de plus élevées dont la pleine signification lui avait échappé; jamais la nature, qu'elle avait toujours aimée pourtant, l'étude et l'art ne lui avaient causé de telles jouissances, et puis, n'avait-elle pas Lina? Hélas! cette tendresse si douce et si pure allait devenir une nouvelle source de larmes. Lina ressentit, en 1859, les premières atteintes de la maladie de langueur et de poitrine qui devait l'emporter dix-huit mois après. Sa mère et son amie eurent la douleur affreuse de la voir souffrir « comme j'espérais qu'une enfant ne pouvait souffrir », disait M^{me} Craven, et de se sentir impuissantes à conjurer le mal. La marche en fut si rapide vers la fin, que M^{me} Craven était en France pour régler des affaires, lorsque la mort ravit la chère petite créature à sa mère désespérée. M^{me} Craven rejoignit, aussitôt qu'elle le put, son amie à Florence. Son chagrin l'avait beaucoup distraite des grands événements qui s'accomplissaient alors en

Italie, pendant et après la guerre d'indépendance et les révolutions intérieures; cependant il était impossible qu'elle y restât indifférente, d'autant plus qu'elle était partagée entre des sentiments divers, sympathique à des revendications qui lui semblaient justes, indignée contre des violences qui lésaient des droits sacrés, mettaient à néant des engagements pris. Elle craignait de paraître trop indulgente aux uns, trop dure aux autres, infidèle à des traditions de race et de passé. Dans son trouble, elle écrivit au P. Lacordaire. La réponse du grand Dominicain fut de nature à calmer beaucoup les scrupules de conscience de sa correspondante, et à la consoler des jugements sévères que ses amis de France ne lui épargnaient pas.

Rentrée à Naples, elle reprit vaillamment, et malgré la nouvelle blessure de son cœur, ses occupations habituelles. C'était pour elle une question de devoir. « Quand le chemin dans lequel Dieu a dirigé nos pas, disait-elle, nous conduit dans le monde, ne soupirons pas après une destinée différente. Quoi que nous soyons, quoi que nous fassions, Dieu le veut et veut que nous soyons à lui. Cela est certain, et si, dans les circonstances actuelles, l'union divine semble plus dure que dans d'autres positions rêvées par nous, nous pouvons nous reposer sur cette pensée que l'épreuve est de celles dont nous remercierons Dieu un jour. »

La charité n'avait jamais été organisée à Naples, quoiqu'on donnât beaucoup. M^{me} Craven entreprit d'y introduire des établissements ayant fait leurs preuves ailleurs, et voulut commencer par les crèches et les asiles pour enfants, sous la direction des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Les sectaires jetèrent les hauts cris et la municipalité eut peur : nous connaissons ces exploits en France. Alors, elle fonda à ses frais une première crèche, et le résultat fut tel, que la municipalité accepta héroïquement la cornette des Sœurs dans tous les quartiers. Puis ce fut le tour des couvents. On sait comment ils furent traités. M^{me} Craven employa toute son influence pour sauver les Oratoriens et les Bénédictins de cette partie de l'Italie.

Elle écrivait à la duchesse Ravaschieri :

« Chaque jour, pour une cause ou pour une autre, j'ai des raisons de penser que ma présence à Naples, pendant ces temps orageux, n'est pas tout à fait inutile, et que c'est la volonté de Dieu que je fasse le peu de bien qu'Il attend de moi. »

L'intérêt qu'elle prenait aux événements d'Italie ne la détournait pas de la tâche que son cœur s'était donnée. En 1866, la première partie du *Récit d'une sœur* était achevée. Elle vint en France pour s'occuper de la publication. C'était un acte de courage, de foi

dans la conscience humaine, d'espérance en la force de l'exemple. Il ne fut pas accompli sans obstacle; des parents, des amis, trouvaient qu'il y avait là une sorte de profanation de sentiments trop intimes, trop sacrés, pour être livrés à la publicité. M^{me} Craven tint bon. Elle voulait montrer comment, dans la vie quotidienne, la divine présence peut être reconnue, désirée, aimée. Dans un siècle « de robuste incrédulité », ainsi que le définissait M. Émile Montégut, en face d'une littérature de plat réalisme, l'entreprise était hardie; elle réussit parce qu'elle faisait appel à des sentiments profondément humains, éternellement vrais. A soixante ans, l'auteur se trouva célèbre du jour au lendemain. M. Villemain, en lui décernant la palme académique, dit très justement : « C'est le testament d'un passé qui sera lu dans l'avenir. » Il montrait, en effet, une société qui n'existe plus, des préoccupations morales et religieuses qu'on n'affiche plus guère, des sentiments exaltés et délicats qui passeraient aujourd'hui pour ridicules; ce n'est pas une œuvre d'art, *ce n'est pas un livre*, comme l'a dit un ami de M^{me} Craven, un Anglais, qui ajoutait : « Il me semble que si l'Église catholique n'avait à se rendre que ce témoignage : J'ai produit le *Récit d'une sœur*, elle aurait prouvé son droit à être considérée comme l'une des plus grandes bienfaitrices de l'humanité. »

Qu'ajouter à un pareil éloge? Et d'ailleurs tout n'a-t-il pas été dit sur la beauté morale de cette œuvre unique en son genre et sur l'impression qu'elle produisit?

Le succès de M^{me} Craven ne fut pas pour elle un succès littéraire; ce fut la glorification de tout ce qu'elle avait le plus aimé, la sanction de tous les principes qui lui tenaient le plus au cœur et la réalisation d'un espoir bien cher : celui de faire aimer Dieu, l'amour vrai, le devoir et le sacrifice.

La célébrité ainsi conquise du premier coup, en offrant au monde le tableau si touchant de la vie et de la mort de ses chers *santi*, fut pour M^{me} Craven comme un secours qu'ils lui envoyaient du Ciel contre de nouvelles épreuves.

Au moment où elle ravivait leur souvenir, elle perdait ses deux derniers frères, Charles et Fernand, et bientôt après, les embarras d'intérêts venaient s'ajouter aux blessures du cœur.

On avait beaucoup reproché, au gouvernement napolitain déchu, son indifférence quant au développement des ressources du pays. Depuis sa chute, un grand nombre de projets avaient surgi, et M. Craven, inoccupé, avait espéré trouver là un emploi de son activité. Malheureusement ses choix furent imprudents. La ville manquait d'eau; on savait que les Romains l'en avaient autrefois

alimentée en captant une rivière qui depuis avait disparu. M. Craven se fit fort de la retrouver et « la rivière perdue » lui coûta beaucoup d'argent, tout en s'obstinant à rester cachée. Il voulut alors réparer ses pertes en s'intéressant à des chemins de fer en Sicile. Il ne fut pas plus heureux, et d'année en année, la situation empira de telle sorte, qu'au commencement de 1870, M^{me} Craven, qui avait alors une multiplicité d'installations à Naples, à Castagneto, à Paris, à Londres et parfois à Rome, où l'on s'étouffait dans son salon, pouvait écrire dans son Journal : « Il y a quelque temps, j'étais incertaine du lieu où je finirais ma vie; je me plaignais d'aller sans cesse de *home* en *home*; bientôt je n'aurai plus de *home* du tout. » Et après la retraite de la semaine sainte, elle insérait cette prière : « Mon Dieu je vous offre toutes mes possessions matérielles et ce sentiment de pauvreté. »

La pensée de se séparer de Castagneto lui était surtout douloureuse : Castagneto qu'elle avait créé, où partout se révélaient ses goûts d'artiste, où, de sa bibliothèque de sept mille volumes choisis, avec ses larges baies garnies de plantes grimpantes, elle pouvait admirer les beautés incomparables d'une nature toujours nouvelle, où les esprits les plus distingués résidant ou passant à Naples, venaient à l'envi chercher ses entretiens; où dans les heures de solitude son âme pouvait s'élever sans contrainte vers le Dieu sans cesse présent à sa pensée.

M^{rs} Bishop fait un tableau charmant du lieu et de celle qui lui prêtait son charme. « Dans l'après-midi, lorsqu'elle se reposait de son travail du matin, elle lisait à haute voix soit des fragments d'une œuvre commencée, soit des lettres de M^{me} Swetchine ou de M. de Montalembert, qu'elle venait de perdre. C'était autant de textes pour des conversations sur les aspirations les plus nobles et les plus élevées de l'humanité... Certaines cordes vibraient toujours en elle; ses yeux brillaient, une légère rougeur montait à ses joues, si l'on parlait de quelque généreux sacrifice ou de belles actions inspirées par la foi. En discutant ses propres ouvrages, elle était absolument sans vanité comme sans modestie exagérée. Elle se rendait à la critique, mais sans excès. La vérité, dont elle faisait son guide habituel, n'admettait pas d'affectations. Lorsque, après une soirée de conversation exquise, on se rendait à la chapelle pour la prière du soir, avec les gens de la maison, un regard momentané sur son visage et son attitude laissait une impression que ne pouvait plus faire oublier le voile de réserve qui la cachait en partie dans le monde ». Hélas! Il fallut se séparer de ce délicieux Castagneto, comme de tant d'autres sources de confort et de plaisir.

L'année terrible le fut donc particulièrement pour M^{me} Craven. Les événements d'Italie lui avaient été très pénibles; les exploits de Garibaldi lui avaient arraché ce cri après Mentana : « Les erreurs de l'Italie prennent maintenant la forme de crimes. Jamais, comme à présent, le terrain n'a manqué sous les pieds de ceux qui voudraient prendre son parti ! »

Elle était de ceux-là, et bien des illusions s'étaient envolées ! Son rêve d'une Papauté puissante à la tête d'une fédération italienne s'était évanoui depuis longtemps. Mais qu'était tout cela comparé à la douleur que lui causa la guerre franco-allemande, pendant laquelle ses inquiétudes pour quatre de ses neveux s'ajoutaient à ses angoisses patriotiques, et ensuite les horreurs de la Commune, les excès de cette démocratie que ses plus illustres amis avaient espéré éclairer, ce que certaines rancunes lui rappelaient parfois cruellement.

Elle avait été surprise par la guerre en Allemagne, où M. Craven était en instance pour se faire reconnaître une annuité qui lui était légitimement due sur l'héritage de sa grand'mère maternelle, la margravine d'Anspach. La princesse Stéphanie de Bade, duchesse de Hamilton, leur offrit l'hospitalité, et M^{me} Craven eut la triste consolation d'adoucir les souffrances de quelques prisonniers français; elles étaient grandes, malgré beaucoup d'efforts charitables, car leur nombre ne permettait pas de réussir à les secourir tous.

La paix conclue, M. et M^{me} Craven rentrèrent en France, le cœur saignant de ses malheurs comme de leurs propres épreuves, et se fixèrent à Paris.

VII

Bien que le temps se montrât clément envers M^{me} Craven et lui laissât, avec beaucoup de son charme physique, toute sa vigueur intellectuelle, l'heure de la vieillesse avait sonné pour elle et il lui fallait commencer une vie nouvelle, modeste, étroite, accepter bien des renoncements, changer beaucoup d'habitudes devenues en vérité « une seconde nature ». Elle se soumit en chrétienne, mais il était impossible qu'elle ne souffrît pas; la résignation n'est que l'acceptation de la souffrance; elle ne l'annule pas. Fidèle à elle-même, celle qui avait dit toute jeune et dès sa première lutte avec l'épreuve : « Je repris vite ma bonne humeur et surtout une résolution de ne pas me laisser abatre », montra le même courage dans des circonstances bien plus graves, car elle n'avait plus « ces ailes de l'espérance » que donne la jeunesse.

Tous ceux qui ont connu M^{me} Craven pendant cette dernière phase de sa vie sont d'accord pour proclamer son habileté à se créer

un intérieur où se révélèrent son individualité et ses goûts distingués. Quelles que fussent les dimensions de son salon, on y était reçu par une très grande dame parfaitement courtoise et simple de cette simplicité qui distinguait la société française à l'époque où la tradition lui avait donné ce cachet, ce « je ne sais quoi » si difficile à rencontrer aujourd'hui, simplicité qui, tout en mettant à l'aise par l'amabilité de l'accueil, ne permettait jamais d'oublier à qui l'on avait affaire, qui rendait les relations exquises entre égaux et rassurait les inférieurs.

Un ami qui l'a beaucoup vue et bien connue, M. le vicomte de Meaux, a exprimé ici même en termes si parfaits ce que pensaient tous ceux qui approchaient M^{me} Craven, qu'il nous pardonnera de lui emprunter quelques lignes. Après avoir constaté l'empressement de tant d'esprits d'élite français et étrangers à venir interrompre sa solitude laborieuse, il ajoutait : « Rarement le cercle devenait nombreux ; les meilleures heures étaient sans doute celles qu'on passait en tête à tête avec cette femme qui ne perdait rien de son charme à mesure que, par un travail assidu sur son âme, elle approchait davantage de la perfection. Quelle variété dans ses informations, quelle richesse dans ses souvenirs, quelle chaleur et quelle délicatesse dans ses sentiments ! Comme près d'elle le cœur s'ouvrait et l'esprit s'élevait ! Comme elle était prompte à pardonner, incapable de haïr ! Quelle constance dans son amitié et quelle douceur ! Quelle intelligente compassion pour les misères, quelle secourable indulgence pour les faiblesses de quiconque l'approchait ! Et, tandis que son regard se fixait ainsi sur chacun en particulier, comme, au fond de sa retraite, elle prenait encore souci du bien général, du bonheur des peuples, de l'avenir de l'humanité ! Le souffle généreux qu'avait respiré sa jeunesse, au temps où notre siècle était jeune aussi, ne cessait pas de l'animer au déclin de la vie, et toujours on la trouvait prête à s'intéresser, d'un bout du monde à l'autre, à tout ce qui est, en effet, digne d'intérêt parmi les hommes ! »

En suivant pas à pas M^{me} Craven dans ses dernières années, grâce aux détails que l'on trouve dans la biographie de M^{rs} Bishop, on reconnaît combien est fidèle le portrait tracé par M. de Meaux ; pas une question de quelque importance qui ne soit étudiée, suivie dans ses développements avec un intérêt juvénile et envisagée avec la maturité, la clairvoyance d'une longue expérience ; pas un acteur important du monde religieux, politique ou littéraire, qui ne soit jugé avec la préoccupation de rester juste en dépit d'antipathies inévitables ou de sympathies naturelles.

Du Saint-Père, elle disait dès 1878 : « Je suis pleine d'espoir et

de confiance en Léon XIII et je sens que son pontificat sera un règne de conquête spirituelle et de paix. » M. Gladstone, avec ses tergiversations perpétuelles, ses « lubies » et ses « algarades », la troublait beaucoup. Elle l'admirait, le trouvait à l'occasion brillant, ardent, poétique, intéressant, mais, à l'user, l'homme le plus dangereux, le dissolvant le plus démoralisateur au point de vue politique, le plus destructeur des qualités de fermeté, de bon sens et d'honnêteté qui, jusqu'alors, avaient caractérisé les Anglais, le plus opposé aux vrais intérêts de sa patrie, le plus égaré par l'orgueil et l'ambition, le plus prêt à toutes les compromissions que l'Angleterre pût avoir à la tête de son gouvernement.

De son allié M. Morley, elle admettait la bonne foi, tout en détestant son athéisme; de M. Leslie Stephen, autre incrédule, elle disait : « Il est si savant, si sûr qu'il n'y a rien au delà de ce qu'il peut savoir ! » Plus d'un trait de ce genre prouve que si M^{me} Craven usait peu de l'ironie, c'était par scrupule de conscience et non par manque de finesse.

Si la marche des affaires en Angleterre et les changements qu'elle voyait s'accroître tous les jours la blessaient dans de chères et longues illusions, qu'était cela comparé à ce qui se passait sous ses yeux en France? Toutes ses espérances avaient été détruites, et chaque jour tous ses sentiments les plus intimes, toutes ses croyances les plus sacrées étaient outragés, persécutés; chaque jour les ruines s'amoncelaient autour d'elle, et elle regrettait de ne pouvoir s'abstraire de ce qui devait nécessairement ne lui infliger que des blessures, sans que ni elle ni les siens pussent espérer exercer une influence quelconque. Ils ne désespéraient pas tous, cependant, et elle assistait avec intérêt aux efforts de son neveu, le comte Albert de Mun, sans toutefois partager toutes ses idées ni se faire d'illusions.

Dans cet état d'esprit, elle demandait plus que jamais un refuge à sa religion, à ses amitiés et à son travail. Ses voyages en Angleterre étaient fréquents; ses séjours à la campagne, chez différents amis se renouvelaient chaque année. Elle était attirée en Suisse par la princesse de Sayn-Wittgenstein, dans sa charmante résidence de Monabri, sur les bords du Léman. Une lettre de la princesse à M^{re} Bishop témoigne de son admiration pour l'amic qu'elle n'avait connue intimement qu'en 1870. « Les rapports avec elle étaient bien faciles; elle était si simple, si naturelle et savait si bien effacer sa supériorité, que toute contrainte disparaissait en sa présence... Elle passait souvent deux ou trois mois avec moi, et pendant ces visites elle rencontra fréquemment l'impératrice Augusta, qui, mieux que personne, était capable de l'apprécier. Je fus très

frappée de certains contrastes dans son caractère. Sa naïveté était presque enfantine et cependant son esprit était sérieux et réfléchi. Elle aimait tout ce qui était gracieux et contribuait au bien-être, et pourtant elle appréciait extraordinairement la vertu austère et le renoncement aux vanités de ce monde. Tout d'abord son goût pour les raffinements de la vie aurait pu faire croire à une certaine frivolité, mais en l'étudiant et la connaissant mieux, on comprenait combien son âme était fermement attachée aux vérités supérieures... Son extrême modestie me surprenait constamment, quand je la voyais franchement surprise des expressions d'admiration qui lui arrivaient de personnes tout à fait inconnues... Sa charité pour les pauvres était inépuisable, et personne n'aurait pu deviner les pertes de fortune qu'elle supportait avec une dignité, un courage, dignes de la noblesse de son âme. »

De l'impératrice Augusta, M^{me} Craven écrivait : « Nous avons eu ensemble des conversations très intéressantes. Je crois que, chez aucune femme dans sa position, on n'a si mal reconnu les plus nobles qualités du cœur et de l'esprit. Mais quand elle est *en scène*, elle est un peu affectée, a l'air de faire des phrases et n'est pas vraiment elle-même, telle que je l'ai vue ici. »

Ces visites se répétaient chaque été et, malgré la bonne grâce de la souveraine, elle ne pouvait éviter de troubler un peu le repos des deux amies, sans compter la responsabilité qui pesait sur la princesse. Elle reçut à son tour M^{me} Craven à Coblenz et se montra très aimable pour elle et pour son roman : *Eliane*, qui venait de paraître. *Eliane* était un des romans qui, avec *Fleurange*, *le Mot de l'énigme*, *le Travail d'une âme*, *le Valbriant*, d'autres encore, publiés tous dans le *Correspondant*, forment l'œuvre d'imagination de M^{me} Craven. A cela il faut ajouter, outre *le Récit d'une sœur*, qui restera son œuvre maîtresse et sauvera son nom de l'oubli, espérance que peu d'auteurs peuvent concevoir, *la Jeunesse de Fanny Kemble*, *la Vie de Natalie Narishkine*, celle d'*Adélaïde Capece Minutolo*, deux héroïnes de la charité, des *méditations*, des brochures politiques remarquables, comme la réponse au *Vaticanisme* de M. Gladstone, la biographie de lady Georgiana Fullerton, son émule dans la carrière des lettres, une vraie sainte, et enfin la Vie de ce pauvre missionnaire, héros du sacrifice, qui mourut lépreux par dévouement pour les lépreux, le P. Damien.

On voit quelle activité extraordinaire déployait cette frêle femme, qui resta jeune jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans.

En écrivant des romans, M^{me} Craven avait la noble ambition de purifier les œuvres d'imagination, de réhabiliter ce mot *amour*

qu'on avait rendu presque *imprononçable* dans son monde, et de remettre en quelque honneur la poésie de la vie; elle en avait eu de si beaux exemples sous les yeux, qu'elle allait à cette tâche comme à une sorte de croisade. « Si je pouvais, disait-elle, faire croire à quelques-uns des auteurs du roman français moderne, que les sentiments forts et même la passion peuvent exister dans cette région de pureté et de vertu hors de laquelle ils vivent, tout le peu de bien dont je suis capable serait accompli. »

Quoi qu'il en soit, il faut supposer que l'entreprise de M^{me} Craven répondait à un besoin quelconque, car le succès de ses romans fut grand; ils eurent presque tous de nombreuses éditions, et son éditeur y trouva suffisamment son compte pour offrir à l'auteur une rente viagère assez considérable.

Outre ces ressources si noblement acquises, la situation de M^{me} Craven s'était améliorée du côté de l'Allemagne, et ce fut dans un bien-être, modeste sans doute, mais assuré, qu'elle passa ses dernières années, rue Barbet-de-Jouy, dans cet appartement paisible d'où elle jouissait de la vue, du calme et des parfums des jardins du Sacré-Cœur, ainsi que d'un voisinage sympathique. Par une ironie du hasard, qui n'échappa point à son esprit très fin, cette croyante succédait à M. Taine, tandis que lui-même allait s'installer dans l'appartement de M. Veuillot.

Ce fut là qu'elle termina son long pèlerinage sur terre. En 1884, elle perdit M. Craven; cette fois, elle restait seule, bien seule, et l'impression fut assez profonde, son changement physique assez grand, pour inquiéter ses amis.

Une de ses amies irlandaise, miss Kathleen O'Meara, qui la vit dans les premiers moments de son saisissement douloureux, a écrit dans ses souvenirs les lignes suivantes : « Elle sent son isolement encore plus qu'elle ne le craignait; il y avait une sorte de doux désespoir dans sa manière de dire : « Je ne peux pas supporter « cela toute seule, c'est trop terrible, et les longues nuits me tuent; « j'ai peur de tout, je ne sais pas m'aider moi-même et j'ai tant de « choses à faire qui semblent cruelles, remuer ses chers livres, « fouiller ses papiers (M. Craven était mort à Monabri), et puis je « me sens si malade, si fébrile, et il n'est pas là pour venir s'asseoir « près de mon lit, s'inquiéter, envoyer chercher le médecin, « prendre soin de moi et penser pour moi. » C'était comme les plaintes d'une enfant abandonnée; peu après, un terrible accident de santé nécessita subitement une opération effrayante qui lui fit voir la mort de près. Elle subit cette torture avec un courage, un calme qui la surprirent plus que personne, car elle se disait très lâche devant la douleur physique.

Malgré ses soixante-dix-sept ans, elle se rétablit; sa piété, sa force d'âme, l'élasticité merveilleuse de sa nature, lui firent trouver de nouvelles forces. Elle se reprit à la vie, elle se remit au travail, elle pria, médita et se soumit; elle retourna dans les différentes résidences où l'on était heureux de l'attirer, elle alla même en Angleterre chercher des documents dont elle avait besoin pour la biographie de lady Georgiana Fullerton; elle suffit à une énorme correspondance que l'on voudrait bien posséder un peu plus complète et en ordre; elle resta fidèle à ses habitudes de soin et d'élégance qui équivalent dans la vieillesse au respect de soi-même et d'autrui; elle ne se désintéressa de rien, elle se passionna pour Gordon et contre M. Gladstone, qu'elle appelait *l'ami mortel* de l'Irlande; elle aima ses amis, en pleura encore quelques-uns, enfin, son cœur et son esprit conservaient toujours une flamme de jeunesse, lorsque tout à coup, en 1890, au moment où elle projetait une autobiographie intitulée : *le Chemin parcouru*, le mal le plus affreux pour elle, la paralysie la saisit, lui laissant la pensée et lui en retirant l'instrument. Cette femme dont la plus vive jouissance avait toujours été la conversation, qui demandait à Dieu, dans ses *Méditations*, de lui conserver ici-bas « cette joie des douces, bonnes, chères et saintes causeries », qui en avait échangé avec presque tout ce que l'Eglise et le monde comptaient d'esprits éminents et de cœurs d'élite dans les sociétés les plus choisies d'Europe, cette femme, si intéressante à entendre et qui savait si bien écouter, perdit l'usage de la parole! Elle avait dit aussi : « Ceux que Dieu aime le plus ne sont pas ceux qu'il éprouve le moins. » Elle en eut une preuve terrible, et ce supplice dura dix mois! « Ceux qui l'approchaient, a écrit M. de Meaux, ont eu comme une vision du purgatoire. »

Quelques inflexions de voix, quelques gestes de la main gauche, l'expression du regard, faisaient voir qu'elle entendait et comprenait; parfois des larmes trahissaient sa douleur, mais jamais l'irritation ne se manifesta; jusqu'au bout, l'esprit en elle vainquit la chair. « Elle était si résignée, plus douce et plus digne d'être aimée que jamais, disait sa fidèle femme de chambre. C'est un honneur d'avoir servi une dame comme elle. »

Enfin, l'heure de la délivrance arriva; lorsqu'on lui demanda si elle désirait recevoir les derniers sacrements, ce son de voix que ses amis nommaient *sa cantilène*, se changea en un cri de joie et son pauvre corps eut presque un élan. Peu d'heures après, le 1^{er} avril 1891, sa belle âme remontait vers Dieu; elle avait achevé son chemin de la croix!

Marie DRONSART.

L'ORGUEIL DU NOM

PREMIÈRE PARTIE

I

Terrible, entêtante, persécutrice, l'odeur des fleurs montait, avivée par le continuel battement des portes ouvertes et retombantes, entraînée comme dans le remous d'un sillage par l'incessant mouvement des allants et venants.

Et ce n'était plus cette délicieuse et consolante griserie émanée des bouquets de fête, des bouquets de joie, des bouquets de vie aux effluves exquis; c'était ce parfum tout différent, si spécial, des fleurs roulées en couronnes, des fleurs nouées en gerbes de lamentation, des fleurs étalées en palmes pleurantes, qui sont les fleurs du dernier adieu, de l'hommage suprême à ceux qui viennent de disparaître.

Roses, lilas, tubéreuses, violettes, tous les aromes se confondaient, se mêlaient, unis en une seule senteur farouche, inexorable, qui semblait masquer quelque autre redoutée senteur, que nul ne percevait encore, que nul n'osait évoquer, mais qui sommeillait, silencieuse, étouffée, sous l'engourdissement amas des pétales et des calices aux baumes violents et dominateurs.

Dans le grand hall vitré, situé au deuxième étage du petit hôtel, le souffle parfumé, aspiré par le courant d'air de l'escalier, se glissait, insinuant, de plus en plus fort, comme pour y ramener l'implacable souvenir d'en bas, le souvenir et l'image de celui qui dormait son dernier sommeil, entre la double rangée de cierges fumeux, dans l'enveloppement funèbre des tentures de deuil, au seuil de sa demeure.

A chaque instant, par la porte restée grande ouverte, sous la tapisserie que ramassait toute d'un côté la torsade serrée d'une

embrasse de soie, une silhouette nouvelle d'homme ou de femme s'encadrait un moment, restait quelques secondes hésitante, grave ou émue, comme cherchant à se reconnaître en un milieu brusquement transformé, puis s'avavançait dans la large pièce, le hall, d'ordinaire encombré de sièges, de meubles légers, de bibelots, ce hall autrefois si bruyant, si mouvant de vie, et qui ne ressemblait plus, en ce moment, à ce qu'il était quand, le sourire aux lèvres, la lumière aux yeux, le bonheur de vivre étalé dans toute sa physiologie, Gilbert de Kérisilis y recevait ses visiteurs, ses admirateurs, ses amis.

La Mort avait passé.

Ses traces s'y retrouvaient à quelque chose d'invisible, d'anormal, répandu sur tout, à une régularité inhabituelle, sinistre. Les meubles repoussés le long des murs, les chaises et les fauteuils uniformément rangés, alignés de manière à laisser au milieu un grand espace vide, n'avaient plus leur franche allure accueillante, plus rien de familier, d'intime. C'était, après quelque furieuse rafale, après quelque typhon exterminateur, dont le vaste sillon paraissait encore sensible, une immobilité glaciale, une terreur restée gravée dans le masque figé des êtres, dans la pétrification déconcertante des choses.

Debout, silencieux, ou échangeant à voix basse quelques rares paroles respectueusement assourdies, les hommes se rangeaient machinalement les uns à côté des autres, formaient des groupes, çà et là, autour de la pièce, après avoir été saluer M^{me} de Kérisilis et sa fille, la veuve et l'orpheline, à demi ensevelies sous leurs longs et raides voiles de crêpe, au milieu desquels la tache blafarde de leurs visages anémiés de douleur et blêmes de souffrance apparaissait impressionnante, toute soulignée d'ombres lugubres, en spectrale personnification du plus grand des deuils, le deuil de l'enfant, le deuil de l'épouse.

Un communicatif frisson s'élevait de ce coin de ténèbres que faisait le bloc resserré de leur groupe immobile dans l'espèce de retrait, à demi obscur avec sa fenêtre close de volets, où elles se tenaient, petit salon ne faisant en réalité qu'un avec le hall, mais cependant vaguement séparé par une énorme tapisserie à personnages glissant le long d'une tringle, et que l'on pouvait ouvrir ou fermer à volonté.

C'était là, auprès d'elles, que venaient s'asseoir et se réunir les visiteuses, les intimes, les connaissances, dont les toilettes sombres allaient encore épaissir cette nuit sépulcrale, qui semblait irradier de la veuve, de l'orpheline, comme d'une source d'infini, d'inconsolable désespoir.

Par moments, dans le grand silence religieux qui pesait sur tous, à peine coupé par l'aigre grincement d'une chaise sur le parquet, par une toux discrète vite écrasée sous une paume gantée, par le glissement retenu des pieds des visiteurs, une phrase se détachait distincte, prononcée par une claire voix de femme, un compliment de condoléance, une question, auxquels répondait le même murmure sanglotant, la plainte brève et gémissante, toujours la même :

— Si vite!... Oh!... oh!... Si vite enlevé!... Mon Dieu! c'est à ne pas croire!... Il y a trois jours, il était là encore, comme d'habitude, à son piano, et nous..., nous, ici, à l'écouter!... Si vite! Mon Dieu! mon Dieu!... Si vite!...

Ceux qui ne savaient pas s'informaient auprès d'amis mieux renseignés, et ces derniers racontaient les détails de la congestion cérébrale, le coup de foudre de cette mort.

Peu à peu, à mesure que le monde arrivait, une détente se faisait dans les maintiens, dans l'observance rigide du premier respect, sous la fatigue du mutisme trop longtemps observé; de côté et d'autre, à mi-voix, derrière les chapeaux portés aux lèvres en manière d'abat-sons, à l'abri des dos, des causeries entrecoupées s'établissaient :

— Moi, c'est en ouvrant le journal, hier!... Ça m'a donné un coup, oui, vraiment!... Mon déjeuner m'est resté là, en travers!... Nous étions liés, oui!... beaucoup!...

— Quarante ans, vous savez, juste quarante ans!... Oh! c'est facile à compter, né en 1843, ainsi, faites le calcul!... C'est mourir trop jeune, avec l'avenir devant soi, la fortune, le bonheur, tout, quoi!... Quand tant d'autres... Ah! enfin!...

— Frappé en pleine gloire, on peut le dire, alors que personne ne le discutait plus, que sa réputation était solide, assise!... Une perte pour les arts, pour la France!... On ne le remplacera pas facilement, hé! hé!... Je ne vois pas trop!...

— Certes, un talent si personnel, si purement français!... Quel dommage!... Un talent national, monsieur, c'est le mot!...

— Savez-vous qui prendra la parole, là-bas?..

— Mais, d'abord, un de ces Messieurs de l'Institut, naturellement; puis, quelqu'un de la presse, un critique musical, et aussi un membre du comité des auteurs dramatiques, et peut-être encore un ami, ou bien un élève, je ne sais pas au juste.

— Ah! ce sera long!...

— Aussi, moi, déjeuné avant, c'est toujours plus prudent!... J'y ai déjà été pris, alors, vous comprenez!...

— Vous avez vu, en bas, toutes ces fleurs?... L'Opéra, l'Opéra-

Comique, le Conservatoire de musique, l'Académie, ont envoyé chacun leur couronne, et des inscriptions à n'en plus finir!... Il faudra des porteurs, bien sûr!...

— C'est la mode à présent, des montagnes de fleurs, on se ruine en fleurs!... Aussi, sentez-vous?... Jusqu'ici!... C'est trop!... On abuse!... A ne plus tenir vraiment!... Un nid à migraines!...

Maintenant le hall était presque plein. On eût pu se croire reporté à une de ces soirées comme le défunt aimait à en donner, et où se pressait l'élite parisienne, une sélection d'intelligences, de talents, le Tout-Paris des lettres et des arts.

Un journaliste, s'effaçant pour laisser passer deux charmantes actrices qui s'avançaient, vêtues de grand deuil, quêtant les regards de leurs amis et connaissances, murmura, sarcastique, à l'oreille d'un confrère, un jeune reporter en train de griffonner des noms sur son carnet :

— Une jolie première, hein, ce pauvre de Kérisis?... Le dessus du panier!... Sa dernière!...

Et, plus bas, confidentiel, en montrant les deux artistes :

— Ne les oubliez pas!... Elles lui doivent bien ça, du reste!... Et ça leur fera tant plaisir!... On assure que...

— Chut! fit l'autre, interrompant la confidence devinée. Si on vous entendait!...

Sans se retourner, mais d'un geste suffisamment expressif, le reporter indiquait un groupe à quelques pas d'eux et chuchotait :

— La délégation de l'Institut, justement!... Ses collègues!... Pas devant eux!... Le discours s'en ressentirait..., l'éloge funèbre du confrère!...

Les journalistes poursuivirent sur un ton un peu plus bas, rapprochés par la franc-maçonnerie du métier :

— C'était le plus jeune de chez eux!... L'immortalité n'aura pas été longue pour lui; un an seulement qu'il en était!...

— Bah! elle lui reste tout de même, l'immortalité : c'était quelqu'un!

— Pour un musicien, il avait fait fameusement vite son chemin; tous les succès, tous les honneurs, en si peu de temps!... Grand-Prix de Rome à dix-neuf ans; joué à l'Opéra-Comique, à son retour d'Italie, avec cette exquise *Salomé*, commencée là-bas, à la villa Médicis, et terminée ici. Son chef-d'œuvre, peut-être, cette *Salomé*!... Puis, coup sur coup, son grand drame lyrique à l'Opéra, une autre pièce pour l'Opéra-Comique, son inoubliable ballet, des morceaux semés partout et qu'on s'arrache, une succession d'œuvres du plus rare mérite. La fécondité et le talent!... Aussi, chevalier de la Légion d'honneur à vingt-sept ans, officier

à trente-cinq, de l'Institut à trente-neuf!... Où ne serait-il pas allé?... Et tout cela fini, disparu en deux jours, dans sa quarantième année!... C'est payer cher la gloire!...

— En effet, et je ne sais pas si la vie toute simple, tout unie, toute bourgeoise, la vie banale, la bonne vie enfin n'est pas préférable?... Diable! Il faut reconnaître aussi qu'il a voulu vivre trop vite et... trop!... Ça se paye, ces bonheurs-là!

Le jeune homme conclut par une moue significative et un rapide clignement des yeux dans la direction des actrices.

D'autres invités, pour passer le temps, examinaient l'aménagement du hall.

Un ancien atelier de peintre transformé en vaste cabinet de travail, cette pièce favorite du maître, celle où il recevait, où il avait fait installer son piano, celle où il composait, enveloppé d'œuvres d'art, de tentures précieuses, de meubles rares, de bibelots de choix, tout ce luxe des yeux et de l'esprit dont il aimait à se sentir envouté, possédé, quand il travaillait, et au milieu duquel il lui semblait mieux entendre voler autour de lui le bruit d'ailes des idées mélodiques, mieux se retremper aux sources mêmes du Beau, par le frottement assidu, par le constant contact de l'art sous toutes ses formes.

Spécialement consacrée aux instruments de musique de tous les pays et de tous les temps, une vitrine, particulièrement, attirait les yeux des connaisseurs, avec ses pièces de toute rareté, depuis une grande viole d'amour de Paul Alletsee, de Munich, datée de 1726, jusqu'à un *chittarone* vénitien de 1608, qui n'avait son pareil qu'au musée de Bologne, en passant par les tambours curieux du dix-septième siècle, les trombones allemands du dix-huitième, les hautbois, archiluths, cistres-théorbes, mandores et mandolines des meilleures époques et des plus ingénieux luthiers, avant de finir aux *sann-hinn* de la Chine et du Japon, *nanga* des nègres d'Afrique, cor des Alpes, *tanbourah*, cornemuses, ramassés un peu partout au hasard de ses promenades et de ses voyages.

Arrêtés devant ces merveilles, deux des plus anciens camarades du défunt, un peintre et un sculpteur, de la même promotion de Prix de Rome que de Kérislis, s'interrogeaient mélancoliquement, égrenant le chapelet de leurs souvenirs, rappelant les circonstances dans lesquelles la plupart de ces objets avaient été récoltés, en leur compagnie, à Venise, à Nuremberg, à Hambourg, à Naples, à Munich, à Mantoue; ils évoquaient le Gilbert de Kérislis de ces temps de jeunesse, d'insouciance, se demandant avec stupeur si c'était bien leur camarade d'autrefois, celui qu'ils avaient connu, admiré, aimé, qui venait de disparaître, foudroyé en pleine

jeunesse, avant même d'avoir atteint la moitié de la longue et glorieuse existence que tous lui supposaient devoir vivre.

— Te souviens-tu, alors, si bon vivant, si brillant, si débordant de vie, d'agitation, et solide!... Nous lui prédisions qu'il mourrait centenaire, qu'il nous enterrerait tous!... Et dire que, maintenant, c'est nous... Plus rien!... Regarde un peu, cependant, si on aurait jamais pu croire à une pareille catastrophe, quand on examinait ce rude et beau gaillard, ce mâle superbe?...

De la main, à la dérobee, Jacques Du Houx, l'éminent statuaire, qui venait de parler ainsi avec sa franchise bourrue habituelle, montrait au peintre, sur un des panneaux, en pleine lumière, le portrait en pied que ce dernier avait fait de Gilbert, dans la toute-puissance de la jeunesse, dans tout le triomphe de la vie et du bonheur.

— Oui, c'est bien lui, tel que je le voyais, tel que je le comprenais, riposta en soupirant son interlocuteur.

— Ah! tu peux dire : « C'est lui tel qu'il était! » Peut-être ton meilleur portrait... Jamais on ne l'a mieux peint!...

Le cou fort, de larges épaules sur une taille moyenne, dénotaient, en effet, l'extraordinaire vigueur de celui qui était représenté sur cette toile, debout, les bras croisés, appuyé à un piano à queue grand ouvert, sur lequel s'entassaient, cachant à demi une éclatante robe chinoise, les partitions portant le titre de ses œuvres.

Très brun, les cheveux noirs, emmêlés en un désordre heureux, sur un front carré, bossué au-dessus des yeux de la caractéristique prééminence des vocations artistiques, il se tenait complètement de face, les moustaches frisées, un peu longues, voletant au vent, découvrant des lèvres fortes, sanguines, bien dessinées en pleine et vivante chair rouge sur de solides dents blanches, des dents d'appétit robuste.

L'artiste avait surtout admirablement rendu les yeux, des yeux gris, où flambait une lumière qui devait les métamorphoser sous certaines influences d'atmosphère ou d'âme.

Le peintre s'absorbait dans une contemplation rêveuse de la toile, semblant oublier où il se trouvait, ne voyant plus que son œuvre, revivant les heures envolées; il observa :

— Hein? Te rappelles-tu ses yeux?... Des yeux qui avaient, par moments, des tons changeants, variant du bleu léger du ciel au vert profond et mystérieux de la mer, pour reprendre ensuite l'uniforme teinte grise qui leur était habituelle. Ah! m'en ont-ils donné un mal, ces yeux-là!.... Impossible de les saisir, de fixer leur expression; ils semblaient, comme l'Océan, rouler un monde dans l'abîme de leurs eaux insondables!...

— Des yeux d'Océan, tu l'as dit!... Les yeux de nos côtes, oui, c'est très juste!... Il faut être né en face de la mer, de l'immensité, pour avoir de ces prunelles!... Tous nos marins, tous nos pêcheurs, les possèdent, répondit le sculpteur, qui était du Morbihan.

— Un Breton? — questionna le peintre surpris. — Tiens, c'est ma foi, vrai; je n'y avais jamais songé,... ce nom de Kérisis!... Mais je le croyais Parisien; lui-même le prétendait, s'en vantait, si je me souviens bien.

— Un Breton, un vrai! répéta Jacques Du Houx, après avoir de nouveau désigné le portrait. Toute sa race est là dedans!...

Il poursuivit :

— Né à Paris, — tu n'as pas tort aussi; — Parisien de naissance, de goûts, d'habitudes, mais cependant d'origine morbihanaise comme moi, d'une vieille famille des côtes de l'extrême Ouest. On pouvait le deviner à son caractère autant qu'à son physique. Et, sais-tu, mon bon, c'est dans sa musique surtout que, pour moi, se faisait sentir d'une victorieuse et indéniable façon son hérédité de fils de la Mer!...

— Comment cela?... Je ne vois pas bien le rapport que tu peux établir...

— Eh! mais, n'est-ce pas l'atavisme de la race qui lui avait donné cette mélancolie exquise, la mélancolie de nos brumes natales, ce charme idyllique, mêlés à ce quelque chose de parfois rude, sauvage, indomptable, écho lointain de l'Atlantique tempétueuse, des grosses rafales de l'Ouest, qui caractérisaient sa musique?... Ah! sa musique!... cette musique, saisissante, prenante et enjôleuse aussi, une musique, à travers laquelle passe une douceur voluptueuse de contrées tropicales, une sensualité versée en un courant violent et continu!... mais c'est tout notre Océan de Bretagne, notre Océan farouche aux noirs rocs cerclés d'écume neigeuse, à travers lequel le *gulf-stream* fait couler le mystérieux et brûlant torrent des fécondantes eaux chaudes du Mexique!...

— Tu as certes raison!... Je ne m'étais jamais rendu compte des secrets motifs de cette séduction de ses œuvres; tu m'éclaires tout un côté de mon portrait!...

Il contemplait pensivement la toile, cherchant, d'après la peinture, à définir celui qui n'était plus et faisant certaines remarques nouvelles.

Une barbe fine, aux pointes légères, masquait mal l'indication de mollesse d'une fossette très facile à retrouver, creusant le menton et combattant l'énergie volontaire des larges maxillaires, du front, des sourcils en barre presque droite, surtout du nez, petit,

courbé en bec d'oiseau sur de palpitantes et avides narines, des narines ouvertes et mouvantes de friand des bonnes choses de la vie.

Tout dénotait, dans celui qui était représenté là, un caractère inégal et passionné, mélange de tendresse et d'emportement, de faiblesse et d'entêtement.

Le peintre hochait la tête, murmurant :

— Il est vrai que, depuis son mariage, je l'avais un peu perdu de vue; je ne le rencontrais plus que de temps en temps : on est tellement pris, chacun de son côté!...

— Son mariage! oui..., oui! reprit le sculpteur, et, indiquant le petit salon :

— Pauvres femmes, quel vide! quelle catastrophe!... Oh! c'est terrible, ces lendemains de la mort!... Que vont-elles devenir?...

Malgré les supplications de leurs parents et de leurs intimes, les deux femmes n'avaient pas consenti à s'enfermer, solitaires, dans une des chambres du premier étage pour y recevoir seulement les dames venues pour la cérémonie; elles avaient tenu à accueillir les invités, là où, de son vivant, le compositeur les recevait lui-même. Il leur semblait rendre ainsi au cher disparu un hommage plus complet, plus solennel, mieux remplir ses intentions, mieux suivre ses dernières instructions, s'il avait pu les leur dicter, si la soudaineté de sa mort ne l'avait empêché, en le frappant à l'improviste, de formuler en ce sens ses suprêmes décisions.

C'est pourquoi, on pouvait les voir là, non pas dans le grand jour trop vibrant du hall éclairé par ses larges verrières, ouvertes sur le boulevard Malesherbes, mais dans ce petit salon plus intime attenant à l'immense pièce où travaillait le musicien, dans ce coin tout encombré de tapis, de meubles commodes, de larges fauteuils, de tentures, et où elles s'installaient d'habitude, quand Gilbert voulait bien les convier à la première audition, l'audition pour elles seules, des morceaux qu'il venait de terminer et dont il se plaisait à leur donner la primeur.

Louise de Kérisis, assise dans un fauteuil, comme disparue, ensevelie sous ses voiles de veuve, ne pouvant pas pleurer, restait affaîssée en un complet anéantissement d'âme et de corps, sans force après le coup qui venait de la frapper en pleine quiétude; elle ne répondait plus que par des monosyllabes, de courtes phrases de douleur, aux questions que ses amies lui posaient.

Par instants, en quelque sursaut des nerfs, elle sortait brusquement de son absorption, les yeux un peu égarés, l'oreille tendue dans la direction du piano, comme si elle se fût arrachée à l'atrocité d'un étouffant cauchemar et eût cru s'être trompée, pensant

entendre quelque note plaintive s'envoler des touches, encore frémissantes des dernières et si proches évocations du compositeur.

Puis elle retombait, anéantie, cruellement détrompée, les prunelles errant douloureusement devant elle, sans distinguer personne dans la foule qui emplissait le hall, et dont chaque individualité avait, quelques instants auparavant, défilé devant elle.

Toute droite, au contraire, dans sa petite taille de fillette, ayant refusé de s'asseoir, et, comme raidie dans sa douleur, avec une énergie au-dessus de son âge, refoulant les larmes qui lui brûlaient, lui rougissaient les yeux de l'âcreté de leur sel, le cœur broyé de douleur, le visage de marbre tellement il était pâle, vidé de sang, Gilberte de Kéris se tenait immobile auprès du fauteuil de sa mère.

Malgré son chagrin, malgré la sensibilité nerveuse et violente de ses douze ans, malgré l'espèce d'affreuse atonie où l'avait plongée la disparition de son père, ce père qui était son adoration, son culte, elle n'avait pas voulu un moment quitter sa place, attentive au défilé des invités qui se succédaient presque sans arrêter, sensible à ces hommages, à cet empressement, à cette foule de célébrités accourues de toutes parts pour rendre les derniers honneurs à celui qui n'était plus.

Il lui semblait qu'il en rejaillissait quelque chose sur sa mère, sur elle, et elle mettait plus haut encore dans son cœur, sur le triomphal piédestal qu'elle lui avait dressé, son père, Gilbert de Kéris, le grand musicien, le compositeur fameux, le nom illustre, le Maître.

L'heure s'avavançait et déjà, à un certain mouvement qui se produisait de proche en proche dans les groupes, on pouvait pressentir le moment du départ, quand un retardataire parut sous la tapisserie relevée de la porte d'entrée, sembla interroger du regard devant lui, comme s'il cherchait quelqu'un de connaissance ou une orientation possible; puis, soudain, ayant remarqué l'enfoncement du petit salon ténébreux, plein de jupes noires, il s'avança résolument dans cette direction, suivi d'un jeune garçon d'une quinzaine d'années, en costume de collégien.

Il était impossible de ne pas le remarquer, autant en raison de son arrivée tardive et des efforts qu'il dut faire en sens inverse à travers la foule, déjà ébranlée dans la direction opposée pour gagner la sortie, que parce que le nouveau venu frappait par sa belle taille, son allure découplée et élégante, sa figure ouverte, franche, loyale, pleine de bonté.

Sous les cheveux ras, d'un blond châtain, le teint très blanc, le nez droit, le menton rasé et les longues moustaches fauves retombantes lui donnaient quelque chose de l'air convenu et de la silhouette classique de nos grands ancêtres gaulois.

En ce moment, une tristesse et une compassion infinies troublaient le regard très doux de ses yeux bleus bordés de cils noirs, et ils étaient pleins de larmes quand il s'arrêta devant M^{me} de Kérisil et sa fille.

— Louise!... ma pauvre Louise!... balbutia-t-il, en tendant ses deux mains, large ouvertes, à la veuve.

Celle-ci, qui, depuis quelques moments, ne semblait plus ni voir ni entendre, à l'accent de ces paroles, à ces mots de chaude tendresse, releva brusquement la tête, arrachée violemment à son douloureux absorbement, inondée d'une vivifiante et pénétrante lumière au plus profond de ces lamentables ténèbres, dont la nuit l'ensevelissait vivante, l'oppressait comme la pierre retombée d'un tombeau.

Involontairement, oubliant la présence de ceux qui l'entouraient, ne se souvenant plus du deuil écrasant, elle poussa un léger cri d'émoi, un cri où de la joie, une sorte de joie navrée, se mêlait à l'aigu de son désespoir, et murmura doucement :

— Bernard!... vous!...

Et elle reprit très vite, se ressaisissant :

— Monsieur Bernard Clairmont!

Entre les mains robustes du nouveau venu, ses doigts tressailaient faiblement, en une palpitation ravie et confuse, sans qu'elle songeât à les retirer, comme si elles lui eussent infusé l'espérance un moment envolée, le courage, la vie, tout un fleuve de sang généreux et puissant coulant à travers ses veines tarées et venant faire battre son cœur.

Soudain, de nouveau, de ses yeux desséchés les larmes jaillirent, pressées, abondantes, comme si celui-là seul eût eu le pouvoir d'en trouver, d'en ranimer la source profonde.

Dans le brouhaha causé par les premiers préparatifs du départ, bruits de voix, frôlements d'étoffes, piétinements sourds, heurts de meubles, ce léger incident échappa aux curiosités; seule, Gilberte, placée tout contre sa mère, le remarqua, s'en émut.

C'est avec une sorte d'étonnement farouche qu'elle avait vu cet inconnu aborder aussi familièrement sa mère, qu'elle avait constaté le trouble de celle-ci, qu'elle avait assisté à cette étreinte prolongée.

En entendant ce nom qui ne lui disait rien, qui n'avait aucune signification pour elle, elle répéta machinalement du bout des lèvres :

— Bernard Clairmont!...

Jamais il ne lui semblait l'avoir entendu prononcer, et ses syllabes sonnaient désagréablement à ses oreilles, tandis qu'elle concluait :

— Qui ça, M. Clairmont?... Bernard Clairmont?... Non..., je ne connais pas.

Ses yeux, tout aussitôt, pour bien établir ce qui se produisait en ce moment dans son esprit, se reportèrent avec une sorte de satisfaction orgueilleuse sur les académiciens en costume d'apparat et sur quelques-uns des amis de son père, des hommes connus, célèbres, aux noms fameux, qui passaient justement devant elle, la tête inclinée avec déférence, pour se rapprocher de la porte de sortie. Presque immédiatement, attirés, ils revinrent à celui qui continuait à tenir entre ses mains les mains abandonnées de la veuve, et ils s'arrêtèrent, peu aimables, sur le collégien qui se dressait immobile, son képi à la main, auprès de Bernard Clairmont.

— Qui c'est aussi, celui-là? fit-elle.

Elle décida, les comparant :

— Son fils, sans doute!... Le jeune M. Clairmont!...

Comme il arrive souvent, arrachée par un infime détail à la tension trop violente et trop prolongée de sa douleur, elle ne put, malgré sa tristesse, en examinant les traits fins et délicats du jeune garçon, sa tenue timide et embarrassée, la rougeur qui couvrait ses joues, s'empêcher de songer, ironique :

— On dirait une jolie..., jolie première communiant!...

Presque un sourire s'ébauchait dans le mépris de ses lèvres froncées en une moue mécontente.

Laisant aller les bras de Louise de Kérisis, qui semblèrent se détacher de lui avec peine pour retomber et se perdre dans les plis du voile de deuil, Bernard Clairmont venait de se retourner à demi pour poser sa main sur l'épaule de son compagnon et l'amener plus près d'eux :

— C'est Renaud Teillé, vous savez bien, Louise, le fils de mes pauvres amis Teillé, morts tous deux si malheureusement en 1870, le père à mes côtés, la mère... de douleur!...

— Tiens! ce n'est pas son fils! se dit Gilberte, intéressée.

Un peu d'indulgence lui venait, involontairement, pour le jeune garçon qu'elle avait d'abord, d'instinct, englobé dans la même antipathie que celle qu'elle ressentait pour Bernard Clairmont.

Elle examina de nouveau le collégien, s'attendrissant sur cet enfant orphelin, n'ayant plus son père, n'ayant même plus sa mère, quant à elle, dans son désastre, il lui restait encore ce suprême refuge, cette consolation, la mère.

Mais, en remarquant qu'il la regardait avec curiosité, sa première prévention lui revint, ramenant la réflexion :

— Tout de même il est trop joli pour un garçon!... On croirait une fille!...

Dehors, sous les fenêtres, un commandement bref éclata :

— Portez arme, présentez arme!...

Un roulement de tambours gronda, voilé, prolongé, sourd, faisant vibrer les verrières du hall, secouant d'un tressaillement les assistants, et se termina par un coup sec, inexorable.

En même temps, sous la portière de tapisserie, le maître de cérémonie, le bicorne à la main, venait de paraître, et, à travers la grande salle sonore, retentirent les paroles sacramentelles annonçant l'adieu définitif, l'éternelle séparation :

— Messieurs... Mesdames... La famille!... Le départ!...

II

— Oh! maman!... petite mère adorée, que j'aime, mais que j'aime, vois-tu, de tout, tout mon cœur, n'est-ce pas que nous ne nous quitterons jamais, que nous serons toujours l'une près de l'autre, toujours ensemble comme maintenant, et que nous nous aimerons comme nous nous aimons?... Dis-le..., jure-le, chérie maman, que tu ne quitteras pas ta Gilberte que tu aimes... que tu aimes plus que tout..., plus que... n'importe qui!... Et elle aussi, elle jure de ne te quitter jamais, oh! bien jamais, va! Tu peux être tranquille! Ça fait si gros au cœur de se séparer de ceux qu'on aime et qui vous aiment!...

Nerveuse, enlaçant, du rire convulsif dans ses larmes, une résolution sauvage, presque méchante, au fond du gris de ses yeux, l'enfant, enveloppant étroitement sa mère de ses deux bras, de toutes ses forces, la resserrait contre elle d'une longue et passionnée étreinte, semblait vouloir fouiller l'intimité de sa pensée et appuyait, à s'en faire mal, sa joue brûlante contre l'épiderme frais et satiné du visage de Louise de Kérisis.

— Oui, ma mignonne, oui, mon trésor!... Tu sais bien que je n'ai plus que toi, et que je t'aime..., que je t'aime!...

D'une tendresse douce, régulière, sans heurts d'exaltation, sans éclats violents, la phrase d'affection coulait, murmurante et tranquille, des lèvres de la veuve, tandis que, enfermant contre elle, de son bras gauche arrondi en molle ceinture, la fillette assise sur le divan où elles se tenaient toutes deux, en l'isolement d'une après-midi de tête-à-tête, elle lui caressait de la main droite les boucles rebelles de ses cheveux noirs.

C'était à quelques jours déjà de la funèbre cérémonie, quand, les premiers moments passés, après cet effroyable désarroi des choses de la vie et des habitudes de l'âme, après ce bouleversement de déroute, ce pêle-mêle de défaite que traîne la mort derrière elle, les deux malheureuses femmes, laissées à elles-mêmes, libérées de

l'engourdissement des consolations, de l'étourdissement des visites, essayaient de se reconnaître un peu, de reprendre leurs esprits et d'envisager avec plus de calme toutes les conséquences du drame terrible qui venait si brusquement de les foudroyer.

Chez toutes deux, pour des raisons différentes, la journée des funérailles avait paru héroïque.

Si Louise de Kérilis avait pu la supporter tout entière sans faiblir, si elle avait pu en parcourir toutes les phases les plus rudes avec une singulière et inattendue apparence de fermeté, cela tenait plutôt, en réalité, à l'espèce de complète insensibilité physique et morale à laquelle l'avaient réduite l'excès et la violence du coup qu'elle avait reçu. Il y avait eu dans son cas de cette atonie particulière qui frappe souvent le condamné à mort, à partir du moment où, sortant de la prison de la Roquette, il aperçoit brusquement la guillotine dressée à quelques pas de lui, jusqu'à la seconde où le couperet s'abat sur sa tête déjà paralysée, foudroyée d'avance, inerte.

Mais, si sa mère avait été, ce jour-là, une véritable inconsciente, sorte de morte vivante, ce qui avait, au contraire, soutenu Gilberte pendant toute la durée de ces heures lugubres, ce qui lui avait donné la force, le courage d'assister à la cérémonie jusqu'au bout, de la maison à l'église, et de l'église au cimetière, ç'avait été, au contraire, la pleine conscience de ce qui se passait autour d'elle; ç'avait été de voir les hommages rendus au défunt, d'assister à cette glorification posthume de son père, après les nombreux triomphes qu'il avait remportés de son vivant, triomphes si souvent partagés avec lui dans le fond de quelque loge, de quelque sombre baignoire de théâtre.

Son nom, le nom de Kérilis, vibrail, retentissait, jeté à travers le monde, en écho prolongé, s'étalait sur les flottantes banderoles des couronnes et des bouquets, s'échappait de toutes les bouches, roulait le long des somptueuses et laudatives périodes des discours, et, tout le jour, l'orgueil de ce nom la porta, la raidit contre la douleur, insufflant en elle le pouvoir de dominer son désespoir, versant dans ses veines, dans son cœur, dans son âme, le désir de vivre.

Les jours qui suivirent cette courte phase d'énergie factice avaient été plus amers, plus désolés, par la subite détente qui s'était forcément produite chez la mère et chez la fille, lorsqu'elles s'étaient retrouvées seules, loin des regards qui les soutenaient, loin de la foule des voix qui les assourdisaient, ne leur laissant ni le temps matériel de réfléchir, ni le moyen d'écouter, de percevoir le bruit étouffé de leurs propres plaintes, de leurs souvenirs, de leurs regrets.

Subitement, sans transition, après avoir été si entourées, si choyées, si consolées, chacun étant retourné à ses affaires, à ses chagrins, à ses joies, elles eurent l'âcre et glaçante sensation de la solitude et sentirent s'abattre sur elles le poids du silence.

A travers les pièces, qui leur parurent vides, à travers le hall inhabité, leurs pas sonnèrent avec ce bruit terrifiant du pas des abandonnées dans une enceinte sépulcrale, sous la voûte sonore de cryptes funéraires; un sinistre écho de caveau leur semblait monter, grandissant autour d'elles, à chacune de leurs incursions dans les pièces et dans les chambres où elles avaient l'habitude d'aller et de venir, et où roulait autrefois, si exubérante, si bruyante, si emplissante, l'expansive et communicative gaieté de Gilbert.

Plus rien, pas un éclat de voix, pas un refrain tapageur, pas de rire puissant et connu, plus de ces grondements d'harmonie qui disaient le travail du maître et inondaient l'hôtel de la houle vivante de sa musique. Partout, le silence, le froid de l'abandon, la mort des choses, après la mort de leur possesseur, comme si leur âme obscure, simple reflet de la sienne, eût à jamais disparu, envolée avec lui.

Alors, n'osant plus affronter le désespoir du hall désert, fuyant les pièces d'où toute cette vie avait fui, elles passaient tout le jour l'une près de l'autre, ne se quittant plus, renfermées, soit dans la chambre de la veuve, soit dans celle de Gilberte, soit dans un petit salon situé au rez-de-chaussée et servant d'habitude à M^{me} de Kérilis pour recevoir, dans l'intimité, les amies préférées.

Coquet, aménagé de meubles commodes, enveloppé de discrètes et épaisses tentures, ce salon formait, au milieu de l'hôtel, comme une sorte de nid capitonné, entre ses épais tapis d'Orient, ses murs et son plafond tapissés d'étoffes, ses rideaux souples, donnant l'impression d'un luxe tiède et harmonieux, où le malheur, la tristesse, la douleur, devaient plus difficilement pénétrer.

Ce jour-là, elles évoquaient ensemble ce qui venait de se passer, essayant d'ébaucher de vagues projets de réorganisation pour leur vie brisée, pour leurs habitudes bouleversées. Elles goûtaient une certaine douceur à renouveler leurs larmes, à en rouvrir la source un moment arrêtée, à vanter l'empressement, la bonté, l'affection de leurs amis en ces lamentables heures.

Gilberte ne pouvait se lasser de rappeler tout ce qu'avaient dit sur son père les hommes célèbres qui avaient parlé de lui, tout ce qu'avaient écrit dans les journaux les écrivains les plus fameux, les plus autorisés, unis dans le même sentiment d'unanime admiration et de regret pour louer le musicien disparu en pleine gloire, en pleine jeunesse, en pleine virilité de talent.

— Vois-tu, maman, c'est notre héritage le plus cher, le plus précieux, ce nom de Kérisis que nous laissons ce pauvre père!... Il faut que nous en ayons le culte sacré, que nous ne nous quittons jamais pour le conserver avec nous, pour que nul n'y touche, que nous vivions pour ce nom glorieux de Kérisis!...

Une flamme d'enthousiasme brillait dans ses prunelles, l'enlevant à la douleur de son deuil pour la dresser, frémissante, d'une précocité de réflexions inquiétante, en cette apostrophe au-dessus de son âge, presque rassérénée par cette orgueilleuse adoration pour son père.

Une certaine anxiété troublait le lac limpide des prunelles si tranquillement bleues de sa mère, à voir, à écouter la fillette, toute trépidante, dans une telle secousse de ses nerfs à fleur de peau. Elle essayait de la calmer, en abondant dans son sens, faisant :

— Mais oui..., certainement!... C'est mon souci le plus cher, ma mignonne!... Seulement, je t'en prie, sois calme, bien calme!... J'ai toujours peur... Je n'aime pas à te voir ainsi parler... parler!... Tu vas te faire du mal!...

L'enfant l'écoutait, les sourcils un peu froncés, essayant de se maîtriser.

Se câlinant près d'elle, semblant rassurée par cette tendre adhésion de sa mère, du repos apaisait un peu la révolte tumultueuse de ses traits, quand, une réflexion nouvelle lui traversant soudain le cerveau, elle questionna, se retournant vers sa mère et l'examinant en face :

— Dis, petite mère, le monsieur de l'autre jour, je ne le connais pas?... je ne l'ai jamais vu?...

Sous ce regard qui la pénétrait, Louise de Kérisis eut un léger et faible tressaillement, le sentiment de quelque danger tout proche qui la menaçait; elle répondit évasivement, paraissant n'avoir pas bien compris :

— Qui donc, mon aimée?... Que veux-tu dire?...

Gilberte montra un peu d'impatience :

— Mais, tu sais bien, voyons!... Ce monsieur, grand, grand, avec son fils!... Non, qu'est-ce que je dis?... Pas son fils, puisqu'il a un autre nom; un collégien, enfin!... Tu te rappelles, il est venu tout le dernier, à la fin?... Même...

Elle hésita, puis poursuivit :

— ... Même qu'il t'a appelée par ton nom..., ton petit nom!... Comme... comme papa!...

Un peu de reproche se glissait dans l'intonation sourde avec laquelle elle articula ces derniers mots.

La veuve sentit un aigu et rapide frisson; mais elle réagit, et,

avec une lenteur volontaire, comme pour se donner le temps de réfléchir, de peser ses mots, elle répondit d'une voix questionnante :

— M. Bernard Clairmont, veux-tu dire ?...

— Oui, c'est ça !... Et je me souviens maintenant, c'est Renaud, que se nomme le collégien !...

— Renaud Teillé..., compléta Louise.

L'enfant insista, méfiante :

— Alors, qui c'est... l'autre ?

— C'est un ami d'enfance, à moi, un ami d'autrefois !... Un brave..., brave cœur !...

— Aussi un ami à papa ?...

— Non.

Longuement Gilberte regarda sa mère; celle-ci semblait rêver, perdue dans des pensées, et la conversation en resta là, sur ce sujet.

Mais le soir, comme Louise embrassait la fillette, en son lit, avant de la laisser dormir, celle-ci, insinueusement, demanda :

— Pourquoi il t'appelle Louise, M. Bernard Clairmont ?

— Parce que c'est mon nom et que nous nous sommes connus enfants, je te l'ai déjà dit.

Les yeux gris fouillaient ses prunelles.

— Allons, dors vite, bonne nuit, ma chérie, termina la veuve avec une certaine impatience nerveuse, en fermant ses paupières d'un baiser.

Gilberte songea, silencieuse :

— Bernard Clairmont, c'est pas un aussi beau nom que Gilbert de Kérislis !...

III

Des semaines avaient passé, dont chaque jour, chaque heure avait été un lent et insensible retour à la vie normale.

La douleur s'était faite plus sourde, moins continuellement aiguë, espaçant davantage ses crises lancinantes; le deuil s'était régularisé, s'étendant sur tout le logis d'une manière uniforme, installé pour de longs mois. Mais, peu à peu, comme en une pièce hermétiquement close de lourds volets les rais du soleil trouvent moyen de s'insinuer par d'invisibles fentes, le tombeau profond dans lequel la veuve et sa fille avaient cru s'ensevelir vivantes, pour toujours, avait laissé pénétrer jusqu'à elles le bruit et la lumière du dehors;

La vie, cette vie dont elles ne voulaient plus, était là autour

d'elles, tout près, qui les cernait et se rapprochait insensiblement pour les reprendre.

Une après-midi, pour la première fois depuis la mort de son mari, depuis l'enterrement, Louise de Kérisis, faisant violence à son émotion, dut s'introduire dans le hall, qu'elle avait fui jusqu'alors comme un lieu redoutable et sacré, le sanctuaire même de la grande amertume, des larmes, la pièce où flottait silencieusement, dans une atmosphère de mort, encore quelque chose de l'âme de Gilbert de Kérisis.

Ses pieds glissaient, effleurant à peine le parquet, cherchant de préférence le refuge étouffé de la haute laine des tapis, pour n'éveiller aucun écho, ne point troubler le religieux mutisme de la salle endormie dans l'oubli.

Elle atteignit ainsi un fauteuil placé auprès du coffret de marqueterie arabe, où son mari serrait ses papiers, et s'y laissa tomber, toute frémissante de l'angoisse que versaient sur elle, en manteau de glace, les moindres objets environnants, ces objets qui, durant tant d'années, avaient enveloppé, pressé le compositeur de leur immobile, continue et pesante caresse.

C'était la banale et matérielle recherche d'un papier, inutilement poursuivi partout ailleurs, qui l'amenait là, et il lui semblait presque qu'elle allait commettre une sorte de sacrilège, en fouillant dans ce meuble précieux, spécialement consacré aux affaires personnelles du musicien, un meuble dont elle n'avait jamais eu la clef entre les mains.

Quelques instants elle resta indécise, laissant errer autour d'elle ses regards avec une sensation d'amère et douce mélancolie à se voir seule en cet endroit; puis, pour échapper à la brume de tristesse qui s'épaississait sur elle, elle ouvrit le coffret, dont la planchette de devant se rabattit avec un claquement sec, découvrant une masse de papiers, de lettres, dans le pêle-mêle désordonné où les avait laissés le coup de foudre de la mort, qui avait frappé Gilbert en pleine santé, sans lui donner le temps de rien prévoir ni de se reconnaître.

A cette vision si nette, à ce retour si brusque et si inattendu de la catastrophe et des conditions terribles dans lesquelles elle s'était produite, Louise sentit les larmes jaillir du fond de ses yeux avec la violence, l'instantanéité d'un jet de source provoqué par le coup de pic maladroit d'un ouvrier dans le mystère d'une galerie de mines; son cœur, sa pensée, en furent un moment submergés.

Quand elle parvint à se maîtriser, les yeux encore noyés, ne distinguant rien nettement, elle commença de promener des mains machinales et tremblantes devant elle, dans une sorte de vague

désir de rangement, de classement, qui lui faisait remuer les papiers sans les lire, sans même chercher à en distinguer les suscriptions, tant les chiffres et les lettres se brouillaient sous ses prunelles.

D'instinct elle séparait, divisant par tas, savourant une molle douceur à amonceler ensemble les lettres, à mettre de côté des factures, des imprimés, des notes, sans prendre connaissance d'une manière plus approfondie de toutes ces paperasses voletantes et légères.

Brusquement, elle eut un arrêt, un involontaire mouvement de tout son corps en arrière, un cri rauque, monté de l'abîme de sa gorge :

— Ho!... ho!...

Tandis que, nerveux, brûlés de fièvre subite, ses doigts froissaient un billet parfumé trouvé tout grand ouvert, elle avait lu, d'un éclair rapide de l'œil qui avait ramassé toutes les phrases ensemble, elle reconnaissait en bas une signature, un nom de femme, au-dessous d'expressions de tendresse, de protestations brûlantes.

Elle constata, révoltée, vérifiant la date :

— La veille!... la veille même!... Oh! mon Dieu!... Gilbert!... Gilbert!... Après avoir tant souffert, si souvent pardonné!...

Fébrilement, rejetant tous les autres papiers, elle saisit quelques lettres, les parcourut jalousement, poussée par une curiosité désolée, cherchant et retrouvant ce même nom, ces identiques tendresses, et gémissant :

— Gilbert!... c'était donc bien vrai!... c'était donc possible!... Cette liaison encore, ces derniers temps!... Quand je croyais tout fini, quand j'avais bien voulu consentir à oublier, à effacer!...

Dans sa voix, une indignation roulait, grondante, étouffant la plainte du commencement de la phrase, grossissant en elle le flot de la colère. C'était là, telle que la mort subite du compositeur l'avait laissée, l'ineffaçable preuve de la trahison recommençante, la révélation implacable de la honte nouvelle, l'aveu du dernier crime commis envers elle.

Elle laissa retomber les lettres avec un accablement découragé, qui dévoilait tout un insoupçonné passé de larmes, de souffrances, de blessures, soigneusement caché aux yeux du monde, un passé d'héroïsme domestique, qui lui avait permis de rester le front haut, l'œil souriant et volontairement aveugle, jusqu'au bout, sans avouer ses tortures, sans même les laisser deviner.

Mais, ce premier moment de faiblesse passée, elle réagit avec une énergie dont on ne pouvait supposer capable sa nature douce et tendre; elle voulut connaître son malheur tout entier,

vider jusqu'à la lie cette coupe d'empoisonnante et mortelle douleur.

Patiemment, lentement, l'esprit lucide, le regard clair maintenant, elle feuilleta le paquet de lettres, y cherchant, y retrouvant d'autres trahisons, d'autres souffrances jalouses.

A tout moment, malgré son courage, elle était forcée de s'arrêter, à mesure que le flot des révélations montait, impitoyable, menaçant d'engloutir tout ce qui avait survécu en elle de croyances, d'affection.

Elle se débattait, ne voulant pas maudire celui qu'elle avait aimé, celui dont elle portait le nom, celui qu'elle venait de tant pleurer. Elle tentait de se raccrocher au souvenir des années heureuses qu'elle évoquait, qu'elle appelait de toute la tendresse ressuscitée de son cœur, de l'ardeur neuve de ses lèvres, sur lesquelles revenaient les expressions autrefois employées.

Mais les lettres sont là, terribles, accusatrices, impitoyables.

Un à un ils lui échappent, ces souvenirs invoqués ; ils se fanent sous ses doigts, sous ses yeux, sous ses réflexions, qui concentrent sur eux, comme une lentille de cristal exposée au soleil, des feux dévorants.

Ils tombent en poussière, semblables à ces cadavres royaux, ensevelis dans de précieux cercueils, revêtus de vêtements de soie et de velours, couverts de bijoux, de pierreries, et qui, tirés au jour, ramenés à la lumière, dès le premier contact avec l'air extérieur, s'effondrent, disparaissent, réduits instantanément en poudre impalpable, évanouis en fumée légère, impondérable, ne laissant plus voir, ne permettant plus de toucher que l'amas confus des cercles d'or, des bijoux de prix dont on les avait si soigneusement entourés.

Ces bagues, ces bracelets, ces couronnes, ces bijoux, c'étaient la vénération, le culte, la piété, dont la veuve enveloppait obstinément la mémoire de son mari, les souvenirs des années heureuses : elle les maniait, les agitait vainement devant elle ; à cette heure, ils n'encerclaient plus que de la cendre.

Certes, autrefois, de son vivant, elle avait eu ses heures de découragement, ses défaillances, ses chagrins, ses crises de désespoir, quand elle avait vu s'envoler la griserie des premiers temps du mariage ; que son mari, si charmant d'abord, si tendre, si caressant, s'était détaché d'elle, lui était apparu tel qu'il était réellement, d'un caractère léger, superficiel, si facile aux mauvais conseils, si faible aux amitiés dangereuses, aux amitiés de toute nature, que lui facilitait son existence double de musicien et d'homme de théâtre, lui mentant continuellement.

Elle l'avait aimé cependant, elle avait été longtemps étourdie de sa trompeuse chanson d'amoureux, longtemps aveugle, avant de savoir, de deviner plutôt, car les certitudes brutales l'avaient toujours épargnée.

Puis elle avait pardonné, jalouse de sa tranquillité, aimant encore le nom, la situation, lorsque déjà l'homme, le mari, lui échappait, et surtout songeant avant tout à sa fille; elle avait volontairement prolongé, augmenté cette cécité voulue, s'effaçant, se résignant, cessant d'être la femme, l'amoureuse épouse, pour n'être, le plus qu'elle le pouvait, que la mère.

Mais, après ces révélations posthumes, dont la lumière était si brutale, si impossible à ne pas voir, elle resta anéantie, foudroyée, lisant et relisant toutes ces lettres qui lui apprenaient peu à peu combien son mari avait encore été plus coupable qu'elle ne le croyait, quand elle n'avait pas, comme aujourd'hui, les preuves de sa trahison.

Pour échapper à cette torture, elle essaya de s'absorber dans l'idée de la recherche qu'elle était venue faire et qui avait eu pour résultat cette cruelle découverte.

Rejetant le paquet des lettres qui avaient si impitoyablement achevé de lui broyer le cœur, elle commença à examiner les autres papiers, espérant y trouver la pièce dont elle avait besoin.

Jointe à une facture importante, une réclamation de fournisseur attira d'abord son attention, en même temps que s'éveillait en elle une subite et inhabituelle inquiétude; d'autres réclamations suivirent, des notes inconnues, et, tout à coup, ce fut sous ses yeux, entre ses mains, un effroyable et grossissant dossier de dettes ignorées, dont le chiffre montait, montait toujours, comme pour faire pendant à ces lettres qui, de l'autre côté, entassaient les trahisons sur les trahisons.

Elle se demanda, un instant, si elle n'était pas victime de quelque hallucination et passa d'un geste rapide et inquiet ses deux mains sur son visage; ses doigts tremblaient un peu, son front était moite d'une légère et glaciale rosée de sueur, mais aucun voile ne troublait son regard, et sa raison, après le rude assaut qu'elle venait cependant de supporter, était saine et entière.

Pour les lettres de femmes, après la torture de la première souffrance, elle n'avait eu qu'un rapide retour à faire mentalement sur un passé encore si proche, pour ne pas s'en étonner outre mesure, pour retrouver une douleur connue. Ce n'était que la preuve matérielle, palpable, de ce qu'elle avait toujours soupçonné, de ce qu'elle savait depuis longtemps, de ce qui avait, pendant toutes les dernières années, glacé à jamais son ménage et jeté, entre elle et son

mari, les premières divisions, les premières colères, les premiers chagrins.

Mais, ce qu'elle ignorait absolument, ce qu'elle n'avait même jamais pu soupçonner, c'étaient les dettes, dettes formidables, dettes de toute espèce, depuis celles contractées pour soutenir le train exagéré de la maison, l'entretien luxueux de l'hôtel, les réceptions coûteuses, les fêtes dont il éblouissait Paris, jusqu'à celles qui étaient pour les bijoux de l'actrice entretenue, le cadeau suspect fait à la mondaine facile, dettes de nature à blesser le plus intimement la veuve. Elle acquérait en ce moment la triste preuve que, dans l'égoïsme de sa vanité, dans l'aveugle et honteuse joie de ses plaisirs, il oubliait à la fois, et elle, la femme, et même sa fille, l'enfant qu'il adorait, celle pour laquelle, à l'entendre, il rêvait tous les bonheurs.

Voilà donc l'avenir de tristesse, de dégoût, de misère, qu'il lui avait fait !

Elle croyait encore entendre Gilberte lui disant avec son enthousiasme passionné :

— Vivons pour le nom, le nom glorieux de Kérislis !...

C'était donc ainsi qu'il le traitait, ce nom, celui-là même qui le portait ! C'était ainsi qu'il le ménageait, ne craignant pas de l'exposer aux pires aventures !

Malgré son désespoir, un rire nerveux glissa sur ses lèvres douloureusement crispées, tandis qu'elle balbutiait :

— Ma pauvre Gilberte, si tu savais !...

Et une consternation jetant son voile de deuil sur ce murmure de raillerie :

— Comment le sauver de la honte, ce nom glorieux?... Que faire, quand on apprendra, quand on saura?... Ah ! le malheureux !...

Tous les raffinements de la souffrance, elle venait de les supporter durant ces heures mortelles, plus tragiques peut-être que le deuil même qui l'avait si brusquement écrasée, ces heures qui venaient de sécher les larmes lentement accumulées sous ses paupières gonflées et de remplacer peu à peu dans son cœur, la douleur, les regrets, par l'indignation.

Le voile volontairement épaissi, ramené sur ses yeux durant des années, achevait de s'écarter complètement pour la mettre sans préparation, du jour au lendemain, en face de la réalité, cette réalité, la plus effroyable, la plus désespérante que tout ce que de vagues indices eussent pu lui permettre de supposer, la misère !

La misère, ce mot était à la fois effrayant et sans signification bien précise pour Louise de Kérislis, habituée depuis qu'elle était

née, à ne jamais se préoccuper des côtés matériels de la vie, n'ayant pas même connu la gêne, vivant dans le naïf égoïsme du bien-être quotidien, du luxe habituel dont elle avait toujours été entourée, et ne sachant de la misère que ce qu'elle en avait lu ou entendu dire.

Au lendemain de la mort de son mari, le deuil, les larmes et une existence moins large lui avaient semblé le triste et douloureux avenir qui lui était désormais réservé; mais voici que, tout à coup, elle sentait s'étendre sur elle cette ombre glaciale de la misère menaçante, faisant passer au-dessus de sa tête l'horrible inconnu, l'effarante sensation de proche désastre, dont les habitants des pays tropicaux ont l'avertissement symptomatique, quand plane le nuage cuivré qui apporte et recèle le cyclone dévastateur.

Elle ignorait la misère, et cependant elle la devinait, en ayant le frisson précurseur, comme on a le frisson de la fièvre. Elle voyait en face d'elle un de ces gouffres dont on ne peut mesurer l'étendue et dont les incertaines ténèbres de puits sans fond augmentent encore l'horreur.

C'est alors que lui revint, plus vif encore, seule lumière dans toute cette nuit, le souvenir de cet ami d'enfance dont elle parlait, quelque temps auparavant, à sa fille, et que, de nouveau, la matinée des funérailles, en ce même hall où elle se trouvait en ce moment, lui réapparut dans ses moindres détails, y compris la minute de l'apparition de l'ami, espéré peut-être, nullement attendu.

Elle voyait encore ses yeux, elle sentait encore sur ses poignets la pression de ses doigts, et, dans le long regard que Bernard Clairmont, en lui saisissant les mains, avait abattu sur elle, il lui avait, en effet, semblé lire autre chose que la pitié affectueuse versée par une âme compatissante et sensible sur la veuve, sur la femme, qui venait de perdre le compagnon de sa vie et qui restait seule en présence de l'avenir.

Elle y avait senti une commisération plus grande, plus profonde, une plainte plus amère, comme s'il eût connu des choses qu'elle-même ignorait encore, des choses terribles dont cette mort subite allait lui apporter la fatale, l'inévitable révélation.

C'était ce qui venait de se produire, de la manière la moins compliquée, dès que, pour un détail de service, pour un besoin de leur existence matérielle, elle avait dû commencer à s'occuper de remettre de l'ordre dans l'hôtel, lui faisant découvrir à la fois et la preuve si pénible, si atroce, de toutes les trahisons de son mari, et l'horreur de la situation pécuniaire dans laquelle les laissait le défunt.

Les voilà donc les choses que n'ignorait sans doute pas Bernard Clairmont et que voulait dire l'affection plaintive de son regard.

Elle eut une sensation d'anéantissement si complet, de tel effon-

drement, quand elle comprit la vérité et envisagea l'avenir, que ces mots seuls purent s'échapper lamentablement de sa gorge :

— Qu'allons-nous devenir?... La ruine..., la ruine complète!...

C'était l'abîme béant, sans aucun moyen d'y échapper, le gouffre qui allait l'engloutir avec son enfant, et c'est en vain qu'elle cherchait autour d'elle un appui, une branche à laquelle se raccrocher; le vertige l'enlaçait de son tourbillon, tandis qu'elle balbutiait, pleurante :

— Tout est perdu, tout!... Oh! le nom glorieux!...

— Madame, c'est un monsieur qui demande à parler à madame.

Derrière elle, une voix questionnait. Sans qu'elle eût entendu la porte s'ouvrir, une domestique attendait.

Elle se retourna, comme sortant d'un rêve, ne paraissant pas comprendre, et il fallut que la femme de chambre répétât sa phrase pour qu'elle se décidât à répondre :

— Un monsieur, à cette heure!... Qui?... qui donc?... Je ne puis recevoir, je suis occupée!... Dites que...

Tout en jetant ces mots hachés au hasard, elle avait pris une carte que lui tendait la servante; le temps d'y poser les yeux, toute sa physionomie transformée, une subite flamme de joie dans le regard, elle rectifia précipitamment :

— Si, si!... faites entrer!... Allez!... allez!...

Gustave TOUDOUZÉ.

La suite prochainement.

L'ÉCOLE DE SANTÉ MILITAIRE

DE LYON

COUP D'OEIL RÉTROSPECTIF SUR L'HISTOIRE DU SERVICE DE SANTÉ AUX ARMÉES

Une école ayant pour but de préparer les futurs médecins militaires aux obligations qui résultent de l'organisation actuelle de l'armée, entre en ce moment dans son plein fonctionnement à Lyon. A vrai dire, l'institution n'est pas nouvelle. Sous l'ancienne monarchie et sous la Révolution, sous la Restauration et depuis, des écoles de ce genre ont fonctionné, tantôt sous le nom d'amphithéâtres, tantôt sous celui d'hôpitaux d'instruction ou d'écoles de perfectionnement. Leur bon fonctionnement coïncida toujours avec la prospérité du service de santé militaire et leur suppression momentanée avec sa décadence. Retracer l'histoire de ces écoles, c'est faire l'histoire même du service de santé de nos armées sous les divers régimes qui se sont succédé dans notre pays, histoire intéressante, surtout fort peu connue et à laquelle l'inauguration de l'École de Lyon donne une certaine actualité.

I

L'ANCIEN RECRUTEMENT DES MÉDECINS MILITAIRES. FONDATION DES PREMIÈRES ÉCOLES DU SERVICE DE SANTÉ

L'organisation régulière d'un service destiné à assurer des soins aux militaires malades et blessés ne remonte pas au delà du règne de Louis XIII. Avant cette époque, on ne voyait guère aux armées, pour assurer ces soins, que des barbiers et des fraters qui suivaient isolément les détachements, ou des praticiens qui avaient su se faire attacher à la personne des grands seigneurs en possession d'un commandement. D'ailleurs, nulle obligation, en dehors des considérations morales, ne liait ces praticiens improvisés aux troupes qu'ils voulaient bien accompagner. Blessés et malades n'étaient soignés que d'une manière bénévole. Les chirurgiens des grands

seigneurs se considéraient comme tellement indépendants des corps de troupe, qu'ils ne consentaient à soigner les officiers du régiment qu'après avoir passé au préalable un abonnement avec eux. Quant aux soldats blessés, on ne s'en occupait guère. C'est l'époque où La Nouë pouvait dire : « Le meilleur lit d'honneur des blessés est le fossé dans lequel une arquebuse les a jetés. »

Sous Louis XIII, un grand progrès fut réalisé. A tous les régiments, sans exception, furent attachés des chirurgiens. Des hôpitaux militaires furent en outre établis en grand nombre à la surface du territoire. On eut, dès cette époque, l'idée très nette de la division nécessaire du service de santé en ses deux grandes lignes : le service de santé régimentaire et le service de santé hospitalier. A la tête de l'ensemble du service fut placé un personnel ayant des devoirs nettement définis, des prérogatives, une hiérarchie propre. Un corps de santé fut, en un mot, constitué, et des grades différents servirent à distinguer les membres de ce corps : il y eut des conseillers médecins-majors des hôpitaux et des médecins inspecteurs généraux conseillers du roi ; des chirurgiens-majors de régiment, des chirurgiens-majors des hôpitaux, des chirurgiens-majors des camps et armées, et des chirurgiens inspecteurs généraux conseillers du roi.

Pourtant il ne fut pas créé de longtemps d'écoles destinées au recrutement du nouveau corps. Cette absence d'écoles de santé militaire à une époque où le service de santé fonctionnait dans des conditions régulières serait aujourd'hui inexplicable, si on voulait en rechercher les causes en dehors des conditions sociales et militaires de la dernière moitié du dix-huitième siècle. Jusqu'au règne de Louis XV, les colonels et les capitaines pouvaient être nommés d'emblée à la tête de leurs régiments et de leurs compagnies, sans avoir reçu aucune instruction militaire. Pour occuper de telles fonctions, il suffisait fréquemment de payer la charge et d'être commissionné par le roi. Pour le service de santé militaire, les choses ne se passaient pas autrement que pour un régiment ou une compagnie. On était nommé d'emblée chirurgien-major dans l'armée, comme on était nommé d'emblée colonel. Encore au commencement du règne de Louis XIV, le praticien n'avait qu'à se présenter au chef du corps dans lequel il désirait servir. Ce dernier soumettait la nomination au sous-secrétaire d'État à la guerre, et tout était dit. Quelques garanties ne furent exigées des chirurgiens militaires qu'au dix-huitième siècle. Alors dans les régiments, les candidats proposés comme pouvant servir en qualité de chirurgien-major ne durent être nommés qu'après avoir justifié d'études suffisantes. Dans les hôpitaux, les candidats aux emplois

de médecin-major durent également produire des certificats de capacité. Chirugiens et médecins durent en outre être agréés par le premier médecin ou le premier chirurgien du roi.

Il est aussi à remarquer qu'il n'y avait pas, à cette époque, dans la hiérarchie du corps de santé militaire de grade inférieur à celui de médecin ou de chirurgien-major, tout comme il n'y avait pas, à l'origine des armées permanentes, de grade inférieur à celui de capitaine et de grade intermédiaire entre celui de capitaine et celui de colonel. Les médecins-majors et les chirurgiens-majors n'avaient ni adjoints ni aides. Il est vrai que les obligations qui incombaient au service de santé étaient réduites alors à une bien simple expression. En temps de guerre, le service chirurgical se tenait éloigné du champ de bataille. Pas de brancardiers allant jusque sur la ligne d'avant-garde ramasser les blessés; pas de postes de secours et de pansement installés dans la zone de feu, pas d'ambulances légères telles qu'on les comprend aujourd'hui. Le chirurgien militaire se contentait de soigner, avec toute la somme de bonne volonté dont il était capable, le plus grand nombre d'hommes blessés qui lui arrivaient du lieu de combat. En temps de paix, même rôle simplifié du médecin et du chirurgien militaires. Dans les hôpitaux, le médecin se bornait à prescrire des médicaments et à faire des ordonnances sans avoir à en assurer l'exécution; il n'avait pas là haute main sur les mesures d'hygiène à prendre pour prévenir ou arrêter les épidémies. Ce qu'on est convenu d'appeler plus tard l'administration du service de santé était aux mains d'entrepreneurs; la surveillance, la police intérieure, incombaient, d'autre part, à des commissaires des guerres. Renfermé dans son orgueil de savant, le médecin militaire de jadis était dédaigneux de tels détails, et il ne fût venu à l'esprit de personne de lui donner des attributions dont il n'eût d'ailleurs pas voulu.

Mais, vers le milieu du règne de Louis XIV, le développement des armées permanentes et les besoins nouveaux que fit naître l'accroissement des effectifs rendirent les fonctions de chirurgien militaire plus absorbantes et plus compliquées. On jugea avec raison que, dans les corps de troupes, des aides devenaient indispensables au chirurgien-major jusqu'alors seul chargé du service. A cet effet, toute latitude fut laissée à ce dernier de choisir, parmi les soldats, ceux qui pourraient montrer quelque aptitude pour le service chirurgical. On espérait que ces soldats, convenablement stylés et suffisamment instruits par les chirurgiens-majors, pourraient arriver, après un temps plus ou moins long, au grade de chirurgien-major, et qu'ainsi l'on aurait des praticiens familiarisés à la fois avec les besoins des troupes et les connaissances de leur

art. Des circulaires, rédigées dans cet esprit, prescrivirent de donner aux soldats élèves-chirurgiens des notions d'anatomie, de leur faire des cours de bandages et d'appareils. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir de l'inutilité de ces prescriptions. Il fut à peu près impossible de faire sortir les soldats-chirurgiens de leur condition première, de les faire arriver aux grades supérieurs. C'étaient des sujets n'ayant aucune culture générale, la plupart même étaient illettrés, bien peu se montraient dignes, d'ailleurs, d'être associés à un corps aussi honorable. Ils ne jouissaient d'aucune considération. Non sans raison, on les regardait, dans les régiments, comme les derniers représentants des fraters et des barbiers qui, au douzième et au treizième siècle, suivaient les armées. En réalité, ces soi-disant futurs chirurgiens-majors restaient étrangers aux officiers de santé dont ils ne faisaient qu'exécuter les ordres, et n'atteignirent aux grades élevés que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

L'impossibilité de recruter le corps de santé par les grades inférieurs, le manque de confiance inspiré par les soldats-chirurgiens, telles furent les causes qui déterminèrent l'administration de la guerre à fonder des écoles où seraient instruits et formés des élèves pour le service de santé militaire. A la fin du règne de Louis XV, un ministre de la guerre novateur, de Saint-Germain, portait une main hardie sur toutes les branches de l'administration de l'armée. Il avait commencé par supprimer la vénalité des charges et donné au recrutement du corps d'officiers par les grades inférieurs plus d'extension. Il n'eut garde d'oublier le corps de santé dans le travail de refonte générale de nos institutions militaires. Une organisation nouvelle des hôpitaux militaires fut élaborée, une commission consultative ou conseil de santé fut instituée auprès du ministre de la guerre. Les écoles de santé militaire virent enfin le jour.

Une grande netteté de vues, un excellent esprit de méthode, présidèrent dès l'origine à la fondation et à l'organisation de ces écoles. La France militaire était alors divisée en cinq grands départements ou arrondissements, qui furent dotés d'un hôpital principal; auprès de ces établissements fut établie une école de santé, ayant pour but de pourvoir au recrutement des médecins, des chirurgiens et des pharmaciens de l'arrondissement militaire. En conséquence, des écoles furent fondées à Strasbourg, Metz, Lille, Toulon et Brest; elles reçurent au début le nom d'amphithéâtres. A chacune d'elles furent attachés, comme personnel enseignant, quatre professeurs qui, tout en faisant leur cours, soignaient les malades à l'hôpital. La durée de la scolarité était de

trois ans; au terme de leurs études, les élèves passaient un examen de sortie. Ceux qui satisfaisaient à cet examen étaient nommés aux emplois de médecins, de chirurgien ou de pharmacien, au fur et à mesure des vacances; ceux qui échouaient pouvaient être autorisés à redoubler leur scolarité. Trois années d'études spéciales et quelquefois six furent ainsi la condition exigée de jeunes gens déjà instruits pour remplir des fonctions confiées jusque-là à de simples soldats sans instruction ni éducation.

Alors commença, pour le corps de santé militaire, une ère des plus brillantes. Dès le début, les professeurs des amphithéâtres s'étaient montrés à la hauteur de leur tâche, presque tous devinrent des hommes éminents. Beaucoup d'entre eux furent les promoteurs de la fondation de l'Académie de chirurgie et en demeurèrent les membres influents. Au premier rang, parmi eux, on comptait, dans la section de chirurgie, des hommes tels que Jean-Louis Petit, Lapeyronie, Louis; dans la section de médecine, Senac, Baron, Helvétius, conseiller d'Etat et inspecteur général des hôpitaux militaires; dans la section de pharmacie, Bayen et Parmentier. L'enseignement donné par ces maîtres était marqué au coin d'un grand sens pratique. C'est aux professeurs des amphithéâtres qu'on doit la création des leçons particulières faites chaque jour auprès du lit du malade. L'enseignement clinique a pris naissance dans les amphithéâtres de la médecine militaire; aux hôpitaux de Metz, de Strasbourg et de Lille, cet enseignement brillait de tout son éclat plusieurs années avant qu'il fût généralisé en France par Desbois, de Rochefort et Corvisart.

II

LES ÉCOLES DU SERVICE DE SANTÉ ET L'ORGANISATION DE LA MÉDECINE MILITAIRE SOUS LA RÉVOLUTION

Dans les amphithéâtres, le nombre des élèves avait été déterminé de manière à assurer au corps de santé militaire un recrutement normal et régulier, soit en temps de paix, soit en temps de guerre. En temps de paix, les officiers de santé militaire étaient au nombre de 1200, répartis dans les 182 régiments de toutes armes dont se composait l'armée française et dans les hôpitaux militaires et les salles militaires de 66 hôpitaux civils du royaume. En temps de guerre, ce chiffre devait être augmenté encore. En outre, pour parer aux nécessités exigées par le pied de guerre, des élèves instruits dans les amphithéâtres constituaient une réserve toujours prête à être utilisée. Même pour rendre cette réserve plus forte,

on songea, en 1788, à augmenter le nombre des amphithéâtres. Dans le travail général de réorganisation de l'armée française qui eut lieu alors, leur nombre fut porté de 5 à 8. Aux amphithéâtres de Lille, de Toulon, de Metz, de Strasbourg et de Brest durent être ajoutés ceux de Saint-Brieuc, de Caen, de Saint-Jean-d'Angély. Le chiffre du personnel des écoles, élèves et professeurs compris, s'éleva en même temps à 170. Tous ces chiffres avaient été calculés avec une grande libéralité. Avec des armées bien moins nombreuses et une étendue de territoire moins considérable que de nos jours, le personnel du corps de santé militaire était alors, toutes proportions gardées, bien plus nombreux qu'il ne l'a jamais été depuis en temps de paix. C'est à peine même si, aujourd'hui que l'effectif de l'armée a triplé, nous comptons, dans le corps de santé actuel, un chiffre de médecins égal au chiffre des médecins et chirurgiens militaires à la fin du dix-huitième siècle, et encore avons-nous à desservir de grandes colonies. Aussi est-on fondé à croire que si, après la réorganisation de 1788, une guerre européenne fût survenue dans des conditions normales, comme cela avait eu lieu jusqu'alors, les excellentes mesures prises eussent permis au service de santé de faire face à toutes les éventualités. Mais les événements qui surgirent vinrent déjouer toutes les prévisions. Dès la fin de 1792, la monarchie était renversée, les institutions militaires et sociales de l'ancien régime ébranlées, le pays envahi. L'Europe à peu près entière ayant jeté le gant à la Convention, une première levée de 300 000 hommes eut lieu, que suivit bientôt une levée en masse. Le nombre des médecins militaires dut être augmenté dans de pareilles proportions. D'un peu plus de 1200 l'effectif du corps de santé s'éleva à 1400 à la fin de 1792, puis à 2750 au commencement de 1793, à près de 4000 dans les derniers mois de 1793, et dépassa 8000 au commencement de 1794.

On se demandera certainement comment la Convention pût se procurer de telles ressources en personnel médical. Dès le début de la campagne, il devint évident que les hôpitaux d'instruction, avec leur personnel restreint, ne pourraient assurer le service de santé des quatorze armées qui se battaient aux frontières. Une première ressource fut fournie par le personnel des écoles, professeurs et élèves, qui partirent aux armées. Un appel fut ensuite adressé par la Convention au patriotisme des membres de l'ancienne Académie de chirurgie et de l'ancienne Société royale de médecine, puis au dévouement des médecins et des chirurgiens sortis des écoles de santé et encore peu solidement établis dans la vie civile. Presque tous répondirent avec enthousiasme. Mais bientôt ces ressources furent épuisées et il fallut recourir à des

mesures révolutionnaires. Considérant qu'avant tout les citoyens appelés par la loi à la défense du territoire avaient un droit imprescriptible à être soignés, la Convention fit plier tous les intérêts. De par la loi du 1^{er} août 1793, tous les médecins, chirurgiens et pharmaciens, exerçant sur le territoire de la République, furent mis sans exception, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante ans, en réquisition. En même temps, une organisation nouvelle du corps de santé fut créée et la hiérarchie modifiée. Médecins, chirurgiens et pharmaciens furent divisés en quatre classes. Il y eut des officiers de santé en chef et des officiers de santé de première, de deuxième et de troisième classe, qui furent respectivement assimilés aux généraux de brigade, aux colonels, aux chefs de bataillon et aux capitaines.

Ces mesures, si radicales fussent-elles, ne pouvaient cependant suffire à assurer, d'une manière constante, le fonctionnement du service de santé aux armées. Des vides se produisaient et il était de toute nécessité de les combler. La question du recrutement des médecins militaires se posait donc au Comité de salut public, comme elle s'était posée sous l'ancienne monarchie. On avait bien, il est vrai, les hôpitaux de Metz, de Strasbourg, de Lille, de Toulon et de Brest, car, au milieu de la tourmente, on n'eut jamais le loisir d'aménager comme établissements d'instruction ceux de Caen, de Saint-Brieuc et de Saint-Jean-d'Angély. Mais ces écoles ne suffisaient pas aux exigences d'une situation aussi anormale. D'autre part, la Convention avait supprimé l'Académie de chirurgie, la Société de médecine, les Universités, les Facultés, c'est-à-dire les sources mêmes du recrutement. Le Comité de salut public conçut alors le projet hardi de créer, à la place des Facultés de médecine supprimées, de grandes écoles de gouvernement, d'assurer des élèves à ces écoles en les y faisant entrer de force, et, leur instruction achevée, d'envoyer ces élèves aux armées. Ce fut l'objet de la loi du 14 frimaire an III (23 mars 1794). Trois écoles furent fondées, à Paris, Montpellier, Strasbourg. Les élèves, au nombre de 550, 300 pour Paris, 150 pour Montpellier, 100 pour Strasbourg, furent recrutés à raison de 1 par district et envoyés aux écoles après un examen d'admission. La durée de la scolarité devait être de trois ans, au bout desquels les élèves étaient envoyés comme médecins à l'armée. A côté de ces trois grandes écoles, les hôpitaux de Lille, de Metz, de Strasbourg, de Brest et de Toulon continuèrent à former, eux aussi, des médecins pour l'armée.

On conçoit qu'une telle organisation ne pouvait avoir qu'une existence éphémère. Pour assurer le service de santé aux armées, on avait privé une population de 26 millions d'âmes de presque

tous ses praticiens valides. Les villes et les campagnes se trouvaient exploitées par des hommes de toute provenance qui, sans études et sans titres, cherchaient dans l'exercice de la médecine des moyens d'existence. Les charlatans, les sorciers, les rebouteux, pullulaient. D'autre part, beaucoup de médecins servant aux armées n'avaient ni l'ensemble de connaissances, ni la vigueur physique, ni l'aptitude spéciale nécessaires aux fonctions des médecins militaires. Aussi le Comité de salut public, mû par ces deux considérations, s'empressa-t-il, dès que le premier danger fut passé, de rendre à la vie civile, par l'arrêté du 24 thermidor an III, tous les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens envoyés aux armées, qui ne faisaient point partie du corps de santé militaire avant le 1^{er} janvier 1789. Par la force même des choses, une scission ne tarda pas à s'opérer entre les écoles de Paris, de Montpellier et de Strasbourg et les hôpitaux d'instruction. Les premières formèrent des médecins civils; les seconds, des médecins militaires; et pour compenser la perte qu'éprouvait le corps de santé du fait de cette scission, on ajouta aux hôpitaux d'instruction le Val-de-Grâce.

Ainsi reconstitués, ces hôpitaux auraient probablement repris leur ancien éclat, s'ils avaient été encouragés par l'administration militaire de l'époque : ils ne le furent pas. Le personnel enseignant fut réduit à deux professeurs. Le nombre des élèves fut diminué dans de semblables proportions. On céda ensuite les hôpitaux de Toulon et de Brest à la marine. Quant à ceux de Lille, de Strasbourg et de Metz, ils végétèrent quelque temps encore, puis furent supprimés par arrêté du 9 frimaire an XII.

III .

Pour motiver la réduction des élèves et du personnel enseignant d'abord, la suppression totale des hôpitaux d'instruction ensuite, on avait allégué simplement des raisons d'économie. En réalité, les auteurs de l'arrêté de frimaire an XII avaient été mus par une considération autrement intéressée. Depuis la fin des guerres de la Révolution, les commissaires des guerres étaient devenus tout-puissants. Chargés seulement jusqu'alors de la partie administrative du service de santé, ils avaient réussi, tandis que les médecins militaires étaient tous aux armées, à prendre la direction de l'ensemble du service et à s'ingérer dans les questions d'ordre purement médical tout autant que dans les questions d'ordre administratif. De là était née, pour le service de santé militaire, une situation nouvelle contre laquelle, à leur retour des armées, les

médecins ne cessaient de protester. Pour briser leur opposition, les commissaires des guerres avaient dès lors entamé contre eux une lutte qui devait durer pendant près d'un siècle et être si funeste au bien général de l'armée. La suppression des écoles d'instruction peut être considérée comme une des premières mesures qui marquèrent l'ouverture des hostilités. Par là, les commissaires des guerres avaient cru frapper à la tête leurs adversaires et les atteindre dans la considération dont jouissait leur corps. L'arrêté du 9 frimaire an XII, en effet, en décidant la suppression des écoles, portait que dorénavant les anciens élèves chirurgiens seraient remplacés par de simples soldats. « Les commandants des corps, dit l'article 27 de l'arrêté de frimaire, sont autorisés à dispenser, sur la demande du chirurgien-major, un ou deux soldats du service habituel pour le service d'élève-chirurgien. » En réalité, on avait voulu faire reculer le corps de santé militaire jusqu'à l'époque où il n'avait pour tout représentant que des fraters et des barbiers.

Pour le malheur de tous, les événements ne tardèrent pas à montrer dans quelle voie funeste on s'était engagé. Dès la reprise des hostilités, il fallut organiser de toutes pièces le service des hôpitaux de la Grande-Armée. Aucune réserve de personnel n'existant, on fit d'abord appel à tous les médecins militaires qui avaient été réformés à la paix générale. Mais les temps étaient changés. L'enthousiasme avait disparu, et presque tous les anciens médecins militaires, s'étant acquis une bonne position dans la vie civile, n'entendaient plus abandonner leur clientèle. Le ministre eut beau inviter les préfets à dresser un état des anciens officiers de santé exerçant dans leur département, ceux-ci, en très grande majorité, firent la sourde oreille. Dès le début, l'administration de la guerre se trouva acculée aux expédients. Au lieu de réorganiser les écoles, d'y appeler les étudiants civils, de compléter leur instruction scientifique et militaire et de les envoyer aux armées, on préféra alors les racoler un peu partout dans les villes de province où ils se trouvaient disséminés. L'on vit alors ce spectacle singulier de médecins inspecteurs chargés de se rendre dans les départements, s'arrêtant dans les endroits indiqués sur leurs feuilles de route, ouvrant des cours publics dans les hôpitaux qui s'y trouvaient. On comptait qu'attirés par la curiosité, les étudiants civils se rendraient à ces cours et qu'entraînés par les promesses des médecins inspecteurs, ils seraient tentés de demander à entrer dans la médecine militaire. On transformait ainsi en sergents recruteurs des médecins inspecteurs que la Convention avait assimilés à des généraux de brigade. Pour rendre à ces derniers leur éloquence plus efficace, on adopta une mesure qui devait,

pensait-on, hâter les vocations. Tous les étudiants sujets à la conscription reçurent l'assurance qu'ils seraient dégagés de tout service pour l'avenir si, pendant cinq ans, ils s'engageaient à servir en qualité de médecin, de chirurgien ou de pharmacien militaire. On fit entrer également dans le corps de santé tous les étrangers, sans distinction, qui en firent la demande. Toutes ces mesures n'ayant procuré que des ressources tout à fait insuffisantes, on ne recula pas devant l'idée de nommer au grade de sous-aides les soldats garçons chirurgiens des régiments!

Du coup, on pouvait espérer avoir la quantité. Certes, il ne devait pas manquer de soldats heureux d'entrer ainsi d'emblée dans un corps d'officiers, et d'exercer la chirurgie sans l'avis de la Faculté. On avait compté cependant sans les gens qu'on rendait ainsi taillables et *occidables* à merci. A l'annonce d'une telle mesure, une opposition éclata dans presque tous les corps de troupes. Les colonels ne voulaient pas entendre parler de la transformation de simples soldats en praticiens, et les chirurgiens-majors ne pouvaient se résoudre à considérer comme des collègues des soldats sans instruction, qu'on avait élevés subitement au grade d'officier. La grande erreur de l'administration d'alors fut de croire qu'on pouvait improviser des chirurgiens d'armée comme on pouvait faire sortir des rangs un soldat et le nommer officier. Elle oubliait que, s'il était possible de combler ainsi les vides qui se produisaient dans les cadres des officiers de troupes, il n'en saurait être de même pour recruter les officiers d'un corps technique comme les officiers de santé militaire. En effet, si la guerre peut révéler chez un soldat des qualités qui le rendent digne du commandement, il faut de toute nécessité, pour faire un bon chirurgien d'armée, outre la culture générale de l'esprit, une certaine somme de notions scientifiques que rien ne saurait suppléer. Autrement, le praticien ne peut être qu'un empirique, et il n'est au pouvoir d'aucun être au monde de lui faire accorder la considération et la confiance qui s'attachent aux hommes ayant fait les études nécessaires à l'exercice de leur profession. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le résultat obtenu par l'élévation de soldats au grade et aux fonctions de chirurgien militaire ne répondit pas aux espérances des auteurs de l'arrêté de frimaire an XII, et fut à peu près nul.

En 1813, le corps de santé, qui avait été fortement éprouvé pendant la retraite de Russie et qu'aucun recrutement régulier ne venait alimenter, se trouva avoir des cadres à peu près vides. Il fallut le reconstituer à peu près de toutes pièces. Mais les ressources fournies par les médecins militaires réformés, par les

Facultés, par les hôpitaux d'instruction, par la conscription, par les soldats des régiments, se trouvaient épuisées. On n'eut toujours pas l'idée de rouvrir les anciennes écoles, et l'on ne trouva rien de mieux que de frapper de réquisition les médecins des villes et des campagnes. Le ministre directeur de l'administration de la guerre prit un premier arrêté par lequel un médecin et quatre chirurgiens par département devaient être désignés d'office pour le service de l'armée d'Allemagne.

Pour rendre la réquisition moins odieuse, on donna aux requis une situation exceptionnelle; on les nomma d'emblée médecins adjoints, médecins ordinaires, chirurgiens aides-majors, grades qui n'avaient été acquis jusqu'alors que par des services plus ou moins longs. On leur promit de les appeler directement dans les hôpitaux, de ne pas les envoyer servir dans les corps de troupes; enfin, on les dispensa de toute épreuve d'admission. Pour la première fois depuis l'organisation du conseil de santé, on enleva à ce dernier toute intervention dans l'examen et la constatation de la capacité des hommes à qui la santé des soldats allait être confiée. La désignation des futurs médecins militaires fut laissée au préfet, lequel n'eut pas d'autre avis à prendre que celui de la Faculté de médecine ou des chirurgiens et médecins en chef de l'hôpital principal de chaque département; on alla encore plus loin. Après avoir fait de médecins civils autant de médecins et autant de chirurgiens aides-majors, on en voulut faire de simples sous-aides. Un mois s'était à peine écoulé depuis la première réquisition qu'un second arrêté paraissait, ordonnant aux préfets de désigner trois chirurgiens par département pour servir en qualité de sous-aides aux armées actives; ces derniers devaient être pris parmi les jeunes gens ayant moins de trente ans, qui avaient été libérés du service ou parmi ceux qui, ayant plus de vingt ans, n'avaient pas encore été appelés. Au dire des historiens militaires de l'époque, le zèle des préfets n'aurait même pas respecté cette dernière condition. Ces deux catégories étant épuisées, et l'administration de la guerre insistant à nouveau pour avoir son service de santé au complet, on fit partir les jeunes gens sortant à peine de l'adolescence et ayant pris une ou deux inscriptions à une Faculté. Incapables de supporter les fatigues d'une campagne, ces malheureux furent enlevés en masse dans les hôpitaux que ravagea le typhus, à la fin de 1813. Ils manquaient d'ailleurs, non seulement d'instruction militaire, mais des connaissances techniques les plus élémentaires, et, malgré toute leur bonne volonté, Larrey dut les signaler comme incapables d'être utilisés.

On ne saurait se faire une idée de ce que devait être le fonc-

tionnement d'un service recruté dans des conditions de pénurie et d'insuffisance pareilles. Toujours sous prétexte de faire des économies, non content de supprimer les écoles, on avait, dès l'an XII, décidé le licenciement de la plus grande partie du personnel du corps de santé attaché aux hôpitaux. Les fonctions que les médecins des hôpitaux remplissaient furent distribuées aux chirurgiens de corps; ces derniers devaient cumuler leur service régimentaire avec le service de l'hôpital. Quand les chirurgiens de la garnison étaient en nombre suffisant, le service hospitalier était réparti entre eux; dans le cas contraire, l'ordonnateur ou le commissaire des guerres, chargé de la police de l'hôpital, avait le droit d'en faire venir des garnisons voisines : c'était tout simplement dégarnir les régiments au profit des hôpitaux. On crut d'abord en haut lieu qu'un pareil déplacement s'opérerait sans difficultés; mais les chefs de corps, voyant avec déplaisir l'ingérence du commissaire des guerres dans la composition intérieure des régiments et ne voulant pas exposer leurs soldats à manquer des secours qui leur étaient assurés par la présence, à leur poste, des officiers de santé, cherchèrent en grande partie à éluder les ordres donnés.

Le ministre eut beau insister, menacer à la fois colonels et chirurgiens, les premiers d'un blâme, les seconds de destitution immédiate, rien n'y fit. A peine les chirurgiens étaient-ils partis aux hôpitaux, qu'un ordre du colonel les faisait appeler à leur corps. Tirillés entre les chefs de corps qui ne voulaient point les laisser partir ou qui les faisaient rappeler après leur départ et les ordonnateurs qui les menaçaient de destitution s'ils se soustrayaient à leur réquisition, les médecins militaires se trouvaient dans la situation la plus pénible. Ce fut le gâchis. Des régiments dont les colonels avaient cédé aux réquisitions partaient et se trouvaient à la veille d'une bataille avec un seul sous-aide, et nous savons ce qu'étaient alors ces sous-aides. Encore peut-on citer plusieurs exemples de commissaires des guerres cherchant à enlever aux corps de troupe cet unique sous-aide, sous prétexte que la présence de ce dernier était ailleurs bien plus nécessaire. Au-dessus des colonels, les généraux ne se montraient pas moins récalcitrants et appuyaient de tout leur pouvoir leurs subordonnés. Enfin, les corps de troupes finirent par avoir raison. La disposition de l'arrêté du 9 frimaire an XII qui prescrivait de tirer des régiments les chirurgiens militaires nécessaires au service des hôpitaux cessa, pendant la campagne de 1807, d'être définitivement exécutée. Mais on tomba d'un inconvénient dans un autre. Pour desservir les hôpitaux, on ne trouva plus de médecins militaires. A peu près partout, on dut les remplacer par des médecins civils. Alors l'admi-

nistration de la guerre se désintéressa du service hospitalier. Ce service devint ce qu'il put. Dans beaucoup d'hôpitaux civils, les salles militaires ne furent plus exclusivement destinées aux soldats. Ces derniers furent mêlés aux indigents. On ne s'occupa plus de leur situation militaire. Cet état de choses dura six ans, et jusqu'à la fin de l'Empire, l'administration parut ne se douter de rien, ne faire rien, ne se soucier de rien.

On se demande avec stupéfaction comment a pu fonctionner d'une manière aussi déplorable un des services les plus importants des armées napoléoniennes. Même on serait tenté de révoquer l'existence de pareils faits si les historiens militaires, si les documents officiels, si les archives de l'époque n'étaient là pour en attester l'incontestable réalité. La surprise sera moins grande quand on saura que les chefs naturels du service de santé, c'est-à-dire les médecins militaires, avaient été intentionnellement désarmés. Divers arrêtés ministériels avaient, dès les premières années du Consulat, enlevé à ce service son ancienne autonomie et en avaient fait une branche des services administratifs. A l'intérieur, les officiers de santé des hôpitaux avaient été, à tous les degrés de la hiérarchie, soumis graduellement aux ordres du commissariat. En campagne, les officiers de santé en chef n'avaient plus le droit de communiquer avec les généraux sous les ordres desquels ils servaient. Mis à la disposition des ordonnateurs, ils recevaient leurs ordres, les transmettaient et n'intervenaient même plus dans l'établissement et l'emplacement des hôpitaux sur le théâtre des opérations. Le Conseil de santé avait été supprimé et remplacé par une inspection sans influence directe sur le personnel. Même la situation militaire des officiers de santé fut rendue des plus précaires. On ne reconnaissait plus à la plupart d'entre eux les avantages inhérents à la position d'officier. Après avoir servi pendant la guerre, ils devaient s'attendre à être licenciés à la paix. Découragés, plusieurs, bien qu'ils eussent un grade élevé, donnaient leur démission, et, au grand mécontentement de l'empereur, prenaient du service comme officiers commandant les corps de troupes. Ceux qui restaient faisaient entendre des plaintes et des récriminations sans nombre. Malgré la sévérité de la discipline de l'époque, aux camps de Montreuil et de Boulogne les officiers de santé de la Grande-Armée adressèrent une réclamation collective au ministre de la guerre. Ils protestaient contre la teneur des circulaires qu'il jugeaient humiliantes et outrageantes pour eux. Après la bataille d'Eylau, Percy, le chirurgien en chef de l'armée, se plaignit directement à l'empereur et lui dépeignit en termes très vifs l'état lamentable du service à la tête duquel il se trouvait. Plus

de seize cents blessés et de deux mille malades avaient été recueillis par lui au siège de Dantzig, et pendant toute la durée de ce long siège, il n'avait eu à sa disposition ni un sac de paille, ni une seule demi-fourriture, ni une écuelle, ni un infirmier, rien enfin¹. Les blessés étaient souvent abandonnés faute de moyens de transport. Vainqueurs ou vaincus, nous perdions toujours quatre fois plus de monde par le désordre de notre système administratif que par le fer ou le feu de l'ennemi². L'empereur, à plusieurs reprises, chercha à remédier à un état de choses aussi désastreux. Quand, après la bataille d'Eylau, Percy vint [soumettre à l'empereur un projet de création d'un corps de santé militaire, organisé à l'instar du corps du génie, ce dernier accueillit cette proposition avec une grande bienveillance. Lui-même, d'ailleurs, n'avait pas attendu la démarche de Percy pour prendre l'initiative d'une réorganisation du corps. Un an auparavant, après la bataille d'Iéna, il avait convoqué par devers lui, à Berlin, tous les officiers de santé en chef et leur avait exprimé son intention d'organiser un corps qu'il appellerait Corps impérial de médecine et de chirurgie des armées et qui aurait un rang identique au rang des autres corps d'officiers de l'armée. La même idée fut reprise par lui en 1814, mais on était à la veille de la campagne de Russie; le temps manqua. D'ailleurs, il fallait compter avec l'opposition des commissaires des guerres, et jusqu'à la fin de l'Empire le corps de santé ne connut d'autre régime que le régime inauguré par l'arrêté du 9 frimaire an XII.

On s'est souvent demandé quelles causes avaient bien pu produire l'effrayante consommation d'hommes que firent les campagnes de 1812 et de 1813 et on a volontiers incriminé, seules, les rigueurs du climat et l'incurie administrative. Sans doute, ces causes peuvent être invoquées pour expliquer en partie la rapidité avec laquelle fondaient les effectifs, mais il ne faut pas oublier que l'armée d'invasion comptait, au moment du passage du Niémen, plus de 500 000 hommes, et qu'à la bataille de la Moskowa, avant l'apparition des froids, par conséquent, elle ne pouvait mettre en ligne guère plus de 100 000 hommes. En 1813, au début des hostilités, l'armée d'Allemagne comptait 360 000 hommes et à la fin de la campagne, à la bataille de Hanau, à peine si 70 000 hommes étaient présents. A la rigueur du climat, il faut ajouter, comme cause de la fonte des effectifs, la mauvaise organisation du service de santé militaire. Le nombre des chirurgiens militaires était insuffisant dans les corps de troupes et dans les hôpitaux. Aux dernières armées de l'Empire, était malade ou traînard qui voulait, et tout

¹ *Histoire de la vie de Percy*, par Ch. Legrand, p. 214.

² *Histoire de la guerre de la Péninsule*, par le général Foy, t. I, p. 145.

malade ou trainard entré aux hôpitaux pouvait être considéré, non sans raison, comme perdu pour l'armée.

IV

RÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES DU SERVICE DE SANTÉ.

L'ÉCOLE DE STRASBOURG

Du moins, la leçon que les événements s'étaient chargés de donner aux auteurs du malheureux arrêté de frimaire an XII ne fut-elle pas perdue. En haut lieu, on finit par s'émouvoir de l'état précaire dans lequel était tombé le service de santé et l'on décida la réouverture des hôpitaux d'instruction. Le 30 décembre 1814 était rendue une ordonnance du roi portant réouverture des cours au Val-de-Grâce et aux hôpitaux de Lille, de Strasbourg et de Metz. Les considérants de l'ordonnance étaient une sévère censure de l'arrêté de frimaire an XII et faisaient ressortir que l'institution des hôpitaux d'instruction avait été de la plus grande utilité pour le bien de l'armée et avait donné à la chirurgie militaire la grande réputation dont elle avait joui. Pour s'applaudir des heureux résultats obtenus par la réouverture des cours, on n'eut pas d'ailleurs à attendre longtemps, et quand, en 1823, eut lieu la guerre d'Espagne, les écoles purent fournir à tous les besoins. Dans cette campagne, l'armée eut, tout le temps et partout, ses détachements pourvus d'hôpitaux. Les moins considérables de ces établissements eurent, tous, de jeunes médecins sortis des écoles, à l'initiative et au dévouement desquels le maréchal Moncey se plut souvent à rendre hommage.

En 1836, une nouvelle amélioration eut lieu. Le Val-de-Grâce, qui n'avait été jusqu'alors qu'un hôpital d'instruction analogue aux autres hôpitaux, devint une école de perfectionnement, autrement dit, une école d'application de médecine et de pharmacie militaires. Les hôpitaux de Strasbourg, de Metz et de Lille ne furent plus que des écoles de second degré qui permettaient d'opérer une première sélection parmi les élèves de santé militaire avant leur admission au Val-de-Grâce. On ne tarda pas à s'apercevoir, cependant, que le nombre des écoles de second degré pouvait être avantageusement réduit. D'une part, leur multiplicité nuisait à l'enseignement; d'autre part, la dissémination des élèves dans des villes, comme Lille et Metz, où ne se trouvait pas de Faculté de médecine, n'était pas faite pour faciliter la concordance entre les cours professés dans les hôpitaux d'instruction et les cours professés dans les Facultés. Ces considérations amenèrent la suppression des hôpitaux d'instruction de Lille et de Metz. Par contre, le décret

du 12 juin 1856 fit de la Faculté de Strasbourg une sorte d'école préparatoire au Val-de-Grâce. Cette Faculté eut pour mission de donner aux élèves du service de santé l'instruction scientifique et de leur conférer le grade de docteur. Les programmes et les cours de la Faculté furent réglés en vue des besoins de la médecine militaire, et des dispositions furent prises pour assurer au ministère de la guerre un contrôle fructueux sur les études et la conduite des élèves. Aussitôt après leur réception au doctorat, les élèves du service de santé étaient admis à suivre les cours du Val-de-Grâce, qui leur donnait l'instruction spéciale et pratique indispensable à tout médecin militaire. On avait enfin trouvé le moyen de concilier les exigences de l'instruction scientifique avec les nécessités de l'éducation militaire, et dans d'excellentes conditions. Cette organisation nouvelle fonctionna jusqu'au jour malheureux où Strasbourg fut perdu pour la France.

V

L'ÉCOLE ACTUELLE DE LYON

L'École de Lyon a remplacé l'École de Strasbourg, un peu tard il est vrai. Pendant près de vingt ans, le corps de santé militaire n'a pas eu d'école préparatoire du service de santé. Les étudiants qui voulaient devenir médecins militaires faisaient d'abord leurs études médicales auprès des Facultés, puis, leur doctorat obtenu, passaient quelques mois au Val-de-Grâce où ils recevaient à la hâte quelques notions administratives et étudiaient les applications pratiques de la médecine aux besoins de la vie militaire. Ceux qui ont connu ce régime ont pu en apprécier tous les inconvénients. Ce n'est pas en quelques mois de stage que les jeunes docteurs pouvaient être familiarisés avec l'ensemble des questions qui touchent à la vie et à l'hygiène du soldat en temps de paix et en temps de guerre, à la chirurgie d'armée, à l'administration et à la législation militaires, et surtout qu'ils pouvaient être soumis à cet entraînement particulier physique et moral qui constitue l'éducation militaire. Versés, à la fin de leurs huit mois de stage, dans un régiment, ils se trouvaient au milieu d'officiers que leur passage par le rang ou les écoles avaient imprégnés de l'esprit militaire, et dans ce monde se trouvaient dépayés. Pourtant, dès le premier jour, ils pouvaient être appelés à prendre l'initiative des propositions les plus délicates, à donner leur avis sur des mesures liées intimement au maintien de la discipline dans les corps. Ils étaient obligés de commencer, pour ainsi dire, leur éducation, de modifier leurs idées, de réformer leurs habitudes, de faire, en

un mot, leur apprentissage à leurs dépens. Beaucoup ne voulaient ou ne pouvaient acquérir la souplesse nécessaire à l'accomplissement de leurs nouvelles fonctions. L'aide-major donnait sa démission et allait chercher dans la vie civile une carrière rémunératrice vers laquelle le portaient ses goûts et ses inclinations. Les démissions étaient fort nombreuses; au bout de quelques années, des promotions se trouvaient réduites de moitié. Le courant qui portait les jeunes médecins militaires à quitter le service se dessinait dès l'entrée au Val-de-Grâce même. Telle promotion qui comptait 120 élèves à l'entrée n'en avait plus que 85 à la sortie. L'une d'elles descendait du chiffre de 96 à celui de 63. En huit mois, on avait plus de 33 pour 100 de déchet.

Dans ces conditions, si les élèves n'avaient pas lieu d'être satisfaits, l'État, qui consentait des sacrifices pécuniaires considérables en leur faveur, se trouvait, de son côté, être par trop dupe. Il fallait, d'ailleurs, remédier à cette situation, si l'on ne voulait voir de nouveau se produire les errements qui avaient eu lieu au lendemain de la suppression des écoles de santé. Les mesures à prendre étaient d'autant plus urgentes que, par la loi du 16 mars 1882, qui a réorganisé l'administration de l'armée, les devoirs et les obligations du service de santé ont été considérablement augmentés. A la suite des enseignements de la guerre de Crimée et de la guerre de 1870, on s'était enfin décidé à donner à ce service son autonomie, c'est-à-dire à placer à sa tête ses chefs naturels, les médecins, ce qui avait, d'ailleurs, lieu dans toutes les armées européennes. La direction des hôpitaux et des ambulances, jusque-là exercée par l'intendance, revenait aux médecins militaires qui se trouvaient réunir ainsi dans leurs mains la direction technique et la direction administrative du service. Une autre considération, d'ailleurs, venait militer en faveur de la constitution d'un corps vigoureux de médecins de l'armée active, c'était l'encadrement des médecins de réserve et de l'armée territoriale, pleins de bonne volonté, praticiens ayant fait leurs preuves, mais moins familiarisés avec le commandement et l'administration. C'est à ces divers motifs qu'a été dû le vote de la loi portant réorganisation de l'École préparatoire de santé militaire à Lyon.

Cette École, qui fonctionne à côté de la Faculté de médecine, répond à un double objet : faciliter aux élèves du service de santé militaire leurs études universitaires, et surtout leur donner l'éducation militaire. Aucune distinction n'est établie entre les élèves du service de santé militaire et les étudiants civils, soit au point de vue de la scolarité, soit au point de vue des examens probatoires. Les uns et les autres sont reçus docteurs au même titre et dans les

mêmes conditions. La durée du séjour à l'École est de trois ans. Au bout de cette période, les élèves, tous devenus docteurs, passent de droit à l'École d'application de médecine et de pharmacie militaires du Val-de-Grâce, où leur est donnée l'instruction professionnelle militaire spéciale, qui leur est nécessaire pour bien remplir les obligations de service qui leur incomberont. En deux mots, l'École de Lyon donne surtout aux futurs médecins de l'armée l'éducation militaire; et le Val-de-Grâce, l'instruction militaire théorique et pratique.

Depuis le vote, en 1882, de la loi sur l'administration de l'armée, qui a distrait le service de santé des autres services de l'intendance, de patients efforts ont été faits pour mettre le service de santé de l'armée française en mesure de répondre aux exigences de la guerre moderne. La réorganisation de l'École préparatoire de santé militaire, à Lyon, peut être considérée comme une des mesures les plus utiles qui aient été prises dans ce but. Actuellement, le recrutement des médecins militaires présente, on peut le dire, toutes les garanties désirables, soit au point de vue de la science, soit au point de vue des aptitudes militaires. La solidité des cadres du personnel médical de l'armée active est désormais assurée. La direction des hôpitaux militaires et des ambulances, confiée aux médecins, marque encore un nouveau progrès dans la voie où l'on s'est engagé. Cependant, l'autonomie du service et le bon recrutement du personnel établis, restent d'autres mesures à prendre pour que le service de santé de nos armées n'ait rien à envier au service de santé des autres armées européennes. Il faut encore donner à nos médecins militaires une situation dans l'armée, qui les mette à même de remplir les fonctions qui leur sont dévolues. Leur situation militaire actuelle n'est pas, en effet, ce qu'elle devrait être. Tandis que, dans toutes les armées européennes, le médecin militaire est armé, par les règlements, des mêmes pouvoirs disciplinaires et mis sur le même rang que les autres officiers; dans l'armée française, le médecin n'a pas en mains les moyens d'action suffisants pour l'accomplissement de sa mission; il n'a pas de grade réel et effectif, son assimilation n'est que fictive. Un projet de loi, déposé par M. Marmottan, veut combler cette lacune. Il n'y aura personne pour vouloir maintenir, au grand détriment de l'intérêt général du service, les médecins militaires français dans une situation inférieure à celle de leurs collègues des autres armées européennes. Tout le monde est intéressé au bon fonctionnement de notre service de santé militaire, aujourd'hui que tous les fils de France payent, à l'armée, leur dette à la patrie.

Docteur ROUIRE.

LE THÉÂTRE EN ITALIE

Comme le roman, le théâtre, en Italie, a presque constamment recherché ses modèles et puisé ses inspirations à l'étranger. Si l'on excepte Goldoni, on peut affirmer qu'il n'y a pas eu, dans la Péninsule, durant les deux derniers siècles, un théâtre italien digne vraiment de ce nom, ce que nous appelons aujourd'hui un théâtre national. Si le théâtre est comme le miroir et l'ombre de la vie, nous ne rencontrons sur la scène italienne, pour ainsi dire, que l'ombre d'une ombre. L'art dramatique italien a été jusqu'à ce jour, non pas un champ d'observation directe et immédiate, mais un simple reflet, une reproduction pâle et affaiblie des théâtres étrangers, notamment du théâtre français.

Les raisons de ce fait sautent aux yeux. La première et la plus naturelle de toutes est que l'Italie n'existe comme nation, comme organisme social autonome, que depuis trente ans à peine. L'âme italienne, morcelée et divisée durant de longs siècles, soumise à des dynasties étrangères, ayant, comme le chante Orphée, ses organes épars, — *disjecta membra poetæ*, — était incapable d'enfanter cet art qui, plus que tous les autres, réclame la pleine possession de l'individualité nationale et politique, l'art dramatique. La seule exception qu'on puisse et qu'on doive signaler, Goldoni, confirme la règle, car Goldoni fut le *comédiographe* de la République de Venise. Il créa un art personnel et original, précisément parce qu'il vécut dans un pays et un Etat qui, bien que penchant déjà vers sa ruine et dans une décadence avancée, possédait cependant une puissante autonomie, un organisme politique distinct et indépendant. Goldoni fut, en effet, essentiellement et spécifiquement Vénitien : ce fut là sa raison d'être et sa force.

Le morcellement politique ne fut pas la seule raison qui empêcha l'Italie d'enfanter un théâtre à son image et ressemblance; il en est une autre qui n'exerça pas une influence moins profonde : l'Italie ne possédait pas, et ne possède même pas à l'heure actuelle, l'unité morale, ou mieux, l'uniformité de la vie sociale. Les mœurs

y changent de ville à ville, de région à région. Il faut toujours en revenir à cette explication : en Italie, il n'y a jamais eu de capitale qui ait pu créer un type de vie sociale dont l'influence et l'imitation se soient imposées au reste du pays. Chaque contrée, chaque province, possédait et a conservé son cachet spécial, sa manière de voir et de vivre. Ce particularisme persistant et accentué explique la floraison spontanée de cette forme populaire et inférieure de l'art dramatique qui n'existe que dans la Péninsule, et qu'on appelle le théâtre à masques. Chaque région de l'Italie était symbolisée par un personnage masqué qui, sur la scène, parlait le dialecte local et incarnait, pour ainsi dire, sa tournure particulière d'esprit, ses défauts et ses travers, ses manières et ses mœurs spéciales, enfin une sorte de *genius loci* : Pulcinella à Naples, Stenterello à Florence, Pantalone ou Arlecchino à Venise, Giandua à Turin, etc. Ce théâtre à masques a déployé longtemps une vitalité intense; l'esprit d'observation et la satire mordante, quoique souvent grossière, n'y faisaient pas défaut; mais il n'en doit pas moins être considéré comme un type d'art inférieur, parce qu'il employait, non pas la langue littéraire, mais les dialectes ou patois provinciaux, et aussi parce qu'il ne put jamais s'astreindre à des règles fixes.

Le plus souvent, le personnage masqué, l'acteur principal improvisait son rôle au fur et à mesure que l'action se développait ou tout au moins brodait largement sur le rôle traditionnel. Ce théâtre à masques n'en a pas moins produit des œuvres qui ne sont pas sans mérite, entre autres plusieurs comédies de Goldoni, lequel ne dédaigna pas d'y appliquer son talent — et cette fine satire des mœurs de la gent rond-de-cuir dont nous parlerons ailleurs, et due à un auteur piémontais : *le Miserie di Monsù Travet*. Depuis que l'unité politique accélère forcément dans la Péninsule l'œuvre de la fusion sociale, ce théâtre à masques tend à décliner, et il est en train de disparaître, sans céder toutefois la place à un vrai théâtre italien qui apparaisse comme la représentation synthétique et figurée de l'âme nationale.

*
* *

Le défaut capital de tous les auteurs dramatiques italiens depuis plus d'un siècle, c'est qu'ils cherchent leurs inspirations moins dans l'observation des mœurs vivantes et l'atmosphère sociale qui les environne que dans la froide imitation de formes littéraires consacrées : le théâtre italien en est ainsi arrivé à perdre de vue le sens de la réalité humaine. L'exemplaire le plus illustre et le

plus complet de cette fausse conception de l'art dramatique est Alfieri. Vittorio Alfieri, déjà dans son âge mûr, se mit en tête de devenir un grand poète dramatique, et comme, avec de rares dons naturels, il possédait une force indomptable de volonté, il y réussit en partie. C'était l'époque où la tragédie classique régnait sans conteste sur la scène. Alfieri entreprit de doter la littérature italienne de chefs-d'œuvre dramatiques, coulés dans le vieux moule grec, à l'imitation de Racine et de Voltaire, mais il resta inférieur même à ce dernier. La merveilleuse simplicité de Sophocle, l'émotion tragique d'Euripide, aboutirent, chez Alfieri, à une raideur insupportable, à une tension violente, en somme, à une exagération de tous les abus et de tous les défauts du genre. Les personnages d'Alfieri, évoqués moins par une création du génie que par un acte de volonté, restent comme figés dans leur pose tragique, et au lieu d'agir ne font que déclamer et tous dans le même ton : hommes, femmes, rois, pages, serviteurs, tous parlent à peu près la même langue. Ces tragédies d'Alfieri sentent extraordinairement l'huile, comme on dit, et l'impression qui en résulte est une désespérante monotonie. La tragédie grecque de Sophocle ou même de Racine, c'est un monde d'admirables statues, d'une suave inflexion de lignes, aux poses nobles et majestueuses, qui donnent l'illusion et la sensation de la vie. Les tragédies d'Alfieri ressemblent à un musée de mannequins costumés et bardés de fer, immobilisés dans des attitudes violentes et des gestes forcenés.

Ugo Foscolo, l'auteur des *Sepolcri*, voulut marcher sur les traces d'Alfieri, mais il apporta dans ses œuvres déclamatoires des qualités absolument opposées à l'art dramatique, un lyrisme permanent et tendu, un romantisme aigu et *werthérien*. Les tentatives du célèbre poète Monti n'eurent pas plus de succès. Les tragédies de ce dernier n'attestent guère que ses virtuosités de poète ou son incomparable talent de versificateur. Celles de Silvio Pellico, notamment sa *Francesca da Rimini*, sont des œuvres médiocres et qu'on applaudissait faute de mieux.

Manzoni, l'Homère du roman italien, travailla et non sans succès à renouveler le théâtre, en s'inspirant de l'école romantique française. Manzoni voulait bannir de la tragédie les héros de la Grèce et de Rome et les remplacer par des personnages de l'époque moderne. Mais, s'il conçut la réforme, il n'eut point le génie pour l'exécuter.

Les drames de Manzoni, les *Adelchi*, *Carmagnola*, sont moins des tragédies que d'admirables poèmes où circule un souffle lyrique puissant, et qui, en évoquant les luttes de l'Italie contre l'étranger, faisaient vibrer, çà et là, sur la scène, une note ardente de patrio-

tisme. Dans ses deux tragédies citées plus haut et dont l'inspiration est nettement romantique, Manzoni essaya, mais sans succès, d'introduire une innovation empruntée au théâtre grec, mais peu conforme au génie du théâtre moderne, le chœur antique qui commente l'action et représente l'esprit collectif de la foule.

La note patriotique résonne dans les tragédies de Manzoni, mais discrètement et avec ce goût et cette mesure propres à l'auteur des *Fiancés*. Jean-Baptiste Niccolini accentua et multiplia dans ses drames révolutionnaires ces allusions à la politique contemporaine. Bien que vivant à Florence, sous le règne tolérant et éclairé des grands-ducs de Toscane, Niccolini, poète lyrique d'un grand talent, portait en lui l'âme farouche d'un révolté. Ses drames, comme les romans de Guerrazzi, sont des pamphlets révolutionnaires, « des batailles », comme s'exprimait Guerrazzi, où les personnages conspirent et guerroient contre deux sortes d'ennemis : l'étranger, c'est-à-dire les gouvernements établis; et la Papauté. Niccolini, comme Guerrazzi, attaque violemment l'Église; toutes ses œuvres sont semées d'invectives passionnées contre le catholicisme. Cette préoccupation de la politique a été funeste à l'œuvre de Niccolini et de Manzoni, car l'art est essentiellement désintéressé et vit de lui-même. Qui n'a présentes à la mémoire les magnifiques strophes de Lamartine, s'élevant contre cette prostitution de la muse à la Révolution :

Non, je n'ai point coupé les ailes de cet ange

Pour l'atteler hurlant au char des factions...

Non, non, je l'ai conduite au fond des solitudes...

Les tragédies de Niccolini en Italie, quoique plus récentes, sont aussi justement oubliées que le sont en France, par exemple, celles de Joseph-Marie Chénier : pas une de ses œuvres n'est restée au répertoire.

*
* *

Nous venons de passer assez rapidement en revue les destinées de la tragédie italienne durant la première moitié du siècle, c'est-à-dire durant la période à peu près complète de son existence. Si la tragédie italienne a eu pour père Alfieri, la comédie reconnaît dans Goldoni son glorieux et génial créateur. Les prédécesseurs de Goldoni, Gozzi et Chiari, méritent à peine une mention. Avant Goldoni, la comédie en était réduite à une simple récitation de fables et d'allégories qui se débitaient sur la scène. Goldoni, si l'on veut, avait eu des précurseurs dans les comédies de la Renaissance, dont le type le plus caractéristique est la *Mandragora* de Ma-

chiavel. Cette comédie du seizième siècle s'inspirait directement des modèles latins Plaute et Térence : il y circule, on le sait, une veine de naturalisme et même d'obscénité digne de l'époque. La comédie de Machiavel et des autres auteurs contemporains n'est dépourvue ni d'observation, ni d'esprit, ni d'intrigue : j'ai assisté plus d'une fois à la représentation de la *Mandragora*, à Rome, et j'ai pu constater que le public y prenait un vif plaisir. Mais peut-être se délectait-il surtout des obscénités qui y abondent. Quoi qu'il en soit, au dix-huitième siècle, la comédie du *Cinquecento* dormait depuis longtemps dans un profond oubli. Le vide et l'artificiel dominaient sur la scène, où s'agitaient de ridicules marionnettes. Goldoni apparut, et cette foule de pâles fantômes, *pallentes umbræ*, s'évanouit aussitôt. On vit alors sur les planches des personnages de chair et d'os, vivant d'une vie vraie et parlant un langage naturel. Ce fut une révolution. Le théâtre goldonien est le miroir exact de la société vénitienne du dix-huitième siècle : l'observation, caustique et malicieuse quelquefois, mais le plus souvent empreinte de jovialité et de bonhomie, de Goldoni, retraça avec humour et sans amertume les mœurs élégantes et raffinées de cette société à son déclin, uniquement occupée à jouir et à s'amuser. On voit s'agiter dans les comédies de Goldoni tout un monde de sigisbéés et de coquettes, de grands seigneurs et de grandes dames, ébauchant de frêles liaisons amoureuses ; de soubrettes accortes et rusées, jetant dans le dialogue les notes de leur rire perlé ; de pédants ou de médisants portant perruque et bavardant sous les portiques de la place Saint-Marc, sans s'apercevoir que l'horizon s'obscurcit et que l'orage approche, qui va disperser toute cette société brillante et frivole. L'œuvre de Goldoni est un des exemplaires achevés de la comédie de mœurs. On a voulu comparer Goldoni à Molière, mais Molière possède un génie bien plus profond, plus large et plus pénétrant que le dramaturge vénitien. L'auteur de *l'Avare* a créé des types inoubliables : il apporte aussi sur la scène des préoccupations philosophiques et sociales ; l'arrière-goût de ses observations est amer et triste, si triste que,

Lorsque l'on vient d'en rire, il faudrait en pleurer.

Tout au rebours, Goldoni se départ rarement de son calme et de sa jovialité souriante ; les vices et les travers qu'il étudie et reproduit n'altèrent pas sa bonne humeur, mais jamais non plus il ne s'élève à la création d'un type ou d'un caractère : il se contente de mettre sur la scène et de faire mouvoir avec entrain et vivacité les personnages multiples et divers qui s'agitent sous ses

yeux. Goldoni est un Le Sage italien. Son théâtre fait penser à *Gil Blas* et au *Diable boiteux*, avec cette différence toutefois que l'œuvre de Goldoni est presque toujours d'une forte et saine moralité.

*
* *

Après Goldoni, le théâtre italien, abandonnant les voies de la comédie bourgeoise, tomba dans le drame à effet, dans la vulgarité ou les grossiers artifices de la scène. Les auteurs ne s'occupèrent plus que d'une seule chose, frapper l'imagination du spectateur, et pour y arriver, ils en vinrent à perdre de vue l'art, la logique, la vérité. Ils découpèrent et arrangèrent pour les planches des « romans à feuilleton », accumulant à plaisir les exagérations et les invraisemblances, et transformant le théâtre en une véritable scène de boucherie et de carnage. Ici, l'imitation française était évidente. Le romantisme faux et violent de l'école de Hugo déteignit déplorablement sur la scène italienne, comme il avait déteint sur le roman. Une réaction ne tarda pas à se produire, quoique assez faible. Les chefs de ce mouvement, qui essaya de ramener le théâtre aux sources de la vérité et aux véritables conditions de l'art, en le marquant d'une empreinte véritablement nationale, furent Gherardi del Testa et Paolo Giacometti. Ce dernier tenta, d'abord avec succès, le genre de la comédie intime en marchant sur les traces de Goldoni ; malgré son talent plein de souplesse et d'éclectisme, il n'eut pas le courage de persévérer dans cette tentative et il se lança dans le drame, surtout dans le drame historique. Ses deux productions les plus connues sont : *Elisabeth, reine d'Angleterre*, et *Marie-Antoinette*. Ce sont des œuvres assez grossièrement charpentées, mais où circule néanmoins une verve géniale de pathétique :

On voit partout chez vous l'*ithos* et le *pathos*.

Le *pathos*, dans le sens étymologique du mot, voilà le triomphe de Giacometti. Il est rare que sa *Marie-Antoinette* n'arrache pas encore les larmes des spectateurs. Je l'ai vu représenter, il y a quelques années, à Rome : la moitié de la salle pleurait à chaudes larmes. C'était il est vrai, pour une bonne part, le mérite du sujet. Dans *la Morte civile*, Giacometti s'essaya aussi dans le drame social et à thèse. *La Morte civile* est restée au répertoire, et on la joue fréquemment. Giacometti y déroule les péripéties d'une famille dont le père est condamné aux travaux forcés, tandis que la mère, restée seule, est exposée à toutes les tentations d'un amour défendu. Giacometti veut montrer combien est affreuse la loi humaine et divine qui, même dans le cas de « mort civile », sanctionne l'indissolubilité

du lien conjugal. Ce drame, dont l'inspiration est tellement antireligieuse, renferme cependant des situations profondément émouvantes. M. Zola a comparé la *Morte civile* au drame d'Ennery *Une cause célèbre*. L'auteur naturaliste reproche, non sans fondement, au dramaturge italien « de ne pas se priver d'une ficelle, d'une situation, d'une tirade, de gorger la bêtise populaire, de tremper de larmes son public par les moyens les plus énormes ». C'est là, en effet, l'écueil des drames de Giacometti, l'abus du pathétique, et d'un pathétique quelquefois assez grossier et vulgaire.

Giacometti, pour la fécondité de son œuvre, peut être comparé à Scribe. Il possédait aussi, de ce dernier, l'art des « ficelles », la fertilité de ressources et la clarté d'exposition. Il a manqué surtout à Giacometti la force de l'imagination dans la création de ses types, et la pureté du style. Ses premières comédies, d'une verve comique originale, faisaient espérer en lui un réformateur du théâtre italien et un continuateur de Goldoni. Malheureusement, le gros drame sentimental, où il finit par échouer complètement, le détourna de sa voie.

Tommaso Gherardi del Testa eut un moment de véritable succès : Toscan, il faisait parler à ses personnages la langue à la fois vive, élégante et châtiée qui résonne sur les rives de l'Arno, et quelques-unes de ses comédies : *il Sistema di Lucrezia*, *il Regno di Adelaide*, *il Padiglione delle Mortelle*, débordaient d'entrain, de brio, d'esprit et parfois de fine observation. Il excellait surtout dans l'abandon et le naturel du dialogue et, çà et là, saisissait sur le vif certains côtés des mœurs bourgeoises. Quelque chose de la verve goldonienne s'épanouissait à travers toutes ses comédies. Mais, si Gherardi del Testa réussit à purger la scène italienne du mauvais goût romantique et de certaines exagérations baroques, il ne put créer une œuvre organique durable. Presque tout le mérite de son théâtre consiste dans la forme et le style : pour le reste, il s'en tint pour ainsi dire à l'écorce : de là le caractère artificiel et superficiel de son œuvre, qui a disparu complètement du répertoire. Gherardi del Testa manquait, en effet, d'invention, et il ne put jamais parvenir à créer un type ou même un semblant de caractère. Son théâtre se compose surtout de scènes dialoguées avec entrain et avec esprit.

Pendant une certaine période, Paolo Giacometti et Gherardi del Testa firent cependant école et recrutèrent des imitateurs. Michele Uda, Leone Fortis, David Chiassone et autres marchèrent sur les traces de Giacometti, tandis que Vittorio Bersezio et Ferdinand Martini s'inspiraient certainement de Gherardi del Testa. Toutefois, M. Martini, jeune encore, et qui occupa le portefeuille de l'instruc-

tion publique dans le dernier ministère Rudini, dans ses comédies mondaines, plus que Gherardi del Testa, imite visiblement Alfred de Musset, en essayant de lui dérober sinon cette veine intense et originale de poésie, tout au moins ce marivaudage élégant, ce sentimentalisme mouillé de tendresse qui distingue les proverbes de l'auteur des *Nuits*.

Vittorio Bersezio cultiva à la fois le roman, le journalisme et le drame. Il fonda et dirigea pendant plusieurs années la *Gazetta piemontese* (présentement l'organe de M. Giolitti). M. Bersezio a eu une chance que des dramaturges plus habiles ou plus éminents que lui n'atteignent pas. Il a laissé, dans les *Miserie di Monsù Travet*, un type qui a survécu et survivra, au théâtre. *Monsù Travet* est la personnification réussie du petit employé piémontais sans cesse en lutte avec les difficultés de la vie et les exigences de ses supérieurs. Comme vérité de mœurs et d'observation, cette comédie est un petit chef-d'œuvre. Ecrite en dialecte piémontais, elle fut traduite en italien, puis en allemand et, sous le titre de *Bartholommæus's Leiden*, fit le tour des théâtres de Berlin, de Vienne et de Munich. M. Bersezio écrivit aussi une comédie, *la Bolla di sapone*, pleine de fraîcheur et de sentiment; mais, depuis longtemps, il a abandonné l'art pour le métier. Il gagne aujourd'hui de l'argent en traduisant, pour la scène italienne, les drames de M. Sardou, ce qui n'est pas une sinécure.

Un auteur qui, jadis, suscita de grandes espérances est Teobaldo Ciconi. Né dans la période héroïque du *Risorgimento*, quand les préoccupations politiques envahissaient tous les domaines, même et surtout celui de l'art, Ciconi commença par écrire des tragédies où se répercutait l'écho des passions révolutionnaires de l'époque. Bientôt il abandonna l'emphase tragique pour la vision plus objective et plus sereine de la réalité. C'est sous cette inspiration qu'il donna *le Pecorelle smarrite*, *le Mosche bianche*, *la Rivincita*, et son œuvre la meilleure, *la Figlia unica*. Un moment, on put espérer que Ciconi allait relever la fortune de la scène italienne, quand la phthisie l'emporta dans la fleur de la jeunesse et du talent.

Valentino Carrera eut, lui aussi, sa période de succès. Dans sa *Quaderna di Nanni*, il représenta les mœurs populaires de la Toscane; il créa le type de *Bobi*, la personnification de l'homme du peuple de Florence.

Parmenio Bettoli, journaliste et romancier, s'essaya dans le drame historique (*Boccaccio*) et dans la farce bouffonne jusqu'à la grossièreté (le *Gerente responsabile*). Il n'est pas un écrivain de quelque talent qui ne se soit cru obligé de tenter la fortune des

planches. Tel est notamment le cas de M. Cavallotti, plus connu aujourd'hui comme chef de l'extrême gauche parlementaire et adversaire de M. Crispi que comme poète lyrique et dramatique. Au théâtre, M. Cavallotti a donné les *Pezzenti*, grand drame à allures romantiques; l'*Alcibiade* et les *Messenii*, où il essaya de mettre sur la scène ce que Flaubert appelait le réalisme historique. M. Cavallotti a surtout un talent de poète lyrique, mais l'abus de la déclamation déteint malheureusement sur toute son œuvre. Depuis longtemps M. Cavallotti a délaissé l'art pour la politique, et les luttes du Forum et de la tribune l'absorbent complètement. Je ne crois pas que le théâtre y perde beaucoup.

*
* *

Chaque fois que surgissait un talent nouveau, il semblait qu'il fût le Messie promis à la scène italienne. On l'applaudissait à outrance, on le portait aux nues jusqu'au moment où il fallait se convaincre que les espérances conçues ne restaient que des espérances. Ce fut le cas notamment d'Achille Torelli. Ses premières tentatives furent saluées avec enthousiasme; elles dénotaient certainement une certaine puissance d'imagination alliée à un remarquable esprit d'observation. Il écrivait sans doute dans une langue incorrecte, parsemée de provincialismes, de locutions *dialectales*, mais peu semblaient aussi capables que lui de faire mouvoir les personnages sur les planches; il leur soufflait une vie endiablée; il s'étudiait surtout à éviter le conventionnel et à transporter sur la scène la réalité toute chaude et toute frémissante. Malheureusement, l'observation de M. Torelli ne dépassait pas un cercle très restreint des mœurs provinciales, il se bornait à l'étude de la vie strictement napolitaine et de certains types trop spéciaux. Il en résulte que ses comédies sont plutôt des esquisses spirituelles et originales que des tableaux complets et achevés.

M. Torelli s'appliqua d'abord à l'analyse des mœurs féminines et il avait projeté de dérouler dans une série de drames le sujet de ses observations.

C'est dans cet esprit qu'il donna la *Missione della donna*. Cette comédie obtint un grand succès, elle fut suivie à peu de distance de deux autres la *Verità* et *gli Onesti*. Le chef-d'œuvre de Torelli est cependant sa comédie des *Mariti*, dans laquelle il semble avoir donné sa mesure complète. Cette œuvre, conçue et exécutée avec hardiesse, est restée l'une des principales du répertoire italien. Elle fit saluer, un moment, dans Torelli le régénérateur attendu de la scène italienne, mais le jeune dramaturge ne tint pas ces promesses.

Il est resté l'auteur des *Mariti*, sans pouvoir se surpasser lui-même. Bien qu'il ne soit âgé que de cinquante ans, voilà longtemps que M. Torelli ne produit plus.

*
* *

Parmi les noms que nous venons d'énumérer, et si l'on excepte celui de Giacometti, qui possédait certainement de belles parties d'auteur dramatique, aucun ne dépasse le niveau d'une honorable médiocrité, aucun, en dehors de quelques tentatives heureuses, ne parvint à créer une œuvre organique et marquée d'une empreinte véritablement originale. On se trouve en présence de comédies plus ou moins bien faites, mais non pas d'un dramaturge dans le sens du mot. Il faut faire une exception pour Paolo Ferrari. Ce dernier est sans contredit l'auteur dramatique le plus applaudi, le plus populaire et le plus éminent de l'Italie contemporaine. C'est à lui que l'on doit que la veine comique si largement répandue dans l'œuvre goldonienne ne s'est pas complètement tarie : c'est lui, enfin, qui a sauvé la scène italienne d'une décadence totale.

Ce qu'il y a de mieux dans la carrière de Paolo Ferrari, ce sont ses débuts. Ses coups d'essai furent presque tous des coups de maître. A cette première période appartient notamment *la Medicina di una ragazza ammalata*, un lever de rideau, qui est un véritable bijou littéraire, où l'on trouve à profusion la vivacité, le sentiment, l'esprit, la grâce du dialogue. Bientôt Ferrari aborda ce que l'on peut appeler la comédie historique. C'est à cette époque qu'il écrivit ses deux chefs-d'œuvre : *Goldoni e le sue sedici commedie* et *la Satira Parini*. *Goldoni e le sue sedici commedie* est un épisode tiré des Mémoires de Goldoni. Le héros semble avoir inspiré l'auteur, et celui-ci a dérobé, en partie, au grand comique, sa verve géniale et son puissant talent d'observation. Les mœurs vénitiennes du dix-huitième siècle sont reproduites dans cette comédie avec une vie intense et une incomparable fidélité. A *Goldoni* succéda *la Satira e Parini*. L'abbé Parini était un poète satirique qui vivait à Milan au siècle dernier et stigmatisa, dans une œuvre immortelle, *il Giorno*, les mœurs de son époque. Ferrari s'inspira de cette satire. Il plaça l'abbé Parini au milieu de cette société frivole, licencieuse et médisante de sigisbées, de petits maîtres et de coquettes, et du contraste entre l'immoralité légère et brillante de ce milieu et la vie austère et misérable du poète, il tira des effets d'un comique saisissant et douloureux. Dans *la Satira e Parini*, Ferrari a créé un caractère qui est resté et restera, le *marchese*

Colombi, le type du grand seigneur présomptueux, sentencieux et ignorant.

Ferrari abandonna malheureusement la comédie pour se lancer dans le grand drame à effet et à thèse. Grandi dans une période d'agitations révolutionnaires, il voulut transformer le théâtre en une sorte de tribune politique et sociale; cette conception de l'art dramatique fut fatale au talent de Ferrari. Sans doute, ses drames : le *Duello*, le *Suicidio*, *il Ridicolo*, le *Cause ed effetti*, obtinrent et obtiennent encore un succès bruyant, mais c'est aux dépens du bon sens et de la vérité. Malgré des qualités incontestables, ces drames sont gâtés par le ton déclamatoire et doctrinaire, la fausseté des types ou l'outrance des caractères. Ce ne sont point des personnages qui s'agitent sur les planches, mais des abstractions, des symboles vides à la fois de vérité et de vie. A mesure qu'il vieillissait, Ferrari s'enfonça dans cette malheureuse conception du drame. Ses meilleures œuvres sont restées, celles de sa jeunesse, on dirait qu'il les a écrites dans une sorte d'inconscience et d'irréflexion artistique. Si Ferrari fût demeuré fidèle à ses débuts, à l'inspiration qui lui dicta *Goldoni* et *la Satira e Parini*, l'Italie possédait en lui un des grands dramaturges de l'Europe au dix-neuvième siècle. Tel qu'il est, cependant, avec ses défauts et ses exagérations, Ferrari reste la gloire et l'honneur du théâtre italien contemporain. Si l'on prend à Scribe ou à Sardou leur art de l'intrigue et la mise en scène; à Augier, ses préoccupations morales et sociales, — nous parlons surtout de l'Augier des *Fourchambault*, — et à Dumas ses parti-pris de sermon et de thèse, et que l'on réunisse toutes ces qualités et ces défauts, — à une dose inférieure cependant, — dans un seul assemblage, ce composé ressemblera étonnamment à Ferrari, avec cependant je ne sais quoi de personnel et d'original qui fait du dramaturge italien une figure assez caractéristique. Une dizaine de ses œuvres sont restées au répertoire et se jouent constamment sur tous les théâtres de la Péninsule.

*
* *

Fils d'un dramaturge qui laissa une œuvre estimée dans son temps, *la Pia dei Tolomei*, Léopold Marenco, un Piémontais, se présenta au public sans affecter, comme c'est le cas souvent pour les jeunes, les hardiesses d'un novateur ou d'un révolutionnaire de la scène. Au lieu d'aborder les fortes passions, il se contenta de peindre des sentiments ou des situations à la portée de ses tendances naturellement tendres et idéalistes. Il s'essaya d'abord dans la tragédie romantique du moyen âge; puis, cédant à la douce

impulsion de son tempérament, il révint à la comédie sentimentale et idyllique. Son chef-d'œuvre dans ce genre est *Céleste*, que Marenco appelle lui-même une « idylle champêtre ». Tous les personnages de la pièce appartiennent, en effet, à un monde idéal et *arcadique*, sans contact avec la réalité. On peut en dire autant de *Marcellina*, où tout apparaît singulièrement artificiel, faux et maniéré.

La pièce la plus populaire de Marenco est *il Falconiere di Pietra Ardena*, une poétique légende du moyen âge qui, transportée sur la scène il y a quelque vingt-cinq ans, remporta un vif succès. Pietra Ardena est un petit village de Ligurie, près des sources du Tanaro, d'où sortit la famille des Aleramo, qui domina plus tard dans le Montferrat. Adelasia, la fille d'Othon I^{er}, empereur d'Allemagne, quitte la cour et la famille de son père, et s'enfuit avec Aleramo, son fiancé. Ils se réfugient à Pietra Ardena et y cachent leur bonheur dans l'obscurité d'une vie paisible. Aleramo exerce le métier de fauconnier, et le ciel bénit leur union. Mais voilà qu'Othon I^{er} franchit les Alpes et descend dans la Péninsule, et le hasard le fait arriver dans la pauvre cabane,

Demeure hospitalière, humble et chaste maison ¹,

où vivent les deux époux fortunés. Vous voyez d'ici le reste. Othon I^{er} reconnaît sa fille. Entre temps, Aleramo se bat contre les Sarrasins et les défait. Othon lui pardonne et le crée marquis de Montferrat.

Dans ce drame circule une verve de tendresse et de poésie mêlée à ce romantisme pittoresque du moyen âge qui sévissait en France entre 1820 et 1830. C'est, du reste, moins un drame proprement dit qu'une succession de scènes et de tableaux; car Marenco est surtout un poète lyrique, et il y a, çà et là, dans ses vers de superbes envolées. Voilà longtemps que l'auteur de *Céleste* a cessé de produire. Il est vrai que présentement la mode ne va guère à l'idylle ou au moyen âge.

*
* *

On a déjà remarqué l'infécondité littéraire et artistique de la Ville éternelle. Rome accueille, nourrit et développe, mais elle ne produit pas, ou elle ne produit que des diplomates. A la Renaissance, le seul peintre qu'enfanta la ville des Papes fut un peintre de second ordre, Jules Romain. Le seul poète né à Rome pendant une longue série de siècles appartient également à un ordre et un genre inférieur : ce fut Métastase. Durant toute la période littéraire

¹ La Fontaine, *Philémon et Baucis*.

du Risorgimento, il n'y a qu'un nom un peu illustre que Rome puisse mettre en ligne, c'est celui de Pietro Cossa.

Pietro Cossa se fit une spécialité du drame antique. Né à Rome, il puisa, dans le milieu où il grandit et où il se développa, le sens de la grandeur romaine, de la *romanità*. En 1870, il donna son *Néron*, qui, du coup, le rendit fameux. Le *Néron* de Pietro Cossa n'est point le *Néron* de *Britannicus*, d'une psychologie si serrée et si profonde et d'un effet si saisissant, malgré la sobriété du spectacle. Cossa, dans la conception de son héros, s'est écarté de la tradition. Au lieu de nous faire voir en lui surtout le type du tyran, le monstre de cruauté et de perversité que nous dépeignent Tacite et Suétone, Cossa a voulu surtout représenter le cabotin et l'histriion couronné, l'homme qui en mourant s'écriera : *Qualis artifex pereo!* le *dilettante* névrotique et inquiet, qui possède la toute-puissance au service de ses caprices et de ses désordres, voluptueux et raffiné, cruel comme un enfant, lâche comme une femme, mais aussi parfois enthousiaste comme un poète. Ce *Néron* original et complexe conquit du coup son public et consacra la réputation de Cossa.

D'autres drames coulés dans un moule analogue ne tardèrent pas à suivre : *Messalina*, *Cleopatra*, *Giuliano l'Apostata*, etc. Cossa passa ensuite aux types de la Renaissance. C'était encore une manière de rester dans le paganisme et l'antiquité. Il mit les *Borgia* sur la scène. L'esprit nettement anticatholique de Pietro Cossa y trouvait son compte; pareillement dans son *Julien l'Apostat*, mais le chef-d'œuvre de Cossa resta son *Néron*. Il y a, çà et là, on ne peut le nier, dans l'œuvre de Cossa, un souffle puissant, une évocation magnifique de l'antiquité, des vers d'une ampleur et d'une beauté sculpturales. Mais l'action dramatique y fait le plus souvent défaut. Ses drames manquent d'unité organique : on y voit défiler successivement une série de tableaux vivants qui éblouissent l'œil ou l'imagination, mais arrangés par la seule fantaisie de l'auteur; il ne faut y chercher ni le développement d'un caractère, ni le déroulement logique d'une situation. Si Cossa posséda des qualités incontestables d'écrivain et de poète, il ne fut en somme qu'un dramaturge médiocre. Pietro Cossa mourut en 1881, à l'âge de quarante ans. La franc-maçonnerie, dont il avait été un fervent adepte, lui ménagea de pompeuses funérailles; et, cette année, Rome va inaugurer sa statue.

*
* *

Parmi les dramaturges italiens vivants, voici certainement le plus agile, le plus élégant, le plus éclectique, nous voulons parler

de M. Giacosa. Il ne s'immobilise pas, lui, dans une formule dogmatique : son esprit ouvert, et sans cesse en éveil, s'efforce de comprendre et d'incarner toutes les tendances, de tenter toutes les voies. De l'idylle et de la légende du moyen âge il passe à la comédie légère, de la peinture des mœurs mondaines au drame naturaliste, du drame naturaliste au drame psychologique. M. Giacosa s'est essayé dans tous les genres, et partout il a laissé son empreinte personnelle.

Entre son œuvre de début, *la Partita a scacchi*, et sa dernière pièce parue récemment, *i Diritti dell' anima*, que de chemin parcouru, et dans tous les sens!

La Partita a scacchi fut une révélation et un triomphe. Le style miroitant et scintillant de l'écrivain séduisit le public, non moins que cette blonde et suave figure d'Yolande que le dramaturge évoquait sur la scène. Le sujet de la *Partie d'échecs* est une légende tirée du moyen âge : M. Giacosa en fit une esquisse, mais une esquisse presque achevée et qui révélait le maître futur. La *Partie d'échecs* fut suivie du *Trionfo d'amore*, autre légende médiévale, mais où l'on retrouve les imperfections de la *Partie d'échecs*, sans aucune de ses qualités et de ses grâces. On sent que l'auteur a fait une gageure et que, pour la gagner à tout prix, il force les situations, déforme les caractères, exagère les effets, et, en résumé, perd la partie. La critique commença dès lors, et avec raison, à reprocher à Giacosa son abus du moyen âge, cette invasion de dames, de pages, de cavaliers soupirants, de cours d'amour qui encombraient la scène. M. Carducci, notamment, dénonça ce qu'il y avait de faux et de maniéré dans ce moyen âge de convention, dans ces damoiselles soupirantes, ces varlets amoureux, ces vieux châtelains à allures de patriarches. Ce n'est point là le moyen âge de fer que l'histoire nous fait connaître, ce n'était qu'un moyen âge de carton.

Emu de ces reproches en partie justifiés, M. Giacosa quitta l'idylle pour le drame, et, à ces tendresses mystiques et plus ou moins édulcorées, il fit succéder la peinture de situations violentes et de figures énergiques. C'est sous cette inspiration qu'il donna le *Fratello d'armi* et le *Conte Rosso*. Il y a dans ces deux drames des parties magnifiques, de fond et de forme. Mais la manière y apparaît trop visible; le tissu du drame est formé de fils vieillis et usés qui éclatent à chaque instant. Le *Conte Rosso* et le *Fratello d'armi* obtinrent un succès mélangé.

Giacosa se détourna alors du moyen âge et se lança dans la peinture des mœurs mondaines. Il y apporta les raffinements et le maniérisme sentimental de sa première manière. Sa *Sirena* et ses

autres comédies dénotent assurément dans M. Giacosa un maître des grâces et des élégances mondaines beaucoup plus qu'un observateur profond et original. Mais M. Giacosa, possédé de l'amour et du démon de son art, opéra, en cherchant des voies nouvelles, une évolution des plus caractéristiques. Le lyrique et le mondain qu'il nous avait révélé en lui se transforma en un peintre naturaliste, selon la formule zolienne. Son drame *Tristi amori*, conçu et exécuté avec une singulière audace, déclama à la fois un enthousiasme bruyant et de violentes protestations. On ne peut, du moins, refuser à ce drame le mérite de la hardiesse et de la nouveauté. C'est l'œuvre la plus forte et la plus vivante de Giacosa. Mais voici que le dramaturge piémontais, esprit et tempérament inquiet, comme tous les *dilettanti*, nous fait assister à un nouvel *avatar*. Après être retourné sur ses pas, nous voulons dire au moyen âge, et avoir écrit en français pour M^{me} Sarah Bernhardt la *Dame de Challant* (qui n'obtint en Italie qu'un succès d'estime), M. Giacosa, sur les traces d'Ibsen et des autres dramaturges septentrionaux, tente le drame psychologique et symbolique. C'est cette inspiration ultra-moderne qui préside à sa dernière œuvre, *i Diritti dell'anima*, dont l'accueil, toutefois, n'est point fait pour encourager Giacosa dans cette voie. Mais Giacosa, esprit mobile et souple s'il en fut, nous réserve, sans doute, d'autres surprises encore, et à lui-même, peut-être, d'autres triomphes.

*
* *

En parlant de Verga comme romancier, nous signalions, il y a quelques semaines, sa tentative de transporter sur la scène les théories naturalistes que M. Zola a si complaisamment développées dans ses études de critique théâtrale, mais que lui-même a été impuissant à incarner dans une œuvre de valeur. M. Verga n'a écrit qu'un drame conçu selon cette formule naturaliste, mais dont le succès a été éclatant : c'est cette *Cavalleria rusticana*, auquel le talent musical de M. Mascagni a fait une réputation et une popularité européennes. L'action de la *Cavalleria rusticana* est d'une simplicité presque brutale; ce drame, court et resserré (il ne comprend que deux actes), par la rapidité foudroyante de l'action, par le développement fatal des situations et des caractères, rappelle les tragédies antiques. Les vieilles formules d'unité d'action, de temps et de lieu y sont appliquées sans ostentation; l'ensemble est d'un raccourci et d'une sobriété qui double l'effet. La scène, tirée d'une nouvelle de Verga, se passe en Sicile. Une paysanne, Santuzza, s'aperçoit qu'elle est délaissée par son séducteur, Turiddu,

un coq de village, et après avoir en vain imploré la pitié de son amant, elle finit par révéler l'intrigue coupable nouée entre celui-ci et la femme d'un autre paysan, Alfio. Turiddu et Alfio se défient, engagent un duel au couteau, selon les mœurs de « chevalerie rustique » en usage dans le pays, et Alfio tue Turiddu. Il semble difficile d'obtenir des effets plus saisissants par des moyens plus simples. Il est vrai que le succès de ce drame est dû bien moins à la formule naturaliste qu'au choix du sujet et au talent de l'auteur. La preuve en est que dans une œuvre ultérieure, *In portineria*, Verga essaya d'appliquer cette formule avec plus d'exactitude encore et de rigueur, et l'œuvre échoua complètement. Depuis lors, Verga n'a plus tenté la fortune des planches. Il est vrai que la *Cavalleria rusticana* suffit à sa réputation.

M. Rovetta est un romancier qui, en écrivant ses romans, est déjà préoccupé du drame qu'il veut en tirer. M. Rovetta n'a rien d'un raffiné et d'un psychologue, il ne recherche point les sensations rares ou les analyses pénétrantes et subtiles. Quand un sujet se présente à son esprit, il l'embrasse dans ses grandes lignes et essaye immédiatement de donner à l'action théâtrale une bonne et solide charpente. M. Rovetta possède incontestablement certaines qualités du dramaturge; il sait planter et faire mouvoir ses personnages, il marque les caractères qu'il met en scène d'une forte empreinte moderne. Son tempérament robuste l'éloigne des raffinements et des préciosités de l'école septentrionale. Toutefois, M. Rovetta a subi, comme tous ses contemporains, l'influence de certaines idées sociales, et son théâtre en est comme le reflet. Dans les luttes et les drames de la vie, M. Rovetta paraît surtout préoccupé du conflit entre les forts et les faibles; il observe toutes les fausses honnêtetés, toutes les hypocrisies d'attitude et de sentiment, toutes les consciences à double et triple fond, et il les démasque dans ses romans et sur la scène. Son œuvre est donc surtout une œuvre de critique sociale. Tel est notamment le cas des *Lagrima del prossimo* et des *Disonesti*. Ces drames sont inspirés par un profond sentiment de pitié et de sympathie humaine pour les faibles, les vaincus, les tombés, et ils furent très applaudis. Malheureusement, chez Rovetta, l'art scénique n'est pas à la hauteur des intentions et du but. Sa langue est incorrecte, vulgaire, incolore; c'est du lombard plus que de l'italien. Son dernier drame, la *Baraonda*, tirée du roman du même nom, trahit plus que les autres encore ces imperfections et ces défauts. En dépit de la vérité de certains types et de la force des situations, M. Rovetta compromet l'effet d'ensemble par l'abus des ficelles, l'emploi d'artifices scéniques trop grossiers et trop visibles et une

composition trop hâtive. Rovetta a certainement de l'étoffe : il ne lui manque que plus d'art et plus de travail pour devenir un dramaturge de grand talent.

*
* *

Depuis une dizaine d'années, on peut noter dans le théâtre italien, — comme dans le roman, — une sorte de réveil et de *risorgimento*. Il a surgi une école de jeunes dramaturges qui aspirent à renouveler la scène en abandonnant le poncif, les vieux procédés, la technique traditionnelle et usée des coups de théâtre et de l'intrigue compliquée, pour s'en tenir à l'observation pénétrante et consciencieuse de la nature, à la reproduction transfigurée ou symbolique de la réalité. Ce mouvement ne s'est pas encore nettement accentué : il apparaît plutôt à l'état de tendance, mais il existe. Ibsen et son école font sentir ici leur influence subtile et secrète, comme en France et ailleurs. Ibsen, en Italie, est peu goûté jusqu'à présent par le gros public, mais il exerce une action incontestable dans le monde des lettrés et des artistes.

Enrico Butti, dans son drame *Utopia*, atteste plus qu'aucun autre l'influence exercée par l'école dramatique septentrionale. Il ne faut pas trop s'en plaindre, car le génie italien, fait surtout de lumière et de clarté, ne la subira jamais cette influence, au point d'en être totalement alourdi ou obscurci. Nos scènes latines ont besoin d'un renouvellement ; et le génie septentrional d'Ibsen et de son école, avec ses rudesses barbares et étranges, ses abstractions élevées, ses personnifications symboliques, son réalisme empreint de mysticisme, pourra contribuer à les dégager de ce qu'elles ont souvent de conventionnel et de futile, toute réserve faite cependant au sujet de la morale qui inspire certaines œuvres d'Ibsen.

Parmi les autres dramaturges qui, sans s'inspirer directement d'Ibsen, inclinent cependant vers une conception rajeunie et plus austère de l'art, citons Capuana (l'auteur des *Nouvelles siciliennes*, dont nous avons déjà parlé dans notre récente étude sur le roman), Praga, Traversi. Le premier a mis sur la scène sa *Giacinta*, tirée de son principal roman. *Giacinta* a été une affirmation décidée, quoique malheureuse, des théories naturalistes et réalistes dont Capuana est resté l'un des tenants les plus fidèles. Praga, très jeune encore et fils d'un poète au talent original, a déjà remporté de bruyants succès. Sa *Moglie ideale* fut un triomphe. Le *Vergini*, les *Innamorati*, *Alleluia*, qui suivirent, obtinrent une faveur moindre. Praga posséda à un degré éminent le sens de la *modernità*. Le malheur est que, dans la charpente de ses drames, il n'a pu se dégager complètement des vieilles formules. Ce qui le distingue, c'est

une étude très fouillée des caractères et une certaine audace juvénile qui lui fait rechercher et affronter les difficultés les plus scabreuses.

Antonio Traversi, après avoir débuté par la comédie légère (*Tordi o fringuelli, la Figlia di Nora*, etc.), tout d'un coup arbora, dans les *Rozeno*, le naturalisme le plus franc et le plus audacieux. Le milieu dans lequel se meuvent les personnages de ce drame est de telle nature, que Traversi ne put pendant longtemps trouver une troupe qui osât en affronter la représentation. Les *Rozeno* sont une famille... d'irrégulières. Une mère a lancé déjà deux de ses filles dans son ancienne profession. (Représentez-vous la famille Cardinal, mais avec quelque chose d'infiniment plus grossier et de plus brutal que celle qu'a immortalisée le pinceau léger d'Halévy.) La mère finit par vendre la troisième, Lydia, à un prince romain décrépît. Lydia obéit aux suggestions maternelles, mais comme inconsciemment et avec une triste et morne résignation. Il lui reste au fond de sa conscience je ne sais quel vieux résidu de moralité qui a résisté à la corruption environnante. Elle s'amourache d'un étudiant, Enrico Valenti, lequel fréquente la maison de ses sœurs. Mais voilà qu'une grossesse survient, et la mère essaye de l'exploiter comme une bonne fortune inattendue, en essayant de la faire attribuer au prince romain. Mais Lydia se révolte et finit par tout avouer et, à la fin, se suicide.

On voit ce qu'il y a d'osé et de scabreux dans ce drame, l'un des plus connus et des plus applaudis qu'ait produits la scène italienne ces dernières années.

En dépit de ses audaces, dont il se dépouillera bientôt sans doute, Traversi est un artiste consciencieux, et l'art dramatique italien fonde sur lui de grands espoirs. Nous lui souhaitons toutefois, pour la moralité de son théâtre, de choisir des sujets moins scabreux.

Il nous resterait à parler de Giacinto Gallina, mais ce dernier ne rentre qu'incidemment dans le cadre de cette étude, puisqu'il écrit exclusivement dans le dialecte vénitien, comme Bersezio dans le dialecte piémontais. Gallina a continué, quelquefois avec talent, notamment dans *el Moroso della Nonna*, la pure tradition de Goldoni, qui, lui aussi, n'avait pas dédaigné d'user du dialecte et s'était voué uniquement à l'étude des mœurs vénitiennes. Mais c'est là un genre exclusif spécial et trop local, puisqu'il ne sort pas de Venise. Gallina, qui n'a jamais été très fécond, depuis longtemps, d'ailleurs, ne produit plus.

*
* *

Comme on peut le voir, dans cette trop rapide énumération, sauf les deux dramaturges qui représentent l'emploi du dialecte comme

langue théâtrale, Bersezio et Gallina, il nous a été impossible de rattacher la foule des auteurs dramatiques italiens à des écoles distinctes, de les disposer en groupes procédant d'une inspiration commune. Et la raison en est que, depuis plus d'un demi-siècle, le théâtre italien n'apparaît que comme une série de tentatives individuelles et décousues; rien qui dénote le développement d'une force organique, mais seulement des aspirations confuses et contradictoires, des tâtonnements inquiets, des efforts isolés. Nous pouvons répéter avec bien plus de raison ce que nous disions à propos du roman : il y a des dramaturges italiens dont quelques-uns sont loin d'être dépourvus de mérite, mais il n'y a pas de théâtre italien au sens propre de ce nom. Les raisons de ce phénomène sont multiples : nous nous contenterons d'en énumérer quelques-unes.

Ainsi que nous l'écrivions au début de cette étude, un auteur dramatique italien a à lutter avec un obstacle capital, car le *substratum* de ses observations lui fait presque défaut. Il n'existe pas de société italienne proprement dite; il y a une société romaine, une société milanaise, une société florentine, une société napolitaine; entre toutes ces sociétés, on peut saisir des différences profondes, qui font qu'elles sont sans doute loin de sympathiser et de le comprendre. Sans doute, depuis vingt ou trente ans, un pas considérable a été fait vers l'égalisation et l'uniformité des mœurs sociales. Cela n'empêche pas que chaque province, chaque grande ville n'ait gardé encore, à bien des égards, son type caractéristique et distinctif. On en voit la preuve à chaque instant. Un auteur dramatique fait représenter une pièce nouvelle; elle obtient à Rome un succès étourdissant. Quelques semaines après, la même pièce est sifflée outrageusement à Milan et à Turin, et personne ne s'en étonne. En France, Paris donne le ton; en Italie, aucune ville ne parvient à imposer ses verdicts d'opinion, et Rome moins que toutes les autres. L'unité morale est bien moins complète aujourd'hui dans la Péninsule qu'elle ne l'était en France au dix-septième siècle.

Un autre inconvénient non moins grave : la langue. Sauf Rome et Florence, et encore ! la langue écrite n'est pas la langue parlée. Dans les deux tiers de l'Italie, on parle le dialecte local, et cela non seulement dans le peuple, mais même dans les classes instruites et élevées. Victor-Emmanuel affectait de ne jamais parler italien; et encore aujourd'hui le dialecte piémontais est loin d'être banni du Quirinal. Ces dialectes provinciaux, milanais, piémontais, vénitien, napolitain, diffèrent infiniment plus entre eux que les dialectes allemands, qui ne sont guère basés que sur des divergences de

prononciation : en Italie, chaque dialecte constitue presque une langue complète et distincte, ayant sa littérature à part. Il en résulte que les auteurs dramatiques sont obligés de faire parler à leurs personnages et à leurs héros un langage en dehors le plus souvent du langage habituel ¹, et sans le vouloir, ils sont amenés à peindre par le fait même une société conventionnelle et qui n'existe pas. Le théâtre littéraire n'est souvent qu'une forme vide et artificielle, tout ce qu'il y a de vie et de réalité tend à se réfugier dans le théâtre populaire et à dialecte. Nous avons dit que la plupart des masques, Arlecchino, Gianduaia, Stenterello avaient disparu de la scène. Mais, à Naples et même à Rome, Pulcinella lutte victorieusement, et pour mieux résister il se modernise.

On l'introduit souvent dans des opérettes d'importation française, par exemple, dans *la Fille de Madame Angot*, ou bien dans ces vaudevilles ou ces pochades qui obtiennent tant de succès, de l'autre côté des Alpes : *Bébé*, *Mam'selle Nitouche*. A Turin, à Milan, à Venise et à Naples, le théâtre populaire est en dialecte avec ou sans masques. Il se maintient encore avec succès; et pour mieux attirer son public, il adapte pour les spectateurs italiens les pièces modernes les plus joyeuses et les plus salées du répertoire parisien. Ces pièces en dialecte font plus souvent salle comble que les drames ou les comédies littéraires.

Une autre cause de l'infériorité dramatique de l'Italie, c'est la concurrence du théâtre français. Paris n'approvisionne pas seulement la Péninsule de ses romans : il lui fournit presque tout son répertoire. Il n'y a pas à dire, les auteurs français les plus médiocres ont un *chic*, une adresse, que poursuivent vainement des auteurs italiens, même ceux qui peuvent leur être supérieurs en talent. Pour l'invention, la facture, la mise en œuvre de toutes les ficelles et de tous les trucs du métier, les auteurs français restent incomparables. Dans les meilleures pièces italiennes, on sent je ne sais quoi de gauche, de lourd, de maladroit, qui trahit une connaissance imparfaite des planches; l'art peut manquer et manque souvent aux dramaturges français, — nous parlons de ceux de second ordre; — mais le métier, ils le savent et le pratiquent comme pas un. Entre une pièce française et une pièce italienne, le public n'hésite pas; toute sa faveur, toutes ses sympathies, vont à la pièce française, qui est presque toujours mieux agencée, mieux faite et mieux écrite. Aussi, sur le répertoire des principaux théâtres de la Péninsule, les pièces italiennes ne sont le plus sou-

¹ *Schauspieler und Theater in heutigen Italien*. Berlin, 1893.

vent que l'exception : les trois quarts des spectacles que l'on donne en Italie appartiennent au répertoire français.

Pour lutter contre cette concurrence victorieuse, les dramaturges italiens essayent, souvent, à leur insu, d'imiter le théâtre français. Tentative presque toujours inféconde, car ils n'en arrivent qu'à mettre en scène des personnages qui n'ont d'italien que la langue et à exagérer ainsi ce qu'il y a déjà de conventionnel et d'artificiel dans le théâtre dit national. C'est ce qui fait que le public italien n'est souvent pas plus dépaysé aux pièces françaises qu'aux pièces italiennes : ce qui manque aux premières pour la ressemblance des mœurs et des habitudes est abondamment suppléé par l'habileté et la variété de l'intrigue, la souplesse de l'exécution, qualités que les secondes ne peuvent presque jamais invoquer à leur actif.

Ces réflexions valent naturellement pour l'ensemble : quelques dramaturges ont su échapper à ces défauts, et nous les avons signalés ; l'école des jeunes, surgie ces dernières années, tend de plus en plus à s'en dégager.

Enfin, une des dernières causes de l'infériorité du théâtre italien réside dans l'organisation des troupes ou, comme on dit dans la Péninsule, des « compagnies » théâtrales. Personne ne pourra nier que l'exécution n'ajoute souvent un prix incomparable à une œuvre dramatique et ne pèse un grand poids dans le succès ou la défaveur qui l'accueille. Or une troupe permanente, résidant dans un théâtre fixe, recrutant l'élite des artistes et convenablement rétribuée, est bien mieux à même d'assurer la représentation parfaite d'une œuvre dramatique que des compagnies errantes et vagabondes se recrutant au hasard et souvent mal payées, telles qu'elles existent en Italie. Il n'y a pas en Italie une institution théâtrale organisée d'une façon stable et permanente, comme le *Théâtre-Français*¹, ou comme d'autres théâtres de Paris. Un *impresario* quelconque monte une « compagnie » tant bien que mal et il se met à faire le tour des différentes villes d'Italie, ne séjournant guère qu'un mois dans chaque ville. Pendant ce mois, il fait défiler devant les spectateurs tout le répertoire de la troupe. On conçoit que de cette façon la fixité et par conséquent l'étude consciencieuse des rôles,

¹ Il y eut, à diverses reprises, des essais pour établir un théâtre permanent, d'abord à Turin, puis, il y a quelques années, à Rome. La tentative a toujours échoué, peut-être parce qu'il n'y a pas en Italie de ville assez peuplée pour renouveler le public, comme à Paris, et assurer ainsi les recettes. Le public qui va au théâtre, en Italie, est toujours le même, surtout à la comédie et au drame. Ce qui oblige les troupes à varier constamment leur répertoire et ne permet pas, comme en France, des représentations nombreuses et successives d'une même pièce. L'art dramatique ne peut que perdre à ce système.

condition essentielle d'une bonne exécution, est à peu près impossible. En Italie, ce qui frappe le plus l'étranger qui met les pieds pour la première fois dans un théâtre de « prose », c'est que la voix du souffleur domine celle des acteurs et se fait entendre d'un bout de la salle à l'autre. Et cela se comprend. Les acteurs, pour faire face aux exigences du public et jouer tous leurs rôles, sont obligés de les étudier rapidement et ne les savent souvent pas du tout.

C'est merveille, encore, qu'avec une organisation si inférieure et si défectueuse, l'Italie produise encore d'aussi bons acteurs et d'aussi éminentes actrices, telles que M^{me} Duse et d'autres (nous ne voulons pas entamer ce chapitre des comédiens et des comédiennes, cela nous entraînerait trop loin). Mais, malgré ces brillantes exceptions, on ne trouvera jamais dans un théâtre d'Italie un ensemble aussi parfait qu'au Théâtre-Français, par exemple. Il est incontestable que ces vices de l'exécution théâtrale exercent une influence déprimante sur le développement de l'art dramatique en Italie.

Et cependant, en dépit de tous ces inconvénients, de toutes ces difficultés, de tous ces obstacles que nous venons d'énumérer, qu'il surgisse un grand talent, un génie à la façon de Molière ou de Goldoni, et il saura les surmonter ou se faire jour au travers, car si les difficultés arrêtent les talents ordinaires et médiocres, elles servent de marchepied au génie. Que ce génie apparaisse et la scène italienne sera renouvelée!

François CARRY.

LES CELTES

DANS LES VALLÉES DU PO ET DU DANUBE

Par A. BERTRAND et S. REINAGH. — Paris, 1894.

L'Europe a été longtemps peuplée par des hommes contemporains des grands animaux de race éteinte. Ils ne connaissaient, il est vrai, que la pierre pour arme ou pour outil; ils étaient loin, cependant, de cette complète barbarie que l'on se plaît trop souvent à leur supposer. Nulle affirmation n'est possible, et Virchow a pu proclamer à Moscou que l'anthropologie préhistorique était encore trop peu avancée, pour que l'on pût, sur ce point, arriver à des conclusions vraiment sérieuses. Des siècles s'écoulaient, d'autres races plus avancées, en possession du bronze d'abord, plus tard du fer, arrivent par des migrations successives, se mêlent aux populations primitives et leur apportent les éléments d'une civilisation nouvelle. Notre ignorance n'était pas moindre sur ces nouveaux arrivants, et des hypothèses plus ou moins plausibles étaient notre seule réponse aux interrogations qui se posaient. M. Alexandre Bertrand, dans le nouveau volume qu'il vient de publier, fait faire un grand pas à la question, s'il ne l'a complètement élucidée. Avec son talent habituel et une science toujours sûre, en s'appuyant à la fois sur les monuments qui nous restent et sur le texte des auteurs, il a montré que les nouveaux arrivants étaient de race celtique, et que, partis probablement des rives du Danube, ils avaient successivement occupé l'Italie du Nord, la France, une partie de la Suisse et de l'Allemagne. On soupçonnait vaguement le rôle joué par les Celtes, le livre de M. Bertrand est une véritable révélation sur la grandeur de ce rôle et sur l'étendue de leur puissance; le premier, il les a fait sortir avec éclat de la semi-obscurité qui les enveloppait.

Nous ne pouvons cependant remonter encore à l'origine première des Celtes. En acceptant même les théories reçues jusqu'ici sur l'origine aryenne des plus anciennes populations de l'Europe, il est difficile de suivre leur itinéraire ou de dire leurs migrations. Les premiers historiens ne remontent guère qu'au sixième siècle avant notre ère; puis une lacune se fait, et c'est trois siècles après, vers 290 avant Jésus-Christ, que les Galli, un des rejetons de cette race vigoureuse entrent en scène et se substituent peu à peu aux Ibères et aux Ligures. Ce sont les Celtes de l'histoire, a-t-on dit très justement, car dès cette époque déjà, la conquête du sud de la France était un fait accompli depuis longtemps; mais, ajoute M. Bertrand avec raison, la conquête n'entraîne pas comme conséquence nécessaire la substitution d'une race à une autre. Des textes très précis témoignent de la fusion en ces contrées, des Ibères et des Celtes, des Ligures et des Celtes. Ils forment les tribus celtiques qu'Annibal rencontra dans sa marche des Pyrénées vers les Alpes, et Zeuss considère comme Celtiques les populations qui occupaient à la même époque les Alpes méridionales. C'est sur le haut Danube et dans l'Italie Cisalpine qu'il faut étudier les Celtes primitifs. Nous les trouvons établis sur l'Adriatique, dans l'Istrie, plus tard sur la rive droite du Rhône, du lac de Genève aux sources du Danube, et c'est probablement dans la vallée de ce fleuve, dans le No-

ricum, qu'il faut placer le point de départ de leur marche vers l'Occident.

Depuis longtemps, les archéologues italiens insistent avec raison sur l'unité ormité de la civilisation primitive des Alpes aux Apennins, des Apennins à la Campanie. M. Bertrand va plus loin ; il nous montre cette même uniformité des Alpes aux Balkans. Elle est due, sans doute, à la commune origine des premières populations de ces régions, à ces nombreuses tribus de race celtique s'avançant lentement et progressivement, se substituant aux hommes de l'âge de pierre, peut-être même à ceux qui les avaient déjà remplacés.

La tombe de Sesto Calende, contemporaine tout au moins et probablement antérieure à la fondation de Rome, est un des plus anciens monuments qui les rappellent. Elle ne peut être comparée ni aux sépultures préceltiques de la Gaule, ni aux sépultures étrusques ou préétrusques (tombes à puits *a pozzo* ou tombes *a fossa* des archéologues italiens). Les points de comparaison doivent être cherchés dans les nécropoles de Sigmaringen, auprès des sources du Danube, ou bien encore à Hallstatt, dans le Noricum. Le cadavre était incinéré ; c'était l'usage chez les Celtes, tandis que l'on trouve, au contraire, l'inhumation comme mode généralement adopté chez les Etrusques et chez les Ligures.

En descendant vers le sud, nous rencontrons l'immense nécropole de Golasecca couvrant une superficie de 35 kilomètres. Les tombes ont été explorées depuis soixante-dix ans, pas une seule sépulture à inhumation n'a été découverte. Les tombes de Golasecca, dit M. Castelfranco ont des caractères communs qui portent à les attribuer à une même civilisation, à une même population. Les tombes de Vadena disent la même histoire. Déjà nous sommes autorisés à conclure qu'en Italie, l'incinération est un rite bien plus ancien que l'inhumation. Les sépultures à ustion remontent au neuvième, au dixième, au onzième siècle, peut-être plus haut encore, et ce n'est que trois ou quatre siècles plus tard que se montre l'inhumation. La ressemblance des rites funéraires serait une preuve presque sans réplique de l'origine des races ; elle montrerait que ces races sont sorties d'un tronc commun ; mais il faut le dire, le mélange si fréquent des rites accuse trop souvent la présence de groupes hétérogènes et s'oppose à toute conclusion absolue.

Ainsi, si à Rosegg, dans la vallée de la Drave, 300 tombes fouillées jusqu'ici sont toutes à incinération, à Hallstatt, où l'on prétend placer le point de départ des tribus celtiques, nous trouvons, et cela souvent dans la même tombe, l'inhumation et l'incinération. Sur un millier de sépultures, on compte 527 cas d'inhumation et 453 cas d'ustion totale ou partielle. Ce n'est point un exemple unique. Les tumuli des lacs d'Ammer et de Staffet, dans la haute Bavière, donnent 44 tombes à incinération, 18 à inhumation¹. A Santa-Lucia, 455 sépultures renfermaient des os calcinés, 525 des squelettes, et 13 montraient une ustion partielle ; à Watsch, à côté de 200 tombes à incinération, on compte une dizaine d'inhumations. Le squelette était simplement étendu sur la terre nue et cependant le mobilier funéraire était particulièrement riche. Il est facile de multiplier ces exemples ; partout,

¹ Il faut ajouter que 59 tombes ne présentent aucune trace soit d'inhumation, soit d'ustion, et cependant le mobilier funéraire est semblable dans toutes ces tombes.

dans la Hesse, dans la Carniole, dans la Thuringe, dans la Franconie, dans le Mecklembourg et, plus loin, au Danemark et en Angleterre, nous voyons le mélange de rites bien différents s'opposant, je le répète, à toute conclusion. Sans doute, on peut supposer que la nécropole de Hallstatt où apparaissent les sépultures à inhumation est plus récente que celles de Golasecca ou de Vadena; et la grande épée de fer inconnue jusque-là, déposée auprès des squelettes, serait aussi une preuve de conquérants étrangers venus au milieu des populations de la Norique. Mais nous n'osons affirmer que jusqu'ici cette preuve soit complète.

M. A. Bertrand l'a bien compris. Aussi, à l'appui de ses conclusions, il insiste sur la similitude des objets trouvés dans les tombes : « L'homogénéité des différentes nécropoles, dit-il, ne se manifeste pas seulement par celle des formes céramiques, urnes cinéraires et urnes accessoires, mais encore par l'extrême analogie, sinon l'identité du mobilier funéraire métallique présentant sans cesse les mêmes objets avec la même technique. » Les figures nombreuses ajoutées au texte mettent ces faits en pleine lumière.

Le curieux poignard à antennes de Sesto Calende se rencontre de la vallée du Danube aux Pyrénées. La même ornementation au repoussé se voit sur les plaques estompées des nécropoles d'Alésia et de la forêt de Haguenu, comme sur celles provenant de Hallstatt ou de Sigmaringen. Les fibules serpentiformes à arc surhaussé ou crénelé se trouvent dans les nécropoles de la rive gauche du Rhin comme dans la Cisalpine. Des cistes ou situles présentant des scènes en relief d'une composition et d'un travail semblables ont été découverts sur la grande voie de migration Danubio-Alpestre qui des Balkans aboutit à l'Apennin, en passant, soit par Aquilée, centre commerçant important sur la mer Adriatique, soit par le Brenner (Alpes Rhétiques).

Il serait facile de multiplier ces exemples; tous témoignent d'une même civilisation; sans doute, les diverses régions offrent des différences caractéristiques qui tiennent aux milieux différents, aux temps différents pendant lesquels les migrations se sont effectuées et aux influences qui ont agi sur elle. Ainsi sur le Danube et en Italie, observe M. Bertrand, l'influence de l'Orient se fait sentir, alors que la Gaule, sauf sur certains points du littoral ne l'a jamais connue. Chez les uns, la période où le cuivre puis le bronze étaient seuls employés, a été très courte et celle du premier âge de fer, au contraire, très longue. Chez d'autres peuples, les faits sont différents et se contredisent à chaque pas.

Tel est le rapide résumé du travail de M. Bertrand. Il ouvre à la science protohistorique de nouveaux horizons d'une grande importance. Nous n'avons qu'un désir à émettre, c'est que les volumes que le savant membre de l'Institut promet à ses lecteurs paraissent bientôt et viennent compléter ceux que nous possédons.

Nous n'avons pas mentionné le nom de M. Salomon Reinach. Les lecteurs du *Correspondant* savent depuis longtemps ce que nous pensons de ses travaux. Il n'en est pas de nos jours qui méritent plus l'attention, à raison de la science profonde et de la remarquable bonne foi qui les caractérisent même au milieu des affirmations les plus hardies; il faut féliciter M. Bertrand de s'être attaché M. Reinach comme collaborateur.

Marquis DE NADAILLAC.

REVUE DES SCIENCES

Météorologie : L'hiver 1894-1895. — Une surprise. — Janvier et février 1895. — Intensité du froid dans l'Est et dans le Midi de la France. — Neiges et glaces. — En Suisse : Les grands lacs gèlent. — Températures exceptionnelles de 35° et 40° au-dessous de zéro. — Dans le Jura. — Préviation des hivers froids. — Les déclinaisons lunaires. — Au maximum de déclinaison correspond un hiver rigoureux. — La théorie et l'événement. — Psychologie physiologique : Illusions des sens. — Rôle de la vue sur les erreurs d'impression. — Le volume des objets et leur poids apparent. — Impressions erronées. — Le poids apparent est en raison inverse du volume. — Expériences significatives. — Médecine : Nouveau procédé de vaccination. — La revaccination par grattage. — Opération de contrôle. — Comment s'assurer si un sujet chez lequel la revaccination a été sans effet est réellement à l'abri de la variole. — Statistique des revaccinations par piqûre et par grattage. — Hygiène publique. — Les peaux de Chine. — Pustule maligne d'origine chinoise. — Industrie dangereuse. — Les brosses à dent et la typhlite.

L'hiver, qui était resté humide et pluvieux jusqu'à la fin de décembre, est devenu brusquement rigoureux et même sévère en janvier et en février. On a observé une première période de froid du 4 au 13 janvier, avec un minimum de température dans la nuit du 10 au 11; le thermomètre s'est abaissé à -11° et -12° à Paris; le dégel est survenu le 13. Après une accalmie de 12 à 13 jours, le froid est revenu très vif à la nouvelle lune; le 27, le thermomètre descendait, pendant la nuit, à -12° ; le lendemain, à -15° , avec des chutes de neige; le 31, à -15° à 8 heures du matin; puis encore, le 2, à -10° . Nous avons eu ensuite, le 3 février, -11° ; le 4, -12° ; le 5, -12° ; le 6, -15° , etc. Et toujours le minimum est tombé de 7 heures à 8 heures du matin. En somme, nous venons de subir plus de 30 jours presque consécutifs de fortes gelées.

Ces températures répétées sont rigoureuses, et auraient déjà amené la congélation totale de la Seine dans la traversée de Paris, si le service de navigation, en ouvrant les écluses et en augmentant ainsi la vitesse du courant, n'avait empêché les glaçons de se souder. C'est surtout dans le Midi que les neiges ont été abondantes et le froid excessif. On a noté à Marseille, Toulon, -6° ; à Nice, Cannes, -6° ; à Monaco, -5° . A Aurillac, le thermomètre a marqué, dans la nuit du 31, -17° . Dans le Nord-Est, le thermomètre est descendu, à Bussang, à -32° ; dans les Vosges, à Rambervillers, à -23° . La hauteur de neige dans la vallée de la Haute-Moselle s'est élevée à 4^m.50. Au col de Bussang, elle a dépassé 2 mètres; pendant trois jours, aucun train n'a pu parvenir à Bussang. En Angleterre, les neiges ont

été abondantes, et la température de -15° à -20° à la date du 31 janvier. En Suisse, on prétend que le thermomètre a accusé une température plus basse qu'en aucun hiver de ce siècle. A la Chaux-de-Fond, à Brévinnes, Verrières, au Brassus, l'instrument est descendu à -30° , et même, affirme-t-on, à -41° . Le Jura a été particulièrement éprouvé. Par contre, dans l'Oberland, à Thoune, à Interlaken, Meringen, la température minima s'est arrêtée à -21° . A Berne-banlieue, le thermomètre a marqué -25° . Sur les bords du Léman, à Vevey, Montreux, Villeneuve, seulement -7° et -10° . Le lac a gelé sur les bords des quais. Quant au lac de Lucerne, il a gelé en partie, et les bateaux à vapeur n'ont pu faire le service que dans le grand bras, de Lucerne à Brunnen. Sur le lac de Zurich, le service des bateaux a été interrompu, le haut lac étant gelé à Stafa et à Richterswyl. Enfin, en Algérie et en Tunisie, on a relevé des températures de -5° , -6° , et une couche de plusieurs centimètres de neige.

L'hiver a donc été rigoureux, au moins dans le Nord, l'Est, dans le Centre et dans le Midi, au moment même où, déjà avancé, on s'imaginait qu'il continuerait à être pluvieux et humide. Nous avons déjà dit souvent que les hivers froids paraissent survenir périodiquement à certaines déclinaisons lunaires, et notamment au maximum des déclinaisons. Au mois d'octobre dernier, la déclinaison lunaire a passé par son maximum $28^{\circ}43'$; elle est encore de $28^{\circ}36'$. C'est toujours le maximum qui va persister encore pendant quelques semaines. Nous pouvions donc nous attendre à un hiver froid, soit en 1894-95, soit en 1895-96. L'hiver rigoureux est-il venu, ou bien sera-t-il encore plus sévère en 1896? C'est ce que nous ne saurions dire. L'événement seul nous tirera d'embarras. En tout cas, l'hiver actuel peut passer déjà pour un hiver très froid. Mais il est juste de dire que l'on a quelque peine à s'entendre sur les données météorologiques. Un hiver est réputé froid quand la moyenne des températures descend au-dessous de la moyenne normale. Or, bien que nous ayons passé par des températures notablement inférieures à la moyenne, quand on groupera toutes les températures de décembre, janvier et février, il pourra se faire qu'au total, l'hiver, à cause des moyennes de décembre, ne soit pas classé parmi les hivers rigoureux. Et cependant il l'aura été au moins pour janvier et commencement de février. La même remarque s'applique à la pluie. Dieu sait s'il a plu en 1894; le nombre des jours pluvieux a été considérable. Eh bien, si l'on fait le total des pluies tombées, on arrive à une hauteur d'eau à peine supérieure à la moyenne. En sorte que l'été a été pluvieux, pour le public, et il ne l'a pas été, en réalité, pour les météorologistes. Il ne faut pas confondre la quantité d'eau tombée et le nombre des jours pluvieux. N'importe, il est difficile de bien s'entendre. Il n'était pas superflu de le dire, parce que

probablement on pourra soutenir si la température se relève, que l'hiver que nous traversons n'a pas été vraiment froid, malgré les températures tout à fait exceptionnelles observées dans certaines régions de -20° à -40° .

En définitive, notre loi de périodicité paraît être confirmée par les faits actuels. On n'observe pas toujours des abaissements de température aussi excessifs. Ce qui égare ceux qui sont à la recherche de périodes, c'est qu'il peut y avoir des retards de plusieurs mois ou des atténuations dans la rigueur du froid ou l'élévation de température. Les périodes ne peuvent se reproduire mathématiquement. Il en existe un certain nombre qui se répètent avec assez de régularité pour frapper les esprits. Ainsi, en Allemagne, on dit que « l'hiver fête ses noces d'or », ce qui signifie que tous les 50 ans, il doit survenir un hiver froid. Ce n'est pas le seul, bien entendu, mais la série se justifie assez pour que le sentiment populaire s'en inquiète. Ainsi, en Allemagne, l'hiver de 1829-1830 a été très rigoureux. Aussi s'attendait-on à un hiver excessif en 1879-1880. Il est venu, comme on sait. Maintenant on redoute l'hiver de 1930, hiver froid de cette série. Nous avons voulu savoir si ces concordances se répétaient dans le passé : or, en 1779, l'hiver a été assez froid en effet; en 1729, il fut très rigoureux en Allemagne et dans toute l'Europe; en 1680, très rude aussi, mais surtout en Italie; en 1630, aussi hiver froid. Ce ne sont là évidemment que de simples concordances; elles n'en sont pas moins bonnes à relever. En somme, il doit exister certaines lois de périodicité. On ne les mettra en évidence qu'en les cherchant, c'est-à-dire en appelant l'attention sur les années à hiver rigoureux et à hiver humide et pluvieux, en tenant compte à la fois de la durée des jours de gelée qui joue le rôle principal dans l'abaissement des moyennes et des températures excessivement basses qui impriment aussi leur marque indélébile sur le caractère d'une saison.

Nos sens nous trompent bien souvent; nous ne l'avons pas dit le premier. Il ne faut accepter ce qu'ils nous révèlent que sous bénéfice d'inventaire. Dernièrement, M. Flournoy a eu l'idée de montrer à une séance de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève combien le volume d'un corps influait sur le jugement que nous portions sur son poids ¹. Il a demandé à un grand nombre de personnes d'aligner par ordre de poids une collection de dix objets vulgaires pesant tous 112 grammes, dont le plus volumineux était une boîte vide d'un peu plus de 2 décimètres cubes et le plus petit un étui métallique plein de plomb d'environ 10 centimètres cubes. Bien entendu, aucun des expérimentateurs n'était renseigné sur les poids de ces divers

¹ *Archives des sciences physiques et naturelles* à Genève.

objets. Dans une première expérience où le sujet était libre de soulever les corps à sa guise, une seule personne sur cinquante a deviné l'égalité de poids des objets, les quarante-neuf autres ont trouvé de grandes différences de poids et ont rangé les objets dans un ordre assez constant où la boîte occupait presque toujours le premier rang de légèreté (42 fois) et au pis aller le second rang, tandis que l'étui en plomb était toujours relégué au dernier rang (43 fois) ou à l'avant-dernier. Il résulte de cet essai que d'une manière générale, on a estimé le poids apparent des objets en raison inverse de leur volume. Plus grand volume, plus petit poids.

Pour éliminer l'influence des sensations de contact, on a entrepris une seconde expérience avec les mêmes objets munis d'une boucle pour les soulever. Les résultats indiqués par trente et une nouvelles personnes ont été semblables aux précédents, ce qui prouve évidemment que l'illusion qui nous fait trouver les corps gros plus légers que les autres ne provient pas des différences de contact cutané. Par exemple, l'illusion disparaît quand le sujet fermant les yeux ignore quels sont les corps qu'on lui fait soupeser. Elle reparait dès qu'il les regarde ou les palpe.

Quelle est la grandeur de l'erreur commise? Pour essayer de l'évaluer, M. Flournoy a augmenté progressivement le poids de la boîte jusqu'à ce que le sujet le trouve égal à l'étui. La surcharge nécessaire a varié, pour 27 personnes, de 75,5 grammes à 166 grammes avec une moyenne de 111,5 grammes, très voisine du poids réel des objets (120 grammes avec la boucle de suspension). On peut donc dire en gros que la perception du volume de la boîte diminue de moitié son poids apparent relativement au petit étui. Cette illusion est générale, elle existe même chez les enfants et elle est très tenace, car la connaissance de l'égalité réelle du poids et le contrôle de la balance ne la font point disparaître.

Comment expliquer ces impressions erronées? M. Flournoy attribue l'erreur à ce qu'il n'existe pas de sensation adéquate à l'innervation. Contrairement à l'opinion de quelques physiologistes, nous n'aurions pas immédiatement conscience des impulsions motrices que notre cerveau imprime à nos muscles, autrement nous sentirions vite que le soupèsement de tous ces objets exige la même dépense d'énergie; nous ne commettrions pas la faute de croire que les plus petits sont les plus lourds. Nous serions plutôt exposés à l'erreur inverse, et nous devrions trouver que ce sont les plus gros qui pèsent le plus en raison de la plus puissante impulsion que nous leur appliquons instinctivement. L'illusion s'explique, au contraire, en admettant que la sensation d'effet moteur est d'origine périphérique et que la perception du poids d'un objet résulte de la vitesse avec laquelle s'effectue

le déplacement souvent infinitésimal du membre qui le soupèse. Si, dit M. Flournoy, les gros objets semblent moins lourds que les petits (à poids égal), c'est qu'en vertu d'une association héréditaire, l'impulsion cérébrale inconsciente se règle automatiquement sur le volume perçu des corps, que nous désirons soulever, d'où une plus grande vitesse d'enlèvement des objets volumineux et, par conséquent, leur plus grande légèreté apparente.

Cette explication, qui paraît plausible, peut se traduire plus simplement, comme suit. Par éducation, par habitude, plus un objet est volumineux et plus, machinalement, nous développons de force pour le soutenir; par suite, l'effort de soulèvement étant plus grand qu'il ne faut, l'objet nous paraît plus léger qu'il ne l'est en réalité. Au fond l'illusion a pour origine le volume de l'objet. Il implique dans notre esprit l'idée d'effort à faire. Enlevez la notion du volume, c'est-à-dire fermez les yeux, et aussitôt l'illusion cesse. Ces expériences de psychologie physiologique ont leur intérêt et montrent une fois de plus jusqu'à quel point il faut se défier de nos sens. La perception surtout par la vue peut conduire à des impressions absolument fausses.

On annonce de tous côtés, surtout en Angleterre, que M. le professeur Henry Morton, du Stevens Institut, est parvenu, à l'aide du four électrique, à fabriquer de toutes pièces du *carbure de calcium*, en portant à une haute température un mélange de chaux vive et de charbon en poudre. Le carbure de calcium présente de l'importance. C'est un composé inconnu hier, et qui pourrait bien jouer certain rôle dans nos procédés d'éclairage. Mais ce qu'il faut dire avant tout, c'est qu'il n'est pas né en Amérique, comme on le soutient, mais bel et bien en France, à Paris, dans le laboratoire de M. Henri Moissan, de l'Académie des sciences. Dans la séance de l'Académie, du 5 mars 1894, M. Moissan nous a montré un échantillon de carbure de calcium produit à 3500 degrés dans son four électrique, en chauffant un mélange de chaux de marbre et de charbon de sucre pendant un quart d'heure, avec un courant électrique de 350 ampères et de 70 volts. Ce composé se présente sous la forme d'une masse noire homogène à cassure nettement cristallisée. M. Moissan en a étudié minutieusement toutes les propriétés. Il en est une qui nous a particulièrement frappé. Ce composé mis au contact de l'eau se décompose lentement en dégageant de l'acétylène, gaz carburé possédant un grand pouvoir éclairant. Déjà, M. Maquenne, du Muséum, avait préparé, avant l'invention du four électrique, un carbure de baryum impur qui, au contact de l'eau, produisait de l'acétylène ne renfermant que 7 pour 100 d'hydrogène. Mais le carbure de calcium fournit en abondance de l'acétylène pur.

Donc, de l'eau et du carbure de calcium, et voilà une petite usine toute prête pour fabriquer un gaz extrêmement éclairant. L'idée devait venir, et elle nous est venue, de réaliser une « lampe à eau ». Un récipient plein d'eau s'échappant par un compte-goutte et tombant lentement sur un morceau de carbure de calcium enfermé dans un réservoir inférieur, un tube, un bec, une allumette, et voilà le gaz qui prend feu et donne une belle lumière. En théorie, cela va tout seul; en pratique, il s'est présenté quelques difficultés. La flamme est tellement riche en charbon qu'elle devient aisément fuligineuse; puis l'acétylène est un gaz doué d'une odeur très désagréable; enfin, c'est un gaz toxique. Quoi qu'il en soit, l'idée d'utiliser à l'éclairage le carbure de calcium a germé aussi dans le cerveau de M. le professeur V.-B. Lewes, car il a, de son côté, proposé d'utiliser le carbure de calcium de M. Henry Morton (à Paris, de M. Henri Moissan) pour l'enrichissement du gaz d'éclairage et pour fabriquer des « bougies à gaz ». D'après M. Lewes, le pouvoir éclairant de l'acétylène est considérable. Quand un bec brûlant 142 litres à l'heure de gaz ordinaire fournit un pouvoir éclairant de 16 bougies, le même bec consommant le même volume de gaz acétylène donne un pouvoir éclairant de 240 bougies. Le pouvoir éclairant de l'acétylène serait, d'après cela, 25 fois plus grand que celui de notre gaz actuel d'éclairage. C'est celui qui donne le plus de lumière. Après lui vient le buthylène, moitié moins éclairant, puis l'éthylène qui ne donne plus que 70 bougies, le propane 56 bougies, l'éthane 35 bougies, etc. Il est donc clair qu'en ajoutant de l'acétylène au gaz actuel, on augmenterait singulièrement sa puissance lumineuse. Il y en a déjà un peu, mais si peu que cela ne compte guère.

Et les prix? M. Lewes pense que l'on pourrait aisément obtenir le carbure de calcium à 100 francs la tonne. Chaque tonne peut fournir 300 mètres cubes d'acétylène. Ce qui nous donne pour prix de revient du mètre cube environ 34 centimes. Mais comme ce mètre cube correspond au moins à 10 mètres cubes de gaz ordinaire au point de vue de la puissance éclairante, il en résulte que, finalement, à lumière égale, on ne dépenserait que 3 centimes et demi là où avec le gaz, à Paris, on dépense 30 centimes. On pourrait donc aisément se servir de l'acétylène pour accroître l'intensité lumineuse. M. Lewes indique ensuite une autre application qui est précisément celle que nous avons signalée. Il fond le carbure en baguette ou en bougies, et, en humectant ces bougies par un dispositif convenable, il se procure un générateur d'acétylène. Le gaz, dégagé à raison de 14 litres par heure, produirait une lumière de 24 bougies. On pourrait dès maintenant, et avec économie, se servir de ce système pour l'éclairage des wagons.

Nous ne sommes pas encore aussi fixés que M. Lewes sur la valeur

pratique de l'invention. Nous attendrons avant de la considérer comme entrée dans le domaine industriel. En tout cas, il est assez curieux que ce soit encore à l'électricité que l'on doive ce nouveau progrès, si vraiment le carbure de calcium donne ce qu'il promet. N'est-ce pas grâce au four électrique que l'on peut fabriquer ce composé? Les usines qui font le soir de la lumière électrique pourront encore, pendant le jour, produire du carbure de calcium, qui, au fond, n'est que de la lumière condensée. En sorte qu'en définitive, l'électricité travaillerait dans ces usines à nous fabriquer matin et soir de la lumière.

Si la variole ne donne pas un décès par semaine en ce moment à Paris, il n'en est pas de même dans tous les départements. Rouen notamment a subi dernièrement une petite épidémie variolique. Il est donc toujours utile de signaler toute tentative nouvelle faite dans le but de nous mettre à l'abri du fléau. Il n'y a qu'un moyen, à vrai dire, c'est la vaccination et la revaccination. Mais nous voudrions, à propos de revaccination, appeler l'attention sur une méthode de vaccination peu connue et encore moins répandue qui semble augmenter sensiblement les chances d'immunité contre la maladie; il est dû à MM. Rafinesque et Raymond, médecins-inspecteurs des écoles de la ville de Paris et il est expérimenté par ces médecins depuis quinze ans. Il s'agit simplement de la substitution de la vaccination par grattage à la vaccination par piqûre. Quand on vaccine pour la première fois, l'opération par piqûre réussit presque toujours; mais il n'en est plus de même quand on passe à la revaccination. Et quand le vaccin n'a pas pris, on dit que le sujet est encore couvert par son immunité antérieure. Là est le danger, car on se croit à l'abri et, en réalité, on ne l'est pas; c'est l'opération qui a été mal faite. Et la preuve, c'est que si l'on recommence quelques jours après, le vaccin prend quelquefois parfaitement.

C'est pourquoi, pour opérer avec plus de sûreté, MM. Rafinesque et Raymond grattent la peau au lieu de la piquer. Avec un des tranchants du vaccinostyle chargé d'une gouttelette de vaccin, on racle la peau de façon à détacher les cellules superficielles de l'épiderme, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à la surface absorbante, c'est-à-dire jusqu'à production d'un piqueté sanguin. On recouvre alors de pulpe vaccinale cette plaque de grattage qui mesure à peine quelques millimètres carrés et on laisse sécher. On est certain ainsi d'offrir au vaccin une plus large surface d'absorption. Il est de fait que lorsqu'on opère simultanément par piqûre et par grattage, en cas de revaccination, quand il y a insuccès avec la piqûre, il y a souvent réussite avec le grattage. La proportion est quelquefois du simple au quadruple. Donc, très souvent, quatre fois sur une, on aurait cru à l'immunité alors

qu'elle n'existait pas. La méthode par grattage peut donc servir de contrôle, et si elle ne réussit pas, indiquer avec une certaine apparence de certitude que le sujet est vraiment indemne.

Les auteurs du procédé ont établi une statistique probante sur des enfants des écoles de Paris, en priant un praticien consommé, M. Chambon, de vacciner par piqûre alors qu'ils opéreraient par grattage. Voici des chiffres :

	Succès	Insuccès
332 enfants revaccinés par piqûre.	28	304
379 — grattage.	127	252

Proportion de succès avec la piqûre 8,5 pour 100; avec le grattage, 33,5 pour 100, soit quatre fois plus.

Par conséquent, avec le mode opératoire seul employé aujourd'hui, on aurait cru que 8 pour 100 des écoliers avaient seuls besoin d'être revaccinés, tandis qu'en fait il y en avait plus de 33 pour 100. Ces faits sont importants à connaître.

Il semble donc qu'il soit utile, au moins pour les revaccinations de modifier la technique opératoire répandue aujourd'hui, mais insuffisante avec la vaccine animale et de substituer à la piqûre le grattage. On a bien objecté à la méthode, qu'elle déterminait des bourrelets inflammatoires quelquefois et des cicatrices. Ce serait là une erreur, car MM. Rafinesque et Raymond ont revu la plupart de leurs jeunes vaccinés, et chez tous la cicatrice était normale.

Il ressort aussi des recherches de MM. Rafinesque et Raymond, un fait intéressant. La réussite des revaccinations à Paris va sans cesse en décroissant d'année en année. Au début de leurs expériences, il y a quinze ans, les succès atteignaient 65 pour 100, ensuite 40 pour 100 puis 25 et 17 pour 100. Aujourd'hui, ils ne sont plus que de 8 pour 100. Deviendront-ils nuls? Cette décroissance rapide est de bon augure. La cause en est encore assez obscure; aussi contentons-nous de la signaler sans avoir la prétention de l'expliquer.

La Chine, qui nous envoie bien des choses, importe aussi dans notre pays des peaux brutes employées à divers usages, à la reliure des livres, etc. Or plusieurs ouvriers français travaillant dans des magasins où l'on trie des peaux de Chine ont contracté la pustule maligne. Depuis neuf ans, les peaux chinoises arrivent en France; elles sont triées; on en fait de nouveaux ballots après les avoir grattées; le grattage produit une poussière dans laquelle on trouve des insectes vivants et des larves qui viennent aussi de Chine. M. le Dr Landowski a inoculé ces parasites à des cobayes, et les animaux sont morts en trente-six heures. La sérosité recueillie à l'autopsie a montré un grand nombre de bactériidies charbonneuses. Ces faits ont été confirmés par

d'autres recherches de M. Nocard. Le savant directeur de l'École d'Alfort a conclu en effet que, parmi « les peaux de Chine » travaillées à Paris, il en est qui proviennent de chèvres mortes du charbon et les larves qui accompagnent les peaux portent des spores immuables dans leur virulence. Aussi M. Proust vient-il de formuler devant le Conseil consultatif d'hygiène les conclusions suivantes : 1° les peaux de Chine importées en France peuvent être la cause de pustules malignes; 2° les insectes vivants, leurs excréments, leurs coques, leurs larves, renferment des quantités considérables de bactéries charbonneuses. Il y a donc lieu de prescrire une série de mesures prophylactiques pour les ouvriers qui travaillent ces peaux. Enfin, cette industrie pouvant causer des accidents mortels, doit figurer sur la liste des établissements classés. Les Chinois en prennent vraiment à leur aise. Nous envoyer des peaux charbonneuses moyennant argent de France, c'est dépasser les bornes de l'importation permise. Non seulement les ouvriers peuvent contracter le charbon, mais qui dit que l'acheteur de ces peaux transformées en porte-monnaie, en couverture de livres, etc., ne sera pas exposé lui-même à prendre la maladie?

Il faut se défier de ces causes ignorées de contamination. Les importations sont devenues dangereuses; que de fois les tapis, portières, tentures d'Orient, nous ont sans doute contaminés, sans que nous nous en doutions. Les plus petits effets deviennent quelquefois l'origine d'affections graves, même sans auxiliaire de microbe. Mentionnons comme exemple le cas suivant, qui menace tout le monde. A qui n'est-il pas arrivé d'acheter une brosse à dents dont les soies se détachent au premier frottement. Elles restent entre les dents et souvent, malgré tous les efforts, pénètrent dans le larynx et même dans le pharynx, provoquant la toux et d'autres complications accessoires insupportables. Souvent la soie entre dans les tissus, s'y implante et détermine des inflammations locales. Mais il peut survenir des accidents autrement graves. Dernièrement, un chirurgien de New-York dut opérer une malade pour une typhlite. Il ne fut pas peu surpris de trouver une soie de brosse à dents qui s'était fixée dans l'appendice vermiforme. Il faut donc prendre garde aux brosses à dents et ne pas hésiter à les jeter, si les soies se détachent aisément. Rien de traître comme ces petites soies qui s'agrafent aux tissus, ne sont pas attaqués par les liquides digestifs et peuvent déterminer des inflammations d'autant plus redoutables qu'on en ignore la véritable cause. Une mauvaise brosse à dents peut parfaitement engendrer des typhlites.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 février 1895.

Nous étions restés, il y a quinze jours, sur l'appréhension d'un ministère Bourgeois. Ce ministère a échoué; M. Bourgeois est sorti piteusement de sa tentative, et, bien que le jeu fût dangereux, M. Félix Faure aura fait une habile manœuvre si, en se donnant l'air de laisser au député de la Marne toute liberté de former un cabinet de son choix, il a réellement prévu que celui-ci n'y parviendrait pas. Il aura atteint ce résultat de faire de M. Bourgeois non pas un ministre, mais un mort, politiquement parlant. C'est sous ce titre : *Feu Bourgeois*, qu'une feuille radicale ensevelissait elle-même le négociateur malheureux du radicalisme.

Mort apparente, sans doute, et qui pourra avoir son réveil. Depuis que M. Brisson est ressuscité, il n'y a pas d'homme politique qui ne puisse, de quelque oubli qu'on l'ait recouvert, espérer même fortune. M. le Président de la République, au moment où il faisait passer de vie à trépas un de ces personnages, en a lui-même exhumé un autre. Après avoir exécuté M. Bourgeois, il a remis sur pied M. Ribot, dont beaucoup, même parmi ses propres amis, disaient la veille : « Il est impossible. Après son dernier ministère, on ne peut plus penser à lui. »

M. Ribot a réussi; en deux jours, il a présenté un cabinet à M. Félix Faure. Les adversaires de la concentration ont triomphé du résultat; ils ont cru avoir partie gagnée. C'était aller bien vite. Avec une nuance moins colorée, le ministère Ribot est un ministère de concentration, tout comme l'eût été celui que préparait M. Bourgeois. On peut dire d'abord de M. Ribot qu'il est la concentration en personne, ayant successivement incarné en lui des opinions contradictoires; mais c'est aussi la concentration qu'il a mise dans son ministère. Pour ne citer que trois de ses collègues, M. Trarieux est un modéré; mais M. Dupuy-Dutemps et M. Chauvins sont franchement radicaux. Le premier, en choisissant comme chef-adjoint de son cabinet un rédacteur de la *Lanterne*, a suffisamment montré de quel côté se trouvaient ses prédilections ou ses engagements.

Il n'y a donc pas grand fond à faire sur le présent ministère; bien avisé qui saurait démêler ce qu'il sera et ce qu'il durera. Les événements pourront déterminer sa conduite et, s'ils n'entraînent pas tout à coup sa ruine, lui imprimer des allures que lui-même ne soupçonne pas. C'est l'imprévu qui le gouverne; à vrai dire, l'imprévu gouverne tout, n'en faisons-nous pas depuis un mois l'expérience?

Déjà on paraît escompter la chute du cabinet. Le discours que M. Waldeck-Rousseau vient de prononcer à Lyon ressemble fort à un programme dressé en vue d'une crise prochaine. Les critiques que M. Waldeck-Rousseau a dirigées contre la manière dont on forme depuis dix ans les combinaisons ministérielles ne s'appliquent pas seulement aux ministères passés, elles visent tout aussi bien le cabinet présent. Ces ministères « refaits avec les morceaux des ministères tombés », dans lesquels on rassemble, comme autant « d'otages de chaque parti, des hommes d'opinions très diverses », dont la tâche consiste « non pas à se rencontrer sur un point précis », mais à « se mettre d'accord sur le genre particulier d'immobilité qui naît de tiraillements en sens divers », c'est bien là l'image du cabinet actuel, autant que de ses devanciers. M. Waldeck-Rousseau demande aux gouvernants de « vouloir », de se faire un programme restreint, mais d'y tenir, et enfin d'oser se déclarer « modérés », comme il le fait lui-même. Ici, nous sortons tout à fait de la réalité. Les modérés sont rares qui osent s'avouer tels et agir en conséquence. En posant ces règles nouvelles, M. Waldeck-Rousseau annonce une politique qu'il lui sera peut-être donné d'inaugurer, mais qui n'a pas encore fait son apparition.

Le cabinet Ribot a eu jusqu'ici à soutenir deux grands débats; dans chacun d'eux, il a fait de la concentration, mais en sens opposés.

Il a fait de la concentration à gauche dans le débat sur l'amnistie; il en a fait à droite dans la discussion sur les obsèques du maréchal Canrobert. Le projet de loi sur l'amnistie a été son don de joyeux avènement: projet de loi peu motivé, imprudent sur quelques points, notamment, comme l'a si bien montré au Sénat M. Buffet, sur les faits de grève et les fraudes électorales dont il encourage ainsi le renouvellement, projet de loi contraire aux antécédents de la plupart de ses auteurs et dont ne leur sauront aucun gré, — ils ont déjà pu s'en apercevoir, — ceux en faveur de qui il a été présenté.

Ce n'est pas précisément la paix que leur annonce M. Rochefort, en rentrant à Paris. S'il accepte l'amnistie comme la réparation d'un injuste arrêt, il n'amnistie pas, lui, ceux qui se sont faits

ses juges. Quant aux grévistes, l'amnistie n'a fait que redoubler leur audace, et l'agitateur de Roanne, M. Carnaud, profite de la liberté qu'elle lui a rendue pour recommencer les violences qui la lui avaient fait perdre.

Dans la séance de la Chambre où le projet d'amnistie a été voté, il s'est produit un incident qui n'a pas tourné à l'honneur du cabinet; M. l'abbé Lemire avait proposé un amendement tendant à faire lever les peines disciplinaires dont avaient pu être frappés les ministres du culte. Ces peines, on le sait, ne sont autorisées par aucune loi et c'est par abus de pouvoir que de les appliquer. M. Poincaré s'est aussitôt opposé à la motion de l'abbé Lemire; il a voulu empêcher le vote, et quand, malgré le ministre, la proposition a été mise aux voix, tous ceux de ses collègues qui font partie de la Chambre se sont prononcés contre. Ils croyaient apparemment s'attirer par ce refus la faveur des socialistes; il se sont trompés, les socialistes leur ont, cette fois, fait faux bond et ne leur ont laissé que la honte de la défaite.

Heureusement pour le cabinet, mais malheureusement pour la France, est venu le débat sur le crédit ouvert pour les obsèques du maréchal Canrobert.

Le gouvernement a voulu honorer par des funérailles nationales la mémoire de ce valeureux soldat, et en même temps rendre, dans la personne du dernier maréchal de France, un suprême hommage à tout ce passé de notre histoire, dont cette haute dignité militaire, ensevelie avec Canrobert, était le glorieux symbole. La pensée était noble, juste, patriotique, et l'on ne peut qu'en féliciter ceux qui l'ont conçue.

Nous n'avons pas à rappeler ici les exploits du maréchal Canrobert : Constantine, Zaatcha, Sébastopol, Solférino, Saint-Privat, disent assez ce qu'il fut. Ses qualités étaient de celles qui appartiennent proprement à la race française et qui lui sont le plus sympathiques. Canrobert avait le feu, l'élan, cette bravoure héroïque devenue chez lui légendaire, et qui, grâce à Dieu, a pris souvent ce caractère en France, dans les chefs comme dans les soldats. Il avait aussi, — et c'est peut-être là le trait que nous aimerions le plus à relever en lui, — la bonté du cœur, la sollicitude pour ses troupes, le souci paternel de leur bien-être, jusqu'à s'oublier lui-même dans les épreuves de la guerre pour s'occuper de les consoler et de les encourager. « Vers la fin de la journée, écrivait, du quartier général de Sébastopol, un de ses aides de camp, dont le nom, honoré dans l'armée, s'est illustré au Parlement, M. Charles Bocher, il ne manque pas de se rendre aux ambulances pour visiter les blessés, les rassurer, leur promettre

des récompenses et, par mille soins attentifs, les faire patienter dans leurs souffrances ¹. »

Et M. le ministre de la guerre, parlant devant le cercueil du maréchal, a pu montrer « le fougueux soldat, dans le rude hiver de 1854 à 1855, consacrant, au milieu de redoutables épreuves, tous ses soins et toute son expérience à la conservation de ses soldats *qui l'adorent* ».

Grand et généreux exemple dont il convient qu'à tous les degrés de la hiérarchie militaire, nos officiers s'inspirent, en ce temps surtout où, comme on l'a dit, l'officier a *un rôle social* à remplir; en ce temps où les chefs doivent se montrer d'autant plus « les pères de leurs soldats » que la France leur livre tous ses enfants. Heureux ceux qui, par leur esprit de justice, par leur humanité, par leur sollicitude, mériteront qu'on dise de chacun d'eux, comme on l'a dit de Canrobert : « Ses soldats l'adorent ! »

Le grand âge auquel était parvenu Canrobert, cette singularité imposante que lui avait créée la mort de son illustre camarade, le maréchal de Mac-Mahon, en faisant de lui le dernier des maréchaux de France, en même temps qu'il était le doyen des maréchaux de l'Europe, ont donné au couchant de sa vie une sorte de majesté et fait de sa perte un événement dont se sont émues toutes les nations. Les princes étrangers, les chefs des armées qui avaient combattu avec lui ou même contre lui tenaient à honneur d'aller le voir, en passant à Paris, et l'on n'a pas oublié la visite que lui fit, l'an dernier, au nom de la Russie, l'amiral Avelane.

En lui, c'était l'armée française que l'Europe venait saluer.

De là aussi ces dépêches dans lesquelles tous les partis et tous les Etats se sont confondus pour adresser à la famille du guerrier l'expression de leur sympathie, dépêches sur lesquelles se détache, il faut en convenir, avec une dignité vraiment souveraine, ce télégramme de l'empereur d'Allemagne : « C'est de tout notre cœur que moi et le corps de ma garde, regrettons avec vous le décès du défenseur héroïque de Saint-Privat, qui nous a pour toujours remplis d'admiration. »

Quand l'étranger s'exprime ainsi, les Français, dominant toutes les querelles civiles, ne devraient-ils pas être unanimes dans leur hommage? C'est l'armée que le gouvernement, et nous l'en félicitons, a voulu honorer dans la personne de Canrobert. Ne nous y trompons pas, c'est l'armée que dans sa personne les revenants de la Commune ont voulu surtout attaquer. Leur audace est grande de prétendre s'ériger en docteurs de la légalité, en défenseurs du droit, en

¹ *Lettres de Crimée*, par Charles Bocher, in-12, 1877, p. 20.

interprètes du sentiment national, eux qui ont profité de la présence de l'ennemi pour proscrire le drapeau de la France et s'insurger contre ses lois ! Ils n'ont pas qualité pour la mission qu'ils se donnent, et ce n'est point à eux, habitués des coups de force, qu'il appartient de les condamner. Ils invoquent le 2 décembre contre Canrobert ; ils ne pourraient pas l'invoquer contre Cavaignac, Lamoricière, Changarnier. Les respecteraient-ils davantage, et leur viendrait-il en pensée de réclamer pour ces fiers soldats les monuments que leur devrait la patrie ?

Non, non, pour cette faction, tout général digne de ce nom est l'ennemi. En fait de généraux, elle ne connaît que ceux de la Commune, ou ces transfuges de l'armée régulière, si, par malheur, il s'en rencontre, qui oublient l'honneur de leur uniforme pour se faire politiciens.

Le scandale des deux séances, au Sénat comme à la Chambre, a indigné les cœurs français et valu à M. Ribot ses plus heureuses inspirations. En regardant les votes, le président du Conseil a pu voir de quel côté se trouvaient ceux qui ne manquent jamais à l'appel quand se trouve en cause la gloire de l'armée. A vrai dire, si le sujet n'était trop grave, on aurait lieu de sourire en consultant la liste des abstentions dans les deux Chambres. A côté d'hommes, dont la vie passée rend la réserve digne de respect, on en verrait d'autres que leur conscience a empêchés, paraît-il, de voter pour les obsèques nationales de Canrobert, mais à qui, tant que l'Empire a duré, cette même conscience avait très bien permis de s'accommoder du régime, et même de se signaler parmi les plus zélés et les plus intolérants des bonapartistes.

Pour nous, qui n'avons jamais eu rien de commun avec le gouvernement issu du 2 décembre, nous nous associons sans scrupule aux hommages qui viennent d'être rendus au dernier maréchal de France. Cependant nous ne sommes ni oublieux ni ingrats. Tandis que retentissait le canon des Invalides, notre pensée se reportait vers ceux qui, pour n'avoir pas tenu dans leurs mains ce bâton dont ils étaient si dignes, n'en demeurent pas moins au plus haut rang de nos gloires nationales. Nous évoquions Lamoricière, Bedeau, Changarnier, ces héros de la vie civile comme de la vie militaire, ces anciens chefs de Canrobert, qui écrivait à l'un d'eux, Changarnier : « Vous avez patronné ma carrière ; je ne l'ai jamais oublié, non plus que ces nombreux exemples d'héroïsme que vous nous avez donnés, à nous, soldats de guerre, qui avons eu le bonheur de combattre sous vos ordres¹. » Nous repassons dans notre

¹ 1^{er} janvier 1851. *Changarnier*, par le comte d'Antioche, p. 296.

mémoire les douleurs de ces grands capitaines qu'une proscription inique, véritable crime de lèse-patrie, avait éloignés du champ de bataille, enlevant ainsi leur concours à la France, quand il aurait pu lui donner, comme à eux-mêmes, un tel surcroît de gloire. En contemplant ces funérailles solennelles où l'armée était officiellement convoquée, nous songions à ces obsèques de Lamoricière, à Nantes, où parurent à peine quelques uniformes, où il fallut au général Trochu un véritable courage pour rendre au plus populaire de nos guerriers la louange qui lui était due; et, quand on célébrait naguère cette journée prodigieuse de Saint-Privat, qui, sans l'immobilité de Bazaine, aurait pu être une victoire; quand on citait ces paroles de Canrobert, disant lui-même au Sénat : « Nous avons le nombre..., mais on me l'a refusé... », nous nous rappelions qu'en 1870, Changarnier avait écrit une lettre suppliante pour demander un commandement, et que Napoléon III l'avait écarté; qu'au premier bruit de nos défaites, même repoussé, même exclu par la volonté impériale, il s'était présenté à Metz, qu'il y avait, comme simple volontaire, affronté les balles, rendant la confiance aux troupes¹, acclamé par elles, et nous nous demandions ce qu'il serait advenu de Saint-Privat, de Metz, de la France, si Changarnier, « le maître », comme l'appelait le général Ducrot², avait occupé à Metz la place de Bazaine!

Le Parlement anglais a fait sa rentrée le 5 février. Rassurant au point de vue des relations extérieures, le discours du trône définit le programme dans lequel le ministère compte se renfermer, avant les élections générales. Il n'est plus question du *home rule*, mais seulement de mesures à prendre pour améliorer en Irlande les rapports du propriétaire et du tenancier; il n'est pas davantage parlé de la réforme de la Chambre des lords, le cabinet se réservant de poser la question aux électeurs, après la dissolution. La question d'ailleurs n'est pas plus tranchée pour le ministère que pour le pays. Si lord Rosebery veut, avec des changements dans son organisation, le maintien de la Chambre des lords, plusieurs de ses collègues en réclament la suppression, et bien que des notes officieuses aient affirmé la parfaite homogénéité du cabinet, il est certain que, sur bien d'autres points, ses membres sont divisés.

On se contentera donc de faire aboutir, dans cette session, quelques lois déterminées, notamment le bill sur la séparation de

¹ « Vous nous avez tous ressuscités », lui disait le propre secrétaire de l'Empereur, M. Pietri. *Ibid.*, p. 434.

² *Ibid.*, p. 471.

l'Église et de l'Etat dans le pays de Galles et celui qui tend à l'abolition du vote multiple dans les élections.

La Belgique a ressenti les premiers effets du changement de sa législation électorale. Depuis que les socialistes sont entrés dans la Chambre des représentants, la physionomie du Parlement s'est altérée; nous pouvons juger du caractère nouveau de ses séances par les incidents qui se produisent en France au Palais-Bourbon. Les violences d'un représentant socialiste, M. Anseele, ont poussé à bout un membre de la majorité, M. Eeman, qui l'a traité d'énergumène, et la majorité n'ayant pas ratifié le rappel à l'ordre prononcé contre ce dernier, le président de la Chambre, M. de Lantsheere, a quitté le fauteuil pour n'y plus remonter. Aucune instance n'a pu obtenir de lui qu'il retirât sa démission. L'ancien président du Conseil, M. Beernaert, a été nommé à sa place; il a tout ce qu'il faut pour la bien remplir, si ce n'est que la Belgique eût peut-être plus gagné encore à le voir revenir à la tête du gouvernement.

Les élections qui viennent de s'accomplir dans le Wurtemberg ont présenté des résultats analogues à ceux que nous avons déjà observés en Belgique, dans le grand-duché de Bade et dans l'empire d'Allemagne. Les socialistes ont obtenu quelques succès; les catholiques, qui comptaient à peine dans la précédente Chambre, en ont remporté de plus grands, et, entre ces deux courants, les libéraux s'effondrent. Il y avait décidément dans ce parti quelque chose d'artificiel qui ne tient pas au choc des événements. Vouloir maintenir la société, sans la rattacher à l'idée religieuse, et vouloir combattre l'idée religieuse, sans aller jusqu'aux doctrines qui repoussent avec elle tous les principes dont elle est le soutien, c'est une gageure qui ne convient plus, dans la crise que traverse le monde, à l'état d'âme des peuples.

Aussi voyons-nous les questions qui touchent à la destinée humaine hanter de plus en plus les esprits, et ceux dont l'indifférence ou l'incrédulité auraient autrefois dédaigné les enseignements de l'Église, recueillir avec attention et respect toute parole qui tombe de la Chaire de Saint-Pierre.

De quelque sentiment que l'on soit animé à l'égard de la foi catholique, il semble impossible, en effet, qu'un observateur impartial ne se prenne à réfléchir devant la tranquille persévérance, l'infatigable jeunesse avec lesquelles l'Église poursuit sa marche au milieu des agitations, des incertitudes et des contradictions des hommes. Il y a quelques mois, le Saint-Père adressait aux nations une encyclique pour faire luire à leurs yeux, comme le but suprême à atteindre, l'unité de foi; plus récemment, il se tournait vers les peuples d'Orient et leur montrait la vie nouvelle

que donnerait à leurs Églises, maintenues dans le libre exercice de leurs rites et de leurs usages particuliers, le retour définitif au siège apostolique. Et voici que, regardant la nation américaine, Léon XIII, dans cette admirable encyclique *Longinqua Oceani*, célèbre à la fois la grandeur des États-Unis et les progrès de la religion catholique, rappelant que le premier Président de la République « le grand Washington » et le premier évêque de l'Église américaine furent contemporains et vécurent en plein accord. « L'amitié et les bonnes relations qui, — c'est un fait certain, — existaient entre l'un et l'autre, paraissent être une preuve que les villes confédérées doivent être intimement unies par la concorde et l'affection à l'Église catholique. »

On a souvent remarqué l'habile et délicate attention avec laquelle le Pape, démêlant les intentions droites jusque chez ceux qui ont le malheur d'être séparés de la vérité religieuse, sait intéresser leurs plus nobles instincts à la pratique des préceptes évangéliques, et leur montrer en quelque sorte dans l'adhésion aux dogmes de l'Église, le plein épanouissement de leurs qualités comme de leurs aspirations les plus hautes. Ainsi saint Paul s'appliquait à parler aux Grecs une langue qu'ils pussent comprendre, et dans le Dieu inconnu que cherchait leur cœur, leur révélait le vrai Dieu dont il venait leur enseigner la loi.

Par des considérations bien faites pour toucher les Américains, Léon XIII associe dans ses prévisions les destinées des États-Unis et l'avenir de l'Église en Amérique, et il s'attache à établir tout ce que gagnera au développement de la foi la grandeur de la République.

Les bonnes mœurs ne sauraient être maintenues que par la religion, et quoi de plus nécessaire que les bonnes mœurs à la stabilité d'un gouvernement? Ici encore, le Pape prend à témoin Washington : « C'est ce qu'a vu clairement et proclamé le premier citoyen de votre pays, en qui furent si grandes la pénétration de l'esprit et la prudence politique. » L'Église peut d'autant plus contribuer à développer en Amérique cette moralité nécessaire que les lois des États-Unis lui donnent plus de liberté. « L'Église, dit le Saint-Père, a obtenu chez vous de tels droits, grâce à la bonne volonté des pouvoirs publics, que, n'étant gênée par aucune entrave légale, et défendue contre la violence par le droit commun et la justice des jugements, elle possède, garantie contre toute offense, la liberté de vie et d'action. »

Situation que, dans l'état présent de la France, nous ne pouvons contempler sans envie. Ce n'est pas que nous devions nous laisser aller à concevoir sous cette forme les rapports de l'Église et de

l'Etat dans notre pays; le Saint-Père nous donne, sur ce point, un avertissement qu'il faut retenir : « Ce serait une erreur, dit-il, de croire que la meilleure situation pour l'Eglise est celle dont l'Amérique offre l'exemple et qu'il est partout permis ou utile de séparer l'Eglise de l'Etat. »

Examinant ensuite les moyens de propager aux Etats-Unis l'influence de l'Eglise, Léon XIII en indique deux principaux : la science et l'organisation. Il importe de développer toutes les sources d'enseignement, parce que, dans l'ordre des sciences, dit le Pape, il convient « que les catholiques précèdent et non pas qu'ils suivent ». Déjà l'université de Washington, dont notre collaborateur, M. le vicomte de Meaux, dans ses belles et prévoyantes études sur *l'Eglise catholique aux Etats-Unis*, nous a raconté les origines et l'inauguration, a répondu au vœu du Pontife, tandis qu'à Rome même, Léon XIII, érigeait un collège pour l'instruction des jeunes clercs des Etats-Unis.

D'un autre côté, il faut que l'Eglise soit « organisée en vue des temps futurs »; c'est dans cette prévision que le Saint-Siège a envoyé aux Etats-Unis un Délégué apostolique chargé, non pas de faire opposition aux évêques, mais, au contraire, d'être « pour leur pouvoir une cause de force et d'affermissement ».

Les vérités de l'Evangile ont ce caractère de s'appliquer tout à la fois au temps présent et à tous les temps, aux nations en général, et aux individus en particulier. Aussi pouvons-nous prendre, en France, notre part des exhortations et des conseils que le Pape adresse aux Américains.

Quand il montre, par exemple, l'importance, au point de vue social, du dogme de l'unité du mariage, au moment où l'on constate, parmi nous, les effrayants effets de la loi sur le divorce, n'avons-nous pas à faire un retour sur notre pays? « Bon nombre de vos concitoyens qui, sur le reste, n'ont pas les mêmes sentiments que nous, dit Léon XIII aux évêques américains, admirent et approuvent, sur ce point, la doctrine et les coutumes des catholiques. »

N'est-ce pas encore à nous que peuvent s'appliquer ces paroles? « Dans une république issue du suffrage populaire, telle qu'est la vôtre, il est de la plus grande importance d'avoir des citoyens probes et de bonnes mœurs... Dans une nation libre, si la justice n'est pas couramment en honneur, si l'ensemble de toutes les lois n'est pas le plus souvent et avec soin appliqué conformément aux préceptes évangéliques, la liberté peut être pernicieuse. Tous ceux donc qui, parmi les membres du clergé, consacrent leurs efforts à l'instruction des peuples devront traiter avec netteté cette partie

des devoirs civiques, de façon à persuader les esprits et à leur faire comprendre que, dans toute charge de la vie civile, il leur faut apporter loyauté, désintéressement, intégrité; que ce qui n'est pas permis dans la vie privée, ne l'est pas davantage dans la vie publique. »

Et, parlant des ouvriers, leur reconnaissant « le droit favorisé par l'Eglise et conforme à la nature de s'unir en associations », mais leur recommandant de veiller au choix de ceux avec qui ils s'associent, le Saint-Père ajoute : « Qu'ils n'oublient jamais qu'il est juste et désirable que les droits du peuple soient revendiqués et sauvegardés, mais que les devoirs ne doivent pas être négligés. Or un très grand devoir, c'est de respecter le droit d'autrui; c'est de laisser chacun libre dans ses propres affaires, de façon que personne ne l'empêche de porter son travail où il lui plaît et quand il lui plaît. »

On parle beaucoup de la question sociale et c'est à qui produira son système pour la résoudre. La question sociale au fond, c'est la question morale, et la question morale, c'est la question religieuse. L'Eglise, qui a les promesses de la vie éternelle, nous donne aussi dans ses enseignements le secret de la vie présente. Déjà au dix-huitième siècle, Montesquieu, qui dans ses premiers ouvrages avait parlé légèrement de la religion, comprenait, en écrivant *l'Esprit des lois*, que les lois devaient trouver en elle leur principal appui, et réfutant ce paradoxe de Bayle, que « les véritables chrétiens ne formeraient pas un Etat qui pût subsister », il lui faisait cette réponse qu'on pourrait mettre en note du document pontifical : « Pourquoi non? Ces chrétiens seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très grand zèle pour les remplir; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme, bien gravés dans les cœurs, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des Etats despotiques ¹. »

Louis JOUBERT.

¹ *Esprit des lois*, liv. XXIV, ch. vi.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'ÉDEN

S. Em. le cardinal Meignan, archevêque de Tours, continue de publier, sur l'Ancien Testament, un grand travail dans lequel il a entièrement refondu son volume, déjà ancien et épuisé, sur les *Prophéties Messianiques*, en mettant à profit toutes les récentes investigations des savants de France, d'Allemagne et d'Angleterre.

L'œuvre, ainsi renouvelée et complétée, paraîtra prochainement sous le titre général : *l'Ancien Testament dans ses rapports avec le Nouveau et la critique moderne*.

Le sujet traité dans le premier volume s'étend de l'Éden à Moïse, et l'Éden en constitue un chapitre nouveau et important qu'une communication bienveillante nous permet d'offrir à nos lecteurs. C'est un tableau séduisant, où la couleur et la poésie s'unissent à l'érudition la plus sûre, et qui ne met pas moins en relief la beauté littéraire de la forme que la solidité scientifique du fond.

I

NI MYTHE NI ALLÉGORIE

Le relèvement de l'humanité par l'Évangile suppose la chute, et la chute suppose la tentation. Cet ensemble de faits que nous offre la Bible doit être étudié avec quelque étendue : le péché originel et la rédemption sont à la base de la théologie chrétienne.

Une question se pose d'abord. Ce que la Genèse raconte du paradis terrestre, de la tentation et de la chute, est-il un mythe, comme le prétendent les rationalistes? est-il une allégorie, selon le sentiment de plusieurs Pères et de savants commentateurs?

Pour répondre à une question si grave, nous nous sommes placé en présence des règles d'exégèse rappelées naguère par Léon XIII : « Il ne faut jamais s'écarter du sens littéral et obvie,

à moins que quelque raison empêche de le retenir ou que la nécessité oblige de l'abandonner. »

Sans condamner ce que l'Eglise n'a pas condamné, sans vouloir restreindre la liberté des catholiques en matière d'exégèse, nous interpréterons généralement la Genèse au sens obvie, toutes les fois que nous n'aurons pas une raison décisive pour l'abandonner. Avec l'interprétation littérale, nous aurons l'avantage d'entrer plus avant dans les faits obscurs de l'histoire primitive.

Nous suspectons les opinions de la plupart des rationalistes, qui soutiennent aujourd'hui que le récit de la tentation est un mythe philosophique destiné à expliquer l'origine du mal dans le monde. Pour eux, ni le paradis terrestre, ni l'arbre de la science, ni le serpent, ni le dialogue entre ce dernier et la femme, ni l'intervention finale de Dieu, ne sont des réalités. Il ne s'agit pas d'un homme ou d'une femme en particulier, il ne s'agit pas d'une faute ni d'un châtiment déterminés, mais d'un concept théorique. Ils l'exposent comme il suit :

Adam est l'homme typique formé de la terre, *Adam*, c'est l'humanité; Ève, la personnification du sexe féminin. Tel que Dieu l'a créé, l'homme naissant n'a connu ni le bien ni le mal. Il ne sait pas qu'il est nu; il n'a pas même le sentiment de la pudeur : c'est un enfant.

L'homme est innocent tant qu'il reste ignorant. Mais, à un moment, il mange du fruit de l'arbre de la connaissance, et aussitôt ses yeux sont dessillés : il voit ce qu'il n'avait pas vu auparavant, il remarque qu'il est nu; il a conscience de lui-même; et ce qu'il voit, ce qu'il sent entraîne sa volonté. Le premier mouvement de pudeur chez l'enfant marque le sentiment inquiet du mal. Il se cache non parce qu'il a péché, mais parce qu'il est nu et qu'il devine les conséquences possibles de cet état.

Avec son inconscience morale, il perd sa quiétude d'enfant. Il voit devant lui la vie réelle avec ses conditions. Il découvre une existence de travail, de douleurs, de lutte avec le monde extérieur, et enfin la mort. Mais, en revanche, il a gagné immensément; il a la connaissance du bien et du mal; il est en pleine possession de sa conscience et de ses facultés. Ceci n'est pas encore la chute, mais ses prodromes. Tout considéré, il a gagné plus qu'il n'a perdu, il est devenu un homme.

Le fruit défendu, dont l'homme s'empare malgré l'avertissement de Dieu, représente simplement le passage de l'homme à la liberté morale et à la transgression.

Telle est, résumée avec ses apparences de vérité, la doctrine des néocritiques sur l'histoire de l'Éden. On le voit, ils réduisent à

un fait vulgaire et fatal l'idée du péché originel. Point de crime, point de péché originel, par conséquent, point de rédemption.

C'est une méconnaissance complète du caractère de la Bible et un odieux renversement des règles de la critique, que d'expliquer ainsi le merveilleux de nos Livres saints et le surnaturel des événements par l'hypothèse des mythes. De Wette, Hartmann, Bauer, Reuss, Renan, ont montré, pour introduire ce mode subversif d'exégèse, plus de prétention, plus d'esprit que de jugement.

On ne peut parler de mythes que là où se trouve une mythologie. Aussi longtemps que l'on n'aura rien découvert dans la Bible qui ressemble à un système quelconque de fictions historiques, on ne sera point admis à transformer les miracles en fables. Or il est clair que l'on ne parviendra jamais à cette découverte. Rien ne ressemble moins à la mythologie que les croyances et l'histoire des Hébreux.

Sans doute on trouve à chaque page de la Bible des miracles; mais les miracles ne sont pas des mythes : leur possibilité s'explique fort bien par la toute-puissance de Dieu. Les rapports merveilleux que Jéhovah entretient avec le peuple hébreu se justifient à notre raison par l'amour du Créateur pour ses créatures et par le plan de la régénération de l'humanité, d'après lequel Dieu préparait l'incarnation du Verbe.

Les mythes disparaissent à mesure que le besoin de se rendre compte se fait sentir et que la critique historique s'éveille. De là, chez les Grecs, la distinction entre les temps fabuleux et les temps historiques, entre l'époque appelée par eux *μυθικόν* et celle qu'ils nommaient *ιστορικόν*. Est-il possible de faire une semblable distinction dans l'histoire des Hébreux? Le merveilleux, que le rationalisme veut confondre avec le mythe, se trouve non seulement aux premières pages de la Genèse, mais dans l'histoire d'Élie et d'Élisée, et jusqu'au temps de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste.

Le Pentateuque est l'œuvre de Moïse. Comment donc ce ferme esprit eût-il manqué de critique au point d'accueillir, les yeux fermés, des récits légendaires, ne se demandant ni s'ils étaient vrais ni s'ils étaient faux, ne prenant nul souci de distinguer la réalité de la fiction? Les écrivains romains et grecs racontent des faits légendaires, mais ils en avertissent. Ces mots : *on dit, fectur, λέγουσι*, précèdent invariablement leurs récits. Tive-Live veut rapporter dans son histoire les faits merveilleux racontés sur le berceau de Rome et sur ses héros; il sent ce qu'il y a de disparate entre de tels récits et les autres événements; il en prévient son lecteur, et il s'excuse de son dessein. Il est plein de doutes; il partage le jugement de son siècle sur les légendes

romaines; il se reportera par l'imagination à ces temps antiques; il accommodera son esprit à celui des âges fabuleux : *Nescio quo pacto antiquus fit animus*, dit-il, et il ne racontera les événements merveilleux que parce qu'il y a eu des hommes dignes de respect qui les ont jadis accueillis.

Moïse et les écrivains sacrés, qui ont rapporté les miracles de la Bible, n'ont point connu ces doutes ni ces hésitations. Ils avaient la conviction qu'ils racontaient non des fables, non des mythes, mais des faits accomplis.

Un fait trop incontestable est l'existence du mal physique et du mal moral sur la terre : toutes les philosophies ont cherché à expliquer ce douloureux phénomène et à le concilier avec la bonté et la sainteté de Dieu. En dehors du récit biblique, quel moyen de conciliation l'esprit humain a-t-il trouvé? Le dualisme et le pélagianisme. Mais le dualisme est antiphilosophique; car l'unité est la plus haute comme la plus incontestable loi du monde physique et moral. Le pélagianisme, à son tour, n'explique ni les redoutables luttes, ni les contradictions étranges, ni les désordres flagrants de notre nature, en elle-même mal équilibrée. Ces deux systèmes écartés, il ne reste que l'explication chrétienne. Car le panthéisme n'a pas donné l'explication du mal, et il ne la fournira jamais. Si tout est Dieu, tout est bon.

La philosophie nous induit à penser que le récit biblique repose sur la vérité. C'est l'homme créé heureux, innocent et libre, qui, sollicité au mal par un être devenu mauvais lui-même, a abusé de sa liberté, et en punition du péché a été dépouillé à la fois de son bonheur et de son innocence. L'induction philosophique assigne au mal cette origine.

Le récit de la chute tel que nous le trouvons dans la Genèse, considéré extrinsèquement et intrinsèquement, dans la forme et dans le fond, est inséparablement lié au reste de la Bible, s'harmonise admirablement avec elle : c'est la même simplicité, la même brièveté, la même couleur dans le style; c'est la même doctrine, la même manière d'envisager Dieu, le démon et le monde. Il y a plus : retranchez comme une fable l'histoire de la faute originelle, et le reste de la Bible devient incompréhensible; la raison de la foi du peuple hébreu, de ses rites expiatoires, de ses espérances, des prophéties, de la venue du Messie, de l'ancienne et de la nouvelle loi, nous échappe; la nuit se fait aussitôt.

Le récit de la chute n'est pas un mythe; mais n'est-il pas une allégorie? Pour établir l'allégorie des premiers chapitres de la Genèse, on a eu recours, de notre temps, à une hypothèse ingénieuse. On sait qu'un cylindre chaldéen conservé au Musée Bri-

tannique représente une scène qui rappelle d'une manière frappante le récit mosaïque de la chute. Moïse, ou l'auteur du document dont Moïse se serait servi pour rédiger le Pentateuque, aurait eu sous les yeux un cylindre du même genre. Celui du Musée Britannique représente un groupe formé d'un homme, d'une femme, d'un serpent placé derrière la femme, comme pour lui parler, et d'un arbre d'où pendent des fruits vers lesquels les personnages tendent la main. L'écrivain sacré, dit-on, s'est emparé de cette scène qui ne traduisait qu'une idée, et il l'a décrite dans un récit auquel il a donné le caractère de l'histoire.

En admettant, pour les excellentes raisons exposées par M. Vigouroux, que c'est bien le fait de la chute que le vieil artiste chaldéen a voulu représenter, il faudrait connaître la date à laquelle le cylindre a été fabriqué¹. Il peut être postérieur au récit chaldéen et au récit biblique du déluge; il l'est, en tout cas, à la tradition d'où émanent ces deux récits. On ne peut enfin prouver par ce monument le caractère allégorique du récit de la Genèse.

Philon expliqua le premier d'une manière figurative la séduction de la femme par le serpent. La volupté charnelle fut, selon lui, le véritable serpent qui séduisit nos premiers parents². Origène, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, le cardinal Cajétan, le célèbre Jahn, ont plus ou moins adopté l'exégèse allégorique de Philon.

L'allégorisme exagéré d'Origène naquit d'une habitude philosophique particulière à l'école d'Alexandrie. Comme ce genre d'interprétation régnait dans cette école, il n'est pas surprenant qu'Origène, plutôt philosophe et érudit que théologien, se soit complu à allégoriser la Bible et à convertir les faits en idées, suivant la manie des philosophes de cette époque, assez semblables, sous ce rapport, à plusieurs de la nôtre. L'allégorisme alexandrin, qui, appliqué aux mythes et aux emblèmes du polythéisme, était d'une certaine manière raisonnable, devint absurde quand il fut transporté dans le champ de l'histoire et de la révélation. Origène, en appliquant au christianisme l'herméneutique païenne, servit mal la

¹ M. Ménant a contesté, devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'interprétation du cylindre donnée par MM. Vigouroux et Lenormant (séance du 25 novembre 1879). Ce dernier observe, quant à la date du monument, que la scène qui y est représentée pourrait aussi bien provenir de la Bible elle-même que des mythes cosmogoniques de la Chaldée. (*Hist. anc. de l'Orient*, t. I, p. 36; cf. Vigouroux, *la Bible et les déc. mod.*, t. I : *la Chute.*)

² Philon pense que la faute de nos premiers parents consista dans des impressions charnelles, vives et non comprimées, nées de leur beauté réciproque, et dans le désir d'engendrer des êtres semblables à eux sans y avoir été autorisés par le Créateur.

science, embarrassa la dogmatique, et mérita les admonitions sévères des évêques de son temps.

La Genèse est avant tout une histoire, une narration écrite pour conserver des faits dans la mémoire des hommes. Le plus incontestable de ses caractères est le caractère historique. Ni Origène, ni Cajétan, ni Jahn, ni même le Juif Maimonides, n'auraient voulu le nier. Pourquoi donc admettre une hypothèse qui s'accorde mal avec ce caractère? En supposant que les faits et les allégories sont mêlés et juxtaposés comme au hasard dans le Bible, non seulement on brise l'unité et l'harmonie de la Genèse, mais on ébranle sa certitude et l'on détruit son caractère essentiel, le caractère historique. Comment distinguera-t-on ce qui est allégorique de ce qui est purement historique? Dans le récit de la chute, par exemple, où finit la réalité, où commence l'allégorie? Toutes les parties de cette tragique histoire se suivent et se correspondent : l'une suppose l'autre. Une punition terrible suppose un crime. Comment la première partie du récit peut-elle être une allégorie si la seconde doit être interprétée au sens littéral? Ce système d'interprétation est inadmissible. Lorsque, pour complaire à notre siècle infecté de positivisme, on aura une fois ouvert la porte à l'arbitraire, on ne pourra plus la refermer.

Si le récit de la chute originelle est une allégorie, il doit en avoir les caractères essentiels. Or l'un de ces caractères est la transparence, la correspondance parfaitement saisissable des termes et des éléments de la fiction avec ceux de la vérité. Or qu'y a-t-il de plus embarrassé, de plus arbitraire et de moins satisfaisant que les diverses explications allégoriques données par les auteurs déjà cités? Chacun a la sienne.

Philon reconnaît dans le serpent le symbole de la concupiscence, qui s'insinua dans le cœur de nos premiers parents. Abarbanel suppose que le serpent étant monté plusieurs fois sur l'arbre de la science du bien et du mal, et ayant mangé du fruit de cet arbre sans en mourir, Ève, qui l'avait observé, commença à croire que cet arbre ne donnait pas la mort; le serpent semblait lui dire par son action : « Vous ne mourrez point; mangez de ce fruit. » Cajétan pense que si Moïse a parlé du serpent, c'est parce qu'il figure par ses ruses et ses replis les tromperies et les agissements du démon. Jahn croit qu'Ève, s'étant endormie auprès de l'arbre de la science du bien et du mal, rêva l'entretien du serpent avec elle, et qu'ensuite ayant vu le serpent à son réveil sur l'arbre même, elle ne put bien distinguer si elle avait fait un rêve ou si elle avait réellement vu et entendu ce qu'elle raconta à Adam comme une histoire véritable.

Ainsi le récit de la chute, transformé en apologue, n'est plus qu'une nuit sombre où l'imagination évoque des fantômes. L'allégorie, introduite pour accommoder la Bible à nos vues bornées et pour soulager la foi, ne supprime pas d'autres mystères et d'autres miracles qui arrêteront toujours les incrédules de parti-pris; elle ne répond qu'imparfaitement aux bonnes intentions des auteurs qui l'ont introduite dans l'exégèse.

Toutefois, en exposant franchement notre opinion, nous nous gardons bien de condamner celles qui en diffèrent. Ni le sentiment d'Origène ni celui du cardinal Cajétan n'ont jamais été censurés par l'Eglise. « Certes, dit Mgr Freppel, Origène n'excédait pas son droit en voulant expliquer dans un sens allégorique le récit de la Genèse touchant la formation de la femme et le rôle du serpent tentateur. Son opinion, reprise plus tard par le cardinal Cajétan, quelque hardie qu'elle puisse paraître, est restée néanmoins à l'abri de toute censure ecclésiastique ¹. »

Bien que l'ensemble du récit de la chute ne soit, à notre avis, ni un mythe ni une allégorie, nous ne nions pas que plus d'un mystère ne se cache sous plus d'un mot du texte : vouloir pénétrer ces mystères est une prétention ridicule. L'exégèse dite traditionnelle, en voulant suivre de trop près l'exégèse rabbinique et attacher à la lettre une importance exagérée, a oublié le but poursuivi par Moïse, à qui nous devons la conservation et la rédaction des récits qui composent les onze premiers chapitres de la Genèse. Le but de l'auteur inspiré est avant tout l'instruction religieuse et morale d'Israël et du monde entier. Inutile, par conséquent, de s'attarder à vérifier et à contrôler les détails qui n'intéressent que la curiosité. On n'arrive jamais qu'à bâtir des hypothèses plus ou moins probables sur les circonstances du récit lui-même; seule sa signification morale demeurera toujours hors de controverse, parce que c'est le seul point que l'écrivain sacré a eu réellement en vue. Il ne faut pas tant chercher dans les premiers chapitres de la Genèse une histoire précise des origines du monde et de l'humanité, que la philosophie religieuse de cette histoire. Certes, nous ne nions pas, dans ces chapitres, les souvenirs de faits historiques conservés par la tradition; mais, en les relatant, l'auteur inspiré n'a point visé à une précision mathématique, il a voulu surtout mettre en relief la doctrine morale qui s'en dégage.

¹ Mgr Freppel, *Origène*, leçon xxxi.

II

L'ÉDEN CONDITION NÉCESSAIRE DE VIE ET DE CONSERVATION

Avant d'entrer plus avant dans l'explication du récit que fait la Genèse de la chute primitive, nous voulons dire quels sont les principes au nom desquels nous maintenons la réalité de ce drame à la fois naïf et terrible. Car, suivant l'idée que l'on a de Dieu, les faits racontés dans la Genèse deviennent croyables ou impossibles.

Le panthéiste doit logiquement rejeter l'histoire de la chute originelle; elle ne peut être pour lui, malgré le caractère visiblement historique que la Genèse lui donne, qu'une légende, un mythe dont le fond et les détails sont absolument dépourvus de réalité. Si Dieu et l'homme s'identifient, il n'y a ni offenseur ni offensé, ni péché ni rédemption. Mais, au sein des ténèbres de cette doctrine, s'évanouissent aussi, comme des fantômes, les vérités qui forment la base des sociétés : la liberté, la responsabilité et toute distinction fondée en droit absolu entre le bien et le mal.

Nous ne voulons point non plus rendre compte des premiers chapitres de la Genèse au déiste qui accepte, il est vrai, le dogme d'un Dieu tout-puissant et personnel, mais n'admet guère d'autre rapport entre lui et la créature que celui de l'acte créateur. Il suppose un Dieu semblable à celui d'Épicure et de Lucrece, qui devient étranger à l'œuvre de ses mains, reste absolument indifférent aux destinées de l'homme et, après l'avoir jeté sur la terre, l'abandonne au hasard. Pour le déiste, Dieu n'est que la loi éternelle, le Dieu très grand, non le Dieu très bon; le Dieu tout-puissant, jamais le père.

Au panthéisme hégélien on substitue aujourd'hui, pour expliquer la création, la doctrine de Darwin. Elle doit exclure, comme le panthéisme, la réalité de la chute et ses suites, si l'évolutionisme ne met pas une divinité intelligente à la base du système. Le darwinisme sans Dieu ne se comprend pas : un principe aveugle n'a pu créer l'harmonie de l'univers. Qu'importe que la création soit lente et qu'elle requière des milliers de siècles : la création progressive suppose une intelligence, Dieu. Nous repoussons la théorie de Darwin d'après laquelle l'homme serait le dernier terme d'une transformation qui, d'évolutions en évolutions, aurait donné naissance à l'homme simiesque.

Nous nous adressons seulement à ceux qui croient en un Dieu intelligent et bon, dont la providence s'étend à toute œuvre de sa

main et particulièrement à l'homme, la plus aimée des créatures, capable d'aimer à son tour et de s'élever par la reconnaissance à l'auteur de son être. Le fait de la chute s'impose à la droite raison, éclaire l'histoire et met en lumière l'éternelle puissance et l'absolue indépendance de Dieu, la dignité de l'homme et la bonté originaire de sa nature. L'homme peut ordonner sa vie, toute chétive qu'elle est, d'après ces vérités, et se sentir quelque chose dans l'immensité de l'univers.

Si on comprend ainsi Dieu, l'homme et leurs rapports, Dieu, après avoir créé l'homme, a dû le défendre contre les agents destructeurs et lui fournir les aliments nécessaires à sa nourriture. De là la nécessité du paradis terrestre.

Avant les progrès de la géologie, les commentateurs de l'Écriture, privés des lumières que nous a fournies cette science, ne pouvaient se former une juste idée du monde primitif, sur lequel la révélation ne nous dit presque rien. Ils se représentaient volontiers la terre comme peuplée d'animaux inoffensifs. On se demandait si, dans ce temps d'innocence, le lion et le tigre ne se nourrissaient point de l'herbe des champs. Les poètes peignaient les carnassiers reposant au milieu des troupeaux de moutons : « Le lion, dit Milton, en jouant se cabrait, et dans ses griffes berçait le chevreau; les ours, les tigres, les léopards, les panthères gambadaient devant eux; l'informe éléphant, pour les amuser, employait toute sa puissance et contournait sa trompe flexible. Les autres animaux, couchés sur le gazon et rassasiés, regardaient au hasard ou rumaient à moitié endormis ¹. »

Les fossiles de cette époque ne permettent pas d'accepter cette peinture comme répondant à une réalité. Si l'on réfléchit à la force prodigieuse de certains animaux, à l'armature de leurs mâchoires, on ne peut douter qu'ils n'aient été destinés à se nourrir des autres animaux. On retrouve en effet, au milieu des restes fossiles des carnivores antédiluviens, des débris d'os qui ne leur appartiennent pas et semblent être ceux de leurs victimes. On peut même reconnaître que, dans leurs appétits féroces, ils n'épargnaient pas les individus de leur propre espèce ².

Tels étaient les habitants de la terre au moment où l'homme y apparut. D'autre part, les végétaux nourriciers étaient rares; les pins, les araucarias, les roseaux, les fougères, qui semblent régner presque seuls à l'époque primaire et secondaire, occupaient encore une grande partie du sol. Sans doute l'époque pliocène vit

¹ Milton, *le Paradis perdu*, chant IV.

² Saint Thomas enseigne que les carnivores furent créés avec la cruauté qui leur est naturelle.

se développer bien des plantes et des arbres nourriciers; nonobstant, Adam n'aurait pu trouver sa nourriture.

Au milieu d'un monde tel que la géologie le montre au moment de l'apparition de l'homme, que seraient devenus Adam et Eve, jetés nus au milieu des forêts? Ils eussent été infailliblement dévorés par les animaux malfaisants, ou bien ils eussent succombé à une mort plus redoutable encore, celle de la faim. Si le voyageur qui s'égaré dans les forêts de l'Amérique n'a pas son fusil pour se procurer du gibier, il meurt faute de nourriture. S'il vit, c'est au milieu de transes continuelles. Les serpents, les tigres et les autres carnassiers ne lui laissent pas une heure de tranquillité.

On a dit qu'Adam encore innocent n'avait rien à redouter des animaux : n'y avait-il pas sur son front une telle majesté, dans ses yeux une telle puissance, qu'il fascinait les bêtes les plus féroces? Mais quelle que fût la majesté de l'homme primitif, cet homme dormait apparemment; et pendant son sommeil sa majesté dormait avec lui. Or c'est précisément pendant son sommeil que le voyageur égaré dans les forêts court les plus grands dangers.

Eh bien, qu'est-ce qu'un père tendre et tout-puissant comme Dieu devait faire pour protéger l'homme naissant? Il devait le mettre dans un lieu où il pût trouver les aliments nécessaires à sa vie et où il fût à l'abri des bêtes féroces¹.

Voilà précisément ce que nous apprend la Bible : Dieu plaça l'homme dans un jardin, dans un lieu fermé, *Eden, hortus edenicus*, c'est-à-dire un lieu protégé et agréable, en zend : *pairádaëza*, clôture, ou, comme les Septante l'ont excellemment traduit, dans un *paradis*².

Mais quelles clôtures devons-nous supposer? Ici, les voyageurs et les archéologues vont nous éclairer. Lorsque les Indiens de l'Amérique voulaient se fixer quelque part et y vivre tranquilles, ils cherchaient une petite île au milieu d'un lac ou d'un fleuve. Ces habitudes étaient celles de tous les peuples primitifs. Qu'on se rappelle les habitations lacustres. Là, les premiers hommes trouvaient un abri contre les fauves et, il faut le dire aussi, contre leurs semblables. Le jour, munis de leurs armes, ils affrontaient les dangers des forêts; mais leur famille était abritée au milieu du lac, et c'est là que, la nuit, ils venaient se reposer.

¹ « Ut custodiret a feris quæ extra paradisum erant, et ab animalibus quæ erant in paradiso, ne inquinarent. » (Basil. et August.)

² *Eden, hortus*, a pour racine *adan*, et signifie à la lettre : terre agréable protégée par une clôture. Il faut rapprocher de ce mot le mot grec ἡδονή, qui signifie : plaisir, volupté. Suivant certains auteurs, les mots sanscrits *pará daëza* ont le sens de pays élevé.

La Bible nous représente le paradis terrestre enveloppé d'eau : « Des eaux vives, *nahar*, sortaient de la contrée d'Eden pour arroser le jardin et de là se diviser et former quatre bras ¹. » On peut donc s'imaginer le pays d'Eden comme renfermant un lac d'où sortaient des courants d'eau qui formaient autour des terres une sorte de ceinture, et qui prenaient ensuite leur course à travers quatre pays. En même temps que les eaux arrosaient le jardin, elles en protégeaient les habitants. Ainsi la Providence avait pourvu au premier besoin de l'homme, qui était d'être nourri et d'être abrité contre les fauves.

La tradition universelle des peuples a conservé le souvenir d'un âge fortuné, dans lequel l'homme, exempt de travail et de tous maux, vivait au milieu d'une délicieuse nature.

Entre toutes ces traditions, celle qui offre avec le récit de la Bible la ressemblance la plus frappante, le parallélisme le plus exact et le plus suivi, est contenue dans les livres sacrés de la Chaldée. La parenté que nous signalons avait déjà frappé les Pères de l'Eglise, qui connaissaient la tradition chaldéenne par l'ouvrage de Bérose, prêtre de Babylone ²; elle s'accuse encore mieux depuis que la science moderne est parvenue à déchiffrer les lambeaux des livres qui servaient à l'enseignement des écoles sacerdotales sur les rives de l'Euphrate et du Tigre. Elle trouve une explication dans un fait dont témoigne la Bible : la famille d'où sortit Abraham vécut longtemps mêlée aux Chaldéens; c'est de la ville d'Ur, en Chaldée, qu'elle partit pour chercher une nouvelle patrie dans le pays de Chanaan. Abraham et les siens apportèrent avec eux, de la contrée d'Ur, un récit traditionnel sur la création du monde et sur les premiers jours de l'humanité. Etait-ce une copie de celui des Chaldéens? Non, assurément. Un abîme sépare les deux narrations. Ce sont deux formes divergentes d'une même tradition primitive qui, partant d'un fond commun, reflètent dans leurs différences le génie de deux peuples et de deux religions : une disposition spéciale de la Providence permit que les vieux récits apportés par Abraham restassent purs du mélange de la fable.

Nous ne dirons pas, comme certains critiques aventureux, que les écrivains bibliques se sont inspirés, en les dégageant de leur gangue polythéiste, des documents chaldéens, égyptiens ou chanaanéens. Que l'on mette en parallèle les récits babyloniens relatifs à

¹ La Bible parle de l'Éden comme d'un pays, d'une contrée. C'est en Éden qu'est situé le jardin, et vers l'orient de ce pays. Le nom du tout est devenu celui de la partie.

² Bérose écrivit en grec, sous les premiers Séleucides, l'histoire de son pays depuis les origines du monde.

la création ou au déluge avec ceux de la Genèse : du premier coup d'œil on verra que les deux récits sont indépendants l'un de l'autre; leurs ressemblances, très nombreuses, n'ont d'autre raison que la dérivation d'une source commune. Les récits babyloniens sont obscurs, redondants et imprégnés jusqu'au fond de polythéisme; ce ne sont pas des traditions à leur premier stade de développement. Tout au contraire, les récits bibliques sont simples, nets, aussi précis que peut l'être une œuvre de la première époque de l'écriture. Quel travail de simplification, contraire, d'ailleurs, à toutes les habitudes des écrivains orientaux, faudrait-il supposer pour que ce récit clair et précis ait été dégagé du récit chaldéen, obscur et confus! Tout porte à croire que les deux récits reproduisent, chacun à leur manière, la tradition primitive : ici, gardée dans sa pureté idéale; là, au contraire, chargée d'interpolations successives¹.

La Genèse assyro-babylonienne, dont le texte original a été retrouvé dans les décombres de la bibliothèque d'Assurbanipal, est trop mutilée pour fournir la base d'une comparaison sérieuse avec celle de Moïse; mais les représentations des bas-reliefs nous disent plus de choses que les cunéiformes ne nous en ont appris. On y voit souvent représentée une plante mystérieuse et sacrée, que gardent des génies célestes, symbole religieux très suggestif, qu'il est difficile de ne pas rapprocher de l'arbre de vie et de l'arbre de la science du bien et du mal.

Les légendes communes aux Aryas orientaux, antérieurement à leur séparation en deux grandes branches, placent le premier homme, appelé Yima, dans le jardin fertile et fortuné de l'Airyana-Vaedja. Ormuzd parle ainsi à Yima :

« Plante dans ce lieu les germes de tous les arbres dont les parfums peuvent enchanter le paradis. Places-y le germe de toute nourriture parfumée et douce. Places-y les hommes et les femmes par couples. Qu'il n'y ait là ni querelles, ni vexations, ni antipa-

¹ Qu'on lise, par exemple, le récit chaldéen de la création découvert, en 1882, dans les fouilles de l'ancienne Sippara (publié par M. Pinches, *Journal of the R. Asiat. Soc.*, juillet 1891), on verra que si la légende chaldéenne remonte très haut, elle a revêtu, au cours des âges, des formes variées, s'adaptant aux exigences du culte local, favorisant les prétentions de tel sanctuaire à une origine aussi ancienne que le monde. La tradition biblique ne se rattache à aucune de ces versions particulières. Nous ne voulons cependant point condamner absolument des savants tels que M. Lenormant (*op. cit.*) et M. Sayce (*The higher criticism and the verdict of the monuments*), qui considèrent la Genèse comme une édition expurgée de la tradition chaldéenne, où le rédacteur inspiré a fait pénétrer un esprit nouveau, tout en conservant les lignes essentielles, et d'où il a soigneusement banni toutes les erreurs du panthéisme et du polythéisme.

thies, ni inimitiés; point de mendiants, point de pauvres, point de voleurs, point de malades, point de dents trop longues et malignes. Mets-y l'égalité, pour qu'il ne s'y élève aucun de ces différends que connaît Ahriman. Mets neuf points au nord, six dans le milieu, trois dans la partie inférieure, et que Zoroastre règne en ces lieux! »

Non moins frappant est le récit des traditions mythiques des Scandinaves. La scène se passe entre des êtres de race divine, les Ases. L'immortelle Idhunna demeurait avec Bragi, le premier des chantres inspirés, à Asgard, le milieu du monde, le paradis, où elle régnait dans l'état de parfaite innocence. Les dieux avaient confié à sa garde les pommes de l'immortalité; mais Loki, le rusé, la séduisit à l'aide d'autres pommes qu'il avait découvertes, disait-il, dans un bois. Elle l'y suivit pour en cueillir; mais soudain elle fut enlevée par un géant, et le bonheur ne fut plus dans Asgard.

Nous ne parlons point des traditions postérieures, qui ne sont que les échos altérés de la tradition hébraïque ou chaldéenne. Ce sont des notes perdues d'un même concert; mais elles n'en montrent pas moins combien le souvenir primordial d'un Éden est resté profondément gravé dans la mémoire des peuples.

En laissant s'oblitérer l'histoire et la notion du péché originel, les nations de l'antiquité ont été conduites à la fable des quatre âges de l'humanité : c'est la loi d'une décadence continue que l'ancien monde a cru sentir peser sur lui. L'erreur du panthéisme oriental favorisait cette conception. Le progrès humain ne peut trouver place dans une théorie d'où sont bannies la liberté et la responsabilité. Aux yeux du panthéiste, il n'y a ni bien ni mal : la corruption est l'effet d'une loi d'évolution inéluctable.

Plus consolante est la doctrine biblique. Elle explique comment le mal a pu naître sous un Dieu bon. L'humanité est tombée, dans la personne d'Adam, en abusant de la liberté. Le mal moral a engendré le mal physique, la douleur. Dieu a retiré ses premiers dons; mais l'humanité humiliée, portant les douloureux stigmates du condamné, c'est-à-dire d'incroyables faiblesses avec des restes de grandeurs, est destinée au relèvement. Bien qu'enclin au mal, l'homme n'est pas fatalement condamné à un amoindrissement progressif. Loin de là; par des efforts personnels, il se relève graduellement. Au lieu d'un recul continu, il marche en avant, guidé par la révélation, vers des horizons toujours plus lumineux. La Bible est l'histoire même de ce relèvement. Si, parce que ce n'est pas son rôle, elle n'enregistre point les progrès des sciences et des arts, elle n'en marque pas moins les étapes de la civilisation morale allant du même pas que l'idée religieuse, vers le Christ Jésus, qui mettra un jour en pleine lumière le vrai principe du progrès, et conduira

l'humanité à son terme, à l'objet de ses aspirations suprêmes : *instaurare omnia in Christo*.

III

OU FAUT-IL PLACER L'ÉDEN ?

La tradition universelle des peuples consacre le souvenir d'un âge fortuné dans lequel l'homme, exempt de travail et de tous maux présents, vivait au milieu des délices de la nature. L'existence d'un Éden se présente donc à nous avec l'autorité d'une croyance du genre humain. Mais si l'idée d'un Éden primitif se retrouve chez tous les peuples substantiellement la même, le lieu et les conditions de cet Éden varient à l'infini. Nous omettrions d'entrer dans ces discussions si de savants exégètes et des historiens ne se préoccupaient encore aujourd'hui du premier gîte et du point de départ de la race humaine. S'attarder à ces détails est, selon nous, s'exposer à perdre de vue le but de l'auteur inspiré et le côté sublime de ses enseignements ; cependant il est de pieuses curiosités qui sont permises, et que l'écrivain trouve quelque plaisir à satisfaire.

Il n'est pas certain que Moïse ait désigné la Chaldée comme le lieu du paradis terrestre. Les noms de Tigre et d'Euphrate donnés à deux des fleuves qui l'arrosaient ne sont point des preuves péremptoires. Les premiers Chaldéens venaient de loin. Or les races errantes, comme tous les exilés, emportent avec elles les noms des choses et des lieux de leur première patrie, auxquels se rattachent de chers souvenirs. Elles les donnent volontiers aux montagnes, aux rivières, aux vallées qu'elles rencontrent dans les pays nouveaux où elles s'arrêtent. Les émigrants d'Amérique ne donnent-ils pas tous les jours aux villes qu'ils fondent le nom de nos cités européennes ? Le Canada en fournit plus d'un exemple : le souvenir de la France se perpétue d'une façon touchante dans les noms de villes et de contrées de l'ancienne colonie française. Il se peut que le récit biblique ait de même localisé en Chaldée les antiques souvenirs de l'Éden.

Le pays d'Éden, comme parle la Bible, a servi de berceau à l'humanité, et l'on s'accorde assez généralement aujourd'hui à placer ce berceau dans des régions plus orientales que la Mésopotamie. Il suffit, a-t-on observé, de lire attentivement le texte sacré pour y découvrir, sous les noms des quatre fleuves, des eaux en marche vers d'autres points que ceux vers lesquels coulent le Tigre et l'Euphrate. L'un d'eux, le Phison, arrose un pays où l'on trouve

les minéraux, l'or et les pierres précieuses; le second des fleuves édeniques, le Gihon, entoure la terre des Kouschites, ou l'Ethiopie : ces indications suffisent, selon l'estimation d'hommes compétents, pour justifier l'élimination de la Chaldée en tant que lieu de l'Éden. Ni l'une ni l'autre de ces deux données ne convient à la plaine de la Babylonie. On n'y rencontre point quatre fleuves sortant d'une source commune; on n'y aurait jamais trouvé ni mines d'or ni pierres précieuses. Ce que l'on a dit et écrit pour identifier les deux fleuves de la Mésopotamie aux quatre fleuves de l'Éden est fort loin de satisfaire tous les esprits.

De nombreux commentateurs, se basant sur ce que dit la Bible du riche pays arrosé par le Phison, ont identifié le Phison à l'Indus et placé dans l'Inde le paradis terrestre, comme d'ailleurs les traditions de l'Iran les y invitaient. L'Indus prend sa source non loin du plateau du Pamir, dans le Thibet occidental. Trois autres fleuves sortent de ce pays : l'Oxus, le Tarim et l'Iaxarte. Deux d'entre eux seraient ceux que la Bible nomme le Tigre (Hid-Deqel) et l'Euphrate (Phrat). Il se peut que tels aient été les noms primitifs de ces fleuves transportés en Mésopotamie avec les migrations des peuples.

Les commentateurs qui placent l'Éden dans le Thibet occidental semblent être d'accord avec les ethnographes, qui indiquent généralement comme berceau des premiers hommes les contrées du grand massif central du continent asiatique¹. Les trois types fondamentaux de toutes les races humaines sont représentés dans les populations groupées autour de ce massif. Aucune autre région du globe n'offre une semblable réunion des divers types humains distribués autour d'un centre commun. De là également sont venus nos animaux les plus anciennement domestiqués.

Ainsi tout ramènerait à désigner comme lieu du paradis terrestre le plateau central du Pamir. C'est là qu'ont apparu et se sont multipliés les premiers hommes, jusqu'au moment où les populations ont débordé comme d'une coupe trop pleine et se sont épanchées en flots humains dans toutes les directions. C'est là que le souffle de l'Éternel aurait animé le limon de la terre et en aurait fait Adam. Là semblent être encore les réservoirs de l'humanité. De ces régions sont sorties les hordes qui ont envahi l'Occident. C'est de là peut-être que partiront un jour les envahisseurs de l'Europe civilisée.

Telles sont les principales opinions des exégètes modernes sur la topographie du paradis terrestre. Celles des anciens commen-

¹ Quatrefages, *Hist. générale des races humaines*, ch. xv. — Les trois grands types du langage se retrouvent dans les mêmes contrées.

tateurs ne s'accordent pas davantage. Le quatrième livre d'Esdras, conservé en appendice dans la Vulgate, suppose que le paradis terrestre avait été créé avant la terre, et saint Jérôme reproduit sans la désapprouver cette opinion au moins étrange. Philon, Origène et saint Ambroise placent l'Eden au troisième ciel; les autres un peu moins haut, dans la région de la lune ou des étoiles; saint Ephrem le met par-delà le grand fleuve Océan; Hugues de Saint-Victor croit que le paradis fut la terre tout entière. Enfin, certains commentateurs modernes ont placé l'Eden en Amérique. Il va sans dire que chacun de ces auteurs diffère des autres dans l'explication de l'arbre de vie, du serpent et de la tentation¹.

Cette diversité d'opinions ne justifie-t-elle pas ce que nous écrivions quelques pages plus haut? S'arrêter à ces sortes de questions, c'est s'exposer à perdre de vue le but de l'auteur inspiré et rapetisser son enseignement aux proportions d'une question de géographie et de topographie. Il a laissé dans la pénombre des traditions les accessoires du fait de la chute et mis en pleine lumière la faute originelle à laquelle se rattachent à la fois la théologie chrétienne et nos destinées. L'homme est tombé, il a perdu par sa faute l'amour de son Créateur, mais Dieu lui a laissé l'espérance du pardon total et du relèvement. Voilà surtout ce qu'il faut retenir et ce que Moïse a voulu nous enseigner.

IV

CONDITIONS NÉCESSAIRES DE LA VIE MORALE D'ADAM DANS L'ÉDEN

Nous l'avons dit, un abri protecteur, au premier jour de son existence, était aussi nécessaire à l'humanité que le nid à l'oiseau. Le paradis terrestre est un corollaire de la création de l'homme telle que Moïse la raconte. Sans doute, Dieu ne devait point à Adam et à Eve tous les biens surnaturels dont il les combla, ni même les délices de l'Eden; mais du moment qu'il créait l'homme, sa providence paternelle a voulu prendre les moyens de le conserver et de le nourrir. L'idée du paradis terrestre, que le rationalisme présente comme un conte puéril du premier âge, s'offre donc à nous, au contraire, comme un fait très motivé et très logique. Les conditions de l'époque géologique où l'homme apparut

¹ Nous citons, à simple titre de curiosité, le travail de M. Hermann Kurtz, *Adam und die menschliche Urheimath*, où l'auteur essaye de prouver, au moyen des découvertes anthropologiques, que l'Australie, ou plutôt la Nouvelle-Zélande, fut le berceau de la race humaine. (V. Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?*)

sur la terre étaient dures. Les animaux carnivores erraient en liberté. Si l'on n'accepte pas la donnée d'un abri tutélaire, la théorie de Darwin s'impose : il faut admettre que l'homme naissant a été protégé et nourri par des parents dès longtemps accoutumés à la lutte pour la vie. Mais, rappelons-le, l'évolutionisme est contredit à la fois par la géologie et par l'expérience. L'homme ne descend ni de la grenouille ni du singe¹.

Adam avait donc besoin d'être défendu et nourri dans son corps; mais cet homme enfant avait-il moins besoin d'être nourri et protégé dans son âme?

Nous ne pouvons établir avec certitude ce que Dieu devait ou ne devait pas faire pour l'homme placé dans l'état que les théologiens appellent de pure nature, c'est-à-dire un état où l'homme n'eût pas été destiné à la vie surnaturelle, à la béatitude du ciel, et serait demeuré comme enfermé dans la sphère du monde naturel. Cependant, puisque l'homme avait reçu de Dieu une âme faite à son image, capable de le connaître et de l'adorer, peut-on raisonnablement admettre que Dieu l'ait privé des moyens de s'élever jusqu'à lui? Peut-on s'imaginer Dieu créant l'homme athée, lui donnant une intelligence et lui refusant l'objet essentiel de cette intelligence : Dieu? L'homme a été fait pour le connaître et l'aimer en l'adorant. Quand Milton a peint les premiers sentiments de l'homme nouvellement créé, il le représente tournant vers le ciel ses yeux étonnés, contemplant le firmament immense, les campagnes, les montagnes, les vallées, et se demandant ce qu'il est, où il est, par quelle cause il est : il le demande au soleil brillant, à la terre sombre, aux collines, aux rivières, aux bois, aux plaines : « Belles créatures, s'écrie-t-il, dites, si vous le savez, comment suis-je ici? Quel est celui qui m'a créé? » Le Créateur, dit Milton, répondit lui-même à l'appel de sa créature, et pour la première fois Dieu et l'homme se rencontrèrent sur la terre : « Je suis celui que tu cherches, » répondit la voix de Dieu.

¹ La Société d'Anthropologie de Paris, très favorable, comme on sait, à l'idée de l'origine simiesque de l'homme, donne en ce moment beaucoup d'importance à une découverte, faite à Sumatra, de trois fragments fossiles qui auraient appartenu à un même animal. Ce serait l'intermédiaire tant cherché entre le singe anthropoïde et l'homme. Le rapporteur le qualifie déjà de *pithécanthropus*, notre oncle à la mode préhistorique. Des moulages des trois fragments conservés (le crâne, le fémur, une dent) doivent être demandés au gouvernement néerlandais. Attendons des renseignements authentiques sur le gîte de ces fossiles. Nous verrons avec grand plaisir les conclusions d'une science impartiale. On nous dit que le crâne est très étroit, la molaire très développée et le fémur très favorable à la position verticale. Avons-nous affaire à un idiot ou à un singe?

Dieu, en effet, devait se faire connaître à l'homme. Si son intelligence suffisait absolument pour le conduire au Créateur, et si les forces naturelles de l'esprit pouvaient l'élever jusqu'à l'idée d'une cause première et toute-puissante, du moins faut-il reconnaître que l'homme fini, entouré d'êtres finis, ne pouvait qu'après un long temps s'élever à l'idée de l'infini. Dieu lui-même voulut inoculer cette idée à l'homme; ou plutôt, comme l'enseigne saint Thomas, Adam naquit dans la lumière et dans l'amour. Il n'eut ni à lever les yeux ni à consulter sa raison : Dieu était en lui, et il était en Dieu.

Ce n'aurait été qu'au prix d'un long labeur et de douloureuses épreuves que l'homme eût pu arriver à l'idée concrète de Dieu. Encore n'eût-il eu que l'idée d'un Dieu force, cause, puissance, non celle du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, du Dieu qu'adorent les chrétiens. La Bible nous apprend qu'il a épargné aux premiers hommes les recherches et les hasards de la fausse philosophie, et les périls idolâtriques, en se révélant directement à eux. L'homme a reçu de son Créateur l'idée de l'infini, l'idée de Dieu, dans le paradis terrestre.

Cette communication directe de Dieu avec l'homme nous étonne, mais elle n'est pas invraisemblable. Sans doute Dieu pouvait user d'intermédiaires. Les monarques ont coutume de s'en servir; la prudence le leur conseille, et leur orgueil les y pousse. L'intermédiaire peut être plus habile que son roi; s'il réussit, son maître s'en attribue la gloire. Mais il n'en va pas ainsi de Dieu. Tout ce qu'un homme gagne en se servant d'un homme plus expert que lui, Dieu peut le perdre lorsqu'il recourt au ministère d'une créature. Nous comprenons qu'après la chute Dieu se soit servi souvent de l'entremise de l'homme à cause de son incomparable sainteté et de l'horreur que lui inspire le péché; mais il n'en était pas ainsi au premier jour de la création. Lorsque l'homme était encore innocent, Dieu pouvait établir des rapports directs avec lui.

Enfin Dieu est père. Il aimait l'œuvre pure de ses mains; il en avait façonné, pour ainsi dire, chacune des fibres. Bien qu'aucune nécessité ne l'y contraignit, il voulut se montrer lui-même à sa créature, à son fils qui est l'homme. « Il a ennobli à jamais le langage humain, dit un philosophe traitant de l'origine du langage; il a formé les premiers sons que l'oreille de l'homme ait entendus. »

Combien paternels et familiers furent les premiers rapports de l'homme et de Dieu! L'Écriture les a traduits par de touchantes images, en nous disant que le soir, quand s'élevait la brise, le Créateur descendait et se promenait avec Adam dans le paradis. Il conduisit lui-même vers le premier homme les animaux domes-

tiques, les oiseaux du ciel et les bêtes sauvages, afin qu'Adam leur donnât des noms. Dieu présidait ainsi aux premiers exercices de l'intelligence de son fils et aux premières aspirations de son cœur.

Enfin, voyant que ce fils bien-aimé ne trouvait parmi les créatures aucun esprit avec lequel son esprit pût s'entretenir, aucun cœur auquel son cœur pût se communiquer, Dieu fit, de la substance même d'Adam, une femme pleine de beauté, de grâce, de pureté, de sensibilité, et il la donna en présent au premier-né d'entre les humains. C'est l'image de l'homme, mais dépouillée de ce que son visage a de dur et de sévère; c'est son image parée d'un charme tranquille et doux, avec des traits plus fins et un cœur plus tendre. Sa stature moins élevée, ses membres plus faibles, la désignent à la protection et ne laissent pas de place à la rivalité, principe destructeur de l'amitié. L'homme et la femme ne font qu'un : ce sont deux êtres en une même chair, *duo in carne una*.

Après s'être révélé comme père, Dieu se devait à lui-même de se révéler comme maître et seigneur. Les deux charmantes créatures qu'il a unies ont une plus haute destinée que de se complaire l'une à l'autre : elles doivent à Dieu le travail et l'hommage de l'obéissance.

La première condition de leur vie est le travail, le travail sans lequel les dons de Dieu, loin de progresser, dépérissent; le travail, seul correctif de cet ennui « qui fait le fond de la vie humaine ». Dieu, dit la Bible, plaça l'homme dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder : *ut operaretur et custodiret*.

Toutefois ce n'était pas là un précepte formel, assez rigoureux, du moins, pour mettre l'obéissance à l'épreuve : la vigilance et le travail sont des vertus trop faciles à l'homme bien né pour constituer l'effort méritoire. Le travail de l'Eden était un plaisir, non une peine. La terre fournissant en abondance tout ce qui était nécessaire à la nourriture, il suffisait d'embellir et d'entretenir sans fatigue un jardin tout préparé. C'est même avec plaisir que l'homme développe les germes d'industrie, de talent, d'art, que le Créateur a déposés en lui. Dieu a voulu, pour assurer le progrès social, qu'il en fût ainsi. Ne nous représentons donc point l'Adam du premier jour livré, dans le paradis, à un désœuvrement indigne d'un esprit actif : il eût contredit une loi de nature. Ils pèchent contre elle et se montrent ennemis de leur propre bonheur ceux qui placent la supériorité du rang et de l'existence dans l'affranchissement de la loi du travail.

Dieu invite Adam à garder le paradis : *ut custodiret eum*. Nous l'avons déjà dit, au moment de l'apparition de l'homme, existaient les mêmes animaux féroces qui vivent aujourd'hui. Les fleuves

qui entouraient l'Éden ne suffisaient pas à le protéger : poussée par la faim, la bête fauve traverse les rivières. Ce serait exagérer les privilèges du paradis terrestre que de le placer dans des conditions qui ne seraient plus celles de la terre. L'Éden requérait la vigilance, il devait être gardé : c'est, avec la culture facile d'une terre féconde, le seul travail que Dieu imposa à l'homme.

Hélas ! l'Éden était menacé par d'autres ennemis que les bêtes fauves : il était menacé par les esprits révoltés, par les mauvais anges. Ici encore, ici surtout, l'homme devait veiller.

Jusqu'à là Dieu s'est révélé à Adam en tant que père : le travail et la vigilance étaient un plaisir et comme la satisfaction d'un intérêt personnel : il n'était pas nécessaire de les commander. Mais voici qu'il se révèle comme Maître : « Et Jéhovah commanda à Adam », *præcepit*. Le commandement devait intervenir. Dieu ne pouvait, sans abdiquer, investir l'homme d'une autorité souveraine. L'homme règne sur les créatures, et ce domaine suffit trop souvent, hélas ! à lui faire oublier son Créateur. Il faut qu'il sache que, s'il est le roi de la terre, il est le vassal du ciel. La liberté et l'indépendance sont deux choses qui ne se doivent pas identifier. Bossuet appelle la liberté qui nous est départie une liberté sujette, et un Père de l'Eglise, une servitude libre sous un seigneur souverain : *libera servitus*. Le Seigneur fit donc à l'homme ce commandement : « Tu te nourriras de tous les fruits du jardin, mais tu ne mangeras pas de ceux de l'arbre de la science du bien et du mal ; car, le jour où tu en mangeras, tu mourras. »

Il est donc facile de comprendre comment et pourquoi Dieu a imposé à l'homme un commandement : c'était une conséquence de la liberté qu'il lui avait si généreusement accordée.

Il était entré en effet dans les desseins de Dieu de créer des êtres sans raison, aveuglément et fatalement obéissants : ce sont les minéraux, les végétaux et les animaux. Il avait aussi voulu créer des êtres raisonnables qui, après avoir triomphé d'une épreuve, obéiraient ensuite avec intelligence et liberté, mais sans mérite, parce que leur obéissance serait sans combat : ce sont les anges. Enfin il a créé des êtres intelligents, libres, capables de mérite et de vertu : ce sont les hommes. Il a voulu se procurer à lui-même, « au monde, aux anges et aux hommes », selon le mot de saint Paul, le spectacle magnifique du juste aimant le souverain bien par choix, au prix du sacrifice ; du juste aux prises avec la tentation, et triomphant de l'épreuve, avec la grâce et la liberté. Il a voulu pour sa gloire que l'âme, sollicitée à s'éloigner de lui, triomphât des séductions de la désobéissance, et lui restât fidèle. Les épreuves que Dieu imposera aux hommes n'auront rien d'indigne de Dieu,

rien des petitessees jalouses que révèle le mythe de Prométhée, puni pour avoir dérobé au ciel un privilège que les dieux se réservaient. Si Adam avait usé sagement de son libre arbitre, le mal demeurerait enchaîné, et notre premier père goûtait le bonheur de l'innocence conservée et les joies du mérite.

On objecte que le contraire est précisément arrivé. Dieu l'avait prévu : il savait la condition de la liberté et ses défaillances. Avant Adam, une troupe d'anges avait abusé de ce don précieux ; Dieu tira sa gloire de leur chute aussi bien que de la constance des anges fidèles. Les uns publient sa libéralité infinie, les autres sa justice. Il en sera de même de la faute d'Adam. L'homme tombera, mais Dieu le relèvera ; la chute sera suivie de la rédemption, œuvre plus admirable encore que la création : l'expiation peuplera le ciel d'une multitude de saints. Si lamentable que soit la chute en elle-même, n'a-t-elle pas été l'occasion de la venue du Rédempteur sur la terre : *Felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem !*

Malgré l'abus que l'homme peut en faire, la liberté est un des dons les plus élevés que Dieu ait faits à sa créature. Si l'homme peut être fier de son intelligence et de sa conscience, il doit l'être aussi de sa liberté, qui le rend capable de vertu, de mérite et de gloire. Peut-il se plaindre de sa destinée ? Qu'a-t-il à demander, s'il n'est pusillanime, sinon que Dieu proportionne l'épreuve à ses forces et que, dans sa bonté, il la fasse légère.

Dieu pouvait imposer à l'homme de durs sacrifices : il ne le voulut point. Montrant à Adam un des arbres du paradis : « Tu mangeras, dit-il, du fruit de tous les arbres ; mais tu ne toucheras pas au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. » Et, comme pour adoucir la défense, il met l'attrait du bien à côté de l'attrait du mal, et montrant un arbre bienfaisant entre tous, l'arbre de la vie : « Tu mangeras, reprend-il, des fruits de cet arbre et de tous les autres, hormis des fruits de l'arbre de la science du bien et du mal. »

« Dieu, dit Bossuet, donne à l'homme un précepte aisé, parce qu'il veut lui rendre la vie commode, tant qu'elle sera innocente » ; mais il ne lui donne pas un précepte puéril. C'est ce que nous allons montrer.

V

L'ARBRE DE LA SCIENCE DU BIEN ET DU MAL

En plaçant au milieu du paradis terrestre l'arbre mystérieux de la science du bien et du mal, Dieu avait eu pour but de mettre

sous les regards de l'homme le signe de son domaine absolu, le symbole de sa suprême autorité, et de lui rappeler sa dépendance. Roi de la nature, l'homme est sujet du Créateur; si bon, si généreux que Dieu soit, il ne peut abdiquer sa souveraineté.

Le rationaliste appelle puéril le commandement divin; il n'en soupçonne ni l'importance ni la nature. Il méconnaît le mystère caché sous une image à laquelle il donne une signification vulgaire qu'elle n'a pas. L'arbre dont le fruit est interdit est appelé *arbre de la science du bien et du mal* : c'est un nom qui doit avertir que ses fruits ne sont pas ceux des arbres de nos vergers.

Ecartons des puérités indignes de la Bible. Le fruit défendu est, si on se laisse entraîner à une curiosité coupable, la révélation du mal moral, révélation qui nous attend tous au seuil de la vie et détruit à jamais la candeur et souvent l'innocence de l'enfant, du jeune homme et de la jeune fille; c'est l'occasion du combat entre la raison et les sens, de la vertu et du vice, en un mot, c'est l'épreuve; mais ajoutons : c'est aussi le mérite.

« Les philosophes, dit M. de Bonald, se sont fort égayés sur la défense que Dieu fit à Adam de manger d'un certain fruit. En supposant la création, il est, je ne dis pas seulement vrai, mais naturel, mais nécessaire, mais indispensable, que Dieu ait fait connaître à sa créature son pouvoir et la dépendance où elle était. Le pouvoir se fait connaître par des injonctions et des prohibitions, et ne peut se faire connaître autrement¹. »

Dieu, en créant l'arbre de la science du bien et du mal et en défendant de goûter de son fruit, voulait, comme nous l'avons déjà observé, fournir à Adam l'occasion du combat et du mérite. « La première injonction qu'il fait au premier homme, continue M. de Bonald, est de croître et de se multiplier, et, par conséquent, de jouir de tout ce qui est nécessaire à l'accroissement et à la multiplication de l'espèce humaine. Après l'injonction de jouir, il était naturel qu'il le prémunit contre l'excès et l'abus des jouissances, et qu'il lui ordonnât de s'abstenir. La grande loi des sacrifices volontaires, ce premier exercice de toute vertu publique ou privée, ce grand moyen de conservation de toute société, devait commencer aussitôt que l'homme; et, en lui donnant la terre entière pour domaine, il était digne de Dieu et utile à l'homme de lui apprendre qu'il devait en user avec sobriété et mettre des bornes à ses jouissances, comme il en avait à son esprit et à ses forces. La leçon de tempérance, même dans les choses bonnes en elles-mêmes ou indifférentes, devait surtout être donnée à l'homme

¹ De Bonald, *Pensées*.

lorsque, seul encore dans son immense héritage, il ne pouvait avoir que sa volonté pour bornes à ses désirs. Mais quelle défense Dieu pouvait-il intimer au premier homme? Il ne pouvait lui intimer que des défenses personnelles, puisqu'il était seul sur la terre, et non des défenses sociales, de tuer, de voler, de calomnier, de commettre l'adultère, prohibitions réservées à d'autres temps et qui devaient être le fondement de la société. Dieu pouvait-il lui prescrire la pauvreté, lorsqu'il était seul possesseur de la terre; l'obéissance, lorsqu'il en était le seul roi; la chasteté, lorsque la première injonction à ces deux époux avait été de croître et de se multiplier? Plus on y pense, et mieux on voit que Dieu ne pouvait commander à l'homme d'autre sacrifice de sa volonté ni lui donner une autre leçon de tempérance dans la jouissance des biens de la terre. »

Il faut voir dans l'arbre défendu la majesté de Celui dont il symbolise le commandement. Cet arbre est le signe de la toute-puissance de Dieu, devant lequel s'incline toute créature au ciel et sur la terre; il est aussi le signe du devoir, du sacrifice et de la vertu.

Qu'importe le prix de l'objet qui sert de symbole à une idée sublime! Le symbole de la patrie, c'est le drapeau, c'est-à-dire une toile suspendue à un bâton. Mais le drapeau porte dans ses plis la destinée, la gloire d'une nation. Le sceau d'un grand monarque n'est qu'un peu de cire sur une feuille de papier : briser ce sceau serait un crime, la violation du secret du roi. La croix n'est qu'un morceau de bois coupé par un autre à angle droit : insulter la croix, c'est insulter la religion elle-même et son auteur.

Le symbolisme du paradis terrestre était plein de mystères : un premier arbre nous a perdus; un second arbre, la croix, devait nous sauver.

Nul doute que, si la raison et la sagesse d'Adam n'eussent été obscurcies par un désir violent, il n'aurait point touché au fruit défendu. Mais ce désir passionné, que fut-il? Ce ne fut pas ce qu'on appelle la concupiscence, suite du péché originel, ce nuage épais qui monte des sens à l'âme, qui s'interpose entre le péché et ses conséquences fatales, et qui vicie la liberté. L'obscurcissement vint, chez Adam, d'une complaisance orgueilleuse dans la pensée des privilèges et des dons qui l'élevaient si magnifiquement au-dessus des autres créatures terrestres.

Dieu avait fait l'homme à son image et à sa ressemblance. Il ne lui avait donné, il est vrai, il ne pouvait lui donner que dans la mesure du fini ce que lui-même possède à un degré infini. Cepen-

dant l'homme se sentait roi, puissant, libre. Il était roi; Dieu n'avait-il pas dit à Adam et à Eve : *Dominamini*. « Réglez en maîtres sur tous les animaux, sur toutes les bêtes de la terre, de l'océan et du ciel. » Si l'homme même déchu peut commander au vent d'enfler les voiles d'un navire, à la vapeur de lui faire franchir l'espace, à l'électricité de porter ses pensées plus vite que la lumière; si le progrès des sciences et des arts enivre nos contemporains au point de leur faire supposer que Dieu n'est qu'une hypothèse dont ils n'ont plus besoin, la libéralité avec laquelle avait été traité le premier homme, tant d'honneur et de gloire dont il se voyait couronné, ne pouvaient-ils pas l'enorgueillir?

D'ailleurs il était libre. Dieu n'intervenait que d'une façon intermittente, pour laisser son fils à ses propres inspirations, pour ne point gêner sa spontanéité ni diminuer son libre arbitre.

Quel usage va faire Adam d'une liberté si parfaite? Hélas! il ouvrira son âme à l'orgueil, poison subtil des âmes élevées et délicates. La limite posée à une royauté pourtant si capable de satisfaire ses ambitions raisonnables irritera Adam au point de lui faire perdre de vue un instant tous les biens dont il jouit. L'histoire de tous les orgueilleux multipliera les exemples de cet aveuglement.

Nos premiers parents se sont posé cette question troublante : Pourquoi cette restriction attentatoire à notre liberté? Nous pouvons tout, et cependant, en présence de ce fruit mystérieux, notre pouvoir est lié. Pourquoi? Le tempérament de la liberté est de tenir pour odieuses les plus sages restrictions. Une fois blessée en un point et irritée, elle s'enhardit et devient révolte.

L'arbre était appelé l'arbre de la science. Il est difficile de supposer à Adam la pensée qu'un fruit pût, par sa propre vertu, communiquer la science. Il faut donc interpréter les mots de la Bible en ce sens que, le savoir illimité lui étant interdit, il fallait faire tomber les barrières et les voiles, et entrer en possession du trésor tout entier : cette audace opérerait dans son esprit et dans tout son être une transformation : « Vous serez comme des dieux », dira le séducteur.

Pourquoi cette défense? Quel mystère renferme-t-elle? L'être peut-il cesser d'être? Ne suis-je pas comme Dieu est? Limiterai-je mon savoir et ma liberté? Ne suis-je pas victime d'un Dieu jaloux? Adam se posait toutes ces questions qui ont donné le vertige à tant de philosophes. L'Inde, la sage Égypte, ont été atteintes de ce mal. Il est de tous les temps. Les esprits les plus vigoureux de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, succombent sous le poids du problème et versent dans le panthéisme ou le matéria-

lisme. Milton, Byron, ont transporté leurs propres tentations et leurs propres combats dans le monde des esprits qu'ils ont chanté.

En effet, quand l'homme abandonné à ses propres forces se pose cette question : Que suis-je? il est exposé à un égarement colossal. J'ai l'être. Qu'est-ce que l'être? Création, créature; que veulent dire ces mots? Le premier ne répondrait-il pas à une usurpation, et le second à une servitude? Le néant peut-il devenir l'être? S'il existe, n'est-il pas éternel? La matière résiste; on peut l'attaquer, la réduire en poussière; mais on ne peut l'anéantir. A plus forte raison une substance spirituelle ne peut périr, elle qui échappe à la division des parties et n'a pas à redouter la dissolution. Si je suis, ne dois-je pas être et demeurer?

Hegel et Schelling, tous les panthéistes modernes, tiennent ce langage. Là est le ressort de la sombre éloquence du *Faust* de Goethe et de la désolante métaphysique de Spinoza. Cette révolte intellectuelle a fait entendre ses antiques accents dans l'Inde et dans la Perse. Ce fut l'aberration des anges; elle a pu être celle du premier homme.

L'arbre s'appelait non seulement l'arbre de la science du bien, mais encore l'arbre de la science du mal.

Le désir de connaître le mal et le bien, d'affranchir sa liberté, entre dans toutes les passions, toutes les révoltes, tous les crimes, tous les drames tragiques, depuis la révolte des anges jusqu'aux crimes punis dans nos assises. C'est la guerre du mal contre le bien, drame éternel aux mille péripéties, aux étranges révélations. Il y a la révélation du bien, il y a aussi la révélation du mal; et, après Dieu, disait Lacordaire, il n'y a pas de plus grand révélateur que l'âme d'un scélérat. « Esprits superbes, dit-il, vous n'écoutez pas l'évangile du bien, vous entendrez tôt ou tard l'évangile du mal. Vous ne voulez pas croire à Dieu qui vous manifeste la loi de la société, vous croirez aux ruines. »

C'est de cette révélation que Dieu menaçait l'homme en mettant sous ses yeux, au centre de sa demeure, l'arbre néfaste du bien et du mal. Ce mal, Adam a voulu le connaître avec la même ardeur que le bien. A cet égard, nous nous montrons toujours ses enfants. La *Gazette des tribunaux* a plus de lecteurs que la *Vie des saints*. Dans une occasion donnée, le désir de connaître le mal peut constituer une tentation terrible; cette fatale curiosité est pour une grande part dans toutes les perversions.

L'arbre de la science du bien et du mal était à la fois un symbole et une réalité séduisante. La tentation correspondait aux sens de l'homme en excitant leur appétit. Il faut bien le reconnaître après la sainte Ecriture, il y avait dans le fruit si beau du paradis

terrestre une attraction dont les yeux et la délicatesse sensuelle d'Ève devaient être émus. Cependant la tentation des sens était le côté accessoire de l'épreuve. En voulant y voir la chose principale, l'incrédulité essaye de jeter une couleur puérile sur le drame tout entier. Cet accessoire n'était, dans l'épreuve, que ce qu'est le corps dans la vie humaine. Tant que l'homme sera une âme emprisonnée dans un infime limon, il se trouvera chez lui une parenté avec les plus triviales misères.

Ainsi l'épreuve était grande par l'endroit où Adam était grand, petite par l'endroit où Adam était petit. La Providence le traitait en dieu et en enfant, parce qu'il était à la fois l'un et l'autre.

Remarquons enfin que l'auteur inspiré de la Genèse est, parmi les anciens historiens, le seul qui fasse ressortir un enseignement moral de la transgression qui décida du sort de l'humanité. Les autres se perdent dans des légendes qui ne renferment pas de leçons. La donnée fondamentale des mythes ariens, greffés sur la vieille tradition chaldéenne, représente l'univers comme un arbre immense qui tient la terre embrassée dans ses racines et dont les branches forment la voûte du ciel. Le fruit de cet arbre est le feu. Ses feuilles distillent le breuvage de la vie. Les dieux se sont réservé la possession du feu; celui qui, comme le Prométhée des Grecs, ose cueillir le fruit générateur du feu est maudit; les dieux jaloux le poursuivent, lui et sa race. La leçon n'est pas apparente, et il est difficile de dégager de la fable un enseignement bien clair. Tout autre est l'histoire de la chute suivant la Genèse.

Pour que l'arbre de la science devînt fatal à l'homme, que fallait-il? Une seule chose, une occasion. L'ange séducteur, le serpent, fut cette occasion. Nous allons dire pourquoi et comment.

VI

L'ANGE DÉCHU. — LE SERPENT

Le lecteur ne doit pas être surpris de nous voir entrer aussi largement dans l'explication du récit biblique. La chute est non seulement l'occasion, mais encore la raison d'être de la rédemption et des préparations messianiques qui s'y rattachent.

Si le récit de la chute est un des plus importants de la Bible, il est aussi, pour nous modernes, l'un des plus obscurs : c'est un indice de grande antiquité. Dans ces âges reculés, l'écriture était un art laborieux. En Chaldée, d'où venait Abraham, nous voulons le répéter ici, on gravait la pensée sur la pierre ou la brique, ce qui forçait le scribe à employer juste le nombre de mots nécessaires

pour exprimer l'idée. Souvent l'image remplaçait la parole. Tous les systèmes d'écriture ont commencé par l'idéographie, c'est-à-dire qu'avant de traduire sa pensée par des syllabes et des mots, l'homme l'a exprimée à l'aide de figures et de symboles, images plus ou moins exactes du fait ou de l'idée. Cette pictographie, ces hiéroglyphes représentaient seulement dans leurs grandes lignes les antiques traditions. Sans doute le souvenir des faits se transmettait par la parole de générations en générations; mais ce souvenir pouvait être plus ou moins oblitéré et confus. Si la révélation primitive a été transmise par le moyen de l'idéographie, et ensuite transcrite sur la brique dans la langue de l'ancienne Chaldée, il n'est pas étonnant que son histoire nous paraisse souvent fort obscure.

Les premiers chapitres de la Genèse se ressentent, plus encore que ceux qui les suivent, de l'imperfection de l'art graphique et de la langue rudimentaire des âges reculés.

Une autre raison des embarras des commentateurs modernes, c'est la différence immense des sociétés, des mœurs, des croyances, des pensées d'aujourd'hui et de celles d'autrefois. Nous avons à interpréter au dix-neuvième siècle des textes écrits depuis peut-être plus de cinq mille ans.

C'est en se rappelant ces conditions des livres anciens, qu'il convient d'aborder l'interprétation du troisième chapitre de la Genèse. Il débute ainsi :

Or le serpent était le plus rusé des animaux que le Dieu éternel avait créés, et il dit à la femme : « Dieu vous a donc défendu de manger du fruit des arbres du jardin? » La femme répondit : « Nous pouvons manger du fruit de tous les arbres, excepté de celui qui est au milieu du jardin : « Vous n'en mangerez pas, nous a-t-il dit, et vous n'y toucherez même pas, pour que nous ne mouriez point. » Alors le serpent dit à la femme : « Vous ne mourrez certainement pas; mais Dieu sait que, si vous en mangiez, vos yeux s'ouvriraient et vous seriez semblables à Dieu, connaissant le bien et le mal. » Alors la femme, voyant que l'arbre portait de bons fruits, beaux à voir et dignes d'envie, puisqu'ils devaient donner l'intelligence, cueillit un fruit et en mangea; puis elle en donna à son mari qui était avec elle, et il en mangea.

Le lecteur moderne s'étonne et se demande : Quel est ce serpent qui parle? Il est si connu de l'écrivain sacré et de ses contemporains, qu'il est accompagné de l'article *hanachasch*, ὁ ὄφις, le serpent. Que faut-il entendre par cet être mystérieux?

C'est un serpent très rusé, très diplomate, qui prononce des discours. Il faudrait oublier l'histoire de la création et la condition des animaux selon la Bible, méconnaître la distance infranchissable qui sépare l'instinct des bêtes de l'intelligence humaine, en un mot, faire violence au dogme mosaïque autant qu'au bon sens, pour prétendre que l'auteur sacré a parlé d'un reptile vulgaire. Les fabulistes et les poètes prêtent bien la parole aux animaux, mais par pur jeu d'esprit, et non point avec l'opinion que ceux-ci aient jamais prononcé des mots articulés. La Bible ne connaît pas ces fictions.

Le serpent de la Genèse est placé dans des rapports d'égalité et même de supériorité intellectuelle avec la femme. Or la Bible enseigne que l'homme seul a été fait à l'image de Dieu, qu'il domine les animaux et n'est pas dominé par eux.

Quelle que soit la forme qu'elle ait revêtue, nous sommes ici en présence d'une créature placée entre l'homme et Dieu, c'est-à-dire d'un ange, d'un ange tombé, d'un démon.

Un regard général jeté sur l'univers suffit à faire concevoir la lacune qui s'ouvrirait dans la création par la suppression des anges. Il y a des êtres pure matière en quantité innombrable; des êtres matière et instinct, des êtres matière et intelligence en nombre indéfini : n'existerait-il pas aussi des êtres esprits purs, placés entre l'homme et Dieu et complétant cette série de termes ascendants qui compose le monde? L'analogie répond : Oui. Le vide, la lacune, n'apparaissent nulle part. Dieu, qui a été si fécond à l'endroit de la poussière insensible ou animée, n'a pas dû l'être moins à l'égard de cette glorieuse substance qui pense et qui veut¹.

La croyance à l'existence d'esprits supérieurs à l'homme était universelle. L'esprit humain a péché, sous ce rapport, par exagération, mais jamais par négation. Lors donc que les néocritiques, à la suite de MM. Reuss et Renan, font remonter à la captivité la foi d'Israël à l'existence des anges, ils méconnaissent la tradition du genre humain et ils rendent inexplicables presque toutes les pages de la Bible.

La révélation nous apprend que ces esprits furent créés libres, et qu'un nombre considérable d'entre eux abusa de la liberté. De là les esprits bons et les esprits mauvais, et ces luttes mystérieuses entre les uns et les autres dont parle l'Écriture.

Nous voyons apparaître dans l'Éden, sous la figure d'un serpent, un de ces anges tombés. Ces intelligences supérieures et déchues sont comprises sous cette dénomination : l'esprit du mal. C'est par

¹ Voy. le développement de ces pensées dans Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame*, année 1850, 3^e conférence.

la malice d'un mauvais ange que le premier homme tomba à son tour et cessa d'être heureux.

Ici les traditions de tous les peuples viennent encore confirmer le récit sacré. La puissance du mal paraît souvent attribuée en Assyrie et en Chaldée au dragon Tihamat, qui, dès la création du monde, déclara la guerre aux dieux et fut vaincu par Bel-Mardouk, fils d'Éa¹. Les Égyptiens appellent Apapi le serpent qui lutte contre le dieu Râ, au premier jour de la création. Les Phéniciens représentaient aussi le génie du mal sous la forme d'un serpent, « le calomniateur, » que le dieu El précipita dans l'abîme². La guerre d'Indra contre le noir Ahi, le destructeur maudit, est chantée dans le Rig-Véda. Le Zend-Avesta, dans son ensemble, n'est, pour ainsi dire, que l'histoire des combats entre les bons et les mauvais génies, entre Ormuzd, servi par les Amschaspands, et Ahriman, entouré de ses Dows.

De même que leur existence, l'intervention des bons et des mauvais esprits, dans le monde que nous habitons, s'appuie sur l'autorité de la révélation et de la croyance universelle; de plus elle est fondée sur la loi d'analogie. Il n'y a pas un atome de matière qui, sur la terre, n'agisse sur un autre atome suivant sa nature; il est utile ou nuisible. La corrélation des êtres est un fait que constatent l'astronomie et la physique. Il n'y a pas de corps céleste qui ne subisse ou n'exerce une attraction. Notre planète tourne autour du soleil, et le soleil, à son tour, avec tout son système planétaire, subit les influences de corps plus puissants et gravite vers un point inconnu du ciel.

L'esprit exerce une incontestable action sur la matière inerte. La volonté commande au corps, et l'homme peut modifier la matière de mille manières. Il la pétrit, la façonne, la transforme, en s'emparant des lois de la nature, dont il se fait agent.

Ainsi tout se tient dans la création. On y constate une série indéfinie d'actions et de réactions. Serait-il vraisemblable que le monde des esprits fût placé en dehors de la loi universelle, et que

¹ « On peut conclure de là, dit M. Vigouroux, en comparant cette tradition avec celle de la Genèse, que le serpent ne doit pas être regardé dans le récit de Moïse, comme un simple reptile, mais comme l'organe des mauvais esprits. » (*La Bible et les déc. mod.*, t. I, ch. III)

² Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient* t. I, p. 40. — La tradition relative au serpent tentateur parmi les peuples chananéens ne semble pas contestable en présence d'un curieux vase peint, de travail phénicien, du septième ou du sixième siècle avant Jésus-Christ, découvert dans l'île de Chypre. Des rameaux d'un arbre feuillu pendent deux grosses grappes de fruits : un serpent s'avance en ondulant et se dresse pour saisir une des grappes. (Lenormant, *op. cit.*, p. 37.)

les esprits supérieurs, les anges, demeuraissent sans action sur l'homme, placé immédiatement au-dessous d'eux sur l'échelle des êtres? L'hypothèse est anormale. Et puisqu'il y a des esprits bons et des esprits mauvais, ces esprits agissent sur l'homme conformément à leur nature, les uns pour le bien, les autres pour le mal.

Mais l'homme est à la fois corps et esprit. Pour le saisir efficacement, il faut que l'agent soit, au moins accidentellement, esprit et corps, c'est-à-dire qu'un être invisible par nature devienne sensible. L'action de l'ange, si elle est toute spirituelle, sera faible, parce qu'elle n'agira que sur une moitié de l'homme; elle ne s'élèvera pas au-dessus d'une suggestion à laquelle l'homme peut plus ou moins résister; tandis que si l'ange revêt une forme qui frappe les yeux, s'il use de paroles qui frappent l'oreille, son influence sera incomparablement plus puissante.

Ainsi sommes-nous conduits, par le raisonnement et l'analogie, aux angélophanies bibliques.

Le rationaliste sourit quand on lui parle de l'intervention des anges dans l'humanité : l'expérience constaterait que cette intervention n'est plus nulle part sensible aujourd'hui. Mais peut-on dire qu'il n'a existé en ce monde d'autres phénomènes que ceux dont nous sommes témoins? C'est un fait que la vie apparut un jour sur la terre sans germe préexistant; aujourd'hui le contraire a lieu. L'Auvergne n'a plus de volcans; cependant peut-on douter que son sol n'ait été bouleversé pendant de longs siècles par des éruptions volcaniques? On ne doit pas toujours conclure du monde présent au monde passé. Les anges ne viennent plus converser avec les hommes; mais les traditions des peuples et la Bible nous affirment qu'il en a été autrement dans un lointain passé.

On ne peut donc nier *a priori* l'histoire de l'apparition d'un mauvais esprit, sous une forme sensible, dans le paradis terrestre. Le discours du serpent est celui d'une intelligence pervertie, et dénote une perfidie consommée. Il nie que Dieu aime les hommes, et il lui suppose une jalousie tyrannique. Il détruit volontairement et de sang-froid, par un mensonge, le bonheur de l'homme, pour y substituer la plus horrible des situations. Le mauvais ange est appelé le serpent; l'article montre, comme nous l'avons dit, que la Bible nous reporte à un serpent connu déjà par ses déguisements et ses perfidies.

Si maintenant on cherche les raisons pour lesquelles l'ange du mal s'est montré sous la forme d'un serpent, on entre dans le domaine de la conjecture¹. Le texte sacré, en nous disant que Dieu

¹ Le serpent de la Genèse ne ressemblait que de fort loin aux espèces

le condamna à ramper désormais sur la terre, n'insinue-t-il pas que le serpent de l'Éden ressemblait à ces serpents ailés que les fables antiques greffées sur d'anciens faits dénaturés appellent dragons? Les artistes l'ont représenté vêtu d'azur avec des écailles aux reflets d'or¹.

Origène, saint Cyrille et quelques autres commentateurs rejettent toute idée de serpent; selon eux, il s'agit du démon, appelé serpent, parce que les ruses de cet animal, sa marche tortueuse, le poison mortel qu'il distille, symbolisaient le séducteur de la première femme².

On est allé plus loin : on a transformé en suggestions le discours du mauvais esprit, et en simples pensées les réponses d'Eve. Mais, avec cette explication, le serpent disparaît, et on ne comprend plus comment il fut condamné à ramper sur la terre. On ne s'explique plus pourquoi l'animal appelé serpent a été mêlé à toutes les traditions relatives à la chute originelle. Un homme méchant et rusé peut être appelé vipère, renard, loup, etc., aussi bien que serpent; cependant l'agent du mal est appelé serpent dans toutes les traditions, à l'exclusion des autres métaphores. Le fait s'explique par le rôle odieux qu'a joué cet animal dans l'histoire de la tentation d'Eve. Par suite de sa perfidie et de la malédiction dont il fut frappé, il est demeuré un objet de dégoût et d'horreur, l'image de la trahison embusquée, de l'envie, enfin le type du méchant. Il y a, en effet, dans le serpent quelque chose de mystérieux, d'étrange.

« Le serpent, dit Chateaubriand, a souvent été l'objet de nos

contemporaines de la création de l'homme. Les serpents habitaient la terre avant l'homme, et les reptiles de l'ère tertiaire que l'on retrouve dans les terrains de cette époque ne sont pas doués d'autres organes que les serpents de l'époque quaternaire. Tous rampaient, mais on peut dire que ce qui était une qualité naturelle dans le serpent avant la chute est devenu un signe de malédiction.

¹ On peut voir sur les murs des *Stanze* du Vatican les peintures d'un serpent aux éclatantes couleurs, portant la tête gracieuse et intelligente d'un jeune homme.

² Cette opinion a été reprise et revêtue d'une admirable éloquence par le P. Lacordaire (*Conférences*, année 1850, 3^e conférence). Selon lui, le serpent n'est qu'une métaphore, un signe. Quant aux paroles : *Tu ramperas*, etc., il les regarde comme une conséquence du nom imposé à l'esprit déchu, et qui signifie la bassesse du rôle auquel il est désormais condamné à l'égard de l'homme, loin de la région sublime qu'il habitait autrefois. Le verset 9 du chapitre XII de l'Apocalypse, où le diable est appelé *serpens antiquus*, est une preuve solide en faveur de cette opinion. L'Église n'a rien décidé à cet égard. En reproduisant l'opinion d'Origène en présence de l'archevêque de Paris, d'un immense clergé et de la plus brillante assemblée catholique, Lacordaire a donné quelque crédit à l'interprétation métaphorique du serpent de la Genèse.

observations, et, si nous osons le dire, nous avons cru reconnaître en lui cet esprit pernicieux et cette subtilité que lui attribue l'Écriture. Tout est caché, étonnant, dans cet incompréhensible reptile. Ses mouvements diffèrent de ceux de tous les autres animaux; on ne saurait dire où git le principe de son déplacement, car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes, et cependant il s'évanouit magiquement; il reparait et disparaît ensuite, semblable à une petite fumée d'azur et aux éclairs d'un glaive dans les ténèbres.

« Tantôt debout sur l'extrémité de sa queue, il marche dans une attitude perpendiculaire comme par enchantement. Il se jette en orbe, monte et s'abaisse en spirale, roule ses anneaux comme une onde, circule sur les branches des arbres, glisse sur l'herbe des prairies ou sur la surface des eaux. Ses couleurs sont aussi peu déterminées que sa marche; elles changent aux divers aspects de la lumière, et, comme ses mouvements, elles ont le faux brillant et les variétés de la séduction.

« Plus étonnant encore dans le reste de ses mœurs, il sait, ainsi qu'un homme souillé de meurtres, jeter à l'écart sa robe tachée de sang, dans la crainte d'être reconnu. Il sommeille des mois entiers, fréquente les tombeaux, habite des lieux inconnus, compose des poisons qui glacent, brûlent ou tachent le corps de sa victime des couleurs dont il est lui-même marqué. Là il lève deux têtes menaçantes; ici, il fait entendre une sonnette; il siffle comme un aigle de montagne; il mugit comme un taureau. Il s'associe naturellement aux idées morales et religieuses, comme par une suite de l'influence qu'il eut sur nos destinées; objet d'horreur ou d'admiration, les hommes ont pour lui une haine implacable ou tombent devant son génie; le mensonge l'appelle, la prudence le réclame, l'envie le porte dans son cœur, et l'éloquence a son caducée. Aux enfers, il arme la fourche des Furies; au ciel, l'éternité en fait un symbole. Il possède encore l'art de séduire l'innocence; ses regards enchantent les oiseaux dans les airs, et, dans la fougère de la crèche, la brebis lui abandonne son lait¹. »

Ces observations, fines autant que poétiques, sur le caractère, les mœurs, les allures et les grâces trompeuses du serpent, expliquent jusqu'à un certain point comment Satan, voulant un organe et un instrument, préféra le serpent à tout autre animal.

Mais ne nous attardons pas davantage à des questions d'un intérêt secondaire et d'ailleurs insolubles. Symbole idéal ou réel, le serpent est le démon dont les ravages ont survécu au désastre premier de l'humanité.

¹ Chateaubriand, *Génie du christianisme*, l. III, ch. II.

VII

LA SÉDUCTION

Nous arrivons au dénouement tragique du drame. Que l'on suive, dans l'interprétation du récit mosaïque, l'école d'Alexandrie, saint Cyrille, Cajétan, ou encore les vieilles traditions, peu importe; il demeure toujours vrai que la Bible nous met en présence d'une séduction pleine d'enseignements. Si on l'analyse, on y trouve les éléments caractéristiques de toutes les grandes chutes qui l'ont suivie. Oserions-nous employer cette image? c'est la photographie des infirmités du cœur humain. Si le type de la méchanceté se découvre dans le serpent, on reconnaît dans Ève et Adam l'humanité présomptueuse, acceptant les flatteries, désarmant peu à peu et descendant par degrés aux abîmes de l'ingratitude et de la révolte.

L'homme prête d'abord l'oreille aux paroles aimables du tentateur, et celui-ci prélude en mettant en doute les défenses divines; puis il les calomnie, il les accuse de tyrannie et d'empiètement sur la liberté : elles ont été dictées par d'égoïstes intérêts. L'orgueil flatté étend son voile, épaissit sa fumée : l'homme perd la conscience de ce qu'il est et de ce qu'il doit. Il doute, il désarme, il est vaincu. Le démon triomphe de la femme, la femme de l'homme : c'est l'éternelle histoire !

Il est besoin de rappeler encore ici ce que nous avons dit touchant l'extrême concision du récit biblique. La narration abonde en lacunes. Les traits principaux du drame sont esquissés; mais, pour le faire revivre dans toute sa vérité, il faut scruter chaque parole et extraire d'un mot tout ce qu'il contient.

Le séducteur est un démon. Il en est encore ainsi plus souvent qu'on ne le suppose; et la différence est qu'à l'Éden il prend l'apparence d'un animal, tandis que parmi nous il se dérobe sous les traits d'un homme ou d'une femme.

Satan s'adresse d'abord à la femme, parce qu'elle est plus faible, moins capable de résister à l'assaut qu'il médite. Nous n'avons pas à rechercher la raison pour laquelle il est plus facile d'entraîner la femme que l'homme. Les âmes sont substantiellement les mêmes; mais dans toute la création sont placés, l'un à côté de l'autre, le fort et le faible. La nature chante son poème sur deux modes, le majeur et le mineur; et comme pour dédommager la femme de sa faiblesse, Dieu lui a presque toujours donné la grâce. Chez elle le sentiment domine le raisonnement. Les êtres les plus délicats sont

les plus sensibles. La femme est donc plus impressionnable, par conséquent plus accessible aux illusions de l'imagination, plus mobile, plus inquiète, plus curieuse, plus vaniteuse; en un mot, elle est dans la main du démon un instrument qui, mieux que l'homme, se prête à ses entreprises. C'est un fait d'expérience qu'expliquent d'ailleurs la psychologie et la physiologie.

Pour tenter Ève, le démon saisit le moment où elle est seule. Adam était ce que doit être tout époux : le protecteur, le conseiller, l'appui de sa femme. Il devait la régir du haut de sa ferme et puissante raison. Satan le sait; il isole Ève pour la séduire. Que n'aurait-on pas à dire à cette occasion aux maris trop oublieux de leurs devoirs et trop souvent absents! L'insouciance, ou même parfois la confiance trop facile, ont exposé la vertu. La femme, si de nombreux enfants ne lui servent de garde, a besoin de la protection de son époux. Ensemble Adam et Ève eussent tourné en défaite l'assaut du séducteur. *Væ soli!*

Ève, curieuse, errant seule à travers l'Eden, rencontra, comme il arrive en ce cas, le démon. Les commentateurs se sont demandé si Ève se laissa persuader dès son premier entretien avec le serpent : ils ne le pensent pas, et la Bible ne le suppose point. Un inconnu n'aborde pas un autre inconnu par un *pourquoi*, surtout en affaire délicate et qui ne le regarde point, en lui faisant une question ironique comme celle-ci : « Quoi donc! Dieu vous a-t-il défendu de manger des fruits du paradis ? » Au danger de la solitude, Ève a sans doute ajouté celui de la fréquentation indiscreète. Une séduction se prépare de loin; elle a ses degrés. Elle ne réussit pas d'un seul coup auprès d'une âme délicate.

Il est donc infiniment probable qu'avant d'adresser une question directe à la femme, le séducteur s'était avec elle ménagé plus d'une rencontre. Il avait su donner de lui-même l'idée d'un esprit supérieur, bienveillant, tout dévoué aux intérêts des deux époux. Il avait insinué d'abord avec précaution, puis plus ouvertement, qu'ils pouvaient bien être les victimes d'un maître jaloux et injuste; il voudrait les délivrer, les arracher à la servitude. Ces conjectures viennent à l'esprit, si l'on scrute ces paroles : « Il serait donc vrai que Dieu vous a défendu de manger des fruits du paradis ! »

Remarquons ce que cette question renferme d'insidieux. Le démon ne veut pas paraître trop instruit : il exagère à dessein; il ne fait aucune distinction entre les arbres de l'Eden, sachant bien

¹ Les commentateurs, se basant sur le texte hébreu, estiment que cette question vient à la suite d'autres paroles que la Bible n'a point recueillies, et ils traduisent : *adeone verum est quod...* ?

que l'exagération sous forme de doute rend la réponse facile à Eve et la met sur la voie des confidences. La forme dubitative sied quand il s'agit d'une injustice à reprocher à autrui. Un esprit honnête croit difficilement au mal.

Cependant, même un doute ayant pour objet la bonté de Dieu est un péché et une injure. Ce doute aurait dû inspirer à Eve des paroles indignées. Il n'en est rien; la séduction est à mi-chemin. Eve se contente de rétablir tranquillement les faits. Elle n'est plus étrangère à la pensée du mal; l'amour a baissé dans son âme. Elle n'est plus saintement jalouse de l'honneur de Dieu. Que dire, en effet, de cette réponse : « Dieu nous a défendu de manger de ce fruit de peur que *par hasard* nous n'en mourions, *ne forte moriamur!* » Voilà qu'Eve doute à son tour! Dieu n'avait-il pas dit d'une manière formelle : « Le jour où vous en mangerez, vous mourrez certainement, *morte moriemini?* »

Tout était donc préparé pour entendre cette parole du serpent : « Vous ne mourrez point, *nequaquam moriemini*; au contraire : Dieu sait que le jour où vous mangerez de ce fruit vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. »

L'instant venu, Satan a frappé le coup diaboliquement préparé. On peut traduire ainsi le texte biblique : Eh bien! je me laisserai aller à tout vous dire : la confiance que vous m'inspirez, l'intérêt que j'ai conçu pour vous, me fera parler en toute franchise, quoi qu'il puisse en résulter pour moi. Sachez-le, Elohim est un esprit jaloux, un tyran qui exploite votre crédulité : c'est votre crédulité qui fait toute sa puissance. Car il sait bien que le jour où vous aurez pris la résolution de ne relever que de vous-mêmes, d'en appeler à votre raison pour connaître le bien et le mal, vos yeux seront ouverts et vous n'aurez plus peur des fantômes avec lesquels la superstition vous effraye.

Si tel a été le fond du discours de Satan, il faut s'étonner de trouver au paradis terrestre les perfidies employées encore aujourd'hui pour ébranler la foi du chrétien. Sans dire gare, comme s'il ne se doutait pas de l'énormité de ses assertions, comme si la question était depuis longtemps jugée, Satan élimine le dogme de la création, le dogme de la dépendance humaine, les rapports paternels de Dieu avec l'homme. Qui n'a été surpris en entendant les incrédules d'aujourd'hui, parfois des hommes réputés savants, tenir un langage dans lequel l'audace des négations n'a d'égal que l'assurance et la placidité avec lesquelles elles sont émises? L'expérience, hélas! montre que le procédé réussit encore auprès des femmes, et même auprès des hommes, plus femmes] qu'ils ne pensent dans le domaine du raisonnement.

Les paroles du séducteur ont éveillé en Eve toutes les curiosités et tous les désirs. « Vous serez comme des dieux ! » Le vertige de l'orgueil s'empare d'elle, la voilà toute changée. Elle qui n'avait jamais osé regarder même le fruit défendu, elle y attache maintenant ses regards pleins de désirs : elle le contemple amoureuxment. La Bible accumule les épithètes : « La femme vit que le fruit était bon à manger, beau à voir, absolument désirable, renfermant les secrets de la haute science, *concupiscibilis ad intelligendum* », selon l'hébreu. « Dans une mauvaise heure¹ », elle étendit vers le fruit sa main téméraire et elle le savoura avec la gloutonnerie de la passion.

Adam était absent, éloigné du théâtre où s'engageaient les destinées futures de l'humanité. Comment succombera-t-il à son tour ?

On a pensé que le premier homme, pur de tout ferment de révolte intérieure, ne succomba pas, comme Eve, par orgueil, mais par faiblesse. Le fruit et ses révélations, restant problématiques pour son sens plus droit, n'auraient pas suffi, s'il n'avait eu devant les yeux une femme à laquelle il était accoutumé de céder beaucoup, beaucoup trop peut-être. Et cette femme s'était engagée dans le péché ! Le lien de leur vie commune serait donc rompu ? Allait-il l'abandonner à son sort à jamais déplorable ? Il faut lire ici Milton et étudier la psychologie de son poème. Adam demeurant fidèle à Dieu, le malheur de son épouse minait son propre bonheur ; il tomba pour ne pas se séparer de celle qu'il aimait. Heureux ou malheureux, il voulut partager le sort de la femme. L'amour humain, quand il ne se purifie pas absolument en passant à travers l'amour de Dieu, devient aisément aveugle.

Cependant les saints Pères ont pensé qu'Adam n'entra pas tout d'un coup dans les sentiments de son épouse et qu'il n'accepta pas sans combat le fatal présent. Toutefois, ses complaisances l'avaient acheminé dans une voie dangereuse. Il avait été plus ou moins instruit des témérités d'Eve et de ses conversations avec un esprit inconnu, un être mystérieux, fort différent des bons anges. D'abord, sans doute, il dut reprendre la téméraire ; mais bientôt sa propre curiosité le rendit plus accommodant. N'y avait-il pas là, après tout, une expérience à tenter ?

Qui dira le mystère de ces sortes d'histoires ? Quand une grande faute, parfois une grande ruine se révèle tout à coup et qu'on en cherche la cause sans la trouver, on dit : « Cherchez la femme ! » Cette parole, à elle seule, révèle un mystère. La femme aveugle les sages et fait tomber les forts. Comment ? Pourquoi ? Nous n'es-

¹ « In evil hour », dit Milton.

sayerons pas de le dire : mais le fait se renouvelle trop souvent pour qu'on en puisse douter : « L'homme, dit l'Écriture, prit le fruit que la femme lui présentait, et il en mangea¹. »

C'est la première fois, mais ce ne sera pas la dernière, qu'une femme décide du bonheur ou du malheur de l'homme. La femme a élevé des empires, et souvent, dans le secret, inspiré des héros ; mais, il faut le dire, plus souvent encore elle a entraîné les ruines retentissantes et les chutes lamentables. La Fable nous dit qu'une femme, en ouvrant un coffret, laissa échapper tous les maux, qui, en liberté, commencèrent leur volée sans fin à travers le monde ; mais elle y retint l'espérance. Dans l'accord fatal d'un instant, Adam et Ève laissèrent s'envoler tous les biens, toutes les joies sûres de l'Éden, et, sans la générosité de Dieu, ils eussent perdu même cette espérance.

On sait la fin. Les deux coupables se virent sur-le-champ dépouillés des dons magnifiques et des privilèges dont Dieu avait paré leur royauté. « Ils se virent nus », dit l'Écriture, nus dans leur âme et nus dans leur corps. Si larges qu'étaient les feuilles dont ils se couvrirent, elles ne purent leur cacher leur honte, ni leur dissimuler la perte de l'innocence, de la paix, de la grâce. Ils ne purent désormais se soustraire aux ardeurs de l'appétit grossier qui, comme les rayons d'un soleil brûlant, ravit aux fleurs leurs parfums avec la vie.

Faut-il parler de cette visite mystérieuse de Dieu au paradis, le soir du dernier jour de leur bonheur ? Il vint à l'heure où s'élève ce vent qui apporte la fraîcheur des nuits, à l'heure où les étoiles qui brillent au ciel font songer à Dieu et semblent projeter leur reflet dans la conscience apaisée. C'est le moment où l'âme jouit le mieux du bien qu'elle a fait, mais où elle sent plus douloureusement l'aiguillon du remords qui suit la faute.

A cette heure, Dieu se rendait souvent visible à Adam, qui, plus libre, ouvrait mieux son cœur aux communications divines. Le rationalisme ne voit ici qu'un anthropomorphisme. Il oublie que le Dieu puissance et majesté est aussi le père qui a fait l'homme à sa propre image et ressemblance. Est-ce donc le seul exemple de Dieu s'abaissant mystérieusement jusqu'à sa créature ? Adam attendait cette heure douce et solennelle, et son cœur appelait Dieu ; mais, cette fois, Élohim vient sans qu'on l'appelle ; il descend, non pas avec l'agitation de la colère humaine, mais tranquille et majestueux comme la justice. Adam s'est caché : « Adam, où es-tu ? »

¹ Saint Thomas enseigne que l'empire de la grande affection d'Adam pour sa femme diminua sa faute, et qu'il pécha moins gravement qu'elle, *quantum ad speciem superbivæ*. (*Summa theolog.* II, II, q. 163, a. 4.)

demanda la voix divine. Où es-tu, toi que j'ai laissé dans la gloire? Où es-tu, toi, le roi de la terre, le roi de la pensée? Qu'as-tu fait de la liberté que je t'avais donnée? Tu as voulu devenir dieu, et voilà que le ciel se ferme pour toi; la terre elle-même, jadis si libérale, va devenir avare. Tu ne goûteras plus le pain de la science qu'au prix de tes veilles, et le pain du corps qu'à la sueur de ton front. Et toi, femme, tu resteras belle; mais ta beauté sera fatale et à l'homme et à toi. Je multiplierai tes douleurs avec tes enfantements; tu seras sur la terre la créature la plus trompée, la plus malheureuse de toutes, et aussi la plus humiliée; tu connaîtras tous les esclavages et toutes les humiliations : *Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tibi.*

Terrible parole, dont l'effet se poursuit encore en plein christianisme, au sein de la honte des séraïls de l'Orient, et même, hélas! trop souvent au milieu de nos populations infidèles à l'Évangile. Chez presque tous les peuples, la femme sera longtemps esclave. Bannie de la vie publique pour cause de frivolité, suspectée de son mari à raison de son inconstance, sa destinée sera de vivre derrière les grilles dorées du séraïl où l'enferme son géôlier. Les littératures de tous les âges étaleront les dangers de ses charmes et raconteront en se moquant ses perfidies. Platon lui-même, le plus profond penseur de l'antiquité, ne voit dans la femme qu'un animal à la fois dangereux et utile. Les Livres saints, en particulier les livres sapientiaux, enjoignent à l'homme ami de la paix et de sa dignité de fuir la femme comme le serpent.

Quant à l'homme, hier encore roi de la terre et des animaux, il a perdu son sceptre. Il faut qu'il se courbe sur un sol devenu avare, qu'il le déchire pour en arracher, à la sueur de son front, le pain de chaque jour; il doit disputer ses récoltes aux épines et aux ronces. Chacun des sillons qu'il ouvrira dans cette terre aride sera comme une bouche pour lui répéter la parole terrible de Jéhovah : « Tu es poussière, et tu retourneras en poussière. »

Cardinal MEIGNAN.

LA JEUNESSE DE MONTALEMBERT ¹

LES HOMMES DE *L'AVENIR*
LES PREMIÈRES RELATIONS AVEC LAMENNAIS
ET LACORDAIRE

I

En Irlande, Montalembert a trouvé l'Eglise pauvre, mais libre et maîtresse des âmes; en France, tout autre est sa situation. Si, au premier abord, l'Eglise y semble plus heureuse, ce n'est là qu'une apparence. Emmaillottée dans les liens du Concordat et des articles organiques, trop étroitement unie au gouvernement de la Restauration, elle est devenue en peu d'années aussi odieuse qu'impuissante. Depuis longtemps le parti libéral lui fait une guerre acharnée. Journaux, pamphlets, chansons, théâtres, ne cessent de répandre contre la religion et ses ministres les calomnies les plus grossières, les insinuations les plus malveillantes. Aux journées de Juillet, l'Eglise paraît donc vaincue au même titre que la vieille royauté. Dans toute la France, une violente réaction d'impiété se produit. A Paris, Notre-Dame et l'archevêché sont saccagés, tous les temples fermés; Mgr de Quélen se cache comme au temps des persécutions; poursuivis à coups de pierre, les prêtres quittent la soutane et se déguisent pour secourir les cholériques. En province, on ferme les séminaires, plusieurs évêques, chassés par l'émeute, se réfugient à l'étranger, on expulse les curés de leurs presbytères et des milliers de croix sont renversées par des mains sacrilèges ².

Naturellement les journaux libéraux redoublent de mensonges et d'outrages; les uns apprennent à leurs crédules lecteurs que les prêtres ont médité une immense Saint-Barthélemy et que tous les frères Ignorantins sont armés de poignards empoisonnés; d'autres

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 décembre 1894, 10 janvier et 10 février 1895.

² Voy., dans la magistrale *Histoire de la monarchie de Juillet*, par M. Thureau-Dangin, t. I, le chapitre intitulé : *la Réaction antireligieuse après 1830*.

annoncent gravement que le christianisme est mort. Jules Janin convie le monde à assister aux funérailles d'un grand culte ¹. « La vieille religion, écrit Henri Heine, est déjà tombée en dissolution. La majorité des Français ne veut plus entendre parler de ce cadavre et se tient le mouchoir devant le nez quand il est question de l'Eglise ². »

Déjà, pour la remplacer, chacun s'évertue : « Qui de nous, qui de nous va devenir un dieu ? » chante le poète de *Rolla*. Sous l'œil bienveillant du parti révolutionnaire, un mauvais prêtre, l'abbé Châtel, fonde l'Eglise française; le Père Enfantin se déclare le messie promis de cette époque troublée et proclame la réhabilitation de la chair.

Quant au gouvernement, il se tait, il a peur, il garde une attitude indifférente et plutôt hostile. « Le nouveau roi affecte de n'avoir pas de religion, de ne pas assister aux cérémonies publiques de l'Eglise, de faire travailler le dimanche dans son palais ³. » — « Le moment arrive, affirme Casimir-Périer aux évêques, où vous n'aurez plus pour vous qu'un petit nombre de dévotes. » — « Jamais, dit Montalembert, on n'a vu une nation aussi officiellement antireligieuse. » Et comme lui-même, au milieu de cette société voltairienne, témoigne hautement de ses sentiments religieux, on le montre du doigt dans les rues : « Voilà un jeune homme qui fait ses pâques ⁴. »

Telle est la situation. Que font cependant les catholiques ? D'entendre chaque matin sonner le glas de leurs plus chères croyances, cela ne suffit pas à les arracher à leur léthargie. A force de compter sur l'appui du pouvoir, ils ne savent plus compter sur eux-mêmes. Frappés de stupeur, manquant de foi et d'énergie, ils languissent dans un abattement qui conviendrait tout au plus « à des moutons en présence du boucher ⁵ ». — « Les évêques, dit Louis Veillot, intimidés et comme accablés demeureraient cois ⁶. » Garder le silence, attendre patiemment l'avènement de Henri V, c'est le mot d'ordre. « On veut se passer de nous, Messieurs, écrit à ses prêtres Mgr Devie; eh bien, tenons-nous calmes dans cette espèce de nullité. »

¹ Cette expression est de M. Dubois, inspecteur général de l'Université. Mais J. Janin, dans son *Livre des cent un*, exprime la même opinion : « Cette religion, dit-il, était bien malade; la révolution de Juillet l'a tuée tout à fait. »

² *De la France*, p. 210.

³ Lettre de l'ambassadeur de Sardaigne à son gouvernement.

⁴ *Mémoires* de M. de Melun.

⁵ Expression de l'*Avenir*, 23 octobre 1830.

⁶ *Rome et Lorette*, p. 39. Cité par M. Thureau-Dangin.

II

C'est alors que parut un prêtre de génie, qui semblait suscité par Dieu pour jouer dans notre pays le rôle d'O'Connell et émanciper l'Eglise de France. Il faut lui rendre cette justice, M. de Lamennais fut le premier, — après le *Correspondant* toutefois, — qui osa relever fièrement la croix renversée, affirmer à la face du monde la vitalité puissante du christianisme, dire aux libéraux : « Vous cherchez l'Eglise dans la poussière d'un trône abattu : *Christus surrexit, non est hic!* » et aux prêtres : « Vous tremblez devant le libéralisme, catholicisez-le, et la société renaîtra. »

M. de Lamennais avait, en 1830, quarante-huit ans. A le voir, rien de l'agitateur, rien de la stature imposante d'O'Connell. Un petit homme au corps grêle, aux cheveux plats, au teint bilieux; un visage empreint de tristesse, plein de caractère pourtant avec ses pommettes saillantes, son long nez acéré et ses joues émaciées. D'ordinaire le regard est timide et voilé, mais en parlant son œil gris s'allume et brille d'un feu sombre et pénétrant; la voix d'abord si douce qu'à peine parvient-elle aux oreilles vibre bientôt, parfois grave, parfois stridente, moqueuse, lançant des éclats de rire aigus.

Une âme puissamment douée anime ce corps chétif, une âme fiévreuse, agitée par de perpétuelles tempêtes. Avec ses amis, Lamennais se montre d'une tendresse passionnée; mais qu'ils y prennent garde, qu'ils sachent bien que ses affections sont tyranniquement soumises à l'esprit. Lui qui ne se laissa jamais dominer par personne, il aime ceux-là seuls qui se laissent dominer par ses idées; les autres, il les dédaigne ou les hait, il les maudit ou les insulte. Dans cet esprit impérieux, mais sincère et altéré de vérité, les idées se choquent, se heurtent, produisant tantôt les ténèbres du doute, tantôt des éclairs sinistres qui illuminent l'horizon des siècles. Véritablement Lamennais a des yeux de prophète; il a pressenti et prédit avec une clairvoyance merveilleuse les principaux événements de ce siècle et peut-être de l'autre, l'infailibilité pontificale, la chute du pouvoir temporel, l'avenir de la démocratie et sa régénération par le christianisme. Quand il tient ou croit tenir la vérité, il ne se possède plus lui-même, il s'y attache avec une sorte de fureur, il vous prend à la gorge pour vous l'imposer sans retard; puis, poussant son idée jusqu'à ses dernières conséquences, il l'épuise et l'abandonne sur sa route pour en embrasser d'autres écloses à l'extrémité de ses déductions. « Au cavalier pressé d'arriver, qu'importent les coursiers morts laissés derrière lui. » Personne ne possède au même degré que Lamennais la faculté d'oublier. « Ceux qui annoncent hautement la prétention d'être

invariables, dit-il, ceux-là s'abusent, ils ont trop foi en leur imbécillité... La vérité croît, s'élargit sans cesse, parce qu'en elle-même elle est infinie...; et, puisqu'elle est infinie, nul, quel qu'il soit, à quelque point qu'il lui soit donné d'être, ne saurait se flatter de la posséder complètement. Entre elle et lui, quelle proportion? Quelle mesure commune? Coquille imperceptible qui sur le rivage se dirait : « J'ai en moi l'Océan ! »

C'est ainsi que Lamennais a d'abord défendu l'autorité absolue des rois au même titre que la prédominance des papes. Mais, en attaquant le gallicanisme, il s'est heurté au pouvoir royal. Poursuivi, condamné, aigri par là même, il s'est retourné pour la maudire contre la monarchie traditionnelle; il a prophétisé sa ruine. Et voilà qu'en trois jours d'orage le trône de France s'est effondré, les rois sont de nouveau voués à l'exil. De toutes parts les peuples s'agitent. Par-delà les Alpes et les Pyrénées, de l'autre côté du Rhin et de la Vistule, l'Italie, l'Espagne, la Belgique et la Pologne se soulèvent au nom de la liberté. Le moment est venu. Avec la même raideur qu'il combattait pour les rois, le sombre polémiste se prépare à lutter pour l'émancipation des peuples; il entreprend de réconcilier l'Eglise et la démocratie.

Le premier, il a donc eu l'idée de cette réconciliation, il a travaillé sincèrement et de toutes ses forces à la réaliser. Mais cette tâche magnifique, Lamennais, à cause de son âpre et violent génie, était l'homme du monde le moins propre à l'accomplir. OEuvre de patience et de douceur, d'obéissance et d'amour, de justice et de prudence, elle devait, pour aboutir, pour ne pas rester une infructueuse équipée, se produire à l'heure de Dieu, avec l'appui de l'épiscopat et sous la direction suprême de la papauté.

III

Ce fut un profond étonnement lorsqu'on apprit que M. de Lamennais, le fougueux apôtre du droit divin, allait fonder un journal quotidien libéral. M. Harel du Tancrel en avait pris l'initiative; l'abbé Gerbet organisa tout avec une merveilleuse activité; Lamennais quitta la Chesnaie et vint se fixer à Juilly. On décida que le journal s'appellerait *l'Avenir* et paraîtrait le 16 octobre 1830 avec cette fière devise : *Dieu et la liberté!* Autour du maître se rangea une petite phalange de disciples jeunes, ardents et dévoués : En première ligne l'abbé Lacordaire; puis l'abbé Gerbet, auteur d'un excellent livre sur l'Eucharistie, celui que Cousin définissait « un ange mystique ¹ », et que d'autres ont comparé à Fénelon; l'abbé

¹ *Journal de Montalembert*, 7 décembre 1830.

Rohrbacher, le meilleur historien français de l'Église, possédant une science immense et une bonté plus grande encore; parmi les laïques, M. de Coux dont les idées économiques et sociales sont étonnamment suggestives; M. Harel du Tancrel, rédacteur en chef du journal; le baron d'Eckstein, ancien directeur du *Catholique*, un noble esprit très érudit, très original¹, désintéressé de tout, excepté de la vérité; MM. d'Ault-Dumesnil d'Ortignes, Waille, etc. Telle était, disait Lamennais, l'avant-garde de l'armée catholique marchant à la conquête des peuples.

Du fond de l'Irlande, Montalembert apprend par son ami Cornudet et par l'abbé Busson l'apparition de l'*Avenir* : « Le titre en est heureusement choisi, écrit ce dernier; l'ouvrage, je l'espère, y répondra. La main qui en dirigera la rédaction est exercée. Les idées qu'on y exprimera ne seront, j'ai lieu de le croire, ni étroites ni surannées; elles seront larges, universelles, comme les besoins de l'époque, et propres à raffermir bien des convictions ébranlées dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux. Si l'on suit cette ligne dans la composition de cette nouvelle feuille périodique, elle peut faire beaucoup de bien; mais, si l'esprit de système venait à s'y mêler, ce qu'à Dieu ne plaise, ce ne serait qu'une source de plus de disputes, de discordes même, d'agitation et de haine². »

Quand Montalembert reçoit le prospectus du journal, il est dans le ravissement : « Enfin, s'écrie-t-il, de belles destinées s'ouvrent maintenant pour le catholicisme. Dégagé à jamais de l'alliance du pouvoir, il va reprendre sa force, sa liberté et son énergie primitives. Pour ma part, dépouillé d'un avenir politique, je me détermine à consacrer mon temps et mes études à la défense de cette noble cause. Si l'on veut de moi à l'*Avenir*, j'abandonne tout³. »

En vain, quand les premiers numéros paraissent, Cornudet le met-il en garde : « Les articles de M. de Lamennais sont sublimes d'éloquence, mais j'y trouve du fiel... Ne compromet-il pas un peu le succès de son œuvre en émettant des opinions tranchées qui effaroucheront beaucoup d'âmes honnêtes? » Déjà Montalembert a écrit au directeur de l'*Avenir* : « Tout ce que je sais, tout ce que je peux, je le mets à vos pieds⁴. » — « Je serai heureux, répond

¹ Sa haine des Classiques n'avait d'égale que son admiration pour Shakspeare : « Je l'ai entendu, raconte M. de Carné, proposer une rencontre à un galant homme qui s'était permis d'appeler Shakspeare un Apollon coiffé d'oreilles d'âne. « Ne le répétez pas, monsieur! » s'écria le baron au milieu d'un rire fou auquel il finit par s'associer.

² Lettre à M. de Montalembert, le 24 septembre 1830.

³ Lettre à Lemarcis, 10 septembre 1830.

⁴ *Journal*, 26 octobre 1830.

Lamennais, de vous être associé pour la défense de la plus belle cause pour laquelle les hommes puissent combattre : Dieu et la liberté.... Quelque sujet que vous vouliez traiter, l'*Avenir*, Monsieur, vous ouvrira toujours ses colonnes ¹. »

Le lendemain de son retour, le 5 novembre, Montalembert court chez Lamennais. C'est dans un petit salon enfumé de la rue Jacob qu'il rencontre le Maître pour la première fois. En voyant entrer ce bel adolescent aux longs cheveux blonds, aux regards brillants d'enthousiasme et de pureté, et dont l'« angélique visage ² », nous dit M. de Carné, rappelait assez la figure de ces étudiants d'université tour à tour joyeux et rêveurs qu'on voit dans les romans d'outre-Rhin, l'œil en arrêt sur les étoiles, Lamennais a tressailli jusqu'au fond de l'âme. Il est bien plus séduit encore lorsque, de sa « parole lente et douce à la fois ³ », Montalembert lui ouvre son âme débordante de foi et de vaillance, altérée de dévouement et d'idéal, ornée de connaissances au-dessus de son âge par leur étendue et leur variété. Jugeant quelle précieuse recrue Dieu lui envoie, le directeur de l'*Avenir* ne néglige rien pour se l'attacher; il l'embrasse; il l'enveloppe de tendresse; sans le laisser respirer, il l'entraîne sur la cime élevée de ses idées et lui entr'ouvre de brillantes perspectives de combats et de victoires pour Dieu et la liberté. Quand le jeune homme se retire, il est presque fasciné et écrit dans son journal : « Quel honneur! mes plus belles illusions vont se trouver remplies! Voilà peut-être la journée la plus importante de ma vie ⁴. »

Cependant, Montalembert hésite encore; d'une part, les tendances démocratiques et républicaines de Lamennais lui semblent excessives; il souffre aussi d'abandonner le *Correspondant*, où il compte tant de sympathies. La nuance religieuse et philosophique de ce journal lui plaît, bien qu'il le trouve terne en politique. « Vous êtes trop vieux, mon cher, dit-il avec un air mutin à M. de Carné, l'un des principaux rédacteurs de cette feuille; à vingt-cinq ans, vous parlez toujours comme si vous en aviez déjà cinquante. » Sur

¹ Lettre du 2 novembre 1830. — Nous avons eu la bonne fortune, mon confrère le P. Baudrillart et moi, de faire aboutir l'échange des lettres de M. de Lamennais et de M. de Montalembert. A cette occasion, M. Eug. Forgues a bien voulu me communiquer la correspondance si intéressante de M. de Lamennais. Qu'il reçoive ici l'expression de ma vive reconnaissance. Les chapitres de la vie de Montalembert renfermant les plus importants extraits de ses lettres à Lamennais paraîtront cette année dans le *Correspondant*.

² Le mot est de F. Ozanam.

³ M. de Carné, *Souvenirs*, p. 178.

⁴ *Journal*, 5 novembre 1830.

quoi celui-ci remarque malicieusement : « Si, au lieu de naître en 1810, M. de Montalembert avait été, comme moi, de 1804, ce qu'il nommait la *question d'âge* n'aurait probablement pas disparu entre nous, car elle persista même après que mon jeune ami fut devenu mon chef illustre et que nous eûmes vieilli au service de la même cause¹. »

IV

Quelques jours après, le 12 novembre, comme Charles se trouvait chez Lamennais, un jeune homme entra et se mêla à la conversation. C'était Henri Lacordaire, un des rédacteurs de l'*Avenir*. Dieu avait choisi cette heure pour rapprocher deux âmes faites l'une pour l'autre ; il leur suffit d'un regard et de quelques paroles pour se reconnaître et former une de ces amitiés qui ne meurent plus. Pourtant ils venaient de loin l'un et l'autre, et en quelque sorte des pôles opposés de la société française. Lacordaire était issu de la bourgeoisie. Son père, ancien soldat de l'Indépendance aux États-Unis, l'avait nourri dans les idées libérales. Lorsque l'impuissance du monde à remplir son âme l'eut rendu chrétien, prêtre et religieux, Henri Lacordaire ne trahit point pour cela les convictions de sa jeunesse, il les garda toute sa vie et mourut, c'est lui-même qui le dit, en catholique pénitent et en libéral impénitent. Isolé jusqu'alors au milieu du clergé royaliste, souffrant de l'inutilité de sa vie, il allait partir pour l'Amérique et devenir vicaire général de New-York. « Je n'avais vu que deux fois M. de Lamennais, disait-il, mais je ne voulais pas quitter la France sans approcher sa personne de plus près, sans lui demander sa bénédiction pour un jeune homme navré par instinct des mêmes douleurs qui consumaient son génie invincible. Je le vis, je saluai cet homme grand et simple sous le modeste toit de ses pères ; il me permit de l'aimer². »

A peine à la Chesnaie, en effet, Lacordaire est subjugué, quoi qu'il s'en défende. Peut-être l'est-il plus pourtant par les idées que par la personne du maître. « C'est un druide ressuscité en Armorique, écrit-il, et qui chante la liberté d'une voix un peu sauvage. Le ciel en soit béni ! Ce mot est éloquent sur toutes les lyres, même quand il n'y reste qu'une corde comme à Sparte³. » Aussi Lacordaire accepte-t-il avec enthousiasme de collaborer à l'*Avenir*.

Montalembert nous le peint en une page admirable, tel qu'il lui apparut en ce jour dans l'éclat et le charme de la jeunesse :

¹ De Carné, *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 179.

² *Avenir*, 8 février 1831.

³ Lettre à M. Lorrain, 25 mai 1830.

« Il avait vingt-huit ans... Sa taille élancée, ses traits fins et réguliers, son front sculptural, le port déjà souverain de sa tête, son œil noir et étincelant, je ne sais quoi de fier et d'élégant en même temps que de modeste dans toute sa personne, tout cela n'était que l'enveloppe d'une âme qui semblait prête à déborder, non seulement dans les libres combats de la parole publique, mais dans les épanchements de la vie intime. La flamme de son regard lançait à la fois des trésors de colère et de tendresse; elle ne cherchait pas seulement des ennemis à combattre et à renverser, mais des cœurs à séduire et à conquérir. Sa voix, déjà si nerveuse et si vibrante, prenait souvent des accents d'une infinie douceur. Né pour combattre et pour aimer, il portait déjà le sceau de la double royauté de l'âme et du talent. Il m'apparut charmant et terrible, comme le type de l'enthousiasme du bien, de la vertu armée pour la vérité. Je vis en lui un élu, prédestiné à tout ce que la jeunesse adore et désire le plus : le génie et la gloire¹. »

Entre deux âmes aussi pures, aussi ardentes, l'affection marche vite. Le 9 décembre, Lacordaire écrit de Juilly à Montalembert : « M. Féli² m'autorise à vous offrir de faire partie du conseil de direction. Nous avons tous reconnu en vous une simplicité et une bonté qui nous rendront agréables et utiles des relations fréquentes. » Ceci est le premier billet, un peu réservé encore et simplement aimable. Quelques jours se passent. Montalembert va servir la messe de Lacordaire dans la chapelle d'un couvent de Visitandines, au pays latin : il communie de la main du jeune prêtre. « Déjà nous nous aimions, dit-il, comme on s'aime dans ces purs et généreux élans de la jeunesse et sous le feu de l'ennemi ! » Lacordaire veut qu'ils se tutoient, en frères, en plébéiens, et Montalembert y consent. Nous avons sous les yeux les lettres que Lacordaire adressait à son ami, entre deux batailles. Il s'en dégage je ne sais quel parfum pénétrant de tendresse, de poésie et de piété qui rappelle la correspondance de saint Bernard ou de saint Anselme. On nous pardonnera d'en citer parfois quelques extraits³.

Sur ces entrefaites, les numéros de l'*Avenir* du 16 et du 17 novembre furent saisis. Ils contenaient deux articles : l'un, de Lamennais, sur l'oppression des catholiques; l'autre, de Lacordaire, sur la nomination des évêques. On traduisit les deux journalistes devant la cour d'assises, comme prévenus d'avoir provoqué à la désobéissance aux lois et au mépris du gouvernement. Quelques jours avant

¹ Montalembert, *le Père Lacordaire*; *Œuvres*, III, 400.

² C'est le nom que ses disciples donnaient familièrement à M. de Lamennais.

³ Cette correspondance est inédite. Lacordaire a malheureusement détruit la plupart des réponses de son jeune ami.

le procès, Montalembert dut faire un court voyage en Angleterre : « Tâche d'être de retour, lui écrivit Lacordaire, ta présence sera la moitié de mon inspiration. En attendant, prie pour ton ami, afin qu'il soit digne de la cause qu'il représentera ce jour-là. Que Dieu et les flots te gardent ! » Montalembert ne manqua pas à l'appel de son ami. On sait avec quelle éloquence Lacordaire se défendit lui-même. « Je me suis convaincu, disait-il à ce propos, que le sénat romain ne serait pas capable de m'effrayer. » Comme l'avocat général affirmait que les prêtres étaient les ministres d'un souverain étranger, le jeune polémiste eut une réplique admirable : « Monsieur, lui dit-il, nous sommes les ministres de quelqu'un qui n'est étranger nulle part, de Dieu ! » Sur quoi, un brave ouvrier, décoré des glorieuses journées, vint avec émotion lui serrer la main : « Comment vous nommez-vous, mon prêtre, mon curé ? Vous êtes un brave homme ! »

Les débats se prolongèrent pendant quinze heures. L'arrêt ne fut connu qu'à minuit : c'était un acquittement. Impossible de décrire l'enthousiasme de la foule qui avait attendu jusqu'à la fin pour acclamer les deux prêtres. Montalembert et Lacordaire partirent ensemble par les rues désertes. Ils longeaient les quais, marchant lentement, bras dessus bras dessous, se rappelant l'un à l'autre les émotions de cette belle journée. Une noble jalousie rongea le cœur de Charles ; il souffrait, son *Journal* nous l'apprend, de n'avoir pu, lui aussi, rendre témoignage pour sa foi, affirmer devant tous ses chères et saintes croyances. « C'est toujours ainsi que j'arrive trop tard, que je manque les occasions de dévouement et de courage¹. Cependant il félicitait Lacordaire « saluant en lui l'orateur de l'avenir » ; mais Lacordaire, nous dit-il, « n'était ni enivré, ni accablé de son triomphe. Pour lui les petites vanités du succès étaient moins que rien, de la poussière dans la nuit. » — « Que parles-tu de gloire, Charles, disait le jeune prêtre, parlons amitié ; les plus grandes luttes ne nous émeuvent qu'à demi, elles nous laissent la force de songer avant tout à la vie du cœur... Les jours commencent et finissent selon qu'un souvenir aimé se lève et se tait dans une âme. » Et comme Montalembert insistait, prenant bonheur à décrire les motifs de sa tendre admiration : « Hélas ! Charles, répondait Lacordaire, nous ne devrions aimer que l'Infini, et voilà pourquoi, quand nous aimons, ce que nous aimons est si accompli dans notre âme ! »

Nul doute qu'avant de se séparer, Montalembert n'ait confié à son ami un désir qui, depuis quelque temps, hantait sa pensée,

¹ *Journal*, 28 novembre 1830.

celui de quitter le monde et de se faire prêtre. Il venait de recevoir une lettre de H. de Bonnechose, ce jeune avocat général de Besançon, avec lequel il s'était lié sur la tombe même de sa sœur. Et cette lettre, disait-il, est « admirable. Il m'explique les motifs qui l'ont déterminé à entrer dans les ordres et emploie les arguments les plus convaincants, les plus touchants, pour me porter à suivre son exemple. Il me raconte avec des détails délicieux comment il a prié pour moi et m'envoie un crucifix que je porterai toujours comme un souvenir de lui et de ma sainte Elise... Ne dois-je pas suivre le conseil qu'il me donne, puisque j'ai maintenant une cause fixe, déterminée, restreinte à défendre, celle du catholicisme, puisque je rêve la persécution et le martyr comme je rêvais jadis le ministère et la tribune ». Et doucement, avec son grand bon sens, Lacordaire modérait les élans généreux de Charles, l'assurant qu'avec son besoin de vie et de mouvement il valait mieux rester dans le monde et y combattre pour l'Eglise. « Tu as raison, répondait tristement Montalembert, le repos et la paix ne sont pas mon élément, surtout quand le monde est en feu. J'aime le bruit, les luttes, les agitations de l'humanité. Et puis mon cœur n'est plus assez rempli de Dieu... Je porterais dans le sanctuaire une âme trop mondaine, et ce fantôme d'amour qui me poursuit toujours sans se réaliser jamais ¹. »

Vers cette époque Montalembert éprouva une peine profonde. « Le cœur de l'homme est si grand qu'aucune joie ne suffit pour le remplir; quelque grande qu'elle soit elle-même, il reste toujours de la place pour la douleur. » Celui-là même qui lui adressait cette touchante pensée, G. Lemarcis, mourut à Nice, après vingt-six années de souffrances et de langueur. En mourant, il légua à son ami ses livres, ses objets les plus précieux et sa mère à consoler. Montalembert accepta ce legs suprême, il s'ingénia à consoler cette pauvre mère, mais il ne pouvait se consoler lui-même. La tendresse de Lacordaire l'y aida puissamment : « Mon ami, lui écrivait-il, la perte que tu viens de faire n'est pas réparable puisque tu l'aimais et que tu ne l'as plus... Je me représente combien tu dois le pleurer, en songeant combien je te pleurerais si Dieu fermait tes yeux pour ne plus les rouvrir en ce monde. Oh! je pleurerais beaucoup et je t'aimerais toujours... Sois homme, ami, et prions Dieu qu'il ne nous rappelle qu'ensemble, pendant que nous sommes jeunes, avant que l'âge ait glacé malgré nous les épanchements de nos cœurs... Ce siècle est ténébreux; tenons-nous embrassés dans son ombre, deux âmes tristes et s'aimant pour se consoler et pour être plus fortes ². »

¹ Lettre du 17 décembre 1830, *Journal*.

² Lettre à Montalembert, Juilly, 27 février 1831.

Et comme, en dépit de ces tendres exhortations, Montalembert continuait de s'abandonner à sa douleur, Lacordaire le reprit en ces termes charmants : « Tu me parles de ton cœur usé et blasé. Cela est mal. Je ne croirai jamais que le cœur s'use, et je sens tous les jours qu'il devient plus fort, plus tendre, plus séparé des liens du corps à mesure que la vie et la réflexion détruisent l'enveloppe où il était étouffé ! Si ton cœur est usé, tu n'en eus jamais, tu ne fus jamais capable d'amour. Ombre blanche et douce, il t'a manqué la vraie vie, et jamais un rayon de la patrie véritable ne t'éclaira un instant. Le cœur peut mourir en tuant le corps ; je ne connais pour lui que cette fin, mais c'est la fin du combat par la victoire ¹. »

V

Sous ces influences, on le comprend, Montalembert était gagné à l'*Avenir*. Il essaya de rapprocher ce journal du *Correspondant*, d'unir les deux feuilles dans une action commune pour la défense de l'Église. L'alliance allait se conclure ; Charles se portait médiateur entre la timidité royaliste du *Correspondant* et la fougue démocratique de l'*Avenir*. « Déjà, je dressais le statut, écrit-il, et me dévouais de cœur à ce nouvel intérêt, quand tout à coup l'abbé de Lamennais, irrité et gêné par la résistance que nous lui opposions sous plusieurs rapports, nous déclara qu'il n'y avait pas d'alliance possible entre lui et le *Correspondant*. Il ne veut ménager personne, et surtout pas les évêques ni la noblesse de province, ce qui, selon nous, est fort absurde. J'ai été désolé de ce despotisme : toutefois je reconnais que lui seul peut faire quelque chose de valable pour le catholicisme et que sans lui tout sera pâle et impuissant ². »

Cette dernière raison triompha des hésitations de Charles. Il assista encore à plusieurs conférences contradictoires organisées par le *Correspondant* entre les catholiques et les saint-simoniens du *Globe* : « Une première réunion eut lieu, dit M. de Carné, dans le petit logement que j'occupais sur le jardin du Luxembourg, dont les lilas en fleur venaient mêler leurs parfums à ceux de nos beaux rêves. Je vois encore M. de Montalembert aux prises avec l'honnête M. Bazard, le pape en exercice contre lequel s'organisait une sorte de schisme ; j'entends notre jeune ami retracer avec une verve entraînante la magnifique histoire de la papauté dans le monde catholique, et me souviens de quelques traits acérés lancés au Père Suprême qui luttait alors contre M. Infantin, très vivement

¹ Lettre à Montalembert, Juilly, 12 mars 1831.

² Lettre du 24 novembre 1830.

soutenu par la plus belle moitié de l'Eglise saint-simonienne ¹. » Montalembert publia aussi dans le *Correspondant* les quelques articles mentionnés plus haut ², puis il abandonna ce journal qui ne tarda pas à disparaître devant l'*Avenir* « comme un esquif perdu dans l'orageux sillage d'un gros vaisseau ».

Pendant cette guerre de presse que nous allons exposer, Montalembert continue ses études de droit et subit avec succès ses examens de licence. A chaque instant, nous le trouvons en uniforme, montant la garde ou parcourant les rues de Paris, pour réprimer les émeutes si fréquentes à cette époque. Sa consolation est de rencontrer parfois à la caserne Cornudet et Saint-Laumer; car Charles demeure fidèle à ses premières amitiés; il en forme de nouvelles aussi et de bien précieuses. Par une curieuse coïncidence, le 12 novembre, le jour même où il fait la connaissance de Lacordaire, il renouvelle avec l'abbé Dupanloup la liaison commencée jadis chez le duc de Rohan. En vain s'efforce-t-il de convertir le jeune ecclésiastique aux doctrines de l'*Avenir*, Dupanloup se montre intraitable. « Malgré tout, dit Montalembert, c'est un charmant prêtre, plein de piété et d'ardeur ³. » Et en l'absence de l'abbé Busson, il le choisit pour confesseur.

Il semble que pendant ces quelques mois de vie intense et fiévreuse, le monde déplaît moins à Montalembert, car nous le trouvons plus souvent dans les salons parisiens, chez M^{mes} de Montcalm, de Narbonne et de Rauzan. Le salon qu'il préfère à tous est celui de M^{me} Swetchine. L'amie de Joseph de Maistre habite Paris depuis quatorze ans, quand Montalembert lui est présenté, le 12 janvier 1831. En attendant qu'il lui voue une affection toute filiale, Charles ne tarde pas à apprécier ses nobles qualités : « C'est la seule femme de Paris, écrit-il dans son *Journal*, qui ait vraiment de l'exaltation et de la foi, la seule qui me semble vraiment femme, c'est-à-dire enthousiaste, aimante, croyante, comme doit l'être une femme. Sa conversation me fait beaucoup de bien ⁴. »

Delphine Gay (M^{me} de Girardin), la muse de ce temps, muse riieuse et bonne enfant, ne manque pas de convier Montalembert à ses soirées; et elle le fait d'une façon charmante, qu'on en juge : « Ne pourriez-vous nous donner un moment de votre soirée aujourd'hui, Monsieur? Nous serons au coin du feu avec M. de Lamartine, qui sera bien heureux de vous rencontrer; et, d'ailleurs,

¹ De Carné, *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 183.

² Voy. le *Correspondant* du 10 janvier : *Un étudiant en 1830. — La Révolution de Juillet*.

³ *Journal*, 12 novembre 1830.

⁴ *Ibid.*, 16 mai 1831.

il me semble que, dans une réunion de poètes, l'auteur du bel article de l'*Avenir* sur la prière des Polonais est indispensable¹. »

Charles continue aussi à voir Cousin, mais leurs rapports n'ont plus le même abandon, la même confiance; l'aversion du philosophe pour les idées démocratiques de M. de Lamennais est sans bornes; pendant des heures, il invective contre les rédacteurs de l'*Avenir* qu'il traite de « gens de la sacristie », de « bonzes », de « mauvais citoyens » : « Non seulement je m'opposerai à ce qu'on vous donne la liberté d'enseignement, s'écrie-t-il un jour, mais si j'avais le pouvoir, je vous ferais tous fusiller! » Montalembert s'amuse fort de ces absurdes boutades, mais il ajoute tristement : « Je crains bien de perdre son amitié, qui m'est si chère² ».

En revanche, Chateaubriand, auquel Montalembert rend visite, lui fait un « immense éloge » de l'*Avenir*; Michelet l'encourage avec ardeur; Lamartine lui envoie des vers : « Je vous ai promis quelques vers de moi pour l'*Avenir*, écrit-il à Charles. En voici que je vous prie d'y insérer si vous les en trouvez dignes. C'est une réponse à une satire de la *Némésis* qui a été répandue ici à profusion et m'a réellement enlevé le peu de voix qui m'ont manqué³... »

De son côté, Balzac offre à Montalembert ses *Contes et romans philosophiques* et sa *Peau de chagrin*; il insiste vivement pour qu'il en soit rendu compte dans l'*Avenir*. Nous ne résistons pas au plaisir de citer cette lettre curieuse :

« Le but de profonde moralité caché dans mon livre échappe à beaucoup de critiques malveillants qui ne voient que la forme, et j'avoue que je suis vivement touché lorsque quelque critique veut bien dégager mes intentions de leur sauvage enveloppe. Tous nos maîtres ont mis la moelle dans un os à l'exemple de la nature.

« J'ose espérer que l'*Avenir* parlera d'un livre où le principe *Dieu* ressort vivement de l'ensemble d'une composition sceptique en apparence et dans laquelle la précipitation de l'éditeur m'a laissé faire des fautes.

« J'ai pris la liberté de vous faire attendre votre exemplaire; je désire vous offrir la deuxième édition. L'entreprise mal jugée que j'ose faire y sera posée sur sa véritable base, et je me présenterai au jugement de votre esprit si distingué, plus large, plus vaste, ou mieux, moins incomplet.

« *La Peau de chagrin* est la formule de la vie humaine, abstraction faite des individualités, et, comme le disait M. Ballanche, tout

¹ Lettre de D. Gay à Montalembert, 24 avril 1831.

² *Journal*, 28 novembre 1830.

³ Allusion à l'échec qu'il venait d'éprouver en se présentant aux électeurs du Nord. Lamartine à Montalembert, 15 juillet 1831.

y est mythe et figure. Elle est donc le point de départ de mon ouvrage. Après viendront se grouper de nuance en nuance les individualités, les existences particulières, depuis la plus humble jusqu'à celle du roi, jusqu'à celle du prêtre, derniers termes de notre société. Dans ces tableaux, je suivrai les effets de LA PENSÉE dans *la vie*. Puis un autre ouvrage, intitulé : *Histoire de la succession du marquis de Carabas*, formulera la vie des nations, les phases de leurs gouvernements, et, sous une forme railleuse, démontrera évidemment que les politiques tournent dans le même cercle et sont stationnaires, que le repos est dans le gouvernement fort et hiérarchique. Nous partageons beaucoup ces idées, je crois, et je vous expose succinctement mon plan, afin de faire excuser le retard que j'ai mis à vous offrir une œuvre incomplète encore.

« J'aurais eu le plaisir d'aller vous voir si j'avais connu votre adresse. Faute de ce, je vous envoie ce mot au bureau du journal, et sous huit ou dix jours j'aurai l'honneur de vous y apporter mon ouvrage moi-même¹. »

« ... Je suis infiniment confus de tant d'amabilités, répond Montalembert, et d'autant plus que je ne m'y reconnais pas le moindre droit... Je n'ai pas besoin de vous dire l'impression que vos trois volumes ont produite sur moi. Quelle que soit l'opinion que j'aie sur la tendance de vos écrits, il est impossible de n'être pas maîtrisé par votre talent et votre originalité et de ne pas tout lire avec le plus vif intérêt. Quant à cette tendance en soi, vous me permettrez de vous dire avec ma franchise toute catholique que si je n'étais pas arrêté par les explications et les promesses que vous m'avez données dans une précédente lettre, je la condamnerais formellement. Votre morale des Phélémites, là, franchement, est exécrationnelle.

« Mais j'aime mieux vous remercier, au nom de tous les jeunes gens qui ont connu la pauvreté, de l'admirable deuxième partie de la *Peau de chagrin*. Votre femme sans cœur est à faire pleurer de vérité. Je vous le dis sans compliments, je crois que c'est le tableau le plus vrai de la société actuelle qui ait encore été tracé²... »

Alfred de Vigny goûtait tellement l'*Avenir*, qu'il exprima le désir de collaborer à cette feuille et se fit présenter à Lamennais :

« ... Il me tarde beaucoup, écrivait-il à Montalembert, que M. de Lamennais soit de retour (de Jully). Je désire au moins autant que lui une entrevue qui peut ne pas être sans résultats. Je crois à sa tolérance comme à son génie, et je pense bien que nulle opinion exprimée avec franchise ne peut le blesser ni l'éloigner

¹ Balzac à Montalembert, août 1831.

² Montalembert à Balzac, 17 novembre 1831.

d'un homme auquel il a témoigné quelque estime. Nous sommes dans un temps où un point doit suffire à rallier les hommes qui veulent sauver leur pays et servir l'humanité.

« Soyez assez bon pour m'apprendre son retour. J'irai vous voir d'ici à peu de jours, chez vous ou à l'*Avenir*, et vous renouveler les témoignages de mon estime et de mon affection ¹. »

Comment ne pas déplorer, en lisant cette lettre, que Lamennais n'ait pas accompli jusqu'au bout sa haute mission? Dieu ne lui avait-il pas donné le génie pour retenir et attirer dans l'Eglise les nobles esprits qui rayonnaient alors autour de lui? Son orgueil et sa chute ont eu des conséquences incalculables. A. de Vigny devint donc rédacteur de l'*Avenir*. Il envoya, sous le nom de *Lettres parisiennes*, plusieurs articles de critique signés Y. « ... Au nom de Dieu et de la liberté, mon cher vicomte, laissez-moi choisir entre l'alpha et l'oméga. J'ai pris la dernière lettre de mon nom, l'Y, et je demande qu'on me la laisse. J'y vois l'avantage de ne pas dire si hautement à tout le public : C'est un ami qui juge un ami. Je pourrai faire plus de bien aux ouvrages que j'aime en laissant croire à plus d'impartialité..., etc. ². »

Mais Victor Hugo se montre plus ardent encore dans sa sympathie. Il se déclare partisan absolu du journal catholique. Pour lui comme pour Lamennais, l'Europe ne sera sauvée que par la domination spirituelle du Pape. Les notes intimes de Montalembert nous montrent le poète assistant, le 3 février 1831, au banquet des rédacteurs de l'*Avenir*, et buvant à leur succès. Un autre jour, nous le trouvons rue Jacob, assis entre Lamennais et Montalembert et leur racontant avec indignation je ne sais quelle cérémonie païenne qui venait d'avoir lieu au Panthéon, — indignation piquante pour ceux qui ont vu la cérémonie bien autrement scandaleuse et païenne des obsèques de V. Hugo, le 1^{er} juin 1885. — Mais alors quoi d'étonnant que Charles se laisse séduire par le génie du grand poète : « Pour nous, jeunes gens de ce siècle dont il est presque le contemporain et le camarade, un lien tout spécial nous attache à cet homme dont les œuvres expriment et résument si complètement tout ce qu'il y a d'élevé et de généreux dans notre époque. Chantre inspiré des traditions et des croyances chrétiennes, il gémit de honte et de colère sur les dévastations de la vieille Eglise..., il ose proclamer au monde qu'il n'y a qu'une liberté vraie : la sainte liberté du Christ; il ose parler d'un Dieu libre et vengeur dans un temps où ce Dieu n'était pour les uns qu'un instrument, pour les autres qu'un fantôme oppresseur!...

¹ A. de Vigny à Montalembert, janvier 1831.

² Du même au même, février 1831.

Enfin, hier encore, quand la France venait d'inscrire dans ses fastes une révolution que rien n'avait encore ternie, c'est la voix de Victor Hugo qui s'élève pour chanter cette gloire nouvelle, mais aussi pour respecter de royales infortunes, pour défendre des souvenirs augustes et sacrés, pour montrer la croix du Christ debout au milieu de l'éruption et la main de Dieu imprimée au sein de la lave dévastatrice. Voilà sa vie, voilà sa gloire, voilà pourquoi il est à nous, notre poète, notre maître, notre ami ¹. »

Victor Hugo, lui aussi, apprécie la noble et généreuse nature de Montalembert; il le reçoit souvent, il lui lit ses vers et ses tragédies, il lui écrit après ses articles des lettres pleines d'affectueux éloges. Ensemble, ils visitent les musées et le Salon. V. Hugo lui-même y convie Montalembert : « ... Je serai bien charmé, écrit-il, de faire avec vous cette promenade d'art, de poésie et d'amitié. Une bonne journée comme celle-là, c'est toujours cela de pris sur la vie ². » Ils projetèrent même d'entreprendre un voyage en Italie.

Quand paraît *Notre-Dame de Paris* (13 février 1831), Montalembert en rend compte dans l'*Avenir*. Il juge l'œuvre en se plaçant au point de vue de l'artiste et de l'écrivain. Il loue le premier d'avoir courageusement flétri les ténébreuses dévastations de la bande noire; il le convie à persévérer dans la noble voie qu'il vient d'ouvrir : « Il déroulera cette page magnifique de l'esthétique chrétienne que la France soupçonne à peine. Il montrera l'art catholique se développant parallèlement avec les institutions religieuses et législatives du catholicisme, marchant comme elles à la conquête du monde et périssant comme elles sous le souffle mortel du despotisme et de l'hérésie. Il demandera fièrement à l'histoire quelle constitution, quelle religion, quel pouvoir a jamais fait autant pour les classes populaires et agricoles, pour leur bien-être et leur gloire, que la religion catholique, lorsqu'elle jeta les chefs-d'œuvre de l'art, ces éternels aliments de travail et de vertu, au sein non pas seulement de superbes capitales, mais de chétives bourgades, d'obscurs et lointains villages, lorsqu'elle les sema avec une admirable profusion là où rien ne les appelait, ni routes, ni commerce, ni châteaux, ni populations nombreuses, rien que la pensée de Dieu et la prière du pauvre.

« Il dira aussi, cet heureux champion d'un passé admirable, il dira la gloire pure de ceux qui élevèrent ces monuments sacrés; il parlera de ces masses d'ouvriers enthousiastes unis par des liens de mystique confrérie, et travaillant de génération en génération

¹ *Avenir*, 11 avril 1831.

² Lettre de V. Hugo à Montalembert, 6 mai 1831.

à des œuvres éternelles. Il parlera de ces architectes innombrables qui n'ont laissé d'autres traces de leur vie que leurs créations gigantesques; anonymes sublimes, on ne les vit jamais inscrire fastueusement leur nom à côté de celui de Dieu; ils cachaient joyeusement leur gloire dans celle de la sainte Eglise du Christ, et quand leur mission laborieuse était achevée, ils mouraient comme ils avaient vécu, dans la simplicité de leurs cœurs, ignorants, ignorés, oubliant tout, hormis Dieu; oubliés de tous, hormis de lui¹. »

Mais Montalembert juge sévèrement le roman lui-même; il lui reproche formellement et sans réserve l'immoralité de certains tableaux : « C'est là plus qu'un défaut, dit-il; pour M. Victor Hugo, c'est un crime. » Montalembert blâme également le funeste penchant qui prédomine dans *Notre-Dame de Paris* de sacrifier le point de vue idéal au point de vue matériel, de « matérialiser la pensée »; il signale « l'usage trop prodigue du ressort de la douleur et de l'horreur » et « ce mélange continu du grotesque au tragique, cette abondance de plaisanteries forcées et inutiles, dont l'auteur se plaît à parsemer son ouvrage, et quelquefois les passages les plus pathétiques ». Victor Hugo ne tint pas rancune à son jeune ami de ces critiques, fort justes d'ailleurs. « J'étais venu pour vous remercier, lui écrit-il, et, en vérité, je ne sais en quels termes le faire. J'espère être plus heureux pour vous voir un de ces jours et je tâcherai de vous dire, car il ne faut pas moins qu'une longue causerie pour cela, à quel point votre article m'a comblé et charmé². »

Mais il est temps d'exposer l'œuvre même de l'*Avenir* et la part que prit Montalembert à cette croisade catholique. Comme ses ancêtres partaient autrefois pleins de joie et d'espérance pour délivrer la patrie du Christ, arrosaient de leur sang les routes de l'Orient, puis s'en revenaient vaincus, mutilés, sans avoir aperçu Jérusalem, mais glorieux et fiers quand même parce qu'ils avaient versé leur sang pour Dieu, ainsi le fils des croisés, après l'enthousiasme des premiers jours, s'étant jeté trop avant dans la lutte dangereuse des idées, en sortira couvert de blessures. Il n'en aura pas moins accompli une œuvre généreuse et féconde. Roland fut peut-être imprudent, a-t-on dit, de ne pas se tenir plus rapproché de Charlemagne. Il n'en demeure pas moins un héros : entre les guerriers déjà réfugiés au cœur de la France et celui qui se bat au val des Pyrénées, je sais bien qui mon cœur salue le premier.

E. LECANUET,
de l'Oratoire.

¹ *Avenir*, 11 avril 1831.

² Victor Hugo à Montalembert, 11 avril 1831.

LES SOUVENIRS

DU

GÉNÉRAL PAULIN

(1782-1876)

On ne se lasse pas des Mémoires militaires. Ils ont pour eux la vogue. Profitons donc du goût du public pour signaler à son attention un nouveau récit que va lui offrir la librairie Plon, récit bien digne de prendre rang parmi ceux qui, dans ces dernières années, ont excité le plus d'intérêt.

Nous voulons parler des *Souvenirs du général baron Paulin*, mis au jour par son petit-neveu, le capitaine Paulin-Ruelle.

S'il n'a pas pénétré dans la foule, le nom du général Paulin est bien connu dans l'armée. Mort en 1876, à quatre-vingt-quatorze ans, en pleine possession de ses facultés intellectuelles, le corps vigoureux et le cœur toujours jeune, il était resté l'un des derniers survivants de ces temps épiques, dont il s'animait à raconter, dans son château de Saint-Léger, à ses voisins bourguignons, les enthousiasmes, les triomphes et aussi les dramatiques épreuves. Paulin était officier du génie; deux de ses frères l'étaient avec lui; à vrai dire, cette arme était pour lui comme une famille. Son petit-neveu, qui publie aujourd'hui ses Mémoires avec un soin aussi pieux qu'intelligent, capitaine du génie lui-même, est le fils d'un colonel du génie qui se repose de ses longs services dans une retraite honorée. Le grand-père de Paulin avait bercé son enfance du récit des guerres de Louis XV, où le maréchal de Saxe l'avait distingué; son père, professeur de mathématiques et de fortification à l'École royale militaire de Sorèze, avait rempli les fonctions de capitaine du génie aux premières luttes de la Révolution. Paulin devait enfin se former aux leçons de son oncle, le général Sanson, comte de Riddags'Hausen, chef des ingénieurs géographes, que la confiance de Napoléon avait nommé aide major général de la grande armée et directeur du dépôt général de la guerre.

Déjà au dix-septième siècle, son arrière grand-oncle, Nicolas Sanson, conseiller d'État et géographe du roi Louis XIII, avait été ingénieur militaire, c'est-à-dire officier du génie, pour la Picardie.

Paulin était l'aîné de neuf enfants; il avait trois frères et six sœurs. Deux de ses frères, avons-nous dit, appartenaient, comme lui, à l'arme du génie. Les vieux Parisiens n'ont pas perdu le souvenir du premier, Gustave, qui fut colonel et commanda, sous le règne de Louis-Philippe, le corps des sapeurs-pompiers, réorganisé par lui. Il avait construit, pendant la campagne de Russie, l'un des deux ponts de la Bérésina, et les feuilles militaires rappelaient, l'an dernier, la polémique qu'il soutint pour maintenir à l'arme du génie l'honneur de cette opération. Le second, Charles, était le plus jeune des trois. Parvenu, lui aussi, au grade de colonel, la révolution de Février brisa sa carrière. Il était entré à l'École polytechnique en 1811, et Paulin, qui bataillait en Allemagne à la suite de l'empereur, ne l'avait pas vu depuis quatre ans, lorsqu'il le retrouva en 1813 aux combats de Lützen.

Il a consigné la rencontre dans ses Souvenirs, et s'y arrête avec d'autant plus de plaisir qu'il y trouve occasion de faire l'éloge de son frère.

Polytechnicien de 1811, mais tête un peu chaude, il avait été, avant la fin de ses deux années d'école, envoyé à l'armée avec le modeste grade de sous-officier; mais, à Lützen, il avait gagné ses éperons d'or : simple sergent d'artillerie, il reprit à l'ennemi, avec quelques-uns de ses canonniers, sa batterie entière, dont les Prussiens s'étaient emparés, après avoir sabré tous les servants. Ce trait de courage fut signalé à l'empereur et j'eus le bonheur de retrouver sain et sauf, sur ce lieu de carnage, ce frère qui, si jeune et presque sur son premier champ de bataille, venait de si noblement gagner la croix d'honneur.

N'est-ce pas un signe curieux de ces temps où la guerre était presque la situation ordinaire de la vie, que cette rencontre de deux frères qui ne se sont pas vus depuis plus de quatre ans et qui se retrouvent sur un champ de bataille, au milieu des scènes les plus poignantes d'un combat où l'un d'eux a joué sa vie avec un entrain inoubliable pour tous ceux qui l'ont vu?

Paulin ne le cédait pas, d'ailleurs, à son frère, quand il s'agissait de faire preuve d'audace et de sang-froid; au risque d'intervertir l'ordre des faits, nous citerons tout de suite une action de lui, qui suivit de quelques jours sa rencontre avec Charles.

Il était alors aide de camp du général Bertrand. On approchait de Dresde. Paulin venait de remettre une dépêche de son chef au général Reynier, qui commandait le 7^e corps; il marchait lentement, escorté de deux ordonnances wurtembergeoises, par une pente très raide, tout préoccupé de rapporter sans accident au général Bertrand la réponse très importante dont il était chargé pour lui.

Au moment où j'allais entrer dans le lit du ruisseau, dit-il, mon cheval s'arrête brusquement, le nez sur une baïonnette, au bout de laquelle un soldat russe roule de gros yeux. Mes deux Wurtembergeois et moi avons instantanément le sabre sur la gorge de notre gaillard qui jette son fusil à terre en criant grâce. Il gardait ou était censé garder un groupe de dix-sept soldats qui se baignaient. Tout ce monde, absolument nu, atterré de voir prisonnier le gardien de ses faisceaux, ne savait que faire et, dans ce costume primitif, n'osait ni fuir ni venir défendre sa sentinelle.

Je fis faire un paquet des dix-huit fusils par mes deux ordonnances qui les mirent en travers de leurs selles pendant que, le pistolet au poing, je surveillais mes baigneurs; une fois désarmés par le fait, je les invitai du geste à se vêtir, tout en les laissant pieds nus pour les empêcher de courir trop facilement; les mettant deux par deux, une ordonnance sur le flanc en tête, une autre au milieu et moi en queue, j'amenai cette petite colonne de prisonniers au général Bertrand, dont je n'étais guère séparé que d'une lieue. Il rit beaucoup de l'aventure et me félicita chaudement. Je devais cent fois tomber aux mains de l'ennemi et j'avais l'extraordinaire bonheur d'avoir au contraire fait dix-huit prisonniers.

Ces quelques lignes donnent déjà l'idée de la manière dont le général Paulin retrace ses Souvenirs. Il est naturel, modeste et véridique. Sa narration, intéressante par les événements qu'elle rappelle ou les traits qu'elle révèle, est attachante parce qu'elle est humaine. Nulle pose, nul apprêt, rien qui sente la présomption ou la vantardise. L'homme est aimable, spirituel, ayant à la fois l'entrain et la sensibilité. Il ne cherche pas à se faire valoir; il répète sans cesse qu'il ne dira que ce qu'il a vu, et, dans le récit de chaque bataille, il ne parle que de l'horizon dans lequel sa mission l'a renfermé. Mais comme il sait bien voir tout ce qui s'y passe et, d'un trait, sans appuyer, faire ressortir les contrastes ou la philosophie des choses! Il dit ses mécomptes et ses succès avec une égale simplicité; accoutumé au péril, il ne cache pas qu'il en a tout d'abord connu l'émotion; il ne manque jamais, sorti sain et sauf des passes les plus difficiles, de remercier la Providence qui l'a protégé, et l'enthousiasme vivement senti de la victoire n'empêche pas ses retours mélancoliques sur les souffrances de la guerre.

Paulin n'oublie point ceux dont il a eu à se plaindre; les Espagnols qui l'ont fait prisonnier et durement traité; Marbot, son condisciple de Sorèze, son frère d'armes, qui ne s'est pas montré pour lui bon camarade, ne seront pas épargnés dans ses Mémoires! En revanche, il est plein de reconnaissance pour ceux dont il a éprouvé la bien-

veillance; il aime à dire, sans crainte d'amoindrir son rôle, le concours qu'il a reçu de ses amis; il ne se lasse pas de célébrer les qualités du général Bertrand, dans l'intimité duquel il a longtemps vécu. Jeune, bien fait, le sachant, encore bien que, sous forme de remontrance, la comtesse Bertrand lui ait dit un jour : « Vous vous croyez joli garçon, monsieur, eh bien ! vous êtes laid, fort laid ! » il a eu ses aventures, qu'il ne lui déplait pas de rappeler. Mais, une fois marié, il est le meilleur des époux, et son cœur s'attendrit au souvenir de la femme adorée à qui il a dû trente ans de bonheur.

La figure de l'empereur domine le récit. On voit passer de temps en temps la grande ombre, et c'est avec le sentiment des soldats de la vieille garde que Paulin parle de Napoléon. Cependant il se rallie loyalement aux Bourbons; quand viennent les Cent-Jours, il est directeur des fortifications à Antibes, tout près des lieux où passe le revenant de l'île d'Elbe; son cœur bat à la pensée que le drapeau tricolore est là. Mais le serment le retient, et tant que les circonstances le lui permettent, il reste au poste que le devoir et l'honneur lui ont assigné. Il représente, dans leur expression la plus sincère et la plus saine, ces générations de notre siècle, attachées aux principes de 1789, mais en même temps ennemies des révolutions, qui auraient trouvé leur satisfaction idéale dans cette alliance de la tradition et de la société nouvelle, dont l'étendard aux trois couleurs était pour elles le symbole.

Né au collège de Sorèze en 1782, élève de ce collège où son père dirigeait ses études, polytechnicien à seize ans, Paulin était sous-lieutenant du génie à dix-huit ans, et, à dix-neuf, lieutenant. En 1804, à vingt-deux ans, il est en Italie, capitaine de la 6^e compagnie de sapeurs détachée à Alexandrie. Pendant qu'il travaille à faire de cette ville une place inattaquable, l'Empire est proclamé. Paulin est désigné, en 1806, pour l'armée de Naples qui va donner à Joseph Bonaparte le trône des Bourbons; il prend part au siège de Gaëte que défend le prince de Hesse-Philippstadt, et assiste à l'enlèvement de la redoute de Saint-André.

C'est son début devant le feu.

Pour la première fois, je voyais un combat sérieux, et les yeux grands ouverts, la gorge sèche d'émotion et d'anxiété, je regardais nos troupes marcher calmes à l'assaut, enlever la redoute au pas de charge et j'applaudissais à leurs succès, lorsque je vis passer devant nous, couvert de son manteau et porté par trois soldats, le corps du général Grigny, auquel un boulet venait d'emporter la tête. Silencieux, chapeau bas, nous regardions cette victime de sa valeur, pendant que, peu fait

aux horreurs du champ de bataille, je songeais malgré moi à la famille, inconnue de moi pourtant, de ce soldat qui, plein de fougue, venait de mourir pour son pays.

Quelques jours plus tard, Paulin est chargé par le général Campredon d'aller reconnaître « si une escalade brusquée est impossible contre la courtine qui s'élève sur les roches bordant la mer, à notre extrême droite. »

Dès que la nuit est venue, il se met en route.

Pour ne faire aucun bruit, dit-il, j'avais remplacé mes bottes par des chaussons, et, comme armes, j'avais seulement deux pistolets à ma ceinture.

J'arrivai vite à l'escarpement rocheux qui formait le pied de la courtine et, à plat ventre, je me glissai dans les anfractuosités du roc, préoccupé de ne faire rouler aucune pierre et d'éviter tout bruit qui pût éveiller l'attention des sentinelles, s'il y en avait sur le rempart. L'ascension était rude, mais mon ardeur à atteindre mon but était si grande, que je ne m'apercevais seulement pas que mes mains se déchiraient aux aspérités du roc.

Je pus arriver au pied même de la courtine. Son élévation était peu considérable et on aurait pu lui donner l'escalade sans trop de difficultés, mais ses abords étaient impraticables à une troupe. Un homme isolé comme moi y pouvait arriver, mais une troupe armée n'y serait jamais parvenue. Ma conviction était faite ; il fallait rentrer dans les lignes françaises. La nuit était superbe, les étoiles, dont la clarté ne m'avait pas trahi pendant mon approche, me semblaient plus brillantes et je craignais d'être moins heureux au retour, la descente de ces roches abruptes étant encore plus difficile que la montée.

Je pris un moment de repos, et j'allais me remettre en mouvement, quand j'entendis se faire au-dessus de ma tête le remplacement des sentinelles. Je me tapis de mon mieux dans l'ombre, et le bruit cessant au-dessus de moi, je me décidai à me remettre en route. Je n'avais pas fait vingt pas, qu'un bloc sur lequel j'appuyais le pied céda sous l'impulsion et, avec un bruit qui me parut formidable, bondit de roc en roc pour finir par tomber dans la mer. Du coup, je m'arrêtai, et me faisant le plus petit possible, j'attendis, les yeux anxieusement fixés sur la crête qui se détachait en gris sur le ciel d'un bleu extraordinaire de pureté.

Au haut du rempart, rien ne bougea, mais je crus utile de rester encore longtemps immobile, pour être sûr qu'on ne me guettait pas.

Le prince de Hesse avait été grièvement blessé en défendant Gaëte. Les assiégés obtinrent de Masséna une capitulation hono-

nable. Porté pour la Légion d'honneur, Paulin dut céder le pas à de plus anciens; mais il fut compris dans la première promotion de l'ordre que créa le nouveau roi de Naples.

Au mois de septembre, le jeune officier part pour l'Allemagne; il va rejoindre le 7^e corps que commande Augereau. Les échos de nos victoires viennent au-devant de lui sur sa route; on est au lendemain de la journée d'Iéna. Paulin n'a qu'une crainte, bientôt dissipée, c'est que l'anéantissement de l'armée prussienne n'ait mis fin à la guerre.

Il n'avait encore aperçu l'empereur qu'à Paris. C'est à Wittemberg qu'il le voit pour la première fois dans l'éclat de ses triomphes :

Nous allions dépasser la porte de Wittemberg, quand l'état-major impérial nous frappa les yeux tout à coup. Avec l'enthousiasme de cœurs de vingt ans nous poussâmes ensemble un « Vive l'empereur ! » si sonore, qu'il fit tourner la tête de Sa Majesté, dont le talus du rempart seul nous séparait. Un sourire courut sur sa figure calme, et il continua son inspection des défenses de la place.

Le tableau de ce groupe restera toujours présent à mes yeux. D'un côté, la simplicité de Napoléon, le calme, la douce gravité de son visage; de l'autre, et formant un étrange contraste, le mouvement, l'animation, la richesse des uniformes, l'élégance des chevaux de ces généraux fameux à l'âge où d'autres commencent leur carrière, parmi lesquels Lemarrois me parut un des plus beaux.

Paulin traverse Berlin et se rend à Charlottenbourg où se tenait Augereau. Il trouve le maréchal devant une table splendidement servie, au milieu d'un nombreux état-major. Augereau le fait asseoir à côté de lui, et lui parle avec amitié de son père et de son oncle Sanson, qui tous deux avaient servi sous ses ordres à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Le 7^e corps commença bientôt son mouvement sur Posen. Paulin avait retrouvé parmi les aides de camp d'Augereau, son ancien condisciple, Marcelin Marbot; ce fut dans cette campagne qu'il retint de lui un trait, dont le souvenir est gravé dans son récit.

Les Français avaient été attaqués par les Russes et opéraient une marche pénible, au milieu « d'une sorte de mer boueuse », sur la route de Golymin. La nuit était venue. Les troupes étaient épuisées de fatigue, n'ayant ni un sol ferme pour se reposer ni aliments pour se nourrir.

Cette nuit-là, l'égoïsme de Marcelin Marbot se montra à nu et m'inspira, à son égard, un sentiment qui ne s'est jamais effacé. Comme je le disais plus haut, nous mourions de faim. Il était deux heures de

la nuit, et, pour ma part, j'étais à jeun depuis onze heures du matin. A notre feu de bivouac j'aperçois Marbot mangeant des pommes de terre qu'il faisait cuire sous la cendre. Une seule de ces pommes aurait calmé un peu mon pauvre estomac, et je la demandai à Marbot. Quelle fut ma surprise à cette cynique réponse : « A la guerre, mon cher, chacun sa pomme de terre », et, m'en montrant une dans la main droite, une autre dans la main gauche : « Celle-ci pour aujourd'hui, celle-là pour demain. » Heureusement, mon domestique, admirablement dévoué, put me procurer de quoi ne pas mourir de faim cette nuit-là et me porta trois pommes de terre que lui donna, je crois, un sergent de grenadiers.

Marbot, fort débrouillard à coup sûr, avait su éviter la disette qui nous accablait tous. Ainsi il avait dans son porte-manteau un superbe dindon. En quel lieu, avec qui mangea-t-il la bête qui, pendant plusieurs nuits, lui servit de voluptueux oreiller? Je l'ignore, mais, en tous cas, ce ne fut avec personne de notre état-major, où, pourtant, régnait une vraie et bonne camaraderie.

Le lendemain du combat de Golymin, Augereau donna mission à Paulin d'aller faire la reconnaissance détaillée de la position ennemie. L'officier peint avec un singulier relief le spectacle qui s'offrit à ses regards :

Dès le matin, le temps avait changé, et un froid vif succédait subitement à la température humide qui régnait depuis longtemps. La gelée augmentait de minute en minute, et des cadavres que j'avais vus le matin nageant dans la boue liquide, étaient gelés, crispés par le froid et comme scellés dans la boue solidifiée, lorsque, mon travail terminé, je rejoignais le quartier général. Canons abandonnés, affûts brisés, hommes et chevaux blessés étaient figés comme des statues, faisant corps avec le sol subitement durci. En parcourant la position de l'infanterie russe, je pus me rendre compte de la façon dont elle avait piétiné pour se réchauffer, pendant la station qui précéda son départ sans tambours ni trompettes.

Sur le terrain, un grand nombre de sacs gisaient, avec le fourniment éparpillé çà et là. Les Juifs n'étaient pas encore venus, de leur main crochue, porter la profanation sur ces débris.

La note comique côtoie le drame. Le 7^e corps s'était remis en marche, n'ayant pour se guider que la trace des colonnes qui le précédaient à la poursuite des Russes, au milieu d'un linceul de neige qui couvrait les étangs et les plaines, et sur lequel se détachait seulement « la sombre verdure des sapins dont les branches ployaient sous le poids des glaçons ».

Paulin s'arrêta à Heilsberg, petite ville que ses habitants avaient désertée. Les soldats y faisaient tout ce qu'ils voulaient, et les maraudeurs s'attardaient, après le passage de l'armée, pour fouiller les maisons.

En entrant dans un verger, un matin, je me heurte à une futaille debout. Le choc fait émerger de l'intérieur deux schakos de voltigeurs, puis deux têtes, le nez, les oreilles, les cheveux gluants, ruisselants d'une matière jaunâtre. Mes deux gaillards, à la vue d'un officier, se lèvent d'un seul coup, saluent, mais leur faux mouvement fait basculer la futaille qui roule dans la neige avec son vivant contenu ; ils étaient, quand j'étais entré, en train de lécher les douves du tonneau qui jadis avait été plein de miel, ... mais que d'autres avaient vidé avant eux. Ils se relevèrent piteux, englués de la tête aux pieds, avec leur fourniment tout sali par le miel adhérent encore à la futaille.

Le 7^e corps approchait d'Eylau, quand déjà la bataille était engagée. Le général Bertrand, arrivant de toute la vitesse de son cheval, porte au maréchal Augereau l'ordre d'attaquer à l'instant l'ennemi qui lui fait face. La neige tombait à flocons, et le vent du nord, la poussant contre le visage de nos troupes, les empêchait de rien distinguer. Elles se préparaient à prendre l'offensive ; mais ce sont elles, au contraire, qui subissent l'assaut furieux des Russes qui les voient et qu'elles ne peuvent voir.

Le général Desjardins reçoit une balle à la tête et tombe mort, après avoir balbutié un commandement ; le général Heurdelet est blessé d'un biscayen dans le ventre, et le colonel Macchei, qui tenait de ses deux mains les rênes de son cheval, a les deux poignets enlevés par un boulet. Tout est désordre et confusion.

Dans cet instant, dit Paulin, je me trouvais placé à côté du maréchal Augereau, à sa droite ; grave, il ne proférait pas une parole. Moins aguerris que lui, je me sentais frissonner, lorsqu'un boulet, avec ce bruit flasque du fer qui s'enfonce dans une masse peu résistante, traversa, par le dos, le corps du capitaine du génie Fossarde, qui était botte à botte avec moi. D'instinct je tournai la tête vers le maréchal, comme pour le prévenir du danger qui le menaçait. Je vois encore, je verrai toujours, le regard qu'il me lança pour me dire de maîtriser mon émotion dans une situation qui exigeait tant de sang-froid. C'était toujours la sévère figure des campagnes d'Italie ; cette haute stature, ce coup d'œil incisif et ce nez de grand oiseau de proie ; c'était toujours cette tête, aux traits si fortement caractérisés qu'enveloppait, à la manière des guerilleros, un grand mouchoir blanc, duquel, sur chaque tempe, s'échappaient les boucles d'une

chevelure en désordre, dépoudrée, ondulant au vent. Il portait son chapeau à plumes blanches, la corne en avant, de travers sur le côté droit; le pantalon blanc, les bottes à retroussis jaunes, d'où pendaient deux grands tirants, selon la mode du temps.

Bien qu'il se défende de raconter les batailles et qu'il ne veuille que retracer « quelques épisodes, dit-il, que j'ai vécus », Paulin, on le voit, s'entend à peindre les hommes, et son style, aisé et souple, se prête le plus naturellement du monde aux sujets variés qu'il décrit.

Nous passons à regret quelques pages pour arriver au lendemain de ces terribles combats.

Le ciel était gris, le temps morne et froid; les morts et les mourants couvraient le sol, on n'osait pas croire que les Russes fussent en déroute, et tout était préparé, les batteries réapprovisionnées, les cartouches distribuées, pour reprendre la lutte.

Un spectacle impressionnant vint alors frapper mes yeux, lorsque, pour lui rendre compte d'une mission qu'il m'avait donnée, je m'approchai, chapeau bas, du général Chasseloup, placé à côté de l'empereur.

Debout, les traits fatigués, mais la physionomie toujours majestueuse, l'œil animé, Napoléon expliquait à ses maréchaux ce qu'allait faire l'ennemi, qui ne pouvait plus oser une nouvelle lutte. La constance, la ferme attitude de son armée avait achevé la défaite des Russes.

— Pour deux armées qui pendant une journée entière se sont fait d'énormes blessures, disait-il, le champ de bataille appartient à celui qui, fort de sa constance, ne veut pas le quitter; celui-là est incontestablement le plus fort.

Pendant ce temps de nombreux et satisfaisants rapports arrivaient de toutes parts : « On ne distingue rien. » — « Personne ne bouge. » — « Les masses ennemies s'éloignent, voilées de brume. »

— Eh! ne voyez-vous pas que les Russes ont usé hier jusqu'à leur dernière ressource. Ils se retirent vaincus; ils ont commencé leur mouvement rétrograde à l'entrée de la nuit, pour être au jour hors de notre atteinte, s'est écrié l'empereur, et au même instant, il envoie chacun à son poste. Tous les maréchaux, chapeau bas, attendaient ce signal.

Puis vient le portrait de Murat, et le contraste entre l'étrénel officier et l'empereur.

Au milieu de ces hommes au front sévère, Murat se détachait au premier plan, comme un beau chevalier sans peur (plus tard, il ne fut pas sans reproches). Seul il souriait sous le riche et élégant cos-

tume polonais qu'il avait adopté pour cette campagne, pendant laquelle, il caressait le rêve de poser sur sa tête la couronne des Jagellons et de Sobieski. Il éclipsait tout, autour de lui, par la beauté et la richesse de ses vêtements; rien en lui ne rappelait le combat acharné de la veille, pendant lequel, suivant son habitude, il avait chargé le premier, une simple cravache à la main, en criant à tue-tête, de sa voix gasconne : « Chargez, chargez, tout cela est à moi ! » Les fourrures précieuses de sa tunique de velours vert à brandebourgs d'or, ses bottes brodées, miroitantes, ses cheveux noirs flottant sous le bonnet polonais à aigrette blanche orné de pierreries, contrastaient singulièrement avec les uniformes des autres généraux, ternis par les intempéries et une lutte de deux jours. Son cheval était harnaché comme un jour de grande revue au Carrousel..., et c'était au milieu de la boue, de la neige, des débris de toute nature que cet étalage théâtral se déployait, couvrant au fond une rare énergie et une bravoure sans égale.

A côté, quelques misérables planches avaient abrité l'empereur, durant cette nuit remplie de si graves pensées; deux ou trois tisons noircis fumaient encore après avoir chauffé Napoléon.

La toilette de l'empereur se ressentait de la bataille bien plus que celle de son lieutenant. Sa barbe n'était pas faite, et pourtant, jusque-là, il n'y avait jamais manqué. Son gilet à pattes dans l'une des poches duquel était sa tabatière en or, sa culotte, d'un blanc si irréprochable d'ordinaire, accusaient qu'il était resté à cheval toute une longue journée, et ne s'était pas couché; ses bottes à l'américaine, ses éperons d'argent, de coutume si brillants, étaient tout souillés; ses gants de fine peau de daim, noircis, disaient que la main qu'ils couvraient avait agi convulsivement, à bien des reprises, sur la bride de plusieurs chevaux fatigués dans le combat.

Nous ne suivrons pas Paulin au siège de Dantzig. Il prétend n'en faire le récit que pour ses neveux, et met d'avance leurs femmes en garde contre les termes techniques qu'il va employer; précaution non justifiée, car il sait, là encore, semer les descriptions, les anecdotes, et se plaît, en s'oubliant lui-même, à raconter les belles actions de ses camarades. Il en eut bien quelques-unes à son compte, puisque ce fut dans les opérations de ce siège que le général Bertrand, venu pour les surveiller et en faire le rapport à l'empereur, distingua le jeune officier et l'attacha à sa personne comme aide de camp. Paulin devait rester auprès de lui jusqu'en 1811. Il venait d'être nommé, ayant à peine vingt-cinq ans, chevalier de la Légion d'honneur.

Le voilà donc (à partir du mois de mai 1807) au quartier impé-

rial comme aide de camp du général Bertrand, lui-même aide de camp de Napoléon. Il va se trouver sans cesse, comme tous les officiers de l'état-major, sous les yeux de l'empereur. La première rencontre n'est pas heureuse; il la raconte avec sa bonne humeur habituelle.

La campagne d'été venait de s'ouvrir en Pologne. Tout l'état-major, maréchaux, généraux, officiers, logeait pêle-mêle dans une petite maison, dont l'empereur occupait le premier étage. Devant sa porte couchait son mameluck Rustan, celui de ses valets de chambre qui le suivait dans ses courses à cheval, à la guerre ou à la chasse, portant toujours en sautoir un flacon d'argent rempli de rhum.

Rustan était bourru, mais obligeant, et comme il avait toutes ressources en main, les jeunes officiers avaient souvent recours à lui, ne fût-ce que pour avoir une gorgée de rhum, une botte de paille fraîche ou même un verre d'eau, « toutes choses grandement appréciées à la guerre ».

J'eus l'idée saugrenue, dit Paulin, d'aller demander de l'eau chaude à Rustan, pour soigner, tant bien que mal, ma tenue, par trop négligée depuis quelques jours et, quatre à quatre, je grimpais les marches de l'escalier, si étroit qu'il ne pouvait donner passage qu'à une seule personne. Dans ce défilé, je me trouve tout à coup, stupéfait, face à face avec Sa Majesté. Etonné de mon inconvenance et ne pouvant plus descendre, l'empereur s'arrête; j'en fais autant, parce que je ne puis monter plus haut. Il m'apostrophe sèchement : « Qui êtes-vous ? » — « Aide de camp du général Bertrand, sire. » Alors, chapeau bas, sans autre explication, je fais demi-tour et descends plus vite encore que je n'étais monté. C'était la première fois que Napoléon m'adressait la parole, et je dois à la vérité de dire que ce n'était guère à mon avantage et que je n'en étais pas plus fier pour cela.

Moins d'un mois après, Paulin devait se rappeler au souvenir de l'empereur dans des circonstances plus dramatiques, mais qui avaient aussi leur côté plaisant.

C'était à la bataille de Friedland. Trois fois Paulin avait quitté les rangs des officiers d'ordonnance pour aller transmettre des ordres au maréchal Lannes, vers Posthonen, au maréchal Ney, dans le bois de Sortlack, au maréchal Mortier, à Heinrichsdorf. Le 7^e régiment de ligne « avec ses habits blancs à revers de velours noir » venait de supporter une violente attaque des Russes. L'empereur envoie Paulin porter au maréchal Victor, commandant du 4^e corps auquel appartenait ce régiment, l'ordre de le faire soutenir vigoureusement.

Paulin exécute l'ordre, et vient ensuite se ranger derrière le

général Bertrand. La chaleur était extrême. L'aide de camp essayait son front couvert de sueur.

Tout d'un coup un obus, arrivant à toute vitesse, frappe la terre devant nous, ricoche et passe sous le ventre de mon cheval. Avec ma monture, nous faisons un véritable saut de carpe; désarçonné par le bond de mon cheval, je suis lancé à droite, dans le chemin creux où l'empereur, une lunette à la main, observait les mouvements de l'ennemi. Cette chute inopinée aux pieds de Sa Majesté, ce bruit, ce désordre que j'occasionnai, tout cela la déranga et lui fit froncer le sourcil. Je l'avais un instant distraite dans ses réflexions. Mais cette impression de mécontentement ne dura qu'un instant. « Est-il mort? » fit l'empereur. Je n'avais aucun mal. D'un bond je me relevai, je ramassai mon chapeau, et m'inclinant : « Sire, la journée est trop belle pour ne pas la voir finir. » L'empereur, souriant alors : « Allons, donnez-lui un cheval; au moins il ne perd pas la tête. »

L'empereur témoigna bientôt à Paulin qu'il n'avait pas gardé mauvaise impression de sa mésaventure. Arrivé à Velhau, il le fit venir dans la pièce qui lui servait de cabinet, et lui montrant du doigt sur la carte un moulin auprès duquel devait se trouver un pont sur la Prégel, il lui donna l'ordre de se rendre immédiatement près de ce moulin pour reconnaître si l'ennemi ne se tenait pas sur la rive opposée. Paulin arriva avant la nuit au point désigné par l'empereur; il trouve le pont rompu, aperçoit sur la rive opposée, au-dessus d'un petit bois qui la masque, les bonnets pointus, « à plaque à deux aigles en cuivre jaune, » de l'infanterie russe, constate qu'il n'y a là qu'un corps en observation, qu'on pourra facilement le débusquer en reconstruisant le pont avec les matériaux qu'on trouverait au moulin, et retourne en toute hâte à Velhau pour rendre compte de sa reconnaissance à Napoléon. L'empereur l'écoute, en se promenant les mains derrière le dos, et lui commande de prendre, sur-le-champ, une compagnie du génie et les troupes qui seront jugées nécessaires pour faire rétablir le pont et passer sur l'autre rive.

Il rencontre, en sortant du cabinet, le général Bertrand qui lui fait raconter tout ce qu'il a vu et comment Sa Majesté a écouté son rapport.

L'empereur, lui dis-je, m'ordonne d'aller rétablir le pont et de passer aussitôt de l'autre côté.

— Très bien, mon ami, très bien.

Et au même instant, prenant une figure sévère :

— Comment, Paulin, vous avez paru devant Sa Majesté, fait comme

vous l'êtes, tout crotté et sans avoir laissé votre capote dans l'anti-chambre?

— J'en suis désolé, lui répondis-je, mon général, et j'en ai un grand regret maintenant que vous m'en faites l'observation; mais je vous assure que l'empereur m'a attentivement écouté et n'a paru en rien choqué de mon inconvenance.

Telle était alors la règle et l'observance rigoureuse de l'étiquette, même à la guerre, que les plus grands ne croyaient pas possible qu'il y fût dérogé. Et moi, tout mouillé, tout crotté, les vêtements couverts de boue, j'étais si plein de mon service que je ne pensais seulement pas à me défaire de ma redingote, avant de paraître devant celui qui n'avait jamais sous les yeux que d'humbles prosternations.

Après les récits de guerre, Paulin nous raconte les scènes de la paix. Napoléon et Alexandre se sont rapprochés. Un armistice est conclu; l'entrevue de Tilsitt va sceller l'accord.

Les préparatifs se pressent pour la rencontre solennelle. Chacun se fait faire des habits neufs; les magasins de Tilsitt sont pourvus de marchandises anglaises; tout y abonde et l'on ne marchandé pas: « double avantage pour le Juif rapace qui domine le commerce en ce pays comme dans toute la Pologne et l'Allemagne ».

Les deux armées campent sur les rives opposées du Niémen. Le pont qui les relie a été incendié par le grand-duc Constantin. Il ne reste plus à la surface que des débris carbonisés. On les utilise pourtant et l'on rétablit le tablier du pont d'une façon provisoire. Valazé, chef de bataillon du génie, est chargé de la construction du radeau sur lequel sera élevé le pavillon où se rencontreront les deux souverains. Paulin prend part au travail, avec les sapeurs de la garde.

Le pavillon flottant avait deux entrées: l'une destinée à l'empereur Napoléon, vers la rive gauche, l'autre, vers la rive droite, destinée au czar Alexandre. En avant de ces portes, pavoisées aux couleurs des deux nations, se trouvaient deux vestibules, séparés des portes par des barrières. Le pavillon, de 4 mètres sur 6 environ, était une sorte de chambre ornée de draperies et de glaces. Le plafond et les murs étaient décorés en forme de tente. Au milieu, une table et deux fauteuils. Deux fenêtres l'éclairaient, une en aval, l'autre en amont, garnies de rideaux d'assez belles étoffes. Enfin, l'ameublement de cette pièce historique était aussi complet qu'on pouvait le désirer, eu égard au temps et aux faibles moyens dont nous disposions. J'avais, pour ma part, contribué de tous mes efforts à cet arrangement, et j'avais même fait porter de mon logement deux des quatre glaces qui remplissaient les panneaux, à droite et à gauche des fenêtres.

Au signal donné, les rames levées des deux embarcations tombent en frappant ensemble les eaux du Niémen et, pendant quelques minutes, on n'entend que leur mouvement régulier et cadencé sur la surface du fleuve, qui semble lui-même demeurer immobile. Toute la nature a l'air de se taire, afin de ne pas perdre la plus légère circonstance d'un si heureux rapprochement.

Napoléon quitte la rive gauche accompagné de Berthier, Duroc, Murat, Bertrand et quelques aides de camp, au nombre desquels j'eus le bonheur de me trouver. Au même instant Alexandre, avec le grand-duc Constantin, le prince Wolkowski, son aide de camp, le maréchal de Kalkreuth, qui vient de défendre Dantzig, et quelques autres officiers, s'éloigne de la rive droite, et les deux barques portent ces deux empereurs qui, ayant cessé de se combattre, vont se donner le baiser de paix, se jurer amitié éternelle... Des bords du fleuve on put voir les souverains aborder le radeau, entrer par les deux extrémités du pavillon, s'embrasser... et ce fut tout. Le reste fut voilé à tous les regards.

Peu après, l'empereur Alexandre vient s'établir à Tilsitt. Des revues militaires sont données en l'honneur du tsar, et Paulin se plaît à décrire la martiale coquetterie avec laquelle les régiments de la vieille garde, si terribles au feu, étalent leurs uniformes, à la fois élégants et sévères.

D'un mot, il fait songer aux contrastes des fortunes humaines et à leur fragilité. Tandis que se déroulent ces spectacles magnifiques, sous les yeux de ces deux souverains, « qui pourraient se partager le monde », Paulin nous montre, monté sur un cheval de médiocre apparence, un officier, en simple uniforme d'infanterie, un petit schako sur la tête. Il arrive sans suite et sans bruit; il a l'air affaissé au physique comme au moral; il s'arrête à la porte de l'empereur. C'est le vaincu d'Iéna, c'est le roi de Prusse.

La paix était conclue. Paulin se disposait joyeusement avec les officiers de l'état-major à rentrer à Paris. Mais il est mandé par le prince de Neufchâtel, qui lui donne mission de se rendre en Bulgarie auprès du grand vizir Tchélebi-Mustapha, commandant les armées du sultan contre les troupes russes, campées près de Silistrie, sur la rive droite du Danube.

La mission est à la fois politique et militaire; il s'agit de faire cesser les hostilités entre les belligérants, tout en éclairant les Turcs sur les résultats de la bataille d'Eylau que les bulletins russes ont présentée comme une victoire pour les armes du tsar. L'envoyé devra en même temps reconnaître le pays, étudier de près les dispositions et les forces des deux camps ennemis, et laisser

partout l'impression de la puissance française. L'empereur fait lui-même appeler Paulin; il développe de vive voix les instructions, et lui explique comment il devra saisir le moment le plus opportun pour arrêter les hostilités dans l'intérêt de la France.

Il complète la portée de ces mots « dans l'intérêt de la France », en répétant à Paulin : « Faites-vous bienvenir des Turcs. Il faut cajoler ces gens-là; il faut les cajoler. »

Napoléon envoie ensuite Paulin au tsar, qui lui donne un de ses aides de camp, le prince Wolkowski, pour l'accompagner jusqu'aux avant-postes de l'armée russe.

Les chapitres consacrés au récit de ce voyage ne sont pas les moins intéressants des *Souvenirs* du général Paulin. Les sites et les mœurs du pays, la visite au général Péglivan-Pacha qui commande à Ismahil, et au grand vizir, dont le camp est près de Silistrie, la figure originale du capitaine du génie Boutin, détaché de l'ambassade française de Constantinople auprès de l'armée du sultan, font passer sous les yeux une série de tableaux animés, instructifs et pittoresques. Parti de Tilsitt le 28 juin 1807, Paulin était de retour à Paris dans les derniers jours du mois d'août.

Trois jours plus tard, il était reçu aux Tuileries par l'empereur.

L'empereur, se promenant de long en large, les mains derrière le dos, s'approcha de moi, pendant qu'immobile j'attendais, et m'aborda : « Aide de camp de Bertrand? » — « Oui, sire », et je m'inclinai. Alors, toujours se promenant, pendant que je marchais à sa hauteur, à droite, Sa Majesté m'adressa nombre de questions sur les particularités que j'avais pu observer dans le camp turc et dans l'armée russe et sur le caractère des divers personnages que j'avais rencontrés : Michelson, Miloradowitch, Péglivan-Pacha... L'empereur reçut de mes mains le mémoire que j'avais rédigé sur la mission dont il m'avait chargé à Tilsitt. Il parut se plaire à m'entendre lui dire l'effet qu'avait produit sur le grand vizir Tchélébi le souvenir des grands travaux de l'armée d'Egypte, ainsi que le récit circonstancié de la bataille d'Eylau. J'eus aussi à lui répondre sur l'état des armées russes et turques; sur le sentiment des populations moldo-valaques à l'égard du gouvernement russe, et je lui fis part de ma conversation avec le prince Dolgorowki. Enfin, après plus d'une heure de conversation : « Allez-vous reposer », me dit-il, avec un sourire plein de bonté, qu'accompagna un léger mouvement de la main.

Le repos, en ce temps-là, n'était jamais long. Le 15 janvier 1808, tous les officiers appartenant à l'état-major du prince de Neuchâtel et les aides de camp des aides de camp de l'empereur recevaient l'ordre de se rendre immédiatement à Bayonne.

Arrivé dans cette ville, Paulin est envoyé à Burgos; il part en compagnie de deux aides de camp du général Reille, le capitaine Reille, frère du général, et le capitaine Saint-Yon; ils entrent en Espagne « rieurs et gais, dit Paulin, comme de jeunes fous ». Il devait pourtant trouver dans ce pays les plus dures épreuves. Chargé d'une mission à Lisbonne, auprès du vice-roi Junot, duc d'Abrantès, Paulin, à son retour, est enveloppé, aux portes de Badajoz, par la foule révoltée; il échappe à grand'peine à la mort, et on le traîne dans une prison, pièce basse, sombre, voûtée, aux épaisses murailles, que nul être humain n'avait depuis longtemps habitée. Il reste là huit mois, non pas seul, il est vrai; car avec lui sont faits prisonniers d'abord le capitaine Galbois, son compagnon de route de Madrid à Lisbonne et de Lisbonne à Badajoz; puis, successivement amenés, Lacuée, officier de marine, neveu du ministre de la guerre; Desprez, camarade de Paulin à l'École du génie, et qu'attendait jusque sous la Restauration un grand avenir; Kaminski, officier polonais; et Elevard, officier de marine, saisi par les Espagnols dans un champ de blé où il s'était caché depuis deux jours, ne vivant que de quelques grains de froment.

Le séjour de Badajoz a laissé un souvenir cruel au cœur de Paulin; son appréciation sur les Espagnols s'en ressent. Il fait du chemin qu'il a parcouru de Burgos à Lisbonne une description charmante; mais il est injuste pour ce peuple qui tint en échec Napoléon et sut défendre son indépendance avec une énergie dont l'exemple inspirera toujours les nations soulevées contre la domination de l'étranger.

Paulin rentre à Paris le 8 janvier 1809, et le 1^{er} mars il se rend à Strasbourg pour rejoindre la grande armée engagée contre l'Autriche. Il assiste à la bataille d'Eckmühl; il est à Ratisbonne, où l'empereur est blessé. Il arrive avec le corps d'armée du maréchal Lannes à Burghausen, sur la rive gauche de la Saltza; le pont a été brûlé; quelques pièces fument encore; le fleuve, grossi par les pluies, couvre plus de 100 mètres de largeur; il faut en toute hâte construire un pont qui puisse donner passage aux troupes. C'est l'affaire des sapeurs du génie.

Tout le monde était à l'œuvre; le maréchal Lannes s'agitait autour des travailleurs avec une impatience toute méridionale. Je l'entends toujours s'égosiller pour qu'on lui envoyât une pompe, afin d'éteindre quelques pièces de charpente du pont qui brûlaient encore. C'était à Marcelin Marbot qu'il s'adressait de sa voix gasconne, en criant à tue-tête : « Marbot, la pousse, la pousse! » Et cette malheureuse « pousse », qui arriva fort tard, fut longtemps l'objet des désirs du

maréchal, et nous faisait rire chaque fois que son nom retentissait sur les rives du fleuve.

L'armée arriva devant Vienne au mois de mai 1809. Les pourparlers entre les avant-postes du maréchal Lannes et les Autrichiens n'ayant pas abouti, il fallut se décider au bombardement de la ville. Paulin raconte le drame en soldat qui aime son métier et en homme que ne laissent pas insensible les destructions de la guerre.

L'emplacement d'une batterie formé par un épaulement naturel dans un terrain du faubourg de Schottenfeld fut choisi; la batterie fut armée et approvisionnée. Les officiers d'artillerie désignèrent les directions du tir, calculèrent les angles sous lesquels devaient être lancés les projectiles incendiaires; et, après cela, tout resta calme, dans l'attente de la nuit, qui ne devait pas tarder à arriver. A en juger par la simplicité de cet appareil incendiaire, les novices dans l'art de la destruction eussent pu douter de ses résultats. Qu'auraient-ils donc été, ces résultats, si, au lieu d'obus de campagne on eût, comme dans un siège régulier, lancé dans la cité impériale des bombes de douze pouces de diamètre?

Dans cette nuit du 11 au 12 mai, cette batterie fut un but de promenade, une curiosité, un sujet d'étude pour les officiers du grand état-major impérial. L'empereur, le prince de Neufchâtel et beaucoup de généraux se rendirent sur l'emplacement de la batterie, qui ouvrit son feu à la nuit close. Au bruit éclatant de nos obusiers, les remparts, la ville entière, répondirent par un morne silence; le ciel noir se rayait d'un nombre prodigieux d'arcs enflammés, courant, se croisant dans tous les sens et à l'extrémité desquels pendait le globe de feu dont la chute de plus en plus précipitée allait aboutir à un centre commun, le quartier le plus peuplé et le plus riche de la ville, le Graben, cité pour son commerce, ses beaux hôtels et ses magnifiques magasins de toutes les industries de luxe. Durant plusieurs heures, cette projection d'une si grande quantité d'obus avait semblé sans effet; mais les vieux canonnières de la garde impériale qui servaient la batterie ne partageaient pas le doute d'une partie de l'assistance...

L'empereur attendait... Cependant, au-dessus de Vienne, le ciel s'empourpre; de sombres clartés apparaissent sur la flèche de l'église métropole; Saint-Étienne s'éclaire, et ses lueurs reflétées nous reviennent affaiblies, mais sinistres indicatrices de la destruction qui commence et qui va s'accomplir. Le vent aussi nous apporte des bruits confus et tumultueux; le tocsin sonne en même temps qu'une gerbe de feu s'élançe et crépite dans les airs. Dès lors, on voit plus distinctement les dômes des basiliques; on n'entend par toute la cité que le

sourd rappel des tambours ; les gerbes de feu se multiplient ; chacun de nous s'occupe à les compter.

A ce moment, Napoléon qui, pendant l'exécution de ses ordres de destruction, a conservé l'attitude que commande une profonde tristesse, tourne le dos aux flammes, et lentement se retire sans avoir proféré une parole.

Dès le lendemain matin, une députation des premiers magistrats de la ville de Vienne se rendait à Schönbrunn et présentait à Napoléon les clefs de la ville sur un bassin d'or.

Détachons encore quelques scènes où l'empereur paraît dans des attitudes familières que la peinture, qui l'a représenté sous tant d'aspects divers, n'a jamais reproduites.

Les fleuves, avec leurs ponts détruits et leurs eaux débordées, étaient des alliés pour l'archiduc Charles, qu'ils protégeaient contre l'irruption de la grande armée. La construction de ponts sur la Traün et sur le Danube fut le grand souci du corps du génie et de son chef, le général Bertrand. Paulin s'arrête avec une complaisance bien légitime sur les immenses ouvrages qu'en quelques jours le général Bertrand fit établir sur le Danube pour faciliter le passage des troupes, huit jours avant Wagram. L'empereur, qui en avait eu l'idée, venait, de sa présence et de ses paroles, encourager les travailleurs.

Notre grande œuvre marche à grands pas, écrit Paulin. Les palées ne se placent pas les unes après les autres ; on travaille aux quatre extrémités des deux ponts à la fois ; on bat aussi les pilotes intermédiaires. Aussitôt qu'une travée peut être pontée, elle reçoit le tablier. Ce sont alors des coups de marteau à être entendus par le prince Charles lui-même. L'empereur, de sa personne, vient examiner le travail. Il s'assoit sur un bloc de bois, donne ses idées et cause familièrement et gaiement avec chacun de nous.

Dans les derniers jours qui précédèrent la bataille de Wagram, Napoléon redoubla de vigilance pour épier les mouvements de l'armée ennemie. Il venait dans l'île de Lobau, au bord d'un petit canal formé par un bras du Danube, faire ses observations sur la manière dont le prince Charles occupait la plaine en face de lui.

Il montait pour cela, au moyen d'une échelle commode, disposée exprès pour cette ascension, sur un grand arbre, dans le feuillage duquel il était complètement inaperçu ; et là, à la vue simple, il distinguait parfaitement la position et la relation tactique de tous les villages qu'il avait devant lui, la configuration du terrain, les redoutes, les lignes, les batteries avec leurs canons et tous les moyens qu'ima-

ginait l'ennemi pour nous disputer le passage du dernier bras du Danube.

Enfin le jour de la grande bataille est venu. L'archiduc va engager l'attaque dont il attend un succès qui pour lui sera décisif. Avec des masses innombrables, il prétend passer entre la gauche de l'armée française et le Danube auquel elle s'appuie, s'emparer des ponts et couper en même temps la retraite de nos troupes. L'empereur a pressenti son dessein; une artillerie formidable, soutenue par la cavalerie de la garde, ravage les colonnes ennemies qui, renonçant au projet de tourner notre gauche, commencent leur mouvement rétrograde.

« A ce moment, dit Paulin, je me sentis enfiévré d'admiration lorsque j'entendis l'empereur dire de sa voix claire et pénétrante : « La bataille est gagnée. »

L'empereur aussitôt dépêche ses ordres aux différents corps d'armée et, tout marchant au gré de ses conceptions, il attend les résultats qu'il a prévus, avant de faire mouvoir les troupes qui se trouvent encore sous sa main.

Pendant ce temps, continue Paulin, c'est-à-dire pendant trois quarts d'heure ou une heure, je vis de mes yeux un spectacle qui me plongea dans le plus grand étonnement : l'empereur se coucha tout de son long, dans un sillon de cette terre brûlée par le soleil, la face contre terre, appuyé sur ses deux mains et au milieu de nous tous demeura sans mouvement et comme endormi jusqu'au moment où le major général ayant réuni tous les rapports qu'il attendait des divers points du champ de bataille, lui apprit que les positions de Neusiedel et de Wagram, défendues le plus résolument par l'ennemi, avaient été enlevées.

Napoléon dormit-il dans un moment où se décidait le sort de deux grands empires ? Je le crois. J'étais, comme je l'ai dit, présent à cette scène imposante, et c'est l'impression que j'éprouvai sur les lieux et qui m'est restée depuis. Du reste, j'ai souvent entendu dire au général Bertrand, que l'empereur dormait quand il voulait et s'éveillait quand il voulait.

Après les batailles, les réceptions et les fêtes. Paulin a été fait chevalier de l'Empire et chef de bataillon. Le général Bertrand est nommé gouverneur général de l'Illyrie; il succède à Marmont, qui a semé le faste partout où il a passé. « Ah! ça, comtesse Fanny, a dit Napoléon à M^{me} Bertrand, vous allez là-bas remplacer le roi Marmont. Avez-vous un bon cuisinier? — Sire, répondit-elle, je conduis avec moi celui que j'ai ici à mon service; il a une grande réputation. — Ce n'est pas assez, reprend Sa Majesté; il vous en

faut deux, avec un officier de bouche, un bon maître d'hôtel, et vous irez à six chevaux, entendez-vous, madame la gouvernante? »

La résidence du gouverneur était, en été, à Laybach; en hiver, à Trieste.

Paulin avait suivi le général; en même temps qu'il exerçait les fonctions de directeur du génie, il présidait à l'ordonnance des fêtes du gouverneur, et il se rend témoignage qu'il s'acquittait fort bien de sa mission.

Un jour, dans un bal où étaient priées tant de jolies femmes de Trieste et tout ce que renfermaient de plus brillant les provinces illyriennes, j'avais fait dresser un petit temple grec de forme circulaire, au centre de la pièce principale des appartements où se donnait la fête. Dans les entre-colonnements étaient suspendues en guirlandes une foule de *modes* arrivées de Paris, offrant le coup d'œil le plus frais, le plus varié. Chaque ornement d'architecture était remplacé par une de ces perfections qui, alors, sortaient des mains d'Herbault. Les bouquets, les châles, les chapeaux, les écharpes aux couleurs nuancées, les plumes, les turbans et tous les éléments de la plus élégante toilette, disposés avec un art et un goût tout à fait parisiens, attiraient les regards éblouis et curieux de toutes celles à qui ils étaient destinées. Aussi, quelle fut la joie de toutes ces jeunes femmes et jeunes filles, dont pas une ne manqua d'avoir son billet gagnant dans la loterie qui fut tirée de tous ces objets!

Mais l'heure des revers allait sonner. Revenu à Paris après la retraite de Russie, l'empereur est reparti pour son armée d'Allemagne. Il a appelé Bertrand, qui va commander le 4^e corps; Paulin l'accompagne comme directeur du parc du génie. Il assiste aux combats de Lützen, de Bautzen, à la bataille de Leipzig, où il a un cheval tué sous lui. Il revient à Paris, travaillant nuit et jour aux Tuileries avec le général Bertrand. Le 27 décembre 1813, au matin, le général lui confie une mission de reconnaissance sur la frontière de Suisse, mission dont l'empereur a lui-même dans la nuit arrêté l'itinéraire. Les renseignements qu'il recueille répondent aux vues de Napoléon, qui lui donne, pendant la campagne de France, une preuve de son souvenir.

C'était après le combat de Montereau.

Napoléon, dans les circonstances les plus difficiles, n'oubliait jamais les ordres qu'il avait donnés, même les plus petits. Il se souvint à ce moment que j'avais eu l'ordre d'étudier la position de Troyes dans ma reconnaissance du mois de janvier. Sa Majesté me fit venir et, pendant un long quart d'heure, me questionna sur les positions que pouvait

prendre l'ennemi, sur leurs abords, et sur celles à prendre nous-mêmes en arrivant devant Troyes. Je crus comprendre que les renseignements que je fournissais devaient satisfaire l'empereur, car il me remercia d'un air particulièrement bienveillant.

Le 4 avril, Paulin rejoignait le général Bertrand à Fontainebleau.

Je n'ai, dit-il, la prétention de peindre ni l'état des esprits, ni l'agitation physique et morale de l'état-major impérial, en ces jours d'angoisse, que je n'oublierai jamais. J'aime mieux n'en rien conter et dire seulement qu'au jour des adieux j'ai pleuré comme un enfant qui perd sa mère; l'émotion arrachait des larmes aux vieilles moustaches qui avaient combattu d'Arcole à Champaubert; elle me gagna comme les autres.

Paulin avait été nommé colonel dans le cours de la campagne. La Restauration le confirma dans ce grade, dont les événements l'avaient empêché de recevoir le brevet. Au mois de septembre 1814, il fut nommé directeur des fortifications à Antibes, bientôt après, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

Le 1^{er} mars 1815, en compagnie du général Corsin, gouverneur d'Antibes, et de plusieurs officiers, Paulin visitait l'île de Sainte-Marguerite, lorsque le général Corsin reçut, portée par un batelier, une dépêche du maire d'Antibes, le rappelant en toute hâte. Napoléon venait de débarquer au golfe Juan, et Cambronne occupait Cannes. En rentrant à Antibes, Paulin, y trouva un billet du général Bertrand ainsi conçu : « Mon cher Paulin, venez me rejoindre sur le brick de l'empereur. » Quelle tentation pour lui!

Je n'hésitai pas un instant, dit-il, à suivre la ligne de mon devoir, et cependant tout me portait vers l'empereur : mon cœur, mes souvenirs encore si vifs et l'attachement inébranlable que je conservais pour le grand maréchal dont je n'étais séparé que depuis quelques mois, après avoir été son aide de camp pendant sept ans.

Le trouble était grand dans les esprits; les dispositions faiblissaient à mesure qu'on apprenait la marche en avant de l'empereur, et tel général que Paulin avait vu d'abord exaspéré contre le revenant de l'île d'Elbe, devenait rêveur, indécis; il s'embarrassait aux moindres ordres, et Paulin devait le suppléer; tout à coup, il disparaissait, en route pour Paris. Paulin ne cache pas la violence qu'il eut à se faire pour résister à la contagion.

Si la religion du serment avait pu m'empêcher, le 1^{er} mars, de répondre à l'appel du général Bertrand, mon cœur n'en battait pas moins d'impatience, à l'idée de me retrouver bientôt aux côtés de ceux

avec qui j'avais si longtemps fait la guerre. Lorsque, dans la nuit du 1^{er} au 2 mars, j'avais traversé la route de Vallauris, j'avais pensé cent fois me trahir et failli entendre ma voix répéter, comme un écho sonore, ce cri de « Vive l'empereur ! » qui résonnait autour de moi comme une joyeuse fanfare ; le 26 mars, en ce jour où les troupes du général de Loverdo avaient arboré la cocarde tricolore, je rongerais mon frein, et silencieusement j'avais pleuré d'être enserré par ce serment implacable qui m'empêchait de courir à ces trois couleurs que j'avais suivies pendant plus de dix ans, d'un bout à l'autre de l'Europe.

La période guerrière était finie pour Paulin. La seconde Restauration le nomma directeur des fortifications à Paris et le fit baron. On pouvait supposer que le souvenir de l'Empire le protégerait sous le gouvernement de Juillet. Il semble, au contraire, qu'il ait été desservi auprès de la monarchie nouvelle : « Pour réussir, faites-vous faire député », lui dit, à sa grande indignation, un ministre de la guerre qui, comme inspecteur, avait été le premier à réclamer pour lui les épaulettes de général, et ce n'est pas sans quelque amertume que Paulin, en leur opposant la bienveillance de Napoléon, relève les préventions dont il croit animé contre lui, vieux soldat, le jeune duc d'Orléans. L'impression cependant ne dure pas dans son cœur. « Tout cela, dit-il, n'était pas grand'chose », et il n'en proteste pas moins de son dévouement pour une famille qui, tout en se rattachant à la race de nos rois, « ces vrais créateurs de la France », a rendu « à son bien-aimé pays » le drapeau tricolore.

Paulin n'obtint qu'en 1839 le grade de maréchal de camp. Il y avait vingt-cinq ans qu'il était colonel, et pour devenir colonel, quatorze ans lui avaient suffi.

La limite d'âge approchait. Quand elle eut imposé le repos à cette énergique et vaillante nature, le général Paulin, déjà attristé par la mort prématurée de sa femme, se retira en Bourgogne, dans sa terre de Saint-Léger. Ce fut là que, se retremant dans le passé, il écrivit ses notes intimes, sans autre vue que de léguer à ses neveux des souvenirs dont ils eussent droit de s'honorer.

Le capitaine Paulin-Ruelle n'a pas cru pouvoir garder pour lui ce précieux manuscrit ; nous devons l'en remercier autant que l'en féliciter. En publiant les notes de son grand-oncle, il n'a pas seulement rempli un devoir filial. Il a de plus fourni une contribution importante à l'histoire du premier Empire ; ceux-là mêmes qui connaissent le mieux les hommes, les événements et les choses de ce temps apprécieront, nous n'en doutons pas, l'intérêt et la nouveauté de cette narration, rapide, originale et vivante.

Charles DE LACOMBE.

LES ROMARIAS PORTUGAISES ¹

Les *Romarias*, ou pèlerinages portugais, analogues à nos *Pardons* de Bretagne, sont des fêtes à la fois religieuses et populaires. Elles sont en grande faveur au nord du Tage; au sud, on ne les connaît guère, comme à l'étranger, que par ouï-dire.

Les habitants des provinces septentrionales du Portugal, surtout ceux des campagnes qui avoisinent Porto, sont profondément religieux; mais, quand il s'agit de *Romarias*, le principal motif qui guide les pèlerins est moins encore le désir d'honorer un saint fameux, ou de lui témoigner de la reconnaissance pour les miracles qu'il a faits, que la perspective de passer une soirée agréable, en laissant de côté, pour un jour, les soucis de l'existence. C'est ce qui explique pourquoi les plus suivies de ces fêtes, les plus aimées du peuple, les plus attrayantes sont celles qui se tiennent dans des sites riants et pittoresques.

Les *Romarias* commencent avec le printemps : les campagnes se sont alors émaillées de fleurs, les rameaux des arbres se couvrent d'un tendre feuillage, les rayons bienfaisants du soleil réchauffent l'atmosphère, et le ciel reprend ce ton d'azur doux et limpide, qui fait le principal charme de ces contrées. Tout renaît sur la terre rajeunie, tout porte à la gaieté, et la joie des pèlerins se trouve naturellement à sa place dans ce cadre verdoyant et fleuri.

A moins d'y avoir assisté, une fois en sa vie, on se ferait difficilement une idée juste de ce que sont les *Romarias* du Mintso et des environs de Porto. Comment se figurer, sans en avoir été témoin, la gaieté bruyante de la foule, la quantité énorme de provisions, dont vient rapidement à bout l'appétit dévorant des pèlerins, la dimension des pièces de vin qui sont vidées jusqu'à la dernière goutte, et les milliers de cierges offerts au saint qu'on vient vénérer? Et cela dure, sans interruption, tous les dimanches, depuis le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, patron de Saint-Mamède, jusqu'à la fête de Notre-Dame de septembre, qui, pour employer une expression populaire, « ferme la porte des *Romarias* ».

Chaque dimanche, la foule se porte ainsi dans un village, voisin

¹ *A cidade do Porto : as Romarias*, por Vieira Correia.

de Porto, et parfois dans deux. Les jours de grande fête, pendant la semaine, ne font pas exception ; ils mettent même plus de monde en mouvement que les simples dimanches.

Les *Romarias* se divisent en grandes et en petites. Certains saints ont le privilège d'être visités deux fois, à quelques mois d'intervalle. D'autres voient s'ouvrir autour de leur sanctuaire une véritable foire. Ainsi celle de Saint-Mamède, la première de l'année (nous ne parlons pas de celle de Lapa, qui, du reste, est bien déchuë aujourd'hui), s'agrémente d'un marché en règle, où l'on vend des tamis, des écuelles de bois et des meubles rustiques. Néanmoins ce sont les objets de piété, chapelets, ex-voto, images figurant de petites chapelles, etc., qui dominent. On vend aussi de la mercerie et beaucoup de menus articles de bazar. Presque tous, ils viennent de France, et ils portent, en gros caractères, le nom fascinateur de Paris.

Blanche comme une colombe, la petite église de Saint-Mamède s'élève sur une colline assez escarpée. On y arrive par un vaste escalier, qui part de l'ancienne route de Braza. Non loin de ce sanctuaire est un petit bois de châtaigniers séculaires et ombreux ; la brise chante doucement dans leurs épais rameaux. C'est là, sous l'ombrage hospitalier de ces arbres vénérables, que viennent s'asseoir, devant une table improvisée, les pèlerins mourant de faim : ils commencent leurs dévotions par une pieuse visite aux tentes, où les tonneaux pansus d'Amarante ou de la Compagnie vinicole trônent sur des chars à bœufs.

Bientôt une musique bruyante, vraie musique d'aveugles, fait entendre ses flonflons joyeux. Ce sont les violoneux et autres musiciens de Bainaria ; ils jouent, avec un brio endiablé, des valses et des mazurkas, accueillies avec des transports d'allégresse par les jeunes campagnardes, et ils donnent ainsi le signal de la danse. Les couples se forment rapidement, et ils se livrent, en riant à gorge déployée, aux plaisirs enivrants du bal.

Aux danses importées de l'étranger ne tardent pas à succéder les danses nationales ; c'est une nouvelle explosion d'enthousiasme qui salue la *serra*, la *canninha verde* et le *regadinho*, qui répondent à peu près à nos bourrées, nos montagnardes et nos rondes. Tout en dansant, les filles chantent quelque couplet d'une chanson populaire ; par exemple celui-ci :

Il en est temps, mariez-moi, ma mère !
 Pourquoi garder votre fille au logis ?
 Trop tard coupé, le blé ne donne guère,
 Pour le grenier, de paille ni d'épis.
 Le ruisselet sans bruit voyage,
 Et se jette dans le ruisseau ;

L'amour aussi court à vau-l'eau ;
Notre lot, c'est le mariage !

Et nos gens de tourner, de sauter, de se trémousser à qui mieux mieux ! Et les chansons se suivent, comme les danses, sans trêve ni repos, jusqu'à ce que les voix s'enrouent, les forces s'épuisent et que le soleil, en plongeant dans la mer son disque de feu, donne le signal du départ.

Pendant que le gros des paysans et des paysannes, avec un entrain exubérant, se livre aux plaisirs de la fête, les amoureux se tiennent à l'écart, afin de faire plus librement parler leur cœur. Les jeunes gens sont, en général, des garçons forts et bien plantés ; la veste sur l'épaule, le bâton ferré à la main, ils ont fort bon air. Pour leur plaire, les jeunes filles ont soigné leur toilette, mignon chapeau de feutre, orné de plumes rouges et bleues, avec de tout petits miroirs au milieu ; lourdes boucles d'oreilles, chaîne d'or au cou, jupe longue et foncée, souliers bordés de blanc, rien n'est oublié de ce qui peut rendre leur costume pittoresque. Le sourire aux lèvres, elles écoutent avec joie les compliments familiers de ceux dont elles ont agréé l'hommage.

Les gens de la ville les coudoient à dessein, et ils leur lancent, en passant, quelque maligne plaisanterie. Suivant leur caractère, les villageois qu'on taquine font la sourde oreille ou répondent aux lazzi par des coups.

Le soir, les danses prennent une animation nouvelle ; avant de se retirer, campagnards et campagnardes font assaut de talent, en dansant la *caminha verde*. Parfois la muse champêtre se met de la partie, et alors c'est, entre les garçons et les filles, un échange de mots piquants, de phrases rythmées, agrémentées de rimes familières. Quand les improvisateurs ont de l'esprit et de l'à-propos, que l'attaque et la riposte se suivent de près, ce duel en vers ne manque pas d'originalité ; les spectateurs s'y intéressent ; leurs rires et leurs applaudissements excitent la verve des partenaires qui, quelques mois plus tard, se retrouveront dans la petite église de leur village, non plus pour recommencer ce tournoi poétique, mais pour s'unir et recevoir la bénédiction de leur curé. Toute l'année ils parleront de la fête qui a vu s'éveiller leur sympathie mutuelle, et ils remercieront le bon saint du miracle qu'il a fait pour eux, en facilitant leur mariage. Et les jeunes sœurs chanteront à leur tour :

Mon cher papa, mariez-moi !
Il est temps, vous savez pourquoi :
A quatorze ans on se marie,
Moi j'en ai seize. Un époux, je vous prie !

Parmi les *Romarias* qui ont plus particulièrement le don de faire le vide dans les rues de Porto, nous pouvons citer celle qui a lieu, le premier dimanche après la Pentecôte, en l'honneur de Notre-Seigneur de la Pierre. La chapelle est construite au sommet des falaises qui dominent la mer, à peu de distance d'Espinho, près de la ligne du chemin de fer du Sud. On l'appelle ordinairement la *Romaria des Camarines*, parce que les pèlerins font provision de ces baies, légèrement acidulées, qui, comme plante et comme fruit, rappellent assez fidèlement les airelles ou myrtilles des forêts de l'Auvergne.

Sur cette partie des côtes, l'Océan déferle parfois avec fureur, et les grandes marées pénètrent fort avant dans l'intérieur des terres, ce qui explique cette chanson populaire :

Quand l'Océan est en colère,
Les Camarines ont grand peur;
On voit Notre-Seigneur de Pierre
S'enfuir de hauteur en hauteur!

La *Romaria* de Notre-Dame de la Pilar, dans les montagnes de ce nom, est par excellence la fête des pastèques. Bien que la guerre civile de 1832-1833 ait couvert cette contrée de ruines, l'église, assez bien conservée, est encore ouverte au culte. Elle dépendait autrefois d'un couvent de moines augustins, dont une partie sert aujourd'hui de quartier d'artillerie; mais la guerre n'a respecté ni les vastes jardins, ni le parc magnifique, ni les luxuriantes châtaigneraies qui faisaient de ce monastère un séjour enchanteur. Le couvent avait été, un moment, transformé en place forte; en 1846, on a démoli les remparts, et aujourd'hui c'est à peine s'il reste encore quelques buttes sans importance militaire, garnies de mauvaises pièces de canon, auxquelles on ne pourrait guère demander d'autre service que de tirer de pacifiques salves les jours de réjouissances publiques.

Au pied de ce semblant de forteresse s'étend un vaste champ qu'on appelle, depuis qu'on a exproprié les terres du couvent, le champ de manœuvres. La ligne ferrée du Sud le traverse dans toute sa longueur, pour venir aboutir au pont de D. Maria-Pia. C'est là, entre l'aqueduc qui approvisionnait d'eau le monastère et le commencement de la vallée d'Arcinho, que les pèlerins se donnent rendez-vous. On y voit d'ordinaire plus de cinquante chars à bœufs remplis de pastèques. Une multitude de tentes abritant d'énormes tonneaux, des tables grossières et des bancs à l'avenant. Dans chacun de ces cabinets improvisés, on fait frire du poisson, et chaque cabaretier invite le client à s'approcher, en répétant sans

variation cet appel : « Il est beau mon poisson frit ! C'est ici, braves gens, qu'est le bon vin d'Amarante et de la Compagnie ! »

Sur une longue ligne, en face de ces auberges d'un jour, des femmes ont garni leurs tables à tréteaux de corbeilles et de plateaux pleins de pâtisseries, et elles ne cessent de crier : « Allons, mon biscuit de Savoie ! Allons, mes bons gâteaux de Paranhos ! » Ces gâteaux de Paranhos sont assez grossièrement confectionnés avec de la farine de seigle. Pour les rendre appétissants, on les saupoudre d'une légère couche de sucre. Le *millas* du Midi de la France, fait avec de la farine de maïs, pourrait en donner une idée si, au lieu d'être mou, il avait, comme eux, la dureté d'une croûte de pain bien cuite. Le peuple a une prédilection marquée pour cet échantillon de pâtisserie primitive ; nul ne va à cette *Romaria* sans en rapporter quelques morceaux. On se passerait plutôt d'un orchestre que de gâteaux de Paranhos ; ils ont autant de succès que le bon vin.

Toutes les *Romarias* ont à peu près la même physionomie ; cependant, nous devons une mention particulière à celle qui a lieu à Sainte-Euphémie. C'est une des plus curieuses de la banlieue de Porto et même des environs. Les pèlerins partent de chez eux l'après-midi et ils arrivent à Sainte-Euphémie à la tombée de la nuit. Quand le jour a complètement disparu, ils se mettent en route pour revenir. On le voit, leur séjour à Sainte-Euphémie n'a pas été de longue durée. Ils s'en vont, précédés de violons et dansant la *chula*, une danse extrêmement animée. Tous les pèlerins, hommes et femmes, ont autour du cou des cordons formés de têtes d'ail enlacées. Ce jour-là, on met de l'ail partout, même aux violons, même aux chapeaux, à côté de l'image de la sainte.

La *Romaria* de Saint-Benoit du Rocher, à Rio Tinto, où l'on peut se rendre par le chemin de fer de Minho et Douro, attire aussi beaucoup de monde, moins peut-être, cependant, que celle de Sainte-Anne d'Oliveira. Celle-ci se tient à Areintro, dans un site délicieux, tout près du séminaire.

Mais de toutes les *Romarias* portugaises, la plus importante, la plus populaire, la plus courue est celle de Notre-Seigneur de Mattésinhos. Elle dure trois jours, et chaque jour, cette petite ville reçoit plus de quinze mille visiteurs. L'an passé, les pèlerins ont donné plus de 20 000 francs d'aumônes, sans compter les nombreux paquets de cierges offerts aux œuvres pies, notamment à celle des trépassés. La réputation du patron de cette église est proverbiale dans la contrée, à cause des guérisons miraculeuses qu'on lui attribue. Aussi les malades accourent-ils de toutes parts vers son sanctuaire, comme l'indique ce fragment de cantique, composé en son honneur :

Vers Mattésinhos le Sauveur
Voit venir la foule fidèle;
O Seigneur, prenez pitié d'elle,
Rendez-lui la santé, Seigneur!

L'église s'élève majestueusement sur une colline, au sud de la ville, presque au bord du rio Leça. En face est une jolie avenue de peupliers, dans laquelle on a construit de petites chapelles, où sont représentés les principaux épisodes du drame du Calvaire.

A quelque distance, sur la grève, à deux pas de l'Océan, se trouve un monument commémoratif, qui rappelle une légende locale, car cet endroit révééré, comme presque tous les sanctuaires visités par les pèlerins des *Romarias*, a sa légende. Voici, en quelques mots, celle de Mattésinhos :

Pendant une violente tempête, il y a bien longtemps de cela, la mer rejeta sur la grève un grand crucifix de bois, en très bon état de conservation, mais auquel il manquait un bras. Le curé, averti, le fit transporter à l'église de Mattésinhos. Or il arriva qu'une femme, vieille et pauvre, vint, dans la soirée, parcourir les rochers à la recherche des morceaux de bois que le flot pouvait y avoir jetés, et qui lui servaient à alimenter son modeste foyer. Parmi les morceaux qu'elle recueillit, ce jour-là, s'en trouvait un dont la beauté aurait dû la frapper ; mais, sans y faire attention, de retour à sa cabane, elle le jeta au feu avec le reste. Alors un phénomène étrange se produisit : la flamme, jusqu'alors vive et brillante, s'abaissa tout à coup et sembla se reculer avec respect. Ne comprenant rien à ce phénomène, la bonne vieille l'attribua à l'humidité plus grande de ce morceau de bois. Le lendemain, elle l'expose au soleil et, le soir venu, elle le mit de nouveau au feu, mais sans plus de succès que la veille. Toute troublée, la pauvre femme courut chez le curé, et le pria de lui donner l'explication de ce mystère. L'explication fut facile, un coup d'œil suffit au prêtre pour reconnaître dans le morceau de bois, dont s'écartait la flamme, le bras qui manquait au crucifix. Voilà pourquoi le feu l'avait deux fois respecté.

Le bruit de ce prodige se répandit promptement dans la contrée, et bientôt cette image miraculeuse fut plus en honneur qu'aucune autre, surtout parmi les marins. La cabane de la vieille est devenue la « maison des miracles » ; on y voit de nombreux témoignages de la foi naïve du peuple, par exemple, des tableaux représentant des naufrages mémorables, de terribles incendies, des attaques à main armée, arrêtés ou repoussés grâce à l'intervention de Notre-Seigneur de Mattésinhos, qui apparaît inopinément, au moment critique, dans une blanche nuée, au milieu des anges,

planant au-dessus des catastrophes, qu'a retracées un pinceau généralement assez inexpérimenté.

Pour transporter la foule énorme des pèlerins qui vont à Mattésinhos, ce n'est pas assez des bateaux à vapeur, des remorqueurs, des barques, dont le fleuve est couvert; les deux lignes de tramways ne suffisent pas non plus, quoique sur l'une des deux on se serve de locomotives; il en est de même du chemin de fer de Povoá, qui emprunte, dans ce but, l'embranchement, construit pour exploiter les carrières du mont Saint-Gens, aujourd'hui entièrement rasé. Aussi beaucoup d'entre eux se servent-ils de chars-à-bancs, de calèches, de tapissières, de véhicules de toutes espèces. Nous ne parlons pas de ceux qui s'y rendent sur leurs jambes, précédés d'un violon, dansant et chantant avec entrain, depuis Porto. Ceux-là ne sont pas les moins nombreux et les moins gais; il est vrai que 9 ou 10 kilomètres à parcourir ainsi ne sauraient effrayer des Portugais. Il en est même qui, par suite d'un vœu, font ce trajet sur les genoux. Le cas est rare, sans doute, mais on en a vu plus d'un exemple. Quant aux fidèles pleins de zèle qui font, de cette manière peu commode, une ou plusieurs fois le tour de l'église, ils sont assez nombreux, même en dehors du jour de la *Romaria*.

Citons encore, comme ne manquant pas d'originalité la fête de saint Gonzalve, à Villa Nova de Gaya. La veille au soir, on voit sortir de l'église de Saint-Christophe un bizarre cortège : portée sur un brancard, s'avance la statue du saint, et derrière elle se pressent, en foule, des hommes et des enfants, qui tiennent à la main de grandes branches de chêne. Ils chantent, en marquant bien le rythme et la mesure pendant les 2 kilomètres que parcourt la procession, un chant fort libre, qui rappelle ceux de certaines cérémonies du moyen âge.

En voici le début :

Marchons et chantons en cadence
 Derrière le bon Gonzalvin,
 Qui vient de visiter son ami Christophin!
 Par lui les dons du ciel pleuvront en abondance
 Vive la bonne chère et vive le bon vin!

Les *Romarias* finissent naturellement à l'approche de l'hiver ou, plus exactement, au moment où se fait la récolte des fruits; les jours deviennent plus courts, la température se refroidit, le soleil a moins d'éclat. C'est au mois de septembre qu'a lieu la dernière, celle de Notre-Dame des Champs, dans la paroisse du même nom, voisine de Porto. Les moissons sont alors heureusement rentrées, comme le chantent les pèlerins, avec accompagnement de violon :

O bonne Dame,
 Joie à votre âme :
 Vous pouvez voir

Le grain dans le grenier, le porc dans le saloir!

Toutes les *Romarias* populaires n'ont pas seulement pour but les plaisirs d'une fête champêtre ou la vénération d'un saint; il en est d'autres, notamment à Porto, qui appellent la foule au cimetière, le jour des Morts. A Lisbonne aussi, depuis quelque temps, ces pèlerinages commencent à être en faveur, mais ils sont loin d'avoir la même animation que dans la capitale du Nord. A Porto, en effet, c'est par milliers que se comptent les gens qui visitent les cimetières le 2 novembre; cette manifestation pieuse et touchante prouve quelle vénération les Portugais, comme, du reste, presque tous les peuples, professent pour leurs parents défunts. Remarquables par leur situation, leur arrangement et la beauté du panorama qui les entoure, les cimetières de Porto se prêtent admirablement à de pareilles cérémonies. En général, ils sont peuplés de ces magnifiques camélias qui, entre Minho et Douro, atteignent d'énormes proportions; l'hiver, couverts de fleurs luxuriantes, ces arbustes, ou mieux ces arbres, font des cimetières de véritables jardins. La cité des morts perd ainsi beaucoup de sa tristesse, et elle devient un lieu de promenade qui ne manque pas de charmes, malgré les pensées mélancoliques qu'il éveille.

Les *Romarias* ne sont point partout aussi brillantes que dans les environs de Porto; c'est que, partout, on ne se trouve pas à proximité d'une ville très riche et très peuplée; néanmoins, les plus simples, les plus modestes ne manquent ni d'animation ni de gaieté. Nous avons eu la bonne fortune d'assister à celle qui se fait, au mois de septembre, à San Pedro de Muel, jolie petite station balnéaire, à quelques kilomètres de la ville, autrefois royale et épiscopale, de Leiria. San Pedro occupe le centre d'une baie qu'enferment presque complètement de hautes collines; on y trouve de l'eau potable, d'excellente qualité, ce qui est rare dans le voisinage de la mer. Sur la colline de droite, [une] blanche chapelle, comme une sentinelle vigilante, semble veiller sur la ville et sur la plage de sable fin qui la sépare de l'Océan.

C'était un dimanche; de tous les villages environnants on voyait accourir les pèlerins, pieds nus, le pantalon retroussé sur leur jambe nerveuse, la veste sur l'épaule et le bâton ferré à la main.

La matinée fut consacrée aux dévotions; il était venu de *Marinha Grande*, ville industrielle située entre San Pedro et Leiria, une société philharmonique. Les pèlerins] purent donc assister à une assez belle messe en musique, après laquelle ils

prirent part à une procession générale. Au milieu du cortège, on remarquait deux jeunes filles habillées de blanc, avec de blanches ailes aux épaules et une couronne de roses blanches sur la tête. On les avait amenées de *Marinha Grande* sur un char à bœufs, orné de feuillage, à côté d'une statue vénérée de Notre-Dame; malgré leur teint bistré, elles figuraient deux anges chargés d'accompagner la Vierge, à travers le *pinhal* ou forêt de pins, qui règne sans interruption depuis *Marinha Grande* jusqu'à *San Pedro*. A la procession, elles jetaient des fleurs au devant de Notre-Dame, que portaient pieusement les membres d'une confrérie.

Lorsque le cortège, précédé de la musique, rentra à l'église, trois femmes, par excès de piété ou pour accomplir un vœu, gravirent le chemin escarpé de la colline, sur les genoux, en récitant tout haut leur chapelet. Les Méridionaux poussent souvent très loin la manifestation de leurs sentiments religieux; nous avons déjà pu faire cette remarque dans la cathédrale de Tolède, où nous avons vu une dame faire son chemin de croix aussi sur les genoux; mais cette pénitente, au lieu d'un chapelet, tenait à la main un éventail ouvert, et elle l'agitait avec vigueur, sans interrompre ses prières; il est vrai que la chaleur était excessive.

A *San Pedro*, la soirée fut, comme ailleurs, consacrée à la fête populaire et à la foire; mais, à l'encontre de ce qui se passe dans la banlieue de *Porto*, le dîner des pèlerins fut un modèle de frugalité : des *tremoços*, ou gros pois, cuits avec un peu de sel, et de l'eau claire composaient presque uniquement leur festin. Très rares étaient les tonneaux de vin. La gaieté n'en fut pas moins exubérante, et les chants et les danses durèrent, avec entrain, jusqu'à l'heure où le soleil, sur le point de disparaître à l'horizon, donna le signal de la retraite.

Les pèlerins, après avoir contemplé, du haut des falaises, le spectacle majestueux du soleil descendant lentement dans une mer de feu, s'en allèrent, par petits groupes, dans toutes les directions. Seuls, les gens de *Marinha Grande*, qui avaient remis sur leur char la Vierge, abritée sous un dais de palmes et de fleurs, et les deux jeunes anges, s'éloignèrent, comme ils étaient venus, en cortège, précédés de leur bruyante musique, à travers le *pinhal* du bon roi *Denis*. C'est, en effet, ce bon prince, dont le château domine *Leiria*, qui a fait planter cette immense forêt. Grâce à lui, la marche envahissante des sables, poussés par les vents de mer, a pu être arrêtée, et le riche bassin du *Lis* préservé d'une ruine certaine. Aussi sa mémoire est-elle toujours bénie par les habitants de cette heureuse contrée.

L'ORGUEIL DU NOM¹

IV

Presque aussitôt, le visiteur se présentait, inclinant à demi sa haute taille pour la saluer.

Elle se leva d'un bond, courut à lui d'un élan qu'elle ne put contenir, disant, la voix toute tremblante :

— Vous!... c'est vous!... mon ami..., mon seul ami!...

Bernard Clairmont la regardait sans prononcer une parole, semblant chercher à retrouver en elle une vision longuement caressée, à dégager de cette femme, encore si jeune avec ses trente-deux ans à peine révolus, la jeune fille de dix-neuf ans qui avait été le dernier souvenir emporté, la persistante idole pieusement conservée en son cerveau et en son cœur.

C'était, avec quelque chose de plus mûr, de plus femme, de plus séduisant par le développement complet des formes, la même taille élégante, ayant le contraste de la ceinture restée mince et des hanches, des épaules épanouies en la floraison de la trentaine, la même tournure toujours si distinguée.

Les cheveux légers et abondants faisaient, autour du front et des tempes, leur même écume dorée, d'un blond si délicieux, et le regard des yeux bleus avait conservé la douceur, la limpidité, qui faisaient leur charme, comme le teint était resté éblouissant de fraîcheur, de blancheur nacrée, avec le nez mince et régulier, la petite bouche pourprée d'un pastel du dix-huitième siècle, tandis que cette imperceptible poudre de pastel continuait à voltiger, légère, sur toute cette chair laiteuse.

De son regard tendre et triste, il pénétrait lentement, sûrement, jusqu'au fond de la pensée de la jeune veuve; et d'elle, de sa figure pâle, où les paupières rougissaient encore faiblement sous l'afflux

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 février 1895.

des larmes, ses prunelles coururent au désordre des papiers entassés sur la tablette du coffret arabe.

Il hocha silencieusement la tête, comme s'il eût compris tout ce que l'exclamation de M^{me} de Kérilis renfermait de détresse.

Elle répéta :

— Bernard, vous..., en ce moment!...

Sa voix semblait sous l'écrasement de sa situation, et elle n'avait pu s'empêcher, saisissant son coup d'œil, de se retourner avec un geste de désespoir vers le petit meuble, comme pour indiquer aussi les papiers.

Elle poursuivit, très bas, rougie d'une honte subite, de la honte la plus intime :

— Vous saviez!... vous savez... peut-être?...

Il éleva doucement sa main entre elle et lui, en protestation, pour l'empêcher d'achever, murmurant :

— Chut! chut!... je vous en prie!... Non, ne dites pas!...

Une explosion de douleur jaillit de tout l'être énervé et à bout de forces de Louise :

— Que je suis malheureuse!... plus... oh! oui, plus qu'on ne saurait croire, plus que personne ne peut le penser!... Tout..., tout m'abandonne!...

La prenant par la main, d'un mouvement de persuasive autorité, avec la connaissance du caractère de tendresse et de soumission auquel il s'adressait, Bernard avait reconduit la veuve jusqu'à son fauteuil, près du grand coffret ouvragé, au support duquel elle s'accouda des deux bras, la tête perdue dans ses mains.

Ayant pris une chaise, tout à côté d'elle, il lui parlait à mi-voix, de son ton ferme et caressant, tandis qu'elle écoutait, peu à peu rassérée, demi-consolée, oubliant, sous la musique de cette intonation amie, sa situation si cruelle, ses chagrins, le présent.

Et c'était le passé, le lointain passé qui revenait, d'abord le passé d'enfance tout parfumé d'espoir, de rayonnant avenir, d'un avenir qui ne s'était cependant pas réalisé pour Bernard Clairmont et pour elle, quand tout faisait augurer, quand tout permettait de croire qu'il se réaliserait.

En écoutant parler son interlocuteur, il lui semblait qu'elle ne l'avait jamais quitté, qu'il avait toujours été là, avec elle, et que rien de ce qui était arrivé n'avait eu lieu.

Une griserie douce l'enveloppait, supprimant les années, effaçant les souffrances, les douleurs, pour la reporter, émue et charmée, à cette enfance de joie et de tranquillité.

C'était en pleine Touraine, entre Tours et Chinon, que Bernard et Louise s'étaient connus, tout enfants, à cause de la proximité

des propriétés de leurs parents : ceux de Bernard, très riches, possédant fermes et châteaux; ceux de Louise, plus modestes, ayant seulement de quoi vivre avec une certaine aisance.

Les enfants avaient grandi ensemble, s'étaient habitués à se voir constamment, s'étaient retrouvés jeunes gens, presque du même âge, n'étant seulement séparés que par une différence de trois ans, qui semblait disparaître à mesure qu'ils avançaient dans la vie.

Sans consulter personne, ils avaient peu à peu commencé à ébaucher quelques vagues projets d'avenir, sans mettre leurs parents dans le secret, sans songer que, peut-être, les parents du jeune homme pouvaient avoir formé pour leur fils des desseins plus ambitieux que de lui faire épouser cette jolie petite voisine, ravissante avec ses cheveux blonds et son teint de lait, mais dont les minces revenus n'accroitraient pas beaucoup le patrimoine des Clairmont.

Puis de petits événements imprévus vinrent séparer momentanément les jeunes gens; les parents de Louise furent obligés de venir s'installer à Paris, tandis que Bernard était retenu en province; elle avait fréquenté des milieux nouveaux, connu un monde qu'elle ignorait, goûté la saveur de plaisirs plus compliqués, plus raffinés que ceux que pouvait lui procurer la campagne.

C'est alors que, dans un salon, elle avait, pour la première fois, rencontré Gilbert de Kérisis, qu'elle était allée à lui, sans savoir, d'instinct, dans l'innocence extasiée de ses dix-neuf ans, et que lui était venu à elle, enthousiasmé, persuasif, ayant tout ce qu'il fallait pour la séduire, l'étourdir, lui faire oublier le passé.

Les rencontres, involontaires ou voulues, s'étaient renouvelées, multipliées. Elle avait été prise de cette sorte de griserie violente, impérieuse, irrésistible que la musique exerce sur les femmes.

Beau, séduisant, dans la gloire jeune et triomphale de son retour de Rome, ayant seulement vingt-sept ans et déjà presque célèbre, sous la double séduction de sa personne et de son talent, Gilbert de Kérisis avait instantanément tout effacé autour d'elle. Il l'avait enveloppée à la fois de sa parole amoureuse et de sa musique; Louise se trouva prise, engagée, conquise, avant d'avoir pu réfléchir, se reconnaître. Autour d'eux, tout le monde l'avait poussée à ce mariage, lui en vantant les avantages, les joies, les orgueils; elle allait avoir toutes les satisfactions, tous les bonheurs; les femmes l'envieraient : la gloire de son mari serait sa gloire.

Tout cela fit taire une petite voix plaintive et isolée protestant très bas, bien au fond de son cœur. Savait-elle même si cette faible et timide révolte existait réellement en elle? Là-bas, en Touraine, on n'était que des enfants, il ne s'agissait que d'enfantillages.

La célébrité naissante du musicien faisait un tel tapage, que Louise

n'entendait plus que ce bruit de fête et de joie ; l'ami d'enfance, le petit mari des premiers âges disparut, perdu, oublié, noyé dans l'étourdissement du mariage brusquement proposé, arrêté, exécuté. Indécise, troublée, ne sachant plus même si elle avait une volonté, trop jeune et trop faible de caractère pour discerner nettement ce qui se passait en son cœur et pour s'analyser, elle se maria, ou plutôt se laissa marier, croyant au bonheur, croyant à l'amour.

Quelque temps, quelques mois, deux ans, trois ans, plus encore, la griserie continua, la soutint, l'étourdit.

Mais un jour cruel le réveil arriva, la vue nette et claire, la sensation d'une chute, d'un fond de gouffre, et elle se trouva dégrisée, désillusionnée, seule en face de la réalité. Son enfant, sa fille seule la sauva du premier désespoir, la rattacha à la vie, l'abaissa aux concessions, la rendit forte, courageuse, patiente, résignée.

Ce n'était pas que Gilbert de Kérisis fût un méchant homme ; c'était un doux, un tendre, un faible à accès de violence, ne sachant jamais résister.

Il avait aimé Louise avec la même fougue emportée qu'il mettait à tout ce qu'il faisait, à sa musique, à ses passions. Incapable de faire sciemment du mal à quelqu'un, il en faisait sans le savoir, par entraînement. Il céda aux compliments, aux flatteries ; ses succès trop prompts, trop répétés, trop nombreux l'enivraient, l'empêchant de voir d'une façon claire et saine, émoussant par degrés son sens moral.

Son art, cet art qui passait avant tout, l'accaparant, l'arrachant même à sa femme, quand la fureur de la composition s'emparait de lui, avait été le principal instrument de cette démoralisation progressive. Il n'avait pas eu seulement des succès de théâtre, des succès de coulisses, il avait eu aussi ces succès mondains, qui vont aux musiciens plus qu'à tous autres artistes. Les grandes mondaines le tenaient pour leur musicien préféré ; on ne s'occupait pas de sa femme, de son intérieur ; dans ces milieux-là, on ne savait même pas s'il était marié ; il n'y avait que lui, et lui tout seul, le Maître. De plus, sa musique était une musique spécialement faite pour plaire aux sensualités ; molle, caressante, elle charriait la volupté dans ses notes, dans ses accords ; elle grisait comme une liqueur dangereuse, comme un narcotique, provoquant les rêves, opium, morphine ou haschich. Que le sujet fût pieux ou profane, sacré ou païen, sous ses doigts, sous son inspiration mélodique, il devenait d'une langueur charmeuse qui étourdissait et séduisait d'autant plus complètement que le danger ne s'en percevait d'abord pas.

C'avait été tout une partie de son art, tout une cause de

son succès, mais aussi c'était ce qui avait fait sa perte et surtout le malheur de sa femme.

C'est alors que, de toutes ces joies qu'on lui avait promises, elle avait vu le revers ; que tous ces orgueils qu'elle avait goûtés, elle ne les avait eus qu'en traversant des buissons d'épines : autant de roses de gloire cueillies, autant de sanglantes déchirures à sa chair, à son cœur. Elle avait pu, à ce moment de sa vie, se souvenir de son enfance, comprendre, comparer et souffrir.

Chez Gilbert, cependant, il y avait un sentiment qui paraissait survivre à tout, l'emporter sur tout, et qui le ramenait toujours, passionné de paternité, tremblant, fou de tendresse, c'était une adoration inassouvissable pour sa fille, sa Gilberte. Celle-ci, insensiblement, s'était mise à aimer son père comme celui-ci l'aimait, avec frénésie, et parce que c'était le plus tendre des pères, et aussi, quand elle eut l'âge de l'orgueil, parce que c'était un artiste acclamé, une gloire.

Ce fut là une des principales raisons de toutes les concessions volontairement faites par Louise à la paix du ménage, la base de tous ses sacrifices : l'enfant ne savait pas et ne devait pas savoir.

Longtemps, Louise de Kérisis n'avait plus entendu parler de Bernard Clairmont ; puis le hasard lui avait indirectement fait savoir qu'après les premiers moments d'une terrible douleur, il avait pardonné à celle qui lui avait causé ce chagrin ; il ne l'accusait pas et rejetait tout sur une sorte de fatalité, dont ni l'un ni l'autre ne pouvait être rendu responsable.

Des parents, des amis des deux familles, avaient, en différentes circonstances, vainement servi entre eux d'intermédiaires : les relations brisées ne pouvaient plus se renouer.

Il avait fallu la mort de Gilbert pour que Louise retrouvât Bernard devant elle ; dès ce jour, malgré les changements opérés en eux par les années, malgré les modifications apportées dans leur existence, ils avaient retrouvé d'instinct, pour se parler, les mêmes expressions, pour se comprendre, les mêmes regards, avec une fidélité de cœur et de mémoire, dont ils n'avaient pu s'empêcher d'être frappés.

Cela s'était fait si simplement, si naturellement, que Louise de Kérisis, bien qu'elle n'eût pas songé à envoyer un billet de faire-part à Bernard, n'avait cependant nullement été étonnée de le voir aussitôt accourir, comme un membre de sa famille, comme un frère.

Depuis, elle ne l'avait plus revu, soit qu'il eût été brusquement rappelé en province par ses affaires, soit qu'il se fût tenu volontairement à l'écart, par discrétion.

De nouveau le malheur, sous une autre forme, venait la frapper,

et de nouveau aussi, il était là, déjà au courant de ce malheur, sans qu'elle eût besoin de le lui apprendre, déjà prêt à la soutenir, à l'aider, sans qu'il fût nécessaire de lui en donner les raisons.

Le hasard seul avait tout fait, en initiant Bernard Clairmont, par suite de ses relations d'affaires dans différents mondes, aux affaires privées de Gilbert de Kérislis, et en lui permettant ainsi de n'avoir pas besoin de questionner particulièrement la veuve pour savoir dans quelle épouvantable situation de fortune la laissait son mari. Mais celle-ci ne voulait voir en tout ceci qu'une volonté providentielle, et elle s'y abandonnait, confiante, sans essayer de résister.

Maintenant qu'elle le sentait près d'elle, cet ami d'enfance, avec tout son dévouement, toute sa fidélité de tendresse, la veuve voyait l'avenir moins terrible, une lueur diffuse montait des ténèbres, dissipait l'horreur première de cette nuit qui l'enserrait si étroitement quelques moments auparavant. Une confiance revenait en elle, la pensée de n'être plus seule, abandonnée, sans conseils; mais en même temps aussi un certain trouble l'envahissait, qu'elle se refusait à analyser, contre lequel elle se débattait d'instinct.

Elle n'avait pu repousser cette aide qui s'offrait, sans qu'elle l'eût réclamée, elle n'avait pas le droit de rejeter un pareil secours, dans l'affreuse extrémité à laquelle elle se trouvait réduite, et cependant il lui semblait qu'il y avait, dans l'élan qui l'avait jetée si joyeuse, si reconnaissante, vers Bernard Clairmont, quelque chose de, non pas mal peut-être, mais certainement de dangereux.

Elle l'écoutait, tremblante, dans l'anxiété des paroles qu'il pourrait prononcer, dans la terreur et le secret désir des souvenirs qu'il pourrait rappeler. Mais, soit qu'il comprît l'extrême délicatesse de leur situation vis-à-vis l'un de l'autre, soit que vraiment aucune autre pensée ne l'eût amené, il ne parla que d'affaires, s'appliquant à résumer aussi brièvement que possible l'état de fortune dans lequel Louise allait rester avec sa fille, quand la succession de son mari serait liquidée.

Au courant, comme il l'avait été, de la manière de vivre de Gilbert de Kérislis, n'ignorant rien de ses dépenses, de sa prodigalité, il était, mieux que n'importe qui, à même de bien conseiller Louise et de lui fournir les moyens de se tirer d'embarras.

La besogne n'était pas aisée, à cause des côtés scabreux qu'elle présentait, des sujets pénibles qu'il faudrait peut-être aborder. Cependant la veuve ne voyait autour d'elle, parmi ses amis, personne qui pût lui rendre ce service, personne surtout à qui elle crût pouvoir faire d'aussi intimes confidences.

Avec Bernard, au moins, elle était sûre que tous les sujets seraient traités avec un tact parfait et qu'elle n'aurait besoin de

donner aucune explication difficile. Il saurait tout comprendre à demi-mot, et même sans qu'elle parlât, puisqu'il était au courant de tout, plus qu'elle sans doute.

Aussi, bien que, au fond d'elle, tout intimement, elle eût la pensée que, dans le monde, on trouverait certainement anormale cette intrusion d'un étranger dans ses affaires privées, quand il demanda :

— Me permettez-vous de m'occuper de tout cela ?

Elle répondit :

— Vous voudriez bien?... Cela va vous donner un mal!... Je n'ose vraiment pas...

D'avance, elle était prête à l'acceptation de cette bonne volonté, si complètement mise à sa disposition, à son service, et ses mains montraient d'un geste timide l'entassement des papiers montant devant elle.

— Je serai votre homme d'affaires, voilà tout !

Et, un peu tendre, d'une voix plus intime :

— J'aurai tant de joie à travailler pour vous..., pour vous!...

Dans le hall, autour d'eux, la nuit commençait, les enveloppant d'une cendre grise, légère, ténue, qui effaçait les objets, adoucissait les contours, mettait du mystère sur les choses.

Louise eut un léger tressaillement; très vite, elle ramassa les factures, les papiers d'affaires, et, les serrant rapidement dans une large feuille blanche, elle tendit le paquet à Clairmont :

— Tenez, mon ami; emportez tout cela, examinez-le à loisir, et dites-moi ce que je devrai faire. Je vous donnerai aussi les papiers que j'ai, en bas, dans ma chambre... Oh! que je suis honteuse de vous prendre ainsi votre temps, de vous donner une pareille besogne!... Mais je m'y connais si mal dans toutes ces choses!... Sans vous, voyez-vous, j'étais perdue, complètement perdue!...

Il avait pris ce qu'elle lui remettait, heureux de ce nouveau lien qui se rattachait entre eux, de cette amitié qui les rapprochait de nouveau, de ce prétexte qu'il allait avoir de revenir souvent, très souvent, dans cette maison, dont il s'était si longtemps volontairement écarté.

Certes, il souffrait de retrouver malheureuse, dans le deuil et dans la ruine, celle qu'il avait tant aimée autrefois, mais il ressentait cependant une secrète joie à l'idée de pouvoir lui être utile, de devenir peut-être indispensable.

Entre eux il n'avait pu, ce jour-là, être question que de chiffres, que d'intérêts matériels, mais il avait bien deviné, au léger frémissement qui avait couru dans la main de Louise serrée entre les siennes, à la soumission douce de ses yeux, que le passé, le lointain passé d'enfance n'était pas entièrement oublié, que peut-être il

pouvait revenir, que toute espérance ne devait pas être effacée de son cœur.

Il s'éloigna discrètement, comme il était venu, sans rien demander davantage, dans le respect de ce deuil si récent, dans l'apitoiement de ce malheur si complet, où rien n'avait été épargné pour désoler et blesser la veuve en ses sentiments les plus délicats, en ses sensations les plus intimes.

Mais il avait conscience d'avoir laissé dans cette âme endeuillée l'aube légère d'un avenir nouveau, d'un avenir plus riant, et son cœur battit plus fort dans sa poitrine, comme remis en mouvement, après un long intervalle d'arrêt, par le battement perçu d'un autre cœur, d'un cœur qui, jadis, avait été tout près du sien, uni aux identiques pulsations de son cœur de jeunesse et d'amour.

V

Gilberte entra en tourbillon, à mains battantes de joie, tout le corps frémissant, dans la pièce où se trouvait, ce matin-là, sa mère qu'elle n'avait pas encore vue depuis son réveil. Un grand souffle d'air pur balayait ce coquet petit salon de leur nouvel appartement du boulevard de Courcelles, un cinquième étage montant haut dans le ciel, tout inondé de lumière et de gaieté, avec ses fenêtres ouvertes sur le parc Monceau.

L'enfant, sans même penser à embrasser M^{me} de Kérisis, faisait :

— Maman, maman, que je te montre... Viens vite voir ce qu'on m'a envoyé..., un cadeau!

Elle tirait Louise par la manche de son peignoir, l'entraînant du côté de sa chambre, essayant de l'arracher à l'amas de paperasses étalées sur la table, et, au milieu desquelles, un crayon à la main, le front tendu d'efforts, la veuve essayait de se reconnaître.

— Oh! encore tous tes vilains papiers pleins de chiffres!... Tu les liras plus tard! Vite..., vite..., une surprise!...

Heureuse d'avoir été écoutée, suivie docilement, tout de suite elle la conduisait à sa cheminée, en face d'un petit buste en cire, placé sous un mince globe de verre :

— Hein?... Tu devines, dis?...

Elle examinait le visage de sa mère, tandis que celle-ci se rapprochait pour mieux voir l'œuvre d'art, et, ne pouvant se contenir, la fillette s'exclama :

— C'est papa!... Oh! papa tout jeune homme, l'année de son prix, quand il venait seulement d'arriver à la villa Médicis!... Tu vois comme il est beau, avec à peine de barbe encore, autant

dire pas, et presque pas de moustaches, lui qui devait en avoir de si belles, de si longues, que j'aimais tant à tirer!... Mon cher papa!... C'est moi qui ai été contente hier, lorsque M. Jacques Du Houx, le sculpteur, tu te rappelles, celui qui était à Rome avec papa, m'a montré ce buste qu'il avait fait d'après lui et qu'il venait seulement de retrouver!... Et je n'ai rien voulu te dire hier soir, parce que je ne pouvais pas y croire, tant j'étais joyeuse!... J'en ai rêvé toute la nuit... Il me l'avait promis, oui!... Il avait fait comme ça : « Tenez, mademoiselle Gilberte, si ça peut vous faire plaisir, ce sera pour vous, car je sais que vous êtes une bonne petite fille, et que vous faites une collection de tout ce qui a rapport à votre pauvre père. » Si ça me faisait plaisir! Oh! je l'ai embrassé, embrassé!... Ma collection!... Il a raison..., j'en suis si fière, moi, de mon papa!...

D'un regard circulaire, tandis que sous ces derniers mots paraissaient se glisser quelque sourde et rancunière douleur, elle inventoriait lentement les murs, les étagères, les meubles de sa petite chambre.

Dans cet étroit espace, en effet, l'enfant avait réuni, entassé, tout ce qui rappelait Gilbert de Kérisis, tout ce qui le touchait. C'était comme un sanctuaire que, peu à peu, elle lui avait formé, avec ses photographies étalées partout, ses portraits à tout âge, dans toutes les poses, certaines affiches de ses pièces, des gravures, des couronnes, des bustes, des statuettes, et, sur le piano, qui avait été le piano favori du musicien, son fidèle instrument de travail, l'entassement de ses partitions, tout ce qu'il avait fait, une sorte de musée de la musique, où il n'y avait que l'œuvre du grand compositeur.

Son père, étant tout pour elle de son vivant, était resté tout pour elle, mort; il était toujours là, près d'elle, autour d'elle, l'enveloppant de son souvenir, de son nom, ce nom de gloire. Au piano, elle ne jouait que des morceaux de lui, ses mélodies aimées, ses pièces; elle ne vivait qu'en lui et que par lui, comme s'il était encore vivant.

C'était le culte du mort, dans ce qu'il avait de plus complet, de plus absolu, de plus exclusif. Pour elle, ce nom qu'il lui avait laissé représentait tout, était tout, et elle s'appliquait chaque jour à le glorifier d'une manière nouvelle.

Appuyée à l'épaule de sa fille, Louise contemplait la cire, murmurant :

— Oui, c'est lui, c'est bien lui!...

Et, se retournant pour mieux voir Gilberte, une idée lui traversant l'esprit, elle ajouta tout à coup avec un sourire :

— Mais, tu n'as pas remarqué, c'est toi aussi, tout à fait toi!... Tiens, ne bouge pas que je vérifie encore!... Là, là et là, ici aussi, les mêmes traits, les mêmes lignes!... C'est curieux, je n'avais jamais aussi bien constaté cette ressemblance!...

Gilberte, en entendant sa mère, avait eu un éclair de joie, d'orgueil, dans le gris bleu de ses yeux, les yeux de son père, avec plus de douceur dans l'expression, plus de mélancolie. On n'y retrouvait, du reste, ni les troubles profonds, ni les sautes de temps qui bouleversaient les prunelles du musicien en ses heures de vertige, en ses variations de caractère, en ses faiblesses.

Elle se rapprocha de Louise, se câlinant à elle avec un mouvement de chatte caresseuse, et répéta :

— Je lui ressemble, bien vrai?... Tu trouves?... Oh! ma chère, bien chère petite cire!... C'est papa et c'est moi, alors?... C'est nous deux!

— Tout à fait, mignonne, à croire qu'on l'a faite d'après toi.

Avec sa chevelure noire annelée, des cheveux qui s'arrangeaient d'eux-mêmes en coiffure autour de sa tête, pleins d'ondulations capricieuses, de rébellions pittoresques, Gilberte ressemblait, en effet, étonnamment à cette cire; c'était Gilbert de Kérilis, mais avec tout le charme de la féminité, les contours plus ronds, plus tendres, les saillies assagies; tout ce qui, chez lui, était force, devenu souplesse chez elle; tout ce qui était rude ou heurté, affiné, adouci.

Elle avait son front net, mais sans l'exagération des protubérances sourcilières, son nez courbé aux narines mobiles, ses lèvres saines, plus mignonnes, son menton rond, troué de la même fossette, à peine appuyée chez elle, indiquée seulement.

C'était, en résumé, comme sur une médaille, l'image de la grâce féminine, composée par un grand artiste s'inspirant d'une belle figure d'homme et en donnant la miniature.

Plutôt petite, bien proportionnée, les épaules plus tombantes que celles de son père, sans être tout à fait aussi basses que celles d'une femme, le cou harmonieux et rond, elle donnait une impression de force et de tendresse.

Mais, ce qui, au point de vue du caractère, des sensations, des sentiments, modifiait davantage la ressemblance entre le père et la fille, c'est que Gilberte, dont la mère était restée à Paris durant toute la Guerre, était née presque immédiatement après la fin des hostilités, dans le courant de l'année 1871.

Tandis que le musicien, servant dans un des bataillons de marche de la Garde nationale, prenait part aux principaux engagements qui eurent lieu, depuis celui de la Malmaison en octobre 1870 jusqu'à la sortie de Buzenval en janvier 1871, et se

trouvait exposé aux plus grands dangers, Louise, en son fatigant état de grossesse, vivait de cette vie d'angoisses morales, de privations physiques, qui fut l'existence des femmes de la capitale à cette lugubre époque, et dont le contre-coup devait inévitablement se faire sentir d'une manière quelconque sur les enfants, surtout sur les filles, nés à la suite de cette guerre.

C'était donc, suivant la symptomatique désignation appliquée depuis à cette génération, une *enfant du siège*, cette petite Gilberte de Kérislis, une de ces enfants qui, si bien portantes, si bien constituées qu'elles sont, semblent cependant, par quelque point, garder en elle l'ineffaçable marque de l'année terrible, le sceau indélébile de la souffrance morale et physique endurée par la mère, l'héroïque Parisienne de 1870-1871.

Chez Gilberte, saine, jolie, entourée de tous les soins, de tout le bien-être qui manquèrent à tant d'autres, cela se trahissait seulement par cette nervosité ardente, cette passion en dehors, qu'elle mettait à toutes choses, et, en ce moment, par cette tendresse aveugle, cette ferveur furieuse, ce culte fanatique pour la mémoire de son père.

Comme la veuve, reposant doucement la cire sur la cheminée, après l'avoir prise afin de la mieux voir, faisait un mouvement pour retourner au salon, Gilberte, s'accrochant à elle des deux mains, d'un gros élan de tendresse, protesta :

— Déjà, tu t'en vas!...

Et, plus sourdement :

— Tu nous quittes..., papa... et moi?...

Une mince et fugitive ride glissa sur le front blanc de Louise; elle objecta, la voix mal assurée :

— Mais, ma chérie, je n'ai pas fini mon travail, tous ces papiers devant lesquels tu m'as trouvée...

— Oh! oui, je sais... tes papiers d'affaires!... C'est encore M. Clairmont qui t'a apporté cela. Tous les jours, c'est quelque chose de ce genre-là qu'il te remet.

De son intonation boudeuse, où fermentait de la révolte, elle poursuivait :

— Constamment il vient chez nous, à présent, et, toujours, ce sont des conversations d'affaires que tu as avec lui. C'était pas ainsi... autrefois!...

Sur le front de la jeune femme l'ombre tomba plus épaisse, tandis qu'une brume légère troublait la limpidité habituelle de ses grands yeux bleus; un pli de tristesse tirait un peu les coins de sa bouche.

Elle attira à elle la tête de l'enfant, appuya avec une sorte de passion ses lèvres au milieu des boucles sombres et fit :

— C'est aussi que nous ne sommes plus comme autrefois, mon pauvre trésor aimé, et que je dois m'occuper de bien des choses, auxquelles je ne connais rien, vois-tu!... Une femme seule, dans la vie, c'est si difficile!... Sans notre ami Clairmont, nous serions très, très malheureuses, plus malheureuses que tu ne saurais le croire!... Lui, c'est le meilleur des hommes, le plus dévoué des amis; sans lui, je ne sais ce que nous serions devenues!...

Elle s'arrêta une seconde avant de reprendre :

— Et puis, il est ton tuteur, maintenant; il a le droit..., le devoir de s'occuper de nos affaires!... Il remplace... un peu..., oui..., ton pauvre père!...

Sa voix, en prononçant ces mots, tremblait, dans la terreur de la réponse possible, de la probable rébellion de Gilberte.

Mais, celle-ci, la physionomie épanouie d'un sourire de confiance, déclara doucement, très nettement :

— Oh! papa, lui..., c'est papa!...

Dans sa pensée, aucune comparaison ne pouvait s'établir entre son père et un autre homme; l'idée même ne lui en venait pas, et cette supposition d'un remplacement de Gilbert de Kérisis par Bernard Clairmont était si loin d'elle, lui aurait paru si folle, que l'insinuation de sa mère ne parvint pas à l'émouvoir, passant trop loin d'elle pour la toucher.

Pour elle, le mot de tuteur, l'idée de tutelle signifiant seulement affaires, et affaires ennuyeuses, elle ne voyait en Bernard Clairmont qu'un homme d'affaires, au même titre qu'aurait pu l'être un notaire ou un avoué.

Elle subissait tellement ce courant d'idées, qu'une certaine pitié lui en venait même pour sa mère, après la courte et rapide colère intérieure qui l'avait secouée, à voir le souvenir de son père, trop négligé, à son sens, par celle qui avait été sa femme, par celle qui portait son nom.

Elle conclut, embrassant Louise :

— Allons, va, pauvre maman!... Retourne à tes vilains papiers, puisqu'il le faut.

Et elle se replongea dans la contemplation de la cire qui représentait son père, pendant que la veuve regagnait pensivement le salon.

C'est que, en effet, la situation dans laquelle Gilbert de Kérisis avait laissé sa femme et sa fille était plus terrible encore que Louise ne pouvait l'imaginer, après le rapide coup d'œil jeté dans le coffret de son mari.

Il n'y avait pas deux mois qu'il était mort que, de tous les côtés, les réclamations, retardées par une sorte de respect pour les pre-

miers jours du deuil, avaient commencé à affluer d'une manière continue, régulière, venant encore accroître le chiffre des dettes connues, de toutes celles qu'on ignorait.

En même temps Bernard Clairmont, après un consciencieux classement des papiers que M^{me} de Kérisis lui avait confiés, avait pu se rendre à peu près compte de l'état de la succession du compositeur : la conclusion était, de tous points, déplorable.

Non seulement Gilbert avait dépensé tout ce qu'il gagnait, sans compter, sans économiser, n'ayant pas le courage de résister à ses passions, ne voulant jamais songer à l'avenir des siens, à son propre avenir, se laissant rouler comme par un torrent fangeux, tumultueux, plein de vertiges et de griseries, mais il avait même engagé l'avenir. Le revenu de ses œuvres, grevé pour longtemps d'oppositions, d'engagements, de prêts, d'avances, ne pourrait être touché en son entier par sa veuve et par sa fille que plusieurs années après sa mort.

Dans ces conditions, il fallait d'abord se débarrasser des charges les plus lourdes, réunir assez d'argent pour faire face aux dettes les plus pressées, aux exigences les plus criardes et donner aux héritières le temps de se débrouiller au milieu de ce chaos.

Personne, ni dans la famille de Louise, ni dans celle de Gilbert, n'était en état de s'occuper d'une manière utile des intérêts de la succession. Leurs plus proches parents, des deux côtés, ayant disparu, habitant des départements trop éloignés ou s'étant retranchés derrière leur ignorance des affaires, le conseil de famille adjoignit à Louise de Kérisis, tutrice légale, Bernard Clairmont comme subrogé-tuteur de Gilberte.

Nul, en réalité, plus que lui, qui, déjà tuteur de Renaud Teillé, avait admirablement géré et fait prospérer la fortune de son pupille, n'était capable de tirer d'embarras M^{me} de Kérisis. Sa qualité de subrogé-tuteur lui donnant le droit de se faire mettre au courant des affaires de la succession d'une manière régulière, et de les diriger dans le sens qui serait le plus favorable aux deux femmes, il se donna corps et âme à la défense de leurs intérêts. Grâce à son activité, à son dévouement, aux loisirs que lui laissait sa fortune personnelle, il parvint à éviter le scandale, à étouffer les premiers bruits malveillants que certains gros créanciers avaient tenté de répandre autour du nom de Gilbert de Kérisis, soit dans la crainte de ne pas être payés, soit dans l'intention de jeter sur lui du discrédit, et de profiter de la faiblesse, des terreurs, de l'ignorance de deux femmes restées sans défense.

Sa première visite à la veuve, après le jour où elle lui avait remis les papiers de son mari, avait été pour lui apprendre la vérité

tout entière, et lui dire {que, ce qui s'imposait en première ligne, c'était la vente de l'hôtel du boulevard Malesherbes avec une partie de ce qu'il contenait.

Louise, elle, en avait d'avance facilement fait son deuil, mais le plus dur fut de faire accepter cette nécessité à Gilberte; il semblait à l'enfant} que son père allait lui être enlevé une seconde fois.

Comment! il fallait quitter la maison où le musicien avait si longtemps vécu, où il avait composé quelques-unes de ses plus belles œuvres, où il avait rendu le dernier soupir, cette maison, sur la façade de laquelle elle eût voulu faire placer une plaque de marbre avec une inscription à la gloire de Gilbert de Kérisis!

Elle ne pourrait plus venir rêver, comme elle en avait pris l'habitude, dans ce hall, encore tout imprégné de lui, où elle croyait toujours entendre chanter l'immortel écho de sa musique, où quelque chose de lui était resté!

D'abord elle se révolta, se refusant à admettre la possibilité d'un pareil acte de vandalisme, accusant sa mère d'oubli, d'ingratitude, suspectant les intentions de son subrogé-tuteur, qui lui paraissait plus odieux encore, depuis qu'il avait, de par la loi, ce droit de s'immiscer dans leurs affaires.

Il fallut les lentes et persistantes affirmations de sa mère, appuyées par des textes de lois, la conviction de la nécessité matérielle de cette vente pour qu'elle consentît à se soumettre, à accepter ce sacrifice.

Puis, les mois passant, elle s'était habituée à l'idée avec d'autant plus de facilité que sa mère, sans attendre, avait loué un appartement très gai, bien que très petit, à un cinquième étage du boulevard de Courcelles, avec, autour d'elles, beaucoup d'air, d'espace; en face d'elles, la verdure, la joie fleurie et les oiseaux du parc Monceau.

Gilberte avait passionnément arrangé sa chambre, la transformant en une chapelle pieuse à la mémoire de son père, l'emplissant de son souvenir, de sa musique, de ses reliques, de toute sa personne, au point de s'y trouver plus complètement, plus souvent, plus constamment avec lui que dans l'hôtel tant regretté.

Aussi, lorsque, fort peu de temps après leur départ, l'hôtel trouva acquéreur, c'est à peine si elle en ressentit le contre-coup; le plus gros de ses regrets s'était envolé, et elle était toute à sa nouvelle installation. Sa mère lui parut moins coupable d'oubli, Bernard Clairmont lui sembla moins tyran.

Depuis, chaque jour amenait quelque affaire nouvelle à régler, quelque difficulté à vaincre; mais l'enfant, volontairement tenue en dehors de toutes ces questions, dont la révélation eût pu lui dimi-

nuer son père et affaiblir son fanatisme filial, le poids en retomba uniquement sur la veuve.

Seule, elle sut quels étaient les mérites grandissants de Bernard Clairmont; seule, elle apprit avec quelle constance de dévouement, avec quel désintéressement il abandonnait le soin de ses propres affaires pour veiller plus assidûment à celles de sa pupille.

Malgré sa maladresse à se reconnaître dans les papiers qu'il lui remettait, malgré sa complète ignorance des affaires, et bien que, souvent, Bernard Clairmont la suppliât de ne point se casser la tête à déchiffrer tous les grimoires qu'il apportait tout revus et réglés, Louise de Kérilis, poussée par une vague intuition, un impalpable et tenace soupçon, tenait à se rendre compte, dans la mesure du possible, du point où en étaient ses affaires.

Il lui avait semblé, à plusieurs reprises, que des difficultés, qui avaient d'abord paru, même à Bernard, presque insurmontables, avaient disparu, sans qu'elle eût bien compris de quelle manière; certaines dettes, également, ne se retrouvaient plus dans les mémoires, et des créanciers, réputés pour intraitables, ne montraient plus aucune exigence.

La première fois qu'elle en avait fait l'observation à son ami, celui-ci, après avoir tenté d'éluder la question par des phrases dilatoires, avait tourné la chose en plaisanterie, disant qu'il lui suffisait de se mêler d'une affaire pour en supprimer les difficultés; avec lui, rien ne résistait.

Incapable de discuter, de vérifier, elle avait dû s'incliner, mais elle n'en poursuivait pas moins, à l'insu de Clairmont, ses investigations, et le jour même où Gilberte était venue la déranger de ses calculs, au salon, pour lui montrer la cire faite d'après Gilbert, elle était arrivée justement, à la suite d'une découverte faite dans les derniers papiers que lui avait apportés Clairmont, à comprendre enfin exactement ce qui se passait.

Bernard, après avoir régulièrement payé avec l'argent provenant de la vente de l'hôtel tout ce qu'il avait pu payer; après avoir remboursé certaines créances à l'aide de l'argent rentré de différents côtés, avait dû, pour d'autres dettes, faire des avances sur ses propres fonds, aider la veuve de Gilbert de sa fortune personnelle.

Quand elle eut acquis la certitude de ce fait, Louise de Kérilis se sentit envahie par une extraordinaire émotion.

D'abord, les larmes lui étaient montées aux yeux, en présence de ce dévouement si complet, du silence gardé par ce généreux ami, et de la discrétion avec laquelle il accomplissait ses délicates fonctions, depuis près d'un an que, presque toutes les semaines, il

venait la voir et s'astreignait avec elle à de simples conversations d'intérêts.

Ce qu'il avait fait, c'était pour elle assurément, elle n'en pouvait douter, le connaissant trop pour s'y tromper, sachant tout ce que renfermait de tendre et d'affectueux ce cœur, qui avait été autrefois sans secrets pour son cœur.

Elle reconnaissait aussi qu'il avait ainsi sauvé, défendu le souvenir de son mari, le nom de Gilbert de Kérilis, et une gratitude grandissait en elle, associant au nom de celui qui n'était plus le nom de celui qui avait été et qui restait le fidèle ami de son enfance.

Mais, en même temps, le fait pouvait être gros de conséquences inattendues; il l'entraînait à toute une série de remarques nouvelles, la dirigeait vers un ordre d'idées tout particulier.

Ce fut ainsi que, pour la première fois depuis qu'elle était veuve, pour la première fois depuis qu'elle avait revu Bernard Clairmont, rentra en elle, malgré elle, presque à son insu, d'une manière précise et irrésistible, la sensation, l'idée d'amour.

VI

Bien qu'elle en sentît tout le danger et que les plus grands ennuis pussent en résulter pour sa fille et pour elle, Louise de Kérilis ne pouvait plus retarder une explication devenue nécessaire avec Bernard Clairmont; après la découverte qu'elle venait de faire, il lui était impossible de feindre l'ignorance, de continuer à se laisser tromper par cet ami trop dévoué.

A la première visite qu'il lui fit, à quelques jours de là, avant même qu'il lui eût parlé d'affaires, elle aborda résolument la question par cette apostrophe :

— N'avez-vous rien de nouveau à m'apprendre, mon ami?

Elle le regardait en face, ses clairs yeux purs ouverts sous le regard un peu étonné et inquiet de Clairmont. Il répondit, vaguement hésitant, comme si le terrain sur lequel il s'aventurait ne lui paraissait plus aussi solide :

— Mon Dieu, non! toujours la même chose; je continue à débrouiller les comptes...

— Est-ce bien... débrouiller, que vous voulez dire?

Sans lui laisser le temps de se reconnaître, elle affirma :

— Embrouiller... serait peut-être plus exact!

Il eut un léger saisissement, un redressement presque indigné du front, avec un éclair de révolte dans les yeux :

— Oh!... Louise..., madame..., pouvez-vous...?

Il resta déconcerté, ne pouvant achever, devant le sourire qui courut en flamme de soleil sur la physionomie tranquille de son interlocutrice. Elle lui montra un siège, près de la table couverte de papiers, et, s'asseyant elle-même à côté de lui en jouant avec un crayon :

— Tenez, voulez-vous que nous revoyions ensemble les derniers comptes?

Un certain étonnement le fit retourner vers elle, murmurant :

— Ah! vous désirez?... Je croyais que ces chiffres, ces calculs..., un vrai casse-tête pour une femme!

Elle protesta :

— Oh! oui, dans le temps!... j'étais une ignorante, incapable de faire une addition exacte; mais aujourd'hui, je suis plus forte, j'ai appris..., grâce à vous!... Et j'ai constaté que nous n'étions pas d'accord, mais, là, pas du tout!... Vous prenez mal nos intérêts, mon ami; nous avons des dettes en plus, de grosses dettes!...

Il essaya de feindre l'étonnement :

— Bah!... de nouvelles dettes?... Vous me surprenez!... Alors, je me serais trompé?... C'est possible!... quoique... vraiment...

Il avait pris quelques papiers, y jetant les yeux au hasard, paraissant chercher consciencieusement au milieu des chiffres.

M^{me} de Kérisil posa sa main sur le tas, l'empêchant de voir :

— Non, c'est inutile!... Ce n'est pas là qu'il faut chercher l'erreur, vous ne la retrouveriez jamais!... Ce qu'il faut, c'est me parler à cœur ouvert, m'avouer... tout!... J'ai pu être aveugle un certain temps, au commencement; mais, depuis, j'ai trouvé, j'ai compris!... C'est vous qui entretenez l'aisance dans laquelle nous continuons à vivre!... C'est vous qui nous faites vivre, et je... ne puis..., je ne veux pas...

— Louise!... Louise!... Oh! je vous en prie, je vous en conjure, ne parlez pas ainsi!... Laissez-moi... ma seule joie, mon seul bonheur!...

Il la suppliait des yeux, des mains, en une telle anxiété de tout l'être, qu'elle en fut un moment attendrie, apitoyée. Mais elle réagit, protestant :

— Vous n'y songez pas! Il nous est impossible d'accepter!... Mon honneur!... Voyons, mon ami, réfléchissez un peu, ne me forcez pas à vous dire...

— Mais personne ne sait, ne saura jamais... C'est un prêt, une simple avance; plus tard, vous me rendrez, quand vous toucherez vos revenus, quand vous... pourrez!... C'était ma joie, une joie bien mélancolique, bien discrète; en me refusant, vous allez m'enlever mon seul plaisir!... Et puis, vous ne pouvez pas, vous ne

devez pas! Songez donc, ce serait la misère pour vous, pour votre fille!... J'ai le droit de m'y opposer... Ma pupille...

D'un lent et triste mouvement de la tête, elle continuait de répondre négativement, émue à fond d'âme par ce plaidoyer suppliant, qui remuait tout ce qu'il y avait en elle de tendresse, d'affection, mais ne se laissant nullement convaincre par des phrases qui n'avaient d'autre base que le sentiment.

Elle objecta :

— Vous êtes son tuteur, c'est vrai, mais seulement son tuteur!

Cette dernière phrase s'envola pour ainsi dire malgré elle de ses lèvres; elle en eut l'immédiate conscience, la pensée d'avoir été trahie par sa bouche, d'avoir entr'ouvert son cœur, et elle ajouta très vite, une buée rose sous la nacre de son épiderme :

— Vous ne pouvez que défendre ses intérêts, mais pas au détriment de votre propre fortune; cela, c'est dépasser vos droits..., votre devoir!...

Bernard Clairmont n'avait pu cacher complètement l'immense joie qui venait instantanément de lui battre le cœur; il reprit courage, résolu à discuter d'une manière plus serrée, sentant qu'il ne fallait pas désespérer, que peut-être il était en droit de tout désirer, de tout faire savoir; il insinua :

— Comment ferez-vous pour empêcher le nom de Gilbert de Kérilis d'être atteint?... Comment soutenir sa gloire?... Comment, surtout, continuer à cacher à Gilberte...? Jusqu'à présent j'ai pu le faire, empêcher, en ne vous laissant rien changer à votre manière de vivre!... Toute modification nouvelle dans votre train de maison, pourtant déjà modeste relativement, trop modeste même pour la veuve du grand compositeur, prêterait aux commentaires malveillants!... Une pareille révélation sur cette petite âme impressionnable, pensez un peu! Ce serait terrible, avec l'adoration qu'elle a pour son père!...

Elle tourna vers lui des yeux déjà troublés de cette brume qui précède les larmes :

— C'est vrai!... je n'avais pas songé. Comment faire? Je ne puis cependant continuer à recevoir un argent qui ne m'appartient pas, auquel je n'ai aucun droit de toucher, que je ne veux pas... Vous devez comprendre?... Ma position est si délicate!... Une veuve!...

Doucement Bernard venait de prendre sa main, sans qu'elle essayât de la retirer; il murmurait :

— Si vous vouliez, cependant?... Oh! Louise, Louise, le passé est-il si loin de nous?... Avez-vous tout à fait oublié, quand moi, je me souviens toujours; quand moi, j'ai toujours continué à me souvenir; quand je vous...?

— Bernard!... mon ami!...

Les paroles semblaient sortir difficilement de sa gorge; un débat mystérieux se poursuivait en elle.

Il continua :

— Il y aurait un moyen très simple, si naturel... de tout régulariser. Pouvez-vous m'empêcher de contribuer, bien faiblement, avec les seuls moyens qui soient à ma disposition, à cette gloire, dont votre Gilberte est si justement fière?... Louise, n'êtes-vous plus la Louise d'autrefois?... Si vous saviez, moi, je n'ai pas changé, pas même une minute!... Enfin, je vous aime toujours!...

Une pâleur, un faible tressaillement de tout son corps, une fuite des yeux devant ses regards, mais pas un mot.

Les phrases s'accumulèrent, plus ardentes, sur sa bouche :

— Vous le savez, vous me connaissez assez pour ne pas douter de mon désintéressement, pour comprendre que, en ce moment, je ne cherche pas à profiter de la situation particulière qui vous est faite, que c'est mon cœur, tout mon cœur qui me pousse, mon fidèle et persévérant amour, et que nulle suspicion ne peut entacher le sentiment qui me guide!... Voulez-vous, Louise, vous, ma petite femme de notre enfance, devenir ma femme?...

— Taisez-vous!... oh! par pitié, taisez-vous!...

Elles venaient donc enfin d'être prononcées, les brûlantes paroles, à la fois redoutées et espérées, les paroles qu'elle sentait venir, les paroles que, depuis si longtemps, elle voyait sur les lèvres gonflées de tendresse de Bernard, et qui étaient pour elle une cause de joie si profonde, une appréhension si terrible.

Durant quelques instants, ce fut dans sa tête un chaos si complet, un tel bourdonnement de pensées, qu'elle ne put trouver de réponse et resta, le cœur gros de la plus enivrante des joies, les prunelles perdues devant elle, en une extase, où il y avait cependant une secrète et grandissante alarme, et comme la vision de complications redoutables.

Bernard, plus pressant, parlait toujours, versant en elle la persuasion, la confiance, entassant les arguments pour la décider :

— Ma femme!... Le voulez-vous?... Tout ce qui vous paraissait anormal serait ainsi justifié; vous n'auriez plus aucune raison de m'empêcher de chercher à faire votre bonheur, celui de votre Gilberte, qui deviendrait plus que ma pupille, mon enfant!

Dans l'âme, dans le cœur de Louise de Kérisis, c'était un lent et progressif remous provoqué par les suprêmes hésitations de cette minute, qui pouvait être décisive.

Elle, la veuve de Gilbert de Kérisis, pouvait-elle se remarier? Avait-elle le droit de quitter ce nom, le nom glorieux pour le modeste nom qui lui était offert?

Elle se débattait, prise de remords, songeant à sa fille, cette fille au culte impérieux, intransigeant, pour son père. Que dirait Gilberte si sa mère cédait à cet amour fidèle, si longtemps soupçonné, deviné en ces derniers temps et qui se révélait enfin en toute franchise, loyalement? Ne serait-ce pas la rendre malheureuse?

Une légère souffrance la mordit au cœur, à cette pensée, et elle fut sur le point de répondre à Clairmont : « Non, non, n'insistez pas. Gilberte ne veut pas, Gilberte ne me le pardonnerait pas. »

Mais, s'interrogeant plus intimement, elle devait bien reconnaître que si elle avait été seule, elle n'eût pas hésité. Tout son amour d'enfance pour Bernard était remonté du passé. La petite fleurette de cet amour, qu'elle croyait séchée, conservée dans l'écrin profond de son cœur, venait subitement, comme ces graines trouvées dans les sarcophages de pierre des Pharaons, de germer, et fleurissait de nouveau, embaumant son être entier de son discret, doux et persistant parfum. C'était une sensation si exquise, après les amertumes de ses dernières années, après les désillusions, les souffrances, les désespoirs, qu'elle s'y abandonnait sans presque résister.

Celui-là n'avait jamais varié; tel il était, jeune homme, au temps de leur fugitive et délicieuse idylle de la vingtième année, tel elle le retrouvait, après une si longue séparation, tout un grand morceau de jeunesse, de vie, passé loin l'un de l'autre; à trente-sept ans, il l'aimait du même amour que lorsqu'il en avait vingt-deux.

Elle s'alanguissait à ces ressouvenances d'un passé d'espoir, qui avait été si doux, si parfumé, que rien n'avait jamais pu l'effacer, ni les années mauvaises, ni les souffrances, et qu'au premier appel de la mémoire, à la première évocation sérieuse, il revenait, avec le même charme, la même puissance, la reprendre tout entière.

Ses traits s'animaient, un léger frisson courait sur sa nuque, et la lueur de ses yeux se faisait plus douce, plus humide; elle pouvait encore aimer, elle pouvait recommencer sa vie, réaliser le rêve d'autrefois.

Bernard, semblant deviner ce qui se passait en elle, murmura :

— Vous acceptez, Louise?... Oh! dites-moi que vous acceptez, que vous n'avez pu rester insensible!... Dites-moi que le passé, notre passé, n'est pas mort et que je puis espérer encore le voir ressusciter!... Je vous ai tant aimée, je vous aime tant!... Si vous saviez tous les beaux projets que j'ai formés pour vous rendre la vie heureuse, pour satisfaire vos moindres désirs, pour ne pas vous laisser même la peine d'avoir un désir!... Croyez-vous seulement avoir le droit de refuser? Ce serait une sorte de suicide que vous commettriez, un crime vis-à-vis de vous, vis-à-vis de votre fille!... Ne dites pas non, et plutôt, ne répondez pas; laissez-moi croire, laissez-moi

espérer!... Laissez-vous vivre comme vous viviez, sans chercher à savoir, sans vouloir comprendre; cela me suffira, j'espérerai, j'attendrai...

Sa main toujours enfermée sous la chaude et caressante pression des doigts de Bernard, les paupières mi-baissées sur ses yeux, comme pour mieux concentrer en elle les réflexions et ne pas être distraite, Louise essayait de se rendre compte de ce qui se passait dans le secret de son être.

Après avoir d'abord cédé à l'impulsion irraisonnée jaillie en flamme ardente de son cœur, elle s'efforçait de fouiller sa conscience, d'en scruter tous les replis.

Devait-elle repousser l'offre de Clairmont?

Oui, si elle ne consultait que le stérile respect du mort, si l'éternel veuvage était la plus grande marque de vénération, de piété qu'elle pût donner à la mémoire de celui qui n'était plus. Oui, si, au-dessus de toute autre considération, elle mettait l'orgueil du nom.

Mais, au contraire, si elle consultait son cœur, elle se sentait poussée à accepter, à chercher dans cette union le bonheur qui lui avait été refusé, à demander à ce nouveau mari, dont l'amour sûr et fidèle ne la tromperait pas, la réparation des plus belles années de sa vie gâchées et perdues.

La raison aussi venait en aide à son cœur pour lui conseiller de se remarier.

Peut-être, d'abord, Gilberte souffrirait-elle moralement de voir sa mère épouser Clairmont: mais, grâce à lui, rien ne serait changé dans leur existence; elles retrouveraient même celle des beaux jours; la jeune fille, au lieu de la misère menaçante, de l'avenir sombre, incertain, aurait la vie matérielle heureuse, facile, luxueuse.

Vaguement, la veuve avait bien l'intuition qu'en cédant, elle semblerait faire le sacrifice de sa dignité, qu'elle paraîtrait peut-être subordonner son propre bonheur à une sorte de calcul; mais elle comprenait aussi que c'était là une question de vie ou de mort, que l'avenir de sa fille, plus encore que le sien, était en jeu, et résolument, avec une décision plus soudaine qu'on n'eût été en droit de l'attendre de son caractère hésitant, elle répondit à son ami par cette phrase, qui équivalait à un consentement, à un aveu :

— Je ne puis vous défendre d'espérer...

Bernard, les yeux attendris de reconnaissance et de joie, éleva jusqu'à ses lèvres la main si ardemment pressée, la brûla d'un baiser, et d'une voix de caresse, de reconnaissance enivrée, remercia :

— Louise!... ma bien-aimée Louise!... ma femme!...

VII

Avec son caractère tout de tendresse et de soumission, Louise de Kérisis, qui n'avait pu montrer un peu d'énergie que sous le battement successif des chagrins, puis sous la secousse brutale de son deuil, se trouvait, lorsque Bernard Clairmont était venu lui demander de l'épouser, à la limite extrême de cette énergie, au point où, de nouveau, il lui fallait le secours, l'appui, l'affection solide de quelqu'un de résolu et de fort.

Ce continuel besoin d'affection, d'amour, qui était l'essence même de son être, après l'avoir poussée de son mari à sa fille, seule consolatrice des souffrances inavouées de l'épouse meurtrie et trompée, l'avait peu à peu amenée à celui que son cœur avait autrefois choisi et qu'il retrouvait avec délices, à Bernard Clairmont. Là, elle se fixait définitivement, oublieuse des vains orgueils, méprisante des gloires trompeuses aux rudes revers, avide de tranquillité, de bonheur.

Après les constantes inquiétudes qui n'avaient cessé de la bouleverser durant cette première année de veuvage, de solitude, une fois les propositions de son ancien ami à peu près acceptées, il lui semblait être enfin arrivée au port, à la suite de toutes les affres d'une tempête en plein Océan.

Cela fut si instantanément visible en elle, que, le soir même, durant le dîner, Gilberte, après l'avoir quelques moments examinée, comme si elle lui trouvait quelque chose d'extraordinaire, questionna, ses sourcils volontaires un peu froncés :

— Qu'as-tu donc de changé, maman ?

Les prunelles de l'enfant s'ouvraient, soupçonneuses, inquiètes de cette physionomie plus placide que d'habitude, et sous la tranquillité de laquelle une joie intense semblait se dissimuler difficilement.

La veuve eut un léger sursaut, un balbutiement troublé :

— Mais rien, rien du tout !... Quelle idée !...

Une crainte lui venait, immédiate, troublant le bonheur qu'elle ressentait, dans l'infini mystère de son cœur : « Est-ce que cela se voit, se devine ?... Mais je n'ai rien promis, j'ai seulement autorisé... »

Elle n'osait achever sa pensée, sentant bien son propre manque de franchise vis-à-vis d'elle-même, et, pour rassurer sa fille, elle tenta d'expliquer :

— Ah !... peut-être parce que j'ai appris une bonne nouvelle concernant nos..., nos affaires... Tout s'arrange pour le mieux, et..., et...

Gilberte pinça les lèvres :

— C'est mon tuteur, sans doute, qui t'a appris cette bonne nouvelle?

La mère essaya de rire :

— Et qui veux-tu que ce soit, grande enfant?... N'est-ce pas M. Clairmont qui est chargé de ce soin?

Elle éprouva le besoin de le faire valoir :

— Ah! vois-tu, il faut lui en être bien, bien reconnaissante, car, sans lui, mon pauvre trésor, je ne sais pas ce que nous deviendrions. Je te l'ai déjà dit et je te croyais, à présent, assez grande fille, assez raisonnable pour remarquer...

— Oui, il est aujourd'hui tout, ici, tout pour nous..., pour toi!...

Son regard, plus incisif, fouillait les yeux clairs de la veuve, comme pour y découvrir la secrète pensée, qu'elle soupçonnait, tapie là, tout au fond, sous cette eau bleue, si transparente, si profonde.

Mais déjà, Louise, impatientée, gênée, ripostait, détournant la tête :

— Je te traite en jeune fille, et j'ai tort; tu es trop enfant pour savoir, pour comprendre!... Plus tard..., on t'expliquera!... tu sauras...

Elle secoua lentement le front à plusieurs reprises, sans achever, reculant devant une explication difficile, impossible, tandis que la petite, renonçant à savoir, se remettait à manger, sans insister davantage, et refoulait les larmes qui montaient sous ses paupières, se disant :

— Elle ne veut rien dire, maman!... Mais je vois bien, elle n'est plus la même; ce n'est plus maman comme autrefois!...

Si Louise de Kérisis n'avait pas entendu cette plainte amère de sa fille, elle avait cependant le sentiment d'avoir été en partie devinée par Gilberte, et tout, autour d'elle, devait peu à peu persuader l'enfant de cette transformation que subissaient les choses et les êtres dans la maison, tout devait lui faire prévoir ce qui allait se passer.

Désormais une sorte de détente parut s'être faite dans la correction un peu gourmée avec laquelle Bernard Clairmont faisait ses visites à M^{me} de Kérisis; en outre, il venait plus souvent, était moins homme d'affaires, moins froid, moins réservé qu'au début.

On eût dit, non plus un étranger, pas seulement un ami, mais bien plutôt un parent, quelqu'un de la famille. Dans la manière joyeuse, affectueuse, presque familière, dont la veuve le recevait à présent, se départissant de sa réserve, au fur et à mesure que les semaines, que les mois passaient, on sentait qu'il y avait entre eux

un lien mystérieux, et qu'elle acceptait qu'il en fût ainsi, qu'elle était complice.

L'enfant ne s'y trompait pas, continuant, à l'insu de tous, d'observer, de chercher à savoir, surprenant de petits faits inaperçus par les autres, mais qui venaient confirmer le soupçon grandissant au fond de son cœur.

Parfois des pâleurs subites chassaient le sang de son visage pour le porter violemment à son cœur; elle avait des éveils d'intelligence au-dessus de son âge, une sensation de ténèbres volontairement épaissies autour d'elle, l'instinct de quelque trahison à ce serment arraché à sa mère, au lendemain de la mort de Gilbert, lorsqu'elle lui avait demandé de ne jamais se séparer d'elle, de ne plus vivre qu'avec elle pour le nom de gloire de Kérislis.

Des appels lui arrivaient aux lèvres, qu'elle étouffait douloureusement, des invocations désespérées à celui qui n'était plus :

— Oh! papa!... mon cher papa!... Pourquoi n'es-tu plus là, près de moi, près de nous!...

Il lui semblait qu'elle n'était plus protégée, défendue, bien que, justement, ce fût le moment où son tuteur se montrait vis-à-vis d'elle le plus tendre, le plus affectueux.

Mais, malgré l'instinctive sympathie qu'inspirait cette mâle et loyale figure, pleine de franchise, de bonté, de droiture, elle ne pouvait, à chacune de ses approches, se défendre d'un mouvement de gêne, presque de répulsion; elle devinait derrière cette cordialité, derrière cette affection, quelque chose qu'on ne lui disait pas, une atteinte à son adoration, à son culte.

Cependant M^{me} de Kérislis n'avait rien dit, à personne non plus, de ce qui avait été à demi entendu entre Bernard et elle; elle hésitait à mettre quelqu'un dans la confiance, reculant toujours l'aveu définitif, acceptant l'hommage régulier de Clairmont, ne cherchant plus à vérifier les comptes qu'il lui remettait, et les acceptant tels qu'ils étaient.

En dehors de cette sorte de consentement tacite, elle ne décidait rien, ne voulant fixer aucune date et se retranchant inexorablement derrière son deuil non complètement terminé.

Parfois encore, aux heures de solitude, aux moments de tête-à-tête avec sa fille, surtout quand elle voyait sur le front de Gilberte cette barre de tristesse, ce signe de muet reproche qu'elle comprenait bien, ses doutes la reprenaient sur la légitimité de ce qu'elle allait faire, des hésitations nouvelles traversaient de leurs angoisses au vol aigu, au contact blessant et douloureux, son repos, sa joie si calme.

Il lui fallait, pour recouvrer la netteté de sa pensée, pour

retrouver, aussi concluants, les motifs qui l'avaient décidée à permettre à Clairmont d'espérer, renouveler le débat si souvent entamé, si longuement, si fréquemment renouvelé, se replacer en face de l'impitoyable alternative qui s'était fatalement dressée devant elle.

— Ou bien rester veuve, fidèle à la mémoire de Gilbert de Kérislis, fidèle au nom légué, seule, toujours seule avec sa fille, observatrice consciencieuse de l'espèce de serment que Gilberte avait pensé lui faire prêter, mais qui était plus imaginaire, plus sentimental que réel.

Alors, c'était pour elle, pour sa fille, la ruine, la pauvreté assurée, immédiate; c'était aussi, chose encore plus grave, plus irrémédiable, le blâme, la déconsidération sur ce même nom, dont elle avait eu la garde sacrée; c'était l'éclatant aveu des dettes, des fautes, de la vie égoïste et dissipée du compositeur; c'était le scandale largement étalé! C'était enfin, personnellement pour elle, son cœur saignant, ses jalouses souffrances d'autrefois, livrés à toutes les curiosités.

Pouvait-elle se résoudre à cela? Que dirait Gilberte de toute cette honte déversée sur son idole, sur son père?

Ou bien, épouser Bernard Clairmont, accepter sa fortune avec son nom, sauver ainsi le nom de Gilbert d'une sorte de déshonneur posthume, et, en même temps, recevoir, en quelque façon aussitôt, la récompense de cette décision prise, puisqu'elle aimait Bernard, qu'elle serait elle-même la plus heureuse des femmes, qu'elle cacherait, cicatriserait la plaie vive de son cœur.

Seulement, c'était, aux yeux de sa fille, de la pauvre innocente et ignorante enfant, passer pour oublieuse de ses devoirs les plus saints vis-à-vis de Gilbert, pour ingrate à la mémoire du musicien, pour parjure à son nom!

Oui, certes, quand elle songeait ainsi et qu'elle sentait peser sur elle la terreur de voir sa fille la mésestimer, l'aimer moins peut-être, lui retirer de sa tendresse, il lui arrivait alors de se déclarer que, si elle avait pu, malgré son amour pour Bernard, elle serait restée veuve éternellement, afin de se consacrer tout entière à sa fille, elle aurait consenti à étouffer, à repousser cet amour, qui devait cependant la consoler des années malheureuses passées avec le compositeur, et aurait cherché le bonheur dans l'amour de son enfant.

Lasse de lutter sans résultat, de se défendre contre elle-même pour arriver à cette conclusion toujours la même, elle terminait, résignée : « Plus tard, Gilberte comprendra ! »

Par une sorte de casuistique très féminine, avec la subtilité raffinée de son sexe dans toute question d'ordre sentimental, Louise de Kérislis s'avouait ne consentir au mariage avec Clairmont, que

parce que, dans une certaine mesure, elle en serait aussitôt punie.

La sévérité même avec laquelle Gilberte allait inévitablement juger la conduite de sa mère lui semblait le gros sacrifice de tendresse qui compenserait, atténuerait la satisfaction profonde qu'elle allait goûter à la réalisation de ce premier, de cet inoublié amour de son enfance.

VIII

— C'est donc vrai, mademoiselle Gilberte, que votre maman va se remarier?...

C'était un jour, en sortant du cours où l'on venait, chaque après-midi, la chercher, que, confidence brutale, question banale et curieuse de domestique, cette phrase indiscreète et maladroite de la femme de chambre d'une des compagnes avec lesquelles elle revenait d'habitude, lui ouvrit brusquement les yeux, lui trouant du même coup le cœur.

Il sembla à l'enfant que tout, autour d'elle, s'obscurcissait, qu'un mauvais cauchemar abattait sur son cerveau ses ailes de ténèbres et que la terre remuait sous ses pieds.

Se remarier, sa mère, cesser de porter son nom, leur nom, le nom de son père!

Quelques secondes, ce fut le vertige complet, sans voix, sans forces, sans direction; puis elle eut une colère étranglée, farouche, une révolte spontanée de tout l'être ripostant sans savoir, sans vouloir réfléchir :

— Maman, se remarier!... que racontez-vous là?... Vous êtes folle..., folle et... méchante! Oh! bien méchante, allez!...

Des larmes piquaient d'aiguilles ses paupières.

— Me dire à moi!... se remarier!... Ah! ah! ah!...

Un rire nerveux, forcé, un rire qui se termina en plainte atroce, la secoua de la tête aux pieds, roula une seconde, en frémissement d'onde soulevée, au fond de sa poitrine bouleversée, et mourut en sa gorge soudain serrée.

Elle ne voulait pas croire encore, elle se débattait contre l'évidence qui l'envahissait de sa grandissante lumière, et déjà elle avait la hâte, l'envie de questionner, d'apprendre.

Elle balbutia, se raffermissant contre la douleur :

— Qui..., qui a pu vous dire?...

L'autre, indifférente, sans rien deviner de ce qui se passait dans l'âme de la jeune fille, riposta :

— Oh! ma foi, je ne répète que ce qu'on raconte partout. C'est

tout le monde qui dit comme ça que M^{me} de Kérisis est pour se remarier avec M. Clairmont.

Cette fois, il y eut une telle rafale dans l'esprit de Gilberte, qu'elle vacilla, prête à tomber, ne pouvant que répéter :

— M. Clairmont!... Ah! tout le monde dit... M. Clairmont!...

Elle essaya cependant de protester encore, de railler, expliquant :

— M. Clairmont, mais c'est mon tuteur.

Il lui paraissait impossible que ce mot n'expliquât pas tout, qu'il ne suffît point à repousser, à annihiler ce méchant bruit qu'on faisait courir et qui était faux, assurément faux, que rien ne pouvait justifier. Est-ce que sa mère irait épouser son tuteur, est-ce que cela se faisait?

Les unes après les autres, sur ses lèvres, ces interrogations s'éteignaient, sans se formuler tout haut, ne parvenant pas à aboutir, la laissant là, désorientée, éperdue, pendant que, de toutes parts, en cette minute suprême, les souvenirs montaient, s'unissaient, sortant de l'ombre pour venir l'assaillir, pour la convaincre que c'était vrai, que cette fille bavarde avait raison, que tous ceux, que toutes celles qui, comme elle, répandaient ce bruit, disaient la vérité.

La femme de chambre, piquée dans son amour-propre, continuait, entassant les preuves, n'arrêtant plus :

— Eh bien, mais, pourquoi donc que ça empêcherait?... Tuteur, c'est pas une parenté, cela! Il n'y a rien qui s'oppose... Et puis que, sous tous les rapports, ce serait un fameux parti pour votre maman, on assure qu'il est si riche, M. Clairmont, et un bel homme aussi, tout jeune encore, à peine trente-huit ans!... C'est pas une situation pour une dame de l'âge de votre maman, de rester veuve, qu'elle ne peut plus aller nulle part, que sa vie semble finie, quand elle a tant de belles années devant elle!... Faut être juste et raisonnable aussi!... Ah! dame, si ça arrivait des fois, comme on croit, vous ne seriez pas à plaindre non plus, mademoiselle Gilberte, car on le dit aussi bon, aussi généreux qu'il est riche, qui n'est pas peu dire!... Vous n'auriez plus rien à vous refuser, ce serait un vrai père que vous retrouveriez là!...

Un père!... La jeune fille pensa défaillir, et il lui fallut une énergie extraordinaire pour ne pas éclater en sanglots en pleine rue.

Elle se sépara, avec quelques mots d'excuse, de ses camarades, disant tout bas à la servante :

— Partons, partons vite!... J'ai besoin de rentrer, de voir..., vite, vite!...

Oui, c'était bien cela, oui, cela devait être comme on l'affirmait, et seule, peut-être, en dépit de ses méfiances, en dépit de ses

pressentiments, elle ne savait rien, elle n'avait rien vu. Et apprendre cela ainsi, par une domestique, par une étrangère!

Tout cela lui apparaissait si net, si évident, en cette instant de lucidité terrible.

M. Bernard Clairmont ne s'était fait nommer son tuteur que pour avoir le droit de venir toutes les fois qu'il le voudrait, que pour pouvoir s'occuper de leurs affaires, que pour se rapprocher de Louise de Kérisis, et peu à peu, sans doute, reprendre une autorité ancienne, probable, sur celle qui avait été sa compagne d'enfance.

C'était donc cela qu'elle sentait planer sur elle, qui, depuis si longtemps, la menaçait, l'oppressait.

Gilberte était atterrée.

Sa mère allait se remarier. L'eût-on dit avec autant de certitude, en eût-on parlé aussi librement, si cela ne devait pas être?

Elle gémit, douloureuse :

— Oh! maman, maman, est-ce possible?...

Elle avait une hâte d'être rentrée chez elle, de courir à sa mère pour lui crier toute sa peine, tout son désespoir, pour lui arracher l'aveu mortel; il lui semblait qu'elle n'arriverait jamais, que jamais elle n'aurait la force de se traîner jusqu'à la maison, tant son chagrin était lourd, tant son accablement augmentait de minute en minute.

Aussi elle activait sa course, disant à la domestique, qui avait peine à la suivre :

— Nous ne marchons pas... Plus vite... plus vite!

Elle gravit l'escalier d'une traite, et, sans se dévêtir, haletante, le visage décomposé, ouvrant la porte de la chambre de sa mère, courut à Louise, en criant de sa voix de détresse :

— Maman!... maman!... Dis-moi que ce n'est pas vrai! oh! jure-moi!...

— Qu'y a-t-il encore, ma chérie?... Voyons, ma petite Gilberte!...

L'enfant sanglotait, sans pouvoir continuer, effondrée dans les larmes comme dans un lac d'amertume sans fond.

Doucement, tendrement, Louise de Kérisis, l'ayant conduite à sa chaise longue, l'avait forcée à s'asseoir et la tenait enlacée contre elle, essayant de la calmer, tandis qu'un peu de tristesse ternissait la limpidité de ses yeux, et que les réflexions tourbillonnaient, ramassées par le coup de vent de cette émotion imprévue, troublant le calme de son cœur.

Elle la berçait d'un mouvement régulier, se reportant par la pensée aux temps d'autrefois, où il lui suffisait de l'étreindre ainsi, de la câliner ainsi quelques instants, pour faire disparaître les plus gros chagrins de sa fille.

Mais, cette fois, elle devinait bien que ni paroles, ni baisers, ni tendresses n'apaiseraient la douleur qu'elle sentait là, au fond de ce pauvre cœur désolé, de cette âme en désarroi.

Depuis quelque temps déjà, la nervosité de Gilberte semblait encore s'être exaspérée; au moindre prétexte, sous le plus futile motif, des crises la jetaient ainsi, pleine de larmes, de sanglots, de phrases hoquetées et convulsives, dans les bras de sa mère, qu'elle serrait avec une sorte de frénésie passionnée et colère.

Puis, c'étaient des jours entiers où on ne pouvait l'arracher de sa chambre et qu'elle passait, entourée des souvenirs lui rappelant son père, classant et embrassant tout ce qui venait de lui, feuilletant avec une sorte de furie d'enthousiasme ses partitions, jouant durant des heures sa musique, comme si elle eût voulu le ramener, l'imposer dans cette demeure d'où il avait à jamais disparu, où on ne parlait plus assez de lui, affirmer ainsi hautement sa présence et empêcher qu'on ne l'oublîât.

Elle sentait se rapprocher, peser davantage chaque jour un peu plus, ce quelque chose que, tout en l'ignorant encore, elle soupçonnait vaguement d'abord, ce quelque chose qui lui semblait impossible et monstrueux et qu'elle ne voulait pas s'avouer, qu'elle niait obstinément, se refusant à une évidence de plus en plus éclatante.

Dès la première minute, la présence de Bernard Clairmont l'avait inquiétée, gênée, mise en défiance, comme si déjà, à cette époque, elle eût pu prévoir que c'était de lui que viendrait pour elle la plus grosse peine, le plus inoubliable chagrin.

L'intimité de ce nouveau venu avec sa mère, une intimité si brusque, à l'éclosion lente et progressive de laquelle elle n'avait pas assisté, la blessait, l'offensait, dans le secret de son âme et de son cœur, dans la pudeur innée de sa chair, sans qu'elle pût s'expliquer clairement les raisons de cette gêne, de cette blessure, de cette intime révolte.

Avec effroi d'abord, avec douleur ensuite, une douleur mêlée de jalousie, elle l'avait vu entrer en ami dans la maison, s'introduire peu à peu dans leur intérieur, s'immiscer à leurs affaires, devenir, non pas seulement le guide, l'appui moral de sa mère, mais bientôt l'indispensable.

En toute occasion, c'était la phrase identique, invariable :

— Il faudra demander à notre ami Clairmont.

Ou bien, dès qu'il s'agissait d'une décision à prendre :

— Dès que nous aurons consulté notre bon ami Clairmont.

Absolument comme autrefois on consultait, on questionnait Gilbert de Kérisis.

L'enfant, en toutes ces circonstances, faisait des comparaisons, se rappelait, elle, avec la pénible stupeur de remarquer qu'elle était seule à comparer, seule à se souvenir. C'était Bernard Clairmont qui était devenu le directeur, l'homme, le maître de la maison.

En son petit entendement de fillette, Gilberte avait jugé qu'il y avait là quelque chose de menaçant; elle avait aussi constaté que sa mère ne paraissait nullement souffrir de cet état de choses, qu'elle en prenait, avec une extraordinaire facilité, son parti, et que le souvenir du disparu s'effaçait, disparaissait, chaque jour un peu plus, à mesure que le temps passait, devant la grandissante autorité de celui qui paraissait vouloir se substituer à lui pour tout ce qui les intéressait.

Alors, instinctivement, sans même songer à ce qu'il pouvait y avoir de mal à cela, elle s'était mise, sans en rien dire, à chercher, à observer autour d'elle, à écouter ce qui se disait devant elle, s'obstinant à trouver un sens particulier aux phrases qu'elle ne comprenait pas, à surprendre le motif des petits faits qui s'accomplissaient sous ses yeux.

Elle avait ainsi vu croître insensiblement l'influence de Bernard, elle avait remarqué, en certaines occasions, le trouble, l'émoi, les fugitifs mouvements de joie de sa mère, en présence de celui qu'elle appelait son ami d'enfance.

Puis, ce furent d'autres manifestations; le deuil, d'abord sévère, de Louise de Kéris, lui parut perdre de sa rigidité; il s'alanguit, s'amollit. Elle découvrit un retour de coquetterie dans sa mise, une moins stricte observation des règles dans la coupe des vêtements, dans la manière de les porter, dans la garniture des robes, des corsages.

Ce furent les premiers symptômes qui frappèrent sa curiosité de jeune fille, éveillant en elle la méfiance, l'âme féminine, la précipitant rapidement aux soupçons.

Elle eût voulu parler, s'informer, dire ce qu'elle ressentait, essayer de faire comprendre toutes ces choses confuses qui remuaient au fond d'elle, expliquer ses froissements secrets; mais elle n'osa pas, se contentant de se réfugier plus étroitement dans le souvenir de son père, de se refuser à l'espèce de puissante sympathie qu'évoquait Bernard Clairmont.

Plus il se montrait affectueux, empressé auprès d'elle, plus elle se faisait froide, sauvage, farouche, et quand elle se sentait faiblir, pour se défendre plus efficacement contre le vague attrait qu'elle ressentait pour son tuteur, elle invoquait mentalement celui qui était, qui devait être son culte unique, disant et redisant en litanie de tendresse, de protection, d'amour : « Papa!... mon cher papa!... il n'y a que toi, toi seul!... mon papa!... »

Et voilà que tous ces vagues fantômes de son cerveau avaient pris une forme décisive, voilà que le jour de la révélation était venu, au moment où elle s'y attendait le moins, voilà qu'elle savait tout, et qu'elle était là, presque inanimée, perdue de sanglots, de désespoir, la tête appuyée sur le sein de sa mère, de cette mère, qui allait trahir la parole donnée, la foi jurée, cette mère qui allait la quitter pour épouser Bernard Clairmont.

Elle ne revint au sentiment que pour crier de nouveau :

— Oh ! non, non, ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, maman?...

D'abord Louise de Kéris, essayant de se dérober, de ne pas vouloir comprendre de quoi sa fille parlait en ce moment, étouffait sa plainte sous des baisers plus nombreux, plus pressés, balbutiant vaguement :

— Chérie, chérie, ma mignonne!... Allons, calme-toi; ce n'est rien, vois-tu, rien du tout.

Immédiatement, au premier cri de détresse de l'enfant, elle avait deviné que Gilberte savait tout, que quelque indiscretion l'avait mise au courant de ce qui se passait, et elle en avait ressenti un choc profond jusqu'au plus secret des entrailles, jusqu'au plus intime de sa maternité réveillée.

Le moment terrible était venu où il allait falloir avouer, accomplir le grand et redoutable sacrifice, et, ce moment, elle tentait vainement de le retarder.

Les questions de l'enfant se précipitaient, plus impératives :

— Maman, dis-moi, réponds-moi?...

Vers la mère troublée, dont le visage avait comme un vague mouvement de fuite, dont les yeux se détournaient, les prunelles grises, implacables, houleuses ainsi que l'Océan en courroux, se levaient, fixant leur regard dur, avide :

— Ce n'est pas vrai!... ce n'est pas vrai!...

Louise se raffermir un instant, opposant :

— Je ne sais ce que tu veux dire, mon trésor!... C'est la fièvre, un peu de fatigue; tu souffres?...

Les dents serrées, la face sombre, Gilberte décida :

— Ainsi, c'est vrai!... Tu ne dis pas non, tu ne réponds pas!... Vrai!... On avait raison!... Tu vas te remarier!...

La veuve entoura étroitement de ses bras, de son corps, de sa maternelle chaleur, tout ce pauvre être trépidant et convulsif, expliquant :

— Ecoute-moi, Gilberte!... Ecoute ta mère!... D'abord, je ne te quitte pas, je ne te quitterai jamais, je te l'ai promis... Si tu savais, si je pouvais te dire... Il y a des raisons, de si graves choses!...

Mais l'enfant ne l'écoutait pas; elle gémissait d'une même plainte

longue, continue, où s'échevelaient les phrases, ainsi que des nuages sombres sous un souffle éperdu de tempête :

— Oh ! je savais bien, je savais bien !... J'aurais dû deviner !... Depuis si longtemps, j'attendais, je voyais !... Mais cela, cela, est-ce qu'on peut croire ?... Oh ! non, non !... Jamais de toi, maman, jamais !... Ainsi, c'est vrai, cela va arriver sans que rien puisse l'empêcher, tu ne seras plus la femme de papa, de mon papa que je pleure tous les jours, de mon beau et glorieux papa !... Tu auras un autre nom que le sien ; tu ne t'appelleras plus comme moi, et je n'aurai plus l'air d'être ta fille, quand nous serons ensemble !... Est-ce que c'est possible, ces choses-là ? Est-ce que c'est permis ?... Tu veux m'éprouver, me faire peur !... Peut-être que je n'ai pas été assez sage, que je t'ai fait de la peine, oh ! sans le savoir, et que tu as cru ainsi... Non, non, ça n'est pas ça !... Dis-moi, mais dis-moi donc ?...

Elle se lamentait, se débattait, se heurtant au mutisme embarrassé de sa mère.

Brusquement, avec un redressement farouche de la tête, sans nommer Clairmont, sans désigner autrement son tuteur :

— Oh ! je *le* déteste, je *le* déteste !... *Il* est cause de tout, cause que tu n'aimes plus papa, cause que tu ne m'aimes plus !... Je ne veux pas *l'*aimer, non jamais !...

De ses caresses M^{me} de Kérillis continuait de tenter d'engourdir cette douleur qui s'exaspérait ; elle murmurait en cantilène d'apaisement :

— Tais-toi, je t'en prie !... Tu ne sais pas, toi, ma mignonne, tu ne peux savoir !... Oh ! quelle peine tu me fais avec tes méchantes phrases !... Ne sois pas injuste, tu en aurais plus tard un tel regret !... Il t'aime tant lui, et de façon si désintéressée ! Il est si bon !... Tu verras, tu apprendras à le connaître.

Elle répétait, secouant la tête d'un même mouvement régulier et obstiné :

— Jamais !... Jamais !

Puis, d'un élan nouveau, où toute l'indignation candide de son cœur montait, avec la logique droite et nette, la simplicité de tendresse de l'enfance, mais aussi avec toute l'ignorance de vie de cette même enfance :

— Papa !... papa !... Quand je pense qu'il est au ciel et qu'il voit cela !... Il voit que tu le quittes, que tu le renies, qu'il ne sera plus rien pour toi, et c'est un autre... Oh !... oh !... maman !...

La plainte de l'enfant grandissait toujours, s'exacerbant, impossible à arrêter ; elle emplissait la maison de sa clameur inapaisée ; rien ne pouvait la calmer. Au contraire, chaque mot, chaque réponse paraissait la fouetter plus vigoureusement, l'enlever pour un nouvel élan, la lancer plus violente dans sa course éperdue.

Tout en la berçant, abandonnée, sanglotante, Louise de Kérisis, comme anéantie devant cette explosion désespérée, songeait que Gilberte n'était plus une enfant, que c'était une vraie jeune fille, avec ses quinze ans, et que, dans ses reproches, dans sa douleur, cette douleur furieuse, sans ménagements pour la mère, tant elle se montrait âpre à la défense d'un père, dont une moitié de vie lui était inconnue, il y avait plus que la souffrance de l'enfant restée fidèle au culte de son père, déjà quelque chose du cœur jaloux et tumultueux de la femme.

Elle sentait, sous les plaintes, un reproche de femme à femme, qui lui faisait évoquer ses amertumes d'autrefois, ses jalousies de jeune épouse.

Comme Gilberte devait souffrir !

Ce n'était pas seulement son père, c'était elle que sa mère trompait, abandonnait pour un autre : cela se devinait dans certains fragments de phrases qui jaillissaient de ses lèvres et qui revenaient par instants, quand elle criait :

— Trahie !... trahie par toi !... maman !... Jamais je n'aurais cru, après ce que nous nous étions juré, après avoir promis de ne pas me quitter !...

Puis, la fatigue s'était enfin abattue de son poids lourd sur cette grosse douleur, la terrassant, l'épuisant.

A bout de larmes, d'arguments, sans haleine, sans défense, vaincue, Gilberte s'était levée, avait machinalement, en une reprise de tendresse, en un dévorant besoin d'affection, rendu à sa mère baisers pour baisers, lui disant :

— Laisse-moi !... mère, laisse-moi un peu !... J'ai eu tort de te dire des choses, des choses ! Ah ! je ne savais plus ce que je disais !. C'était si subit, si inattendu ! Pardonne, si je t'ai causé du chagrin, c'était plus fort que moi !... Je t'aime, va, je t'aime bien... tout de même !... Mais, permets-moi, j'ai besoin... là, auprès de lui !... J'ai tant souffert, tant de peine !

Par la porte entre-bâillée, juste en face d'elle, elle montrait un tableau qu'on apercevait, le portrait de son père, ce grand portrait autrefois accroché dans le hall du boulevard Malheshherbes, et qui décorait à présent le panneau principal de sa chambre, voisine de celle de sa mère.

M^{me} de Kérisis n'osa la retenir ; elle supplia seulement :

— Sois raisonnable, bien raisonnable, promets-moi ?... Va, chérie, je ne puis faire autrement. Est-ce que je suis libre ? Est-ce que, dans la vie, on fait toujours ce que l'on veut, ce que l'on paraît devoir faire ? Et puis il y a tant de choses !...

Sa voix se faisait mélancolique :

— Un jour, peut-être, je pourrai t'expliquer, tu sauras, et toute ton affection, augmentée sans doute d'un léger, tout léger remords pour ton intransigeante dureté d'aujourd'hui, me reviendra plus chaude, plus raisonnée!... Je ne demande pas plus, je suis si peu exigeante, j'ai été si peu gâtée dans la vie : ce sera ma consolation!

Et craignant déjà d'en avoir trop dit, d'avoir laissé deviner ce qu'elle désirait cacher à Gilberte, elle termina :

— Tu es ma fille, ma fille chérie, adorée plus que tout, tu souffres et je t'aime!...

La jeune fille, toute droite, résistant à son émotion, raidie dans une volonté qu'elle savait retrouver quand cela était nécessaire, assura, bien qu'elle montrât une pauvre face souffrante, encore toute noyée de larmes :

— C'est fini, je serai forte, forte!... Je suis forte, je te jure!... Maintenant que c'est bien décidé, qu'il n'y a plus à y revenir, car..., c'est décidé, tu l'as dit..., n'est-ce pas?...

Après avoir vainement attendu une seconde la réponse de sa mère qui baissa la tête, sans rien dire, elle appuya :

— Maintenant que tu te remaries!...

M^{me} de Kérilis resta silencieuse.

Louise eût pu, pour se justifier, accuser son mari, expliquer pourquoi elle ne pouvait conserver le même amour, le même tendre souvenir, la même fidélité à celui qui, le premier, avait cessé de l'aimer, de se souvenir d'elle, de lui rester fidèle; mais elle eut le courage de se refuser à cette défense, à une explication qui eût pu détacher l'enfant du père, atténuer ce culte si touchant qu'elle continuait à la mémoire du disparu.

Elle en souffrirait, certes, davantage; elle semblerait elle-même oublieuse, infidèle, inconstante, presque sacrilège; mais elle ne déflorerait pas cette adorable âme d'enfant, cette pureté; elle laisserait à sa Gilberte ses illusions, sa foi aveugle, s'en remettant aux années, au temps, au hasard, pour la réhabiliter aux yeux de sa fille.

Une mère pouvait bien faire à son enfant ce sacrifice, ce crédit de quelques années, pour lui conserver sa fraîcheur de croyance, son admirable respect pour le mort.

A peine dans sa chambre, la porte retombée derrière elle, sans avoir vu le regard de résignation et d'amour que la veuve abattait sur elle, Gilbert courut se jeter à genoux devant le cher portrait, s'écriant:

— Papa, papa, cette fois, c'est bien fini; nous n'avons plus maman!... Nous restons seuls tous les deux!...

Gustave TOUDOUZE.

La suite prochainement.

LES DEUX GASPILLAGES

Depuis quelque temps, il n'est question que de faillites et de banqueroutes, mais d'un genre qui semble nouveau.

Du krach de tel financier audacieux, on ne dit plus rien. Ceux qui se sont enrichis de ces dépouilles et qui tiennent le dé de la conversation n'éprouvent pas le besoin d'en causer. Le Panama est déjà loin, et les malheurs des entreprises formées à son école ne peuvent plus étonner personne. En ce temps de sociétés anonymes, on a donc résolu de demander des comptes à des institutions d'un caractère plus impersonnel encore où, bon gré mal gré, nous sommes tous actionnaires et où il paraît que nous sommes tous, je ne dirai pas voleurs et volés, mais trompeurs et trompés. Ce n'est pas d'hier qu'on parle de la banqueroute du parlementarisme ou de la banqueroute de la liberté. Mais voici qu'on annonce aujourd'hui la banqueroute de la science, c'est-à-dire de la civilisation moderne tout entière.

C'est là un gros mot, dont il est malaisé de vérifier authentiquement la justesse. D'une part, il faudrait préciser les engagements pris; d'autre part, il faudrait arrêter les opérations et en liquider les résultats. C'est ce qui n'est pas facile.

Mais, si l'on ne peut dire que la civilisation contemporaine soit arrivée à la banqueroute, on a le droit de se demander si elle ne s'en rapproche pas par des procédés qui, généralement, y conduisent : la dissipation et le gaspillage. Après un siècle et demi d'enseignements économiques, et après tant de créations économiques, serions-nous vraiment des dissipateurs et des gaspilleurs? C'est sur ce dernier mot que je m'arrête; c'est celui qu'on prononce de tous côtés, et c'est le plus grave. Dissiper a été considéré longtemps comme un vice de grand seigneur, un vice ne manquant quelquefois ni de générosité, ni d'éclat, ni d'intelligence. Gaspiller, c'est faire plus que de dissiper : « c'est perdre son bien en dépenses répétées, faites au hasard et sans but » c'est-à-dire sottement. Ainsi, du moins, Littré nous explique le mot.

C'est donc faire à une société un reproche grave que de la traiter de gaspilleuse. Or voici un écrivain qui ne s'en fait pas faute, et ce n'est point le premier venu. M. Novicow, vice-président du dernier congrès international de Sociologie, a déjà publié un volume intéressant, intitulé : *les Luittes entre les sociétés humaines*. C'est à

peu de chose près le même sujet qu'il reprend aujourd'hui dans son livre : *les Gaspillages dans les sociétés modernes*¹. « Les sociétés, dit-il, ne savent pas s'entendre entre elles, et il en est peu qui, chez elles, entendent leurs véritables intérêts. Plus ou moins toutes gaspillent. » Voilà le procès qu'il leur intente.

*
* *

Que gaspillent-elles? — L'argent, sans doute? — Il faut s'entendre. M. Novicow, — c'est là une des parties les plus intéressantes de son ouvrage, — s'attache à combattre ce qu'il appelle la superstition de l'argent (ou d'un mot qui, quoique plus savant, n'est pas meilleur : le *chrysohédonisme*). Cette erreur, qui consiste à mettre son bonheur dans la possession de l'argent², ce n'est pas avec les arguments ordinaires de la morale ou de la religion qu'il la réfute, c'est (chose plus originale) avec des arguments économiques.

Pourquoi veut-on de l'argent, quand, du reste, on n'est pas un avare caractérisé? C'est pour se procurer les choses nécessaires à la vie, puis des choses simplement utiles et enfin des choses agréables. Le bonheur est dans l'intensité et la continuité de la jouissance qu'on éprouve à user des unes et des autres. Le bonheur ne se confond donc pas avec la richesse; mais il y a plus : la richesse ne se confond pas elle-même avec la possession, et surtout elle ne se confond pas avec la possession de l'argent.

Elle ne se confond pas avec la possession. Car, enfin, si vous êtes un artiste ou simplement un homme de goût, vous jouissez vraiment quand vous passez devant Notre-Dame. Supposez qu'on vous dise tout d'un coup : « Ce monument vous appartient »; en seriez-vous beaucoup plus heureux? « Supposez encore, dit M. Novicow, qu'on vous donne le choix entre la possession, — pour vous seul, — d'immenses déserts en Afrique ou en Asie, et le simple usage des vallées de Zermatt et de la Jungfrau, où l'on vous donnerait les moyens de vous promener tout à loisir, mais sans vous laisser jamais espérer que vous pourriez devenir propriétaire de ces merveilles; que choisiriez-vous? »

C'est là, sans doute, un raisonnement qu'il ne faudrait pas pousser à l'extrême. Le gros bon sens aurait vite fait d'insinuer que qui veut trop prouver ne prouve rien et d'objecter qu'il y a des choses dont on ne peut jouir honnêtement qu'à la condition de

¹ Paris, Alcan.

² En même temps que ce volume, la même librairie publiait un livre du docteur Pioger : *la Vie sociale*, ayant pour épigraphe la phrase suivante : « La vie moderne a pour but l'argent; il suffirait que l'argent eût pour but la vie. » Or il est à remarquer que ces deux auteurs sont l'un et l'autre des positivistes.

les posséder pour soi seul et à soi seul. Il ne me semble pas indispensable de mettre ici les points sur les *i*... Si le communisme, si même le collectivisme ont toujours répugné aux intelligences droites et aux consciences délicates, c'est précisément parce qu'on a vite fait d'en apercevoir toutes les conséquences : personne ne possédant rien en propre et tout mis en commun, pour les jouissances de chacun, tout, jusqu'à la famille. Même au point de vue économique, il est heureux que cette répugnance persiste et que le plaisir de posséder le suffisant fasse oublier à plus d'un le désir de jouir du superflu.

M. Novicow croit que l'erreur *ctésohédonisme* (erreur qui confond le bonheur avec la possession) engendre le vol. « On ne vole-rait pas tant, dit-il, si on n'avait pas la sottise de croire qu'il faut absolument dérober une chose et la cacher chez soi pour en éprouver les bienfaits. » Soit ! Il n'y aura jamais trop de bonnes raisons à donner contre le vol. Mais si l'on supprimait toute possession, que de luttes, que de violences, que de désordres d'une autre nature ne verrait-on pas pulluler ! S'il n'y avait pas tant de petits propriétaires heureux de boire dans leur verre et de boire du vin de la vigne de famille, pourquoi est-ce que tout le monde ne serait pas également jaloux de boire du Chambertin dans des verres de Bohême ou de Baccarat ? Je ne pousserai pas indéfiniment la comparaison. J'ajouterai simplement ceci. M. Novicow nous dit : « Combien ne voit-on pas de gens quitter une ville de province, où ils jouissent d'un confort relativement considérable, pour venir s'installer pauvrement dans une grande capitale ! Pourquoi font-ils cela ? Précisément parce que la somme de jouissances provenant des objets non appropriés dépasse dans ce cas celle des objets appropriés. » Oui, mais cet exemple provoque cette autre question : « N'est-il pas bon que l'amour de *leur* petite maison et de *leur* petit champ retienne aussi tant de gens à la campagne ? Car, alors, qui donc y séjournerait ? Et comment Paris ferait-il de la place à tant de personnes désireuses de jouir de ce que la grande ville produit, aménage, embellit pour les plaisirs de tous ? »

Je m'arrête à mon tour dans mes objections ; je m'arrête d'autant plus volontiers que je ferais tort à notre auteur franco-russe si je le donnais comme un socialiste. Il est très loin de l'être. Il est le premier à le rappeler : « Une expérience plusieurs fois séculaire et renouvelée mille et mille fois montre que toute société où la propriété n'est pas respectée tombe immédiatement dans la décadence la plus profonde. »

Cela dit, on peut trouver avantageux de reculer libéralement les limites en deçà desquelles ceux qui ne possèdent pas véritablement peuvent encore être heureux..., et quelquefois plus

heureux que les autres. Écoutons donc M. Novicow, observant « que, dans les pays très civilisés, les jouissances provenant des objets qui ne nous appartiennent pas sont supérieures, dans une immense mesure, à celles que nous donnent les objets qui nous appartiennent ». Écoutons tous les économistes qui nous disent avec lui : « Pas plus pour une nation que pour un individu, il ne suffit de posséder des kilomètres carrés; le tout est de savoir en tirer parti. Si vous possédez des colonies, par exemple, mieux vaudrait partager certains bénéfices avec d'autres que de vous y ruiner seuls, à plus forte raison que de laisser les bénéfices à d'autres en vous réservant pour vous toutes les dépenses. » Mais, cette dernière aberration mise à part, c'est un mauvais calcul que d'être jaloux de l'enrichissement d'autrui. Quand on appauvrit son voisin, à plus forte raison quand on le vole, on s'appauvrit soi-même, car on diminue la somme des « utilités » générales où tout le monde puise. Quant à l'avare, il vole tout le monde, lui et les autres; car, ainsi que l'a dit si bien la Fontaine :

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.

Et ainsi M. Novicow est conduit à cette première conclusion, que l'exclusivisme, la jalousie, l'amour exagéré de la possession, le vol et l'avarice sont autant de formes du gaspillage..., ce qu'il avait voulu démontrer.

Autre proposition, moins attendue peut-être, mais qui, au fond, n'est pas plus paradoxale : c'est encore gaspiller que de subordonner tout à l'argent et de lui tout sacrifier.

Aux yeux de l'auteur, tout le monde est plus ou moins responsable et victime en même temps de ce préjugé. Mais il y a surtout deux catégories d'hommes qui s'y laissent prendre; ce sont, d'un côté, les ouvriers proprement dits et, de l'autre, les propriétaires producteurs. Les premiers ne voient que l'augmentation des salaires, les seconds que l'argent à retirer immédiatement de la vente de leurs produits. Eh bien, les uns et les autres gaspillent; ils gaspillent la richesse publique et ils perdent une partie de ce qu'ils devraient en retirer pour leurs jouissances personnelles. Voilà, certes, une controverse bien actuelle, c'est-à-dire bien brûlante : il faut à l'auteur quelque courage pour dire ce qu'il croit être la vérité.

« Les ouvriers, dit-il, sont simplistes. Ils veulent un accroissement de salaire et ils ne voient rien au delà, ne se préoccupant pas de savoir quelle sera la faculté d'achat de l'or qu'ils recevront en plus. Chacun d'eux s'imagine qu'en échangeant son effort quotidien contre 6 grammes d'or, il aura plus de bien-être qu'en l'échangeant contre 3 grammes. Nulle part la fausse association

d'idées entre l'or et la richesse n'est plus indestructible. Il se passera probablement de longues années avant qu'un ouvrier puisse comprendre que, dans certaines circonstances, il peut jouir d'un bien-être supérieur, tout en recevant un moins grand nombre de francs par jour. »

A cette assertion applaudiront beaucoup de ceux qui font travailler les ouvriers. Ils diront que, en effet, avec une main-d'œuvre moins chère, la propriété moins surchargée améliorerait plus sérieusement ses cultures, livrerait à un plus grand nombre de consommateurs des produits meilleurs et moins coûteux. Ils ajouteront que, s'il est bon que l'ouvrier gagne sur l'unique produit qu'il fabrique, il importe encore davantage qu'il ne perde pas sur les produits bien plus nombreux qu'il est obligé d'acheter.

Mais, ici, l'économie politique soulève une question qui ne semble pas près d'être résolue. Ce que vous dites de l'ouvrier dont vous avez à payer la main-d'œuvre, pourquoi le consommateur ne le dirait-il pas de vous, dont il est obligé de payer les produits? Vous concédez avec empressement que l'ouvrier serait plus heureux de ne gagner que 3 francs par jour au lieu de 4 si, tous ses pareils étant également modérés dans leurs demandes de salaires, les produits nécessaires à la vie baissaient tous dans la même proportion. Or M. Novicow fait le même raisonnement aux propriétaires qui se plaignent de la baisse de leurs fermages. « Vous vous croyez appauvris, leur dit-il, si, le prix du blé baissant, votre fermage tombe de 4000 à 3000 francs. Qu'importe, si, grâce au bon marché universel, ces 3000 francs d'aujourd'hui vous assurent autant de bien-être que les 4000 d'hier? »

Les deux raisonnements partent des mêmes principes et procèdent avec la même logique. Il est difficile d'accepter l'un et de repousser l'autre.

Que le lecteur veuille bien le remarquer, cependant : je ne suis, en ce moment, qu'un simple rapporteur, et je n'ai pas la prétention de vider incidemment la question du protectionnisme. Tout le monde sait qu'en pratique, elle se complique horriblement : 1° des excès du fisc et de la mauvaise répartition des impôts; 2° de la rivalité des industries, dont les unes ne peuvent pas voir leurs voisines *protégées* sans demander à l'être elles-mêmes; 3° de la situation respective des nations à des points de vue tout autres que le point de vue économique, — je veux parler de leurs rivalités politiques et des chances de guerre qui les séparent. Je n'ai pas à démêler, en ce moment, ce réseau de difficultés. Ce que je retiens de la polémique dont je viens de résumer quelques traits, c'est ceci : que la richesse ne se confond pas avec l'argent, et que celui

qui préfère l'argent à la richesse peut gaspiller au moins autant que celui qui jette l'argent par les fenêtres. Il gaspillera si, sous prétexte d'avoir plus de monnaie, il diminue la quantité de bien-être dont ses concitoyens et lui pourraient jouir.

Qu'est-ce, en effet, que la richesse? se demande l'auteur des *Gaspillages*. Et il répond : « La richesse est une adaptation de la planète à nos besoins; elle est, par conséquent, non pas une chose, mais un état de choses. » Ce qui veut dire : un objet quelconque, — naturel ou artificiel, — n'est une richesse qu'autant qu'il sert efficacement à nous rendre la vie meilleure. Hâter une telle adaptation, c'est produire. Plus on produit, plus on facilite les productions futures; car tout objet bien adapté rend d'autres adaptations plus faciles. Extraire plus de houille, c'est permettre de fondre plus de minerais pour le transformer en instruments. Fabriquer plus d'instruments, c'est permettre une culture plus rapide et plus fertilisante d'un même espace de terre. A cet accroissement de rapidité laissant plus de place pour d'autres cultures s'ajoutera le surcroît de fertilité du sol déjà cultivé. De là, plus de produits, permettant de nourrir un plus grand nombre d'hommes; mais chacun de ces hommes pourra être à son tour un producteur, et ainsi de suite, à l'infini.

Nous voici loin des théories de Malthus. Les hommes ne sont pas seulement des consommateurs qui se partagent une richesse toute faite : ce sont des producteurs entre les mains desquels réside l'avenir de la richesse à faire. Il ne faut pas dire : plus il y a d'hommes, plus il est difficile de partager ce qui existe; il faut dire : plus il y a d'hommes, plus il y a de chances de voir se multiplier les produits et s'accroître les excédents, par une adaptation croissante de tout ce qui a besoin d'être adapté. Les hommes nouveaux qui arrivent ne diminuent pas la richesse, ils l'augmentent.

Ils l'augmentent..., à une condition, c'est qu'ils travaillent, autrement dit, qu'ils emploient leur temps. Le temps! Voilà ce qu'il s'agit de ne pas perdre, et le gaspillage par excellence est le gaspillage du temps.

Sur ce chapitre, l'économiste devient inexorable : il met la main sur les consciences et les secoue comme le plus sévère des théologiens ou le plus rigoureux des moralistes. Un prédicateur vous dira : « Vous devez compte de toute minute perdue; car une minute perdue, c'est une prise donnée aux mauvaises pensées, à la jalousie, à l'envie, à l'orgueil, à la convoitise; et chacun de ces oublis en entraîne d'autres, soit chez vous, soit chez ceux dont vous avez la charge... » L'économiste, lui, fait le compte de ce qu'on peut produire en une minute; il ajoute les minutes aux

minutes, les produits aux produits. Il vous fait voir cette multiplication s'accroissant toujours dans l'immensité de l'univers et dans la suite infinie des temps. Il vous somme de mettre en regard tout ce que, par l'évanouissement progressif des résultats possibles, mais manqués, votre paresse a causé d'irréparables déficits.

Écoutez plutôt. M. Novicow n'a pas craint de gaspiller son temps en calculant ce que peut valoir à peu près le travail de l'humanité. Il apprécie le travail de l'homme et celui de la femme, celui de l'adulte et celui de l'enfant, celui de l'Européen et celui de l'Hindou. Dégageant une moyenne, il estime que le nombre des journées de travail fournies par l'humanité est actuellement de 538 millions. Toujours soucieux d'être modéré dans ses évaluations, il met chaque journée l'une dans l'autre à 1 franc. Donc, le travail de l'humanité vaut 538 millions par jour, soit 22 400 000 francs par heure ou 375 000 francs par minute.

Si l'on pose, d'autre part, qu'une famille de cinq personnes peut vivre sans souffrir avec 5000 francs de revenu, on voit que chaque minute perdue par l'humanité empêche 75 familles de jouir du bien-être; que chaque heure perdue plonge dans la gêne 4480 familles ou 22 400 individus, soit la population d'une ville. Combien l'humanité produit-elle actuellement? Les statisticiens ne sont pas en état de nous l'apprendre. Mais ils se croient en état de nous dire combien il faudrait qu'elle produisit pour que la misère cessât sur terre. M. Novicow, lui, la taxe à 4480 milliards. Et il ajoute : « Ce chiffre est-il réalisable? Nous croyons que oui; nous croyons même qu'il pourrait être dépassé. »

Quand on se voit dans de semblables perspectives, devant ces miroirs indéfinis où tout se répercute et se multiplie suivant les lois d'une inflexible mathématique, on frémit des effrayantes proportions que prend cette pauvre minute perdue. Obsédé de ces images, M. Novicow devient terrible lui-même, dans les comptes qu'il demande à l'humanité pour toutes ses heures et toutes ses minutes gaspillées.

Il s'en prend, par exemple, au langage et à l'orthographe. L'homme qui parle peu a chance, toutes choses égales d'ailleurs, de produire plus et de faire plus de bien qu'un bavard. Une nation qui a besoin de moins de mots pour exprimer les idées utiles est une nation qui, sur le marché industriel et commercial, doit avoir la suprématie. Employer en tête de ses lettres le mot *sir* au lieu d'*illustrissimo signore*, c'est se donner le moyen de faire dix demandes ou dix commandes de plus dans la journée; chacune des lettres économisées équivaut donc, au bout de quelque temps, à des tonnes de charbon et à des quintaux de cotonnades.

« Comparons, dit-il, le russe et l'anglais. Prenons une phrase usuelle quelconque; par exemple : « La femme que j'ai vue. » Le russe dit : *Genchtchina kotorougou yo videl*. L'anglais dit : *The woman I saw*. La phrase russe a dix syllabes, la phrase anglaise cinq. L'Anglais fait donc l'économie de cinq syllabes, ou mettons d'une demi-seconde, pour exprimer cette idée. Eh bien, ce modeste petit gain, multiplié par les millions de phrases que prononcent tous les jours des millions d'Anglais, fait, au bout du compte, une somme de journées qui pourrait s'évaluer en argent... »

Si M. Jourdain prenait de nos jours un maître d'économie politique, il ne manquerait pas de s'écrier : « Comment! mes paroles ont tant de valeur que cela! Il suffit que je dise deux mots de moins à Nicole tous les jours pour qu'une famille en vive! Quelle belle chose que l'économie politique! » Sur quoi M^{me} Jourdain, qui a du bon sens, lui dirait : « Monsieur Jourdain! n'intervertissez pas les rôles! Ce n'est pas précisément en se taisant ni en diminuant le nombre des lettres d'un mot qu'on travaille et qu'on produit. C'est en travaillant et en produisant qu'on a l'idée, et qu'on trouve le moyen d'économiser son temps et ses paroles. Mon Dieu! parlez un peu moins, il n'y aura pas de mal; mais souvenez-vous que quand vous auniez vos étoffes pour faire une dot à votre fille, je n'avais pas tant besoin de vous le recommander. »

M^{me} Jourdain parlerait là sagement. Et cependant, si le professeur d'économie politique de son mari avait été à l'école de M. Novicow, il insisterait. De la parole, il passerait à l'écriture et à l'imprimerie. Là, il ébranlerait M^{me} Jourdain elle-même, en lui rappelant que, dans l'imprimerie, c'est du travail positif, c'est de la matière déjà élaborée, c'est le temps des ouvriers qu'on gaspille quand on fond, quand on compose, quand on corrige, quand on imprime sur du papier des lettres inutiles. M. March, président de l'Association britannique et américaine pour la réforme de l'orthographe, évalue ces pertes à 523 millions de francs par an pour les seuls pays de langue anglaise. Alors ne vous étonnez plus tout à fait autant si un Russe vient vous dire, chiffres en main : la construction du chemin de fer transsibérien « pourrait être largement défrayée avec les seules économies réalisables par la suppression des lettres inutiles de nos alphabets ».

Si l'auteur est aussi impitoyable pour les gaspillages de l'orthographe, on devine ce qu'il doit être pour les autres, pour les jours de chômage, pour les grèves nées de vains motifs politiques ou d'une obstination haineuse, pour les formalités administratives et, en premier lieu, pour celles de la douane, pour la pratique des sinécures, pour le temps perdu par les innombrables fonction-

naires qui, d'abord, ne font pas beaucoup de besogne et qui, le jour où ils en font, servent surtout à empêcher celle que feraient beaucoup mieux les gens intéressés et responsables. Il est impitoyable enfin pour les *misonéistes*, c'est-à-dire pour les ennemis de la nouveauté et du progrès, qui maintiennent envers et contre tous des méthodes surannées, des routines coûteuses, etc., etc.

Vous me demanderez maintenant pourquoi l'auteur est pris d'un zèle si ardent en faveur du travail à outrance et de la production sans trêve. C'est ici qu'est la pensée maîtresse de son livre. Les classes populaires ne sont point satisfaites de leur sort; elles trouvent qu'elles n'ont pas assez, tandis que d'autres ont trop; elles en concluent que le mal dont souffre l'humanité tient à une mauvaise répartition des avantages. Leur souci dominant, c'est d'obtenir que l'État substitue à la production individuelle ou libre la production collective; car alors, pensent-elles, la répartition serait collective à son tour; les bénéfices mis en commun seraient équitablement partagés; bref, il n'y aurait plus de misère.

Or c'est là, dit M. Novicow, l'erreur capitale du temps présent. L'égalité ne peut pas assurer le bien-être. Avant tout, il faut augmenter la richesse totale par un surcroît de production et par la diminution du gaspillage. « Il faut à chaque homme au moins 50 kilogrammes de sucre par an. Pour 4 300 000 000 individus au-dessus de cinq ans qui peuplent notre planète, cela ferait 65 milliards de kilogrammes. Or le monde entier n'en produit que 6 milliards, soit 4 kilog. 6 par tête, ou dix fois moins que le nécessaire. Il en est de même pour le pain, la viande et les autres objets de première nécessité. » Conclusion : si l'humanité ne produit que 10 et a besoin de 20, il est beaucoup plus urgent de travailler à produire 20 que de se battre pour partager 10.

L'importance de cette idée s'aperçoit sans peine. Avant de rendre hommage à ce qu'elle a de vrai et de fécond, je voudrais cependant me demander si l'auteur n'a pas un peu trop simplifié le problème et s'il avait le droit de reléguer dans les arrières-plans et dans l'ombre la question de la répartition.

*
* *

Il faut accepter comme un fait qu'à part le dénuement extrême et la misère, les hommes sont plus sensibles à l'inégalité qu'à la pauvreté; ou plutôt, pour la plupart d'entre eux, qu'est-ce que la pauvreté? C'est un état d'infériorité relativement à ceux avec lesquels ils ont l'habitude de vivre et de se comparer. Qu'y a-t-il sous cet état d'esprit? Des sentiments de valeur très inégale : l'amour-propre, la jalousie, la vanité, mêlés à une idée plus ou

moins bien raisonnée de la justice, au besoin de cette justice et à cette conviction si difficile à ébranler que l'abondance n'est pas l'abondance si elle ne commence pas par donner au plus grand nombre la jouissance facile des choses les plus nécessaires à la vie.

Or l'économiste qui se flatte de tenir seul un compte exact des *lois naturelles* a-t-il le droit de négliger un facteur aussi important que ce facteur psychologique? Croire, par exemple, que la population dépend uniquement de l'abondance ou de la rareté plus ou moins grande des subsistances, serait aujourd'hui une naïveté. Encore une fois, l'homme ne craint pas tant d'être « pauvre » ; il craint d'être ou de paraître plus pauvre que ceux avec lesquels il faut qu'il vive. Je soutiens que, en général et, bien entendu, à un point de vue tout humain, tout naturel, un père et une mère de famille aimeront mieux avoir à élever cinq enfants dans un milieu où tout le monde, en moyenne, en aura cinq, que d'avoir à en élever trois dans un milieu où la grande majorité n'en aurait que deux. C'est que, dans toutes les conditions, l'homme jouit et souffre par son imagination beaucoup plus que par le sentiment de la réalité. Ai-je l'intention de justifier cet état d'esprit? Nullement. Je ne m'oppose pas du tout à ce qu'on le combatte et à ce qu'on en vienne à bout, si on le peut. Je constate seulement que c'est un des éléments du problème économique et qu'il est impossible de le négliger.

Vous démontrez aux ouvriers d'une usine que leur grève leur porte tort. — Croyez-vous que vous ayez tant besoin que cela de le leur démontrer? Etes-vous sûr que ce qu'ils poursuivent soit précisément et exclusivement une augmentation de leur bien-être à eux? Donnez-leur, je suppose, le choix entre ces deux solutions : Ou bien les bénéfices généraux de l'usine seront augmentés, mais de manière que la part du patron gagne 4, tandis que celle de l'ouvrier ne gagnera que 1. — Ou bien les bénéfices généraux resteront les mêmes; mais, pour faire gagner 1 à l'ouvrier, on prendra 3 au patron. Croyez-vous que beaucoup ne préféreraient pas la seconde solution, et que quelques-uns ne seraient pas disposés à en accepter une pire encore? Hélas!

Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui.

S'il en était autrement, si l'homme ne cherchait vraiment que la somme de ses bénéfices personnels, pourquoi les enseignements de l'économie politique *abstraite* auraient-ils tant de peine à faire triompher leurs calculs? Au point de vue théorique, je ne fais nulle difficulté de proclamer que le libre-échange est une des vérités économiques les plus certaines et les mieux démontrées qui existent. Oui, il est certain, il est démontré que le libre-échange accroît la somme des produits et, par conséquent, la

somme des richesses à la surface du globe. Mais il en est des Etats entre eux comme des classes de la société entre elles. Chacun se préoccupe bien d'avoir plus qu'il n'avait; mais il se préoccupe surtout de n'avoir pas moins ou d'avoir plus que ceux avec lesquels il se trouve en rivalité, en concurrence ou en conflit. Actuellement, il n'y a pas de théorie qui tienne : la majorité des Français aimera mieux faire un commerce moins lucratif avec la Russie qu'un commerce plus lucratif avec l'Allemagne ou avec son alliée l'Italie. Un simple particulier, agissant en son nom privé, n'aura sans doute pas tant de scrupules. S'il s'agit d'un acte collectif, engageant la nation tout entière, les scrupules renaîtront et l'emporteront. M. Novicow fait quelque part cette comparaison : « Un Parisien trouve son bénéfice à acheter du vin de Bordeaux. Supposez que Bordeaux devienne une ville espagnole, le Parisien aura-t-il moins d'avantage à acheter du médoc et à le solder avec des articles de Paris? — Non. Et cependant, nul ne niera que, là, un élément nouveau ne vienne se mêler aux calculs. — Il les trouble, il les altère. — Soit! Mais croyez qu'on ne les rectifiera pas uniquement par l'idée d'un accroissement de la production totale. Il faut y ajouter une idée plus efficace encore sur le cœur des hommes, l'idée d'une répartition juste.

J'esquissais un jour devant le directeur d'un puissant journal le plan d'un travail sur ce que le vol coûte au pays. Je me proposais de rechercher méthodiquement ce que coûtent les vagabonds, puis les petits voleurs, puis les voleurs qualifiés, les faux monnayeurs, les auteurs d'abus de confiance, les faussaires, les banqueroutiers frauduleux, enfin les gros spéculateurs qui fabriquent de faux bilans et ruinent les gens à coup de fausses nouvelles ou de manœuvres factices. Il m'interrompit en me disant : « Je n'excuse pas le vol, croyez-le; mais, enfin, vous parlez de ce qu'il coûte au pays. Or ce qu'il prélève sur le pays reste encore dans le pays, et n'est pas perdu : l'argent change de mains, voilà tout... » Et il ajouta : « Je vous dirai même que c'est là ce qui m'a empêché de m'apitoyer autant que beaucoup d'autres sur le milliard et demi du Panama. En définitive, cet argent ne s'est pas envolé. » On entrevoit aisément toutes les réponses qui pouvaient être faites à cette théorie. Je n'en indiquerai qu'une seule. Si vous attachez avec raison tant d'importance à stimuler la production et à l'associer à la fructification du capital, promettez-lui au moins sa juste rémunération; sans quoi elle se laisserait assez vite d'accumuler pour d'autres.

Supposez qu'Henry Georges ait réussi à persuader qu'à mesure que la richesse générale augmente, les riches deviennent de plus en

plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres, pensez-vous que désormais l'éloge de la production resterait le pivot de l'économie politique? Je ne crois pas du tout que la proposition d'Henry Georges soit une loi, pas même une loi de la nature toute pure; mais il ne me paraît pas prouvé non plus que le contraire soit une conséquence forcée des rapports naturels des choses. J'admets qu'actuellement, et en fait, c'est le contraire qui tend heureusement à prévaloir et que la répartition des richesses se fait beaucoup plutôt par un nivellement graduel. Mais ce résultat s'obtiendrait-il de lui-même partout par le jeu spontané de forces irréfléchies? N'est-il pas dû, pour beaucoup, à l'action libre de tant de producteurs, armés de nouveaux droits et de la conscience de ces droits?

Deux idées sont faites pour altérer profondément les conditions de la production : l'idée que le producteur est livré à une sorte de fatalité le contraignant à travailler surtout pour les autres et l'idée que les autres sont obligés de travailler pour lui plus qu'il n'est obligé de le faire lui-même. La première décourage, la seconde donne une sorte de sécurité trompeuse et justifie la paresse par une phraséologie de convention. Il était souvent difficile de se défendre contre la première dans la société industrielle et bourgeoise d'hier, et la spéculation d'aujourd'hui vient encore lui fournir des armes; la seconde devient promptement celle de la plupart des socialistes, soit d'hier, soit d'aujourd'hui; car le socialisme n'est autre chose que l'organisation d'un vaste parasitisme. Au fond, les deux idées s'équivalent; car, si bien des patrons ont pu être accusés justement d'exploiter les ouvriers, il y a en ce moment bien des syndicats ouvriers qui ne se montent que pour exploiter les patrons, pour les contraindre à travailler sans bénéfice et même à perte, sous la menace d'une expropriation brutale. C'est donc toujours, en réalité, le même levain d'injustice, le même esprit de convoitise paresseuse et voleuse qui fermente tantôt dans les âmes des uns, tantôt dans les âmes des autres. Dans ces variations, vous voyez tour à tour les ouvriers se refuser au travail, quitte à faire perdre des millions à l'industrie; et les industriels, découragés, fermer leurs usines, quitte à laisser leurs ouvriers sur le pavé.

En résumé, l'importance, non pas seulement morale, mais économique de la question de justice est considérable; car ceux qui concourent à la production produiront plus ou moins, suivant qu'ils se croiront plus ou moins assurés d'une équitable répartition. Le mot : « ce n'est pas la peine de tant travailler » peut être pris dans deux sens. Il peut être la devise de celui qui croit que son travail n'est pas payé à sa valeur; il peut être aussi la devise de celui qui trouve plus commode de bénéficier tranquillement du travail d'autrui.

M. Novicow, en parfait libre-échangiste, est absolument de cet avis quand il se place sur son terrain de prédilection. Pour lui, l'industriel ou le propriétaire *protégé* est un homme qui fait comme les socialistes : il obtient que les consommateurs, contraints et forcés, lui payent 20 francs ce qu'un autre leur donnerait pour 15. Et l'auteur ajoute avec conviction : « Toute injustice est un gaspillage ; car toute injustice implique un privilégié qui s'attribue une rémunération supérieure à la somme du travail produit et un persécuté. »

Je laisse de côté l'application que M. Novicow fait de cette maxime, car il faudrait examiner avec tout le soin qu'elles méritent les raisons bonnes ou mauvaises qu'invoquent les partisans de la protection au nom de la solidarité nationale. Mais la maxime « toute injustice est un gaspillage » mérite d'être retenue, et elle mérite d'être généralisée.

M. Novicow attribue, par exemple, une grande importance aux idées des inventeurs. A la suite d'Edison, il a calculé que les Etats-Unis possèdent environ cent cinquante inventeurs sérieux, dont les découvertes font gagner à ce pays de 500 millions à 1 milliard par an. Il aurait pu faire un compte à peu près semblable pour plus d'un Etat d'Europe. L'invention a donc, comme le rappelle encore un esprit fort ingénieux et plein d'idées, M. Tarde¹, une importance capitale dans la formation des valeurs et des richesses. Mais pour que l'esprit d'invention soit stimulé et entretenu dans un pays, ne faut-il pas qu'une équitable rémunération soit assurée à tous les travaux de l'intelligence ? Sans doute, la plupart des inventeurs ne sont pas comme les capitalistes, ils n'évaluent pas toujours

¹ Voy. Tarde, *la Logique sociale*. Paris, Alcan, 1895, et particulièrement le chap. VIII, intitulé : *l'Economie politique*. — Je me demande toutefois pourquoi M. Tarde veut faire de l'invention une source de production distincte du travail, et pourquoi il accuse les économistes de l'avoir méconnu, en soutenant que toute richesse vient du travail. Les économistes n'ont jamais omis, ce me semble, de faire une place considérable au travail intellectuel. Or l'invention est bel et bien du travail intellectuel. M. Tarde (il sait quelle attention je donne à chacune de ses idées) croit que les découvertes se font par une soudaine illumination, sinon par hasard. C'est une théorie qui me paraît difficile à accepter. Quand l'invention paraît subite, elle est presque toujours le produit d'un capital accumulé d'observations, de raisonnements, de recherches, donc d'un travail intellectuel qui n'a été heureusement ni dissipé ni gaspillé. Une « source » ne jaillit pas de terre comme l'eau du rocher sous la baguette miraculeuse : elle est elle-même le produit d'une infinité de gouttes accumulées, non évaporées et dirigées par la ligne de moindre résistance sur un point donné. Beaucoup se perdent et beaucoup ont besoin d'être captées. — Je demande la permission de renvoyer, sur ce point, à ma *Psychologie des grands hommes*.

leur apport en billets de banque, ils poursuivent un autre but que la fortune; et un peu de gloire ou simplement un peu d'honneur semble à beaucoup une récompense suffisante de leurs fatigues et de leurs longs déboires. Encore faut-il qu'ils l'aient, cette récompense! Si la masse d'une nation s'obstine dans la routine, si son gouvernement travaille à l'y maintenir par une législation, par une politique, par une méthode d'administration surannées; si les bureaucrates s'ingénient à repousser ou à dépouiller les inventeurs, comment ceux-ci ne perdraient-ils point courage? Et ne peut-on répéter à propos d'eux ce mot si juste, que l'injustice est un gaspillage?

Il y a encore une autre chose que la justice, qui, malgré le dédain de beaucoup d'économistes, me paraît nécessaire à la production, c'est la charité. L'auteur des *Gaspillages* nous dit : « Le vice fondamental de la charité, c'est qu'elle ne produit pas de richesse; elle la distribue seulement d'une façon différente. » Mais ceci déjà est un mérite; car, pour rectifier ces sentiments ruineux dont je parlais tout à l'heure et qui font que tant de gens aiment presque autant le mal d'autrui que leur bien propre, trouvez-vous beaucoup mieux que la reconnaissance, que le respect de la générosité, que la confiance enfin dans une providence ayant pris pour premier instrument la bonté communicative de l'élite de ses créatures? Ce qui décourage le plus la masse des producteurs, ai-je dit, c'est l'injustice. Mais n'est-ce pas aussi un lieu commun, que l'inflexible rigueur d'une justice stricte et du « chacun pour soi » serait de nature à révolter bien des âmes? M. Herbert Spencer avait, lui aussi, jadis, au nom de la doctrine de l'évolution, stigmatisé la charité, coupable d'arrêter la marche du progrès, en retardant la disparition des mal doués. Sur la fin de sa carrière, il vient nous faire cet aveu : « La doctrine de l'évolution n'a pas été pour moi un guide aussi sûr que je le pensais », et il nous donne un intéressant volume sur le *Rôle moral de la bienfaisance*¹.

¹ Le volume, tout récemment paru, fait partie de la belle *Collection* d'auteurs étrangers contemporains (Histoire morale, Economie politique), publiée par la librairie Guillaumin. Je ne puis me dispenser de signaler dans cette collection le volume de M. Nitti, *le Socialisme catholique*. Cet ouvrage renferme beaucoup de documents. Sont-ils choisis et commentés avec critique? J'ai été extrêmement surpris de voir M. Nitti s'obstiner encore à soutenir le socialisme des Pères de l'Église et celui des Papes, avec des textes comme celui de la prétendue lettre encyclique du pape saint Clément, dont le *Correspondant* (on s'en souvient peut-être) avait établi le caractère absolument apocryphe. Quand les articles du *Correspondant* sur le *Socialisme chrétien* ont paru, M. Nitti les a demandés. Je regrette, à plus d'un point de vue, qu'il ne leur ait pas fait l'honneur de les mieux lire. Reproduire indéfiniment les mêmes erreurs dans toutes les langues, cela aussi ressemble un peu à du « gaspillage ».

Pour ne pas me laisser trop entraîner hors de mon sujet, je résumerai, pour ma part, en deux mots, le rôle de la charité bien faite : elle empêche les dissipations si contagieuses de ceux d'en haut, et elle empêche les découragements de ceux d'en bas. Gaspiller, dit-on, c'est surtout perdre du temps. Eh bien, supposez que la bienfaisance ne rapproche jamais ceux qui ont beaucoup de ceux qui n'ont rien : les premiers cesseront plus vite de travailler et de produire; les seconds s'y mettront avec moins de cœur. Concluons que la charité, par les modifications qu'elle introduit dans une partie de la distribution, n'alimente pas le gaspillage, mais au contraire y remédie et l'atténue.

*
* *

Ces réserves faites, il sera plus facile de s'entendre avec l'auteur du livre et ses amis. Qu'il nous concède que l'humanité sera d'autant plus intéressée à produire qu'elle se sentira plus sûre d'une équitable et fraternelle distribution; nous lui accorderons volontiers qu'il est urgent d'accroître la somme des produits, de manière à accroître proportionnellement la part de chacun.

Or, pour signaler les gaspillages, — de choses et de temps, — dont nous souffrons, le sociologue a certes beau jeu, le moraliste aussi; car je voudrais précisément achever de rappeler comment le gaspillage économique est lié à un gaspillage moral qui exténue et qui perd les forces vives de la nation.

Les gaspillages administratifs et bureaucratiques ont exercé, non sans raison, la verve de M. Novicow. Je ne reprendrai pas après lui l'histoire interminable des paperasseries, des démarches, des frais de toute nature, occasionnés par la vente d'un arbre mort au troisième hectomètre du quatrième kilomètre d'une route nationale. Après des semaines de correspondance, de procès-verbaux, d'expertises, d'autorisations et de convocations, l'arbre se trouvait avoir disparu au moment même où l'on s'apprêtait à le mettre en vente par-devant les autorités compétentes. Le morceau de bois valait à peu près 4 francs; le temps et le papier qu'il avait fait perdre en représentaient vingt fois plus. Qui est-ce qui n'a pas dans sa mémoire des faits de ce genre, à la douzaine!

On est toujours plus frappé de ce dont on a été soi-même le témoin ou la victime. Je laisse donc à chacun de mes lecteurs le soin de se remémorer ce qu'il a vu. Qu'il soit commerçant, il se rappellera les formalités si coûteuses de la douane. Qu'il soit propriétaire, il se souviendra qu'il ne saurait se faire payer 25 francs par un locataire de mauvaise foi, sans en dépenser au moins 75 (et je ne compte pas le temps perdu). S'il a eu quelque procès, il

supputera ce que lui coûtent seulement les « clauses de style », allongées sur des feuilles de papier timbré. S'il a été colonisateur, il nous apprendra que pour obtenir une autorisation urgente sur une côte quelconque de l'Afrique, il a été obligé de demander une feuille de papier timbré à 100 lieues de distance et de l'attendre « par le prochain bateau ». S'il a été fonctionnaire de l'État, il saura mieux encore ce qu'on lui a fait perdre de temps et ce qu'il a été contraint d'en faire perdre aux autres : il aura fait le compte des centaines d'*enregistrements* que la plus petite et souvent la plus inutile communication aura exigés au ministère, chez les chefs et les sous-chefs de service, dans les états-majors, chez les rec-teurs, chez les doyens, chez les proviseurs, pour envoyer la communication d'étape en étape, du centre aux extrémités, puis pour ramener tous les accusés de réception et toutes les réponses, — le plus souvent négatives, — des extrémités au centre.

En France, notamment, nous aimons tellement les bureaux où tout se concentre et attend, que les bureaux ne semblent pas faits pour activer la vie nationale, mais que la vie nationale paraît faite pour leur donner des raisons ou des prétextes de se multiplier. Il y a longtemps déjà que, dans un mémorable rapport sur la marine (souvent copié et plagié, jamais appliqué), M. Étienne Lamy écrivait : « Les choses sont organisées chez nous de telle sorte que ce ne sont pas les arsenaux — et leurs bureaux — qui travaillent pour la flotte, mais que c'est la flotte qui se construit et qui navigue pour entretenir les arsenaux et les bureaux. » Dans une enquête postérieure, un journaliste de talent, Paul Bourde, confirmait cette appréciation et donnait à son tour cette formule suggestive : « Je ne dis pas seulement qu'on pourrait, en dépensant 10 millions de moins, construire nos cuirassés mieux et plus vite. Je dis — et je prouve — que si on les construit si lentement et, par suite, si mal, c'est expressément parce qu'on dépense 10 millions de trop. »

Ces manies sont tellement entrées dans nos habitudes, que nous les subissons de la part d'administrations qui sont en partie privées et en partie publiques, par le fait du monopole que leur concède ou plutôt que leur vend le pouvoir. Ceux qui ont un peu voyagé ont pu s'apercevoir comme moi que, nulle part, on ne perd, pour la locomotion, autant de temps qu'à Paris. Partout, dans les grandes villes comme dans les petites, au Nord comme au Midi, à Milan comme à Stockholm, à Rome comme à Londres, on a beau être un nouveau venu, on a beau ne point parler couramment la langue du pays, on perd beaucoup moins de temps, avec les omnibus et les tramways, qu'on n'en perd dans notre capitale. Et cependant nulle part, en dehors de Paris, on ne voit de *bureaux* d'omnibus !

Les Compagnies se sont abstenues de grever leurs frais généraux en louant, à haut prix, dans toute la ville, des centaines (au moins) de locaux, garnis d'employés, qui ne font autre chose que de barbouiller des numéros, d'aller et de venir et de s'agiter pour essayer de diminuer l'encombrement, sans se douter que cet encombrement, ce sont eux qui le créent.

Allez à Londres : la « correspondance » pour laquelle sont faits nos bureaux n'existe pas. Mais, ce qui donne le même bénéfice aux uns et allège la dépense des autres, les parcours sont plus fractionnés. Vous pouvez en faire un, déjà sérieux, pour 10 centimes. Il en résulte que les voyageurs sont plus nombreux, qu'ils se renouvellent plus souvent, qu'ils exigent plus de voitures, mais que ces voitures, on les a, de telle sorte que les voyageurs ne chôment pas de voitures, ni les voitures de voyageurs. On monte lestement en cours de route; des employés ambulants contrôlent également ces cours de route; et, dans cette immense métropole, où chacun est si affairé, vous ne remarquerez jamais d'encombrement. Tout le monde y trouve aisément son chemin et le moyen de le parcourir, car la foule y circule facilement, économiquement, indéfiniment.

Il serait aisé de se perdre ici dans les détails. Laissons de côté les directions et les ministères inutiles, et les employés, — toujours mécontents, — qui arrivent à onze heures pour repartir à midi, revenir à trois, et les garçons de bureau qui, tout en lisant nonchalamment les journaux où l'on démolit leurs ministres, brûlent des morceaux de bois, au mois de juin, dans des locaux vides, aux fenêtres ouvertes, uniquement pour faire de la place et pour vendre la cendre à leur profit. Prenons la question plus largement.

En un demi-siècle, l'industrie libre a réalisé sur la fabrication de l'étoffe la plus usitée, la cotonnade, une économie de 500 pour 100. Dans la France seule, en 1876 (remarquez bien la date, ce n'est pas avant les chemins de fer et avant la *diffusion* de l'enseignement primaire), l'ensemble des fonctionnaires coûtait 296 millions. En 1892, il en coûtait déjà 417 ¹.

Les résultats ont-ils grandi en proportion? Il est difficile d'aller mesurer dans les campagnes les ceps de vigne replantés par le ministère de l'agriculture (même en période électorale) et de voir si les millions que les constructions de la rue de Varenne ont coûtés ont pullulé comme le grain du laboureur dans le sillon. Mais il y a une tâche qui incombe sûrement à l'État et, chez nous, du moins, à l'État seul, c'est le maintien de la sécurité publique, c'est la répression des malfaiteurs.

¹ D'après Mulhall, *Dictionnaire of statistics*.

Or, ici, où en sont les progrès qui correspondent à l'accroissement du fonctionnarisme? En 1888, à la veille de la dernière Exposition universelle, la Chancellerie comptait, en chiffres ronds, 77 000 crimes et délits dont les auteurs ne pouvaient pas être découverts. En 1891, le chiffre dépassait 83 000. Quant à la progression des récidives, elle ne cesse également d'augmenter. Qui niera qu'il n'y ait là un double gaspillage : gaspillage économique et gaspillage moral, avec cette aggravation que la responsabilité en remonte tout droit à ceux qui s'étaient donné mission de l'empêcher?

Il ne sera que juste, en effet, de remonter des fonctionnaires proprement dits aux gouvernants. Qu'est-ce qui ressemble plus à du gaspillage et qu'est-ce qui engendre plus de gaspillage que notre manière de faire des lois... et de ne pas les appliquer?

Prenons, par exemple, la loi sur l'instruction obligatoire. On l'a annoncée, votée, louée, imposée avec beaucoup de fracas et de dépenses. En fait, il y a un très grand nombre d'enfants qui savent s'y soustraire ou qui ne s'y soumettent que d'une façon intermittente, irrégulière et tout à fait insuffisante.

Je crois bien, pour ma part, qu'il y a cinquante ans beaucoup d'enfants pouvaient encore se passer, je ne dirai certes pas avec avantage, mais sans grand danger, d'aller régulièrement à l'école. Pourquoi? Parce que ceux-là n'étaient pas une petite minorité suspecte et dédaignée; parce qu'ils ne se trouvaient pas nécessairement en mauvaise compagnie; parce qu'on suppléait à l'école proprement dite par l'instruction du catéchisme d'abord, puis par une instruction professionnelle reçue en famille... Aujourd'hui, l'instruction professionnelle est devenue rare..., l'apprentissage n'existe plus, et la grande majorité des enfants d'honnêtes familles fréquentant correctement l'école, ceux qui ne le font pas sont à peu près sûrs de ne se retrouver, dans les rues, qu'en société de vagabonds.

Voilà pourquoi il faudrait que la loi sur l'instruction obligatoire fût sérieusement appliquée, dans l'intérêt de ceux qui s'y dérobent et dans l'intérêt de tout le monde.

Comment l'est-elle? Les commissions scolaires ne se réunissent plus à peu près nulle part. Tout récemment, un des magistrats les plus distingués de la Cour de Paris me disait qu'il avait voulu, un instant, prendre au sérieux le rôle de ces commissions (il faisait partie de l'une d'elles à la campagne). Mais, à sa grande surprise, il avait appris l'existence de circulaires recommandant de ne pas faire de zèle et de laisser tranquilles les contempteurs de la loi dont nous avons été si fiers, en théorie.

• Pour les enfants, en nombre croissant, auxquels l'école ordinaire

ne suffit pas, toutes les nations civilisées ont, sous des noms différents, l'école de réforme ou l'école de correction. Ici, nous sommes les auteurs de la loi la mieux conçue, la plus complète qui ait été promulguée sur la matière, je veux parler de la loi de 1850. Elle adressait à l'initiative libre un appel généreux et lui faisait largement sa part; en même temps, elle traçait toute une hiérarchie d'établissements nécessaires, et elle insistait sur l'éducation morale et religieuse qu'ils devraient tous donner aux enfants. Or, de ces établissements beaucoup sont encore à créer, et la charité privée qui eût pu les construire s'y voit de moins en moins encouragée par la défiance qu'on lui témoigne et par les charges qu'on lui impose.

Pour la répression et la réforme des malfaiteurs adultes, la dernière Assemblée nationale nous a donné la loi de 1875 : cette loi ordonne l'emprisonnement individuel, seul rempart contre les enseignements corrupteurs de la prison, seul canal vraiment capable de faire passer au prisonnier et de donner au libéré l'assistance indispensable du patronage. Or, sur plus de 400 prisons, nous en avons, en ce moment, 24 d'aménagées conformément à la loi.

En est-il autrement dans les autres branches de la vie publique? Cette année même, la commission du budget de la guerre n'a-t-elle pas été unanime à se plaindre que nos énormes contingents militaires fussent mal employés, disséminés dans des cadres incomplets, par conséquent mal instruits, et que les passages incessants de la vie militaire à la vie civile par renvois, libérations ou congés, fussent presque toujours dirigés par des préoccupations étrangères aux exigences de la défense nationale.

Dans le monde du travail, nous avons une loi sur les syndicats. Il ne faut pas la regretter; car, amendée comme elle devrait et pourrait l'être, rien ne nous empêche d'en faire une des espérances de l'avenir. Mais d'abord, on n'a pas voulu donner à mainte association désintéressée, fondée dans un but moral ou religieux, les facilités qu'on a réservées aux ouvriers. Puis, on a permis à ceux-ci de constituer et de maintenir leurs syndicats en opposition avec les prescriptions les plus impératives de la loi. Enfin, par cette corruption presque immédiate d'une loi qui eût pu être si salutaire, on a donné comme une indication générale qui a éloigné des syndicats les personnes les plus capables d'y faire entendre la voix du bon sens et d'y faire triompher l'amour de la paix.

Or tout cela est cent fois pire que de « gaspiller » son temps à écrire des *t* ou des *s* inutiles et même que d'envoyer des circulaires dont on trouverait bien le moyen de se passer. Il y a des forces sociales qui sont essentiellement préservatrices du gaspillage, parce que, pour rappeler les termes de la définition de Littré, ce

sont elles, et on peut presque dire elles seules, qui empêchent de dissiper « au hasard et sans but ».

Le capital, dont la formation, la conservation, la transmission, sont l'opposé du gaspillage, est-il protégé? Il est attaqué de tous les côtés, comme s'il était l'ennemi du travail, de ce travail d'où il vient et où il retourne incessamment, car ils ne sont rien l'un sans l'autre. La loi même ne le menace-t-elle pas, ne le compromet-elle pas de plus en plus par des projets d'impôts spoliateurs? Ne voyons-nous pas arriver à grands pas l'instant où, plutôt que de laisser ses capitaux disparaître d'un seul coup dans le gouffre d'un budget socialiste, bureaucratique et dissipateur, la moitié ou le tiers de la France prendra le parti de se mettre en voyage?

A la haine du capital est lié un autre mépris plus grave encore, celui de la famille. Assurément, les mariages dits précoces et les familles nombreuses peuvent rendre souvent bien difficile l'accroissement d'un capital visible. Mais quels capitaux de moralité, d'honneur et, finalement, de forces productives ne consolident-ils pas, et que de gaspillages ne réussissent-ils pas à empêcher! L'accroissement des divorces qui placent tant d'enfants dans la situation la plus déprimante qui soit au monde n'est-il pas une source nouvelle de gaspillages! Et voici que la magistrature, — c'est l'un de ses membres qui me l'apprenait, il y a peu de temps, dans une publication imprimée, — se met à multiplier, sans y regarder, les jugements de divorce, depuis que l'assistance judiciaire fait affluer à sa barre les demandes de gens obscurs, dont les avoués et les avocats font trop peu de cas.

Il y a, enfin, toute une série d'institutions qui empêchent de dissiper au hasard et sans but : ce sont les associations. Ce que j'en ai dit tout à l'heure à propos des syndicats ne peut me dispenser d'en reparler. Les associations, en effet, groupent des capitaux qui appartiennent à beaucoup sans appartenir à personne en particulier; des capitaux dont l'apport, fait en connaissance de cause et pour un but, réalise librement, sans rien de factice, le grain de vérité peut-être enfoui sous les folies du socialisme et sous les horreurs de l'anarchie. Or nul capital n'est plus haï que celui-là, et nulle liberté n'est plus jalouée.

M. Novicow (car il ne faut pas que je l'oublie) sera ici d'accord avec moi, lui qui écrit fort justement que « la liberté produit une économie de temps », parce qu'elle entraîne : 1° le sentiment de la responsabilité; 2° la différenciation des besognes par la division du travail que la concurrence rend nécessaire (et ce sont ces différenciations qu'on appelle fort justement *des libertés*); 3° l'association, qui groupe les efforts et empêche la déperdition des énergies individuelles.

Beaucoup d'esprits, je le sais, et de très bons, se demanderont si, pour empêcher le gaspillage, il n'est pas besoin d'une autorité respectée. Assurément ! Mais c'est aujourd'hui l'une des erreurs les plus faciles à réfuter que de croire que la liberté et l'autorité sont, dans la nature des choses, à l'état d'antagonisme. La situation tout à fait actuelle de notre pays a le triste mérite de nous donner de la vérité une démonstration nouvelle et surabondante. Nous n'avons plus d'autorité, puisque la discipline a faibli universellement, mais surtout chez les jeunes ; puisque la police a de plus en plus d'insuccès ; puisque la répression est de plus en plus insuffisante ; puisque le gouvernement est de plus en plus battu en brèche par ceux-là mêmes auxquels il a fait le plus de sacrifices ; puisque les premiers magistrats de la nation sont de plus en plus insultés, et que les insulteurs sont de plus en plus assurés, non pas seulement de l'impunité, mais de la récompense civique ; puisqu'on se sent obligé de forger des lois nouvelles pour empêcher des groupes entiers de fonctionnaires de se coaliser contre l'Etat, de lui mettre le marché à la main, de le menacer de grèves désastreuses sous le coup des plus graves périls de la patrie. Nous n'avons plus non plus beaucoup de liberté, je crois, puisque, par un excès d'ironie (à moins que ce ne soit d'imbécillité), on traite d'attentat à la liberté de conscience l'appel qu'un pauvre malade de nos hôpitaux, quand il l'ose, fait aux dernières cérémonies de sa religion.

De ces deux forces sociales, faut-il se contenter de dire qu'il n'est pas nécessaire d'affaiblir l'une pour fortifier l'autre ? Non, car il est certain que qui touche à l'une touche à l'autre et les gaspille toutes les deux. Est-ce que, par hasard, un gouvernement qui fait concurrence à toutes les industries, qui construit et qui exploite lui-même (avec quelle économie !) des lignes de chemins de fer, — qui fabrique (avec quel succès !) des allumettes, — qui menace continuellement de racheter tous les modes de locomotion, qui veut vendre ou donner de la soupe à tout le monde et charger ses « bureaux » dits de bienfaisance de distribuer la charité, en accaparant les fonds qui l'alimentent ; est-ce qu'un pareil gouvernement peut être, — ce qu'il devrait être, — le contrôleur impartial et sévère, l'arbitre insoupçonné et, par conséquent, obéi de toutes les libertés ? Tout cela, le gouvernement de l'Angleterre me semble l'être. Et je ne vois pas que, chez nos voisins, l'extrême liberté des individus et celle non moins grande des associations aient affaibli l'idée de l'Etat. Près de celui qui aurait des doutes, la ténacité si redoutable du patriotisme britannique sur tous les points de l'univers devrait dissiper bien des illusions. Quant à l'intérieur même du Royaume-Uni, le crime y diminue, le nombre des malfaiteurs

qu'on est obligé de laisser impunis, faute de les connaître, y diminue également, au lieu d'augmenter comme il le fait en France et en Italie.

J'applaudirai donc bien volontiers aux formules de M. Novicow, disant que la liberté préserve du gaspillage autant que le despotisme y conduit¹. Mais je l'engagerai non moins volontiers à ne pas tant croire à la valeur absolue du travail purement productif de bien-être matériel. Il faut à la vie de chacun de nous bien autre chose que ces 50 kilogrammes de sucre, dont l'auteur tient si libéralement à nous gratifier tous.

Il dit quelque part : « Tout bénéfice produit la richesse; la richesse, le progrès; le progrès social fait augmenter les lumières, intellectualise les masses; tous ces facteurs réunis produisent la santé, et la santé, en donnant la longévité, augmente la population, c'est-à-dire transforme une plus grande quantité de matière minérale, végétale et animale, en matière humaine. » Il n'y a pas un mot de cette longue phrase qui n'appelle une restriction ou une addition. Tout bénéfice produit la richesse; oui, à la condition d'être bien aménagé. La richesse produit le progrès; oui, à la condition d'être intelligemment et honnêtement employée. Le progrès social fait augmenter les lumières; oui, à la condition de ne pas se borner aux améliorations matérielles. La santé augmente la population; oui, à la condition que les individus plus riches et jouissant de plus de bien-être ne deviennent pas égoïstes et ne reculent pas devant les responsabilités de la famille. Enfin, il est bon de changer la matière animale en matière humaine; mais il est meilleur encore, — et indispensable, du reste, — de songer à une âme humaine.

Il y a peu de temps, une Revue officielle de pédagogie publiait, par ordre spécial de M. Spuller (alors ministre), le rapport d'un inspecteur général de l'enseignement primaire, l'un des hommes les plus ardents, les plus dévoués et les plus lucides de l'Université contemporaine². Ce rapport était attristé et attristant. Il constatait d'abord ce que je puis bien appeler le gaspillage pédagogique, c'est-à-dire cet enchevêtrement ou cet encombrement des matières les plus diverses sans qu'aucune d'elles serve, d'une manière méthodique, à construire fortement les assises nécessaires de la vie. « On ne saurait trop, à mon avis, dit l'auteur du rapport, se préoccuper de la dispersion, de l'incohérence des matières d'enseignement : leur multiplicité dérégulée fatigue l'esprit et ne le

¹ La Russie n'a pas la liberté politique telle que nous la comprenons; mais elle a une liberté communale qui en dédommage.

² M. Félix Pécaut, directeur de l'École normale de Fontenay-aux-Roses.

façon pas. Qu'il me soit permis de le répéter : là où il n'y a pas d'étude centrale régulatrice, il n'y a point de véritable éducation. »

Mais de cette éducation dispersée et énervante, il allait à l'existence de l'élève devenu adolescent, puis jeune homme, puis citoyen, et il ajoutait : « Je me demande avec inquiétude pour qui et pour quoi nous travaillons, pour qui et pour quoi nous exerçons ces enfants du peuple à lire, à comprendre, à se rendre compte, à prendre possession des choses et d'eux-mêmes. Est-ce pour livrer ces âmes à peine débrouillées à de nouveaux et étranges éducateurs, à ces livraisons et romans à bon marché, à ces feuilles corruptrices à 4 sou, parées des plus perfides attraits de l'ouvrage illustré, de la nouvelle, de la chanson, et même, hélas ! de l'article-doctrine, qui envahissent nos bourgs et nos villages, à mesure que nous y semons les premiers rudiments du savoir ? Et tant de labeur de notre part, tant de sacrifices de la part de l'Etat, n'aboutiraient-ils, en accroissant la clientèle de cette honteuse littérature, qu'à accélérer et généraliser le mouvement de dissolution morale, déjà si marqué dans les classes supérieures et moyennes ? » Et plus loin : « A quel espoir osé-je m'abandonner ? Ce sont, hélas ! des voix de sensualité, de haine, de sophismes, qui ont aujourd'hui le privilège de parvenir à des extrémités où, jusqu'à présent, nulle vie de l'esprit ne s'était manifestée, et c'est nous, hélas ! qui leur préparons des auditoires sans cesse renouvelés ! »

Voilà, certes, de courageuses paroles. Pourquoi faut-il que, par une de ces faiblesses dont les plus fortes âmes, paraît-il, ne sauraient être exemptes, M. Félix Pécaut, dirai-je, se console ? oh non ! mais se dédommage en quelque sorte de ces aveux, en frappant rudement sur des gens qui n'en peuvent mais ? Vous avez dépossédé des hommes, des institutions, des idées, parce que vous pensiez pouvoir faire mieux. A vous seuls il appartient de juger vos intentions d'alors. Mais si vous reconnaissez avec tant de loyauté que vous avez été... malheureux, pourquoi ne souhaitez-vous pas de conclure une paix honorable plutôt que de reprocher vos échecs à ceux mêmes que vous avez combattus ? Vous voulez plus d'inspiration religieuse et plus d'inspiration chrétienne ! N'est-ce donc point là le prélude heureux d'une entente ? Non ! car vous prétendez que nul clergé (pas plus le clergé protestant que le clergé catholique, je crois le savoir... ou le deviner) ne peut « aller au vif de l'âme ». Pourquoi ? Parce qu'il est « ritualiste et dogmatique ».

Quels étranges reproches, et combien il est triste de se trouver tout d'un coup en face de pareilles dissidences ! Comment ne pas y voir une des causes les plus profondes du gaspillage de forces morales dont nous souffrons tous en ce moment ? Comment ! la

véritable inspiration religieuse est forcément absente de ceux qui sont dogmatiques ! Mais qu'est-ce donc qu'être dogmatique, sinon être convaincu, prendre au sérieux la vérité qu'on a la confiance d'avoir trouvée et la proposer aux autres sans détour, comme seule digne de donner un but à leurs efforts ? C'est là ce qui empêcherait d'aller au vif de l'âme ! Mais ces gens, dites-vous, sont ritualistes. Sans doute ! Ils tiennent à fixer dans les imaginations ce qui, à leurs yeux, donne un prix surnaturel à la nature même et une valeur infinie aux moindres choses de l'existence, dès qu'elles sont associées à la pensée de ce qu'on croit être la vérité. Quel mal y a-t-il à cela ? Et si le ritualisme est exposé souvent, je le reconnais, à tomber dans le formalisme étroit de la lettre vide, qu'est-ce qui l'en préservera plus sûrement que le dogmatisme, c'est-à-dire encore une fois la conviction ?

En relisant ces pages très élevées, qui visent beaucoup plus haut que le gaspillage pédagogique, il était impossible de ne pas se reporter à ce qu'une autre voix disait, il y a quelques mois, avec non moins d'autorité, de notre enseignement secondaire et de notre enseignement supérieur. Cette voix proclamait que la jeunesse actuelle était « moralement abandonnée ». Toute la presse a relevé avec étonnement ces paroles décourageantes de ce « prince de la jeunesse » (comme on l'avait appelé, je crois), de celui qui, peu de temps auparavant, avait été si brillamment récompensé pour avoir, disait-on, créé le véritable étudiant de l'Université renouvelée. Un petit nombre de ceux qui le lisent ne pouvaient s'empêcher de se rappeler une étude qu'il leur avait communiquée à propos de la mort d'un de leurs communs camarades, d'un de ses plus nobles amis. Que lui souhaitait-il, que lui présageait-il à cet illustre disparu ? Une survivance « dans le grand tout, seul espoir de ceux qui ne croient ni aux promesses des religions révélées, ni aux espérances du spiritualisme classique. » Empêcher de croire aux promesses, écarter même les espérances d'immortalité, est-ce vraiment là le moyen de donner un but à des intelligences ardentes, éprises de la réalité de la vie, dévorées d'une flamme souvent si prompte à se consumer ou à se dissiper ? Enfin, sera-t-il excessif de dire qu'on s'expose à gaspiller beaucoup d'efforts, beaucoup de patriotisme et beaucoup de talent, quand on s'obstine à chercher, de pédagogie en pédagogie et de programme en programme, l'âme de la jeunesse française, après avoir proclamé solennellement que l'âme humaine n'existe pas ?

Henri JOLY.

LE ROMAN DU PRINCE EUGÈNE

Une Idylle sous Napoléon 1^{er}. — Le roman du prince Eugène,
par Albert Pulitzer ¹.

I

Il y a eu deux princes Eugène qui ont fait parler d'eux dans le monde. Le plus grand de ces homonymes, celui qui s'est imposé à l'histoire par des victoires dont nos pères ont ressenti, hélas ! les profondes morsures, le prince Eugène de Savoie a aimé la guerre, la vengeance, la philosophie, la politique, les tableaux, les livres auxquels il a élevé dans Vienne un palais, le Belveder, le plus beau et le plus glorieux de ses trophées. A-t-il eu des romans dans sa vie ? En a-t-il eu le goût et le temps ? Peut-être d'assez vulgaires. Un de ses compagnons d'armes, le feld-maréchal de Mérode-Wersterloo, raconte dans ses Mémoires, que, tandis qu'il menait, sur les bords du Danube, la triomphante campagne de la croix contre le croissant, il se donnait des distractions peu relevées avec une Bosniaque rencontrée sur sa route.

Mais il y a eu plus récemment un autre prince Eugène dont la figure avenante, noble, un peu mélancolique appellerait plutôt la pâte tendre de Sèvres que le bronze dur des batailles. Celui-là, le prince Eugène de Beauharnais, n'est pas inscrit dans la famille des grands capitaines ; comme le lierre autour du chêne, il a développé sa gracieuse histoire autour du géant qui eut nom Napoléon. Devenu son beau-fils, par le second mariage de sa mère, Joséphine Tascher de la Pagerie, avec le général Bonaparte, il avait pris vite les allures et le rang d'un fils adoptif ; un instant même, il sembla l'héritier possible et présomptif de la totalité ou, du moins, d'une partie de l'Empire français. Il ne se montra pas inégal à cette

¹ A la librairie Firmin-Didot, Paris, rue Jacob, 56.

haute et rapide fortune. Masséna, dont il surveillait et contre-carrait les malversations, le qualifiait de blanc-bec. Le maréchal Marmont, avec lequel il ne sympathisait pas, le jugeait avec une indulgence dédaigneuse : « Bon jeune homme, disait-il, d'un esprit peu étendu, mais ayant du sens, sa capacité militaire était médiocre; il ne manquait pas de bravoure. » Quoiqu'il en soit de ces sévérités ou de ces réserves, suggérées peut-être par quelque ressentiment particulier, il est des mérites qui ne peuvent être disputés au prince Eugène de Beauharnais : il fut simple, régulier, loyal, appliqué à ses devoirs, compatissant aux armées qu'il commanda et aux peuples qu'il gouverna, modeste dans ses étonnantes prospérités, défiant de leur durée.

La douceur de son caractère a voilé et presque relevé la soumission sans bornes que le maître, qui le comblait, exigeait. L'acte d'abandon et d'immolation qui, accompli en Dieu, est le dernier degré de la perfection chrétienne, Napoléon le revendiquait pour lui-même. Lorsqu'il voulait faire un grand honneur à une personne, lui prouver sa bienveillance, — cette personne fût-elle un maréchal, même un cardinal, — il lui prenait l'oreille pour la caresser ; contempteur des hommes, il les traitait dans ses meilleurs jours comme nous traitons les chiens dont nous sommes contents. L'obéissance passionnée et muette du prince Eugène fut soumise à d'effroyables épreuves. Emmené en Egypte comme aide de camp du général Bonaparte, il vit le mari de sa mère s'éprendre publiquement d'une apprentie modiste de Carcassonne qui traînait dans l'armée, la séparer d'un officier qui l'avait épousée et qu'il renvoya en France, l'installer et l'afficher comme sa maîtresse dont il voulait faire sa femme : « Richement parée, écrit un des plus fervents adeptes du culte napoléonien, vivant avec un luxe extrême, recevant à sa table les généraux, faisant les honneurs du palais aux quelques Françaises de l'armée, on la voyait aux promenades, tantôt roulant en calèche avec Bonaparte, l'aide de camp de service trottant à la portière, — Eugène de Beauharnais comme les autres, — tantôt caracolant en habit de général, tricorne en tête, sur un cheval arabe dressé pour elle. Voilà notre générale, disaient les soldats. Les beaux parleurs l'appelaient la *Cloupâtre* ¹. » Tout ce que le prince Eugène finit par obtenir, ce fut de rester aide de camp sans remplir l'office d'écuyer-cavalcadour.

Il est vrai que, témoin trop résigné des scandales de son beau-père, il était déjà le confident de ses trop justes plaintes sur la conduite de sa mère. Etrange ménage que celui des Bona-

¹ Frédéric Masson. — *Napoléon et les femmes*. Madame Fourès, p. 61.

parte à cette veille du 18 brumaire ! Si tant de victoires ne nous fascinaient, nous devrions reconnaître que jamais ménage plus bohème n'allait régner sur la France.

Sans doute, le prince Eugène, qui fut le membre le plus moral de la famille impériale, ressentit un contre-coup utile de ces douloureux spectacles, il y puisa un besoin plus grand de l'ordre dans la vie, le goût des vertus qu'il ne voyait pas. Son indépendance se montra par son honnêteté. Il ne protesta pas, mais il n'imita pas. Nommé vice-roi d'Italie, il reçut avis que, plus encore que son pouvoir, son obéissance devrait croître. Un jour qu'il avait pris de son autorité privée une mesure sans conséquence, le grand maréchal du palais, Duroc, bon et brave mameluk, le rappela à l'ordre « pour avoir fait des choses qui n'appartiennent qu'au maître seul ». Il ajoutait, pour bien déterminer le programme du parfait serviteur : « Pour parler de la plus petite chose, si vous demandez à Sa Majesté ses ordres ou son avis pour changer le plafond de votre chambre, vous devez les attendre ; et si, Milan étant en feu, vous lui demandez des moyens pour l'éteindre, il faudrait laisser brûler Milan et attendre les ordres¹. » La gloire a pu décorer tout cela ; Napoléon a pu ennoblir, par l'admiration qu'il inspirait, la servilité qu'il imposait : il n'est pas moins certain que ce régime était l'apothéose de l'orgueil d'un homme et de la bassesse de tous.

II

Sur ces entrefaites, Napoléon maria le prince Eugène.

Il revenait d'Austerlitz. Il s'était arrêté à Munich chez le prince régnant, l'électeur Maximilien-Joseph, qu'il avait créé roi de Bavière. Heureuse inspiration, acte de sage et prévoyante politique, conforme à nos traditions nationales comme à l'intérêt bien entendu des nations d'outre-Rhin ; pour que l'Allemagne ne tombât pas sous le joug d'un maître et n'y mît pas l'Europe, il importait que, dans son sein, des Etats variés, libres et forts, investis de la souveraineté, s'élevassent pour se faire équilibre les uns aux autres et contre-balancer les menaçantes puissances de Vienne ou de Berlin.

Napoléon remarqua la fille aînée de son hôte royal, la princesse Auguste. Elle était belle, — la plus belle des princesses du Cercle, comme on disait alors, — si belle dans sa grâce imposante et charmante que, plus tard, lorsqu'il voudra divorcer, il regrettera de ne l'avoir pas choisie pour lui. Il pensa qu'elle ferait bien à sa

¹ Lettre citée par Albert Pulitzer, p. 14.

cour, dans sa famille; que cette fille de vrais rois donnerait aux siens un peu de cette parure des siècles que la gloire, même lorsqu'elle la dépasse en éclat, ne remplace pas : « C'est l'affaire d'Eugène », murmura-t-il intérieurement. Il fit sa demande au père qui comprit que la demande était un ordre. Une difficulté se présentait : la princesse Auguste aimait son cousin le prince Charles de Bade, elle en était aimée, ils devaient s'épouser. Ces sentimentalités-là n'étaient que de mauvais prétextes pour Napoléon; il insista, il fut obéi.

Il n'y avait pas de photographies en ce temps-là; la figure de la princesse Auguste avait été peinte tant bien que mal par un artiste du cru sur une tasse de porcelaine. Napoléon fit emballer la tasse; il l'envoya au prince Eugène, qui ne se doutait de rien à Monza, avec la lettre suivante : « Mon cousin, je suis arrivé à Munich. J'ai arrangé votre mariage avec la princesse Auguste; il a été publié. Ce matin, cette princesse m'a fait une visite, et je l'ai entretenue fort longtemps. Elle est très jolie. Vous trouverez ci-joint son portrait, sur une tasse, mais elle est beaucoup mieux. »

Le prince Eugène se frottait les yeux, se demandant s'il avait bien lu, et s'il n'était pas l'objet d'un rêve, lorsqu'il reçut de son terrible beau-père une nouvelle missive : « Mon cousin, douze heures au plus tard après la réception de la présente lettre, vous partirez en toute diligence pour arriver à Munich. Tâchez d'être arrivé le plus tôt possible, afin d'être certain de m'y trouver. Vous laisserez votre commandement entre les mains du général de division que vous croirez le plus capable et le plus probe. Il est inutile que vous ameniez beaucoup de suite. Partez promptement et incognito, tant pour courir moins de dangers que pour éprouver moins de retard. Envoyez-moi un courrier, qui m'annonce votre arrivée vingt-quatre heures avant. »

Le prince Eugène partit immédiatement. Arrivé à Munich, il alla tout droit chez Napoléon qui, le toisant du haut en bas, déclara que ses moustaches étaient trop fortes pour un fiancé. Les moustaches furent élaguées. Après quoi, les deux parties furent présentées l'une à l'autre; quelques jours après, le 14 janvier 1806, elles étaient mariées.

Derrière les murs du palais de Munich, il y avait eu des soupirs et des pleurs. Vainement recouvertes par les plus beaux sourires, la lutte et l'angoisse avaient été vives. Le roi de Bavière était désolé de déchirer le cœur de sa fille; et cependant, pouvait-il refuser? L'offre était si tentante! Pouvait-il dire non au tout-puissant dominateur qui le tenait dans sa main et qui, lui ayant fait cadeau de sa royauté, saurait bien, selon qu'il serait content

ou mécontent, l'agrandir encore ou la réduire à rien? Et s'il refusait, un autre, un voisin, un compétiteur, déjà aux aguets avec quelque fille à marier, ne prendrait-il pas sa place enviée? L'Autriche, fidèle à sa vieille devise : *Felix Austria, nube!* ne convoitait-elle pas déjà quelque mariage napoléonien, où elle fournirait la femme, mais où elle recevrait la dot? Le roi Maximilien-Joseph n'osa pas dire tout haut, de vive voix, à sa fille tout ce qui se remuait dans son cœur, il lui écrivit cette lettre suppliante et touchante :

« S'il y avait une lueur d'espérance, ma chère et bien-aimée Auguste, que vous puissiez jamais épouser Charles, le prince de Bade, je ne vous prierais pas à genoux d'y renoncer; j'insisterais encore bien moins, ma chère amie, à ce que vous donniez votre main au futur roi d'Italie, si cette couronne n'allait pas être garantie par toutes les puissances à la conclusion de la paix, et si je n'étais pas sûr de toutes les bonnes qualités du prince Eugène, et qu'il a tout ce qu'il faut pour vous rendre heureuse. Songez, ma chère enfant, que vous ferez le bonheur, non seulement de votre père, mais celui de vos frères et de la Bavière, qui désirent ardemment cette union. Une preuve que le parti est bon, c'est que le baron de Thugut (premier ministre de l'Autriche), qui, malheureusement pour notre maison, a repris le timon des affaires, a commencé par offrir la fille aînée de l'Empereur. Il m'en coûte, ma chère, de navrer votre cœur, mais je compte sur votre amitié et sur l'attachement que vous avez constamment témoigné à votre père, et vous ne voulez certainement pas empoisonner la fin de ses jours. Songez, chère Auguste, qu'un refus rendrait l'Empereur autant notre ennemi qu'il a été jusqu'ici l'ami de notre maison. Epargnons-nous la douleur d'une explication qui pourrait nuire trop à ma santé délabrée! Répondez-moi par écrit, ou bien par l'organe de votre frère. Croyez, chère amie, qu'il m'en coûte infiniment de vous écrire de cette manière, mais les circonstances plus qu'impérieuses et mon devoir de soigner les intérêts du pays que la Providence m'a donné à gouverner m'y obligent. Dieu sait que je ne veux que votre bien et que personne au monde ne vous aime plus que votre fidèle père et meilleur ami. »

La princesse jugea plus digne pour tous de ne pas prolonger une inutile agonie, elle répondit le jour même à son père :

« Mon très cher et tendre père, on me force à rompre la parole que j'ai donnée au prince Charles de Bade; j'y consens autant que cela me coûte, si le repos d'un père chéri et le bonheur d'un peuple en dépendent. Je remets mon sort entre vos mains; aussi cruel qu'il pourra être, il me sera adouci, sachant que je me suis sacri-

fiée pour mon père, ma famille et ma patrie. C'est à genoux que votre enfant demande votre bénédiction ; elle m'aidera à supporter avec résignation mon triste sort. »

Et le prince Charles de Bade, que devint-il ? Pour ne pas faire de jaloux, — pour que les deux fiancés qu'il avait séparés n'eussent rien à se reprocher ni à s'envier, — Napoléon le maria, par le même procédé impérieux et sommaire, avec une autre de ses parentes, Stéphanie de Beauharnais.

III

Les noces du prince Eugène et de la princesse Auguste ne se faisaient pas sous de riants auspices.

Si le cas qu'elles présentent inspirait quelques-uns des favoris du théâtre contemporain, il serait probablement la matière de ce que l'on appelle gravement une pièce à thèses, thèses qui ne sont en général que des pauvretés insignifiantes et malpropres. L'adultère réciproque ne manquerait pas d'apporter son secours accoutumé. On vient de nous donner au Théâtre-Français une pièce, *le Pardon*, où pour trois personnages en jeu, il y a trois adultères ; chacun a le sien. Disons-le en passant, le théâtre contemporain traite trop la société française comme si elle n'était qu'un demi-monde, il la corrompt au dedans et il la calomnie au dehors ; toute contaminée qu'elle soit, elle vaut encore mieux que cela.

Si nous remontions au grand art, à la grande poésie et au grand siècle, il est vraisemblable que, considérant la scène qui, au mois de janvier 1806, se passa à Munich, les pères immortels des Pauline et des Bérénice s'y fussent mêlés avec leurs générosités superbes ou leurs pathétiques délicatesses. Comme notre vieux Corneille, par exemple, eût joui de ce beau drame ! Il y aurait déployé toutes les magnificences de son âme. Lorsque l'âge lui avait enlevé la force, et que ses tragédies péchaient par l'action, son génie jetait encore des éclairs, ils s'allumaient à ce feu sacré d'honneur et de sacrifice qui brûlait en lui.

« Sa dernière pièce, *Suréna*, est l'histoire de la fille d'un roi, la princesse Eurydice, qui aime un soldat, le plus glorieux soldat de son pays, et qui ne l'épousera pas parce que son père exige qu'elle n'épouse que son égal, un roi. La confidente de la princesse veut savoir le nom de l'être adoré :

Pendant est-il roi, Madame ? — Il ne l'est pas,
Mais il fait rétablir les rois dans leurs États,

Des Parthes le mieux fait d'esprit et de visage,
 Le plus puissant en biens, le plus grand en courage,
 Le plus noble! Joins-y l'amour qu'il a pour moi,
 Et tout cela vaut bien un roi qui n'est que roi!

Mais la raison d'État est là, impassible et inflexible, qui n'entre pas dans ces mystères du cœur. Le langage que le père de la princesse Auguste de Bavière a tenu à sa fille, le père de la princesse Eurydice le lui tient à elle-même :

... En ces grands nœuds l'Etat qui s'intéresse
 Ferme l'œil aux attraits et l'âme à la tendresse.
 La seule politique est ce qui nous émeut.
 On la suit, et l'amour s'y mêle comme il peut.
 S'il vient, on l'applaudit; s'il manque, on s'en console
 C'est ce dont vous pouvez croire un roi sur sa parole.
 Nous ne sommes point faits pour devenir jaloux,
 Ni pour être en souci si le cœur est à nous.

La princesse Eurydice fait donc comme fera la princesse Auguste de Bavière, elle est arrachée à celui qu'elle aime, elle est donnée à celui qu'elle n'aime pas. L'amant, qui n'est sacrifié que par un sacrifice dont l'auteur est la plus douloureuse victime, veut mourir, mourir à ses pieds; et celle qui l'aime toujours, le conjure de vivre, en des vers où le génie de Corneille se plaît à raffiner l'héroïsme :

Vivez, seigneur, vivez, afin que je languisse,
 Qu'à vos feux ma langueur rende longtemps justice.
 Le trépas sous vos yeux me semblerait trop doux,
 Et je n'ai pas encore assez souffert pour vous.
 Je veux qu'un noir chagrin à pas lents me consume,
 Qu'il me fasse à longs traits goûter son amertume.
 Je veux, sans que la mort ose me secourir,
 Toujours aimer, toujours souffrir, toujours mourir.

Le prince Eugène de Beauharnais et la princesse Auguste de Bavière prirent un parti moins tragique, peut-être plus original. Ils s'aimèrent. Ils furent heureux. De leurs fiançailles de résignation et de leur mariage de raison sortit un des ménages d'inclination les plus unis et les plus doux qu'ait enregistrés l'histoire des grandeurs humaines.

IV

A peine établis à Monza, dans la capitale des rois lombards, auprès de cette couronne de fer qui, sous l'azur d'une enchantresse nature, représentait fidèlement l'image de la conquête napoléonienne à l'heure de ses éblouissantes prospérités, il apparut que les deux époux s'entendraient à merveille. Si l'âme de la princesse Auguste avait la grandeur, une grandeur d'où elle ne descendit jamais, celle du prince Eugène avait l'honnêteté. Sa mère Joséphine, dont le cœur de créole avait été non moins agité que la vie, et qui, depuis son départ de la Martinique, avait fait plus d'un naufrage, nourrissait pour lui, pour le fils de son premier mari mort sur l'échafaud, une sorte de respect que sa fille Hortense, plus faite à son image, ne lui inspirait pas. Quelques jours après le mariage du prince Eugène, la veuve du guillotiné de 1794, devenue l'impératrice des Français, lui écrivait une lettre qui l'honore elle-même : « En voyant s'agrandir vos destinées, vous n'aurez nul besoin, mon fils, d'élever votre âme avec elles. A quelque hauteur qu'elles atteignent, les sentiments que je vous connais, sont encore plus haut. Tel est l'avantage d'un homme qui met sa conscience partout. En cela, vous êtes le digne fils de celui dont vous me retracez les traits, les principes et la conduite. Dans le gouffre de l'infortune, il ne montra tant de courage que parce qu'il avait montré toute sa probité. C'est qu'il suffit des souvenirs d'une vertu sans tache pour fortifier les derniers moments, comme ils ont suffi pour illustrer toute la vie. Voilà la vôtre, mon fils, livrée aux prestiges de la grandeur; mais, ne vous séduisant pas, ils ne pourront vous corrompre. Au milieu des honneurs et de l'opulence, vous vous rappellerez Fontainebleau où vous fûtes pauvre, orphelin et délaissé; mais, vous ne vous le rappellerez que pour tendre aux malheureux une main secourable. J'apprends avec une vive satisfaction que votre jeune épouse partage tous vos sentiments. C'est la preuve qu'elle partage aussi toutes vos affections; et, comme je suis intéressée à ce qu'elle les éprouve au même degré que vous, c'est en mère que je m'en réjouis. C'est aussi de même que je vous embrasse l'un et l'autre. »

Napoléon était lui-même dans la satisfaction de son œuvre, dans la lune de miel du jeune ménage qu'il avait fait. Quarante-huit heures après le mariage, il avait rempli de nouvelles munificences la corbeille de noces; il avait proclamé Eugène son fils adoptif, décrété que son nom officiel serait désormais Eugène-Napoléon de France, décidé qu'il cesserait de l'appeler : Mon

cousin, pour l'appeler : Mon fils. Il mettait une sorte de coquetterie à faire le bon papa. Apprenant que la princesse Auguste avait des espérances, il lui écrivait : « Ménagez-vous bien dans votre état actuel, et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : c'est de boire tous les jours un peu de vin pur. »

D'autres fois il grondait les jeunes époux de la vie trop sévère, trop cloîtrée qu'ils menaient. Il n'aimait pas que, se contentant du bonheur, ils renonçassent aux plaisirs. Il pressait le prince Eugène d'aller plus souvent à la chasse, à la comédie : « Il faut avoir plus de gaieté dans votre maison ; cela est nécessaire pour le bonheur de votre femme et pour votre santé. On peut faire bien de la besogne en peu de temps. Je mène la vie que vous menez, mais j'ai une vieille femme qui n'a pas besoin de moi pour s'amuser, j'ai aussi plus d'affaires ; et, cependant, il est vrai de dire que je prends plus de divertissement et de dissipation que vous n'en prenez ; une jeune femme a besoin d'être amusée. Vous aimiez jadis assez le plaisir ; il faut revenir à vos goûts ; ce que vous ne feriez pas pour vous, il est convenable que vous le fassiez pour la princesse. J'ai passé ces deux jours-ci chez le maréchal Bessières ; nous avons joué comme des enfants de quinze ans. »

La princesse Auguste a aussi sa petite recommandation du grand empereur : « Il est utile, à beaucoup d'égards, que vous voyiez un peu de monde et que vous vous dissipiez. Tout ce qui m'est revenu d'Italie m'apprend que vous menez une vie beaucoup trop sage. »

Mais l'empereur allait bientôt donner aux hôtes de Monza des distractions à sa manière ; la sanglante et laborieuse campagne de 1809, qui, indécise à Essling, se termina dans les plaines de Wagram, avait commencé. Chargé de contenir l'archiduc Jean qui menaçait la ligne de l'Adige, de le refouler et même de le poursuivre si, battant en retraite, il se dirigeait, pour le grossir, vers le corps d'armée de l'archiduc Charles ; chargé aussi d'étouffer l'insurrection du Tyrol ; le prince Eugène fut battu à Sacile, puis, avec l'aide de Macdonald, vainqueur dans diverses affaires, dont la plus importante fut celle de Raab. En toutes ces fortunes, il mérita l'estime plutôt que l'admiration. Sa vraie gloire, ce fut sa modération. A son beau-père, le roi de Bavière, qui, chose étrange ! gourmandait sa douceur envers les Allemands du Tyrol, il ne craignait pas de répondre : « La souveraineté n'est pas avilie quand on écoute les plaintes des peuples. » S'il avait été libre et maître, il aurait laissé la vie à André Hofer, le Cathelineau de cette Vendée autrichienne, généreux et chevaleresque comme le

nôtre. L'empereur lui avait défendu la clémence par cette dépêche brève et sèche : « Mon fils, je vous avais mandé de faire venir Hofer à Paris; mais, puisqu'il est à Mantoue, envoyez l'ordre de former sur-le-champ une commission militaire, pour le juger et le faire fusiller à l'endroit où votre ordre arrivera. Que tout cela soit l'affaire de vingt-quatre heures! »

Au milieu de toutes ces péripéties de guerre, ce qui remplit l'âme du prince Eugène, ce qui éclate sous toutes les formes dans sa correspondance, c'est son amour pour celle qu'il a laissée à Monza. Elle est là, toujours devant ses yeux, fermant et éclairant l'horizon de ses champs de bataille. Il ne se lasse jamais de cette monotonie dans la tendresse. Au commencement de la guerre, le 8 avril 1809, à minuit, il écrit à sa femme : « Je serai demain soir à Udine; là, comme partout, tu seras toujours présente à ma pensée et à mon cœur, et mon temps n'est réellement divisé qu'entre mon travail et le plaisir de m'occuper de ma petite famille. » Et le lendemain, d'Udine : « Adieu, ma bonne et tendre amie. Je finis à regret, mais non sans te renouveler l'assurance de tout mon amour. Mille baisers à partager entre toi et mes petits choux! Tu me diras comment tu as fait la distribution. » Au matin d'une bataille : « Je désire vivement faire quelque chose de bon pour être digne de toi. » Sous les murs de Raab qu'il bombarde : « Adieu, ma chère Auguste, je t'envoie mille baisers pour toi et mes deux petits anges. J'ai regardé ce matin vos portraits avec bien du plaisir. Ce n'est cependant pas comparable à celui que j'éprouverai quand je pourrai vous serrer dans mes bras. Adieu. » Lorsqu'enfin la paix se négocie à Vienne et que l'empereur fait ses conditions, le prince Eugène songe aussi aux trophées qu'il rapportera à sa femme : « Je conserve toujours l'espérance, lui écrit-il de Vienne, le 1^{er} octobre 1809, que je ferai la Saint-Hubert à Monza. Je t'ai acheté des perles, des joujoux grands et petits, pour nous et nos enfants, et je compte encore te faire l'emplette d'un bon piano. M'occuper de toi, c'est le délassement de toutes mes journées, comme t'aimer est le bonheur de toute ma vie. »

V

L'année de Wagram n'était pas finie qu'elle était devenue l'année du divorce. L'impératrice Joséphine était répudiée; avec elle les Beauharnais descendaient du trône, à la grande joie de la plupart des Bonapartes, frères et sœurs. Humilié dans sa mère, le prince Eugène, le fils adoptif, le fils de France, l'héritier en vue, était atteint dans ses ambitions et ses espérances, même ébranlé sur son

demi-trône fragile. Il avait l'âme trop matée par le régime impérial pour laisser paraître son humeur. Napoléon, qui marchait sur les hommes comme sur des fourmis, ne s'occupait guère de ce qui pouvait se passer dans le fond des cœurs, il n'admettait pas qu'une plainte, un pli sur le visage trahit la souffrance. Il voulut que le prince Eugène vînt à Paris pour le divorce; qu'il déclarât au Sénat que tout était pour le mieux dans le meilleur des empires : « Les larmes qu'a coûtées cette résolution à l'empereur, dit-il, suffisent à la gloire de ma mère. » Napoléon ne tint pas encore quitte le prince Eugène. Il voulut qu'il revînt à Paris pour assister à son mariage avec Marie-Louise. Il voulut qu'il revînt une troisième fois pour le baptême du roi de Rome. Le prince Eugène entra docilement dans son rôle, même trop avant. Pendant l'un de ces voyages, on aimerait mieux que le fils de Joséphine n'écrivît pas à la princesse Auguste : « Je t'embrasse tendrement, ainsi que mes chers enfants. L'impératrice Marie-Louise est charmée de leurs portraits. J'ai eu l'honneur de faire hier sa partie de whist, et elle m'a souvent entretenu de toi et des détails de notre bon petit ménage. Tu feras bien de lui écrire. » Cela, sans doute, ne se remarquait pas alors. La servitude d'un homme était comme noyée dans la servitude universelle.

Au cours de ces révolutions de palais, une pensée pénible avait tout d'abord oppressé le prince Eugène : que dirait sa femme, la princesse de Bavière? Belle-fille d'une impératrice répudiée, épouse d'un prince d'occasion dont l'avenir branlait, n'entendrait-elle pas crier l'orgueil de son sang? La noble femme avait deviné l'état d'âme de son mari, elle lui avait écrit, dès la première nouvelle du divorce, cette lettre admirable :

« Milan, 13 décembre 1809. — Je ne sais pas ce que je t'ai écrit hier, mon tendre et bien aimé époux; la nouvelle du divorce m'a accablée; ma douleur est d'autant plus forte, puisque c'est pour toi que je souffre. Je me représente ta triste position, et, quoique bien loin, je vois la joie imprimée sur les visages de ceux qui nous font tant de mal. Mais on ne peut pas te faire celui qu'on voudrait, puisqu'on ne peut pas t'ôter ta réputation sans tache et une conscience sans reproche. Tu n'as point mérité ces malheurs; je dis *ces*, car je suppose qu'on nous en prépare encore d'autres; je suis préparée à tout; je ne regretterai rien si ta tendresse me reste. Au contraire, je serai heureuse de pouvoir te prouver que je ne t'aime que pour toi. Effacés de la liste des grands, on nous inscrira sur celle des heureux, cela ne vaut-il pas mieux? Je n'écris pas à ta pauvre mère, que lui dirais-je? Assure-la de mon respect et de ma tendresse. Tu me dis que ton retour sera prochain, ces

paroles m'ont soulagée dans ma tristesse, et je t'attends avec impatience. Ne crois pas que je me laisse abattre; non, mon Eugène, mon courage égale le tien, et je veux te prouver que je suis digne d'être ta femme. Adieu, cher ami, continue-moi ta tendresse et crois à celle que je t'ai vouée jusqu'au dernier moment de ma vie. »

Trois jours après, comme si elle n'avait pas encore ouvert, au mari qu'elle voulait consoler, tous les trésors de son cœur, elle lui écrivait une nouvelle lettre : « Milan, 16 décembre 1809. — Je suis résignée à tout et me sou mets à la volonté de Dieu; ta grandeur d'âme pourra étonner beaucoup de monde, mais pas ta femme, qui t'en aime, s'il est possible, encore davantage. Je te prouverai, mon cher Eugène, que je n'ai pas moins de courage et de force d'âme que toi, quoique j'étais éloignée de m'attendre à des événements aussi tristes, surtout dans ce moment-ci. Tes petites se portent bien; Dieu sait quel avenir les attend! Adieu, le meilleur des époux, sois persuadé que mon unique désir est de faire ce que tu peux souhaiter, et de te donner des preuves de ma tendresse qui ne finira qu'avec la vie de ta fidèle épouse. »

Le prince Eugène avait écrit à sa femme : « Je ne te cacherai pas que je n'ai eu qu'une seule inquiétude, c'était de penser que cet événement pourrait te faire de la peine. » Il ne peut que lui répondre le 28 décembre : « Je suis fier d'être ton époux, et je t'aimerais cent fois plus encore s'il m'était possible de t'aimer davantage. »

VI

Moins de trois ans après, en septembre 1812, le prince Eugène est à Moscou. Il y est arrivé à la tête de son corps d'armée qui, déjà, au passage du Niémen, avait été réduit de 80 000 à 45 000 hommes, et que les fatigues, les privations, le froid, le feu des Russes n'ont pas cessé de décimer. Inquiet de l'issue finale de la gigantesque et folle aventure, il cherche à rassurer sa femme; de Moscou, que les Russes ont commencé à incendier, il lui écrit, le 21 septembre : « J'ai passé hier la soirée chez l'empereur; nous avons joué au vingt-et-un pour passer le temps; je prévois que nous allons trouver les soirées bien longues; il n'y a pas la plus légère distraction, pas un billard. » Dans cette ville dont les maisons brûlent, il cherche quelque souvenir à envoyer à l'absente : « Moscou, 24 septembre 1812, au soir. — Comme je ne sais pas si plus tard nos communications seront toujours libres, je profite du départ de ce courrier pour t'envoyer tes étrennes. C'est la plus belle fourrure que j'ai pu trouver à acheter dans tout ce désordre; c'est s'y

prendre longtemps d'avance pour des étrennes, mais il est encore possible que tout finisse pour cette époque, et alors je viendrais moi-même. Je tâcherai de trouver quelque chose pour mes petits anges, mais c'est bien difficile : il n'y a ici que des ours, c'est à la lettre. » Le 28 septembre, il annonce à sa femme qu'il a joint à la fourrure une petite provision de thé; puis, comme pour bien lui prouver qu'il a l'esprit dégagé de tout souci, il ajoute : « Je te suppose établie à Monza. L'as-tu trouvé embelli? Les lièvres mangent-ils toujours les petits arbres? Y a-t-il beaucoup de faisans? T'occupes-tu de la villa? Voilà bien des petits détails qui me feront plaisir à savoir. »

Le lendemain, nouvelle lettre qui se termine ainsi : « J'ai quelques maréchaux et généraux à dîner aujourd'hui, et le dessert habituel est de leur montrer les portraits des cinq êtres bien chers à mon cœur. »

Tandis que le péril s'amoncelait autour de l'armée attardée à Moscou, Napoléon jouait la comédie. Il débitait, sans y croire, des sornettes qui ne trompaient personne. Il répétait que les Russes étaient perdus; qu'ils n'auraient de refuge que dans sa clémence; que jamais son étoile n'avait brillé plus lumineuse que dans ce ciel froid d'où la neige allait tomber pour l'ensevelir, lui et ses soldats : « L'empereur, écrivait le prince Eugène dans une lettre datée de Moscou, le 1^{er} octobre 1812, va faire venir des acteurs de Paris, il m'a demandé des chanteurs de Milan. »

Mais, bientôt, toute cette fantasmagorie, tous ces mensonges se déchirent comme un voile qu'un coup de vent met en loques. Il faut partir, partir sans désemparer. Le 19 octobre, la retraite de Russie a commencé; elle était à peine à ses premières étapes que déjà le prince Eugène avouait à sa femme que son corps d'armée, d'abord de 80 000, puis de 45 000, n'était plus que de 6000 hommes. Il ne faiblissait pas d'ailleurs : « Nos infortunes sont grandes, écrivait-il le 11 novembre; mais le courage n'est pas perdu, c'est l'essentiel. » Il fit bravement son devoir, à l'égal du maréchal Ney lui-même. Il le fit, quoique son cœur s'attendrît parfois : « Toutes nos peines, écrivait-il de Wilna, le 8 décembre, toutes nos fatigues seront oubliées dès que nous serons rendus à nos familles. Chaque jour nous apprend davantage que le vrai bonheur n'est que là. Embrasse pour moi mes quatre petits anges, je le fais chaque jour en idée, comme à chaque instant de ma vie je pense au bonheur que le ciel a répandu sur moi en unissant nos destinées. Puissions-nous bientôt nous réunir pour ne plus nous quitter. »

Craignant de pleurer et surtout de mettre des larmes dans les

yeux de sa femme, il essayait de sourire en lui contant les effroyables souffrances dont il avait sa part : « Pour amuser tes dames, lui écrivait-il en post-scriptum, le 17 décembre, dis-leur que très probablement la moitié de leurs connaissances reviendront sans nez et sans oreilles. » Et quelques jours après : « Huit officiers de mon état-major ont eu les pieds et les mains gelées; on ne pourra pas dire de bien des gens qu'ils s'en sont tirés avec un pied de nez : les plus longs tombant les premiers! »

Mais le sourire n'était qu'au bout des lèvres; à son secrétaire intime il jetait ce cri : « Nos pertes sont immenses. Le spectacle que nous avons chaque jour sous les yeux est déchirant. Nos amis, nos camarades, meurent, sur la grande route, de misère, de fatigue et de froid. Les Italiens meurent comme des mouches. La garde royale n'a pas sauvé 200 hommes. Heureux ceux qui reverront un jour leurs foyers! C'est tout ce que j'ambitionne. Je ne veux plus de gloire, elle coûte trop cher. » Et à sa femme elle-même, le 28 décembre : « Croirais-tu, ma chère amie, que de tout mon beau corps d'armée, il ne me reste pas 2000 hommes, dont la moitié encore sont blessés? Ceci est pour toi seule, je t'en conjure. Adieu, ma très chère Auguste; espérons que nous pourrons un jour oublier toutes nos peines dans les bras l'un de l'autre. »

VII

Napoléon avait décampé en pleine retraite de Russie, laissant à Murat le commandement des restes de la Grande Armée. La raison alléguée pour son départ était l'intérêt souverain qui exigeait sa présence à Paris. Se prenant au sérieux comme roi de Naples, Murat estima que le même intérêt souverain réclamait son retour dans ses Etats. Le prince Eugène se vit, par la force des choses, que ratifia bientôt la volonté impériale, investi de la mission la plus ingrate et de la responsabilité la plus formidable : « Je trouve, lui écrivait l'empereur, la conduite du roi fort extravagante, et telle qu'il ne s'en faut de rien que je ne le fasse arrêter pour l'exemple. » Le Beauharnais ne pouvait manquer l'occasion de décocher son trait au mari de la reine Caroline : « Le roi, écrivait-il à sa femme, nous avait dit qu'il allait se reposer chez le roi de Westphalie, et pour un malade ce ne serait pas mal d'aller d'une course jusqu'à Naples. Il faut avouer que l'empereur est bien mal servi par sa propre famille... J'espère que cela lui ouvrira les yeux. » Plus tard, dans quelques mois, lorsque Murat aura lancé une proclamation violente et pris les armes contre Napoléon, le prince

Eugène s'écriera, le 23 mars 1814 : « Quel épouvantable traître ! »

Au lendemain de la campagne de Russie, il était à présumer et il devint de plus en plus manifeste que l'empereur pourrait, à force de prestige et de génie, retarder et illustrer sa chute; qu'il ne l'empêcherait pas. A Leipzig, le poids du nombre écrasa le premier capitaine et les premiers soldats du monde. La défection de la Prusse, de l'Autriche, de l'Allemagne entière, ne précipitait notre défaite que parce qu'elle la constatait; celle de Murat avait le même sens. L'empereur ne fut pas perdu parce qu'il était trahi ou abandonné; il fut trahi ou abandonné parce qu'il était perdu, irrémédiablement perdu.

Après avoir lutté jusqu'à la fin en terre allemande, le prince Eugène avait été renvoyé par l'empereur en Italie où nous étions menacés. Il y reçut le 8 octobre 1813 une communication grave : son beau-père, le roi de Bavière, lui écrivait simplement, avec un mélange d'embarras et d'affection, qu'après avoir rempli avec la plus scrupuleuse exactitude ses engagements envers la France, il était réduit, par les désastres de la dernière campagne qui avaient dépassé tout ce qu'on pouvait craindre, à une situation critique et presque désespérée, à l'alternative de quitter ses États peut-être pour n'y jamais rentrer, ou bien de se rendre aux instances vives, répétées et pressantes des cours alliées. Parlant en père, non en roi, il ajoutait que, si le prince Eugène croyait la combinaison compatible avec l'honneur et ses devoirs, les Autrichiens ne seraient pas éloignés de se prêter, du côté de l'Italie, à un armistice sur le pied de la ligne du Tagliamento.

Le prince Eugène déclina les ouvertures. Il écrivit immédiatement à sa femme une lettre dont voici les derniers mots : « Il est triste pour toi, ma bonne Auguste, de te voir obligée d'oublier en ce moment que tu es née Bavaroise. » La noble femme remercia son mari de l'avoir jugée digne de lui : « Devoir renoncer à sa famille, à son pays, sans doute c'est cruel; mais mon cœur souffrirait bien plus si tu te conduisais autrement que tu ne fais. Courage! mon ami, nous ne méritons pas notre sort : notre tendresse, notre bonne conscience, nous suffiront; et dans une simple cabane, nous trouverons le bonheur que tant d'autres cherchent inutilement sur les trônes. Je te le répète, abandonnons tout, mais jamais la route de la vertu; et Dieu aura soin de nous, de nos pauvres enfants. Ta lettre à mon père m'a fait verser un torrent de larmes, elle lui fendra le cœur. Je vais lui écrire, ce sera la dernière lettre qu'il recevra de sa fille; j'oublierai que je suis Bavaroise et ne penserai qu'à nos enfants et au meilleur et plus aimé des époux. »

La lettre de la princesse à son père n'est pas moins belle. A

l'heure où elle l'écrivait, la femme du prince Eugène sentait qu'embrasser éperdument la cause de la France c'était embrasser la cause de la défaite. Elle rappelle délicatement à son père que si elle est condamnée à ne pas faire de vœux pour sa patrie, pour lui-même, c'est que lui-même, dans un jour solennel, lui a montré et ouvert, au nom de la patrie, au nom de sa couronne, la voie douloureuse où, sans regret, sans faiblesse, elle marchera aujourd'hui. Qu'elle aille donc à sa destinée volontiers acceptée! Mais qu'un regard de son père tombe et demeure sur ses enfants! Elle lui écrit : « Milan, 17 octobre 1813. — Mon bon père, Eugène vient de me communiquer l'affligeante nouvelle que vous êtes contre nous! Vous devez comprendre ce que mon cœur éprouve. Avoir d'autres intérêts que les vôtres, c'est affreux pour votre fille qui vous a prouvé à quel point allait sa tendresse, sa soumission pour vous. Peut-être l'avez-vous oublié; mais, dans quelque situation que je me trouve, je ne regretterai jamais ce que j'ai fait; ma conscience est sans reproche, et je supporterai avec plus de courage tous les malheurs qui s'offrent à mes yeux si je n'avais pas quatre enfants et bientôt un cinquième auxquels je dois penser. C'est pour eux que je réclame vos bontés; ce sont les enfants de votre Auguste que vous paraissiez aimer autrefois. Vous vous trouverez dans la situation de demander un sort pour eux. Ces malheureux! je dois presque regretter de leur avoir donné le jour; ils n'ont rien au monde que la tendresse de leur père et de leur mère. Eugène, le meilleur des époux, ne s'afflige qu'à cause de nous. Il regrette même d'être mon mari, d'être leur père. C'est tout dire. Sa tendresse fait mon unique bonheur; jamais il ne perdra la mienne, bien sûre qu'il ne s'écartera jamais du chemin de la vertu et de l'honneur. »

A deux ou trois semaines de là, un parlementaire autrichien se présenta aux avant-postes du prince Eugène; c'était un officier, le prince de Taxis, qu'il avait eu pour aide de camp pendant la campagne de Russie.

Porteur d'une lettre du roi de Bavière, le parlementaire offrait au prince Eugène, de la part de tous les alliés, la couronne d'Italie s'il abandonnait Napoléon. Il fut éconduit. Le prince Eugène n'accepta la conversation que pour la négociation d'un armistice provisoire sur la ligne de l'Adige. Il formula des propositions qui furent écartées : « Il paraît, ma chère Auguste, écrivait-il, de Vérone, à sa femme, le 17 janvier 1814, qu'il sera impossible de s'entendre avec l'ennemi pour une suspension d'armes. Oh! les vilains gens! Le croirais-tu? Ils ne consentent à traiter que sur la même question que m'avait déjà faite le prince de Taxis. Aussi a-t-on de

suite rompu le discours. Dans quel temps vivons-nous? Et comme on dégrade l'éclat du trône en exigeant, pour y monter, lâcheté, ingratitude et trahison! Va, je ne serai jamais roi! »

Sa femme vibra à l'unisson; toute radieuse de la couronne qu'il avait refusée, elle s'était empressée, le 16 novembre, d'écrire à l'impératrice Joséphine : « Ma bonne mère, rien de ce qui est bon, noble et grand ne peut vous étonner de la part de votre excellent Eugène; mais, depuis hier, je suis, malgré cela, encore plus heureuse et fière d'être la femme d'un tel homme! »

Tout à coup, une épreuve inattendue vint frapper les deux époux et les unir, s'il était possible, plus étroitement encore. De plus en plus acculé à la ruine malgré les merveilleuses victoires de la campagne de France, qui toutes, selon un mot du P. Lacordaire dans l'oraison funèbre de Drouot, étaient blessées à mort, Napoléon accusait tout le monde, sauf lui-même, de ses malheurs trop mérités. Pour sauver, sinon son empire, du moins son orgueil, il rejetait ses désastres sur la faute de celui-ci ou de celui-là, même des plus intrépides et des plus dévoués. Après avoir donné au prince Eugène l'ordre, tantôt formel, tantôt évasif, de rester en Italie pour y contenir les Autrichiens et aussi Murat dont la défection était flagrante, il lui reprocha subitement de n'avoir pas passé les Alpes avec ses troupes. Comme s'il eût voulu insinuer que cette attitude du prince Eugène se liait à quelque intrigue bavaroise, il lui enjoignait d'envoyer sa femme à Paris pour y faire ses couches.

La conduite de Napoléon était odieuse. Le prince Eugène lui répondit avec sa déférence accoutumée que, s'il ne s'était pas rapproché de la France, c'est que jamais il n'en avait reçu l'ordre, et qu'il avait même reçu l'ordre contraire. Quant au voyage de la princesse, il était impossible; très souffrante, arrivée au dernier mois de sa grossesse, elle ne pourrait s'engager dans ce long trajet à travers un pays envahi.

Napoléon se tira d'affaire par une de ces balivernes où l'on rougit de le voir trop souvent descendre : « Soissons, 12 mars 1814. — Mon fils, je reçois une lettre de vous, et une de la vice-reine, qui sont de l'extravagance. Il faut que vous ayez perdu la tête. C'est par dignité d'homme que j'ai désiré que la vice-reine vint faire ses couches à Paris, et je la connais trop susceptible pour penser qu'elle puisse se résoudre à se trouver dans cet état au milieu des Autrichiens. » Il ajoutait « qu'il n'y aurait rien de plus simple aujourd'hui pour la vice-reine que de venir faire ses couches au milieu de sa famille et dans le lieu où il y a le moins de sujets d'inquiétude ». Moins d'un mois après, il avait abdiqué, après

avoir fait sortir Marie-Louise de cette même ville de Paris !

Si le prince Eugène avait courbé la tête sous l'affront, la princesse Auguste l'avait relevée. La douce créature qui rappelait les héroïnes de Racine éclata comme une héroïne de Corneille. L'empereur attentait à l'honneur de son mari, au sien ; il les soupçonnait, sans oser le dire nettement, de trahison ! Elle dirait, elle, nettement, ce qu'elle avait dans le cœur : « Je suis indignée, mon cher Eugène, avait-elle écrit à son mari, dès le 19 février 1814, et je ne m'étonne plus qu'on abandonne l'empereur. Peut-on être plus ingrat que ne l'est cet homme ? Toi qui sacrifies tout pour lui, qui as fait des merveilles, recevoir des reproches pour récompense ! Non, mon ami, je ne m'attendais pas à ce dernier coup qui m'accable, j'éprouve tout ce que tu dois sentir dans ce moment. Je ne sais tout ce que cela deviendra, mais cela m'est parfaitement égal, car notre sort ne sera jamais fixe tant qu'il dépendra de l'empereur. Cette certitude ne doit cependant pas nous empêcher de suivre le chemin de la vertu et de l'honneur jusqu'au dernier moment de notre vie. J'ai pensé que si je reste à Monza, on pourrait aussi interpréter mal cette démarche ; ainsi je te demande de pouvoir te suivre, il en arrivera ce qui pourra ! J'espère que Dieu me donnera la force de supporter tant de chagrins. Nous enverrions nos enfants en avant, et je resterais avec toi pour partager ton sort. Si je tombais même entre les mains des ennemis, ils ne pourraient me traiter plus mal que l'empereur, qui m'a enfoncé un poignard dans le cœur. Ne redoute plus de me dire que je dois partir, cela ne me fera rien : l'empereur a trouvé le moyen de me faire envisager tous les chagrins comme des riens. Si je pouvais aller avec toi en Amérique, je le ferais volontiers, car je suis vraiment dégoûtée des grandeurs de ce monde. »

La princesse ne se contenta pas d'écrire à son mari, elle écrivit à l'empereur lui-même : « Qu'ai-je fait pour mériter un ordre de départ aussi sec ? Quand je me suis mariée, je ne pensais pas que les choses en viendraient là... Malgré cela, j'obéirai à vos ordres, je quitterai Milan si les ennemis doivent y venir ; mais mon devoir, mon cœur, me font une loi de ne pas quitter mon mari. Et puisque vous exigez que je risque ma santé, je veux au moins la consolation de finir mes jours dans les bras de celui qui possède toute ma tendresse et qui fait tout mon bonheur. Tel que sera son sort, je le partagerai, et il sera toujours digne d'envie, puisque nous pourrions nous dire que nous en avons mérité un plus heureux et que nous aurons une conscience sans reproche. Malgré les chagrins que Votre Majesté nous fait éprouver, je ne cesserai de me réjouir de son bonheur, et de faire des vœux pour celui de l'impératrice. »

Il est triste de voir le colosse entremêler de tant de petitesesses son inévitable chute. Fanfaron et vantard comme s'il n'avait pas assez de gloire presque surhumaine pour se passer de l'être, il envoyait M. de Tascher répéter au prince Eugène les paroles qu'il lui avait adressées à lui-même au sujet des alliés avançant toujours : « C'est de la canaille que je chasserai à coups de fouet. » Cette vaine gageure touchait à son terme. L'empereur tomba, emportant l'Empire avec lui. Après avoir rempli jusqu'au bout ses devoirs envers son maître, le prince Eugène n'oublia pas qu'il en avait aussi envers la France et l'humanité. Comme Carnot à Anvers et Davout à Hambourg, il reconnut la nécessité terrible sous laquelle nous succombions, et, au sein de l'abîme où nous allions périr, le bienfait providentiel et national qui nous apportait le salut. Il annonça en ces termes à l'armée d'Italie la restauration des Bourbons : « Soldats français ! De longs malheurs ont pesé sur notre patrie. La France cherchant un remède à ses maux sous son antique égide, le sentiment de toutes ces souffrances s'efface déjà pour elle, dans l'espoir du repos si nécessaire après tant d'agitations. »

VIII

Impatience d'entendre les adversaires des Bourbons reprocher aux royalistes de n'avoir pas traité les alliés, nos vainqueurs, en ennemis, M. de Chateaubriand leur adresse, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, une riposte que l'épidémie présente des romans et pamphlets bonapartistes rappelle à notre souvenir : « Où donnait-on des fêtes aux *infâmes princes étrangers*? Aux châteaux des royalistes? Non : à la Malmaison, chez l'impératrice Joséphine. »

C'est la vérité même. S'il fut dans la famille impériale et dans le monde bonapartiste un personnage honoré, vraiment digne de l'être, ce fut assurément le frère de la reine Hortense, l'oncle de Napoléon III, le prince Eugène. Il s'empressa d'accourir dans ce Paris vide de Napoléon. Tandis que l'empereur déchu s'acheminait vers l'île d'Elbe, il écrivait au tsar Alexandre I^{er} pour se recommander à sa bienveillance et à sa justice.

Venu à Paris, il ne pouvait pas d'abord ne pas saluer le roi de France. Peut-être ne monta-t-il pas sans quelque émotion ce grand escalier des Tuileries qu'il connaissait si bien ! La vision d'un monde disparu lui passait devant les yeux ; il se ressouvenait peut-être d'un prince de plus haute race que lui, d'un prince moins heureux, que sa mère, la bonne Joséphine, n'avait pu sauver des

fossés de Vincennes et dont elle avait voulu du moins exécuter un legs suprême, en faisant remettre à la princesse de Rohan le petit chien du Bourbon fusillé. Ouvrant les portes du cabinet royal, l'huissier annonça le marquis de Beauharnais : « Dites Son Altesse le prince Eugène, » s'écria Louis XVIII avec un geste impérieux ; et il aurait même ajouté : « grand connétable de France, si tel est son bon plaisir. » Le prince écrivait à sa femme : « Louis XVIII m'a parfaitement reçu et m'a demandé de tes nouvelles avec beaucoup d'intérêt. »

Pendant que Louis XVIII traitait du haut de sa grandeur les rois étrangers, qu'il prenait le pas sur eux, qu'il leur faisait sentir jusqu'à l'imprudencence sa prééminence, le prince Eugène écrivait à la princesse Auguste, le 16 mai 1814, de la Malmaison : « L'empereur de Russie est venu passer une journée chez ma sœur, et tu ne peux te faire une idée, combien il a été bon et aimable pour nous. Je lui ai parlé de nos intérêts, et il m'a assuré avec une grâce parfaite qu'il se chargerait de notre sort ; qu'il serait beau, quoique, a-t-il dit, il ne le serait jamais autant que nous le méritions. »

L'empereur Alexandre assista aux derniers moments de la première femme de Napoléon : « A la vue du souverain russe, Joséphine sembla se trouver mieux, et le regarda avec gratitude¹. »

Six mois après, le prince Eugène était à Vienne, non plus pour des funérailles, mais au milieu des fêtes. Il y tenait ses états en prince ; sa maison montait à quatre-vingts personnes, maîtres et gens. Sans doute, c'était le père, c'était le mari qui figurait et paradait au Congrès ; il voulait obtenir des souverains assemblés, dans cette immense enchère ouverte, une situation digne de la femme de sang royal qui s'était généreusement donnée à lui, digne des enfants nés au sein de toutes ces grandeurs et de tous ces orages. Mais ce rôle, il ne le remplissait que parce que, malgré sa pitié pour Napoléon, il n'avait plus d'espoir ni même de désir pour son retour dans la France et l'Europe telles que les avaient laissées vingt-cinq ans de guerres.

La fuite de l'île d'Elbe, comme il l'appelait, le consterna ; placé au centre de la coalition, il discerna tout de suite que cette équipée sans excuse n'apporterait à la France, à Napoléon, à lui-même, qu'un surcroît d'épouvantables calamités : « Certes, écrivait-il à sa femme, le 9 mars 1815, aucun événement plus malheureux pour nous ne pouvait avoir lieu... S'il est vrai que Napoléon soit allé en France, cela prépare une guerre civile à ma pauvre patrie, et j'en gémissais comme de tous les malheurs qui s'en suivront. »

¹ Albert Pulitzer, p. 312.

En ces Cent-Jours d'inexpiable mémoire, le prince Eugène demeura, selon son expression, « neutre, archi-neutre ». Sans force pour conjurer l'issue fatale du drame, il regarda la trombe passer, s'abattre sur la France, tomber à Waterloo, puis à Sainte-Hélène, ne laissant que ruines et douleurs.

La France de plus en plus écrasée, et la Sainte-Alliance cimentée par le crime de Napoléon, il se fixa en Bavière. Il y reçut, avec le titre de duc de Leuchtenberg, une principauté de 24 000 âmes, celle d'Eichstätt; c'était son île d'Elbe, dont il eut le bon esprit d'être content.

Une vie nouvelle s'ouvrait pour le prince Eugène et la princesse Auguste, vie bourgeoise qui semblait leur vie définitive. Ils l'acceptaient volontiers. Dépouillés de leur royauté sans lendemain, ils ne se quitteraient plus. L'Empire avait passé comme un glorieux accident; il resterait à l'horizon des imaginations humaines, immense météore évanoui sur lequel les yeux s'arrêteraient avec d'autant plus de complaisance qu'il ne reviendrait plus. Eux, le prince et la princesse, étaient sortis du tumulte des batailles; cachés dans l'ombre, perdus dans cette paix bienfaisante de l'Europe qui, après tant d'inutiles carnages, permettait aux mères, aux femmes de respirer et aux enfants de vivre, ils fileraient dans un nid tranquille leur constant et irréprochable amour. Le prince Eugène n'avait plus d'autre ambition. Déjà, le 14 janvier 1814, rappelant à sa femme l'anniversaire de leur mariage, il lui avait écrit quand leur fortune s'écroulait de tous les côtés : « Je n'ai besoin que de penser à cette journée, ma chère Auguste, pour savoir que la Providence protège ma vie. Que de bonheur, que de charmes je dois à ce 14 janvier qui a uni ma destinée à celle de la plus belle, de la meilleure, de la plus vertueuse des femmes! C'est pour épargner ta modestie que j'évite de te répéter cette vérité; car chaque jour je l'éprouve et voudrais pouvoir t'aimer encore davantage pour t'aimer autant que tu le mérites. Adieu, ma bonne amie, puissions-nous vivre tous deux jusqu'à célébrer nos cinquante ans de mariage! Et puisse le ciel surtout être assez bon pour ne pas rappeler à lui l'un sans l'autre! »

Cette idée d'un bonheur qui durerait longtemps sur la terre revient souvent dans les lettres du prince Eugène. Ce fut encore un rêve déçu. Les deux époux ne célébrèrent pas leurs noces d'or, pas même leurs noces d'argent. Le prince Eugène mourut le 21 février 1824, à quarante-deux ans, en plein bonheur. Sa femme lui survécut plus de vingt ans, tendrement fidèle à sa mémoire, attentive à la défendre. Entourés de l'estime des rois et des peuples, les enfants d'Eugène de Beauharnais firent de grandes alliances;

aucun d'eux ne rentra dans le giron français, même lorsque leur cousin germain, Napoléon III, ressuscita un instant l'Empire.

La royauté du prince Eugène et de la princesse Auguste fut éphémère ; leur correspondance vivra davantage. Elle vivra parce qu'elle répond à quelque chose qui ne meurt pas. Elle vivra parce qu'elle est humaine. Il y aura toujours des cœurs pour la comprendre. Elle emprunte un charme particulier aux temps de fer d'où elle sortit. A l'une des heures les plus sombres de cette histoire, le 6 mars 1814, le prince écrivait à sa femme : « Je suis monté à cheval aujourd'hui comme à mon ordinaire ; et croirais-tu que j'ai trouvé des violettes ? Je te les envoie ; elles me rappellent l'heureux temps où nous les cueillions ensemble. Patience, il reviendra bientôt. » Ces lettres d'amour, échangées au bruit incessant du canon, ressemblent à un bouquet de violettes cueilli sur un champ de bataille.

H. DE LACOMBE.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Paris au pôle Nord. — La neige. — L'Administration que l'Europe nous envie. — Les drames du feu et de l'eau. — Deux capitaines. — Paroles d'évêque. — La bande des maîtres-chanteurs. — Le petit-fils d'un grand ministre. — Maire et pharmacien. — Histoire de drogues. — Courtiers en diamants. — Entre Juifs. — Police et magistrature. — Fiacres et déjeuners. — Linge sale opportuniste. — Le retour des proscrits. — Combien dure un bannissement perpétuel. — Rochefort et Drumont. — Ovation populaires. — Le dernier maréchal de France. — Un mot de Chanzy. — A l'Académie. — Le duc de Broglie et M. Sorel. — La Société des Agriculteurs de France. — Le discours du marquis de Dampierre. — Le marquis de Vogüé et le baron Cochin. — Un clown parlementaire. — Un apôtre laïque. — Mamoz et l'Assistance par le travail. — Auguste Vacquerie et le porc aux choux. — Le mouvement artistique. — Le cercle Volney. — L'Épatant. — Les Aquarellistes. — Le procès de Coquelin. — Les nouveautés dramatiques. — *L'Age difficile* au Gymnase et *le Pardon* à la Comédie-Française. — M. Sardou et *Don Quichotte*. — L'art et l'industrie. — *Le Collier de la Reine* à la Porte-Saint-Martin. — Deux bouffonneries au Vaudeville et aux Variétés. — M^{lle} Holmès et *la Montagne noire*, à l'Opéra.

Quel hiver ! On s'était plaint d'abord de ne pas en avoir assez ; depuis, on a trouvé qu'on en avait un peu trop. Il faut remonter jusqu'à 1879, au moins, pour trouver une période de froid aussi longue et aussi rude, avec la France couverte de neige, avec nos rivières gelées, avec la Seine prise dans tout son parcours à travers Paris et déroulant comme un ruban de steppe dans notre capitale frileuse. Ce n'était pas, du reste, un spectacle sans grandeur que celui de cette surface immobile du fleuve, étendant au loin sa nappe neigeuse et morne entre le décor mouvementé de ses rives, avec les bateaux poudrés à blanc et prisonniers dans les glaces, à la façon des bâtiments que les livres de voyage de nos enfants représentent enserrés dans les banquises du Pôle. Avec un peu d'imagination, on pouvait se figurer un hivernage dans la brume des mers hyperboréennes, et nous avons vu plusieurs de nos peintres occupés, malgré la bise, à prendre des croquis de ce

curieux et mélancolique tableau. Nous retrouverons cela au Salon prochain.

Si les rigueurs exceptionnelles de la température n'avaient eu d'autre effet que d'entraîner la perte d'un certain nombre d'animaux rares ou de plantes précieuses du Muséum, on aurait pu s'en consoler, mais on a eu d'autres morts à regretter que celles de biches, d'antilopes ou d'otaries. Des hommes valides, frappés de congestion subite, sont tombés dans nos rues, sur nos places, jusque dans nos casernes; et la misère, l'absence de chauffage et la privation de nourriture ont dû faire bien d'autres victimes dans les galetas. Les asiles de nuit n'ont pu recevoir tous les malheureux qui s'y présentaient; les bons de soupes, de bois, de charbon, se sont trouvés épuisés au milieu même de la crise; il a fallu ouvrir en hâte de nouveaux crédits, sans arriver à subvenir à tous les besoins, et nous avons revu, sous le porche de nos églises comme au seuil de nos monuments publics, ces groupes déguenillés et hâves qui sont le déshonneur d'une civilisation. Chaque hiver, les mêmes scènes désolées se reproduisent; la charité officielle vote alors bien vite quelques fonds pour faire face au plus pressé, puis, dès que le thermomètre s'est relevé et que le soleil a reparu, on oublie tout et on attend l'année suivante avec quiétude, comme si les mêmes rigueurs ne devaient pas ramener les mêmes détresses.

C'est d'une imprévoyance qui confond, mais pas plus extraordinaire cependant que celle dont tout le monde a constaté la colossale incurie au sujet de l'enlèvement des neiges. De même que la belle administration qui nous gruge ne prévoit pas qu'il y aura des dénûments et des souffrances, elle ne prévoit pas davantage qu'il tombera de la neige, et chaque hiver elle se laisse ainsi surprendre par le retour périodique des deux tristes phénomènes. Le Bureau des Longitudes, le vulgaire almanach suffiraient à éveiller la moindre vigilance; mais « nos édiles » sont occupés de bien autres choses! Et pendant qu'ils font de la politique à leur façon, la ville élégante dont ils ont la garde devient le plus ignoble cloaque de l'univers. Autrefois, non seulement sous l'Empire, mais même sous Louis-Philippe, les neiges étaient enlevées en deux jours par des centaines de tombereaux qui allaient les verser à la Seine. Depuis, on a fait une découverte qui, au lieu de nous doter d'un progrès, nous a rejetés vers la barbarie. On a découvert que le sel dissolvait la neige et qu'il suffisait d'en répandre sur les chaussées et les trottoirs pour la transformer rapidement en eau. Dès lors, à quoi bon l'armée de balayeurs et les innombrables tombereaux d'autrefois? On se contente de semer des poignées de sel, qui changent les flocons blancs en liquide fangeux, en boue

noirâtre, et on laisse philosophiquement au vent et au soleil le soin de sécher les mares dans lesquelles patauge la population !

Depuis quelque temps, on parle beaucoup, dans le monde politique, de la nécessité d'un coup de balai. Je n'y contredis pas, mais on ferait bien de commencer par en donner un dans la rue !

Pendant que nous étions ainsi éprouvés par une température sibérienne, l'eau et le feu ajoutaient des émotions douloureuses aux impressions pénibles du froid : le feu, avec le terrible coup de grisou de Montceau-les-Mines ; l'eau, avec le naufrage de l'*Elbe* et la disparition momentanée de la *Gascogne* dans l'immensité brumeuse de l'Océan. D'un côté, c'étaient des cadavres carbonisés que la benne remontait des galeries et qu'accueillaient les pleurs, les appels éperdus, les cris, les sanglots des veuves et des orphelins. De l'autre, c'étaient l'anxiété, l'angoisse haletante des familles qui comptaient une mère, un fils, une sœur à bord du transatlantique en détresse. Quels drames que ces sinistres du feu et de l'eau, plus poignants, plus terribles, ce semble, que ceux qui se déroulent à l'air pur et sous le ciel bleu ! Les ténèbres, la tempête, les éléments soulevés, y ajoutent une horreur mystérieuse dont l'imagination reste fortement saisie, et les figures qui s'en détachent semblent en recevoir une sorte de grandeur tragique.

Voyez l'*Elbe*, glissant au milieu de la nuit sur les eaux noires avec des centaines d'émigrants dans ses vastes flancs. Tout le monde dort, quand, brusquement, une violente secousse ébranle le navire jusqu'en ses profondeurs. Hommes, femmes, affolés, se précipitent demi-nus sur le pont ; c'est un sauve-qui-peut général dans un effroyable désarroi. Equipage, passagers, se disputent les places dans les canots, s'arrachent les bouées et les cordages pour tâcher de fuir la mort, pendant que les vagues bouillonnantes s'engouffrent dans la plaie béante du steamer éventré. Seul, un homme reste debout et impassible sur la passerelle : c'est le commandant. Tout est perdu ; il le sait, il le voit ; mais, rivé à son banc par la conscience et l'honneur, stoïque dans l'épouvante et la débandade universelles, il demeure, la main sur la barre impuissante, sentant le navire s'enfoncer de minute en minute, et, calme jusqu'à la fin, disparaissant avec lui dans l'abîme, sans une défaillance, sans un cri d'amertume, avec la sublime résignation du devoir accompli ! Nous ne savons même pas le nom de ce héros qui, en sombrant, n'a pu que lever, comme un suprême appel, son regard vers l'infini...

La *Gascogne* en péril nous a montré aussi un homme dans ce commandant Baudelon qui, durant neuf jours, sur son bâtiment désarmé et au milieu des assauts d'une mer en furie, a puisé

dans le sentiment de sa responsabilité le sang-froid et la force d'âme nécessaires pour soutenir les courages et inspirer confiance aux angoisses qui s'agitaient autour de lui. Ils apparaissent vraiment au-dessus du commun des hommes, ces officiers de marine, sur le banc de quart d'où ils semblent dominer les éléments en révolte, et personnifier, devant les déchainements formidables de la nature, les deux choses qui font la grandeur et la supériorité de la créature humaine : la pensée et la volonté !

Et quand le péril est conjuré, quand le navire est enfin entré dans le port, comment n'être pas touché de l'imposante manifestation des passagers offrant un banquet au capitaine qui les a sauvés, puis, après les toasts de reconnaissance, tombant tous à genoux pour remercier la puissance invisible qui a si visiblement préservé leurs existences !

C'est aussi vers le ciel que l'éloquent évêque d'Autun tournait les regards des veuves et des orphelins de Montceau-les-Mines à la poignante cérémonie des funérailles que suivait toute une population en larmes. Il a comparé justement à des soldats tombés sous le drapeau ces ouvriers abattus en plein travail, sacrifiant généreusement, les uns comme les autres, leur vie au devoir et à l'honneur. « Il me semble, s'est écrié d'une voix émue le prélat qui, pendant la guerre, s'était fait l'aumônier de nos combattants, il me semble être reporté à vingt-cinq ans en arrière, sur un de ces champs de bataille où nous allions ramasser nos blessés et nos morts ; et, aujourd'hui comme en ces tristes jours, il faut appeler la miséricorde divine sur ceux qui nous laissent l'exemple de l'abnégation et du dévouement. »

Ce n'est pas précisément par ces vertus que brillaient les personnages qui viennent de défiler devant les tribunaux sous la prévention de chantage, d'escroquerie, de banqueroute et autres imputations aussi recommandables. Quelle bande que celle de ces maîtres-chanteurs ! Quel monde que celui de ces Alphonses de cercles ! Quelle forêt de Bondy que cette presse officieuse dont les directeurs et administrateurs opéraient tranquillement, depuis des années, sous l'œil paternel de ceux qui auraient dû les prendre au collet ! On trouve là-dedans des Juifs, — où n'en trouve-t-on pas aujourd'hui ! — un baron polonais, un ancien député, des rastaquouères sans nom, des aventuriers de tout étage, et presque tous décorés de la Légion d'honneur ! Le chef de la bande, celui qui extorquait les plus fortes sommes aux tenanciers de cercles, aux directeurs de casinos, aux entrepreneurs d'affaires louches, Edouard Portalis, arrière-petit-fils du célèbre ministre de Napoléon,

est en fuite, comme Arton, comme Cornélius Herz, comme tant d'autres, qu'on a laissé volontairement échapper parce qu'ils étaient possesseurs de secrets et de papiers qui leur méritaient les égards de la police. On dit qu'il se promène librement aujourd'hui aux bords de la Plata avec le produit de ses déprédations, pendant que ses agents, ou plutôt ses valets, paient de quelques mois de prison les bribes qu'il jetait à leur bas appétit.

Il est pourtant un de ses auxiliaires qui mérite une mention spéciale parce que son aventure peint bien l'étonnant état social où nous sommes. Edouard Portalis avait l'ambition de siéger au Palais-Bourbon, et il en était vraiment digne. Se souvenant que son père avait exercé longtemps les fonctions de receveur général du Loiret, il jeta son dévolu sur un collège de ce département, celui de Gien, et il commença par s'assurer le concours du maire de la ville, un sieur Merry, pharmacien de son état et beau parleur comme le légendaire Homais de *Madame Bovary*. Mais les pharmaciens connaissent le prix des drogues, et Merry se fit payer cher son influence. Il exigea, pour planter, cultiver et arroser cette candidature exotique, une somme de 72 000 francs, à raison de 1000 francs par mois pendant six ans, et le traité ayant été dûment signé et exécuté, il se mit en campagne pour son client. Bien qu'il n'y épargnât pas son zèle et qu'il eût obtenu la bienveillance active de l'administration préfectorale, il ne parvint pas au succès du premier coup. Le député en possession du siège, M. Loreau, le grand manufacturier, aimé et honoré de tous, fut réélu, et Portalis dut se résigner à faire le pied de grue pendant une nouvelle période. Naturellement Merry touchait toujours la subvention, versée par le journal *le XIX^e Siècle* sous le faux prétexte d'un traité de publicité, et, en même temps, n'oubliant pas qu'il était pharmacien, il fournissait d'onguents, de fioles et de médicaments divers, l'hospice et le bureau de bienfaisance de la ville qu'il administrait. Le code, il est vrai, interdit ce petit commerce; mais l'ingénieux Merry, comme le personnage de la comédie d'Augier, respectait la loi en la tournant. Au lieu de fournir les remèdes en son nom, il les faisait expédier de Paris par une maison de droguerie avec laquelle il s'était entendu, en se réservant, par traité secret, un aimable bénéfice de... Devinez? — Simplement de 90 pour 100!

Malheureusement, le pot-aux-roses fut découvert, et l'infortuné maire, révoqué, poursuivi, écroué, pourra méditer à loisir sur le néant des subventions et la fragilité des choses humaines...

Nous avons eu aussi, parmi les scandales qui écœurent la conscience publique, une autre affaire où se reflète bien la société

nouvelle, et qu'il est impossible de ne pas mentionner dans cette Chronique comme document expressif de l'histoire du temps. Il s'agit de la banqueroute des frères Schwob, Juifs dénoncés par des Juifs, anciens courtiers en diamants, qui ont *manqué* de 5 millions, après avoir prolongé leur existence commerciale par des émissions de traites frauduleuses s'élevant à 29 millions, et après avoir traversé toutes sortes de procès, — plus de quinze! — en s'en tirant toujours avec bonheur. Par quels procédés gagnaient-ils ainsi leur cause? C'est un ancien préfet de police, M. Andrieux, qui en a fait l'étonnante révélation à l'audience. Ces frères Schwob avaient habilement mis dans leurs intérêts un autre israélite, Isaïe Levailant, alors chef de la Sûreté générale au ministère de l'intérieur, qui, moyennant une « *bedide gommission* » de 10 pour 100 dans leurs affaires, mettait à leur service non seulement l'influence et l'autorité que lui donnaient ses importantes fonctions, mais encore les relations spéciales et intimes qu'elles lui procuraient avec une magistrature trop facile à d'inavouables considérations. — Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné! — L'avocat a voulu prouver ses assertions en lisant à l'audience l'édifiante correspondance de l'ancien chef de la Sûreté, devenu depuis receveur général à Saint-Etienne avec 80 000 francs de produit annuel, mais le président ne lui a pas permis de divulguer tous ces mystères, à la grande déception de la galerie, affriandée par les premiers détails. Toutefois, le malin Andrieux en avait assez laissé voir pour mettre à nu le fond des choses et pour contraindre le gouvernement à révoquer sur l'heure le fonctionnaire qui avait ainsi trafiqué de sa charge officielle.

Dans un interrogatoire précédent, l'un des Schwob, cherchant à établir l'irréprochabilité de ses actes, en avait donné comme témoignage l'issue favorable de tous les procès qui leur avaient été intentés. — « Nous en avons eu quinze, s'était-il écrié; ils nous ont coûté cher, mais nous les avons tous gagnés! » — On avait d'abord eu peine à comprendre comment cette kyrielle de procès avait pu être si onéreuse, puisque les adversaires avaient été invariablement condamnés aux dépens; mais l'énigme s'est vite expliquée par les lettres lumineuses introduites aux débats et révélant, sinon le tarif, du moins le fait brutal des interventions juives dans la coulisse. Et le public, déjà défiant, de se dire avec un sentiment croissant de mépris et de stupeur : Où allons-nous, si les magistrats chargés de punir les fraudes et les corruptions sont les premiers vendus et corrompus!...

Nous ne sommes pas d'ailleurs, paraît-il, au bout des scandales. On en annonce plusieurs autres, dont un promet d'être assez

piquant : celui de M. Favette, l'homme aux 16 000 francs de voiture et aux 25 000 francs de déjeuners chez Voisin, quand il était chef de cabinet des Excellences Roche et Thévenet. Ces anciens ministres le jettent à l'eau aujourd'hui en l'accusant de faux dans ses comptes, mais l'accusé fait bonne contenance en promettant de confondre ses calomniateurs et de justifier le véritable emploi des fonds. Encore des révélations ! Encore des malpropretés étalées au grand jour ! Nous n'en sortons pas, et pour un régime basé sur la vertu, à ce que prétend Montesquieu, c'est vraiment beaucoup de linge sale !

C'est au milieu de ces incidents que « les Proscrits », bénéficiant de la loi d'amnistie qui a été le don de joyeux avènement de M. Félix Faure, ont opéré leur retour. Quand nous disons « les proscrits », il est bien entendu que nous ne parlons pas des Princes, maintenus en dehors de toute mesure de clémence, mais seulement des condamnés politiques frappés par la haute Cour ou par les tribunaux. Ceux que nul jugement n'a touchés restent bannis ; ceux, au contraire, que le Code avait atteints sont rappelés avec honneur. C'est la justice, paraît-il, et force est de l'admettre, en attendant l'équilibre des choses.

Donc Rochefort est rentré en triomphateur, salué dès son débarquement à Calais par des députations sans nombre, acclamé à Paris par une multitude en délire, puis traversant la France comme un conquérant, pour aller recevoir des ovations à Marseille, à la Ciotat, à Toulon, à Cannes, à Monte-Carlo. On eût dit un second retour de l'île d'Elbe, en sens inverse. Mais la réception de Paris a dépassé tout le reste, et il faut remonter jusqu'à la visite des potentats les plus fameux pour rencontrer pareil spectacle. D'abord, la Compagnie du Nord avait mis à la disposition des amis du pamphlétaire le salon dit des Souverains, qui n'avait pas été utilisé depuis longues années, et la préfecture de police avait massé autour de la gare une escouade de cinq cents agents afin de mieux assurer l'ordre, exactement comme pour les rois et les empereurs. Douze landaus formaient le cortège, comme pour l'entrée du tsar Alexandre en 1867, et sur tout le parcours la foule était si compacte, la curiosité si excitée que les arbres, les réverbères étaient chargés de spectateurs, que les balcons et les toits en étaient couverts et que les fenêtres se louaient 5 à 6 louis pour voir passer dans son apothéose « le grand proscrit », dont une légion de crieurs vendait le portrait et la biographie pendant que des jeunes filles en costume rose (elles ne devaient pas avoir chaud !) lui offraient des bouquets ou lui jetaient des fleurs. Un instant, on a cru que le populaire allait dételer les chevaux de sa voiture pour le traîner comme un

César, et le héros, pâle, mais souriant, buvait tous ces honneurs avec une satisfaction visible. Arrivé enfin aux bureaux de son journal, il a dû paraître plusieurs fois au balcon et saluer la foule idolâtre en lui jetant quelques paroles auxquelles répondaient les cris enthousiastes et répétés de : *Vive Rochefort!*

C'est la troisième fois que le terrible Sagittaire revient ainsi d'un exil *perpétuel*, et il commence sans doute à s'y accoutumer, comme cet ancien sénateur de l'Empire à qui l'on disait : « Cela a dû vous faire quelque émotion d'être investi d'une pareille dignité pour le reste de vos jours? » et qui répondait : « Oh! non; j'ai déjà été deux fois pair de France *à vie...* »

Rochefort est revenu en 1869 des proscriptions de l'Empire. Il est revenu en 1880 des déportations de la Commune et de sa détention *perpétuelle* à Nouméa. Il revient, en 1895, du bannissement perpétuel auquel l'avait condamné la haute Cour dans l'affaire du boulangisme. — Qui sait si, déporté de nouveau à la suite des bouleversements sociaux que tout le monde pressent et dans lesquels il devra fatalement jouer un rôle, il ne rentrera pas une quatrième fois par la grande amnistie définitive qui pacifiera notre pays lassé de révolutions? — A moins que, d'ici là, il ne tombe obscurément dans quelque échauffourée vulgaire, ce qui est trop souvent le sort de ces agitateurs et la rançon de leur turbulente popularité...

Drumont aussi est rentré, mais avec moins de tapage, et d'un exil qui, d'ailleurs, était tout volontaire. Redoutant les applications possibles de la dernière loi sur la presse, il était allé se mettre en sûreté de l'autre côté de la frontière; mais on s'ennuie à Bruxelles, savez-vous? Et après quelques mois de cet isolement intellectuel, l'adversaire acharné des Juifs, souffrant de ne plus respirer l'air belliqueux de Paris, est revenu prendre le commandement de sa cohorte et la mener plus ardemment à la bataille. — Lui aussi a eu son landau, ses bouquets, ses acclamations, mais le cri qui a dû chatouiller le plus doucement son oreille est sans doute celui de : *Chez Rothschild!* proféré comme une menace au passage du cortège près de la rue Laffitte. Enfin, lui aussi a dû paraître au balcon du journal pour saluer ses admirateurs, et, faute de pouvoir se faire entendre, il agitait en témoignage de reconnaissance les gerbes de fleurs jetées dans sa voiture. Depuis, il a repris ses polémiques avec un redoublement de verve mystique et puissante qui n'est pas, il faut le reconnaître, sans prise sur les passions populaires.

Plus haut, plus noble a été le souffle dont ont frémi les masses au jour des funérailles du maréchal Canrobert, le doyen des maréchaux de l'Europe, le dernier survivant de cette grande génération

de soldats qui, partout, durant un demi-siècle, ont si glorieusement porté l'épée de la France. D'Inkermann à Solferino, de Constantine à Gravelotte, Canrobert avait été de toutes les batailles, avec une bravoure chevaleresque et un éclat qui lui avaient fait une figure à part dans le pays même de la vaillance et de la crânerie militaire. Ses longs cheveux, tombant en boucles flottantes comme une crinière, encadraient virilement la physionomie léonine que peint le général du Barail dans ses *Souvenirs*, et quand on le voyait passer, dans sa vieillesse, encore droit et majestueux, on croyait voir passer l'ancienne armée dont il était resté, depuis la mort de Mac-Mahon, le héros légendaire. Etranger à toutes les discordes comme à toutes les pourritures du temps, il demeurait comme le type de l'honneur au sein d'une société qui n'en compte plus guère, et il évoquait, pour la consolation de notre orgueil, ces journées radieuses — et lointaines, hélas! — où les soldats de Crimée et d'Italie rentraient, aux acclamations d'un peuple, sous des arcs de triomphe et des couronnes de laurier...

Mais l'acte le plus grand peut-être, le plus admirable de sa vie, est celui qu'avec une abnégation sublime il a su accomplir devant Sébastopol, en résignant le commandement suprême pour se mettre au second rang, à la tête d'une simple division, c'est-à-dire en renonçant librement, par conscience ou modestie, à la gloire du triomphe, pour en laisser tout le rayonnement immortel à un autre.

On sait avec quelle vibrante éloquence Montalembert célébra ce désintéressement héroïque à la tribune; l'histoire a consacré l'hommage de l'illustre orateur, et c'est une honte pour le Parlement de nos jours de n'avoir pas eu assez de patriotisme pour honorer par une manifestation unanime le glorieux soldat auquel l'empereur d'Allemagne lui-même a envoyé un si noble salut dans sa tombe. *Fas et ab hoste doceri.*

Le peuple a été plus patriote et plus juste. Durant cinq jours, il a défilé avec recueillement devant le cercueil, fermé seulement par une glace, comme celui de Lacordaire à Sorèze, de façon à permettre aux visiteurs de voir une dernière fois la mâle figure du dernier maréchal de France; et malgré les rigueurs de la température, il l'a escorté de son respect jusqu'à la nécropole des Invalides, où il repose auprès de ses frères d'armes, dans le voisinage de Napoléon, sous la coupole de Louis XIV.

On avait craint qu'il n'eût fixé ailleurs le lieu de son repos, dans un petit cimetière de village, près de la digne compagne de sa vie. Il avait épousé, à quarante-sept ans, miss Mac-Donald, Ecossaise de distinction, qu'il avait rencontrée aux Tuileries, et qui professait la religion protestante, mais qui, plus tard, par une conversion

touchante, avait embrassé la foi catholique, « afin de n'être pas séparée de son mari dans l'autre vie ».

Le maréchal, en effet, était resté toujours, comme son camarade Bosquet, attaché fermement aux croyances catholiques, et il l'avait bien montré au Sénat de l'Empire le jour où, indigné de l'apologie de Renan par Sainte-Beuve, il s'était levé d'un bond en s'écriant : « Ce n'est pas dans cette assemblée qu'on peut faire l'apologie de celui qui a nié la divinité du Christ et qui s'est posé comme l'ennemi acharné de la religion de nos pères. Quant à moi, je proteste formellement contre les doctrines émises dans le livre de M. Renan, et je suis persuadé que ma voix aura ici beaucoup d'échos. » — Elle en eut, en effet, et cette courageuse protestation était bien digne du soldat qui, dans le même palais, sous la République actuelle, a flétri toutes les mesures de persécution religieuse et la loi du divorce.

Aussi n'a-t-on pas été surpris de voir un prêtre à son lit de mort, un crucifix entre ses mains, au lieu de la rose païenne mise entre les doigts de M. Burdeau, et deux Sœurs constamment en prière au pied de son cercueil.

Le maréchal ne laisse pas de Mémoires, bien qu'il eût un esprit fin, délicat, et une courtoisie de langage qui eussent assuré une forme élevée et littéraire à ses souvenirs. Mais il était modeste; il n'aimait pas le bruit et la vantardise, et il aurait craint de se tromper lui-même en n'observant pas, dans un travail aussi personnel, toute la réserve et tout l'effacement nécessaires. Comme on le pressait amicalement, à la fin de sa vie, d'en fixer au moins les pages principales : — « Non, répondit-il avec simplicité, je suis trop vieux; et, d'ailleurs, à quoi bon? L'histoire se fera bien sans moi... »

Certains ont pensé que ce fut un grand malheur pour la France que ce héros, que cet intrépide et loyal soldat n'eût pas eu le commandement en chef de l'armée de Metz, à la place de Bazaine. Hypothèse bien superflue à discuter aujourd'hui! On ne refait pas les événements avec des suppositions et des conjectures, et quand les faits sont acquis, quand les catastrophes sont consommées, ce n'est pas vers le passé qu'il faut stérilement tourner les yeux; c'est vers l'avenir.

Reverrons-nous des maréchaux de France? C'est le secret du siècle prochain. Depuis nos malheurs, aucun gouvernement n'a osé en créer, sentant bien qu'avant d'être décernés par décret, de pareils honneurs doivent être consacrés par la victoire. Seul, paraît-il, Gambetta conçut l'idée de renouer la tradition, mais il trouva un vrai soldat pour lui dire : « Celui qui voudra le bâton de maréchal devra aller le chercher de l'autre côté du Rhin. » Et ce mot

de Chanzy, expression juste et vivante du sentiment national, tient depuis lors en suspens la vieille institution du maréchalat. Mais il faut avoir confiance : la France n'est pas finie.

Une autre institution séculaire, qui ne saurait pas plus mourir que l'esprit français dont elle est le brillant symbole, l'Académie, se rappelait l'autre semaine à l'attention par une de ces solennités mémorables qui font époque dans ses annales. Le successeur de Taine venait prendre place sous la coupole, et c'est M. le duc de Broglie qui lui souhaitait la bienvenue en rappelant l'œuvre de son prédécesseur.

Pour être moins connu du grand public que les romanciers en vogue, M. Albert Sorel n'en a pas moins fait, avec son *Histoire diplomatique de la Révolution française*, une œuvre de haute valeur où il a impartialement reconnu que la Révolution, dans ce qu'elle a accompli d'utile et de durable, n'a été que l'héritière et la continuatrice des idées et des projets de réforme de l'ancienne monarchie. Mais il a poussé l'assimilation un peu loin en comparant, pour les atténuer, les attentats et les violences du jacobinisme à certains excès politiques ou religieux du passé qui ne sauraient à aucun titre être rapprochés des crimes de la Terreur. M. le duc de Broglie le lui a dit avec une fine courtoisie, tout en décernant à son talent de justes éloges, comme il s'est également séparé de lui dans son appréciation de la prétendue unité de l'œuvre de Taine. Aux yeux de M. Sorel, toutes les parties successives de cette œuvre sont rigoureusement enchaînées et indissolublement rivées par des « nœuds d'airain », alors pourtant qu'on y rencontre bien des modifications et des contradictions. Taine lui-même n'a-t-il pas défini l'homme « un théorème qui marche » ? Et, de fait, il a marché, il a évolué jusqu'à la fin, avec une sincérité et une conscience qui, du reste, honorent grandement son caractère. Nous lui avons entendu dire avec conviction dans ses derniers jours : « Il n'y a pas d'organisation humaine possible sans la force sociale du christianisme. » Comment concilier cette parole, dictée par l'expérience et l'observation, avec telles assertions antérieures du philosophe qui en sont la négation absolue ? M. le duc de Broglie n'a pu se défendre de le constater, sans ironie ni malice, plutôt avec l'autorité d'un maître placé trop haut dans la sérénité pour descendre au sarcasme. Après avoir rendu hommage aux efforts du philosophe et du savant pour découvrir la vérité, à sa loyale recherche de la lumière, il a forcément conclu « qu'il y a deux Taine comme il y a deux Raphaël », en ajoutant avec un sourire que « des deux manières, il préfère la seconde à la première. »

Mais où les deux orateurs se sont rencontrés, c'est dans l'appréciation du rôle patriotique des armées de la Révolution, et l'éloquent directeur de l'Académie a trouvé les accents les plus nobles et les plus pénétrants pour confondre dans la même admiration et le même honneur les soldats qui ont autrefois fait reculer l'Europe et ceux qui, de nos jours, pour n'avoir pas été couronnés de la même victoire, n'en ont pas moins été dignes de leurs ancêtres dans la lutte opiniâtre et héroïque « où nul n'a déserté le drapeau parce qu'il n'était pas celui de ses préférences... Si l'orateur grec a pu jurer, par la mémoire des combattants de Platée et de Marathon, qu'Athènes n'avait pas failli à Chéronée, nous aussi, nous pouvons dire que les morts de Jemmapes et de Fleurus ont reconnu leurs héritiers dans les héros tombés à Loigny et à Champigny. »

Comment un pays dont le sentiment national s'est affirmé avec tant de constance héroïque à travers les plus mauvaises fortunes, et qui s'est relevé de désastres épiques avec tant d'éclat, pourrait-il désespérer de l'avenir ? Ce qui fait l'inébranlable confiance de M. le duc de Broglie, c'est que l'instrument de la grandeur française, cette institution monarchique à l'aide de laquelle elle a triomphé de tant de revers et réalisé pièce à pièce sa merveilleuse unité, reste toujours à sa disposition, et qu'elle pourra, grâce à elle, réparer une fois de plus les fautes des tristes guides qui l'ont compromise par l'oubli même de ses traditions. — Cette page de l'illustre académicien sur la monarchie nationale est une des plus belles et des plus réconfortantes qui soient sorties de sa plume. Je n'en connais de plus haute et de plus lumineuse que celle où, après avoir montré Taine indécis encore à la fin de sa vie sur la destinée humaine, et, malgré le chemin accompli, n'osant pas embrasser pleinement la vérité entrevue, il écrit en finissant : « Parmi les développements que cette intelligence d'élite a dus au noble et viril emploi de ses facultés, je n'hésite pas à compter le retour qui le fit passer de ses préjugés de jeunesse et d'école à la sympathie et au respect pour la source pure et l'effet social des vertus et des vérités chrétiennes. Les dernières pages signées de sa main mourante donnent à ce sentiment, si nouveau pour lui, une expression touchante... Il reste permis de croire qu'il n'était pas résigné à terminer par un doute suprême une vie de labeur toute consacrée à la recherche de la vérité. Quand, sur une tombe prête à s'ouvrir, l'ombre, au lieu de s'épaissir, s'éclaire d'une lumière flottante et indécise, ce n'est pas le crépuscule de la nuit qui tombe, c'est l'aube du jour qui se lève. »

Une autre institution, moins ancienne que l'Académie, mais qui

rend, dans l'ordre économique, d'aussi précieux services que son aînée dans le domaine intellectuel, la Société des Agriculteurs de France, qui compte plus de 4000 membres, vient de tenir sa vingt-sixième session annuelle, à laquelle ont pris part des délégués de toutes nos provinces. Jamais peut-être la Société ne s'était réunie dans des circonstances plus délicates, les grands intérêts qu'elle représente étant à la fois menacés par une formidable concurrence étrangère, par l'assaut des démolisseurs socialistes et par les lois spoliatrices dont le gouvernement se fait lui-même l'apôtre. Le président, M. le marquis de Dampierre, a présenté, dans un remarquable discours, le tableau saisissant de cette situation, en invitant l'assemblée à étudier les causes du mal et à en chercher les remèdes. Il n'a pas eu de peine à signaler le péril des théories qui, en séparant l'homme de la morale religieuse, déchaînent toutes ses convoitises, et il a très opportunément opposé à ces doctrines matérialistes l'esprit tout différent du peuple dont on nous cite le plus souvent les exemples, le peuple américain.

La première des résolutions adoptées, sur la proposition du bureau, a été de constituer un *Comité de défense et de progrès social* dont la mission sera d'opposer dans nos campagnes la vérité à l'erreur et d'éclairer le peuple rural sur les sophismes qu'on fait briller à ses yeux.

M. Denys Cochin, qu'on trouve sur toutes les brèches pour la défense des bonnes causes, a fortement appuyé ces idées, en combattant d'une façon plus particulière le projet de loi relatif aux successions. « Non, a-t-il dit avec netteté dans une heureuse formule, ce n'est pas en appauvrissant les riches qu'on enrichira les pauvres. »

Nous signalons ailleurs la vaillante intervention de M. Cochin à la Chambre contre la nouvelle iniquité qui menace les congrégations charitables et sa victoire sur le ministre des finances pour la création à Paris d'une chaire de chimie industrielle. Il est vraiment universel, ce baron Cochin, traitant avec une égale supériorité les questions de politique, de philosophie, de chimie, d'économie sociale, sans acrimonie contre ses adversaires, les gagnant même à sa cause par la bonhomie spirituelle, l'originalité attrayante, le bon sens pratique et le libéralisme courtois qu'il apporte dans toutes ses discussions.

Le premier vice-président de la Société, M. le marquis de Vogüé, qui passé aussi avec compétence de la haute diplomatie à l'érudition et de l'assyriologie à l'agriculture, a présenté un lumineux rapport où il a montré, dans la transformation du monde

économique, la vraie caractéristique de notre époque : « la concurrence universelle mettant aux prises tous les pays de l'univers, la production partout stimulée par le perfectionnement continu de l'outillage mécanique, le bon marché de l'argent, le progrès de la science, le développement des communications, l'offre partout supérieure à la demande, l'accroissement de la production plus rapide que l'accroissement des besoins, en un mot la surproduction générale. »

Tout cela est autrement sérieux que les balivernes de nos politiciens et mérite un peu plus l'attention réfléchie que les exercices tapageurs des clowns du Palais-Bourbon.

Précisément un d'eux, des plus bruyants et des plus excentriques, le comte de Douville-Maillefeu, vient de disparaître, laissant un vide dans les délibérations auxquelles ses insanités pittoresques et ses apostrophes salées donnaient souvent leur vrai caractère. Il était de la famille de ces bouffons, parfois hommes d'esprit, les Boissy, les Piré, terreur des présidents, amusement des assemblées dont ils déridaient les séances moroses, à la grande jubilation des tribunes.

Il avait été enseigne de vaisseau dans sa jeunesse, mais, après la guerre, il avait quitté la mer pour se jeter dans la politique. C'était simplement changer d'élément perfide et d'orages. Elu député de la Somme, il siégeait à l'extrême-gauche ; toutefois, en se plaçant parmi les radicaux, il n'avait renoncé à aucune de ses prétentions nobiliaires. Il se qualifiait bizarrement lui-même de « républicain féodal », et il tenait très jalousement à son titre, prétendant descendre directement de Charlemagne, et ne se gênant pas pour gouailler ceux de ses collègues du Parlement dont les particules et les parchemins lui semblaient d'une authenticité douteuse. Prenant volontiers son banc de député pour un banc de quart, il lançait de sa voix de tonnerre, à tout propos et surtout hors de propos, des interruptions et des saillies qui plus d'une fois ont soulevé des scènes tumultueuses. Un jour, il souffleta en pleine séance un de ses collègues, M. Sans-Leroy, comme il avait précédemment souffleté son sous-préfet ; un duel s'en suivit dans lequel il donna un coup d'épée à son adversaire. — Interpellé dans je ne sais quelle discussion par Mgr Freppel, il lui répliqua insolemment : « Je ne réponds pas à un homme habillé en femme. » — Sectaire en religion, mais avec un mélange hétéroclite de haine pour le clergé et d'apparente tenue chrétienne, il votait des deux mains les lois hostiles, tout en gardant son banc à l'église de sa paroisse, bien qu'il n'y parût jamais. Epris du culte préconisé par M. Hya-

cinthe Loyson, il subventionnait sa chapelle, et c'est à l'ancien prédicateur de Notre-Dame qu'il avait confié l'instruction religieuse de ses fils.

Pour tout exprimer d'un mot, c'était un incohérent, un déséquilibré, qui ne déparait ni l'assemblée ni le parti où il s'était fait une place à part et qui laissera le souvenir d'un type bien emblématique de la société où nous sommes.

Toute différente, mais autrement féconde et méritoire fut la vie modeste, effacée, laborieuse d'un homme de bien dans la plus large acception du mot, du respectable et excellent Joseph Mamoz, dont nous nous reprocherions de ne pas saluer ici la mémoire. Son nom était inconnu du grand public, mais il restera gravé dans le cœur des malheureux, et il figure certainement en lettres d'or au Livre de l'éternelle justice.

Sorti des rangs du peuple, il avait connu, dans une jeunesse rude et difficile, les souffrances du travailleur, les misères de l'ouvrier, et il s'était pris d'une sympathie profonde pour l'homme de bonne volonté qui lutte contre les âpres nécessités de l'existence. Après être devenu simplement secrétaire d'une des mairies de Paris, il donna sa démission au lendemain de la guerre pour se vouer tout entier à l'œuvre philanthropique qu'il avait conçue, et sans autre ressource que ses modestes économies, il fonda l'institution nouvelle dont les bienfaits se sont étendus depuis vingt-cinq ans à tous les quartiers de la capitale.

Son expérience et son observation philosophique avaient résumé en ces deux pensées le principe de sa charité : « La devise de l'ouvrier doit être : Ne rien devoir qu'au travail ». — « L'aumône dégrade et corrompt le nécessiteux valide, qui n'a besoin que de travail. » Partant de là, il organisa de petits ateliers privés, cherchant des commandes pour les besogneux qu'accablait le chômage, et, au lieu d'une aumône, leur donnant la rétribution d'un travail, en faisant ainsi coup double en matière d'assistance.

Veut-on un exemple de sa méthode? M^{me} Carnot consacrait chaque hiver une somme de 30 000 francs à couvrir de vêtements chauds les veuves et les orphelins des quartiers populeux. Chargé par la généreuse donatrice de répartir cette charité, Mamoz faisait d'abord confectionner les vêtements dans ses ateliers de famille, en procurant ainsi de l'occupation à ceux qui en manquaient, et il distribuait ensuite les objets façonnés aux femmes et aux enfants dont on lui remettait la liste, trouvant ainsi le moyen, avec la même somme, de faire vivre d'abord beaucoup de malheureux désœuvrés, puis de vêtir les nécessiteux en détresse.

En même temps, il avait installé rue du Colisée un magasin de

vente permanente de tous les objets de lingerie, d'habillement et de ménage façonnés dans les mansardes, et il avait même créé un petit journal hebdomadaire qu'il adressait à toutes les personnes riches et charitables pour placer sous leurs yeux la tentation du bien à des prix fabuleusement réduits.

Poussant plus loin encore l'ingénieuse activité de ses efforts et de ses recherches, il était parvenu à réunir les renseignements les plus précis sur tous les pauvres qui sollicitent la charité, de manière à permettre aux personnes bienfaites de discerner les vrais indigents des professionnels de la mendicité, d'opérer une sélection entre ceux qui méritent le secours et ceux qui le volent. Avec une patience inouïe et une sûreté étonnante, il était arrivé à dresser ainsi des milliers de dossiers où chacun avait sa notice, son état civil, son casier judiciaire, et jusqu'à des échantillons de l'écriture, de sorte que, sur le simple vu d'une demande de secours, il savait tout de suite si le solliciteur était digne ou indigne d'être écouté. Chose triste à dire : il nous a déclaré lui-même que sur cent pauvres qui tendent la main, il n'y en a que *dix* qui acceptent l'assistance par le travail ! Les quatre-vingt-dix autres aiment mieux vivre d'exploitation et de paresse. Mais cette constatation ne l'avait pas refroidi, et c'est pour les dix de bonne volonté qu'il persévérerait dans son œuvre.

On peut dire qu'il a été le fondateur et le propagateur de l'Assistance par le travail, sans bruit, sans publicité, sans réclame ; et sa création lui survit, bénie par tous ceux qui lui ont dû, depuis vingt-cinq ans, le pain de la famille avec la dignité du foyer domestique.

Est-il besoin d'ajouter que si Canivet, Dreyfus, Trocart et tous les héros du procès de chantage sont décorés de la Légion d'honneur, Mamoz ne l'était pas ! Mais ce n'est pas pour le ruban rouge qu'il travaillait, et il est permis de croire que son long et généreux dévouement a reçu une autre récompense.

Auguste Vacquerie, qui vient de mourir à soixante-seize ans, n'était pas non plus décoré. Il aurait pu prétendre à tout sous le régime actuel ; il aurait pu, s'il l'eût voulu, être député, sénateur, académicien, chamarré sur toutes les coutures. Il s'est contenté d'être journaliste, poète et auteur dramatique. En lui disparaît le dernier survivant du romantisme, l'ultime rejeton des vieux Burgraves. Destiné par sa famille à l'École polytechnique, son fanatisme littéraire pour Victor Hugo l'entraîna dans une tout autre voie ; il déserta les X de l'algèbre pour suivre les antithèses pharamineuses du maître, et l'hugolâtrie devint sa religion unique et passionnée.

Il s'extasiait devant les initiales de son dieu, célébrant en vers cocasses

Celui dont les deux noms commencent, quel mystère!
Victor comme Virgile, et Hugo comme Homère!

Et c'est avec le même goût et la même proportion des choses qu'il s'écriait un peu plus tard :

Les tours de Notre-Dame étaient l'H de son nom!

Admis dans l'intimité du maître, il marcha pieusement dans son sillon; il devint son ombre ou plutôt son clair de lune, s'attachant à imiter sa phrase, à pasticher son vers, à faire cascader à son exemple les mots sonores et les images opposées. Pourtant, chez lui, l'homme ne ressemblait guère à l'œuvre. Petit, maigrelet, flageolant sur ses courtes jambes, il ne donnait nullement l'idée d'un rêveur épris d'énorme et de grandiose; aussi, ceux qui le voyaient pour la première fois s'étonnaient-ils que des œuvres fougueuses et tempêteuses aient pu sortir de cet être chétif, correct et d'apparence éteinte.

Un deuil commun avait resserré l'union du disciple et du maître. Le frère d'Auguste Vacquerie avait épousé la fille de Victor Hugo, et l'on sait quelle fin tragique trouvèrent les jeunes époux dans une promenade en mer. La vague rejeta sur la rive le cadavre du mari enlacé au cadavre de sa femme;

N'ayant pu la sauver, il a voulu mourir!

Et, plus tard, quand le poète banni dut quitter la France et que Vacquerie l'accompagna sur la terre étrangère, Hugo lui rappela la douloureuse catastrophe de Villequier, en honorant la fidélité des deux frères qui,

Acceptant notre sort dans ce qu'il a de sombre,
Ont suivi, dédaignant l'abîme et le péril,
Lui, la fille au tombeau, toi, le père à l'exil!

De toutes les œuvres dramatiques ou simplement poétiques d'Auguste Vacquerie, et elles sont nombreuses, depuis *Profils et Grimaces* jusqu'à *Futura* paru l'année dernière, en passant par les *Funérailles de l'honneur* et *Jean Baudry*, celle qu'il préférait était ce drame hétéroclite et « truculent » de *Tragaldabas*, où le porc aux choux jouait un si grand rôle, et dont la représentation est restée l'une des plus tumultueuses qui aient été vues au théâtre.

Vacquerie avait conservé une tendresse particulière pour cet enfant de sa jeunesse, et son rêve, son unique ambition était de le revoir à la scène avant de fermer les yeux. C'est une satisfaction qui lui aura manqué; mais il en a eu d'autres; le journalisme l'avait mené à la fortune, et il est mort dans son hôtel, au milieu de ses livres et de ses objets d'art, entouré d'une juste et universelle estime, car loin d'avoir trafiqué de la presse comme tant d'écumeurs de nos jours, il l'a honorée par sa probité et son talent. S'il n'a été littérairement qu'un imitateur et un reflet, il a été, du moins, un imitateur brillant et un reflet souvent lumineux. Mais par dessus tout il a été un écrivain sincère, honnête, indépendant, et le cas est assez rare pour emporter l'éloge même d'un adversaire.

*
* *

Après les lettres, les arts. — Chaque année, vers le commencement de février, il est d'usage d'organiser dans nos Cercles de petits Salons en attendant les grands, des « expositionnettes » servant de prélude aux exhibitions plus sérieuses des Champs-Élysées et du Champ-de-Mars. C'est le cercle Volney qui, d'habitude, ouvre la série, et il n'a pas manqué à la tradition; mais, pour le dire tout de suite, il n'a pas paru en progrès sur les années précédentes, et l'invasion des amateurs y noie un peu trop les vrais artistes. Dans son ensemble, l'exposition est terne; c'est l'impression générale de tous ceux qui l'ont visitée, malgré, bien entendu, des toiles intéressantes, et si le Cercle veut attirer les curieux et les raffinés, il devra à l'avenir exercer un contrôle plus sévère et offrir plus d'œuvres signées de grands noms.

Là, comme partout à présent, c'est le portrait qui domine. Dans les périodes de décadence, quand les idées et les hautes inspirations manquent, c'est vers l'homme que l'art se replie, et faute de savoir comprendre ou rendre les grands spectacles de la nature, il s'attache à la reproduction de la figure humaine.

Parmi les portraits, on n'a ici que l'embaras du choix, et plusieurs sont de nos meilleurs maîtres. Il faut citer le docteur Labbé, par Bonnat, avec les qualités et les défauts habituels, la couleur un peu dure, la pâte un peu forte, l'expression trop accentuée; le fils de Benjamin Constant, à qui son père a mis l'épée à la main dans une attitude presque menaçante; le petit-fils de Carolus Duran, qui n'a que dix à douze mois, et dont la grâce enfantine aurait peut-être demandé une main plus légère que celle de son aïeul. Puis un autre joli portrait d'enfant, de M. Rixens; une charmante jeune fille, de M. Baschet; une femme élégante, de

M. Giacomotti; un excellent portrait du P. Nouvelle, vicaire-général de l'Oratoire et supérieur de l'École Massillon, par M. Paul Buffet, peinture sobre, bien appropriée au caractère du modèle, d'une expression fine et sympathique. — Enfin, les portraits politiques : M. Challemeil-Lacour, avec sa belle barbe blanche; M. Jacques, député de Paris, par M. Weerts, tous deux d'un fini peut-être trop liché; et, en sculpture, M. Méline, que le marbre fait paraître encore plus maigre et plus osseux que nature.

Parmi les tableaux de chevalet et les fantaisies, il suffit de citer Luc-Olivier Merson, avec une simple esquisse, la première pensée d'un vitrail qui représentera les *Pèlerins d'Emmaüs*; l'*Octobre*, de M. Raphaël Collin, aux couleurs pâles et transparentes; des vues d'Orient, de Pasini; les études rapportées d'Espagne et d'Italie, par MM. Saint-Germier et Albert Maignan; enfin, une *Baigneuse*, dont les admirateurs de M. Bouguereau feront leurs délices. — Mais M. Bouguereau, comme Bonnat, perdraient-ils quelque chose à se renouveler un peu? Leur manière est toujours la même; leurs types, leur tonalité, presque invariables. S'ils faisaient effort pour se modifier et se rajeunir, cela ne diminuerait en rien leurs qualités et leur maîtrise.

Après le cercle Volney, celui de l'Union artistique, plus connu sous le nom de *l'Epatant*, a ouvert son exposition annuelle, qui dépasse de beaucoup sa rivale, et cette supériorité tient à la fois à la sévérité du jury pour les toiles d'amateurs comme au grand nombre d'œuvres de marque envoyées des ateliers les plus réputés. Là encore les portraits dominent; ils forment *le tiers* du catalogue; on n'en compte pas moins de cinquante, dont quarante consacrés aux femmes. C'est indiquer d'un mot leur attrait, car si le visiteur examine avec intérêt le mérite artistique d'une figure d'homme, il s'arrête avec plus d'agrément devant une physionomie féminine pour en détailler la grâce et le charme. Il y a là des Parisiennes, des Américaines, une actrice, puis beaucoup d'X. et de Z. qui n'ont pas osé, sans doute, s'afficher dans le Catalogue et se faire imprimer toutes vives dans les journaux, mais qui ne demandent pas mieux que d'être reconnues et qui semblent dire en souriant à ceux qui les admirent :

Votre esprit aisément perce à travers ces voiles
Et voit bien que c'est moi qui suis les trois étoiles...

Parmi ces portraits de femmes, citons ceux de Carolus Duran, de Chartran, de Courtois, de Jules Lefebvre, de Comerre, de Machard, de Benjamin Constant, de Cormon, de Baschet, de Fla-

meng, de Besnard. Et parmi les portraits d'hommes, où l'on trouve un ancien président du conseil, un grand financier, un agent de change, deux généraux, un magistrat, — aussi bien pourquoi ne pas nommer M. de Freycinet, qui aurait pourtant des raisons de se faire oublier, le baron Gustave de Rothschild et le procureur de la République, M. Roulier, — citons Bonnat, déjà nommé, Weerts, Ferrier, Monchablon, Morot, Bouguereau lui-même, qui s'égare pourtant peu dans ce genre.

A la sculpture, encore des portraits, notamment de M. Viger, l'ancien ministre de l'agriculture, par son compatriote Lanson, qui a enrichi d'œuvres si monumentales la restauration du château de Vaux; puis des compositions hardies ou gracieuses de Mercié, de Crauk, de Saint-Marceaux, de Marqueste et d'Epinay.

Dans la peinture de genre : Clairin, avec une procession éclatante à Venise, puis, comme contraste, le Soir dans les lagunes; Detaille, avec des dragons au cantonnement; Gervex, avec un *Hiver* plus séduisant que le nôtre; Bouguereau, avec une *Pénitence* aimable; Gêrôme, avec une *Danseuse* qui paraît avoir pris des leçons de Loïe Fuller; Français, avec une admirable Vue d'Antibes; Worms, avec ses anecdotes espagnoles d'une allure si castillane, et dix autres, amusants, pittoresques ou attachants.

Entre les deux Cercles s'est placée l'exposition des Aquarellistes, à la galerie Eugène Petit, qui ne brille pas à côté du remarquable Salon de l'*Epatant*. C'est sa dix-septième exposition, et bien loin de progresser, elle a trouvé le moyen d'être inférieure encore à ce qu'elle s'était montrée les années précédentes. Aussi bien, les aquarellistes se lasseraient-ils eux-mêmes de leur genre pour laisser tant de vides dans la salle où l'on cherche leurs œuvres? Madeleine Lemaire, Cazin, Detaille, Pujol, quantité d'autres sont absents; le nom de Besnard a disparu de la liste de la Société; d'autres n'ont fait que des envois secondaires et clairsemés; aussi l'ensemble est-il monotone et imprégné d'une certaine tristesse. Beaucoup de talent, à coup sûr; beaucoup de savoir-faire et d'habileté; mais toujours, toujours la même chose, dix fois vue, sentie, appréciée, et, à la fin, tournant au fade et au banal. Vibert est stéréotypé dans ses spirituels cardinaux; Harpignies, dans ses feuillages légers et ses ciels fins; Worms, dans ses éternels types espagnols; Lambert, dans ses petits chats minutieusement observés et délicatement peignés; mais voilà seize ans que ce même défilé se prolonge, et on finit par en éprouver un peu de lassitude, pour ne pas dire d'agacement. Eux aussi ont besoin de se rajeunir, et le goût public leur dirait, comme aux poètes :

Donnez-nous du nouveau, n'en fût-il plus au monde!

D'autant plus qu'il y en a, du nouveau, et que l'art a précisément pour mission de refléter l'aspect mobile et changeant des choses.

Ces critiques faites, il convient de louer les morceaux dignes d'attention et de louange : les belles fleurs décoratives de Duez; les bleuets, les pensées, les myosotis de Rivoire; les vues de Clisson et des bords de la Loire d'Harpignies; les marines de Courant; les verdure ensoleillées de Français; le portrait féminin d'une virtuosité enlevée de M^{lle} Guyon; les fusains de Lhermitte; les curieux dessins de Boutet de Monvel, destinés à un album sur la vie de Jeanne d'Arc; enfin, une Danse de courtisanes antiques, de Rochegrosse, où l'on retrouve toutes les qualités de puissance et de couleur du *Dernier jour de Babylone*.

Tout cela n'épuise pas les « petits Salons ». Nous allons avoir encore, avant les deux grandes Expositions du mois de mai, la Rose-Croix avec son mysticisme, les Indépendants avec leurs débauches de pointillé, les Incohérents avec leurs fantaisies aux tons heurtés et extravagants. Mais il ne faut rien mépriser; dans ces insanités même on peut démêler des indications et des idées. Ne trouvait-on pas quelquefois des perles dans le fumier d'Ennius?

*
* *

Les théâtres ont repris tout leur mouvement. D'octobre à janvier, ils nous avaient laissé languir sans pièces nouvelles, sans rajeunissement d'affiche, attardés en des vieilleries usées jusqu'à la corde. Mais, depuis quelques semaines, tout a brusquement changé; c'est par avalanches que les nouveautés se sont précipitées : — je t'en avais sevré; je veux t'en accabler! — Ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que toutes ces nouveautés soient des chefs-d'œuvre.

Avant de les passer en revue, il nous faut mentionner un événement dont tous les journaux ont retenti : le procès de Coquelin avec la Comédie-Française. Car c'est un événement, comme tout ce qui concerne les gens de théâtre. Pour les autres mortels, les incidents ordinaires de la vie passent inaperçus. Pour les comédiens, ces incidents, même les plus vulgaires, prennent aussitôt des proportions énormes, et la presse s'en occupe à l'égal des plus graves complications européennes. Jugez de l'ampleur qu'atteignent les choses quand il s'agit de personnalités à part, telles que celles de Coquelin ou de Sarah Bernhardt!

Donc Coquelin, l'ainé, le grand, l'homme de génie, a un procès

qui lui est intenté par la Comédie-Française, assez osée pour ne pas le laisser libre d'interpréter à sa guise les conventions et pour l'entraver dans sa marche glorieuse.

Les faits sont simples : la Comédie-Française est régie par une loi particulière qui s'appelle le décret de Moscou. C'est une Société dans laquelle les associés sont commanditaires sans apport d'argent, et l'Etat propriétaire, abandonnant aux sociétaires tous les bénéfices de l'exploitation, sous des conditions que chacun d'eux, lors de son entrée, accepte et signe. Coquelin a accepté et signé, comme les autres, et, à cette époque-là, il écrivait, en sollicitant son admission : « Je suis plus préoccupé de l'honneur d'être sociétaire que des avantages matériels attachés à ce titre. » Depuis, il a quelque peu changé d'avis. Après avoir touché plus de 900 000 francs, il a pris sa retraite; il a prélevé alors 204 000 fr. pour sa part dans les réserves de la caisse sociale et, en outre, il perçoit une pension de 6300 francs. On voit que « les avantages matériels » ne lui ont pas été indifférents. Mais ces avantages ont une contre-partie, notamment l'interdiction formelle de jouer sur aucune scène parisienne, ce qui semble très logique et très légitime, puisque, autrement, le sociétaire retraité se servirait de l'argent même du Théâtre-Français pour lui faire concurrence. Mais Coquelin-le-Grand ne l'entend pas ainsi. Il est bien au-dessus des vulgaires obligations qui pèsent sur le commun des hommes! Il veut, tout en prenant l'argent de la maison de Molière, rester libre de jouer à sa convenance, où et quand bon lui semblera. — « Et quoi! a-t-il dit à un interviewer, on peut divorcer, les vœux éternels sont interdits, et, seul, le comédien, le sociétaire de la rue de Richelieu serait éternellement enchaîné par le contrat primitif qui l'attachait au théâtre! » Il a ajouté, dans une comparaison modeste, que, s'il l'avait pu prévoir, il n'aurait jamais signé un contrat « capable d'associer d'une façon si étroite la retraite de Moscou et la retraite de Coquelin!... »

Soit! réplique l'avocat de la Comédie-Française, mais, dans ce cas, rendez l'argent, c'est-à-dire restituez les 204 000 francs de part que vous avez palpés, et renoncez aux 6300 francs de la pension qui vous est servie; alors vous serez libre! — Mais Coquelin veut garder les 204 000, garder les 6300, et garder tout de même sa liberté, c'est-à-dire tout!

C'est M. Waldeck-Rousseau qui défend la cause de Mascarille, et vraiment elle ne semble pas bien bonne. — « Nous ne demandons qu'une chose, a dit l'avocat du Théâtre-Français, M^e du Buit : l'observation des contrats, le respect de la foi jurée. » — A quoi Coquelin objecte « la liberté du commerce et de l'industrie »,

en faisant qualifier par son avocat les prescriptions du décret de Moscou de « lois surannées ».

Comme on voit, c'est une conception toute nouvelle du droit, une façon de droit fin de siècle, que Crispin voudrait accréditer parmi nous. Y réussira-t-il? Le jugement du tribunal de la Seine nous l'apprendra.

En attendant, abordons les œuvres nouvelles, dont on compte au moins une douzaine, de valeur littéraire très inégale, mais de portée morale ou immorale à peu près identique. La vieille devise du théâtre a été changée; le *Castigat* légendaire s'est transformé en *Corrumpit* habituel, et, plus nous allons, plus la note semble s'accroître.

Voici, par exemple, M. Jules Lemaître, avec deux pièces où les adultères vont, volent, s'entremêlent comme des boules légères entre les mains d'un jongleur. Il a déjà fait sept pièces en six ans, et toutes semblent se résumer dans cette recherche épicurienne : Que faut-il faire pour être sensuellement heureux? Les maris, dans son théâtre, poursuivent le fantôme du bonheur en dehors de leurs femmes, les femmes en dehors de leurs maris, et quand, à la fin, ils s'aperçoivent qu'ils se sont trompés, ils s'inclinent en murmurant simplement : Que Dieu ait pitié de nous!

Et c'est tout. M. Jules Lemaître ne conclut pas autrement; il ne conclut jamais.

L'Age difficile et le *Pardon* sont plus commodes à juger qu'à raconter. *L'Age difficile*, pour les hommes, ressemble beaucoup à l'âge ingrat pour les femmes. C'est, en somme, l'âge où il faut cesser d'aimer, et, naturellement, l'un et l'autre sexe en reculent la limite le plus possible. — Un oncle sexagénaire, Chambray, jadis viveur, gouverne tyranniquement le ménage d'une nièce qu'il a mariée à un coureur. Le mari a une maîtresse, dont il se détache pour revenir à sa femme, qui lui pardonne — déjà un pardon! — tandis que l'abandonnée va se lamenter près de l'oncle, qui se dispose à la consoler juste au moment où « une ancienne » arrive à point pour lui rappeler son âge et la convenance. Il n'était que temps! Sur cette donnée scabreuse, l'auteur a filé des scènes dont la mère ne permettrait certainement pas la lecture à sa fille et qui laissent le spectateur, même indulgent et sceptique, un peu effarouché.

Le *Pardon* est plus risqué encore et respire une sorte de perversité malade dont les souplesses félines et les subtilités raffinées ne dissimulent pas le fond troublant. Le thème est celui-ci : un mari trompé ne pardonne réellement à sa femme

qu'après avoir pris sa revanche, en rendant trahison pour trahison. Mais il faut entendre les développements! Il faut voir comme les adultères se succèdent et s'enchaînent dans cette action réduite à trois personnages! La femme a trompé le mari sans entraînement passionnel, par hasard, par désœuvrement, par simple curiosité peut-être. Le mari la renvoie, mais une amie dévouée les réconcilie. Le pardon couvre la faute, et le ménage reprend son cours. Seulement, le mari reste inquiet, préoccupé. « Quand ma femme est triste et rêveuse, dit-il à l'amie, elle m'irrite, parce que je m'imagine qu'elle songe au passé; quand elle se montre gaie et riieuse, elle m'exaspère, parce que je me figure qu'elle se moque de moi. » Et puis, il veut savoir; il adresse à l'épouse des questions étranges, d'une curiosité lascive et effrontée, oh! délicatement effrontée, mais tout de même grossière et outrageante. Et il reste malheureux, et il fait confidence de son état d'âme à la charitable amie qui les a rapprochés, laquelle, bien que mariée elle-même, se montre pleine de sympathie pour ses souffrances, et, finalement, le console de ses chagrins. Mais la femme découvre à son tour le pot-aux-roses, et comme en réalité elle aime son mari et n'a jamais aimé que lui, elle lui reproche amèrement sa trahison, en accablant aussi l'amie perfide qui, sous prétexte de les réunir, est venue les séparer... Comment sortir de là, de cette accumulation de fautes et de cet enchevêtrement d'adultères? C'est bien simple : par un pardon général passant l'éponge sur toute cette quintessence de corruption. Seront-ils heureux? J'en doute, et on a justement rappelé à ce sujet une jolie réflexion d'Alphonse Karr : « Toutes ces virginités refaites, ces vertus retournées, ces innocences reprises, ces femmes excusées, pardonnées, réhabilitées, conservent malgré tout une certaine odeur de benzine et de gants nettoyés qui éceure. »

C'est l'impression pénible que, malgré la supériorité du talent et l'admirable jeu des acteurs, laisse l'œuvre de M. Jules Lemaitre, et nous voudrions mieux pour sa gloire.

Chacun a son idéal et son but dans l'art comme dans la vie. Si le fin lettré qui sera bientôt un académicien cherche fièvreusement le bonheur au théâtre, M. Sardou y cherche surtout et âprement le succès. La préoccupation littéraire n'est pas ce qui le tourmente, mais bien plutôt le côté plastique, le décor, le costume, le truc, la machination, la mise en scène. Jamais on n'en avait mieux jugé que dans le *Don Quichotte* qu'il vient de donner au Châtelet. Il a rogné, tailladé, rapetissé, dénaturé l'immortel chef-d'œuvre de Cervantes pour en tirer... une sorte de féerie, un spectacle des yeux, sans aucune des leçons philosophiques qui s'en dégagent.

C'est de l'industrie, comme la fabrication de la cotonnade; c'est du commerce, comme celui du sucre ou du pétrole; mais ce n'est ni de la littérature ni de l'art. Et pourtant M. Sardou a dans l'esprit assez de ressources et d'habileté pour satisfaire aux exigences de l'une et de l'autre.

Son œuvre ne comporte pas moins de vingt-deux tableaux, parmi lesquels : don Quichotte et Sancho Pança emportés sur les ailes d'un moulin à vent; la place de Tolède avec son reposoir; Sancho dans l'île de Barataria, et l'apothéose finale, avec des torrents de lumière multicolore sur les tuniques diaphanes des danseuses et les armures étincelantes des chevaliers imaginaires. Les ballets sont éblouissants, et Dailly, le gros Dailly, monté sur son âne et incarnant le personnage légendaire de l'écuyer, est tout à fait étourdissant. C'est la joie de la pièce. Néanmoins, le succès reste médiocre; la critique s'est montrée sévère, même dure, et les explications de l'auteur n'ont pas réussi à convaincre le public que cette fabrication fût un chef-d'œuvre. La pièce, telle qu'il l'a accommodée, est peut-être trop forte pour les enfants, pas assez pour les hommes, et ne s'adressant ainsi à aucun public particulier, elle menace de se traîner dans une pénombre infructueuse, ce qui sera pour M. Sardou le plus amer des résultats et la plus douloureuse des déceptions.

C'est aussi une manière de féerie, mais très intéressante, très émouvante même, et très réussie, que vient de monter la Porte-Saint-Martin avec l'aventure célèbre du *Collier de la Reine*. On pouvait en faire un drame historique; l'auteur a préféré en tirer une pièce à grand spectacle, avec une suite de treize tableaux dans lesquels ne s'agitent pas moins de soixante-dix personnages!

L'incident fameux qui a donné lieu à tant de commentaires passionnés et d'odieuses calomnies est ici rectifié, rajeuni et présenté sous son vrai jour, au milieu d'un cadre magnifique qui en fait un enchantement pour les yeux comme pour l'esprit. Toute la pièce roule sur la ressemblance entre la courtisane Oliva et la reine, ressemblance que la comtesse de La Motte-Valois exploite audacieusement contre la reine, en dupant le léger cardinal de Rohan dans l'entrevue nocturne du parc de Versailles.

Presque tous les tableaux, où sont fidèlement reconstituées les scènes de Paris et de Versailles, mériteraient d'être cités : — la mansarde où Jeanne de La Motte-Valois serait morte de faim sans le secours qui lui est apporté par deux dames de charité, dont l'une est la reine et l'autre M^{lle} de Taverney; — la porte Saint-Martin en 1785, où la populace affamée au cours d'un rude hiver entoure

le traîneau de la reine; — la boutique des joailliers où étincelle le fameux collier; — la laiterie de Trianon, avec ses divertissements agrestes, et le beurre préparé des mains de Marie-Antoinette; — l'atelier de serrurerie de Louis XVI; — l'hôtel de l'ambassade de Portugal, avec le faux ambassadeur et ses complices qui complotent le vol du collier; — le rendez-vous de la fausse reine avec le cardinal aux bains d'Apollon; — le boudoir de Marie-Antoinette; — enfin et surtout la chapelle du palais de Versailles et l'arrestation du cardinal, quand, revêtu de ses habits pontificaux, il s'apprête à célébrer la messe devant Leurs Majestés.

On ne saurait trop dire avec quel soin artistique, avec quelle recherche d'exactitude historique a été monté tout ce spectacle. Les meubles, les étoffes, les bibelots, sont ceux du temps; la reconstitution est complète, aussi élégante qu'harmonieuse, avec autant de richesse que de goût : c'est l'évocation scrupuleuse et splendide d'une époque aimable et séduisante, pour laquelle la société française a gardé un attrait particulier, et que cette exhibition merveilleuse va sans doute remettre à la mode, comme les costumes de *Madame Sans-Gêne* avaient ravivé les modes de l'Empire.

De tous les tableaux, celui qui remue le plus la salle est l'arrestation du cardinal de Rohan dans la chapelle de Versailles; le théâtre y a réuni toutes ses somptuosités, et cette magnifique décoration, s'unissant au fond du drame, produit un effet immense.

C'est Berton qui représente Louis XVI, avec une certaine ressemblance de physionomie qui ajoute beaucoup à l'illusion; et quant à M^{me} Cerny, qui incarne la figure un peu hautaine de Marie-Antoinette, elle met dans le rôle une noblesse, une majesté, et aussi une séduction qui captivent l'assistance et portent l'émotion jusqu'à l'attendrissement.

C'est un grand succès pour la Porte-Saint-Martin, qui va retrouver, avec ce spectacle hors de pair, la vogue et la fortune de ses anciens jours.

Dans un ordre inférieur et dans un genre tout différent, *Monsieur le Directeur* et *Chilpéric* n'attirent pas moins la foule au Vaudeville et aux Variétés. Si l'on frémit et si l'on pleure au beau drame de M. Decourcelle, on rit à se tordre aux folies de M. Bisson et à la délirante musique d'Hervé. Et ce qu'il faut dire tout de suite à l'honneur de la réjouissante bouffonnerie du Vaudeville, c'est qu'elle n'a pas besoin de pardon. La trame en est des plus simples.

Lambertin est employé de ministère, assidu, correct, exemplaire; cependant il n'avance pas; il reste stationnaire à 2400 francs,

tandis que tous ses collègues, moins réguliers, moins laborieux, le dépassent et montent en grade comme en traitement, ce qui lui vaut les reproches de sa belle-mère, ancienne tireuse de cartes, dévorée d'ambition pour son gendre. Elle voudrait lui voir plus d'intrigue pour se pousser, mais lui, Lambertin, est inflexible sur ce chapitre; c'est un stoïcien qui ne veut rien devoir qu'à son mérite; qui se refuse à toute démarche, à toute sollicitation, à toute faveur. La justice, les titres acquis, il ne connaît que ça! Aussi l'a-t-on surnommé Barre-de-Fer, parce qu'il ne se plie à aucune courbette. Son directeur, M. de La Marre, est un galantin qui sait gré à ses employés de lui présenter leurs femmes, surtout quand elles sont jeunes et jolies; et c'est précisément le cas de M^{me} Lambertin; mais celui-ci rougirait de recourir à un pareil moyen de succès, et il se drape plus que jamais dans sa dignité fière et dans son isolement. Là-dessus, une place de sous-préfet devient vacante. Si Lambertin pouvait l'obtenir! s'écrie la belle-mère affolée. Ma fille, sous-préfète, quelle gloire! — Malheureusement, il faudrait faire une démarche auprès du tout-puissant M. de La Marre, et jamais, jamais Lambertin ne consentira à y envoyer sa femme. Mais tout s'arrange. M^{me} Lambertin a une sœur de vingt-cinq à vingt-six ans, très piquante et très fûtée, veuve d'un Américain qui lui a laissé une fortune assez rondelette. C'est elle, M^{me} Anderson, qui, par dévouement, et en se faisant passer pour M^{me} Lambertin, se risquera dans l'ancre dangereux du directeur pour y décrocher la sous-préfecture enviée. La rencontre est originale; la jolie veuve y déploie des coquetteries pleines de promesses, et elle finit par tout obtenir sans rien accorder. Seulement, on se reverra. Peu après on se revoit, en effet, à la sous-préfecture, dans une fête donnée par les nouveaux fonctionnaires, et où M. de La Marre découvre avec stupéfaction que la vraie M^{me} Lambertin n'est pas du tout la femme délicieuse qu'il a reçue au ministère et sous le charme de laquelle il est resté. Mais il retrouve là M^{me} Anderson, tout s'explique, et le galant directeur épouse la veuve américaine.

Recommandé aux spleeniques. Il y a là trois heures de douche hilarante contre lesquelles nulle humeur noire ne saurait tenir.

Quant à *Chilpéric*, plus tintammaresque et plus charentonnaesque encore, ce n'est pas une nouveauté. Cette opérette de haute cocasserie date de 1868; on l'a seulement rajeunie, et ainsi remise au point, elle garde toute la drôlerie charivarique et tout l'endiablement musical qui lui avaient assuré un si colossal succès sous l'Empire. On se pâme à cette parodie échevelée, et Frédégonde y opère un déménagement comme on n'en a jamais vu dans l'histoire!

Ce qu'il faut ajouter, c'est que la pièce est montée avec un luxe insolite aux Variétés et qu'elle rivalise de splendeur avec la mise en scène de la Porte-Saint-Martin.

Les œuvres nouvelles sont rares à l'Opéra, et ce qui est plus rare encore, c'est une œuvre composée tout entière, poème et partition, par une femme; aussi attendait-on avec une curiosité particulière le drame lyrique de M^{lle} Holmès, *la Montagne noire*, annoncée depuis plusieurs années et où l'auteur avait, disait-on, résumé toute les qualités d'inspiration virile et de sonorité puissante qui avaient marqué jusque-là ses compositions diverses, notamment les *Argonautes* et l'*Ode triomphale à la République*, exécutée pendant l'Exposition de 1889 au palais de l'Industrie.

Et d'abord, qu'est-ce que M^{lle} Holmès? C'est une originale figure, comme femme et comme musicienne, mêlant à un incontestable talent personnel des réminiscences diverses et une saveur étrangère qui tiennent à ses origines. Son père, lieutenant irlandais dans l'armée de Wellington, vint en France après Waterloo; il y rencontra une jeune fille d'une grande beauté, issue d'une antique famille irlando-écossaise, et l'épousa. Le nouveau ménage avait de la fortune; il alla s'installer à Versailles, dans un vaste hôtel Louis XV entouré de jardins, où M. Holmès put loger à l'aise les 30 000 volumes qui composaient sa riche bibliothèque. Il avait la passion des livres, le culte de l'art, et ce milieu intellectuel ne fut pas sans influence sur la destinée de la petite fille qui vint bientôt animer le foyer.

L'enfant, d'une remarquable beauté, comme sa mère, annonça de bonne heure les plus brillantes dispositions; à douze ans, elle était déjà pianiste habile; deux ans plus tard, elle abordait les études théoriques et publiait sa première composition; enfin, elle achevait son éducation musicale avec César Franck, dont elle devint l'élève préférée. Mais c'est Wagner surtout qui l'attirait; c'est vers lui qu'allèrent ses aspirations et ses rêves. On s'en aperçut dans ses essais d'alors; on l'a reconnu bien davantage dans les réminiscences involontaires de la *Montagne noire*. — En même temps, elle cultivait la poésie, dont Alfred de Vigny, qui l'avait prise en affection toute petite, lui avait inspiré le goût, et on pourrait citer d'elle des strophes d'un souffle et d'une couleur un peu romantiques peut-être, mais qui ne dépareraient pas beaucoup de recueils contemporains.

C'est dans ces conditions que M^{lle} Holmès entreprit de composer toute seule une grande œuvre lyrique; elle y travailla longtemps, et elle en attendait l'exécution depuis quinze années, à travers des

péripéties diverses, quand l'Opéra s'est enfin décidé à lui donner la joie, l'émotion de la terrible épreuve.

Le sujet de la *Montagne noire* peut se résumer en quelques mots. Il rappelle un peu celui de M. Coppée : *Pour la Couronne*, et l'action se passe à peu près dans les mêmes régions. On est au Montenegro, vers le milieu du dix-septième siècle. Les rudes montagnards luttent opiniâtrément contre les Turcs, et deux jeunes chefs, Mirko et Aslar, ont triomphé côte à côte, en des combats héroïques. Entre eux, la fraternité d'armes est consacrée religieusement par un serment solennel juré devant tous et qui les engage à la vie, à la mort. Mirko est fiancé à Hélène, la plus pure et la plus noble parmi les vierges de la Montagne, mais survient une captive musulmane, perverse et sensuelle, qui amollit le héros, lui fait oublier ses serments et l'entraîne à l'ignominie. Le fidèle Aslar cherche à dégager son compagnon des liens infâmes où il s'abandonne, et, ne parvenant pas à l'arracher au déshonneur, il le tue et se tue ensuite à ses pieds, en s'arrangeant pour laisser croire au peuple que tous deux sont tombés sous les coups de l'ennemi en défendant l'indépendance nationale.

La musique, touffue, confuse et bruyante, cherche à traduire alternativement les accents patriotiques, les hymnes guerriers, les exaltations sensuelles de la passion, et tout cela avec une exubérance et des vibrations qui faisaient déjà dire à Saint-Saëns, il y a quinze ans, que M^{lle} Holmès est une « outrancière ». On les trouverait exagérées chez un homme ; à plus forte raison sous la main d'une femme. C'est tumultueux, mal équilibré, et on pourrait appliquer à cette musique le mot de Voltaire sur la composition littéraire : Il ne suffit pas de frapper fort ; il faut frapper juste. Et puis l'art véritable n'est-il pas dans la mesure et dans les nuances ?

Il n'existe à l'Opéra qu'un seul précédent d'une femme à la fois auteur du livret et de la partition, et il faut remonter à 1836 pour le rencontrer. M^{lle} Louise Bertin, fille du puissant directeur du *Journal des Débats*, y fit jouer à cette date une *Esméralda* dont le scénario, tiré de *Notre-Dame de Paris*, alors dans toute sa vogue, avait été, au fond, arrangé par Victor Hugo lui-même, et n'en était pas meilleur pour cela.

L'œuvre, représentée le 14 novembre 1836, n'eut que cinq lendemain, malgré une interprétation hors ligne où figuraient Nourrit, Levasseur, M^{lle} Falcon et la Taglioni. — Souhaitons à M^{lle} Holmès une existence un peu plus longue, sans espérer qu'elle aille jusqu'à la centième.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 février 1895.

Les Chambres viennent de voter un troisième douzième provisoire. Il n'est pas sûr que ce soit le dernier. La discussion du budget est commencée depuis l'ouverture de la session, et le 16 février, en demandant à la Chambre des députés de tenir désormais deux séances par jour, le président du Conseil pouvait dire : « Nous n'avons, à l'heure qu'il est, voté que trois budgets et une partie du quatrième, et nous en avons onze à voter. D'autre part, vous avez à voter la loi de finances. Il y aura, à ce sujet, des discussions qui peuvent prendre des séances entières. » Si le Sénat tient l'engagement qu'il a pris de discuter sérieusement le budget, quand la Chambre le lui aura envoyé, il est difficile de penser que le vote d'ensemble soit émis au 31 mars.

Ce qui rend plus malaisé l'achèvement de la loi de finances, en dehors des incidents étrangers qui interrompent le débat, c'est la masse des amendements que veulent y introduire les députés. En bloc, les députés réclament l'équilibre; mais ils le détruisent en détail par tous les crédits nouveaux qu'ils proposent et que, souvent, ils obtiennent. M. Thiers disait, sous l'Empire, que la première qualité d'un ministre des finances devrait être la férocité. Telle n'est pas assurément la vertu professionnelle du titulaire actuel du département des finances, M. Ribot; il entend, sans sourciller, ses propres collègues déclarer, tout en combattant une dépense nouvelle, qu'ils seraient heureux que la Chambre leur donnât tort, et l'on a vu, l'autre jour, le rapporteur général, M. Cochery, indigné des faiblesses du gouvernement et du président de la Commission du budget lui-même, quitter précipitamment son banc et sortir de l'enceinte, où il n'est rentré que supplié et reconduit par le secrétaire général de la présidence. Le mouvement n'était peut-être pas très conforme à la régularité parlementaire, mais il témoignait qu'il y avait au moins dans la Commission un homme qui tenait à son opinion.

Ce n'est pas du cabinet actuel qu'il faut espérer ces traits de

caractère. Ceux qui avaient salué son avènement comme un échec pour la concentration peuvent se demander aujourd'hui ce qu'est devenue leur victoire. On rêvait depuis bien longtemps de la politique d'un Casimir-Périer; c'est encore la politique des Laffitte qui est à l'ordre du jour. Nous ne savons ce que pense de son ministère M. le Président de la République; mais, s'il a gardé quelque souvenir des opinions et des discours de M. Félix Faure, il doit bien souffrir de les voir si peu appliqués par le premier cabinet qui ait inauguré sa présidence. M. Félix Faure réclamait un gouvernement; il voulait un ministère homogène, un ministère qui, radical ou libéral, sût ce qu'il voulait et le réalisât.

C'est exactement le contraire que lui donne le présent cabinet. A vrai dire, on devait le prévoir, du moment que M. Ribot était appelé à le former.

M. Ribot est un Freycinet doctrinaire, couvrant d'une apparence de dogmatisme les défaillances que M. de Freycinet décorait de son élégante causerie. Au fond, il a les mêmes tendances à tout céder, le même regard craintif tourné du côté des membres avancés de la gauche, le même souci constant de ne rien dire qui puisse les lui aliéner. Sous l'empire de cette préoccupation, il en vient à oublier ce qu'il a dit ou même ce qu'il a été autrefois. L'autre jour, à la Commission des finances, on lui fait observer, non sans raison, que la combinaison, par laquelle, en vue de rétablir l'équilibre du budget, il retire à la Caisse des consignations une part des sommes qu'elle a en réserve, n'est pas juridique. « Je ne suis pas juriste », dit-il vivement, et, comme s'il lisait dans les regards de ses collègues l'étonnement d'entendre un ancien magistrat, un ancien substitut du régime impérial, se déclarer étranger au droit; « j'ai quitté, ajoute-t-il, la phase juridique pour entrer dans la phase politique. » Comme si l'une devait exclure l'autre ou la contredire! C'est qu'en effet, M. Ribot s'est persuadé qu'il n'avait jamais été que républicain; à l'entendre parler de la république, on croirait que c'est lui qui l'a faite. Il croit aussi, maintenant que les lois scolaires ont prévalu, qu'il les a votées. Il oublie qu'il a parlé contre elles. Répondant, lors du débat sur le budget des cultes, à M. Denys Cochin, qui avait démontré dans une improvisation irréfutable le parti-pris d'hostilité contre l'Eglise, suivi depuis plus de quinze ans, M. Ribot a entonné le dithyrambe habituel sur les lois intangibles. Au moment où deux discours, aussi grossiers qu'ineptes, venaient d'être prononcés, aux applaudissements de l'extrême gauche, contre la religion de l'Évangile; où une proposition qui a réuni 83 voix, venait d'être déposée pour la suppression du budget des cultes et la confiscation des biens des congrégations, il a osé dire : « Tous

nous avons le respect le plus sincère et le plus profond de la foi religieuse, de la liberté religieuse »; il a protesté qu'aucune atteinte n'avait jamais été portée à la foi catholique, oubliant le langage contraire qu'il avait tenu lui-même avant d'être ministre, et les articles qu'il écrivait dans le *Parlement* pour reprocher au gouvernement d'emprunter au parti radical ses formules contre le clergé.

Il ne faut pas s'étonner que, sous la direction d'un pareil chef, le ministère cède à tous les vents. Que dit, par exemple, M. Félix Faure, qui jadis réclamait la cohésion dans les actes du gouvernement, de la conduite suivie par le cabinet à l'égard de l'ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, M. de Lanessan? Voilà un haut fonctionnaire qu'une révocation sommaire est venue suspendre dans l'exercice de ses fonctions. De quelque mystère qu'on ait enveloppé cette mesure soudaine, on la disait motivée par des raisons si graves, qu'on voyait déjà M. de Lanessan traduit en justice en compagnie de son ami M. Canivet, avec qui il avait entretenu une correspondance incriminée. M. de Lanessan arrive à Paris, et une agence officieuse nous apprend qu'appelé au ministère des colonies, il a eu « l'entretien le plus cordial » avec le ministre. On ajoute que le nouveau gouverneur général, M. Rousseau, a reçu pour instruction formelle de suivre exactement en Indo-Chine la même politique que son prédécesseur y avait instituée. D'où vient ce revirement, et si M. de Lanessan est transformé de fonctionnaire coupable en gouverneur modèle, pourquoi ne le renvoie-t-on pas au pays où il a donné de si beaux exemples?

Le même ministre, qui met ainsi le public au courant de ses bonnes relations avec M. de Lanessan, a pris soin d'exposer sa politique à ses compatriotes de Savoie, réunis autour de lui dans un banquet. M. Chautemps a dit aux Savoisiens : « Le gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie ne gouvernera jamais que pour la république et pour les républicains. Il ne gouvernera contre aucune fraction de la Chambre, mais avec tous les républicains. »

C'est proprement la concentration. Plus de nuances, plus de distinction entre les républicains; M. Thivrier et M. Léon Say, M. Jaurès et M. Aynard, ont mêmes titres aux yeux du cabinet. Quand des ministres tiennent ce langage, quand ils prétendent rallier également les radicaux et les modérés, on sait ce qui arrive : ce sont toujours les radicaux qui les mènent.

Même déclaration dans la bouche du ministre de l'agriculture, M. Gadaud. Celui-là est un dignitaire de la franc-maçonnerie, bien noté dans les loges pour son ardeur contre le cléricalisme. Il est allé dernièrement à Nevers, où se tenait le concours agricole.

Avant les autorités, avant l'évêque, il a reçu la loge maçonnique, conduite par le député Chandieux. Parlant au nom de la loge, M. Chandieux a été sévère; il a fait entendre que la loge avait des doutes; il a mis le ministre en demeure de prononcer des paroles rassurantes, pour montrer que la république pouvait compter sur lui et sur le gouvernement. M. Gadaud s'est exécuté; il a invoqué l'union républicaine. Il a dit, comme M. Chautemps : « Les ministres ne veulent gouverner qu'avec les républicains et pour les républicains. »

M. Leygues, ministre de l'intérieur, a joint la pratique à la promesse; il a fait voir, par une leçon de choses, où mène inévitablement cette politique d'union républicaine. Une grève sévit à Roanne depuis quelques semaines; elle était en voie de s'apaiser, et déjà beaucoup d'ouvriers avaient demandé à reprendre leur travail, lorsque les députés socialistes, inquiets de voir la lutte s'éteindre, se sont élancés pour la rallumer. Ces députés n'avaient aucun rapport avec le département de la Loire; c'étaient M. Jaurès, du Tarn; M. Thivrier, de l'Allier; M. Baudin, du Cher, et quelques représentants de la Seine. Mais il semble que leur premier mandat soit la guerre civile; partout où il y a trouble, ils accourent. Ils ont été à Roanne pour relever les courages abattus, et sont revenus à Paris, ramenant quelques-uns des grévistes pour les présenter au ministre de l'intérieur. Celui-ci n'a fait nulle difficulté de les recevoir, bien que leurs introducteurs n'eussent aucune qualité pour se mêler à la querelle; il a entendu, dans deux audiences successives, les plaintes des grévistes sur « l'attitude provocante » des patrons, et tandis que les feuilles publiques lui portaient chaque jour le récit des actes des grévistes, ouvriers maltraités, vitres brisées, gendarmes insultés, couplets homicides chantés dans les rues, il a promis, tout en se disant neutre, aux soi-disant délégués d'envoyer des instructions conciliantes au sous-préfet. La conclusion de cette intervention pacificatrice a été un redoublement de violences de la part des grévistes, persuadés que, sous la protection de députés influents, ils ne couraient aucun risque.

On ne se ferait pas une idée suffisante des conséquences de cette manière d'agir, si on ne la considérait que dans les localités où elle se manifeste. Ces conséquences ne se restreignent pas à une commune ou à un département; elles s'étendent à toute la France. Partout on se dit que la politique de la concentration, c'est-à-dire la politique des défaillances, a repris le dessus. Dès lors, les radicaux, qui avaient craint un instant pour leur influence, relèvent la tête et reprennent leurs prétentions; les fonctionnaires

se troublent, hésitent ou se rangent gaillardement du côté des partis avancés, sentant que là est la force. C'est le maintien ou le retour de l'indiscipline chez les agents du pouvoir, de l'audace chez les démagogues et de l'inquiétude chez les honnêtes gens.

Nous faisons tout à l'heure allusion au langage de M. Ribot, dans la discussion du budget des cultes. Il y avait là assurément un beau rôle à prendre pour le gouvernement ; quelque dédain que méritassent les inanités débitées par deux orateurs contre la religion, il y avait une haute et ferme protestation à faire entendre. Pas un ministre, dans aucune Assemblée d'Europe, n'y eût manqué. Mais ce qui, en d'autres pays, n'eût été qu'un acte de convenance élémentaire, eût exigé, paraît-il, de nos gouvernants un héroïsme dont aucun d'eux n'était capable. Il y a pourtant un député radical, M. Alfred Naquet, qui, sans aucun intérêt pour la religion, mais dans une pensée clairvoyante pour l'avenir de son propre parti, a donné à ses amis des avertissements sensés et, il faut le reconnaître, courageux. M. Naquet a nettement déclaré à son parti que la première condition pour rallier à ses idées les populations, c'était de ne pas les blesser dans leur conscience, et qu'à continuer de menacer leurs croyances religieuses (que M. Ribot prétend respectées de tous), ses amis politiques couraient à une défaite certaine. « C'est à la fois une question de tactique et de justice, a-t-il dit ; car, à mon sens, la meilleure tactique pour amener à soi ceux auxquels on veut faire appel, c'est d'être toujours respectueux de la justice et de la liberté. » M. Naquet a montré les progressistes d'Allemagne, les libéraux de Belgique, broyés entre le parti conservateur et le parti collectiviste, et a prédit le même sort aux républicains de France, entêtés dans la lutte contre la foi de leur pays.

M. Ribot aurait pu, sans se compromettre, s'associer à ces déclarations, et dans la bouche du président du Conseil, elles auraient eu plus d'importance. Mais dire qu'il fallait cesser contre l'Eglise le système des tracasseries et des persécutions, c'eût été avouer que ce système avait existé ; et, moins sincère que M. Spuller, qui avait hautement fait cette confession, M. Ribot a préféré venir, après M. Goblet, l'homme de Chateaufvillain, affirmer que la politique religieuse du gouvernement n'avait jamais mérité le moindre reproche. Obligé cependant de constater que l'apaisement se faisait dans le pays, il s'est défendu, lui qui négocie avec les grévistes, avec les socialistes, lui qui a négocié avec Arton, d'avoir jamais négocié et transigé avec l'Eglise. Contre elle, le roseau devient fer, et si, devant une nécessité urgente, il défend l'existence du Concordat, il s'en excuse auprès des radicaux, en leur vantant comme « un idéal très noble et très élevé » la séparation qu'ils réclament,

sachant bien que, dans leur pensée, cette séparation n'est que la suppression du clergé par l'interdiction d'acquérir et de posséder, c'est-à-dire par la famine.

La parole virile et sincère de M. Denys Cochin nous a reposés de ce langage. Nul n'a pu répondre à l'orateur de la droite lorsqu'il a énuméré les témoignages persistants d'hostilité contre l'Eglise : le prêtre exclu de l'école, les Sœurs chassées des hôpitaux, les subventions communales autorisées pour les écoles laïques, interdites pour les écoles congréganistes; les raffinements du fisc pour extorquer les ressources des communautés, même aux dépens des pauvres et des vieillards qu'elles secourent, et pour préparer, par une spoliation savamment graduée, leur ruine définitive.

Cette question du droit d'accroissement reviendra dans la discussion du budget des recettes. Nous espérons que les orateurs du centre et de la droite ne manqueront pas de la traiter à fond. Ils trouveront un secours puissant dans l'éloquente lettre que Mgr Turinaz, évêque de Nancy, vient d'adresser, sur ce sujet, à M. le Président de la République. Comme ces grands évêques que nous avons connus sous l'Empire, les Dupanloup, les Jaquet, les Guibert, Mgr Turinaz ne se croit pas permis de garder le silence toutes les fois qu'un acte d'injustice ou d'oppression se commet ou se prépare contre l'Eglise. Il a la flamme du cœur sous la rigueur du raisonnement, et c'est avec une ardente logique qu'il met à nu le vrai caractère des engins financiers dressés contre les congrégations. On retiendra ce mot de *revenus et de bénéfices OBLIGATOIRES* appliqué à ces communautés dont l'enregistrement veut à toute force évaluer les produits, même quand elles n'en ont aucun, comme ces admirables Petites Sœurs des Pauvres, qui ne vivent que d'aumônes. Nous regrettons de ne pouvoir analyser en détail l'œuvre de Mgr Turinaz; mais c'est pour nous un besoin de la signaler à nos lecteurs, et d'adresser en passant notre hommage à l'éminent prélat.

Parmi les approbateurs forcenés de la politique antireligieuse figurent en première ligne les maîtres-chanteurs qui viennent de comparaître devant la police correctionnelle. Ah! ce n'est pas ceux-là qui consentiraient à négocier avec l'Eglise! Leur pudeur se fût offensée des moindres pourparlers engagés avec elle. Leur histoire est un document à l'appui de ce respect scrupuleux dont les pouvoirs publics, au dire de M. Ribot, ont toujours entouré la liberté des consciences et des croyances. Assurément rien ne recommandait aux prédilections du gouvernement ces hommes que le ministère public appelle aujourd'hui « des misérables ». Leur vie privée, leur moralité, étaient connues; politiquement, ils n'étaient

pas seulement républicains; ils étaient radicaux ou socialistes, et pour des cabinets qui prétendaient n'être ni l'un ni l'autre, c'était une raison de ne pas lier partie avec eux. Cependant ils étaient des puissances; ils avaient leurs grandes et petites entrées dans les ministères; ils déjeunaient dans l'intimité avec les ministres; pour la plupart, ils étaient décorés; à l'un d'eux, M. Portalis, on confiait les rapports de police; avec un autre, M. Canivet, le gouverneur général de l'Indo-Chine n'avait pas de secrets, et, pour s'excuser de cette familiarité, ce fonctionnaire déclare qu'il n'avait fait que suivre l'exemple de son ministre. Non contents d'avoir compté dans ses rangs M. Wilson, la majorité aspirait à l'honneur d'y faire entrer M. Portalis, et, pour l'introduire, elle commençait par invalider un homme de bien, M. Loreau. Le *Journal des Débats* rappelait dernièrement que c'était aux républicains libéraux que M. Loreau avait dû son élection; la justice lui eût commandé d'ajouter : « et aux conservateurs ». Sans les conservateurs, les républicains libéraux n'eussent abouti qu'à un échec; car ils avaient contre eux tout le gros du parti. Mais M. Loreau voulait la liberté religieuse; M. Portalis la répudiait, tout comme M. Dreyfus ou M. Canivet, dont le journal, sous la direction de M. Ranc, a fait de l'anticléricalisme son idée fixe.

« Le cœur se soulève, a dit le ministère public, à voir tant de déloyauté, d'hypocrisie et de cupidité chez ces hommes qui furent longtemps, dans leur bruyante vie, si durs pour les autres; qui se posèrent avec tant d'arrogance pour des parangons de vertu, les austères régents des mœurs publiques. Du haut de leurs feuilles, ils paraissaient accomplir une importante mission sociale... Les misérables! »

Oui, tout cela est vrai et courageusement dit. Mais comment juger, dirons-nous à notre tour, le gouvernement qui, connaissant ces hommes, n'avait pour eux que faveurs et honneurs! Comment juger le parti qui, les connaissant, s'efforçait de les faire entrer au Parlement, ou les choisissait pour représenter la presse républicaine auprès de l'amiral Avelane et de la Russie!

De tout cela, il faut conclure qu'il y a deux Frances : la vraie France et la France officielle. La France honnête, laborieuse, chrétienne, ne se reconnaît pas dans ceux qui prétendent parler en son nom.

Si l'on veut avoir de la France une image plus fidèle, une expression plus vraie, on n'a qu'à interroger cette Société des Agriculteurs, qui tenait ces jours-ci ses grandes assises. Que l'on compare, avec les débats de la Chambre, les discussions qui s'agitaient dans les séances de cette Société, les discours qui y étaient prononcés par

ses principaux membres, M. de Vogüé, M. de Luçay, M. Léon Say, M. Leroy-Beaulieu, M. de Monicault, M. Urbain Guérin ; qu'on dise dans laquelle des deux assemblées se retrouvent le mieux l'accent, l'esprit et le cœur français. La pensée qui dirige la Société des Agriculteurs a été, d'ailleurs, magistralement exposée dans le discours si instructif et si élevé par lequel son digne président, le marquis de Dampierre, a ouvert la session.

M. de Dampierre a touché toutes les grandes questions que soulèvent les événements, et, prévoyant l'effort des socialistes pour amener à eux les campagnes, il a mis en garde les populations contre le fléau qui les menace. Les développements de son sujet l'ont amené à parler de la condition des ouvriers aux États-Unis ; il a montré que, si des grèves redoutables éclatent en Amérique, la répression la plus énergique trouve son appui dans l'opinion publique, et il a rappelé ces paroles du cardinal Gibbons, disant récemment à M. Paul Bourget : « Une révolution aux États-Unis, non, je ne la crois pas possible. Les Américains sont gens pratiques... Nos ouvriers comprennent déjà que toucher à une seule propriété, c'est toucher à toutes. Et puis *ils ne sont pas irréligieux. Il n'y a pas d'exemple qu'un homme public se soit présenté comme athée.* »

Et, tandis que le président Cleveland, désignant au peuple des États-Unis le jeudi 29 novembre comme jour *d'actions de grâces et de prière*, lui adressait ces belles paroles : « Tout en rendant grâces, demandons que tous ces bienfaits nous soient multipliés ; que notre conscience nationale reconnaisse avec plus de promptitude et de cordialité la puissance et la bonté de Dieu, et que, dans notre vie nationale, nous distinguions plus clairement, afin de le mieux suivre, le sentier du droit... »

« Nous, reprend M. de Dampierre, nous chassons Dieu de l'école, et nous élevons des générations qu'aucun frein ne retiendra quand parleront les haines et les appétits que ne suscitent que trop aisément les épreuves de la vie ; aussi voyons-nous, d'après les statistiques officielles, que l'âge des criminels s'abaisse chaque année dans d'effrayantes proportions, et un magistrat de très grande autorité, M. Guillot, a-t-il pu dire : « Il ne peut échapper à aucun « homme sincère, quelles que soient ses opinions, que l'effrayante « augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a coïncidé « avec les changements apportés dans l'organisation de l'enseigne-
« ment public ! »

Le Parlement allemand vient de voter en troisième lecture la proposition relative au rappel des Jésuites. Le vote reste subor-

donné à la décision du Conseil fédéral, qui a jusqu'ici refusé sa sanction au vœu de la majorité. Mais l'Empire a besoin du concours des catholiques pour faire passer la loi contre les menées subversives, et l'on se demande si, pour l'obtenir, il ne leur donnera pas la satisfaction que, dans deux sessions successives, le Reichstag a réclamée.

Le gouvernement avait déjà essayé un échec dans la discussion des deux propositions Auer et Colbus, tendant à abolir l'article de loi qui confère des pouvoirs dictatoriaux au Statthalter en Alsace-Lorraine. La proposition a été votée, malgré l'opposition du chancelier et du ministre de l'intérieur. Un discours de M. Preiss, député de Colmar, paraît avoir, plus que tous les autres, frappé le Reichstag. Rappelant le système qu'avait suivi la monarchie française pour s'attacher l'Alsace après l'avoir conquise, M. Preiss a montré que la rigueur, déployée par le régime allemand, n'avait réussi qu'à rendre stériles toutes les tentatives pour rallier à l'Empire les populations annexées : « On a irrité le sentiment national, a-t-il dit, au lieu d'amener l'apaisement et de laisser à la population le temps de s'accoutumer au nouvel état de choses. Et ainsi on en est arrivé à ce résultat que l'Empire allemand en est aujourd'hui au même point qu'il y a vingt-quatre ans, en ce qui concerne l'assimilation de notre pays. »

L'Autriche porte le deuil du premier de ses hommes de guerre, l'archiduc Albert. Fils de l'archiduc Charles, qui, même vaincu par Napoléon, se montra digne de lutter avec le grand capitaine, l'archiduc Albert avait été élevé dans des traditions héroïques qu'il eut à cœur de continuer. Lieutenant distingué de Radetzky dans la bataille de Novare, où il commandait une division d'avant-garde, il devait, en 1866, vaincre les Italiens à Custoza; l'Autriche a pu regretter de ne lui avoir pas confié, à cette époque, la direction de la lutte contre la Prusse. Il eût sans doute été plus heureux que Benedeck, qui, avant d'être vaincu à Sadowa, l'avait déjà été par nos armes à Solferino. L'archiduc Albert avait gardé le souvenir des humiliations de son pays; il s'occupait avec un zèle ardent et rigide de la réorganisation de l'armée autrichienne, et il avait éprouvé un regret patriotique, lors de la retraite du maréchal de Mac-Mahon, à voir les conditions nouvelles, dans lesquelles entrait le gouvernement républicain, déterminer l'Autriche, désireuse de se lier avec nous, à se rapprocher du cabinet de Berlin. « Je suis le dernier ami de la France », disait-il à un ami du *Correspondant*, à l'un des Français les mieux faits pour inspirer à l'étranger une haute idée de notre pays.

La Cour de cassation d'Italie a annulé l'arrêt rendu par la Cour

royale de Gènes contre notre compatriote, le capitaine Romani ; le jury étant désormais saisi de l'affaire, le procès, nous voulons le croire, ne sera pas jugé à huis clos, et la publicité des débats fait espérer que leur issue sera conforme à la justice.

La dissolution de la Chambre italienne n'est pas encore prononcée, mais tous les partis se préparent aux élections nouvelles. Les élections municipales de Milan ont été un avertissement pour le gouvernement ; les modérés l'ont emporté, mais ils n'ont dû leur victoire qu'au concours des catholiques ; leur liste a obtenu 14 000 voix, dont 9 000 voix de catholiques et 5 000 de libéraux se rattachant à la nuance actuelle de M. Crispi ; la liste contraire a obtenu 13 200 suffrages, sur lesquels les républicains en comptent 5 000 de leur opinion et les socialistes 4 000 ; ceux-ci, aux précédentes élections, n'en avaient eu que 1 800. Sans l'intervention des catholiques, les révolutionnaires auraient triomphé. Mais, dans les élections législatives, malgré les insinuations officieuses, les catholiques ne paraîtront pas. Les instructions pontificales leur imposent l'abstention. Qu'advient-il du scrutin si M. Crispi ne déployait, comme on peut s'y attendre, toutes les ressources de la candidature officielle pour remporter la victoire ?

C'est aussi des élections générales qu'on se préoccupe en Angleterre ; mais, quoiqu'on ait attribué, il y a quelques jours, la réunion soudaine du cabinet à une pensée de dissolution, la convocation des électeurs paraît encore éloignée.

Pendant la situation du ministère est chancelante, et le chiffre de sa majorité trop variable ou trop faible pour qu'on ne puisse envisager déjà l'éventualité de sa chute. La discussion de l'adresse, d'ordinaire assez sommaire, s'est prolongée pendant plusieurs séances, à la Chambre des communes, sans qu'on pût répondre, jusqu'au dernier amendement, du succès du cabinet.

Un premier amendement de M. Jeffreys portait sur la situation agricole, sur les doléances de l'industrie textile, sur les ouvriers sans travail ; il était appuyé par le petit groupe socialiste que représente M. Keir Hardie. Il n'a été repoussé qu'à une majorité de 12 voix ; encore a-t-il fallu qu'un membre du ministère, M. Morley, pour désarmer les socialistes, vint proposer la constitution d'une commission d'enquête sur la situation des ouvriers sans travail. La majorité ministérielle a été un peu plus forte pour repousser l'amendement de M. Redmond, tendant à provoquer par la dissolution de la Chambre une consultation du pays sur la question du *home rule* ; la motion a été rejetée par 256 voix contre 236.

Enfin, un débat plus grave s'est élevé sur l'amendement de M. Chamberlain, s'élevant contre la mise en discussion des mesures

« qui n'ont aucune chance de passer à l'état de lois, alors que de graves changements constitutionnels ont été annoncés ».

La proposition avait pour objet d'amener le gouvernement à s'expliquer sur ses projets relatifs à la réforme de la Chambre des lords. Elle a été repoussée par une majorité de 16 voix.

On en était là, lorsque le bruit s'est tout à coup répandu que le ministère allait être battu sur une motion de sir Henry James, appelant l'attention du gouvernement sur le préjudice causé à l'industrie anglaise par le droit dont sont frappées les cotonnades à leur entrée dans les Indes, et réclamant l'ajournement du Parlement jusqu'à ce qu'une décision officielle ait été prise.

Les intérêts engagés dans le débat faisaient craindre des défections dans les rangs de la majorité. Cette prévision ne s'est pas réalisée, et c'est à une majorité énorme, telle que sans doute il n'en reverra pas, à la majorité de 304 voix contre 109, que le gouvernement a fait repousser la proposition.

Il arrive d'Egypte des nouvelles qu'on ne peut encore apprécier. L'insistance que mettent les feuilles de Londres à trouver des torts au khédivé suppose de la part de l'Angleterre quelque dessein contre lui. Le *Times* instruit le procès d'Abbas-Pacha, de « ce gamin insensé et arrogant », ainsi qu'il l'appelle, comme s'il avait en vue de préparer sa déposition. S'il y a encore une Europe, il faut croire que les choses ne se passeront pas comme le *Times* paraît le souhaiter.

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Œuvres de saint François de Sales, édition complète, publiée par les soins des religieuses d'Annecy. Dépositaire principal, H. Tremblay (à Genève). Tome III, *Introduction à la vie dévote*. (A Paris, chez Lecoffre.)

La magnifique et définitive édition des œuvres de saint François de Sales, entreprise par les Visitandines d'Annecy, continue de paraître sous la savante direction du Bénédictin D. Mackey, et l'on peut affirmer, sans hésitation, que le succès en va toujours croissant.

Le tome III, qui a paru en dernier lieu, renferme l'*Introduction à la vie dévote*. Deux textes du célèbre traité sont donnés à la fois dans ce volume : celui de l'édition définitive de 1619, et celui de l'édition *inceps*; ce dernier est absolument littéral, même pour la ponctuation. Une longue et savante préface nous apprend l'histoire de l'*Introduction à la vie dévote* et nous en explique le caractère.

Mais ce n'est pas seulement comme amateurs d'éditions parfaites, c'est comme chrétiens que nos lecteurs s'intéresseront à ce livre. Nous leur dirions volontiers, comme les docteurs lyonnais qui autorisent l'édition de 1609 : « Ames revêches à la dévotion, et qui n'en ayant la pratique, vous gabbiez de ceux qui s'y baignent; voyez qui est digne d'estre leu pour vous y faire prendre goust. Et vous, ô Ames devotes, qui doucement goustez les souefves fructs que produit l'arbre de piété et dévotion, lisez ce livre, et vous y treuverez que vous contentera. »

La Liberté, 2^e partie, *le Problème*, par M. l'abbé PIAT, professeur à l'Institut catholique de Paris. 1 vol. In-12, Lethiellieux.

M. l'abbé Piat publie un remarquable travail sur la question de la liberté, si longtemps agitée sans succès. Il relève d'abord, avec au-

tant de bonheur que de courage, les preuves traditionnelles du libre arbitre, que la critique s'acharne depuis trente ans à démolir. Il esquisse ensuite une *théorie* originale de la liberté, où les données de la philosophie ancienne et celles de la philosophie moderne viennent s'unir dans une idée large et profonde. Il parle enfin du rôle de la liberté dans la vie intellectuelle et la vie morale. L'ouvrage est ainsi de pleine actualité, et il est écrit d'un style souple, élégant, qui attire le lecteur, ce qui n'est pas banal dans un ouvrage de philosophie.

Ames modernes, par Henry Bordeaux. Un vol. in-12 (Perrin).

« L'admiration est la base de la critique. » C'est le premier mot du jeune auteur, et qui donne la clef du volume entier. Il n'a, comme il y insiste un peu plus loin, que la prétention de l'enthousiasme. Et, de fait, il le prouve par l'ingéniosité sympathique de son analyse. Mais il pourrait en avoir d'autres : celles d'être de bonne foi, d'avoir le jugement droit et d'écrire en une jolie langue. A proportion qu'il prendra conscience de toute sa valeur, il pourra plus vigoureusement indiquer ce qui, dans l'œuvre littéraire, choque la saine conception de la vie et empêche les plus beaux esprits de porter les fruits attendus. M. Bordeaux est un littérateur qui possède tout ce qu'il faut pour ne pas devenir sceptique et ne pas tromper nos espérances.

Guide pratique de l'administration française, par M. A. ANDRÉANI. Un fort volume in-8. Prix : 15 francs. (Guillaumin.)

Notre système administratif a subi dans ces vingt dernières années des modifications si profondes, et les lois, décrets et règlements se sont tellement entassés dans nos bulletins officiels que les particuliers ont peine

à s'y reconnaître et que les fonctionnaires et employés de tous ordres, dont le travail a décuplé, n'ont même plus la ressource de recourir aux ouvrages administratifs que ces nouvelles dispositions légales ont infirmés.

Le Guide pratique de l'administration française vient, fort à propos, combler cette lacune. Avec une compétence parfaite, l'auteur a codifié en un seul volume, par ordre alphabétique, tout ce qui, de près ou de loin, touche à la gestion de l'État, du département, de la commune, aux associations et syndicats, aux questions agricoles, commerciales, industrielles, électorales, politiques, diplomatiques, internationales, aux inventions, travaux, cultes, colonies, à l'armée, la marine, l'assistance publique, etc., etc. Chaque question est exposée et résolue d'une manière nette et précise : texte des lois et règlements, indication des pièces à fournir et des formalités à remplir, résumé des avantages et inconvénients, tout s'y trouve; aussi ce remarquable travail est-il appelé à rendre aux particuliers et aux administrations publiques les plus réels services.

Les Petites Sœurs des pauvres,

par M^{me} Abel RAM, 1 vol. in-18.
Prix : 3 fr. 50. (E. Plon, Nourrit.)

Ce livre est l'histoire d'une des œuvres les plus touchantes et les plus utiles de notre temps : *les Petites Sœurs des pauvres ou la merveille du dix-neuvième siècle*. Les Petites Sœurs ont plus de 100 maisons en France, plus de 50 en Espagne, 30 en Angleterre, 30 en Amérique, 16 en Italie, etc. Il y a près de 4500 Petites Sœurs, et plus de 33 000 vieillards habitent leurs asiles bénis. On voit quelle est l'importance de cette institution à la fois modeste et magnifique. M^{me} Ram nous en raconte les humbles commencements, les progrès, les bienfaits dans notre pays et dans le monde entier. L'auteur termine en nous disant comment aider les Pe-

tites Sœurs. Son livre instructif, rempli de détails curieux ou attendrissants, respire la plus ardente et la plus religieuse charité.

Histoire du dix-huit Fructidor.

La Déportation des députés à la Guyane, par le chevalier DE LARUE. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr. (E. Plon, Nourrit et C^{ie}.)

C'est une page d'histoire fort peu connue et vraiment curieuse, dont l'auteur est le chevalier de Larue, beau-frère du célèbre baron Hyde de Neuville, et l'un des députés déportés. Son livre est l'histoire complète du dix-huit Fructidor, c'est-à-dire le récit de l'arrestation des députés, de leur transportation, de leur séjour à Sinnamari et des dramatiques péripéties de leur évasion; tout cela était resté à peu près ignoré jusqu'ici : il a semblé avoir raison que cette page d'histoire méritait d'être remise au jour. Certains rapprochements qu'un lecteur avisé ne manquera pas de faire entre l'état des esprits à cette époque tourmentée et les préoccupations de l'époque actuelle, augmenteront encore l'intérêt de cette publication et contribueront à en assurer le succès.

Mérimée et ses amis, avec une bibliographie des œuvres complètes de Mérimée, par A. FILON (Hachette). 1 vol. in-16, 3 fr. 50.

Bien que ce livre contienne beaucoup de pages de critique, c'est, avant tout, l'étude biographique et psychologique de Prosper Mérimée et du monde où il a vécu. L'auteur a connu Mérimée dans les derniers temps de sa vie; de plus, il a eu entre les mains d'ineestimables documents, entre autres les lettres adressées, pendant trente ans, à la comtesse de Montijo, par l'auteur de *Colomba*. Les abondants extraits que M. Filon donne de cette correspondance sont, probablement, tout ce que le public en connaîtra jamais, et s'ils ne sont pas toujours très édifians, ils sont du moins très curieux.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

UN TÉMOIN DU PREMIER EMPIRE

Mémoires d'un aide de camp de l'Empereur Napoléon I^{er}
par le général Philippe de Ségur. 3 vol. in-12. Firmin-Didot. 1894-1895.

Quand Mazarin avait, pour ses négociations, découvert un homme habile et sûr, avant de l'employer, il demandait : « Est-il heureux ? » Les livres, qui sont des ambassadeurs auprès de l'esprit public, n'obtiennent pas non plus crédit par leur seul mérite, il faut qu'eux aussi aient du bonheur. Ce bonheur est une sympathie entre leurs qualités ou même leurs défauts et le goût général de l'instant où ils paraissent. L'opinion de cette heure, que l'heure suivante changera peut-être, et qui n'ajoute ni n'enlève rien à la valeur de l'œuvre, en met l'éclat sur ou sous le boisseau.

Si cette influence du hasard sur le succès est nécessaire pour laisser un peu de modestie aux auteurs qui réussissent, et toute leur estime d'eux-mêmes à ceux qui échouent, il appartient aux philosophes d'en décider. Mais, quoi qu'ils pensent, voici un illustre exemple du sort tout contraire que deux états différents d'esprit public ont, en ce siècle, fait au même ouvrage.

Le général Philippe de Ségur, après avoir, depuis le début du Consulat jusqu'à la chute de l'Empire, servi la France et Napoléon, consacra le reste d'une longue vie à se souvenir, et voulut combattre encore pour la patrie et pour le maître, en contant le récit de ces quinze années. Une partie de ce grand travail, *la Campagne de Russie*, parut en 1824.

Déjà la blessure, trop longtemps ouverte, des guerres impériales se cicatrisait, il s'était refait du sang dans les veines de la France, et dès que la France est sûre de sa vie, elle songe à sa grandeur. Injuste même pour les biens que lui rendait la paix, une partie du pays regrettait les anciens jours dont les épreuves étaient oubliées, et l'honnête éclat des institutions parlementaires pâlisait

au souvenir des conquêtes. La fin récente de Napoléon venait, non d'anéantir, mais de transfigurer sa puissance. La vertu expiatoire du temps, de la souffrance et de la mort avait consumé les erreurs et les fautes, délivré de sa boue humaine cet être dans lequel il y avait du dieu. La France, par laquelle il avait accompli son œuvre, les peuples de l'Europe, tour à tour unis à quelques instants de ses triomphes, l'univers témoin d'inoubliables spectacles, étaient plus que jamais pleins de son nom, et sa mort, délivrant de toute crainte ses ennemis mêmes, les laissait enfin libres de l'admirer.

Montrer cette borne de glace contre laquelle s'était brisée la fortune de l'Empereur, rappeler que, pour avoir raison d'un tel homme, les hommes n'avaient pas suffi, et qu'il avait fallu la nature, décrire l'inexorable adversaire, le seul vainqueur, l'hiver de 1812, réconcilier, dans l'égalité des souffrances héroïques, les armées qui avaient combattu l'une contre l'autre, et après que la neige les avait couvertes du même linceul, jeter sur leurs drapeaux le crêpe d'un même deuil, c'était satisfaire une pitié, un orgueil, des admirations, des souvenirs, un goût de gloire vivants alors dans les cœurs. La promptitude et l'étendue du succès furent extraordinaires. L'opinion le fit ce qu'il méritait être. Car un soldat venait de donner à la France l'épopée qu'elle attend encore de ses poètes, et, témoin de maux plus grands que l'imagination même ne les eût rêvés, il avait trouvé des accents dignes de ces malheurs.

La Campagne de Russie n'était que l'histoire d'une année. Tracés de la même main, voués au même culte, sortis de la même inspiration, ses autres récits paraissaient sûrs d'un égal accueil, et devaient exciter, du moins en France, plus d'enthousiasme encore, puisqu'ils racontaient les années heureuses et les plus éclatants miracles de nos armes. Sous le nom de *Mémoires*, *Histoires* et *Mélanges*, ils parurent, ainsi qu'il l'avait prescrit, aussitôt après sa mort, en 1873. Or ils tombèrent de sa main, comme une œuvre morte elle-même, dans le silence qui les ensevelit aussitôt.

C'était la faute non de l'œuvre, mais de l'heure. La France de 1873 venait d'être mutilée par la guerre, la gloire de notre passé frappait d'une clarté douloureuse comme une blessure, l'humiliation du présent. Le maître des batailles, Napoléon, ne régnait plus sur les cœurs. On lui reprochait d'avoir dépravé la raison publique par l'ivresse des ambitions sanglantes, la France se reprochait à elle-même de s'être, après une première expérience, livrée encore à ce nom funeste. Deux fois, en un demi-siècle, elle avait, sous un Bonaparte, vu envahir ses frontières et diminuer la patrie. Ce régime d'autorité qui livrait à l'étranger un peuple affaibli, ce chemin de lauriers qui menait à Waterloo et à Sedan étaient mau-

dits. Plus d'aventures ! plus de maître ! il fallait que le pays lui-même administrât en économe timide les débris de la fortune nationale. Tous les hommes et toutes les paroles de gloire semblaient des tentations funestes, et pour ne plus entendre les sirènes, la France avait enduit ses oreilles de cire.

Depuis, plus de vingt années ont passé, emportant à leur tour une partie de la génération sur qui s'étaient appesantis les maux et la terreur de la guerre. Les générations nouvelles, dans une paix déjà longue et toujours incertaine, se sont fait d'autres pensées. Les atrocités de la guerre, qu'elles n'ont pas subies, ne leur voient plus ce qu'elle peut avoir de légitimité et de chances heureuses. La liberté intérieure n'a pas tenu ses promesses. Le mélange anarchique d'une émancipation qui donne aux citoyens le droit de tout dire, et d'une tutelle qui laisse au gouvernement le droit de tout faire, les hypocrisies du régime représentatif, la corruption qui coule de lui, l'avilissement de la parole, la pauvreté des actes, le néant des caractères, l'odeur de vase croupissante qui monte de toutes parts, ont répandu de nouveau le culte des véritables hommes, l'amour des choses nobles et la nostalgie de la gloire. Ainsi les moindres souvenirs de l'Empereur et de son époque sont accueillis avec une faveur croissante, et c'est dans toute la littérature comme un nouveau Retour des cendres.

M. le comte Louis de Ségur a jugé le moment opportun pour remettre au jour les deux œuvres de son grand-père. Le temps a rendu lointaine celle qui fut célèbre, l'autre n'a jamais pénétré dans le public, toutes deux sont donc nouvelles pour les contemporains, d'autant plus nouvelles que, par quelques changements, le petit-fils a accommodé l'aïeul à la mode d'aujourd'hui.

Le général, en écrivant, évoquait sa jeunesse et une époque sans égale. Il était naturel qu'il se complût dans le refuge où il revivait sa vie véritable ; pour lui autant que pour nous, il avait voulu être complet, ajoutant au témoignage de ce qu'il a fait ou vu le récit des événements accomplis loin de lui, mais recueillis par ses enquêtes consciencieuses auprès des meilleurs témoins. Et ce mélange de souvenirs personnels et d'histoire générale s'étendait en sept volumes.

Son petit-fils a pensé que nous ne sommes jamais de loisir ; sollicitée de toutes parts, notre curiosité néglige tout ce qui menace de la retenir, nous croirions nous voler nous-mêmes si nous retardions sur un seul objet l'intérêt qu'il nous plaît de promener sur tous, et nous aimons à voir un terme prochain même à nos admirations. On a cru prudent d'abrégé ces Mémoires, mais en les abrégéant, il fallait ne pas les mutiler. On a considéré que les

grands traits de cette époque sont connus, que les contributions apportées par Ségur à l'histoire générale font maintenant corps avec elle, qu'enfin les documents les plus goûtés de nos jours sont les témoignages personnels et intimes. Le comte Louis de Ségur a donc dégagé les souvenirs de la gangue historique où ils étaient emprisonnés, supprimé les considérations et respecté tous les passages où l'auteur dit :

J'étais là, telle chose m'advint,
Vous y croirez être vous-même.

Aussi les sept volumes ont-ils été réduits à trois : dans le premier, l'aide de camp de Napoléon parcourt les années puissantes de 1800 à 1812; le second raconte la campagne de Russie; le troisième, la campagne de France.

II

De pareils événements excitent l'intérêt par eux-mêmes et de quelque manière qu'ils soient contés. Et quand ils offriraient moins d'intérêt, l'œuvre de Ségur mériterait d'être lue, parce que l'art aussi vaut par lui-même, et que cette œuvre est une œuvre d'art.

En terminant sa *Campagne de Russie*, Ségur s'excusait ainsi de n'avoir su mieux faire : « Une action est toujours plus éloquente que son récit, et, si les grands historiens naissent des grands hommes, ils sont plus rares qu'eux. » En lui, l'homme et l'historien sont réunis : le premier a fait ce que le second raconte. Vrai soldat il l'était, ce hussard que le combat attirait comme un aimant; cet aide de camp qui, strict observateur de ses fonctions, les oubliait seulement pour se mêler de trop près à la lutte, et à qui ses chefs, Rapp et Caulaincourt, le voyant revenir d'une escarmouche où il s'était laissé entraîner sans ordre, demandèrent un jour « s'il se croyait à la guerre pour son plaisir ». Mais il était, par une vocation égale, écrivain, et s'il fallait opposer en lui ce double personnage, (dont l'union fait son mérite et son originalité, je dirais, pensant comme lui-même, qu'il était surtout écrivain.

Il le fut de naissance, comme il était gentilhomme. Le culte des lettres était de tradition dans sa famille, et, dès treize ans, dit-il, « avant d'avoir semé, je voulus produire ». A dix-huit, vers la fin du Directoire, il avait fait une comédie dont il trouva, paraît-il, 1500 livres et qui, à dire vrai, les valait, si on les lui offrit en assi-

gnats. Il s'essayait aux poésies légères, selon le goût du temps, et ses vers, s'ils n'étaient pas bons, lui étaient bons, car ils l'habituèrent au nombre et à la souplesse dont, elle-même, la prose a besoin.

Il sembla que toute cette passion de lettres fût emportée tout à coup par les enthousiasmes de sa vocation militaire. Sous-lieutenant de hussards, il eut l'occasion de voir à Genève, où il tenait garnison en 1800, M^{me} de Staël. Comme, par une aimable flatterie, elle lui demandait ce qu'il avait fait de sa plume, il montra celle de son shako, disant lui avoir trouvé le meilleur emploi. Quinze ans après pourtant, il devait la reprendre. Mais cette plume, qui gardait l'odeur de la poudre et que le sang avait consacrée, ne devait plus servir qu'à écrire de grandes choses.

Dès qu'il y songea, il chercha ses modèles; maintenant, ce furent Corneille, Bossuet et Tacite. Ses admirations indiquent de quelle famille était son talent. Tacite surtout, dit-il, devint son maître, et il se proposa de l'égaliser. Ces guerriers du premier Empire ne doutaient de rien.

On n'a presque jamais le talent qu'on souhaiterait, l'important est qu'on en ait. Bien que, par plus d'un trait, Ségur ne soit pas indigne de l'historien immortel, Ségur ne rappelle pas Tacite. Outre que notre langue résiste à la concision solennelle de ce style lapidaire, le Romain et le Français obéissaient à une inspiration opposée. Tacite, spectateur d'une décadence, juge plus qu'il ne raconte, expose de l'indignité universelle ce qu'il faut pour justifier ses condamnations, et ses *Annales* sont d'incomparables sentences de mort, portées contre son temps par un génie solitaire dans sa probité. Ségur parle parce qu'il admire, parce qu'il aime, les faits, dans leur grandeur et leur multitude, font la vie de son récit.

Par ses réminiscences et son goût de l'antique, il n'est que de son temps. Le culte des anciens fut la superstition de l'époque révolutionnaire, et sous Napoléon, continua en s'ordonnant. En littérature, comme en mobilier, il y a un style Empire, avec la même finesse des ciselures, la même solidité des ors, la même raideur étonnante dans l'effort et une majesté qui, par son excès même, atteint parfois au bouffon. Un goût naturel épargne à Ségur cette outrance, mais lui-même ne s'en est pas tout à fait défendu. De là, une splendeur un peu continue dans son style, quelque essoufflement vers le sublime et, quand il y atteint, une disposition à s'y attarder.

C'est quand il ne songe ni à Bossuet ni à Tacite, mais à son empereur, à ses compagnons, quand la vie le possédant tout entier ne lui laisse le loisir d'imiter personne, qu'il devient un maître écrivain. Car le grand art n'est jamais copiste, mais toujours créateur, et commence seulement où il ajoute quelque chose de personnel aux

formes déjà réalisées du beau. Alors, ce style, dont aucune enflure n'alourdit la vigueur élégante, devient action, et son éloquence sobre, réglée, contenue, et qui semble elle-même formée sous la discipline des armes, luit, brillante et rapide, comme l'éclair des sabres dans le combat. Qu'enfin, quelque extrémité de gloire ou de souffrance l'émeuve jusqu'au fond de son être, son talent change et grandit encore. Il ne cherche plus les « beautés », il ne se complaît plus dans la frappe des sentences, il ne s'attache plus aux formes « nobles », il va droit aux expressions les plus exactes, aux images les plus saisissantes; il trouve, multiplie, renouvelle, avec une abondance imprévue, les détails, tous utiles, les couleurs même brutales, les faits même vulgaires. Et tout devient relief, contour, mouvement, puissance, quand il devine et emploie, par un instinct plus puissant et plus sûr que son goût ordinaire, des matériaux de vérité.

III

Car son œuvre est plus qu'une œuvre d'art, elle est une œuvre de vérité. Et cela n'est pas inutile à dire puisqu'il s'agit de Mémoires.

Les Mémoires racontent l'histoire un peu comme les boules de verre étamé qu'on place dans les jardinets bourgeois reflètent la nature. Le propriétaire qui s'y mire s'y voit immense, son petit domaine s'y arrondit plus vaste que tout le pays d'alentour, et rien n'y garde sa forme. Les Mémoires sont suspects deux fois pour une, par ignorance et par vanité. La situation des auteurs ne leur a permis d'ordinaire que de voir une partie des personnages et de la scène; la bonne ou la mauvaise foi de l'amour-propre les porte à présenter comme plus importantes les affaires où ils ont été mêlés, et par la loi même de leur perspective, toutes choses grandissent ou s'effacent selon qu'elles sont plus près ou plus loin d'eux. Ce double caractère est remarquable dans tous les souvenirs, aujourd'hui si nombreux, écrits sur le premier Empire par les soldats de Napoléon. Tous intéressent, mais combien instruisent! leur armée leur cache les autres; le régiment, l'armée; le pli du terrain, la bataille; et leur tente, l'Europe. De plus chacun, outre cette nature commune qui porte l'homme à se vanter, a une nature particulière qui le dispose à comprendre certaines choses et le rend insensible à d'autres. Pour n'en citer que trois, voici Parquin, Thiébault et Marbot. Parquin est le soldat troubadour, friand de la lame et de la femme; chaque bataille se distingue des autres par les particularités du duel au sabre qu'il y a soutenu contre un ou plusieurs ennemis; il aime les campagnes pour promener dans toute l'Europe

des aventures de garnison, et la prise de Berlin lui rappelle la conquête d'une mercière.

Le général Thiébault, fort cultivé, avec le goût de la bonne compagnie, surtout quand il y peut trouver la mauvaise, nous peint par petits et innombrables traits, les mœurs des camps, des salons et des boudoirs, nous introduit avec une indiscrétion vaniteuse même où nous n'avons que faire, passe d'un sujet à l'autre avec le charme et le décousu de la conversation, sans autre lien que le caprice de ses pensées qui s'appellent l'une l'autre. Mais, sauf le récit, précieux pour l'histoire, de Naples prise et gouvernée par Championnet, ce sont, malgré la jolie allure du style, la belle humeur et parfois la pointe de l'esprit, les faits divers de la gloire qu'il raconte. Lui-même est une duchesse d'Abrantès en moustaches et l'épée au côté.

Marbot, le plus remarquable et le plus lu, a des airs de chevalier errant, incomparable dans le récit de ses prouesses personnelles. Sa traversée du Danube à Mœlk pour surprendre sur l'autre bord et ramener à l'Empereur un prisonnier, est le chef-d'œuvre de ces Mémoires. On ne décrira jamais avec plus d'intensité ce fleuve débordé, cette barque emportée au milieu des épaves qu'il charrie, épave elle-même, et, dans la nuit noire, cette baie rouge, l'unique et lointaine lumière vers laquelle ces hommes en péril tournent leurs regards pour garder tout leur courage, la grande fenêtre du monastère ouverte sur le fleuve, la place où l'Empereur attend. Mais n'espérez pas de ce conteur qu'il rende claires la stratégie des campagnes ou l'ordonnance d'une bataille; ne lui demandez pas de transporter autre chose que son moi, martial et entraînant, à travers les armées et l'Europe. Le soleil méridional qui colore et chauffe si vivement les faits autour de ce Cadurce digne d'être Gascon, n'a pas de rayons éloignés; hors le cercle lumineux dont Marbot est le centre, le jour devient blafard et la terre semble vide.

Ségur a sur tous les autres témoins de cette grande époque ce premier avantage que, dans la paix et dans la guerre, il était près de Napoléon. Il s'est donc trouvé au centre même des événements. Et la vision de tels spectacles et la proximité d'un tel homme éteignant dans Ségur la vanité, il a compris que de pareilles gloires laissent place à une seule gloire, celle de les raconter.

Il oublie sa propre personne : il ne parle de lui que comme d'un autre, dans la mesure où ce qui lui est personnel complète l'histoire de son époque; s'il dit ses missions, ses avancements, ses blessures, sa captivité, c'est qu'ils lui permettent de montrer quelques aspects de la Russie où il est prisonnier, le soin avec lequel étaient donnés les grades, l'incroyable vigilance de l'Empe-

reur sur les plus petits éléments de succès, et sa sollicitude affectueuse pour ses officiers atteints. On a reproché même à ces Mémoires que leur *moi* soit trop discret ; c'est là un défaut si rare, qu'il est un rare mérite. Car avec l'amour-propre disparaît de son œuvre le principe le plus fécond des inexactitudes.

Par cela même qu'il demeure à sa place, toutes choses dans ses récits gardent la leur. Son livre est comme un défilé régulier et héroïque de la valeur française devant le génie qui la commande. Chacun marche à son rang et obtient l'attention que mérite son rôle. Les soldats apparaissent en masses, et n'attirent le regard que par la beauté et la puissance collectives de leur action ; tandis que s'avance la foule mouvante des baïonnettes, une stature plus haute sur le cheval d'armes, un peu d'espace entre les rangs, un mot dans le récit qui marche avec eux, signalent au passage les chefs secondaires ; les commandants d'armée, les maréchaux, immobiles et attentifs près de l'Empereur tant que se poursuit ce mouvement de leurs troupes, fixent plus longtemps le regard ; comme leur collaboration avec le maître et nos destinées est plus directe, Ségur les étudie davantage et décrit plus complètement leur caractère, leurs qualités, leurs faiblesses ou leurs vices. Et dans cette mobilité ordonnée, une seule figure demeure permanente, partout principale, perpétuellement nouvelle, et si vaste qu'à la contempler on découvre toujours : l'Empereur.

Et Ségur a dans l'esprit toute la sûreté et l'étendue nécessaires pour contempler les grands aspects de la guerre. Un don de nature qui, aux leçons du maître, se développa jusqu'à la perfection, rendait le général apte à comprendre et à faire comprendre la stratégie et à donner à nos diverses campagnes et à chacune de nos batailles la physionomie particulière qui la distingue. Veut-on juger combien il excelle à rendre visible le champ de bataille, vaste ou restreint, ses positions dominantes et les manœuvres qui l'ont fait perdre ou conquérir : qu'on suive avec Ségur le mouvement immense qui porta la grande armée, de Boulogne sur les bords du Danube, qu'on lise la bataille d'Austerlitz, celle d'Auerstaedt, entre autres, et toute la campagne de France. Les opérations des armées, mises en cette admirable lumière, cette stratégie qui est la science avec la vie par surcroît, offrent non seulement une leçon plus utile, mais un spectacle plus passionnant à l'intelligence que les épisodes les plus dramatiques des mêlées peuvent être émouvants pour la sensibilité.

C'est avec la même élévation et la même sûreté qu'il juge les hommes. Exempt de camaraderie et de préventions, ces autres formes de l'égoïsme, il a parlé le premier de ses contemporains,

comme en parle depuis l'histoire. Et de tous les hommes il contemple le plus grand avec la même conscience, et là encore est une originalité puissante de son œuvre. Il a été séduit par ce génie, il lui appartient par l'intelligence soumise et le cœur gagné. Et pourtant rien ne lui échappe des imperfections, des erreurs, des fautes. Il sait juger même ce qu'il aime; rien n'est plus remarquable que cette liberté d'esprit dans cette fidélité du dévouement. Jusque dans les périls et les malheurs il suit son maître, mais partout il le suit les yeux ouverts.

IV

Et ce ne sont pas seulement des yeux de soldat, auxquels rien de la guerre n'échappe, mais faits pour ne voir qu'elle. On n'a pas le culte de Tacite sans être soi-même un penseur. Attentif à la politique comme aux campagnes, Ségur n'ignore pas que l'une prépare le sort des autres, que sur les champs de bataille se heurtent aussi des idées, et que dans l'Europe une société ancienne et une société nouvelle, après avoir lutté pour se détruire, tentent de se concilier.

Juger équitablement de leur conflit et de leur pacification n'a été facile pour aucun des contemporains; et si l'impartialité semblait malaisée à un homme, c'était à un grand seigneur que sa naissance, ses intérêts et ses préjugés attachaient à l'ancien régime. Une seule aristocratie dans le monde, au lieu de faire digue contre le temps, se laisse pénétrer par lui, sait, au lieu de le maudire, le comprendre, et se rajeunir pour durer : c'est l'aristocratie anglaise. Elle a cette intelligence et cette souplesse parce qu'elle possède une part du gouvernement, pour la conserver il lui a fallu ralentir le mouvement de dépossession qui la menace, et s'ouvrant aux renommées nouvelles, se faire défendre par ceux qui, si elle ne leur avait fait place, l'auraient combattue. Cet art a diminué dans la noblesse française à mesure que nos rois, de plus en plus absolus, la dépouillaient. Quand elle n'eut plus d'intérêts à sauvegarder, mais seulement des privilèges, elle ne sentit plus la nécessité de s'ouvrir, comme elle l'avait fait autrefois, aux nouveaux venus qui, s'élevant à elle par leurs services, mêlaient, avec leur sang plus jeune à son vieux sang, leur instinct de vie contemporaine à ses traditions. Comme elle n'avait plus le moyen de jouer un grand rôle, elle se borna à perpétuer les souvenirs anciens de son illustration; l'antiquité du nom devint la règle de ses préséances; n'étant plus fière que du passé, elle s'y enferma; elle devint comme un chapitre cloîtré qui passait son temps à chanter l'office de ses morts. Cet orgueil concentré sur le seul avantage que

le mérite ne pût donner, ce dédain de tout ce qui n'était pas elle, malgré ses élégances libérales au dix-huitième siècle, fit saigner dans le tiers état la blessure toujours à vif des humiliations héréditaires, et contre la noblesse la Révolution devint féroce comme la vanité blessée.

Quelques maisons pourtant, non les moindres, avaient échappé à cette décadence du sentiment aristocratique, et unissaient, au respect pour le passé qui les avait faites illustres, l'intelligence du présent qui seule les pouvait maintenir vivantes. Les Ségur étaient du nombre de celles-là, et depuis assez de temps pour que cette aptitude fût comme un caractère de leur famille. L'un d'eux, précepteur de Henri IV, dut cultiver dans son royal élève le don de se plier aux circonstances et de rester lui-même en changeant, qui n'était pas le moindre génie du Béarnais ; car, à l'exemple de son royal élève, le précepteur ne s'obstina pas dans ses traditions ; et de huguenot devint catholique. Ses descendants, fait plus rare, n'avaient pas mis leur soin à s'allier plus haut qu'eux ou même à leurs pairs ; d'épée, ils s'étaient surtout unis par leurs mariages à la noblesse de robe qui, s'appelât-elle Lamoignon et d'Aguesseau, passait pour inférieure d'origine, mais dans laquelle ils reconnaissaient plus de lumières et d'importance réelle que dans l'autre. Le père du général, ambassadeur auprès de la grande Catherine, ne s'était pas laissé persuader par la leçon de pouvoir absolu que donnait cette femme de génie : revenu en France, il avait deviné que la Révolution apportait de l'inévitable, souhaité que la cour se résignât et que les réformateurs se bornassent, voulu rapprocher les deux partis l'un de l'autre, et, par son impartialité même, était devenu suspect à tous deux. Son fils tenait donc de ses traditions une aptitude à comprendre les choses nouvelles ; et « cette raison modérée, douce et conciliante » qu'il admire chez son père.

Aussi son parti est-il vite et nettement pris. Il voit ce que les changements accomplis dans la condition du pouvoir et des personnes par la Révolution française ont de légitime et de définitif. Napoléon, si grand soit-il, n'est que le principal personnage d'un drame plus grand que tous les acteurs. Plus encore que l'étendue de son génie, la conformité entre la nature de l'homme et les besoins de l'époque où il parut, le porte au faite ; son déclin commence au moment où la voie choisie par lui et les intérêts du monde nouveau divergent ; la chute arrive quand ces intérêts sont devenus contraires.

Voilà l'idée maîtresse de l'œuvre. Elle apparaît moins dans l'édition abrégée, où, pour laisser la place aux faits, on l'a mesurée aux théories. A ceux qui, dans les fables, ne lisent pas la morale,

les trois volumes suffisent. Mais, pour s'instruire à cette morale, d'autres, dont je suis, préféreront l'œuvre complète, malgré ses sept volumes. Borner son regard à la contemplation des événements, même glorieux, c'est suivre un reflet de soleil sur ces nuages dont les formes instables occupent un instant le ciel pour disparaître à jamais de l'horizon. Soumettre le caprice apparent des faits à l'ordre des causes et des conséquences, voilà la matière et la dignité de l'histoire.

Mais pourquoi commenter ici Ségur, quand il suffit de le citer ? Lui-même, dans une courte préface, a défini son dessein :

Foi pure, mais aveugle; passions orgueilleuses ou cupides, violences abjectes et atroces; puissance et gloire passées au delà de toutes les bornes, tout a servi, tout sert à cette Révolution, dont le ciel semblait avoir livré la conduite aux hommes!... Et la grande œuvre seule, restée debout, inébranlable au milieu de tant de ruines, s'enracine, grandit et s'étend sur le monde dont il semble qu'elle doive couvrir un jour la face entière!

L'historien de cette époque ne doit donc jamais perdre de vue ce vaste ensemble et il doit tout y rapporter. Toutefois, ce grand cadre mis en évidence, l'histoire des hommes qui y sont renfermés devient sa tâche; et si l'un d'eux en a semblé remplir la plus grande part; bien plus, à nos yeux éblouis, s'il parut dominer cette grande révolution, dont nous voyons aujourd'hui qu'il ne fut que l'instrument, qu'elle brisa à son tour lorsqu'il ne lui fut plus utile; si le ciel a permis que, hors des proportions avec tout autre, plus libre dans un plus grand cercle, abandonné à son libre arbitre, cet homme ait fait à lui seul sa grandeur et sa chute, c'est sur lui surtout que doit s'arrêter l'histoire. Ma vie fut entraînée dans celle de ce grand homme; en la racontant, je dirai la mienne; ces souvenirs privés et publics montreront en lui le plus remarquable anneau de la chaîne qui doit lier le passé à l'avenir.

V

L'avenir s'annonçait redoutable au jeune Philippe qui était né en 1780, avec toutes les faveurs de la fortune. A l'heure où l'intelligence devient capable de réflexion, ses yeux de treize ans avaient vu la Terreur. Autour de lui étaient tombées des têtes chères. Son grand-père, maréchal de France, glorieusement mutilé par la guerre, et son père, cachaient, dans une petite maison de campagne, à Chatenay, près de Sceaux, leur renommée devenue suspecte. Décrétés tous deux d'accusation, ils n'avaient dû leur salut qu'au 9 thermidor.

Mais si c'était la vie sauve, c'était la vie avec le deuil des victimes frappées si près, avec les difficultés de la ruine, avec l'angoisse perpétuelle qu'un retour de férocité dans le gouvernement mît une fin violente à ce misérable sort.

Ces épreuves furent presque toute l'éducation du jeune homme. Elles lui enlevaient la liberté d'esprit nécessaire au travail : avec la fortune, les précepteurs avaient disparu, sauf un, le malheur, qui est un bon maître, quand il ne prolonge pas trop ses leçons. A cette heure, Ségur en comprenait bien une seule. Contre un état social qui avait infligé aux siens la grande ou la petite diminution de tête, contre une démocratie plus fermée aux nobles que la noblesse même n'avait été fermée aux roturiers, tout lui enseignait la haine. Elle était à la fois, pour lui, de la piété filiale et l'instinct de la conservation.

Mais ce ne sont pas les événements extérieurs qui jettent sur la jeunesse leur ombre ou leur clarté : c'est sa puissance de vivre qui verse sur les maux, même les plus désespérés, la joie de son soleil levant. Voilà pourquoi, jusque dans les prisons et sous le couteau, la jeunesse royaliste avait supporté l'épouvante de son sort avec la gaieté de son âge et mis du sourire jusque dans la mort. Voilà pourquoi, à peine échappée aux échafauds, elle avait refait dans Paris une société qui mêlait à l'horreur de la Révolution une soif de plaisirs, mettait son courage et son amusement à braver les maîtres de l'heure, se vengeait d'être persécutée en se faisant plus que jamais exclusive, et, dans son dénuement, se trouvait riche encore, puisqu'il lui restait l'esprit et l'amour.

C'est dans ce monde oisif, délicat et licencieux, que Ségur avait de droit sa place. Il le peint à merveille, et se peint lui-même venant à pied de Chatenay, un petit paquet sous le bras, et se glissant aux barrières de Paris, entre les commis et la police. Vous le prendriez pour un jeune fraudeur : c'est un ci-devant du meilleur sang de France, il porte à la main son habit d'élégant et court à quelque réunion mondaine, « avec l'ambition d'y soutenir la renommée d'esprit, de courage et de galanterie de sa famille ». Il la soutint de reste, puisqu'à dix-sept ans on citait déjà de lui des vers, des aventures et un duel. Comme à cet âge l'outrance semble la force, il croyait ne se déclarer jamais assez contre cette Révolution dont il souffrait, dans ses souvenirs, dans ses espérances, dans sa chair même, car il était sans argent, et plus d'une fois il eut faim. Et ce qu'à l'exemple de ses compagnons il méprisait et détestait davantage dans la Révolution, c'était l'armée. Soit grief de propriétaires légitimes qui voient, les grades et la gloire, leur bien, usurpés par des intrus, soit intelligence que toutes les insti-

tutions nouvelles duraient par l'armée, contre elle ils étaient impitoyables, « arborant puérilement dans les rues le collet noir vendéen, et appelant le héros de l'Italie : *Monsieur Bonaparte.* »

Pourtant Ségur valait déjà mieux que sa vie. Il rappelle lui-même « comme un symptôme favorable » que, dans ce monde de plaisir, il « recherchait la compagnie des hommes au-dessus de son âge », renommés par leur mérite, goûtait leur conversation et souhaitait de « mériter leur estime ». Tandis qu'il s'essayait à unir le goût des gens graves et des mœurs frivoles, les uns le détachaient peu à peu des autres. Il allait avoir vingt ans, il fallait songer à une carrière, toutes lui étaient fermées, sauf celle de gratte-papier dans un bureau, encore, sa mauvaise écriture était-elle un obstacle, et il « s'efforçait tristement de devenir un médiocre copiste », quand sa vocation se révéla tout à coup.

Un matin, il arrivait de Chatenay. Dès les barrières, il reconnaît cette agitation dont il avait déjà l'expérience, et pressent une journée. La curiosité le pousse vers les Tuileries, que tant de fois les partis se sont disputées. Il arrive jusqu'aux grilles : dans le jardin, fermé au public, des troupes sont rassemblées. Le général qui les harangue est Bonaparte, et la journée le 18 brumaire.

Je courus autour de l'enceinte, j'essayai toutes les entrées, enfin, parvenu à la grille du pont Tournant, je la vis s'ouvrir. Un régiment de dragons marchait vers Saint-Cloud, les manteaux roulés, le casque en tête, le sabre en main, et dans cette exaltation guerrière, avec cet air fier et déterminé qu'ont les soldats lorsqu'ils vont à l'ennemi, décidés à vaincre ou à périr ! A cet aspect martial, le sang guerrier que j'avais reçu de mes ancêtres bouillonne dans toutes mes veines. Ma vocation venait de se décider.

L'ennemi que ces dragons allaient vaincre était l'assemblée des Cinq-Cents et jamais soldats ne furent moins en danger de périr que le jour où ils firent sauter, par les fenêtres de l'Orangerie, la représentation nationale. Le glaive romain que David, chargé de dessiner le costume parlementaire, avait mis au côté des députés, glaive de parole, ne se tirait pas contre les sabres. Mais le propre de la vocation est de transfigurer les choses, et tout prétexte est bon qui ouvre à un homme la carrière où il doit s'illustrer.

Bonaparte fournit, quelques jours après, à celui qui s'était senti soldat l'occasion d'entrer dans l'armée. Un appel adressé aux jeunes inutiles les engageait à troquer leur oisiveté contre l'uniforme ; engagés volontaires, équipés à leurs frais, ils devaient former, sous le nom de hussards de Bonaparte, un corps où la

communauté d'éducation leur rendrait les débuts du métier moins durs. Le premier enrôlement fut celui de Ségur. Il lui fallut du courage pour l'avouer à cette société où, si souvent, il avait raillé les traîneurs de sabre. Sa résolution fit scandale, mais il prit le bon parti; aux vanités mondaines « rendit mépris pour mépris, parla plus haut que ses adversaires », si haut qu'il entraîna plusieurs de ses amis à suivre son exemple. Moins de trois mois après, il recevait son brevet de sous-lieutenant, « qu'il n'avait guère mérité », dit-il. Mais ce ne fut pas un service militaire qui, ce jour-là, fut récompensé, c'était une vaillance plus rare et de plus d'importance pour l'État. Son action d'éclat avait été de monter le premier à la brèche d'un préjugé, sous les quolibets des hommes, la colère des jolis yeux, et de commencer la réconciliation de l'aristocratie avec le gouvernement nouveau.

Le sous-lieutenant n'entendait pas alors avoir ce dernier mérite. Pour mettre d'accord ses goûts militaires et sa haine de la Révolution, il s'était persuadé qu'il allait, « dans cette armée toute républicaine, implanter le royalisme. J'osai supposer que j'entraînerais un bon nombre de mes pareils à imiter mon exemple; que ce germe de contre-révolution armée prendrait racine; et comme jusque-là on avait marché de révolution en révolution, jugeant de l'avenir sur le passé, je me figurai qu'il en viendrait bientôt une dont notre parti pourrait profiter ».

Son premier contact avec cette armée fit évanouir ces chimères. Il venait d'être attaché à Mac Donald, qui, en 1800, commandait dans les Grisons; celui-ci eut à conférer à Augsbourg avec Moreau. Ségur fut invité au repas, où l'armée du Rhin était présente par ses principaux chefs :

Repas splendide de cinquante couverts, aux sons d'une musique martiale, repas de vainqueurs, servi par les vaincus, aux frais de l'ennemi, dans un palais notre conquête, et pour convives les plus célèbres généraux du temps, alors tout brillants d'ardeur et de jeunesse, tout resplendissants d'or et de gloire. Je n'avais jamais rien vu de pareil. J'en fus ébloui.

Il en fut surtout éclairé. D'un coup, il comprit que nulle puissance n'était capable de prendre à de tels hommes leur épée pour ramener les uns à l'échoppe, les autres à l'école, les plus élevés aux petits offices de judicature, les autres aux grades de bas officiers où l'ancien régime les retenait, d'où la Révolution les avait libérés. Il comprit que si cette conquête était définitive, elle était légitime, et que si des victoires et des vertus avaient été les

titres de la noblesse ancienne, elles justifiaient de même l'ascension de ces nouveaux venus au premier rang. Enfin, avec « ces *Spartiates du Rhin*, comme on les appelait alors, volontaires des premières années de la République, martyrs de la liberté et de l'indépendance nationale, à laquelle ils s'étaient sacrifiés avec un dévouement pur de toute ambition personnelle, et de fortune, et d'avancement, et même de gloire », lui apparurent la grandeur de l'idéal suivi par ces austères et ces héroïques, la noblesse de cet amour pour la patrie contemplée face à face, sans l'interposition d'une idole humaine. La démagogie lui avait rendu la Révolution exécrable au dedans, l'armée lui révélait, au dehors la grandeur de la Révolution. En face de la foi monarchique, il voyait se dresser la foi républicaine, digne aussi de respect.

Au milieu de cette armée plébéienne si fière d'elle-même et à si juste titre, je mesurai la double folie d'une obstination royaliste et surtout aristocratique : la première, sous nos drapeaux républicains, me sembla une trahison ; quant à la seconde, entouré de tant de guerriers, tous plus anciens, plus expérimentés, plus instruits que moi, je sentis combien ces prétentions exclusives de naissance seraient non seulement dangereuses, mais ridicules. Dès lors, j'acceptai la Révolution comme un fait accompli, fondé en droit, et auquel le bon sens, l'équité, l'intérêt du pays et même celui de l'ancienne noblesse, ordonnaient qu'on se rattachât.

Le Premier consul, alors n'avait vraiment à lui que l'armée d'Italie, unie, par une gloire indivisible, à son ancien chef. Celles qu'il n'avait pas conquises encore en les commandant, étaient plus froides, presque hostiles. Nombre de généraux, qui, par mépris pour le Directoire, avaient aidé au 18 brumaire, se repentaient après coup d'avoir fait de Bonaparte, jusque-là leur égal, un maître et l'arbitre de leur avenir. Les officiers les plus inaccessibles aux égoïsmes étaient les plus déclarés contre lui, parce qu'ils voyaient grandir un homme sur la ruine des institutions. Tous ces motifs, fort mêlés d'opposition, se cachaient sous le plus honorable, et surtout dans l'armée du Rhin, l'hostilité à Bonaparte semblait l'attachement à la république. Et Ségur, conquis par la pureté de l'idéal républicain et des vertus que cet idéal avait formées en quelques hommes, partagea d'abord leurs préventions contre Bonaparte.

En même temps qu'il se donnait ainsi avec la générosité de son âge et la décision de son caractère, le don de sa race opérait en lui ; il abjurait la guerre contre la société nouvelle, mais il voulait qu'elle accordât la paix à la société ancienne.

Les principes même de la Révolution conduisaient à cette paix. Ils avaient été violés à la fois contre les croyances et contre les personnes. Pour établir la liberté, il fallait respecter la plus sacrée, celle des consciences, c'est-à-dire rendre le culte catholique à la majorité des Français. Pour établir l'égalité, il fallait assurer la protection des lois à tous les Français, c'est-à-dire rendre aux émigrés la patrie et les droits de citoyens.

Mais cette armée, assez héroïque et pure pour inspirer à un fils de l'ancien régime le respect et le goût de la république, était l'adversaire la plus résolue de la conciliation qu'il souhaitait. Depuis huit ans, elle avait trouvé devant elle, dans les rangs ennemis, les émigrés. Sans tenir compte des violences qui les avaient poussés hors des frontières, elle ne leur pardonnait pas d'avoir fait un avec l'étranger contre la patrie. Elle savait que ces ci-devant s'étaient longtemps promis de remettre tout en ordre en destituant tous ces roturiers : son amour-propre n'oubliait pas plus que son patriotisme. Bien qu'elle eût payé ses grades en victoires et non en assignats, elle était comme les acquéreurs de biens nationaux, et pour s'assurer une possession tranquille, elle voulait tenir les émigrés hors des frontières. Sa haine contre l'aristocratie se satisfaisait encore par son hostilité contre l'Église. Les chefs du clergé français étaient pour la plupart de grands seigneurs qui avaient fait cause commune avec les émigrés. En Belgique, sur le Rhin, en Bavière, en Italie, la faction révolutionnaire, qui se disait notre amie, et tirait sa force de notre présence, avait pris contre le clergé les mesures spoliatrices et haineuses dont nous lui avions donné l'exemple, et le parti catholique s'était montré hostile aux victoires françaises. Enfin l'armée avait envahi les États pontificaux, comprimé des soulèvements à Rome : prince et pape, le Souverain Pontife lui paraissait deux fois ennemi.

Ségur, à ce moment, se souciait peu de l'Église. Noble et officier, il était deux fois sceptique. Quand fut rétablie la paix religieuse, il eut l'opinion qui régnait dans les états-majors.

J'entendis leurs clameurs sans en désapprouver assez le mauvais esprit ; je fus témoin, dans Notre-Dame, de leur indignation, le 11 avril, lors du *Te Deum* pour le Concordat signé huit mois plus tôt. Je ne blâmai point assez ce jour-là cette réponse de Delmas à Bonaparte : « Oui, belle capucinade, en effet ! C'est dommage qu'il n'y ait manqué qu'un million d'hommes qui se sont fait tuer pour détruire ce que vous rétablissez. » Les impertinences brutales que plusieurs autres généraux firent entendre aux Tuileries, et aux oreilles mêmes de Napoléon, me déplurent, sans doute, mais sans assez me révolter ; je con-

viens aussi que, dans la cathédrale, mon attitude ne fut pas la moins irrévérente; je me souviens même qu'au retour du cortège qui passa par le Palais-Royal, près d'un groupe d'officiers où je me trouvais, nos airs dédaigneux, en réponse aux saluts multipliés du Premier consul, ne durent certes pas le satisfaire.

Séгур se contentait alors de souhaiter « la réhabilitation des nobles au milieu du tiers état, non plus, il est vrai, comme aristocrates, mais comme citoyens et dans une situation et un nombre tels qu'une seconde proscription devint impossible. » Il était donc favorable au rappel des émigrés. Mais, quand le Premier consul commença à les accueillir, « l'irritation devint si vive à notre quartier général, que, dans nos conversations, pour avoir fait un appel à la générosité nationale en faveur des moins offensifs de ces émigrés, on m'averit que je devenais suspect et que j'allais rendre ma présence insupportable au milieu de mes camarades. »

Ces détails montrent quels obstacles eut à vaincre Bonaparte quand il accomplit sa double œuvre de pacification. Porté au pouvoir par l'armée, il osa la mécontenter. Au milieu des cris poussés par ses compagnons de guerre et par les jacobins, il sut entendre la volonté muette de la France, en discerner les intérêts, en servir la cause. Cette décision à accomplir, malgré les préventions du temps, ce qu'il sentait d'accord avec une justice supérieure à elles, révéla, pour parler comme Ségur, « l'homme que la Providence avait destiné à réorganiser notre société nouvelle ». Ségur cependant ne se rendait pas encore. Ses liens avec l'armée du Rhin, son admiration pour Moreau, le retenaient. Ce fut Moreau lui-même qui, en le blessant, lui rendit la liberté :

J'avais été le voir un matin rue d'Anjou-Saint-Honoré; la conversation s'était établie devant moi entre Grenier ou Lecourbe et lui sur l'armée française, au temps de Louis XV; j'écoutais comme des oracles les jugements fort peu remarquables pendant qu'il en parlait, car sa parole, comme ses manières, était commune; lorsque, oubliant ou ignorant ma parenté, il qualifia dans des termes sales et méprisants tous les généraux, sans exception, de l'ancien régime. Cette insultante trivialité me fit monter le sang à la figure. Blessé dans mon grand-père, si brave, si mutilé, et dont je portais le deuil, je me retirai aussitôt... Rentré chez mon père, on me fit comparer cette grossièreté hostile à la grandeur d'âme de Napoléon... Ayant appris dans quel dénuement vivait mon grand-père, il avait, par une pension, adouci les derniers moments de son infortune. Quand celui-ci alla aux Tuileries remercier le Premier consul, Bonaparte avait été au-devant de lui! Dans leur court entretien, il s'était montré déférent; et le recon-

duisant jusque sur l'escalier, il avait voulu que la garde prit les armes, que les tambours battissent aux champs; qu'enfin elle lui rendit tous les honneurs militaires dus au rang, alors aboli, de maréchal.

A la lumière de ces deux incidents, Ségur vit toute l'étroitesse de passion qui se cachait sous les apparences républicaines de certains frondeurs, et comprit quels droits garantissait à tous la dictature d'un homme. Et, à l'heure où il était prêt à se donner, le 27 octobre 1802, il fut appelé à Saint-Cloud. Bonaparte lui annonça qu'il l'attachait à son état-major intérieur. Deux mots et « l'un de ces sourires dont la grâce était indéfinissable » achevèrent la conquête. Si désintéressés que nous soyons, le mérite des grands hommes nous semble complet quand il s'avise du nôtre.

Dès lors, Ségur commença à s'acquitter, en confiant à sa mémoire fidèle les splendeurs du Consulat pacifique, l'activité créatrice de Bonaparte, et « sa modération généreuse au milieu de ses triomphes ». Le héros lui paraît sans tache jusqu'à cette nuit du 20 mars 1804, où le duc d'Enghien, saisi sur le sol étranger, traduit devant une commission militaire, est fusillé à Vincennes. Toutes les garanties de droit, d'humanité, de civilisation, ont été violées par celui qui les a rétablies en France. Accablé par le double deuil et du prince qui vient de périr et du héros qui s'est avili, Ségur songe d'abord à quitter Bonaparte. Uni à quelques royalistes d'origine qui, comme lui, s'étaient ralliés, il passa quelques jours à s'instruire sur toutes les circonstances du drame et à peser le crime du maître. Leur enquête les persuada que celui-ci avait voulu répondre, par l'exécution d'un Bourbon, à la campagne d'assassinats menée par les Bourbons contre sa personne; que mis hors la loi par eux, il s'était mis contre eux au-dessus des lois; qu'après avoir commandé le meurtre, il s'était rendu aux instances de Joseph son frère, et décidé à surseoir; que Réal, chargé de l'ordre miséricordieux, n'avait pu être joint qu'après une nuit de recherches et que, durant ces heures perdues, Savary, chargé de l'ordre impitoyable, l'avait exécuté, « sans laisser l'encre du jugement sécher ». Dès qu'ils purent rejeter sur le hasard une partie du crime, ils se dirent que la retraite des honnêtes gens laisserait autour du Premier consul la place libre aux terroristes.

C'était en Bonaparte seul que nous avions espéré pour arracher la France et nous du gouffre révolutionnaire. Jusque-là, cet espoir s'était magnifiquement réalisé... Pourquoi, lorsque son génie, pur jusque-là, venait de faillir, lorsqu'il nous avait momentanément échappé, ne pas s'efforcer plutôt de le ressaisir, de regagner le terrain perdu, l'essayer du moins.

Mais déjà la seule leçon que le maître tolérât était le silence. Le dimanche qui suivit l'attentat, les hauts fonctionnaires et les familiers se réunirent comme à l'ordinaire aux Tuileries : quand le Premier consul traversa leurs rangs pour se rendre à la chapelle, il put lire sur les visages le souvenir accusateur. Ségur à son tour, espérait « surprendre devant Dieu, en présence de sa victime réfugiée sanglante à ce tribunal suprême, un remords, un regret, du moins, dans les traits de Bonaparte : il resta calme. » Après la messe, Bonaparte fit allusion à l'événement, et non pour déplorer que, malgré lui, le meurtre eût été commis, mais pour l'approuver, comme s'il n'eût jamais cessé de le vouloir, pour affirmer, comme il le fit jusqu'en face de la mort, dans son testament, la légitimité de l'exécution. Les démentis que lui donnaient la contrainte, le mutisme, la tristesse des assistants, glissèrent sur cette assurance inflexible. Pour la première fois apparut la source, jusque-là cachée, d'où tant de malheurs devaient couler sur le monde, cette idolâtrie de soi-même devenue la loi unique à laquelle toutes les autres étaient soumises, et ce péril d'un génie qui ne rendait de comptes ni aux hommes ni à Dieu.

VI

Dans l'existence des héros, l'histoire des revers est plus saine que celle des triomphes. La fortune de ces privilégiés les rend comme inaccessibles, ne saurait servir d'exemple à ceux qui ne sont pas leurs égaux, et court risque d'éveiller seulement dans le commun des hommes le goût périlleux du démesuré. Leurs faiblesses seules les abaissent au niveau commun, et comme c'est par leurs erreurs qu'ils sont le plus imitables, c'est l'étude de leurs fautes qui donne les plus utiles leçons.

Le Premier consul est devenu l'Empereur, et comme pour justifier son nouveau titre, s'est, dans les campagnes de 1805 et de 1806, dépassé lui-même par l'étendue des opérations, des victoires et des résultats. C'est à ce moment que Ségur, dans l'éblouissement de cette gloire, distingue des rayons plus obscurs, précurseurs des orages encore lointains. Le péril commence dès Iéna et Auerstaedt, dans ce Berlin où Napoléon conçoit, comme il disait lui-même « le plus grand projet qu'il eût jamais formé ».

L'ennemie permanente et inaccessible, dont la haine ravive et dont la richesse paye les coalitions contre nous, est l'Angleterre. La richesse de l'Angleterre est son commerce, que Napoléon, faute de flottes, ne peut ni anéantir par une descente, ni troubler sur les mers où elle est maîtresse : mais ce commerce, qui tire du sol

britannique ou apporte de l'Inde, de la Chine, de l'Amérique, la plus grande partie des matières premières, et par son industrie les transforme, mesure son activité aux besoins de tous les peuples. L'Europe est sa cliente principale, nécessaire, et, faute d'elle, il périrait sous l'excès d'une production sans débouchés. La France accrue de la Belgique et étendue jusqu'au milieu de l'Italie, la Hollande et Naples où des frères de Napoléon, douaniers couronnés, veillent sur les rivages, l'Espagne et le Danemark, alliés anciens de la France, forment déjà un immense littoral que Napoléon a interdit aux Anglais. Mais tant qu'il reste en Europe des ports ouverts à leurs marchandises, elles se répandent de là sur le continent, et jusqu'ici les mesures prises sont pour le commerce britannique une gêne, non une ruine. A Berlin, Napoléon veut fermer aux Anglais toute l'Europe, et décrète le blocus continental. C'est l'excès de faiblesse où d'un seul coup il a réduit la Prusse, qui détermine l'excès de sa confiance et le prend au piège de sa victoire. La pénétration de Ségur ne s'y trompe pas : « Forteresses, débris d'armées, il n'était plus rien qui fût resté prussien entre l'armée française et l'armée russe. L'Océan dès lors ne suffit plus au système continental, Napoléon voulut l'étendre sur la Baltique. » Pour fermer la Baltique, il ne faut plus que l'aveu de la Russie : à Eylau, à Friedland, ses armées sont battues, à Tilsitt son souverain gagné. Les limites les plus lointaines du rêve se trouvent atteintes par des traités.

Mais cette politique si facilement établie sacrifiait le commerce de tous les peuples à la destruction de l'Angleterre, destruction qui importait à Napoléon seul. Tous étaient donc d'intérêt avec l'adversaire contre l'allié, et la crainte seule pouvait tenir chacun d'eux fidèle à sa ruine. Qu'un seul ouvrît ses ports, toute l'efficacité du blocus était compromise : il fallait donc que l'Empereur les tint, tous et toujours, à la chaîne de son alliance ; c'est-à-dire, pour s'assurer leur fidélité, qu'il leur enlevât leur indépendance. Et l'on se demande, connaissant l'homme, s'il s'étendit, en effet, sur l'Europe parce qu'il lui fallait maintenir le blocus, ou s'il n'établissait pas le blocus parce que le blocus l'obligeait à devenir maître de l'Europe.

Aussitôt la logique du système le pousse aux conquêtes. D'abord le Portugal : l'étendue de ses côtes, la situation de la capitale et la faiblesse de sa population ne permettent pas plus à ce pays de résister à l'Angleterre qu'à la France : la famille royale échappe par l'abandon du trône à cette inextricable difficulté. L'Espagne, la plus ancienne alliée de la Révolution, est prête à s'accroître de la dépouille. Mais l'Espagne elle-même, à la veille d'Iéna,

était prête à passer aux Anglais. Sa maison royale se divise dans la plus déshonorante querelle qui ait jamais avili la majesté souveraine, le fils est révolté contre le père, la mère excite la colère du roi contre son fils, et le premier ministre, amant de la reine, est défendu par le souverain contre l'animosité du prince héritier et de la nation. Arbitre de ces prétentions rivales, l'Empereur leur substitue la sienne. Un gouvernement français dans la Péninsule sera la meilleure garantie du blocus. Napoléon croit en finir avec l'Espagne plus vite encore qu'avec la Prusse. « Si l'entreprise, dit-il à Ségur, devait me coûter 80 000 hommes, je ne l'engagerais pas, mais elle ne m'en coûtera pas 12 000. » Il commence une partie qu'il faudra soutenir avec plus de 400 000, et une guerre de huit années pour mettre la couronne d'Espagne sur la tête de Joseph son frère : à sa place, comme si la royauté devenait un des grades que Napoléon distribue à ses sujets, Murat est « promu » au trône de Naples.

Mais voici qu'entre les royaumes français de Milan et de Naples, la puissance la plus désarmée de l'Europe résiste à son tour. Le Pape déclare que le caractère religieux de son autorité et d'un apostolat établi pour tous les hommes lui interdisent de prendre part dans les querelles des États : neutre, il laisse ses ports ouverts aux Anglais. Il suffit que Pie VII exerce son droit de souverain pour troubler tout l'ordre édicté par l'Empereur. Le remède est toujours le même : le souverain est déchu et ses États réunis à la France. Mais cette fois le prince dépouillé est le chef religieux de tous les catholiques ; dans l'Europe entière, cette spoliation soulève contre le spoliateur le ressentiment des consciences : dans la France même, la foi que Napoléon a restaurée proteste. Il était monté si haut qu'il lui faudra du temps pour redescendre au niveau des obstacles, et l'on ne s'aperçoit pas encore que sa fortune décline, mais déjà à l'embarras de la résistance espagnole s'ajoute l'embarras d'une crise religieuse.

Ces difficultés servent l'Angleterre, encouragent une grande puissance, l'Autriche, à suivre l'exemple donné par les petites et à secouer le joug par la campagne de 1809. La victoire reste à Napoléon : plus solidement que jamais, il attache l'Autriche au système continental et, pour plus de sûreté, donne à l'Italie ou occupe toutes les provinces maritimes du vaincu. Mais, à peine fortifié sur l'Adriatique, le blocus se rompt en Hollande et, cette fois, c'est dans la famille même de l'Empereur qu'on désobéit. Son frère Louis se refuse à la ruine systématique du pays sur lequel il règne, il laisse pénétrer la contrebande anglaise et aime mieux s'évader de son royaume que se faire, comme l'exige l'Empereur, le geôlier

du blocus. Là encore, Napoléon ne peut se fier qu'à lui-même, et, en 1810, la Hollande est réunie à la France.

Il faut pousser plus loin : aux confins de la Hollande, le grand-duché d'Oldenbourg reste ouvert au commerce britannique. Il est, en 1811, incorporé à l'empire. Mais la souveraine évincée est la belle-sœur d'Alexandre; celui-ci prend prétexte de cette violence pour s'émanciper à son tour de la tutelle acceptée à Tilsitt. Pour maintenir le blocus, il faut de nouveau l'imposer au plus redoutable des souverains demeurés indépendants, et la guerre de Russie naît, à son tour, en 1812, de la politique suivie depuis 1806.

Or, l'Europe et la France, que Napoléon condamne à la ruine et à la gloire à perpétuité, aspirent avec une ardeur croissante au repos et à la richesse. Les prévoyants, Talleyrand et Fouché à leur tête, comprennent que le régime menace plus d'intérêts qu'il n'en a rassurés, commencent à travailler contre lui et, comme on les croit incapables de se déclarer contre un pouvoir durable, leur opposition jette sur l'Empire un soupçon de fragilité. Et, l'Empereur, imperturbable dans son dessein, connaissait le sentiment public, témoin ce mot de 1811 raconté par Ségur :

S'adressant à mon père, il l'avait interpellé sur ce qu'il pensait qu'on dirait de lui après sa mort. Mon père commençait à s'étendre sur nos regrets. « Point du tout ! interrompit l'Empereur ; on dira : « Ouf ! » Et il accompagna cette exclamation d'un geste de soulagement qui exprimait, de la manière la plus significative, les mots suivants : « Enfin, nous allons donc respirer et nous reposer ! »

Toute la force d'un système qui violentait les droits et la volonté des peuples était la force de l'armée. Or, l'armée elle-même, par suite du système, allait s'affaiblissant à mesure que les difficultés grandissaient. Dès le début de l'Empire, dans la plus belle armée que jamais Napoléon ait eu sous ses ordres, celle d'Austerlitz, Ségur constate le premier symptôme de fatigue. La veille de la bataille, l'Empereur soupe avec son état-major ; il parle de l'Égypte, des rêves alors caressés :

Si je m'étais emparé d'Acre, je gagnais une bataille d'Issus, je me faisais empereur d'Orient et je revenais à Paris par Constantinople. — Constantinople, dit Junot, nous sommes sur le chemin. — Non, répond l'Empereur, avec les Français, les longues expéditions ne sont pas faciles ; leur pays est trop beau, les retient ou les rappelle. Aujourd'hui, écoutez l'armée, elle aspire au retour.

A quoi Junot ayant objecté les témoignages d'ardeur qu'on voyait écarter dans tous les rangs, le général Mouton, de sa voix austère,

l'interrompit rudement par ces mots : « Que ces acclamations prouvaient le contraire; que l'armée était fatiguée; qu'elle en avait assez; que, si on voulait l'entraîner plus loin, elle obéirait, mais à contre-cœur; qu'enfin elle ne montrait tant d'ardeur la veille de la bataille que dans l'espoir d'en finir le lendemain et de s'en retourner chez elle. »

L'Empereur, à qui ces paroles si loyales plaisaient peu sans doute, leur donna pourtant raison; mais il rompit l'entretien et, se levant aussitôt : « En attendant, ajouta-t-il, allons nous battre. »

Le plus grand mal n'est pas que la guerre lasse nos vieilles armées, elle les détruit. Dès 1806, il n'y a plus en France de réserves exercées; « les dépôts ne contiennent que des conscrits de 1806 et ceux, appelés d'avance, de 1807 ». Dès ce moment, il faut que l'Empereur emploie « son habileté trop ingénieuse » à trouver des soldats : « Les recrues les plus exercées lui seront envoyées successivement en régiments de marche; ces régiments achèveront en route leur armement, leur équiperment, leur remonte même et leur instruction. » Quelques mois plus tard, après Eylau, on le verra appeler encore « la conscription de 1808, des corps de marins et le reste de nos régiments. Ils seront remplacés à l'intérieur par des légions de gardes nationales que des sénateurs commanderont ». En 1809, la matière humaine dont il a besoin est si rare, qu'il « fait rechercher les plus valides sur les quatre recrutements précédents », c'est-à-dire soumet de nouveau à l'examen les conscrits qui, depuis quatre années, ont été déclarés impropres au service et, parmi eux, incorpore plus de cinquante mille hommes. Enfin, au moment de la guerre de Russie :

Les mesures violentes qu'on fut forcé de prendre contre soixante mille conscrits réfractaires, traqués, saisis, confinés dans nos îles, puis envoyés par eau à Davout, pour éviter leur désertion, enfin les extorsions, les révoltes, les répressions sanglantes, résultat de ces mesures, et la nécessité d'organiser les trois bans de la garde nationale, n'indiquaient que trop combien déjà la population guerrière de la France était épuisée et ce redoublement de guerres insupportable à tout l'empire.

Comme les champs de bataille s'étendaient à mesure que s'épuisaient nos effectifs, il avait fallu combler les vides par des troupes étrangères. Les pays rattachés par la conquête à l'empire, les royaumes feudataires, les Etats alliés, devaient fournir chaque année leur moisson humaine. Dès 1809, l'armée qui, sur le Danube, lutte contre l'Autriche, est, pour plus du tiers, composé d'Allemands. Les vaincus prennent dans les rangs la place laissée vide

par les vainqueurs. Cela suffit à indiquer combien l'instrument de guerre a perdu de sa puissance. Austerlitz, Iéna, derniers actes de la vieille armée, sont des triomphes décisifs; Eylau est la première des rencontres sanglantes et indécises; Essling, le premier des échecs; avec Wagram, succèdent aux victoires qui donnaient les royaumes, les victoires qui donnent seulement le champ de bataille.

Depuis Eckmühl, le dernier de ses grands coups de foudre qui terminaient tout, forcé par la nouvelle tactique de l'ennemi et par la nouveauté de nos soldats, à couvrir de canons ses bataillons, il voyait ces combats d'artillerie, moins agiles, moins courts que ceux de nos premiers temps à la baïonnette, devenir tout à la fois plus meurtriers et moins décisifs... Il s'apercevait aussi que quelques chefs commençaient aussi à se ménager, soit ambition rassasiée, hésitation à risquer la jouissance de fortunes acquises, et qu'une trop longue continuité de périls les rebutât; soit aussi que, moins sûr de tant de recrues, on eût perdu cette confiance dans le soldat, indispensable à celle du général. Enfin, parmi ses troupes même d'élite, et, presque sous ses propres yeux, plusieurs déroutes partielles, dont les bulletins ne parlent jamais, l'auraient étonné.

Plus que jamais, il serait nécessaire qu'il conduisit lui-même ces armées, afin que le génie de l'ouvrier compensât l'imperfection croissante de l'instrument. Mais sa politique fait échec à son génie. Pas plus que les autres causes de faiblesse, celle-là n'a échappé à Ségur. « Le plus remarquable de ses principes, celui auquel il avait dû sa gloire, était de démêler dans chaque situation l'affaire la plus pressée, et dans celle-ci le point capital; puis aussitôt, négligeant momentanément tout le reste, de tout rallier pour la précipiter, de frapper un coup de foudre à ce point décisif dont tout dépendait. » Il n'est plus libre de choisir son terrain, et moins encore d'y concentrer toutes ses forces. Comme il lui faut l'obéissance permanente de toute l'Europe, il doit combattre partout où une opposition s'élève. Et, depuis le jour où, derrière les Pyrénées, s'est allumé un foyer de révolte, toute lutte au delà du Rhin divise notre effort en deux guerres trop éloignées pour être conduites par un seul homme. Napoléon ne peut apporter sa plus grande force, sa présence qu'à l'une d'elles, et comme l'incendie de l'Espagne, circonscrit entre les Pyrénées et la mer, lui semblait moins dangereux, il abandonne à ses généraux le soin de l'éteindre. En les envoyant en nombre, il croit assurer au commandement l'ensemble des dons qui sont nécessaires; mais les divisions et les jalousies de

ces chefs perpétuent nos disgrâces. Jusqu'à la fin, sur le Danube ou le Niémen, manqueront à Napoléon les armées d'Espagne, et aux armées d'Espagne manquera l'Empereur.

VII

De toutes ces guerres, nulle ne fut préparée pendant plus de temps, avec plus de soin que la guerre de 1812. Jamais des moyens aussi puissants n'avaient été rassemblés par Napoléon, il opposait plus de 600 000 hommes à une armée de 200 000, et sauf la Suède et la Turquie, il poussait l'Europe entière contre la Russie. Mais, sous cette formidable apparence, toutes les faiblesses de son système étaient latentes, le moment avait sonné où toutes ensemble allaient faire leur œuvre, et chaque erreur enfanter son châtiment.

Napoléon a étendu sans limites son ambition, c'est la distance qui devient son premier ennemi. L'élan de son attaque se fatigue dans une immensité vide, tandis que les Russes nous dérobent la victoire attendue par une fuite réglée et imperturbable comme une manœuvre. Le front démesuré des opérations interdit à l'Empereur de diriger les armées qui le flanquent et le suivent, de donner à ses efforts l'unité, et rend vaine la puissance de ses préparatifs.

Napoléon a fait toutes les guerres suivant une même méthode. D'ordinaire moins fort que ses adversaires, et devinant, chez les peuples même neutres, des haines plus timides, mais que des succès disputés ou traînés en longueur enhardiraient, il avait besoin de guerres courtes. Il a employé son génie à s'assurer une supériorité passagère de nombre et de position; où il l'avait obtenue, il a étourdi ses ennemis par un ou deux coups de foudre, et aussitôt a mis à profit son prestige et l'affolement qui suit les défaites pour emporter la paix. Ses luttes n'ont jamais été qu'un duel entre des armées de métier : son génie ordonné répugnait à mêler à l'action des troupes celles des peuples; son intérêt lui interdisait de la tolérer, puisque, toujours envahisseur, il n'aurait pas eu à son service le patriotisme des Français et aurait dû lutter contre celui des nations attaquées. La menace de pillage systématique et d'exécution militaire avait suffi pour maintenir, inoffensifs et spectateurs, les habitants, dans les contrées populeuses et opulentes d'Italie et d'Allemagne, où il a soutenu ses grandes luttes. Le désir de soustraire ces riches gages aux caprices du vainqueur avait décidé les souverains à traiter dès les premiers échecs. En Russie, Napoléon se heurte à une nouvelle sorte de guerre. D'abord à une armée plus obstinée qu'aucune autre : il en a déjà éprouvé, à

Eylau, la solidité; à Borodino, où les Russes, en nombre égal, acceptent la lutte, ils ne cèdent que leurs lignes et huit cents prisonniers, et ce stérile succès nous coûte vingt mille soldats et quarante-quatre généraux. Le gouvernement n'est pas moins tenace que l'armée; non seulement il ne sollicite pas la fin de la lutte, mais aux invitations de Napoléon, que ce silence inquiète et qui compte comme à l'ordinaire sur une prompte paix et qui l'offre, il répond par un refus : « Pas de paix tant qu'un seul Français sera en armes sur le sol russe. » La nature de ce sol rend la résolution du souverain plus facile : la terre où s'égaré notre marche, porte de maigres moissons, peu de villes, le gage que nous occupons en avançant est sans valeur. Les habitants nous sont encore plus ennemis que le souverain et les armées. Ce peuple défend lui-même la Russie, dévaste le pays à notre approche, rôde autour de nos colonnes, enlève tout ce qui s'éloigne, éclaireurs et traînards, et nous fait une guerre sauvage comme son patriotisme. Pour obtenir du repos, des vivres, un gage et de la gloire, Napoléon va jusqu'à Moscou : le patriotisme russe accomplissant de lui-même un de ces sacrifices que nul pouvoir n'eût osé ordonner, aime mieux brûler la capitale historique, religieuse et commerciale que nous la laisser, et dans ces terribles flammes disparaissent et le repos et les approvisionnements, et les quartiers d'hiver.

De même que Napoléon déconcertait, au début de sa carrière, les ennemis par la hardiesse d'un génie novateur, lui-même est étonné par la fureur de cette guerre nationale; il reconnaît là une puissance supérieure à la puissance qu'il a façonnée. Une armée hasardée si loin, et au milieu d'un peuple à ce point héroïque et hostile, était vouée à une destruction certaine. C'est pourquoi il ordonne la retraite. Mais l'hiver est venu, et un troisième ennemi s'ajoute à l'étendue du sol et à l'énergie du peuple. Napoléon se flattait de dompter la nature comme les hommes. Il avait fait traverser en hiver les Alpes, en été le désert d'Afrique et d'Asie à ses troupes; à Boulogne, il avait prétendu vaincre la mer, naviguer et combattre, raconte Ségur, « malgré une tempête et les conseils d'un amiral. Sa violence fut telle qu'un instant le marin, craignant un outrage, mit la main sur la garde de son épée. » Et, tout à coup, une force de la nature s'élève, insaisissable, invisible, muette, un souffle, un rien, le froid, et cette force suffit à désorganiser, puis à anéantir l'armée invincible. Il en brise la discipline, il en fait tomber les armes, il mêle en une masse confuse de fuyards ceux qui ne succombent pas sur place. Et de la Grande Armée qui, avec l'Empereur, a traversé le Niemen, il ne reste, pour le repasser, que « 20 000 malheureux sans uniformes et sans armes,

neuf canons et un millier de soldats ». Dans cette lutte engagée entre la nature et l'orgueil de l'Empereur, nul des deux ne céda. Tandis que les corps d'armée tombent à l'effectif de régiments, que les régiments sont réduits à quelques soldats autour de l'aigle, Napoléon transmet à « ses maréchaux demeurés sans soldats » ses instructions, « comme s'ils eussent encore eu des armées sous leurs ordres ». Les distances entre les colonnes, les fronts à couvrir, le but à atteindre, sont fixés par lui d'après les anciens effectifs; cette armée disparue reste vivante pour lui. Y a-t-il dans l'histoire plus étrange spectacle : le plus grand des capitaines, plutôt que d'avouer ses pertes, préparant les batailles, assurant la retraite de légions déjà ensevelies sous la neige, et commandant à des ombres pour ne pas se rendre à la vérité!

Vaine révolte! Échappé à l'hiver et aux Russes, notre désastre traverse l'Europe, apportant à l'Autriche, à la Prusse, à l'Allemagne, à tous ceux que notre force avait blessés et contenus, la nouvelle de notre défaite et le spectacle de notre destruction. Jusqu'au Rhin, il faut, selon le mot de Ségur, « marcher sous l'insupportable poids d'un malheur haï ». Les peuples, liés comme des prisonniers à notre fortune, s'échappent de notre catastrophe, à mesure que notre retraite les dépasse. Et quand, dans la campagne de 1813, des conscrits, ramassés en hâte sur le sol de France, essayent un retour offensif contre l'Autriche et la Prusse, déjà alliées à la Russie, les derniers Allemands restés encore fidèles, Saxons, Wurtembergeois, Badois, passent à l'ennemi, et il nous faut nous faire jour pour regagner le Rhin.

L'ennemi le traverse à notre suite, et l'ennemi est toute l'Europe. Toutes les troupes étrangères que l'Empereur a ajoutées aux troupes françaises pour sa politique de conquête, leurs généraux qu'il a dirigés, formés par ses ordres et leur participation à ses campagnes, tournent maintenant contre la France et l'Empire les forces créées par lui. Et la France n'a plus pour résister que des ressources consommées d'avance par les appels des dernières années : c'est avec des enfants et des gardes nationaux qu'il faut défendre le vieux sol de la patrie. Malgré les miracles d'un génie qui, pour sa dernière lutte, se réveille dans toute sa puissance, Napoléon est accablé par le nombre, et le conquérant de l'Europe laisse la France plus petite qu'il ne l'a trouvée à son premier combat.

VIII

Ségur a mis en lumière toutes ces causes de ruines, il a montré qu'elles sont toutes la conséquence d'une cause première, le blocus

continental. L'enchaînement des causes et des conséquences doit-il s'arrêter là? Le blocus lui-même était-il possible sans le système impérial, n'était-il pas dans la logique du système? La faute dont toutes les autres sont sorties ne fut-elle pas la fondation de l'Empire? Ségur ne le dit pas. Après avoir donné dix années de sa jeunesse, son espoir, son sang à « la quatrième dynastie », il lui était trop dur de reconnaître que l'œuvre principale de Napoléon, l'établissement de son pouvoir, avait été sa plus vaste erreur. Cette pensée néanmoins hante et trouble l'historien. Elle est cachée dans cette phrase si courte et si pleine où il définit Napoléon « un instrument de la Révolution qui fut brisé par elle lorsqu'il ne lui fut plus utile ». Elle se trahit dans cet aveu, qu'au moment où se fonda l'Empire, il répugnait à Ségur « d'abandonner la cause de tous pour prendre le parti d'un seul ». Mais il la faut saisir au passage, et elle se dérobe aussitôt.

Ce jugement sur l'entreprise impériale manque seul à l'œuvre de Ségur, mais seul il permet de prononcer sur l'œuvre de Napoléon. Et voici la conclusion contenue en puissance dans tout le livre : le jour où il fonda l'Empire, Napoléon commença sa ruine, parce qu'il tourna contre lui les forces de l'avenir et qu'il ne se concilia pas les puissances du passé.

La Révolution française avait apporté la loi d'un ordre nouveau. Elle niait l'inégalité de droits entre les hommes et fondait la légitimité des pouvoirs sur le consentement des citoyens. C'était condamner les régimes d'autorité, qu'ils fussent la domination d'une race sur une autre, des castes aristocratiques sur la classe populaire, d'une dynastie sur un peuple. Les régimes d'autorité gouvernaient alors toute l'Europe. C'est pourquoi la Révolution avait dû soutenir à la fois la guerre civile et étrangère contre les anciens pouvoirs qui, menacés par ses principes, tentèrent de les étouffer dans sa défaite.

Victorieuse, la Révolution n'avait, ni au dedans ni au dehors, tenu ses promesses. Elle avait asservi la France à une minorité de démagogues et perpétué, par la terreur, leur tyrannie. Dans les pays voisins, où la sympathie pour les idées nouvelles avait aidé au succès de nos armes et à la chute des vieux gouvernements, des régimes s'étaient établis, sanguinaires ou corrompus, à l'image de la Convention et du Directoire. Mais ces pouvoirs méprisés et haïs n'avaient pas découragé les peuples de vouloir une égalité véritable et des institutions protectrices de la volonté publique. Hostile à toute restauration aristocratique, détachée de la royauté jusqu'à l'oubli, fière de la République comme d'un affranchissement et confiante dans l'avenir, cette jeune démocratie attendait

un gouvernement digne de ses espérances, quand Bonaparte devint premier consul.

Mettre fin au désordre, aux rapines, aux violences, à l'insécurité; chercher, parmi les hommes de toute origine, les plus capables de servir leur pays, les élever à la place où les appelait leur mérite, et laisser intact au-dessus de toutes les dignités et de tous les hommes le culte de la patrie, voilà la tâche que le vœu public traçait au Premier consul, qu'il accomplit au début de son consulat. Ce serait une vaine querelle de prétendre qu'il attenta, dès lors, à la Révolution, pour avoir, par un coup d'État, usurpé sur les élus du pays. Depuis longtemps, il n'y avait plus en France de pouvoir légal. C'est par la force que tous les gouvernements s'étaient maintenus. Bonaparte leur succéda par la seule procédure alors en usage, et si la légitimité d'un pouvoir est son accord avec le vœu public, ce coup de force restaura le droit, car, pour la première fois depuis les États généraux, le gouvernement fait par un seul était désiré par presque tous. Ce n'est pas davantage par découragement de ses espérances que la nation accepta le consulat à vie, c'est par gratitude pour le chef qui, enfin, les réalisait. Il savait mieux que les assemblées défendre, par l'épée et par les lois, l'essentiel de la Révolution, c'est pour cela que la France laissait en ses mains tout le pouvoir; elle-même était sûre de rester fidèle aux biens qu'il avait sauvegardés, et c'est pourquoi elle lui accordait un pouvoir long. Elle reconnaissait, à d'immortelles preuves, un de ces hommes si extraordinaires, qu'un même temps et un même pays n'en produit pas plusieurs, qu'il ne s'en était pas levé de comparable dans le cours des siècles. Prodiguer le pouvoir à l'homme à qui la Providence avait prodigué le génie, s'attacher toute la vie d'un tel serviteur, l'armer de la force que donne la certitude de la durée, était, semblait-il, assurer à la France tout le profit de cette extraordinaire faveur. Enfin, après les furieuses instabilités du début, les institutions démocratiques avaient besoin de permanence; il fallait que la lave révolutionnaire se refroidît pour se changer en sol, et l'espace d'une vie suffirait à peine pour fonder des habitudes dans une société jusque-là agitée seulement de théories et de passions.

La fidélité à la Révolution n'était pas seulement dans l'instinct, mais dans l'intérêt de la France. La frontière du Rhin et des Alpes, que la nature nous avait faite, dont la monarchie s'était approchée, avait été atteinte par la République : les dernières populations qui manquaient encore à notre unité n'avaient pas été prises de force par nos armes; elles s'étaient données à nos libertés. Les bienfaits de la société nouvelle étaient le meilleur

moyen de briser toutes leurs attaches à leurs anciens maîtres et de les unir inséparablement à nous. Les principes de la Révolution qui nous avaient aidés à compléter nos frontières nous interdisaient de les dépasser : si violents ou sceptiques qu'eussent été la Convention et le Directoire, ils n'avaient pas étendu leur conquête sur les pays étrangers où nous avait conduits la victoire. En Hollande, en Belgique, sur la rive droite du Rhin, en Italie, des républiques s'étaient établies, sous des gouvernements nationaux. Menacés par les retours offensifs des anciens maîtres, ils avaient besoin de notre appui pour se défendre, et c'est pour mieux s'assurer cette protection que leurs gouvernements avaient imité les vices du nôtre. Loin donc que cette autonomie fermât à notre influence ces États libres mais satellites, moins nous prétendions à leur conquête, plus nous nous assurions leur fidélité.

Cet état de choses donnait à Bonaparte autant d'influence sur ces États, plusieurs son œuvre, que sur la France. L'autorité de son exemple suffisait pour les doter, eux aussi, d'un régime pacificateur, de mesures réparatrices, de lois justes, de travaux utiles. Ces peuples, dont la France aurait respecté l'indépendance, assaini les institutions, satisfait les intérêts, nous auraient rendu autant de services qu'ils en auraient reçus de nous. Le moindre n'était pas d'étendre leurs territoires tout le long de nos frontières et de former une séparation continue entre la France et les grands peuples de l'Europe. Avec le contact, était supprimé la cause la plus féconde des guerres. Aucune issue ne nous était laissée pour une politique de conquêtes, et, par contre, ces nationalités secondaires formaient comme un glacis défensif autour de la nôtre. Si les gouvernements absolus tentaient de continuer par les armes une lutte de principes contre la France, les républiques limitrophes, menacées comme nous, auraient été nos alliées nécessaires. Un groupe de cinquante millions d'hommes s'offrait donc à l'hégémonie du Premier consul ; avec cette force immense, il pouvait affermir et défendre la société nouvelle. Et tandis que les vieux gouvernements pouvaient lutter contre lui par la guerre seule, la paix ne lui était pas moins efficace pour les combattre. L'ordre, les lois justes, les institutions égalitaires, la richesse de cet Occident qui toujours avait paru le centre de la civilisation, suffisaient pour éveiller chez les peuples encore soumis à l'ancien régime, des comparaisons, des envies, la lassitude du joug, le désir du changement ; semblable aux miroirs ardents d'Archimède, la France, par la lumière, eût consumé à distance les forces ennemies.

Bien que Bonaparte fût apte à toutes les tâches, et qu'il sût mettre de la gloire même dans les travaux utiles, l'organisation

pacifique de la France et des Etats limitrophes eût laissé inactives ses plus éclatantes, ses plus impérieuses facultés. Cette grandeur était-elle trop petite? Fallait-il autre chose à ce maître des batailles, à cet homme fait pour parcourir et bouleverser le monde? Les circonstances lui offraient des devoirs conformes à sa nature, lui ouvraient toute grande la carrière des grandes luttes et la chance de transformer par les armes l'Europe, au nom d'une grande idée et au profit des peuples.

Il se mêlait en effet à cette puissance de la Révolution une faiblesse. Les démocraties et les républiques créent des gouvernements instables par essence, images de l'opinion populaire, absorbés par les difficultés sociales et les luttes intestines, pauvres d'idées et d'ambitions extérieures, mal préparés par l'absence de traditions et de suite à mener à bonne fin leurs conflits d'influence avec d'autres peuples. La science des traditions, la persévérance dans les desseins, la sollicitude pour les affaires extérieures, le goût des conquêtes et l'orgueil militaire, sont, au contraire, les traits dominants des pouvoirs aristocratiques et des monarchies absolues.

La France, en adoptant la première le régime démocratique au milieu d'une Europe gouvernée par des castes, des rois et des empereurs, se plaçait donc dans des conditions d'infériorité. Et si l'Europe devait demeurer longtemps disputée par ces forces contraires, un jour était à prévoir où, — Bonaparte ne suppléant plus par son génie à la faiblesse constitutive du régime, le premier enthousiasme de la nouveauté s'étant éteint, et la démocratie produisant ses conséquences naturelles, — la France payerait peut-être de sa grandeur ses changements politiques. Dès qu'elle avait perdu la foi monarchique et l'intelligence de l'inégalité, il importait donc à son avenir qu'elles disparussent partout et vite : il devenait dangereux que d'autres Etats conservassent contre elle et son œuvre, avec la forte discipline d'une hiérarchie sociale et la puissance de l'autorité héréditaire, les armes offensives dont elle ne pouvait plus se servir.

Or, les puissances qui gardaient contre nous ces avantages étaient toutes, par quelque endroit, iniques et vulnérables, et il n'y avait guère d'ancien Etat en Europe qui ne fût grand d'une grande scélérate. La Pologne, dépecée entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, était le crime commun des trois plus grandes monarchies. La Prusse avait, par un brigandage, volé la Silésie à l'Autriche. L'Autriche tenait les races hongroise, italienne et slave sous le rude joug de la race allemande. Dans tout l'Orient, au sud et même au nord du Danube, les nationalités roumaine, serbe, bulgare, grecque, agonisaient sous la barbarie turque, et l'Irlande n'était pas plus respectée de la libre Angleterre.

Ces races victimes, outre qu'elles étaient le droit, étaient une force. Force telle que, de la chute de Napoléon à l'heure présente, la révolte des peuples opprimés est devenue le fait le plus constant de l'histoire, a transformé ou ébranlé presque tous les États de l'Europe, et rempli notre siècle de son œuvre encore inachevée. Elle a commencé par l'insurrection de Grèce qui, au plus fort de la Sainte-Alliance, imposa aux monarchies absolues la reconnaissance du droit nouveau; s'est continuée par le triomphe de la cause nationale en Belgique, en Italie, dans les Balkans, en Irlande. Où elle n'a pas vaincu, elle a lutté : sans secours et sans espérance, la Pologne s'est deux fois soulevée; à Berlin, à Vienne, des émeutes chroniques ont ensanglanté le conflit entre le droit monarchique et le droit populaire. L'antagonisme entre les diverses races de l'Autriche a, dans les jours de crise, menacé de rupture l'empire et perpétué, dans les jours calmes, la difficulté de vivre. Et si tant de nouveautés et tant de luttes n'ont cessé de surgir, spontanées, incompressibles, malgré les gouvernements unis pour maintenir le passé et défendre leur repos, est-il douteux que le triomphe des peuples eût été autrement prompt, étendu et ordonné, si, pour susciter, servir et diriger leurs efforts, ils avaient trouvé l'aide de la nation qu'était alors la France et de l'épée que tenait Bonaparte?

Cette œuvre d'émancipation était dans la logique de l'ardeur libératrice qui, depuis dix ans, nous entraînait sans nous lasser. Elle perpétuait en même temps nos traditions nationales, puisque le génie propre de la France est de défendre, dans le monde, la justice. Et l'œuvre de justice aurait été une œuvre d'intérêt. Rendre la vie à ces nationalités, c'était les détacher des monarchies conquérantes, réduire la puissance des grands empires et augmenter le nombre des petits États. L'esprit particulariste de l'Allemagne et de l'Italie conspirait avec ce dessein. En aidant à l'émancipation des peuples, nous établissions donc un ordre où tout était à notre avantage, où notre unité, n'ayant rien à restituer à personne, devenait plus forte par l'affaiblissement des vieux États.

Les nouveaux, qui nous auraient dû la vie, auraient reçu aisément nos institutions. Le régime électif était la tradition du plus puissant parmi les peuples qui attendaient leur délivrance, la Pologne : il devenait le gouvernement naturel des races qui, sujettes la veille, n'avaient pas de dynasties nationales. Des trois aigles couronnés qui planaient sur l'Europe, deux, l'Autriche et la Prusse, démembrés, enfermés comme en cage dans leur aire retrécie, auraient-ils pu s'y défendre contre un amoindrissement dernier? Napoléon empereur songea à détrôner les Habsbourg et les Hohenzollern; eût-il été plus impossible à Bonaparte de tendre

leur couronne au peuple lui-même, que de la porter d'une dynastie à une autre? La démocratie n'avait-elle pas là un parti, surtout en Prusse? Et inoculer à la Prusse la Révolution, n'était-ce pas ruiner la force offensive, qui gardée intacte sous son armure féodale, nous a depuis fait tant de mal? La Russie, par son immensité et l'absence de classes moyennes, défiait nos principes. Mais que la Pologne délivrée formât boulevard contre elle, que les races slaves des Balkans vissent luire leur liberté à l'Occident, la Russie était comme hors de l'Europe et rejetée vers l'Asie. L'Angleterre seule échappait à nos prises, mais elle était des anciens gouvernements le moins contraire aux idées nouvelles, d'ailleurs elle respecte toujours les doctrines qui respectent son commerce, et Bonaparte s'épargnait la haine de la nation contre laquelle il se brisa.

Sans doute, cette transformation de l'Europe était une entreprise immense, mais pas plus vaste que le blocus continental. Elle ne pouvait être atteinte sans guerres, mais, dans les rangs adverses même, elle nous assurait des partisans, tandis que le blocus nous fit de nos alliés nos ennemis; lui engageait sans cesse, dans toute l'Europe, toutes nos forces et, sur chaque point, se trouvait tout entier compromis par tout échec; elle pouvait s'accomplir par opérations distinctes, successives, proportionnées aux chances, sur le théâtre opportun.

Il y avait donc sous la main de Bonaparte les matériaux d'une autre Europe; les circonstances l'amenaient à pied d'œuvre pour les employer; la puissance de destructions subites et d'improvisations durables qui était en lui pouvait hâter la marche du temps, épargner au monde les embarras des transitions lentes entre l'ancien et le nouveau régime, épargner à la France les risques de son isolement démocratique au milieu des aristocraties et des couronnes. Dans ces vastes régions où ses armes auraient organisé cet ordre nouveau, l'influence de Bonaparte aurait pu, grâce au commerce, à des lois uniformes, à des ententes internationales de plus en plus intimes et de plus en plus étendues, préparer ces Etats-Unis d'Europe, qu'il eut l'occasion de fonder, auxquels il songea seulement à Sainte-Hélène, quand sa propre politique les avait pour longtemps rendus impossibles. Et si, usant tour à tour pour le bien général de tous ses dons, après avoir poussé jusqu'à une perfection inconnue l'art de la guerre, il avait détruit par elle les raisons de discordes et fondé la paix comme la situation durable des peuples satisfaits et de la France forte, il aurait été fidèle à son origine, mandataire de son temps, précurseur de l'avenir, et jamais homme n'eût mieux servi à la fois sa gloire, son pays et la civilisation.

D'autres destinées furent choisies le jour où Bonaparte, par un de ces désirs qui commandent, se fit décerner l'Empire. Il n'accroissait ni l'étendue ni la durée de son pouvoir : à trente-quatre ans qu'il avait alors, il possédait déjà l'autorité suprême, et pour sa vie. La sollicitude paternelle lui était étrangère : marié à Joséphine, il n'avait pas de fils et n'en espérait pas. Moins encore obéissait-il à l'esprit monarchique de la France : la France avait foi en un homme, non en une race, et l'Empire, décerné au génie, reposait sur le moins transmissible des droits. Il céda à l'attrait d'un mot, à la majesté d'une apparence, et son ambition, abandonnant avec les titres de l'autorité révolutionnaire, les audaces novatrices, recula vers les formes anciennes du pouvoir.

La logique de ce passé l'emprisonna aussitôt. Pour soutenir le trône, il fallut créer une aristocratie héréditaire. Pour donner à cette aristocratie quelque fixité, les majorats commencèrent à rétablir la distinction entre les biens nobles et non nobles. Mauvaise copie de l'ancien régime, ces mesures étaient insuffisantes à improviser des institutions que le temps seul peut faire ; elles suffirent à menacer la conquête dont la France était le plus jalouse : l'égalité. A mesure que tout dans la nation se transformait pour l'avantage d'un homme, le maître prenait la place de la patrie : la plus pure source de l'enthousiasme fut tarie, le devoir descendit de moins haut. La patrie seule a droit et puissance pour obtenir des dévouements désintéressés et durables, on ne s'attache à la fortune d'un homme que pour la partager. Il n'y eut plus en France d'esprit et d'intérêt public, mais seulement des fortunes personnelles, dont la fortune impériale était la première. Les récompenses devinrent le prix et bientôt le mobile des services ; elles développèrent la vanité, le goût de l'argent, la mollesse ; quand les serviteurs eurent tout obtenu, la lassitude ; quand ils craignirent de perdre, la défection. L'Empire amoindrit donc les caractères et les énergies de toute la différence entre l'attachement idéal, généreux, austère et constant que la patrie inspire à des citoyens, et l'amour égoïste, cupide, variable comme le succès, que des sujets portent à un maître.

La politique extérieure fut encore plus changée. Empereur, Napoléon ne pouvait laisser autour de la France une ceinture de républiques. Il ne fallait pas que l'institution condamnée par lui se montrât viable, et que la liberté conservée par de petits peuples fît rougir le grand, leur éducateur, d'avoir perdu la sienne. Sauf la Suisse, qui fut abandonnée à la république comme à une infirmité de naissance et incurable, Napoléon, défaisant l'œuvre de la Révolution, voulut autour de nous des monarchies. Il ne pouvait

rappeler les anciens souverains, nos ennemis déclarés. Il ne pouvait trouver dans ces pays des dynasties nouvelles, car il faut de la gloire à l'origine, et la gloire n'était qu'à lui. Il fut donc contraint de gouverner ces peuples, soit qu'il les englobât dans l'Empire, soit qu'il leur donnât des princes de sa famille. Et cela entraîna deux conséquences funestes : d'une part, il imposait à ces nations ce que toute nation supporte malaisément, un gouvernement étranger; d'autre part, en étendant, par-delà nos frontières naturelles, de la Hollande à la Sicile, la France, sous son sceptre ou le sceptre des siens, il devenait un péril pour l'Europe. Et ce fut dès lors le cercle vicieux : à chaque victoire, l'Empereur agrandissait son domaine pour décourager les coalitions par l'excès de sa puissance, et chaque pas en avant lui rendait plus hostile l'Europe, qui se trouvait tout entière ou conquise ou menacée.

Pour diviser ces haines et transformer quelques-unes en amitiés, Napoléon fut conduit à employer au dehors les mêmes moyens qu'au dedans, les largesses aux ambitions. L'homme qui faisait de ses généraux des rois traita les rois comme ses généraux. Il tenta les souverains corruptibles par des accroissements de puissance, il prit à ceux dont il avait à se plaindre pour grandir les États de ceux qu'il voulait gagner. Ayant renoncé à émanciper les peuples, il se mit presque aussitôt à les distribuer, sans souci de leur origine, au mépris de leurs volontés, il en fit la matière de son trafic et, par ce brutal asservissement des nations à la conquête et aux couronnes, se montra plus que jamais le restaurateur du passé.

Lui, cependant, parmi ces souverains au milieu desquels il avait eu la faiblesse de vouloir une place, restait un parvenu. Il voyait les anciennes dynasties se mêler par des alliances de famille, il avait pris leurs mœurs, il avait besoin de se vieillir, il se laissa séduire par la perspective d'une union avec une archiduchesse d'Autriche. Il se persuada, parce que l'alliance flattait son orgueil, qu'elle servirait ses intérêts. L'exemple de Louis XVI, qu'il se plut dès lors à appeler son oncle, eut dû lui prouver à quoi servent les liens de famille dans les conflits de la politique. A Bonaparte, cette union ne fut pas seulement inutile, mais funeste. Cet homme, dont la supériorité honorait tout un peuple et l'humanité même, fut traité par la maison de Habsbourg comme un de ces riches roturiers auxquels on sacrifie les descendantes des grandes familles en ruine : ce fut lui qui dut payer la dot, c'est-à-dire assurer l'Autriche contre toute dépossession de territoire. Trois ans après, à l'heure critique de sa destinée, au moment où commençait la guerre de Russie, la nation polonaise était à ses genoux, n'attendant pour se lever tout entière et le suivre qu'une promesse d'indépendance. Il

désirait prononcer la parole qui lui aurait acquis ce peuple, il ne le pouvait plus. Aux délégués qui le conviaient à servir sa propre cause en réparant l'effroyable iniquité du partage, il dut répondre qu'il avait garanti à l'Autriche la dépouille gagnée par elle dans l'assassinat de la Pologne. Prisonnier de sa couronne, lié par elle aux vieux gouvernements, il était avec les spoliateurs, le dévouement des victimes se glaça; il se désintéressait de leur vie, elles se désintéressèrent de sa victoire. La Pologne ne nous donna ni la base d'opérations, ni les hommes, ni surtout cet enthousiasme d'un peuple qui, opposé à l'enthousiasme du peuple russe, aurait peut-être changé la fortune.

Et quand cette fortune se déclara contre nous, si tous les peuples, comme à un signal attendu, se ruèrent sur notre défaite, si la France parut l'ennemi public, après avoir été l'espoir universel, c'est que Napoléon, par la politique née de l'Empire, avait violé tous les principes du droit nouveau, qu'il les avait violés après les avoir lui-même servis, glorifiés, semés dans l'immortalité, et que sa première œuvre, où il était l'homme de son pays et de son siècle, avait rendu vaine la seconde où, solitaire, il s'était lassé à remonter le cours du temps. Les nations qui, autour de nos frontières, avaient connu la liberté ou son nom, ne nous pardonnaient pas d'avoir détruit leur indépendance après la leur avoir portée. Les peuples de l'Europe entière se vengeaient de n'avoir été qu'une monnaie d'échange pour les combinaisons inconstantes d'un joueur. Eux-mêmes, les souverains absolus, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, affirmant le droit des races, combattant au nom de la liberté, tournaient contre nous les mots enchantés qui avaient fait notre force, et la Révolution, revenant victorieuse jusqu'au foyer d'où elle était sortie, employait au châtement de son fils rebelle jusqu'aux chefs couronnés de l'ancien régime.

IX

On a accusé Napoléon d'être trop ambitieux, il ne le fut pas assez. Il aima mieux dominer le monde que le transformer, et sa gloire fut cette colonne faite des canons pris à toute l'Europe et où il n'y a place que pour une statue. Il ne pensa qu'à lui. La vraie gloire est à ceux qui pensent aux autres; ses rayons n'éblouissent pas, ils éclairent, réchauffent et fécondent; ce n'est pas la stupeur, ni la crainte, ni le bruit, ni le bronze captif qui la perpétuent, c'est la reconnaissance. Et si hardi que soit, en face d'un tel homme, puissance de la nature, le murmure d'un roseau pensant, j'oserai le dire : dans la voie qu'elle préféra, cette imagination si puissante

manqua d'idéal, et dans le but qu'il fixa à son effort, cet incomparable génie manqua d'intelligence.

Si ces quinze ans de guerre, les hécatombes de cent batailles, la destruction de la jeunesse mâle dans toute l'Europe, avaient fondé un état meilleur, il y aurait seulement à pleurer la cruelle loi qui toujours impose le sacrifice des uns comme une rançon pour le bien des autres, et a besoin de la mort pour préparer les œuvres de vie. Si tant d'efforts voulus, de souffrances commandées par le maître de la France, avaient du moins assuré à cette France une grandeur durable, le patriotisme ne regarderait pas au prix dont cette grandeur aurait été payée. Mais tant de prodiges, tant d'héroïsme, ce bouleversement de l'Europe, cette destruction si longtemps prolongée, ont abouti à grandir les deux adversaires que Napoléon tenait davantage à abattre et dont il disait la puissance mortelle à la nôtre : l'Angleterre, enrichie de nos dépouilles, est devenue maîtresse des mers, et la Russie, attirée dans le mouvement de l'Europe, est devenue, à notre place, l'arbitre du continent. Le système impérial en s'écroulant n'a pas même laissé une fondation sur laquelle l'avenir puisse rien élever; pas un de ses trônes, pas une de ses limites n'a duré. Et surtout, la grande tâche léguée par le dix-huitième siècle au dix-neuvième a été oubliée, l'avènement de la démocratie rendu plus lent et plus douloureux. La stérilité de cette grandeur évoque la vision de tous les pays ravagés, de tout le travail anéanti, de tous les foyers détruits, de tous les bonheurs perdus, de tous les intérêts publics ou privés qu'elle a écrasés. Tous élèvent contre elle une plainte terrible, car ils avaient droit de n'être sacrifiés qu'à un intérêt plus élevé, et cet intérêt n'apparaît pas. Cet immense vide de bonheur, de richesse et d'existence, a été fait par un seul homme, pour un seul homme. Alors apparaît l'impiété d'une telle ambition envers la patrie, envers le genre humain. Alors on se demande par quelle faute le monde a mérité que le génie même devint fléau. Alors apparaît la misère de ce victorieux, incapable de faire durer son rêve plus longtemps que les humbles vies sacrifiées à une chimère, et la conscience se soulève contre les vaines conquêtes, quand, dans l'Europe toute sanglante, elle contemple, derrière le mensonge des noms victorieux, les abattoirs de la gloire.

ÉTIENNE LAMY.

BALZAC ROYALISTE

I

Le roman a pour objet l'étude de l'homme considéré comme individu. Balzac, dès ses premières œuvres, auxquelles il ne tarda pas à donner ce titre générique : *Etudes de mœurs au dix-neuvième siècle*¹, ne s'est pas proposé moins que d'observer l'homme à tous les âges et dans toutes les situations, de rechercher quelle influence exercent sur lui la diversité des circonstances et la variété des milieux. Il écrivait, dès 1834 : « Les *Etudes de mœurs* représenteront tous les effets sociaux sans que ni une situation de la vie, ni une physionomie, ni un caractère d'homme et de femme, ni une manière de vivre, ni une profession, ni une zone sociale, ni un pays français, ni un quoi que ce soit de l'enfance, de la vieillesse, de l'âge mûr, de *la politique*, de la justice, de la guerre, ait été oublié². »

Mais Balzac visait à être autre chose qu'un romancier. Il entendait être aussi un philosophe. Il l'était en effet, et dès ce moment, au moins dans une certaine mesure, puisque dans tous ses récits, au risque de ralentir l'action et parfois même de fatiguer le lecteur, il étudiait longuement les causes du moindre fait et s'efforçait de le rattacher à son origine première. Il ne lui suffisait pas de peindre les effets, il voulait, en toute rencontre, remonter aux causes et aux principes. Et c'est pourquoi les *Etudes de mœurs* n'étaient pour lui que la première assise de son monument. Viendraient

¹ C'est au mois d'octobre 1834 que Balzac commença de publier, chez M^{me} veuve Ch. Béchet, une édition de ses Œuvres, en douze volumes, à laquelle il donna le titre d'*Etudes de mœurs au dix-neuvième siècle*. Les tomes I à IV comprenaient les *Scènes de la vie privée*; les tomes V à VIII, les *Scènes de la vie de province*; les tomes IX à XII, les *Scènes de la vie parisienne*.

² Lettre du 26 octobre 1834. — *Lettres inédites de Balzac à M^{me} de Hanska*, publiées par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. (*Revue de Paris* du 1^{er} janvier 1895.)

ensuite les *Etudes philosophiques* ; puis, comme couronnement de l'édifice, les *Etudes analytiques*. En 1834 encore, dans cette même lettre dont je viens de citer un fragment, il exposait ainsi à M^{me} de Hanska le plan qu'il s'était dès lors tracé :

Après les *effets* viendront les *causes*. Je vous aurai peint dans les *Etudes de mœurs* les sentiments et leur jeu, la vie et son allure. Dans les *Etudes philosophiques*, je dirai *pourquoi les sentiments, sur quoi la vie* ; quelle est la partie, quelles sont les conditions au delà desquelles ni la société ni l'homme n'existent ; et, après l'avoir parcourue (la société) pour la décrire, je la parcourrai pour la juger...

Puis, après les *effets* et les *causes*, viendront les *Etudes analytiques*... Car, après les *effets* et les *causes*, doivent se rechercher les *principes*... Ainsi, l'homme, la société, l'humanité, seront décrits, jugés, analysés sans répétitions, et dans une œuvre qui sera comme *les Mille et une nuits* de l'Occident.

Quand tout sera fini, ma *Madeleine*¹ grattée, mon fronton sculpté, mes planches débarrassées, mes derniers coups de peigne donnés, j'aurai eu raison ou j'aurai eu tort. Mais, après avoir fait la poésie, la démonstration de tout un système, j'en ferai la science dans l'*Essai sur les forces humaines*...

Ce rêve, — c'en était un, en effet, — Balzac devait en partie le réaliser. Ce qu'il sied, en tout cas, de retenir, c'est que l'auteur de la *Comédie humaine* n'a pas voulu seulement *décrire* la société française au dix-neuvième siècle, il a voulu aussi la *juger*. Et comment juger si l'on n'a pas un criterium ; si, dans l'ordre des questions sociales, religieuses et politiques, on ne possède pas une règle, une foi, des convictions et des principes ?

Balzac faisait hautement profession d'en avoir.

Presque tous les critiques cependant se sont refusé à prendre au sérieux ses opinions politiques et religieuses. Ses affirmations répétées, ses professions de foi, si claires et si nettes qu'elles puissent paraître, ne sont, d'après eux, que des airs de bravoure, des fantaisies d'artiste, et, pour tout dire, une simple amulette. Pour plusieurs même, ce serait duperie d'y voir autre chose que des opinions de parade et des oripeaux empruntés, voire même un déguisement et un masque.

M. Eugène Pelletan écrivait, aux environs de 1846, à l'occasion de la première édition de la *Comédie humaine* :

¹ L'église de la Madeleine, qui était alors en voie d'achèvement.

Dieu nous garde de critiquer les opinions religieuses du célèbre romancier ! Peu nous importe d'entendre, çà et là, dans ses ouvrages quelques légers pétilllements du feu éteint de Joseph de Maistre. On doit savoir faire la différence des doctrines officielles, officiellement exprimées, et des doctrines domestiques habituelles qui servent à la consommation de la semaine.

Il en est de certains principes comme de ces frocs de moine que l'on porte dans sa chambre, mais pour l'étrangeté du fait seulement.

Nous ne pensons pas non plus qu'on doive s'arrêter aux croyances politiques de M. de Balzac, qui, d'ailleurs, n'a qu'un symbole en un seul article : le droit d'aïnesse. Je suis persuadé qu'au fond M. de Balzac entend le droit d'aïnesse comme le docteur Johnson. Le privilège de primogéniture, disait celui-ci, a un grand avantage, c'est qu'il ne fait qu'un sot par famille.

Comment la critique peut-elle avoir la naïveté de blâmer cette retraite en arrière par-delà nos deux révolutions ! Eh ! mon Dieu, le talent, sous toutes ses formes littéraires et conquérantes, a toujours sa petite diplomatie. Quand Napoléon date de Moscou un décret sur le vaudeville, quand Rousseau prend le bonnet fourré, Napoléon, Rousseau, avaient besoin de raviver l'attention assoupie de Paris.

Ensuite les grands écrivains aiment à rebrousser les opinions courantes. De Maistre avait toujours par chapitre quelque opinion ardue à présenter, sous la forme la plus paradoxale. Il appelait cela jeter aux Français un os à ronger. M. de Balzac nous jette aussi un os à l'occasion ¹.

Comme M. Eugène Pelletan, M. Caro est plein de railleries à l'endroit de la philosophie de Balzac et de sa politique. Après avoir cité ce passage de l'avant-propos de la *Comédie humaine* : « J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : la religion, la monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament et vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener son pays », M. Caro ajoute :

« J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : la religion, la « monarchie ! » *N'est-ce pas sublime ?* Est-ce M. de Bonald ou M. de Maistre qui font leur profession de foi ? Non, c'est l'auteur de la *Physiologie du mariage* et des *Parents pauvres*. Et remarquez qu'il était *relativement sincère* avec lui-même. Ce dernier trait rend la chose *plus plaisante* et *plus rare* ². »

M. Pelletan et M. Caro s'étaient bornés à plaisanter Balzac sur

¹ *Heures de travail*, par Eugène Pelletan, t. I, p. 99. — L'article d'Eugène Pelletan parut d'abord dans la *Presse* du 30 novembre 1846.

² *Poètes et Romanciers*, par E. Caro, de l'Académie française, p. 309.

ses théories religieuses et politiques. Un estimable écrivain, dont le travail ne laissa pas, lorsqu'il parut, de faire assez grand bruit, M. Eugène Poitou, se montra de moins facile composition. Il prit la chose au tragique; il appela l'indignation de ses lecteurs sur la tête de cet affreux Balzac, coupable de ne pas admirer notre grande Révolution, atteint et convaincu de ce crime abominable, le plus grand de tous, à coup sûr, pour un écrivain : prêcher dans ses ouvrages « la haine de cette grande œuvre d'émancipation qu'a su accomplir la Révolution française, de tous les progrès qu'elle a réalisés dans nos institutions et nos lois, de l'égalité civile, de la liberté civile et politique, de l'affranchissement des personnes et de la propriété; la haine, pour tout dire, de notre société moderne tout entière et de tous les principes dont elle vit ». Il l'accuse de vouloir « le rétablissement de la féodalité, de la dîme et de la corvée, des majorats et de la mainmorte ». Puis, dans la même page, comme s'il ne voulait pas même lui laisser le bénéfice de son audace et de son crime, il lui reproche de n'avoir eu, en matière politique et sociale, que « des idées vagues, incohérentes, contradictoires », de ne s'être jamais « rendu bien compte à lui-même de ce qu'il pensait, de ce qu'il voulait ¹ ». Inconscient ou criminel, voilà ce pauvre Balzac bien loti!

Depuis l'époque où M. Poitou le dénonçait comme « l'apôtre de l'absolutisme » et « le prôneur du régime féodal », d'autres sont venus qui ont fait de l'auteur de la *Comédie humaine* un « serviteur de la démocratie » et un « prôneur de la république ». Un législateur de la troisième République, M. Anatole de la Forge, le met en bonne place parmi les « précurseurs de la démocratie », parmi ceux qui ont eu « l'intuition de ce que devait être un gouvernement d'inspiration et de pratique démocratique ». Il n'hésite pas à voir en lui un *prophète* : il a découvert, en effet, que Balzac, trente ans avant l'événement, avait annoncé la venue du *Messie*, lequel, pour ce bon opportuniste qu'était Anatole de la Forge, n'est autre que Gambetta. Il écrit bravement : « Un ouvrage de Balzac, celui qui a pour titre : *Z. Marcas*, n'est rien moins que l'histoire, par anticipation et don de prophétie, du tribun de la Défense nationale, du vainqueur du gouvernement de l'ordre moral!... *Z. Marcas*, comme Gambetta, est d'origine obscure et plébéienne; il a des débuts difficiles, « des jours de misère et d'angoisse ». Comme Gambetta, *Marcas* est un orateur de race, un politique fin et profond; il excelle à tâter le pouls de l'opinion

¹ *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1856. — Ce travail a été réimprimé, en 1868, dans les *Portraits littéraires et philosophiques*, par Eugène Poitou.

publique, à analyser ce qu'elle veut... Il n'est pas jusqu'aux détails sur le costume et la physionomie du héros de Balzac qui ne concordent avec la physionomie et la tenue du chef illustre des 363. « Selon un système assez populaire, dit le grand romancier, chaque face humaine a sa ressemblance avec un animal. L'animal de Marcas était le lion. Ses cheveux ressemblaient à une crinière... Il avait le front partagé, comme celui d'un lion, par un sillon puissant... Sa bouche énorme et ses joues creuses étaient remuées par des plis d'un dessin fier, étaient relevées par un coloris plein de tons jaunâtres. Ce visage presque terrible semblait éclairé par deux lumières, deux yeux noirs, mais d'une douceur infinie, calmes, profonds, pleins de pensées... » En racontant la maladie et la mort de Z. Marcas, Balzac décrit d'avance la maladie et la mort de Gambetta. « Semblable à Pitt, écrit-il, qui s'était donné l'Angleterre pour femme, Marcas portait la France dans son cœur, il en était idolâtre... La France au troisième rang! Ce cri revenait toujours dans ses conversations. *La maladie intestinale du pays avait passé dans ses entrailles.* » M. Anatole de la Forge souligne cette dernière phrase, et il ajoute : « Marcas devait mourir de cette maladie-là. Balzac raconte en termes émouvants les souffrances et l'agonie de cet homme d'Etat imaginaire, mort n'ayant pas quarante ans, mais épuisé de travail, miné par une noble ambition, torturé par la souffrance du patriotisme¹. » Il n'oublie pas, d'ailleurs, de noter que cette *scène de la Vie politique* a été écrite *aux Jardies*, précisément dans la maison où devait mourir Gambetta.

D'après le *Siècle* et M. Anatole de la Forge, Balzac a été le prophète de l'opportunisme. D'autres sont allés plus loin dans la voie ainsi ouverte. La *Revue socialiste* et M. Robert Bernier ont fait de l'auteur de la *Comédie humaine* un adepte du socialisme². Il ne reste plus, — et sans doute quelque bon compaguon y travaille déjà, — il ne reste plus qu'à nous donner un *Balzac anarchiste*.

Il serait peut-être temps de dégager des nuages, dont elle a été jusqu'ici enveloppée, cette question des opinions politiques de Balzac. Si on ne la connaît bien, d'ailleurs, on risque de se méprendre sur la portée et la signification d'une partie considérable de ses œuvres. J'essayerai donc de la traiter ici avec quelque développement, puisque aussi bien les éléments abondent pour cette

¹ Anatole de la Forge, *les Serviteurs de la démocratie : Balzac*. Cette étude a paru dans le *Siècle* du 1^{er} août 1883.

² *Balzac socialiste*, par Robert Bernier, dans la *Revue socialiste* de 1894. — Voyez également les articles suivants : *De Balzac et Proudhon*, par Emile Chevalet, dans l'*Avenir républicain* du 21 juin 1894 ; *les Paysans de Balzac*, par Ch. Bonnier, dans l'*Ere nouvelle* de juin 1894.

étude, soit qu'on les veuille puiser dans sa vie même, soit qu'on les demande à sa *Correspondance* et à ses livres.

II

L'influence du *milieu*, pour avoir été exagérée outre mesure par M. Taine, n'en est pas moins très réelle et très grande; considérable surtout est l'influence du milieu familial, celle du père et de la mère.

Balzac est-il né, a-t-il grandi dans un milieu aristocratique? Il l'eût volontiers donné à croire, et Sainte-Beuve savait bien qu'il l'atteignait à l'endroit sensible, lorsqu'il l'appelait, dans ses *Portraits contemporains*, *M. Honoré Balzac*¹. A cela, Balzac répondait : « Mon nom est sur mon extrait de naissance *comme celui de M. de Fitz-James est sur le sien*². » Ce n'était pas tout à fait exact. Son acte de naissance, en effet, porte *Honoré Balzac*, et non *de Balzac*. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, cet acte étant du 2 prairial an VII, c'est-à-dire d'une époque où toutes les qualifications nobiliaires étaient proscrites³. Après avoir invoqué — à tort, on vient de le voir, — son acte de naissance, Balzac remonte plus haut. A l'en croire, sa famille ne date pas des croisades, — ce serait trop récent, — non pas même de l'époque franque, mais de l'époque *gauloise*. Il écrit sans plus de façons : « Si mon nom est celui d'une *vieille famille gauloise*, ce n'est pas ma faute; mais mon nom de Balzac est mon nom patronymique, avantage que n'ont pas beaucoup de familles aristocratiques qui s'appellent Odet avant de s'appeler Châtillon, Riquet, avant de s'appeler Caraman, Duplessis avant Richelieu, et qui n'en sont pas moins de grandes familles... Si mon nom sonne trop bien à quelques oreilles, s'il est enviable à ceux qui ne sont pas contents du leur, je ne puis y renoncer...

¹ *Portraits contemporains*, t. I, p. 447.

² *Historique du procès auquel a donné lieu le LYS DANS LA VALLÉE*, mai 1836. (*Œuvres complètes de H. de Balzac*, t. XXII, édition Calmann Lévy.)

³ Le 2 prairial an VII correspond au 21 mai 1799. Balzac était né la veille, le 20 mai. Voici, du reste, son acte de naissance, d'après le registre de l'état civil de la ville de Tours : « Aujourd'hui, deux prairial an sept de la République française, a été présenté devant moi, Pierre-Jacques Duvivier, officier public soussigné, un enfant mâle, par le citoyen *Bernard-François Balzac*, propriétaire, demeurant en cette commune, rue de l'Armée-d'Italie, section du Chardonnet, n° 25; lequel m'a déclaré que ledit enfant s'appelle *Honoré Balzac*, né d'hier à onze heures du matin, au domicile du déclarant; qu'il est son fils et celui de citoyenne Anne-Charlotte-Laure Sallambier, son épouse, mariés en la commune de Paris, huitième arrondissement, département de la Seine, le onze pluviôse an cinq, etc. »

Mon père était parfaitement en mesure sur ce chapitre, ayant eu l'entrée au *Trésor des Chartes*... Il se glorifiait d'être de la race conquise, d'une famille qui avait résisté en Auvergne à l'invasion et d'où sont sortis les d'Entraignes. Il avait trouvé, dans le *Trésor des Chartes*, la concession de terre faite au cinquième siècle par les Balzac pour établir un monastère aux environs de la petite ville de Balzac, dont copie fut, me dit-il, enregistrée par ses soins au Parlement de Paris ¹. »

Il faut bien croire que le père du grand romancier n'était pas si *parfaitement en mesure que cela sur ce chapitre*, puisque jamais il ne se fit appeler autrement que M. Balzac. Sous l'Empire, tous ceux qui avaient droit à la particule l'avaient reprise. Il ne suivit point cet exemple, et pour cause. Il resta M. Balzac comme devant. A Tours, où il habita environ dix-sept ans, de 1798 à 1814, il remplit les fonctions de deuxième adjoint au maire (de 1804 à 1808), et celles d'administrateur de l'hospice général (de 1804 à 1812) ². A la mairie comme à l'hospice général, il ne fut jamais que M. Balzac ³... Il publia dans cette ville, chez M. Mame, qui sera plus tard l'éditeur de son fils, divers opuscules : *Histoire de la rage et moyen d'en préserver, comme autrefois, les hommes et de les délivrer de plusieurs autres malheurs attaquant leur existence*; — *Mémoire sur deux grandes obligations à remplir par les Français*; — *Mémoire sur les scandaleux désordres causés par les jeunes filles trompées et abandonnées dans un absolu dénuement, et sur les moyens d'utiliser une portion de population perdue pour l'Etat et très funeste à l'ordre social*. Ces trois opuscules portent cette mention : *par M. Balzac*.

En 1807, il mit son fils au collège de Vendôme, dirigé par les Oratoriens. On lit dans le registre d'entrée :

N° 460.

Honoré Balzac, âgé de huit ans et cinq mois, a eu la petite vérole, sans infirmités; caractère sanguin, s'échauffant facilement, est sujet à quelques fièvres de chaleur. Entré au pensionnat le 22 juin 1807.

S'adresser à *M. Balzac*, son père, à Tours ⁴.

¹ *Historique du procès auquel a donné lieu le LYS DANS LA VALLÉE*.

² *Notes biographiques sur Balzac*, par le docteur A. Fournier, maire de Tours, 1887.

³ Son second fils, né le 21 décembre 1807, est inscrit sur les registres de l'état-civil sous le nom de *Henri-François Balzac*.

⁴ Lettre de M. Mareschal-Duplessis, directeur du collège de Vendôme, alors que Balzac y était élève. (Voy. *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, p. 401.)

Celui-ci, jusqu'à sa mort, arrivée en 1829, resta M. Balzac père, et à aucun moment il ne fut question, dans sa famille, de prendre la particule. Lorsque son fils se fit imprimeur, en 1826, les volumes sortis de ses presses (j'en ai quelques-uns sous les yeux) ne portèrent d'autre indication que celle-ci : *H. Balzac, imprimeur, rue des Marais-Saint-Germain*¹, 31. Cela, du reste, n'était point pour embarrasser l'illustre écrivain. Il nous fournit sur ce point l'explication suivante :

Quelques charitables loustics demandent pourquoi j'étais M. Balzac en 1826. Si j'explique ma vie, autant expliquer tout. Quand un éloquent député de la Restauration se faisait imprimeur à la presse et gagnait 3 francs en tirant le décret qui le condamnait à mort, il n'avouait pas son noble nom. A Trieste, un pair de France s'appelait M. Labrosse en se faisant commerçant. M. le baron Trouvé² mettait tout uniment : « Imprimerie de Trouvé. » On doit avoir l'esprit de son état, quand on en prend un ; et je connais en ce moment quelques enfants de familles illustres qui ne mettent pas leurs titres en signant leurs lettres de commerce. *Ainsi ai-je fait*³.

L'argument peut paraître heureusement *trouvé*, mais la question est précisément de savoir si, quand il mettait sur son imprimerie et sur ses lettres de commerce : *H. Balzac*, ce n'était pas son vrai nom et son nom tout entier qu'il y mettait. Précisément en 1826, il perdit une de ses sœurs, M^{me} de Montzaigle⁴. La lettre de faire part, envoyée à cette occasion par la famille, est au nom de *M. et M^{me} Balzac*, demeurant rue du Roi-Doré, de *MM. Honoré et Henri Balzac*, de M. et M^{me} Surville⁵, père, mère, frères et sœur de la défunte⁶.

¹ Aujourd'hui rue Visconti.

² J.-C. Trouvé avait été créé baron de l'Empire le 3 décembre 1809. Successivement rédacteur du *Moniteur*, secrétaire du Directoire, secrétaire d'ambassade à Naples, ministre près la République cisalpine, membre du Tribunat, préfet sous l'Empire et sous la Restauration, il fut révoqué, comme ultra-royaliste, à la fin de 1816, devint, en 1819, gérant du *Conservateur*, et, en 1820, directeur d'une imprimerie à Paris. Le ministère Polignac le nomma maître des requêtes en service extraordinaire (août 1829), et chef de la division des Beaux-Arts au ministère de l'intérieur (février 1830). Il est mort en 1860.

³ *Historique du procès auquel a donné lieu le LYS DANS LA VALLÉE.*

⁴ Laurence Balzac, seconde sœur du romancier, mariée, en 1821, à M. Michaut de Saint-Pierre de Montzaigle.

⁵ Laure, l'aînée des sœurs de Balzac, avait épousé, en 1820, M. Surville, ingénieur des ponts et chaussées.

⁶ Voy., dans le *Figaro* du 27 août 1880, l'article signé J. A. et intitulé : *La particule de Balzac.*

Au mois d'août 1828, Balzac passa quelques semaines à Fougères, chez le général baron de Pommereul, pour étudier les paysages qui devaient encadrer l'action de son roman projeté sur les *Chouans*. De retour à Paris, il adressa plusieurs lettres à son hôte. Elles ont été publiées par M. R. du Pontavice de Heussey¹. Ces lettres de 1828 et de 1829 sont signées : *H. Balzac* et *Honoré Balzac*. Et pourtant, cette fois, il ne s'agissait plus de *lettres de commerce* !

Ce roman des *Chouans*, qu'il avait commencé d'écrire à Fougères, il le publia au mois de mars 1829. Contrairement à l'habitude qu'il avait eue jusque-là de se servir de pseudonymes, il y mit son nom. Son livre est signé : *par M. Honoré Balzac*. De même, en avril 1830, quand paraîtra la première édition des *Scènes de la vie privée*, l'ouvrage sera signé : *par M. Balzac*.

Entre ces deux publications, Balzac avait perdu son père, mort à Paris rue Saint-Avoie. Nous ne sommes plus en prairial an VII, sous le Directoire de la République française; nous sommes en juin 1829, sous le règne de Charles X; les officiers de l'état civil enregistrent maintenant, avec la plus parfaite bonne grâce, la particule nobiliaire. L'acte de décès du père sera donc ici, au premier chef, une pièce probante. En voici la teneur :

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, VILLE DE PARIS

Extrait du registre des actes de décès du 7^e arrondissement pour l'an 1829.

Du samedi vingt juin mil huit cent vingt-neuf, à midi.

Acte de décès de *Bernard-François Balzac*, âgé de quatre-vingt-deux ans; né à Nougairis, département du Tarn, décédé à Paris, le 19 de ce mois, à quatre heures du soir, rue et quartier Saint-Avoie, n° 47, et demeurant ordinairement à Versailles, département de Seine-et-Oise, rentier, marié à Anne-Charlotte-Laure Sallambier, demeurant audit Versailles.

Sur la déclaration à moi faite par *Henri-François Balzac*, âgé de vingt et un ans révolus, employé, demeurant audit Versailles, fils du défunt, et par *Amant-Désiré Michaut de Saint-Pierre de Montzaigle*, âgé de quarante-deux ans, employé supérieur de l'Octroi de Paris, demeurant à Paris, barrière de Ménilmontant, gendre du défunt.

Constaté par moi, adjoint au maire du 7^e arrondissement de Paris, d'après la vérification du décès faite par M. Hernu fils, médecin, et

¹ *Balzac en Bretagne. — Cinq lettres inédites de l'auteur des CHOUANS*, par R. du Pontavice de Heussey, 1885.

j'ai signé avec les témoins après lecture faite. *Signé* : Henry Balzac, Michaut de Saint-Pierre de Montzaigle, et Tournaire, adjoint ¹.

La question me semble donc tranchée. Quoi qu'il ait pu dire et écrire à cet égard, l'auteur de la *Comédie humaine* n'était pas gentilhomme par droit de naissance. Je m'empresse d'ajouter qu'il l'est devenu, et très légitimement, par droit de conquête. C'est par vingt chefs-d'œuvre, par vingt victoires, qu'il a acquis le droit de s'appeler *H. de Balzac*. En 1836, après les *Scènes de la vie privée*, celles de la *Vie de province* et de la *Vie parisienne*, après la *Peau de chagrin*, *Louis Lambert*, le *Médecin de campagne*, *Eugénie Grandet*, la *Recherche de l'absolu*, le *Père Goriot* et le *Lys dans la vallée*, aux « charitables loustics » qui lui demandaient pourquoi il s'appelait M. de Balzac, il avait une réponse bien simple à faire. Au lieu de se réclamer de son acte de naissance, qui ne prouvait rien, ou de certain acte du cinquième siècle, qu'il eût été bien empêché de produire, que n'invoquait-il tout bonnement la règle du vieux Lhomond : *Quia nominor leo!*

Quoi qu'il en soit, si le père de Balzac était un bourgeois, c'était du moins un bourgeois très particulier, plein d'humour², remarquable par son esprit d'observation et de repartie, écrivain à ses heures, et qui, nous l'avons vu, à défaut de livres, faisait à l'occasion des brochures.

Il accueillit avec une joie profonde le retour des Bourbons, non cependant sans regretter un peu que Louis XVIII eût cru devoir donner la Charte. Dans l'excès de son zèle, il était plus royaliste que le roi. On trouve à ce sujet, dans un des écrits de son fils, de curieux détails :

Mon père, dit-il, était, sous Louis XV, *secrétaire du Grand Conseil*, dont il rédigeait les arrêts. Le cardinal de Rohan et M. de Calonne l'avaient pris à cœur; et, plus tard, il fit cause commune avec son ami de Bertrand-Moleville³. Sans la Révolution, il aurait fait une haute fortune sous la vieille monarchie, qu'il a vue crouler. S'il a modestement achevé une vie commencée avec quelques espérances,

¹ Je dois communication de cette pièce à l'obligeance de M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

² « Mon père tenait à la fois de Montaigne, de Rabelais et de l'oncle Toby, par sa philosophie, son originalité et sa bonté. » (*Balzac, sa vie et ses œuvres*, par M^{me} Laure Surville, p. 7.)

³ Le marquis de Bertrand-Moleville, ancien ministre de la marine sous Louis XVI, auteur d'une *Histoire de la Révolution française* en 14 volumes (1800-1803), et de *Mémoires pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI* (Londres, 1797). Né en 1744, il mourut en 1817.

c'est que, brisé par la Révolution, il s'est trouvé loin des affaires et dans une position inférieure, enfin un vieillard en 1814¹, et repoussé avec M. de Moleville, qui déconseillait la Charte à Louis XVIII. A seize ans, je tenais la plume sous leur dictée pour rédiger un long mémoire, au moment où M. de Polignac et M. de Villèle refusaient de reconnaître la Charte. Et j'entendais M. de Bertrand, ce vieillard de haute taille, blanchi dans les révolutions, s'écrier : « La Constitution a perdu Louis XVI, la Charte tuera les Bourbons ! On peut aujourd'hui ne pas la donner : plus tard, on ne la retirera pas sans danger. Ceci ne tiendra pas ; mourons en paix, mon cher ami : nous avons vu le commencement, nos fils verront la fin² !

Cette scène fit sur le jeune Balzac une vive impression, et nous verrons que jusqu'à la fin il restera fidèle aux idées de M. Bertrand de Moleville. Qu'après cela, le récit qu'on vient de lire renferme, sur un point accessoire, une légère inexactitude, la chose, à coup sûr, importe peu.

Dans le calendrier lisez-vous quelquefois ?

Les *Almanachs royaux* donnent les noms des *secrétaires* du Grand Conseil : le nom de Balzac n'y figure point. M^{me} Surville, dans l'intéressante notice qu'elle a écrite sur son frère, dit que leur père était, — non pas secrétaire, — mais *avocat au Conseil sous Louis XVI*³. Malheureusement, les almanachs du temps de Louis XVI sont encore là, qui renferment les listes de tous les avocats au Conseil : aucun d'eux ne porte le nom de Balzac. Ce sont décidément de grands trouble-fêtes que ces vieux almanachs : ils sont presque aussi terribles que le *Moniteur* !

III

Le Mémoire rédigé en commun par M. Balzac et M. Bertrand de Moleville n'a jamais été imprimé. En revanche, M. Balzac fit paraître en 1816 une nouvelle brochure intitulée : *Opuscule sur la statue équestre que les Français doivent faire ériger pour perpétuer la mémoire de Henri IV.*

A cette époque, il n'habitait plus Tours, mais Paris où, vers la fin de 1814, il avait été appelé à la direction des vivres de la pre-

¹ Il était né au hameau de Nougairis, arrondissement d'Alby (Tarn), le 22 juillet 1746 ; il était donc, en 1814, âgé de soixante-huit ans.

² *Historique du procès auquel a donné lieu le LYS DANS LA VALLÉE.*

³ *Balzac, sa vie et ses œuvres*, par M^{me} L. Surville, p. 6.

mière division militaire. Son fils, qui venait de terminer sa troisième¹, l'avait accompagné.

Il y avait alors, rue Saint-Louis, au Marais, une pension dirigée par M. Lepitre, professeur de rhétorique en l'Université avant la Révolution. Pendant la Terreur, M. Lepitre avait déployé en faveur de la famille royale le plus noble dévouement. A la journée du 13 vendémiaire, il avait présidé l'une des sections parisiennes qui se soulevèrent contre la Convention. En le recevant aux Tuileries, le 9 mai 1814, la duchesse d'Angoulême lui avait dit : « Je n'ai point oublié et je n'oublierai jamais les services que vous avez rendus à ma famille. » Peu après cette audience, il avait publié : *Quelques Souvenirs ou Notes fidèles de mon service au Temple, depuis le 8 décembre 1792 jusqu'au 26 mars 1793*, bientôt suivis de : *Cinq romances composées, en 1793 et 1795, pour les illustres prisonniers du Temple*, musique de M^{me} Cléry². Il était donc naturel que les familles royalistes confiassent leurs enfants à M. Lepitre, et ce fut chez lui que M. Balzac mit son fils, dès son arrivée à Paris.

Le futur auteur de la *Comédie humaine* acheva ses classes en 1816; il avait alors dix-sept ans et demi. Son père exigea qu'il fit son droit, en même temps qu'il travaillerait chez un avoué, M. Guillonnet-Merville. M. Merville était un ami de M. Balzac et partageait ses opinions politiques. Homme d'esprit, rempli d'indulgence pour ceux de ses clercs qui brillaient surtout par leur absence, il donna au jeune Honoré la chaise et la table d'Eugène Scribe, qui avait travaillé chez lui quelques années auparavant. Au bout de dix-huit mois, Balzac quitta M. Merville, emportant de lui le meilleur souvenir. En tête d'un de ses plus beaux récits, *un Episode sous la Terreur*, se lit cette dédicace :

A MONSIEUR GUYONNET-MERVILLE

Ne faut il pas, cher et ancien patron, expliquer aux gens curieux de tout connaître où j'ai pu savoir assez de procédure pour conduire les affaires de mon petit monde, et consacrer ici la mémoire de l'homme aimable et spirituel qui disait à Scribe, autre clerc-amateur : *Passes donc à l'étude, je vous assure qu'il y a de l'ouvrage*, en le rencontrant au bal³; mais avez-vous besoin de ce témoignage public pour être certain de l'affection de l'auteur?

¹ Balzac, après être resté sept ans au collège de Vendôme, en sortit le 22 avril 1813. Il entra alors comme externe au collège de Tours, dirigé par M. Chrétien, et y redoubla sa troisième.

² *Biographie universelle* (de Michaud), t. LXXI.

³ Sainte-Beuve, dans un article de 1840 sur *Eugène Scribe*, raconte en

Balzac ne s'en est pas tenu là. Il a fait à M. Merville le plus riche cadeau que jamais cleric-amateur ait offert à son patron : il l'a immortalisé — à une lettre près — sous le nom de *Derville*, l'avoué du colonel Chabert, du duc de Grandlieu et du comte de Sérizy, de M^{me} de Nucingen et du duc de Chaulieu, gentilhomme de la cour de Louis XVIII et de celle de Charles X¹.

Au moment où Balzac fut reçu licencié, son père, qui venait d'être mis à la retraite et de subir des pertes d'argent dans deux entreprises, se retira à la campagne, à Villeparisis. Honoré resta à Paris, non pour être avocat ou pour devenir notaire, comme l'eût désiré sa famille, mais pour courir les chances de la carrière littéraire. Dans l'espoir qu'un peu de *vache enragée* le ramènera à de meilleurs sentiments, on l'a installé dans une mansarde, rue Lesdiguières, n^o 9, près de l' Arsenal, et on le gratifie de la plus maigre des pensions. C'est de cette mansarde qu'il écrit à sa sœur préférée — *l'alma soror!* — les lettres qui ouvrent aujourd'hui sa *Correspondance* : lettres charmantes, où il est déjà tout entier, avec son bon cœur et sa naïveté d'enfant, sa vaillance et ses illusions, l'exubérance de sa verve et les premiers accès de sa fièvre de travail, ses rêves de fortune et de gloire, ses projets sans nombre qui se succèdent sans fin. Il n'est pas depuis six mois rue Lesdiguières qu'il a déjà conçu le projet d'un roman moderne, qui s'appellera *Cogsigrue*, écrit deux actes d'un opéra-comique, « croquignolé » un petit roman dans le genre antique, jeté sur le papier le plan d'une tragédie en cinq actes et en vers.

A cette tragédie, il travaillera plus d'un an. Elle avait pour sujet la condamnation et la mort de Charles I^{er}. Quant au titre à lui donner, il hésitait entre trois, *Cromwell*, ou *Henriette d'Angleterre*, ou encore *le Régicide*.

termes un peu différents cette anecdote. « Il fit ainsi, dit-il, bien des essais dès le collège ou dans l'étude d'avoué où il entra pour quelque temps; car sa mère, en mourant, avait exprimé le désir qu'il fût avocat, et M. Bonnet, son tuteur, y tenait la main. M. Guillonné-Merville, l'avoué, qui, cependant, ne le voyait presque jamais, lui écrivait un jour : « Si M. Scribe passe dans le quartier, je le prie de monter à l'étude, où il y a de la besogne pressée. » (*Portraits contemporains*, t. II, p. 96) — La véritable orthographe du nom de l'avoué qui fut le patron de Scribe et de Balzac était Guillonnet-Merville, et non pas *Guyonnet*, comme l'a imprimé Balzac, ou *Guillonné*, comme l'écrit Sainte-Beuve.

¹ Les principaux récits de la *Comédie humaine* dans lesquels paraît l'avoué Derville sont : *Une ténébreuse affaire*, *le Colonel Chabert*, *Gobseck*, *le Père Goriot*, *Un début dans la vie*, *Splendeurs et misères des courtisanes*. Balzac a placé l'étude de Derville dans la rue Vivienne; celle de M. Merville était située rue Coquillière, n^o 42. Le titulaire de l'étude où ont passé Balzac et Scribe est actuellement M^e Potonié.

Un jour, il envoie à sa sœur le plan de ses cinq actes. La reine Henriette d'Angleterre est allée, selon l'ordre de Charles I^{er}, conduire ses enfants en Hollande et solliciter des secours à la cour de France. Lorsqu'elle revient et qu'elle entre à Westminster, déguisée sous d'humbles vêtements, soutenue par le fils de Strafford, elle apprend que le roi est prisonnier, que Cromwell et ses complices ont juré de le faire mourir. Elle demande à partager sa captivité, ce que lui accorde aussitôt Cromwell, enchanté de tenir une nouvelle victime.

Pendant, une petite armée de royalistes s'est emparée des fils de Cromwell revenant de dompter l'Irlande. Strafford transmet à la reine cette importante nouvelle. En mettant Cromwell entre ses fils et le trône, on sauvera peut-être le roi. Le second acte finit sur cette lueur d'espérance.

La reine met Cromwell dans l'alternative de se prononcer. Ou le roi sera libre, ou les fils du protecteur périront. Un grand combat se livre dans l'âme du régicide; il hésite encore quand le roi apparaît et lui annonce qu'il vient d'ordonner que ses fils lui soient rendus sans conditions.

La grandeur d'âme de Charles ne touche pas son bourreau. Le Parlement est assemblé. Le roi comparait. Il parle avec une fermeté, avec une dignité admirables. La reine ensuite prend sa défense dans un langage digne de la fille d'Henri IV. Cromwell, voyant le Parlement s'attendrir, fait retirer le roi et la reine. La délibération commence et le quatrième acte finit.

Vient alors le cinquième acte, *le plus difficile de tous*, écrit Balzac, qui continue, en ces termes, l'exposé de son plan :

La sentence n'est pas encore connue; mais Charles I^{er}, qui ne s'abuse pas, entretient la reine de ses dernières volontés. (Quelle scène!) Strafford sait la condamnation et vient l'annoncer à son maître, afin qu'il y soit préparé avant d'entendre son arrêt. (Quelle scène!) Ireton arrive chercher le roi pour le conduire devant ses juges. Charles I^{er} dit à Strafford qu'il lui réserve l'honneur de le conduire à l'échafaud. Adieux du roi et de la reine. (Quelle scène!) Fairfax accourt; il prévient la reine de son danger, il faut qu'elle fuie sur-le-champ, on veut la retenir prisonnière et lui faire aussi son procès.

La reine, tout à son désespoir, n'entend rien d'abord, puis elle éclate tout à coup en imprécations contre l'Angleterre: elle vivra pour la vengeance, elle lui soulèvera partout des ennemis, la France la combattra, la dominera, l'écrasera un jour ¹.

¹ *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, p. 28.

Balzac ne laissait pas d'être assez satisfait de son plan. « L'incident des fils de Cromwell, écrivait-il, est admirablement trouvé. J'ai aussi inventé fort heureusement le caractère du fils de Strafford. La magnanimité de Charles I^{er} rendant à Cromwell ses fils est plus belle que celle d'Auguste pardonnant à Cinna. » Il travailla nuit et jour, versifia de son mieux, et vint enfin à bout de son cinquième acte, *le plus difficile de tous*. Sa pièce n'a jamais été imprimée; mais nous savons par un de ses amis, qui en avait entendu la lecture, qu'elle respirait le plus pur royalisme. Voici, en effet, ce que raconte M. Jules de Pétigny, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans ses intéressants *Souvenirs sur Balzac* :

... Je montai jusqu'au dernier étage, sous les tuiles, et là, en désespoir de cause, je poussai du pied une dernière porte fermée de quelques planches mal jointes; une voix d'homme se fit entendre. C'était celle de Balzac.

J'entrai dans une étroite mansarde, meublée d'une chaise dépaillée, d'une table boiteuse et d'un mauvais grabat qu'entouraient à demi deux sales rideaux. Sur la table on voyait un encrier, un gros cahier de papier couvert de griffonnages, une cruche de limonade, un verre et un reste de pain. Il faisait dans ce bouge une chaleur étouffante, et on respirait un air méphitique à donner le choléra, si le choléra eût alors été inventé.

Balzac était couché dans le lit et coiffé d'un bonnet de coton d'une couleur problématique : « Vous voyez, me dit-il, la demeure que je n'ai quittée depuis deux mois qu'une seule fois, le soir où vous m'avez rencontré. Pendant tout ce temps, je ne suis pas sorti de ce lit où je travaille nuit et jour à la grande œuvre pour laquelle je me suis condamné à cette vie de cénobite, et que je viens heureusement de terminer, car mes forces sont à bout... »

Cette œuvre qui avait coûté si cher à son auteur n'était rien de moins qu'une tragédie en cinq actes, en vers, dont il me fallut entendre la lecture d'un bout à l'autre. Le sujet était la mort de Charles I^{er}. *Balzac y avait mis tous ses sentiments royalistes...* La pièce me parut irréprochable au point de vue des règles classiques. Les vers étaient corrects, les trois unités rigoureusement observées. Il y avait, çà et là, quelques éclairs de génie, quelques profondes intuitions du cœur humain, surtout dans Cromwell; mais l'ensemble était froid et passablement ennuyeux. Il remarqua sans doute cette impression sur ma figure, car il sembla peu content de l'effet produit. Cependant il m'annonça l'intention de lire sa pièce en comité du Théâtre-Français. Je ne sais s'il a osé se risquer devant l'aréopage

comique; mais je n'en ai jamais entendu parler depuis, et je crains que ce premier ouvrage d'un écrivain, devenu si célèbre, ne soit entièrement perdu pour les amateurs de pièces rares et inédites ¹.

IV

L'auteur du *Régicide* eut vite fait de reconnaître que la tragédie n'était pas son lot et que le roman ferait bien mieux son affaire. Dès 1821, il en publia deux : *les Deux Hector ou les Deux familles bretonnes* et *Charles Pointel ou Mon cousin de la main gauche*. En 1822, il n'en publia pas moins de six, chacun en quatre volumes in-12 : *l'Héritière de Birague*; *Jean-Louis ou la Fille trouvée*; *Clotilde de Lusignan ou le Beau Juif*; *le Centenaire ou les Deux Beringheld*; *le Vicaire des Ardennes*; *le Tartare ou le Retour de l'exilé*. Trois autres parurent en 1823 : *la Dernière fée ou la Nouvelle lampe merveilleuse*; *Michel et Christine et la suite*; *l'Anonyme ou Ni père ni mère*.

Si porté qu'il fût aux illusions, Balzac ne semble point s'en être fait sur la valeur de ces premières œuvres. Il écrivait à sa sœur en 1822 : « Sentir ce que je vaux et sacrifier la fleur de mes idées à de pareilles inepties, c'est navrant ²! » Trois ans auparavant, le 6 septembre 1819, il lui avait écrit : « Ah! sœur, si le Ciel m'a doué de quelque talent, ma plus grande joie sera de voir ma gloire rejaillir sur vous tous! Quel bonheur de vaincre l'oubli, *d'illustrer encore le nom de Balzac!* ³ »

Et comme ni *les Deux Hector*, ni *l'Héritière de Birague*, ni *Jean-Louis* et les autres, n'étaient, il le savait bien, pour *illustrer* son nom; comme il ne les écrivait que pour essayer ses forces et pour gagner un peu d'argent ⁴, il les avait publiés sous des noms

¹ *M. de Balzac*, par J. de P. (Jules de Pétigny, la *France centrale* (de Blois), du 4 mars 1855.) Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, à qui l'on doit toujours revenir quand on s'occupe de Balzac, a donné des extraits de ce curieux article dans son *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, p. 377 et suiv.

² *Correspondance*, t. I, p. 61.

³ *Correspondance*, t. I, p. 6.

⁴ Il écrit à sa sœur, en 1822, à propos de *l'Héritière de Birague* et de *Jean-Louis* : « Le seul mérite de ces deux romans, ma chère, est le millier de francs qu'ils me rapportent... Ah! si j'avais ma pâtée, j'aurais bien vite ma niche, et j'écrirais des livres qui resteraient peut-être! Mes idées changent tellement que le *faire* changerait bientôt!... Encore quelque temps, et il y aura entre le moi d'aujourd'hui et le moi de demain la différence qui existe entre le jeune homme de vingt ans et l'homme de trente! Je réfléchis, mes idées mûrissent, je reconnais que la nature m'a traité favorablement en me donnant mon cœur et ma tête. Crois-moi, chère sœur, car j'ai besoin d'une

supposés et multiples : Auguste de Viellerglé, Villerglé de Saint-Alme, Horace de Saint-Aubin, lord R'hoone. Lord *R'hoone* est l'anagramme de son prénom : *Honoré*¹.

En 1824, il ne donna qu'un seul roman : *Annette et le criminel*, suite du *Vicaire des Ardennes*; mais il fit paraître, en cette même année, deux écrits politiques, qui doivent nous arrêter quelques instants.

Le premier, qui porte la date de *février 1824*, a pour titre : *Du Droit d'aïnesse*, par M. D. Certes, aucun des lecteurs de cette brochure ne put se douter qu'elle avait pour auteur le romancier qui venait de publier *le Vicaire des Ardennes* et *la Dernière fée*. C'est avec une érudition sérieuse, avec une logique et une force singulières que Balzac traite cette difficile et délicate question du droit d'aïnesse, qu'il l'étudie au point de vue économique, politique et social. J'en citerai un ou deux passages :

Dans les républiques, dit-il, en les supposant même assises sur les principes les plus purs que la théorie puisse trouver, il ne se passe pas deux siècles sans qu'il s'élève des patriciens, tant l'homme sent le besoin d'obéir à certaines supériorités sociales; elles sont dans son cœur comme elles sont dans la nature, où l'on voit des collines et des vallons. Inégaux en talents, inégaux en forces, les hommes veulent parmi les hommes des points de ralliement, comme ils veulent des monuments dans les villes; et l'instinct de l'homme qui le rattache à une religion, à une patrie, à une maison paternelle, *le force à se rattacher à une dynastie*, à une famille, à des protecteurs, à des amis. *Una fides, unus Dominus*.

Et quelques lignes plus loin, recherchant quels sont, pour l'Etat, les familles, les individus, les résultats du droit d'aïnesse, il écrit :

A l'ombre de cette législation, on aperçoit une foule de familles qui croissent comme les chênes protecteurs d'une forêt : tout est immuable. La monarchie, assise sur des bases certaines, retrouve, ainsi que le peuple, de sages garanties. L'Etat présente alors le même aspect que le corps humain. Ces familles, éternisées dans leur vigueur et leur éclat, en sont comme les os impérissables; force est à un Etat ainsi constitué de durer toujours, tandis que les édifices mouvants,

croyante, je ne désespère pas d'être, un jour, quelque chose. » (*Correspondance*, t. I, p. 61.)

¹ Si Balzac travaillait, dès lors, comme quatre, il avait cependant, pour ces premiers romans, trois collaborateurs : *Horace Raison*, *Egreville* et *Le Poitevin Saint-Alme*. *Vuellerglé* est l'anagramme d'*Egreville*.

bâties pendant ces vingt-cinq dernières années, se sont écroulés par le contact seul des Etats qui étaient gardés par de grandes familles. L'Angleterre, l'Allemagne, le Nord, malgré les dérangements que *Buonaparte* avaient essayé d'apporter à leurs constitutions, ont duré, durent encore, et dureront toujours sans avoir rien changé à leurs lois, fondées sur l'esprit de famille.

Répondant à l'objection tirée de ce fait que le droit d'aînesse blesse les intérêts naturels des frères et sœurs puînés, il fait observer que ce droit peut et doit se concilier avec l'établissement d'une *légitime* au profit de chaque enfant, et que cette légitime devra être fixée de façon à s'accorder avec les différentes positions sociales des puînés. Ceci établi, il ajoute :

Le droit d'aînesse ne s'ouvrant qu'au moment du décès du père, jusqu'à ce jour suprême, la plus parfaite égalité règne entre les enfants; ils reçoivent en commun une éducation élevée et généreuse; une cordialité touchante les unit, et, lorsque le fils aîné est appelé à prendre possession de la plus grande partie de l'héritage paternel, ses frères, habitués à le regarder comme le successeur naturel de leur père, ne voient en lui qu'un ami, un protecteur, un second père, sur lequel ils ont d'avance reporté tous les sentiments d'amour et de respect qu'ils avaient pour l'auteur de leurs jours.

Mais bientôt l'exiguité de leur patrimoine les oblige à choisir un état. C'est alors que les connaissances qu'ils ont acquises tournent au profit de la société tout entière. C'est à l'exercice du droit d'aînesse que l'autel a dû cette foule d'ecclésiastiques distingués; l'armée, ces officiers doués d'une bravoure héréditaire; le commerce, ces négociants éclairés dont les relations étaient si vastes et si honorables. La nécessité de se faire une fortune attache d'autant plus à l'Etat ces héritiers d'un nom illustre; et, protégés par leur crédit immortel, ils deviennent bientôt les plus utiles soutiens de la société, les plus fermes appuis du souverain. L'aîné, de son côté, jouissait paisiblement de l'héritage paternel, mais il s'en considérait moins comme le maître que comme l'usufruitier, le dépositaire. Son premier soin était de conserver intacts les biens de la famille; et, si plus tard les fatigues du divin sacerdoce, les funestes accidents de la guerre, les chances imprévues du commerce ramenaient au manoir paternel des frères malheureux, ils rentraient dans ce port assuré contre les orages, et y retrouvaient, avec les souvenirs de l'enfance, la tendresse d'un père d'adoption.

La brochure, qui s'ouvre par l'éloge de « cette fameuse *loi salique*, le palladium de la France; loi qui a survécu à tous les

orages, depuis ceux de la Jacquerie jusqu'à ceux de 93 », se ferme sur ces paroles : « Le partage égal des biens entre les enfants d'un même père présente, au premier coup d'œil, une image séduisante d'équité, nous sommes loin d'en disconvenir; mais ce partage n'offre que des avantages momentanés; il entraîne avec soi les plus funestes conséquences; il sème les révolutions: L'intérêt politique doit l'emporter sur l'intérêt privé et en commander le sacrifice. Le jour où Louis XVIII, de retour, signa sa déclaration du titre glorieux de *Roi de France*, il contracta l'obligation de faire adopter à la monarchie tout ce que la France nouvelle avait conquis d'heureuses institutions, mais aussi de faire revivre pour la France les belles institutions qui firent la gloire de François I^{er}, de Henri IV et de Louis XIV. »

Le père de Balzac, nous l'avons vu, était, en 1814, plus royaliste que le roi. En 1824, Balzac, à son tour, est plus royaliste que Louis XVIII, lequel, à cette date, ne songeait nullement à rétablir le droit d'aînesse. Balzac faisait alors cause commune avec les *ultras*, et, dans sa brochure, il écrit volontiers *Buonaparte*, au lieu de Napoléon. « *Buonaparte*, dit-il, a rétabli le droit d'aînesse pour certaines propriétés, par un sénatus-consulte du 14 août 1810, et M. le comte de Las-Cases nous a montré, dans son ouvrage, *Buonaparte* sous le poids des débris de sa fortune, tout mort qu'il était à la politique, insistant sur le droit d'aînesse et en donnant une brillante théorie ¹. »

Le second écrit politique de Balzac était plus qu'une simple brochure; c'était un volume petit in-18, — *justum volumen*. Il parut au mois d'avril 1824, sans nom d'auteur, sous ce titre : *Histoire impartiale des Jésuites*.

Après avoir rappelé, au début, que « le règne de *Buonaparte* était peu favorable à la vérité historique », Balzac continue en ces termes :

Le retour d'une dynastie auguste au trône de ses pères, l'établissement du système constitutionnel en France, et la liberté de la presse, qu'il consacre, en tant que les opinions émises ne blessent aucune des lois de l'État, sont d'un favorable augure pour la Société de Jésus. Aujourd'hui donc, pour la première fois depuis cinquante ans, une voix ose s'élever en faveur de ce célèbre institut, et va proclamer la vérité.

L'esquisse tracée par Balzac est vive, brillante, très étudiée et

¹ *Du droit d'aînesse*, février 1834. Brochure in-8°, chez Delongchamps, Dentu et Petit. (*Œuvres complètes de H. de Balzac*, t. XXIII.)

renferme, en plus d'un endroit, de véritables parties d'historien. Si le temps et l'espace lui manquent pour entrer dans tous les détails de cette longue et glorieuse histoire, il n'omet pourtant rien de ce qui est essentiel, il signale et met en lumière tous les faits importants, ceux-là surtout qui ont servi de thème aux calomnieux et qui sont comme la légende du mensonge. Une conviction profonde, un enthousiasme sincère animent ces pages, qui ne font pas moins d'honneur au courage de Balzac qu'à son talent. Je me reprocherais de ne pas reproduire au moins celle qu'on va lire :

... Le jour de la vérité est venu, que l'innocence proclamée des Jésuites confonde enfin leurs accusateurs!... France! ils ont été tes victimes, mais ils n'ont pas cessé d'être tes enfants, tes sujets; ils espéraient, même au sein de leur adversité, devenir enfin tes bienfaiteurs, sinon par leurs travaux, du moins par leurs prières. Oui, lorsque tu leur fermais les routes de l'enseignement, celles de la prédication, celles de toutes les fonctions ecclésiastiques, de tous les emplois civils, tu ne pouvais du moins leur fermer l'entrée des temples ni l'oreille du Créateur. Ces temples ont été témoins chaque jour des vœux redoublés qu'ils ont faits pour toi; chaque jour, le Créateur les a vus, les bras étendus vers le ciel, intéresser sa puissance à ta félicité; lui demander qu'il couronnât ton front des palmes de la gloire, qu'il fomentât dans le cœur de tes peuples la flamme de l'honneur, qu'il fit luire sur tes contrées le soleil de la foi, qu'il répandit sur tes campagnes le fleuve de l'abondance, qu'il écartât à jamais loin de tes provinces le démon de la révolte, qu'il fit asseoir en tout temps sur les tribunaux de tes juges le génie de la modération et de la justice; sur les sièges de tes pontifes le génie du zèle et du savoir; sur le trône de tes rois, le génie de la bienfaisance et de l'humanité; qu'il t'envoyât tour à tour l'ange de la paix et l'ange de la victoire; tes succès les ont seuls consolés de leurs revers. Dans l'amertume de leur cœur, ils ont ressenti la joie de ton bonheur, et c'est dans la résignation qu'ils ont attendu en silence des jours plus heureux.

L'Histoire impartiale des Jésuites, comme le *Droit d'aînesse*, témoigne, — est-il besoin de le dire? — des sentiments royalistes de Balzac. Je me bornerai à une citation :

Par le fait de la Restauration, la France, recevant la noble famille à laquelle le trône appartenait par les lois de la légitimité, doit recevoir tout le cortège de cette antique dynastie; car, lorsqu'on veut le principe, il faut vouloir les conséquences. Or les Bourbons sont les

monarques les plus catholiques de l'Europe, et presque les seuls catholiques. Ils sont les conservateurs de la noble et sublime religion du Christ, et jamais ils n'ont volontairement trahi le mandat que leur confiait la chrétienté ¹.

V

De 1821 à 1824, Balzac n'avait pas publié moins de quarante-trois volumes. En 1825, il donna encore un roman, *Wann-Chlore*; en 1826, sa production cessa tout à coup. D'où provenait ce temps d'arrêt, qui dura trois années? Il n'avait pour cause ni la lassitude ni le découragement, Balzac ne les connaîtra jamais. S'il avait cessé d'écrire, c'est qu'il s'était fait commerçant, et, afin de s'assurer l'indépendance, avait entrepris de faire gémir les presses, non plus comme auteur, mais comme imprimeur. Cette tentative industrielle ne lui réussit pas beaucoup mieux qu'à Walter Scott son association avec Ballantyne et Constable. Elle n'eut d'autre résultat que de l'endetter et d'engager son avenir. Bien résolu à faire face à l'orage, à lutter jusqu'au bout et à vaincre, il reprit sa plume de romancier, cette fois pour ne plus la quitter.

Au mois de mars 1829, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire, il publia chez Urbain Canel, en quatre volumes in-12, *le Dernier Chouan ou la Bretagne en 1800* ². « L'histoire manque aux Chouans, a dit Barbey d'Aurevilly, dans sa préface de *l'Ensorcelée*; elle leur manque comme la gloire et même comme la justice. Pendant que les Vendéens, ces hommes de la guerre de grande ligne, dorment, tranquilles et immortels, sous le mot que Napoléon a dit d'eux, et peuvent attendre, couverts par une telle épitaphe, l'historien qu'ils n'ont pas encore, les Chouans, ces soldats de buisson, n'ont rien, eux, qui les tire de l'obscurité et les préserve de l'insulte... » Si cela était vrai en 1854, à l'époque où écrivait Barbey d'Aurevilly, cela l'était bien plus encore en 1828. On avait appris, dans *les Mémoires de la marquise de La Rochejaquelein* ³, à admirer les Vendéens, les soldats de Lescure et de Cathelineau, de Bonchamps et de *Monsieur Henri*. Les Chouans n'avaient pas eu même fortune. Ils n'avaient point connu

¹ *Histoire impartiale des Jésuites*, avril 1824. 1 vol. in-18, chez Delongchamps. (*Œuvres complètes de H. de Balzac*, t. XXIII)

² L'ouvrage est daté de Fougères, août 1827. Il y a là une erreur. C'est seulement dans l'automne de 1828 que les *Chouans* ont été commencés et presque terminés, à Fougères, dans la maison du général de Pommereul. (Voy. *Balzac en Bretagne*, par M. du Pontavice de Heussey.)

³ La première édition avait paru en 1815.

d'ailleurs ces grandes journées que le soleil et la gloire éclairent à l'envi de leurs rayons; ils étaient tombés dans des combats obscurs, que la nuit souvent avait cachés de ses voiles, combats anonymes livrés par des héros ignorés. Leurs ennemis les avaient transformés en *bandits*, en voleurs de grands chemins, en détrousseurs de diligences. Ils avaient dédaigné de se défendre, plus habitués à manier le sabre que la plume, paysans d'ailleurs, pour la plupart, et qui étaient retournés à leur charrue le jour où ils avaient déposé leur fusil. Une *légende* menteuse s'était formée autour de leur nom. Les royalistes eux-mêmes l'avaient acceptée, et Balzac, dans son livre, en a subi l'influence. Il ne laissa pas du reste de donner au chef de ses Chouans, le marquis de Montauran, une âme élevée, un caractère noble et généreux. On lit dans sa préface de 1829 : « Le caractère donné au dernier Chouan est tout à la fois un *hommage* et un vœu. Il déposera de ce respect pour les convictions dont l'auteur est pénétré. Si certaines personnes minutieuses veulent rechercher quelle est cette *noble victime* tombée dans l'Ouest sous les balles républicaines, elles auront à choisir entre plusieurs gentilshommes qui succombèrent en dirigeant les insurrections en 1799. »

La dernière année de la Restauration, celle qui va du mois de juillet 1829 au mois de juillet 1830, fut, pour les lettres, particulièrement brillante; c'est, je crois, ne rien exagérer que de dire qu'elle fut, au point de vue littéraire, la plus éclatante du siècle. Victor Cousin, Villemain, Guizot, professaient à la Sorbonne. Cuvier, après quinze ans de silence, reprenait son cours au Collège de France¹. Berryer prononçait son premier discours, Charles de Montalembert écrivait son premier article. Victor Hugo et Alfred de Vigny donnaient au Théâtre-Français *Hernani* et le *More de Venise*². Alfred de Musset publiait les *Contes d'Espagne et d'Italie*, Sainte-Beuve les *Consolations*, et Théophile Gautier ses premières *Poésies*. Lamartine était reçu à l'Académie française³ et faisait paraître les *Harmonies poétiques et religieuses*. Prosper Mérimée composait ces nouvelles qui sont restées ses œuvres les plus achevées, *la Partie de Trictrac*, *le Vase étrusque* et *l'Enlèvement de la redoute*. C'est aussi à cette date, au mois d'avril 1830,

¹ Le *Correspondant* du 22 décembre 1829.

² Le *More de Venise* a été représenté, pour la première fois, le 24 octobre 1829, et *Hernani*, le 25 février 1830.

³ Il avait été élu, le 5 novembre 1829, au premier tour de scrutin, par 19 voix contre 14 données à M. de Ségur, l'auteur de l'*Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*. Il prononça son discours de réception le 1^{er} avril 1830. Cuvier lui répondit.

que Balzac publia la première édition des *Scènes de la vie privée* ¹. En 1830 également, parut *Un épisode sous la Terreur* ². C'est un des plus beaux récits de la *Comédie humaine*.

Le 22 janvier 1793, un inconnu se présente au domicile secret de l'abbé de Marolles, prêtre insermenté, qui avait échappé comme par miracle au massacre du couvent des Carmes. Il supplie le prêtre de vouloir bien dire, pour le repos de l'âme du roi défunt, une messe à laquelle il lui sera permis d'assister. La messe est célébrée dans un pauvre grenier du faubourg Saint-Martin, en présence de l'inconnu et de deux vieilles religieuses proscrites, M^{lles} de Beauséant et de Langeais :

... De chaque côté de l'autel, les deux vieilles recluses, agenouillées sur la tuile du plancher sans s'inquiéter de son humidité mortelle, priaient de concert avec le prêtre, qui, revêtu de ses habits pontificaux, disposait un calice d'or orné de pierres précieuses, vase sacré sauvé sans doute du pillage de l'abbaye de Chelles. Auprès de ce ciboire, monument d'une royale munificence, l'eau et le vin destinés au saint sacrifice étaient contenus dans deux verres à peine dignes du dernier cabaret. Faute de missel, le prêtre avait posé un bréviaire sur un coin de l'autel. Une assiette commune était préparée pour le lavement de mains innocentes et pures de sang. Tout était immense, mais petit; pauvre, mais noble; profane et saint tout à la fois. L'inconnu vint pieusement s'agenouiller entre les deux religieuses. Mais, tout à coup, en apercevant un crêpe au calice et au crucifix, car, n'ayant rien pour annoncer la destination de cette messe funèbre, le prêtre avait mis Dieu lui-même en deuil, il fut assailli d'un souvenir si puissant que des gouttes de sueur se formèrent sur son large front. Les quatre silencieux acteurs de cette scène se regardèrent alors mystérieusement; puis leurs âmes, agissant à l'envi les unes sur les autres, se communiquèrent ainsi leurs sentiments et se confondirent dans une commisération religieuse; il semblait que leur pensée eût évoqué le martyr dont les restes avaient été dévorés par de la chaux vive, et que son ombre fût devant eux dans toute sa royale majesté. Ils célébraient un *obit* sans le corps du défunt. Sous ces tuiles et ces lattes disjointes, quatre chrétiens allaient intercéder auprès de Dieu pour un roi de France, et faire son convoi sans cercueil. C'était le

¹ Deux volumes in-8°, chez Mame et Delaunay-Vallée.

² Ce récit, daté inexactement de janvier 1831, dans les *Œuvres complètes*, parut pour la première fois en 1830, formant l'introduction des *Mémoires de Sanson sur la Révolution française*, 2 vol. in-8°, anonymes, chez Mame et Delaunay. (Voy. l'*Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, p. 147.)

plus pur de tous les dévouements, un acte étonnant de fidélité accompli sans arrière-pensée. Ce fut sans doute, aux yeux de Dieu, comme le verre d'eau qui balance les plus grandes vertus. Toute la monarchie était là, dans les prières d'un prêtre et de deux pauvres filles; mais peut-être aussi la Révolution était-elle représentée par cet homme dont la figure trahissait trop de remords pour ne pas croire qu'il accomplissait les vœux d'un immense repentir.

Cependant les paroles saintes retentissaient comme une musique céleste au milieu du silence. Il y eut un moment où les pleurs gagnèrent l'inconnu, ce fut au *Pater noster*. Le prêtre y ajouta cette prière latine, qui fut sans doute comprise par l'étranger : *Et remitte scelus regicidis sicut Ludovicus eis remisit semetipse.* « Et pardonnez aux régicides comme Louis XVI leur a pardonné lui-même. » Les deux religieuses virent deux grosses larmes couler le long des joues de l'inconnu. « L'office des Morts fut récité. Le *Domine salvum fac regem*, chanté à voix basse, attendrit ces fidèles royalistes qui pensèrent que l'enfant-roi, pour lequel ils suppliaient en ce moment le Très-Haut, était captif entre les mains de ses ennemis. L'inconnu frissonna en songeant qu'il pouvait se commettre un nouveau crime auquel il serait sans doute forcé de participer. »

Le prêtre et les deux religieuses ne tardèrent pas à s'apercevoir, malgré la Terreur, qu'une main puissante était étendue sur eux. Le 21 janvier 1794, l'inconnu revint, selon la promesse qu'il en avait faite, célébrer le triste anniversaire de la mort de Louis XVI.

Après le 9 thermidor, le jour où Robespierre est conduit à l'échafaud, l'abbé de Marolles, se trouvant par hasard dans la rue Saint-Honoré, voit, au-dessus des têtes de la foule, debout sur la sinistre charrette, l'homme qui lui a fait dire les messes, — l'exécuteur des hautes œuvres. « Pauvre homme! murmura-t-il, le couteau d'acier a eu du cœur quand toute la France en manquait!... »

Cet épisode est admirable, et Balzac n'a peut être rien écrit de plus achevé. Il atteste à un égal degré la puissance de son imagination et la sincérité de ses sentiments monarchiques.

VI

Au lendemain de la révolution de Juillet, comme au lendemain de toutes les révolutions; de celles-là surtout qui se font au nom de la liberté de la presse, les livres ne trouvaient plus d'acheteurs. Les journaux seuls se vendaient. Balzac écrivit dans les journaux.

Du mois de septembre 1830 au mois d'avril 1832, il publia dans la *Mode*, dans la *Silhouette*, dans le *Voleur*, dans la *Caricature*, des articles sans nombre. Ses *Lettres sur Paris*, qui parurent dans le *Voleur* du 26 septembre 1830 au 29 mars 1831, formeraient à elles seules un volume. On en pourrait composer un autre avec ses articles de la *Caricature*. Cette dernière feuille, fondée par Charles Philipon, au mois d'octobre 1830, est devenue, de 1832 à 1835, sous la plume de Charles Desnoyers, aidée du crayon de Daumier, de Grandville et de Traviès, un pamphlet politique d'une violence inouïe et d'un républicanisme outré. Mais, à son début, et pendant tout le temps qu'y collabora Balzac, ce n'était qu'un amusant et gai recueil, où l'on se moquait des travers, des vices et des ridicules du moment. « On recherche aujourd'hui, écrivait Jules Janin en 1847, à l'occasion de la mort de Grandville, on recherche avec le plus grand soin la collection de la *Caricature*, publiée trois mois après la révolution de 1830 par l'ingénieux éditeur M. Philipon. Dans ces premiers moments de la caricature, tout était grâce et sourire : M. de Balzac, sous différents noms de sa fantaisie, écrivait le texte; Henry Monnier, Bellangé, Charlet et Raffet faisaient les images, texte inoffensif, images bienfaisantes ¹. » Les pseudonymes sous lesquels il écrivait dans la *Caricature* étaient au nombre de quatre : Alfred Coudreux, E. Morisseau, Henry de B..., le comte Alex. de B... Aux articles de fantaisie, *Croquis* ou *Caprices*, comme il les appelait, où il s'amusait à « croquignoler » des scènes vraies, gracieuses, ou satiriques et piquantes, qui peignaient les mœurs du temps, il lui arrivait, à l'occasion, de mêler des articles politiques. Avec une verve intarissable, sans amertume d'ailleurs et le plus gaiement du monde, égratignant plus qu'il ne mordait, il tournait en ridicule le gouvernement issu de la révolution, les ministres et la Chambre des députés, le garde national et l'abonné du *Constitutionnel*. Plusieurs de ces articles sont en leur genre de véritables petits chefs-d'œuvre, tels, par exemple, l'*Exaltation des ministres et translation de leurs restes dans les caveaux du Panthéon* ², les *Détails inédits sur la nomination d'un préfet de police* ³, ou encore le *Philipotin*, auquel il ne consacra pas moins de trois chapitres : I. *Les Origines de Philipotin*; II. *Intérieur de Philipotin*; III. *Fin désastreuse de Philipotin* ⁴.

Qu'il n'aimât pas le nouvel ordre de choses et ne fût pas devenu

¹ *Critiques, Portraits et Caractères contemporains*, par Jules Janin, p. 241.

² 6^e octobre 1831.

³ 29 décembre 1831.

⁴ 22 et 29 mars, 5 avril 1831.

juste milieu, ces articles et bien d'autres le prouvent de reste; mais ils ne nous apprennent pas ce qu'étaient exactement ses idées à cette date, et s'il était ou non resté fidèle aux principes politiques par lui professés sous la Restauration. A défaut de ses articles de journaux, sa *Correspondance* va nous fixer pleinement à cet égard.

Il était alors très lié avec M^{me} Zulma Carraud, femme d'un grand cœur et d'une haute intelligence, dont le mari était directeur des études à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, et qui avait été l'amie d'enfance des sœurs de Balzac. M^{me} Carraud était très *libérale*. Or voici dans quels termes Balzac lui écrivait à la fin de 1830 :

... Permettez-moi de vous dire en peu de mots le système de gouvernement auquel se rapportera ma vie entière. C'est une profession de foi aussi invariable que possible; c'est, en un mot, ma conscience politique, mon plan et ma pensée, pour laquelle j'ai droit à tout le respect que j'accorde aux autres opinions; ma vie politique sera entièrement consacrée au triomphe de cette pensée, à ses développements, et, quand je parle sérieusement sur l'avenir de mon pays, il n'y a ni écrit ni parole qui ne s'y rapporte.

La France doit être une monarchie constitutionnelle, avoir une famille royale héréditaire, une Chambre des pairs extraordinairement puissante, qui représente la propriété, etc., avec toutes les garanties possibles d'hérédité et des privilèges dont la nature doit être discutée; puis, une seconde assemblée élective, qui représente tous les intérêts de la masse intermédiaire, qui sépare les hautes positions sociales de ce qui s'appelle le peuple.

La masse des lois et leur esprit doit tendre à éclairer *le plus possible* le peuple, les gens qui n'ont rien, les ouvriers, les prolétaires, etc., afin de faire le plus possible d'hommes à l'état d'aisance qui distingue la masse intermédiaire; mais aussi le peuple doit être laissé sous le joug le plus puissant, de manière que ses individus trouvent lumière, aide et protection, et qu'aucune idée, aucune forme, aucune transaction ne le rende turbulent.

La plus grande liberté possible à la classe aisée; car elle possède, elle, quelque chose à conserver, elle a tout à perdre, elle ne peut jamais être licenciée.

Au gouvernement autant de force que possible. Ainsi gouvernement, riches et bourgeois ont intérêt à rendre la classe infime heureuse et à agrandir la classe moyenne, où est la puissance véritable des États.

Si les gens riches, les fortunes héréditaires de la Chambre haute, corrompus par leurs mœurs, engendrent des abus, ils sont inséparables de l'existence de toute société; il faut les accepter avec les avantages qu'ils donnent.

Voilà mon plan, ma pensée; elle réunit les conditions bonnes et philanthropiques de plusieurs systèmes. Qu'on me plaisante, qu'on m'appelle libéral ou aristocrate, je n'abandonnerai jamais ce système. J'ai longtemps et profondément médité sur les institutions des sociétés; celle-ci me paraît non la meilleure, mais la moins défectueuse ¹.

Balzac, en effet, ne devait jamais abandonner les idées exprimées dans cette lettre. Il n'allait pas tarder, pour les pouvoir mieux défendre, à devenir le collaborateur d'un journal nettement et hautement royaliste.

Au commencement de 1832, M. Laurentie fonda le *Rénovateur*, avec le concours du duc de Fitz-James, du duc de Noailles, de M. de Bonald, du vicomte de Conny et de quelques autres notabilités du parti légitimiste. Balzac fit campagne avec eux. Le premier numéro de la nouvelle revue renferme un article de lui *sur la destruction projetée du monument élevé au duc de Berry*. « Pourquoi, écrivait-il, n'avoir pas continué le monument pour y élever un autel où des prêtres eussent prié Dieu de pardonner l'assassin? Louvel eût protégé le duc de Berry; il eût dit : « Grâce pour le « monument!... » Comme le prince a dit : « Grâce pour l'homme!... » Il ajoutait :

Quelle faute dans la pensée de démolir un monument qui consacre la sainteté de toutes les espèces de familles royales!

Si vous êtes conséquents, je vous recommande de ne pas oublier la chapelle du duc d'Enghien, à Vincennes...

Détruisez tout, laissez la place où fut l'Opéra, toute nue comme est l'Opéra, mais dressez une pyramide et inscrivez dessus :

Aux nations sans cœur, il faut des lois athées.

... Ne mettez point de grands hommes au Panthéon. Si le peuple ne doit pas prendre le deuil aux jours des immenses forfaits, il doit ignorer la gloire des triomphes... Vous chassez Dieu de votre jurisprudence et du milieu de votre société, vous consacrez l'insensibilité du peuple; ce sera je ne sais quel épouvantable avènement du matérialisme dans les lois!...

Mais ce projet serait-il, par hasard, une flatterie?... La destruction du monument accuse au moins quelque indifférence pour le crime commis par Louvel. Il y a de la hardiesse à courtiser ce quasi-rigicide!

Une dernière question. Mettrez-vous la démolition à l'enchère? Qui

¹ Correspondance de H. de Balzac, t. I, p. 108.

achètera les pierres?... Si par hasard l'homme qui a si logiquement voté par un coup de poignard la mort de la branche aînée avait laissé quelque complice inconnu, quelque scélérat obscur, mais riche, qui eût l'audace de se bâtir une maison avec les ruines de cette chapelle, de se loger dans son crime, de rire à la face d'une nation qui n'a pas assez de larmes dans les yeux pour pleurer la mort de ses rois, quel bill d'indemnité pour les tueurs de prince! Quelle prime offerte à la république ¹!

Dans le numéro du 12 mai 1832, sous ce titre : *la Vie d'une femme*, Balzac publia, sur M^{me} la duchesse d'Angoulême, des pages d'une haute éloquence, et que Chateaubriand lui-même n'eût pas désavouées ².

Les royalistes étaient alors très divisés au sujet de la prestation du serment demandé aux électeurs et aux députés. Fallait-il aller aux élections, entrer au Parlement, quand la chose était possible? Le devoir, au contraire, la dignité, l'honneur, ne commandaient-ils pas l'abstention? Balzac consacra deux articles à l'examen de cette question ³. Avant de les écrire, il s'était concerté avec le duc de Fitz-James et quelques autres de ses amis politiques. Aussi son travail a-t-il toutes les allures d'un manifeste de parti. « *Chargé de ce travail par mes amis*, écrivait-il en commençant, j'y ai trouvé matière à de longues études, et, tout pressé que j'étais par le temps, cette espèce de rapport est sorti des bornes imposées à un article. » Et un peu plus loin : « Nous n'avons ni la prétention ni le vouloir d'indiquer une marche à *notre parti*, mais il nous a semblé très urgent d'examiner si les moyens employés par les royalistes vont bien directement au but qu'ils se proposent d'atteindre. » Après avoir examiné la situation du parti royaliste et les conditions nouvelles de son existence, il n'hésitait pas à condamner l'abstention, à recommander vivement l'action électorale et l'action parlementaire. « Les royalistes, disait-il, doivent agir et parler, car ce n'est jamais dans le triomphe que les partis se

¹ Le *Rénovateur* du 31 mars 1832.

² Voy. cet article au t. XXIII des *Œuvres complètes*, p. 353 et suiv.

³ La *Correspondance* (t. I, p. 145) renferme une lettre de Balzac à M. Laurentie, rédacteur en chef du *RÉNOVATEUR*, datée de Paris, mai 1832. Elle commence ainsi : « Cher Monsieur, l'article de M. de Peyronnet m'a tellement épouvanté comme talent, que j'ai senti le besoin de travailler beaucoup l'article sur le serment... » Les éditeurs de la *Correspondance* mettent ici en note : « Cet article ne fut pas écrit. » C'est une erreur. Non seulement Balzac écrivit un article sur le serment, mais il en écrivit deux, et ils parurent dans le *Rénovateur* des 26 mai et 2 juin 1832. Ce sont ceux dont nous nous occupons dans notre texte.

rajeunissent et se rénovent, mais pendant les luttes. Le combat exige des forces, et le déploiement des forces amène la victoire. »

Ce n'était qu'un écrit de circonstance, mais on y trouve des pages qui sont encore aujourd'hui d'un intérêt actuel; celles-ci, par exemple, où Balzac nous apprend pourquoi il est royaliste :

S'il ne s'agissait que de savoir à qui doit appartenir le gouvernement du pays en France, tous les esprits éclairés seraient d'accord, et le voudraient donner à celui des deux partis qui offrirait le plus de sécurité pour le bonheur de ceux qui ne possèdent rien, et le plus de garanties pour la tranquillité de ceux qui ont acquis une fortune; car il n'existe pas de combinaison sociale qui puisse octroyer 20 000 livres de rente à tout le monde.

La meilleure société doit donc être celle qui, tout en donnant du pain aux prolétaires, en leur offrant les moyens nécessaires pour s'instruire et posséder, contraint néanmoins les excès probables de la partie souffrante d'une nation en présence de la partie aisée ou riche.

Or, le principe de la souveraineté du peuple est-il propre à garantir la société de toute perturbation, et persuadera-t-on à l'homme qui peut tout, de ne rien vouloir?

Parmi tous les moyens de gouvernement, la religion n'est-elle pas le plus puissant de tous pour faire accepter au peuple ses souffrances et le travail constant de sa vie? Enfin, une religion sans symboles, sans action, une religion purement intellectuelle est-elle possible?

Toutes les doctrines royalistes sont implicitement dans ces deux pensées, qui se résument par la religion catholique et la monarchie légitime.

La légitimité, système inventé plus pour le bonheur des peuples que pour celui des rois, découle de l'impossibilité de gouverner le peuple quand l'Etat reconnaît des droits égaux à celui qui ne possède rien comme à celui qui possède beaucoup, à celui qui n'a point d'idées comme à celui qui a conquis une puissance intellectuelle.

Le catholicisme a pour lui l'autorité des faits : les pensées philosophiques les plus belles sont impuissantes à comprimer le vol, et les discussions sur le libre arbitre le conseillent peut-être, quand Jésus-Christ et la Vierge, sublimes images du dévouement nécessaire à l'existence des sociétés, retiennent des populations entières dans leur voie de malheur, et leur font accepter l'indigence...

Ainsi, le parti royaliste est philosophiquement rationnel dans ses deux dogmes fondamentaux : Dieu et le roi ¹...

¹ *Sur la situation du parti royaliste. — Le Rénovateur*, 26 mai et 2 juin 1832. — *Œuvres complètes*, t. XXIII.

VII

Dans les années qui suivirent la révolution de 1830, les royalistes ne se bornèrent pas à mener contre le pouvoir nouveau une campagne de presse extrêmement vive; presque chaque mois voyait éclore de petits in-32, prose et vers mêlés, contenant chacun une douzaine de chapitres fournis par les écrivains les plus militants du parti : Alfred Nettement, Laurentie, Merle, Michaud, le vicomte Walsh, Edouard Mennechet, Lubis, Théodore Muret, le vicomte d'Arincourt; et, du côté des poètes, Alexandre Guiraud, J. de Saint-Félix, Albert de Calvimont, A. de Beauchesne et Jules de Rességuier. J'ai là, sur ma table, quelques-uns de ces petits volumes : *le Saphir*, *Vert et Blanc*, *la Muse royaliste*, *l'Emeraude*, recueils élégants, à la couverture blanche ou verte, édités en général chez Urbain Canel et Adolphe Guyot, et ornés, à la première page, d'une jolie gravure représentant le château d'Holyrood, la duchesse de Berry, ou encore le duc de Bordeaux et *Mademoiselle*, en costume écossais, dans un paysage de Walter-Scott. Balzac ne resta pas étranger à cette guerre d'albums. Il publia, dans *le Saphir*, *le Refus*; et dans *l'Emeraude*, *le Départ*.

Le Refus a pour sous-titre : *scène de l'histoire de France*. A la mort d'Henri III, chassé par les barricades parisiennes et tombé à Saint-Cloud sous le couteau de Jacques Clément, le duc de Mayenne, chef des Ligueurs, avait, en haine de Henri IV, fait proclamer roi, sous le nom de Charles X, l'oncle même du Béarnais, le cardinal de Bourbon, alors prisonnier de son neveu, à Fontenay en Poitou. Balzac suppose que les députés de la Ligue, chargés de lui offrir le trône, ont pu pénétrer dans le château où il est détenu. Ils ont à leur tête l'avocat *Copin* (lisez *Dupin*).

— Messieurs, leur dit le cardinal, et qui donc vous envoie vers moi?

— L'intérêt de la France, sire, répondit l'avocat, et nous vous apportons la couronne...

— Elle appartient à Henri de Navarre, dit simplement le loyal gentilhomme.

— Elle est à vous, monseigneur, reprit l'avocat; les conseillers du Parlement, en qui réside l'autorité, l'ont ainsi résolu.

— Messieurs, l'héritage des rois de France se règle par des lois plus hautes que celles dues à l'autorité changeante de quelques gens de justice... Il n'est pas en leur pouvoir de faire que j'aie droit de dépouiller Henri de Navarre. Vous avez un roi : c'est mon neveu.

Cependant les députés insistent. Maître Copin présente au car-

dinal le libelle fraîchement composé par les Ligueurs et ayant pour titre : *Sommaire des raisons qui ont mis les Français à reconnaître Charles X*. Il le presse d'accepter, disant : « Le Louvre, la France, tout est à vous, sire... Dites un mot et vous serez roi de France... » Charles de Bourbon lui fait cette réponse :

Je ne serais pas roi de France, et je ne serais plus digne du beau nom de gentilhomme. Messieurs, écoutez-moi... Vous voulez faire de moi un fantôme, gouverner en mon nom, me donner à signer les articles de votre union... Corbleu! vous seriez les chefs, et je serais votre esclave? M. de Mayenne, ce connétable bourgeois, serait mon maître?... Non, non, messieurs, ce ne sont pas douze ligueurs ni douze conseillers qui peuvent se dire les représentants de la noblesse et du tiers et bâtir un trône solide; la coutume royale est hors de l'atteinte des hommes; vous pouvez chasser, vous pouvez tuer vos rois, vous n'anéantirez pas la royauté. Elle est, comme Dieu, une chose placée au-dessus de nos mains... J'ai eu le temps de lire cela dans la Bible depuis mon emprisonnement ¹.

Le Départ est aussi une scène de l'histoire de France. Le romancier, l'historien plutôt, y raconte l'embarquement du roi Charles X à Cherbourg.

C'était le 16 août 1830. Un vaisseau de guerre, le *Great-Britain*, prêt à mettre à la voile, attendait ses passagers. Ce fut un douloureux et inoubliable spectacle, lorsque, devant les gardes du corps qui avaient suivi la famille royale et qui présentaient une dernière fois les armes, on vit passer le vieux roi, le dauphin son fils, la fille de Louis XVI, appuyée sur le bras de M. de La Rochejaquelein; *Madame*, duchesse de Berry, conduite par le baron de Charette; le duc de Bordeaux, porté par son gouverneur, M. de Damas; et, à quelques pas, sa sœur, *Mademoiselle*, celle à qui M. le duc de Berry avait dit, quelques instants avant de mourir : « Mon enfant, puissiez-vous être moins malheureuse que ceux de votre famille! » Le roi Charles X s'embarqua le dernier. Un silence de deuil régnait sur la côte de France; bien des gémissements le suivirent sur les flots². Balzac était là, confondu dans la foule; s'il n'y était pas de sa personne, du moins y était-il d'âme et de cœur. Au moment où le roi monta sur le vaisseau où l'attendait sa famille et s'enferma seul pour prier et pour pleurer, Balzac dit à l'ami qui l'accompagnait :

En ce moment, ce vieillard à cheveux blancs, enveloppé dans une

¹ *Le Saphir*, où ce récit parut pour la première fois, fut publié en mai 1832.

² Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. VIII, p. 411.

idée, victime de son idée, fidèle à son idée, et dont ni vous ni moi ne pouvons dire s'il fut imprudent ou sage, mais que tout le monde juge dans le feu du présent, sans se mettre à dix pas dans la froideur de l'avenir ; ce vieillard vous semble pauvre : hélas ! *il emporte avec lui la fortune de la France* ; et, pour ce pas fatal, fait du rivage au vaisseau, vous payerez plus de larmes et d'argent, vous verrez plus de désolation qu'il n'y a eu de prospérités, de rires et d'or, depuis le commencement de son règne...

Et, dans des pages d'une éloquence amère, d'une intuition merveilleuse, il dévoile à l'ami qui l'écoute les réalités de l'avenir. Il lui montre les arts en deuil, suivant le vieux roi dans l'exil, les marchands d'orviétan politique et les jurés priseurs du budget se refusant à décréter l'argent nécessaire aux galeries, aux musées, aux essais longtemps infructueux, aux lentes conquêtes de la pensée ou aux subites illuminations du génie. « Il y aura cependant un art dans lequel se feront de grands progrès, l'art du suicide. » Ce vieillard et cet enfant partis, le peuple sera souverain. La bourgeoisie traduira la souveraineté du peuple par ce mot : « Plus de supériorité sociale ! plus de nobles ! plus de privilégiés ! » Les ouvriers, à leur tour, la traduiront par cet autre mot : « Plus d'impôts, et de l'or ! » La France connaîtra bientôt une révolution nouvelle. « Les gens qui mènent par les chemins le convoi de la monarchie légitime enterreront eux-mêmes l'adjudicataire au rabais de la couronne et du pouvoir. » Après avoir ainsi prédit 1848, Balzac décrit en ces termes les temps que nous voyons, le combat auquel nous assistons aujourd'hui : « *Ce combat de la médiocrité contre la richesse, de la pauvreté contre la médiocrité n'aura pour chefs que des gens médiocres*, et l'inhabileté débordera de haut en bas sur ce pays si riche en ce moment ; et il nous faudra payer cher l'éducation de nos nouveaux souverains, de nos nouveaux législateurs... Il n'y aura plus qu'un seul pouvoir armé, celui de la représentation nationale ; il n'y aura qu'une seule chose dont on ne doutera pas : la misère ! »

Tout cela, disait Balzac, sera le prix du passage de cette famille sur ce vaisseau. Il ajoutait, — et cette parole encore se devait réaliser : — « Un moment viendra que, secrètement ou publiquement, la moitié des Français regrettera le départ de ce vieillard, de cet enfant, et dira : « Si la révolution de 1830 était à faire, elle « ne se ferait pas. »

Je voudrais pouvoir tout citer de cet admirable écrit. J'en reproduirai du moins cette page sur les Bourbons :

Quand ils revinrent, ils rapportèrent les olives de la paix, la pros-

périté de la paix, et sauvèrent la France, la France déjà partagée. S'ils payèrent les dettes de l'exil, ils payèrent les dettes de l'Empire et de la République. Ils versèrent si peu de sang, qu'aujourd'hui ces tyrans pacifiques s'en vont sans avoir été défendus, parce que leurs amis ne les savaient pas attaqués. Dans quelques mois, vous saurez que, même en méprisant les rois, nous devons mourir sur le seuil de leurs palais, en les protégeant, parce qu'un roi, c'est nous-mêmes; un roi, c'est la patrie incarnée; un roi héréditaire est le sceau de la propriété, le contrat vivant qui lie entre eux tous ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. Un roi est la clef de la voûte sociale; un roi, vraiment roi, est la force, le principe, la pensée de l'Etat, et les rois sont des conditions essentielles à la vie de cette vieille Europe, qui ne peut maintenir sa suprématie sur le monde que par le luxe, les arts et la pensée. Tout cela ne vit, ne naît et ne prospère que sous un immense pouvoir...

Napoléon a péri comme ces pharaons de l'Écriture, au milieu d'une mer de sang, de soldats, de chariots brisés, et dans le vaste linceul d'une plaine de fumée; il a laissé la France plus petite que les Bourbons ne l'avaient faite; ceux-ci sont tombés, ne versant guère que le sang des leurs, à peine tachés du sang de gens qui avaient pris les armes pour la défense d'un contrat, et qui, dans la victoire, l'ont méconnu.

Eh bien, ces souverains bannis laissent la France agrandie et florissante. Les preneurs à bail, qui vont essayer d'entreprendre le bonheur des peuples, apprendront à leurs dépens la signification du mot *catholicisme*, si souvent jeté comme un reproche à ce vieillard que nous déportons¹.

Le récit de Balzac se ferme sur le mot suivant : « Là-bas, dis-je en montrant le vaisseau, est le droit et la logique; hors de cet esquif sont les tempêtes. »

Philarète Chasles, dans ses *Mémoires*, résume ainsi son jugement sur l'auteur de la *Comédie humaine* : « C'était un *voyant*, non un observateur². » Si le mot est vrai du romancier, il ne l'est pas moins du publiciste. Dans *le Départ* et dans plusieurs autres de ses écrits politiques, Balzac a été un *voyant*.

VIII

Au commencement de 1833, un des plus jeunes écrivains de la presse légitimiste et de tous le plus ardent, Alfred Nettement,

¹ *Œuvres complètes*, t. XXIII.

² *Mémoires de Philarète Chasles*, t. I, p. 306.

fonda une nouvelle Revue littéraire et politique, L'ECHO DE LA JEUNE FRANCE, *Journal des progrès PAR LE CHRISTIANISME*. Dès le premier numéro, Balzac y publia, sous le titre de *Ne touchez pas à la hache*, le commencement du deuxième épisode de l'*Histoire des Treize*.

Lorsque parut ce chapitre de son roman, au mois d'avril 1833, il était à Angoulême, chez M^{me} Zulma Carraud¹. C'est là qu'il reçut de son ami, le docteur Ménière, une lettre datée de Blaye. M. Ménière y avait été envoyé par le gouvernement comme médecin ordinaire de M^{me} la duchesse de Berry. La captive l'avait accueilli d'abord avec une certaine réserve, puis bientôt après avec confiance. Le docteur était un homme de cœur, et, ce qui ne gâtait rien, un homme d'esprit. Il causait à merveille, et aussi la princesse. On causait donc longuement de toutes choses, pour charmer les ennuis de la prison, et surtout de littérature. Un jour, on parla de M. de Balzac, et la duchesse de Berry ne cacha pas le goût très vif qu'elle avait pour ses ouvrages. Au sortir de cette conversation, M. Ménière écrivit au romancier et lui demanda une note sur ses publications nouvelles. Balzac répondit par une très longue lettre. Comme elle ne figure pas dans sa *Correspondance*, et que, de plus, elle se rattache étroitement à mon sujet, je dois en donner ici d'assez longs extraits :

Mon cher Docteur,

Je vous remercie infiniment de la lettre que vous m'avez adressée à Paris et que j'ai reçue ici (à Angoulême), à quelques pas de vous. Je suis venu bien près de Bordeaux chercher un peu de repos, afin d'achever plusieurs entreprises assez importantes. Vous savez combien je tenais à vos suffrages pour *Louis Lambert*, cette œuvre de prédilection que je voudrais faire approcher le plus possible de la perfection². Je rougis de vous l'avoir donnée si incomplète. Il y a déjà un troisième manuscrit où beaucoup de fautes sont corrigées, plusieurs développements ajoutés. Mais, enfin, la nécessité fait d'un savant et d'un *homme politique* un conteur, et il faut obéir à la nécessité. Nous vivons dans un temps où besoin est de soutenir les

¹ M. Carraud avait été nommé, en 1832, inspecteur de la poudrerie d'Angoulême.

² *Louis Lambert* est une des œuvres que Balzac a le plus travaillées et remaniées. Ce récit, publié pour la première fois en octobre 1832, sous le titre de *Notice biographique sur Louis Lambert*, avait reparu, très augmenté, en février 1833, sous ce nouveau titre : *Histoire intellectuelle de Louis Lambert*. Balzac lui faisait subir, à l'époque où il écrivit sa lettre au docteur Ménière, un troisième remaniement. C'est seulement en 1835 qu'il parut sous sa forme définitive. (Voy. Spoelberch de Lovenjoul, p. 190-193.)

vieux noms, quelque grands qu'ils soient, par des mérites personnels. Néanmoins, croyez que ce que vous m'avez écrit est de nature à me flatter beaucoup, et *mes opinions en disent assez sans que j'aie besoin d'ajouter par mes paroles à mes sentiments intimes.*

J'ai été personnellement bien heureux pour vous de vous savoir envoyé à Blaye, et politiquement satisfait d'y savoir un homme d'honneur et de probité... Être la Providence des captifs, mon cher Ménière, c'est ce qu'il y a de plus beau dans le monde, et j'attache plus de prix à causer, à celles d'entre ces anges qu'on appelle des femmes, qui souffrent à quelque titre que ce soit, une consolation, qu'à toutes les gloires possibles. Aussi, quand je reçois une de ces lettres où quelque affligée me remercie d'avoir rencontré quelque bonheur à me lire, je suis payé de toutes les nuits que je passe et de tous mes travaux. Alors, ma vie, qui a été si longtemps pesante, est allégée de tous ses maux. Jugez de ma joie si je pouvais dissiper quelques chagrins entre les murs d'une solitude! Un des plus doux moments de ma vie a été d'apprendre que *Une vie de femme*, article écrit sur M^{me} la Dauphine dans le *Rénovateur*, lui avait été doux au cœur. Elle n'était qu'exilée!...

... Je puis, sur votre désir, vous envoyer tout ce que vous souhaiterez. *L'Écho de la jeune France*, qui m'a fait l'honneur de me mettre parmi les fidèles illustrations royalistes, publie une nouvelle *Histoire des Treize*, qui a pour titre : *Ne touchez pas à la hache!* Si vous n'aviez pas le premier numéro qui a paru avec un premier feuilleton, écrivez-le-moi, je vous l'enverrai aussitôt, ainsi que les suivants, à mesure qu'ils seront publiés...

... J'ai bien des choses à vous dire, mais je ne sais si j'en ai toute licence, et je me tais pour vous moins que pour moi, *dont l'impénitence finale en fait d'opinions légitimistes est si franche et si désintéressée...*

... Je travaille énormément; d'abord, afin de conquérir mon indépendance dans la vie privée pour pouvoir aborder la tribune lors de la réélection générale; puis, pour achever une œuvre complète parmi celles que j'ai entreprises. Il faudrait vous écrire trop longuement pour vous expliquer ces plans d'une immense étendue, littérairement parlant...

Et moi aussi, j'irai à Naples!... Cette année, vers le mois de décembre, il y aura là des âmes d'élite qui doivent s'y réunir, et, si vous parcourez ce pays à cette époque, grande sera ma joie de vous y voir. J'ai dû y aller avec M. le duc de Fitz-James et M^{me} la duchesse de Castries; mais les ennuis de la vie littéraire m'ont rappelé dans le grand baignoire de Paris, où je suis trop souvent cloué sur un banc de forçat.

Adieu, mon bon docteur. Si vous ne vous compromettez pas à cette innocente traduction du cœur, déposez aux pieds de la captive les plus vives admirations du poète, *les hommages du royaliste*, les profonds respects du Français et les sentiments de l'homme privé.

Votre lettre m'a donné la seconde émotion puissante parmi celles que je compte dans ma vie, et je voudrais vraiment avoir plus de talent que je n'en ai pour être digne de ces choses.

Avant mon départ de Paris, j'ai vu M. de Chateaubriand chez M^{me} Récamier... Politiquement parlant, je n'aime pas l'homme. C'est le plus dangereux serviteur qu'aient eu les Bourbons. L'homme qui a fait pendant cinq longues années l'opposition du *Journal des Débats*, la plus cruelle de toutes, et qui a contribué aux malheurs de la branche aînée..., ne me plaira jamais. J'admire son talent, mais je n'aime pas sa conduite politique... Aussi suis-je de ceux qui préfèrent pour chef actuel le duc de Fitz-James...

Adieu! Je vous répète que je vous trouve heureux, et je vous aimerai pour tout ce que vous donnerez de consolations à la malade. Elle a reçu le baptême d'illustration historique qui grandit encore les grandes figures. Blaye est le sacre de Sainte-Hélène, et elle sortira de Blaye! Sa vie recommencera! L'avenir est un bien grand homme!...

Mille choses affectueuses de votre dévoué

DE BALZAC¹.

Cette lettre, dans le *Journal* du docteur Ménière, est donnée sous la date du 27 avril 1833. Balzac y parle, comme étant alors prochaine, de la réélection de la Chambre des députés et de l'intention où il est de poser à ce moment sa candidature. Le renouvellement de la Chambre eut lieu seulement l'année suivante, au mois de juin 1834. Force nous est donc de renvoyer à la seconde et dernière partie de cette étude ce que nous avons à dire sur Balzac *candidat royaliste*.

Edmond BIRÉ.

¹ *La Captivité de Madame la duchesse de Berry à Blaye* (1833); *Journal* du docteur P. Ménière, t. I, p. 328 à 333.

JOURNAL

DU

MARÉCHAL DE CASTELLANE

Je suis né le 21 mars 1788, à Paris, d'Adélaïde-Louise Guyonne de Rohan-Chabot et de Boniface-Louis-André, marquis de Castellane, pair de France, lieutenant général. Ma famille, issue, dit-on, d'un prince cadet de Castille, s'établit en Provence, il y a des siècles, elle a été souveraine d'une partie de ce pays¹.

Nous avons deux devises : la première : *Mai d'ounour che d'ounours* (Plus d'honneur que d'honneurs), et la seconde : *Honor ab armis*.

On me nomma Esprit-Victor-Elisabeth-Boniface. Je fus élevé chez mes parents, avec un cousin et une cousine dont mon père était tuteur : M. d'Oms et sa sœur Henriette. Joseph d'Oms était d'un caractère tout différent du mien ; il était tranquille, j'étais vif ; posé, j'étais léger ; studieux, je détestais l'étude ; il avait beaucoup moins de facilité que moi, de sorte que ma tâche était toujours plus vite faite que la sienne, cependant il était beaucoup plus savant que moi. Je l'aimais beaucoup, lui m'aimait aussi et, de plus, il avait une entière confiance en mes lumières. Il fut tué bravement en 1809 ; c'est un ami que je n'ai pas retrouvé.

Nous avons comme précepteur M. l'abbé Canaple. Dans ce temps-là, la religion n'était pas en grande faveur. Il prétendait qu'il avait été forcé, à vingt-cinq ans, de se faire prêtre, qu'il n'avait jamais eu de goût pour cet état, et qu'il l'avait abandonné. L'appeler « Monsieur l'abbé » était lui faire la plus vive peine, et il est devenu, depuis, dévot et grand vicaire de Fréjus.

¹ Le maréchal de Castellane, très peu préoccupé de sa généalogie, accepte une version erronée sur l'origine de sa famille. Celle-ci possédait, dès le onzième siècle, d'après des chartes authentiques, la souveraineté de la ville de Castellane (Petra Castellana) en Provence, d'où elle tire son nom.

M^{lle} Henriette d'Oms, ma cousine, était fort dévote comme son frère; elle avait de l'instruction, de l'esprit; c'était une vertueuse personne, remplie de qualités solides. Je lui portais un attachement bien vrai, qu'elle méritait par celui qu'elle n'a cessé de me montrer ¹.

Quand mon père devint, en 1800, préfet de Pau, je l'y suivis.

A quinze ans, je pensai mourir : les plus grands médecins, M. Portal, me condamnèrent, ma famille était au désespoir; je m'en sauvai, en dépit de la Faculté. Un rhumatisme goutteux qui m'avait attaqué toutes les articulations se résolut par 5 pieds 6 pouces.

1804

Je fus incorporé le 2 décembre 1804, jour du couronnement de l'empereur, dans la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon du 5^e régiment d'infanterie légère, colonel Dubreton. J'avais alors seize ans, et mon goût pour le métier des armes ne s'est jamais démenti depuis; je montais la garde avec un soulier coupé, parce que j'avais mal au pied, quoiqu'il ne tint qu'à moi de m'en dispenser, mais je n'ai jamais laissé personne faire mon service.

Le 5^e de ligne arrivait de Saint-Domingue et se réorganisait à Pau. Le Premier consul avait refusé à beaucoup d'officiers la confirmation des grades obtenus aux colonies. M. Dubreton, depuis lieutenant général, rendu célèbre par sa vigoureuse défense de Burgos, n'obtint qu'avec peine de garder son galon de colonel; on ne voulait lui reconnaître que celui de major. Malgré l'état précaire dans lequel il resta pendant quelques mois, il n'en établit pas moins une discipline sévère dans ce régiment, où beaucoup de conscrits furent envoyés.

Mon sergent-major, bon militaire, bien élevé, était M. Laidet, devenu lieutenant général et député. Le lieutenant général Achard était alors l'adjutant-major de mon bataillon; les soldats en faisaient cas et disaient : « Avec celui-là, quand il est de semaine, il n'y a pas à badiner, faut être propre pour la garde. » Ils se moquaient d'un autre adjudant-major et disaient : « C'est un bien brave homme; il n'y a pas à se gêner, cela lui fait mal de mettre un soldat à la salle de police. » J'appris ainsi dans les chambrées que, pour réussir avec le soldat, il fallait être ferme et juste, et que la faiblesse n'excitait que son mépris.

J'accompagnai, avec une permission du colonel Dubreton, mon

¹ M^{lle} d'Oms épousa, depuis, le comte de Contades.

père dans une tournée. Le colonel Lacroix, du 86^e de ligne revenant de Saint-Domingue, en présentant à Bayonne son corps d'officiers à mon père, lui dit : « Mon général, ce sont de pauvres « aufragés ». Cet officier supérieur, commandant en chef par ancienneté une plaine à Saint-Domingue, écrivait : « Lacroix, chef de brigade, commandant supérieurement la plaine du Cul-de-sac. »

1805

Je perdis ma mère le 22 janvier 1805. Depuis longtemps, elle avait une santé déplorable; elle supportait ses cruelles souffrances avec un grand courage. La veille de sa mort, elle me fit sortir de sa chambre pour que j'ôte mon gilet d'uniforme, tant il lui déplaisait que je fusse soldat. Mes parents m'avaient vu m'engager avec un vif chagrin : enfant unique, c'était tout simple. Ma mère était une femme de beaucoup d'esprit, d'un caractère difficile; je la regrettai, mais je l'aimais moins que mon père, facile à vivre et d'un esprit vif et étendu.

Le colonel Dubreton avait sollicité du ministre de la guerre une sous-lieutenance pour moi dans son régiment. Le ministre Berthier refusa, à cause de mon peu d'ancienneté de sous-officier. On me porta alors, comme si je n'avais pas été au service, sur un contrôle de jeunes gens s'offrant à servir en qualité de garde d'honneur auprès de l'empereur. Le comte de Ségur, grand maître des cérémonies, devait les commander; ce corps ne se forma pas. Quelques-uns des inscrits reçurent, le 10 février 1806, le brevet de sous-lieutenant; je fus du nombre, ainsi que le duc de Mortemart qui servait dans le 1^{er} de dragons. Je fus placé au 24^e de dragons. La jolie chanson du vicomte de Ségur, dont le refrain est : *Vivent les dragons! Ils sont sans façon et sans cérémonie*, influa sur ma destinée. Je préférais cette arme aux housards, que j'ai tant aimés depuis. A dix-sept ans et demi, une chanson est un motif suffisant pour prendre une détermination; de sergent de carabiniers, je devins sous-lieutenant de dragons. Mes épaulettes me transportèrent de joie; j'échangeai mes guêtres contre des bottes à l'écuyère, mes galons et mes épaulettes de laine contre des épaulettes d'argent. Comme je sortais de l'infanterie, il y avait avantage pour moi à entrer dans les dragons, où l'on servait alors à pied et à cheval.

Je voyageai avec le duc de Fitz-James de Pau à Paris. A mon arrivée, je dînai chez l'archichancelier Cambacérès, qui me traita à merveille; je lui avais apporté des ortolans et des grives de

Jurançon de la part de mon père ; c'était bien prendre le chemin de son cœur. Je retrouvai, à Paris, mon oncle, le vicomte de Castellane, aussi remarquable par son esprit que par sa gaieté. Il était doué d'un grand courage et avait eu une des vies les plus agitées qui puissent se rencontrer. Prisonnier au Luxembourg, au commencement de la Révolution, il avait échappé à la guillotine en sautant du grenier sur une des corniches du bâtiment.

Je passai, en quittant Paris, vingt-quatre heures à Reuil, château de la duchesse de La Rochefoucauld, ma tante, devenue depuis ma belle-mère. J'étais accompagné d'un petit Basque, nommé Ayhartz, qui m'a suivi dans toutes mes campagnes.

1806

Je séjournai à Lyon et je passai six jours à Turin. Le général Menou, gouverneur général, avait avec lui son Égyptienne de femme ; je ne la vis pas. Je restai aussi trois jours à Milan, brillante résidence du vice-roi, le prince Eugène, et je rejoignis le 24^e de dragons à Modène.

Les officiers étaient très bien reçus dans la société, qui était fort agréable. Il y avait de beaux bals, de jolis concerts ; les femmes étaient charmantes. Notre colonel, M. Delort, avait fait la conquête de la plus belle, M^{me} S. Le préfet, M. Pasini, ne faisait pas grands frais pour la garnison ; il n'invita pas même une seule fois le général Scalfort, qui commandait notre brigade ; il se contentait d'honorer de sa présence le théâtre Rangone, dans une loge au rez-de-chaussée, où il venait avec une femme, son amie. Nous ne le goûtions guère, et nous avions la méchanceté de nous placer souvent trois ou quatre, en manteau et en casque, au parterre, devant sa loge, pour l'empêcher de voir le spectacle.

Le roi de Naples prit à son service un chef d'escadron du régiment, M. Thomas, qui n'aura certes pas été d'une grande utilité pour la formation de son armée. Ce chef d'escadron demandait, un jour, à un capitaine de quel pays étaient les Grecs, et il ajoutait : « J'en ai souvent entendu parler, je n'ai jamais été chez eux. »

1807

Nous quittâmes Modène en mars 1807 ; nous traversâmes le Pô en barque ; une neige épouvantable et un gros vent rendirent notre passage difficile et pénible. Nous étions à Crémone le 9 mars.

Crémone est une grande villasse; les femmes y sont jolies. Les Crémonois n'aimaient pas les Français : nous étions reçus dans une seule maison, la casa Asti, dont la maîtresse était bonne et accueillante; quatre demoiselles Magio et Asti, spirituelles et gracieuses, et deux Anglais prisonniers, composaient le fond de cette société.

La liberté de paroles des jeunes personnes étonnerait en France; elles s'ingéniaient pour découvrir nos aventures de grisettes, afin de nous en parler dans nos jeux innocents. Les mères louaient leurs filles de leur habileté à faire des découvertes vraies ou fausses en ce genre. Certaine ferblantière, dont on me gratifia, un jour que j'étais sur la sellette, fut une source de joie pour les douairières du salon.

Cette réunion, je le conçois, aurait été peu agréable pour bien des gens. Ne sachant où passer mon temps, j'y allais de neuf heures à minuit, car je devais me lever à trois heures du matin pour la manœuvre. Je ne m'y amusais pas trop au commencement; je finis par m'y plaire. Cela m'a de plus en plus convaincu qu'un militaire doit toujours, s'il le peut, aller dans le monde.

Une jolie personne se mettait constamment à la fenêtre, vis-à-vis de la pension où nous mangions, à l'heure où nous nous y rendions. Je me passai plus d'une fois de soupe pour faire télégraphe avec elle. Un jour, elle me lança quelque chose à la tête. Je pris le parti de lui écrire et je jetai mon billet dans une fenêtre du rez-de-chaussée. Elle descendit pour le prendre. Je l'avais maladroitement placé, elle fit pendant une demi-heure des efforts inimaginables pour attraper cette malheureuse lettre; enfin, un domestique arriva, prit l'épître et la porta à madame sa mère. J'avais signé Victor, elle se persuada que je voulais épouser sa fille, et elle fut s'enquérir de ce Victor à l'un de mes camarades, en me désignant comme un grand blond et en lui disant qu'elle était disposée à me donner sa fille, malgré son chagrin de s'en séparer. M. de Vanssay, sous-lieutenant, me demanda si j'avais écrit à quelque jeune personne et signé Victor; il me raconta la chose et ajouta qu'il avait répondu que mon intention n'était pas du tout de me marier. J'étais assez embarrassé, dans le principe, ne sachant pas l'italien, pour écrire mes billets. Je pris le parti de faire une circulaire que M. Dubois-Dubays, autre sous-lieutenant de ma compagnie, me traduisit. Il y avait un *fuoco divoratore* qui faisait toujours un grand effet.

Le 24^e de dragons quitta Crémone le 8 juillet 1807. On avait la manie de nous faire marcher toute la nuit, ce qui est funeste à la santé des hommes et des chevaux; il est bien préférable de

souffrir un peu de la chaleur. Le 10 juillet, nous arrivâmes à Milan. Le vice-roi et la vice-reine, princesse de Bavière, y étaient fort aimés; la cour était établie sur le modèle de celle de l'empereur.

Je fus à une belle fête chez le grand chambellan Litta, honorée de la présence du vice-roi. Cette fête ne le cédait en rien aux plus belles de Paris; les chambellans étaient en rouge, les écuyers en bleu de ciel, comme ceux de l'empereur, avec des broderies d'argent différentes. Quand Sa Majesté se rendait en Italie, il faisait le service près de lui, comme roi. M. le comte de Marescalchi, ministre des affaires étrangères, habitait Paris; il m'envoya des lettres de recommandation pour plusieurs dames de la société, entre autres pour M^{me} Castiglioni, née Litta, qui me reçut avec une grande bienveillance et me pria à dîner une fois pour toutes; je connus chez elle les principaux membres de la haute société de Milan; les généraux de division Clausel, Pully, Mermet, Charpentier, Baraguay d'Hilliers, me traitèrent avec bonté.

Il y avait à Milan un restaurateur français nommé Vieillard, le Robert du lieu. A propos de Robert, on me conta que ce célèbre restaurateur de Paris s'était fait cuisinier du prince Murat. A la bataille d'Eylau, il y eut un mouvement de déroute, et il cria à tous les soldats : *Sauvez le cuisinier du prince! Je suis le chef de bouche du prince! sauvez-moi, je suis père de famille!... Mon Dieu! ce que c'est que l'ambition!*

Mon père se gênait pour me donner une pension suffisante. Je menais quelquefois mes camarades dîner chez ce Vieillard; j'étais, comme on dit vulgairement, estimé de mes chefs et aimé de mes camarades.

J'eus particulièrement à me louer des bontés de M. le colonel Delort, excellent officier, spirituel et aimable; il tenait fort bien son régiment et faisait des vers avec facilité.

Le 1^{er} octobre 1807, le colonel Delort me donna une permission pour me rendre à Pau, j'arrivai le 9 octobre.

Le général Junot rassemblait à Bayonne l'armée destinée à rentrer en Portugal. Je fus au moment de partir avec lui, mais le général de division Mouton, aide de camp de l'empereur, arriva à Saint-Jean-Pied-de-Port pour y organiser la division des Pyrénées occidentales. Cet officier général avait été en garnison à Pau, alors qu'il était colonel au 3^e de ligne; mon père l'avait bien traité, et il lui en avait conservé de la reconnaissance. Il écrivit sur-le-champ au ministre de la guerre pour demander de me nommer son aide de camp, lieutenant, et il me prit en attendant pour officier d'ordonnance.

1808

Le général Mouton reçut, dans les premiers jours de janvier, l'ordre d'inspecter les corps d'armée qui rentraient en Espagne. Nous passâmes la Bidassoa le 21.

En arrivant à Burgos le 18, j'y trouvai ma nomination de lieutenant aide de camp du général Mouton.

... Je me rendis le 5 mars, à franc étrier, de Pampelune à Bayonne, où se trouvait le grand-duc de Berg. La ville lui donna une fête à la salle de spectacle; les planches couvrant le parterre manquèrent, et le prince Murat resta seul de la contredanse avec sa danseuse. Il était sur le plancher du théâtre; les six autres figurants furent engloutis. Des femmes se trouvèrent mal; il n'y eut pas d'accident grave.

Le quartier général du prince Murat fut porté, le 18 mars, à Frechillo de la Fuente, mauvais village. Un officier espagnol nous apprit la révolution de Madrid qui mettait le roi Ferdinand sur le trône; on avait forcé son père à abdiquer.

Nous ignorions complètement notre destination. On parlait au quartier général de notre embarquement pour Ceuta; accoutumés à l'idée d'aller au bout du monde si cela plaisait à l'empereur, ce voyage d'Afrique nous souriait assez.

Le 22 mars, nous fûmes au château de Saint-Martin, à 4 lieues et demie de Madrid, où nous fîmes notre entrée le 23. Le hasard procura un billet de logement au général Mouton chez le comte de Fernand-Nuñez, dont j'étais parent.

Le 25 mars, jour de la fête du grand-duc de Berg, nous lui présentâmes nos hommages; il nous a tous embrassés.

Je fus frappé de voir le comte de Fernand-Nuñez prendre devant sa femme, dans le salon, après le dîner, un cigare pour fumer. Il partit avec le duc de l'Infantado et autres grands d'Espagne pour aller au-devant de l'empereur Napoléon. Je fus avec Edmond de Périgord chez la duchesse douairière d'Ossuna. Nous l'avions connue à Paris; sa fille, la marquise de Santa-Cruz, était très belle.

Le général Mouton prit, le 11 avril, à l'Escurial, le commandement d'une division chargée de la garde du roi Charles IV. Le costume de ce prince me frappa; il avait soixante-dix ans, était gros, assez grand; il avait l'air très peu spirituel. Son habit droit, à la française, était couvert de plaques de différents ordres, garnissant sur deux rangées l'espace entre ses épaules et la poche de son habit; il portait des bas gris remontant par-dessus ses culottes.

La raide petite reine Marie-Louise, droite, crêtée, se tenait toujours derrière Sa Majesté; elle ne quittait jamais le roi et le gouvernait entièrement.

J'étais tous les trois jours de service auprès de Charles IV; je l'accompagnais à cheval, à la promenade, à côté de sa voiture; son escorte était composé de seize carabiniers, moitié de chaque nation. Charles IV me recommandait d'entremêler les Français avec les Espagnols et de surveiller ces derniers. Il mourait de la peur d'être enlevé; il me répétait chaque fois : « Vous avez un joli cheval, ne me laissez pas emmener. » Il était dans sa voiture avec la reine; ils avaient entre eux deux la petite fille du prince de la Paix. Notre service fut actif à l'Escurial : sur trois aides de camp, il y en avait un près du roi, un autre chez le général Mouton; le troisième était ordinairement à cheval sur la route de Madrid pour la correspondance des souverains.

Le général Mouton passa successivement la revue d'un bataillon du 5^e d'infanterie légère, mon ancien régiment, de la 2^e légion étrangère, d'un beau bataillon suisse, du 2^e régiment, commandé par M. de Castilla, homme de cinquante ans, bon vivant, trouvant avec raison le séjour de l'Escurial fort triste. La situation de ce palais, au pied d'une montagne, sur une éminence, n'est pas autrement gaie. Le château a la forme d'un gril : la plus grande partie est occupée par des moines, la plus petite par le roi; le reste du village se compose de casernes, de bâtiments destinés aux gens de la cour. Les biches et les cerfs se promènent par troupeaux dans la forêt. Nos soldats en tuèrent quelques-uns; cela déplut au roi, et on le défendit très sévèrement. Une compagnie de grenadiers français occupait les portes du palais, de concert avec les gardes wallones et espagnoles. Les officiers de service des deux nations couchaient dans une salle des gardes, sur des matelas. Peu savaient ou voulaient parler français; nos conversations n'étaient donc pas longues.

Je pris, le 21 avril, à Gualapajar, le commandement de cinquante cuirassiers, et j'escortai, avec cette troupe, le 22, jusqu'à Las Rosas, le roi Charles IV qui se rendait en France.

... Le général Mouton était désespéré d'être loin de l'empereur. Amoureux à Paris de M^{me} L..., dont le vicomte de Castellane, mon oncle, s'occupait pendant ce temps-là, fort ennuyé du séjour à l'Escurial, cela lui avait pris sur les nerfs et l'avait fait sortir de son caractère. Il se servait toujours à table le premier, et passait la cuiller en disant : « A vous, messieurs. » Si on lui offrait quelque chose, il répondait : « Si j'en voulais, j'en demanderais. »

Traversant le salon de service où nous jouions, faute d'autres

distractions, au petit palet et au sou, il nous demanda avec hauteur si nous faisons un tripot de sa maison.

Invités tous à dîner chez le colonel Castella avec lui, le général Mouton fit dire le matin : « L'aide de camp de service m'accompagnera », sans parler des autres en aucune façon. J'y fus en conséquence de mon côté. A son entrée, le général Mouton vint droit à moi, me demandant si on ne m'avait pas dit qu'il ne voulait que l'aide de camp de service. Baudry arriva, salua M. de Castella ; le général Mouton se leva en colère : « Il est plaisant, monsieur, que vous vous rendiez plutôt à l'invitation de M. de Castella qu'à mes ordres. » Puis, se retournant vers son neveu : « Perrin, allez dîner chez moi avec l'officier de garde. » Je sortis avec lui, pensant bien que je ne mangerais pas tranquille. Le lendemain, le général Mouton fit dire au chef d'escadron Baudry de faire son paquet ; ce dernier eut une explication vive et prouva au général qu'il avait tort.

J'écrivis au général Mouton pour lui demander de me faire placer dans un régiment et de me donner un congé en attendant. Le général Mouton m'envoya pour quinze jours aux arrêts. Son neveu Perrin pleurait à chaudes larmes de ne pouvoir faire comme nous. J'écrivis une lettre au général Mouton et je chargeai son secrétaire Blanchard de solliciter une réponse ; la voici :

« L'Escurial, le 7 mai 1808.

« *A Monsieur le lieutenant Castellane.*

« Mon secrétaire m'a dit que vous me demandiez une réponse. La faire prouve beaucoup quand elle est si peu méritée. Vous saurez donc, puisque vous le voulez absolument, que je vous ai pris par attachement pour votre père, et qu'en vous conservant après avoir violé mes ordres et provoqué par des défauts d'égard trop souvent réitérés ce que vous appelez des humiliations, je donne encore à votre père une grande preuve de mes sentiments pour lui.

« Vous garderez les arrêts de rigueur pendant quinze jours, et ensuite vous connaîtrez ma décision sur le congé que vous sollicitez.

« Sachez de plus, Monsieur le jeune homme, que je vous dégage de toute reconnaissance, et soyez bien convaincu que je n'ai vu que monsieur votre père dans mes procédés pour vous.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« *Signé* : MOUTON.

« *P.-S.* — Trêve d'écritures. »

J'étudiai l'espagnol, l'italien et la théorie pendant mes arrêts; le général Mouton me traita à merveille à ma sortie, m'assura qu'il ne me savait aucun mauvais gré de ce qui s'était passé, et qu'il voulait me servir de tous ses moyens, qu'il pensait beaucoup de bien de moi.

Nos troupes ne rendaient, dans le principe, aucun honneur à Ferdinand VII, la France ne le reconnaissant pas pour roi. Peu avant son départ pour Bayonne, l'ordre fut donné aux gardes de sortir et aux tambours de battre aux champs, on le lui devait même comme prince royal, Ferdinand en fut dans l'enchantement.

Nous apprîmes, le 15 juin, la nomination du grand-duc de Berg, Murat, au trône de Naples, et l'avènement du roi Joseph au trône d'Espagne.

Le général Savary, aide de camp de l'empereur, prit, le 18 juin, le commandement des armées d'Espagne, sous les ordres du roi de Naples. Le 26 juin, l'empereur appela le général Mouton à Bayonne pour y organiser une division d'élite.

Nous partîmes le 27, voyageant jour et nuit, mon général en voiture, moi à cheval. Je pris les devants, le 30, à Bergara, et j'arrivai à Bayonne dans la soirée.

Une junte avait été convoquée à Bayonne par l'empereur pour y confectionner une constitution. Ces députés dinaient chaque jour soit chez le prince de Neufchâtel, soit chez le duc de Bassano, ou chez mon père, préfet des Basses-Pyrénées. Chacun d'eux en recevait trente, d'après l'ordre de l'empereur. Sa Majesté ne voulait pas que ces Espagnols eussent à s'occuper de leur dîner; ils étaient charmés de sa politesse. La plupart de ces députés sont devenus depuis les ennemis de l'empereur. Ils ne laissaient percer alors que de l'admiration pour sa personne.

Voici la lettre du grand maréchal à ce sujet à mon père :

« Sa Majesté désire, Monsieur le préfet, que vous organisiez votre maison de manière que, à compter d'après-demain ou du 1^{er} juin, vous puissiez avoir tous les jours trente couverts à votre table, pour lesquels vous inviterez chaque jour au moins vingt-cinq Espagnols, de ceux qui vont arriver ou qui sont déjà arrivés pour la junte.

« Je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

« *Signé* : DUROC. »

M. Bouvier-Dumolard, depuis préfet, alors à Bayonne comme auditeur, me raconta que mon père avait fait, par son esprit, le charme du salon de Marac. Il avait le privilège de tout dire à l'empereur. Sa Majesté aimait à causer avec lui, se plaisait parfois

à la taquiner. Un jour, il lui dit : « Castellane, vous êtes un pacha ici; les préfets, une fois à 100 lieues de la capitale, ont plus de pouvoir que moi. — Oui, sire, les préfets font payer les impôts, vous fournissent des hommes pour faire la guerre, pendant qu'ils maintiennent la paix dans l'intérieur; en un mot, les préfets sont les cuisiniers de la gloire : ils apprêtent les plats, vos généraux les mangent. »

Mon père m'avait souvent raconté qu'on pouvait tout dire à l'empereur, surtout en tête à tête. Il écoutait et laissait parler, ce qui n'arrive pas à tous les souverains.

... Je partis, le 27 août, en mission pour Paris; à chaque poste, on était accompagné par un ou plusieurs cavaliers d'ordonnance.

J'avais avec moi les *Réveries* du maréchal de Saxe, l'*Instruction aux troupes légères* du grand Frédéric, le *Journal* de Collé et quelques autres livres. Je lisais beaucoup. Dans les guerres les plus actives, on se trouve parfois dans des cantonnements où, quoique fort près de l'ennemi, on a du temps à soi; il est bien de l'employer à son instruction.

Je dus aller, le 30 octobre, à Vitoria, porter des dépêches au roi Joseph. Sa Majesté me traita à merveille.

... Il arrive parfois, au milieu des événements les plus horribles, des choses comiques : dans un village, des femmes, pour éviter la fureur des soldats, se réfugièrent dans un clocher en remontant l'échelle. Les voltigeurs de l'avant-garde, voyant leur proie leur échapper, par l'arrivée de leur régiment et le rétablissement de la discipline, leur montrèrent le poing en criant : « Faut-il être coquines ! »

L'empereur arriva à Burgos, le 11 novembre, avec le prince de Neufchâtel; le duc de Frioul, grand-maréchal du palais; les généraux Bertrand et Lacoste, ses aides de camp. Le major Philippe de Ségur rejoignit avec un régiment provisoire de chasseurs à cheval. L'empereur passa, le 12 novembre, la revue de notre division; il accorda des croix et de l'avancement. Le général Mouton demanda pour moi le grade de capitaine. Sa Majesté le refusa, me prétendant trop jeune. Le général sollicita la croix de la Légion d'honneur, en lui disant : « Il est fils du préfet des Basses-Pyrénées. — Vous me gênez mes jeunes gens, monsieur Mouton, reprit alors l'empereur. » Le général y mit de l'obstination; il en était rouge de colère. Sa Majesté finit par lui dire : « Eh bien, après la première affaire. » J'avais vingt ans, mais l'air beaucoup plus jeune; cela n'était pas tout gain. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Si l'empereur n'avait pas passé la revue, la proposition en ma faveur aurait passé dans le travail comme les autres, et j'étais capitaine.

1809

L'empereur, entrant dans le salon de service le 1^{er} janvier 1809, nous dit : « Messieurs, c'est aujourd'hui le premier de l'an, je vous souhaite à tous une bonne année. » Un instant après, nous nous mîmes en route par une fort belle neige.

Le 5, j'étais à Valladolid. L'empereur y arriva le 6 janvier ; il était très bien logé dans un grand palais sur la place.

M. de Pradt, archevêque de Malines, aumônier de l'empereur, nous rejoignit le 8 janvier, revenant de Madrid ; il avait failli être pris. Cet aumônier du dieu Mars, comme il s'était surnommé lui-même, nous fit un récit pathétique des dangers auxquels il avait échappé.

On fusilla, le 11 janvier, des moines dominicains pour avoir massacré un Français ; leur couvent fut supprimé.

L'empereur partit à cheval pour Burgos. Il y avait des piquets de distance en distance. Sa Majesté mit sept heures à faire les 35 lieues de poste séparant cette ville de Valladolid. Il arriva le 18 janvier à Bayonne, et le 23 à Paris.

Je partis le 1^{er} avril, j'arrivai à Paris le 5 ; j'avais trouvé la route couverte de troupes de la garde impériale revenant d'Espagne et voyageant jour et nuit, en poste, sur des charrettes attelées de bœufs ou de chevaux, suivant le pays.

L'empereur, voulant s'attacher des familles de l'ancienne cour, fit un grand nombre de chambellans honoraires, parmi lesquels Auguste de Rohan-Chabot, depuis cardinal de Rohan, Charles de Gontaut, etc. Il fit aussi une levée de sous-lieutenants : Élie de Périgord, Edmond de Castries, Bérenger, Gustave d'Andlau, etc. Fernand de Chabot avait été désigné pour l'École militaire. En considération du mariage, célébré le 12 avril, du prince Aldobrandini Borghèse avec M^{lle} de La Rochefoucauld, fille de M^{me} Alexandre de La Rochefoucauld, dame d'honneur de l'impératrice, sa cousine, il fut placé sous-lieutenant au 4^e cuirassiers, commandé par ledit Aldobrandini.

L'empereur partit de Paris le 13 avril et passa le Rhin le 15 ; je le rejoignis à Abensberg, le 20 avril. Personne n'avait ses chevaux ; j'en avais acheté le matin un mauvais, d'un Juif. L'empereur même se servait de ceux du roi de Bavière ; ses aides de camp étaient montés sur des chevaux de cuirassiers.

Nous nous mîmes en marche, le 23 de grand matin, pour Ratisbonne. Les carabiniers firent dans la plaine une belle charge ; ils poursuivirent l'ennemi jusque sous les murs de la ville. Il fallut battre en brèche. L'empereur fut blessé d'une balle à la jambe,

alors qu'il était sur une hauteur, ordonnant les attaques. Sa Majesté n'avait jamais été blessé; après avoir fait mettre le premier appareil, elle monta à cheval pour se montrer aux troupes. Elles l'accueillirent par de vives acclamations. Un mois après, Napoléon portait encore une botte lacée. Les balles venaient si bien où était l'empereur que, couché quinze pas derrière lui, j'étais gêné par la poussière de celles qui labouraient la terre à ma droite et à ma gauche.

Le quartier impérial fut porté, le 4 mai, à Ens. Nous fûmes forcés d'y rester deux jours; le pont sur l'Ens ayant été coupé par l'ennemi, on en construisit deux. Le château occupé par l'empereur était fort beau; il y avait un billard, nous en profitâmes. Le comte de Bondy, qui suivait Sa Majesté dans cette campagne en qualité de chambellan, put y exercer son talent; je fis sa partie avec Anatole de Montesquiou.

... L'empereur partit dans la soirée du 4 juin pour Schœnbrunn. Nous ne savions pas où Sa Majesté se dirigeait; la plupart d'entre nous pensaient que l'empereur allait établir son quartier général dans l'île de Lobau.

J'habitais Vienne quand je n'étais pas de service; la ville est jolie, bien peuplée, il y a de très belles maisons; sur dix femmes qu'on rencontrait à Vienne pendant notre occupation, neuf étaient des dames de moyenne vertu.

Le prince Auguste d'Arenberg, mon cousin, me présenta dans la meilleure compagnie de Vienne. J'allais fréquemment chez la princesse Clary, où se réunissaient la comtesse de Palfy, la princesse Flore de Ligne. J'y aperçus une fois le maréchal prince de Ligne, guerrier spirituel, connaissant à fond le soldat; il l'a prouvé dans ses écrits. Plusieurs de mes camarades, Fezensac, Raoul de Montmorency, d'Audenarde, venaient dans cette société. La princesse Stahrenberg, ma parente, fort aimée de feu ma mère, me reçut d'abord très froidement. Elle voyait avec déplaisir l'arrivée des Français, c'était tout simple; elle finit par me traiter avec bonté. Chacun de nous cherchait à profiter des moments de repos pour se divertir. Les pages s'échappaient de Schœnbrunn, comme les autres personnes de la suite de l'empereur, dans ce but; ils n'avaient pas la faculté de découcher. Je rencontrai un soir, à onze heures, le jeune Moncey, fils du maréchal, qui était fort embarrassé. Je lui prêtai un cheval pour s'en retourner.

Le service se relevait à sept heures du matin; on faisait alors l'état des officiers. L'aide de camp général le remettait à l'empereur. Chacun était placé sur cette liste, suivant son tour à marcher; souvent Sa Majesté faisait partir le dernier, souvent

elle voulait tel ou tel officier. A dix heures, on déjeunait; notre table se composait des officiers d'ordonnance, des aides de camp des aides de camp généraux, des officiers de la garde de service, des fourriers du palais, des pages, des médecins, des chirurgiens ordinaires de quartier. Parade à onze heures, les aides de camp généraux derrière l'empereur, derrière eux leurs aides de camp, à leur droite les officiers d'ordonnance, à leur gauche les aides de camp du major général. On dînait à cinq heures. L'empereur déjeunait après la parade, dînait à six ou sept heures du soir, avec le prince de Neufchâtel et le prince Eugène, quand il se trouvait à son quartier impérial; il invitait aussi parfois les maréchaux. Sa Majesté se promenait souvent, après son dîner, dans les jardins de Schœnbrunn; nous la suivions. Elle se couchait à neuf ou dix heures du soir et se relevait dans la nuit pour travailler. Au moment de son coucher, on apportait des matelas sur lesquels nous nous étendions tout habillés, comme de raison; les valets de pied les enlevaient à cinq heures du matin. Il y avait des canapés dans la chambre à côté; lorsqu'on en attrapait un, on pouvait dormir jusqu'à sept heures. L'aide de camp général et l'écuyer de service couchaient dans le premier salon. Nous étions presque toujours réunis, pendant le jour, dans la même pièce; on se tenait aussi dans une salle de billard à côté, sur lequel on jouait au krep. La manie du jeu s'était emparée de l'armée : c'était tout simple; après des marches, des combats rapides, elle se trouvait dans des bivouacs, dans des cantonnements, et chacun avait le sentiment de jouir vite, ne croyant pas jouir longtemps. Un ordre de l'armée défendit de jouer; on n'en continua pas moins au grand quartier général. Le prince de Neufchâtel, passant près du billard sur lequel on faisait rouler les dés, prit le cornet et dit : « Sept à la main », pour prouver que la défense ne nous regardait pas.

Voici la vie du salon de service de Schœnbrunn : on lisait, on jouait, on causait, on dormait, comme dans tous les salons de service du monde. Le général Lebrun, possesseur du cornet et des dés, était le plus grand amateur; il avait mis le jeu en train au quartier général. Une nuit, l'empereur l'appela; personne ne répondit. Sa Majesté traversa sur la pointe des pieds, en chemise, le premier salon où cet officier général devait être, le second où nous étions et arriva au billard. Elle vit le général Lebrun s'écriant, le cornet à la main, avec Anatole de Montesquiou. Sa Majesté rentra dans son cabinet et appela avec force le général. Nous l'avertissons, il accourt. « Où étiez-vous, Lebrun? Dans le billard, à jouer? — Oui, sire. — Avec qui? — Avec Canisy (l'écuyer de service). — Voilà comme vous mentez toujours, Canisy dormait.

Vous étiez avec Anatole de Montesquiou; vous mettez à mal tous mes jeunes gens. »

Des promotions eurent lieu à la suite de la bataille de Wagram; j'attrapai enfin, par décret du 18 juillet, ce précieux ruban rouge, objet de tous mes vœux. M. Maret, alors ministre secrétaire d'Etat, m'annonça cette bonne nouvelle en m'embrassant, dans le salon de service. La première proposition faite en ma faveur après le combat de Burgos, renouvelée à celui de San-Vicente, était un peu vieille; ma joie en fut d'autant plus grande. Je commençais à souffrir de ne pas être membre de la Légion d'honneur, surtout à cause de Paris, car à l'armée, mes camarades savaient ma manière de me conduire au feu.

Le 21 juillet, le général Reille, aide de camp de service, me dit d'entrer chez l'empereur; j'étais le dernier à marcher, je lui en fis l'observation. « L'empereur vous demande nominativement, entrez. » Sa Majesté était assise à une table; M. de Menneval, son secrétaire, à une autre, près de la fenêtre. « Sire, je suis profondément reconnaissant de la bonté de Votre Majesté de m'avoir donné la croix. » L'empereur me répondit par cette exclamation : « Brave jeune homme, attendez. » Un moment après, se levant, il vint à moi, me remit l'ordre suivant. Mon nom était écrit de sa main, avec l'orthographe telle que je la transcrivis. Il me recommanda de plus, de vive voix, de lui faire un rapport sur les troupes et les hôpitaux.

ORDRE

« L'aide de camp Castelan se rendra à Linz, où il remettra la lettre ci-jointe au duc de Dantzic; de là, il ira à Bayreuth pour porter la lettre au duc d'Abrantès. Il prendra, à Bayreuth, le nom des troupes qui composent les corps du général autrichien Kienmayer et des positions qu'elles occupent. Il me rapportera également l'état de situation du corps du duc d'Abrantès, infanterie, cavalerie et artillerie. A son retour, il verra les fortifications de Passau, de Linz et de Molk, et se mettra en état de me rendre compte des travaux. Il prendra en passant les dépêches du général Bourcier.

« Signé : NAPOLÉON.

« Schœnbrunn, le 21 juillet 1809. »

Le 15 août, nous eûmes un *Te Deum* à l'église Saint-Étienne pour la fête de l'empereur; Vienne fut illuminée. Sa Majesté avait ce jour-là l'uniforme de colonel des grenadiers à pied de sa garde, avec son grand cordon par dessus. Le maréchal Masséna fut nommé prince d'Essling; le prince de Neufchâtel, prince de Wagram; le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, avec chacun

600,000 francs de rente de dotation; le général Mouton devint comte de Lobau. Les officiers d'ordonnance, les aides de camp du prince de Neuchâtel, furent créés barons avec 4000 francs de dotation; quelques-uns de ces derniers furent comtes. Les aides de camp des aides de camp généraux furent chevaliers avec 2000 francs de rente. Je fus donc chevalier de l'Empire; ma dotation, d'abord établie à Bayreuth, fut transférée successivement près de Hambourg, en Piémont, à Rome, et, à la Restauration, changée en une pension de 500 francs sur le trésor public. Un grand nombre d'officiers généraux, de colonels, d'employés civils, reçurent des titres et des majorats.

Les combats avaient été très vifs depuis le commencement de la campagne. Le nombre de nos camarades disparus de ce monde était grand; cela m'avait donné, non le dégoût de la vie, mais le désir de la mener joyeuse, ne pensant pas qu'elle pût être longue. Les officiers s'amuserent donc avec rage pendant l'armistice. Étienne de Choiseul, joli et bon officier, prit une fièvre chaude et succomba. Edmond de Périgord tenait une bonne maison; on jouait beaucoup chez lui. Le prince Sapieha, Polonais à la suite de l'empereur, était un des acteurs. Edmond de Périgord, aide de camp du prince de Neuchâtel, auquel l'argent n'a jamais rien coûté, se fit faire une pelisse d'uniforme comme on n'en avait jamais vu; de chaque tresse pendaient autant de torsades formant autant d'épaulettes; jamais on n'avait vu un housard aussi magnifiquement doré. Il arriva triomphant dans le salon de service. Le major général, dès qu'il l'aperçut, lui dit : « Qu'est-ce que c'est que cela, monsieur? Ce n'est pas l'uniforme de mes aides de camp, je ne veux pas de cela. » Edmond de Périgord en fut pour la dépense de ce bel habit, du reste trop lourd pour être commode à porter.

... Le général Mouton partit, le 14 octobre au soir, pour Flessingue, où les Anglais étaient débarqués. L'empereur lui donna l'ordre de m'expédier de Francfort à Cassel et à Amsterdam, pour y annoncer la paix aux rois ses frères. J'arrivai à Cassel le 21, à trois heures du matin; le prince de Salm, aide de camp de service, réveilla le roi Jérôme avec difficulté, en me disant : « Il est couché avec la reine. » Sa Majesté me fit savoir qu'elle ne pouvait me recevoir avant huit heures du matin. Je lui fis répondre que je n'avais pas le temps d'attendre, ayant aussi à annoncer la paix au roi de Hollande. On insista beaucoup pour me faire rester; je n'en partis pas moins sur-le-champ, préférant laisser mes dépêches à l'aide de camp et mettre toute diligence possible à remplir ma mission. Le roi de Westphalie y gagna la tabatière d'usage pour une nouvelle de cette importance.

Je passai à Paderborn. La route, très sablonneuse. On couvre le chemin de troncs d'arbres posés en travers, qui ne le rendent pas doux.

Depuis Doësburg, première ville de Hollande, le pays de sables et de bruyères ressemble beaucoup aux landes de Bordeaux.

J'arrivai à Loos, château du roi Louis, le 23 octobre. Sa Majesté, souffrante, me fit dire qu'elle me verrait le lendemain. Elle me traita avec beaucoup de bonté; notre conversation fut longue. Toute la cour était au château de Loos; il y avait des dames du palais, comme si la reine y eût été. On me donna un bon appartement; je mangeai avec les officiers de la maison, qui m'accueillirent à merveille, particulièrement M. Decazes, conseiller du cabinet du roi de Hollande. Il ne se doutait guère alors qu'il serait, un jour, favori du roi Louis XVIII, ministre, pair, duc, etc. Je dinai, le 25, en tête à tête avec le roi, qui me retint ensuite. Nous causâmes pendant trois heures de la campagne d'Allemagne; il n'en savait aucun détail, il ne la connaissait que par les journaux. Comme je lui parlais de l'affreux pays de sable que j'avais parcouru, il reprit : « Eh bien ! c'est avec un pareil terrain que l'empereur veut que ce pays aille sans commerce ! Comment cela est-il possible ? Vous pouvez en juger vous-même, monsieur de Castellane. » Le roi me donna des dépêches pour l'empereur. Je quittai Loos le 26 octobre, sans le présent d'usage. Le grand maréchal de Hollande me raconta que la tabatière qui m'était destinée s'était brisée à la poste.

Je passai à Utrecht, à Amsterdam, à la Haye, à Rotterdam; j'arrivai à Anvers le 28 de grand matin, et à Paris le 30 octobre.

... Il y avait à la cour de Napoléon des femmes ravissantes; la plupart des maris les avaient prises pour leur beauté. On citait la duchesse de Bassano, M^{me} Gazani, la comtesse Duchâtel, la duchesse d'Elchingen, la comtesse de Canisy, etc.

Mon père vint à Paris et fut au lever de l'empereur. Sa Majesté lui dit : « Votre fils a très bien servi pendant cette campagne. » Cela m'enchantait.

J'allais beaucoup aux Variétés, au Vaudeville, aux petits théâtres. Je continuai deux mois le même genre de vie qu'à Vienne. Je m'en lassai tout à coup. J'en sentis le vide, et j'en fus dégoûté pour toujours. Mon oncle, le vicomte de Castellane, avait alors pour maîtresse en titre une belle princesse de Salm, fille entretenue de premier ordre; je ne sais comment elle avait réussi à se faire épouser réellement, pendant la Révolution, par un prince de Salm. Elle avait beaucoup d'esprit; ils se faisaient réciproquement une foule d'infidélités. Je dinai quelquefois chez elle avec lui.

Je dinais souvent chez le prince de Ponte-Corvo, chez la duchesse d'Abrantès, chez MM. de Talleyrand, de Champagny, chez les grands dignitaires et les ministres.

L'archichancelier avait une singulière manière de vous inviter en votre présence. Vous causiez avec lui; il appelait son secrétaire, lui parlait, et ce dernier venait tout chaud vous raconter : « Son Altesse Sérénissime vous convie à dîner. » Il exigeait que les femmes vinssent chez lui en robe à queue. M^{me} de La Rochefoucaud, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, lui fit une excuse assez piquante à ce sujet : « Pardon, monseigneur, d'être en robe ronde; je sors de chez l'impératrice, je n'ai pas eu le temps d'en changer. »

Cet archichancelier, jurisconsulte justement célèbre, était fort gourmand, avare, aimant le faste. Il se promenait presque tous les jours dans les galeries du Palais-Royal, avec son grand cordon de la Légion d'honneur, en habit habillé, assisté de d'Aigrefeuille et d'un autre acolyte, également vêtus à la française.

1810

Le 20 février 1810, mon père se remaria; il épousa une Rohan-Chabot, cousine germaine de feu ma mère, veuve du duc de La Rochefoucauld, qui avait été massacré cruellement sous ses yeux, à Gisors, au commencement de la Révolution; elle a toujours joui d'une grande considération justement méritée. Je trouvai en elle une seconde mère. Ma mère, en mourant, avait recommandé à mon père de la prendre pour femme. Soldat dans un temps où la consommation d'hommes était grande, mon existence était si peu assurée que je fus heureux de voir à mon père une compagne pour ses vieux jours.

Le 2 avril eut lieu le mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche.

Le 1^{er} juillet, fête donnée par le prince de Schwartzberg, ambassadeur d'Autriche, l'empereur et l'impératrice y assistaient; il y eut un ballet exécuté par les danseurs de l'Opéra, un feu d'artifice; cela était charmant. A minuit, le feu prit. Je venais de causer avec la princesse Pierre de Schwartzberg, née d'Arenberg, ma cousine, fort agréable personne; elle fut écrasée par un lustre dans un bassin qu'on avait couvert de planches pour danser. On retrouva son corps le lendemain. J'étais à l'endroit même où le feu prit; un rideau s'alluma dans une tente construite contre la maison, sur le jardin. Je grimpai le long de la fenêtre pour l'éteindre; au moment où j'arrivais au feu, le toit tout entier, recouvert d'une

toile résinée, s'embrasa à la fois; le jardin, un instant après, était chose horrible à voir.

On entendait les cris des brûlés, parmi lesquels on distinguait ceux du prince Kurakin, ambassadeur de Russie. Les maris demandaient où étaient leurs femmes; les femmes réclamaient leurs enfants; chacun craignait d'avoir à apprendre la perte d'un parent ou d'un ami. L'empereur reconduisit l'impératrice, revint et resta jusqu'à la fin. A trois heures du matin, le peu de Français s'y trouvant encore soupèrent avec les officiers autrichiens. Je me rappelle que je trinquai un verre de vin de Champagne avec un beau housard; sa figure me frappa : il était borgne. C'était le comte de Neyperg. Je ne me doutais guère que je le verrais un jour le mari de cette impératrice Marie-Louise pour laquelle il y avait alors à la cour, chez les grands dignitaires et les ministres, de si brillantes fêtes.

A cette époque, la belle colonne de la Grande Armée, sur la place Vendôme, fut achevée.

Je partis de Paris avec mon père, le 14 juillet, pour Pau. Mon père était fort aimé dans les Basses-Pyrénées; il administrait depuis dix ans ce département. On lui fit une réception de souverain; la ville fut illuminée, des députations vinrent des différentes villes pour le féliciter. Mon père et ma belle-mère furent très applaudis au spectacle; on leur donna des fêtes. Le journal du département en fit un pompeux récit. Cela déplut à l'empereur; il dit, avec humeur, de mon père : « C'est un pacha. » Son rappel ne se fit pas attendre.

... M. le comte de Ségur, grand maître des cérémonies, et M. Philippe de Ségur, son fils, avaient tous deux envie d'acheter la maison de M^{me} de Brunoy, voulant, chacun de leur côté, surprendre leur femme; ils s'adressèrent au propriétaire sans se communiquer leurs projets respectifs. M. le comte de Ségur faisait traiter cette affaire par M. de Puisigneux. M. Philippe de Ségur arrive chez M. son père : « Je viens, papa, d'acheter la maison de M^{me} de Brunoy 220 000 francs. Je l'ai payée bien cher; il y avait un diable d'homme qui enchérissait toujours sur moi. Enfin, ce matin, il a mis encore 12 000 francs; j'ai été forcé d'en donner 8000 de plus, je l'ai emporté. — Tu ne sais pas quel est ce diable d'homme? reprend M. de Ségur. Eh bien, c'est moi. » Cette confiance réciproque coûta une quarantaine de mille francs à M. Philippe de Ségur.

J'avais, depuis mon retour de l'armée, pris l'habitude d'aller presque tous les jours chez la duchesse de Bassano; j'y rencontrais la belle M^{me} Gazani. L'empereur avait découvert à Gènes M^{me} Gazani, d'une beauté remarquable et d'une bonté qui ne l'était pas

moins. Sa Majesté la fit venir à Paris, la nomma lectrice de l'impératrice, donna une recette générale à son mari. Elle fut, particulièrement pendant le séjour à Marac, dans la plus haute faveur. L'empereur s'en dégoûta assez vite. Lors de la répudiation de l'impératrice Joséphine, Sa Majesté refusa de l'attacher à l'impératrice Marie-Louise. M^{me} Gazani était grande, plutôt belle que gracieuse, elle dansait mal. J'ai été fort lié d'amitié avec elle. J'ai vu successivement chez elle des gens m'en paraissant fort épris; jamais je n'en ai été amoureux, mais je lui suis resté dévoué jusqu'à sa mort. Je fis connaissance chez elle avec le prince de Saxe-Cobourg, qui partageait en ce temps-là nos plaisirs, ne se doutant pas alors qu'il serait un jour le mari de la princesse Charlotte d'Angleterre. Nous nous réunissions chez M^{me} Gazani, plusieurs fois par semaine; on y jouait aux jeux innocents, on faisait des charades. Les plus jolies femmes de la cour y venaient; c'était à qui y serait admis tant qu'elle fut en faveur. Lorsqu'elle cessa de l'être, bien des gens l'abandonnèrent. Beaucoup de ses amis cependant lui restèrent fidèles; cela fait son éloge et le leur.

... L'empereur, voulant faire gagner les manufactures de Lyon, défendit les uniformes à la cour, il ordonna les habits habillés. Cela mécontenta les officiers généraux; ils s'y soumièrent cependant sans souffler mot. Quelques-uns avaient des figures comiques. Je me souviens entre autres du maréchal Augereau; je le vois encore d'ici avec un habit vert brodé d'or, une veste et des culottes de satin blanc.

1811

Les habits habillés reparurent pour la première fois le 17 janvier, à un bal chez la princesse Pauline. J'étais comme les autres assez embarrassé dans mon vêtement de velours. M. de T... fit beaucoup rire : il avait inventé de se poudrer et de s'attacher une fausse queue avec une bourse; il avait de plus pris des leçons de Fleury, acteur des Français, pour porter son chapeau et son épée.

Mon éducation avait été coupée trop court par mon entrée au service; ce repos me donna le loisir de m'instruire. Je lisais beaucoup. J'étudiai l'anglais; en quittant l'Italie, je savais assez bien l'italien; en sortant d'Espagne, je faisais le plus beau mélange des deux langues; pour l'allemand, demander mon chemin et ce dont j'avais besoin a été le *nec plus ultra* de ma science.

On s'instruit beaucoup en lisant; le comte Louis de Narbonne a dû en grande partie son instruction, presque aussi remarquable que son esprit, à son habitude de toujours lire en voiture. M. de Narbonne était avant la Révolution chevalier d'honneur

de M^{me} Adélaïde, il était continuellement sur la route de Paris à Versailles pour concilier les devoirs de sa place avec ses plaisirs. Il m'a raconté que ce qu'il avait lu de cette manière était prodigieux.

Je me perfectionnai dans l'art de tuer mon prochain au pistolet, à l'épée, voire même à l'espadaon.

... Le 19 mars, on sut que l'impératrice commençait à souffrir pour ses couches; les grands dignitaires et toute la maison de l'empereur se rendirent aux Tuileries pour y attendre l'événement. Mon père s'y trouvait comme ayant les grandes entrées. On avait renvoyé presque tout le monde, lorsque le 20 mars, à neuf heures du matin, l'impératrice Marie-Louise accoucha du roi de Rome. Le prince fut ondoyé le soir. On avait annoncé vingt et un coups de canon si c'était une fille, cent un pour un garçon; dès que le canon des Invalides commença à résonner, chacun se mit à compter avec la plus vive anxiété. On se figurerait difficilement la joie qui éclata au vingt-deuxième coup de canon. Toute la population était sur pied. Paris fut illuminé. La comtesse de Lobau accoucha le même jour d'une fille; de la part de la femme d'un aide de camp de l'empereur, c'était de l'à-propos.

L'impératrice Joséphine avait auprès d'elle M^{lles} Virginie et Louise de Castellane, filles de M^{me} de Castellane-Norante, née Saumery; M^{lle} Louise de Castellane épousa, le 18 novembre, le comte Fritz de Pourtalès, écuyer de l'impératrice. Voilà comment ce mariage s'arrangea. Les dames de l'impératrice, voyant depuis quelque temps M. de Pourtalès fort occupé de Louise, prévinrent l'impératrice que cet écuyer ne pouvait tenir dans le salon en l'absence de M^{lle} de Castellane. Pourtalès, étant à la porte de M^{lle} de Castellane, et voulant passer une lettre, fut vu par M^{me} d'Arberg; elle avertit sur-le-champ l'impératrice. Celle-ci fit appeler M. de Pourtalès et Louise, sortit avec eux dans le jardin et se fâcha beaucoup contre Louise, lui disant : « Vous ne possédez rien, vous n'avez que votre nom. M. de Pourtalès est fort riche. Vous ne pouvez croire à sa volonté de vous épouser. » M. de Pourtalès reprit : « J'en serais trop heureux, telle est mon intention. » L'impératrice dit alors : « Je donne 100 000 francs de dot et le trousseau. » L'impératrice avait fait élever ces deux jeunes filles, leur mère ayant mangé leur bien. Pourtalès était amoureux fou. Louise répondait à ses sentiments. On lui demandait si elle aimait beaucoup Pourtalès : « Je le crois bien que nous nous aimons! — Il y a longtemps? — Depuis plus de trois semaines. » La cérémonie eut lieu à la Malmaison. M. Fritz Pourtalès étant protestant, M. Marron, ministre de cette religion, donna sa bénédiction dans le salon. Son livre était sur une table couverte

d'un tapis vert; il avait, à sa droite et à sa gauche, deux acolytes laids et petits en habit habillé noir, avec des épées. On passa ensuite dans la chapelle, où M. le cardinal Maury, nommé à l'archevêché de Paris, assisté des chapelains de l'impératrice Joséphine, de M. Jerphanion, curé de la Madeleine, donna la bénédiction aux époux. Son discours fut beau; il parla avec adresse de la grandeur passée de l'impératrice Joséphine, de sa position présente; il s'étendit sur les familles respectives des deux époux. Tout cela sentait un orateur de la vieille école.

Parent seulement comme portant le même nom que M^{lle} Louise de Castellane, je fus choisis pour tenir le poêle avec le comte Perregaux, chambellan de l'empereur; on avait pris, je crois, le plus lourd de Notre-Dame.

Les soirées du duc de Bassano, où j'étais du petit nombre des élus journaliers, se prolongeaient souvent jusqu'à deux heures du matin. Je causais dans le salon avec la duchesse de Bassano et quelques autres personnes, tandis que Son Excellence jouait au billard, quelquefois avec le comte de Bondy, ordinairement avec le baron Pasquier, qui était beaucoup plus fort que lui. Ce dernier se vantait qu'il laissait gagner au duc de Bassano une partie de temps en temps, une sur trois, par exemple, pour lui faire plaisir. Cette complaisance n'a pas été sans utilité au baron Pasquier, elle lui a valu la préfecture de police. Il faut un peu, cela le prouverait, traiter au billard les ministres comme les femmes, avec lesquelles il est galant de perdre, si on veut leur être agréable.

... Une guerre avec la Russie était imminente : nous reçûmes, le 25 décembre, l'ordre de faire nos équipages de campagne.

Malgré ces immenses préparatifs de guerre, l'hiver de 1811 fut très brillant.

J'allais souvent chez la comtesse de Canisy, femme pleine d'esprit et de belles qualités. Sa beauté était remarquable, car, à la régularité des traits, elle joignait toute la grâce d'une jolie figure; elle était femme d'un écuyer de l'empereur, brave mais ennuyeux, qu'elle n'aimait pas. M^{me} de Canisy fit casser son mariage avec ce sien cousin. Elle en était séparée depuis plusieurs années. On le lui avait fait épouser à douze ans et demi; elle en avait deux enfants. Elle s'est mariée depuis avec le duc de Vicence, grand écuyer, épris d'elle depuis longtemps.

L'empereur allait souvent, le soir, chez sa sœur la princesse Pauline; il était suivi du grand maréchal Duroc et parfois de l'aide de camp de service, qui restait, comme de raison, dans le premier salon.

Chez cette bonne sœur était le principal théâtre de ses amours; il

en passait assez à la princesse Pauline pour qu'elle eût un peu de complaisance pour lui. Sa Majesté était occupée, cet hiver-là, d'une de ses dames, une Piémontaise, M^{me} M..., petite blonde assez grasse. Je ne lui trouvais rien de remarquable, et je n'ai jamais conçu ce sentiment-là.

Mon père avait un Basque qui parlait mal le français; sortant un jour de chez la princesse Pauline, mon père lui dit : « Chez Madame Mère. » Fidèle au principe des gens de ne jamais répéter où l'on va, dans les mêmes termes qu'on le leur dit, le Basque cria au cocher : « Chez la mère Napoléon », ce qui excita l'hilarité du vestibule.

1812

25 mars. — Cette année, est apparue sur l'horizon une petite M^{me} Legrand, fille du général Schérer. Elle a dix-sept ans, les plus beaux cheveux blonds du monde; fort jolie dans son ensemble, elle n'a aucun trait remarquable en particulier; cela a fait dire au maréchal Augereau, à un bal de la reine Hortense : « Tondez-moi ça et vous verrez ce qui restera. » Le général Legrand, qui vient de l'épouser, a plus de cinquante ans. Les bals masqués de la cour et des princesses sont fort amusants. Il y a eu, le 6 février, aux Tuileries, un très beau bal dans la salle de spectacle. On a soupé dans les grands appartements; le coup d'œil était superbe. Cambacérès avait un habit tout doré. La comtesse Tyskiewiez, née princesse Poniatowska, a fait une entrée merveilleuse avec son cordon noir par-dessus une robe très brillante; elle a cinquante ans et une figure de l'autre monde. Une grande perche de M^{me} de N... L..., de 5 pieds 8 pouces, a dansé ridiculement l'anglaise, en faisant le pot à deux anses. Le quadrille de la reine de Naples a été remarquable : c'était le ballet des heures. Le comte de Rambuteau, chambellan de l'empereur, long et mince, et le baron de Montbreton, écuyer de la princesse Pauline, gros et court, étaient effroyables en étoiles. Charles de Lagrange, avec son œil de travers, était unique en Apollon; la comtesse Just de Noailles était fort bien en nymphe Egérie. M^{me} Legrand faisait Iris : elle a figuré seule avec aplomb et grâce; elle ne met d'importance à rien; on pourrait, dans les bals, la croire le mieux du monde avec des jeunes gens qu'elle connaît à peine. Je ne suis pas du nombre de ceux qui ont la tête tournée; je vais chez elle, elle m'amuse par sa grâce, sa franchise, sa gaieté, sa naïveté; c'est une enfant gâtée. Je ris encore de la voir annoncer avec étourderie : « Je ne me soucie pas que vous voyiez le général aujourd'hui, ce n'est pas son jour de barbe. »

L'empereur avait donné l'Élysée à l'impératrice Joséphine; il le lui a repris en février et a été s'y établir.

Le comte Regnault de Saint-Jean d'Angely, l'un des présidents du Conseil d'État, homme d'un véritable mérite, est fort orgueilleux, et, sous ce rapport, il ne manque pas de ridicules. Pendant un bal qu'il a donné, j'entendis l'auditeur Alfred de Chastellux¹ qui se tuait à l'appeler monseigneur. Ce titre n'est dû qu'aux ministres à département.

... La duchesse d'Abrantès est fort souffrante; elle recevait tous les soirs, elle est spirituelle, fort jolie et galante; sa gaieté était étonnante. Une jolie nièce de son mari, Clotilde Chodron, et la belle et spirituelle baronne Lallemand, femme du général, sont toujours chez elle. Il est arrivé à cette dernière une aventure assez drôle avec le cardinal Maury. Cette Éminence a frappé sur l'épaule de la baronne Lallemand, qui était appuyée sur le balcon d'une fenêtre; elle s'est retournée et a fait le geste de lui donner un soufflet, puis, se retournant, elle lui a dit : « Pardon, monseigneur, j'allais aussi m'oublier. »

Dans cette société, on se moque continuellement d'un ridicule M. de Grandcourt, petit Suisse de soixante-dix ans, bien frisé, poudré, assez gros, et ne perdant pas un pouce de sa petite taille. Vêtu ridiculement en frac, il était encore plus cocasse en habit habillé; il en avait un, brodé d'acier, datant de 1777, effroyable. Il s'en est donné l'autre jour un brun parsemé de fleurs de pensées rouges, doublé d'aurore. Il avait trouvé le moyen de s'insinuer dans le corps diplomatique en se faisant conseiller d'ambassade du prince Primat. Avant la Révolution, il mettait sur ses cartes de visite : « Chambellan actuel du feu roi de Pologne. »

Trois employés du ministère de la guerre ont été arrêtés pour avoir fait connaître le mouvement des troupes à M. Czernitcheff, aide de camp de l'empereur de Russie; l'un d'eux, nommé Michel, a été condamné à mort et exécuté.

Le prince de Neufchâtel met beaucoup de pompe dans ses réceptions; il tient excessivement à sa principauté, est très fier d'avoir des sujets et un bataillon de Neufchâtel, en habit ventre de biche, avec des doublures rouges.

Le prince de Wagram ne présenterait pour rien lui-même un de ses amis à la princesse de Neufchâtel. Une de ses connaissances de longue date lui demandant dans une soirée de le nommer à la princesse, il lui a répondu : « Monsieur, il faut vous adresser au chambellan. » En effet, il y en a un, en ventre de biche, brodé

¹ Devenu sous-préfet, à la Restauration. (*Note du maréchal.*)

d'or, fort laid, avec une perruque et possédant une tournure convenable à ses fonctions.

La file de Longchamps, cette année, a été pitoyable; elle était composée de beaucoup de fiacres, de cabriolets de louage entremêlés d'équipages ridicules; on en voyait de loin en loin un passable. La berline à six chevaux de la princesse de Neufchâtel a été ce qu'il y avait de mieux. L'archichancelier, dans une voiture dorée à glaces, comme celle du sacre, a fait grand effet. Le duc de Vicence avait un char à bancs fort bien. On remarquait des équipages à mourir de rire : un cocher en livrée à la française, avec un jockey à l'anglaise, en veste, pantalon et bas. D'autres avaient un cocher poudré et des laquais qui ne l'étaient pas; d'autres, un cocher avec ces effroyables chapeaux pointus anglais. Presque tout le monde prend le parti de se promener aux Champs-Élysées, au lieu de s'ennuyer à la file.

... M. Dupont de Nemours dîne souvent chez nous; j'ai un grand plaisir à le voir, car j'apprends toujours quelque chose avec lui. Il n'y a qu'à gagner dans la société des gens de cette école.

Ce vieillard de soixante-dix ans a déployé le plus grand courage pendant la Révolution. C'est un homme bien estimable, de la plus exacte probité, d'un esprit très distingué, sa seule fortune est une place de sous-bibliothécaire à l'Arsenal. Il est à la tête d'un bureau de bienfaisance et s'occupe uniquement du soulagement de l'humanité.

M. Dupont de Nemours m'a raconté comment Barère s'y était pris pendant la Terreur pour sauver le sculpteur Houdon. David l'avait fait arrêter et voulait le faire périr, ayant déclaré guerre à mort à tous ses confrères les artistes. M^{me} Houdon vint solliciter Barère de sauver son mari. Barère répondit d'abord : « Je ne vois pas de moyen de salut; quel est l'ouvrage pour lequel on l'a enfermé? » M^{me} Houdon répliqua : « Une statue de sainte Scholastique. — Quelle est sa tournure? » répondit Barère. — C'est une belle femme, tenant un rouleau de papier à la main. » Au moment où M^{me} Houdon achevait ces paroles entra Collot d'Herbois. Barère lui dit : « Houdon a fait une statue de la Philosophie méditant sur la Révolution; il faut la faire acheter par l'Assemblée pour la placer dans la salle précédant celle des séances, et déclarer que Houdon a bien mérité de la patrie. » Ainsi fut dit, ainsi fut fait, et Houdon fut sauvé.

Je vais souvent à l'hôtel de Dalberg. Le duc est un homme d'une grande naissance, d'un caractère facile; il sait se faire honneur d'une fortune considérable. Sa femme, née Brignole, une des premières familles de Gênes, jeune, jolie, spirituelle et bonne, est une personne charmante.

Voici un singulier billet de faire-part, copié sur un des originaux du général Hollandais Hogendorp, aide de camp de l'empereur. On n'avait pas jusque-là fait part d'une fausse couche.

« M. le comte de Hogendorp a l'honneur de vous faire part que M^{me} la comtesse de Hogendorp vient d'accoucher; l'existence de l'enfant, qui était un fils, avait cessé avant sa naissance.

« Paris, le 25 mars 1812. »

J'ai vu, à l'Opéra-Comique, le fameux acteur Elleviou, qui m'a fort amusé dans le *Trente et quarante*. Il jouait d'une manière charmante; il était le plus agréable housard mauvais sujet qu'on pût rencontrer.

On a nommé, il y a dix jours, dix nouvelles dames du palais, qui sont : la duchesse Charles de Plaisance, la duchesse de Padoue, la duchesse de Castiglione, la comtesse Just de Noailles, la comtesse de Croy, la comtesse de Marmier, et trois dames hollandaises ou piémontaises; elles ont prêté serment il y a cinq jours.

On cite une jolie phrase de M. de Montrond, qui est exilé à 40 lieues de Paris. Ayant demandé les griefs dont on le chargeait, on lui a répondu, entre autres choses, qu'il avait dit, à Aix-la-Chapelle, qu'il ne céderait son logement ni à Madame Mère, ni à la princesse Pauline, pas même à l'empereur; il s'étonne de ce qu'on puisse l'accuser de pareille chose, lui qui cède à l'empereur Paris et 40 lieues tout autour!

... Le vice-roi d'Italie et le roi de Naples Joachim sont passés par Paris, se rendant à la Grande Armée. Le prince de Schwartzenberg est parti également, le 4 mai, pour prendre le commandement des 50 000 Autrichiens destinés à marcher avec nous comme auxiliaires contre les Russes. Depuis plus d'un an, on faisait des préparatifs de guerre. Il était question, depuis deux mois, du départ de l'empereur. Toute la garde impériale a quitté Paris. Le 6 mai, le comte de Lobau m'a donné l'ordre de me mettre en route. Je suis parti, le 7, en chariot de poste, avec Perrin, son neveu, mon camarade, brave officier, et mon Basque Ayharts.

Nous sommes arrivés le 16 à Dresde, illuminée pour l'entrée de l'empereur. La suite de l'empereur est logée et défrayée par le roi de Saxe.

Le palais du roi, meublé à l'antique, est un grand amas de bâtiments entassés les uns sur les autres. Le roi a des Cent-Suisses saxons ayant des haliebardes et des chapeaux à trois cornes égales, avec une plume, des perruques rondes poudrées à trois marteaux; le reste de l'habillement, semblable à celui des scaramouches, en taffetas bleu et jaune. Les grenadiers de la garde sont beaux,

vêtus en habits rouges à revers jaunes; les cuirassiers en ont des blancs avec des cuirasses noires, leur casque est superbe.

Séjour à Dresde. L'empereur et l'impératrice d'Autriche sont arrivés le 18. On a illuminé pour l'arrivée de l'empereur d'Autriche.

Pendant son séjour à Dresde, l'empereur donne à dîner aux autres souverains; leur déférence pour Napoléon est au delà de ce qu'on peut se persuader. L'impératrice d'Autriche est tout à fait en infériorité vis-à-vis de l'impératrice des Français.

M. le duc de Vicence, homme de 5 pieds 8 pouces, a l'air sévère et noble, franc et loyal; il est aimé et estimé de tous. L'empereur en fait cas; mais comme il lui dit toute vérité, Sa Majesté lui préfère le grand maréchal, d'un caractère plus flexible. L'empereur l'appelle toujours Caulaincourt. Il ne donne jamais aux gens le nom du titre qu'il leur a conféré, mais toujours le leur; je l'ai remarqué.

26. — Le roi de Prusse, grand et bel homme, portant de petites moustaches, ayant l'air militaire, est arrivé; son fils, le prince royal, a dix-sept ans, une fort bonne tournure et l'air spirituel. L'empereur est allé rendre visite à Sa Majesté prussienne aussitôt son débotté. Le roi de Prusse s'est hâté de revenir chez l'empereur.

... Le général comte de Narbonne, aide de camp de l'empereur, est revenu de Wilna; il y a passé deux jours auprès de l'empereur Alexandre. Tout espoir de paix s'est évanoui à son retour. Le czar n'a pas voulu se soumettre aux conditions imposées par Napoléon. Il a montré à l'envoyé l'immensité de son empire et combien serait petite la partie que Napoléon pourrait occuper. Alexandre a annoncé que, quand bien même l'empereur serait à Moscou ou à Saint-Pétersbourg, il a la volonté positive de se défendre, ou plutôt d'épuiser son ennemi, en le laissant s'avancer, se détruire par les marches et par une occupation que le czar regarde comme impossible à Napoléon de soutenir longtemps, à une aussi grande distance de ses ressources. L'empereur Alexandre a signifié sa résolution de ne jamais faire la paix avant l'évacuation du territoire russe.

L'empereur a quitté Dresde, le 29 mai, de grand matin. Les équipages ont été dirigés sur Dantzig.

J'étais, depuis quelques jours, en quête d'une maîtresse. Après avoir lorgné de ma fenêtre les environs, j'avais fini par découvrir, presque vis-à-vis, la fille d'un épicier, fort jolie. Je causais, depuis six jours, avec elle, le soir, à travers les barreaux de sa fenêtre. J'ai obtenu ce matin un rendez-vous, à cinq heures du matin, dans la boutique. La fatalité a voulu que cela se trouvât le jour même du départ. Elle m'a introduit, en effet, chez elle... Elle m'a raconté qu'elle devait épouser incessamment son bon ami. Je lui en ai fait

mon compliment. Je lui ai annoncé mon départ dans deux heures; elle a pleuré et m'a fait promettre de la revoir en passant¹. Fille d'un épicier riche, elle parlait français, paraissait bien élevée. Ses parents se sont levés; nous les avons entendus et nous nous sommes quittés. Mon départ, tout à fait inattendu, a fait qu'à la joie de se connaître a succédé tout de suite le chagrin de se séparer; à six heures, il a fallu nous faire d'éternels adieux. Je suis revenu à sept lui jeter par la fenêtre une bague, sans que sa mère s'en soit aperçue. Je suis parti de Dresde à neuf heures, beaucoup plus triste que si cela eût été la veille. J'ai traversé le pont en pensant à cette gentille Allemande.

Je réfléchissais sur le métier errant d'un soldat de vingt-quatre ans, lancé tour à tour dans de bonnes et dans de mauvaises positions, ayant cent fois envisagé la mort de très près, ayant mené joyeuse et périlleuse vie; je m'attendais à être incessamment la proie d'un boulet ou possesseur d'une épaulette à torsade. Dans les cas désespérés, je n'ai jamais été démoralisé. J'ai toujours tâché de découvrir le côté gai; en cherchant bien, avec du sang-froid, il n'y a si triste bivouac où l'on ne trouve quelqu'un ou quelque chose dont on puisse tirer parti pour égayer les autres.

... L'empereur entre dans le salon de service. Je me trouvais seul avec Turenne; ce dernier est sorti. L'empereur m'a abordé en me disant : « Bonjour, Castellane! comment vous portez-vous? » Je lui ai parlé de mon père, de son injuste rappel; Sa Majesté m'a traité avec beaucoup de bonté et m'a répondu : « J'arrangerai tout cela. » Il s'est exprimé en excellents termes sur ma famille et sur moi. L'huissier m'a raconté qu'il avait vite fermé la porte pour me laisser causer à mon aise. Ma politesse de leur donner des épingles et des cachets m'a fait aimer des huissiers, maîtres d'hôtel, valets de chambre, et mes pourboires me font bien voir des valets de pied.

... Nous avons rejoint l'empereur à Sckrawdzen, où j'ai pris le service. Sa Majesté a soupé avec le grand écuyer et le prince de Neufchâtel, dans le jardin de la cure; elle a fait aussi appeler pour manger le général Exelmans, l'officier polonais interprète et moi. L'empereur a ordonné d'introduire le curé et lui a adressé diverses questions par l'interprète; entre autres, il lui a demandé « s'il priait pour lui ou pour les Russes. » Le curé a répondu : « Pour Votre Majesté. — Vous le devez comme Polonais et comme catholique », a repris l'empereur. Il a accordé 4000 francs à ce pasteur pour le dédommager de ses pertes occasionnées par le passage de l'armée.

¹ Je ne suis pas revenu dans cette ville après la campagne; si elle a pensé à moi, elle m'aura cru du nombre des disparus de ce monde. (*Note du maréchal.*)

1^{er} juillet. — Dès deux heures du matin, l'empereur est sur pied, suivant son usage. Depuis quelque temps, il ne nous laisse pas un instant de repos; il dort une partie de la journée. Le grand géographe d'Albe me disait un jour, à midi : « Dans ce moment-ci, il est sur son canapé, bien à son aise, se gorgeant de limonade; cette nuit, il nous tourmentera. »

7 juillet. — Je suis de service; je suis l'empereur à la promenade, nous avons toujours été au pas. Sa Majesté va maintenant moins vite; elle est fort engraisée, monte à cheval avec plus de difficulté. Le grand écuyer est obligé de lui donner le bras pour le mettre en selle. Quand l'empereur voyage, il fait presque toute la route en voiture; c'est fatigant pour les officiers obligés de suivre son carrosse. Lorsque Sa Majesté monte à cheval, elle est reposée. On croit qu'il en est de même de ceux qui ont fait la route sur leurs chevaux, et en dispose en conséquence; aussi je voudrais voir cette infernale voiture au diable. Quand Sa Majesté est en marche, il n'y a pas moyen d'espérer un instant de repos dans les vingt-quatre heures.

L'armée poursuit sa marche sur Moscou, à travers des combats incessants. A ce propos, le Journal du maréchal de Castellane contient un joli croquis de Murat :

Il est impossible de voir un homme plus brave que le roi de Naples; il s'expose plus qu'un soldat, il ne se tire pas un coup de fusil qu'il n'y soit dans le costume ci-après : un grand chapeau bordé d'un large galon d'or à plumet blanc surmonté d'une aigrette blanche, très haute, entourée d'autres panaches, cheveux longs bouclés, pelisse verte de velours brodé d'or; dessous, une tunique bleu de ciel, également brodée d'or à larges brandebourgs; il la porte souvent sans sa pelisse; un pantalon cramoiisi à la polonaise galonné d'or, des bottes jaunes. Tel est son bel accoutrement pour n'être pas aperçu; aussi c'est un miracle qu'il n'ait point encore été blessé.

Le froid commence à être vif. Notre armée ressemble à la tour de Babel; on ne peut s'approcher d'un bivouac sans entendre parler allemand, français, italien, espagnol, portugais, polonais, flamand, etc.

Le Journal raconte ensuite le combat de Smolensk, la sanglante bataille de la Moskowa, enfin la prise et l'incendie de Moscou, suivis de la retraite célèbre dont il trace un effrayant tableau.

LES SECRETS DE LA VIE CHRÉTIENNE

PENDANT LA TERREUR

(1793-1794)

Tandis que, pour obéir au décret du 26 août 1792, qui le condamnait à l'exil, l'immense majorité du clergé se hâtait vers les frontières, un grand nombre de prêtres résolurent de ne pas quitter le sol de France, essayèrent de vivre cachés dans le voisinage de leurs anciennes paroisses, et, étendant leur zèle à toutes celles qui y faisaient appel, réussirent à maintenir à portée des populations, sinon le culte lui-même, du moins l'administration des sacrements et les services essentiels de la religion.

Tâche périlleuse, on le savait déjà. Depuis que l'intrusion des évêques et des prêtres constitutionnels avait fait de chaque département, de chaque district, de chaque commune, un champ de lutte entre les deux clergés, les administrations municipales avaient devancé les décrets de l'Assemblée législative; pour quelques-unes qui avaient protégé leurs prêtres et respecté les préférences peu douteuses des habitants, combien d'autres, cédant aux criaileries des meneurs ou aux protestations des intrus, avaient éloigné de sa paroisse le prêtre insermenté et obtenu de l'administration départementale qu'il fût expulsé du département! Comparées à ce qui allait suivre, ces vexations pouvaient passer pour bénignes. Qui se fût douté alors que l'arbitraire et la cruauté seraient un jour poussés au point que non seulement la liberté de conscience et de culte cesserait absolument d'exister, mais que toute fonction religieuse, même privée et domestique, deviendrait un prétexte légal de condamnation et de mort?

Il n'est pas sans intérêt de se rendre compte des conditions difficiles dans lesquelles s'accomplissait cet apcstolat, des formes particulières auxquelles il était réduit à se plier; à côté du zèle des prêtres, de signaler celui des jeunes filles, des femmes, d'anciennes religieuses; de montrer comment la liberté du culte, bannie du reste du territoire, trouva un refuge dans quelques prisons; comment les réunions forcées de prêtres sur les pontons

ou dans les maisons d'arrêt départementales renouvelèrent et raffermirent chez tous l'ardeur sacerdotale et l'esprit de dévouement; enfin, comment, à ces ecclésiastiques sans lien hiérarchique, la Providence donna un chef dans la personne d'un évêque lui aussi persécuté. — Tel est l'objet, tel sera le plan des quelques pages qui vont suivre.

I

Du jour où il a pris la résolution de rester en France, le prêtre fidèle entre en lutte avec la loi, avec les administrations, avec ses adversaires. C'en est fait pour lui de ses droits de citoyen, de son bien-être et de sa paix d'homme privé comme de toute sécurité. Il avait connu un chez-soi confortable, même dans les conditions étroites que lui permettait la portion congrue; il avait des amis, il allait librement à la ville, il visitait ses confrères, il était respecté de tous. Maintenant, quelle différence! Commerces de société, activité publique du ministère, recueillement et études dans la bibliothèque du presbytère, réunions avec les confrères, travail paisible du jour, calme repos de la nuit, c'est fini de tout cela. L'ami de tous, le confident de la plupart, le consolateur de ceux qui souffrent n'est plus qu'un suspect et un proscrit. Il n'a plus le droit de fouler le sol natal. Pour lui, plus de foyer à soi, plus d'hospitalité, plus d'amis, plus de famille. Tandis que les lois protègent, défendent le premier citoyen venu, le prêtre proscrit ne connaît les lois que par l'oppression qu'il en subit et par les pièges qu'elles lui tendent.

Voué à une vie vagabonde, il n'a pas même droit au misérable asile que la compassion publique offre au mendiant; il compromet la maison qui le lui donne, la main qui l'accueille; s'il entre, c'est de nuit, comme un voleur; il s'échappera le matin, avant l'aube, sans se laisser voir, sans dire adieu ni merci : cette discrétion, c'est sa manière d'être reconnaissant sans danger pour ses hôtes. Son véritable asile, c'est la prison; là, du moins, il se repose : il y contemple, il y désire la mort, comme le terme et la délivrance de la dure et âpre vie d'alertes qu'il a menée depuis quelques années ou seulement depuis quelques mois.

Les prêtres qui s'engagèrent délibérément dans cette carrière de périls et de sacrifices ne s'étaient mépris ni sur les épreuves qui les attendaient, ni sur la force de courage qui leur serait nécessaire. Ils s'y préparèrent. Dans le cours de l'année 1792, en certains diocèses, il y eut des retraites collectives. A la suite d'un de ces exercices, un de ces prêtres écrivait, en avril 1792 : « Je dois supporter avec courage le poids du ministère jusqu'à la fin, en

expiation de mes péchés énormes et nombreux, répondre à ma vocation d'associé de Jésus-Christ, bien trop honorable pour moi ; ne tenir à rien ici et penser au ciel. J'ai fait ma confession générale comme devant être la dernière et comme pour recevoir un coup de fusil bientôt après. »

Un autre, plus pratique encore, s'était fait un règlement de vie pour l'époque de la persécution : « Malheur à moi si je m'exposais à tant de dangers, à tant de poursuites, à tant de veilles, à tant de courses par les chemins les plus difficiles et les temps les plus rigoureux ; si, en manquant d'intentions droites et pures, je venais à tout perdre et à me trouver les mains vides au lit de la mort ! » Ce règlement, nous l'avons. En considération de la vie traversée qu'il doit mener, il s'attache à l'esprit de piété bien plus qu'aux pratiques de dévotion ; il retient l'essentiel, il néglige ce qui n'est que d'usage. Il sera exact à ses prières du matin ; mais, au besoin, il les fera en route ; ainsi pour sa méditation quotidienne, ainsi pour sa préparation à la messe. Il se vêtira en laïque : comment faire autrement ? Mais il gardera toujours quelque marque de son état. S'il a rempli la nuit des fonctions de son ministère, il n'aura pas de scrupule à se reposer pendant le jour. Il se conformera à la pauvre nourriture que lui offriront ses hôtes ; mais il s'abstiendra de vin, sa santé le lui permettant, et jeûnera autant qu'il le pourra. Malgré l'agitation et le décousu de ses journées, il ne renonce pas à l'étude ; il aura toujours quelques livres avec lui, sauf à en déposer plusieurs dans des maisons sûres. Notons enfin ces deux résolutions : « Je n'oublierai pas de prier pour mes persécuteurs. — En conversant, si j'ai quelque chose à raconter qui puisse tourner à la gloire de Dieu et au salut du prochain et qui me concerne moi-même, j'aurai soin d'attribuer les actions dignes de louange à une tierce personne. » Ainsi, dans cette belle âme, l'humilité donne la main à la charité ¹. La pensée d'orgueil fut celle contre laquelle, tout le temps de la Révolution, luttèrent intérieurement et résolument les prêtres proscrits et persécutés : on voit comment, dès le début, ils avaient aperçu ce danger et s'étaient préparés à le combattre, même au prix de quelque artifice.

II

Le premier soin de ces prêtres qui n'avaient plus l'abri de leur presbytère fut de chercher un asile. Tout d'abord, ils n'y trouvèrent pas grande difficulté et n'eurent d'embarras que pour choisir. Mais ce refuge des premiers jours cessa bientôt d'être sûr ; ce n'était pas

¹ Cf. Jules Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, t. III, p. 323 et p. 316-317 ; on y trouvera le texte complet de ce règlement.

assez de s'être ménagé une retraite : il fallut se cacher. Là encore, il restait une demi-liberté ; il suffisait de ne pas se montrer en public et de garder, si j'ose dire, quelque politesse avec la loi. Cette tolérance eut encore son terme : la Convention, par une loi du 17 avril 1793, prononça les mêmes peines, c'est-à-dire la déportation et la mort contre le prêtre qui ne s'était pas exilé et contre les amis généreux qui le dérobaient aux recherches.

C'en est fait : désormais, il faut se cacher, et pour tout de bon ; hôtes et proscrits y mettent leur industrie. Il fut alors d'usage dans nombre de familles de réserver une chambre secrète aux prêtres fugitifs ; une porte mystérieuse leur permettait de s'échapper, à moins qu'une armoire dissimulée dans le mur, une trappe pratiquée dans un grenier ou quelque étroit et minuscule réduit entre deux poutres n'offrît, dans l'alerte d'une perquisition, un abri subit et provisoire. Les gens de la maison étaient dressés à ce manège ; les domestiques étaient fidèles ; les enfants faisaient le guet et donnaient l'alarme ; les chiens même, dit-on, savaient distinguer l'ennemi et l'annoncer par leurs aboiements. La nécessité força les prêtres à se façonner à mille ruses ; ils connurent pour cela un apprentissage et des règles. Plus tard, sous le Directoire, quand d'autres prêtres, revenant de l'étranger, furent, eux aussi, par suite des nouvelles lois de proscription qui rappelaient les anciennes, obligés de se cacher, on remarqua qu'ils n'y savaient pas mettre la même adresse et la même prudence que leurs confrères restés en France ; tel grand vicaire de Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, qui avait pris refuge dans le galetas d'un château, se promenait dans les jardins comme s'il y était en sûreté ; il fallut lui enseigner à chercher les allées couvertes, à se défilier le long des murs, à se dérober aux fenêtres des maisons voisines : c'était toute une manœuvre à apprendre et à pratiquer.

Il n'était genre de cachette qu'on dédaignât, ou que l'imagination n'osât inventer. Un puits desséché, une meule de foin, un tas de fagots, recélaient à l'intérieur une sorte de chambre. Dans un bois épais, quelque hutte abandonnée servait d'abri, à moins d'en trouver un dans une grange, où le fermier faisait porter des vivres et d'où le fugitif sortait le lendemain, au point du jour. Plusieurs mois durant, des grottes presque inconnues perdues dans les montagnes furent habitées par des ecclésiastiques qui partaient de là pour évangéliser les villages voisins ; plus tard, des bergers retrouvèrent sur les murs de ces grottes des noms de prêtres qui avaient fini sur l'échafaud leur vie d'apostolat. Un prêtre du diocèse de Besançon se retira dans un clocher d'église et y vécut six semaines ; l'instituteur, qui était son unique confident, lui apportait ce dont il

avait besoin et lui servait d'intermédiaire avec les catholiques du voisinage.

Deux ecclésiastiques avaient été recueillis par une dame veuve, à Orléans. Avertis un jour par les feuilles publiques que les personnes qui recélaient des prêtres étaient passibles de la même peine que ces derniers, ils résolurent de ne pas prolonger leur séjour chez leur charitable hôtesse. Grande douleur de celle-ci : elle leur déclara que, s'ils sortaient de chez elle, elle s'empresserait d'ouvrir sa maison à d'autres prêtres, décidée qu'elle était à courir les mêmes dangers que ses hôtes pour avoir des droits à la même récompense. Devant cette insistance, les deux ecclésiastiques durent céder; mais il s'agissait de trouver dans la maison une cachette sûre. Ils avisèrent une ancienne cave dont ils firent leur chambre et une chapelle; l'air et les provisions leur arrivaient par l'orifice d'un ancien puits qui communiquait avec la cave. Sur la trappe qui la recouvrait, on amassa de la terre végétale; on y sema et il y poussa... de la salade. Ainsi vécurent pendant quelque temps les deux prêtres. L'un d'eux entra plus tard dans la Compagnie de Jésus : c'était le P. Druilhet, qui fut précepteur du comte de Chambord¹.

Si le prêtre prenait tant de soins pour se cacher, c'était moins pour dérober son humble personne que pour rendre possible l'exercice intermittent de son ministère au profit de ceux qui le réclamaient, et l'on peut dire qu'il ne se ménageait une retraite que pour en sortir à propos. Un rendez-vous était donné : le pasteur arrivait, de préférence le soir. Il trouvait d'abord des enfants à baptiser, des mariages à bénir, des confessions à entendre; puis, de grand matin, il procédait aux apprêts de la messe. Une table, un bahut rustique, une commode, servaient d'autel; une ardoise tenait lieu de pierre sacrée. Les municipalités s'étaient emparées des calices en argent ou en vermeil; aussi le calice du proscrit était en étain ou simplement un verre. On tirait d'une cachette un crucifix, un petit missel, une chasuble; le prêtre avait sur lui un missel manuscrit qui ne contenait que les prières de la messe; quant aux autres ornements, quelque chrétienne zélée les avait apportés dans une hotte, blottis sous des légumes ou des outils.

Les cierges allumés, non sans avoir pris soin de fermer exactement les volets pour empêcher que du dehors on n'en aperçût la flamme, le saint sacrifice commençait; aux abords de la maison, de vigilantes sentinelles étaient chargées de donner l'alerte en cas de péril. Le cas n'était pas rare, soit à cause d'indiscrétions involontaires, soit par suite des soupçons qu'inspiraient les opinions

¹ *Vie du P. Varin et de quelques-uns de ses confrères*, par le P. Guidée, p. 349-351.

connues du propriétaire, soit par les allées et venues qu'on parvenait à surprendre. Toujours en éveil, surtout dans le voisinage des grandes fêtes, les comités révolutionnaires lançaient leurs patrouilles en campagne, cernaient la maison suspecte, et, pénétrant subitement, s'ils ne mettaient pas la main sur le prêtre qu'on avait pu faire esquiver, ils découvraient du moins une assemblée sur le caractère de laquelle il n'y avait pas lieu de se tromper.

Dans les pays voisins de la mer, si la terre est inhospitalière, s'il n'y a ni une chapelle, ni une cabane écartée, ni une grange pour abriter le saint sacrifice, le prêtre et les fidèles demandent un refuge à l'Océan. Emile Souvestre a poétiquement décrit cette messe nocturne célébrée au milieu des vagues : « Minuit sonne; une lueur vacillante brille au loin sur l'Océan; on entend le tintement d'une cloche, demi perdu dans le grand murmure des flots. Aussitôt, de toutes les criques, de tous les rochers, de toutes les anfractuosités du rivage, surgissent de longs points noirs qui glissent sur les vagues. Ce sont des barques de pêcheurs, chargées d'hommes, d'enfants, de femmes, de vieillards, qui se dirigent vers la haute mer : toutes cinglent vers le même point. Déjà, le son de la cloche se fait entendre de plus près; la lueur lointaine devient plus distincte; c'est une nacelle sur laquelle un prêtre est debout, prêt à célébrer la messe. Sûr de n'avoir là que Dieu pour témoin, il a convoqué les paroisses à cette solennité, et tous les fidèles sont venus; tous sont à genoux entre la mer qui gronde sourdement et le ciel tout sombre de nuages ¹. »

Si ces messes clandestines entraînaient quelques risques, elles permettaient du moins certaines précautions. Il n'en était pas de même lorsque le prêtre était subitement appelé auprès d'un moribond; il sacrifiait alors aux exigences du ministère son repos de la nuit, la sécurité de la route, sa liberté même. C'était, en effet, dans ces tristes moments, quand ils savaient que la mort planait sur une maison, que des sectaires sans pitié en épiaient plus soigneusement les abords pour tendre un piège au dévouement du prêtre. Et pourtant il y en avait d'autres qui, à ces heures suprêmes, se laissaient fléchir aux supplications des mourants ou des familles, et amenaient eux-mêmes auprès du lit de douleur le ministre de Dieu. C'était de quoi rester suspect, et tel qui eut cette faiblesse fut traduit devant les comités révolutionnaires et tout au moins réprimandé.

Un saint prêtre du Doubs, l'abbé Roch, avait promis à l'abbé Receveur, l'un de ses confrères, son compagnon d'exil, que,

¹ Emile Souvestre, *les Derniers Bretons*, t. I, p. 216.

aussitôt rentré en France, il s'informerait de la santé de sa mère et veillerait sur ses derniers instants. Un jour, il apprend qu'elle est en danger de mort, mais que son autre fils, président du tribunal révolutionnaire de Saint-Hippolyte, occupe la chambre de la mourante avec cinq ou six clubistes de ses amis. Il s'installe dans le voisinage de la maison pour guetter un moment favorable. Bientôt un domestique l'informe que la malade baisse et qu'elle ne passera pas la nuit. L'abbé Roch n'hésite plus, il se fait conduire à la maison, il ouvre la porte de la chambre, et, se présentant à M. Receveur : « Vous me connaissez, monsieur, lui dit-il; je suis prêtre catholique et je viens offrir à madame votre mère le secours de mon ministère. Je suis en votre pouvoir, mais différez quelques instants de me faire saisir et ne refusez pas à votre vertueuse mère une consolation si précieuse au moment où elle est. » Touché de cette audace et de ce dévouement, le jacobin embrasse l'ecclésiastique et se retire; sa mère reçut les sacrements et mourut dans la nuit. Et, cette fois, l'abbé Roch ne fut pas inquiété.

D'ordinaire, les choses ne se passaient pas avec cette simplicité; mais les déguisements les plus divers et les plus étranges facilitaient un ministère si nécessaire et si périlleux. Ce garde national qui court la ville en uniforme et qui se met hardiment à la tête de la patrouille qui le cherche; ce médecin qui visite ses malades et qui, en réalité, leur porte les sacrements; ce chanteur des rues qui ne s'interdit ni le *Ça ira* ni la *Carmagnole*; ce petit maître avec une rose à la boutonnière; ce portefaix, ce chaudronnier, ce garçon boulanger : autant de prêtres qui, à Toulouse, vont de maison en maison, et y apportent les consolations qu'on y attend d'eux ¹. Les métiers les plus humbles fournissent les déguisements les plus sûrs. Comment se défier du colporteur qui promène sa boîte dans les villages, du maçon au bourgeron blanchi de plâtre, du mendiant qui, de porte en porte, demande l'aumône; du valet de ferme à qui, à la vue du peloton qui va faire perquisition, sa maîtresse applique un soufflet sur la joue pour le renvoyer en sûreté à l'écurie ou dehors? A Marseille, c'est un décrotteur, un commissionnaire, un marchand de mottes, un professeur de botanique, un artiller ².

Forcé d'être plus souvent sur les chemins que dans sa retraite, le prêtre ne voyage pas dans les voitures publiques; il y faut trop de passeports, de cartes de civisme, de visas des municipalités ou des comités révolutionnaires. Il voyage à pied, tantôt seul, tantôt

¹ Salvan, *Histoire de l'Eglise de Toulouse*, t. IV, p. 542.

² Jules Viguier, *la Terreur à Marseille* (Révolution française, janvier 1895, p. 44-45).

accompagné d'un guide, quelque enfant intelligent et adroit. Il évite la grandroute; il s'engage de préférence dans les chemins de traverse, par les sentiers, avisant volontiers un bois, un bouquet d'arbres, un buisson où se tapir en cas de rencontre suspecte; car le plus sûr est de ne se montrer à personne. Nos prêtres d'alors étaient d'intrépides marcheurs. Ceux qui avaient passé à l'étranger s'en allaient de pied à Rome et en revenaient de même, comme l'humble curé de Saint-Baudier, près de Metz, l'abbé Nicolas, ou comme l'archevêque de Vienne, Mgr d'Aviau, qui lavait lui-même son linge en route. D'autres parcouraient ainsi la Belgique, la Hollande; puis, chassés par nos armées, ils passaient le Rhin, traversaient sous le soleil et la pluie les plaines de Westphalie, gagnaient la Bavière, la Saxe et jusqu'aux États autrichiens, multipliant les lieues, à la merci d'un accueil, tantôt hospitalier, tantôt revêche, ou même d'un refus absolu d'abri. Ceux-ci, du moins, s'ils connaissaient la fatigue, avaient la sécurité. Quelle différence avec leurs confrères restés en France, qui voyageaient de nuit comme de jour, toujours en alerte, toujours à la veille d'être surpris, n'ayant ni une tanière comme les renards, ni comme les oiseaux un nid, et, à l'exemple de leur divin Maître, pas même une pierre où reposer la tête!

III

Le dévouement aux prêtres fut alors pour les femmes comme leur domaine propre. L'homme qui ne s'était pas jeté dans le parti triomphant se retirait dans sa maison, s'abstenait de tout ce qui pouvait le mettre en vue, se dérobait. S'il venait à comparaître devant les comités, devant les tribunaux, c'était à raison de faits d'un caractère politique, presque jamais à l'occasion d'actes de culte. Le privilège du courage religieux passe aux femmes, aux jeunes filles, à d'anciennes religieuses, à de modestes servantes, soit que leur sexe leur serve de sauvegarde, soit qu'une foi moins timide les affranchisse des appréhensions les plus légitimes.

C'est aussi de préférence dans la classe populaire que nous rencontrons ces exemples d'initiative et de dévouement. Ce n'est pas, assurément, que les femmes des classes supérieures n'en eussent été ou ne s'en fussent montrées capables; mais les unes avaient émigré; les autres, par leur nom comme par leur condition sociale, se trouvaient désignées au soupçon. C'est ainsi qu'en avril 1791, lorsque, pour échapper aux offices du clergé constitutionnel, les catholiques fidèles louèrent l'église des Théatins¹ et

¹ Quai Malaquais et rue de Lille, sur l'emplacement qu'occupe depuis longtemps le *Moniteur universel*.

voulurent y faire célébrer la messe, M^{me} Bailly et M^{me} de La Fayette ne craignirent pas de s'y porter de leur personne, au risque des outrages qui en assaillirent tant d'autres ; noble protestation, sans doute, mais qui, deux années plus tard, n'aurait été qu'une bravade inutile et eût infailliblement conduit ces deux dames à l'échafaud.

Toutes les fois qu'un prêtre comparaisait pour exercice illégal du culte devant un tribunal révolutionnaire, on voyait une ou plusieurs femmes s'asseoir auprès de lui sur le même banc, pour y encourir la même condamnation.

Julien d'Hervillé, ancien Jésuite, âgé de soixante ans, logeait à Orléans, chez une ancienne religieuse, qui s'y était retirée avec une bonne. D'autres religieuses fréquentaient cette maison et y formaient une sorte de communauté. Julien d'Hervillé en était l'âme ; de plus, il se répandait dans la ville pour y vaquer à son ministère. Un jour, on l'arrêta dans la rue, et, avec deux de ses hôteses, on le conduisit à Paris. Tous trois y furent condamnés à mort, sous le ridicule prétexte de conspiration¹.

A Caen, à côté de Jacques Riblier, ancien vicaire de la commune de Martin, près de Carouge, âgé de cinquante-huit ans, voici Jeanne Guédon, marchande de fil, qui lui avait donné asile. Il avait été arrêté chez elle ; l'inventaire des objets saisis ne laissait pas de doute qu'il ne continuât son ministère. Le président à la fille Guédon : « Saviez-vous que Riblier n'avait pas prêté serment ? — Oui. » Et comme il lui rappelait la loi contre les personnes qui recélaient des prêtres insermentés, elle répondit qu'elle ne croyait pas violer la loi, puisque la liberté des cultes lui permettait de suivre, dans sa maison, telles pratiques religieuses qu'il lui plairait. D'autres femmes, parmi les témoins, n'hésitèrent pas à déclarer qu'elles avaient, elles aussi, assisté aux messes de l'abbé Riblier. La fille Guédon fut condamnée à mort avec lui².

Au Puy, sur une fournée de cinquante-deux accusés, on compte quatorze prêtres réfractaires, avec douze femmes et dix hommes accusés de leur avoir donné asile. Un jour, devant le même tribunal, c'est Ysabeau Dorat, du tiers ordre de Saint-Dominique, qui partage le sort de l'abbé Mosnier ; un autre jour, Catherine Boutin, paysanne du Velay, condamnée avec l'abbé Clavel ; le 17 juin 1794, même verdict contre quatre femmes qui avaient donné des soins à un prêtre malade, l'abbé Mourier ; on poussa la barbarie jusqu'à faire faire le tour de l'échafaud à une petite fille de quatorze ans, Marie Best, parente de l'une des victimes.

¹ Dom Piolin, *Histoire de l'Eglise du Mans pendant la Révolution*, t. III, p. 60-65.

² Wallon, *les Représentants du peuple en mission*, etc., t. II, 105, 481.

A Bordeaux, ces scènes se renouvellent souvent. Le 21 juillet 1794, comparait un vieillard de soixante-quinze ans, grand Carme; il avait logé chez Thérèse Thiac, sa cousine, où était aussi la fille Bernard, amie de sa sœur. A Thérèse Thiac : « Pourquoi as-tu recélé ce prêtre? — Par charité. » A Anne Bernard, accusée du même fait : « D. Partages-tu les sentiments de ce prêtre? — R. Je suis chrétienne. — D. Tu es jeune, prends garde, tu peux servir la patrie, tu dois aimer la vie; parle avec franchise. — R. Je suis chrétienne et j'ai fait ce que je devais faire³. » Trois condamnations à mort⁴.

Le 5 mars, jour des Cendres, un ancien vicaire de Largentière (Ardèche), Jacques-Philippe Michel, retiré à Montpellier, disait la messe; onze personnes y assistaient, parmi lesquelles les deux sœurs Devèze, ses hôtes. Au moment où il lisait l'Évangile, on frappe. Le prêtre veut finir; il ôte seulement la chasuble et s'enferme dans une cave, en emportant tout ce qui devait servir au saint sacrifice. Comme on continuait de frapper, l'une des demoiselles Devèze ouvre : on arrête le prêtre et toutes les femmes présentes avec lui. Michel fut condamné à mort; quant aux femmes, elles furent condamnées à assister à l'exécution : « Comment, disait au prêtre le président du tribunal, le cœur ne te saigne pas de voir ces jeunes personnes obligées à te voir périr? — R. Ah! elles sont chrétiennes; elles s'estiment heureuses de souffrir ainsi que moi pour le nom de notre commun Maître². » (5 mars 1794.)

Un dernier trait montrera dans tout son relief la vaillance d'une de ces femmes vraiment héroïques.

Deux prêtres bretons avaient été surpris au domicile d'une femme Taupin, près de Tréguier : on les arrêta avec leur hôtesse. Tous trois comparurent, à Lannion, devant le tribunal révolutionnaire des Côtes-du-Nord. On reprochait à cette femme dont le mari avait suivi l'évêque de Tréguier, d'abord à Jersey, puis en Angleterre, non seulement d'avoir donné asile à ces deux ecclésiastiques, mais de servir d'intermédiaire entre les émigrés bretons de Jersey et leurs familles restées en France. Comme, suivant les nécessités du temps, les deux prêtres étaient déguisés, elle aurait pu soutenir qu'elle ne connaissait pas leur caractère de prêtres; mais elle ne voulut pas recourir à ce subterfuge. « Je n'avais pas l'honneur de les connaître, dit-elle; je les recevais pour le bien. Dieu, mon maître et le vôtre, nous a ordonné d'avoir pitié des pauvres gens qui sont sans abri et de leur donner un lit pour dormir. » Elle était chrétienne et secourable; elle n'était pas moins fermement

¹ Wallon, *les Représentants du peuple en mission*, etc., t. III, 221-222; 279-280.

² *Ibid.*, t. II, 439-442.

royaliste. « D. As-tu dit que tu étais contente de mourir pour ton roi et ta religion? Où as-tu tenu ce propos et devant qui? — R. J'avoue avoir tenu ce propos et je crois que ce fut à la municipalité, après mon arrestation. — D. Persistes-tu dans les mêmes sentiments? — R. Toujours, monsieur. — D. Tu aimais donc bien ton roi? Désirerais-tu en avoir un autre? — R. Je l'aimais comme je devais le faire et je désire en avoir un autre. — D. Tu abhorres donc le régime républicain? — R. Absolument. »

Les deux prêtres furent guillotisés à Lannion. Quant à M^{me} Taupin, on la conduisit à Tréguier. A l'une des fenêtres qui donnait sur la place où devait avoir lieu l'exécution, on avait placé ses enfants, soit par un surcroît de barbarie, soit pour émouvoir la malheureuse mère. Mais, comme on voulait l'apitoyer sur leur sort : « Mes enfants, dit-elle, ont dans le ciel un père à qui je les recommande. » Elle fut enterrée dans le cimetière de Tréguier; longtemps après sa mort, on montrait sa tombe qui est restée en vénération. Une complainte en langue bretonne a conservé le souvenir de ses courageuses réponses ¹.

IV

Les femmes ne bornèrent pas leurs soins à offrir des retraites aux prêtres; elles pénétrèrent dans les prisons, elles s'en assurèrent presque régulièrement l'accès, soit pour elles-mêmes, soit pour des prêtres qu'elles cachaient; elles apportèrent même les consolations religieuses, en outre des secours matériels. C'était de préférence à de toutes jeunes filles que des prêtres détenus devaient la faveur de pouvoir se communier eux-mêmes. L'un d'eux, l'abbé Thibiat, qui fut emprisonné à Metz, racontait plus tard aux élèves du grand séminaire que, pendant le temps de sa captivité, une jeune fille âgée de dix à onze ans, appartenant à une famille Richard, venait à certains jours lui apporter la sainte communion ainsi qu'à ses confrères détenus avec lui. Voici comment les choses se passaient. Le matin, sa mère la conduisait à une de ces messes secrètes célébrées par quelque prêtre fidèle; celui-ci suspendait

¹ Fiévée, bien que laïque, éprouva le dévouement d'une de ces loyales recéleuses de prêtres : « Pendant mes divers séjours dans la capitale, écrit-il, je logeais chez une vieille fille qui m'avait été recommandée par l'abbé Sicard et dont le métier consistait à cacher des ecclésiastiques. Elle n'hésita pas à m'appeler *Monseigneur*, me prenant pour un évêque, ce qui me mit dans la nécessité de lui dire que je n'étais que grand vicaire. Elle ne sut mon nom et ma position mondaine qu'à l'époque où, devenu libre, je lui fis la petite pension que je devais à ses services. Ce ne fut pas pour longtemps : fidèle à sa destinée, elle mourut quand elle n'eut plus de prêtres à cacher. » (*Mém.*, p. 202.)

au cou de la jeune fille une sorte de reliquaire contenant les hosties consacrées. L'enfant, un panier sous le bras, s'en allait modestement à travers les rues, ayant le précieux dépôt caché sous son fichu de laine. A son arrivée à la prison où elle pénétrait sous prétexte d'apporter des provisions ou du linge aux détenus, chacun des prêtres la recevait à part, s'agenouillait devant elle, ouvrait le reliquaire et se communiait. Puis, on la congédiait, après lui avoir donné une bénédiction.

D'anciennes religieuses, qui avaient quitté leur habit sans renoncer à leur mission de charité, remplissaient un ministère analogue, soit dans les hôpitaux, soit dans les prisons. Dans celle de Rambouillet, où furent entassés tant de prêtres, la sœur Rose; dans celle de Besançon, la sœur Grimont, sont presque célèbres. Malgré la dispersion des communautés prononcée par le décret du 26 août 1792, les femmes qui en avaient fait partie trouvaient moyen de garder entre elles un lien religieux, de s'assembler à certains jours, quelquefois même de vivre réunies dans la même maison. N'ayant plus ni costume spécial, ni chapelles, ni pratiques extérieures, elles échappaient à la lettre de la loi, et, pour peu que leurs voisins les regardassent sans hostilité ou avec indifférence, elles se trouvaient presque au-dessus du soupçon. C'est à ces pieux foyers que recouraient les initiés pour procurer un prêtre qui fit un baptême, un mariage, qui réconciliât un mourant, qui célébrât de temps en temps la sainte messe.

D'autres personnes, sans être liées par des vœux ou former une congrégation, s'étaient faites les servantes volontaires de ceux qui souffraient. Elles s'étaient vouées à cette œuvre avant la Révolution; les difficultés ou les périls qu'elle amena avec elle ne suspendirent pas leur zèle. Entre tant d'autres qu'on pourrait citer, il faut distinguer Suzanne Loyant.

Née à Laval en 1762, elle s'était mise toute jeune à visiter les malades à l'hôpital. En 1791, l'accès lui en fut refusé. Elle ouvrit un atelier de couture; mais, à la fin de 1793, le hasard l'ayant conduite un jour au château, elle apprit que près de cinq cents Vendéens, hommes, femmes, enfants, vieillards, y languissaient dans la misère, les privations et les souffrances. Elle se mit à soigner les malades, à panser les blessés, à recueillir pour tous des secours. Absorbée par ses fonctions charitables, elle dut renoncer à son état de couturière et s'en remettre à la Providence pour son pain de chaque jour. Une vieille demoiselle riche connut son embarras et lui offrit de partager sa table.

Ces soins matériels n'étaient pour Suzanne Loyant que l'accompagnement des soins spirituels qu'elle prodiguait aux prisonniers :

« Jusqu'en l'année 1800, dit dom Piolin, elle fut seule à faire entendre dans la prison la voix de la religion et à donner des secours spirituels aux condamnés... Pendant la Terreur, il n'était pas possible de préparer les victimes au sort redoutable qui les attendait, si ce n'était quelque temps d'avance et par des exhortations générales; car on les conduisait à l'échafaud en sortant de l'audience de la commission révolutionnaire. En 1795, le tribunal criminel se rapprocha des formes ordinaires de la justice, et les exécutions ne se firent plus que le lendemain au plus tôt de la condamnation. Alors Suzanne Loyant s'enfermait dans les cachots des patients et y passait toute la nuit et la matinée qui précédait le moment fatal. Elle ranimait leur foi et excitait leur confiance en Dieu, cherchant à leur inspirer une contrition aussi parfaite que possible pour suppléer au sacrement de pénitence qu'ils ne pouvaient recevoir. Elle suivait pour cela une méthode qui lui avait été indiquée par un pieux ecclésiastique... Quoique Suzanne Loyant fût connue pour catholique et *aristocrate*, les terroristes ne la troublèrent jamais dans l'exercice de sa charité, et, sous tous les régimes qui se succédèrent sous la Révolution, les administrateurs furent remplis de bienveillance et d'égards pour elle ¹. »

M'appuyant de cette observation du savant Bénédictin, j'aimerais à la confirmer tout de suite par quelques exemples d'apostolat dans les prisons et de montrer comment les perverses autorités d'alors respectèrent souvent la conscience des condamnés; mais je ne veux pas interrompre l'exposé de l'heureuse et intelligente intervention des femmes dans cette œuvre et je vais appeler l'attention des lecteurs sur un fait peu connu, attesté pourtant par celui qui fut acteur dans cette grande scène. Il s'agit de la reine Marie-Antoinette, à qui une pieuse fille, M^{lle} Fouché, procura les secours religieux par l'entremise de M. l'abbé Magnin.

On a prétendu qu'il était matériellement impossible de pénétrer auprès de la reine; que des guichetiers nombreux, des pièces d'artillerie, des centaines d'artilleurs, des chiens même défendaient l'accès de son cachot. En prenant pour réelle cette ridicule fantasmagorie, il semblerait, en effet, plausible de nier qu'une fille intelligente et un prêtre dévoué eussent réussi à l'aborder, à plus forte raison qu'elle eût pu être administrée et même entendre la messe.

¹ *Histoire de l'Eglise du Mans pendant la Révolution*, t. III, p. 83-87. — Le dévouement de Suzanne Loyant se soutint pendant trente-huit ans; elle mourut le 29 novembre 1836, dans les sentiments de la piété la plus édifiante; M. Isidore Bouillier, curé de la paroisse de la Trinité, à Laval, crut devoir déroger aux usages en rendant un public hommage à ses vertus héroïques. (*Ami de la religion*, 3 janvier 1837.)

De sa prudence dans la lettre qu'elle a écrite à Madame Elisabeth, on a conclu qu'elle démentait d'avance l'allégation du prêtre qui déclare plus tard l'avoir communie; de ce qu'elle n'a pas écrit : « J'ai reçu la sainte communion, j'ai entendu la messe », ce qui eût compromis ses gardiens, on a conclu de même qu'elle avait tout nié, et cela avant même de savoir qu'il serait raconté quelque chose à ce sujet. — Voici les faits.

Lorsque la reine Marie-Antoinette fut transférée en août 1793 du Temple à la Conciergerie, une demoiselle Fouché, originaire d'Orléans, qui demeurait rue Saint-Martin avec sa mère, son frère et son neveu, résolut de procurer à l'infortunée prisonnière des secours religieux. Ces tentatives hasardeuses lui étaient familières : aux gens qui voulaient émigrer, elle trouvait moyen de procurer des passeports; elle visitait les prisonniers. Un jour, on l'arrêta et elle fut internée quelque temps à la Force; elle y resta assez pour entrer en relations avec les époux Richard, qui y étaient concierges. Lorsque ceux-ci passèrent avec les mêmes fonctions à la Conciergerie, M^{lle} Fouché s'autorisa de la connaissance qu'elle avait avec eux pour leur demander d'être admise auprès de la reine. C'était le temps, il est bon de s'en souvenir, où, presque chaque jour, certains conseillers municipaux et nombre d'amis qu'ils amenaient avec eux visitaient librement l'auguste captive : Michonis était l'un d'eux. On sait la part qu'il avait prise aux tentatives d'évasion qui, au Temple, avaient failli réussir; il était resté fidèle à la reine, et c'est lui qui avait introduit auprès d'elle le chevalier de Rougeville.

Richard n'ignorait pas que M^{lle} Fouché n'était préoccupée que des intérêts spirituels de la reine; il se laissa toucher et lui permit l'entrée du cachot. Le premier accueil de la reine fut peu encourageant. M^{lle} Fouché dut revenir une seconde fois. Elle n'hésita pas à représenter à la reine l'état désespéré de ses affaires; un décret récent de la Convention n'avait-il pas ordonné la destruction des monuments royaux de Saint-Denis et la traduction de Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire? La première partie du décret venait de recevoir un commencement scandaleux d'exécution; il était permis de penser qu'on songerait bientôt à la seconde partie. A quoi bon se le dissimuler? Le temps était venu pour la reine de s'occuper de son âme et de prendre les précautions suprêmes. M^{lle} Fouché lui proposait un prêtre insermenté qui logeait chez sa mère : c'était un sieur Magnin, ancien professeur et directeur au grand séminaire d'Autun; il s'était retiré devant l'évêque intrus et était venu à Paris pour s'engager dans la Société des missions étrangères; mais sa famille s'étant opposée à son dessein, il resta à Paris où il n'y avait que trop de place pour son dévoue-

ment. Il vit la reine, elle l'agréa, et, deux fois dans le mois d'août, il la confessa et la communia.

Sur ces entrefaites, l'affaire dite *de l'œillet* éclata. Bien que le mystère n'en soit pas complètement éclairci, il y a lieu de croire que le complot échoua par l'hésitation d'un des gendarmes et par la sensibilité de la reine. Michonis, qui y avait trempé, fut envoyé à l'Abbaye; Richard et sa femme furent destitués et jetés en prison; on changea les gendarmes, on aggrava les consignes. Le cordonnier Simon faillit même être nommé concierge; mais un conseiller municipal, bien disposé pour la reine, obtint la place pour les époux Bault qui, dans les journées de Septembre, s'étaient fait remarquer à la Force par leur humanité et avaient sauvé nombre de prisonniers. M^{lle} Fouché renouvela ses instances; Bault ne se montra pas plus insensible que son prédécesseur, et, dans la nuit qui précéda la comparution de la reine devant le tribunal, celle-ci reçut la visite de M. Magnin et de M^{lle} Fouché; M. Magnin dit même la messe dans le cachot et la reine y communia.

Modeste et discret, comme le furent la plupart des prêtres de cette époque, M. Magnin garda strictement le secret de son dévouement. Quelques personnes à peine en eurent connaissance, parmi lesquelles le roi Louis XVIII, le duc et la duchesse d'Angoulême. A la Restauration, il fut invité à donner à Madame Royale des détails sur ce grand événement. Lorsque le roi, en 1816, fit célébrer un service solennel en l'honneur de la reine Marie-Antoinette non seulement à la Conciergerie, mais dans toutes les églises de France, il nomma à la cure de Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse royale, M. l'abbé Magnin, comme pour attester publiquement qu'il ajoutait foi à la parole de cet ecclésiastique et que la famille royale partageait sa confiance.

Ou il faut taxer de mensonge et d'impudence un] prêtre qui, toute sa vie, fut honoré de ses supérieurs, qui ne raconta que sur l'ordre de ceux-ci le mystérieux événement, qui] le plaça sous la foi de sa signature à diverses époques; ou bien il faut reconnaître que le fait a eu lieu tel que M. Magnin l'a attesté, aussi honorable pour l'intelligente fille qui l'a rendu possible que pour le prêtre courageux qui n'a pas hésité à fournir son concours. La seule contradiction qu'il ait rencontrée est venue d'un prêtre apostat qui fabriquait des pièces historiques pour le besoin de sa cause, et qui, plus tard, persévérant dans ses habitudes de faussaire, fabriqua des codicilles.

On comprend maintenant que Marie-Antoinette se soit] abstenue de demander un prêtre soit à la Convention, soit au tribunal; on comprend qu'elle ait refusé les secours spirituels que [lui] offrait

l'abbé Girard, bien qu'il lui fût licite, dans l'extrémité où elle était, de recourir *in articulo mortis* même à un prêtre assermenté; on comprend, enfin, qu'elle ait pu lui répondre, ainsi que le racontent ceux même qui contestent le fait de la communion : « La miséricorde de Dieu y a pourvu¹. »

Est-il, d'ailleurs, bien téméraire de penser que M. Magnin et M^{lle} Fouché coururent moins de périls et rencontrèrent moins de difficultés qu'on n'est porté à le supposer? M. Magnin lui-même, soit dans la *Relation* qu'il écrivit en 1825, soit dans des déclarations ultérieures, insiste sur la facilité avec laquelle, dans cette circonstance, son ministère put s'exercer. Le lecteur s'en étonnera moins s'il veut bien nous suivre encore dans les prisons et y constater avec nous l'étrange liberté qui régna dans quelques-unes au point de vue religieux.

V

La Convention et la Commune avaient usé envers le roi Louis XVI de bien des rigueurs; cependant, quand il demanda l'assistance d'un prêtre, non seulement la Convention la lui accorda, mais elle lui procura celui même qu'il avait demandé, bien qu'il fût étranger et qu'il n'eût pas prêté serment. La Commune, si jalouse des droits qu'elle s'était arrogés et qui les traduisait en vexations pitoyables ou odieuses, accueillit, elle aussi, l'abbé Edgeworth; elle daigna même ne pas s'opposer à ce qu'il passât la nuit entière auprès du roi; elle se prêta encore à lui procurer tout ce qui était nécessaire pour le saint sacrifice². Après ces services d'ordre intime et dont la tour du Temple gardait le secret, l'abbé Edgeworth fut admis à accompagner le roi dans la voiture; avec lui, il monta les degrés de l'échafaud, il l'assista, il lui parla jusqu'au dernier moment. Ainsi, les mêmes hommes qui n'avaient pas craint de violer la majesté du roi respectèrent, à l'heure suprême, la conscience et la liberté du chrétien.

Six mois plus tard, c'est par les soins et sur l'initiative de Fouquier-Tinville que Charlotte Corday reçut la visite d'un prêtre constitutionnel³; que, le 16 octobre, la reine Marie-Antoinette fut

¹ M. Hyde de Neuville avait entre les mains plusieurs déclarations autographes très explicites qu'il tenait de M. Magnin lui-même; M^{me} la vicomtesse de Bardonnat, qui possède les papiers de son oncle, a publié ces déclarations au tome I^{er} des *Mémoires*. J'ai étudié avec soin ce problème historique dans la *Revue des questions historiques* (janvier 1890). Le prêtre apostat, dont il est question ci-dessus, est Lafont d'Aussonne, romanesque auteur d'une *Histoire de la vie et des malheurs de la reine Marie-Antoinette*.

² C'est à l'église des Capucins du Marais, aujourd'hui Saint-Jean-Saint-François, que la Commune fit emprunter les ornements, le calice, etc.

³ Elle refusa son ministère.

assistée, du moins extérieurement, de l'ancien curé de Saint-Landri, l'abbé Girard; que, quinze jours après, un autre vicaire de l'évêque intrus de Paris, Lothringer, confessa Philippe-Egalité. Dans l'*Histoire des Girondins*, Lamartine a prétendu que le duc d'Orléans avait rejeté les services de ce prêtre et répondu fièrement qu' « il se confessait à Dieu ». Une lettre de l'abbé Lothringer à la pieuse veuve du prince déclare tout au contraire que celui-ci se confessa et qu'il mourut dans des sentiments de repentir¹.

L'abbé Emery, supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice, profita de sa détention à la Conciergerie pour réconcilier l'abbé Fauchet, évêque intrus du Calvados. Il eut le même succès auprès de Gobel, évêque intrus de Paris, pauvre esprit, plus pauvre caractère, qui, longtemps, marchandait son repentir et que ses dettes préoccupaient presque autant que son âme; il alla à l'échafaud dans le recueillement de la piété. C'est encore par les soins de l'abbé Emery que l'évêque intrus du Rhône, Lamourette, qui avait rédigé le discours prononcé par Mirabeau sur la constitution civile du clergé, se repentit et reentra dans l'Eglise. Le duc de Mouchy, les parlementaires de Toulouse, eurent aussi recours à son ministère. Tout cela se passait sans trop de mystère, et l'on assure que Robespierre avait été d'avis de fermer les yeux, disant que, grâce à M. Emery, « les victimes étaient plus calmes et plus résignées² ».

Au moment où les charrettes recevaient dans la cour du Palais leur chargement de condamnés, des prêtres, se tenant aux fenêtres d'une maison voisine, prononçaient sur eux les paroles sacramentelles de l'absolution. On connaît les noms de quelques-uns de ces prêtres : M. de Sambucy, qui jouait le rôle de chef d'atelier chez un tourneur, place du Palais-de-Justice; M. Borderies, qui devint évêque de Versailles; M. de Kéravenant, qui fut curé de Saint-Germain des Prés, c'était un neveu de Cambacérès; M. Jalabert, grand vicaire de Mgr de Juigné; M. de Lalande, qui sera bientôt chef du culte (c'était le terme légal) à la Sainte-Chapelle, puis premier curé légitime de Saint-Thomas d'Aquin, et, sous la Restauration, évêque de Rodez. Plusieurs de ces prêtres logeaient chez une dame Bergeron, quincailière à l'enseigne des *Forges de Vulcain*; une descente de police y fit découvrir un jour des orne-

¹ Lothringer était déjà, dit-il, « intérieurement rétracté ». On remarquera, en effet, que, le 9 novembre 1793, il n'accompagna pas Gobel à la Convention, lorsque celui-ci y vint avec ses vicaires épiscopaux abdiquer ses fonctions d'évêque.

² Il ne faudrait pas croire que les prisons de Paris fussent des sanctuaires de piété, tout au contraire. L'irréligion n'avait pas cessé d'être à la mode, et la Conciergerie n'en défendait pas. On s'en convaincra en lisant les *Mémoires* de Beugnot, Riouffe, etc.

ments sacrés; on y arrêta même M. de Lalande, mais il en fut quitte pour quelques mois d'emprisonnement ¹.

Dans quelques prisons des départements, il y eut des tolérances extraordinaires. Ainsi, à Metz, sous la Terreur, l'abbé Nicolas recevait, non seulement ses sœurs, mais ses paroissiens les plus dévoués. L'administration lui permettait de célébrer la messe chaque jour; un certain nombre de personnes y assistaient régulièrement. Dans l'après-midi, il chantait les vêpres. Chaque jour, il prononçait une allocution, entendait les confessions, distribuait la sainte communion. Une pièce blanche, une douzaine d'œufs, un pot de beurre donné au concierge, servaient de passeport pour entrer. Cela se passait sous la Terreur. Plus tard, sous le Directoire, il fut renfermé dans la même prison; mais la messe et la correspondance avec ses paroissiens lui furent interdites ².

Dans le Doubs, cinquante-sept catholiques accusés d'avoir assisté à des messes nocturnes avaient été emprisonnés dans la vieille forteresse de Belvoir. Tout près d'eux se trouvait l'abbé Robert, le même qui s'était caché pendant six semaines dans un clocher; il avait été arrêté le 22 janvier 1794. Les prisonniers chantaient des proses et des hymnes d'église, faisaient la prière en commun, saluaient en passant le prêtre martyr. A Vaucluse (Doubs), l'abbé Roch, dont nous avons parlé plus haut, avait donné un règlement aux prisonniers dont il partageait le sort. A cinq heures et demie du matin, prière, lecture, méditation; à neuf heures et demie, prières de la messe, psaumes de la pénitence, litanies des saints; à trois heures, vêpres suivies du rosaire médité; à six heures et demie, visite au saint Sacrement, chapelet et prière du soir. Le reste du temps, on vaquait au travail. Le vendredi, tous jeûnaient; quelques-uns le faisaient tous les jours. Plusieurs se relevaient la nuit pour prier.

M. Roch adressa jusqu'à sept lettres aux prisonniers de Vaucluse et de la Seigne. Il y peignait la prison comme le seul endroit de la France où il fût honorable de demeurer, le reste étant livré, disait-il, à tous les vices et à tous les blasphèmes de l'enfer. « Pensez, écrivait-il, à nos glorieux martyrs des montagnes; ils vous appellent, vous marchez à leur suite. Aimez aussi les auteurs de vos épreuves, ils sont les artisans de votre gloire. Oh! les bons ouvriers pour vous! Bénissez-les, priez pour eux et pour moi. On

¹ A Orange, le P. Thomas, capucin, et M. Boursier, curé, donnaient ainsi l'absolution, cachés derrière les fenêtres d'une maison voisine de l'échafaud; à Angers, l'abbé Gruget se tenait dans une maison, sur la place du Ralliement.

² *Vie de M. l'abbé Nicolas*, par l'abbé François. Metz, 1831.

vous accuse d'être mauvais citoyens; redoublez d'amour pour la patrie, cette patrie déchirée par la guerre civile et livrée à de faux pasteurs ¹. »

VI

Ce sont là, sans doute, des faits isolés; s'ils avaient formé le régime commun, la période de la Terreur n'aurait pas mérité son nom. Je ne les relève qu'à titre d'exceptions et pour montrer dans quelles conditions, bien que très difficiles, la tradition religieuse parvint, sur quelques points, à se conserver.

A ce titre, comment négliger ces groupes de prêtres qu'une même mesure administrative réunissait dans les prisons? Dans l'esprit de leurs auteurs, ces actes oppressifs devaient étouffer l'apostolat dans sa source; ils eurent l'effet opposé et contribuèrent, d'une façon providentielle, à le renouveler et à le fortifier. Dispersés par les événements, réduits à un funeste isolement, il eût été à craindre que ces prêtres ne se laissassent aller à la négligence ou au découragement. Tout au contraire, rassemblés par la même infortune, ils puisèrent dans les exemples réciproques qu'ils se donnaient et dans une discipline commune plus de force pour supporter leurs souffrances et un surcroît d'énergie chrétienne qu'ils devaient plus tard épancher sur leurs paroisses.

On sait les horribles tortures que, dans le cours de 1794, huit cents prêtres eurent à endurer sur les infects pontons de Rochefort. Il en mourut près des trois quarts. Là, pas de messe, pas de communion, même furtive, pas de bréviaire; à peine quelques feuilles conservées à grand'peine purent-elles en tenir lieu. A la veille de leur libération, les déportés du *Républicain*, du *Jeanty* et du *Dunkerque* formèrent une association spirituelle de prières. Ceux des *Deux Associés* rédigèrent un règlement de conscience. Ils s'engageaient à éviter les impatiences, les murmures, les inquiétudes trop vives sur leur libération, et, lorsqu'elle arriverait, les éclats d'une trop grande joie. La même humilité qui avait inspiré les résolutions de certains prêtres avant la persécution se retrouve, en 1795, chez ceux qui l'ont subie. Ils s'interdisent de satisfaire la curiosité qu'auraient leurs amis de les entendre discourir sur leurs souffrances, de se plaindre de leurs persécuteurs, de raconter jamais en public leurs épouvantables souffrances. Ils vont rentrer dans leurs paroisses, dépouillés de leurs biens; ces biens, ils les verront entre les mains de gens qui les auront acquis à vil prix; ils prennent la résolution de ne montrer aucun regret de ce qu'ils ont perdu, aucun empressement de le recouvrer, aucun ressen-

¹ Jules Sauzay, *op. cit.*, t. V, p. 508 et 559.

timent contre les nouveaux possesseurs. Enfin, ils ne se mêleront point de politique; assez de ruines morales occuperont leur zèle et absorberont leurs pensées; ils se contenteront de « devenir un sujet d'édification pour les peuples par leur éloignement du monde, leur application à la prière et leur amour pour le recueillement et la piété ».

Voilà dans quels sentiments, après avoir subi la persécution terroriste, ces prêtres allaient s'exposer à la persécution du Directoire.

Tandis que l'exil, les échafauds et le temps moissonnaient tant de prêtres, il était bien difficile de combler les vides du sacerdoce et de renouveler ce personnel que chaque jour épuisait.

Avant de partir pour l'exil, les évêques ordonnèrent quelques jeunes gens qui avaient accompli leur temps de préparation; pour plusieurs, vu les circonstances, on l'abrégea. L'abbé Jean de Lamennais reçut ainsi les ordres de Mgr de Pressigny, évêque de Saint-Malo, au moment où celui-ci allait s'embarquer pour l'Angleterre. Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, retiré d'abord à Annecy et à Chambéry, y conféra les ordres majeurs à des séminaristes de son diocèse; l'un d'eux, M. Rey, devint grand vicaire de Bordeaux, quand Mgr d'Aviau y fut nommé archevêque. En 1791, en 1792, Mgr Asseline, évêque de Boulogne, qui était encore à Ypres, y fit plusieurs ordinations; parmi les minorés de 1791, se trouvait Louis-Vincent Labre, d'Amettes, l'un des frères du bienheureux Benoît Labre.

Mais lorsque nos victoires forcèrent les évêques de s'éloigner des frontières, les communications entre eux et leurs diocésains devinrent plus difficiles et presque impossibles : c'était courir risque de la vie que de sortir de France pour communiquer avec des émigrés et d'y rentrer ensuite. Quelques-uns le tentèrent : on cite deux jeunes gens du diocèse du Puy, qui allèrent trouver dans le Valais leur évêque, Mgr de Galard; toutes les étapes de leur route, tant sur le sol français qu'à la frontière, avaient été ménagées d'avance; aucune des précautions prises ne se trouva en défaut. Il y avait bien sept évêques qui n'avaient pas quitté la France; mais ils y vivaient dans une retraite si profonde que le secret en paraissait inabordable. L'un de ces évêques eut cependant l'honneur de contribuer à perpétuer le sacerdoce : ce fut Mgr de Maillé de La Tour-Landry, évêque de Saint-Papoul (Aude).

La constitution civile du clergé avait supprimé son siège épiscopal. Comme il était à Paris à cette époque, il y resta. Le 2 septembre 1792, son frère fut massacré dans le voisinage de l'Abbaye; deux de ses neveux, portant son nom, montèrent sur

l'échafaud; sa belle-sœur comparut aussi devant le tribunal révolutionnaire; grâce à une attaque de nerfs qui la saisit à l'audience, on la ramena en prison; le 9 thermidor la sauva. Cependant, l'évêque de Saint-Papoul vivait à Paris, non pas dans des quartiers retirés, mais d'abord près de Saint-Germain des Prés, puis aux environs de la place Vendôme. Il était muni de certificats de civisme, il montait sa garde, il contribuait de ses deniers aux dons patriotiques. Il avait prêté le serment de liberté et d'égalité : M. Emery et quatorze évêques avaient estimé ce serment licite; le Saint-Siège ne l'avait pas condamné. Plus tard, Mgr de Maillé alla habiter Passy.

C'est dans cette condition de vie demi-cachée demi-publique que Mgr de Maillé faisait, ou chez lui ou ailleurs, des ordinations sacerdotales. On venait auprès de lui de toutes les parties de la France. M^{me} d'Abrantès déclare avoir reçu de ses mains le sacrement de confirmation. On nomme de jeunes clercs de la Mayenne qu'il a ordonnés : Julien Bégner, depuis curé de Mamers; Julien Teissier, qui fut vicaire à la Trinité, de Laval; Pierre-Jacques Triquerie, qui fut principal du collège de cette ville. C'est aussi de ses mains que le futur cardinal d'Astros reçut les ordres mineurs (25 et 30 mai 1795). M. Emery parlait un jour de « tous les services qu'avait rendus Mgr de Maillé à l'Église de France pendant les années de la Terreur »; c'est à ces ordinations, plus nombreuses sans doute que nous ne saurions le prouver, qu'il faisait allusion.

J'ai raconté ailleurs¹ comment, dans la période de liberté relative et de calme qui marqua les huit premiers mois de l'année 1797, Mgr de Maillé donna publiquement, dans plusieurs églises de Paris, la confirmation; comment il réconcilia nos temples; comment, aux Blancs-Manteaux, le jour de la fête de la sainte Trinité, il fit soixante ordinations. De là la colère du Directoire contre lui : « C'est le plus grand coquin que je connaisse; n'est-il pas temps de l'envoyer faire des prêtres ailleurs? » Ainsi écrivait Rewbell. Mgr de Maillé fut arrêté, condamné à la déportation, expédié à l'île de Ré en plein hiver, sur une charrette découverte : châtiment trop doux, pensaient sans doute ses persécuteurs, pour un évêque qui n'avait pas laissé tarir dans ses mains la source des onctions sacerdotales.

C'était en 1799; il y avait alors à l'île de Ré neuf cent soixante prêtres. Les Belges, les Savoisiens, les Manceaux, les Francs-Comtois y formaient des groupes naturels ayant leur hiérarchie;

¹ *Revue de la Révolution*, octobre 1883, et *la Terreur sous le Directoire*, p. 194. — *Un Évêque de l'ancien régime*, par le vicomte de Broc. 1894.

combien d'autres vivaient isolés, indépendants les uns des autres ! Lorsque Mgr de Maillé débarqua à l'île de Ré, muni des pouvoirs du Souverain Pontife et de ceux de Mgr de Coucy, évêque exilé de la Rochelle, cet évêque sans diocèse se trouva tout indiqué comme l'évêque des prêtres déportés. Il leur manquait un chef; sans le vouloir, le Directoire leur en avait donné un.

Telle fut, dans des conditions de secret et d'exception que nous avons signalées, la vie chrétienne pendant la Terreur. On a vu les artifices des prêtres et des fidèles, leurs efforts communs pour ne pas laisser sans secours spirituels les prisonniers et les moribonds; les tolérances qu'accordèrent ou laissèrent prendre quelques administrations; les avantages que les prêtres recueillirent à être rassemblés dans une même prison. Messe, confession, sacrements, tout était interdit, mais le secret protégeait tout, et, à plus forte raison, les ordinations qui, pour les jacobins sectaires, avaient le tort de perpétuer un sacerdoce qu'ils eussent voulu étouffer. La France entière fut comme une vaste catacombe où, semblables à des ombres, défilaient et travaillaient les serviteurs du Christ; les cachettes, les chambres et les passages dans les murs, tels qu'en montrent les mélodrames, tels qu'en recélaient, dit-on, les palais de Venise, formaient les retraites bien réelles des ecclésiastiques proscrits; tandis que le jacobin, marchant dans sa jactance, multipliait ses comités de recherches et son ardeur d'inquisition, le chrétien se glissait, dissimulait ses démarches, enveloppé comme d'un nuage qui le dérobaît aux yeux profanes.

Ces fêtes religieuses étaient bien modestes; mais, conquises sur l'intolérance, elles durent donner à ceux qui les goûtaient des joies qu'assaisonnaient encore le mystère et le péril. D'ailleurs, à côté de ces satisfactions humaines, combien d'autres plus relevées et plus intimes! Elles durent sentir, ces âmes dévouées, qu'elles étaient, dans leur humble sphère, les instruments providentiels d'une grande œuvre; que leur zèle religieux empêchait la Révolution de prescrire contre la foi chrétienne, et qu'au prix des dangers qu'elles affrontaient, elles rachetaient non seulement la foi de ceux qui profitaient directement de leurs efforts, mais la foi de la France entière. Grâce à elles, les populations ne se déshabituèrent pas de la vie surnaturelle; le grossier matérialisme qui faisait le fond des doctrines révolutionnaires se heurta à une contradiction et à une digue. C'était le vieil esprit chrétien de la France qui se recueillait, pour transmettre au dix-neuvième siècle les énergies d'une foi régénérée par les épreuves et par le martyre.

Victor PIERRE.

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

DE

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Lorsqu'ici même, il y a sept ans¹, nous étudions les probabilités d'une invasion de l'Occident par la Chine, nous indiquions comme vraisemblables trois formes d'invasion : l'invasion des produits fabriqués, puis celle des bras fabricants, et finalement, dans un avenir nébuleux et très lointain, l'envahissement armé, ce dernier peut-être issu d'un conflit d'intérêts économiques qu'exaspérerait un antagonisme de race.

En 1888, ces pronostics n'étaient point pris très au sérieux; ils paraissaient dictés par un pessimisme exagéré et provoquaient assez généralement de sceptiques sourires.

Depuis, le danger a commencé de se dessiner, il se rapproche; les importations en France et aux Etats-Unis de tissus de soie fabriqués en Chine et au Japon, le merveilleux essor de l'industrie asiatique, surtout, le rendent tangible. Aussi, depuis un certain temps, penseurs, économistes et diplomates se prennent à regarder du côté de l'Asie avec appréhension. C'est ainsi, par exemple, que le 9 avril dernier, M. Barbé, ancien conseiller à la Cour d'appel de Pondichéry, exposait, à la Société d'économie sociale, en termes saisissants et alarmés, ses vues d'une exactitude difficilement contestable sur « le nouvel état social de l'Inde et ses conséquences au point de vue européen² ».

Le judicieux conférencier, entre autres observations suggestives, remarquait que « le monopole momentané de la vapeur appliquée à nos industries a permis à l'Europe de se défendre jusqu'à présent; mais, ajoutait-il, ce monopole cesse à l'instant même où je parle. L'Orient qui, jusqu'ici, n'avait utilisé la vapeur que pour

¹ *Des probabilités d'une invasion chinoise en Occident. (Correspondant, 5 mai 1888.)*

² *Bulletin de la Société d'économie sociale, 16 mai 1894.*

les transports est en train de l'adopter pour les usines. Dès lors, entre l'Inde et l'Angleterre, la lutte commerciale va s'engager avec des moyens matériels équivalents et avec une différence de main-d'œuvre irrachetable.

« Si l'on suit, sur les statistiques de l'Inde, l'augmentation des broches et des chevaux-vapeur dans les usines, on voit d'une année à l'autre les chiffres se transformer d'une manière effrayante pour nos ouvriers d'Europe. Mais c'est depuis 1893 surtout que le courant semble définitivement établi, et j'appelle l'attention sur cette date qui pourra bien être une des grandes dates de l'humanité.

« A ne considérer que l'Inde seule, la mobilisation économique de l'Asie contre l'Europe va déjà compter une armée qui se chiffrera par des centaines de millions de combattants. Mais la Chine, le Japon, les Moluques, le Tonkin, viennent à la rescousse, et les assaillants dépassent largement le milliard. Il ne s'agit pas ici d'envahisseurs armés de carabines à tir rapide, non; mais d'ouvriers ultrapacifiques, travaillant passivement, sans bruit, sans grèves, *sans la moindre conscience de droits politiques quelconques*, à 4 ou 5 sous par jour et... avec la machine à vapeur. »

M. P. Leroy-Beaulieu, l'un de nos plus savants économistes, moins précis que l'ancien magistrat de Pondichéry, ne laisse pas, cependant, que de se montrer assez inquiet de l'éveil industriel des Orientaux.

Il disait, en 1890 : « Il se pourrait qu'à la longue tout l'ensemble de la civilisation occidentale, c'est-à-dire des peuples d'Europe et d'Amérique, souffrit gravement de l'état de choses auquel semblent tendre les *Trades Unions* et les syndicats. En dehors de la civilisation occidentale se trouvent, en effet, de grands blocs de peuples qui, jusqu'ici, ne sont pas entrés dans le courant d'idées qui entraîne nos ouvriers : ce sont les peuples asiatiques. A ces peuples, Hindous, Chinois, Japonais, il ne manque que nos méthodes de travail et nos capitaux. Il n'est pas impossible qu'avec le temps ils n'adoptent celles-là et se procurent ceux-ci. »

Enfin, le 3 novembre dernier ¹, l'éminent écrivain résumait ainsi une magistrale étude sur l'essor économique et industriel du Japon :

« Quant aux intérêts économiques européens, nous croyons que le moment n'est venu, ni pour nos ouvriers ni pour nos industriels, de s'endormir et de s'enorgueillir. Des concurrents s'annoncent avec lesquels il faudra compter de plus en plus : les extrêmes exigences ouvrières pourraient, à ce point de vue, dans ce champ agrandi de la lutte industrielle et commerciale, singulièrement affaiblir l'Europe. »

¹ *Economiste français*, 3 novembre 1894.

D'autre part, M. F. Charmes publiait dans le *Journal des Débats*, au lendemain de la bataille de Ya-Lu, un « leader », dont nous extrayons les lignes suivantes ¹ :

« En l'espace de quelques années, avec une intelligence et une ardeur singulières, le Japon a rompu les vieux cadres où il était resté longtemps enfermé et endormi. Il nous a emprunté jusqu'à nos modes, jusqu'à nos titres de noblesse, jusqu'à nos ridicules ; mais il n'a pas négligé de nous prendre aussi nos sciences, nos lettres, nos vaisseaux, nos armes, notre stratégie, notre tactique, et il est devenu comme par enchantement un État européen presque aux antipodes de l'Europe. La manifestation de ce fait s'est produite subitement avec éclat.

« C'est un élément nouveau qui entre dans le système politique du monde et, sans doute, pour l'avenir, un facteur qu'on ne saurait plus négliger. Ceux-là seuls nous accuseront d'exagérer qui, avant les événements d'hier, n'ont pas suivi d'un œil attentif le travail d'évolution qui se produisait dans l'Extrême-Orient. Qu'est-ce que le combat d'Ya-Lu ? diront-ils. Peu de chose, si on le compare à tant d'autres, soit ! Mais ce n'est pas à nos batailles européennes qu'il faut le comparer, bien qu'à certains égards il pourrait soutenir le rapprochement. Les Japonais feront encore mieux par la suite et, ce qui est plus grave, ils trouveront certainement autour d'eux des émules et des rivaux.

« On dit déjà, et il ne faut pas une grande perspicacité pour le prévoir, que la Chine sortira, elle aussi, de la torpeur où elle est demeurée engourdie pendant des siècles.

« Les Chinois ne sont pas moins intelligents que les Japonais, et ils sont infiniment plus nombreux. La rude leçon qu'ils reçoivent, et qui n'en est probablement qu'à ses débuts, ne sera pas perdue pour eux. Les moyens ne leur manquent pas de réparer les avaries de toute nature qu'ils éprouvent, et qui sont la conséquence inévitable d'une trop longue incurie. Si le Japon a pu, en une vingtaine d'années, devenir une puissance militaire sérieuse, tout convie la Chine à suivre cet exemple et à poursuivre, sur une plus vaste échelle, des résultats analogues. Qu'on ne s'y trompe pas ; c'est la trompette du réveil qui vient de sonner sur l'Extrême-Orient. La fureur guerrière qui s'est emparée des Japonais, l'orgueil national qui les remplit, le patriotisme véritable dont ils sont animés, tous ces sentiments, d'autant plus vifs chez eux qu'ils n'ont pas souffert de leurs excès ou de leurs égarements, modifieront d'ici à peu d'années la manière de voir et de sentir de popu-

¹ *Débats*, 29 septembre 1894.

lations immenses, répandues et pressées sur une des plus vastes parties du monde. C'est là, pour nous, ce qui fait l'importance du combat de Ya-Lu, quel que soit, d'ailleurs, le dénouement du conflit survenu entre le Japon et la Chine. Ce conflit peut, du moins jusqu'ici, laisser l'Europe indifférente, mais il n'en est pas de même de ses conséquences.

« L'Europe a eu d'abord à compter avec l'Amérique; bientôt, sans doute, elle devra compter avec l'Asie.

« L'échiquier sur lequel se jouent les destinées de l'humanité a pris, tout d'un coup, des proportions démesurées. Le mot d'équilibre européen, qui paraissait si imposant naguère, semble aujourd'hui étriqué; c'est bientôt de l'équilibre de l'univers qu'il faudra parler. Si Goëthe avait assisté à la bataille de Ya-Lu, il est probable qu'il aurait dit, comme il l'a fait, à ses compagnons, le soir de la bataille de Valmy : *Ici et aujourd'hui commence une nouvelle ère historique, et vous pouvez dire que vous en avez été les témoins.* »

De l'autre côté du détroit, nombre de récents écrits dont les auteurs ne manquent, certes, ni d'autorité ni de crédit, montrent que l'opinion anglaise commence aussi très sérieusement à s'émouvoir de l'ensemble des transformations qui s'accomplissent en Extrême-Orient,

Les conjectures de lord Wolseley sur les destinées de l'humanité occidentale sont depuis longtemps connues; on sait que ce général, l'un des plus marquants du Royaume-Uni, considère la suprématie de la Chine comme devant fatalement s'imposer dans l'avenir; nous avons indiqué ici même¹ ses vues extraites de la *Review of Review* (n° de septembre 1890).

M. Ch. Pearson, successivement publiciste à Londres, ministre de l'instruction publique en Australie, autre chose ailleurs, partage les idées de lord Wolseley; non seulement cet écrivain pronostique, lui aussi, la prédominance future des Célestes, mais, dans un livre² qui fit grand bruit en Angleterre, à la fin de 1893, il envisage l'évolution économique des Célestes comme un péril prochainement menaçant.

« Le jour n'est peut-être pas éloigné, dit-il, où la Chine extraira de ses mines de houille le combustible dont elle aura besoin, où elle se pourvoira des moyens de transport à bon marché : steamers naviguant sur les fleuves, chemins de fer sillonnant son territoire; où elle créera des écoles techniques dont les élèves sauront développer son industrie.

« Lorsque ce temps sera venu, la Chine établira aux dépens de

¹ *La Chine, la Russie et l'Angleterre.* (Correspondant, 10 janvier 1892.)

² *National life and character. — A forecast.*

l'Angleterre et de l'Allemagne sa domination sur les marchés du monde et tout particulièrement sur ceux d'Asie ; aussitôt qu'elle se sera assimilé les sciences d'Europe, le poids de sa concurrence deviendra irrésistible ; le marchand de race blanche sera éconduit de toutes les places commerciales indépendantes du globe et il en sera réduit à ne plus alimenter que sa consommation nationale. Quand la civilisation occidentale sera également répartie, c'est au peuple le plus nombreux que finalement reviendra la puissance ; aussi la prépondérance de la Chine sur ses rivaux, dont il ne faut pas excepter les Etats-Unis, deviendra-t-elle écrasante. »

L'honorable Georges N. Curzon lui-même¹, que son *jingoism* semble bien, du reste, aveugler tant soit peu, tout en cherchant à réfuter les doctrines de M. Pearson, est cependant bien forcé de reconnaître que, sur le terrain des affaires, le rival effectivement redoutable de l'Européen, à quelque nationalité qu'il appartienne, c'est le Chinois.

« Le Céleste, dit-il, dont les aptitudes commerciales sont incomparables, travaille sans relâche à élargir son champ d'action ; disposant de capitaux immenses, doué d'une indomptable énergie, le marchand jaune, de plus en plus, coupe l'herbe sous le pied du négociant occidental. Il est évident que la concurrence croît en âpreté ; les grandes fortunes s'édifient difficilement ; les *merchant princes* ont disparu ; la maison Jardin Matheson and Co reste l'unique spécimen de ces puissants comptoirs dont les opérations faisaient si grand bruit dans le monde commercial de l'Est, il y a de cela une génération. On n'aspire plus après la richesse, on se contente de glaner le nécessaire. »

Moins infatué de la grandeur d'Albion, moins confiant dans le succès de la mission quasi providentielle qu'attribue à sa patrie l'homme d'État anglais, sir Walter Frewen Lord, en économiste expert et en statisticien documenté, tient l'envahissement industriel de l'Ouest pour un fléau inévitable dont les effets seront bien difficiles à conjurer ; il entrevoit la nécessité d'une sorte d'union douanière entre les divers peuples de race blanche ; il pense qu'il faudra peut-être en venir à rompre toute communication avec les Jaunes ; il croit que les nations occidentales pourront en être réduites, pour protéger leur main-d'œuvre, à s'entourer de barrières fiscales rappelant, sous une autre forme, la grande muraille de la Chine.

« Uncle Sam », qui, lui, a pris le contact avec l'armée des travailleurs célestes primitivement sollicités par lui-même de camper sur ses domaines, a bien été forcé de convenir qu'il ne pouvait tenir

¹ *Problems of the Far East*, by the honorable Georges N. Curzon. M. P. — London, 1894.

tête à son hôte devenu son adversaire. Il prévoit aujourd'hui que l'Asiatique lui disputera, non sans avantage, l'empire du monde dont il rêve d'être un jour le maître, et, comme John Bull, il se montre très soucieux des perturbations économiques auxquelles donnera lieu l'avènement de l'Extrême-Orient à la vie industrielle.

Cet état d'âme des Yankees, un article publié par le *New York Herald* du 7 octobre dernier en révèle certaines particularités; l'auteur de cet écrit, M. John Russel Young, ancien ministre des États-Unis en Chine, qui accompagna le général Grant en 1879, lors de sa visite à Hong-kong, signale les effets à redouter de la guerre pendante entre la Chine et le Japon. L'événement capital de l'ère chrétienne, le fait qui domine l'histoire moderne, lui paraît être la double invasion de l'Europe, la première par Gengis-Khan, au treizième siècle, la seconde par Timour ou Tamerlan, au quatorzième; ces deux conquérants, de race tartare tout aussi bien que la dynastie régnante en Chine, n'ont pu achever d'aussi colossales entreprises que parce qu'ils pouvaient mettre en ligne des myriades de soldats de tempérament belliqueux dont le recrutement était illimité. Or n'est-il pas à penser que la lutte entre l'empire du Milieu et l'empire du Soleil Levant est susceptible de réveiller l'instinct guerrier des masses qui, par deux fois, ont inondé et maté l'Asie?

De nos jours, nous n'avons pas été témoins de pareils spectacles par la raison que la Chine, confiante en sa force, a délaissé le glaive pour la charrue.

Pour la première fois depuis une longue période d'années, la Chine se trouve engagée dans un conflit sérieux; il lui a bien été suscité quelques misérables querelles à propos de l'opium, du Tonking et autres intérêts secondaires. Tout autre est aujourd'hui le cas. Le Chinois et le Japonais sont de même race, et l'on sait combien les haines de famille sont implacables. Le Céleste a pu s'incliner devant le canon des Européens, puis, retournant aux habitudes pacifiques qui lui sont chères, retomber dans son assoupissement. Pour sûr, il n'en agira pas ainsi avec le Japon. La guerre qu'il soutient contre lui est une guerre à mort. Peu importe la durée de la campagne, si elle ne se dénoue pas par un démembrement de l'empire dont les Russes, aidés peut-être de la France, seraient les artisans, le présent conflit créera entre les deux peuples jaunes un état d'inimitié et d'hostilité qui subsistera pendant des siècles, et les amis du Japon ne sauraient en envisager les conséquences sans souci.

Durant une longue suite d'années, la Chine n'a pas troublé] la paix du monde; elle est restée engourdie, réfractaire à ce que

nous appelons notre civilisation. Répugnant à l'esprit d'entreprise, les fils de Han ont continué de suivre la voie tracée par leurs ancêtres, silencieux, indifférents, dédaigneux même de l'humanité occidentale : n'est-ce point encourir la plus lourde des responsabilités que d'exciter les passions belliqueuses de ce peuple, égal en nombre au quart de la population totale du globe, de transformer la Chine pacifique en une Chine belliqueuse ?

« Nous fûmes jadis impatients, poursuit M. Russel, de voir l'empire du Milieu s'angliciser, s'américaniser, faire corps avec le monde occidental : nos propres relations avec la Chine nous ont montré que nous étions impatients bien à tort.

« M. Burlingame, notre ministre à Pékin, sous la présidence de Lincoln, m'a raconté certaine conversation qu'il eut avec un vieux mandarin très sagace, faisant partie du ministère du prince Kung. Comme le diplomate américain prônait les inappréciables avantages qu'une politique de progrès assurerait à la Chine : « Vous autres, « Occidentaux, répliqua l'homme d'État céleste, vous nous repro-
« chez de ne pas aller de l'avant; vous voudriez qu'en un jour
« notre pays devînt ce qu'est l'Angleterre, ce que sont les États-
« Unis; vous souhaiteriez que nous nous lancions dans le courant
« des entreprises industrielles. Eh bien, croyez-moi, vos récrimi-
« nations seraient autrement amères si nous suivions vos conseils.
« Vous vous plaignez aujourd'hui que nous marchons trop lente-
« ment, vous ne tarderiez pas à vous plaindre que nous allons
« trop vite. »

« L'Asiatique témoignait de plus de perspicacité que Burlingame. Sur le terrain du travail, quelle qu'en fût la nature, aussitôt que le Céleste a pu engager la lutte avec nous, il nous a supplantés; il a débuté par se rendre maître de l'industrie du blanchissage du linge; puis il a successivement accaparé la fabrication des cigares, la culture des vignobles et des jardins, les pêcheries, etc.

« Econome, circonspect et patient, John Chinaman est un habile manieur d'argent, et il n'aurait pas tardé à mettre la main sur les banques : avec le temps, tout le commerce des côtes du Pacifique eût été à sa discrétion. Aussi l'Amérique fut-elle forcée de suivre une politique tout opposée à celle que préconisait Burlingame; il lui fallut protéger ses travailleurs contre l'envahissement d'une nation qui, sans s'amoindrir, pouvait déverser sur la terre américaine des masses humaines égalant en nombre celui des habitants de l'Union.

« Le succès, qu'il soit pacifique ou militaire, procède des mêmes circonstances, et le vainqueur dans les tournois du travail a de grandes chances de l'emporter sur les champs de bataille.

« En dépit de nos prétentions à la galanterie et à l'invincibilité, nous avons dû recourir à la promulgation de lois brutales et féroces pour nous défendre contre l'invasion industrielle des Jaunes; or ce sont les ancêtres de ces mêmes Jaunes qui, après avoir traversé l'Asie en dévastateurs, se sont précipités sur l'Europe.

« En applaudissant à la guerre que le Japon fait à la Chine, on encourage la politique des armements, telle qu'elle est pratiquée par l'Allemagne et la France, et le vieil homme d'Etat chinois pourrait, très à propos, nous servir aujourd'hui sa réponse de jadis à Burlingame : « Vous vous plaignez que nous marchons trop lentement, « vous pourriez bientôt vous plaindre que nous allons trop vite. »

« Le vaste problème qui se pose, sir Harry Parkes, le fameux ambassadeur du Royaume-Uni en Chine, me disait un jour, à Pékin, l'avoir étudié pendant quarante-trois ans sans en trouver la solution.

D'autre part, John T. Delane, l'ancien « editor » du *Times*, conseillait à l'un de mes jeunes amis, qui faisait alors partie de la rédaction du grand journal anglais, d'étudier les choses de l'Est. Les hommes politiques de la prochaine génération, disait-il, auront plus à se préoccuper du problème chinois que de tout autre. »

M. Russel conclut ainsi :

« Le fait dominant, à mon point de vue, c'est que du présent conflit surgira la grande question de ce temps-ci. La Chine se meut à la façon d'un glacier; masse silencieuse, énorme, écrasante, sûre d'elle-même, la Chine marche impassible à travers les âges, se réclamant d'une civilisation antérieure aux plus vieilles civilisations du monde d'Occident, d'une civilisation déjà vivante au temps qu'Homère chantait. Jusqu'ici le glacier a résisté à l'action des siècles, mais qu'il subisse un choc, que la guerre pendante lui imprime une poussée, et le bloc chinois pourrait s'ébranler : éventualité grave qui mérite d'être étudiée à la lumière de l'histoire de Gengis-Khan et de Timour. »

En Russie, il semble que, dans les sphères officielles, on envisage la suite des événements dont l'Extrême-Orient est le théâtre sous le même jour que M. Russel Young. Interviewé dernièrement par le correspondant du *Daily Telegraph* à Pétersbourg, un personnage appartenant au monde diplomatique s'exprimait ainsi :

« Le grand danger qui menace la civilisation actuelle c'est le relèvement de la Chine après ses défaites, après sa chute du « paradis des sots » dans lequel elle s'est complu à vivre jusqu'ici; c'est la réorganisation de son armée et de sa marine dont elle poursuivra sans relâche l'augmentation et le perfectionnement, jusqu'à ce que sa puissance militaire corresponde à ses énormes ressources. »

Il est évident qu'à l'heure actuelle, l'opinion en Europe aussi bien qu'aux États-Unis cesse de considérer l'Asie comme une quantité négligeable, mais la généralité des esprits est surtout impressionnée par les faits de guerre et par les suites politiques qui en pourraient résulter, par exemple : l'éventualité très admissible, quoique lointaine, d'une invasion armée. Quant à l'invasion économique, quant au conflit entre la main-d'œuvre blanche et la main-d'œuvre jaune, le grand public français ne semble pas s'en émouvoir; et pourtant c'est cette invasion et ce conflit qui constituent, au temps présent, le grand, l'imminent péril.

Lorsque les spécialistes les plus compétents prévoient l'entrée en lice de l'industrie asiatique et avertissent patrons et ouvriers que, vraisemblablement, ils auront bientôt à soutenir, sur leur propre terrain, les efforts de la concurrence des Jaunes; quand des écrivains, aussi autorisés que M. Pearson, montrent ces mêmes Jaunes se préparant à marcher à la conquête de la clientèle des manufacturiers européens et américains, il faut cependant reconnaître que, en effet, la lutte pourrait bien ne pas tarder à s'engager, et comme nos adversaires ont sur nous maints avantages : salaires infimes, charbon à prix réduit, matière première sur place, etc., etc., il est malheureusement assez supposable qu'ils disputeront victorieusement à la main-d'œuvre blanche le monopole des marchés d'Occident.

Mais, s'il en est ainsi, comment pouvons-nous sérieusement nourrir l'espoir d'arriver à nous constituer les pourvoyeurs de ces Asiatiques qui ont la prétention, trop fondée, de devenir les nôtres?

Les Chinois n'en sont qu'à la période d'organisation, dit-on, il faut les gagner de vitesse et, pour cela, ouvrir les voies fluviales et construire des chemins de fer en Indo-Chine.

Si le commerce français devait les utiliser, ces voies de pénétration, peut-être les vastes entreprises dont il s'agit seraient-elles acceptables; mais n'est-il pas à penser que nos compatriotes, rien moins qu'encouragés, d'ailleurs, par certains coups d'essai¹,

¹ S'inspirant de sentiments patriotiques plutôt que cédant à l'appât du gain, probablement aussi ayant, jusqu'à un certain point, foi dans les pompeuses assurances des apôtres de l'expansion commerciale, un groupe de négociants de la Seine-Inférieure, présidé par un Rouennais, réputé pour son entente des affaires, tenta de nouer des relations avec l'Indo-Chine.

Pendant deux ou trois ans, les opérations se poursuivirent sans perte ni profit, mais finalement, lisons-nous dans une note que nous devons à l'obligeance de l'un des intéressés : « Les Anglais et les Allemands, gens trop pratiques pour nos négociants d'Extrême-Orient, qui sont rarement des hommes d'affaires, ont trouvé moyen d'évincer nos compatriotes des marchés indo-chinois. »

Le syndicat d'industriels qui s'est constitué à Flers, dans le but d'ex-

médiocrement heureux, refuseront, comme par le passé, de se commettre avec les négociants jaunes de Mongtze et de Lungchow? N'est-il pas à supposer que les paquebots naviguant sur le fleuve Rouge ou sur le Mékong, comme les wagons courant sur les rails tonkinois, auront pour clients à peu près exclusifs les Anglais et les Allemands de Hong-kong et les Chinois de Canton¹?

Enfin, serait-il tout à fait déraisonnable de présumer que ces voies fluviales et terrestres, au lieu de profiter aux manufacturiers français, pourraient être quelque jour empruntées par leurs concurrents célestes pour venir combattre jusqu'en ses foyers notre industrie nationale?

Bien que ces conjectures sur les suites économiques de la guerre sino-japonaise puissent paraître aujourd'hui prématurées, il est néanmoins permis de soupçonner qu'ayant brisé la grande muraille, les vainqueurs voudront profiter de la brèche ouverte pour ménager à leurs produits manufacturés l'entrée en Chine, sinon franche, tout au moins insensiblement onéreuse.

Tout aussi bien, il est assez probable que l'empire du Milieu sera conduit à souffrir l'introduction, sans entraves, des engins mécaniques d'Occident et à concéder aux étrangers maintes libertés qu'il leur a jusqu'ici obstinément déniées, la faculté, entre autres, de créer et d'exploiter des entreprises industrielles en territoire chinois.

Ces concessions, les Japonais, mieux à portée que tous autres d'en user, seront des premiers à s'en prévaloir, et pour peu qu'ils prennent à tâche d'implanter et d'organiser en Chine les systèmes de fabrication si lucratifs chez eux, ils iront vite en besogne, et la révolution industrielle du Royaume des fleurs marchera à grands pas.

Quoi qu'il en soit, les Asiatiques se décidant à emprunter à la civilisation occidentale son outillage perfectionné et se préparant

exploiter quelques-uns des produits de leur fabrication dans nos possessions d'Extrême-Orient, a-t-il mieux réussi? Peut-être serait-il téméraire de l'affirmer. Si nous sommes bien informé, une maison de Mulhouse n'aurait pas eu à se mieux louer de ses entreprises commerciales de l'Indo-Chine. Quant au syndicat du Haut-Laos, sa situation paraît assez précaire, puisqu'il ressort d'une lettre adressée à son président par le gérant, lettre publiée par le *Journal des Débats*, le 7 juin dernier, qu'un certain prince siamois a fait main basse sur les marchandises appartenant au syndicat, et les a vendues à son profit.

¹ En 1893, les marchandises introduites en Chine par la frontière Tonkinoise provenaient pour 7 pour 100, du Tonking; pour 93 pour 100, de Hong-kong. — Celles exportées de Chine par la même voie étaient destinées: 17 pour 100 au Tonking; 83 pour 100 à Hong-kong.

Lungchow and Mengtze in 1893. (North China Herald, 26 octobre 1894.)

ainsi à suffire aux besoins de leur consommation, les beaux jours du grand commerce d'importation en Chine sont passés et, par suite, la clientèle des Célestes devra échapper de plus en plus aux manufacturiers d'Occident.

Dès lors une question se pose et, peut-être, s'impose : Si la France n'a pas pu ou n'a pas voulu exploiter la mine lorsqu'elle était riche, quand, à l'égal de l'Angleterre, elle disposait des éléments voulus pour en tirer parti : maintenant que le filon est épuisé ou singulièrement appauvri, est-il à croire qu'elle va tenter l'entreprise? Et est-il sage de la pousser à s'engager dans cette voie?

En d'autres termes, si notre commerce ne s'est point implanté en Chine à la faveur des privilèges que lui valait l'organisation de concessions autonomes, privilèges dont nous jouissons, il y aura tantôt quarante ans; si notre industrie ne s'est même pas assuré un semblant de débouché à une époque où la fabrication mécanique était absolument ignorée des Asiatiques, est-il supposable que nos négociants français vont s'en aller à la conquête des marchés chinois, maintenant que le « merchant » anglais lui-même, solidement établi aux settlements depuis des années, déclare que son concurrent jaune le supplante et escamote ses affaires? Quant à nos manufacturiers, seront-ils plus osés, alors que, chaque trimestre, pour ainsi dire, les statistiques des douanes impériales enregistrent l'augmentation des « imports » de provenance indienne et japonaise, et la diminution parallèle des « imports » de provenance occidentale?

Après avoir exposé dans une précédente étude l'insignifiance de nos importations en Chine, nous avons tenté de montrer dans celle-ci que les voies de pénétration par l'Indo-Chine ne sauraient en accroître sérieusement la valeur. Si tel est le cas, il faudrait convenir qu'il n'est pas de très bon aloi de faire miroiter aux yeux de notre commerce, de notre industrie et... du contribuable, les merveilleux avantages que promet au pays tout entier la fourniture à d'innombrables et insatiables Chinoises de monceaux de marchandises françaises.

Par suite, le Parlement serait bien venu de se méfier d'un appât dont on se sert invariablement pour le décider à consentir le sacrifice périodique des vies humaines, en grand nombre, hélas! et des sommes d'or très respectables qu'exigent l'occupation et l'administration du Tonking.

Au surplus, ne serait-il pas d'une politique sagement avisée de reconnaître loyalement une bonne fois que le Français *sait bien conquérir, mais pas coloniser*, ce qui est tout différent; qu'il répugne à l'émigration, en Extrême-Orient surtout, et si un patrio-

tisme sentimental, cousin germain d'un chauvinisme assez naïf, interdit la liquidation d'une entreprise malheureuse, ne faudrait-il pas au moins avoir le courage d'arrêter les frais, bien loin d'en augmenter l'importance par l'allocation de subventions à des constructeurs de chemins de fer ou autres concessionnaires de travaux publics?

Enfin, le sens pratique ne conseille-t-il pas de limiter au strict nécessaire les subsides affectés à l'occupation d'une colonie, dite de commerce, dont le fonctionnaire est le seul article courant d'importation?

Si notre Trésor contient quelque argent mignon, ne nous singularisons pas; sacrifions, comme les autres nations d'Europe, au sport colonial, mais en employant nos ressources à l'achèvement complet de l'outillage économique de nos possessions nord-africaines.

Précisément, parce que l'Algérie nous a coûté plus de 4 milliards de francs, il serait d'une bonne administration de consacrer nos disponibilités, si nous en avons, à la complète mise en valeur d'un domaine aussi chèrement payé.

L'affaire peut rester financièrement médiocre; mais l'Algérie est aux portes de la France dont elle constitue, en quelque sorte, la prolongation, et la Métropole n'aura pas à redouter, pour son commerce et pour son industrie, la concurrence manufacturière des Africains; ceux-ci continueront d'importer des produits fabriqués; jamais ils n'en exporteront. Le Transsaharien ne risquerait pas, par exemple, de devenir un instrument nuisible aux intérêts de la mère patrie, tandis que les chemins de fer indo-chinois, non seulement la France industrielle et commerciale ne se les appropriera pas, mais le jour viendra probablement où les Asiatiques s'en serviront pour faire échec à notre travail national. Sans doute, ceux qui jadis qualifièrent l'entreprise tonkinoise de placement de père de famille ne prévoyaient point ses diverses conséquences, l'évolution industrielle des Asiatiques en particulier, qui est susceptible de révolutionner, avant qu'il soit longtemps, tout le système économique de l'humanité occidentale; il semble bien qu'ils ne l'ont pas entrevu. Mais, depuis, des faits considérables sont venus éclairer toutes ces graves questions. Aujourd'hui, les races blanche et jaune sont à la veille de se rencontrer sur le terrain de la concurrence industrielle; désormais, suivant l'heureuse expression de M. F. Charmes, il ne s'agira plus d'équilibre européen, mais d'équilibre universel; et c'est à ce point de vue nouveau que devront se placer nos législateurs, pour décider des mesures à prendre dans nos possessions d'Extrême-Orient.

L'ORGUEIL DU NOM¹

DEUXIÈME PARTIE

I

C'est sept ans plus tard, tout au bout de la rue de l'Université, devant la grille d'une sorte de vaste enclos parsemé d'arbres, placé entre le Champ-de-Mars et la Seine, et où s'alignent des constructions de différentes hauteurs, les unes en bordure de la rue, les autres du côté du quai.

Une voiture vient de s'arrêter et il en descend deux dames, une d'un certain âge, aux allures de gouvernante ou d'institutrice; l'autre, toute jeune, gracieuse, bien faite dans sa petite taille, avec d'admirables cheveux noirs qui s'ébouriffent capricieusement sous un chapeau coquet.

— Alors, questionne la plus âgée, c'est ici ce qu'on appelle le Dépôt des marbres?

Elle examine autour d'elle d'un air quelque peu effarouché la façade intérieure des bâtiments au milieu desquels elles viennent toutes deux de pénétrer, comme si elle se fût attendue à voir surgir des grandes portes, marquées d'une lettre, quelque terrible apparition.

Ses regards, allant avec méfiance de l'immense cour, où d'énormes blocs de marbre s'espacent çà et là, mêlés à la verdure, aux différents corps de logis semés autour d'elle, elle murmure :

— Des ateliers, tout cela?...

— Mais oui, certainement, ma bonne, — riposte avec un léger éclat de rire sa compagne, — des ateliers avec des artistes, des peintres, des sculpteurs, des gens charmants, vous verrez; ce n'est pas la peine de prendre cette figure inquiète... Ils ne vous mangeront pas!...

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 février 1895.

— Mademoiselle Gilberte, mademoiselle Gilberte, vous voilà encore à vous moquer, ce n'est pas gentil!... Vous savez bien que ce n'est pas ma faute si je ne...

La jeune fille ne la laisse pas achever, et, câline, ses lèvres en une moue gentille, elle se rapproche de celle qui l'accompagne :

— Ne grondez pas, vous savez que je vous aime tout de même et que je ne suis pas méchante au fond!...

Elle entraîne son interlocutrice doucement, expliquant :

— Tenez! pas besoin de demander au concierge; je connais, moi, je suis déjà venue avec maman. C'est par ici, à gauche, l'atelier H; je vais vous faire faire connaissance avec le Maître, avec un de nos plus grands sculpteurs, vous savez, et vous verrez comme il fait un beau monument pour mon pauvre papa!... Une de ses plus belles choses!... Oh! j'en suis toute fière et si heureuse!...

Elles sont arrivées devant la porte de l'atelier et Gilberte va pour frapper de sa main gantée, quand elle s'arrête tout à coup, prêtant l'oreille, une surprise charmée dans l'irradiation de tous ses traits, balbutiant :

— Ecoutez!... Ecoutez!... Reconnaissez-vous?...

Un piano commence à chanter, touché par une main habile; l'harmonie monte, s'élançe, s'envole, les enlace toutes deux d'une musique de charme et de tendresse qui les baigne tout entières.

La jeune fille, à voix basse, fait :

— De mon père!... Oh! comme c'est cela, comme c'est bien!...

Elle s'étonne :

— Qui donc?... car M. Morteux ne sait pas jouer du piano, lui... Jamais je ne l'ai entendu, et il m'aurait bien dit!... Qui donc, voyons?...

Et elle hésite à ouvrir, bien que la clef soit là, sur la porte, n'osant interrompre ce morceau qu'elle connaît si bien, un de ceux qu'elle préfère dans la musique de Gilbert de Kérisis, un de ceux qui font toujours sur elle la plus vive et la plus pénétrante impression.

Cependant, curieuse de savoir, très émue, elle frappe plusieurs fois sans parvenir à se faire entendre et, résolument, tourne la clef, pousse le battant, entre dans l'atelier. Le sculpteur est là, en plein feu du travail, modelant de sa main souple, forte et habile, de ses doigts inspirés de maître de la vie et du mouvement, une des figures du monument de Gilbert de Kérisis, tandis que, tout au fond, tournant le dos, un jeune homme est au piano.

Instinctivement, sentant la présence de quelqu'un derrière lui, s'arrachant à la double séduction du travail et de la musique qui berçait et soutenait son labeur, Morteux se retourna.

Sous les verres du lorgnon à cheval sur son nez puissant, ses yeux bleus eurent une courte lueur de plaisir en reconnaissant la visiteuse; il fit un pas vers elle, soulevant en même temps le chapeau de feutre gris dont étaient toujours couverts ses cheveux ras, et, la physionomie adoucie d'une joie subite, la main caressant d'un geste machinal la longue barbe d'un blond un peu grisonnant, épandue en large fleuve devant sa poitrine, il dit d'une voix charmée :

— Vous, mademoiselle!... Ah! justement, je suis bien content de pouvoir vous montrer..., presque terminé, cette fois!... à peine quelques retouches ici... et là!...

— Chut! je vous en prie!... Laissez-moi entendre encore..., encore!...

Elle désignait le musicien qui, sans se douter de sa présence, continuait à exécuter avec une verve enthousiaste le morceau commencé, entrecoupant parfois les périodes mélodiques d'une exclamation, criant à son ami avec lequel il se croyait toujours seul :

— Hein!... Et ceci, écoute-moi ça!... Est-ce assez fort?... Comme on est empoigné, saisi!... Ah! c'est exquis!... Un fier maître tout de même, mon vieux, ce Gilbert de Kérisis!... Oh! on peut le jalouser, chercher à le démolir!... Ah! ah! quand on a créé cela!... Tu peux lui élever un superbe monument, mais il a déjà fait le sien, lui!...

Le sculpteur souriait, caressant toujours sa barbe, ne répondant pas, en une complicité muette avec la jeune fille, dont les regards allaient de l'œuvre du sculpteur à ce piano, où se trouvait si bien interprétée la musique de son père.

Elle se sentait émue, troublée, n'ayant pas depuis longtemps subi une impression aussi délicieuse, quand le musicien, ne comprenant rien au silence de son compagnon, lui cria :

— Qu'en dis-tu?... Tu pourrais me répondre au moins et ne pas me laisser m'emballer ainsi tout seul!... Es-tu donc pétrifié d'admiration?... Ah! ah! ah!...

Les doigts abandonnés sur les touches, où il plaquait les derniers accords, il se retourna pour regarder du côté de son ami.

— Ah!... ah!... mesdames... pardon!... Je croyais!...

Et, entre ses dents :

— Diable de Morteux, qui ne me disait rien!...

Un grand joli garçon venait de se lever, abandonnant brusquement le tabouret.

Il se tenait à présent, légèrement confus, la tête un peu inclinée dans un demi-salut, les yeux tournés vers les visiteuses, montrant en pleine lumière son visage distingué, bruni par un hâle sous lequel se devinait la blancheur de sa peau de blond, de fines mous-

taches relevées sous un nez bien fait, les cheveux coupés court et le menton complètement rasé.

En le voyant aussi subitement, de face, Gilberte avait retenu un cri de surprise, murmurant :

— Je ne me trompe pas?... Cette ressemblance...

Déjà le sculpteur, tout riant de la surprise de son camarade, le présentait à sa visiteuse :

— Mademoiselle, un de mes bons amis, Renaud Teillé!...

Et, poursuivant la présentation :

— Mademoiselle Gilberte de Kérisil, la fille de ton compositeur préféré, de...

Mais une double exclamation l'interrompit :

— Mademoiselle de Kérisil!

— Monsieur Renaud Teillé!

Il ne l'avait pas immédiatement reconnue, à cause du voile qui lui cachait à demi la figure, à cause de la pénombre dans laquelle elle se trouvait, tournant le dos à la porte; cependant il n'y avait que quelques années qu'ils s'étaient rencontrés, pour la dernière fois, au mariage de Bernard Clairmont et de Louise de Kérisil, lorsque, déjà, l'un et l'autre n'étaient plus tout à fait des enfants, Gilberte en sa seizième année, Renaud dépassant ses dix-neuf ans.

La première, elle l'avait deviné, retrouvé, malgré le changement considérable apporté par le temps dans sa physionomie, dans ses allures.

Certes, ce n'était plus le collégien à figure de demoiselle, la première communiant, comme elle disait, qu'elle avait vu aux côtés de son futur beau-père, lors de l'enterrement de Gilbert de Kérisil; ce n'était pas non plus le mince et encore trop féminin jeune homme qu'elle avait vu au mariage de sa mère, et qui, à cette époque, n'avait fait qu'apparaître un instant pour disparaître bientôt.

Dès ce moment, avec l'honnête et saine impulsion de son sexe, elle avait l'instinct net et implacable de la femme qui, chez un homme, veut l'allure mâle, cherche le protecteur, le défenseur, et que la beauté trop efféminée n'attire pas.

Cette fois, elle le revoyait, devenu tout à fait homme, ayant voyagé, le teint bruni, la moustache allongée, quelque chose de plus énergique dans les yeux; elle avait un étonnement, mais un étonnement agréable, sentant disparaître d'un seul coup, comme un rideau vivement tiré, toute son antipathie d'autrefois. Il lui semblait tout autre, changé à son avantage, bien que, sous cette enveloppe plus masculine, il eût conservé les jolis traits de son enfance, de sa jeunesse imberbe.

— Tiens!... vous vous connaissez donc? s'exclama Morteux.

Il les examinait de son œil placide et bon enfant, sous la paupière plissée de malice, semblant se demander quels liens pouvaient bien exister entre eux.

Il savait que, depuis sa majorité, Renaud Teillé avait passé tout son temps à voyager, à courir de pays en pays, ne faisant que traverser Paris, entre chacune de ses longues excursions à l'étranger, et ne voyant personne en dehors de quelques camarades et amis, parmi lesquels, surtout le statuaire Morteux.

Depuis quelle époque la connaissait-il? Ce n'était certainement pas depuis que, définitivement de retour en France, las de la vie nomade, décidé à s'installer d'une manière stable à Paris, il venait d'arrêter son appartement de l'avenue Marceau; il y avait de cela à peine deux semaines, et Morteux l'avait vu tous les jours.

Ce fut la jeune fille qui lui livra le secret de leurs relations, en demandant au jeune homme :

— Savez-vous bien qu'il y a au moins sept ans qu'on ne vous a vu, monsieur Renaud Teillé, et que c'est à peine si, de loin en loin, mon beau-père, votre tuteur, comme il est aussi le mien, nous parlait de vous!... Vous êtes donc revenu à l'improviste?

Elle le regardait en face, comme si elle eût voulu pénétrer la cause de cette étrange conduite, de ce mutisme prolongé, et, dans l'effort qui contractait un peu ses sourcils, il y avait l'évocation d'une vague et indécise pensée, d'un soupçon encore incertain tout prêt à s'affermir, à prendre corps.

Il eut un sourire embarrassé, balbutia d'un ton qu'il essaya de rendre indifférent :

— Je m'installais!... J'avais un tas d'occupations, de petits tracas, dont je tenais à être d'abord débarrassé; mais, certainement, ces jours-ci, je devais aller voir mon tuteur et présenter mes hommages à madame votre mère!...

Elle lui sut gré, intérieurement, de la délicatesse devinée qui l'avait empêché d'appeler sa mère de son nouveau nom, ce nom de Clairmont, qui lui rappelait la déchéance, les longues souffrances, les tortures de sa piété filiale.

Cependant une tendance de moquerie la poussa à riposter :

— Est-ce dans vos tracas, dans vos occupations, ou dans... je ne sais quoi..., que vous mettez ce joli talent de musicien, que je ne vous connaissais pas, et dont vous venez de nous donner une si agréable preuve, tout à l'heure, en jouant ce morceau..., un morceau que j'aime beaucoup, beaucoup, je puis le dire, n'est-ce pas?...

Il y avait un peu d'émotion cachée, mal dissimulée sous la railleuse intonation de ses paroles, comme un énigmatique remerciement du plaisir ressenti.

Tout en croyant le discerner et en s'en trouvant touché, Renaud Teillé ne savait trop que répondre, quand le sculpteur intervint, expliquant :

— C'est pour moi que Renaud jouait ce morceau, pour me soutenir dans mon travail, pour m'inspirer!...

Il sourit, content de la révélation, ajoutant :

— Une des jolies idées de Renaud, une trouvaille à lui ! Il prétend avoir découvert une étrange corrélation entre certaines phrases musicales de Gilbert de Kérisis et ces figures que vous voyez ici, un peu partout !

Du geste, il indiquait, çà et là, à travers l'atelier, les petits bronzes, les exquises figurines de femmes vivantes, passionnées, que le grand statuaire modèle avec un art si intense, un si vif sentiment de la réalité.

Puis, malgré les dénégations du jeune homme et les interjections troublées avec lesquelles celui-ci essayait de le faire taire, Morteux racontait dans quelles circonstances il avait fait la connaissance de Renaud Teillé, à propos d'un premier achat, d'une commande; comment, bien que n'étant pas artiste lui-même, il avait tous les goûts, toutes les passions d'art de l'artiste le mieux doué.

D'instinct le jeune homme allait aux belles choses; servi par sa fortune, il achetait des tableaux, des statues, des meubles rares, des bibelots précieux, avec une sûreté de goût qui lui avait permis de se composer déjà une collection des plus intéressantes; en outre, il avait une véritable passion de musique, le seul art qu'il eût pu cultiver d'une manière un peu suivie, et sa préférence était pour les œuvres de Gilbert de Kérisis.

C'était même cela qui avait contribué à nouer plus étroitement leur liaison, à partir du moment où, à la suite du triomphant succès de la souscription ouverte en vue d'élever un monument au compositeur, la commission chargée de ce soin avait choisi, parmi tous les sculpteurs, Morteux pour l'exécuter.

Depuis, chaque fois qu'ils le pouvaient, ils passaient de longues heures ensemble, discutant, échangeant leurs idées sur toutes choses intelligentes, causant d'art et se découvrant chaque fois de nouvelles raisons de s'entendre et de se comprendre.

C'était une véritable révélation pour Gilberte, qui, jusque-là avec son antipathie préconçue contre Renaud Teillé, autant à cause de l'impression bizarre qu'il lui avait faite autrefois, que parce qu'il était le pupille et l'ami de Bernard Clairmont, s'était tenue volontairement écartée de lui et avait toujours repoussé son souvenir, quand par hasard il lui revenait.

Elle l'avait cru un riche ordinaire, un bellâtre, un oisif, un inu-

tile; elle découvrait tout à coup, au contraire, que c'était un homme de goût, presque un artiste, par ses tendances, les délicatesses de son esprit, et que, de plus, il avait l'adoration de la musique de son père.

C'était là toucher son côté le plus sensible, aller droit à son cœur.

Toutes ses préventions disparaissaient, s'envolaient, sans qu'elle fit rien pour les retenir, et, ce n'était pas sans un certain trouble, dont elle se sentait un peu alarmée, que toutes ces réflexions traversaient rapidement son cerveau, pendant que Morteux faisait devant elle l'éloge de son ami.

Peut-être n'eût-elle pas su dissimuler l'émotion qui l'envahissait, si elle n'avait eu pour prétexte à la nervosité dont elle faisait preuve les œuvres d'art dont elle était entourée et que le sculpteur était en train de lui montrer.

Justement elle se trouvait devant cette fameuse *Porte de l'Enfer*, à laquelle il travaillait depuis huit ans, ce poème de chair vivante et hallucinante, cette page effroyable de vérité et de sentiment qui fait songer au *Jugement dernier* de Michel-Ange.

Gilberte était là, toute palpitante d'admiration devant cette merveille, le plus remuant grouillement d'êtres que jamais artiste ait fait évoluer sous quelque gigantesque souffle venu de l'Inconnu, et qui lui communiquait un étrange et douloureux frisson d'inquiétude, de charme et de terreur.

En face de cette œuvre, avec sa nature impressionnable et vivace, sensible aux impressions du beau, elle sentait véritablement combien Morteux était en même temps le maître modelleur de la Chair et le fervent de l'Idée. Jamais elle ne s'était si bien rendu compte qu'en ce moment, que le sculpteur n'était pas seulement l'artiste merveilleusement maître de ses doigts qui sait modeler la terre comme une chair animée, l'ouvrier purement préoccupé du côté plastique, uniquement pris par la forme, par le mouvement, par la vie extérieure, mais que c'était en outre un cerveau, un intellectuel, et, parmi les intellectuels, un des mieux doués qu'il fût possible de rencontrer.

Le statuaire ramena la jeune fille frémissante, touchée aux fibres les plus intimes de l'âme, auprès du monument qu'il terminait, le monument élevé à la mémoire de Gilbert de Kérislis.

Ce fut une émotion d'un autre genre.

Ce n'était qu'un simple buste posé sur un bloc de rochers, un de ces piédestaux abrupts et naturels qui ont la préférence du Maître, et qui, dans cette circonstance, l'avait admirablement servi pour donner corps à son idée.

Autour de ce rocher, l'artiste, dans un curieux fouillis de figures, qui tenaient à la fois du rêve et de la réalité, avait essayé de symboliser l'essence musicale de l'âme du compositeur, génies ailés, saisis dans l'envolement de la pensée et tourbillonnant au-dessus du roc, mystérieuses formes de sirènes enroulées dans les volutes d'une vague; on retrouvait là cette dualité du talent du musicien, sa force, sa grâce, sa poésie, avec le souffle brûlant de passion qui traversait ses œuvres, leur donnant la langueur et la séduction voluptueuses.

Délicieusement ravie, Gilberte murmurait, sous un charme croissant :

— Comme c'est beau, combien je suis heureuse!... C'est comme mon rêve réalisé, l'apothéose que je rêvais pour mon père, mon pauvre cher père adoré!...

Elle se retourna vers le statuaire et, joignant les mains :

— Oh! monsieur Morteux, comment vous dire?... Je vous remercie... de tout mon cœur..., plus, bien plus, que je ne saurais dire!... Vous avez si bien rendu son talent!... Il fallait votre âme de grand artiste pour comprendre la sienne!... Ah! je savais bien, moi, que, avec vous, nous aurions l'œuvre qu'il fallait, l'œuvre que je rêvais!... Aussi, on a bien fait de vous choisir, malgré..., malgré...

Elle se tut, embarrassée, voyant qu'elle s'était laissée emporter par son enthousiasme plus loin qu'elle ne voulait.

De son air bonhomme et fin, sous lequel il cachait un esprit de malice un peu gouailleuse, son interlocuteur l'écoutait sans avoir l'air d'attacher à ses paroles plus d'importance qu'il ne fallait. Il questionna, les prunelles aiguës d'un sourire entendu, et devenant parfaitement de quoi il s'agissait :

— Malgré... qui donc?...

Une seconde, Gilberte hésita; puis la franchise, l'esprit de lutte l'emportant sur la timidité, elle poursuivit, se grisant un peu de sa hardiesse :

— Après tout, tant pis, je puis bien vous le dire, aujourd'hui que c'est vous qui avez la commande, que la Commission vous l'a donnée, qu'elle est presque terminée, et que personne ne peut plus vous l'enlever...

Et s'arrêtant pour questionner :

— Mais, d'abord, vous ne saviez pas, vrai?...

Il fit un geste de dénégation, assurant :

— Je ne sais rien.

— Eh bien! malgré... mon beau-père, malgré ma mère aussi...

Puis, remarquant l'attention avec laquelle Renaud Teillé écoutait, tandis que Morteux passait toujours sa main sur sa barbe,

la physionomie plissée de la même placide raillerie, elle ajouta vivement :

— Oh! on ne peut pas leur en vouloir, ils ne sont pas artistes du tout; M. Clairmont l'avoue tout le premier; quant à maman, elle ne saurait avoir d'autre avis que celui de son mari!... C'est pour cela, quand il a été question de choisir un artiste, et que j'ai parlé de vous, votre nom leur faisait peur! Ils avaient vu de vous des choses... enfin qui ne leur plaisaient pas. Ils aiment mieux les statues calmes, bien polies, les œuvres... Oh! ce n'est pas comme moi!... L'originalité, la vie, le mouvement, tout cela les effraye, je crois; ils n'aiment pas des statues qui ont l'air de personnes vivantes, comme les vôtres!... Moi, c'est tout le contraire, et je sais bien que c'est moi..., que c'est nous qui avons raison!...

Elle riait, un peu gênée par sa propre exaltation en présence des deux hommes, mais satisfaite cependant d'avoir dit ce qu'elle pensait, comme elle le pensait, y ayant trouvé un soulagement à bien des choses qui l'oppressaient.

— Mademoiselle, répondit Renaud, de sa voix joliment timbrée, un peu chantante, et qui avait une véritable séduction dans les notes basses, tous les artistes seront de votre avis, et vous verrez le gros succès qu'obtiendra le monument de Morteux; ce sera un vrai triomphe le jour de l'inauguration.

Vivement elle saisit cette occasion de transformer un peu le sujet de leur conversation et demanda :

— Ah! justement, vous me rappelez le but de ma visite; j'étais venue pour savoir quand elle aurait lieu cette fête, et si M. Morteux serait prêt...

— Dans deux mois, jour pour jour, le bronze sera coulé et mis en place; j'attends ce soir même le fondeur, affirma le statuaire.

Elle battit des mains joyeusement :

— Oh! ce jour, ce jour!... comme il y a longtemps que je l'attends, que je l'appelle!... Je voudrais déjà y être!... J'ai tant de hâte de voir le monument tout terminé, en place, d'en entendre parler!... Il me semblera que c'est mon cher papa qui revient, qui est avec nous!... On oublie si vite, si vite!... Il n'y a plus que nous, je suis sûre, qui en parlions encore!... Chaque fois que je vais au bois de Boulogne et que je passe au Ranelagh, je regarde toujours là-bas, sous les grands arbres, à la place qu'on nous a accordée, pour voir s'il n'y est pas déjà en vue de tout le monde!... Vous savez qu'il fera joliment bien dans toute cette verdure; en été, ce sera plein d'oiseaux qui chanteront!...

Elle s'attendrit, émue par ses propres paroles :

— Au moins, il aura encore ce jour de pleine gloire, de triomphe, grâce..., grâce à vous!...

D'un gentil mouvement de reconnaissance, d'émotion, elle s'était retournée du côté de l'artiste et lui avait tendu la main.

Il la saisit avec une sorte de maladresse délicate, comme s'il eût craint de broyer ces doigts frêles entre ses robustes doigts habitués à modeler la terre, à travailler le marbre et à ciseler les métaux.

— Mademoiselle, rien ne pouvait me toucher davantage, croyez-le.

Il lui semblait, derrière ces quelques phrases entrecoupées, deviner toute une douleur profonde, intense, supportée pendant de longues années avec courage, avec résignation, et qui, brusquement, se dévoilait un peu sous la déchirure d'une émotion que Gilberte ne pouvait plus dominer.

Certainement elle souffrait de l'oubli dans lequel, par la fatale loi du progrès, par la loi implacable de la vie, était entré peu à peu, lentement, son père, celui qu'elle mettait au-dessus de tous, mais plus encore de l'oubli auquel elle assistait chaque jour, dans les mille petits faits, dans les intimes détails de l'existence de famille, que de celui, plus général, plus compréhensible, qui fait remplacer les talents disparus par les talents naissants, les morts par les vivants.

De ce côté, elle allait recevoir la satisfaction longtemps attendue, elle pourrait une fois encore jouir d'une fête tout entière consacrée à le glorifier, à lui affirmer la place qui lui était due, par un triomphe posthume et définitif. Son orgueil serait ainsi amplement caressé, tous ses vœux comblés.

Mais l'artiste comprenait bien qu'une autre blessure, plus secrète, plus intime, était restée toujours ouverte, aussi sensible, aussi douloureuse qu'au premier jour, dans le cœur de la jeune fille, presque une jeune femme avec ses vingt-deux ans, et souffrant encore de la souffrance inoubliable, inguérissable, infligée à l'enfant.

Renaud Teillé, tout en se tenant respectueusement à l'écart, ne pouvait détacher ses regards de cette exquise apparition, qui mettait, au milieu de ces œuvres d'un art si supérieur, d'un mouvement si fougueux, une note particulière de grâce et de charme.

Il retrouvait mûrie, complétée, parée de toutes les séductions de la femme, celle qu'il avait quittée enfant, mais déjà si charmante, qu'il en avait emporté partout avec lui le fidèle souvenir, sans oser se l'avouer, sans même vouloir le reconnaître, car il avait compris en même temps, dès ce jour-là, par une délicatesse du cœur qui le rendait plus digne encore de Gilberte, ce que cette âme fraîche et sensible avait dû souffrir le jour où elle avait vu Bernard Clairmont prendre, dans la maison, la place de son père.

Il avait tellement eu conscience de ce qui se passait que, malgré

son affection filiale pour Clairmont, il avait tenu à ne pas y être mêlé, même par le seul fait de sa présence, qu'il avait préféré s'éloigner, se tenir désormais à l'écart, prendre le facile prétexte de longs voyages, autant pour fuir une attraction, dont il commençait à sentir la tyrannie, que pour se réserver l'avenir et pouvoir, dans une certaine mesure, ne pas être rendu responsable de ce qui avait eu lieu.

L'entrée inattendue de Gilberte dans l'atelier de son ami, cette surprise au piano, l'avaient jeté dans un tel trouble qu'il avait à peine la force de ne pas le laisser voir et qu'une brusque ondée de sang colora davantage son teint bruni lorsque, après avoir pris congé du sculpteur, la jeune fille, se tournant vers lui, avait fait, en reprenant sa moue mutine :

— N'avez-vous rien à faire dire à M. Clairmont, monsieur Teillé? Je crois qu'il serait aise d'avoir de vos nouvelles, car il nous parle souvent de vous.

Il balbutia :

— Mais je vous remercie, j'irai moi-même... J'avais justement l'intention, ces jours-ci, une fois mon installation terminée, de... Surtout, excusez-moi, je vous prie!... Il n'y a pas eu de ma faute, et si j'avais pu prévoir..., je...

— A bientôt, mon cher maître! interrompit Gilberte, s'adressant au sculpteur, sans paraître remarquer la confusion de Renaud Teillé.

Puis, entraînant sa compagne :

— Ma mère nous attend à quatre heures, nous serons en retard.

II

Elles avaient été dures, en effet, pour Gilberte de Kérilis, les années qui venaient de s'écouler, depuis le jour où elle avait appris si brusquement que sa mère allait se remarier, d'autant plus dures qu'elle n'avait voulu confier sa peine à personne, qu'elle ne pouvait verser dans aucun autre cœur le trop-plein de son chagrin, et que sa chambre, ce sanctuaire élevé à la mémoire de son père, devint le mausolée où elle s'enterra toute vive avec sa douleur.

Après l'explosion de désespoir et de révolte qui l'avait soulevée, le premier jour, elle s'était peu à peu résignée, sentant qu'il était inutile de chercher à lutter contre un fait acquis, contre la fatalité.

Sans doute, il y avait là bien des choses qui lui échappaient, une sorte de mystère qu'on ne voulait pas lui faire connaître; les paroles un peu énigmatiques de sa mère sur ce que les enfants comprennent ou ne comprennent pas lui avaient donné un léger frisson de

curiosité et d'inquiétude ; mais elle renonça d'elle-même à pénétrer ce secret et s'étudia à fermer volontairement les yeux sur ce qui se passait autour d'elle.

En même temps, jamais elle ne s'était sentie enveloppée d'une tendresse plus chaude, d'une attention plus étroite ; elle n'osait même plus formuler un désir, tellement elle était sûre de le voir aussitôt satisfait ; tout ce qu'elle aurait pu souhaiter, elle l'avait, avant même d'avoir terminé son vœu.

Mais, malgré une certaine mollesse qui, parfois, la poussait à céder à une sorte d'indulgence, à devenir reconnaissante, elle se raidissait pour ne pas succomber à ce qu'elle considérait comme une défaillance, une lâcheté, une trahison vis-à-vis de son père, de sa mémoire sacrée. Elle s'encourageait dans cette résistance, en se persuadant que toutes ces preuves d'affection, données par sa mère et par Bernard Clairmont, n'étaient qu'un aveu de leur faute, qu'un effet de leurs remords.

Ce fut, en se fortifiant dans cette exagération de froideur, en montrant une sorte de résignation hautaine et glaciale, qu'elle accepta les événements, qu'elle assista aux longs préparatifs du mariage et se tint pâle et sombre, en victime, tout le temps que dura la cérémonie.

Jusqu'au dernier moment, sans qu'elle l'avouât, elle avait cependant espéré que quelque chose arriverait qui empêcherait le mariage, qui forcerait, malgré elle, sa mère à conserver son nom, à rester fidèle, en dépit de ses désirs, de ses intentions, à l'époux disparu, au père.

Ce suprême espoir envolé, il lui sembla que tout l'abandonnait, qu'elle devenait complètement orpheline ; elle put répéter de nouveau, en invoquant le souvenir de son père, sa phrase désespérée :

— C'est fini ; nous n'avons plus maman !...

Louise de Kérisil était encore sa mère, mais Louise Clairmont ne lui semblait plus sa mère. Il y avait là quelque chose qu'elle ne comprenait pas bien, qu'il lui aurait été impossible d'expliquer, et qui la choquait, la blessait, l'humiliait, froissant en elle tout ce qu'il y avait de plus délicat, de plus intime.

Bientôt, ce furent, à chaque instant, en toute occasion, de renouvelées petites douleurs pour mille petits faits inattendus, surgissant sans cesse, malgré toute la délicatesse que Louise et Bernard mettaient à ménager sa sensibilité, à respecter son culte du mort.

La première fois que, sans réfléchir à ce qu'elle pouvait en ressentir, elle les entendit se tutoyer, la première fois que, devant elle, ils s'embrassèrent, elle en sentit une piqure douloureuse au cœur, une rougeur au front, par tout le corps un frémissement indigné,

où il y avait de la douleur et de la colère, une atroce souffrance jalouse, comme si ces expressions tendres, ces baisers, eussent été un vol fait, non pas à elle, mais à son père, à celui qui n'était plus.

Il lui fallut longtemps pour, non pas s'y habituer, car elle ne le pouvait pas encore, après tant de temps écoulé, après les années de ce nouveau ménage devenu presque un vieux ménage, mais seulement pour n'en plus souffrir aussi violemment.

En même temps, il lui arrivait parfois de s'en vouloir, parce qu'elle était bonne au fond, et qu'elle remarquait des larmes dans les yeux de sa mère, de la tristesse dans ceux de son beau-père, quand elle se refusait, avec une répulsion trop ouvertement manifestée, à leurs soins continus, à leur affection.

Il lui semblait que, les rôles étant renversés, c'était elle qui agissait mal avec eux.

Alors elle fouettait cette faiblesse passagère, en se prononçant tout bas, en se répétant le nom sacré, le nom qui la soutenait, qui la faisait vivre, le nom de Gilbert de Kérilis. Il lui paraissait juste et presque doux de le venger ainsi.

À l'occasion du mariage, il y avait eu dans l'installation de M^{me} de Kérilis de nouvelles transformations, qui avaient quelque temps salutairement arraché Gilberte à la morosité de ses idées, par des distractions forcées, un total bouleversement de sa manière de vivre.

Le petit appartement du boulevard de Courcelles, suffisant aux deux femmes, tant qu'elles avaient été seules, devenait incommodé et impossible pour le ménage Clairmont. Quelques semaines avant la cérémonie, il avait donc fallu chercher un nouveau local, assez vaste, assez complet, pour contenir à l'aise la famille agrandie.

D'abord la jeune fille avait déclaré qu'elle refusait absolument de s'en occuper ; puis, peu à peu, inquiète de la part qui lui serait faite dans cette nouvelle installation, sensible au chagrin montré par sa mère, mordue de cette curiosité de la nouveauté qui poursuit perpétuellement la jeunesse, elle avait consenti à voir, à donner son avis en ce qui la concernait tout au moins.

Lorsque, enfin, on avait arrêté le très bel appartement de l'avenue Friedland, qui paraissait plaire à Bernard Clairmont et à Louise de Kérilis, elle avait éprouvé une sorte de joie enfantine, en examinant les deux forts jolies pièces qui allaient devenir son petit appartement particulier, bien à elle, tout à fait séparé des pièces intimes réservées aux nouveaux époux.

Là, elle serait chez elle, complètement, avec toutes les jouissances d'un luxe et d'un confort qui dépassaient tout ce qu'elle aurait jamais pu rêver.

Déjà se réalisait en partie ce que lui prédisait, en quelque sorte, la domestique de sa camarade, quand, lui annonçant si étourdiment le mariage projeté, elle assurait que la jeune fille, avec un pareil beau-père, n'aurait plus rien à se refuser et se verrait combler au-delà de ses vœux.

Malgré sa froide réserve, malgré ses résistances, elle n'avait pu entièrement cacher sa satisfaction, lorsque, plus tard encore, sa mère l'avait gentiment consultée sur la tenture des pièces qui lui étaient destinées.

Gilberte avait d'abord refusé, disant, piquée d'un vague remords, à la pensée du peu de reconnaissance qu'elle avait toujours montré pour son futur beau-père, en dépit de ce qu'il faisait depuis si longtemps pour elle :

— Non, non, je ne veux pas. C'est trop!... trop pour moi!... Je n'ai pas besoin!

Insensiblement, la réflexion aidant, elle avait pensé que cela l'aiderait encore dans le pieux hommage qu'elle voulait continuer à rendre à la mémoire de son père, et elle avait accepté un jour ceci, le jour suivant autre chose, toujours avec l'idée de le faire servir à la glorification du musicien.

De concessions en concessions, sans s'en apercevoir, un peu grisée par une joie d'enfant à satisfaire sa passion pieuse, son culte filial, à toujours embellir l'autel élevé à l'idole, elle avait fini par meubler et décorer d'une manière merveilleuse son petit appartement de jeune fille, sa chambre, et la pièce qui devait lui servir à la fois de salon pour recevoir ses amies et de cabinet de travail.

Ce fut cette dernière qui devint le sanctuaire, la chapelle consacrée à Gilbert de Kérisis, avec son piano pour meuble principal, et tous les souvenirs venus de lui.

Ce fut là aussi que Gilberte, une fois le mariage consommé, devait venir s'enfermer le plus souvent; ce fut là qu'elle chercha l'oubli de ses chagrins, de ses amertumes profondes, en se consacrant tout entière à la mémoire de son père et en passant la plus grande partie de son temps au piano.

Très musicienne, et, en cela, ayant hérité de l'âme de son père, Gilberte avait, en effet, la passion de la musique, n'ayant de plaisir qu'à chanter, qu'à déchiffrer et s'oubliant, des journées entières, devant son piano. Naturellement, la musique qu'elle préférait, c'était celle de son père; elle l'aimait d'abord parce qu'elle était de lui, ensuite parce qu'elle lui trouvait un charme, une séduction, une couleur que n'avaient pas, pour son oreille, les autres musiciens.

Cela avait été inconscient, d'instinct, dès l'enfance, et à mesure qu'elle avait grandi, cela s'était accru ; elle avait commencé à sentir non plus en enfant, comme autrefois, non plus d'une manière machinale, involontaire et superficielle, mais en jeune fille, en femme que l'émotion pénètre, domine et va bientôt guider dans tous les actes de sa vie.

Elle ne se rendit nullement compte de ce qui se passait en elle, de cette transformation lente, progressive, qui s'accomplissait avec les mois, avec les années, et qui devait l'amener à briser son intransigeance vis-à-vis de sa mère et du nouveau mari de sa mère.

Cela n'échappa point à l'œil exercé, à la vigilante affection de Bernard Clairmont, que la froideur voulue, que l'antipathie si marquée de la jeune fille pour lui, attristaient profondément.

La première fois qu'il put constater une sorte de détente dans les rapports de Gilberte avec lui, il se reprit à espérer, et, plein de confiance, affirma à Louise :

— Elle nous reviendra, je te le promets, et ce sera son père, ce sera cette adoration pour Gilbert de Kérisis qui nous la ramènera, qui nous la rendra.

Peu à peu, en effet, la constante culture de cette musique avait une particulière action sur elle, usant son énergie de résistance, amollissant son cœur, la prédisposant à la tendresse, et, chaque fois qu'elle avait passé une journée entière à jouer les œuvres de son père, elle se montrait plus souple, presque affectueuse, malgré les instants où elle essayait encore de se reprendre, de glacer volontairement ses élans.

En deux ou trois occasions, cela fut si visible, si manifeste, que Louise comprit bien que le cœur de sa fille lui appartenait encore, malgré ce qui s'était passé et que, avec le temps, elle le retrouverait tel qu'il était autrefois.

Malgré son culte passionné pour son père, Gilberte ne pouvait absolument méconnaître ce que son beau-père faisait pour elle, et si elle se refusait à l'en remercier ouvertement, elle ne pouvait cependant, tout au fond d'elle-même, s'empêcher de lui en avoir une certaine gratitude. Il lui faisait la vie si douce, si heureuse au point de vue matériel, si capitonnée, qu'il lui arrivait, à certains moments, d'oublier, de se laisser vivre et de goûter avec quelque sensualité cette existence sans chocs ni souffrances.

Puis, il lui fallait bien reconnaître que, loin de chercher à éviter le souvenir du compositeur, il ne négligeait aucune occasion de le faire valoir, aucun prétexte de le remettre en lumière, quand déjà l'oubli menaçait de l'ensevelir sous son implacable cendre.

Ce fut, en grande partie, Bernard Clairmont qui, sans se mon-

trer, en évitant soigneusement de se mettre en nom, mais en faisant agir ses amis, provoqua le suprême honneur que l'on se préparait à rendre au grand musicien.

Grâce à son activité, à sa fortune, une Commission, dont il fut secrètement l'âme, s'organisa pour élever un monument à Gilbert de Kérisis. La souscription publique, ouverte dans ce but, recueillit, dès le commencement, des sommes assez fortes pour faire prévoir une heureuse réussite; mais Clairmont ne voulut pas s'en contenter, il organisa une grande représentation, composée d'un choix des œuvres du maître, qui obtint un succès sans précédent, on s'arracha les places à coups de billets de banque; le chiffre énorme atteint par la recette, ajouté à celui de la souscription, permettait désormais de s'adresser aux maîtres de la statuaire pour l'exécution du monument.

Toutes ces choses, Gilberte ne put les ignorer, bien que son beau-père se fût toujours tenu à l'écart, restant dans l'ombre, et si, en face, elle continuait à résister à son affection, intérieurement, elle lui savait gré des efforts qu'il faisait pour lui plaire et pour glorifier la mémoire de son père.

C'est ainsi que, lentement, les mois, puis les années avaient passé, amenant, sinon l'oubli, du moins une grande amélioration dans les relations de Gilberte avec sa mère et avec son beau-père.

Tout en ne leur pardonnant pas, au fond du cœur, tout en croyant conserver sa même austérité de résistance contre Bernard Clairmont, contre l'homme sans nom de gloire, sans prestige de célébrité qui avait osé succéder à son père dans le cœur de sa mère, elle se montrait déjà moins dure, se laissait aller à certains épanchements passagers, usait son intolérance première à la meule patiente des années.

Les aspérités, une à une, disparaissaient, s'aplanissaient; la vie commune devenait plus supportable, plus intime, et Louise, le cœur battant d'espoir, encouragée par son mari, commençait à oser murmurer bien bas :

— C'est l'aurore du pardon!...

III

Cette aurore, que la pauvre mère avait déjà cru voir se lever, à certains faibles indices ramassés çà et là, qu'elle appelait de tous ses vœux et qui lui semblait si longue à venir, allait soudain prendre une extension plus grande et s'étendre rapidement sous l'impulsion de la rencontre inattendue que Gilberte avait faite chez le sculpteur chargé d'exécuter le monument de Gilbert de Kérisis,

Par un sentiment qu'il lui aurait peut-être été difficile d'analyser, plus difficile encore d'expliquer, la jeune fille, en sortant de l'atelier de Morteux, n'avait pas immédiatement raconté à sa mère ce qui s'était passé chez le statuaire.

Louise, qui, de son côté, mettait une sorte de pudeur à ne pas trop souvent parler de Gilbert à sa fille, craignant toujours, soit de la froisser dans le culte de ses souvenirs, soit de provoquer quelque réponse amère ou douloureuse, ne lui avait demandé aucun détail sur sa visite, se contentant de remarquer brièvement :

— Tu es contente, cela se voit à ta mine.

Puis elle avait affecté de parler d'autre chose, de se laisser absorber par les achats qu'elles avaient à faire dans plusieurs magasins.

Gilberte, silencieuse, semblait renfermer en elle une joie mystérieuse qui l'inquiétait et la troublait légèrement, bien qu'elle essayât de se persuader que cette intime et profonde satisfaction ressentie était seulement causée par la pensée de voir bientôt terminé le monument de son père. Elle ne répondait que par monosyllabes, par des phrases hâtives, aux quelques questions qui lui étaient adressées.

Le soir, au dîner, quand elle se trouva en présence de son beau-père, elle comprit qu'il lui devenait impossible de garder plus longtemps le silence, et, craignant que son mutisme à propos de Renaud Teillé ne fût, plus tard, mal interprété, elle fit, une certaine fleur de joie épanouie sur ses lèvres, où du rire montait malgré elle :

— Savez-vous qui j'ai vu aujourd'hui ?

Bernard Clairmont, l'examinant bien en face, lui répondit :

— Dame, je ne sais trop !... Ah ! si, je devine ; tu as été au Dépôt des marbres ; mais ce n'est pas difficile, ça, j'étais prévenu, et il est facile de dire qui... Eh bien, ça marche ; es-tu satisfaite ? Sera-t-il prêt à l'époque fixée, ton sculpteur ?...

Gilberte secouait doucement la tête :

— Oh ! ce n'est pas cela, pas cela du tout !... J'ai été là-bas, c'est vrai ; j'ai vu M. Morteux, qui sera prêt comme il l'a promis, et vous verrez comme ce sera beau, une merveille !... Il n'a peut-être jamais rien fait de mieux !... Mais je veux parler de quelqu'un qui vous intéresse plus particulièrement, quelqu'un dont vous parlez parfois...

— Dont je parle ?...

— Oh ! pas avec moi, non ; mais avec maman !...

Il y avait plus d'espièglerie que de méchanceté dans cette dernière remarque ; cependant elle y sous-entendait un vague reproche, qu'elle n'osait trop accentuer, sentant bien qu'elle était la première coupable, que si son beau-père ne l'immisçait pas davantage aux

choses qui le concernaient lui-même plus spécialement, c'est qu'elle ne se prêtait pas à cette marque d'affection confiante, qu'elle refusait de se mêler à sa vie aussi étroitement qu'il l'eût désiré.

Un nuage passa léger, rapide sur les sourcils un moment contractés de Bernard, tandis que Louise regardait sa fille avec inquiétude, dans la terreur de quelqu'une de ces phrases tranchantes, mordantes, avec lesquelles Gilberte les suppliciait parfois, croyant ainsi venger son père.

Mais Clairmont s'obligea au sourire, et demanda, toujours maître de lui :

— Quelqu'un qui m'intéresse, moi tout seul?... Je ne vois pas...

Elle ne voulut point le laisser chercher et lança d'une voix alerte, plus satisfaite qu'elle ne l'eût voulu :

— Votre pupille, M. Renaud Teillé!...

Puis, très vite, se rendant compte, à la manière dont on la regardait, qu'il y avait eu dans son intonation quelque chose d'anormal, d'inhabituel, elle se dépêcha de questionner, espérant donner le change :

— Je ne savais pas qu'il fût lié avec M. Morteux, pas du tout. Ça a été une véritable surprise!... Moi, je l'ai bien reconnu, oh! tout de suite, quoiqu'il ait changé; mais moi, je crois qu'il n'aurait pas deviné, si M. Morteux ne m'avait pas nommée... Je le croyais en voyage, loin, très loin! Et puis c'est curieux, c'est un ami très, très intime de M. Morteux; vous ne m'aviez pas dit!... Et il est musicien, oh! un vrai talent!...

Elle s'arrêta brusquement, avec la sensation d'en avoir dit plus qu'elle ne voulait, de s'être laissé entraîner; le regard que sa mère et son beau-père venaient d'échanger brusquement et qu'elle avait surpris, si rapide qu'il fût, le lui fit comprendre.

Mais Bernard Clairmont ne lui laissa pas le temps de s'appesantir sur cette idée; il s'écria :

— Ah bien! en voilà une nouvelle!... Comment, à Paris, Renaud, et je n'en savais rien!...

— C'est ce que je lui ai fait observer...

Ces mots lancés, elle eût voulu les reprendre, mécontente de sa vivacité.

Déjà sa mère s'exclamait :

— Tiens!... vous avez donc causé?... Je croyais que tu ne lui parlais pas... Il me semble même, si je me souviens bien, que...

Louise s'arrêta, ne voulant pas rappeler le jour de son mariage avec Bernard, jour pendant lequel Gilberte avait paru fuir obstinément le jeune homme et avait avoué à sa mère qu'il lui déplaisait beaucoup.

Comme s'il n'eût rien remarqué, Bernard poursuivait, tout à ce que sa belle-fille venait de lui apprendre :

— T'a-t-il expliqué pourquoi?...

La jeune fille, avec une courte rougeur, qui passa en flamme rapide sur ses traits, reprit d'une voix dégagée :

— Oh ! nous n'avons pas causé. Il était là, on nous avait présentés l'un à l'autre ; alors, par politesse, je lui ai seulement demandé s'il n'avait rien à vous faire dire... Je crois qu'il a répondu que vous recevriez prochainement sa visite... Voilà tout!... Vous voyez que tout cela n'a pas grande importance!...

Elle se mit à rire d'un rire un peu forcé, sous lequel elle essayait de cacher le trouble qui continuait de l'envahir.

Elle se sentait nerveuse, indécise, dévorée d'un besoin de parler quand même, de dire tout haut ce qui lui passait par la tête, et comprenant cependant qu'elle devait se taire, qu'elle ferait mieux de ne pas se livrer ainsi ; mais, chez elle, comme toujours, la nervosité l'emportait sur le froid raisonnement ; elle vibrait tout entière sous une sensation nouvelle, inconnue ; il lui fallait, malgré sa volonté, revenir à cette rencontre, et elle répéta :

— Un ami tout à fait intime de M. Morteux ; ils se tutoient!... Et musicien, mais musicien très fort!... Ça, par exemple, je ne savais pas, je n'aurais jamais cru!...

Elle raconta en détail comment avait eu lieu son entrée dans l'atelier, le jeune homme au piano, jouant un des plus jolis motifs de Gilbert de Kérisis, sa surprise à elle et l'explication originale que lui avait donnée le sculpteur.

On sentait qu'elle était encore sous l'émotion de cette rencontre, de cette découverte, à la flamme de joie qui courait par moments à travers sa physionomie, l'arrachant à sa tristesse, à sa froideur habituelles.

Certainement un événement venait de faire entrée dans sa vie, sans même qu'elle le sût, sans qu'elle comprît encore la portée et l'étendue de ce qui lui arrivait.

Mais déjà, à cette exaltation, à cette transformation rapide, toute légère qu'elle fût, Bernard Clairmont et sa femme comprirent que quelque chose se préparait, dans le mystère de cette âme et de ce cœur, qui, sans doute, pourrait les dédommager de leurs longues années de patience, les récompenser de leur muet et patient dévouement.

Il avait fallu, à Louise surtout, un rare sentiment du sacrifice, une abnégation presque surhumaine pour supporter sans faiblir la rude épreuve à laquelle elle était soumise depuis la mort de son premier mari ; elle avait, pour ainsi dire jour par jour, à mesure

que sa nouvelle existence se faisait plus calme, plus heureuse, vu par contre l'affection de sa fille pour elle diminuer, se glacer.

C'était le disparu, le mort, dans sa tombe, qui reprenait sa fille, qui jetait entre les deux femmes la froide et desséchante atmosphère du tombeau.

Louise avait beau se réfugier dans la tendresse fidèle et constante de Bernard, oublier parfois entre ses bras toutes ses souffrances d'autrefois, tous les mauvais jours passés, toutes les jalousies qui l'avaient si atrocement torturée; elle ne pouvait pas s'habituer à la diminution de tendresse pour elle de sa fille; elle souffrait de se voir obligée de défendre, contre Gilberte, cet admirable Bernard Clairmont, si bon, si tendre, si dévoué, qui était devenu le consolateur, le sauveur, et pour lequel, chaque jour, grandissaient sa reconnaissance et son amour.

Mais voilà que leur existence semblait entrer dans une phase nouvelle, grâce au hasard qui avait amené la rencontre de Gilberte avec Renaud, dans des circonstances qui avaient dû faire une profonde impression sur l'âme un peu exaltée de la jeune fille; peut-être la joie de leur avenir allait-elle sortir de ce petit incident, auquel ils étaient complètement étrangers et dont les résultats pouvaient être considérables.

Certainement Gilberte n'avait pas revu le jeune homme avec indifférence; tout, dans ses paroles, démontrait que l'antipathie qu'elle avait autrefois pour lui avait disparu; elle le retrouvait entièrement différent de ce qu'elle l'avait connu, sous un aspect qui devait lui plaire : il l'avait étonnée, un peu charmée.

Il pouvait arriver que cet étonnement fût suivi d'un trouble, dont elle ne saurait plus se défendre, et que, par suite, de ce trouble jaillît de son cœur, comme d'une terre fraîchement, profondément labourée, remuée, ensemencée, la fleur d'amour.

IV

Et voilà que chaque minute, chaque heure, chaque jour, qui suivirent, elle se mit à pousser lentement, régulièrement, cette fleur d'amour, née si subitement, jaillie en coup de foudre de la graine mystérieuse tombée dans le cœur innocent de Gilberte.

Déjà ses premiers parfums l'envahissaient peu à peu, la troublant de leur grisant arôme de plante inconnue; déjà elle subissait d'inconscientes et vagues transformations, où tout son être s'exaltait, libéré des angoisses, affranchi des soucis, et, une à une, ses dernières résistances, cires molles exposées à l'ardeur d'un foyer secret,

se dissolvaient, s'évanouissaient, pour ouvrir son âme au ravissement de joies inespérées, de joies ignorées.

Ce fut surtout lorsque, Renaud Teillé étant venu voir son tuteur, elle eut l'occasion de le revoir un peu longuement, de se retrouver durant quelques heures dans le même atmosphère, dans le même cercle de magnétique tendresse que lui, que la jeune fille se rendit compte qu'il se passait en elle quelque chose de tout à fait inaccoutumé.

La première rencontre dans l'atelier de Morteux lui avait laissé un souvenir encore indécis, imprécis, dont les contours flottaient, dont rien n'était assuré, et elle avait pu croire alors que ce qu'elle subissait était surtout l'impression causée par le talent musical du jeune homme, et plus encore, peut-être, la coïncidence de cette musique de son père, si magistralement jouée en présence de l'artiste et aidant à la création du monument élevé à la gloire de Gilbert de Kérisis.

Mais, la seconde fois qu'elle le revit, dans leur intimité, entre sa mère et Bernard Clairmont, complètement à l'aise, comme si, lui aussi, eût fait partie de la famille, elle ne se trouvait plus sous l'influence du souvenir de son père, et elle ne sentit cependant pas la force de résister au courant de sympathie qui l'entraînait, malgré elle, vers Renaud Teillé; elle céda au charme qui émanait invinciblement de la personne même du jeune homme, de ses gestes, de sa conversation.

De causerie fine, instructive, variée, nourrie par tant de pays visités, par tant de populations différentes fréquentées, il sut l'intéresser par le récit de ses voyages, par de pittoresques et curieux détails, par l'intelligente conception qu'il avait à la fois des choses de l'art et des choses de la vie.

Celui qui lui avait tant déplu autrefois par une beauté de jeune fille, incompatible avec l'idée que la femme conçoit de l'homme, lui apparut, tel que les années l'avaient formé, modifié, séduisant par l'élégance des traits, par la distinction physique, et plus attrayant encore par la mâle verdeur de l'esprit, par la grâce charmante d'un cerveau délicat et original, ouvert aux perceptions les plus neuves et les plus hardies de l'intelligence.

Après cette soirée familiale, lorsqu'elle se retrouva seule dans sa chambre, Gilberte eut subitement conscience de l'état de trouble profond dans lequel elle était, en constatant que, pour la première fois depuis la mort de son père, elle se sentait, au milieu des souvenirs de toute sorte qui l'enveloppaient comme d'une étroite et persistante étreinte paternelle, occupée cependant tout entière d'une pensée qui n'appartenait pas à Gilbert de Kérisis.

Elle passa les deux mains sur son front, sur ses yeux, en murmurant :

— Qu'ai-je donc?... Que se passe-t-il en moi?...

Elle alla au portrait qui décorait le panneau principal de sa chambre, invoquant, prise d'une sorte de remords, le cœur un peu gros :

— Père, mon père chéri!...

Mais il lui semblait que le son même de sa voix était changé, que ce n'était plus avec la même ferveur qu'elle s'adressait à celui qui, jusque-là, avait été son unique adoration, son culte de tous les moments.

Entre elle et lui, le fantôme léger d'un autre se dressait, comme soudain sorti de terre, en évocation magique, et, bien qu'elle ne distinguât pas encore nettement ses traits, bien qu'il fût resté immatériel et impondérable, si elle ne le voyait pas très distinctement, déjà il l'empêchait de contempler comme autrefois la figuration si absorbante, si lumineuse, du grand mort adoré, déjà il effaçait d'une brume légère les lignes si assurées, si pures jusque-là, de l'image inoubliée du compositeur.

Les jours suivants, cette suggestion s'aggrava, s'imposa davantage, la poursuivant dans tous les actes de sa vie d'une obsession contre laquelle elle ne pouvait se défendre, d'une obsession qui, loin de la fatiguer, lui semblait au contraire agréable, pleine de révélations nouvelles.

C'est à peine si, par moments, comme revenant à elle, sortant d'un songe trop séduisant, trop accaparant, elle parvenait à se ressaisir et à fixer sa pensée sur celui à qui, jusqu'alors, elle avait appartenu sans partage.

Comment se faisait-il que ce cœur, son cœur, si plein de l'unique, du seul souvenir de son père, eût pu se laisser pénétrer par un autre sentiment, un sentiment qu'elle ne comprenait pas encore bien clairement, qui échappait à son analyse, mais qui s'imposait, l'envahissait et ne devait plus tarder à s'expliquer de lui-même.

C'est en vain que, dans les premiers temps, elle essaya de chercher une diversion, un refuge dans la musique, cette musique, qui avait été si souvent sa consolation, l'oubli d'un présent plein de chagrin et de douleur, l'envolement exquis en un pays de rêves et de souvenirs d'enfance.

Elle se mettait au piano, feuilletait les œuvres de Gilbert de Kéris; mais voilà que quelque chose en sortait, qu'une magie s'en échappait, dont elle n'avait encore jamais subi la sensation.

Etaient-ce bien les mélodies connues, dont les ondes la berçaient avec une si caressante douceur, qu'il lui semblait entendre la voix

de tendresse et de bonté de son père, qu'elle se retrouvait, enfant, auprès de lui, câlinée par lui, choyée par lui, ainsi qu'aux temps bénis du passé, chaque fois que ses doigts abandonnés sur les touches sonores évoquaient l'inspiration, l'âme, la vision de Gilbert?

Elle ne la reconnaissait plus, à présent, cette musique, tant elle apportait de trouble à son cœur, tant elle énervait délicieusement ses sens, lui faisant effleurer le mystère des révélations ignorées, la poussant doucement au vertige de l'amour.

Après l'avoir adorée, cette musique, après n'avoir plus voulu en jouer d'autre, pour mieux se consacrer entière à son culte et ne pas égarer son adoration, Gilberte ne l'abordait plus qu'avec hésitation, pleine d'une angoisse mêlée de joie, dans la crainte et l'espoir de ces révélations, qu'elle lui apportait chaque jour plus vives, plus intenses, plus explicites.

Une lumière nouvelle éclairait son cerveau, faisant insensiblement évanouir son ignorance d'enfant, l'ouvrant à la compréhension de l'amour, comme une matinée de printemps ouvre le calice d'une fleur aux baisers de flamme du soleil, et une intuition grandissante commençait à lui permettre de comprendre, d'admettre le remplacement de l'être exclusivement aimé, du disparu adoré, par un autre être vivant, par un autre être capable de faire renaître l'affection, l'amour.

Ce qui devait arriver, arrivait; fatalement l'interprétation de la musique de son père, de cette musique voluptueuse, chaude, enivrante, devenait la conseillère de son cœur, le jour où ce cœur de jeune fille cessait d'être un naïf et ignorant cœur d'enfant pour obéir à l'éternelle loi de la nature.

Ce fut en elle l'entrée brusque et brutale de la pleine lumière, le jour où, ayant joué un passage de la *Salomé* de Gilbert de Kérisis, elle écoutait, en une sorte d'extase, monter du clavier frémissant, s'évanouir, s'évaporer dans l'air les dernières ondes mélodiques.

Un cri bondit de sa poitrine, s'élança de ses lèvres, s'éleva comme une alouette vers le soleil, un cri d'aveu et de surprise :

— Aimer!... aimer!... Est-ce donc cela, mon Dieu?... Est-ce l'amour?

Et s'interrogeant, avec une inquiétude enivrée :

— Est-ce que j'aime?... Et... qui?...

Sa voix n'osa plus questionner, une délicieuse rougeur vivifia ses joues, une flamme brûla ses yeux interrogeant le mystère, tandis qu'elle se répondait :

— Lui!... c'est lui!...

Gustave TOUDOUZE.

La fin prochainement.

LE CHANCELIER PASQUIER

ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET

LE BARON DE BARANTE

ET LA SOCIÉTÉ POLITIQUE DE 1832 A 1837

D'APRÈS DEUX PROCHAINES PUBLICATIONS ¹

I

Le dernier tome des *Mémoires du chancelier Pasquier*, consacré au règne de Charles X et à la crise de 1830, conclut dignement cette magistrale déposition sur une des périodes les plus dramatiques de notre histoire contemporaine. On ne saurait trop savoir gré à M. le duc d'Audiffret-Pasquier d'avoir dédaigné les considérations d'une timide prudence pour publier une œuvre qui fait tant d'honneur à son père adoptif. Lors même que le lecteur ne partage pas toutes les appréciations du chancelier, il doit s'incliner devant la sûreté de ses informations, l'élévation de ses vues, la sereine gravité qui lui fait dominer les questions de personnes et toujours dégager les principes mis en cause. Pour l'étendue des développements et l'importance des révélations, ces six volumes ne peuvent se comparer qu'aux *Mémoires d'outre-tombe*. Si Chateaubriand a pour lui la magie du style, le chancelier l'emporte sans conteste par la connaissance des affaires, et aussi par le souci, méritoire chez l'auteur d'une autobiographie, de ne pas tout indistinctement ramener à sa propre personnalité.

¹ *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. VI et dernier (1824-1830). Paris, Plon, in-8°, sous presse. — *Souvenirs du baron de Barante*, t. V (1832-1837). Paris, Calmann Lévy, in-8°, sous presse.

Le volume qui va paraître s'ouvre par le récit des derniers jours de Louis XVIII et par un portrait du prince que M. Pasquier avait pu juger de très près : « Du moment où Louis XVIII arriva, on reconnut le roi. Sa dignité éclatait dans son air, dans son regard, dans ses paroles. Elles étaient habituellement spirituelles, quelquefois fort habiles, mais toujours royales. Comme Louis XIV, il savait, si je puis m'exprimer ainsi, son métier de roi... Il n'était pas toujours maître de lui ; parfois sa nature violente le trahissait ; alors son regard était perçant, et, quand il le voulait, d'une sévérité terrible, ne laissant aucune illusion à ceux qui avaient encouru son mécontentement. Libéral, acceptant les nécessités de son temps, il était franchement partisan du gouvernement parlementaire et avait loyalement accepté la Charte, qui n'était pas son ouvrage ; il avait compris qu'il fallait en faire sa chose et, dans les moments les plus difficiles, y puiser sa principale force. »

En regard de ce portrait, le lecteur cherche en vain celui de Charles X. C'est sans doute par déférence pour une auguste infortune que M. Pasquier s'est abstenu de résumer ses impressions sur ce prince. Vivant en dehors de la société du pavillon de Marsan, il n'avait jamais été à même d'apprécier la bonté souriante, la descendante affabilité dont le comte d'Artois faisait preuve à l'égard de ses intimes. Pendant ses différents passages aux affaires, il avait toujours trouvé Monsieur à la tête des adversaires de sa politique, et recueilli plus d'une amère confiance des lèvres du duc de Richelieu. Plus tard, enfin, sans parler de l'obstination de Charles X à lui barrer l'accès du ministère (les plus nobles caractères ne demeurent pas insensibles à ces choses-là), le vieux roi lui parut responsable de la révolution de 1830 et de la situation troublée qui suivit. Tout cela explique la sévérité du jugement que le chancelier indique, çà et là, sans le formuler expressément. Il reconnaît, du reste, avec sa loyauté ordinaire, l'aménité du roi dans les cérémonies officielles et la promptitude avec laquelle il se fit, sinon à la pleine compréhension des affaires politiques, du moins à leur maniement pratique et à la présidence des délibérations ministérielles.

Charles X qui, avant son avènement au trône, avait fait donner le pouvoir à M. de Villèle, lui garda tout naturellement sa confiance quand il fut devenu roi. Les anciens membres du cabinet Richelieu, accentuant peu à peu leur hostilité, ne tardèrent pas à faire entièrement cause commune contre le cabinet avec les doctrinaires. Par l'autorité de sa parole et de son caractère, M. Pasquier se trouva le chef de l'opposition de la Chambre des pairs, qui renversa véritablement le ministère Villèle. Pour énumérer les débats aux-

quels il prit part, il faudrait reprendre toute l'histoire parlementaire des trois premières années du règne de Charles X. Fondée à bien des égards, quand elle critiquait, par exemple, la politique terre à terre du gouvernement ou ses capitulations devant une petite coterie, cette opposition méconnaissait la remarquable administration financière de M. de Villèle.

Quand cet homme d'État eut été obligé de se retirer à la suite des élections de 1827, le nouveau ministère n'eut pas de partisan plus dévoué que le baron Pasquier. Plusieurs de ses amis personnels étaient au pouvoir; le comte Portalis entre autres, le même dont, en 1811, il avait pris la défense contre Napoléon en plein conseil d'État, et son ancien collègue Roy, l'un de nos plus habiles ministres des finances. Il a trouvé des termes heureux pour peindre la loyauté aristocratique du comte de La Ferronnays et la tristesse que cet homme de cœur éprouvait à voir ses sentiments méconnus de la cour. Conquis, enfin, comme tous les contemporains par le charme irrésistible de M. de Martignac, le chancelier résume en une ligne l'originalité de son talent et de ses succès : « La grâce chez lui devenait une puissance. »

M. Pasquier éprouvait autant de sympathie pour la politique des ministres que pour leurs personnes, soit quand ils fermaient aux Jésuites la porte des petits séminaires, soit quand, mieux inspirés, ils assuraient la sincérité des opérations électorales et préparaient la décentralisation administrative. Ils appréciaient de leur côté la valeur de son appui, et voulurent l'avoir pour collègue lorsque M. de La Ferronnays fut forcé par la maladie de résigner le portefeuille des affaires étrangères : ce fut le roi qui opposa son veto; les récentes attaques du baron contre la Congrégation l'avaient sans doute froissé; peut-être aussi redoutait-il en lui le plus fidèle ami du duc de Richelieu et le confident des scènes de 1821.

Pour être demeuré à l'écart du conseil, M. Pasquier n'en déplora pas moins vivement la chute de ce ministère de conciliation qui eût pu sauver la monarchie. Il le montre en butte à la défiance de la cour, à l'hostilité passionnée de la droite, aux exigences déraisonnables des doctrinaires, mollement soutenu par les centres : en présence de tant d'obstacles, ces honnêtes gens devaient échouer, malgré leur valeur individuelle et la pureté de leurs intentions.

Le chancelier glisse rapidement sur la constitution et les remaniements du ministère Polignac, sur la courte session de 1830, pour arriver aux ordonnances et à la révolution. Après tant de récits des journées de Juillet, le sien est un des plus pénétrants qui se puissent lire : il s'en dégage la même émotion que des pages dans lesquelles il a retracé l'invasion de 1814 ou la crise des Cent-

Jours. S'il n'a point été mêlé directement aux événements, d'une part l'instruction du procès des ministres, de l'autre les confidences de M. de Sémonville et surtout du duc de Mortemart, l'ont initié aux moindres péripéties du drame. « Un tel tableau ne peut s'inventer », comme il le dit lui-même, après avoir emprunté à un témoin oculaire l'inoubliable description de la soirée du 28 à Saint-Cloud : le roi, affermi dans son optimisme par de prétendues révélations, poursuit sa partie de whist, tandis que, par les fenêtres ouvertes, l'écho de la fusillade et du tocsin arrive jusque dans le salon ; soucieux de ne pas déplaire, les courtisans échangent des paroles banales ; dans une pièce voisine, cependant, quelques fidèles se désespèrent de tant d'aveuglement et d'inertie : mais si l'un d'entre eux et des plus qualifiés, le duc de Duras, entre dans le salon royal avec l'intention de tout dire, l'évidente volonté de Charles X de ne rien entendre le contraint au silence quand il s'approche de la table. Plus loin, le Dauphin fait sa partie d'échecs avec autant de calme, imposant à son groupe la même contenance, les mêmes réflexions sur le jeu ou la température. Ceux-là mêmes que l'anxiété pousse à aller écouter aux fenêtres le bruit grandissant du combat feignent la nonchalante allure de gens qui viennent respirer l'air du soir..... Cette page anonyme semble dérobée à Saint-Simon.

Le récit du baron Pasquier a été écrit un an à peine après les événements dont la conséquence indirecte avait été de l'élever à une des premières charges de l'Etat, la présidence à vie de la Chambre des pairs¹. On y chercherait pourtant en vain l'accent joyeux d'un triomphateur. Trop soucieux des intérêts de son pays pour ne pas les préférer à son ambition personnelle, trop éclairé aussi pour ne pas devancer les jugements de l'histoire, il professait, au lendemain de la bataille, l'opinion qui tend de plus en plus à prévaloir aujourd'hui, à savoir que les ordonnances furent préjudiciables à la France autant qu'à la dynastie, et que la révolution de 1830 fut un malheur national. De là, la mélancolique gravité dont sa narration est empreinte. De là, surtout, les efforts qu'il multiplia pendant la crise pour amener une conciliation. Alors même que la partie était évidemment perdue pour Charles X et son fils, il fut de ceux qui se rattachèrent à l'idée d'une régence, et, avec la netteté de décision qui le caractérisait, il fit transmettre à Trianon une proposition aussi heureuse que hardie : la duchesse de Gontaut devait venir en secret avec le petit Henri V, et le confier à l'improviste à la générosité de Marie-Amélie. C'était

¹ Il ne fut fait chancelier de France et duc que plus tard.

assurément le seul moyen de faire réussir la combinaison : le roi et la duchesse de Berry refusèrent de s'y prêter.

Plus peut-être que tous ceux qui ont déjà été publiés, le récit du chancelier fait ressortir l'imprévoyance des membres du cabinet Polignac, soit avant la publication des ordonnances, soit au cours de la lutte. Il ne paraît pas douteux que si des forces suffisantes eussent été concentrées à Paris, tout se fût borné pour le moment à quelques échauffourées. Non pas que la résistance eût été finie pour cela, ni que la politique des ordonnances eût été assuré du succès : les élections, la perception de l'impôt, auraient donné lieu, sans doute, dans toute l'étendue du royaume, à une agitation grandissante, comme celle qui, en 1788, avait renversé le cardinal de Brienne; mais peut-être la monarchie aurait-elle été sauvée. Une fois même le combat engagé à Paris, on ne comprend pas comment personne n'a songé à mander les régiments de la garde, à se replier sur le camp de Saint-Omer, à faire venir la cavalerie de Lunéville¹. Enfin, le chancelier s'étonne que M. de Polignac ne se soit pas tenu en communication avec le corps diplomatique et ne l'ait pas prié de se rendre à Saint-Cloud, où plusieurs de ses membres furent sur le point d'aller spontanément. Leur intervention eût donné à penser aux hommes politiques et les aurait probablement empêchés de se rendre aux exigences des insurgés; il faut se souvenir que le 30 encore, personne ne se soucia de signer le vote qui conférait la lieutenance générale au duc d'Orléans : « Quand, dans quelques années, conclut le chancelier, on racontera la révolution de Juillet; quand, en dehors des passions, de l'ardeur de la lutte, on jugera les choses qui l'ont rendue possible, on ne pourra jamais comprendre comment un roi de France a été vaincu, détrôné en trois jours, sans avoir su prendre une position d'où il lui eût été si facile d'inspirer le respect nécessaire pour traiter, sinon pour lui, du moins pour son fils et son petit-fils. »

M. Pasquier, qui raconte avec les plus curieux détails la mission imposée au dévouement du duc de Mortemart, déplore l'ensemble de fatalités qui l'empêcha de réussir. Sans doute, les hésitations de Charles X et les formalités de l'étiquette firent perdre des heures précieuses; sans doute, le duc, épuisé par la fièvre et par sa course nocturne de Saint-Cloud au Luxembourg à travers les barricades, dut se mettre au bain alors qu'il eût fallu redoubler d'activité; sans

¹ La duchesse de Gontaut, dont le gendre commandait cette cavalerie, insista pour qu'un ordre lui fût envoyé. M. de Polignac, ministre de la guerre par intérim, se chargea de transmettre lui-même la dépêche au télégraphe et la garda un jour entier dans sa poche.

doute encore, la nomination au ministère de Casimir-Périer et du général Gérard, dictée par un esprit de conciliation, eut pour principal résultat de faire paraître suspects et intéressées leurs démarches en vue d'une transaction. Mais quand même ce concours de fâcheuses circonstances ne se fût point présenté, M. de Mortemart devait nécessairement échouer, parce que Charles X n'était pas de cœur avec lui et gardait sa confiance intime au ministère des ordonnances. Peu porté par goût à entrer dans le détail des affaires, ce prince résumait ses idées politiques en un programme très succinct et très étroit : il avait figuré en 1789 à la tête du parti de la résistance intransigeante ; depuis quarante ans, ses flatteurs lui répétaient et il était très convaincu lui-même que les concessions avaient perdu Louis XVI. Sans beaucoup se préoccuper des dispositions précises des ordonnances ¹, il les avait accueillies comme la manifestation de ses idées favorites, et, après même le succès de l'insurrection, n'était rien moins que convaincu de son erreur. Pour que le duc de Mortemart eût quelque chance d'aboutir, une étroite communauté de vues entre le roi et lui aurait été nécessaire ; au contraire, tandis que ce ministre, malgré lui et malgré Charles X, s'efforçait d'étayer le trône croulant, le vieux monarque disait amèrement : « Je le plains de s'être attiré la confiance de mes ennemis ; s'il a eu des torts, en voilà une punition bien cruelle. » Si, par extraordinaire, le duc, bien accueilli à Paris, avait pu constituer son ministère, la lutte entre les conseillers officiels de la couronne et les influences de cour n'eût point tardé à s'engager, entretenue par les exigences des insurgés triomphants et les ressentiments des vaincus : c'est alors qu'on eût pu évoquer le souvenir de Louis XVI et des ministres feuillants ou girondins. Inattaquable la veille de la signature des ordonnances, la situation de Charles X était devenue désespérée depuis la défaite d'une politique dans laquelle il était personnellement compromis.

Ajoutons que la chute de la branche aînée fut singulièrement facilitée par l'existence d'une solution intermédiaire, et que beaucoup de ceux que la république eût épouvantés saluaient avec joie un rajeunissement de la dynastie. Le chancelier, qui n'avait pas pris la moindre part à ce qu'il faut bien appeler l'agitation orléaniste, s'est abstenu d'insister sur ce point. Mais il est de notoriété publique qu'un parti préparait de longue date l'avènement au trône du duc d'Orléans, en exploitant ses qualités politiques et sa popularité. La même manie dangereuse des rapproche-

¹ Le matin de la publication, pour énumérer les ordonnances et expliquer l'objet de chacune d'entre elles à M^{me} de Gontaut, il était obligé de compter sur ses doigts.

ments historiques, qui mettait Charles X en garde contre les faiblesses de son infortuné frère, faisait rêver beaucoup d'esprits distingués d'un 1688 français. Ils ne se rendaient compte ni de la différence des deux pays ni de celle des deux époques; ils oubliaient surtout que Guillaume d'Orange n'avait eu à triompher d'aucune opposition révolutionnaire, tandis que le roi des Français allait se trouver pris entre deux feux.

Mais, pour que ce mouvement pût aboutir, encore fallait-il sinon les encouragements, du moins la ratification de celui dont on mettait le nom en avant. M. Pasquier, très exactement informé des choses, a cru avec raison qu'il n'avait rien à taire. C'est une page d'un réalisme émouvant que celle qui montre M. de Mortemart se glissant, à quatre heures du matin, dans une maison voisine du Palais-Royal, conduit par un homme de confiance à travers le dédale des combles, et pénétrant enfin dans la chambre du duc d'Orléans. « Etendu sur un sofa, où il paraissait avoir passé la nuit, un madras autour de la tête, il avait la figure rouge et les yeux humides. Son premier mouvement, en voyant M. de Mortemart, fut de s'écrier avec tout l'accent de la vérité : *Monsieur, monsieur, dites, jurez au roi Charles X que jamais je n'accepterai la couronne! Non, non, jamais!* » continua-t-il en prenant sa tête dans ses mains, *jamais, pour rien au monde!* » Comme gage de ses sentiments, il écrivit une lettre que le duc de Mortemart emporta roulée dans sa cravate. Tandis que le duc, rentré au Luxembourg, cherchait un moyen sûr de faire parvenir la lettre au roi, on vint du Palais-Royal la lui redemander.

Poursuivant ses révélations, le chancelier indique que, dans la famille même de Louis-Philippe, les plus chères influences agirent en sens contradictoire. « La duchesse d'Orléans, dit-il, dans sa vertu si haute et dans sa bonté, avait prévu tout ce que la voie dans laquelle s'engageait le prince avait de dangers, tout ce que les divisions de famille devaient apporter d'amertumes. Elle fit, *je n'en puis douter*, ce qu'elle put pour les éviter. » Au contraire, rencontrant inopinément, le 2 août, Mademoiselle d'Orléans (celle qui allait s'appeler Madame Adélaïde), M. Pasquier la trouvait « confiante jusqu'à la témérité » et très disposée à aller de l'avant, sans s'arrêter à la combinaison de la régence.

Le chancelier blâme sans ménagement la plupart des premiers actes du nouveau gouvernement, et surtout cette marche de la lie de la population parisienne sur Rambouillet, grotesque et odieuse réminiscence du 5 octobre, qui ne réussit à intimider Charles X que parce que des personnages considérables travestirent effrontément la vérité. Il rend hommage à la dignité du vieux roi et au

courage de la duchesse d'Angoulême¹ pendant le voyage de Cherbourg. Il est évident qu'en regard de ce royal cortège, les pompes de la monarchie naissante lui semblaient dépourvues de prestige ; écoutez-le plutôt décrire une audience au Palais-Royal : « Les clameurs, le chant de *la Marseillaise* surtout, retentissaient jusque dans les salons et rendaient fort difficile de s'entendre. On n'osait fermer les fenêtres, de peur de mécontenter le peuple. Il serait difficile de donner à ceux qui ne l'ont pas vu une idée de l'aspect du palais, où une foule étrange affluait, non seulement dans le jardin, mais dans les avenues, les escaliers, les vestibules, jusqu'aux portes des salons ; c'était plus que le triomphe, c'était la joyeuse orgie d'une tourbe populaire, sans aucune disposition malveillante. »

Rien d'étonnant dès lors si le récit se clôt sur de sombres sentiments, que l'événement devait au reste justifier :

« Le vieux roi emportait avec lui le principe de l'hérédité directe, qui, pendant des siècles, avait été la loi de la monarchie française, et dans lequel elle avait puisé sa force. Le fait sanctionné par la volonté populaire avait remplacé le droit. La royauté fondée en 1830 trouvera-t-elle dans ce dogme nouveau l'autorité dont elle a besoin pour résister aux volontés changeantes des partis? Cette autorité n'a-t-elle pas été compromise par les concessions si graves faites aux nécessités politiques des premiers jours? Aurons-nous, après des heures d'incertitude et de trouble, la paix et la sécurité nécessaires à ce pays et qu'il a vainement demandées aux régimes qui se sont succédé si rapidement depuis quarante ans? On a quelque peine à le croire quand, comme nous, on a assisté à tant de catastrophes ; quand, comme moi, on est arrivé à l'âge de soixante-quatre ans et qu'on sait ce que valent, en politique, les promesses et ce que durent les illusions². »

Là s'arrêtent les Mémoires à proprement parler. Le chancelier a laissé, sur les procès politiques soumis à la Chambre des pairs pendant le régime de Juillet, des notes détaillées qui abondent, paraît-il, en curieux renseignements, mais dont M. le duc d'Audifret-Pasquier juge à propos d'ajourner la publication. Nous en avons néanmoins comme un avant-goût dans deux chapitres complémentaires consacrés à la mort du prince de Condé³ et au procès des ministres de Charles X.

¹ M. Pasquier fait le plus bel éloge des vertus de cette princesse, et aussi la plus fine critique de ce qui lui manquait, en disant : « Il semble qu'elle fût née pour l'adversité. »

² Le chancelier devait survivre douze ans à l'écroulement du trône de Louis-Philippe et ne mourir qu'en 1862, âgé de quatre-vingt-quinze ans.

³ C'était le fils du général de l'émigration et le père de l'infortuné duc

Ce dernier ne résume pas seulement les détails de l'instruction, les péripéties des débats publics, les admirables plaidoyers de Martignac et de Sauzet; le président de la Chambre des pairs a surtout voulu mettre en relief le courage avec lequel ses collègues refusèrent de rendre une sentence capitale que la législation autorisait sans doute, que la démagogie parisienne exigeait à grands cris et que les trembleurs représentaient comme une concession nécessaire¹. Après avoir montré les juges unanimes à repousser les sommations de l'émeute comme les suggestions de la politique, le baron Pasquier a le droit de conclure : « Je n'ai jamais connu, je le dis avec orgueil pour mon pays, une grande assemblée qui ait été à ce point dominée par le sentiment du devoir et qui, sans trouble, sans défaillance, ait marché d'un pas aussi ferme dans la ligne que sa conscience lui indiquait. »

II

Nous retrouvons le baron Pasquier, ses patriotiques inquiétudes et son influence modératrice dans le nouveau volume où M. le baron Claude de Barante a réuni les lettres échangées entre son grand-père et les amis de ce dernier depuis la mort de Casimir-Périer jusqu'au remaniement du ministère Molé (1832-1837). La société politique revit dans ces pages avec une vérité, une spontanéité qu'on demanderait parfois en vain aux récits les plus sincères : c'est la correspondance intime et presque la conversation de ces esprits d'élite dont il nous est donné de faire notre profit.

Cette bonne fortune est d'autant plus précieuse, que, par la gravité de sa vie, la sûreté de son caractère, le charme de son commerce, Prosper de Barante était le plus apprécié des confidents. Tout jeune encore, c'était à lui que M^{me} de Staël s'ouvrait le plus volontiers de ses peines secrètes. La duchesse de Broglie lui avait voué une amitié fraternelle, et se laissait aller avec lui à ces aspirations religieuses qu'elle dissimulait parfois, de peur d'être incomprise ou raillée.

d'Enghien : il avait porté pendant la plus grande partie de sa vie le titre de duc de Bourbon.

¹ « Les ministres étrangers eux-mêmes avaient accepté cette idée (de sacrifier M. de Polignac), et j'ai la certitude que plusieurs des plus considérables se transportèrent pendant le cours des débats chez le ministre des affaires étrangères, M. Sébastiani, et le prièrent instamment d'appeler l'attention de son gouvernement sur le danger qui pouvait résulter d'une trop grande obstination à sauver une vie contre laquelle tant de haines étaient soulevées. »

A l'époque qui nous occupe, les lettres des amis étaient d'autant plus nombreuses et intéressantes que la carrière diplomatique de M. de Barante le retenait habituellement loin de Paris. De Turin, où il avait lutté de son mieux contre les envahissements de l'influence autrichienne¹, il fut transféré, en 1835, au poste alors le plus difficile et le plus ingrat, celui de Saint-Petersbourg. Le tsar Nicolas avait la prétention, étrange pour qui se rappelait l'histoire des Romanof, d'incarner en Europe les principes de tradition et de légitimité. Étroitement allié à la France tant que Charles X avait régné, il avait reconnu Louis-Philippe à contre-cœur, affectant de ne pas le traiter sur le même pied que les autres souverains et notamment de ne pas lui donner du « cher frère ». De son côté, l'opinion libérale française ne laissait échapper aucune occasion d'être désagréable au « despote du Nord », comme on disait volontiers : à côté du paragraphe destiné à célébrer le dogme de la non-intervention, l'adresse annuelle de la Chambre des députés contenait régulièrement une phrase de protestation en faveur des Polonais, ce qui n'était pas seulement une inconséquence, mais une puérité indigne d'un grand pays. Ulcéré par ces démonstrations, le tsar était trop fin pour battre simplement froid à l'ambassadeur français : il le traitait, au contraire, avec une exquise courtoisie, lui faisant raconter ses campagnes, si c'était un militaire, questionnant M. de Barante sur ses souvenirs du premier Empire, mais se comportant comme avec un particulier distingué, évitant soigneusement de parler des affaires politiques et surtout de la famille royale. La diplomatie de l'ambassadeur devait tendre, non pas à fuir les sujets délicats, mais à les rechercher au contraire : son triomphe était d'amener sur les lèvres impériales le nom de Louis-Philippe ou du duc d'Orléans. C'est à quoi s'appliqua M. de Barante, non moins qu'à calmer certaines susceptibilités et à amener une détente entre le cabinet des Tuileries et la chancellerie russe : car il ne pouvait être question alors de renouer l'alliance intime, et de Paris même on le détournait d'y travailler. Sa correspondance officielle avec le duc de Broglie et M. Thiers est un document de premier ordre pour l'histoire diplomatique : M. Thureau-Dangin l'a, du reste, utilisée.

Il trouvait le temps cependant de lire les lettres de ses amis de

¹ Il était accrédité en même temps auprès de l'ex-impératrice Marie-Louise, grande-duchesse de Parme; au sortir d'une audience de cette princesse, il écrivait à son beau-frère : « Elle s'est peu doutée du côté épique de sa situation. C'est une bonne femme qui se souvient avec une tranquillité bienveillante d'avoir passé dans sa jeunesse quelques années en France et qui en parle tant qu'on veut. »

France et de leur répondre longuement, effleurant toutes les questions de sa plume facile et de son alerte intelligence, mais insistant de préférence sur les problèmes politiques et sociaux. Ses réflexions amèrement mélancoliques sur le flot montant de la vulgarité, sur l'ostracisme démocratique s'attaquant à toutes les supériorités, pourraient servir de commentaire à la page célèbre où Prévost-Paradol a montré la révolution de 1830 respectant toutes les institutions, mais les abaissant toutes d'un degré. Il y a autre chose que la morosité du vieillard d'Horace dans cette comparaison entre le régime de Juillet et celui de Brumaire : « Peu à peu tout se tassera. L'ordre public ne sera pas merveilleusement rétabli, aux acclamations universelles, ainsi que dans notre jeunesse nous l'avons vu dans les années du Consulat. Rien ne subjugue les imaginations, rien n'épouvante les passions, notre chef n'est pas un vainqueur de Marengo ; c'est le gérant d'une grande maison de commerce ; il a contre lui toutes les phrases de gloire, de légitimité, de république. » Et le comte Molé, abondant dans le même sens, caractérisait en deux mots l'état d'esprit de la bourgeoisie alors toute-puissante : « Chacun veut de la démocratie jusqu'au degré qui fait de lui un aristocrate. »

Les lettres venues de France n'étaient pas pour la plupart de nature à rassurer M. de Barante. Elles montraient non seulement les républicains de plus en plus audacieux, les légitimistes exaspérés¹, mais la division s'insinuant parmi les plus résolus partisans du nouveau régime. La rivalité des ambitions provoquait des déceptions, des récriminations, des paroles amères, tout cela grossi, souligné par la nécessité de garder les apparences de l'union et de la cordialité : « On se voit encore, écrivait la duchesse de Dino, mais tout juste ce qu'il faut pour ne pas être obligé d'expliquer pourquoi on ne se voit plus. » M. de Barante, à qui, de part et d'autre, on mandait ses griefs, faisait cette réflexion : « Je n'aime pas que les hommes d'esprit se brouillent, cela ne les montre pas à leur avantage. »

Au premier rang des mécontents figurait, avant 1836, le comte Molé. Très conscient de son habileté à manier les hommes, très fier d'avoir été distingué par Napoléon², très las de l'inaction où il

¹ Un mot typique est celui de cette dame qui s'écriait, en apprenant que le duc de Bordeaux était en danger de mort : « Eh bien, tant mieux ! Louis-Philippe deviendra légitime et il sera chassé ! » — Le roi, de son côté, parlant des légitimistes au baron de Barante, disait : « Ils aiment mieux la république que moi ; mais, moi aussi, j'aime mieux la république qu'eux. » L'avenir devait donner une singulière portée à cette boutade.

² Il faut citer une curieuse réflexion de M. Molé, qui vient à l'appui de la

languissait depuis 1818, il trompait son ennui en persiflant les théoriciens qu'on lui préférait, et en aiguisant des épigrammes contre les doctrinaires. Le mécontentement le rendait pessimiste, et en évoquant les souvenirs de 1830, il prédisait quinze ans d'avance, avec une précision frappante, la catastrophe de 1848 : « Ce qui a fait le succès des journées de Juillet, c'est que ceux-là mêmes qui blâmaient les coups de fusil de la rue, et en prévoyaient les conséquences, trouvaient que Charles X et sa famille n'avaient que ce qu'ils méritaient. Je tremble que nous ne voyions encore la même chose, et que le petit nombre ne fasse une autre révolution, un jour ou l'autre, *nemine contradicente*. »

Les doctrinaires n'étaient pas moins âprement traités dans les lettres de la duchesse de Dino, qui personnifie ici l'entourage de Talleyrand. La question belge une fois réglée, le vieux diplomate ne souhaitait pas de demeurer à Londres : son rêve eût été de terminer sa carrière par la présidence du conseil, et il trouvait, à part lui, que le duc de Broglie usurpait la place qui lui revenait de droit. Aussi sa nièce prenait-elle un plaisir féroce à exécuter les jeunes doctrinaires qui, dans les salons de l'ambassade, exagéraient les façons de parler ou de sentir de leurs chefs. « L'autre jour, un protégé de Guizot dit, à dîner chez nous, pour vanter la connaissance des hommes de son patron, qu'il a un *grand frottement d'individualités*. Est-ce que c'est ainsi que la nouvelle loi primaire apprendra à parler? » Et elle rapporte avec délices, en l'arrangeant sans doute un peu, ce mot d'un autre jeune nigaud : « M^{me} de Sévigné n'avait pas l'esprit philosophique, sans lequel on ne saurait avoir de style. »

Le même courrier qui contenait ces missives apportait au baron de Barante les confidences des doctrinaires. Beaucoup plus dégagées de récriminations personnelles, empreintes d'une gravité puritaine que d'aucuns qualifiaient de morgue pédante, leurs lettres commandent à tout esprit sérieux une vive et respectueuse sympathie, soit que M. Guizot donne carrière à son austère optimisme, soit surtout que la duchesse de Broglie intervienne avec son ardente piété et sa mélancolie croissante. Electricisée pen-

théorie de Taine sur Napoléon; il écrivait après le procès de Fieschi : « Moi, je voyais en lui le montagnard de la Corse, type unique qui réunit à la ruse méridionale la plus intrépide énergie. Je ne le dirai qu'à vous; je retrouvais dans Fieschi du Pozzo, plus encore du Napoléon, non pas du Napoléon de M. Thiers et de tous ceux qui l'ont peint tel qu'ils l'imaginaient, mais de ce Napoléon qui m'a été quelquefois révélé par des paroles échappées de sa bouche ou des mouvements involontaires de son expressive figure. »

dant quelques mois, un peu grisée même par les journées de Juillet, elle s'était bien vite aperçue que les plus nobles projets sont les plus malaisés à réaliser, et qu'en politique comme ailleurs, la pratique est forcément bien vulgaire. Mais la déception lui fut cruelle : « Cette originalité qu'on a rêvée pour soi, pour les choses, ce sceau qu'on aurait voulu voir mettre sur tous les actes de ceux que nous aimons et de notre patrie, tout cela est chimère; il faut de toute force porter nos cœurs ailleurs, et même n'en pas parler. » Depuis qu'il y a en France des femmes de ministres, s'en est-il trouvé beaucoup à qui les préparatifs d'un bal officiel aient inspiré de telles réflexions?

La duchesse demandait la distraction aux lectures, aux voyages; elle écrivait après avoir traversé le champ de bataille de Waterloo : « Ce lion qu'on a élevé dans ce grand champ désert a beaucoup plus l'air d'être l'image du vaincu que du vainqueur. » Mais surtout la foi religieuse devenait de plus en plus prépondérante en elle, développée par un secret pressentiment de sa fin prochaine. Elle demandait même aux bonheurs de ce monde des leçons de détachement. Elle écrivait après une dernière et tardive maternité : « A nos âges, et quand le cœur a déjà tant souffert, le sourire de cet enfant m'apparaît comme les rayons du soleil couchant qui viennent éclairer une vallée déjà sombre. S'il vit, ce ne sera pas nous qui le verrons dans sa force; il m'est très cher, et cependant il ne me semble pas m'appartenir comme les autres; il semble qu'il me soit prêté pour m'aider à faire avec plus de courage le reste de mon voyage terrestre, et j'en jouis avec détachement. » Que pourrions-nous ajouter à ces paroles, rendues plus touchantes encore par la mort presque immédiate de celle qui les traçait, et aussi par la destinée future de cet enfant, à qui les vertus de sa mère ont mérité d'être appelé à dispenser aux âmes la pleine lumière de la vérité, qui sur la terre lui était demeurée voilée ¹?

L. DE LANZAC DE LABORIE.

¹ Le dernier fils de la duchesse de Broglie est aujourd'hui notre éminent collaborateur M. l'abbé de Broglie.

REVUE DES SCIENCES

Chimie. — Une découverte mémorable. — A la Société royale de Londres. — Le troisième élément de l'air. — Lord Rayleigh et M. Ramsay. — Un gaz resté inconnu dans l'air atmosphérique. — Une vieille expérience de Cavendish. — Préparation du 3^e gaz de l'air. — Séparation, liquéfaction, congélation. — Propriétés négatives de l'Argon. — Physique du globe. — Le Gulf-Stream et les grands hivers. — Un préjugé. — La prévision des hivers rigoureux. — Pouvait-on pronostiquer un grand hiver en 1894-1895? — Une opinion erronée. — Le pronostic et l'événement. — Les grandes pluies d'octobre 1894. — Météorologie cosmique. — Les phénomènes de congélation en rivière. — Comment gèlent les rivières? — Pourquoi la glace ne se forme pas à la surface des eaux mobiles? — Les glaçons de fond. — Influence des corps rugueux sur la congélation de l'eau. — Faits et expériences. — L'hygiène publique : les nouvelles teintures pour les cheveux et pour la barbe. — Accidents dermatologiques.

Une découverte considérable vient d'être faite en Angleterre; on peut ajouter qu'elle était complètement inattendue. Notre illustre Chevreul, le centenaire, avait l'habitude de refuser le titre de savant; il s'intitulait modestement « étudiant », étudiant même à cent ans. Oui, vraiment, nous serons toujours des étudiants. Croirait-on qu'après tant de travaux poursuivis depuis Lavoisier, nous ne connaissons pas hier, et peut-être ne la connaissons-nous pas encore très bien, la composition de l'air qui nous entoure. C'est extraordinaire, mais c'est ainsi. On vient de trouver un nouveau corps dans l'air atmosphérique, étudié, depuis cent ans, avec les méthodes les plus exactes, par des milliers de chimistes. Et personne n'avait eu le moindre soupçon de la présence dans l'air d'un élément inconnu! Il ne faudrait donc pas trop nous enorgueillir de notre science trop humaine, trop sujette à caution. Quand un professeur en Sorbonne professait que l'air se compose de deux éléments, oxygène et azote, à son insu, il commettait une grosse erreur. La vieille conception que nous avons tous de l'air, formé par 21 vol. d'oxygène et 79 vol. d'azote, s'écroule en 1894-1895. Ce n'est pas exact. Il y a encore autre chose dans l'air. L'honneur de la découverte revient à lord Rayleigh, secrétaire perpétuel de la Société

royale de Londres, professeur de philosophie naturelle à l'Institution royale, et à M. William Ramsay, de la Société royale de Londres, professeur de chimie à University college de Londres.

Lord Rayleigh et M. Ramsay annoncèrent, dès le 30 août 1894, à l'Association anglaise, pour l'avancement des sciences, que l'air, contrairement à l'opinion classique, renfermait un troisième élément inconnu jusqu'ici. La nouvelle fit certain bruit; mais elle fut aussitôt discutée et mise en doute, les preuves de l'existence du nouveau corps ne paraissant pas suffisantes pour qu'on admette si vite les conclusions des deux éminents savants de la Société royale. Mais, sur la demande de MM. Rayleigh et Ramsay, le 31 janvier dernier, une séance entière de la Société royale, sous la présidence de lord Kelvin (sir William Thomson), fut consacrée à l'exposé de la découverte et à sa discussion. A Paris, M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a, de son côté, résumé les recherches des deux physiciens anglais dans la séance du 4 février dernier. Tous les malentendus se sont dissipés, tous les doutes ont disparu. Il est parfaitement exact que MM. Rayleigh et Ramsay ont découvert un troisième gaz dans l'air. Ce qu'il a fallu d'efforts, de patience, de temps, d'habileté, pour isoler ce nouvel élément, on ne le dira jamais trop. La quantité du nouvel élément de l'air est très petite. Quand on l'évalue en chiffre, c'est, comme l'a dit finement lord Rayleigh, le triomphe de la 3^e décimale. En ce moment, on peut en retirer de l'air 30 centimètres cubes par heure. Le nouveau gaz, d'abord appelé « Ekazote », a enfin été baptisé *Argon* à cause de ses propriétés absolument négatives. Bien que les recherches de lord Rayleigh et de M. Ramsay soient d'ordre un peu technique, la découverte est si grosse au point de vue spéculatif que nous demandons la permission de nous y arrêter un peu. Elle appartient à l'histoire, et il est bon que tout le monde sache comment on a pu reconnaître que l'air atmosphérique renfermait non seulement de l'oxygène et de l'azote, mais encore un troisième gaz, l'Argon.

L'origine de la découverte a pour base la comparaison des densités de l'azote préparé artificiellement et de l'azote de l'air. En fabriquant de l'azote par les procédés connus des chimistes (il en existe un assez grand nombre), les auteurs s'aperçurent que cet azote pesait moins que l'azote retiré de l'air par la méthode ordinaire. Un litre d'azote fabriqué pèse 1,2505; un litre d'azote retiré de l'air pèse 1,2572. L'écart est de 0,0067; il porte sur la 3^e décimale. Donc, de prime abord, on pouvait se demander s'il n'y avait pas deux azotes. Tout aussitôt, on pensa, un peu partout, que l'azote avait un isomère, comme l'oxygène qui se transforme en ozone (O³), d'où l'accroissement de la densité. Ce fut là le point de départ des doutes émis

sur l'existence réelle d'un troisième gaz. Il ne devait y avoir en tout ceci que la découverte d'une modification allotropique de l'azote. Mais lord Rayleigh et M. Ramsay avaient répondu déjà à ces objections. L'effluve électrique qui, en traversant l'oxygène produit de l'ozone, ne modifie nullement la densité de l'azote artificiel ou de l'azote de l'air. On devait donc bien se trouver en face d'un nouveau gaz mélangé, sans qu'on le sût, à l'air atmosphérique. Comment le séparer du mélange et l'isoler?

Les deux savants employèrent d'abord la diffusion. Un mélange de gaz traverse une membrane en raison inverse du carré de leurs densités. La méthode étant insuffisante, ils reprirent le procédé utilisé autrefois par Cavendish, et qui consiste à faire passer une série d'étincelles électriques à travers un mélange d'oxygène et d'azote et à absorber, à mesure de sa production, la vapeur nitreuse résultant de la combinaison des deux gaz. Il est clair que si l'air est formé seulement de ces deux gaz, on arrivera à épuiser tout le volume sur lequel on opère. Or on trouve toujours un résidu. Concurrément, les deux savants ont aussi traité l'air par le magnésium porté au rouge, qui absorbe l'azote. On retrouve le même résidu que précédemment. Il y a donc quelque chose qui n'est pas de l'azote. Ce résidu final est d'environ *un centième* du volume d'air normal. Ce centième constitue précisément le nouveau gaz, l'Argon.

On ne peut s'empêcher ici de faire remarquer que Cavendish, qui s'était longtemps occupé de l'analyse de l'air, avait reconnu que l'air traité par l'étincelle et transformé en vapeurs nitreuses laissait toujours un résidu gazeux inabsorbable. Le résidu était, selon Cavendish, de *un cent-vingtième*. Il l'attribua aux erreurs expérimentales. Ce résidu remarqué par Cavendish, il y a un siècle, c'était l'Argon. On voit que si Cavendish, également physicien anglais, avait poussé plus loin ses investigations sur ce résidu, il eût fait vraisemblablement la découverte qui vient de jeter l'émoi dans le monde savant.

L'azote de l'air donne toujours ce résidu; mais l'azote préparé chimiquement ne le donne pas. C'est donc bien un gaz particulier répandu dans l'air et qui ne dérive pas de l'azote.

L'Argon ainsi isolé, on l'a fabriqué sur plus grande échelle, avec des appareils bien disposés, de façon à s'en procurer des litres et l'on s'est mis à étudier ses propriétés. Il est plus lourd que l'azote, nous l'avons dit. Sa densité, par rapport à l'oxygène, est de 20/16. On en a envoyé à M. Crookes pour en faire l'étude spectrale. On sait que chaque corps possède un spectre différent qui le caractérise et lui sert de signature. Si vraiment l'Argon est un corps nouveau, son spectre doit différer des autres. M. Crookes a reconnu qu'il en était ainsi. L'Argon fournit deux spectres de lignes distinctes, l'un rouge (80 lignes),

l'autre bleu (119 lignes). L'azote, au contraire, a deux spectres de bandes et de toutes autres raies. L'analyse spectrale confirme encore l'existence de l'Argon. Le nouveau gaz est deux fois et demi plus soluble dans l'eau que l'azote. Conséquemment, on doit le rencontrer dans l'eau de pluie, et c'est ce qui a été vérifié. M. Olzewski, de Vienne, s'est chargé d'essayer de liquéfier le nouveau gaz, ce qu'on n'avait pas obtenu en le refroidissant à 90° sous une pression de 100 atmosphères. M. Olzewski a trouvé qu'il fallait abaisser la température à 121° (par évaporation de l'acétylène) et comprimer à 50 atmosphères. Le point d'ébullition de l'Argon liquide est à 187° à la pression barométrique ordinaire. La densité du liquide est voisine de 1,5, supérieure à celle de l'oxygène liquide qui n'est que de 1,12. L'Argon cristallise par un froid plus grand et ressemble à de la glace: Son point de fusion est à 189°6. Il diffère donc encore à ce point de vue de l'oxygène qui, s'il a été liquéfié, n'a encore pu être amené à l'état solide. Enfin, le rapport des deux chaleurs spécifiques du gaz à pression constante et à volume constant a été déterminé d'après la longueur d'onde sonore dans des tubes. Ce rapport a été trouvé égal à 1,65; chiffre bien différent du nombre 1,41, qui a été obtenu, sensiblement le même pour l'air, l'oxygène, l'azote et l'hydrogène. Ce rapport anormal a été observé une seule fois pour la vapeur du mercure; il conduirait, d'après la théorie cinétique des gaz, à cette hypothèse que le gaz nouveau serait constitué par des atomes isolés dont la force vive serait représentée entièrement par la force vive de translation. Mais cette hypothèse n'est admissible que si l'Argon obéit aux lois générales de la compressibilité des gaz et de la dilatation. Toutes ces questions exigeront de nouvelles études. Voilà sommairement pour les propriétés physiques.

Les combinaisons chimiques ont toutes échoué. L'Argon ne se combine pas à l'oxygène ni à l'hydrogène; il n'est attaqué ni par le chlore, ni par le phosphore ou le soufre, etc. Il n'est pas absorbé par la mousse de platine. Il jouit d'une inactivité chimique encore bien plus marquée que celle de l'azote. On peut se demander à quoi il est bon? Evidemment, il n'exerce aucune influence sur les animaux supérieurs. Peut-être, au contraire, en aurait-il sur les microbes qui absorbent fortement l'azote. Bref, né d'hier, l'Argon est encore naturellement bien mal connu. Lord Rayleigh et M. Ramsay, d'autres membres de la Société royale se sont même demandé s'il s'agissait d'un gaz unique ou d'un mélange de deux gaz? Tous ces problèmes ne peuvent se résoudre en un jour. Le professeur Roberts Austen, dans la discussion à la Société royale, a présenté incidemment une observation intéressant la grande industrie métallurgique. Dans le seul procédé Bessemer, pour fabriquer l'acier, on prend environ 10 tonnes de fer et on les met dans une cornue appelée convertisseur. On fond le fer et

l'on fait passer de l'air dans la masse pour enlever le carbone, le silicium, le phosphore et autres impuretés. Il passe donc au moins 300 mètres cubes d'air dans le convertisseur. Ce volume énorme doit renfermer 3 mètres cubes d'Argon circulant à travers le métal. Or on trouve de l'azote libre dans l'acier, mais pas trace d'Argon. Ce gaz entrerait-il dans la composition de l'acier Bessemer, et pourrait-on expliquer ainsi les propriétés spéciales qui le distinguent des autres!

Laissons l'avenir nous renseigner plus complètement sur la portée de la découverte du troisième élément de l'air. Dès aujourd'hui, la découverte de lord Rayleigh et de M. Ramsay met hors de pair ces savants éminents. On les a applaudis à la Société royale de Londres et à l'Académie des sciences de Paris. Leurs noms sont désormais de ceux qui passeront à la postérité.

Revenons à des questions plus accessibles à la majorité. Quelques météorologistes veulent absolument faire remonter la cause de l'arrivée des hivers rigoureux aux déplacements du Gulf-Stream qui, en s'éloignant ou se rapprochant de nos côtes, nous refroidirait ou nous réchaufferait. Je me demande comment on peut sérieusement soutenir une pareille thèse et y rester fidèle des années entières. Le rôle réfrigérateur du Gulf-Stream nous revient ainsi de temps en temps comme une nouveauté. On sait que le Gulf-Stream, « courant du golfe », prend naissance dans le golfe du Mexique, suit la Floride, traverse l'Océan de l'ouest à l'est et remonte vers le nord en suivant le littoral de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Or, ce courant d'eau est chaud, c'est lui qui nous vaut ce climat tempéré de nos côtes, qui fait pousser des camélias en automne et même en hiver sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Alors on s'est mis dans la tête que, puisqu'il nous réchauffait, il pourrait bien nous refroidir en s'éloignant momentanément et en modifiant un peu son itinéraire. De plus, il pourrait changer la route des icebergs, des grandes montagnes de glaces flottantes, les faire se rapprocher du continent et nous refroidir encore par contre-coup. Il serait vraiment bon d'en finir une fois pour toutes avec cette vieille hypothèse qui n'est confirmée ni par le raisonnement ni par les observations.

En ce qui concerne les faits, où a-t-on constaté des déplacements importants du Gulf-Stream, où a-t-on vu que les icebergs se rapprochaient plus ou moins du littoral? Il y a des années où les glaces flottantes sont plus nombreuses et plus volumineuses, comme il y a sur le continent plus de neige ou plus de froid. Cela dépend manifestement de la rigueur du temps. Mais c'est tout. En ce qui concerne le raisonnement, le rôle du Gulf-Stream ne s'aperçoit pas davantage. Au contraire, il est aisé d'en montrer la nullité. Est-ce qu'en dehors d'une

certaine zone du littoral, la moyenne climatérique est affectée par le voisinage du Gulf-Stream? Si elle ne l'est pas partout ailleurs, comment l'éloignement ou le rapprochement du courant chaud des côtes aurait-il de l'influence sur l'Europe entière? Comment un petit écart non démontré d'un grand courant chaud ferait-il prévaloir un froid intense dans l'est de la France, dans le centre de l'Europe? Son influence est limitée et les grands hivers s'étendent sur une aire énorme. Est-ce le Gulf-Stream qui fait tomber de la neige en Tunisie, en Algérie, en Italie, etc.?

Est-ce le Gulf-Stream qui règle le régime des vents et nous gratifie pendant des semaines d'un vent de nord-est extrêmement sec et froid? L'effet est absolument disproportionné avec la cause. Il n'y a aucun rapport entre les hivers froids ou chauds et le Gulf-Stream. L'hiver froid est uniquement dû à la persistance des vents du nord à nos latitudes, comme les hivers doux à la persistance des vents pluvieux et chauds du sud-ouest. C'est le courant atmosphérique régnant qui imprime sa caractéristique à une saison. Le Gulf-Stream ne gouverne pas le régime des vents. Les courants du nord ou du sud s'établissent à nos latitudes selon les années, selon certaines oscillations que nous croyons en relation avec les déclinaisons lunaires. Si le vent du nord reste confiné dans les hautes latitudes, c'est le vent du sud-ouest qui s'établit sur nos régions, et l'hiver est pluvieux et doux. Si, au contraire, le vent du sud est refoulé vers les basses latitudes, le vent du nord triomphe, et la saison devient forcément rigoureuse. Ce mécanisme est tout simple, et son effet est général à la même latitude, en Europe comme en Amérique. Il n'y a pas de Gulf-Stream dans le nord des États-Unis, et cependant il y a des hivers chauds aussi bien que des hivers rigoureux. La formule est donc élémentaire : c'est le courant atmosphérique qui donne à l'hiver sa caractéristique. Et les courants nord ou sud, qui se disputent la place, s'établissent victorieux ou vaincus à certaines latitudes qui jouissent par suite d'une saison rigoureuse ou d'un hiver clément. Que l'on n'attribue donc plus au Gulf-Stream un pouvoir qu'il ne possède pas et qu'il n'a jamais possédé. C'est un modificateur local du climat, rien de plus. Et ce n'est certes pas lui qui nous vaut de loin en loin les froids excessifs comme ceux que l'on a observés cette année sur une étendue immense comprise entre l'Angleterre et l'Algérie, entre la France et l'est de l'Europe. Il ne faut pas laisser se répandre cette légende erronée de l'influence du Gulf-Stream sur la climatologie de l'Europe entière.

Nous lisons dans la *Revue scientifique* ou *Revue rose* les deux lignes suivantes d'un article relatif aux conditions météorologiques de

l'hiver, vraiment sévère de 1894-1895; elles font allusion sans doute aux prévisions que l'on avait faites d'un hiver doux, d'après la période quarantenaire ou semi-quarantenaire de M. Renou, l'éminent directeur de l'Observatoire du Parc-Saint-Maur. « Les prophètes du temps à longue échéance ont été désagréablement surpris, car aucun d'eux n'avait pensé à une pareille anomalie, etc... »

J'en demande bien pardon à l'auteur de l'article, mais il se trompe absolument. Sans être prophète, j'avais annoncé l'hiver froid de 1894-95 dès 1880¹. Et cet automne, je recommandais charitablement aux paysans suisses des hautes montagnes de prendre leurs précautions. On m'écrivait de Lucerne au mois de décembre, et un peu sans doute par ironie : « L'hiver est, cette année, exceptionnellement doux, et nous avons pu dîner dehors, sur la montagne, à 1600 mètres d'altitude. » Nous répondions : « Ne vous y fiez pas, l'hiver sera sans doute tardif, comme en 1830, et les froids viendront fin de janvier et février très probablement. » Et derechef, fin janvier, on nous écrivait : « Hélas! vous n'aviez que trop raison; les froids sont terribles, le thermomètre est descendu en certains points des vallées (il fait, l'hiver, généralement plus chaud en haut qu'en bas) à une température inférieure à celle du grand hiver de 1879-1880. Les neiges dépassent plusieurs mètres de hauteur... » Nous, nous avons pris nos précautions. Il ne faut donc pas dire qu'aucun météorologiste n'attendait un hiver rigoureux. Nous l'attendions avec certaine confiance, parce que, jusqu'ici du moins, la règle n'a pas encore été démentie par l'événement. Nous en reproduisons la formule, puisqu'on l'oublie trop souvent : « Les hivers froids viennent aux déclinaisons lunaires de 18°, 21°, 28°. » Il en a été ainsi pour tous les hivers rigoureux, ainsi pour 1870-71, pour 1879-1880, pour 1890-91, enfin pour 1894-95. Les déclinaisons sont encore en ce moment de 28°40'. Conformément à la règle, nous avons naturellement pronostiqué : 1894-1895, hiver rigoureux. L'hiver froid est le plus généralement précédé d'une saison pluvieuse. La saison 1894 ayant été pluvieuse, quoi qu'on en ait dit, nous comptions sur un hiver rigoureux. Et certes il est venu.

Quant à ceux qui ont oublié combien de fois ils ont ouvert leur parapluie cet été et cet automne, il n'est pas superflu de leur rappeler le travail de M. Lancaster, météorologiste de l'Observatoire de Bruxelles, sur les pluies extraordinaires qui sont tombées en octobre 1894 sur le nord de la France et surtout sur la Belgique; les pluies ont amené des inondations désastreuses. Ainsi, pour les deux seules

¹ *Causeries scientifiques* : Découvertes et Inventions; progrès de la science et de l'industrie. Tome XX, 1880.

jours du 29 et du 30 octobre, on compte : Dunkerque, 69 millimèt. d'eau; cap Gris-Nez, 91 millimètres; Boulogne, 88 millimètres. Le total de la pluie d'octobre a été pour Cassel, 201 millimètres; Lille, 226 millimètres. Bien qu'on observe à Lille depuis plus d'un siècle, ce total n'avait jamais été atteint. Il dépasse la quantité d'eau tombée à Paris pendant les sept mois de la belle saison de 1893. Or est-ce le hasard? Le maximum des déclinaisons lunaires survenait précisément en octobre 1894.

Autre problème qui revient aussi chaque fois que les grands froids congèlent les rivières : Comment s'effectue la prise d'un fleuve en glace? Arago disait : « On cherche où et comment se forme cette énorme quantité de glaçons flottants que les rivières charrient vers la mer, et qui, en s'amoncelant sous les arches des ponts, donnent lieu quelquefois à de si funestes accidents; j'avoue que, sous le rapport théorique, la question ne me paraît pas encore épuisée. » Je crois qu'aujourd'hui on peut être plus affirmatif et soutenir que, presque toujours, les glaçons se forment au fond des rivières. On les voit apparaître successivement à la surface, suivre le courant, se gêner dans leur marche, se souder et engendrer l'« embâcle ». Tout près des bords, sur les points où l'eau est immobile, la glace se forme à la surface. On la voit grossir d'épaisseur après chaque nuit; mais au milieu de la rivière, l'eau circule sans se geler superficiellement. La rivière « prend » quand elle a charrié des glaçons pendant des journées entières. Et ces glaçons, on ne les voit pas se faire à la surface.

Hugi, président de la Société d'histoire naturelle de Soleure, a raconté en 1827 que, le 25 février, il vit s'élever continuellement du fond de l'Aar, à Soleure, une quantité considérable de grandes tables de glace. Un peu plus tard, Fargeau, professeur de physique à Strasbourg, rapporte qu'il a vu plusieurs fois sur le grand Rhin la glace du fond se détacher et venir flotter à la surface. Les observations abondent. Les mariniers en Seine ont souvent remarqué sur le fond des bancs de glace continue. On trouve d'ailleurs sur les glaçons flottants des empreintes du fond et même empâtés dans la masse des petits graviers et des cailloux. Quand la glace du fond est devenue assez épaisse, elle acquiert une puissance ascensionnelle suffisante pour se détacher peu à peu du plafond de la rivière et monter à sa surface.

Le maximum de densité de l'eau est à $+4^{\circ}$. Aussi on dit : l'eau du fond est à $+4^{\circ}$; donc, elle ne saurait geler. C'est l'eau de surface, plus légère, qui se refroidit et gèle. Donc la glace se forme à la surface. C'est très vrai dans un étang, dans un lac, sur les rives,

partout où l'eau est immobile. Mais il n'en est plus ainsi dans une rivière où l'eau coule avec une vitesse même réduite. Par les grands froids, l'eau ne reste pas, bien entendu, à $+4^{\circ}$; sa température s'abaisse vite dans toute la masse, et, la preuve, c'est que la glace superficielle gagne chaque nuit en épaisseur. Dans de l'eau courante, e maximum de vitesse se produit vers la surface et au milieu; l'eau, gênée par le déplacement de ses molécules, ne gèle pas à la surface, bien qu'un thermomètre y indique parfaitement -1 et -2 , et davantage. La congélation ne peut se faire que dans la région profonde où l'eau est presque immobile. Là, le plafond a atteint aussi zéro; le sol inégal et raboteux porte des interstices où l'eau se congèle; la première glace forme noyau, et la cristallisation continue tout autour. Le glaçon se constitue ainsi au fond, parce que l'œuvre de congélation s'effectue plus facilement dans un milieu calme, et quand il y a contact de l'eau avec un corps solide. Le rôle du sol rugueux sur la prise de l'eau en glace est certain. M. Ch. Kohler, directeur de la glacière algérienne à Bab el-Oued, faisait déjà remarquer, il y a quelques années, que si, dans un vase réfrigérant de 4 à 5° au-dessous de zéro, on dispose des moules à glace en tôle galvanisée (surfaces rugueuses) et des carafes de verre (surfaces lisses), la congélation de l'eau dans les moules est bien plus rapide que dans les carafes. Cependant, si l'on jette dans l'eau des carafes un gravier, un peu de ferraille, la transformation de l'eau en glace se fait tout aussitôt. Un simple défaut dans le verre hâte la congélation; il faut un point d'attache au premier cristal de glace.

Il suffit de laisser tomber dans de l'eau au-dessous de zéro et pas encore congelée un petit cristal de glace pour amener la congélation en bloc. C'est l'expérience bien connue et déjà ancienne de M. Germez, qui fit cristalliser une dissolution saline en y laissant tomber une légère parcelle de sel. Dans des carafes très lisses immobiles, on peut conserver de l'eau à l'état liquide jusqu'à -8° . Si l'on secoue la carafe, ou si l'on fait tomber à l'intérieur un corps étranger, le liquide se congèle aussitôt; l'équilibre est rompu, et les molécules s'orientent de façon à prendre la forme solide.

Nous avons fait, le 5 février dernier, une expérience assez significative. Deux vases égaux en verre lisse ont été exposés à 8 heures du matin à -11° . Dans le premier et dans le second, on avait versé de l'eau de façon à les emplir complètement. Dans le vase n° 1, on avait placé au fond du sable de jardin avec gravier, et l'on agita l'eau à la surface avec une baguette de verre. Au bout de dix minutes, une couche de glace apparut empâtant le gravier au fond du vase; la surface agitée n'était pas prise. L'eau du vase n° 2 était au centre transformée superficiellement en glace sur une épaisseur de plusieurs

millimètres et, au bout d'une demi-heure, sur une épaisseur de plus de 1 centimètre. Donc, le sable avait hâté la congélation et le mouvement de l'eau à la surface avait empêché la glace de se former, même au bout de dix minutes d'exposition à un froid intense. Cette expérience nous paraît reproduire assez exactement le phénomène de la congélation des glaçons en rivière.

M. Cathelineau a fait à la Société de dermatologie une communication sur une dermatite du cuir chevelu, provoquée par une teinture pour les cheveux. Depuis quelque temps, les teintures à base d'argent ou de plomb, employées pour teindre les cheveux et la barbe sont généralement remplacées par des solutions à étiquettes très variables, ayant pour base le chlorhydrate de paraphényle diamine, un dérivé de l'aniline. Cette teinture, dépourvue de sel métallique, passait pour inoffensive; or elle serait, au contraire, d'après M. Cathelineau, susceptible de provoquer des accidents dont voici un exemple : Une jeune femme fait tomber sur sa joue gauche quelques gouttes de la solution concentrée, destinée à teindre ses cheveux en noir; le lendemain, à la même place, elle ressentit un prurit intense qui s'étendit à toute la figure et au cuir chevelu. Deux ou trois jours après, elle dut entrer à l'hôpital, atteinte d'un érythème de la face avec œdème des paupières s'étendant aux oreilles; il y eut aussi quelques placards sur les avant-bras et sur les jambes. Quelques jours plus tard, tout heureusement avait disparu. C'est le troisième cas observé par M. Cathelineau.

De son côté, à la séance suivante de la Société de dermatologie, M. du Castel a rapporté une observation du même genre. Il s'agit d'une personne qui, à la suite de l'usage d'une teinture, fut atteinte d'un eczéma intense de la face. La teinture examinée comportait deux solutions : un flacon d'eau oxygénée, un flacon d'une solution riche en potasse et en acide pyrogallique. Il est clair que ces substances irritantes doivent, sur certaines personnes plus ou moins prédisposées, déterminer des accidents cutanés. Nous pensons qu'il est utile de prévenir les intéressés que les nouvelles teintures peuvent déterminer des maladies de la peau, et que, sous ce rapport, elles ne sont pas plus inoffensives que les anciennes teintures à l'argent, au plomb et au cuivre.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mars 1895.

On nous répète sans cesse que la nation est désormais maîtresse de ses destinées, et que la république est un gouvernement de lumière; jamais pourtant on n'a vu tant d'impuissance chez les hommes et de mystère dans les affaires publiques.

Il y a quelques semaines, un président de république, qui avait accepté le pouvoir en promettant au pays de lui assurer un gouvernement, en descendait volontairement, au bout de six mois, en alléguant son impuissance à remplir le mandat dont il était investi, et ce motif publiquement invoqué ne donnait point le secret de sa résolution soudaine. Car, ces jours derniers, le même personnage politique, M. Casimir-Périer, pour le nommer, invité au banquet du Cercle philanthropique républicain de l'Aube, s'excusait de ne point se rendre à l'appel de ses compatriotes, en leur disant : « Il m'eût été difficile de me taire puisque *j'ai bien des choses à dire*, et il m'eût été difficile de parler sans soulever une polémique. »

Si au sommet du pouvoir on confesse son impuissance, il semble qu'on ne la sente pas moins dans les vastes régions du suffrage universel. Il est bien entendu que le peuple est le maître; il est souverain, il peut tout. Cependant ce souverain s'abstient; le bulletin de vote est la marque de son droit supérieur; il s'indignerait, dit-on, qu'on le lui enlevât. Mais il néglige d'en user, comme s'il désespérait de son efficacité. On constatait récemment qu'aux dernières élections municipales de Marseille, 17 000 électeurs environ, sur plus de 80 000 inscrits, avaient pris part au scrutin, et qu'à Paris, dans l'élection de M. Gérault-Richard, à Lyon, dans l'élection du successeur de M. Burdeau, la même indifférence s'était manifestée. « Trois sur cinq électeurs, dit le *Siècle*, ne sont pas représentés à la Chambre. »

La Chambre ne montre ni plus de zèle ni plus de foi. Elle n'aura pas terminé la discussion du budget à la fin du mois, et un quatrième douzième provisoire sera nécessaire. Elle avait décidé que, pour aller plus vite, elle tiendrait deux séances par jour; elle a dû renoncer aux séances du matin, les quelques membres qui s'y rendaient ayant été obligés de reconnaître qu'autour d'eux les bancs étaient vides. Les séances ne commencent plus maintenant qu'à une heure; mais les bancs sont toujours vides. Aux jours où

l'Assemblée était par hasard en nombre, elle ne trouvait pas en elle-même plus de décision ni de force pour résoudre les questions. Elle a entendu, pendant plusieurs séances, des débats tristement instructifs sur la situation des colonies; elle a applaudi tour à tour les opinions les plus contradictoires, et quand il s'est agi de donner la sienne, elle n'a pu que nommer une commission chargée de lui en faire une, commission dont on peut d'avance prédire, comme pour la plupart des commissions de ce genre, la stérilité. Le gouvernement, à qui la Chambre ne sait imprimer aucune direction, n'est pas davantage en mesure de la guider. Son impuissance tient à deux choses : à l'état d'esprit du président du conseil qui, ne voulant se compromettre sur rien, n'ose sur rien prendre parti; à l'incapacité de plusieurs de ses collègues qui, réunis au hasard pour former un cabinet, ne savent pas le premier mot des questions qu'ils ont à traiter et n'ont même pas l'habileté de dissimuler leur ignorance. Cela met bien en évidence ce que déjà l'on pouvait soupçonner; c'est qu'en choisissant ses collaborateurs, M. Ribot n'a eu aucune idée arrêtée, aucun programme précis, sinon de former un ministère, coûte que coûte, et dans des conditions telles, que la faiblesse des personnes rassurât contre leurs résolutions les radicaux et les socialistes.

Ce débat sur les colonies n'a pas laissé d'être intéressant. Il a révélé beaucoup d'abus et d'iniquités longtemps cachés; il en a laissé entrevoir beaucoup d'autres qu'on n'a pu tirer au clair; les divulgations partielles qui ont été faites n'ont servi qu'à établir tout ce qu'il y avait de dissimulation et de « dessous », pour employer le mot du jour, dans ce gouvernement, qu'on dit être un gouvernement de lumière et de vérité.

Toutes les colonies ont été passées en revue. Tandis que M. le prince d'Arenberg demandait au gouvernement ce qui avait été fait pour la protection de nos missionnaires et de nos explorateurs, opprimés et dépouillés par les Compagnies anglaises, M. Couchard, M. de Montfort, M. Charles Roux, M. Isaac, M. Turrel lui-même, ont soulevé quelques-uns des voiles qui cachent les pratiques de l'administration coloniale. Nous avons déjà appris, dans un précédent débat, ce qui se commettait d'injustices, d'illégalités, de concussion, de rapines en Algérie. Ce qui se passe dans les colonies, au Sénégal, au Tonkin, au Dahomey, au Soudan, n'est pas moins révoltant, et l'on se demande en rougissant quelle idée doivent avoir de la France, si indignement représentée, les populations indigènes. Partout le plus criant arbitraire, au gré et pour le profit de quelques intérêts particuliers; les lois et les règlements violés, les marchés les plus importants conclus à la dérobée, sans publicité ni adjudication; des terrains immenses, des villages

livrés à des privilégiés qui ont le droit d'en user à leur caprice; l'argent gaspillé pour des transactions illusoires; à Haïphong, les docks qui ne valent pas 600 000 francs rachetés pour 5 millions; le privilège de l'opium racheté dans le Tonkin à un concessionnaire, à qui il est revendu, dans l'Annam, sans adjudication, dans des conditions que le concessionnaire a fixées lui-même; à Langson, un chemin de fer, pour lequel le Parlement a voté un crédit de 4 millions, coûtant 20 millions, et au Sénégal, ce fameux chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, reçu par l'Etat, garanti par lui, alors que des rapports successifs ont démontré qu'aucune des conditions imposées au cahier des charges n'avait été remplie.

Mais pendant que les millions sont ainsi prodigués aux favoris du régime, à quel état sont réduits nos soldats! Pour eux, il n'y a pas de fonds disponibles. On traite avec les pirates; on leur laisse des armes meilleures que celles qu'on donne à nos compagnies; on conserve aux pirates les coolies qui doivent aider les hommes dans les travaux manuels; on les supprime à nos tirailleurs. M. de Montfort a pu dire qu'il y avait des postes où il n'y avait pas une paire de souliers pour chaque soldat, et que, plus d'une fois, les officiers et les sous-officiers avaient dû se cotiser pour payer aux soldats une partie de leur solde.

Les colons, d'ailleurs, ne sont pas mieux traités. M. Charles Roux, qui a de grands intérêts au Dahomey, n'a point caché que si, au point de vue de la civilisation, on ne pouvait que se réjouir de la chute de Behanzin, le commerce n'était pas sans le regretter. Il était plus libre sous le règne du sauvage que sous la domination française; il semble que l'administration coloniale s'ingénie à décourager les colons et les négociants par l'absurde complexité des obligations et des prohibitions dont elle les accable.

Tout n'a pas été dit pourtant. On sent que les abus dévoilés se rattachent à d'autres qu'on n'ose avouer ou qu'on devine sans pouvoir les préciser. Il y a là un enchevêtrement d'intérêts et de complicités, dans lequel chacune des fractions du parti républicain se trouve engagée. Radicaux ou opportunistes sont toujours en crainte de rencontrer quelqu'un des leurs dans ces négociations louches; de temps en temps, ils se jettent mutuellement à la tête un nom ou un reproche, mais sans trop insister, de peur de découvrir leurs propres méfaits en voulant approfondir ceux de leurs adversaires.

C'est ainsi qu'on n'a pas encore fait la lumière sur l'affaire Lanessan. Pourquoi cette révocation retentissante? Comment se fait-il que ce haut fonctionnaire ait pu repartir pour l'Indo-Chine, après s'être fait encenser dans un banquet « audacieusement triomphal », comme l'a dit M. de Montfort, pour se voir destitué

sans ménagement, à peine de retour au siège de son gouvernement? Pourquoi les journaux qui, l'an dernier, l'attaquaient avec le plus d'ardeur, ont-ils fait silence tout à coup, si même ils ne se sont unis à ses panégyristes? On n'en sait rien; M. Delcassé n'en a pas dit plus que M. Chautemps. Interpellé par M. Jaurès, M. Chautemps a fini par donner une explication qui n'est pas sérieuse. On n'a pas révoqué avec cet éclat M. de Lanessan parce qu'il a révélé des documents confidentiels à M. Canivet, qui était, pour les ministres, « un ami de la maison », et parce que, de sa poche, il lui a versé 5000 francs; il y a autre chose qu'on ne veut pas dire. M. Jaurès lui-même n'a pas insisté pour le savoir, et nous nous en étonnerions si nous ne pensions à ces liens secrets qu'une vie longtemps commune a dû créer entre des adversaires apparents. C'est de la droite qu'aurait pu venir une interpellation plus pressante; elle n'a point été faite.

La situation du gouverneur du Soudan n'est pas moins extraordinaire. Il y a là un fonctionnaire qui dicte des plans à l'armée, qui met aux arrêts les officiers, qui ordonne de fusiller sans jugement des indigènes inculpés de vol, et qui punit l'officier chargé de l'exécution parce qu'il a fait faire cette exécution en public afin de ne pas donner à la mort de ces malheureux l'apparence d'un assassinat.

Ce fonctionnaire est-il un inconnu pour le ministère des colonies? Non; il a déjà été gouverneur de la Martinique. Là, il est accusé d'avoir falsifié des documents officiels; une feuille de Paris l'a dénoncé; il a poursuivi cette feuille; l'avocat général, devant l'évidence des faits, a refusé de soutenir la plainte, et le journal a été acquitté par le jury. C'est cet homme, ainsi condamné par le jury, ainsi renié par le ministère public, que le gouvernement a mis à la tête de l'administration du Soudan; c'est à lui qu'il a sacrifié le colonel Archinard et qu'il soumet nos chefs militaires. Quelle est la raison de cette impudente protection? Il doit y en avoir une. On ne l'a pas dite. M. Chautemps a pris l'engagement de régler au Soudan les questions de personnes. Faut-il tant de réflexion, en présence de pareils précédents, pour prendre une décision?

Comment s'étonner dès lors de l'indifférence dans laquelle est tombée l'opinion à l'égard des pouvoirs publics? Indifférence dont ces pouvoirs auraient tort de ne point se préoccuper; car elle témoigne tout à la fois de leur isolement, au sein de la nation, et de la disposition de cette nation à accepter tout ce qui se présentera pour les remplacer. Ce n'est pas dans les journaux conservateurs, c'est dans les feuilles républicaines elles-mêmes qu'on trouve les réflexions les plus tristes sur l'avenir de la république, et qu'on voit apparaître comme un espoir ou comme une crainte la prévision

d'un maître qui la sauve en la mettant sous le joug. Depuis quelques années, nous assistons au réveil de la légende impériale; la gloire du premier des Napoléons pouvait expliquer cette résurrection. Aujourd'hui, le second Empire semble lui-même reprendre faveur; le neveu reparait dans les journaux et dans les récits où l'on a déjà célébré l'oncle; on lui découvre avec complaisance des mérites cachés; on passe sous silence ou l'on accuse ceux que son gouvernement bannit ou qui lui résistèrent, et tout cela se soutient dans des feuilles qui, naguère, s'en seraient scandalisées. On n'eût pas osé ces apologies il y a quelques années; pour qu'elles soient possibles, il faut que, comme à la veille du 18 brumaire et du 2 décembre, l'esprit public soit bien affaissé. Hier encore M. Jaurès parlait à la Chambre des menaces du césarisme. Le principe du césarisme n'est pas où il le montrait; il est dans l'inquiétude qu'inspirent les passions révolutionnaires encouragées par les abus ou les lâchetés des gouvernements.

Il n'est guère de question ni de domaine dans lesquels le régime actuel n'ait été au rebours du but qu'il s'était proposé ou qu'il avait, du moins, mis en avant. Les deux lois dont il se fait le plus d'honneur sont la loi militaire et la loi scolaire. Elles sont toutes deux atteintes et comme lézardées par l'expérience.

La discussion du budget de la guerre a montré les vices de la loi militaire de 1889 et le péril des mesures qui en ont été, sous l'administration néfaste du général Mercier, comme l'interprétation pratique. On en est encore à débattre ces deux thèses des armées de métier ou de ce qu'on appelle « les armées nationales », et si la première a été puissamment soutenue, avec les conséquences qu'elle comporte, par M. de Tréveneuc, M. Delafosse et surtout M. Jules Roche, la seconde a rencontré dans M. Cavaignac un partisan que, malgré le vague de ses conclusions, les radicaux ont salué comme un précurseur inattendu de leur système.

Ceux qui avaient le plus haut réclamé le service obligatoire, pour le seul plaisir de crier : *Les curés sac au dos!* ne cherchent que des moyens d'y échapper ou d'y soustraire leurs amis; et, tandis que, en dépit de cette loi faite contre eux, les Frères des Écoles chrétiennes voient s'augmenter le nombre de leurs novices, les écoles normales de l'enseignement officiel sont de plus en plus dépeuplées.

Les effets produits par la loi scolaire sont encore plus significatifs. On s'était flatté, en enlevant aux écoles congréganistes le caractère d'écoles publiques, d'en préparer la ruine; les Frères ont aujourd'hui 93 écoles et 18 211 élèves de plus qu'en 1884; il est vrai qu'ils n'ont pu en établir dans beaucoup de petites communes, dépourvues des ressources nécessaires pour soutenir la concurrence avec

l'école laïque; car c'est principalement les pauvres que cette loi, dite démocratique, a frappés. Mais, parmi les écoles laïques, ainsi imposées aux familles, il en est qui n'ont pas un élève, d'autres qui en ont dix, d'autres, au nombre de 291, qui en ont moins de vingt. Chose plus curieuse et vraiment étonnante, cette loi qui devait, disait-on, faciliter le développement de l'instruction, a eu pour résultat de le ralentir. Le nombre des élèves a baissé; il y avait, en 1891, dans la totalité des écoles publiques et privées, 30 000 élèves de moins qu'en 1887; et si, ne prenant que les établissements destinés à l'âge scolaire proprement dit, c'est-à-dire aux enfants de six à treize ans, on applique ce recensement aux écoles officielles seules, la décroissance est de 220 000.

« Une partie de ce regrettable déficit est donc couverte par le développement des écoles libres. Ce sont elles seules qui arrêtent le recul de l'instruction générale, et c'est le service qu'elles rendent, non seulement à la moralité, mais au développement intellectuel tout entier des générations nouvelles. »

Nous empruntons cette réflexion, comme les renseignements qui la précèdent, au rapport que M. le duc de Broglie vient de présenter à l'assemblée générale des membres de l'œuvre du bienheureux J.-B. de La Salle, récemment tenue à Paris, sous la présidence de Mgr le Cardinal Richard.

Nous dirions de ce rapport que c'est une belle page, si nous ne tenions d'abord à dire que c'est une belle action. Donner ses soins à l'étude de cet admirable Institut des Frères, suivre ces maîtres vénérés dans leur vie de dévouement et d'humilité, raconter les origines de leurs écoles, leurs développements, leurs difficultés, leurs progrès; en supputer les ressources et les besoins, et appeler sur elles la générosité de tous ceux qui veulent assurer un avenir à la France, en lui gardant sa foi, c'est là, sans doute, une noble et bienfaisante mission. Mais elle n'est pas de celles qui donnent la popularité et que portent les bruits du monde; elle trouve sa grandeur en elle-même et ne peut tenter que des âmes élevées. M. le duc de Broglie a prouvé qu'il en sentait l'attrait; car c'est pour la seconde fois, en quatre ans, qu'il la remplit.

Ce que la loi scolaire a fait de l'enseignement moral dans les écoles publiques, on le trouvera dans ce rapport; on y verra les aveux des hommes qui avaient le plus vanté cette prétendue réforme, leurs découragements, leurs alarmes, leurs tentatives désespérées pour rendre à la jeunesse cette âme qu'elle a perdue; pour donner à la morale, à la place du Dieu des chrétiens, quelque principe supérieur au nom duquel ils la puissent enseigner; leur conclusion enfin, « qu'il faut à tout prix que l'école publique voie dans la religion une alliée et non une ennemie, et substituée, c'est l'expres-

sion même dont on se sert, à une neutralité trop souvent hostile, une neutralité bienveillante ».

En prenant acte de ce vœu et en s'y associant, M. le duc de Broglie ajoute avec raison :

« Ce souhait, dont l'accomplissement est encore si lointain et si douteux, ne doit pas nous empêcher de nous féliciter qu'il y ait, dès à présent et dans un nombre toujours croissant, grâce surtout à l'œuvre du bienheureux de La Salle, des écoles qui, n'ayant pas perdu leur âme, ne sont pas en peine de la retrouver. Aussi vous apprendrez avec plaisir les progrès faits, chaque année, par cette œuvre si précieuse. Dans l'espace de dix années, le nombre des Frères ayant fait des vœux définitifs ou temporaires s'est élevé de 9621 à 11 670, soit une augmentation de 2049; le chiffre des novices déjà employés a passé de 1672 à 2160, accru ainsi de 488. Un accroissement presque égal est signalé dans le nombre des novices encore en préparation, qui de 760 a passé à 1219. Et quand on songe à travers quelles difficultés ce développement s'est opéré, aux exigences croissantes de diplômes acquis pour l'enseignement, à la lourde charge du service militaire triennal, dont le poids a commencé seulement à se faire sentir dans ces dernières années, on ne peut se montrer trop reconnaissant de ces effets incontestables de la protection divine. »

Les traités de commerce, conclus par l'Allemagne avec la Russie, la Roumanie et l'Autriche-Hongrie, ne paraissent pas lui avoir été profitables. L'industrie elle-même se plaint; elle n'a pas recueilli de ces conventions les avantages qu'elle en espérait; et l'agriculture, qui les repoussait, trouve dans l'événement la justification de ses luttes.

Tour à tour tancés et encouragés par l'empereur, les agrariens, comme on appelle en Allemagne la ligue des agriculteurs, ne savent encore ce qu'ils doivent penser des intentions de leur souverain. Récemment, Guillaume II, recevant leurs délégués, leur adressait quelques paroles bienveillantes, qui les dédommageaient des admonestations de l'an dernier. Quelques jours plus tard, au banquet donné par le président du Landtag brandebourgeois, l'empereur a de nouveau mis en arrêt leur confiance : « Je ne saurais assez vous mettre en garde contre les espérances excessives que vous pourriez concevoir, leur a-t-il dit, et même contre le désir de voir se réaliser des utopies. » De plus, M. Boetticher, secrétaire d'État, parlant aux commerçants allemands, faisait par son ordre l'éloge du traité passé avec la Russie.

Les agrariens avaient, en effet, conçu un projet ambitieux. Ne pouvant abolir les traités de commerce, ils avaient rêvé d'en annuler les effets, en proposant que l'État se réservât le monopole

de la vente des blés venus de l'étranger et ne les cédât qu'à un prix supérieur à celui des blés indigènes. La mesure n'aurait pas pu être appliquée sans soulever les réclamations des États contractants. Le projet, dont l'auteur est le comte Kanitz, a cependant été compris dans les délibérations auxquelles le conseil d'État doit se livrer pour étudier les moyens de remédier à la crise agricole, mais on ne doute pas qu'il soit repoussé.

On se prépare à célébrer le 80^e anniversaire de la naissance du prince de Bismarck ; le Centre, qui se souvient du Kulturkampf, a refusé de s'associer à cette fête. De quelques attentions que l'entoure aujourd'hui l'empereur, l'ancien chancelier n'en garde pas moins son franc parler dans son appréciation des affaires publiques ; les feuilles allemandes ont publié l'opinion qu'il avait exprimée devant quelques amis sur le projet de loi déposé contre les menées socialistes. « J'ai toujours dit à mon souverain, a déclaré M. de Bismarck : Si vous combattez la démocratie sociale par tous les moyens en votre pouvoir, vous supprimerez une maladie aiguë ; si vous favorisez la classe moyenné, vous ferez naître une maladie chronique, difficile à guérir. Parlemerter avec le parti révolutionnaire me paraît aussi sensé que si, la France nous déclarant la guerre, nous prenions le parti de lui dépêcher un avoué pour négocier avec elle. »

Il est peu probable cependant que le Parlement entende ce langage. La commission chargée d'examiner le projet de loi l'a surchargée d'amendements qui le rendent méconnaissable et, si le gouvernement ne trouve point le moyen de gagner l'appui du Centre, on ne voit pas comment il pourra rallier une majorité à sa proposition.

Le gouvernement italien n'a pas encore fixé la date des élections générales ; on se prépare à la dissolution, tout en se demandant si, au dernier moment, M. Crispi n'hésitera pas à la prononcer. Menacé par la coalition de ses adversaires, le cabinet semble chercher un terrain de ralliement pour les électeurs dans l'hostilité supposée de la France. Comme M. de Bismarck, pour faire voter son budget militaire, montrait le péril du côté des provinces annexées, M. Crispi fait évoquer par ses journaux le péril de l'action française dans la Tripolitaine et en Abyssinie.

C'est probablement à l'inspiration du cabinet italien qu'il faut attribuer le récent écrit de M. Nigra, autrefois ambassadeur à Paris, aujourd'hui ambassadeur à Vienne. Sous le titre de *Souvenirs diplomatiques* — 1870, M. Nigra a publié, dans la *Bibliothèque universelle*, un article dont l'objet apparent est de prouver qu'il n'a pas dépendu de Victor-Emmanuel d'empêcher la guerre entre la France et la Prusse ni, tout au moins, d'en limiter les effets.

D'après ce diplomate, qui fut si longtemps en faveur auprès de Napoléon III, l'Italie et l'Autriche avaient fait, en 1870, un projet de traité, aux termes duquel les deux puissances auraient contracté une alliance offensive et défensive, stipulant une neutralité bienveillante envers la France, et s'engageant à mettre leurs armées sur le pied de guerre, soit pour exercer une médiation, soit pour entrer en campagne. Ce projet aurait été entravé par la Russie, qui aurait déclaré que, si l'Autriche intervenait, elle prendrait elle-même parti pour la Prusse. M. Nigra conclut son récit par ces mots extraits d'une lettre que lui écrivit, à Bordeaux, le 22 février 1871, M. Visconti-Venosta : « Dans le fait, l'Allemagne eut une alliée dans la Russie; l'attitude de la Russie paralysa l'Autriche, et l'Italie restée seule se sentit et était impuissante. »

Cette conclusion révèle le vrai motif de l'article. Au moment où il se prépare à renouveler les traités de la Triple-Alliance, M. Crispi se flatte de jeter un ferment de discorde entre la France et la Russie. Mais les dispositions dont, au dire de M. Nigra, l'Autriche et l'Italie étaient en 1870 animées contre l'Allemagne, n'empêchent pas l'Allemagne de signer aujourd'hui avec elles des pactes d'intimité. Ce qu'a pu penser l'empereur Alexandre II à la même époque ne saurait davantage empêcher en 1895 le rapprochement de la Russie et de la France; l'attitude du tsar en 1875, les fêtes de Cronstadt et de Toulon, parlent plus haut que les souvenirs exhumés par M. Nigra.

La Chambre des communes a adopté en première lecture le projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le pays de Galles. Trente-quatre députés représentent le pays de Galles au Parlement, et, sur ce nombre, trente et un réclamaient la séparation. L'Eglise établie n'a, en effet, qu'une minorité d'adhérents dans ce pays, où la population se partage en sectes qui ne reconnaissent pas son autorité. Le bill porte abolition du droit de nomination aux bénéfices ecclésiastiques, qui était conféré à des corporations ou à des particuliers; les évêques anglicans du pays de Galles cesseront d'être représentés à la Chambre des lords; les conseils de paroisse et de comté régleront toutes les questions concernant le culte et l'assistance des pauvres, tandis qu'une commission supérieure, à laquelle reviendra le soin de disposer des temples et des cures, gèrera les intérêts des fidèles de l'Eglise anglicane.

La politique du cabinet a éprouvé un échec dans le scrutin qui vient de renouveler le conseil du Comté à Londres, composé de 118 membres. Les progressistes dominaient dans cette assemblée depuis 1892; ils n'y ont plus maintenant qu'une majorité si faible qu'elle sera réduite à l'impuissance. Les conservateurs et les unionistes avaient, depuis deux mois, préparé la campagne; lord Salis-

bury, M. Goschen, M. Chamberlain lui-même, étaient intervenus dans les réunions, tandis que les journaux de leur opinion animaient les électeurs en faisant valoir leurs griefs contre la majorité progressiste. C'était contre les grands propriétaires, le duc de Westminster, le duc de Portland, le duc de Bedford que s'étaient faites les élections il y a trois ans. Cette fois, les suffrages se sont retournés en leur faveur; vainement, les progressistes ont rappelé les améliorations que leur administration avait réalisées à Londres. Ils ont augmenté l'impôt municipal; c'est là leur crime, et le seul souvenir que les Londoniens aient conservé de leur pouvoir; les quartiers les plus pauvres, les plus accessibles aux passions socialistes, sont ceux qui ont, cette fois, donné le plus de voix aux conservateurs.

Quand verrons-nous, en France, Belleville et Montmartre imiter cet exemple?

L'Angleterre est un grand peuple; mais quand ses intérêts sont en jeu, il faut avouer qu'elle ne connaît plus ni foi ni loi. Y a-t-il dans le monde un gouvernement contre lequel elle ait besoin d'avoir des griefs; elle met en mouvement ses orateurs, ses hommes d'État, ses journaux, pour découvrir dans ce gouvernement des injustices et pour les flétrir. On sait assez tout ce qu'autrefois ils ont débité d'invectives contre le roi de Naples. Mais quels abus, quelles iniquités l'Angleterre ne se permet-elle pas elle-même lorsqu'elle y croit son avantage engagé! On a pu lire dans les journaux l'abominable décret qu'elle vient d'extorquer du gouvernement égyptien. Dans cet État, où elle n'a aucun droit, où elle ne maintient ses troupes qu'au mépris des traités et de ses engagements, elle fait instituer un tribunal exceptionnel, placé sous l'influence britannique, pour juger les crimes ou délits commis par des indigènes contre les soldats ou les officiers de son corps d'occupation. Les juges ne seront pas tenus par les dispositions du code pénal; ils prononceront à leur gré les peines qu'ils jugeront nécessaires, « y compris la peine de mort », et les sentences, rendues séance tenante et sans appel, « seront immédiatement exécutoires ».

C'est la terreur en Égypte.

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

SOUVENIRS ET CORRESPONDANCES

FAISANT SUITE A QUELQUES ANNÉES DE MA VIE

CHAPITRE PREMIER

Ma vie en Normandie après Fontainebleau. — Lettres de mon mari. — Correspondance impériale. — Lettre de Montalembert.

Pendant les deux années qui suivirent le séjour de mon mari à Fontainebleau et précédèrent la guerre de 1870, je fus souvent seule en Normandie, mon mari étant appelé à Paris, tantôt par ses devoirs académiques, tantôt par la répétition de ses pièces. La création de *Julie* et la reprise de *Dalila* le retinrent pendant de longs mois hors de son foyer.

Une très douce compensation à mes heures de solitude était la présence aux Palliers d'une amie qui m'était chère comme une sœur. Je la connaissais depuis mon enfance. Quoique plus âgée que moi, elle était aussi jeune parce que la vie l'avait épargnée et que les chagrins n'avaient creusé ni plaies dans son cœur ni rides sur son visage. Rien de ce qui agite, mûrit et désenchanté ne l'avait touchée. Elle était veuve d'un vieillard aimable et bon qui l'avait aimée paternellement et qu'elle avait vu mourir avec cette résignation que laisse l'accomplissement des lois naturelles. Elle n'avait gardé de ce rapide passage dans la vie conjugale que des sentiments sans amertume, que des pensées sereines, que des habitudes austères et douces. Tendre et sensible, elle reportait tous les mouvements de son cœur vers l'amitié. Comme elle jouissait d'une indépendance complète, n'ayant pas d'enfants, elle consacrait sa vie à ses amis et rappelait, par son dévouement, ces Sœurs de Charité qui ne se lassent d'aider les gens à vivre que lorsqu'elles les ont aidés à mourir. Discrète et bonne, intelligente et active, d'une gaieté franche, acceptant les plaisirs du monde comme elle acceptait le calme et la solitude; d'une piété d'ange, sévère pour elle-même, indulgente pour les autres; chaste comme Diane, sincère comme la Vérité, elle allait, semant sur sa route les dons, les charmes, les grâces paisibles qui font aimer la vertu.

Quand elle arrivait aux Palliers, sortant de la diligence de Bre-

tagne, elle semblait quitter sa chambre, tant sa toilette paraissait irréprochable. Pas un grain de poussière sur ses vêtements, pas un cheveu soulevé sur ses bandeaux lisses. La fleur qu'elle avait cueillie en quittant son petit jardin était encore fraîche à son corsage. Elle défaisait ses malles, rangeait son linge, secouait ses robes, trottait comme une souris dans la maison et ne se couchait que lorsque chaque chose avait repris sa place.

Le lendemain, au déjeuner, elle s'installait devant moi, prenant chacun des enfants près d'elle. Je la vois encore se dessinant sur le fond sombre d'un vieux dressoir, avec sa belle taille un peu raide. Cette raideur pudique, qui la faisait ressembler à une Anglaise, nous fit l'appeler : miss Emly.

La présence de miss Emly éclairait tout dans la maison. Les enfants devenaient meilleurs quand elle était là. C'était elle qui surveillait leurs leçons et leur apprenait les histoires de la Bible. Moi, je retrouvais près d'elle des éclairs de foi et le plaisir de vivre.

Lorsque nos devoirs maternels étaient accomplis, j'entraînais miss dans la campagne, la conduisant triomphalement dans mon panier. Nous allions au hasard, dans ces jolis chemins normands, devisant sous les ombrages, pendant que mon cheval marchait au pas, en faisant sonner les anneaux de sa gourmette. On s'asseyait quelquefois dans une clairière, sur un tronc d'arbre renversé, pour mieux causer, et là, nous nous ouvrons nos cœurs, pendant que la voiture, le cheval et le domestique somnolaient à quelques pas de nous. C'était si bon de penser tout haut l'une et l'autre!

Quelquefois nous poussions l'excursion jusqu'à un lieu de pèlerinage appelé la Chapelle-sur-Vire, où, depuis des siècles, tout le pays venait prier et demander des guérisons. C'était un lieu poétique et doux! La petite chapelle était bâtie sur les bords de la rivière, au pied de hauts coteaux boisés sur lesquels étaient construits quelques couvents. A l'heure des offices, les chants religieux remplissaient ces solitudes de leurs harmonies. Nous aimions nous asseoir à l'ombre de la chapelle, écoutant les chants. Miss profitait du charme pieux qui nous pénétrait pour me parler de ma foi languissante. Elle me grondait d'avoir abandonné certaines pratiques religieuses qui eussent été ma force dans les mauvaises heures. Elle me reprochait aussi l'amertume avec laquelle j'envisageais la vieillesse, l'horreur que me causaient déjà mes trente-cinq ans. « Quelle folie! disait-elle quand je lui confiais mon désir de me retirer du monde lorsque j'aurais des rides et des cheveux blancs. — Ce ne serait pas par dépit, lui disais-je, ni dans une pensée de coquetterie banale; ce serait par pudeur, par respect de moi-même. Ainsi que les Romains qui se voilaient la face pour mourir, je me

cacherais pour vieillir. — Vous ne vous cacherez pas, répondait miss, vous aimerez toujours la vie et les vivants, qui vous aimeront toujours. » Alors je disais à miss combien je regrettais d'avoir une instruction incomplète. Je sentais que, si j'avais appris davantage, mon humiliation de vieillir eût été moins grande. En perdant les attraits de la jeunesse, j'aurais pu conquérir les charmes plus profonds d'un esprit cultivé.

Ma pauvre mère m'avait donné des notions sur toutes choses sans me faire rien approfondir. Ce que je savais était plutôt à la surface. Comme j'étais curieuse et que j'avais un certain amour-propre, je tâchais de recueillir au passage quelques débris de l'instruction des autres et de me les approprier. Cela faisait que j'avais mille faits en tête qui ne se reliaient point entre eux, auxquels je ne pouvais pas donner leur vraie place et qui me créaient une science pleine de désordre et de lacunes, s'ébranlant comme une muraille qui n'aurait que des pierres et pas de ciment.

On chassait à courre dans la forêt de Cerisy, et nous suivions souvent les chasses, miss et moi, non pas à cheval, mais en voiture. Rien n'était joli comme ce voyage matinal, avec une belle gelée qui blanchissait les campagnes; parfois, nous devancions le départ général pour aller déjeuner solitairement chez l'un des gardes de la forêt, dans sa petite cabane, qui se mettait en fête pour nous recevoir. On installait une table près de la fenêtre, tandis que le feu brillait au loin, et, tout en mangeant une côtelette grillée et un peu de fromage, on jetait les yeux sur le sentier par où devaient arriver les chasseurs. Bientôt les chiens apparaissaient deux par deux, flairant les buissons. Le piqueur les suivait en poussant des cris glauques.

Lorsque les chasseurs de Balleroy, de Bayeux et de Saint-Lô étaient réunis, on se mettait en marche au milieu d'un tumulte infernal, après s'être crié de joyeux bonjours.

Nous laissions les gens à cheval s'enfoncer dans les fourrés, suivant en voiture les sentiers plus larges. De temps en temps, nous mettions pied à terre pour écouter la voix des chiens et le son des cors, qui nous renseignaient sur les évolutions de la chasse. Quand tout restait silencieux, on entendait tomber des branches les gouttes d'eau formées par le givre fondu et les pas discrets des cerfs chassés de leurs solitudes. Après de longues heures d'attente et d'émotion, nous remontions en voiture et gagnions la grande route que la chasse traversait comme un éclair; puis nous marchions vers les profondeurs de Balleroy, où les chevreuils se faisaient généralement prendre. C'était près de la petite rivière qui passe devant l'auberge du Tourne-Bride que tout le village accou-

rait pour assister à l'hallali, et que le coup d'œil devenait réellement féerique.

Au fond de la vallée, à l'abri des derniers arbres de la forêt, devant les coteaux que couronne le splendide château de Balleroy, la bête épuisée venait mourir. Lorsque le piqueur avait planté sa dague dans son cœur haletant, les chasseurs se rangeaient autour d'elle, tandis que les paysans, les femmes, les enfants, montés sur les fossés, perchés sur les haies et dans les arbres, joignaient leurs cris aux aboiements des chiens et aux fanfares des cors, répétés par les échos.

On revenait à Saint-Lô en troupe, laissant marcher doucement les chevaux. On causait. On regardait le soleil se coucher derrière les jolis horizons. On s'assoupissait dans le vague des premières ténèbres, rêvant des chiens, des chevreuils, de la grande forêt, et l'on ne sortait de ses rêves que lorsque les chevaux faisaient entendre leurs pas sonores sur le pavé des faubourgs.

Un petit cercle composé de gens aimables et intelligents se réunissait le soir aux Palliers. Mon père et mon frère m'aidaient à faire les honneurs de la maison. On causait. On riait. On n'attaquait jamais personne. L'esprit vivait sans que le prochain fût en cause. L'amitié existait sans que la jalousie la troublât. Nous étions trois ou quatre femmes vivant au milieu d'une dizaine d'hommes qui nous prodiguaient leur admiration, et jamais l'une de nous ne trouva qu'elle en méritait plus que les autres; c'était l'âge d'or!

Les hommes de notre intimité étaient : le frère des demoiselles ***, encore beau valseur, beau chasseur, bel écuyer et toujours bon ami; puis un officier des haras, que nous appelions le prince, parce qu'il avait de grands airs quand il entra dans un salon; le secrétaire du préfet, qui faisait des vers et des acrostiches; le substitut du procureur impérial, un jeune raffiné, propre comme un chat, toujours de frais rasé, ayant de chaque côté de la tête des touffes de cheveux blonds ressemblant à des marabouts, marchant discrètement comme s'il eût eu des houppes sous les semelles, parlant lentement et disant d'un ton piteux les choses les plus spirituelles. Ce personnage nous faisait songer aux jeunes prélats du temps de Louis XV; nous l'appelions l'abbé. Enfin, venait le secrétaire général de la préfecture, auquel nous ne donnions pas de nom, parce que nous sentions que cela ne l'eût pas fait rire. Ce n'était pas un jeune homme, c'était un monsieur. Les choses folâtres ne l'accommodaient point. Quand nous faisons des bouts-rimés, il se pelotonnait à l'écart dans un fauteuil en roulant sa cigarette. Il avait souvent, avec un ingénieur de nos amis, des discussions politiques qui ne laissaient pas de me causer de

l'inquiétude; c'était le point troublant de l'âge d'or. L'ingénieur soutenait le progrès et les tendances libérales. Le secrétaire général était pour le vieux monde et pour le trône. Quand les choses s'échauffaient par trop, j'arrivais près d'eux avec un bon sourire : « Messieurs, leur disais-je, faites la paix pour moi ! » Et ils la faisaient.

J'aimais la franche gaieté de ces réunions. J'étais moi-même si gaie dans les temps passés ! Une de mes camarades d'enfance et de jeunesse écrivait en parlant de moi : « Sa vie de jeune fille était celle d'un papillon au soleil. » C'étaient des rires pour tout et pour rien. Quand j'étais enfant, les farces de gamin faisaient les joies de mon existence. Elles étaient quelquefois très mal placées, mes farces ! Personne n'en était à l'abri. Je me souviens que M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe, fut lui-même une de mes victimes. Il était venu à Saint-Lô pour visiter le collège dont mon père était l'un des fondateurs. Il déjeunait ce jour-là à la maison en grand appareil. Le repas terminé, mon père entraîna le ministre dans le jardin et le fit monter sur notre vieille tour, d'où l'on découvrait toutes les beautés du pays. Pendant que M. de Salvandy admirait la vue, s'exprimant avec emphase, la main dans son gilet, moi qui avais suivi les invités, j'eus l'idée d'attacher avec une épingle à l'habit du grand personnage un écriteau que j'avais destiné à mon maître de français, et sur lequel était écrit : *Bavard !* L'écriteau se balançait doucement entre l'habit et le paletot du ministre quand il partit, avec mon père, pour faire sa visite officielle au collège. En entrant dans les classes, ces messieurs enlevèrent leurs pardessus, et mon père aperçut le fameux écriteau. Il le prit discrètement et le mit dans sa poche. Le soir, lorsque, après la fête, la paix régna dans la vieille maison, mon père me fit appeler et me dit d'un ton sévère en me montrant l'écriteau : « Connaissez-vous l'écriture du polisson qui a fait cela ? — C'est moi le polisson », répondis-je timidement. Ce bel aveu fit que mon père me condamna à copier soixante-dix fois le verbe *punir*, et comme je le copiai en sifflant, simulant l'indifférence, je me vis doubler la dose.

Nous avions une très jolie parente dont la beauté et les charmes étaient l'attrait de nos réunions. Elle habitait l'hiver Saint-Lô et passait ses étés dans le vieux château de B..., situé sur les plages sauvages de la Hague, à quelques lieues de Cherbourg. J'allais quelquefois la voir dans ses solitudes, et ma vie s'y passait agréablement entre elle et son mari, qui était mon cousin.

Ma cousine n'était point pareille aux autres femmes. C'était une créature magnifiquement douée, étrange parfois, aimant aussi les

choses étranges, ne se contentant pas de la monotonie de la vie, des occupations et des émotions d'un foyer terre à terre. Elle était la grâce même, mais cette grâce était mêlée à une certaine virilité ou force d'âme qui devenait parfois de l'héroïsme. Si elle se donnait avec une folle ardeur aux joies du monde, elle se consacrait avec cette même ardeur à la charité et aux bonnes œuvres. A B..., elle était adorée des paysans, dont elle soignait les maladies, après s'être intéressée à leurs travaux et les y avoir aidés; adorée des pauvres, auxquels elle donnait à pleines mains; adorée du vieux curé dont elle parait l'église. Son enfance s'était passée en Autriche, où elle était née. Venue en France pour terminer son éducation, elle avait connu mon cousin à Paris et l'y avait épousé. Grande, portant la tête haute sans raideur, ayant la taille souple, les mouvements ondulés, la démarche glissante, on se demandait, quand elle entrait dans un salon, si c'était une apparition ou une femme. Elle avait une manière incomparable d'arranger ses cheveux. Elle les relevait en diadème sur son front, et les tordant une seule fois sur le sommet de la tête, les laissait retomber en arrière comme une crinière de lion. Ses grands yeux tendres étaient du même brun que ses cheveux; quand elle les relevait ou les abaissait, chacun de ses regards semblait une grâce accordée aux mortels.

Elle riait peu ou riait beaucoup. Parfois d'une indolence turque, on eût dit qu'elle oubliait la vie. On la trouvait étendue dans ses cachemires et dans ses fourrures, immobile, muette, enroulée dans sa léthargie comme ces animaux qui s'endorment pour l'hiver sans souci du réveil. Qu'avait-elle dans ces moments-là? A quoi pensait-elle quand une larme traçait un sillon humide sur sa joue transparente? Personne ne le savait.

A d'autres heures, on la trouvait animée, vivante, se livrant avec entrain aux soins de sa ferme, allant vendre elle-même ses bêtes dans les villages environnants. Je me souviens d'un marché de moutons que je fus conclure avec elle dans le petit bourg de P..., et de l'espèce de fascination qu'elle exerçait sur les paysans. Je la vois aussi conduisant son char à bœufs le long des grèves, debout, appuyée sur l'aiguillon, se dessinant comme une grande ombre sur la mer. Je croyais alors voir passer une des prêtresses de la Gaule.

Je ne sais pas si elle connaissait toute sa poésie, mais elle n'avait pas l'air de poser. A peine avait-elle rentré ses bœufs dans les étables, qu'elle courait à la cuisine et veillait au repas de ses gens.

Je me souviens qu'un jour, nous fûmes visiter l'église extérieure de la trappe de Briquebec. Elle me mena dans la voiture qu'elle conduisait elle-même à travers les grandes plaines désertes qui

entourent le couvent, où quelques moines épars creusaient des sillons. Là encore, elle me dit qu'elle souffrait de la vie et qu'elle enviait le sort de ces hommes à peu près morts. Ils ne l'étaient pas autant qu'elle le pensait; nous ne tardâmes pas à nous en apercevoir. En entrant dans l'église, nous nous trompâmes de porte et pénétrâmes, sans nous en douter, dans la chapelle réservée aux religieux. Elle était déserte. Nous nous mîmes à prier tranquillement, mais bientôt une espèce de placard s'ouvrit et nous vîmes entrer la procession des moines recueillis, sous leurs capuchons abaissés. Ils venaient chanter laudes. Les capuchons se relevèrent bientôt et lorsque tous ces yeux austères aperçurent nos jupes courtes et nos chapeaux emplumés, ils se crurent tombés en enfer. Je n'oublierai jamais les cris que poussèrent ces hommes pendant que nous courions, ma cousine et moi, pour retrouver la porte que notre émotion nous empêchait de découvrir à travers les stalles de bois sculpté.

Le curé de B... n'avait pas si peur de nous. C'était un bon vivant, un bon vieux prêtre ressemblant à un pot à tabac, avec de petits yeux perçants et une lèvre tombant comme une lippe sur son rabat; mais, sous ses dehors de paysan arriéré, il cachait plus de finesse que sa ronde personne ne le faisait supposer. Il cachait aussi un cœur dévoué à ses châtelains, à son village, aux pauvres gens, à son vieux temple; il venait dîner presque tous les jours au château et s'y rencontrait parfois en automne avec quelques chasseurs et leurs jeunes femmes, qui ne demandaient qu'à s'amuser. Un soir qu'il nous voyait valser : « Qui donc, s'écria-t-il, a dit que la valse est un péché? » Et pendant cela, son pied chaussé de gros souliers ferrés battait la mesure avec enchantement.

C'était un type amusant que ce vieux curé! Quelques années plus tard, lorsque la république succéda à l'empire, il se vit forcé de remplacer à la messe le *Domine, salvum fac imperatorem* par le *salvam rempublicam*, cela lui arrachait la langue, car il n'était pas républicain. Il se résigna pourtant et entama d'une voix terrible les prières pour la république; les paysans, déroutés par ce changement, ne répondirent rien à l'invite du curé. Le curé la recommença trois fois, et voyant que le résultat n'était pas meilleur la troisième fois que la première, il se retourna vers la foule et s'écria : « Eh bien, bonnes gens, si cela vous embête autant que moi, nous en ferons l'économie. » Le dimanche suivant, il reprit avec chaleur le *Domine, salvum fac imperatorem*; et, s'il vit, il doit le chanter encore.

Si j'ai parlé longuement de ma cousine, de ce qui l'entourait, du cadre dans lequel elle vivait, c'est qu'elle a tenu une large place dans notre vie; c'est que, sans s'en douter, elle a servi plus d'une fois de modèle à certaines héroïnes de mon mari.

CHAPITRE II

Lettres de mon mari à l'empereur. — Réponse de l'empereur. — Je vois la mort de près.

Au retour de ses voyages, mon mari avait hâte de retrouver le calme de sa petite maison et de son verger solitaire. Les premiers jours de repos lui causaient de véritables extases ou lui donnaient des joies d'enfant; assis à sa porte, baigné par le soleil, on l'entendait dès l'aurore chanter comme un merle. Quand j'allais lui faire ma visite, il me disait, l'œil animé, en me tendant les mains : « Tu vois un homme heureux. »

L'homme heureux retrouvait promptement les soucis de la vie. Non seulement il les retrouvait dans ses malaises nerveux, dans sa difficulté de travail, dans les mille riens dont son imagination faisait des mondes; mais il se torturait encore pour la politique, pour l'avenir de son pays, pour celui de ceux qui le gouvernaient, trouvant, comme il disait, que le char de l'Etat prenait une mauvaise route.

Il avait résolu d'écrire courageusement à l'empereur pour le presser de tenter des réformes libérales qui devaient le sauver, selon lui. Il fut un des premiers qui eut la pensée généreuse du fameux décret du 19 janvier. Les poètes devraient être à jamais exclus des questions politiques. L'exaltation de leur âme, leur ignorance de la vie réelle, l'idéal qu'ils poursuivent pour créer leurs fictions, les éloignent par trop du sens pratique et de la vérité des choses. Ce sont des aveugles sublimes qui nous mènent à travers les féeries de leur esprit et les rêveries de l'âge d'or aux licences populaires et aux horreurs d'une Commune.

Dès 1867, mon mari avait écrit à l'empereur la lettre suivante, qui ne lui fut pas envoyée, paraissant trop audacieuse :

« Sire,

« J'écris cette lettre à l'empereur avec tristesse, mais il me semble que je le dois. J'ai hésité bien longtemps; je sens combien ma voix a peu d'autorité, combien il est invraisemblable qu'elle ait l'ombre d'influence sur l'esprit de l'empereur. Je me décide pourtant à lui dire ce que je crois être la vérité, tant cette vérité me presse et me domine.

« Sire, l'empire est ébranlé et menacé : l'expédition du Mexique, les affaires d'Allemagne, la nouvelle organisation militaire en France, fournissent à nos ennemis des armes redoutables. Le pays tout entier est inquiet et défiant. Je vis dans la région la plus tranquille de toute la France, et, même là on sent à un haut degré le

malaise et le danger. On perd confiance dans la durée de votre règne. On lui accorde à peine un lendemain, on arrange l'avenir sans lui, et cela sans hostilité, sans passion, avec regret et avec effroi, mais avec une sorte de résignation. Sire, voilà la vérité; si on vous dit autre chose, on vous trompe.

« J'entends déjà, avec une douleur profonde, parler de l'empire comme du passé. J'entends dire sous toutes les formes : C'était si facile, pourtant ! L'empereur n'avait qu'à se faire souverain constitutionnel; les trois quarts et demi de la nation ne demandaient que cela.

« Sire, cela est vrai. Les trois quarts et demi de la nation ne demandent que cela, et, parce qu'ils ne sentent pas assez que l'empereur le leur donne, ils ne soutiennent pas l'empire. Je veux tout dire à Votre Majesté. La France devient orléaniste, non pas par attachement pour les personnes, elle aimerait mieux le nom de l'empereur qu'aucun nom français, mais parce qu'elle n'attend pas de la maison d'Orléans ce qu'elle espérait de l'empereur, comme le représentant le plus direct, le plus vrai, le plus légitime de la Révolution.

« Une grande œuvre devrait tenter l'empereur : ce serait la décentralisation de la France sur une grande échelle. Aucune diversion ne serait plus salubre; instituer dans tout le pays un vaste système de libertés locales, ce serait rendre la vie intellectuelle à la province qui est la France, ôter à Paris son effrayante suprématie, aussi prête pour le mal que pour le bien, faire circuler dans toutes les veines de la nation un sang plus jeune, plus libre, plus fort et plus dévoué à l'empereur. Le jour où l'empereur aura décentralisé la France, œuvre essentiellement libérale et démocratique, contre laquelle toutes les oppositions useront leurs dents, l'empereur sera assis sur un trône d'une base immense.

« Je m'arrête, Sire. J'ai peut-être perdu votre bienveillance, et pourtant je sens profondément que jamais je n'ai pu me dire avec plus de vérité,

« De Votre Majesté, le plus dévoué serviteur,

« Octave FEUILLET. »

Les décrets libéraux relatifs à la presse, à la tribune, au droit de réunion, parurent le 19 janvier 1867; alors mon mari, exalté par le commencement de ses rêves accomplis, écrivit à l'empereur une nouvelle lettre qui, cette fois-là, fut envoyée :

« Sire,

« Il y a deux mois, croyant l'empire menacé, j'avais pris mon

grand courage et j'avais écrit à l'empereur une lettre où je lui disais, avec un respectueux dévouement, ce que je croyais être la vérité. Cette lettre écrite, je n'osai l'envoyer. Que l'empereur me permette d'en extraire quelques pensées.

« On vous dit, Sire, qu'en donnant plus de libertés à la nation, votre gouvernement se perdrait. Ce danger est possible, mais le danger présent est certain, c'est de se perdre si l'on ne donne pas quelque grande satisfaction au pays. Il n'y a que la liberté qui puisse ramener à l'empereur les esprits découragés et ôter à ses ennemis leurs griefs, leurs armes et leurs promesses. Jusqu'ici, tous les souverains ont péri, en France, pour s'être trop défiés de la liberté. Si l'empereur s'y confiait largement, l'épreuve serait noble et digne de lui.

« Que l'empereur me permette de tout oser. Je le supplie, au nom de son fils et au nom de mon pays, de se faire souverain constitutionnel dans toute l'acception du mot, avec une tribune libre, des ministres responsables, une presse réglée par les lois. La France n'est pas républicaine. Elle veut une monarchie. Si l'empereur lui donne toutes les libertés conciliables avec le seul régime qu'elle aime, la presque unanimité du pays, n'attendant plus rien d'une révolution nouvelle, n'en souffrira pas.

« Sire, tel était à peu près mon langage. Que Votre Majesté juge du bonheur avec lequel j'ai salué la généreuse initiative qu'elle vient de prendre. Sire, qu'aucune résistance ne vous arrête, qu'aucune injustice ne vous décourage. Vous êtes dans la vérité. La liberté sans la licence, l'ordre sans despotisme. La France développant les principes légitimes de la Révolution, sous un chef issu de la Révolution même, c'est ce que veulent les trois quarts du pays, et vos ennemis les plus redoutables ne lui ont jamais promis autre chose. Vous les désarmez aujourd'hui et vous pouvez voir leur embarras. Sire, persistez!

« En politique, je ne suis rien, je n'ai pas l'ombre d'ambition, je suis voué pour la vie à mes modestes études littéraires. Le cri d'alarme que je poussais vers l'empereur, l'invocation que je lui adressais, il y a deux mois, l'applaudissement respectueux que je lui adresse aujourd'hui, peuvent donc être taxés de zèle malavisé, mais ne peuvent être suspects d'aucune inspiration intéressée; aussi ai-je cru, Sire, que Votre Majesté me pardonnerait la liberté que je prends, qu'il y aurait peut-être quelque intérêt pour elle à lire) une si parfaite correspondance de sa propre pensée dans l'esprit et dans l'âme d'un homme étranger aux affaires, mais non aux idées politiques ni au sentiment sincère des choses de son temps et de son pays.

« Sire, un seul mot encore. Que l'empereur me permette de lui confier une idée qui m'obsède et que la réflexion fortifie chaque jour. C'est que la terrible instabilité du gouvernement en France ne tient pas seulement aux agitations politiques du pays : je crois que l'extrême centralisation de la dictature parisienne y est pour beaucoup. Il est difficile que l'empereur se rende un compte exact de l'état d'inertie mortelle où la province est tombée par l'effet de la centralisation. La France tout entière n'est plus que le faubourg servile de Paris. La suprématie de Paris manque aussi de contrepoids, et à chaque crise, à chaque mouvement brusque, la tête risque d'emporter le corps. Ce qu'il y a toujours de fiévreux, de passionné, d'extrême dans la vitalité parisienne, ne trouve pas sa compensation nécessaire dans le bon sens et dans l'équilibre de la masse nationale. Un fait à peine croyable, Sire, c'est la disette d'hommes en province. Dans un département de 600 000 habitants, comme le mien, on ne trouve pas un député. C'est que la vie provinciale est tellement réduite, tellement nulle, qu'elle ne peut plus ni former des intelligences, ni tremper des caractères. La France de 89 était autrement féconde.

« Ne serait-ce pas, Sire, que la centralisation, excellente comme remède et comme moyen, est mauvaise comme régime? Que, dans ce sens, la Révolution a dépassé son but et faussé sa marche? L'œuvre propre de la centralisation, l'unité française, n'est-elle pas faite à jamais? Et, en tout cas, la chance des guerres civiles n'est-elle pas préférable à celle d'une Commune de Paris? Ne serait-il pas temps de rendre enfin à la province, c'est-à-dire à la France, sous des formes nouvelles et appropriées au temps, la vie, le ressort, l'indépendance, l'activité propre, l'animation locale que les grandes institutions provinciales de l'ancien régime répandaient sur toute la surface de l'empire?

« J'ai la conviction profonde, Sire, qu'aucune œuvre patriotique plus opportune, plus française, ne saurait être accomplie; qu'elle serait le grand fait de la dernière partie du siècle et de la seconde moitié de votre règne, et j'ose en livrer respectueusement la pensée aux méditations de Votre Majesté, dont je me dis plus que jamais le dévoué serviteur.

« Octave FEUILLET. »

Huit jours plus tard, l'empereur faisait à mon mari la réponse suivante :

« Palais des Tuileries, 24 février 1867.

« Monsieur,

« C'est une véritable satisfaction pour moi de voir l'œuvre que

j'accomplis sagement appréciée par des hommes tels que vous. Les études auxquelles vous vous livrez habituellement vous rendent moins étranger que vous ne paraissez le croire à la vie politique, puisqu'elles sont une constante et fine analyse du cœur humain, et je ne saurais dire qu'elles vous ont mal inspiré dans l'expression des vues élevées et patriotiques que vous avez bien voulu me transmettre.

« Recevez, avec mes remerciements pour votre intéressante communication, l'assurance de mes sentiments.

« NAPOLÉON. »

Cette correspondance donna lieu aux conversations politiques de Fontainebleau, dont il est parlé dans les lettres de mon mari pendant son séjour près des souverains en 1868.

D'autres lettres, également intéressantes, venaient encore le trouver dans sa solitude. M. de Falloux et l'évêque d'Orléans n'oubliaient pas leur confrère de l'Académie, s'occupaient de ses travaux et l'encourageaient de loin.

Je rappelle ici une jolie lettre de Mgr Dupanloup, adressée des monts de la Savoie à mon mari :

« Monsieur, disait l'évêque, vous ne me trouverez pas indiscret, j'espère, si je vous envoie le panégyrique de Jeanne d'Arc que je viens de prononcer. C'est la peinture d'une âme vraiment extraordinaire. Vous aimez ces sortes d'études et ces horizons profonds, où la réalité historique atteint parfois, comme ici, l'idéal pur et les hauteurs que vous cherchez.

« La date de cette lettre vous dira que je suis dans ces chères montagnes de la Savoie, mon pays, au sommet desquelles vous vous souvenez peut-être que j'ai fait connaissance avec vous. Je vous y retrouve quand j'y reviens, car on vous y aime, et, hier encore, on me lisait, pour me distraire, quelques belles pages de vous. Je suis obligé de vous dire qu'elles ne m'ont pas distrait, mais recueilli, car vous m'avez découvert là, au plus profond de votre nature, un bien mystérieux et admirable repli du cœur humain. Pauvre cœur humain ! Que de choses divines, cachées et inconnues, il recèle ! Mais il n'y a que les âmes comme la vôtre qui les découvrent et vont jusque-là.

« La paix de ce séjour m'a laissé le temps de vous écrire ces lignes, dont vous pardonnerez la simplicité à ma fidèle et sincère admiration.

« FÉLIX, évêque d'Orléans. »

Il y avait aussi des lettres plus lointaines qu'on revoyait, le soir, au clair de la lampe. Je les lisais pendant que mon mari fumait.

Que de belles pages m'ont ainsi passé devant les yeux ! J'extraits de cette correspondance une lettre de M. de Montalembert que j'aime particulièrement.

« La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or), 1862.

« Monsieur et cher confrère,

« J'étais en Écosse quand l'histoire de *Sybille* a commencé à paraître. Depuis mon retour, enfermé à la campagne, je n'avais pas songé à reprendre les numéros arriérés de la *Revue des Deux Mondes*. Devinez qui, en venant me voir ici, m'a reproché de ne pas connaître *Sybille* et m'en a parlé avec bonheur ? C'est notre confrère et ami l'évêque d'Orléans. Certes, les évêques n'ont guère la coutume de recommander les romans ; mais, aussi, Mgr Dupanloup n'est pas un évêque comme un autre, et *Sybille* est encore moins un roman comme on en voit tant. Je vous ai donc lu, Monsieur, et lu tout haut, en famille, pendant huit ou dix heureuses soirées qui compteront parmi les bons moments de mon existence. Je m'en voudrais mortellement à moi-même si, au risque de vous importuner par un tardif hommage, je ne vous disais que j'ai été ravi, si je ne vous remerciais pas des douces larmes dont vous avez mouillé ma paupière ridée. A mesure que j'avais dans le récit, je me suis senti de plus en plus entraîné, attaché, ému. Je ne me rappelle pas avoir jamais dû à aucune lecture de ce genre des émotions plus saines et plus suaves. Vous êtes peut-être trop jeune pour vous être délecté, comme moi, aux romans de Walter Scott ; vous me les avez rappelés, mais en les surpassant. J'ai retrouvé chez vous toutes les qualités que j'avais admirées chez lui, et d'autres encore qui vous appartiennent en propre. Cette langue limpide et pure comme votre pensée, les finesses, l'ironie, l'exquise délicatesse, une sensibilité si simple et si intense, sans l'ombre de déclamation, jusqu'à ces paysages d'une touche si sûre et si sobre, tout, tout m'a charmé ; mais, par-dessus tout, vous sentez bien ces grandes inspirations de la foi et du devoir chrétien, si franchement avoués, si heureusement célébrés ! Oui, je ne crains pas de le dire, la religion et l'honneur, le bon sens et le bon goût, vous sauront un gré immortel de cette œuvre bénie. Comme l'une de vos charmantes héroïnes, vous nous enseignez l'art d'être heureux et honnêtes. Vous l'avouerais-je ? C'est encore moins *Sybille* qui m'attire que la duchesse Blanche. Ma pensée me ramène sans cesse à la scène où les larmes de cette noble femme tombent sur les fleurs de la couronne qu'elle tresse dans les cheveux de sa rivale. Je voudrais être peintre pour fixer sur la toile, comme elle est dans mon esprit, cette scène ravissante. Ne me croyez pas, du reste,

insensible à votre héroïne de prédilection. *Tout Paris, pour Sybille, a les yeux de Raoul*; mais, comme lui, je suis tenté de la trouver un peu dure, un peu raide. Je ne lui ai tout pardonné qu'à son lit de mort. Vous vous êtes surpassé dans cette dernière page, et la rougeur virginale qui se répand sur la joue de Sybille mourante, après qu'elle a reçu le premier et dernier baiser de son époux, restera dans la mémoire de tous ceux dont le suffrage mérite d'être compté. Tous les gens de bien vous remercient de ce livre, et moi, je vous remercie tout particulièrement d'avoir justifié, d'une façon si éclatante, non seulement le choix de l'Académie, mais encore certains votes auxquels vous ne vous attendiez pas.

« Ceci me rappelle que j'ai un tort à réparer envers vous; vous aviez déjà quitté Paris lorsque j'ai dû rendre compte à l'Académie de l'audience où j'avais soumis notre dernière élection à l'approbation impériale, et cette formalité est si banale que je n'ai pas songé à vous en écrire. Du reste, je n'avais jamais encore rempli ce mandat, et vous me pardonnerez d'avoir été moins préoccupé de vous que de l'occasion singulière qui allait me faire revoir, pour la première fois après dix ans écoulés, le *personnage* avec lequel j'avais eu des relations si fréquentes et si graves; il a, du reste, exprimé une très vive adhésion au choix de l'Académie. Il a dit que vous étiez un bon écrivain et même un grand écrivain; il m'en coûte d'être de son avis sur quoi que ce soit, mais depuis que j'ai lu *Sybille*, je sens bien que, du moins, sur votre compte, je ne puis pas le contredire.

« Pour vous bien prouver que je n'ai pas l'intention de vous flatter, je vous demanderai la permission, quand nous nous reverrons, de vous indiquer quelques détails insignifiants, quelques nuances d'expression ou même de situation qui m'ont fait l'effet de notes fausses dans une symphonie magnifique; vous n'y verrez, j'espère, qu'une preuve nouvelle de la profonde et affectueuse considération avec laquelle je demeure votre très humble confrère et très obligé serviteur.

« Le comte de MONTALEMBERT. »

Quand les joies tranquilles des Palliers ne suffisaient plus à calmer l'âme inquiète de mon mari; lorsque, dans ce cadre un peu morne, l'inspiration lui paraissait trop aride pour la création d'une œuvre nouvelle, il bouclait de nouveau ses malles et entreprenait quelques courtes excursions dans le voisinage. C'était généralement le bord de la mer qu'il recherchait. Il aimait particulièrement le Havre, l'animation de son port, ses bateaux gigantesques arrivant de tous les mondes et aussi les distractions souriantes de *Frascati*.

Pendant l'un de ses voyages, il venait à peine de s'installer pour quelques jours dans son cher *Frascati* lorsqu'il reçut de ma femme de chambre la dépêche suivante :

« Madame légèrement blessée demande monsieur. »

J'étais plus que légèrement blessée. J'avais failli trouver la mort dans un terrible accident de voiture. Des chevaux emportés m'avaient précipitée contre un mur dans l'une des rues de Saint-Lô, me laissant sans connaissance sur le trottoir, la tête ouverte, la partie gauche du corps presque dépouillée. Le sang coulait à flots de toutes mes plaies, et c'est peut-être à cette effroyable hémorragie que je dus mon salut. Bientôt tous les passants m'entourèrent. Un médecin et un prêtre furent appelés. Je reçus les derniers sacrements sur le pavé de la rue. Quand je rouvris les yeux et que j'aperçus le prêtre debout devant moi, je m'écriai :

« Je ne veux pas mourir, je ne veux pas mourir ! » A ces cris, chacun répondit que je ne mourrais point, que j'étais sauvée puisque j'avais repris mes sens.

Lorsque je les eus reconquis tout à fait, on amena un landau et l'on me plaça dedans sur un matelas. Je pris ainsi la route des Palliers, escortée par deux de mes amies et par mon médecin.

Je me souviendrai toujours de la rentrée que je fis dans ces riants Palliers. De la grille du petit parc jusqu'à la maison, je fus portée par le cocher et par le docteur. Quand nous fûmes dans l'allée des sapins, en face des pelouses, et que j'aperçus la maison, ses stores agitées par un vent frais, les corbeilles de fleurs tout ensoleillées, et mon chien endormi sur le banc près des orangers :

— Arrêtons-nous ici, dis-je à mes compagnons; je veux revoir tout cela, tout ce que j'ai failli perdre!

— Pas d'émotion, me dit-on.

Et vite, on m'emporta vers ma chambre et vers mon lit.

Le soir, mon mari accourait tout en larmes. Je me rappellerai toujours ce pauvre visage baigné de pleurs et les baisers si émus qu'il me donna à travers les bandelettes ensanglantées qui seraient ma tête.

Je ne puis dire à quel point je sentis les joies de la convalescence, ce renouveau de la vie qui nous fait trouver des délices inconnues dans un rayon de soleil, dans le parfum d'une fleur, dans la première côtelette qui vous est permise. J'éprouvai tout cela de la façon la plus intense, disant à tout ce qui m'entourait :
« Si vous saviez qu'il fait bon revivre ! »

Mes premières sorties dans les rues du vieux Saint-Lô me valurent de touchantes ovations. Les marchands apparaissaient sur le seuil de leurs magasins pour demander de mes nouvelles;

quelques-uns me tendaient les mains. C'était doux d'être aimée par ces braves gens! Je sentais qu'ils m'eussent pleurée si j'avais quitté ce monde.

Les pompes funèbres elles-mêmes semblaient heureuses de n'avoir pas eu la peine de me conduire au cimetière. Je me souviens qu'un des croque-morts, qui exerçait à la fois le métier d'ensevelisseur et d'étameur de casseroles, me rencontra comme je venais faire ma première visite à l'église; lui, portait un petit mort sous son bras. « Ah! me dit-il, en passant près de moi, je suis tout de même content de ne pas vous avoir conduite là-bas! »

CHAPITRE III

Julie est jouée aux Français. — Lettres de mon mari pendant son séjour à Paris. — Nouvelle correspondance impériale. — Une soirée chez la princesse Mathilde.

Julie fut représentée aux Français le 4 mai 1869. Mon mari m'avait quittée dès la fin de mars pour monter sa pièce, jouée par Favart, Febvre et Lafontaine.

Je livre ici quelques-unes des lettres écrites pendant la séparation :

« Paris, 25 mars 69.

« Ma chère enfant,

« Le voyage m'a laissé, comme toujours, de longues heures de fatigue, et je suis tombé, pour me remettre, sur le fatal rouleau qui écrase les pierres rue de Rivoli, quand tout devrait dormir. J'ai dû aller coucher cette nuit dans un petit hôtel borgne de la rue d'Antin, où j'ai grelotté dans des draps humides et où je me suis pourtant reposé, si bien reposé que je vais y rester encore la nuit prochaine, quoique l'atroce rouleau ait terminé sa besogne.

« A peine ma toilette faite, j'ai couru chez Thierry pour lui parler de *Julie*. Il était malade et couché; je n'ai pu le voir.

« En sortant de chez Thierry, qui demeure, comme tu le sais, à l'Arsenal, je suis revenu à travers les rues du vieux Paris. C'est une chose extraordinaire que ce quartier de l'ancien Paris. Il y a par là des noms de rues qui font trotter l'imagination : rue des Jardins-Saint-Pol, rue des Fauconniers, etc., etc. C'est l'emplacement de l'hôtel Saint-Pol, habité par les rois de France au treizième et au quatorzième siècle. Charles V, le fou Charles VI, Isabeau de Bavière, ont foulé ce sol et respiré dans ces jardins dont il ne reste que le nom et qui formaient alors un parc immense tout plein des accessoires de la maison royale, de ménageries, de fauconneries, de

volières et de viviers. C'est très intéressant de voir au coin de chaque rue la trace si vivante de ces temps déjà légendaires.

« Je t'envoie ci-joint un autographe de Favart. Elle fait si mal les chiffres que je ne sais pas si c'est à trois heures ou à quatre ou à cinq qu'elle m'attend. Si j'en crois Lévy, que j'ai vu hier soir, il faudrait désespérer de voir Favart accepter le rôle d'une mère de trente-cinq ans, précisément parce que c'est son âge. Il y a un autre écueil, elle déteste Lafontaine. Me voilà, ma pauvre enfant, adonné dans les ennuis qui vont faire tomber mes derniers cheveux.

« J'ai dîné ce soir chez nos amis S..., et je t'écris en rentrant de cette fête, très jolie et très élégante d'ailleurs. Il y avait le prince de Caraman, Caro, Crémieux et une foule de dames dans des toilettes prodigieuses : M^{me} B..., en velours rouge avec des guipurès; M^{me} A..., avec une robe de satin sombre, à traîne, sans l'ombre de crinoline, et de larges rubans feu drôlement arrangés comme les décorations des pensionnaires de Saint-Denis, la taille sous le sein et le sein sous rien; sa sœur, avec les colerettes raides du premier empire, toutes deux ensevelies dans leurs masses de cheveux sauvages, bouchonnés dans le style de la même époque. J'ai dit des mots gracieux à chacune d'elles et cela m'a coûté.

« Au revoir, ma chérie; je t'aime bien.

« OCTAVE. »

« Paris, 28 mars 69.

« Point de nouvelles positives encore, ma chère petite, car les choses ne vont jamais au gré de notre impatience.

« Je suis arrivé chez Favart à trois heures, samedi; c'était à quatre qu'elle m'attendait. Elle m'a reçu cependant, quoiqu'elle fût en compagnie et en pleine lecture de je ne sais quoi.

« J'ai eu avec elle un bout de conversation dans la salle à manger. Elle ne m'a pas caché ses grosses objections contre le rôle. Toutefois, il n'y a rien d'absolu dans sa répugnance; mais il faudrait que la pièce et le rôle lui parussent d'une séduction irrésistible. En la voyant de près, je l'ai trouvé réellement bien jeune d'aspect, et il faudrait que sa fille fût bien mignonne pour être vraisemblable.

« En sortant de chez Favart, je suis entré chez M^{me} V..., où j'ai trouvé sa mère. Nous avons bavardé tant et plus sur ma pièce et sur les acteurs qui passionnent ces dames. Après quoi, je leur ai expliqué comme quoi, ayant trouvé chez Lévy un peu plus d'argent que je ne m'y attendais, j'avais l'intention secrète de t'offrir une robe de velours. Il a été convenu que tout se ferait dans le plus grand

mystère et que M^{me} V... présiderait à la confection de la robe, chez la célèbre Haubourg; mais, ayant réfléchi depuis que tout ce micmac pourrait mal tourner, je me suis décidé à te mettre dans le complot. J'espère que tu seras contente.

« Tes lettres respirent une bonne odeur de sérénité, de paix, d'affection et de primevères qui fait ma joie. Et moi aussi, ma chérie, je remercie Dieu que je comprends mal, mais auquel je crois bien; je le remercie humblement et tendrement d'avoir uni ma main à la tienne, mon cœur au tien, de m'avoir doublé, par toi, toutes les joies de ma pauvre vie, de m'en avoir adouci toutes les peines, d'avoir donné à mon foyer ce charme, cette paix et cet honneur fidèle pour le passé, pour le présent et pour l'avenir. Oui, je bénis le ciel et je te bénis du fond du cœur et les larmes aux yeux.

« Je suis allé hier soir entendre trois actes des *Huguenots*; cela m'a rajeuni et ravi, malgré l'insuffisance de Gueymard qui s'est fait chuter. Mais quelle musique!

« Bonjour, ma mignonne, je t'embrasse bien.

« OCTAVE.

« Envoie-moi deux exemplaires des *Portraits de la marquise*, un pour les *Français*, l'autre pour le bon Doucet. »

« Paris, 3 avril 69.

« Je viens, ma chérie, de lire ma pièce aux acteurs, ou, pour mieux dire, à quelques-uns des acteurs, car le beau Febvre était à la campagne où il semble prendre racine. Nous n'avions pas non plus l'actrice inconnue qui doit jouer M^{me} de Cressey. Il n'y avait donc, avec le régisseur et moi, que Lafontaine, Favart et la petite Reichenberg, qui est un vrai baby, avec les cheveux d'un blond blanc comme les petits enfants de la campagne. Sa mère, fidèle, assistait dans un coin. La lecture aurait dû être assez froide devant cet auditoire, j'étais d'ailleurs enrôlé et avec un commencement de grippe qui me jetait dans la rage. Néanmoins, je te dirai que ton vieil époux a été couvert d'applaudissements.

« Un peu remonté par cette ovation, je suis allé faire une visite à la comtesse K....., entourée d'un luxe extravagant. Elle m'a reçu avec une bonne grâce charmante. Elle a voulu me faire voir ses appartements particuliers, sa chambre, son oratoire. Elle m'a prié de m'asseoir dans cet oratoire pour qu'il restât pénétré de mon précieux souvenir. Tout cela est orné et chamarré de tableaux de grands maîtres, de portraits étranges, de reliques mystérieuses, de cadeaux du pape, de crucifix, de bénitiers et d'anges, que je n'ai pas eu le bonheur de voir. Je sais que la comtesse prétend vivre

au milieu des anges et des esprits. Elle nage dans le spiritisme « jusqu'au cou. Si vous restez un peu, m'a-t-elle dit gravement, je « vous mettrai en communication avec Lacordaire, qui m'a donné « rendez-vous ce soir à six heures. » En attendant Lacordaire, qui n'est pas venu, la comtesse m'a conté ce qu'elle a voulu de son histoire, mêlant les appréciations les plus sensées aux hallucinations les plus folles, comme celle-ci, par exemple : elle prétend voir toutes les nuits un vieillard accroupi devant sa cheminée et tournant de la bouillie dans une casserole d'or. Je me suis permis de sourire devant la casserole d'or, et cela ne l'a pas fâchée.

« Mon estomac mérite des félicitations, mais c'est bien le moins que je sois tranquille de ce côté ; autrement, je ne serais pas à prendre avec des pincettes. Je n'ai pourtant en réalité que des misères, et je suis gras comme un moine.

« J'ai dîné hier avec Michel Lévy et Noël Parfait dans un drôle de petit restaurant que Lévy m'avait signalé comme étant à la fois supérieur et pas cher (mon rêve !). Il y a une espèce de comptoir de marchand de vins à l'entrée, puis deux ou trois salons à plafonds surbaissés où grouille une foule assez convenable, principalement composée d'artistes mâles et femelles. Le patron est un singulier bonhomme, qui s'appelle Maire, et qui a le culte des arts. Il m'a donc accueilli avec transport. Il a voulu me servir lui-même et il a accompagné chaque plat d'un calembour dont son nom fournissait l'élément. Nous n'avons pas parlé de ma pièce, heureusement ; j'en ai déjà par-dessus les oreilles.

« Je suis bien fatigué, ma chérie, et je vais m'étendre sur ma chaise-longue au coin du feu. Je t'embrasse bien tendrement avant de me livrer à cette fête intime.

« OCTAVE FEUILLET.

« Vois-tu, ce que tu me dis de certain pays, me donne une furieuse envie d'aller en Chine ! Enfin, ma pauvre amie, il faut nous concentrer dans nos vieux Palliers comme dans un tronc d'arbre quand il pleut, et nous trouver encore heureux de vivre et de sentir que nous sommes deux êtres prêts à mourir l'un pour l'autre. »

« Paris, avril 69.

« Ma petite amie,

« Un peu de toux cette nuit ; c'est une faible grippe persistante, avec toutes ces traîtrises.

« Ces répétitions sont, aussi, bien éreintantes pour moi. Je m'y dépense beaucoup. Je crains que Favart n'arrive jamais à la note simple, honnête et vraie, si nécessaire pour son rôle. Elle a un

terrible penchant à se pâmer, à déclamer, à montrer le blanc de ses yeux, à faire tout en exagérant, tout. Ce qui m'inquiète aussi, c'est la fatigue évidente de sa santé. Elle est pâle comme une cire, ce qui ne lui va pas mal, mais ce qui me fait craindre que ses forces soient à bout.

« Reichemberg n'a encore véritablement joué que sa petite scène du I^{er} acte, qu'elle dit justement. Elle y est vraie, ce qui me charme, à côté des démonstrations de Favart. Elle embrasse Favart en vraie fillette, avec sa petite bouche en cœur, d'un baiser bruyant et cordial. Dieu ! que le naturel est une belle chose, au théâtre et à la ville !

« Febvre est excellent, Lafontaine de même, mais il fait un peu trop de gestes, à mon gré. Je lui ai déjà flanqué hier un avertissement, qu'il a pris comme un lion mourant. Néanmoins, je crois qu'il m'a donné raison.

« J'ai trouvé en rentrant à l'hôtel ta lettre aimable et gaie. Je l'aime cette lettre ! J'aime aussi les tendresses de ton cœur agité ; je ne saurais jamais m'en passer. Il me semble, et même j'en suis sûr, que tu seras toujours pour moi aimable à voir comme à entendre, et que mon vieil âge se reposera avec autant de douceur que l'a fait ma jeunesse dans tes mains et sur ton cœur.

« Je disais l'autre soir à M^{me} S... combien j'étais heureux de cette disposition de plus en plus marquée chez toi à rechercher et à trouver des joies dans le monde idéal, c'est-à-dire dans le sentiment poétique des choses. Cette disposition si salubre, si consolante, nous rapproche encore. Il n'y a que nous deux pour jouir, comme nous le faisons, des scènes, des spectacles les plus ordinaires de la nature et de la vie, pour dégager les petites idéalités, pour en faire sortir le petit roman secret, pour dramatiser enfin tout et rien. Car ce reproche que te fait ta famille d'avoir trop d'imagination, je t'en fais, moi, une grosse louange et je m'en fais un bonheur.

« Que j'envie, ma chérie, tes promenades à Trécœur ! Hélas ! que je me sens loin de ces douces campagnes dont chaque brin d'herbe m'est cher ! Dieu ! comme je compte m'en régaler cet été ! Quelle indigestion de verdure, de petits ruisseaux, de coins solitaires, je me promets dans mon cœur ! En attendant, n'y pensons pas !

« J'ai diné, hier encore, quai Malaquais, avec About et Caro. Le dîner a été assez gai. About très brillant, mais agressif contre l'empire à un degré insupportable. Il est furieux contre la Revue qui lui a mutilé son dernier article. Il a beaucoup grossi et a les cheveux gris, comme s'il était poudré, et il est couvert de croix, malgré tout.

« Il faisait si beau quand je suis rentré, la soirée était si claire

que, bravant la fraîcheur de la nuit, j'ai passé quelques minutes sur mon balcon. Ce grand jardin solitaire des Tuileries, avec ses statues qui semblaient causer entre elles, au bord des bassins muets, m'a donné un spectacle étrange et charmant.

« Je suis bien fatigué. Je t'embrasse, n'en pouvant plus, mais t'aimant toujours.

« OCTAVE. »

« Paris, avril 18...

« Nous avons eu hier trois heures de répétition, ma chérie ! La scène de passion entre Febyre et Favart est d'une extrême difficulté. Elle demande des gradations, des atténuations infinies. Febyre et Favart sont cependant bien intelligents et reviennent vite au sentiment juste. Favart est adroite et bien douée. Febyre plaît aux dames. Lafontaine est maintenant parfait, un peu trop sombre malgré lui, mais le mâtin est imposant ; il a une tenue superbe ; c'est un personnage !

« La petite Reichenberg n'est pas assez femme, décidément. C'est un petit être jaune et blond, comme ces oiseaux tout petits qui piaillent dans les nids. Elle a l'air de sortir d'un œuf de Pâques. L'œil très fin et très éveillé, bien douée aussi, disant juste et naturellement. Loyd n'a pas répété aujourd'hui ; je n'ai fait qu'entrevoir son grand corps anglais dans l'ombre des coulisses. Il paraît qu'elle était souffrante.

« Je suis d'une tristesse morne à la pensée des misères que je traverse et de celles qui m'attendent, des attaques des journaux, qui commencent déjà, de la haine, de l'envie, des trahisons, de tout cet enfer où s'agite la vie d'artiste et qui m'était déjà si pénible quand j'apportais dans ces luttes l'ardeur et les forces de la jeunesse. Je songe à mon jardinet paisible dont je me sens si loin, et j'ai envie de pleurer, cela me ferait du bien. J'espère que tu pleureras un peu pour moi.

« Je pense aussi à mon cabinet, et je te remercie de soigner mes livres. J'ai acheté pour ce lieu de repos une statue de la Polymnie, qui t'arrivera un de ces jours, avec une petite colonne de marbre sur laquelle tu la placeras. Tu placeras le tout devant la grande portière du fond, qui servira de draperie. Je me fais une fête de ce petit monument. Ne me gronde pas : je me suis donné également une armoire à glace pour ma chambre, mon rêve depuis quarante-huit ans !

« Le dîner d>About a eu lieu hier. Nous étions une dizaine d'invités, seulement. Les dames décolletées à outrance. About a émaillé le repas d'un feu d'artifice permanent. Il est impossible d'avoir

plus d'esprit comptant, et comme il était un peu monté par ses vins à 30 francs la bouteille, c'était une vraie débauche de bons mots; mais les baguettes des fusées qu'il tirait à la diable pleuvaient sur la foule, et plus il voyait de blessés sur la place, plus il riait.

« Le dîner était des plus fins et, comme je viens de te le dire, les vins d'un luxe extravagant. La petite hôtesse présidait avec beaucoup d'abandon et de grâce. Elle était gentille et distinguée.

« Je tousse encore, mais mon nez tarit. J'en profite pour t'embrasser.

« OCTAVE. »

« Ta lettre est un beurre d'un bout à l'autre et je la mange. »

« Paris, 1^{er} mai 69.

« Ma chère enfant,

« Comme j'arrivais hier pour la répétition, Thierry m'a annoncé qu'il comptait jouer la pièce mercredi. J'ai un peu pâli. Néanmoins, je suis prêt à tout. Si ma pièce tombe, j'aurai mon roman. Je te prie instamment de faire, de ton côté, appel à ton courage et de me recevoir tendrement, même si je te reviens vaincu.

« Ne compte plus sur mes lettres. J'aurai trop à faire. Je t'enverrai une dépêche le lendemain du grand jour. Je vais de ce pas chez Augier le prier de m'aider de ses lumières pour les dernières répétitions.

« Quel gâchis dans ma tête, ma pauvre amie, mais quelle tendresse dans mon cœur pour toi et pour les enfants.

« OCTAVE. »

Le 5 mai, au matin, je recevais cette dépêche :

« Très belle soirée, succès assuré. Je reviens content.

« OCTAVE. »

L'hiver de 1870 se passa de nouveau à Paris, mon mari ayant à surveiller diverses affaires, et, de plus, la reprise de *Dalila* aux Français.

Je restai encore seule aux Palliers pendant les premiers mois; mais, au printemps, mes amis S... m'offrirent l'hospitalité dans leur superbe demeure du quai Malaquais, ancien hôtel des ducs de Bouillon. Je ne pus résister au plaisir de vivre un peu près d'eux, et j'arrivai! Quant à mon mari, il continua d'habiter son hôtel de Rivoli, où il trouvait plus de liberté pour son travail; mais il venait me voir chaque matin chez nos amis, me confiant les soucis qu'il

éprouvait au théâtre; même pour une reprise, il entraînait dans des désespoirs fous. Quelquefois, se repentant de troubler mes joies, il laissait en partant, dans un coin de ma chambre, des fleurs, un bijou, quelque joli souvenir expiatoire, qui remplissait mon cœur de reconnaissance.

Mon installation chez mon amie était délicieuse; ma chambre et le petit salon, tendus d'une perse pompadour, avaient un aspect frais et jeune qui égayait l'âme. Le salon s'ouvrait sur un vaste balcon d'où l'on planait sur la cour pleine de fleurs, sur les quais, sur la Seine, sur l'enfilade des palais du Louvre.

Je ne recevais cependant pas de visites dans mon petit domaine. M^{me} S..., avec bonté, m'abandonnait, pour mes réceptions, ses immenses salons dont les fenêtres s'ouvraient sur le jardin du palais des Beaux-Arts. Je me vois toujours faisant de la tapisserie et causant avec les amis, devant ces grands arbres, ces jets d'eau, ces statues perdues dans les lierres.

— Combien il est malsain pour vous de vivre ici, me dit un jour un de mes compatriotes de passage à Paris et qui était venu me chercher dans ces splendeurs.

— Pourquoi malsain? lui dis-je.

— Parce que ces féeries vous éloignent de votre vie douce et simple; parce qu'elles vous feront trouver plus amer le retour au pays; parce qu'elles sont un danger pour une imagination telle que la vôtre.

Je ne me sentais pourtant pas en danger dans ce beau cadre, et je pensais, au contraire, que l'isolement, la placidité de la vie de la campagne, la mélancolie pénétrante de ses paysages morts, pouvaient plutôt troubler le cœur, lui faire souhaiter comme distraction un tremblement de terre ou un amoureux!

Parmi les familiers du quai Malaquais, où se réunissait chaque soir un grand nombre de littérateurs amis et d'hommes politiques, je voyais souvent Emile Ollivier, que je connaissais déjà depuis quelques années. Je me souviens être allée le voir, avec M^{me} S..., dans son petit appartement de la rue Saint-Guillaume, sombre et triste comme un puits, le lendemain du jour où il faillit être écharpé par la populace, à la fameuse réunion du Châtelet. Nous arrivâmes à midi. Ollivier n'était pas encore rentré; il avait passé la nuit au club; nous l'attendîmes, il apparut enfin. Son visage ne trahissait aucune émotion, seul le désordre de sa toilette témoignait des luttes qu'il avait dû soutenir. Les pans de sa redingote avaient été arrachés.

« — Je les ai domptés! s'écria-t-il en ouvrant la porte. Je leur ai imposé ma parole! »

Il paraissait plus confiant que jamais dans l'avenir ; peu de temps après, il était ministre et avait à défendre le gouvernement contre les désordres que suscita la mort de Victor Noir et les funèbres fredaines de Rochefort.

C'est à ce moment-là que mon mari écrivit cette nouvelle lettre à l'empereur :

« 11 janvier 1870.

« Sire,

« Que Votre Majesté me permette de lui apporter, en ces jours d'épreuves, l'hommage de ma profonde sympathie. Il y a des heures où l'âme la plus ferme ne dédaigne pas le plus humble soutien. L'empereur traverse peut-être une de ces heures-là. Au moment où il vient de conjurer, par des efforts héroïques de sagesse et d'abnégation, une des crises les plus dangereuses du siècle, après avoir prévu tout le possible et y avoir paré, l'empereur se heurte tout à coup contre la chimère et le cauchemar. Il reçoit un coup qu'aucun jugement ne pouvait prévoir, qu'aucun courage ne pouvait écarter. La folie vient se jeter dans son jeu.

« Rien de plus amer ! Mais, Sire, opposez à ce malheur votre patience et votre vaillance habituelles. Ce malheur sera vite oublié. Le sentiment public est empressé de l'oublier. L'impression qui se dégage de plus en plus est celle d'une sympathie respectueuse pour l'empereur. On plaint l'empereur de rencontrer, dans sa marche sage et généreuse, les brutalités stupides du hasard.

« Sire, Votre Majesté recueille, en ces douloureux instants, les fruits de sa courageuse sagesse. Il y a quelques mois, j'en ai la profonde conviction, le malheur d'Auteuil eût créé une situation autrement redoutable que celle où nous sommes. Il eût été entre les mains de la démagogie une arme sinon mortelle, du moins terrible, en face d'une opinion indécise et d'une bourgeoisie malveillante jusqu'à la complicité. Aujourd'hui, Sire, tout ce qui est honnête et sensé en France a pris confiance en vous, se sépare nettement des factions et, par conséquent, les isole. C'est ce qui fait que la crise de ce moment, si cruelle qu'elle soit, n'est point dangereuse, à mon sens. Les factieux peuvent s'agiter, mais ils ne sont pas même soutenus par cette neutralité taquine si chère aux Parisiens. Dans de telles conditions, une émeute est sans doute possible, une révolution ne doit pas l'être.

« Sire, veuillez m'excuser. Les sentiments qui m'ont dicté cette lettre sont ceux du plus profond et du plus respectueux attachement.

« Octave FEUILLET. »

L'empereur répondit, le 22 janvier, a lettre suivante :

« Mon cher Monsieur Feuillet,

« J'ai été bien touché de votre lettre; vous avez deviné les pénibles émotions que j'ai traversées ces jours derniers et vous avez compris en même temps que je saurais les dominer pour continuer la tâche à laquelle je me suis dévoué. Quels que soient les revers de la fortune, je marcherai vers l'avenir avec confiance, parce que je poursuis une œuvre de progrès et que, pour l'accomplir, je compte sur le concours des hommes de bien. Je m'estime heureux lorsque, sur ma route, je rencontre des sympathies comme les vôtres; elles me dédommagent de bien des soucis et me sont un témoignage du vrai patriotisme dont les nobles cœurs sont animés dans notre pays.

Croyez, mon cher Monsieur Feuillet, à tous mes sentiments.

« NAPOLEON. »

Mon mari m'écrivait alors, en m'envoyant la copie de ces deux lettres, qu'il avait rencontré M. de Brissac, lequel lui avait dit que le pauvre empereur, en apprenant le meurtre de Neuilly, était devenu pâle comme un marbre et avait murmuré tout bas : « Pas de chance! »

Je fus plusieurs fois à la cour pendant mon séjour chez M^{me} S. L'impératrice, toujours belle, eut pour moi les mêmes grâces et les mêmes sourires. L'empereur fut également charmant; mais je le trouvai triste et fatigué. Il venait cependant de conquérir par le plébiscite 7 millions de suffrages; mais le vent de révolte et d'indiscipline qui soufflait depuis qu'il nous avait donné les fameuses réformes libérales commençait à l'inquiéter et à le faire douter de la durée de son étoile.

La dernière fois que je me rencontrai avec Leurs Majestés, ce fut chez la princesse Mathilde, un soir où elle donnait une fête espagnole en l'honneur de l'impératrice. Cinquante jeunes gens des principales familles de Madrid, le masque sur le visage et dans leurs brillants costumes, devaient chanter et danser devant leur impériale compatriote. Rien de plus étrange et de plus entraînant que ce spectacle. Cela se passait dans une salle en contre-bas, tout ornée de ces fanfreluches que portent les muletiers de Castille. Une multitude de bougies et de lampadaires brillaient dans ces décors, et des glaces à demi perdues dans les draperies en multipliaient le nombre et l'éclat.

Derrière des piliers, soutenant une galerie quadrangulaire assez élevée, pleine de fleurs et de feuillages qui tombaient en parasol et

formaient un dôme, se tenaient les invités. L'empereur, l'impératrice, tous les princes et princesses Bonaparte, les ministres et les ambassadeurs étaient groupés sur des divans, au fond de cet éblouissant sanctuaire.

Lorsque j'apparus entre mes deux piliers, la comtesse Primoli, qui m'aimait et me protégeait, me fit signe de venir m'asseoir près d'elle; mais elle était à deux pas de l'empereur et je n'osai. Ce soir-là, l'empereur souffrait. Il était sombre et muet. Ses yeux ternes et fixes ne quittaient pas les dessins du tapis d'Orient qu'il avait sous les pieds et semblait leur demander la solution d'un problème. A ses côtés était le prince Napoléon, d'où je le voyais le corps perdu derrière les jupes des princesses, la tête seule émergeant; il ressemblait à Néron.

L'impératrice, enveloppée de flots de tulle maïs et de feuillages de velours marron, semblait aussi sombre que l'empereur; dans le bonjour qu'elle m'adressa, il y avait une véritable tristesse. Son œil s'anima pourtant et toute sa personne revint à la vie lorsqu'elle entendit les castagnettes et la voix des hommes de son pays.

Les Espagnols ne dansaient pas tous. Quelques-uns, drapés dans leurs manteaux, se tenaient comme des cariatides contre les murailles. D'autres, par groupes espacés, jouaient de la guitare en renversant leurs corps ceints d'écharpes éclatantes. D'autres encore, vêtus en muletiers, en figaros, le masque noir sur le visage, le jarret tendu, le pied frappant le sol, les bras arrondis, secouant au-dessus de leurs têtes leurs castagnettes et leurs grelots, exécutaient avec une ardeur et une grâce suprêmes toutes les folies des boléros.

Ils terminèrent par des chants d'une gaieté sauvage et par un chœur d'adieu qui nous émut tous. Alors l'empereur se leva, les remercia d'une voix douce et reconnaissante, et se hâta de partir. Comme il passait près de moi, je l'entendis qui disait à l'impératrice : « Sortons vite, je souffre horriblement ! » Il avait, ce soir-là, une atteinte de ses douleurs néphrétiques qui devaient le tuer un jour. Quelques mois plus tard, cet homme déjà frappé de mort sortait du palais de Saint-Cloud, montait à cheval et, à la tête de ses troupes, marchait comme une victime à la rencontre de l'Allemagne.

M^{me} Octave FEUILLET.

La suite prochainement.

JOURNAL

DU

MARÉCHAL DE CASTELLANE¹

LA RETRAITE DE MOSCOU

1812

29 *septembre*. — Il tombe de la neige. Je suis de service. Je vais causer dans l'antichambre du cabinet de l'empereur avec l'huissier Angel, ancien valet de chambre de la duchesse de la Vallière. Cet homme m'a pris en amitié; il me parle volontiers de Sa Majesté. Il m'a dit, entre autres choses : « L'empereur, depuis notre arrivée à Moscou, me fait mettre tous les soirs deux bougies auprès de sa fenêtre, afin que les soldats s'écrient : « Voyez, l'empereur ne dort « ni jour ni nuit; il travaille continuellement! »

On ne parle plus du départ, mais bien de prendre nos quartiers d'hiver à Moscou, de faire venir des chanteurs d'Italie pour amuser l'empereur.

1^{er} *octobre*. — Je monte à cheval avec l'empereur, étant de service; nous nous promenons quatre heures au pas; nous avons traversé une partie de la ville; que de décombres! Il ne reste pas maintenant un vingtième de Moscou non incendié. Nous sommes à 860 lieues de Paris, l'estafette met de seize à dix-sept jours, la poste quelquefois quarante et un.

... Je me suis fait, au salon de service, avec six chaises rembourrées, un fort agréable lit. On nous paye nos appointements, un tiers en papiers de roubles : nous ne savons qu'en faire. Froid très piquant. Les Cosaques nous enlèvent encore, au fourrage, des domestiques, des chevaux, des soldats.

L'empereur reste quatre heures à cheval, fait essayer de battre

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1895.

en brèche, avec deux pièces de douze, une enceinte servant aux forçats, pour voir si les briques résistent bien, afin de s'en servir comme d'une forteresse.

3 octobre. — Beau temps froid ; on nous prend encore des fourrageurs. A onze heures du soir, M. de Narbonne, entrant dans ma chambre, m'apprend que je suis nommé, par décret de l'empereur, chef de bataillon et son premier aide de camp. Je suis doublement heureux. J'avance et je reste près de cet officier général. Cela, sous tous les rapports, m'est extrêmement agréable.

5. — Je monte à cheval avec l'empereur ; il y a beaucoup de mouvement dans le service. Sa Majesté travaille toute la nuit. Elle dort, il est vrai, une partie du jour. On compte sur un départ très prochain. On parle d'aller dans l'Inde. Nous avons une telle confiance que nous ne raisonnons pas sur la possibilité du succès d'une telle entreprise, mais sur le nombre de mois de marche nécessaires, sur le temps que les lettres mettraient à venir de France. Nous sommes accoutumés à l'infailibilité de l'empereur, à la réussite de ses projets.

8. — Je suis de service, il y a parade. Je mets pour la première fois avec joie mes épauettes d'officier supérieur. Le duc de Dantzig m'y fait compliment sur mon avancement. Temps superbe ; les gens du pays disent : « Il faut que Dieu soit avec vous ; ordinairement il fait beaucoup plus froid. »

... Je suis dans un cinquième logement ; il est fort bien. J'ai depuis deux jours pour voisine M^{me} Solon-Grandier. Cette dame ne sachant où donner de la tête, M. de Narbonne l'a prise chez lui. Elle a trente-cinq ans, est encore fort jolie ; cette créole bien née, parente de M^{me} de Genlis, a beaucoup de talent sur la harpe. Elle désire vivement en trouver une ; n'aimant pas la musique, je tremble de lui en voir découvrir. Je ne suis pas fâché, pour animer la conversation, de sa présence dans la maison, elle est coquette. Je ne lui ferai pas grand mal. Nos deux chambres à coucher sont séparées par une simple cloison ; je suis bien décidé à la respecter beaucoup. Elle m'a cependant prévenu que la porte est fermée seulement de mon côté et que les seuls verrous mis sont les miens. Je serai cruel, je sais bien pourquoi ¹.

11. — Nous changeons pour la sixième fois de logement. Je m'établis chez le prince Kurakin, superbe palais. Mon appartement est charmant, mais il a l'inconvénient d'être encore plus loin du Kremlin que la maison où nous étions.

¹ Le pourquoi était le respect que je portais à mon général. Je ne savais pas alors à quel point il était égal à M. de Narbonne qu'on fût bien avec les femmes avec lesquelles il avait des rapports. (*Note du maréchal.*)

12. — Je suis de service; il fait un temps de brouillard assez froid. A dix heures et demie du soir, le grand écuyer, entrant dans le salon de service, ordonne à trois aides de camp d'aller attendre l'empereur au quartier général du roi de Naples. Deux brigades de chevaux de selle, un écuyer, un service léger sont dirigés vers le même lieu. L'empereur annonce qu'il se mettra en route, demain matin à neuf heures. Personne ne s'attendait à ce départ; on en a été un peu étonné et fâché.

13. — Le départ n'a pas eu lieu ce matin; autant de pris sur l'ennemi. Il neige.

La vieille garde, les corps d'armée, les administrations ont ordre de se tenir prêts à partir: demain, on doit évacuer le plus de blessés possible sur Smolensk.

... Être logé loin du palais de l'empereur est une ennuyeuse chose; je n'ai pas eu un instant de repos à Moscou, pour cette raison. Il me faut vingt minutes au galop pour aller de chez le prince Kurakin, où je suis, au Kremlin; il y a le double de chemin pour aller à notre ancien logement, habité encore par le général Narbonne. Cette petite course ne laisse pas que d'être désagréable par la neige, au milieu des cendres.

A changer de logement, à aller au palais, à courir pour le service, voilà à quoi j'ai passé mon temps à Moscou.

... Le général Narbonne ne vient plus chez le prince Kurakin, à cause du départ; je me rapproche de lui et je change pour la septième fois de logement. Je rencontre le chef d'escadron de la Bourdonnaye qui se met en route avec les blessés; on en a évacué un grand nombre aujourd'hui. Les drapeaux pris par les Russes sur les Suédois, à la bataille de Pultawa, sont partis avec le convoi.

... En campagne, surtout pendant une campagne pénible, il faut être sévère avec ses gens, ne leur passer aucune faute, ne pas les laisser s'endormir. Je ne me déciderai certainement pas à les battre. Beaucoup le font, à l'armée; c'est presque nécessaire. Mon maître valet Ayharts devient bien lambin; il voit en noir. Il me sert depuis huit ans, m'est attaché, a de bonnes qualités; j'ai besoin de me le rappeler souvent. Il faut, pour faire campagne, prendre des gens forts; celui-là est faible, ce qui contribue à me rendre indulgent. Il me gronde tous les matins de ce que je me trouve sans bottes; la seule paire en ma possession est trouée. Je ne sais comment m'en procurer; rien ne m'est parvenu des effets envoyés de France par mon père. Je serais sans cela l'officier de l'armée le mieux monté. Ayharts pourrait bien aussi me parler de mon chapeau, qui a une corne entièrement déchirée.

16. — On évacue encore des blessés. On abat une partie du

dôme du Kremlin et la croix d'Ivanowitch; en tombant, elle se casse. On a pris et fait fondre l'argenterie des églises du Kremlin, et on l'a versée au trésor de l'armée.

On est forcé, pour faire vivre les troupes, d'envoyer à quelques lieues des détachements à la maraude.

Je fais divers achats aux soldats : gants fourrés, éperons, etc. Ce sont les seuls marchands; les plus huppés sont ceux de la garde. Un chef de bataillon ayant une tête deux fois grosse comme la mienne me cède pour 120 francs un chapeau; ce n'en est pas moins une trouvaille.

La vieille garde reçoit l'ordre de partir sur-le-champ. L'empereur, après la revue, annonce son intention d'aller coucher hors du Kremlin, dans le faubourg, sur la route de Caligula. Sa Majesté appelle ainsi Kalouga. Elle nomme maintenant Glogau l'officier d'ordonnance Gourgaud, après avoir su parfaitement son nom pendant un an. Elle s'est amusée à appeler longtemps son aide de camp Mouton, qui en était impatienté, Macon, du nom d'un officier général qui ne savait pas le français, mort en Autriche en 1805.

19 octobre. — L'empereur prend de grand matin la route de Kalouga. Je reste jusqu'à trois heures de l'après-midi avec le général Narbonne pour visiter les hôpitaux.

On n'a pas eu le temps de numéroter les voitures avant le départ; quinze mille au moins, presque toutes prises dans cette ville ou appartenant à des étrangers fixés en Russie, nous suivent; elles ont causé un grand embarras à la sortie de Moscou. Nous rejoignons, le soir, l'empereur à Troïskoé dans un mauvais château.

20. — Le quartier impérial reste à Troïskoé. Le chirurgien Ivan remet la cuisse à M. de Beauvau, elle a été cassée d'un coup de lance. Il a supporté l'opération avec un grand courage. Le grand écuyer l'a fait, avec l'agrément de l'empereur, mettre dans une de ses calèches; cet officier est fils d'une dame du palais.

Le soir, arrivent douze cents prisonniers russes escortés par un bataillon portugais. Le major qui les commande a trouvé trois petits chevaux sur la route; il les a donnés pour nourriture aux prisonniers; ces malheureux se disputaient auparavant des morceaux de cadavres. Les Portugais prétendent avoir ordre de fusiller les Russes qui ne marchent pas; en conséquence, ils appuient le bout de leurs fusils sur la tête et font sauter la cervelle de tous ces exténués qui ne peuvent plus aller; ils le font avec cruauté, en outre avec maladresse; s'ils les fusillaient sur le bord de la route, on pourrait croire que ces cadavres sont ceux de gens ayant tenté de s'échapper, ils font au milieu du chemin leurs belles exécutions.

tions. Cette conduite barbare nous causera, je le crains, de terribles représailles.

24. — Le quartier impérial est à Ghorodnia.

Nous ramassons quelques hommes des convois de blessés français abandonnés par les Cosaques. Nous voyons sur la route une quarantaine de prisonniers russes tués par les Portugais. Un d'eux a dû la vie à la paresse d'un soldat de leur arrière-garde. Ce Russe étant tombé ne pouvait plus aller; le Portugais l'ajuste à bout portant. Son fusil rate deux fois; à la troisième fois, il s'écrie : « Je serais bien bon ! Il faudrait nettoyer mon fusil. Vaut autant le laisser là. » Le malheureux prisonnier s'est traîné à quatre pattes hors de la route, craignant les troupes qui suivaient; elles l'ont aperçu, certes, sans avoir la moindre envie de lui faire du mal. Notre gîte est mauvais; dans la chambre voisine de celle où nous sommes entassés, il y a des cadavres; bien mieux, leur odeur est épouvantable.

Les Cosaques enlèvent chaque jour quelques hommes; ils se sont montrés à droite et à gauche de la route, pendant notre marche. Les cadavres d'une cinquantaine de prisonniers jalonnent notre chemin.

26. — A la pointe du jour, un escadron de Cosaques a failli prendre l'empereur. Il est arrivé à quinze pas de Sa Majesté sans l'avoir reconnu. L'empereur s'est sauvé au grand galop.

Le maréchal Mortier, duc de Trévise, arrive de Moscou; il en est parti le 23, après avoir fait sauter le Kremlin.

Wéréja est une assez jolie ville; elle brûle presque en entier dans la soirée.

28. — Nous partons à six heures du matin de Wéréja; l'empereur s'arrête en chemin pour laisser filer le 3^e corps, qui va coucher sur le champ de bataille de la Moskova. Nous passons à Mojaïsk, brûlé en grande partie; les maisons restant sont remplies de cadavres. L'empereur couche à un château, à 8 kilomètres, sur la route de Smolensk. Mes chevaux sont bien logés à l'église. On nous permet de porter des bonnets fourrés. On ordonne à tous ceux ayant des voitures d'évacuer un blessé; la mienne reçoit un brigadier des chasseurs à cheval de la garde, touché d'un biscaien à l'épaule.

29. — Temps froid avec du soleil. Nous quittons notre gîte à sept heures du matin; nous nous arrêtons à un couvent servant d'hôpital, en arrière du champ de bataille du 7, pour faire charger les blessés sur les voitures qui passent. Le spectacle de ces malheureux estropiés voulant tous être emmenés est effroyable; malgré le nombre considérable d'équipages, les moyens de transport sont insuffisants.

30. — Je suis de service. On comptait sur un séjour à Ghja; à midi, l'empereur demande ses chevaux, s'arrête pendant deux heures auprès de la ville pour laisser filer les troupes. Sa Majesté fait presque l'avant-garde; les Westphaliens, tête de colonne, arrivent en même temps qu'elle, à hauteur du château de Velitschévo, sur le bord d'un lac; nous y avons couché. L'empereur cause avec tous ceux qui entourent un grand feu de bivouac; il dit qu'un malheur partagé par beaucoup de monde est senti moins vivement.

Pendant le souper, j'avais posé mon petit portemanteau dans le vestibule; on me l'a volé. J'avais dedans les choses commodes pour la toilette; il ne me quittait jamais. J'y avais mis des souvenirs moscovites pour les donner en France : on l'a retrouvé vide dans un bois voisin. Je n'ai pas vu depuis deux jours un seul de mes gens. Je suis sans pelisse, je n'ai pu dormir, le froid est à 4 degrés; on y est beaucoup plus sensible quand on est mal couché.

31. — Je découvre mon domestique Ayharts qui couche depuis deux jours dans les mêmes endroits que moi; il n'ose pas se montrer, s'étant laissé voler sa pelisse. Un de mes Polonais se promène de son côté avec sa peau d'ours; sa voiture est en arrière, et je n'ai pas une chemise pour changer. Avec cela, il y en a de plus malheureux. J'ai souvent réfléchi que, pour éprouver tous les inconvénients de la pauvreté, il n'y avait rien de mieux que de se faire militaire; on sent ensuite le prix de l'abondance.

L'empereur met un bonnet fourré, une pelisse verte. Nous faisons 10 lieues et arrivons à Wjasma, presque entièrement brûlé. Jamais on n'aura fait un cours de cadavres pareil, pour l'étendue, à celui suivi par ceux qui ont fait cette campagne; on en voit dans tous les coins, sur toutes les routes, des frais et des vieux.

1^{er} novembre. — Mes domestiques n'arrivent jamais. Je prends un dragon démonté pour me servir. Je m'impatiente contre mon équipage resté en arrière; je n'ai ni linge ni fourrures.

Le 2 novembre, je reste à Wjasma pour attendre ma voiture; elle était en avant, et je la retrouve en chemin; j'en étais fort inquiet. Je traîne 3 lieues par la bride un cheval fourbu; cela n'est ni amusant ni étonnant; le bivouac sans manger n'arrange pas les chevaux.

Le prince d'Eckmühl est inquiété par l'ennemi et obligé de laisser successivement partie de son artillerie, faute de chevaux. Il a fallu se battre à la baïonnette. Notre perte s'élève à 3000 ou 4000 hommes, blessés, tués ou prisonniers. Le quartier impérial est porté à Semléwo.

Je passe une bonne nuit sur la paille, dans une chambre, avec

tous les officiers de la maison. J'ai chaud, grâce à des pelisses de femme retrouvées. On vole à Chabot son cheval et son portemanteau; deux de mes chevaux restent aussi sur la route.

3. — Je suis de service. Il fait, le jour, une chaleur d'été, et les nuits sont froides. Le cheval a un grand débit; les soldats n'en laissent pas, ils mangent tous ceux qui peuvent être saignés.

6 *novembre*. — Nous partons à huit heures, la neige s'établit pour la première fois. Le 5^e corps, de 28 000 hommes en entrant en campagne, en a maintenant 700 sous les drapeaux. Tout cela n'est pas perdu, un grand nombre voyagent en amateurs; ce corps était de 4000 hommes à son passage à Moscou.

7. — L'empereur établit son quartier impérial à 1 lieue de l'autre côté du Dniéper; on me laisse pour rapporter des nouvelles de l'arrière-garde, il neige en abondance. Le général Marchand arrive avec sa division wurtembergeoise, forte de 13 090 hommes en entrant en campagne, maintenant de 450. Le général Fouché, commandant l'artillerie du 3^e corps, est au désespoir, les chevaux tombent et ne peuvent plus se relever, il est forcé d'abandonner bonne partie de ses canons. A trois heures, l'arrière-garde n'arrivant pas, je me mets en marche pour rejoindre le maréchal Ney. Je traîne 1 lieue mon cheval par la bride; le verglas le fait tomber à chaque pas. Le général Fouché lui fait mettre quelques clous à glace par son maréchal; je repars, j'arrive à sept heures du soir au corps du maréchal Ney, bivouaqué dans les bois, à une demi-lieue de la rivière Oujâ; ses troupes ont beaucoup souffert du froid, les soldats sont très braves, ils ne mangent que du cheval. On n'entend pas un murmure; le duc d'Elchingen a été attaqué vers onze heures par deux régiments d'infanterie et par les Cosaques, qui lui tiennent fidèle compagnie, l'affaire a duré quatre heures. Le colonel Fezensac a reçu deux balles dans sa pelisse; le maréchal Ney également deux dans sa redingote; c'est un homme bien vigoureux, d'une valeur étonnante, toujours avec les tirailleurs. Le duc d'Elchingen a une tête excellente, le danger étend ses facultés, dans un moment où tout le monde se décourage, il est bien précieux à l'armée.

Le 4^e chasseurs est réduit à vingt chevaux, quatorze pièces de canons ont été enclouées dans la journée. Les soldats, ne vivant que de cheval, sont attaqués d'une singulière maladie; ils ont l'air ivres, font des mouvements précipités, tombent par terre en disant : « Je n'ai plus de force », et meurent. 50 sont restés sur la route ce jour-là; au bivouac, quitté ce matin par le maréchal, il est mort 200 hommes de son corps et des traînants des autres. Une chose affreuse, c'est d'être obligé d'abandonner les blessés qui ne

peuvent pas marcher. Un pain de 2 livres se vend 20 francs, et heureux quand on peut en trouver. La route est pavée de chevaux morts.

Je pars à neuf heures du soir, après avoir fait un assez bon dîner avec un peu de pain, au bivouac, au milieu de la neige et des sapins, avec les aides de camp du maréchal. Le colonel Fezensac y était invité; il n'avait pas de pain chez lui.

Je traverse une quantité considérable de bivouacs d'amateurs, nom donné aux soldats voyageant pour leur compte. Je fais un peu manger mon bucéphale, je pars par un temps épouvantable de neige, de vent. Je roule sans cesse avec mon cheval, je suis obligé d'aller à pied presque continuellement.

... Le soir, nous sommes à couvert; quoique à l'étroit, nous pouvons un peu reposer. Bausset a la goutte; on marche sur ses pieds, il crie que c'est une boucherie. J'ai perdu mon dragon et je n'ai plus de domestique avec moi; mon malheureux cheval, ayant fait 23 lieues, a mangé de la paille pour seule nourriture, et encore pas beaucoup.

9. — Nous entrons dans Smolensk à une heure, traînant pour la plupart nos chevaux par la bride dans la neige. Notre ardent désir d'arriver à Smolensk, brûlé presque en entier, offrant peu de ressources, prouve à quel point nous sommes misérables. Je suis à mon septième cheval perdu.

... Il m'arrive une chose vraiment heureuse; je trouve à acheter, pour 72 francs, une paire de bottes à revers, d'un palefrenier de l'empereur. C'est une bonne fortune; je souffrais horriblement, mes pieds étaient enflés, la neige ayant fait rétrécir mes bottes trouées, je pouvais me flatter de ne pas être agréablement chaussé.

Je dors fort bien sur une peau d'ours encore en ma possession.

13. — Quatrième jour de séjour à Smolensk. Nos chevaux sont sans fourrages, et nos domestiques sont allés à 4 lieue en chercher; poursuivis par les Cosaques, ils n'en ont pas rapporté.

On entend le canon toute l'après-midi; on se bat, le soir, près de Smolensk. Temps froid, mais sec. Nous avons un logement désagréable; on est condamné à être gelé ou enfumé. M. de Narbonne me raconte les histoires les plus amusantes. Il est du petit nombre d'hommes de cœur dont le courage augmente en proportion de nos désastres.

14. — Nous quittons Smolensk.

L'empereur monte en voiture avec le roi de Naples, escorté pour la première fois par un bataillon d'infanterie de la vieille garde; le prince de Neufchâtel, le grand maréchal, le grand écuyer, l'aide de camp de service, suivent dans des traîneaux. Il

meurt un grand nombre de chevaux. On est obligé d'abandonner plusieurs pièces de canon. Passage de deux ponts ; ces défilés sont un embarras du diable. Je trouve la voiture de M. de Narbonne qui ne peut plus avancer ; M^{me} Solon-Grandier, qui est dedans, est fort embarrassée. Le chasseur de notre général, homme très fort, a bu beaucoup d'eau-de-vie, s'est endormi ; il est mort. Le quartier impérial est établi à Karitnoé. Temps très froid, terrain extrêmement glissant. J'ai fait la route à pied, je me suis ramassé plus d'une fois. Nous couchons les uns sur les autres, dans une cuisine de paysan.

15. — Je suis de service. Temps froid, 12 degrés au moins, un peu de neige.

Les Cosaques se présentent à la tête de notre colonne avec de l'artillerie. Les Westphaliens les chassent ; ils sont ensuite tombés sur la queue, embarrassée dans des défilés. Il y a des passages de ponts diaboliques ; les Cosaques nous ont pris quelques hommes. Un grand nombre de voitures ont été pillées ; aussi, le soir, chacun apprend successivement la perte de ses effets ; probablement, la mienne est du nombre. Le fourgon des cartes et papiers de l'empereur a été pillé et brûlé. Deux caissons de trophées, voulant passer sur la glace, se sont enfoncés ; hommes et chevaux, tout a été englouti. Je ne suis pas encore accoutumé à aller à pied ; aussi suis-je bien fatigué.

Le régiment Joseph-Napoléon a perdu son major Doreille. Détaché avec lui au commencement de la retraite, cet officier supérieur m'avait raconté qu'il avait eu ses six frères tués depuis le commencement des guerres de la Révolution ; il était le seul soutien de sa vieille mère dans la misère.

17. — A la pointe du jour, l'empereur se porte à la tête de la vieille garde, sur la route de Smolensk. L'ennemi a déployé environ 2000 hommes, avec bon nombre de canons.

A l'instant où Sa Majesté entrait dans Krasnoé, des boulets ont traversé la route, le duc de Plaisance lui a observé qu'elle était fort exposée. L'empereur l'a envoyé promener fort énergiquement, ajoutant : « Depuis vingt-cinq ans, les boulets me labourent les jambes. » On a pris pendant le pas accéléré.

Le lendemain, à dix heures du matin, l'empereur s'est mis en marche, un bâton à la main, à la tête de la vieille garde, suivi de sa voiture. Sa Majesté est montée aussi quelques instants à cheval.

... M. le duc d'Elchingen, ayant avec raison quitté Smolensk, arrive devant Krasnoé, avec son corps d'armée de moins de 3000 hommes, malgré les renforts reçus. Cette ville étant occupée par l'ennemi, il attaque sur-le-champ. Un parlementaire ennemi

est venu sommer le maréchal de se rendre, lui annonçant que pas un homme de son corps ne pouvait échapper, 400 000 Russes occupant Krasnoé. Le duc d'Elchingen a répondu : « Jamais maréchal d'empire ne s'est rendu. Je suis assez fort pour me défendre contre l'armée russe, vous pourrez vous en convaincre par vous-même. »

... L'empereur est sur pied toute la nuit. Je suis de service : nous n'avons pas un instant de tranquillité. Sa Majesté est logée dans une maison habitée par une princesse polonaise ; nous avons de l'eau à mi-jambes en traversant la cour.

19. — Avant le jour, vers les sept heures du matin, nous avons eu une alerte, des Cosaques se sont montrés en arrière de la ville.

M. de Caraman, capitaine d'artillerie du 1^{er} corps, n'ayant plus ni canonniers ni canons, ayant perdu ses chevaux et ses effets, est venu nous demander asile. Je lui donne un habit, M. de Narbonne lui prête un cheval. Nous mangeons du riz au chocolat ; c'est un événement.

... Nous passons le Borysthène. L'empereur loge dans un grand couvent. On m'a perdu mes cartes. Un auditeur m'apporte une caisse sous le couvert du ministre Daru ; il en a pris le plus grand soin, croyant faire sa cour à une Excellence ; il a été attrapé en voyant qu'il s'était donné cette peine pour un simple officier de l'état-major de l'empereur. Son désespoir a été comique. Je dois cette bonne fortune à la prévoyance de mon excellent père. Cette caisse contient des tablettes de bouillon, du chocolat, deux chapeaux. J'en donne un au page Fresnel, qui m'a rendu le même service en allant. Je gratifie d'un cachet le maître d'hôtel de l'empereur, Gérard, qui me soigne à notre table, où nous mangeons souvent du cheval ; j'en donne un autre au directeur des estafettes, Margarita, qui fait partir mes lettres pour ma famille.

20. — Le quartier général est porté à Boronovo, à un château un peu à droite de la route. Le soir, un colonel polonais apporte la nouvelle de la jonction du maréchal Ney. L'empereur dit : « Si, une heure avant, on m'avait demandé les 3 millions que j'ai dans les caves des Tuileries pour cet événement, je les aurais donnés. » Le maréchal Ney a été obligé de laisser ses bagages et ses canons. Son corps d'armée a passé le Dniéper sur un gros glaçon servant de bateau, on avait de l'eau à mi-jambes. Parvenu de l'autre côté, le duc d'Elchingen s'est cru sauvé ; il y a trouvé 10 000 Cosaques avec vingt-quatre pièces de canon qui ne lui ont pas laissé un moment de tranquillité ni jour ni nuit. Quand il était forcé de s'arrêter pour laisser reposer ses soldats, l'ennemi se plaçait avec de l'artillerie en avant de lui. Pendant toute sa retraite,

il a été exposé à la mitraille des Russes, qui lui venait de tous les côtés. M. le maréchal Ney s'est beaucoup loué du brave colonel Fezensac, du 4^e de ligne. Celui-ci s'est fort distingué à la dernière charge à la baïonnette. Son régiment, de 1200 hommes en partant de Moscou, est réduit à 40.

Je marche assez longtemps côte à côte avec une jeune marchande de modes française établie à Moscou. Beaucoup de malheureuses étrangères ont fui avec l'armée, dans la crainte des mauvais traitements des Russes; elles se sont, comme Gribouille, jetées dans l'eau de peur de la pluie; la plupart de ces infortunées meurent misérablement. L'humanité ne se montre pas sous un beau jour dans cette retraite. L'égoïsme y est porté à un haut degré; on traite généralement ces êtres faibles avec cruauté. Le bon cœur du grand écuyer l'a porté à recevoir sur un fourgon de l'empereur la famille de cette modiste; elle y couche. La pauvre enfant mourait de faim; j'ai partagé avec elle du chocolat reçu la veille. Il n'y a pas de galanterie dans mon fait; nous sommes tellement fatigués que chacun répète sans cesse qu'il préfère une mauvaise bouteille de vin de Bordeaux à la plus jolie femme du monde.

Nous apprenons que les Russes occupent Borisow. Notre position devient très critique; l'armée continue à vivre uniquement de cheval.

22. — Je suis de service. L'empereur m'envoie chercher les généraux Pajol et Bordesoulle, qui connaissent les bords de la Bérésina. Le pays est marécageux, boisé.

Un Polonais, prisonnier de guerre, à mon service, s'est sauvé avec un cheval et la plus grande partie de mes effets. Il me reste, en fait d'habit, celui que j'ai sur le corps. Il me meurt un cheval par-dessus le marché. Nous avons l'agrément de la neige et nous manquons de tout.

24. — Le quartier impérial est porté à Lochinsko, mauvais gîte, forêts continuelles. Parti à huit heures du matin, arrivé à sept heures du soir, l'empereur est lui-même très mal logé. Le nombre des soldats voyageant en amateurs augmente, chaque jour, considérablement; ils meurent de faim sous les drapeaux. Le corps du maréchal Ney est aujourd'hui de 600 à 700 hommes. Toujours la neige.

25. — Le maréchal Oudinot vient, le matin, de Borisow causer avec Sa Majesté du passage de la Bérésina, qui offre de grandes difficultés; cela n'est pas très gai. Nous partons à neuf heures du matin et nous arrivons à dix à un château, à 2 lieues sur la droite, près de la Bérésina. Le quartier impérial y est établi. Le pays parcouru n'est que marais, forêts et défilés.

On commence à jeter des ponts. Le roi de Naples, le prince de Neufchâtel, ont été reconnaître le lieu du passage.

26. — L'empereur est à cheval à cinq heures du matin. Sa Majesté se rend à un village à 2 lieues sur la droite, près des bords de la Bérésina. On continue à travailler aux deux ponts commencés la veille.

... Le pont de l'artillerie casse le soir; on travaille toute la nuit à le raccommoder.

Les pontonniers portent les chevalets dans la Bérésina, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. Certes, elle n'est pas chaude; la gelée n'est cependant pas forte. Les bords de la Bérésina sont très marécageux; cela en rend les approches difficiles.

J'achète 12 francs 1 livre de sucre, c'est une trouvaille.

La maison occupée par l'empereur, même si c'est une masure, reçoit tout de suite le nom de palais. On ne peut s'empêcher de rire de la gravité avec laquelle nous disons, en nous rendant à une méchante cabane de paysan, habitation de Sa Majesté : « Je vais au palais. »

... La manière dont nos soldats volent est horrible. On prend à Chabot son chapeau à notre bivouac; il avait la tête appuyée dessus. On m'enlève une fourrure sur un cheval. Il est arrivé à plus d'un officier, se croyant suivi par sa monture, d'arriver seulement avec les rênes coupées passées autour de son bras. S'il se retourne, il voit son cheval tué, dépecé et partagé.

... Nous faisons un mauvais dîner; nous le trouvons excellent. L'importance des cuisiniers est grande en campagne. Envoyé en mission aux différents corps, je n'ai pas eu un instant de repos. L'armée passe assez paisiblement les ponts toute la journée, il y a cependant un peu d'embarras.

La division de cuirassiers Doumerc fait une belle charge dans les bois, prend 1000 Russes; ils sont presque tous défigurés de coups de sabre. Après avoir pris et repris trois fois leurs positions, les deux armées ont fini par garder, le soir, celles du matin.

A trois heures, quelques boulets sont parvenus au pont; cela a été le moment d'un grand désordre. Les traînards se sont précipités en foule sur le pont et ont profité de l'embarras pour piller les voitures. On a fini par les brûler toutes.

Plusieurs officiers, envoyés, à cette heure-là, au duc de Bellune, n'ont pu passer, même à pied; j'ai été bousculé sur le pont. Au moment où j'arrivais sur l'autre bord, une malheureuse cantinière, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture et voulant remonter sur le pont, a été repoussée par les soldats; le désespoir peint sur le visage, elle m'a tendu son enfant; au moment où j'allais le prendre, un

flot de soldats m'a enlevé et m'a fait faire vingt pas en arrière sans toucher à terre.

Le feu cesse à cinq heures du soir ; il y a en tout treize généraux tués ou blessés dans les trois corps.

Grand vent mêlé de neige, les nuits de quinze à seize heures sont insupportables.

29. — L'empereur part à sept heures du matin. Défilés, bois de sapins, chemins de traverse fort étroits. L'empereur s'établit dans le château d'un baron. Nous y trouvons des pommes de terre : c'est un événement.

Il faut nous voir dans la cour de l'empereur, ayant tous au bout de notre sabre une pomme de terre que nous faisons cuire à un feu de bivouac ; nous en mangeons tant et plus.

Je couche dans une espèce de chambre sur de bonne paille. Le lieu n'est pas beau ; c'est beaucoup d'être à couvert, c'est toujours une nuit qui ne sera pas passée à la belle étoile. Il gèle peu le jour, très fort la nuit.

Le cheval continue à être très recherché ; les soldats n'en laissent pas.

1^{er} décembre. — L'empereur part à sept heures du matin. Sa Majesté continue à voyager dans sa voiture, mais presque toujours à pied. Bois de sapins, gelée assez forte.

L'aide de camp du prince de Neufchâtel, Anatole de Montesquiou, homme d'esprit, bon camarade, est expédié à Paris par l'empereur.

3. — Je suis de service. On me laisse à Sedlicz pour attendre l'arrière-garde. Je m'établis au pied d'un arbre, près d'un feu de bivouac sur la grande route. J'ai pendant toute la journée le spectacle des traîneurs de toutes les nations, de toutes les armes, qui ont pour la plupart jeté leur fusil, les soldats de la vieille garde exceptés ; ceux-là les conservent.

... J'ai passé un pont, un défilé, un bois de 3 lieues occupé par un grand nombre de bivouacs d'amateurs ; je suis arrivé, à sept heures du soir, à Molodetschno, au quartier de l'empereur, établi dans une maison qui a presque l'air d'un véritable château. Je fais ma route en grande partie à pied ; le froid est très vif. Molodetschno est assez grande, bâtie en bois comme toutes les villes polonaises ; elle a été en grande partie incendiée, suivant la louable habitude de nos soldats ; ils mettent chaque soir le feu, soit en voulant chauffer les fours, soit en faisant leurs feux de bivouac trop près des maisons. Nous étions privés des nouvelles de France, depuis Krasnoé ; nous trouvons une foule d'estafettes en arrière ; neuf avaient des lettres pour moi ; plusieurs ont été pris.

Le lendemain nous logeons dans un fort beau château, bien

meublé; il y a un billard, nous y jouons. Chemin faisant, j'ai rencontré mon dragon; il me raconte qu'il a été surpris; les Cosaques se sont emparés de trois de mes chevaux et de mes effets. Il me reste en fourrure une pelisse de femme en renard qui me sert de couverture.

Il neige; le froid est trop vif pour tenir à cheval. J'ai marché toute la journée avec des bottes trouées.

... Le soldat ne mange plus de cheval. On a des bestiaux à volonté, on commence à faire quelques distributions. Nous trouvons, dans les granges du château, de l'avoine, de la farine, des pois, des pommes de terre, du gruau; on les distribue à la garde et à nos gens.

5. — Nous partons à neuf heures et nous arrivons à deux heures à Smorghoni. Froid de 20 degrés au moins. Pour le coup, je fais toute ma route à pied. Mon écurie se compose maintenant de trois konias. Ils ne me servent pas à grand'chose; je préfère marcher. Je suis fort heureux d'avoir une méchante chambre de paysan où il y a un four pour cheminée; nous la partageons avec nos gens.

L'empereur habite le château. A dix heures du soir, au moment où on s'y attendait le moins, Sa Majesté part en poste, prenant le grand écuyer dans sa voiture, le grand maréchal et le comte de Lobau dans une voiture de suite. Ce dernier n'a pas eu même le temps de parler à son neveu; la voiture était avancée lorsqu'on l'a prévenu d'y monter.

Avant de partir, Sa Majesté a donné à chacun de ses aides de camp 30 000 francs de gratification; aux officiers d'ordonnance, 6000 francs. Les aides de camp des aides de camp sont oubliés.

M. de Narbonne m'a envoyé chercher dans mon logement pour m'annoncer son envoi à Berlin. L'étonnement a été grand en apprenant, au salon de service, le départ de l'empereur. J'ai passé une partie de la nuit à copier le 29^e bulletin sur la minute corrigée de la main même de Sa Majesté. L'aimable et spirituel secrétaire du cabinet, baron Mounier, me l'a remis. Les mots : *et gèle difficilement* sont écrits de la main de Sa Majesté.

Je me réjouis de l'espoir de revoir la France, quoiqu'il y ait encore bien des dangers à surmonter avant d'y arriver.

La nomination du roi de Naples comme lieutenant de l'empereur, commandant en chef l'armée, est mise à l'ordre du jour. Le prince de Neufchâtel reste comme major général; cela le met au désespoir. Il a pleuré dans la chambre de l'empereur, au moment de son départ, lui observant qu'il ne l'avait jamais quitté, le suppliant de le laisser partir. L'empereur lui a répondu : « Cela ne se peut pas; il est nécessaire que vous restiez avec le roi de Naples. Je sais

bien, moi, que vous n'êtes bon à rien; mais on ne le croit pas, et votre nom est de quelque effet sur l'armée. » Cette conversation a été entendue par le commandant du palais Dariule, chef de bataillon, la porte étant entr'ouverte. On doit dire que l'empereur va se reposer à Wilna, en attendant l'armée. Je sais bien qu'il est allé un peu plus loin¹.

6. — Nous marchons huit heures; nous étions à trois heures à Oschmjana. Le roi Joachim voyage dans sa voiture avec le prince de Neufchâtel, au milieu d'un bataillon de la garde, à l'imitation de l'empereur. Le froid est très vif. Le baron Fain, secrétaire du cabinet, homme très fort, se trouve mal, tombe sur la route, à trois reprises différentes, de froid et de fatigue. Je me repose un instant sur un siège de calèche avec M. Mounier. Bon nombre de soldats meurent de froid sur le chemin; plusieurs d'entre nous ont le nez ou les oreilles gelés; on les a prévenus à temps, et en frottant avec de la neige les parties menacées, cela s'est passé à l'instant.

Hier au soir, les Cosaques ont manqué de peu l'empereur; ils sont venus quelques heures avant son passage à Oschmjana, où ils ont brûlé les magasins. Oschmjana est une méchante ville de bois; nous y étions entassés les uns sur les autres, dans une mauvaise grange. Je m'y suis pris de querelle avec l'officier d'ordonnance Gourgaud, difficile à vivre, mauvais coucheur; appuyé contre un tonneau, il se plaignait avec violence de n'avoir pas de place par terre; ses sots discours m'ont ennuyé. Depuis sa nomination de baron à Moscou, son orgueil n'a plus de bornes, je le lui ai reproché; de propos en propos, je me suis levé, j'ai pris mon sabre, lui le sien, nous sommes sortis pour nous battre. Nous ne pouvions les tenir; le froid a contribué plus que les conseils de nos camarades à nous faire rentrer. Exposer sa vie après avoir échappé à tant de dangers, pour une place par terre, prouve à quel point notre insouciance est grande.

Le grand maréchal a monté supérieurement la maison de l'empereur. Grâce aux constants efforts des maîtres d'hôtel et cuisiniers, nous avons eu presque toujours à manger, tant bien que mal, pas à

¹ On m'a raconté, en France, que ce départ de Sa Majesté avait produit une grande exaspération parmi les troupes : je n'ai rien vu de semblable sur les lieux. Notre position était horrible, l'armée désorganisée en proie aux souffrances les plus cruelles et de tout genre; on n'espérait que dans l'empereur : le dévouement, la confiance en lui, malgré nos désastres, étaient entiers. On craignait seulement sa prise en route. L'apprendre arrivé en France sain et sauf était notre souhait le plus vif, sachant bien que son retour seul pouvait empêcher la révolte de l'Allemagne, qu'il était nécessaire pour réorganiser une armée en état de venir à notre secours et de sauver les débris de celle dont nous faisons partie. (*Note du maréchal.*)

notre faim, il est vrai, pendant cette retraite : cela n'est pas le moins étonnant. Nos repas se composent, depuis Smolensk, d'un très petit morceau de pain noir, le matin avec un peu de vache ou de cheval ; le soir, nous avons de plus de la soupe : on nous a quelquefois donné du mouton. On nous refuse souvent de l'eau. Les grenadiers de la garde, très bien payés, préfèrent souvent, à cause du froid, ne pas aller en chercher ; alors nous faisons fondre de la neige dans nos timbales.

7. — Journée horrible, 27 degrés de froid. Un nombre effroyable de soldats sont restés morts sur la route. Nous avons vu beaucoup de cadavres de la division napolitaine. Les soldats tombent ; il leur vient un peu de sang à la bouche, puis c'est fini. En voyant ce signe de mort prochaine paraître sur leurs lèvres, souvent leurs camarades leur donnent un coup d'épaule, les jettent par terre et les dépouillent avant qu'ils soient tout à fait morts. Grande quantité de pieds, de mains, d'oreilles gelés¹.

Au moment où nous approchions du mauvais village de Miédéniki, le côté droit de mon visage était gelé ; j'ôtai mes immenses gants de renard pour me frotter avec de la neige.

Je suivis le roi de Naples à une bicoque entourée de grandes murailles de briques, honorée du nom de château, à cinq minutes de là. Je ne remis pas mes gants, m'en félicitant beaucoup, ne souffrant plus du froid aux doigts. J'entrai avec les autres dans une méchante chambre. L'officier d'ordonnance d'Arenberg, près d'un triste poêle, se plaignait beaucoup de douleurs à ses deux mains ; on venait de les lui dégeler. Cela me fit faire attention aux miennes, n'ayant aucun mouvement. Un Polonais, à la suite de notre quartier général depuis deux jours, me dit : « Vos mains sont gelées, vous n'avez pas un instant à perdre pour les frotter avec de la neige. » Nous sortîmes ensemble ; je fus un peu effrayé, je l'avoue, en voyant mes deux mains, surtout la droite, tout à fait raides et comme mortes. Le froid était excessif, elles regelaient à mesure qu'il les dégelait. Ce Polonais ajouta pour me consoler : « Dix minutes plus tard, il aurait fallu vous couper les deux poignets. Faites porter de la neige où sont vos camarades ; il n'y a pas moyen de sauver votre main droite. » Un jeune page du roi de Naples en prit dans son chapeau ; ma main gauche revint bien, ma main droite un peu. Le roi de Naples nous chassa de notre chambre, n'en ayant pas assez d'une pour lui et le prince de Neufchâtel. On nous mit alors dans une infâme grange ; nous y étions presque aussi mal que dehors. On fit cependant un peu de feu dans une espèce

¹ Ici s'arrête le journal écrit, pendant la retraite, par M. de Castellane, ce qui suit a été rédigé par lui après son retour en France.

de poêle. Les chirurgiens de la maison de l'empereur me donnèrent l'assurance que je souffrirais beaucoup pendant au moins six semaines, mais que je ne perdrais pas la main. Le chirurgien de la garde, Larrey, réfugié avec nous, m'impatienta vivement en me répétant sans cesse de mettre ma main droite dans une fourrure ; je n'en avais pas. Il était aussi occupé de la sienne, très légèrement gelée. Je souffris horriblement la nuit ; ma main enfla, et il y vint d'énormes cloches. Mes gens me rejoignirent : c'était un véritable spectacle de désolation de voir ces malheureux auprès d'un feu de bivouac, ayant tous quelque chose de gelé, et, par-dessus le marché, presque rien à manger. Leur arrivée me procura un mantelet de femme doublé en renard couvert de soie lilas, maintenant ma seule et unique fourrure, grâce aux frères d'armes français et aux Cosaques. Pensant que je reverrais peu, à l'avenir, mes gens et mes chevaux, je ne quittai plus ce précieux mantelet, il me servit, dans les marches, à préserver de nouveaux malheurs ma main gelée, m'empêcha de mourir de froid, la nuit. Coucher tout habillé m'est parfaitement égal ; j'en ai une grande habitude. Je ne suis pas insensible, je l'avoue, à la douceur d'avoir de la paille.

Je dus, en ce jour-là, de la reconnaissance à l'officier d'ordonnance d'Hautpoul¹, excellent camarade. Peu agile, avec une seule main maléficiée pour disputer les morceaux au souper, il prit mon assiette, me fit donner de tout par le maître d'hôtel. Je couchai à côté de lui ; nous étions entassés une trentaine dans cette grange : officiers généraux, aides de camp de l'empereur, officiers.

8. — A la pointe du jour, c'est-à-dire vers les huit heures du matin, on battit la générale dans la cour du roi. Le prince de Neuchâtel, qui avait perdu la tête, entra dans la chambre où nous étions à déjeuner, nous criant que nous nous déshonorions parce que nous achevions de manger. Il nous avertit qu'on battait la générale ; nous n'y faisons pas grande attention. On ne pouvait venir à bout de rassembler le bataillon de vieille garde de service ; il laissa des morts à son bivouac et un factionnaire gelé debout. Le froid ne permettait pas aux soldats de tenir leurs fusils.

Je fus au moment d'abandonner mon dernier portemanteau, ne pouvant l'attacher moi-même à cause de mes mains gelées ; mes domestiques avaient froid, étaient gelés, démoralisés, et ils me disaient que c'était impossible. Le piqueur de M. de Narbonne, Augustin, le seul restant un peu valide, me rendit ce service. La cause de la générale était l'arrivée du duc de Bellune, qui avait abandonné ses deux corps d'armée. Il n'avait plus que cinquante

¹ Mort maréchal de camp d'artillerie. (*Note du maréchal.*)

hommes sous les armes; en conséquence, il avait pris le parti de revenir de sa personne au quartier général. Il fut traité comme un misérable par le roi de Naples et le prince de Neufchâtel, auxquels il répondait pour toute chose : « Ne m'accablez pas, je suis déjà assez malheureux. »

Nous nous mîmes en marche à pied, le roi de Naples monta dans sa voiture avec le prince de Neufchâtel, il monta ensuite à cheval. Le froid était diminué de 2 ou 3 degrés, néanmoins un grand nombre de soldats jalonnèrent la route. Flahaut me donna une place à côté de lui, derrière une voiture du prince de Neufchâtel; nous marchions et nous nous asseyions alternativement. Je fis ainsi une lieue, puis je pris les devants à pied. Rien ne prouve mieux notre misère, comme il me le fit observer, que de voir un officier général et un officier supérieur se trouver heureux d'avoir une place derrière une voiture. Au reste, de plus grands personnages regardaient cela comme uné bonne fortune; le grand écuyer, M. de Narbonne, d'autres aides de camp de l'empereur, s'asseyaient successivement derrière celle de Sa Majesté.

M. de Narbonne avait cinquante-six ans, avait été habitué à jouir de toutes les aisances de la vie; son courage, sa gaieté, furent remarquables au milieu de nos désastres. Il était coiffé à l'oiseau royal, se faisait poudrer tous les matins au bivouac, souvent assis sur une poutre, par le plus vilain temps, comme s'il eût été dans le plus agréable boudoir.

Le quartier du roi fut porté, le 8, à Wilna. J'arrivai à deux heures, des premiers, dans cette ville. Il y avait encombrement à la porte; plus tard, le passage devint dangereux. On m'indiqua chez le gouverneur le logement de M. de Narbonne. Je fus voir l'auditeur Maussion ¹. Il me reconnaissait à peine, avec une barbe de quinze jours, un pantalon, une redingote déchirés, et mon mantelet de femme. Nous avions vraiment des figures de carnaval, contrastant avec les uniformes frais des jeunes gens, tels que MM. Théodore de Bauffremont et Henri de Montesquiou.

Notre logement fut partagé avec le duc d'Abrantès, qui s'en était emparé avant notre arrivée.

Chabot et moi, nous tirâmes un canapé à la courte paille; il m'échut en partage. Je n'en dormis pas mieux pour cela; les souffrances de ma main ne m'en laissèrent pas la possibilité.

Je retrouvai mon domestique Ayharts, avec les pieds gelés; mon dragon également ne pouvait plus marcher.

N'étant nullement abattu, je me donnai de grands mouvements

¹ Préfet du palais de l'empereur Napoléon III en 1855.

pour avoir des chevaux, des traîneaux, afin de partir avec mon général pour Berlin; nous finîmes par en trouver quelques-uns, avec lesquels nous comptions nous mettre en route dans la soirée. Chabot, horriblement fatigué, ne put bouger de la journée, même pour aller dîner. Je déjeunai très bien au palais; le maître d'hôtel me donna d'excellent vin, de bon café à la crème. Pour juger de l'étendue du service qu'il me rendait, il faudrait savoir ce que c'est que d'avoir supporté les cruelles fatigues de cette retraite, ne mangeant jamais à beaucoup près à sa faim.

... Je trouvai à Wilna deux caisses venues de Paris; une contenait six bouteilles de vin de Bordeaux. M. de Narbonne, Chabot et moi en bûmes deux dans la soirée; nous en donnâmes autant à nos gens, et nous mîmes les autres dans un traîneau.

... Il est resté un grand nombre de soldats malades à Wilna; on en porte le total à 20 000 hommes. M. de Chabannes mourant, M. de Saint-Marsan ayant un pied gelé, le général Lefebvre, fils du duc de Dantzig, s'y sont établis; ce dernier y mourut. Il était connu dans l'armée sous le nom de « Coco »; ce personnage mal élevé et aimant les grosses farces ne fut regretté de personne.

Ce Wilna, considéré depuis le commencement de notre retraite comme un lieu de délices et le terme de nos misères, fut pour nous un lieu de désolation; pas un de nos gens n'avait été en état d'aller aux distributions, ayant pieds ou mains gelés.

10. — Nos traîneaux nous rejoignirent à une heure du matin, au quartier du roi de Naples. Le général Narbonne monta dans le premier avec Chabot, moi dans le second avec Ayharts; dans le troisième, se trouvaient le valet de chambre et le cuisinier. Le froid était excessif.

... Nos propres soldats ont pillé une partie du trésor de l'armée après la venue des Cosaques; ils y ont même travaillé un moment de concert. Pendant la nuit, plusieurs Français et alliés étaient venus m'offrir d'acheter des objets pillés, cuvettes, couverts d'argent, etc. Nos soldats donnaient volontiers 100 francs, même 300 francs en argent pour 1 napoléon en or.

... Le quartier général fut porté à 44 kilomètres de Wilna, à Ewje. J'y arrivai à cinq heures du soir, bien fatigué par suite de la fièvre produite par les douleurs de ma main gelée: je mourais de faim, n'ayant pas mangé depuis vingt-quatre heures; il me prit un tremblement dans les jambes et je tombai.

J'avais rencontré, chemin faisant, Chabot; il m'apprit qu'il avait perdu M. de Narbonne pendant la nuit. Nous fûmes très inquiets de notre général en ne le voyant pas arriver. Le général Curial nous assura qu'il l'avait vu en arrière, allant à pied; je n'en fus

pas beaucoup plus rassuré, sachant que Wilna avait été évacué le matin, et que les Cosaques étaient à dix heures, avec du canon, à la montagne.

J'étais alors comme un véritable petit saint Jean ; mes derniers effets étaient restés dans le traîneau d'Ayharts. Ce fidèle serviteur fut pris, ayant les pieds et les mains gelés. Je le croyais perdu ; il fut conduit à Witepsk, s'y fit perruquier ; il est rentré des prisons de Russie en France en 1814, avec 3 francs dans sa poche ; il n'avait donc pas manqué d'industrie ¹.

J'avais mis dans ma poche la relation de cette campagne, que j'écrivais jour par jour et les portraits de mes parents ; je les sauvai de cette manière .

J'ai perdu dix-sept chevaux dans cette campagne.

Nous étions très mal à Ewje, dans une espèce de cabane. J'étais serré au point d'être forcé de tenir ma main malade en l'air pendant toute la nuit. Je donnai 1 napoléon à un palefrenier de l'empereur pour avoir une botte de paille. Je la partageai avec Chabot et deux autres de mes camarades. Nous soupâmes fort mal, avec un bien petit morceau de pain noir, moitié son, un peu de viande, pas même d'eau. Le traîneau abandonné par le général de Narbonne arriva à onze heures du soir ; le palefrenier le conduisant avait le nez et les pieds gelés. Les soldats morts de froid continuaient à jalonner la route.

La vieille garde impériale, réduite à 1400 hommes au moment du départ de l'empereur, n'en comptait pas plus de 800 sous les armes.

Nous nous embarquâmes, Chabot et moi, dans le traîneau du général, avec le cuisinier, seul homme de tous nos gens n'ayant rien de gelé. Le piqueur Augustin et deux autres devaient nous rejoindre ; nous n'avons plus revu ces derniers. Le piqueur s'est retrouvé à Paris. Notre inquiétude sur le sort de M. de Narbonne ne fit que croître toute la journée.

Au milieu des cruelles souffrances que me faisait endurer ma main, je ne pouvais m'empêcher de dire : « Nous avons le spectacle de grandes horreurs ; pareille chose ne se reverra plus. »

Après avoir fait à peine 2 lieues, nous entendîmes le canon des Cosaques talonnant notre arrière-garde.

12. — Nous montâmes en traîneau, Chabot et moi, à six heures du matin ; à peine partis, nous fûmes jetés dans un fossé plein de neige par notre conducteur ; cette culbute ne fit aucun bien à ma

¹ Malgré ces dures épreuves, le brave Ayharts mourut très vieux, sans avoir quitté la famille de Castellane, pour laquelle il fut toujours plus qu'un serviteur.

main. A midi, nous déjeunâmes chez le général Sébastiani. Il reçut l'ordre de se mettre en marche sur-le-champ avec sa cavalerie; nous suivîmes sa colonne. Briqueville, blessé, me demanda ma place sur le traîneau, m'exposant que, sans cela, il restait prisonnier. Je la lui donnai sans hésiter. Je traversai donc à pied le Niémen, honneur que j'avais eu le 24 juin précédent. Quelle différence de l'armée d'alors avec celle d'aujourd'hui! Ces nombreux corps de cavalerie et d'infanterie, marchant bien en ordre, remplacés maintenant par des troupes d'amateurs sans armes! Pour l'artillerie, un seul canon! Après avoir marché 3 lieues sur les bords du Niémen, ayant la fièvre de suppuration, la gangrène à la main, la force et non le courage me manqua. Je m'assis sur les marches d'une chapelle. Un soldat du train conduisant deux chevaux vint à passer; il me hissa, moyennant 5 francs, sur un sac d'avoine; je fis ainsi 4 lieue, et j'eus sauvé. J'arrivai à huit heures du soir à Zapieciezki, au quartier du général Sébastiani. Nous logeâmes chez un curé. Nous y fûmes bien; il nous donna des confitures. Depuis lors, nous avons toujours trouvé des vivres.

Un aide-chirurgien hollandais me pansa ma main; c'était un bonheur. Je m'étendis tout habillé sur le lit du curé; les officiers du général Sébastiani eurent la complaisance de me le laisser, à cause de ma blessure. Les magasins de Kowno furent pillés. Une foule de soldats s'enivrèrent, et restèrent dans cette ville; bon nombre de gens fatigués et gelés s'y établirent.

13. — M. Bignon me rendit un grand service en me prenant dans sa calèche, malgré l'odeur de la suppuration de ma blessure. Je lui en dois d'autant plus de reconnaissance. Il était homme d'esprit; nous causâmes gaiement des personnes de Paris, des connaissances communes.

14. — Je voyageai encore dans la calèche de M. Bignon, heureux et étonné d'être dans une véritable voiture. Nous nous arrêtâmes à Wilkowiszki.

Nous attendîmes le général Sébastiani chez un Juif qui vendait du café au lait, du pain blanc; affamé, j'en mangeai pour 12 francs, charmé de pouvoir obtenir des habitants quelque chose pour mon argent. Cela n'était pas arrivé depuis bien longtemps, mais nous étions en avant de l'armée. Nous eûmes, à cinq heures du soir, des traîneaux, des chevaux de poste, à notre grande satisfaction.

Nous quittâmes le général Sébastiani, fort contents de ses bons procédés pour nous. Il nous donna, pendant trois jours, la plus généreuse hospitalité à son quartier général; il y avait du mérite, en ce moment de détresse où l'égoïsme était à l'ordre du jour.

Nous étions dans la soirée à Stallupohnen, première ville prus-

sienne; nous fîmes un très bon souper à la poste. On ne peut se figurer notre joie de revoir des visages humains. La fille de la maison, fort jolie personne, me prit en pitié; elle me céda un schall pour suspendre ma main; je n'avais pu jusque-là me procurer de quoi la soutenir.

15. — Je perdis mon bonnet fourré et le schall qui soutenait ma main. Je portais la seule chemise en ma possession depuis trois semaines.

M. de Narbonne voyageait seul dans un traîneau couvert acheté ce jour-là, moi dans un découvert, avec l'ordonnance Roger. Il prit grand soin de ma personne; je lui donnai pas mal d'occupation, n'étant pas capable, avec une main, même de mettre un bouton. Ce dragon, très brave homme, a eu une oreille et une partie du pied gelés pendant le voyage. Chabot était dans un autre traîneau, avec le cuisinier Mazurier, seul restant du nombreux domestique de notre général.

Nous déjeunâmes, le 16, à Heilsberg, vilaine petite ville; nous y trouvâmes le valet de chambre de l'empereur, Constant, et le maître d'hôtel Collin.

17. — Nous arrivâmes à trois heures du matin à Lochau, première poste polonaise. On reconnaît tout de suite qu'on est en Pologne; la différence en mal est très marquée. J'y achetai 100 francs un traîneau couvert; nous arrivâmes à six heures à Thorn. Nous nous installâmes à l'hôtel de Dantzic; nous dûmes à la générosité du gouverneur de Thorn des chemises et un pâté de foie gras; le tout nous fit un certain plaisir. On fit appeler un chirurgien pour me panser; le bourreau découvrit ma plaie et me laissa une heure et demie dans des souffrances épouvantables. J'en avais perdu la tête; je courais comme un fou autour d'un billard qui se trouvait là. J'espérais être soulagé à son retour; il n'en fut rien; le cérat mêlé d'huile apporté par cet Esculape pour raviver mes chairs, dont une partie était gangrenée, ne diminua point mes douleurs. Je fus obligé de couper mon habit, chose à laquelle je n'avais point pensé, n'ayant pas ôté ma redingote depuis bien des jours; nous nous reposâmes dans des espèces de lits.

Nous avons toujours été accompagnés, pendant la route, par un froid de 18 à 20 degrés. Ma difficulté à fermer mon gousset me fit perdre, une belle nuit, 25 napoléons à moi, de plus un rouleau de 50 confié par M. de Narbonne; cela me fut extrêmement désagréable. Nécessairement fâché de cette aventure, il la prit avec sa bonté et son insouciance accoutumées.

18. — Nous quittâmes Thorn à neuf heures du matin, par un

froid de 20 degrés. Nous passâmes la Vistule gelée; une estafette en avant faisait préparer nos chevaux. Nous arrivâmes à onze heures du soir à Pudwitz. Mon traîneau cassa, et je fus obligé d'en prendre un de poste; cela m'occasionna un retard.

19. — Je rattrapai Chabot à trois heures du matin, à Posen; il y resta pour prendre une voiture laissée dans cette ville par M. de Narbonne. Je rejoignis M. de Narbonne à Ryten. Je laissai filer mon général pour m'arrêter un instant à l'hôtel de Pologne, bonne auberge; j'y pris force café au lait. Les hôtessees étaient très agréables; on reconnaissait l'approche de la Prusse. J'éprouvai une grande satisfaction à dire adieu à cette infernale Pologne. Nous soupâmes à Züllichau, première ville prussienne; nous y fûmes très bien. J'eus un chirurgien; l'heure du pansement était celle du supplice, grâce au cérat de l'Esculape de Thorn.

20. — Nous passâmes à Francfort-sur-l'Oder; ce fleuve était gelé. Nous étions à Berlin à cinq heures de l'après-midi.

Nous descendîmes à l'hôtel de Russie, belle auberge sur la promenade. Nous dînâmes chez M. de Saint-Marsan, ministre de France; il ne revenait pas de nos costumes de mendiants. J'avais à un pied un morceau de couverture entortillé avec une corde; l'autre n'en avait pas. Je me réjouis fort de voir un dîner fort honnête, servi avec des carafes, des serviettes; faire bonne chère était maintenant pour moi, qui n'avais jamais été gourmand, une douce jouissance. Chabot nous rejoignit le soir.

21. — Nous nous sommes occupés de nous débarrasser de nos guenilles; notre défroque était bonne à jeter. Je me suis habillé à neuf des pieds à la tête: j'étais alors en possession de quatre chemises, j'étais dans mes meubles, un haut et puissant seigneur. Le chirurgien du roi, Gonck, habile homme, me mit sur la main un baume; cela me rendit mes pansements très peu douloureux. Depuis ce moment, mes véritables souffrances cessèrent, et seulement alors j'eus la certitude de ne pas être obligé de me faire couper le poignet; il me fit espérer ma guérison en quatre semaines. Bon déjeuner à l'hôtel de Russie, bon dîner chez M. de Saint-Marsan.

22. — Je fus au spectacle allemand. La salle n'a rien de remarquable. Au fond est une grande loge éclairée d'un lustre et destinée à la famille royale; je l'y vis ce jour-là.

23. — Nous déjeunâmes chez le général Guchéneuc, aide de camp de l'empereur; ce brave homme avait le bras en deux morceaux et n'était pas tué, comme on nous l'avait fait craindre longtemps. Beausset voyageait avec lui; il m'offrit une place dans sa voiture, M. de Narbonne m'expédiant à Paris. Blessé, je ne servais

à rien à mon général. J'écrivais de la main gauche seulement et difficilement; par un pressentiment, j'avais un peu appris avant la campagne. Je n'acceptai pas l'offre de Beausset. J'avais acheté un chariot de poste 500 francs; je trouvai un commissaire des guerres pour compagnon de voyage.

Je fus présenté au ministre baron de Hardenberg; je devais l'être au roi de Prusse le lendemain.

Après avoir été habitué à la paille, les premiers jours on a de la peine à dormir dans un lit; cela nous arriva.

Nous partîmes le 24, à neuf heures du soir; nous arrivâmes le 26 à Leipzig, à une heure du matin. Nous fîmes un assez bon souper à l'hôtel de Prusse.

Le 28, nous arrivâmes à six heures du soir à Mayence; nous passâmes en bac le Rhin, qui charriait beaucoup. Je commençais vraiment à respirer plus librement, à me persuader que je reverrais un jour les murs de Paris. Nous quittâmes Mayence à sept heures du soir, et nous soupâmes le lendemain à Sarrebrück.

Le 30, nous déjeunâmes, à midi, à Verdun, dans la même auberge où s'était arrêté l'empereur. La servante nous dit qu'elle avait causé avec l'empereur sans le connaître. Nous déjeunâmes le lendemain à Château-Thierry.

31. — Mon voyage avait été heureux en tout. Je cassai ma voiture précisément à la Ferté-sous-Jouarre; j'allai chercher une autre voiture à Reuil, château de ma belle-mère, à un quart de lieue de là. Je pressai vivement les postillons, je donnai 18 francs de guides à celui de Bondy à Paris, poste que, quelques mois auparavant, je doutais fort de parcourir jamais.

J'arrivai à Paris à six heures du soir; on allait se mettre à table dans la maison paternelle. C'est un de ces moments de bonheur qui dédommagent de toutes les fatigues du métier.

J'arrive de l'armée ayant la main droite gelée, je ne puis croire à mon bonheur d'être de retour¹.

1813

1^{er} janvier. — Les officiers revenus de Moscou sont en petit nombre à Paris au mois de janvier 1813; on m'entoure partout, pour avoir des détails de cette rude campagne. Beaucoup de parents me remercient de mon exactitude à donner des nouvelles

¹ Le maréchal de Castellane, dès son retour à Paris, recommence à écrire sur un cahier ses notes journalières, qui se continuent presque sans interruption jusqu'à sa mort, en 1862.

de mes camarades; écrivant chaque jour à mon père, cela m'avait peu coûté.

11. — Je commence à bien écrire de la main gauche; le temps me paraît bien doux. Quelle différence du climat de Paris avec celui de la Russie!

12. — J'ai été à la Malmaison faire ma cour à l'impératrice Joséphine. Me voilà à Paris faisant des visites. Quand je pense qu'il y a un mois j'étais à pied, sans souliers, sur les bords du Niémen, et qu'il y a trois mois je me trouvais à Moscou, je crois que je rêve.

28. — M^{me} d'Abrantès travaillait depuis longtemps à une belle bourse avec des perles fines, et elle ne voulait pas dire pour qui. M. de Balincourt, qui est son amant, ce que je ne savais pas, l'a montrée dans une société étrangère à celle de la duchesse d'Abrantès. Cette bourse était si distinguée qu'on en a parlé. Le fermoir est garni de grosses turquoises. J'ai eu l'adresse de dire à M^{me} d'Abrantès que j'avais découvert le possesseur de sa bourse; elle me le pardonnera difficilement, à ce que je crois.

30. — M^{lle} Henriette d'Oms, ma cousine germaine, épouse M. Gaspard de Contades, sous-préfet d'Oloron; quatorze coups de sabre reçus à la bataille d'Essling l'ont forcé d'embrasser la carrière administrative; il est homme d'esprit. M^{lle} d'Oms a pleuré beaucoup, suivant l'usage; c'est la coutume des mariées.

1^{er} février. — Je vais toucher à la caisse de l'Opéra 3000 francs que l'empereur a bien voulu accorder aux officiers de son état-major pour faire leurs équipages.

3. — Le duc d'Abrantès est arrivé de l'armée; il est abîmé de rhumatismes, si cela pouvait lui former le caractère et le rendre poli, ce serait le cas de dire : A quelque chose malheur est bon.

Le maréchal Ney, duc d'Elchingen, est de retour à Paris; on l'entoure partout comme un héros. C'est bien juste, car il a montré une grande détermination et une force d'âme bien rares dans cette campagne.

13. — Le bal de l'Opéra est toujours aussi ennuyeux; je ne sais pourquoi j'y vais.

14. — Souper du dimanche chez M^{me} de La Briche. Tout Paris y va et joue au creps; à la fin de la soirée, les femmes sont en cercle; point de conversation, c'est ennuyeux. Ce salon est le rendez-vous du faubourg Saint-Germain et d'une partie de ce qui tient au gouvernement de l'ancien régime.

Bal chez la reine Hortense; je n'y étais pas le seul avec le bras en écharpe. Les circonstances ne sont pas gaies pour danser.

21. — Fort joli bal chez M^{me} Potocka, qui choisit bien son temps

pour donner des fêtes ! Son mari est un gros homme, assis à une table de whist, qui n'en bouge pas et qui ne dit mot à ceux qui vont chez lui.

25. — Je vais à l'Opéra-Comique avec M^{me} Armand de Maillé, qui est fort aimable, et son amie M^{me} de Jumilhac, qui a de l'esprit.

1^{er} mars. — Je vais à un bal chez M. et M^{me} Greffulhe, au Pavillon¹. J'ai fait connaissance avec M^{lle} Cordelia Greffulhe, sœur du maître de la maison, qui me frappe comme très agréable.

2. — Bal masqué à la cour, quadrilles de sauvages de la reine Hortense.

3. — Soirée chez M^{me} de Rohan et chez M. et M^{me} Greffulhe, au Pavillon. On y joue aux jeux innocents, j'y vois M^{lle} Cordelia, ce qui me fait plaisir. Je suis plus touché de ses charmes que des divertissements.

5. — Première visite chez M^{mo} et M^{lle} Greffulhe.

7. — Je passe la soirée chez le baron Louis et M^{lle} de Rigny, sa nièce, pour y voir M^{lle} Greffulhe.

9. — Charles de Beauvau, qui a eu la cuisse cassée et restera estropié, a eu la croix ; c'est bien juste. C'est un miracle qu'il se soit tiré d'affaire dans la retraite ; il le doit au grand écuyer, qui l'a fait mettre dans une calèche de l'empereur. M. de Mortemart, son oncle, lui a sauvé la vie en le ramenant de Wilna à Paris.

13. — Je réussis à me faire prier à un bal chez M. Saladin et chez M. et M^{me} de Courval ; j'y danse avec M^{lle} Greffulhe et, en conséquence, je quitte l'écharpe, quoique ma main soit encore loin d'être guérie. Je trouve M^{lle} Greffulhe chaque jour plus aimable et plus agréable.

15. — Lecture chez M^{me} Greffulhe d'une bien ridicule pièce d'un bien ridicule M. Anjoran, intitulée : *le Fat corrigé*. L'auteur a vingt ans. La soirée a été fort gaie. M^{lle} Greffulhe et M^{me} sa belle-sœur interrompaient à chaque instant l'auteur pour le bourrer d'eau et de sucre.

21. — Soirée chez M^{me} et M^{lle} Greffulhe, dont je suis fort épris.

24. — Soirée chez M^{me} de Rohan et chez M. et M^{me} Louis Greffulhe.

25. — Jour heureux. M^{lle} Cordelia Greffulhe me promet sa main.

26. — Ma belle-mère donne un souvenir à ma future femme que je vois tous les jours, souvent deux fois, à ma grande satisfaction.

24. — Signature de mon contrat de mariage avec M^{lle} Greffulhe.

¹ Le Pavillon était une belle maison entourée d'un parc, située dans le quartier de la rue Blanche.

26. — J'épouse M^{lle} Greffulhe; je suis au comble du bonheur. Nous partons aussitôt après le mariage pour Acosta ¹.

28. — M^{me} de Laval mande à mon père que M. de Narbonne lui écrit de Dresde que, par décret du 21 juin, je suis colonel-major au 1^{er} régiment des gardes d'honneur. Je suis étourdi de cette nouvelle; je n'y crois guère.

1^{er} juillet. — J'ai la confirmation de ma nomination de colonel-major ². Les jours passent bien vite quand on est heureux, et la vie de la campagne est bien douce quand on a un intérieur comme le nôtre.

22. — J'entre en fonction de colonel-major. Visite des différentes compagnies; le régiment est moins mal que je ne croyais.

28. — Revue du régiment à pied ³. Mon père, ma belle-mère, Léontine de Chabot, ma femme, viennent à un festin où étaient quelques officiers du régiment.

M. de Castellane va rejoindre l'armée en Allemagne, où la situation lui paraît très mauvaise.

L'empereur affecte de la gaieté. Causant avec M. de Rémusat, chargé des spectacles, il lui a dit : « Nous avons fait de grandes pertes cette année. — Oui, Sire, a répondu ce chambellan, mais le génie de Votre Majesté les réparera. — Il est bien question de cela! reprit l'empereur. C'est de la perte de M^{me} Barilli (célèbre chanteuse de l'Opéra-*Buffa*) que je vous parle. »

Les événements se précipitent. L'année 1814 amène la défaite, l'invasion, l'abdication de l'empereur et le retour des Bourbons. La fin du volume esquisse, avec une foule d'anecdotes piquantes, les premières années de la Restauration.

¹ Acosta, petit château, propriété de la famille de Castellane, situé à Aubergenville, près Meulan.

M^{me} de Staël, amie de M. de Castellane, père du maréchal, exilée par l'empereur, s'y était retirée et y passa quelques mois.

² Parvenu, en neuf ans, de simple soldat au grade de colonel, j'étais un des trois plus jeunes de l'armée; une brillante carrière était ouverte devant moi. Il ne fallait que vivre sous Napoléon pour arriver aux plus hauts emplois militaires. Trois choses m'ont fait un grand plaisir dans mon métier : les épaulettes de sous-licutenant, la Légion d'honneur et le grade de colonel. (*Note du maréchal*)

³ Le chirurgien m'avait promis la guérison de ma blessure en quatre semaines; mais elle était loin d'être cicatrisée : il m'eût été impossible de tenir mon sabre; je fus obligé de l'avoir, pendant cette campagne, dans ma main gauche, entortillant ma bride autour de mon bras droit. J'avais de plus la fièvre tierce.

BALZAC ROYALISTE

DEUXIÈME PARTIE¹

I

Au commencement de 1820, le poète Alexandre Soumet, venu de Toulouse à Paris, écrivait à son ami Jules de Rességuier :

Le jeune Hugo vous adresse mille expressions de sa reconnaissance. Je lui ai promis de vous les faire parvenir. Cet enfant a une tête bien remarquable, une véritable étude de Lavater. Je lui ai demandé à quoi il se destinait, et si son intention était de suivre uniquement la carrière des lettres. Il m'a répondu qu'il espérait devenir un jour pair de France..., et il le sera²!

A dix-huit ans, Victor Hugo aspire à être pair de France. Balzac, à vingt ans, rêve d'être député. Des élections partielles ont lieu, au mois de septembre 1819, pour le renouvellement d'un cinquième de la Chambre. Il écrit aussitôt à son ami Dablin de lui apporter sur l'heure la liste des élus : « ... Et les députés? la liste des nouveaux nommés? Je ne rêve que députés et Dablin³! » Et comme Dablin n'est pas venu, dès le lendemain Balzac reprend la plume : « Maudit petit père, je ne vous ai pas vu hier... Le moyen de m'affrioler sera de m'apporter la liste des nouveaux élus. Je

¹ Voy., pour la première partie, le *Correspondant* du 10 mars 1895.

² *Victor Hugo avant 1830*, par Edmond Biré, p. 153.

³ *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, p. 9. — M. Théodore Dablin, lié avec la famille de Balzac, fut un des plus fidèles amis d'Honoré, qu'il aida souvent de ses conseils et de sa bourse. C'était un riche quincaillier de la rue Saint-Martin, ayant des goûts d'artiste et au cœur généreux. Lorsqu'il se fut retiré du commerce, M. Dablin forma une collection d'objets d'art, très estimée des amateurs, et dont il a légué de précieux spécimens au musée du Louvre. *Les Chouans* lui sont dédiés. (Note des éditeurs de la *Correspondance*.)

sais Grégoire¹, mais le reste? Donnez-moi la liste par département, et que chacun ait une petite indication d'opinion... Adieu, Pylade-Dablin. Vous seriez bien aimable de venir mardi, ou, si vous ne pouvez avant dimanche, d'envoyer la liste à la mère Comin², qui me l'apporterait³. »

Les Chambres vont se réunir le 29 novembre. Balzac prend ses précautions pour être tenu régulièrement au courant des séances. Il écrit au fidèle Dablin : « Je compte sur vous pour les journaux de la session, par huitaine⁴. »

Sa sœur Laure est la confidente de ses espoirs naissants et de ses juvéniles ambitions. Il lui écrit, au mois de septembre 1820 : « Nos révolutions sont bien loin d'être terminées; à la manière dont les choses s'agitent, je prévois encore bien des orages. Bon ou mauvais, le système représentatif exige d'immenses talents; les grands écrivains seront nécessairement recherchés dans les crises politiques; ne réunissent-ils pas à la science l'esprit d'observation et la profonde connaissance du cœur humain? Si je suis un *gaillard* (c'est ce que nous ne savons pas encore, il est vrai), je puis avoir un jour autre chose que l'illustration littéraire; et ajouter au titre de grand écrivain celui de grand citoyen, c'est une ambition qui peut tenter aussi⁵! »

Dix ans plus tard, la révolution qu'il avait prévue est accomplie. Il croit donc le moment venu pour lui d'ajouter l'illustration politique à l'illustration littéraire. Au titre d'écrivain, il essaiera de joindre celui d'orateur et d'homme d'État.

Il semble, d'ailleurs, que les circonstances elles-mêmes l'y provoquent et que la nouvelle loi d'élection ait été faite pour lui. Elle déclare électeur tout Français âgé de vingt-cinq ans et payant 200 francs de contributions directes; éligible tout Français âgé de trente ans et payant 500 francs de contributions directes. Or Balzac a trente et un ans, il paye 500 francs de contributions : le voilà du même coup électeur et éligible. Il ne perdra pas un jour, pas une heure. C'est le 19 avril 1831 que la loi électorale est promulguée; dès le 26 avril, il entre en campagne. En 1828, il a passé quelques semaines à Fougères, en Ille-et-Vilaine, chez le général baron de Pommereul. Le général doit être un électeur influent, et aussi le chevalier de Valois. Balzac a fait avec lui et avec d'autres

¹ L'abbé Grégoire, ancien conventionnel, venait d'être élu dans l'Isère.

² Sa femme de ménage, qu'il appelle tantôt *Iris-Comin*, tantôt l'*Iris-messagère*.

³ *Correspondance*, t. I, p. 10.

⁴ *Ibid.*, t. I, p. 20.

⁵ *Ibid.*, t. I, p. 26.

gentilshommes fougerais d'interminables « tours de place ». Il a eu de bons rapports avec « messieurs les membres de la *Société de lecture* ». Dans le *Dernier Chouan*, il a consacré à la ville et aux campagnes qui l'avoisinent des pages écrites avec amour et qui ont jeté quelque lustre sur la vieille cité. Pourquoi ne serait-il pas le député de Fougères? Convaincu qu'il a des chances sérieuses de succès, il adresse à M. de Pommereul la lettre suivante :

26 avril 1831.

MON CHER GÉNÉRAL,

Je suis, par la nouvelle loi, devenu tout à coup électeur et éligible. J'avoue franchement que, me souvenant de la pénurie où vous étiez dans votre arrondissement de Fougères pour trouver des députés, j'ai pensé à me présenter à vos concitoyens, comme candidat. Vous connaissez mes principes et seriez pour moi, dans l'ordre des choses nouveau, un véritable père, si vous vouliez me servir de patron auprès de vos électeurs.

Si la chose était possible, d'après votre réponse, j'irais à Fougères. En attendant des lumières plus claires, je vous donne avis que je mets, demain 27 avril, à la diligence un paquet à votre adresse, contenant quarante exemplaires de ma première brochure sur les affaires publiques. J'en ferai successivement quatre ou cinq autres, afin de prouver aux électeurs qui me nommeraient que je puis leur faire honneur et que je tâcherai d'être utile au pays.

Quant à l'incorruptibilité parlementaire, l'ambition que j'ai est de faire triompher mes principes par un ministère, et les grandes ambitions ne se vendent jamais.

Distribuez donc mes brochures à vos amis ou aux personnes que vous croiriez influentes sur les électeurs; vous recevrez dans le paquet de brochures une lettre de moi plus étendue.

Permettez-moi donc, ici, de vous assurer seulement de ma reconnaissance pour vos bontés et de vous prier de présenter mes hommages à la belle châtelaine de Marigny.

Votre tout dévoué,

H. DE BALZAC ¹.

Dans sa lettre, on l'aura remarqué, Balzac avisait son ami de l'envoi d'une brochure qu'il venait d'écrire à l'adresse des électeurs. « Malheureusement, dit M. du Pontavice de Heussey, en dépit des recherches, il a été impossible de retrouver un seul exemplaire de cette plaquette politique. Il n'en existe aucune trace dans la der-

¹ *Balzac en Bretagne*, par R. du Pontavice de Heussey, p. 49.

nière édition des *OEuvres complètes* de Balzac. Cette lacune est regrettable. Il eût été intéressant de comparer la profession de foi de Balzac, à peine débutant dans la carrière des lettres, à celle du célèbre Balzac de 1848¹ ».

Ces lignes étaient écrites en 1885. Quatre ans plus tard, le vicomte de Lovenjoul, qui est coutumier de ces heureuses rencontres, a mis la main sur la brochure introuvable; on la peut lire maintenant dans le tome XXIII des *OEuvres complètes*. Elle a pour titre : *Enquête sur la politique des deux ministères*, est datée : *Avril 1831*, et signée ainsi : *Par M. de Balzac, électeur éligible*.

Dans cet écrit, Balzac s'efforce d'établir que les deux ministères qui ont exercé le pouvoir depuis juillet 1830, — le ministère Laffitte et le ministère Périer, alors à ses débuts², — n'ont pas su remplir leur tâche. Ayant à choisir entre deux partis, le parti de la guerre et le parti de la paix, ils n'ont su adopter, d'après lui, ni un vrai système de guerre, ni un franc système de paix. Ils se sont réfugiés dans un *juste milieu* équivoque, donnant des gages, tantôt au parti du mouvement, tantôt au parti de la résistance. Sans plan, sans idée fixe, ils ont discuté au lieu d'agir. Suivant pied à pied les actes du pouvoir, l'auteur de l'*Enquête* les soumet à une critique sévère, et termine par ce mot : « Ce que nous avons depuis neuf mois, c'est la *monarchie tempérée par des émeutes*. »

L'*Enquête sur la politique des deux ministères* était plus qu'un écrit de circonstance. On y trouve des vues qui sont d'un homme d'État.

Sur le meilleur mode d'élection, Balzac a des idées qui, même aujourd'hui, paraîtront peut-être dignes d'examen. « Il fallait, dit-il, présenter une loi d'élection qui eût donné toute espérance à la nation en réalisant le vœu d'une représentation *réelle* émis par la France. Il fallait incarner le pays dans l'électorat en considérant *la famille* comme la première agrégation sociale; puis la commune, le canton, l'arrondissement et le département. Un homme habile eût fractionné le mouvement électoral. Tous les *chefs de famille*, frappés d'une contribution quelconque, eussent donné mandat à des électeurs payant un cens sagement déterminé, pour nommer, par canton, un député auquel la loi n'aurait imposé que l'obligation d'avoir vingt-cinq ans, de n'être frappé d'aucune incapacité, et ces incapacités étaient faciles à prévoir. L'électeur, offrant seul les garanties qui se résumaient dans le député, devait payer seul un

¹ *Balzac en Bretagne*, p. 48.

² Casimir Périer avait été nommé président du Conseil le 13 mars 1831.

cens, tenir au sol, à l'industrie, à la pensée; n'était-ce pas faire surgir une assemblée des entrailles mêmes de la nation? »

A l'époque où écrivait Balzac, il n'existait guère à Paris qu'une douzaine de journaux. Ces douze journaux qui se partageaient la France étaient douze pouvoirs aussi forts, plus puissants que les sept ministres d'alors, car ils les renversaient et restaient toujours debout. Balzac indique aux ministres le moyen de se débarrasser de ces adversaires. Renoncez, leur dit-il, aux trois ou quatre misérables millions que rapportent les journaux, libérez-les du timbre, ne leur demandez que 1 centime de droit de poste, n'exigez point de cautionnement. Au lieu de douze journaux, vous en aurez mille. Vous aurez fait éclore un millier de feuilles, mais vous aurez *détruit le journalisme*. « Nous écoutons un homme seul à la tribune; qu'il y en ait dix, et personne ne leur prêtera l'oreille. *Faites crier à 1 sou, dans Paris, tous les jours, l'opinion publique, bientôt nous passerons tous devant sans y prendre garde.* » Balzac, ici encore, n'a-t-il pas prévu ce que nous voyons?

Chose singulière, il semble vraiment qu'il ait prévu aussi, dès 1831, la guerre de 1870 et ses désastres. « Il faut considérer la guerre, écrivait-il, comme si elle devait être générale. Est-ce avec 438 000 hommes, qui n'en donneraient pas 300 000 en ligne, qu'elle peut être commencée? Assurément non. Il faut qu'une nation soit en état de lever, pour sa défense, au moins le trentième de sa population; ce qui suppose pour la France 1 million d'hommes... » Il demande donc que l'on fasse, *pour nos armées, ce que la Prusse a fait pour les siennes*. Il ne lui suffit pas de jeter un cri d'alarme; il ne se contente point de formuler un vœu platonique. Entrant dans les détails, descendant à l'application, il expose tout un plan de réorganisation militaire; il indique les moyens de *naturaliser le système de la landwehr en France*¹.

La brochure de Balzac était peut-être un peu forte pour les électeurs de Fougères. Leur siège, d'ailleurs, était fait. Le député sortant était le comte de la Riboisière, l'un des plus riches propriétaires de France, homme excellent, serviable, et qui faisait de son énorme fortune le plus charitable emploi. Du moment qu'il se représentait, nul ne pouvait songer à lutter contre lui. C'est sans doute ce que M. de Pommereul fit entendre à Balzac, qui jugea inutile de venir à Fougères.

¹ *Enquête sur la politique des deux ministères*, avril 1831; brochure in-8°, chez A. Levavasseur.

II

Il chercha ailleurs, et il eut bientôt fait de trouver.

Dans les premiers jours de juin 1831 (les élections étaient fixées au 5 juillet), Balzac vit entrer chez lui le directeur de la *Gazette de Cambrai*, M. Henry Berthoud¹, qui se sentait une vocation de romancier et désirait faire recevoir à la *Revue de Paris*, où Balzac était alors tout-puissant, une nouvelle intitulée : *le Prestige*. L'auteur des *Scènes de la vie privée* lui promit son appui, mais conçut aussitôt la machiavélique pensée de tirer parti de la situation. A peine son jeune confrère était-il de retour à Cambrai, qu'il recevait du grand romancier une lettre où celui-ci lui disait, après force compliments :

... Ce que vous m'avez dit de Cambrai m'a suggéré l'idée de m'y présenter comme candidat. — Ouf ! tout est dit. Alors, vous allez vous écrier : « Ce vil flatteur !... » Entre deux journalistes, toute finesse est, je crois, inutile, et le contrat que je signe avec vous en ce moment est d'une étendue que je ne méconnais pas. Je commencerai par faire assez pour vous, ici, pour que vous me pilotiez là-bas...

Écrivez-moi quelle espèce d'ouvrage politique pourrait appuyer ma candidature à Cambrai. L'Assemblée future peut être fort orageuse ; elle est grosse d'une révolution. Il est possible que les gens de votre arrondissement préfèrent voir au jeu une tête parisienne plutôt que les leurs ; une ville aime toujours assez à se voir représentée par un orateur ; et, si j'aborde l'Assemblée, c'est avec la pensée de jouer un rôle politique et d'en faire profiter la patrie adoptive dans laquelle j'aurai reçu le baptême politique de l'élection²...

La réponse d'Henry Berthoud fut sans doute moins décourageante que ne l'avait été, pour Fougères, celle du général de Pomereul, car Balzac décida de se présenter à Cambrai.

En ce temps-là, on n'avait pas encore songé à interdire les candidatures multiples. Tout homme politique qui se respectait se présentait au moins dans deux ou trois collèges, quelquefois dans quatre. C'est ainsi que, précisément aux élections de juillet 1831, MM. Odilon Barrot, Cormenin et Mérilhou furent élus quatre fois ; M. Casimir-Périer, trois fois ; M. Laffitte, le général Lafayette, François Arago, M. Humann, M. de Tracy, M. Admyrault fils,

¹ *Berthoud* (Samuel-Henri), auteur d'un grand nombre de romans : *la Bague antique*, *l'Enfant sans mère*, *Daniel*, etc., etc., et de plusieurs volumes de *Fantaisies scientifiques*, publiées sous son pseudonyme de *Sam*.

² *Correspondance*, t. I, p. 120.

M. Vatout et vingt autres, parmi lesquels un de mes oncles, l'excellent M. Ducordic, deux fois. Balzac pouvait se croire autant de droits à une double élection que M. Vatout, M. Admyrault fils, ou même mon oncle Ducordic. Il se résolut donc à poser sa candidature dans deux collèges, dans celui d'Angoulême en même temps que dans celui de Cambrai.

Il écrit à M^me Zulma Carraud dans les derniers jours de juin :

Les travaux politiques que m'imposent mes obligations de candidat dans deux arrondissements absorbent tout. Il faut mener de front mes occupations littéraires qui, vous le savez, me font vivre, et mes études politiques, de sorte que souvent je succombe... Mais, vous, vous ne m'avez pas écrit une pauvre ligne, pas un mot qui vienne me consoler et me soutenir dans la lutte qui me dévore! Pour ne pas leur écrire, je ne pense pas moins à mes amis ¹...

Balzac avait un parent à Angoulême, M. Grand-Besançon, commissaire des poudres. Il avait fait chez lui quelque séjour, et y avait connu M. Bergès, chef d'une institution très renommée dans la région pour les études préparatoires aux écoles du gouvernement. M. Bergès s'était sur-le-champ pris de passion pour le talent et pour la personne du romancier, et s'était offert à patronner sa candidature. Il n'en avait pas fallu davantage pour que celui-ci prît feu, et que, déjà candidat dans le Nord, il voulût l'être encore dans la Charente.

Il en fut quitte pour un double échec, inévitable d'ailleurs, les légitimistes, à de rares exceptions près, n'ayant pas pris part au scrutin du 5 juillet, d'où les avait éloignés l'obligation du serment. Berryer, nommé à Monistrol par le troisième collège de la Haute-Loire, était revenu à la Chambre presque seul de son parti, avec M. de Martignac ².

A Cambrai et à Angoulême, on avait réélu les deux anciens députés : dans le Nord, le comte d'Estourmel; dans la Charente, M. Gellibert. A Angoulême, le nom de Balzac ne figure pas dans les procès-verbaux constatant les résultats des scrutins. Tout au plus peut-on lui attribuer quelques-unes des douze voix perdues données à divers ³.

Le romancier garda-t-il rancune à ses non-électeurs? On serait tenté de le croire, lorsqu'on lit, dans la première partie d'*Illusions perdues*, la description du haut Angoulême et la peinture du

¹ *Correspondance*, t. I, p. 113.

² *Berryer et la monarchie de Juillet*, par Charles de Lacombe, p. 18.

³ *La Charente* du 28 avril 1881.

salon de M^{me} de Bargeton, « cet hôtel de Rambouillet angoumois ». M. de Bargeton, M. de Négrepelisse, M. de Chandour et M. du Châtelet ont payé, je le crois bien, pour les bonnes gens qui, en 1831, ont si mal soutenu la candidature de Balzac.

Il n'était pas homme, du reste, à se laisser décourager par un double, ni même par un triple échec.

Le 30 avril 1832, le député de Chinon, M. Girod (de l'Ain), fut nommé ministre de l'instruction publique et des cultes. Force lui était dès lors de se représenter devant ses électeurs, qui furent convoqués pour le 13 juin. Chinon, c'était presque la patrie de Balzac. Chaque année, il allait passer quelques semaines dans le voisinage, au château de Saché, chez un ami de sa famille, M. de Margonne. Cette fois, évidemment, il serait sur un bon terrain, en pays ami, dans un arrondissement où on ne pourrait pas lui reprocher d'être *un étranger*. Il n'hésita donc pas à poser une fois de plus sa candidature. La *Quotidienne*, qui prêchait pourtant l'abstention, se départit un peu de sa ligne de conduite en faveur de l'écrivain qui venait de publier les beaux articles sur Madame la duchesse d'Angoulême et sur la *Destruction du monument du duc de Berry*¹. Dans son numéro du 24 mai 1832, la feuille royaliste publia l'article suivant :

Trois candidats se disputent, dit-on, la députation de Chinon, vacante par la nomination de M. Girod (de l'Ain) à un ministère. Le mouvement, le juste milieu et l'*opinion royaliste* sont représentés dans cette triple candidature, par : M. Taschereau, ancien secrétaire général du département de la Seine, sous M. Odilon-Barrot; par M. Girod (de l'Ain), qui ne voudrait pas priver l'arrondissement de Chinon du bonheur de posséder de nouveau pour député un homme aussi remarquable que lui; enfin, par M. de Balzac, jeune écrivain, plein d'ardeur et de talent, et qui paraît vouloir se dévouer à la défense des principes auxquels le repos et le bonheur de la France sont attachés. La *Quotidienne* n'a aucune opinion à émettre sur le fait même d'une candidature; elle ne doit pas pour cela négliger de faire remarquer l'admirable mouvement qui donne actuellement aux royalistes pour amis et pour auxiliaires les hommes les plus distingués dans toutes les classes, ceux qui ont le plus d'avenir, *enfin des hommes nouveaux*. Et c'est à ce résultat que nous devons sans cesse aspirer, parce que c'est celui qui atteste le plus hautement la puissance d'un parti politique.

Au moment où Balzac se disposait à quitter Paris pour aller visiter ses électeurs, il fit une chute de voiture et tomba si malheu-

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1895.

reusement que sa tête fut « mise en contact avec les héroïques pavés de juillet ¹ ». Obligé de garder le lit pendant plusieurs jours, il ne put se rendre à Saché que le 8 juin, encore souffrant et hors d'état de faire campagne. La partie était évidemment perdue. Le 10 juin, trois jours avant l'élection, il écrit à sa mère : « J'aurai peut-être quelques voix; mais, hélas! par ici, on ne veut rien faire; il aurait fallu s'occuper exclusivement de mon élection, et j'aurais toujours succombé ². »

Voici, d'après le *Journal d'Indre-et-Loire* du 18 juin 1832, le résultat du vote : M. Girod (de l'Ain), 260 voix, élu; M. Jules Taschereau, 96; voix perdues, 40.

Pour se remettre de sa double chute, — sa chute de tilbury et sa chute électorale, — Balzac resta un mois en Touraine et écrivit les premiers chapitres de *la Recherche de l'absolu*, un chef-d'œuvre. C'est une façon de se consoler qui n'est peut-être pas à la portée de tous les candidats malheureux.

III

Au mois de septembre 1832, le bruit court d'une prochaine dissolution de la Chambre, et Balzac aussitôt d'être repris d'un nouvel accès de sa fièvre de tribune. Il écrit à sa mère, le 23 septembre, d'Aix-en-Savoie, où il était allé prendre les eaux et d'où il se proposait de partir bientôt pour Rome :

S'il y a une élection générale, les royalistes iront aux collèges, cela est maintenant décidé. Alors M. le duc de Fitz-James sera probablement élu dans deux collèges au moins. Si je ne suis pas élu à Angoulême, M. de Fitz-James tâchera de me faire élire dans celui pour lequel il n'optera pas ³.

Le même jour, il écrit à M^{me} Zulma Carraud, dont le mari est, depuis quelque temps, directeur de la poudrerie d'Angoulême :

Je vous dirai que si M. Bergès n'a pas été abusé par l'amitié qu'il m'avait accordée d'avance, en cas d'élection, je me présenterais à Angoulême, et je reviendrais même à la Poudrerie, de quelque lieu d'Italie que ce soit, si vous me disiez que j'ai des chances de succès. J'aurai l'appui des deux journaux de mon parti, qui se sont enfin entendus pour envoyer les royalistes aux élections. Je vous adresserai,

¹ Lettre à M^{me} Emile de Girardin du 31 mai 1832. — *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, p. 147.

² *Correspondance*, t. I, p. 155.

³ *Ibid.*, t. I, p. 203.

à vous ou à M. Bergès, les différents écrits politiques que je pourrai faire pour l'arrondissement ¹.

Quelques jours plus tard, le 30 septembre, écrivant à son éditeur, M. Mame, pour lui annoncer le prochain envoi du *manuscrit complet* d'une œuvre nouvelle, qui n'est rien moins que *le Médecin de campagne*, il termine sa lettre par ces lignes :

Mille compliments. Ne m'oubliez pas auprès de M^{me} Mame, ni auprès de M^{lle} Clémentine. Et vivons dans l'espérance de faire une belle édition en vingt-quatre volumes de mes œuvres, quand j'aurai ma réputation à la tribune.

Mille amitiés.

Mon élection est chose arrêtée dans les sommités du parti royaliste, en cas d'élections générales ².

La dissolution annoncée n'eut pas lieu ; ce fut seulement en 1834 que l'on procéda à de nouvelles élections. La date en était fixée au 21 juin. Balzac allait-il enfin trouver le collège de ses rêves ? Dans une lettre à M^{me} Hanska, datée de Paris, le 3 juin, il lui fait part de ses espérances et aussi, hélas ! de ses craintes :

MM. Berryer et Fitz-James veulent me faire nommer député, mais ils échoueront. Ce sera une question décidée dans un mois : vous saurez cela sans doute à Trieste ; mais, si j'étais nommé, je me ferais ordonner les eaux, car le portefeuille de premier ministre ne me ferait pas renoncer au cher usage du premier moment de liberté que j'aurai su conquérir dans ma vie ³.

M. de Hanski recevait le *Moniteur*. Le numéro du 27 juin lui apporta la nouvelle de l'élection à Villefranche (Aveyron) de « M. de Balzac, candidat légitimiste, nommé en remplacement de M. le vicomte Decazes ». En bon mari, il fait part aussitôt à sa femme du succès de leur ami. M^{me} Hanska, sans perdre une minute, écrit à Paris pour dire sa joie mêlée de regrets, car cette nomination empêchera peut-être l'élu d'effectuer le voyage projeté. Balzac lui répond, le 3 juillet 1834 : « Rassurez-vous, ce n'est pas moi qui suis nommé député ⁴. » Le *Moniteur* ne s'était point trompé ; le collège de Villefranche avait bien choisi, pour l'envoyer à la

¹ *Correspondance*, t. I, p. 206.

² *Ibid.*, t. I, p. 217.

³ *Lettres à une étrangère*, publiées dans la *Revue de Paris*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

⁴ *Ibid.*

Chambre, M. de Balzac, candidat royaliste, mais ce n'était pas l'auteur d'*Eugénie Grandet* ¹!

Cette fois, c'était bien fini! Balzac ne se représentera plus, tant que vivra la monarchie de Juillet. Après le 24 février, il posera une dernière fois sa candidature, mais le suffrage universel ne lui sera pas plus clément que le suffrage restreint.

La politique, on le pense bien, ne lui faisait pas perdre de vue son œuvre littéraire. *Le Médecin de campagne* et *Eugénie Grandet* avaient paru dans les derniers mois de 1833. En 1834, il publia le troisième épisode de l'*Histoire des Treize*, la première partie de *Séraphita* et la *Recherche de l'absolu*. *Le Père Goriot* est de 1835. En cette même année 1835, Alfred Nettement, qui venait de fonder un journal hebdomadaire, le *Nouveau Conservateur* ², lui demanda sa collaboration. J'ai sous les yeux la réponse de Balzac. Elle est signée : *Veuve Durand. Rieur et bon enfant*, ainsi se définit lui-même quelque part l'auteur de la *Comédie humaine*. Il aimait les plaisanteries un peu fortes, les plaisanteries à la *Gaudissart* ³. A cette époque, pour échapper aux importuns qui lui dérobaient une partie de son temps, et aussi pour se soustraire aux deux choses qu'il détestait le plus au monde, la garde nationale et les créanciers, il avait loué à Chaillot, au numéro 13 de la rue des Batailles, un appartement où il n'était connu que sous le nom de « Madame veuve Durand ». Voici sa lettre à Nettement :

Monsieur,

Il est dans la nature des femmes de vivement s'intéresser aux jeunes choses, et je m'intéresse nécessairement beaucoup au *Nouveau Conservateur*. Je n'y puis pas faire ce que vous m'avez demandé. J'ai une armée à commander, je n'irai pas prendre les chaînes du général de brigade. Il est si bon pour une femme de faire à sa tête! Mais j'ai beaucoup de choses à vous dire de la dernière importance sur votre entreprise; et encore une livraison, tout serait dit, du moins dans mon opinion. Quant à ce que j'y puis faire, vous le savez, un morceau littéraire de temps en temps. Aujourd'hui, je remets mes publications à jour, et je n'ai pas moins de neuf volumes sous presse simultanément.

¹ L'élu de 1834 était le baron de Balzac, préfet et conseiller d'État sous la Restauration, qui avait déjà été député de 1829 à 1830. Après avoir représenté l'arrondissement de Villefranche, de 1834 à 1839, il fut nommé, en 1849, par le département de l'Aveyron, représentant du peuple à l'Assemblée législative.

² Le NOUVEAU CONSERVATEUR, avec cette devise : *La liberté par l'ordre, l'ordre par la monarchie, la monarchie par les honnêtes gens.*

³ *L'illustre Gaudissart* parut pour la première fois dans le tome II de la première édition des *Scènes de la vie de province*, 1833.

ment, sans compter les deux Revues. Ce que j'ai à vous dire est plus pressé que de la collaboration; car c'est le *to be or not to be* mécanique et matériel. Les veuves qui sont depuis 1821 dans la trituration des journaux et qui en ont vu des milliers naître et mourir sont les sages-femmes de la partie, les médecins en jupe, et il est bien temps que l'on ne perde plus de capitaux irréflechis.

Bien à vous.

Votre honorée servante,
 Veuve DURAND.

Dans une autre lettre, sans date, mais qui doit être de juillet 1835, Balzac propose à Alfred Nettement de lui donner, pour le *Nouveau Conservateur*, un de ses récits, *l'Interdiction*, dont le héros, le marquis d'Espard, est une des plus belles créations du romancier « Faites-moi le plaisir, lui écrit-il, de venir lundi 20, à huit heures du matin; vous aurez toute votre affaire. Cela ne fera même que sept feuilles; nous ne ruinons pas les gens. » Et en *post-scriptum* :

Faites-moi la grâce d'être bien exact. Vous serez attendu par une tasse de café à la crème comme en savent faire les veuves, et je vous lirai tout le morceau. Cela ne vous prendra pas une heure, et j'aurai vraiment besoin d'un bon conseil, après avoir écrit une histoire de ce genre en si peu de temps. La raison de cette intempérance de cervelle est dans la dysurie de la bourse. Aussi vos critiques seront écoutées, bonnet à la main. Quant à l'esprit de parti, je ne devrais pas être l'objet d'un soupçon. En aucune œuvre, on n'aura point vu plus beau caractère de grand seigneur, et l'effet général me semble vaste par réflexion, s'il est petit par les détails. — A lundi donc¹.

IV

Dans sa première lettre à Alfred Nettement, Balzac lui disait : « J'ai une armée à commander, je n'irai pas prendre les chaînes du général de brigade. » Cette armée à commander, c'était la *Chronique de Paris*, qu'il patronnait et dirigeait, et où il avait pour lieutenants de jeunes écrivains déjà célèbres ou en train de le devenir : Jules Sandeau, Gustave Planche, Charles de Bernard, Théophile Gautier. « Vers 1835, dit quelque part ce dernier, nous habitons deux petites chambres dans l'impasse du Doyenné, à la place à peu près qu'occupe aujourd'hui le pavillon Mollien. Quoique situé au centre de Paris, en face des Tuileries, à deux pas du Louvre, l'endroit était désert et sauvage, et il fallait certes de la

¹ Ces lettres de Balzac font partie des papiers d'Alfred Nettement. M^{lle} Marie-Alfred Nettement a bien voulu me les communiquer.

persistance pour nous y découvrir. Cependant nous vîmes un matin un jeune homme aux façons distinguées, à l'air cordial et spirituel, franchir notre seuil en s'excusant de s'introduire lui-même ; c'était Jules Sandeau : il venait nous recruter de la part de Balzac pour la *Chronique de Paris*, un journal hebdomadaire, dont on a, sans doute, gardé le souvenir, mais qui ne réussit pas pécuniairement comme il le méritait¹. »

En même temps qu'il donnait, chaque mois, dans ce journal, une nouvelle ou un chapitre de roman, Balzac y publiait, chaque semaine, sous ce titre : *la France et l'Étranger*, une Lettre sur la politique extérieure. Ces lettres, au nombre de quarante et une, ont paru du 25 février au 24 juillet 1836. Sur toutes les questions qui préoccupent alors les esprits, qu'il s'agisse de l'Espagne ou de l'Algérie, de l'alliance anglaise ou de l'alliance russe, Balzac marche entièrement d'accord avec les chefs du parti royaliste à la Chambre, avec ses principaux organes dans la presse, avec Berryer et le duc de Fitz-James, avec la *Gazette de France* et la *Quotidienne*.

Dans la question espagnole, il est pour le maintien de la loi salique et pour don Carlos. Il combat la politique d'intervention, qui est celle de M. Thiers, président du conseil. « Jeter, dit-il, 50 000 hommes de troupes en Espagne, dans les circonstances actuelles, serait une insigne folie. D'ailleurs, ne serait-ce pas les envoyer au secours de quelque mouvement républicain ? » Il va plus loin et demande que la France reconnaisse don Carlos : « Cette politique serait toute française, car la royauté de don Carlos francise l'Espagne, fait revivre le pacte de famille, cette œuvre de Louis XIV, continuée par M. de Choiseul ; elle abolit l'influence anglaise dans la Péninsule... » Et, dans une autre lettre : « Ce prince (don Carlos) a pour lui le *droit* et le succès, le catholicisme et les libertés provinciales... Quant à nous, nous ne cesserons de dire qu'il est d'une bonne politique que l'Espagne soit française, et que le : *Il n'y a plus de Pyrénées*, de Mazarin, ne se réalisera point avec l'anarchie à laquelle l'Espagne est livrée². »

Dans les premières années qui suivirent la révolution de 1830, un grand nombre de députés, qui, du reste, siégeaient tous à gauche, ne voyaient pas sans déplaisir notre établissement en Algérie. Tout au plus accordaient-ils que l'on pût garder Alger et

¹ *L'Artiste*, 1858. — Théophile Gautier a publié, dans la *Chronique de Paris*, *le Tour en Belgique*, *la Morte amoureuse*, *la Chaîne d'or*, et autres travaux littéraires.

² LA FRANCE ET L'ÉTRANGER : *Lettres adressées à la « Chronique de Paris »*. (*Œuvres complètes*, t. XXIII.)

occuper deux ou trois points sur la côte d'Afrique. La conquête d'Alger était un legs de la Restauration. Ces excellents *patriotes* se méfiaient de « ce bloc enfariné ». Si on ne refusait pas purement et simplement ce legs, — et c'eût été, suivant eux, le meilleur parti, — du moins fallait-il ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Balzac, au contraire, était d'avis, comme tous les royalistes, qu'il fallait accepter sans réserves ce glorieux héritage, l'étendre encore et en reculer le plus possible les limites.

C'est un point sur lequel il ne cesse de revenir. Il écrit, le 2 mars 1836 : « Il y a de grands avantages à recueillir pour la France dans la province d'Alger; mais nos possessions ne seront rien tant que les ports de l'Algérie ne seront pas des établissements maritimes aussi considérables que ceux de Brest et de Toulon. C'était dans cette pensée que le gouvernement de Charles X avait conçu de se faire céder, en paiement de la dette d'Espagne, les îles Majorque et Minorque, afin d'établir une ligne maritime formidable. » Et, le 13 mars : « Quelques journaux s'alarment du retrait de nos troupes, qui serait, dit-on, ordonné par le nouveau cabinet à Alger; et, en effet, il serait assez peu convenable que l'on retirât des troupes sur un point où il faudrait, au contraire, en envoyer, pour assurer à la France la possession d'une des plus belles conquêtes qu'elle ait jamais faites, et dont les résultats seront immenses. » Il tient pour aveugles et coupables les membres de la commission du budget qui trouvent trop élevé le chapitre des *dépenses d'Alger*, et repoussent les crédits qui permettraient au gouverneur général de faire des expéditions sur quelques points de l'intérieur. « Loin de réduire l'occupation au littoral de l'ancienne régence, il est prouvé, dit-il, que les intérêts de la France exigent la conquête de Constantine. La Chambre ne pense donc pas à ce que peut être Alger un jour? » Il s'élève avec force contre les députés et les publicistes qui, en se refusant à voir l'importance de l'Algérie et son magnifique avenir, font le jeu de l'Angleterre. « Avec quel bonheur, écrit-il encore, le cabinet anglais nous voit occupés à des riens... Voyez quel mal ont déjà fait ici les complaisants de cette alliance antifrançaise. N'ont-ils pas su persuader à la France qu'elle n'avait pas le génie colonisateur? Ne cherche-t-on pas à nous convaincre qu'Alger nous est nuisible? Alger, un royaume aussi fertile, aussi beau que la France, qui met à notre porte les produits des deux Indes, qui peut valoir un jour les colonies anglaises, et que l'on voudrait nous voir abandonner! »

Les royalistes, pendant toute la Restauration, avaient dirigé leur politique contre l'Angleterre. Ils se trouvèrent donc tout naturellement, après 1830, les adversaires de l'alliance anglaise. Balzac

ne fut pas des derniers à la combattre. Il reconnaît bien qu'au début elle a pu être une nécessité pour le gouvernement nouveau, mais il estime que la continuer aveuglément serait une faute capitale. A ses yeux, cette alliance est déplorable, funeste, « monstrueuse » même, « en ce sens que la France n'y gagnera jamais rien, que l'Angleterre n'a pas donné le moindre gage de sa sincérité et qu'elle verrait avec une douleur profonde trente vaisseaux français sortant de nos cales, quand même il serait nécessaire de les admettre pour coopérer à la destruction problématique de la marine russe ». Dans la séance du 31 mai 1836, le duc de Fitz-James prononça sur la politique étrangère un discours se terminant par ces mots : *L'alliance anglaise est un mensonge*. Balzac fit écho, dans ses *Lettres*, à cette parole de l'orateur royaliste et applaudit en ces termes à son discours : « Depuis longtemps la tribune n'avait entendu de discours plus complet que ne l'a été celui du duc de Fitz-James. Ce sont de ces grands jalons posés par les hommes supérieurs auxquels il faut un jour revenir et dont on se repent de n'avoir pas suivi les indications¹. »

Ennemi de l'alliance anglaise, Balzac est un partisan déterminé de l'alliance russe. Sur ce chapitre, il est plein de discours. Je ne les puis reproduire ici, encore bien qu'ils soient redevenus, après plus d'un demi-siècle, tout à fait de saison. Je citerai seulement cette courte page :

La Russie et la France réunies peuvent tout au profit l'une de l'autre... Notre ennemi n'est pas l'aigle à deux têtes, avec lequel nous n'avons qu'à gagner par les relations commerciales qui s'ouvriraient entre la Méditerranée et la mer Noire; notre ennemi perpétuel est l'Angleterre, tous les siècles précédents interrogés répondent affirmativement... Il faut être aveugle pour préférer l'alliance anglaise à l'alliance russe. Quel intérêt français serait blessé si les Russes occupaient Constantinople? Combien de vaisseaux français ont visité la mer Noire depuis cent ans? Avons-nous les Indes? Encourager la marine russe, la marine égyptienne, la marine danoise et suédoise, tels sont les intérêts de la France. Entre elle et la Russie, entre les Carpathes et le Rhin, il y a l'Allemagne. Napoléon allait chercher l'Angleterre à Moscou : Charles X a continué cette pensée. Le noble cabinet Martignac, phase trop peu connue comme conception politique, ne s'était pas borné à préparer seulement la conquête d'Alger².

Dans l'année même où il donnait à la *Chronique de Paris* ces lettres si remarquables sur *la France et l'étranger*, Balzac faisait

¹ *La France et l'étranger. Œuvres complètes*, t. XXIII, p. 490.

² T. XXIII, p. 449.

paraître *le Lys dans la vallée*. L'année suivante, en 1837, presque en même temps que *César Birotteau*, il publiait un écrit intitulé : *Six rois de France : de Louis XIII à Louis XVIII*.

De cette rapide et brillante esquisse, qui embrasse une durée de six règnes et une période de près de deux siècles, je ne veux retenir que deux choses : la première, c'est qu'elle témoigne chez le grand romancier d'études sérieuses et d'un véritable sens historique; la seconde, c'est qu'elle atteste combien était sincère chez lui le sentiment royaliste. Sur les vertus et la mort de Louis XVI, sur les souffrances et le martyre de Louis XVII, il a des pages simples et pathétiques. Pour lui, le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le petit Capet, comme l'appellent le savetier Simon et sa femme, n'est pas seulement le dauphin, il est le roi. « Enfermé, dit-il, dans la prison du Temple avec le roi et la reine, le jeune Louis-Charles hérita, le 21 janvier 1793, des droits de son père à la couronne de France. Tandis que ce pauvre enfant grelottait sous les voûtes sombres et humides de sa prison et que, tout ému au souvenir des derniers et solennels baisers de son père, il essayait dans un douloureux silence les larmes de sa mère, son oncle, le comte de Provence, depuis Louis XVIII, proclamait son avènement au trône de ses ancêtres. Louis XVII était reconnu par toutes les puissances de l'Europe, et les Vendéens prenaient les armes en son nom. » Après avoir raconté l'agonie du jeune prince, — une agonie de plusieurs années, — Balzac termine par ces paroles : « Nous ne craignons pas de le dire : la mort lente et ténébreuse du jeune Louis XVII est une tache plus horrible pour la France que la mort sanglante et éclatante du vertueux Louis XVI¹. »

Cependant l'infatigable écrivain travaillait sans relâche à son œuvre principale, à ces romans et à ces nouvelles, dont l'ensemble formera un jour la *Comédie humaine*. En 1838, il publiait *le Cabinet des antiques, les Employés, la Maison Nucingen, une Fille d'Ève*, la première partie de *Splendeurs et misères des courtisanes*; en 1839, *Béatrix, Un grand homme de province à Paris, le Curé de village, Massimilla Doni, les Secrets de la princesse de Cadignan*. Décidément, il devenait encombrant; il tenait trop de place. Ses rivaux le lui firent bien voir. Un jour, il eut à plaider contre la *Revue de Paris*, qui avait trouvé bon de livrer, sans son autorisation, à la *Revue étrangère de Saint-Petersbourg*, les épreuves du *Lys dans la vallée*, épreuves encore informes et non revêtues du *bon à tirer*. En bons confrères, tous les romanciers alors en renom vinrent en aide à son adversaire. Ils signèrent une

¹ T. XXIII, p. 555. — Cette étude sur *Six rois de France* a paru pour la première fois dans le *Dictionnaire de la conversation*.

déclaration dans laquelle ils juraient leurs grands dieux que la contrefaçon, horrible à Bruxelles, était charmante à Saint-Pétersbourg... contre M. de Balzac. Cette pièce étrange porte les signatures d'*Alexandre Dumas*, *Léon Gozlan*, *Roger de Beauvoir*, *Frédéric Soulié*, *Eugène Süe*, *Méry*, *Jules Janin*, *Loève-Weimars*¹. La presse presque tout entière lui était hostile. Les critiques, Sainte-Beuve en tête, ne parlaient guère de lui que pour se moquer de son « vocabulaire incohérent » ou pour rire de ses prétentions au *maréchalat littéraire*².

Journaux et revues étaient contre lui. Il résolut d'avoir un journal, une revue, où il serait chez lui et où il pourrait se défendre. Le 25 juillet 1840, parut le premier numéro de la REVUE PARISIENNE, dirigée par M. DE BALZAC. Il ne se contentait pas de la diriger, il la rédigeait bel et bien tout entière à lui tout seul. Romans, articles de critique littéraire, artistique et théâtrale, lettres sur la politique intérieure et la politique étrangère, il faisait tout. C'était un tour de force, et les tours de force ne durent jamais longtemps. La *Revue parisienne* n'eut que trois livraisons; mais ces trois livraisons forment un volume, et ce volume restera comme une des plus étonnantes preuves de la puissance intellectuelle de Balzac.

Tout d'abord, il s'y révèle comme un maître-critique. La *littérature des Images* et la *littérature des Idées*, Victor Hugo et Alfred de Musset, Walter Scott et Fenimore Cooper, Henry Beyle et Eugène Süe, Henri de Latouche et Edouard Ourliac, lui fournissent matière à des jugements piquants, ingénieux et neufs. Le critique chez lui est doublé d'un satirique. Son *écreintement* de Sainte-Beuve, à propos du premier volume de *Port-Royal*, est le chef-d'œuvre du genre. Sainte-Beuve a essayé de répondre; mais sa riposte, pour spirituelle qu'elle soit, est violente, emportée, furieuse; elle vise à être outrageante. Les gros mots y sont prodigués, non seulement ceux de *fou* et de *sot*, d'*halluciné* et de *charlatan*, mais encore ceux de *salope* et de *crapule*³. Il voudrait, on le voit bien, mordre jusqu'au sang. Balzac, lui, s'était contenté de le mordiller un peu. Son plus gros mot (et encore l'avait-il emprunté à la duchesse d'Abrantès) est celui de *Sainte-Bévue*, — une anagramme assez inoffensive au demeurant. Aussi bien, en écrivant ces pages d'une verve endiablée, il n'avait voulu que se

¹ Balzac a publié lui-même cette pièce dans l'*Historique du procès auquel a donné lieu le LYS DANS LA VALLÉE*. — *Œuvres complètes*, T. XXII, p. 475.

² Sainte-Beuve, *De la littérature industrielle* (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1839). — *Portraits contemporains*, t. I, p. 514.

³ Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, Appendice, p. 548 et suiv.

faire une pinte de bon sang, et il y avait admirablement réussi. Nulle trace de fiel et de venin; partout un bon gros rire, un épanouissement de gaieté, une belle humeur charmante. Et c'est pourquoi, malgré le talent et l'esprit de Sainte-Beuve, les rieurs seront toujours du côté de Balzac.

La *Lettre sur M. Sainte-Beuve, à propos de Port-Royal*¹, n'est que de la satire et de la meilleure. Ce n'est pas du pamphlet. Après cela, je ne tairai point que Balzac, dans sa *Revue*, a fait parfois œuvre de pamphlétaire, — mais de pamphlétaire politique, et ceci me ramène à mon sujet.

En 1840, M. Thiers était président du conseil. Déjà, lors d'un de ses précédents ministères, en 1836, Balzac avait tracé de lui ce portrait : « M. Thiers a toujours voulu la même chose, il n'a jamais eu qu'une seule pensée, un seul système, un seul but; tous ses efforts y ont constamment tendu, il a toujours songé à M. Thiers... M. Thiers est une girouette qui, malgré son incessante mobilité, reste sur le même bâtiment² ». — Cela n'était que piquant, — piquant et juste à la fois. La *Revue parisienne* ne s'en tiendra pas à ces égratignures. Si son *duel littéraire* avec Sainte-Beuve n'a été, de son côté, du moins, qu'un simple jeu d'escrime, Balzac, dans son *duel politique* avec M. Thiers, porte à l'adversaire des bottes furieuses. C'était le temps où l'austère *Timon*, en attendant d'être conseiller d'Etat du second Empire, multipliait ses brochures contre le roi et les princes, contre la *Liste civile* de Louis-Philippe et la *Dotation* du duc de Nemours. Les pamphlets de Timon contre le Château sont de l'eau bénite de cour auprès du pamphlet de Balzac contre la « Maison Thiers » et *Madame Mère*, contre M. Dosne et la *Prima donna*. Le malheur, — pour M. Thiers, — c'est que les méchancetés de l'illustre romancier sont les plus spirituelles du monde, et que, si on ne lit plus M. de Cormenin, on relira longtemps la *Revue parisienne*. Le malheur, — pour Balzac, c'est qu'en attaquant M. Thiers avec une telle violence, en le traitant de « drôle » et de « Pasquin », s'il vengeait les injures de son parti, il vengeait aussi son injure personnelle. Le 14 mars 1840, il avait fait jouer sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin sa pièce de *Vautrin*. Les représentations en avaient été arrêtées par l'autorité, c'est-à-dire par M. Thiers, ministre depuis le 1^{er} mars. *Inde iræ*... Si l'interdiction de *Vautrin* a fait perdre quelque argent au romancier, elle a coûté plus cher encore au ministre.

Il s'en faut bien, du reste, qu'il n'y ait dans la *Revue parisienne*

¹ *Revue parisienne*, n° du 25 août 1840, p. 193 à 228.

² Article du 12 mai 1836, dans la *Chronique [de Paris]*. (*Œuvres complètes*, t. XXII, p. 261.)

que des épigrammes, — plus que vives, — contre les ministres du 1^{er} mars. A côté du pamphlétaire, il y a l'historien et l'homme politique.

Historien, Balzac, n'en déplaît à Sainte-Beuve, a, sur le jansénisme et Port-Royal, des vues très fines, fausses sans doute quelquefois, mais souvent aussi justes et profondes. Sur Louis XIV, il a de belles et fortes paroles; il voit, « dans ce grand roi, l'infatigable constructeur de places fortes, l'audacieux créateur de la domination bourbonnienne en Espagne et en Italie, le bâtisseur de monuments et de canaux, le protecteur du commerce et des arts, l'ami de la littérature, qui faisait asseoir Molière à sa table, qui faisait Fénelon le précepteur du Dauphin, qui consultait Bossuet et le comprenait, enfin *l'auteur de choses si grandes, que le marteau de la Révolution, que le vouloir de Napoléon, n'a pu ni les faire disparaître ni les égaler*¹ ». Et comme il fait l'éloge de Louis XIV, il fait aussi celui de la Restauration. « N'oublions pas, dit-il, qu'après avoir pansé toutes les blessures de la France et payé les dettes de trois révolutions, la Restauration nous a donné l'Algérie, position qui commande aujourd'hui la question d'Orient². »

Homme politique, entre ces deux formules : d'une part, « Dieu, le Roi, le Père de famille »; de l'autre, « la Liberté, l'Élection, l'Individu », son choix est fait. Il tient hautement pour la première. Dans le parlementarisme, dans le gouvernement par les Chambres, il se refuse à voir autre chose qu'une « ignoble et lâche forme de gouvernement, sans résolution, sans courage, avare, mesquine, illettrée ». Après cela, il ne cache pas que, s'il est monarchiste, il l'est à la façon de Bonald et de Joseph de Maistre, non à la façon de Chateaubriand. A la monarchie selon la Charte, il préfère hautement l'absolutisme, parce que « l'absolutisme est un système complet de répression des intérêts divergents de la société, comme le catholicisme est un système complet d'opposition aux tendances dépravées de l'homme³ ».

Balzac, qui ne sépare pas la question politique de la question sociale, étudie longuement cette dernière question dans un chapitre *sur les ouvriers*. Les périls qu'elle renferme, on ne les conjurera pas, d'après lui, en fabriquant des lois, mais en créant des institutions, une hiérarchie, — des institutions chrétiennes et une hiérarchie puissante. Or, ces institutions capables de donner de la force à un gouvernement dont la base est mouvante, elles ne peuvent pas être l'ouvrage de plusieurs volontés délibérantes. Les

¹ *Revue parisienne*, p. 89.

² *Ibid.*, p. 370.

³ *Ibid.*, p. 202.

Chambres abonderont de plus en plus dans le sens des destructeurs; elles achèveront de « briser toutes les institutions qui tenaient à constituer la France, à lui donner une politique et des corps agissants ». Le salut serait dans « une société religieuse régulière, assise sur un droit incontestable¹ ». Au lieu de cela, le gouvernement est athée. L'instruction publique, remise entre les mains des laïques, n'a pas de cohésion (nous n'en étions encore qu'à M. Cousin!). « Dans la famille, au collège, dans le prolétariat, dans la politique, en toute chose, au lieu de contenir les intérêts privés, on les a déchainés, en faisant arriver la doctrine du libre arbitre à ses conséquences extrêmes. » La plaie ira en s'élargissant, « la plaie de l'incrédulité, de l'indifférence en fait de religion, du défaut de hiérarchie qui dévore la France ».

On était loin, en 1840, de la loi des syndicats. D'avance, Balzac en signale les dangers. « Il est, dit-il, très dangereux de laisser aux ouvriers la faculté de s'assembler et de reconnaître leurs forces réelles dans un temps où la *propriété* est visiblement menacée par la variabilité du principe gouvernemental. Les ouvriers, sachez-le bien, sont les sous-officiers tout formés de l'armée des prolétaires². » — « Les ouvriers, dit-il encore, sont l'avant-garde des barbares. » Aussi s'effraye-t-il de l'avenir. Il montre tous les hommes qui réfléchissent effrayés comme lui, et il ajoute : *Leurs yeux cherchent quel vigoureux génie de domination, un de ceux qui font les 18 brumaire et les 13 vendémiaire viendra restaurer le pouvoir, car ceux qui y sont ne peuvent pas le rétablir. Pourquoi? Hélas! ils l'ont détruit*³.

Ces lignes ne semblent-elles pas écrites de ce matin? Et, cette fois encore, Balzac, à un demi-siècle de distance, n'a-t-il pas été un *voyant*? Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'en 1840, à l'époque où le règne de Louis-Philippe était à son apogée, il a prédit, de la façon la plus claire et presque à date fixe, la chute de la monarchie de Juillet et la révolution de 1848. On lit, en effet, dans la première livraison de la *Revue parisienne* :

... Je ne crois pas que, dans dix ans, la forme actuelle du gouvernement subsiste... Août 1830 a oublié la part de la jeunesse et de l'intelligence. La jeunesse comprimée éclatera comme la chaudière d'une machine à vapeur⁴.

¹ *Revue parisienne*, p. 375.

² *Ibid.*, p. 376.

³ *Ibid.*, p. 380.

⁴ *Ibid.*, p. 26.

V

C'est en 1842 que Balzac réunit ses œuvres, les relia les unes aux autres, en forma comme un tout complet, et donna à l'ensemble de ses romans, de ses nouvelles, de ses études philosophiques et analytiques le titre de *la Comédie humaine*. En tête du premier volume, il mit une préface générale, dans laquelle il expose ses idées sur la politique et la religion. Là, nous sommes vraiment, avec lui, au cœur même de notre sujet, et il est nécessaire de lui laisser la parole :

La loi de l'écrivain, ce qui le fait tel, ce qui, je ne crains pas de le dire, le rend égal et peut-être supérieur à l'homme d'Etat, est une décision quelconque sur les choses humaines, un dévouement absolu à des principes. Machiavel, Hobbes, Bossuet, Leibnitz, Kant, Montesquieu, sont la science que les hommes d'Etat appliquent. « Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions arrêtées; il doit se regarder comme un instituteur des hommes; car les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter », a dit Bonald. J'ai pris de bonne heure pour règle ces grandes paroles, qui sont la loi de l'écrivain monarchique, aussi bien que celle de l'écrivain démocratique. Aussi, quand on voudra m'opposer à moi-même, se trouvera-t-il qu'on aura mal interprété quelque ironie, ou bien l'on rétorquera mal à propos contre moi le discours d'un de mes personnages. Quant au sens intime. à l'âme de cet ouvrage, voici les principes qui lui servent de base :

L'homme n'est ni bon ni méchant, il naît avec des instincts et des aptitudes; la société, loin de le dépraver, comme l'a prétendu Rousseau, le perfectionne, le rend meilleur; mais l'intérêt développe aussi ses penchants mauvais. Le christianisme, et surtout le catholicisme, étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social.

En lisant attentivement le tableau de la Société, moulée, pour ainsi dire, sur le vif, avec tout son bien et tout son mal, il en résulte cet enseignement que, si la pensée ou la passion, qui comprend la pensée et le sentiment, est l'élément social, elle en est aussi l'élément destructeur. En ceci, la vie sociale ressemble à la vie humaine. On ne donne aux peuples de longévité qu'on modérant leur action vitale. L'enseignement, ou mieux, l'éducation par des corps religieux, est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion... Le christianisme a créé les peuples modernes, il les conservera. De là sans doute la

nécessité du principe monarchique. Le catholicisme et la royauté sont deux principes jumeaux...

J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : la religion, la monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament, et vers lesquels tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays. Sans être l'ennemi de l'élection, principe excellent pour constituer la loi, je repousse l'élection *prise comme unique moyen social*... L'élection, étendue à tous, nous donne le gouvernement par les masses, le seul qui ne soit point responsable, et où la tyrannie est sans bornes, car elle s'appelle *la loi*. Aussi regardé-je la famille et non l'individu comme le véritable élément social. Sous ce rapport, au risque d'être regardé comme un esprit rétrograde, je me range du côté de Bossuet et de Bonald, au lieu d'aller avec les novateurs modernes¹.

Ce n'est pas seulement dans une *Préface* que Balzac met ainsi en avant les idées et les principes qui sont, à ses yeux, la raison même et la sauvegarde de la société. On les retrouve dans ses principaux romans, et en particulier, pour ne citer que ceux-là, dans le *Médecin de campagne*, le *Curé de village* et les *Paysans*.

De tous ses livres, le *Médecin de campagne* était peut-être celui pour lequel il avait le plus de prédilection. C'est, à coup sûr, une de ses œuvres maîtresses. Dans le cadre étroit d'une simple commune, perdue dans les montagnes du Dauphiné, il nous montre le fonctionnement des principes d'ordre les plus propres à assurer le bonheur des peuples. Parlant de son Daniel d'Arthez, celui de ses héros qui lui ressemble le plus, il a dit, dans *Illusions perdues* : « Daniel n'admettait pas le talent hors ligne sans de profondes connaissances métaphysiques. Il procédait en ce moment au dépouillement de toutes les richesses philosophiques des temps anciens et modernes pour se les assimiler. Il voulait, comme Molière, être un profond philosophe, avant de faire des comédies. » Le philosophe, dans le *Médecin de campagne*, prend le pas sur le romancier. Les aperçus politiques, les théories sociales y abondent. L'auteur y parle tour à tour par la bouche de M. Janvier, le curé, et par celle du docteur Benassis. C'est dans la bouche du curé qu'il a mis, pour la première fois, cette parole, qu'il reproduira plus tard dans la *Revue parisienne*, dans l'*Avant-Propos* de la *Comédie humaine*, ailleurs encore : « Le christianisme est un sys-

¹ *Avant-propos*, daté de juillet 1842. Il fut écrit pour servir de préface générale à la première édition de la *Comédie humaine*, 1842-1846, dont la première livraison fut mise en vente le 23 avril 1842. Cet avant-propos parut dans la dernière livraison du premier volume. (*Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, p. 5.)

tème complet d'opposition aux tendances dépravées de l'homme¹. » Mais c'est surtout le docteur Benassis qui est le porte-paroles de Balzac. Il n'est guère de questions sur lesquelles le docteur n'ait réfléchi et dont il n'indique la solution. Que ces solutions soient toujours justes, je n'en voudrais pas répondre. Du moins arrive-t-il que, sur bien des points, le *Médecin de campagne* a une portée prophétique des plus singulières.

En 1833, on ne parlait guère du suffrage universel. Le romancier pourtant s'en préoccupe. Il a compris que, du moment où le système gouvernemental tout entier repose sur l'élection, le suffrage universel, dans un temps plus ou moins éloigné, remplacera inévitablement le suffrage restreint. Quels en seront les résultats? Seront-ils bienfaisants ou funestes? Nous le savons tous aujourd'hui; mais, dès 1833, Balzac le savait aussi bien que nous :

Le suffrage universel, écrivait-il, que réclament aujourd'hui les personnes appartenant à l'opposition dite constitutionnelle fut un principe excellent dans l'Eglise, parce que les individus y étaient tous instruits, disciplinés par le sentiment religieux, imbus du même système, sachant bien ce qu'ils voulaient et où ils allaient. Mais le triomphe des idées avec lesquelles le libéralisme moderne fait la guerre au gouvernement prospère des Bourbons² serait la perte de la France et des libéraux eux-mêmes... Si, à Dieu ne plaise, la bourgeoisie abattait, sous la bannière de l'opposition, les supériorités sociales contre lesquelles la vanité regimbe, ce triomphe serait immédiatement suivi d'un combat soutenu par la bourgeoisie contre le peuple, qui, plus tard, verrait en elle une sorte de noblesse, mesquine, il est vrai, mais dont les fortunes et les privilèges lui seraient d'autant plus odieux qu'il les sentirait de plus près. Dans ce combat, la société, je ne dis pas la nation, périrait de nouveau; parce que le triomphe toujours momentané de la masse souffrante implique les plus grands désordres... Pour le peuple, le droit de vivre sans travailler constitue seul un privilège. A ses yeux, qui consomme sans produire est un spoliateur... Quand vous aurez aboli la pairie, tous les gens riches deviendront des privilégiés... Le triomphe de la bourgeoisie sur le système monarchique produira ce résultat d'augmenter aux yeux du peuple le nombre des privilégiés; le triomphe du peuple sur la bourgeoisie sera l'effet inévitable de ce changement. *Si cette perturbation arrive, elle aura pour moyen le droit de suffrage étendu sans mesure aux masses. Qui vote, discute. Les pouvoirs discutés n'existent pas. Imaginez-vous une société sans pouvoir? Non. Eh bien! qui dit pouvoir*

¹ *Le Médecin de campagne*, p. 178.

² La scène du *Médecin de campagne* se passe sous la Restauration, en 1829.

dit force : la force doit reposer sur des *choses jugées*. Telles sont les raisons qui m'ont conduit à penser que le principe de l'élection est un des plus funestes à l'existence des gouvernements modernes... Selon moi, le mot *élection* est prêt à causer autant de dommages qu'en ont fait les mots *conscience* et *liberté*, mal compris, mal définis, et jetés aux peuples comme des symboles de révolte et des ordres de destruction ¹.

La consultation politique du docteur Benassis renferme encore bien des choses dignes d'être méditées, et plus d'un aphorisme digne d'être retenu, celui-ci, par exemple : « Les résultats de la politique dépendront éternellement des mœurs et des croyances. Si une nation est vieillie, si le philosophisme et l'esprit de discussion l'ont corrompue jusqu'à la moelle des os, cette nation marche au despotisme, malgré les formes de la liberté; de même que les peuples sages savent presque toujours trouver la liberté sous les formes du despotisme. »

Le *Médecin de campagne* est le *Contrat social* de Balzac; seulement le sien est l'antipode et l'antidote de celui de Rousseau.

Le *Curé de village* parut en 1839. Rarement Balzac fut mieux inspiré. Le fil du récit, dans le *Médecin de campagne*, est un peu lâche et décousu; à l'exception de la Fosseuse, les personnages n'ont pas ce relief qui caractérise d'ordinaire les créations du grand romancier. Dans le *Curé de village*, au contraire, les personnages vivent et ne se peuvent plus oublier, ni les Sauviat, ni M^{me} Graslin, ni le bon M. Grossetête, ni l'abbé Dutheil, le grand vicaire de Limoges, ni l'abbé Bonnet, le curé de Montégnac. L'action est d'un intérêt puissant; trois scènes sont particulièrement belles : la visite faite à Jean-François Tascheron, la veille de son exécution, par l'abbé Bonnet, qu'accompagnent la sœur et la vieille mère du condamné; la messe expiatoire, dite par le curé de Montégnac dans la petite église du village, en présence de la nombreuse famille des Tascheron assemblés; enfin, la confession publique et la mort de M^{me} Graslin.

Le spirituel X. Doudan, qui n'aimait pas les discours de Berryer, ne goûtait guère non plus les romans de Balzac. Comme Berryer, Balzac n'était pas de sa paroisse. Il nous apprend cependant que le philosophe Théodore Jouffroy faisait grand cas du *Curé de village*². Était-ce à cause des trois scènes, si dramatiques et si émouvantes, que je viens de rappeler? Était-ce pour la part si large faite par l'auteur aux questions de philosophie, de religion et

¹ *Le Médecin de campagne*, p. 182.

² *Lettres de X. Doudan*, t. I, p. 245.

de politique? Dans aucun autre de ses ouvrages, il ne les a traitées avec autant de développements. Nulle part, il n'a autant insisté sur les avantages du principe monarchique, sur la nécessité de rendre à la religion sa large part d'action et d'influence, sur cette vérité, pour lui fondamentale, que la famille doit être le point de départ de toutes les institutions. « Il n'y a, dit-il, de solide et de durable que ce qui est naturel, et la chose naturelle en politique est la famille. » Il n'a pas changé d'ailleurs depuis 1824, et, comme en 1824, il se déclare hautement partisan du droit d'aînesse. Qu'il se trompât, je le veux bien; qu'on le doive traiter d'*aristocrate* et d'*absolutiste*, je n'en disconviens pas; mais que du moins l'on ne vienne plus nous parler d'un Balzac républicain, démocrate et socialiste!

Si l'on doit faire bon marché de sa théorie sur le droit d'aînesse, on ne peut qu'être frappé, en relisant son livre, de tant d'aperçus ingénieux, de tant de vues profondes, et, cette fois encore, de la justesse de ses prévisions, de ses intuitions d'avenir. Comme il a, dans la *Revue parisienne*, annoncé, huit ans d'avance, la révolution de 1848, il prédit, dans le *Curé de village*, le coup d'État de 1851 : « Charles X, dit-il, n'a pas été compris : dans vingt-cinq ans, ses ordonnances deviendront peut-être des lois ¹. » Proudhon n'avait pas encore écrit sa fameuse phrase : *La propriété, c'est le vol!* Balzac déjà la voit poindre et en signale l'éclosion prochaine. Parlant de l'émiettement des terres et de la subdivision indéfinie des héritages, il écrit : « Ainsi, nous sommes au delà de la loi agraire, et nous ne sommes au bout ni de la misère ni de la discorde! Ceux qui mettent le territoire en miettes et amoindrissent la production auront des organes pour crier que la vraie justice sociale consisterait à ne donner à chacun que l'usufruit de sa terre. Ils diront que *la propriété perpétuelle est un vol* ²! » — La demi-instruction donnée au peuple, et dont il prévoit bien que la diffusion sera de plus en plus grande, comme il prévoit aussi qu'elle sera de plus en plus « dénuée de croyance et de sentiment », cette demi-instruction purement laïque lui inspire des alarmes, hélas! trop prophétiques : « La quantité déplorable de délits et de crimes, écrit-il, accuse une plaie sociale dont la source est dans cette demi-instruction donnée au peuple, et qui tend à détruire les liens sociaux en le faisant réfléchir assez pour qu'il déserte les croyances religieuses favorables au pouvoir, et pas assez pour qu'il s'élève à la théorie de l'obéissance et du devoir, qui est le dernier terme de la philosophie transcendante... Un prolétariat déshabitué de senti-

¹ *Le Curé de village*, p. 233.

² *Ibid.*, p. 243.

ments, sans autre dieu que l'envie, sans autre fanatisme que le désespoir de la faim, sans foi ni croyance, s'avancera et mettra le pied sur le cœur du pays¹. » Des choses de notre temps, il semble vraiment que ce diable d'homme ait tout prévu, même le « je m'enfichisme » actuel, cet état d'esprit de date encore récente, qui se généralise de plus en plus et se traduit par ce mot, devenu aujourd'hui le fond de la langue politique : *Qu'est-ce que cela me fait?* A la page 236 du *Curé de village*, je rencontre ces lignes : « D'ici à quinze ans, toute question généreuse se traduira par : *Qu'est-ce que cela me fait?* le grand cri du Libre-Arbitre descendu des hauteurs religieuses où l'ont introduit Luther, Calvin, Zwingle et Knox, jusque dans l'Économie politique. *Chacun pour soi, chacun chez soi*, ces deux terribles phrases formeront, avec le : *Qu'est-ce que cela me fait?* la sagesse trinitaire du bourgeois et du petit propriétaire². »

Comme le *Médecin de campagne* et le *Curé de village*, le livre auquel Balzac a donné pour titre : *les Paysans*, est un roman social. Si Théodore Jouffroy avait été très frappé du *Curé de village*, Montalembert ne le fut pas moins des *Paysans*, si j'en crois le *Journal des Goncourt*. Lors d'une visite que lui firent les deux frères, en 1856, à l'occasion de leur ouvrage sur la *Société française pendant la Révolution*, le grand orateur leur dit : « Dans les premiers chapitres de ses *PAYSANS*, M. de Balzac a tracé une peinture des paysans comme les a faits la Révolution. Oh ! ce n'est pas flatté, mais c'est si vrai ! Je suis du Morvan, et je me disais : Il faut qu'il y soit venu³. »

En 1844, à l'époque où parut la première partie des *Paysans*⁴, la vogue était au roman humanitaire et socialiste. La démocratie coulait à pleins bords dans tous les feuilletons. Balzac se mit en travers du courant. Son livre est une protestation contre « le vertige démocratique auquel s'adonnent tant d'écrivains aveugles⁵ ». Dans un tableau d'une effrayante vérité, il montre ce que devient la démocratie, ce qu'elle est, même aux champs, quand elle n'est pas dirigée, retenue, protégée contre elle-même par de fortes croyances religieuses. Quant à l'avènement d'une démocratie chrétienne, il

¹ *Le Curé de village*, p. 245.

² *Ibid.*, p. 236, 237, 240.

³ *Journal des Goncourt*, t. I, p. 129.

⁴ La première partie des *Paysans* parut dans la *Presse*, du 3 au 21 décembre 1844, sous le titre : *Qui terre a, guerre a*. Cette partie, la seule qui ait été publiée du vivant de Balzac, fut suivie, après sa mort, d'une seconde et dernière partie, qui parut, en 1855, dans la *Revue de Paris*. (Voy. Spoelberch de Lovenjoul, p. 160.)

⁵ Dédicace des *Paysans*.

n'y croit pas ; il tient, au contraire, que l'établissement du système démocratique en France favorisera puissamment l'irréligion et ouvrira les portes toutes grandes à l'athéisme. « J'étudie la marche de mon époque, dit-il dans sa Préface, et je publie cet ouvrage. » Son ouvrage est donc moins un roman, — encore bien que le roman ici soit un chef-d'œuvre, — qu'un livre de défense sociale, un avertissement à la bourgeoisie menacée par le socialisme, non seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes. Aura-t-elle l'intelligence et le courage nécessaires pour mesurer toute l'étendue du mal et pour appliquer le vrai et unique remède, qui consisterait à favoriser, au lieu de la combattre, l'influence et l'action sociale de l'Église ? Il le souhaite plus qu'il ne l'espère. « Si les familles féodales, dit-il, moins nombreuses que les familles bourgeoises, n'ont compris leur solidarité ni en 1400, sous Louis XI, ni en 1600, sous Richelieu, peut-on croire que, malgré les prétentions du dix-neuvième siècle au progrès, la bourgeoisie sera plus unie que ne le fut la noblesse ? Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie, sans en avoir les avantages. *Le chacun chez soi, chacun pour soi*, l'égoïsme des familles tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique admirablement depuis trois siècles. Quoiqu'on fasse, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline qui rendit l'Église un admirable modèle de gouvernement qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard. L'audace avec laquelle *le communisme, cette logique vivante et agissante de la démocratie*, attaque la société dans l'ordre moral, annonce que, dès aujourd'hui, le Samson populaire, devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave au lieu de les secouer dans la salle du festin¹. »

Le *Médecin de campagne*, le *Curé de village*, les *Paysans*, ces trois grandes œuvres, dont l'une l'a occupé pendant huit ans², ne laissent aucun doute sur les opinions politiques de Balzac. Il était profondément royaliste, royaliste de cœur et de raison. Un des hommes qui l'ont le plus fréquenté et qui l'ont le mieux connu, Théophile Gautier, lui a rendu ce témoignage : « Monarchique et catholique, il défend l'autorité, il exalte la religion³. »

Je ne voudrais pas allonger outre mesure cette étude. Aux preuves que j'ai déjà fournies, on me permettra pourtant d'en ajouter une nouvelle.

A ceux qui lui reprochaient d'avoir mis trop de gens vicieux

¹ *Les Paysans*, p. 111.

² Dédicace des *Paysans*.

³ Théophile Gautier, *Portraits contemporains*, p. 130.

dans la *Comédie humaine*, trop de roués et de fripons, Balzac répondait : « Moraliser son époque est le but que l'écrivain doit se proposer sous peine de n'être qu'un *amuseur de gens*; mais la critique a-t-elle des procédés nouveaux à indiquer aux écrivains qu'elle accuse d'immoralité? Or, le procédé ancien a toujours consisté à montrer la plaie. Lovelace est la plaie dans l'œuvre de Richardson. J'ai entrepris, disait-il encore, de peindre, de copier toute la société. J'ai dû dès lors montrer le mal à côté du bien, le vice à côté de la vertu. La part du mal est grande, sans doute, dans mon livre; mais ne serait-ce point que dans la société les mauvaises actions sont plus communes que les bonnes? Du moins, dans le tableau que j'en fais, les actions blâmables, les fautes, les crimes, depuis les plus légers comme les plus graves, trouvent toujours leur punition humaine ou divine, éclatante ou secrète. J'ai, d'ailleurs, multiplié le plus que je l'ai pu les personnages vertueux, et je me suis attaché à les rendre intéressants¹. »

Il s'en faut bien, en effet, que la *Comédie humaine* ne nous en offre pas de tels, et en grand nombre. Déjà, en 1835, dressant son bilan dans une de ses Préfaces, il se trouvait riche de trente-huit femmes vertueuses et pauvre de vingt-deux femmes répréhensibles². Quant aux hommes, et c'est d'eux seuls que j'ai à m'occuper en ce moment, longue serait la liste des bons et des vertueux semés dans la *Comédie humaine*. Bien des noms me reviennent ici, que je cite au hasard de la mémoire : le docteur Benassis, le juge Popinot, le curé Bonnet, le marquis d'Espard, le fermier Michu, l'abbé Loraux, le baron du Guénic, l'avoué Derville, le comte de Fontaine, César Birotteau, l'abbé Brossette et l'abbé Janvier, le marquis Carol d'Esgrignon, le notaire Chesnel, le curé Chaperon, Robert et Adrien d'Hauteserre, l'abbé de Vèze, le baron de Tresnes, le marquis de Montauran, le bonhomme Alain. Balzac, qui a tracé avec une visible prédilection le portrait de ces braves gens, a tenu à nous apprendre que tous étaient royalistes.

On sait que le grand romancier s'est peint lui-même dans deux de ses héros, Daniel d'Arthez et Albert Savarus. « Ce roman d'*Albert Savarus*, dit Théophile Gautier, un des moins connus et des moins cités de Balzac, contient beaucoup de détails transposés sur ses habitudes de vie et de travail; on pourrait même y voir, s'il était permis de soulever ces voiles, des confidences d'un autre genre³. » Or Albert Savarus est légitimiste. Avant 1830, il était

¹ *Avant-propos* de la *Comédie humaine*, juillet 1842. — *Lettre à Hippolyte Castille*, 11 octobre 1846, au t. XXII des *Œuvres complètes*.

² Préface de la deuxième édition du *Père Goriot*, 6 mars 1835.

³ Théophile Gautier, *Portraits contemporains*, p. 123.

maître des requêtes au conseil d'État, attaché à la présidence du conseil des ministres, bien vu du Dauphin et de la Dauphine. Après les journées de Juillet, il donne sa démission de maître des requêtes et reste fidèle aux vaincus. Daniel d'Arthez est un grand écrivain, un des hommes rares qui, de nos jours, unissent un beau caractère à un beau talent. Gentilhomme pauvre, il a voulu demander tout à une illustration personnelle. Son existence est entièrement consacrée au travail, il ne voit la société que par échappées, elle est pour lui comme un rêve. Sa maison est un couvent où il mène la vie d'un Bénédictin. Il est célèbre, mais sa réputation grandira encore : il est de ces auteurs qui, tôt ou tard, sont mis à leur vraie place et qui n'en changent plus... On le voit, Daniel d'Arthez, c'est bien Balzac; mais pour que la ressemblance soit parfaite, il manque un dernier trait. Le voici : d'Arthez est royaliste. Au Palais-Bourbon, où il a fini par entrer, il a pris place au côté droit, parmi les quinze ou vingt membres qui, à ce moment, représentent à la Chambre le parti légitimiste¹.

VI

Il n'avait pas été donné à Balzac de siéger dans les Chambres de la monarchie de Juillet à côté du duc de Fitz-James et de Daniel d'Arthez. La révolution du 24 février allait-elle lui permettre d'aborder enfin la tribune? Allait-il voir se réaliser ce qu'il avait dit à sa sœur en 1820 : « Bon ou mauvais, le système représentatif exige d'immenses talents; les grands écrivains seront nécessairement recherchés²? »

Le décret du 5 mars 1848, qui instituait le suffrage universel, fixait au 9 avril l'élection d'une Assemblée constituante. Les candidats se mirent aussitôt en campagne. Les professions de foi inondèrent les journaux et couvrirent les murailles. Les gens de lettres, transformés pour la circonstance en *ouvriers de la pensée*, se jetèrent avec ardeur dans la mêlée. Tandis qu'Alfred de Vigny, Eugène Pelletan et Alphonse Karr se présentaient modestement en province, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Michelet, Paul Féval et vingt autres briguaient les suffrages des électeurs de la capitale.

Le 18 mars, Balzac fit insérer dans le *Constitutionnel*, qui était alors le plus réactionnaire de tous les journaux parisiens, la lettre suivante :

Monsieur,

Quelques personnes m'ayant fait l'honneur de penser à moi pour

¹ *Les Secrets de la princesse de Cadignan*.

² *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, p. 24.

la députation à l'Assemblée nationale, j'ai attendu que leur nombre fût assez considérable, et que mon nom fût inscrit sur des listes, pour ne pas être taxé d'outrecuidance en déclarant que, si de telles fonctions m'étaient confiées, j'accepterais.

La gravité des circonstances, la solennité du débat, la grandeur et la solidité de l'empire à fonder, après cinquante-huit ans d'essais, ne permettent à aucun élu de fuir un pareil mandat, au moment où la France appelle toutes ses forces et ses intelligences.

H. BALZAC.

Le 27 mars, les élections furent ajournées; un nouveau décret les fixa au dimanche 23 avril. Le 17, six jours avant l'élection, Balzac reçut une lettre d'un sociétaire du *club de la Fraternité universelle*, l'avisant qu'il avait été mis sur la liste des candidats portés par le club et l'invitant à venir *faire apprécier ses sentiments politiques* au sein de la première réunion. Toute lettre mérite réponse. La réponse de Balzac parut, le 19 avril, dans le *Constitutionnel*. Après avoir déclaré qu'il ne se rendrait point à la réunion du club, il ajoutait : « Il y a des hommes que les votes vont chercher, il y en a d'autres qui vont chercher les votes...; quant à moi, je désire ne tenir mon élection que de suffrages entièrement volontaires et non sollicités. » Puis, il continuait en ces termes : « Depuis 1789 jusqu'en 1848, la France, ou Paris, si vous voulez, a changé tous les quinze ans la constitution de son gouvernement; n'est-il pas temps, pour l'honneur de notre pays, de trouver, de fonder, une forme, un empire, une domination durable, afin que notre prospérité, notre commerce, nos arts, qui sont la vie de notre commerce, le crédit, la gloire, enfin, toutes les fortunes de la France ne soient pas mises périodiquement en question? En vérité, notre histoire, depuis soixante ans, expliquerait le problème historique de la disparition des trente Paris, dont il ne reste que les débris sur quelques points du globe où vont les découvrir les voyageurs pour orner les musées, et qui sont les aînés du Paris actuel? Que la nouvelle république soit puissante et sage, car il nous faut un gouvernement qui signe un bail plus long que quinze ou dix-huit ans, au seul gré du bailleur! Voilà mon désir, et il équivaut à toutes les professions de foi. »

C'était tout, et cela n'était pas précisément pour satisfaire les *citoyens membres du club de la Fraternité universelle*. Balzac ne fut pas élu. Le *Moniteur* du 2 mai 1848 a publié la *liste par ordre numérique des suffrages obtenus par les candidats à l'Assemblée nationale dans le département de la Seine*. A la suite des 34 élus, dont le premier — Lamartine — avait réuni 259 800 voix,

et le dernier — Lamennais — 104 871, venaient 82 candidats, depuis M. Moreau (de la Seine) avec 99 936 suffrages, jusqu'à M. Riglet, adjoint, avec 5 486. Balzac ne figure pas plus parmi les 82 que parmi les 34. Il n'avait eu que quelques centaines de voix. L'échec d'ailleurs, si même échec il y avait, n'avait rien d'humiliant. A vrai dire, il s'était à peine présenté, — ou si peu que rien.

Au mois de septembre 1848, il partit pour la Pologne; il y devait rester près de deux ans, jusqu'au mois de mai 1850. Peu de jours avant de quitter Paris, il avait publié la deuxième partie de *l'Envers de l'histoire contemporaine*, celle qu'il avait annoncée pendant longtemps sous le titre de : *les Frères de la Consolation*. C'est sa dernière œuvre et, de toutes celles qu'il a composées, la plus chrétienne. M^{me} de La Chanterie, le bonhomme Alain, l'abbé de Vèze, le baron Lecamus de Tresnes, ne sont pas seulement des « personnages vertueux », ce sont des saints. Au lieu d'un roman d'amour, Balzac a écrit un roman de charité; mais la charité est aussi une passion, la plus noble de toutes, et c'est pourquoi ce dernier récit de Balzac est plein de scènes pathétiques. Celle où M^{me} de La Chanterie, dont la fille a été envoyée à l'échafaud par un réquisitoire du baron Bourlac, se venge en arrachant à la mort la fille du baron, et couronne ses bienfaits par le plus sublime des pardons, — cette scène est admirable. L'ancien procureur impérial est dans l'antichambre de sa bienfaitrice; il veut pénétrer près d'elle, se jeter à ses pieds, obtenir d'elle son pardon. Godefroid et M. Joseph¹ l'empêchent d'entrer, malgré ses supplications :

... La porte de la chambre de M^{me} de La Chanterie s'ouvrit; l'abbé de Vèze se glissa comme une ombre, et dit à M. Joseph :

— Cette voix tue Madame.

— Ah! elle est là! Elle passe par là! dit le baron Bourlac.

Il tomba sur ses genoux, baisa le parquet, fondit en larmes et, d'une voix déchirante, il cria : « Au nom de Jésus, mort sur la croix, pardonnez! pardonnez! car ma fille a souffert mille morts! »

Le vieillard s'affaissa, si bien que les spectateurs émus le crurent mort. En ce moment, M^{me} de La Chanterie apparut comme un spectre à la porte de sa chambre, sur laquelle elle s'appuyait, défaillante.

¹ Les Frères de la Consolation avaient quitté les noms qu'ils avaient portés dans le monde. Le baron de Tresnes, ancien conseiller à la Cour royale de Paris, démissionnaire en août 1830, ne s'appelait plus que M. Joseph, comme le marquis de Montauran, colonel de gendarmerie en retraite, avec le grade de maréchal de camp, ne s'appelait plus que M. Nicolas.

— Par Louis XVI et Marie-Antoinette, que je vois sur leur échafaud, par Madame Elisabeth, par ma fille, par la vôtre, par Jésus, je vous pardonne...

Cette page est la dernière que Balzac ait écrite, comme s'il eût voulu que son œuvre entière se fermât sur ce cri de M^{me} de La Chanterie, sur ces paroles si ardemment royalistes et chrétiennes.

Et maintenant, jusqu'à sa mort, le grand écrivain sera tout entier, loin de Paris et de la France, aux apprêts de son mariage avec M^{me} Hanska, de ce mariage qui réalisera ses rêves les plus ambitieux d'amour, de richesse et de bonheur, et au lendemain duquel il lui faudra quitter la vie. Il ne laisse pas cependant, on le pense bien, de tourner souvent les yeux vers la France et de se préoccuper des événements politiques. En quelle estime il tenait la république, sa *Correspondance* va nous le dire.

Quelques semaines après son arrivée à Vierszchownia¹, il écrit à son ami M. Laurent-Jan :

... Je voudrais bien savoir ce que devient notre pauvre France, que les républicains tiennent au lit, il me semble. Je suis trop patriote pour ne pas penser à la profonde misère qui doit étreindre chacun, les artistes et les gens de lettres, surtout ! Quel gouffre que celui du Paris actuel ! Il a englouti L..., H... et bien d'autres, sans doute. Et toi, mon ami, que deviens-tu ? La République te permet-elle encore de déjeuner au café *Cardinal* et de dîner chez Vachette² ?

En janvier 1849, il écrit à sa sœur :

Les affaires ne peuvent pas aller bien en France, tant qu'il n'y aura pas un gouvernement régulier ; et Louis-Napoléon est, comme dit Laurent-Jan, une échelle pour nous retirer de l'égout de la République... Que Dieu nous protège³ !

Si grand que soit son mépris pour la république, il ne va pas néanmoins jusqu'à le rendre bonapartiste, et dans une lettre du 9 février 1849 à son beau-frère M. Surville, il lui dit :

La fin de ta lettre, mon cher Surville, m'a fait bien du chagrin, car ce que tu avais en vue était magnifique !... Tant que la monarchie, et la monarchie forte et puissante, ne sera pas rétablie, il n'y aura pas

¹ Château de M^{me} Hanska, dans l'Ukraine. « Cette habitation, écrivait Balzac, le 8 octobre 1847, est exactement un Louvre, et les terres sont grandes comme un de nos départements. »

² *Correspondance*, t. II, p. 339.

³ *Ibid.*, t. II, p. 359.

d'affaires possibles en France. Bien plus, je crois que, prochainement, il y aura un mouvement *montagnard*; mais je crois que ce sera le dernier et qu'on en finira avec l'impossible République, qui nous coûte, à nous deux particulièrement, et à la France, tant de pertes et de misères ¹...

Ainsi, jusqu'à la fin, Balzac est resté partisan de la monarchie — de la monarchie traditionnelle et chrétienne. Il avait l'habitude de jeter sur des petits papiers, séparés pour la plupart, les pensées et les formules qu'il se proposait de faire entrer plus tard dans ses ouvrages. Beaucoup de ces pensées sont restées inédites. En voici quelques-unes, que M. le vicomte de Spoelberch de Lovenpoul, avec une obligeance dont je ne saurais trop le remercier, a bien voulu me permettre d'insérer dans cette étude. Il me semble qu'elles y seront à leur place et qu'on leur pourrait donner ce titre : *Testament politique de Balzac* :

I

Le Souverain est la personnification constante de l'intérêt national.

II

Quand le pouvoir vient du peuple, il est vacillant; quand il vient de Dieu, il est fixe. Il est contesté, ou incontestable. Telle est la loi de l'histoire.

III

Comment obéir à un roi placé par la main des hommes à leur tête?

IV

Les Chartes qui n'entrent pas dans les mœurs ne sont que des feuilles de papier.

V

89 produit toujours 93.

VI

L'élection n'est possible que dans les sociétés où tous les individus sont égaux ou également éclairés.

VII

Il n'y a jamais avantage pour les rois dans ce qui est un inconvénient pour leurs sujets.

VIII

Changer les sentiments ou les croyances, c'est changer la société.

¹ *Correspondance*, t. II, p. 364.

IX

Les sociétés fondées sur les vrais principes renaissent malgré les révolutions.

Une seule révolution renverse à jamais celles dont les bases sont contre l'ordre naturel.

X

Il y a une corrélation flagrante et visible entre l'athéisme et la démocratie.

La démocratie ne veut pas plus, dans la société, de pouvoir *un* et fixe, que l'athéisme ne veut de Dieu dans le monde.

Elle place le pouvoir dans les citoyens, comme l'autre place Dieu dans les effets de la matière, ou dans la matière même.

Le 15 mars 1850, dans une lettre daté de Vierszchownia, Balzac annonçait, en ces termes, à sa sœur, M^{me} Surville, son mariage, célébré la veille au fond de l'Ukraine : « Hier, à Berditchef, dans l'église paroissiale de Sainte-Barbe, un délégué de l'évêque de Jitomir, un saint et vertueux prêtre, en tout point semblable à notre abbé Hinaux, le confesseur de la duchesse d'Angoulême¹, a béni et célébré mon mariage... » et il signait sa lettre : *Ton frère HONORÉ, au comble du bonheur!* — Le 17 mars, il écrivait à sa vieille amie, M^{me} Zulma Carraud :

J'ai remis jusqu'aujourd'hui à répondre à votre bonne et adorable lettre, car nous sommes de si vieux amis que vous ne pouvez apprendre que de moi le dénoûment heureux de ce beau et grand drame de cœur qui dure depuis seize ans. Donc, il y a trois jours, j'ai épousé la seule femme que j'aie aimée, que j'aime plus que jamais et que j'aimerai jusqu'à la mort. Cette union est, je crois, la récompense que Dieu me tenait en réserve pour tant d'adversités, d'années de travail, de difficultés subies et surmontées. Je n'ai eu ni jeunesse heureuse, ni printemps fleuri; j'aurai le plus brillant été, le plus doux de tous les automnes. Peut-être, à ce point de vue, mon bienheureux mariage vous apparaîtra-t-il comme une consolation personnelle, en vous démontrant qu'à de longues souffrances la Providence a des trésors qu'elle finit par dispenser².

Deux mois après, il était de retour à Paris et s'installait dans son petit hôtel de la rue Fortunée³, un reste de l'ancien hôtel de M. de

¹ L'abbé Hinaux a servi de modèle à Balzac pour peindre l'abbé Loraux, le confesseur de César Birotteau.

² *Correspondance*, t. II, p. 446.

³ Aujourd'hui rue de Balzac.

Beaujon, qu'il avait acheté et meublé magnifiquement. Un proverbe turc dit : « Quand la maison est finie, la mort entre. » La mort allait entrer. Balzac était atteint depuis deux ans d'une hypertrophie du cœur¹. Le voyage de Vierszchownia à Paris aggrava la maladie. En arrivant, il avait déjà les jambes enflées. Autour de lui cependant personne ne croyait à un dénouement fatal, tant on avait confiance dans la force de son organisation. Lui-même espérait guérir, ne doutait pas de pouvoir bientôt reprendre sa plume et ajouter encore plus d'une scène à toutes celles qu'il avait déjà écrites. Maintenant qu'il était propriétaire de la *Folie-Beaujon*, il y terminerait en paix la *Comédie humaine*, cette construction étrange et féerique, où il avait prodigué les trésors de son génie et que d'aucuns, à l'origine, avaient appelée la *Folie-Balzac*. Dans les derniers jours de juillet, Victor Hugo le vint voir. Le grand poète nous a conservé les détails de cette visite. « Balzac, dit-il, était gai, plein d'espoir, ne doutant pas de sa guérison, montrant son enflure en riant. Nous avons beaucoup causé et disputé politique. Il me reprochait « ma démagogie ». Lui était légitimiste. Il me disait : « Comment avez-vous pu renoncer avec tant de sérénité (?) à ce titre de pair de France, le plus beau après le titre « de roi de France ! » Il me disait aussi : « J'ai la maison de M. de Beaujon, moins le jardin, mais avec la tribune sur la petite « église du coin de la rue. J'ai là dans mon escalier une porte qui « ouvre sur l'église. Un tour de clef et je suis à la messe. Je tiens « plus à cette tribune qu'au jardin². »

Balzac disait vrai. Il aimait à assister à la messe qui se disait dans la petite chapelle du quartier Beaujon. Ses derniers jours furent consolés par la religion. Il reçut en pleine connaissance les derniers sacrements, qui lui furent donnés par le curé de Saint-Philippe du Roule.

Balzac mourut le dimanche 18 août 1850, à onze heures et demie du soir. Les funérailles eurent lieu le 21 août. La lettre de part était ainsi conçue :

¹ Le 20 novembre 1846, Balzac écrivait à M^{me} Hanska : « Je suis interrompu par le docteur Nacquart ; il m'a beaucoup grondé en me trouvant attablé à écrire, après tout ce qu'il m'avait dit là-dessus : ni lui ni aucun de ses confrères et amis médecins ne conçoivent qu'on puisse soumettre le cerveau à de pareils excès. Il me dit et me répète d'un air sinistre que cela tournera mal ; il me supplie de mettre au moins quelque intervalle dans ces débauches de cervelle (comme il les appelle). Les efforts de la *Cousine Bette*, improvisée en six semaines, l'ont effrayé. Il m'a dit : « Cela « finira nécessairement par quelque chose de fatal. » Le fait est que je me sens moi-même en quelque façon atteint... » (*Correspondance*, t. II, p. 301.)

² *Choses vues*, par Victor Hugo, p. 288

M

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de Monsieur Honoré de Balzac, décédé le 18 août 1850, à l'âge de 51 ans. en son domicile, rue Fortunée, 14, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à onze heures du matin, en l'église Saint-Philippe du Roule, sa paroisse.

On se réunira à la chapelle du quartier Beaujon, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 193.

De profundis.

De la part de Madame Eve de Balzac, née comtesse Rzewuska, sa veuve, et de toute sa famille.

Huit ans après, Théophile Gautier pouvait dire dans la belle notice qu'il a consacrée à l'auteur de la *Comédie humaine* : « Huit ans déjà se sont écoulés depuis cette date fatale. La postérité a commencé pour Balzac; chaque jour il semble plus grand. Lorsqu'il était mêlé à ses contemporains, on l'appréciait mal, on ne le voyait que par fragments, sous des aspects parfois défavorables : maintenant l'édifice qu'il a bâti s'élève à mesure qu'on s'en éloigne, comme la cathédrale d'une ville que masquaient les maisons voisines, et qui à l'horizon se dessine immense au-dessus des toits aplatis. Le monument n'est pas achevé, mais tel qu'il est, il effraye par son énormité, et les générations surprises se demanderont quel est le géant qui a soulevé seul ces blocs formidables et monté si haut cette Babel où bourdonne toute une société¹. »

Dans ce monument prodigieux, dans ce palais des *Mille et une Nuits* de Balzac, où tout n'est pas parfait sans doute, où certaines parties choquent le goût, où d'autres, j'ai le regret à le dire, choquent la morale, il y a certes assez de merveilles pour éblouir les curieux et les admirateurs qui ne se lasseront pas d'en parcourir les salles. On me pardonnera de m'être arrêté, trop longuement peut-être, dans celle où je me suis senti, malgré mon infirmité, en étroite communauté de sympathies et de sentiments, de regrets et d'espérances, avec le puissant écrivain. Comme tant d'autres de ses lecteurs, j'aime dans Balzac le romancier, le conteur, le peintre, le poète, l'analyste et l'inventeur; mais, — et je ne cherche pas à m'en défendre, — j'ai un faible pour Balzac royaliste.

Edmond BIRÉ.

¹ *Honoré de Balzac*, par Théophile Gautier, 1858. (*Portraits contemporains*, p. 129.)

UN ROMAN DANS L'HISTOIRE

FRAGMENTS

DU

JOURNAL DE FRANÇOISE KRASINSKA

L'histoire présente souvent des épisodes plus singuliers et plus émouvants que les fictions les plus hardies des romanciers. L'aventure de Françoise Krasinska en est, après beaucoup d'autres, un nouvel exemple. C'est une page très curieuse des annales de Pologne dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, et, en dehors de l'intérêt du récit, elle offre l'attrait tout particulier d'une reconstitution d'époque et d'un tableau de mœurs à peine connues du public français.

Le lecteur retrouvera, dans cette œuvre traduite du polonais par une plume élégante et lettrée, toute la couleur et tout le charme pénétrant qui ont fait, dans un autre genre, le grand succès de l'admirable morceau de Sienkiewicz : *Sur ses pas*, publié ici l'année dernière.

(Note de la Rédaction.)

Maleszowa, 1^{er} janvier 1759.

Il y a juste une semaine, le jour de la fête de Noël, mon père s'est fait apporter le grand livre dans lequel, selon l'usage établi parmi la noblesse polonaise, il note, de sa propre main, les événements publics et les divers incidents de la vie privée. Il y a là une collection entière de discours, de manifestes, de convocations, de libelles, de lettres, de poésies, tout cela coordonné suivant les dates; et, de temps à autre, la famille se réunit pour lire quelques passages de ce recueil précieux.

Cette coutume d'enregistrer les faits dont on veut conserver le souvenir me paraît bonne à imiter. J'ai toujours aimé à écrire. Je

sais qu'en France, à l'heure actuelle, beaucoup de femmes tiennent un journal de leur vie, et il m'est venu à la pensée de faire comme elles, dans la mesure de mes moyens. Je me suis donc fabriqué un gros cahier. J'y parlerai de tout ce qui m'intéresse, de mes parents, de ma famille et de moi-même, comme aussi des choses publiques. Mais tout cela simplement, sans prétentions, comme peut le faire une fille très jeune et très ignorante. Aujourd'hui, c'est le 1^{er} janvier, un lundi, une date et un jour excellents pour commencer. Je commence donc.

Je suis née en 1743. C'est dire que j'ai seize ans. Au baptême, on m'a donné le nom de Françoise. Toute petite, j'étais, paraît-il, gracieuse et jolie. Maintenant, lorsque je me regarde dans la glace, il me semble que je n'ai pas perdu.

« Il faut remercier Dieu d'être belle et ne pas en tirer vanité, me dit ma mère. Nous sommes l'œuvre du Créateur. »

J'ai les yeux et les cheveux noirs, la peau blanche, des couleurs vives. Je voudrais être plus grande, car, quoique souple et élancée, je n'atteins pas la taille de beaucoup de femmes. Mais je crains bien d'avoir achevé ma croissance. J'appartiens à une famille qui n'est pas seulement noble, mais aussi très ancienne et très illustre, celle des Corvin Krasinski. Je porte donc un nom glorieux. Dieu fasse que je n'en altère jamais l'éclat ! Mes parents ont un véritable culte pour leur race. A leurs yeux, ce serait un crime de ne pas connaître à fond l'histoire de ses ancêtres, aussi nous l'ont-ils apprise dans ses moindres particularités. Pour ma part, la généalogie des Krasinski m'est plus familière que la chronologie des rois de Pologne. Si je voulais donner un échantillon de ma science, je n'en finirais jamais. Mais il y a certains détails, qui ne sont inscrits que dans notre mémoire, et qu'il me plaît de fixer ici. Qui sait ? peut-être, dans un lointain avenir, ce cahier tombera-t-il entre les mains de mes petits-enfants qui se réjouiront d'y découvrir des choses qu'ils ignoraient.

Singulière pensée ! que, cinquante ans après ma mort, quelqu'un lira ces feuilles écrites au courant de la plume. Et pourquoi pas ?

En France, bien des lettres, bien des mémoires ont eu un sort semblable. Mais, hélas ! il me faudrait le style d'une Motteville ou d'une Sévigné ! N'importe, j'écrirai quand même, non pas en français comme il est de mode chez nous aujourd'hui, mais dans ma langue maternelle, ainsi qu'il convient à une bonne Polonaise vivant dans son pays. Et si ce cahier n'est pas destiné à être mangé par les rats ou à servir de papier à papillotes, que celui qui le lira soit indulgent à mon inexpérience, qu'il se souvienne que j'ai à peine seize ans, que je ne connais pas la vie, et que, bien des choses, qui ont

pour moi une importance majeure, devront nécessairement, quand les années auront passé, paraître insignifiantes et puérides. Mais à quoi vais-je rêver et pourquoi me perdre dans des conjectures invraisemblables ? J'impose silence à mon imagination et je reviens à mon sujet !

La race des Corvin est connue en Pologne depuis Boleslas le Chaste. C'est sous son règne que Warcislaw Corvin, issu d'une ancienne famille romaine, se transplanta de Hongrie en Pologne. Il fut gentilhomme de la cour, puis hetman. Ses armes étaient un corbeau retenu dans une bague. Ce sont celles que nous avons conservées jusqu'à ce jour.

Le petit-fils de ce Warcislaw adopta le nom d'une de ses terres, Krasno ce qui, par corruption, devint Krasinski. Après lui vint André Krasinski, qui succomba dans la malheureuse expédition entreprise par Jean Olbracht contre les Valaques (1497).

Cet André était l'aïeul de François, évêque de Cracovie, qui a joué un grand rôle ; il fut député par deux fois au nom du clergé polonais auprès du pape Paul IV. Le roi Sigismond Auguste l'éleva à l'évêché de Cracovie et c'est de sa main qu'il reçut les derniers sacrements.

François Krasinski donna une preuve de son caractère conciliant et élevé dans la diète de Varsovie, au moment de l'interrègne de 1573. Seul de tous les évêques, il accepta de signer la paix avec les hérétiques, et quand on le lui reprocha, il répondit hardiment qu'il avait agi dans les intérêts de la religion.

Un de ses neveux, le chanoine Jean, fut secrétaire d'Etienne Battory ; très savant, il écrivit un bel ouvrage en latin sur la Pologne, le fit imprimer à Bonn et le dédia à Henri de Valois, afin que lui et les Français pussent apprendre à mieux connaître notre nation.

Le second, neveu de l'évêque, Stanislas, eut une nombreuse postérité ; un de ses fils, Alexandre, sous le malencontreux règne de Sigismond III, fut attaqué par les Tartares dans ce château de Maleszowa où j'écris aujourd'hui si paisiblement. Alexandre les repoussa avec tant de vigueur que le chef tartare voulut, en partant, lui laisser une preuve d'estime et lui fit remettre en cadeau ce qu'il avait de plus précieux : une horloge, — de fabrication très primitive, mais qui, dans ce temps-là, était considérée comme une merveille. Ce don d'un ennemi, qui avait pour habitude de prendre plutôt que de donner, est soigneusement conservé dans notre famille.

Notre vaillant ancêtre mourut à la guerre sans laisser d'enfants. Son neveu Jan Bonaventure éleva à Varsovie un très beau palais

dans le style italien, plus beau, dit-on, que le palais de Saxe, et même que le palais des Rois. Ce Jan eut deux frères, dont l'un, Alexandre, gouverneur de Sandomir, était mon propre grand-père, puisque son fils Stanislas est mon père bien-aimé.

Ma mère, Angèle Humiecka, est la fille d'un illustre palatin de Podolie: malheureusement, notre branche des Krasinski s'éteint avec nous, car nous n'avons pas de frère. En revanche, nous sommes quatre sœurs; Barbara, que nous appelons familièrement Basia, est l'aînée, moi la seconde, puis Kasia et Marynia. Souvent on a dit autour de moi que j'étais la plus belle, mais je ne vois pas cela du tout. Nous sommes toutes quatre souples comme des roseaux, solides comme des chênes, blanches comme du lait et roses comme des roses, — et toutes nous avons des tailles de guêpes, — surtout quand c'est « Madame » qui nous habille. Au salon, devant le monde, nous savons faire de belles révérences, puis demeurer immobiles sur nos chaises, bouche close, les yeux baissés et les mains jointes; on pourrait en conclure que nous ne savons pas compter jusqu'à trois. Mais qui nous verrait, par un beau matin d'été, sans falbalas, sans coiffures solennelles, sans souliers à talons, courant comme des biches à travers les bois, escaladant les hauteurs et chantant à plein gosier, prendrait de nous une idée différente. Cette pauvre « Madame » use ses jambes et ses poumons à nous poursuivre.

Jusqu'ici mes deux jeunes sœurs et moi, nous n'avons presque jamais quitté la maison. Mais Basia, notre aînée, a fait deux séjours à Opola, chez ma tante la princesse Lubomirska, la sœur de mon père, puis elle a passé tout un hiver à Varsovie. Aussi c'est elle qui est la plus savante de nous toutes, qui se tient la plus droite et qui fait les plus belles révérences.

Je crois que mes parents veulent m'envoyer à mon tour quelque part où je pourrai achever mon éducation, et j'imagine qu'un de ces jours ma bonne mère fera avancer la voiture et m'emmènera avec elle, soit à Varsovie, soit à Cracovie. Je me trouve à merveille sous le toit de mes parents, mais j'avoue que j'aimerais bien à pouvoir me perfectionner dans la langue française (sans laquelle, assure-t-on, une femme bien née ne saurait se tirer d'affaire). Je voudrais aussi faire des progrès en musique, apprendre à danser gracieusement le menuet, et, surtout, je serais bien aise de voir une grande ville. Je n'en connais pas d'autre que celle de Maleszowa et ne saurais dire, n'ayant aucun point de comparaison, si elle est belle ou laide. Il y a des personnes qui trouvent que notre château a un aspect triste avec ses quatre étages, ses bastions, ses fossés remplis d'eau et son pont-levis. On lui reproche aussi

d'être perdu au fond des bois dans un pays pierreux. Mais, moi, je ne lui vois pas tous ces défauts, et je suis si joyeuse d'être au monde que je voudrais chanter et courir du matin au soir.

Pour en revenir au château, d'autres prétendent qu'il n'est pas distribué commodément. Cependant, à chacun des quatre étages, il y a une grande salle, six chambres et quatre cabinets aux angles. Nous autres, jeunes filles, nous occupons le troisième. Ce serait trop haut pour mes parents, qui ne sont plus jeunes; mais, quant à moi, cette quantité de marches à monter et à descendre m'amuse prodigieusement. A peine ai-je saisi la rampe qu'en un clin d'œil je suis en bas sans avoir touché terre.

Lorsque nous avons des invités, ils sont sans doute un peu à l'étroit; pourtant, ils viennent en grand nombre, et je ne crois pas que, dans de plus vastes appartements, ils pourraient s'amuser davantage, ou que Maleszowa, avec des dimensions trois fois plus considérables, serait plus brillant et plus animé, à ce point que nos voisins l'ont surnommé le petit Paris.

L'organisation de la maison est sur un très grand pied ainsi que l'exigent la fortune de nos parents et l'hospitalité si large qu'ils exercent. Il y a les courtisans dits *honoraires* et les courtisans subalternes ou *rétribués*. Tous, cependant, sont nobles et ont le droit de porter l'épée au côté.

Les fonctions des *honoraires* consistent à se tenir dans le salon en habits de cérémonie, à accompagner les maîtres dans leurs visites, à voter dans leur sens à la diète, à les aider à recevoir leurs convives. Celui qui s'acquitte le mieux de cette dernière fonction est notre Macienko, — quoiqu'il ne jouisse pas de la plénitude de ses facultés, — pourtant il juge de tout avec beaucoup de finesse et fait des réflexions fort spirituelles. Ses privilèges sont très étendus. A lui, il est permis de tout dire. L'entourage l'a surnommé le bouffon, mais nous l'appelons toujours de son vrai nom, car il ne mérite pas un aussi vilain sobriquet.

Au même rang que les *honoraires* figurent six demoiselles de bonne naissance, qui sont élevées avec nous sous l'œil de Madame.

Nous avons aussi deux nains : l'un a atteint la quarantaine. Il a la figure âgée et la taille d'un enfant de quatre ans. Il porte un costume de Turc. Le second n'a que dix-huit ans. Ses traits sont fins et réguliers. Il est habillé en Cosaque. Souvent, pour nous amuser, ma mère le fait poser sur la table pendant le dîner, et il court comme un chat à travers les plats et les bouteilles.

Les *honoraires* ne reçoivent aucun traitement, mais on leur fournit la nourriture pour deux chevaux et les gages du valet qu'ils doivent avoir à leur service. Aux repas, ces valets se tiennent der-

rière leurs maîtres, épiant avidement ce que ceux-ci portent à leur bouche. Ils n'ont, en effet, d'autres aliments que les restes qu'on veut bien leur laisser. Pour eux, il n'y a jamais de table mise.

Les *rétribués* sont plus nombreux que les honoraires et touchent des gages très forts, de 300 à 1000 florins par an. Au premier rang sont les écuyers qui sont nobles et ne considèrent le service que comme une sorte de noviciat qui ne dure que trois ans.

Ce sont tous des jeunes gens entre quinze et vingt ans. Bien que le maître d'hôtel puisse les faire battre lorsqu'ils sont fautifs, cependant ils couchent sur des tapis et non sur le plancher comme les simples valets.

Les fonctions de ces écuyers consistent à être du matin au soir dans les appartements des maîtres, à les escorter à cheval ou en voiture, à porter leurs messages et leurs lettres d'invitations. Un des nôtres, Michel Chronowski, aura terminé son noviciat le jour de l'Épiphanie, et alors aura lieu la cérémonie de la « libération ».

Il serait difficile d'énumérer le reste du personnel. Je ne sais pas moi-même combien il y a chez nous de cuisiniers, de Cosaques, de valets, de garçons d'écurie, de lingères et de filles de service. Je sais seulement qu'il y a cinq tables d'office, et que, dès la première heure du jour, les intendants sont occupés à répartir les vivres pour le dîner et le souper. Souvent ma mère assiste à cette répartition, et tous les matins le maître d'hôtel lui présente le menu des repas.

Nos journées se passent ordinairement de la façon suivante. Nous nous levons à six heures en été, à sept heures en hiver. Une fois levées et habillées très rapidement, nous faisons la prière en français avec Madame. Puis nous nous mettons à l'étude. Nous apprenons par cœur des dialogues, des vocabulaires, des morceaux choisis dans la « nomenclature ». A huit heures, nous descendons pour souhaiter le bonjour à nos parents et pour déjeuner. L'hiver, nous avons une soupe à la bière; l'été, une tasse de lait; les jours de jeûne, de la levure excellente. Après ce premier repas, nous allons tous à la messe, dans la chapelle du château. Puis, nous remontons pour notre leçon d'allemand. Nous écrivons des lettres comme devoirs de style. Madame nous dicte des vers du poète Malherbe, enfin, nous nous mettons au clavecin. Le coiffeur vient ensuite et nous coiffe par rang d'âge. C'est moi, de nous quatre, qui ai les cheveux les plus longs et les plus épais; ils traînent à terre lorsque je suis assise devant la toilette, et c'est d'habitude sur ma tête que le coiffeur essaye ses inventions. La mode actuelle est très seyante. On relève tous les cheveux en l'air.

Une partie est disposée en boucles sur le sommet de la tête, l'autre retombe en ondulations sur le cou et les épaules. Avec cela, une demi-livre de poudre.

Notre toilette dure environ deux heures, pendant ce temps nous apprenons par cœur divers proverbes français et, mieux encore, le secret de la patience.

A midi, on sonne l'*Angelus*. Aussitôt après, nous descendons pour dîner, puis, jusqu'à la fin de la journée, nos parents nous permettent de rester auprès d'eux.

Nous faisons une promenade lorsque le temps le permet. Puis nous nous mettons à l'ouvrage manuel. Nous brodons au métier tant qu'il fait jour et, à la lumière, nous faisons du filet. Le souper est à sept heures, hiver comme été. Après on ne songe plus qu'à s'amuser. Nous jouons aux cartes, et rien n'est drôle comme la mine de Macienko lorsqu'il a mauvais jeu. Une fois par semaine, on apporte les journaux de Varsovie, et alors le chapelain nous lit la *Gazette*, le *Courrier* et les lettres. Parfois aussi mon père nous lit de vieilles chroniques.

A l'époque du carnaval, les lectures sont rares, parce que la maison est pleine d'invités. Alors on joue, on fait de la musique et on danse.

Mais voilà que midi sonne! Vite la *Salutation angélique*. Un coup d'œil à ma coiffure et je cours en bas, laissant à demain la suite de mon Journal.

Ce 2 janvier.

Aujourd'hui ce sont les affaires de la république que je veux traiter. Il en est constamment question autour de moi et je serais indigne d'être Polonaise si je ne m'intéressais pas à ce qui se passe dans mon pays.

Nous sommes gouvernés actuellement par Auguste III, électeur de Saxe. Le 17 de ce mois, il y aura vingt-cinq ans que l'évêque de Cracovie l'a couronné. Le parti qui lui est contraire et qui l'était à son père Auguste II, avait voulu élever au trône, pour la seconde fois, Stanislas Leczynski. Mais celui-ci, n'ayant ni argent ni armée, dut retourner en Lorraine, où, du reste, il fait le bonheur de ses sujets.

Le roi actuel tenait fort peu à être élu. On dit que c'est l'influence de sa femme Marie-Josèphe, qui l'a poussé à revendiquer la couronne. Tous, d'ailleurs, reconnaissent qu'elle était digne de régner. Charitable, pieuse, bonne épouse, bonne mère, sa mort a causé une douleur universelle. Elle a eu quatorze enfants, dont onze sont vivants, sept filles et quatre fils.

Le roi est, dit-on, d'un esprit très doux, très bienveillant, mais

il est tout à fait sous la domination de son ministre Brühl. C'est celui-ci qui gouverne réellement en Saxe et en Pologne. En Saxe, les choses se passent fort mal. La Prusse, cette puissance qui a récemment surgi, fait trembler toute l'Europe.

On dit que c'est un grand homme qui la gouverne. Son père, l'électeur de Brandebourg, a usurpé le titre de roi en 1701, titre que notre république n'a jamais voulu lui reconnaître, et voilà que son héritier fait et défait des royaumes à son gré, lutte à lui seul contre l'Autriche, la Saxe et la Russie, et accroît tous les jours son territoire. Non seulement il est le premier en politique et en science militaire, mais c'est aussi un savant philosophe. Quelques-uns, parmi nous, disent que c'est un homme comme Frédéric le Grand qu'il nous faudrait en Pologne. D'autres, au contraire, prétendent que, si nous commettons l'imprudence de l'appeler, nous péririons par lui. Cependant tous sont d'accord pour trouver qu'il faudrait trouver un remède à l'état de choses actuel; il n'y a plus, parmi nous, ni vertus ni patriotisme, tous ne sont occupés que de leurs intérêts personnels, ne poursuivent que leurs visées ambitieuses; le pays succombe au milieu des intrigues de toutes sortes.

Un seul moyen de salut nous reste. Notre trône est électif. Le roi Auguste est vieux, et si son successeur est intelligent, énergique et vertueux, il pourra relever la nation. Aussi ce futur roi est-il attendu avec une vive curiosité. On met plusieurs noms en avant, deux surtout : Stanislas Poniatowski et un des fils d'Auguste III, le prince Charles.

Je ne sais pourquoi, c'est vers ce dernier que se tournent mes préférences. Je vais noter ici ce que je sais de l'un et de l'autre.

Poniatowski jouit d'une grande faveur auprès de Charles XII et de la princesse Czartoryska. Il est jeune, très beau, très aimable. Il a beaucoup voyagé, a acquis les manières françaises et plaît particulièrement aux femmes. Il aime beaucoup la science et les savants. Depuis plus de quatre ans il était fixé à Saint-Pétersbourg, comme secrétaire d'ambassade de la république, mais, récemment, il a été rappelé.

Le prince Charles a vingt-six ans; il est le troisième des quatre fils du roi, le préféré de son père et de tous. Il a, dit-on, une belle prestance, un visage très agréable, un abord doux et prévenant. Depuis sa naissance, il a vécu en Pologne. Il aime les Polonais et connaît notre langue. Le roi lui a fait prendre du service dans l'armée russe, afin de se concilier cette puissance; et le prince est à Saint-Pétersbourg, depuis un an bientôt, dans le but de devenir duc de Courlande.

Ce duché, terre vassale de la Pologne, était tenu en fief par le

comte de Biron, mais celui-ci ayant été exilé en Sibérie par l'impératrice Anne, et l'impératrice Elisabeth ayant annoncé officiellement qu'elle ne rappellerait jamais ni lui ni ses fils de leur exil, le duché se trouve vacant, et notre roi, invité à en disposer, inclinait à l'octroyer à son fils Charles. Un conseil du Sénat a été convoqué et, par 128 voix contre 5, la candidature du prince a été approuvée. Le grand chancelier de la couronne lui a remis le « diplôme » du duché, et c'est aujourd'hui même qu'a lieu la cérémonie de l'investiture.

Sans m'expliquer pourquoi, j'en suis très contente, car j'ai une grande sympathie pour le jeune prince; j'ai comme le pressentiment que la destinée de la république sera un jour entre ses mains et que, grâce à lui, nous aurons enfin un bon gouvernement.

Ce 3 janvier.

Hier, au moment où les cloches sonnaient à toute volée et où nous buvions avec nos convives à la santé du duc de Courlande, le messenger est arrivé de Varsovie, annonçant qu'en raison d'une indisposition du prince, la cérémonie de l'investiture avait été remise au 8 janvier.

« Voilà qui n'est pas d'un bon présage, a dit Macienko, si la couronne ducale s'éclipse, la royale prendra le même chemin. »

Ceci m'a contrariée, mais je ne puis pas rester longtemps sous une impression de tristesse. Après dîner, des visites nous sont venues, entre autres M. Swidzinski, le palatin de Braclaw, et son neveu l'abbé Albert, qui est Jésuite. Nous avons toutes baisé la main de ce dernier à cause de sa dignité de prêtre. Il s'est montré particulièrement bienveillant pour Basia et lui a donné un chapelet et un nouveau livre de prières : *la Journée du chrétien*.

A souper, il était à côté d'elle et lui a beaucoup parlé. Il n'y a là rien d'étonnant. Basia est l'ainée, la meilleure de nous quatre, et il est tout simple qu'on fasse plus de frais pour elle que pour nous.

5 janvier.

Le palatin et son neveu sont encore ici, et aujourd'hui il y aura de nouvelles arrivées, entre autres les deux fils du palatin, dont l'ainé est gouverneur de Radom, et le cadet lieutenant de l'armée du roi.

Je suis très curieuse de les voir, car tous deux ont été élevés en France, à Lunéville. Ils doivent donc être très différents des jeunes gens que nous connaissons. Le bon roi Stanislas Leczynski, quoique vivant à l'étranger, cherche toujours à être utile à ses compatriotes

et groupe autour de lui beaucoup de jeunes Polonais, leur faisant donner à ses frais l'éducation la plus soignée. Les premières familles du pays sollicitent ce privilège pour leurs fils, et il n'y a pas pour un jeune homme de meilleure recommandation que lorsqu'on peut dire de lui : Il a été élevé à Lunéville; il connaît Paris. Cela équivalait à dire qu'il a de grandes manières, qu'il parle purement le français et qu'il danse avec grâce le menuet et la contredanse, enfin qu'il a un grand succès auprès des femmes. Aussi je répète que je suis très curieuse de voir ces messieurs Swidzinski.

Ce 6 janvier.

Ils sont arrivés hier, et je ne puis pas dire qu'ils soient tout à fait ce que je m'étais imaginé, surtout le gouverneur. Je croyais voir quelqu'un de jeune, d'élégant, qui ne parlerait d'autre langue que le français, et, au contraire, le gouverneur n'est plus jeune (il a trente ans), assez fort de sa personne. Il n'aime pas la danse et n'a pas prononcé un mot de français. En revanche, il cite beaucoup de latin, comme son père. Le lieutenant me plaît mieux. Il est plus jeune et porte bien l'uniforme.

C'est aujourd'hui l'Épiphanie, un jour de réjouissances. On fera la cérémonie de la libération de Michel Chronowski, puis on tirera les Rois. Mon Dieu ! si je pouvais être reine ! Nous attendons beaucoup de monde. Le vieil intendant fait la grimace et gémit de ce surcroît de besogne. Moi, je saute de joie. Pourquoi faut-il que le plaisir de l'un soit la contrariété de l'autre !

Ce 7 janvier.

La maison est pleine. Le vieil intendant a deux rides de plus sur le front, mais nous nous amusons énormément.

Ce n'est pas moi qui ai été reine, c'est Basia. Elle est devenue pourpre lorsqu'elle a trouvé la fève et qu'on l'a proclamée au milieu des applaudissements. Macienko a dit avec un sourire :

« Qui a la fève épouse Michel. »

Car c'est une superstition chez nous que la jeune fille qui trouve la fève le jour des Rois se marie pendant le carnaval. Oh ! puisse le présage se réaliser ! Nous aurions de belles noces !

Le gouverneur continue à ne pas me plaire, il est trop solennel, ne s'occupe pas de nous autres jeunes filles et ne cause qu'avec mes parents. Son frère est décidément bien mieux. Mais j'allais oublier la cérémonie de la libération qui a eu lieu hier après dîner. Nous étions tous réunis dans la grande salle. Mon père occupait un siège plus élevé au milieu. Les portes se sont ouvertes à deux

battants. Le maître d'hôtel et quelques serviteurs escortaient le héros du jour, qui ne portait plus de livrée, mais un costume d'apparat. Il s'est incliné devant mon père qui, après lui avoir donné une tape amicale sur la joue, lui a passé l'épée au côté, a bu à sa santé et, finalement, lui a offert deux chevaux qui, au moment même, ont été conduits devant le château pour attendre leur nouveau maître. Puis mon père lui a demandé s'il désirait rester chez nous ou voyager. Chronowski lui a répondu qu'il se trouvait fort bien ici, mais qu'il avait le désir d'obtenir de l'avancement et qu'il sollicitait une recommandation auprès de mon oncle, le prince Lubomirski. Mon père la lui a promise, lui a glissé 20 ducats dans la main et l'a invité à demeurer à Maleszowa jusqu'après le carnaval.

Il a accepté avec joie, s'est prosterné aux pieds de mes parents, a baisé la main de toutes les femmes présentes et, étant admis désormais à notre société, a passé la soirée avec nous. Il a dansé avec Basia et, à eux deux, ils faisaient un très joli couple.

8 janvier.

Quelle chose extraordinaire que le présage de la fève se soit accompli si rapidement!

Basia sera mariée au carnaval, et avec qui? Justement avec Michel, car c'est le nom du gouverneur Swidzinski, qui, hier soir, a demandé sa main. Ce matin, mes parents ont fait appeler Basia pour lui communiquer cette demande, et les fiançailles seront célébrées demain. Basia nous est revenue toute en larmes. Elle dit qu'elle a peur de se marier, que l'idée de quitter la maison paternelle la désole, mais qu'il était impossible de refuser, puisque mes parents étaient d'accord pour lui assurer qu'elle serait heureuse avec le gouverneur. C'est un homme très religieux, très bon, d'ancienne noblesse et fort riche. Ses parents lui ont déjà cédé le bien de Sulgostowa. Le roi lui a donné un gouvernement assez important et, en outre, il obtiendra sous peu une châtellenie.

Ainsi tout est décidé, et nous allons avoir de belles noces. Le mariage aura lieu dans les derniers jours du carnaval. Je regrette maintenant ce que j'ai écrit ici à propos de mon futur beau-frère; mais après tout, ce n'était pas si terrible, et puisqu'il plaît à Basia, c'est l'essentiel.

Aujourd'hui est la date irrévocablement fixée pour l'investiture du prince Charles, qui est remis de son indisposition. Le lieutenant Swidzinski le connaît beaucoup et n'a pas assez d'éloges pour lui, mais le palatin et son fils aîné sont opposés à sa candidature au trône. Ils disent qu'un compatriote est préférable.

Ce 10 janvier.

Hier ont eu lieu les fiançailles. Le dîner s'est passé comme à l'ordinaire; seulement, avant de se mettre à table, ma mère a donné à Basia un écheveau de soie à débrouiller. Basia a commencé, toute rouge de confusion; elle n'osait pas lever les yeux, sentant que tous les regards, surtout ceux de son fiancé, étaient fixés sur elle. Macienko faisait mille plaisanteries dont on riait beaucoup, mais auxquelles je ne comprenais rien.

Après le dîner, Basia s'est assise dans l'embrasure d'une fenêtre et a repris son travail. M. le gouverneur s'est approché d'elle et lui a dit assez haut :

— Est-il vrai, Mademoiselle, que vous ne vous opposez pas à mon bonheur?

— La volonté de mes bien-aimés parents est pour moi la plus sainte des lois, a répondu Basia d'une voix douce et tremblante.

Là s'est terminé l'entretien des fiancés.

Quand les gens de service ont été partis, M. le palatin s'est levé, a pris son fils aîné par la main, s'est approché avec lui du canapé où mes parents étaient assis et leur a adressé les paroles suivantes :

— Depuis longtemps, je suis attaché à la noble famille des Krasinski par les liens du plus profond respect et de la plus cordiale affection; depuis longtemps, je désire avec ardeur que notre humble blason acquière le reflet qui lui manque en figurant à côté du vôtre, si illustre, et c'est pour moi une inexprimable satisfaction de pouvoir obtenir cette faveur inespérée. Vous avez une fille, Barbara, douée de toutes les grâces et de toutes les vertus. J'ai un fils, Michel, qui est mon orgueil et ma consolation. Vous avez daigné être favorable à l'union de ce jeune couple. Veuillez aujourd'hui confirmer votre promesse. Voici l'anneau qu'il y a bien des années j'ai placé au doigt de celle qui fut mon épouse et qui, aujourd'hui, hélas! n'existe plus que dans mon cœur. Permettez que mon fils offre cet anneau à votre fille en signe de l'engagement solennel qu'ils vont contracter.

Mon père a répondu par ces mots :

— Ce que je vous ai dit hier, je le répète aujourd'hui. Je donne un plein consentement à l'union de ma fille avec l'honorable gouverneur. Je le lui donne avec ma bénédiction et je remets entre ses mains mon autorité paternelle.

— Les mêmes sentiments m'animent, a ajouté ma mère. Voici un anneau qui est le plus précieux bijou de ma famille, puisqu'il a été offert par le roi Auguste II à mon père Stefan Humiecki, en

récompense de ses conquêtes sur les Turcs. Je le donne à ma fille et je prie le Dieu tout-puissant qu'il lui accorde une vie aussi heureuse qu'a été la mienne.

Et, à son tour, elle a présenté une bague ornée d'un gros diamant et dans le chaton de laquelle se trouve une miniature du roi défunt.

— Basia, approchez, a dit mon père.

Basia a obéi toute tremblante.

Son fiancé et elle ont échangé les anneaux, qui avaient été préalablement bénis. Puis le gouverneur s'est jeté aux genoux de mes parents en prenant Dieu à témoin qu'il ferait tout pour rendre leur fille heureuse.

Mon père a versé du vieux vin de Hongrie dans une coupe et a porté la santé des fiancés, et chacun, à tour de rôle, en a fait autant. Cette cérémonie était si touchante que j'avais les yeux remplis de larmes.

— Ne pleurez pas, Francinette, m'a dit Macienko, qui s'était faufilé dans un coin de la salle. Ce sera votre tour l'année prochaine.

— L'année prochaine! c'est peut-être un peu tôt. Mais, dans deux ans, je ne dis pas que je ne suive très volontiers l'exemple de ma sœur.

La famille Swidzinski est pleine de prévenances pour Basia. Toute la maison lui témoigne des égards, et chacun serait heureux de la suivre. Mon père a tiré de sa cassette 1000 ducats de Hollande pour les frais du trousseau. Depuis longtemps déjà, on a mis en réserve quatre grands coffres en argent remplis d'objets précieux, un pour chacune de nous. Mon père a fait ouvrir celui de Basia et a examiné par lui-même tout ce qu'il contenait.

Des invitations au mariage vont être lancées dans tous les coins de la Pologne, et des lettres pour le roi, la reine, le primat et les plus considérables des sénateurs, seront portées par les écuyers en superbe équipage.

Dans ces lettres, mon père se borne à annoncer l'événement. Il ne se permet pas d'inviter aux noces de si augustes personnages. Ah! si quelqu'un d'eux voulait venir, le duc de Courlande, par exemple, quel éclat cela donnerait à la cérémonie! Mais il est probable qu'ils se contenteront d'envoyer des représentants.

Ce matin, tout le monde est allé à la chasse pour porter bonheur à Basia. On prétend qu'autrefois l'usage voulait que la fiancée découvrit ses pieds devant les chasseurs. Mais, grâce à Dieu, cet usage est tombé en désuétude. Basia en serait morte de honte. C'est M. le gouverneur qui a tué le sanglier.

Je me suis convaincue que mon futur beau-frère est un homme fort entreprenant. Parmi les chevaux de mon père, il y en a un très beau, mais à peu près sauvage. M. le gouverneur a dit qu'il le dompterait. Il l'a monté, malgré tous les avertissements, et l'a tenu si vigoureusement en main que le cheval a cessé ses résistances et a fait trois fois, sans broncher, le tour du château. C'était très joli à voir. Basia a pâli un peu tout d'abord ; mais, quand elle a entendu les applaudissements, elle est devenue rouge de plaisir.

Grâce à cet exploit, le gouverneur a fait ma conquête. On peut pardonner à un homme si courageux de ne pas aimer à danser le menuet.

24 février. .

Je n'écris plus régulièrement, car nous sommes très occupés, et le nombre de nos convives est énorme. C'est demain la cérémonie. Les représentants de la cour sont arrivés hier, celui du roi est le ministre Borch ; celui du duc de Courlande, le châtelain Kochanowski, un très beau et très aimable cavalier. Ils ont été reçus en grande pompe, escortés par nos dragons, musique en tête. Comme de juste, les plus grands honneurs ont été pour l'envoyé du roi. Mon père l'attendait sur le pont ; et lorsqu'il est descendu, tous nos convives et les gens de la maison, rangés en longue file sur son passage, l'ont acclamé en s'inclinant jusqu'à terre.

Aujourd'hui a eu lieu la lecture du contrat auquel je n'ai rien compris. J'ai retenu seulement l'énumération des cadeaux, qui sont superbes. Trois rangs de perles d'Orient, des boucles d'oreilles, des broches, des aigrettes en diamant, une montre de Paris en émail avec la chaîne, etc., etc. Basia n'ose pas croire que tant de richesses lui appartiennent.

Ce 26 février.

Tout est fini et, comme dit Macienko, cent chevaux ne pourraient ramener M^{lle} Basia. Elle est maintenant M^{me} la gouvernante. Ah ! quelle belle et solennelle chose qu'un pareil mariage ! Mais je vais tout raconter par ordre.

Hier, à la première heure, nous nous sommes rendus à l'église de Lisowa. Les fiancés se sont confessés et ont communiqué.

Pendant tout le temps de la messe, qui était accompagnée de chants, ils sont restés à genoux à côté l'un de l'autre, devant le grand autel, et après, le curé les a bénis.

Rentrés au château, la toilette de la mariée a commencé. Ma mère la surveillait, assistée de douze femmes.

La robe était en superbe tissu blanc, avec une large ceinture de

satin moiré et une très longue traîne garnie de volants de dentelle brabançonne. Au corsage, un bouquet de romarin, et sur le sommet de la tête, un petit cercle d'or où on avait gravé la date du mariage. Pas un seul bijou. Ma mère ne l'a pas permis, parce qu'on dit chez nous que l'on doit payer un tribut de larmes pour chaque ornement dont on se pare le jour de ses noces, et Basia ne pleurait déjà que trop...

En lui posant sa couronne, ma mère, suivant un ancien usage, a introduit au milieu un ducat frappé l'année de la naissance de Basia, puis un morceau de pain et un grain de sel, afin que jamais, dans l'avenir, ces aliments nécessaires ne vinsent à lui manquer. Enfin, pour adoucir les ennuis inséparables de la vie conjugale, elle a ajouté un petit morceau de sucre.

Un peu avant Basia, nous autres, demoiselles d'honneur, sommes descendues. Nous étions douze, toutes en blanc avec des fleurs dans les cheveux. La société était réunie au salon. On a apporté une énorme corbeille remplie de bouquets de myrte et de citronnelle, et nous les avons distribués aux jeunes gens, en les fixant à leur boutonnière avec des aiguilles d'or ou d'argent, suivant l'importance de chacun. Bientôt le salon ressemblait à un immense parterre, et la joie était générale. Non, cependant, je me trompe, tous n'étaient pas gais. Macienko, auquel personne n'avait songé à offrir de bouquet, se cachait, triste, dans un coin.

Je me suis approchée de lui et il m'a dit tout bas :

— Que les autres m'aient oublié, cela ne m'étonne guère, mais M^{lle} Françoise que j'ai bercée sur mes genoux, que je cherche à amuser depuis tant d'années... oh! c'est mal, et je n'assisterai pas à ses noces, même si elle épouse le prince royal.

Je suis devenue toute rouge à ces mots qui m'ont fait une impression moitié douce, moitié pénible. Puis, soudain, j'ai eu une inspiration merveilleuse. J'ai détaché mon propre bouquet et l'ai fixé à sa boutonnière avec mon aiguille d'or. Transporté de joie, il s'est écrié :

— Francinette, vous n'êtes pas seulement belle, vous êtes bonne! Moi, je suis prophète à mes heures! Puissent mes vœux et mes prédictions se réaliser! Quoi qu'il en soit, je garde ce bouquet pour vos noces, et qui peut dire quel personnage vous serez quand je vous le rendrai!

Il est étrange que ces paroles résonnent encore à mon oreille et que je les aie écrites ici, moi qui ne voulais parler que de Basia. Je me hâte de revenir à elle.

Tout le monde avait les yeux fixés sur la porte, qui s'est ouverte à deux battants, et Basia a paru, timide, pâle, la poitrine gonflée

de sanglots. Ma mère la soutenait, et son fiancé, touché de sa détresse, s'est approché d'elle et l'a prise par la main.

On a alors ouvert la chapelle. Debout, devant l'autel, se tenait l'abbé Vincent. Le ministre Borch, comme envoyé du roi, et le châtelain Kochanowski conduisaient l'épouse. La palatine Malachowska et moi escortions l'époux. Mes parents, les deux familles et les invités venaient par derrière.*

L'autel resplendissait des feux de mille cierges. Les mariés se sont agenouillés sur des coussins de velours à leurs armes. On a joué le *Veni Creator*, puis l'abbé Vincent a fait un long discours en latin et il a donné la bénédiction nuptiale. Aussitôt la musique a éclaté en marche triomphale.

Le silence une fois rétabli, le jeune couple s'est approché de mon père, qui lui a adressé un petit discours dans les termes suivants :

« Puisse cette union que le Ciel a ratifiée, glorifier à jamais Celui qui gouverne le ciel et la terre. Le Seigneur a purifié votre tendresse réciproque dans son sacrement. Il a sanctionné vos promesses solennelles; que tout votre avenir soit consacré à sa gloire. Je connais vos grandes qualités, mon cher fils, je sais que vous serez à la hauteur de votre tâche; et quant à toi, ma fille bien-aimée, que ton cœur soit plein de reconnaissance pour ta mère qui t'a comblée de soins, qui t'a donné une éducation si chrétienne. Qu'on puisse te proclamer à la fois une Antigone et une Eponine. Sois vertueuse. La vertu est le trésor inattaquable, la route où l'on ne saurait s'égarer. Efforce-toi de conserver la prudence dans tes paroles, la réflexion dans tes actes. Sers Dieu, aime ton mari et sois-lui soumise comme jusqu'ici tu l'as été à tes parents. Demeure ferme dans les épreuves. Résiste aux tentations du monde. Que la foi et la raison soient tes guides, et que Dieu vous bénisse tous deux comme je vous bénis! »

A ces derniers mots, Basia a éclaté en sanglots et s'est jetée aux pieds de mes parents. Mon père l'a relevée et l'a serrée dans ses bras. L'abbé Vincent nous a alors aspergés d'eau bénite et nous a fait embrasser la patène, puis nous sommes retournés en cortège dans la salle de réception.

Bientôt on a annoncé le dîner. La table, énorme, figurait la lettre B. Au milieu, une haute pyramide représentait le sanctuaire de l'hymen. Impossible d'énumérer la quantité des mets! On n'a pas omis de boire le vin de « M^{lle} Basia », un cru de Hongrie que, selon la coutume polonaise, on avait acheté le jour de sa naissance pour le faire servir le jour de ses noces. De nombreux toasts se sont succédé. On a bu aux mariés, au roi et au duc de Courlande, au clergé et aux dames. Et à chaque fois c'étaient des cris retentis-

sants, le choc des verres et des bouteilles, le fracas de l'orchestre, au dehors, le grondement du canon. Enfin, un tapage comme au Jugement dernier.

Après le dessert, le maître d'hôtel a posé, au milieu de la table, une boîte en cuir noir, enchâssée de cuivre. Mon père l'a ouverte et en a tiré une coupe d'or constellée de pierres précieuses et de la forme d'un corbeau. Il a expliqué que c'était un souvenir qui remontait aux Corvin de Rome, et qu'on ne l'avait pas sorti de l'écrin depuis ses propres noces. Prenant alors des mains du sommelier une bouteille couverte de poussière, il l'a versée tout entière dans la coupe et l'a avalée d'un trait, en criant :

— A la santé du jeune couple !

Tout le monde s'est joint à lui. Les bouchons sautaient. Les bouteilles se vidaient par cinquantaines. Enfin, on a donné un signal, et ceux qui pouvaient encore se tenir sur leurs jambes se sont levés.

Vers sept heures, lorsque les effets du vin ont été un peu dissipés chez ces messieurs, on a commencé le bal. La mariée l'a ouvert avec l'envoyé du roi.

Au début, les polonaises alternaient avec le menuet, mais, lorsqu'il y a eu plus d'entrain, on s'est mis à la mazurka et à la cracovienne. Le châtelain Kochanowski est un excellent cavalier et, à chaque fois qu'il conduisait la danse, il chantait, comme cela doit se faire, une chanson improvisée et appropriée à la circonstance. Ainsi, dansant avec Basia, il fredonnait :

Je ne voudrais aujourd'hui être ni roi ni palatin,

Je voudrais être gouverneur avec la charmante épouse que voici.

Le bal a duré très longtemps, mais enfin l'orchestre a cessé de jouer. Au milieu de la salle, on a placé une table devant laquelle la mariée s'est assise ; et nous autres demoiselles d'honneur, nous l'avons entourée pour défaire sa coiffure, en chantant sur un air douloureux :

Ah ! Basia ! nous allons te perdre, etc.

Ma mère lui a ôté sa couronne qui a été remplacée par un petit bonnet de dentelles. Cela me faisait l'effet d'une plaisanterie et j'aurais ri si je n'avais vu que la pauvre Basia était noyée dans les larmes. Mais ce petit bonnet lui allait à merveille, et, au dire de tous, c'est un signe que son mari l'aimera.

Après la cérémonie du « bonnet », l'orchestre a joué une polonaise sur un rythme très grave, et la mariée a dansé à tour de rôle avec chacun des hommes présents, finissant par mon père. Celui-ci l'a conduite à son mari et l'a remise entre ses bras.

Les jeunes filles ont alors reçu l'ordre de se retirer, tandis que les dames escortaient la mariée jusqu'à l'appartement préparé pour elle et son mari.

Ce soir, le bal recommence, mais nous ne pourrons danser que jusqu'à minuit, puisque c'est le dernier jour du carnaval.

27 février.

Mercredi des cendres! Quel dommage! Toute une année sans danser et sans s'amuser! Nos convives commencent à se disperser. L'envoyé du roi est parti. Les mariés s'en vont après-demain, mais nous les accompagnons jusqu'à Sulgostowa. Mon beau-frère n'a invité que très peu de monde, en raison du Carême. Il a seulement fait une exception pour M. Kochanowski, parce qu'ils ont été compagnons d'étude à Lunéville.

Je me réjouis beaucoup de connaître la future installation de « Madame la gouvernante ». Celle-ci me paraît bien plus imposante depuis son mariage. On ne la voit plus qu'en cornette et avec des jupes baleinées et à traîne. Elle est assez triste aussi et paraît plus timide que jamais avec M. le gouverneur. Lui est souvent à ses côtés et l'appelle « ma petite femme ».

Après-demain, nous nous mettons en route.

9 mars.

Nous sommes revenus hier soir de Sulgostowa, où nous avons fait un charmant séjour. Notre voyage pour aller s'est accompli dans les meilleures conditions, grâce aux soins de M. le gouverneur, qui avait tout disposé d'avance.

Les Juifs avaient été chassés des auberges. Nous trouvions les repas préparés et de nombreux valets pour nous servir.

A notre arrivée à Sulgostowa, les paysans, en procession, ont arrêté la voiture des mariés, leur ont offert un pain, et le plus vieux a fait un discours après lequel tous ont crié en chœur :

— Puissent nos jeunes maîtres vivre cent ans!

La compagnie des hussards, qui est au service de mon beau-frère, a annoncé l'entrée dans la cour par une salve d'artillerie.

Le palatin, son neveu et tout le personnel se tenaient à la porte. Sur le seuil, M. le gouverneur a remis à sa femme un énorme trousseau de clefs, indiquant par là qu'il mettait la maison entière sous sa surveillance. Dès le lendemain, elle a pris la direction du ménage et tout a marché à souhait.

Sulgostowa est dans un site qui ne ressemble en rien à celui de Maleszowa. Ce n'est pas un château, mais l'aspect en est gai et imposant. L'organisation intérieure est sur un excellent pied, la table bonne, les gens de service nombreux, et tous paraissent bien dis-

posés vis-à-vis de ma chère sœur. Je vois qu'elle ne tardera pas à s'acclimater.

Le départ a été très triste. Un peu égayé cependant par le châtelain de Kochanowski, qui nous a accompagnés jusqu'ici à cheval. Il mérite bien son surnom de « Prince Charmant ». Nous avons eu un grand chagrin de quitter ma sœur, et je sens d'avance que ces premiers jours de séparation vont être bien pénibles.

12 mars.

J'avais deviné juste. La maison est lugubre et ressemble à un désert depuis que Basia n'est plus avec nous.

M. Kochanowski nous a quittés, et depuis trois jours nous n'avons eu d'autres visites que celle de deux frères quêteurs et d'un petit noble du voisinage qui est venu nous présenter sa femme. Tout est silencieux et maussade. C'est la réaction qui se produit toujours à la suite de grandes réjouissances.

15 mars.

Aujourd'hui, j'ai à enregistrer un événement fort imprévu. Comme mes sœurs et moi nous descendions avec Madame pour le dîner, nous avons trouvé le châtelain Kochanowski qui causait avec mon père dans l'embrasement d'une fenêtre, et avec tant de vivacité qu'il ne s'est pas aperçu de notre présence. Je ne pouvais entendre ce qu'ils disaient, mais j'ai pourtant saisi les dernières paroles de mon père :

— Je vous informerai de notre résolution finale.

Puis il a dit quelque chose à l'oreille de ma mère, qui a appelé le maître d'hôtel et lui a donné un ordre tout bas. Et, peu après, on a annoncé le dîner. M. le châtelain était vis-à-vis de moi. J'ai pu remarquer alors qu'il était en tenue de cérémonie. Un frac de velours brodé, un plastron de satin blanc, jabot et manchettes de dentelles; il s'agitait sur sa chaise, parlait français et lançait des mots d'esprit. On a attendu un moment le rôti, et j'observais que la figure du châtelain se décomposait, quoiqu'il continuât à rire et à bavarder.

Enfin, les portes se sont ouvertes. Les pages sont entrés avec le rôti, et le châtelain est devenu blanc comme un linge. J'ai regardé le plat, c'était une oie avec une sauce noire, et alors j'ai tout deviné. Je n'osais plus lever les yeux et je n'ai pas eu le courage de me servir. Mes parents ont fait comme moi. Le rôti serait resté intact sans Macienko, qui a donné l'exemple en se servant une cuisse d'oie. Seulement il a eu le tort de dire assez haut :

— Le morceau est dur, mais il se digère quand même!

Il me semblait que nous étions à table depuis un siècle. Enfin, mon père a donné le signal, et, tandis qu'on récitait les *Actions de grâces*, j'ai vu que le châtelain se glissait hors de la salle.

Quand nous sommes restés seuls, mon père m'a appelée et m'a parlé dans les termes suivants :

— Ma chère enfant, M. Kochanowski nous a demandé votre main. Bien qu'il soit de race illustre, qu'il ait une fortune suffisante, ce parti ne nous a pas paru acceptable. En premier lieu, le châtelain est fort jeune et n'a hérité de son père que d'un titre honorifique. De plus, il n'a pas agi avec les égards qui conviennent; il n'a pas usé d'intermédiaires, mais s'est déclaré aujourd'hui, à l'improviste, et réclamant une réponse immédiate. Il a reçu celle qu'il méritait. Je ne doute pas, Francinette, que vous ne soyez de notre avis.

Ayant parlé ainsi, il m'a congédiée sans attendre ma réponse.

Sans doute, par devoir et par conviction, je partage les idées de mes parents; mais, pour être franche, ce n'est pas parce que M. Kochanowski est jeune ou qu'il n'a pas fait sa demande dans les formes que je le repousserais, mais parce que je trouve que sa position manque de prestige. C'est fort peu de chose d'être châtelaine. Je ne regrette donc rien, si ce n'est l'humiliation qu'on a infligée au pauvre garçon, mais j'espère que les paroles de Macienko se réaliseront et qu'il parviendra à digérer le dur morceau.

17 mars.

Hier, comme nous étions à souper, des hôtes on ne peut plus aimables nous ont surpris : ma tante la princesse palatine Lubomirska et son mari.

Au moment du mariage de ma sœur, ils avaient été retenus à Varsovie par le prince royal, mais celui-ci étant parti pour la Courlande, ils en ont profité pour venir ici apporter leurs félicitations à mes parents.

L'arrivée de ces augustes personnages a mis la gaieté dans toute la maison. Mon père ne se possède pas de joie. Depuis cinq ans sa sœur n'était pas venue à Maleszowa. Elle m'avait laissée enfant et me retrouve jeune fille. J'ai honte de l'avouer, mais elle m'a fait de si grands éloges de ma personne que je ne savais plus où me cacher.

Le prince assure très sérieusement que si je paraissais à Varsovie, j'éclipserais toutes les beautés du jour. La princesse ajoute qu'il me manque seulement quelques leçons de maintien. Vraiment, je ne me doutais pas que je fusse aussi belle. Je me suis aperçue que mon père était tout épanoui du jugement qu'on portait sur sa

filles, mais ma mère m'a fait appeler ce matin et m'a bien recommandé de ne pas ajouter foi à toutes ces flatteries, qu'elle appelle de l'eau bénite de cour.

Ce 19 mars.

Le prince et la princesse nous quittent dans une heure. Ils ont si bien monté la tête de mes parents, qu'il serait possible qu'on m'envoyât dans une institution de Varsovie, pour y terminer mon éducation.

Depuis quelque temps, une étrangère, M^{me} Strumle, y a fondé un pensionnat qui est très à la mode. Une jeune fille qui y passe quelque temps est aussi posée qu'un jeune homme qui a été à Lunéville.

Mes parents, toutefois, préféreraient le couvent du Saint-Sacrement. Je ne sais ce qui se décidera, mais je suis tout agitée et ne puis me fixer à rien.

7 avril.

C'est à peine si je peux croire que, depuis hier, je suis installée dans la fameuse institution de M^{me} Strumle, et cela, grâce au prince et à la princesse qui ont aplani les difficultés et ont déconseillé le couvent du Saint-Sacrement. Ma joie est inexprimable, car c'était tout ce que je désirais.

En venant ici, nous avons fait une halte à Sulgostowa, où nous avons trouvé ma sœur gaie, heureuse, ravie d'exercer ses devoirs d'hospitalité. Son mari et elle luttaient d'amabilités et de prévenances pour nos parents.

J'ai entendu ma mère causant avec mon beau-frère et lui disant que Basia semblait être devenue encore meilleure depuis qu'elle était mariée.

— Non, pas meilleure, a-t-il répondu. Elle est la même. Seulement, ses qualités se développent sur un champ plus vaste. Ce qu'elle est pour vous depuis deux jours, elle l'est pour moi à tout instant.

On voit qu'il l'aime de tout son cœur, et elle le respecte, lui obéit et l'admire.

Mes parents ont eu toutes les peines du monde à la quitter. Pour moi, je dois avouer que j'avais hâte d'être à Varsovie. Je sais que je n'ai pas de temps à perdre pour me former et j'ai le plus grand désir de devenir une femme supérieure. Aussi vais-je résolument écarter mes rêves d'avenir pour ne songer qu'à profiter du moment présent.

BARONNE DE BAULNY, née ROUHER.

La suite prochainement.

L'ARISTOCRATIE CHRÉTIENNE

SOUS CONSTANTIN ET CONSTANCE

ÉTUDES SUR LE QUATRIÈME SIÈCLE .

J'ai naguère introduit les lecteurs du *Correspondant* dans l'intérieur d'une maison romaine habitée, au milieu du quatrième siècle, par des hommes de condition distinguée, anciens officiers de la cour impériale et fervents chrétiens¹. J'aimerais à compléter aujourd'hui cette étude par une recherche plus générale sur la situation de l'aristocratie chrétienne de Rome vers ce même temps. C'est l'époque la moins connue de son histoire. Tous les esprits cultivés sont familiers avec la correspondance de saint Jérôme et, par cette correspondance si vivante, ont appris à connaître ses amis du grand monde romain, ces patriciens et ces patriciennes qui s'adonnaient, sous sa direction, à l'étude des saintes Écritures, se précipitaient sur ses pas vers les saints Lieux, ou pleuraient avec lui, pendant « l'année terrible », les désastres de Rome dévastée par les Goths. Mais on est beaucoup moins renseigné sur les noms, la situation, les idées des nobles chrétiens pendant la première moitié du siècle, durant les cinquante années relativement paisibles qui s'écoulèrent entre la conversion de Constantin et l'apostasie de Julien. L'aristocratie chrétienne de ce temps a fait si peu parler d'elle, qu'elle semble avoir à peine existé. Rares sont les documents où il en est question. C'est le plus souvent aux inscriptions ou aux découvertes archéologiques qu'il faut demander des renseignements sur ses membres. Je me figure qu'il y aurait quelque intérêt à le faire. Le contact encore hésitant des vieilles races patriciennes avec l'Évangile, le mélange et les rapports réciproques de l'aristocratie païenne et chrétienne, la politique de Constantin et de ses fils vis-à-vis de l'une et de l'autre, en un moment où la lutte des deux religions semble sommeiller, et à la veille du jour où elle se réveillera de nouveau : il y a là, si je ne

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 décembre 1894 et 10 janvier 1895.

me trompe, un coin assez ignoré de l'histoire du quatrième siècle. J'essayerai de l'explorer, en demeurant fidèle aux limites de temps que j'ai indiquées, et en parlant des seuls patriciens dont la vie s'est écoulée, en partie au moins, avant l'avènement de Julien. La période suivante est beaucoup plus dramatique, mais elle a un caractère tout différent, et demanderait une étude à part. Si tenté que j'en puisse être, je n'y toucherai pas aujourd'hui.

I

Il y avait beaucoup de chrétiens dans l'aristocratie romaine, au milieu du quatrième siècle. On se tromperait en attribuant leur grand nombre à la conversion de Constantin, dont ils auraient été les dociles imitateurs. La cupidité et la flatterie portèrent, sans doute, des païens à changer de culte; mais ces convertis par intérêt appartenaient à d'autres fractions de la société. Pour les descendants des vieilles familles romaines, l'intérêt conseillait plutôt de demeurer fidèles à l'ancienne religion. Respectée par les lois, qui ne touchèrent pas à son organisation intérieure, et jusqu'à une époque avancée du quatrième siècle la laissèrent en possession de ses immeubles et de ses dotations, elle disposait encore d'assez riches prébendes et d'assez brillantes dignités pour retenir ceux que des motifs plus hauts n'auraient pas détachés d'elle. En dépit des sentiments nouveaux professés par les empereurs, elle demeurait en Occident, et même dans une partie de l'Orient, assez solidement enracinée pour se flatter de résister à l'orage et de réparer promptement ses pertes. On sait enfin que toute aristocratie est naturellement conservatrice, et n'abandonne pas volontiers les coutumes et les traditions du passé. Ces raisons permettent de dire que, sinon tous, au moins la plupart des Romains porteurs de vieux noms qui délaissèrent les autels des dieux pour se tourner vers la religion du Christ ne firent pas une conversion intéressée : ils se conduisirent en hommes religieux, non en courtisans.

Beaucoup de ces nobles chrétiens appartenaient d'ailleurs à des familles où l'on n'avait pas attendu la victoire politique du christianisme pour l'embrasser, et dont quelques membres au moins avaient abjuré l'ancienne religion en un temps où la nouvelle était encore persécutée. Les chapitres les plus intéressants de l'œuvre de M. de Rossi sont ceux où il démontre l'origine aristocratique de plusieurs des catacombes romaines, et fait lire, sur les marbres qui fermaient les *loculi* creusés dans le tuf de leurs murailles, des noms appartenant aux races les plus illustres de la vieille Rome. Pour lui emprunter seulement quelques exemples,

qui nous ramènent à notre sujet, les Acilii du quatrième siècle descendent d'Acilius Glabrio, consul et martyr sous Domitien, dont l'hypogée de famille a été retrouvé dans le cimetière de Priscille; les Valerii, encore divisés d'opinion, les uns obstinément attachés au paganisme, les autres tout à fait gagnés à la foi nouvelle, ont de nombreux parents inhumés au troisième siècle dans la catacombe de Calliste; les Corneliï, les Cæciliani, les Attici, les Pomponii chrétiens du quatrième siècle sont de la famille de la célèbre martyre Cécile, immolée pour le Christ sous Marc-Aurèle. Saint Ambroise, fils d'un ancien préfet du prétoire des Gaules, appartient à la *gens* Aurelia : un rameau de cette race, « célèbre par ses consulats et ses préfectures », était chrétien lors de la dernière persécution, et donna une fleur sanglante en la personne de la martyre Soter ¹. En professant le christianisme, ces illustres Romains ne suivaient pas l'exemple de l'empereur, mais la tradition d'aïeux vénérés.

D'autres chrétiens de famille noble ne prêtent pas davantage au soupçon de conversion intéressée, car ils ont attendu la fin de la vie pour déclarer leur foi. Tel Junius Bassus qui, dit l'inscription gravée sur son sarcophage, « à quarante-deux ans et deux mois, étant préfet de Rome, alla à Dieu, encore néophyte, le 25 août 359 ». Tel Sextus Petronius Probus, proconsul d'Afrique en 356, trois fois préfet du prétoire, consul, qui ne demanda le baptême qu'après avoir géré toutes les magistratures, et le reçut à soixante ans, sur le point de mourir ². Mais si ces adhésions de la dernière heure sont pures, assurément, de toute complaisance politique, elles dénotent, dans une partie de l'aristocratie chrétienne, un singulier état d'esprit. Aux siècles précédents, elles avaient leur explication et presque leur excuse. Même après avoir reconnu la vérité du christianisme, un homme que sa naissance destinait aux honneurs avait besoin de courage, presque d'héroïsme, pour embrasser la religion chrétienne. Les pratiques du paganisme étaient alors si étroitement mêlées à l'exercice des magistratures, qu'il était à peu près impossible de gérer celles-ci en demeurant fidèle aux engagements pris au baptême et en s'abstenant de toute apostasie. Cela ne se pouvait qu'aux heures passagères où la tolérance, dominant dans les conseils des empereurs, fermait leurs

¹ Voy. de Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 310; t. III, p. 23-29; *Il monastero di S. Erasmo nella casa dei Valerii sul Celio*, 1886; et *Bullettino di archeologia cristiana*, 1867, p. 27; 1868, p. 34; 1869, p. 45; 1872, p. 152; 1873, p. 93, 94; 1875, p. 153; 1876, p. 14, 54; 1880, p. 105; 1888-1889, p. 47, 49.

² De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, t. I, n° 141, p. 80. — *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VI, 1756.

yeux sur l'omission, par les magistrats chrétiens, des rites idolâtriques liés à diverses fonctions de leurs charges. Mais sous les souverains qui, même en dehors de toute persécution ouverte, ne voulaient rien céder des prérogatives de la religion officielle, la fidélité aux commandements de l'Église et l'exercice des fonctions publiques étaient presque incompatibles. Aussi beaucoup de personnages illustres, appartenant à des familles chrétiennes, retardaient-ils le moment de la complète conversion, parce qu'ils ne se sentaient pas le courage de renoncer à la carrière des honneurs et de s'exposer, par une retraite prématurée, aux reproches d'inutilité, d'incapacité, si souvent adressés aux premiers fidèles. Ils essayaient quelquefois de concilier leurs scrupules en rendant à l'Église tous les services qui dépendaient d'eux, tout en accomplissant des actes officiels qu'elle réprouvait. Origène dit quelque part que ces hommes inconséquents étaient nombreux, et, posant un cas de conscience assez délicat, demande s'il est permis de prier publiquement pour ceux qui sont morts en cet état. Au quatrième siècle, toute cette casuistique n'a plus de raison d'être. La situation est changée. Professant eux-mêmes le christianisme, les empereurs ont affranchi les magistrats de toute servitude idolâtrique. On peut désormais être préfet ou consul sans entrer dans les temples et sans offrir de sacrifices, ou, plutôt, une loi (qui fut quelquefois transgressée) défend d'offrir des sacrifices en qualité de préfet ou de consul. Cependant beaucoup de membres de l'aristocratie, chrétiens de naissance et de conviction, persistent à différer le baptême. Encore à la fin du quatrième siècle, saint Jean Chrysostome s'indignera de voir ce sacrement reçu, non comme il conviendrait, au milieu des fêtes et des actions de grâces, mais sur l'avertissement suprême du médecin, parmi les pleurs et les lamentations qui accompagnent l'agonie. C'est aux passions humaines qu'il faut, dans la plupart des cas, demander la cause de ce délai; et, sans doute, le mauvais exemple donné par Constantin et Constance, qui reçurent tous deux le baptême au lit de mort, n'a pas d'autre explication. Mais, pour beaucoup de nobles chrétiens, il convient probablement aussi de chercher la raison du retard du baptême dans l'empire irréfléchi de la coutume, que l'on suit encore lors même qu'elle n'a plus de motif ou d'excuse, et qui, dans les milieux aristocratiques, se fait sentir plus fortement qu'ailleurs. Durant deux siècles, beaucoup de nobles avaient reculé le baptême jusqu'à la fin de la vie, dans la crainte de ne pouvoir être à la fois magistrats et chrétiens; leurs descendants continuent à faire de même, alors que l'exercice des magistratures et les pratiques du christianisme n'ont plus rien de contradictoire.

Il y avait ainsi, dans l'aristocratie romaine, bon nombre de chrétiens assez tièdes. Ammien Marcellin a tracé le portrait de plusieurs d'entre eux. Le futur préfet urbain de 365, Lampadius, inaugurant, sous le règne de Constantin ou de Constance, sa carrière par la préture, donna au peuple des jeux magnifiques. Le spectacle devait être accompagné de distributions à la foule. Mais les demandes indiscrettes et tumultueuses de celle-ci fatiguèrent le jeune magistrat. Pour montrer son dédain des clameurs du vulgaire, « il fit venir des pauvres du Vatican », c'est-à-dire des pauvres assistés par l'Eglise et inscrits sur ses contrôles, et leur distribua les présents refusés à l'importunité des spectateurs. Ce trait suffit à faire connaître sa religion. Ammien Marcellin ajoute que ce bienfaiteur des chrétiens pauvres avait des mœurs austères. Mais Lampadius poussait, dit-il, la vanité jusqu'à la manie. Il s'indigne si l'on n'admire pas quand il crache. Il n'aime rien tant que de lire son nom sur les monuments. Aussi, voulant toujours, soit en bâtir de nouveaux, soit réparer les anciens, envoie-t-il ses appariteurs prendre partout sans payer les matériaux dont il a besoin. Ces procédés sommaires lui ont acquis une grande impopularité; le peuple a voulu un jour incendier sa maison, située près des thermes de Constantin, et lui-même n'a dû son salut qu'à la fuite. Voici, tracé par la même plume, le portrait d'un autre noble chrétien. Olybrius, nommé proconsul d'Afrique par Constance, plus tard préfet du prétoire, puis préfet de Rome, montre dans son administration bien des vertus dignes de la foi qu'il professe. Il est doux et bienveillant. On ne peut lui reprocher ni une parole dure ni un acte cruel. Sévère pour la calomnie, il réprime partout où il le peut les excès du fisc. C'est l'appréciateur le plus sûr et l'arbitre le plus délicat du juste et de l'injuste. Mais ces belles qualités sont obscurcies par un vice. Olybrius, passionné pour le théâtre et les gens de théâtre, est un homme de plaisir, bien que ses amours, dit Ammien avec l'indulgence d'un païen, ne soient pas de celles qui sont coupables ou défendues. Sur Petronius Probus, dont nous avons rappelé le baptême tardif, Ammien jette encore une ombre : « Ses possessions, dit-il, étaient immenses, répandues dans tout le monde romain. Avaient-elles été justement ou injustement acquises? Ce n'est pas à nous d'en juger. » Il est vrai que Petronius Probus est allié à la famille des Anicii, qui tenait la tête du patriciat chrétien, et de ceux-ci encore Ammien médit volontiers : « Si grand, dit-il, que fût leur patrimoine, leur avidité n'était jamais rassasiée¹. » Dans plusieurs de

¹ Ammien Marcellin, XVI, 8; XXIII, 2; XXVII, 3, 11.

ces jugements, il est permis de deviner les préjugés d'un païen. Ammien est un historien très honnête, mais il appartient, malgré tout, à son temps et à son parti, dont les passions ne laissent pas de se faire sentir dans ses écrits. Son jugement sur Petronius Probus s'accorde mal avec ce que disent de cet illustre personnage les inscriptions tant païennes que chrétiennes. Je sais le peu de cas qu'il faut faire des éloges épigraphiques : cependant je suis touché en voyant les habitants de Vérone louer en Probus « le citoyen d'une exquise bonté », et les provinciaux de la Vénétie et de l'Istrie le célébrer comme « le sommet de la noblesse, la lumière des lettres et de l'éloquence, l'exemple de l'autorité, le défenseur de l'humanité, le patron de la modération. » Plus personnelle encore semble cette louange, vraiment digne d'un chrétien, qui se lit sur sa tombe du Vatican : « Il ne refusa l'aumône à personne, et se donna généreusement lui-même ». Tout au plus conserverai-je quelque défiance en entendant qualifier de « chef de la dévotion », *devotionis antistes*, un homme qui eut la dévotion assez patiente pour reculer le baptême jusqu'à la fin de sa vie¹.

L'aristocratie romaine contenait, dès le milieu du quatrième siècle, de plus fervents chrétiens. Saint Athanase nomme avec éloge deux sénateurs, Abuterius et Sperantius, qui lui donnèrent l'hospitalité lorsqu'en 339, exilé pour la foi, il vint à Rome demander le secours du pape Jules I^{er}². Les Valerii ne rougissaient pas du baptême, car un des objets trouvés dans les ruines de leur maison du Célius est une élégante lampe de bronze, étrenne baptismale de l'un d'eux, sur laquelle est écrit : « Le Seigneur donne sa loi à Valerius Severus. » C'est peut-être aussi un souvenir baptismal, la lampe où, sous le monogramme du Christ, se lit cette acclamation : « Pasifilus, puisses-tu vivre en Dieu ! » rappelant le souvenir d'un des Pasifili qui gèrent de grandes magistratures au quatrième siècle, soit le préfet de 355, soit quelqu'un de ses descendants. On ne pourra non plus accuser de tiédeur le « clarissime », époux de Valeria Severa Leontia, qui porte ostensiblement un surnom d'origine chrétienne et baptismale, *Refrigerius*, et le donne à son fils, « enfant clarissime », enterré dans la catacombe de Zotique après avoir, malgré son jeune âge, été déjà questeur. Il n'y a pas davantage de respect humain dans un autre grand personnage, Anicius Auchenius Bassus, qualifié par plusieurs inscriptions de « restaurateur de la race des Anicii ». Probablement fut-il le chef d'une nouvelle lignée mâle dans cette famille illustre, représentée depuis plusieurs générations par des femmes. C'est

¹ *Corpus inscript. lat.*, t. V, 3344 ; t. VI, 1751, 1756.

² Saint Athanase, *Apol.*, 1.

peut-être en reconnaissance de cet événement, considérable dans la société aristocratique de Rome, que, sur un monument votif, lui, sa femme et ses fils se déclarent « dévots à Dieu et aux saints¹ ».

De tout temps, les femmes de l'aristocratie romaine avaient embrassé le christianisme avec plus d'empressement que leurs pères, leurs frères ou leurs maris. Cela s'explique aisément pour les siècles qui précédèrent la paix de l'Église : les femmes n'étaient pas attirées, comme les hommes, par les emplois et les honneurs et enchaînées, comme eux, par l'impossibilité de les concilier avec leur foi. Cette inégalité numérique entre les convertis des deux sexes dans les familles nobles avait même amené, au commencement du troisième siècle, une situation singulière : les femmes de grande maison, si elles ne voulaient épouser qu'un chrétien, avaient beaucoup de peine à trouver un mari de leur rang ; si elles s'alliaient à un fidèle de rang inférieur, elles perdaient ce titre de clarissimes, marque de leur noblesse sénatoriale, auquel elles attachaient le plus grand prix. Quelques-unes avaient été entraînées à contracter avec des esclaves chrétiens des mariages qui, nuls aux yeux de la loi, ne les exposaient à aucune déchéance et, valables aux yeux de l'Église, rassuraient leurs scrupules : le pape Calliste, par une décision qui lui fut violemment reprochée, mais qui, cependant, était conforme à la morale comme à l'esprit du christianisme, avait reconnu la légitimité de semblables unions². Au quatrième siècle, la situation n'était plus la même, puisque rien ne s'opposait à ce qu'un chrétien exerçât les plus hautes magistratures : cependant les hésitations et les retards de beaucoup à se convertir laissaient subsister, entre le nombre des hommes et des femmes de l'aristocratie chrétienne, une assez grande inégalité. Mais il semble que les mariages mixtes, vus avec défaveur à l'époque des persécutions, aient été plus facilement acceptés après la paix de l'Église, sans doute parce que les familles chrétiennes et l'Église elle-même en espéraient davantage la conversion de l'époux païen. Sainte Paule, née en 347, fut mariée presque enfant au païen Toxotius, avec qui elle vécut dans la plus grande union et qu'elle pleura amèrement. Son fils, appelé aussi Toxotius, ne se fera lui-même chrétien qu'au moment d'épouser la fervente Læta : celle-ci était, comme lui, issue d'un mariage mixte (*ex impare matrimonio*), puisque, fille d'une chrétienne, elle avait pour père Publius Ceionius Cæcina Albinus, membre du collège des pontifes. Mais Albinus, entouré d'une foule

¹ De Rossi, *Il monastero di S. Erasmo nella casa dei Valerii*, p. 9-11; *Bull. di arch. crist.*, 1892, p. 153; 1893, p. 153; Orelli, *Inscript.*, 105; Borghesi, *Œuvres*, t. VIII, p. 200.

² Voy. mon livre sur *les Esclaves chrétiens*, p. 283 et suiv.

croyante de fils et de petits-fils, qui chantaient *Alleluia* à ses oreilles, était déjà, dit saint Jérôme, un candidat à la foi. Sextus Petronius Probus et Anicia Faltonia Proba ne formaient pas tout à fait un ménage mixte, puisque l'époux paraît avoir été chrétien de croyance et de sentiments longtemps avant d'avoir reçu le baptême : cependant on admettra volontiers que « la sainteté et la bonté » de sa femme, « vénérée même chez les Barbares », ne fut pas sans influence sur sa conversion. D'autres ménages aristocratiques étaient plus intimement unis encore, parce que les époux étaient l'un et l'autre baptisés : tel cet Hilarius, consulaire et patricien, père de Furia, l'une des correspondantes de saint Jérôme, et mari de Titiana, « de sainte mémoire ¹ ». Beaucoup de ces chrétiennes répandaient autour d'elles, non seulement sur leur mari et leurs enfants, mais même sur leurs serviteurs, le parfum de leurs vertus. Petronia Auxentia, « femme clarissime », morte à trente ans, fut enterrée au cimetière de Calliste, dans les premières années du quatrième siècle : sa tombe est l'œuvre de ses affranchis reconnaissants. Quand on sait combien est rare dans les catacombes toute mention de l'esclavage, on a le droit de penser que cette chrétienne avait acquis des titres particuliers à l'affection de ses anciens esclaves ². Ajoutons que, parmi les femmes chrétiennes de l'aristocratie, dans la première moitié du quatrième siècle, les lettres elles-mêmes comptaient des représentants : Proba, la fille de Petronius Probianus, consul en 322, et l'épouse de Clodius Celsinus Adelphius, préfet de Rome en 351, composa une épopée sur la guerre de Constance avec Magnence, et un centon en vers virgiliens sur l'histoire évangélique ³.

II

Constantin fit aux sectateurs des deux religions une part égale dans la répartition des honneurs et des emplois. A vrai dire, il lui eût été assez difficile d'agir autrement. Bien que, dans ses paroles, il marquât avec une vivacité croissante son aversion pour l'ancien culte, les engagements pris par lui après la défaite de Maxence, et surtout l'intérêt bien entendu de son gouvernement, ne lui auraient pas permis d'écarter systématiquement de la politique et de l'administration la partie païenne de l'aristocratie. Les nobles romains se transmettaient les emplois à titre presque héréditaire.

¹ Saint Jérôme, *Ep.* 54, 107, 130; saint Augustin, *Ep.* 132. — *Corpus inscr. lat.*, t. VIII, 1219; Seek, *Symmachi Opera*, p. cxxix.

² De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 139.

³ Migne, *Patr. lat.*, t. XIX, p. 802-818; cf. Seek, p. xciv.

ditaire. Le fils d'un pontife ou d'un augure le remplaçait ordinairement dans le collège pontifical ou augural, et les grandes charges, si bien rentées, des sacerdoces idolâtriques avaient fini par devenir comme autant de fiefs qui ne sortaient point d'un petit nombre de familles. Il en était de même pour les fonctions administratives. Une sorte de convention tacite réservait au fils les postes occupés avant lui par son père. Les inscriptions montrent souvent, au quatrième siècle, une ou plusieurs provinces gouvernées successivement par les membres d'une même famille. Déroger trop vite à cette coutume eût été blesser l'aristocratie au point le plus sensible. C'eût été aussi priver l'État de serviteurs expérimentés, nourris dès leur plus jeune âge dans les traditions des grandes affaires, magistrats de naissance, pour ainsi dire. Quelle que fût la valeur personnelle des membres chrétiens de l'aristocratie, ils n'auraient pas été en nombre suffisant pour combler tout de suite les vides produits par la brusque élimination de leurs collègues païens. D'ailleurs, ceux-ci, dont l'opposition religieuse était déjà à craindre, eussent été beaucoup plus dangereux si une mesure de ce genre les avait jetés tout d'un coup dans l'opposition politique. Aussi voit-on, sous le règne de Constantin, à côté de hauts dignitaires chrétiens, comme le consul de 322, Anicius Julianus, ou le préfet du prétoire de 326-333, Ablavius, leurs rivaux païens investis de grandes magistratures : le préfet urbain de 333, Alfeionus Ceionius Julianus Camenius, est en même temps quindécemvir, archibucole du dieu Liber, hiérophante d'Hécate, initié aux mystères de Mithra; moins dévot aux divinités étrangères, mais plus élevé dans la hiérarchie du paganisme officiel, le préfet de 337, L. Aradius Valerius Proculus, prend dans les inscriptions les titres de quindécemvir, de grand pontife et d'augure¹.

La situation n'a pas changé sous Constance. Ce prince, qui, malgré ses sentiments chrétiens, avait été forcé, pendant un voyage à Rome, de combler les vacances produites dans la hiérarchie religieuse du paganisme, et, selon l'expression d'un contemporain, « avait rempli de nobles les sacerdoces », ne pouvait songer à éliminer des charges civiles ces mêmes adorateurs des dieux qui tenaient de lui-même leurs titres sacerdotaux. Très nombreux sont les dignitaires païens révélés sous son règne par les inscriptions. Le consul de 343, M. Mæcius Memmius Furius Baburius Cæcilianus (l'aristocratie du quatrième siècle se donnait le luxe d'une très riche polynomie) est augure, quindécemvir, pontife; et comme, avant son consulat, il a été correcteur de

¹ Voy. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 183, 218; *Corpus inscr. lat.*, t. VI, 1675, 1690-1694.

Vénétie, préfet de l'annone, comte d'Orient, préfet du prétoire, on reconnaît que sa carrière avait commencé et s'était poursuivie sans entraves pendant le règne de Constantin. Fl. Lollianus, préfet de Rome en 342, est augure et dédie un autel à Hercule. Memmius Vitrasius Orfitus, qui, par une faveur exceptionnelle, fut préfet de Rome sans interruption pendant six ans, de 353 à 359, est en même temps pontife du Soleil et pontife de Vesta. Les provinces sont encore remplies de gouverneurs païens. Clodius Octavianus, consulaire de la Pannonie, puis vicaire de Rome, M. Aurelius Conscius Quartus, correcteur de la Flaminie et du Picenum, vers le milieu du quatrième siècle, sont l'un et l'autre pontifes, et le second même a été vice-président (*promagister*) du collège pontifical. L. Turcius Apronianus Asterius, qui fut correcteur de Toscane sous Constance, avant de devenir, en 363, préfet de Rome, est quindécemvir. En 352, le correcteur du Samnium, Fabius Maximus, reconstruit en entier (*a fundamentis*), dans la petite ville d'Alliga, le temple d'Hercule ruiné par un tremblement de terre; il n'est pas probable qu'il l'ait fait aux frais de l'Etat, et l'on doit voir dans cet acte de munificence la manifestation des sentiments d'un magistrat païen¹.

En commémorant des faits de cette nature, et surtout en rappelant les titres sacerdotaux, les inscriptions signalent à notre attention les fonctionnaires demeurés fidèles à l'ancien culte. Elles indiquent moins clairement les chrétiens, puisque, seules ou presque seules, les épitaphes marquent la foi qu'ils professaient. Celles-ci sont peu nombreuses, en comparaison des éloges de toute sorte que l'usage ou la flatterie multipliait sur le bronze et le marbre en l'honneur des magistrats vivants. Ce n'est pas au grand jour, sur les forums ou dans le vestibule des maisons patriciennes, qu'il faut les aller chercher, mais dans l'ombre de quelque caveau de catacombe ou de quelque crypte de basilique. Cependant, comme la plupart des païens de grande famille étaient revêtus de sacerdoces idolâtriques et appartenaient au collège des augures, à celui des quindécemvirs, à celui des pontifes de Vesta, à celui des pontifes du Soleil ou au collège, récemment découvert, des pontifes d'Hercule², l'absence de toute indication de cette nature ou de tout souvenir d'initiation aux mystères orientaux auprès du nom

¹ Willmanns, *Exempla inscr. lat.*, 674, 1228, 1230, 1239. — *Corpus inscr. lat.*, t. VI, 1739, 1742, 1768, 1769. — *Bull. della comm. arch. com. di Roma*, 1889, p. 42; 1892, p. 343.

² On ne connaissait, jusqu'à ces derniers temps, que deux collèges pontificaux : celui des *pontifices Vestæ* ou *pontifices majores*, remontant aux origines mêmes de Rome, et celui des *pontifices Solis*, institué par Aurélien. Une

d'un magistrat, sur un marbre contemporain de Constantin ou de Constance, équivaldra presque à une marque de christianisme. Si l'on compare les inscriptions où se rencontrent et celles où manquent ces mentions, on estimera que Constance, comme son père, faisait la part à peu près égale, dans la distribution des magistratures, entre les adhérents des deux cultes.

Il semble cependant avoir éprouvé quelque hésitation à laisser entrer jeunes dans la carrière administrative ou à y faire avancer vite un petit nombre de païens trop déclarés. Le chef de ceux-ci sera, dans la seconde moitié du quatrième siècle, Vettius Agorius Prætextatus. Il tiendra la tête de tous les collègues sacerdotaux, pendant que son épouse Aconia Fabia Paulina, fille d'un préfet de Rome, sera revêtue de tous les sacerdoces accessibles aux femmes. L'un et l'autre se feront initier, en outre, à tous les cultes exotiques : Prétextat aurait cru, dit d'un ton légèrement railleur le païen Macrobe, commettre un sacrilège s'il avait laissé quelque chose en dehors de ses croyances¹. Probablement l'ardeur de ses sentiments avait déjà transpiré sous Constance, car celui-ci paraît n'avoir pas ouvert volontiers à un tel homme l'accès de la vie politique. À l'âge de trente-cinq ans, Prétextat avait été seulement correcteur de Toscane et d'Ombrie et consulaire de Lusitanie, dignités que les nobles Romains avaient coutume de recevoir dès leur première jeunesse. Sous Julien seulement, il commencera à parcourir d'un pas rapide la carrière des honneurs, pour s'arrêter ensuite et demeurer pendant quinze ans dans la vie privée, jusqu'à ce qu'un retour d'influence du parti païen le ramène aux affaires. Les mêmes alternatives se rencontrent dans la carrière des membres d'une autre famille aussi ardemment attachée au paganisme que celle de Prétextat. Vénustus, le père de Nicomaque Flavien, avait été, sous Constantin, correcteur de l'Apulie et des Calabres, puis consulaire de Sicile; il demeura ensuite vingt-huit ans sans emploi, peut-être parce que son zèle pour l'idolâtrie avait éveillé les défiances de Constance; le règne de Julien rendra à la vie politique « cet homme admirable », comme l'appelle son coreligionnaire Macrobe. Pour les mêmes raisons probablement, Nicomaque Flavien entra très tard dans la carrière, et ne reçut aucune magistrature avant sa trentième année². Il faut avouer que les pré-

inscription du milieu du quatrième siècle en révèle un troisième, celui des pontifes *Herculis*; un personnage clarissime, P. Egnatius, y est qualifié de *pontifex Herculis et rector decuriæ Herculeæ*. (Voy. *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1892, p. 71.)

¹ Macrobe, *Saturn.*, I, 7, 11, 17. — *Corp. inscr. lat.*, t. VI, 1778-1780, 2145.

² Seek, *Symm.*, p. LXXXVII, LXXXVIII, CIV, CXIV.

ventions de Constance n'étaient pas toujours sans motif. Si les païens modérés et discrets pouvaient administrer des provinces sans molester la population chrétienne, les chefs de l'idolâtrie, « les princes de la religion », selon le mot de Macrobe, offraient de moindres garanties d'impartialité. Non seulement ils étaient portés à favoriser leurs coreligionnaires, mais encore ils trouvaient dans les divisions des chrétiens, trop nombreuses à cette époque, une occasion de nuire, qu'ils n'avaient garde de négliger. C'est ainsi que Nicomaque Flavien étant devenu, sous Gratien, vicaire d'Afrique, prendra parti pour les donatistes : l'empereur sera obligé de lui rappeler, par un rescrit spécial, les lois portées contre ces hérétiques, et devra même, dans un autre rescrit, flétrir les magistrats païens qui s'étaient alliés à eux, avec la connivence tacite de Flavien, contre les catholiques¹. Constance semble avoir deviné ces périls, et ses précautions, que n'imita pas la trop grande confiance de quelques-uns de ses successeurs, font honneur à sa perspicacité.

En imposant, dans de rares circonstances, des vacances forcées à des hommes que leur naissance ou leur rang eussent, en d'autres temps, appelés à suivre de bonne heure et sans interruption la carrière des honneurs, Constance ne montrait point une rigueur excessive. Ces légères disgrâces étaient moins sensibles à ceux qui en étaient l'objet, qu'elles l'eussent été un ou deux siècles plus tôt. Il s'est fait, peu à peu, un changement dans les mœurs. On voit dès le troisième siècle les carrières publiques perdre insensiblement de leur prestige. L'homme songe à s'appartenir davantage, en appartenant moins à l'Etat. Au quatrième siècle, et même avant lui, la vie politique n'absorbe pas autant qu'autrefois l'existence du noble romain. Il y a plus d'intervalle entre les divers emplois, plus d'espace réservé à la vie privée, au repos, aux voyages. Les magistratures de début, comme la questure et la préture, ne sont plus, en réalité, des charges, excepté pour la bourse; il y a des jeux à donner, non des fonctions à remplir; on s'en acquitte dès l'enfance, et le plus souvent la famille du jeune dignitaire lui épargne toute peine et toute responsabilité. Les plus curieuses, parmi les lettres de Symmaque, sont celles qui le montrent s'occupant des fêtes auxquelles donneront lieu la questure et la préture de son fils, encore étudiant. Mais ces premières formalités, condition nécessaire de l'entrée au sénat, étant accomplies, on ne se presse pas toujours de se mêler à la vie publique. La hâte fiévreuse qui y poussait jadis les candidats est maintenant bien apaisée. En

¹ Saint Augustin, *Ep.* 87; *Code Théodosien*, XVI, x, 4; vi, 2.

dehors même des raisons religieuses ou politiques qui ont retardé l'ouverture de certaines carrières, il y a, chez les hommes d'un très haut rang, une tendance à supprimer les échelons intermédiaires, qu'il était jadis indispensable de franchir, et à débiter, déjà mûrs, par les grandes charges. Sextus Petronius Probus commence par être, en 356, proconsul d'Afrique. Il administre cette province jusqu'en 358, et rentre ensuite, pour dix ans, dans la vie privée. Les Romains du quatrième siècle acceptaient volontiers d'être, pendant de longues périodes de temps, éloignés des affaires. L'administration d'immenses patrimoines, dont les terres sont quelquefois disséminées en Europe, en Asie et en Afrique, la visite de leurs nombreuses villas d'Italie, les occupations littéraires, très en faveur dans l'aristocratie de ce temps, les soins d'une correspondance parfois minutieuse jusqu'à la puérité, remplissaient et charmaient leurs loisirs. Ils menaient la vie de société avec les délices et l'insouciance d'un gentilhomme français à la fin de l'ancien régime, et quand on les suit de près dans le détail de leurs occupations et de leurs plaisirs, on est tenté de dire, en se souvenant d'un mot de Talleyrand, que quiconque n'a point vécu dans le siècle qui précéda les grandes invasions des Barbares, n'a pas connu la douceur de vivre.

Un sentiment plus sérieux, également ignoré des âges antiques, vient quelquefois ennoblir cette disposition des Romains illustres à la vie privée et au repos. C'est maintenant par ferveur religieuse que plusieurs, parmi les païens comme parmi les chrétiens, placent au second rang les honneurs profanes. On peut croire que Prétextat accepta sans un trop grand déplaisir de se voir écarté par Constance des emplois qui eussent pu tenter sa jeunesse, quand, dans son éloge funèbre rédigé bien des années plus tard par sa femme, après l'énumération de ses titres et de ses dignités on lit ces paroles : « Tout cela est peu de chose; pieux initié, tu gardais dans le secret de ton cœur les vérités apprises dans les saints mystères, tu adorais selon la science la multiple divinité des immortels, et tu as bien voulu t'associer ton épouse dans la communion des choses divines et humaines. Que dirai-je maintenant des honneurs, de la puissance, des joies du pouvoir si désirées des hommes? Tu les considéras toujours comme vils et caduques, et tu ne te paras avec orgueil que des bandelettes sacrées des divins sacerdoxes. » La chrétienne Proba, dans l'éloge funèbre de Sextus Petronius Probus, enterré près de la tombe de saint Pierre, dit, sinon dans les mêmes termes, du moins avec un sentiment analogue : « Il fut riche, il fut noble, il fut consul comme son aïeul, quatre fois il fut préfet du prétoire; mais, dans sa vieillesse, il effaça tous ces ornements mondains, tous ces souvenirs des aïeux,

par les dons reçus du Christ : là est le véritable honneur, là est la vraie noblesse ¹. » La vie publique, jadis l'unique affaire du Romain de vieille race, commence à pâlir à ses yeux; il s'aperçoit maintenant qu'il y a quelque chose à côté et même au-dessus d'elle. Le témoignage empressé que rendent à ces idées l'épouse païenne de Prétextat et l'épouse chrétienne de Probus, fait croire que l'influence des femmes, dans les deux partis, ne fut pas sans effet sur cette nouvelle disposition des âmes.

III

On aimerait à connaître les lieux habités à Rome par les principaux membres de l'aristocratie chrétienne. Cela, malheureusement, est impossible. Pour un petit nombre seulement, notre curiosité peut se satisfaire. Nous savons que les Cornélii chrétiens avaient une maison sur l'Aventin; les Turcii, sur l'Esquilin; les Valerii, sur le Celius, et qu'une villa des Acilii couronnait les pentes du Pincio. Des lampes de bronze ou d'argile, des vases de verre ou de terre cuite, des pièces d'argenterie portant des emblèmes pieux, des inscriptions chrétiennes, ou marquées du monogramme du Christ, ont été trouvés dans les ruines de plusieurs demeures patri-ciennes ². Même les appartements de réception commençaient à y recevoir une décoration en harmonie avec la foi des maîtres : on se souvient que dans l'habitation récemment découverte des saints Jean et Paul, ces deux officiers de la cour de Constance martyrisés sous Julien, le *tablinum* est orné de fort belles fresques représentant des apôtres et une Orante qui prie, les bras étendus; les plafonds et les corridors montrent des symboles chrétiens ³. Quelques maisons, entre autres celle des Cornélii, contenaient même des oratoires privés, ornés d'images saintes : le culte domestique qu'on y rendait au Christ formait l'antithèse des pratiques superstitieuses qui, à la même époque, avaient lieu dans les chapelles particulières de Mithra, annexées à plusieurs maisons qu'habitaient des nobles païens ⁴. Par la splendeur de ses palais, l'aristocratie chrétienne tenait bien son rang dans le grand monde romain. La « maison de marbre » des Anicii était célèbre au quatrième siècle. Celle des Valerii était, dit-on, si belle que, mise en vente au com-

¹ *Corpus inscr. lat.*, t. VI, 1756, 1778.

² De Rossi, *Il monastero di S. Erasmo nella casa dei Valerii*; *Bull. di arch. crist.*, 1867, p. 11, 46, 48; 1868, p. 34.

³ Voy. le *Correspondant*, 25 décembre 1894, p. 1058-1061.

⁴ *Bull. di arch. crist.*, 1867, p. 46, 48; 1876, p. 7-15. — *Ibid.*, 1884-1885, p. 139. — *Bull. della comm. arch. comm.*, 1885, p. 36-38; 1886, p. 17-26. — *Revue de l'histoire des religions*, 1887, p. 347-349.

mencement du siècle suivant, sa magnificence effraya tous les acheteurs¹. La villa des Acilii, qui couvrait une partie des terrains occupés par les jardins du Pincio et le parc de la villa Borghèse, donnait dès lors à ce coin charmant de Rome le grand aspect décoratif, mélange d'architecture, de verdure et de fleurs, qui nous ravit aujourd'hui. Un escalier monumental conduisait à une vaste terrasse, à mi-hauteur de la colline. De la terrasse un autre escalier menait à un second étage de jardins, qui se terminait par une colonnade en forme d'hémicycle, mettant en communication les deux ailes du palais. Celles-ci s'allongeaient de chaque côté de la double terrasse : leurs appartements, pavés en mosaïques, ornés de pilastres, d'absides, de niches, de statues, décorés de fresques, de stucs peints et dorés, de marbres précieux, ont été reconnus à diverses époques. Le tout reposait sur des substructions énormes, soutenant de trois côtés les déclivités de la colline. Une piscine, en partie taillée dans le roc, en partie maçonnée, recueillait l'eau (provenant probablement de l'aqueduc de l'Anio *novus*) pour la distribuer dans l'habitation et les jardins. Les dépendances de ceux-ci contenaient, très nombreux, les caves et celliers nécessaires à l'approvisionnement d'une grande maison. « Les détails d'ornementation, dit M. Lanciani, non seulement sont conformes aux règles de l'art, mais sont inspirés du goût classique le plus simple et le plus pur, et rappellent plusieurs parties de la villa d'Hadrien à Tibur, des jardins de César, de la maison albaine de Domitien, de la villa de Caligula à Genzano. Figurons-nous cette élégante architecture peuplée de statues, animée par cent jets d'eau, avec la verdure de ses chênes et la blancheur de ses marbres, ses suites de degrés se prêtant à tous les jeux de perspective, et nous pourrions aisément rapprocher l'état passé et présent de ces lieux. Une telle magnificence de construction convient mieux à une villa impériale qu'à des jardins privés ; mais il faut se souvenir que les Acilii furent considérés, durant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, comme les plus nobles de tous les patriciens et que leur opulence égalait leur noblesse². »

Au quatrième siècle, la villa, transmise des Acilii aux Pincii, et des Pincii aux Anicii Petronii, appartenait aux époux chrétiens Petronius Probus et Anicia Faltonia Proba, dont la statue ornait ses appartements ou ses jardins³. Il y avait cependant encore, à

¹ Secundinus, *Ep.* 3, dans saint Augustin, t. VIII, p. 571, éd. Migne. — *Analecta Bollandiana*, t. VIII, 1889, p. 16.

² Lanciani, dans le *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1891, p. 155. (Voy. *ibid.*, p. 132-155 ; et pl. V-VI.)

³ *Corpus inscr. lat.*, t. VI, 1751.

cette époque, des descendants des Acilii. Un Acilius Severus avait été consul en 323, préfet urbain en 325; il entretint une correspondance avec l'apologiste Lactance. Son fils, le sénateur Acilius Severus, est compté parmi les écrivains ecclésiastiques; il composa un livre mêlé de prose et de vers, sorte d'autobiographie, que cite saint Jérôme : on ne saurait trop déplorer la perte de cet ouvrage, qui nous eût probablement donné de curieux détails sur la vie d'un Romain de grande famille au quatrième siècle. Peut-être doit-on identifier son auteur¹ avec un Acilius Glabrio, qui occupa dans le même temps une chaire de littérature à Bordeaux. Cette hypothèse permettrait de supposer un revers de fortune, et expliquerait comment la magnifique propriété du Pincio a pu changer de maîtres et passer à une autre famille. Il serait curieux de voir le descendant d'une des plus antiques races patriciennes, le petit-fils d'un consul du premier siècle, aller grossir les rangs de ce corps professoral gaulois qui fournit à son tour, à Rome, plusieurs citoyens illustres pendant le quatrième siècle, et d'où sortirent les Ausone, destinés à monter au premier rang de l'aristocratie romaine. Rien, du reste, n'était plus commun que ces vicissitudes, élevant l'un, abaissant l'autre, et faisant surgir des hommes nouveaux, pendant que pâlit l'éclat d'une vieille race. On a, au quatrième siècle, des exemples de sénateurs appauvris, qui ne pouvaient supporter les frais de la questure ou de la préture, et quittaient Rome jusqu'à meilleure fortune². Ajoutons qu'à cette époque Acilius Glabrio pouvait professer la rhétorique sans déroger à sa naissance et perdre son rang dans le sénat. Jamais peut-être, depuis les Antonins, les lettres n'avaient été plus en honneur. Elles menaient à tout : à la fortune, à la popularité, et même à la noblesse. Le célèbre rhéteur africain Victorinus, qui enseignait à Rome au milieu du quatrième siècle, pendant les règnes de Constantin et de Constance, en est une preuve. L'enthousiasme qu'il excita par son éloquence fut tel, qu'on lui éleva une statue sur le Forum, honneur rarement accordé à cette époque. Sa conversion au christianisme fut un événement public. Saint Augustin a raconté l'impression produite dans Rome entière, quand ce maître de l'éloquence monta, selon l'usage, au jubé, pour faire sa profession de foi avant de recevoir le baptême. Toute la noblesse païenne était dans la consternation, et les chrétiens ne pouvaient contenir leur joie. C'était, en effet, un membre de l'aristocratie qui changeait de

¹ C'est une conjecture de M. de Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1888-1889, p. 47-48.

² La très curieuse *Oratio VIII* de Symmaque, *pro Valerio Fortunato*, est sur un cas de ce genre.

culte : car Victorinus avait reçu le titre de clarissime, et pris place dans l'ordre sénatorial.

Quel qu'en fût le motif, la résidence d'un Romain de grande famille, comme Acilius, dans une ville de province, n'avait rien d'insolite. On a trouvé, en Aquitaine, l'épithaphe d'une Valeria Severa, morte en 347, et se rattachant peut-être à l'illustre famille chrétienne des Valerii¹. Les provinces étaient pleines de clarissimes. Les uns, après avoir résidé à Rome, étaient revenus se fixer dans leur pays d'origine; ainsi, fatigué d'honneurs, avide de repos et amoureux du sol natal, fera un jour Ausone. D'autres, tenant leur titre des fonctions exercées dans le pays même, ou de la faveur impériale, n'avaient jamais visité la capitale de l'empire, ni pris séance au sénat. Leurs enfants suivaient cet exemple, et se contentaient de jouir dans leurs terres ou dans leurs villes des privilèges et des exemptions réservés aux familles sénatoriales. Les lois qui obligeaient les sénateurs à placer une partie de leur fortune en immeubles d'Italie étaient tombées en désuétude, et les empereurs luttèrent en vain pour contraindre les clarissimes à la résidence. Le sénat, répandu sur toute la surface de l'empire, était devenu une classe, une noblesse. Celle-ci paraît avoir été, dans certaines provinces, assez fortement travaillée par le christianisme. Des familles distinguées dans les lettres ou au barreau (les jeunes clarissimes, à cette époque, se faisaient volontiers avocats) s'ouvrent peu à peu aux influences évangéliques. Quelques-uns de leurs représentants demeurent à demi païens, comme Ausone, mais feront souche de chrétiens déclarés. D'autres sont plus fervents, comme le père et la mère de Paulin de Nole. Celui-ci naquit en 353 : son père, l'un des plus grands propriétaires de l'Aquitaine, avait été préfet du prétoire des Gaules. Il semble avoir voué son fils tout enfant au culte du martyr Félix et, certainement, mourut chrétien, puisqu'un prêtre sera chargé d'offrir chaque jour le saint sacrifice sur sa tombe et celle de sa femme. Des membres de l'illustre famille des Eusebii, parents de la seconde femme de Constance et des deux consuls de 359, habitent Aquilée : on les connaît, chose assez curieuse, par leur argenterie; mais celle-ci révèle l'esprit qui régnait dans une grande maison provinciale. C'est un mélange bizarre de faste nobiliaire et de foi. Des scènes de la Bible et de l'Évangile, des images baptismales, sont mêlées sur les ustensiles d'argent, rehaussés d'or et d'émail, aux portraits des membres de la famille revêtus des insignes de leur magistrature, et aux devises célébrant « la

¹ Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n° 596, p. 416.

dignité des Eusèbes ». On ne saurait être à la fois plus aristocrate et plus chrétien ¹.

Favorable ou contraire au christianisme, l'influence des sénateurs de Gaule, d'Espagne, d'Illyrie, ne dépassait guère les limites des villes ou des districts ruraux qu'ils habitaient. Déjà chez plusieurs se dessinent les traits du futur seigneur féodal. L'aristocratie provinciale tend de plus en plus à devenir une classe de grands propriétaires, fixée dans ses terres, habitant toute l'année ses domaines, et s'isolant de la politique générale. Les vieilles races patriciennes de Rome, au contraire, celles qui siègent réellement au sénat, les « six cent familles de sang antique » dont parle le poète Prudence, ont conservé, sinon le pouvoir qui leur échappe de plus en plus malgré des efforts intermittents pour le ressaisir, du moins le souci de l'intérêt commun, la passion des affaires et des idées. Elles n'ont pas cessé de considérer Rome comme le centre et l'abrégé du monde, elles-mêmes comme « la plus haute partie du genre humain », *pars melior generis humani* ². Elles joueront encore, dans la seconde moitié du quatrième siècle, un rôle considérable, car elles prendront part à la dernière lutte de faits et d'idées qui, sous Julien, sous Valentinien, sous Théodose, mettra aux prises les deux religions rivales.

Durant la période que nous étudions, rien ne fait pressentir le conflit futur. La division latente qui existait, au sein du sénat, entre les partisans de l'ancien et du nouveau culte, ne se manifeste par aucune parole ou par aucun acte qui soit venu jusqu'à nous. Sous Constantin, sous Constance, les sénateurs païens n'élèvent pas la voix et ne semblent faire aucun effort pour entraver la marche des événements, si défavorables qu'ils paraissent à leur cause. Ils laissent passer sans protestation le langage intempérant de Constantin, flétrissant leur religion jusque dans les discours et dans les lois destinés à en garantir la liberté. Ils ne font aucune réponse aux invectives passionnées d'un de leurs collègues, le clarissime Firmicus Maternus, demandant à Constant et à Constance de prendre la hache pour retrancher les derniers restes de l'ancien culte. Ils ne réclament pas contre les lois de Constance, nettement prohibitives du paganisme : ils se contentent, il est vrai, de les tenir pour non avenues, ce qui est la plus efficace et la plus victorieuse des réponses. Quand Constance fait enlever de la curie la statue de la Victoire, ils se taisent encore, et cette cause, qui soulèvera, dans la dernière moitié du siècle, des débats passionnés, ne trouve d'abord, chez eux, aucun avocat. On dirait qu'ils

¹ *Bullettino di archeologia cristiana*, 1868, p. 81.

² Symmaque, *Ep.*, I, 52.

s'effacent volontairement. Si le pape Libère est envoyé en exil, ils laissent leurs collègues chrétiens réclamer son retour au nom du sénat¹. Quand Julien même notifie à la haute assemblée sa rupture avec Constance, ils ne donnent aucune marque de sympathie au futur restaurateur de l'hellénisme, et s'unissent aux autres sénateurs pour lui rappeler la soumission due au légitime souverain². La cause de cette inertie apparente d'un parti qui, bientôt, se réveillera, tient probablement au manque de chefs. Les païens sont encore nombreux, et disposent d'une grande influence; mais, pendant de longues années, il ne s'est pas rencontré d'hommes capables de se mettre à leur tête et de les entraîner dans une action commune. Ces hommes grandissent, cependant, et Constance les avait devinés, quand il regardait d'un œil soupçonneux des jeunes gens à peine nés alors à la vie politique : les Prétextat, les Nicomaque Flavian, les Symmaque. Que l'âge et l'expérience leur viennent, et que les événements prennent un tour favorable à leurs espérances, le parti païen se reconstituera dans le sénat, prêt à combattre de nouveau pour ses intérêts et pour ses dieux.

IV

Il y avait dans l'empire deux sénats, et j'ai parlé seulement du sénat de Rome. C'est qu'on ne pouvait attendre ou craindre de celui de Constantinople un rôle actif dans le conflit des idées religieuses. C'était une assemblée improvisée, et nous savons, par bien des expériences, qu'une Chambre haute ne s'improvise pas. Il faut, pour exister, qu'une aristocratie ait ses racines dans le sol et jouisse d'une possession d'état séculaire. A ces conditions, elle peut accueillir les hommes nouveaux, parce qu'ils s'amalgament vite avec elle et se laissent pénétrer de son esprit; mais une aristocratie entièrement composée d'hommes nouveaux est un non-sens. Dans la jeune capitale fondée par Constantin, au point de jonction de l'Europe et de l'Asie, le sénat ne fut pas autre chose qu'un décor planté à la hâte et destiné à faire illusion. Il n'eut guère, au moins pendant le premier siècle de son existence, que des attributions municipales. Par le nom, la pompe extérieure dont on l'entoura, le titre de clarissime donné à ses membres, il différa de l'assemblée des décurions de l'ancienne Byzance; mais un écrivain anonyme du quatrième siècle, qui était probablement lui-même un sénateur romain, l'a justement défini en l'appelant « une assemblée de second ordre³ ».

¹ Théodoret, *Hist. eccl.*, II, 13, 14. Faustin et Marcellin, *Libellus precum*, 1.

² Ammien Marcellin, XXI, 10.

³ Anonyme de Valois, 6, 30.

Il faut se tenir à cette définition, si l'on veut avoir une idée du sénat de Constantinople, à distance égale des légendes glorieuses dont on entourera plus tard sa naissance et des invectives outrées dont on l'accabla. Une chronique latine du moyen âge prétend que tout le sénat romain suivit Constantin à Byzance. Plus modéré, mais encore bien hardi dans ses inventions, un historien grec raconte que Constantin, ayant envoyé douze patriciens en ambassade près du roi de Perse, mit à profit leur absence pour faire conduire à Constantinople leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs, leur bâtit des palais exactement semblables à ceux qu'ils habitaient à Rome, et, à leur retour, les contraignit à s'y établir. Cette fable cache sans doute quelque vérité : on croira volontiers que Constantin, par des promesses, par des libéralités, par ces invitations impérieuses auxquelles la résistance est malaisée, attira dans la ville nouvelle des membres de l'aristocratie romaine; mais ces transfuges ne furent jamais qu'en petit nombre. Constantin vécut toujours en très bons termes avec le sénat romain et n'essaya pas d'amoindrir l'ancienne assemblée au profit de la nouvelle. Une opération de cette sorte n'eût pas été facile, et la toute-puissance impériale aurait certainement échoué soit devant l'opposition ouverte, soit devant la résistance passive et la force d'inertie du vieux patriciat. Quelques représentants seulement des familles sénatoriales paraissent avoir émigré : on cite parmi eux un Olympius, un Verus, un Severus, un Urbicius, un Callistratus, un Florentius, un Eubulus, un Studius, un Zoticus. Ces noms sont connus et plusieurs appartiennent à l'ancienne noblesse de Rome : un Olympius est nommé avec éloge dans une lettre de Symmaque; des Veri, des Severi, des Florentii sont parmi les chrétiens illustres du quatrième siècle ¹.

La présence de personnages aussi bien apparentés, ou de leurs descendants, parmi les pères conscrits de Constantinople suffit pour réduire à sa juste mesure l'image outrageante qu'à la fin du siècle le poète Claudien tracera de cette assemblée. Il la peint comme une réunion de jeunes étourdis et de vieux débauchés : on y voit, selon lui, des eunuques, des affranchis, et, au rang des plus illustres, siège un ancien cardeur de laine. Ces faux sénateurs (*falsi patres*) n'ont que du dédain pour les gloires de Rome, mais ils sont fiers de leurs palais, dont les étincelantes façades se mirent dans les eaux bleues du Bosphore. Qu'on assiste à leurs discussions, et on les trouvera incapables, même dans les grands dangers de la patrie, de parler d'autre chose que de danseurs, de mimes, de

¹ Du Fresne, *Constantinopolis christiana*, p. 165. — *Bull. di arch. crist.*, 1868, p. 81.

cirque et de chevaux. « Les patriciens de Byzance et les Quirites grecs », comme Claudien les appelle par une bizarre association de noms, valaient mieux que cela, et si on se les représentait ainsi dans les cercles lettrés de Rome, assurément on se trompait¹. De grands personnages de l'Europe orientale et de l'Asie romaine, attirés par les largesses de Constantin, d'anciens fonctionnaires, probablement les membres les plus opulents et les plus distingués de l'ancienne curie de Byzance, formaient, joints aux quelques Romains dont nous avons parlé, une assemblée assez respectable. Mais elle offrait cet inconvénient, que rien ne corrige, d'être composée d'éléments réunis au hasard, non joints par la force des choses : mosaïque disparate, ne rappelant que de bien loin ces blocs séculaires qui constituaient le sénat romain.

Les premiers empereurs chrétiens paraissent eux-mêmes l'avoir senti. Constantin se préoccupa de fonder le sénat de Constantinople, plutôt que de l'organiser. On a plusieurs messages ou discours de Constance sur les privilèges accordés à ses membres, comme aussi sur les charges qui leur sont imposées. Pendant longtemps encore, les gouvernements provinciaux, les hautes magistratures, même en Orient, seront réservés aux sénateurs romains, au préjudice de ceux de Constantinople². Cependant, on voit, en 361, dans la dernière année du règne de Constance, d'anciens consuls et d'anciens préfets parmi les membres de la nouvelle assemblée. Ce n'est, du reste, qu'en 359, que Constantinople fut mise tout à fait sur le même pied que Rome : jusque-là, un proconsul l'avait administrée; alors, seulement, un préfet urbain lui fut accordé, avec un rang et un pouvoir égaux à ceux du préfet de Rome.

On croira volontiers que, sinon l'unanimité, au moins la majorité des sénateurs de Constantinople étaient chrétiens. C'est une capitale chrétienne qu'avait voulu fonder Constantin, une ville où l'air ne serait jamais souillé par la fumée des sacrifices officiels, et où le culte des dieux ne serait point organisé. Là, pas de temples, pas de pontifes, pas de quindécenvirs ou d'augures, pas de collèges sacerdotaux. Mais cette absence même de hiérarchie païenne explique comment des empereurs aussi dévoués au christianisme que Constantin et Constance purent accepter, dans le nouveau sénat, quelques représentants de l'ancien culte. Ceux-ci n'apportaient pas dans l'assemblée l'influence que donnaient à leurs coreligionnaires de Rome les titres éclatants, les honneurs, les privilèges des anti-

¹ Claudien, *In Eutrop.*, I, 470; II, 326, 365, 381.

² *Corp. inscr. lat.*, t. VI, 1657, 1691, 1735, 1783; t. VIII, 5348; t. X, 1695, 1700.

ques sacerdoce, et toute la clientèle qui en dépendait. Constance fit entrer dans le sénat de Constantinople le philosophe païen Thémistius, et la lettre élogieuse par laquelle il lui accorda cette dignité fut lue dans l'assemblée par le premier magistrat de la ville. Un rang exceptionnel y fut même donné à Thémistius, car, par une loi de 361, Constance l'adjoint à la commission sénatoriale de dix membres, anciens consuls, anciens préfets ou anciens proconsuls, chargés de désigner les titulaires des diverses préture¹. Cette distinction est accordée, dit en propres termes l'empereur, à la sublimité de sa science. Thémistius était digne de cette faveur : peu de païens sincères furent plus équitables et plus tolérants. Dans tous les partis, on l'estimait à sa juste valeur : saint Grégoire de Nazianze lui écrit dans les termes les plus déférents, comme à un ami, et lui confie sans inquiétude des jeunes gens à qui il s'intéresse; plus tard, quand les catholiques seront persécutés par l'arien Valens, Thémistius s'honorera lui-même en demandant justice pour eux. Les termes qu'il employa dans cette occasion montrent en lui un déiste plutôt qu'un partisan fanatique de l'idolâtrie. Ses raisonnements sont ceux mêmes dont Symmaque se sert dans sa polémique avec saint Ambroise : mais, par une contradiction singulière, Symmaque, pontife, représentant de l'ancienne hiérarchie religieuse, revendiquera les privilèges du paganisme au nom des doctrines qui, à Thémistius, dégagé de tout lien envers le passé, serviront à demander simplement la liberté de conscience pour tous.

On ne rencontre donc, en Orient, à peu près rien qui ressemble à l'aristocratie traditionnelle de l'Occident. Celle qui existe est presque tout entière de fraîche date et de création impériale. Elle renferme des païens, mais point de parti païen. Elle dépend trop de l'empereur pour suivre en religion une politique différente de la sienne. Elle se confond peu à peu avec sa cour. La résidence du souverain, à Constantinople, établit entre lui et le sénat de cette ville des rapports de familiarité et de dépendance tout autres que ceux qu'il entretient avec le sénat romain. Dans les fêtes, dans les cérémonies, dans les voyages, une partie des sénateurs orientaux l'accompagne, presque au même titre que les officiers de sa maison². Le danger, pour le christianisme, n'est pas, en Orient, dans une reprise d'influence des représentants de l'ancien culte; il est plutôt dans la servilité avec laquelle les chrétiens qui siègent au sénat, servent dans le palais ou administrent des provinces au nom de l'empereur, se plieront à ses fantaisies religieuses et se

¹ *Code Théodosien*, VI, iv, 12.

² Thémistius, *Oratio* 13. Socrate, *Hist. eccl.*, VII, 48.

feront ariens quand il penchera vers l'arianisme. Ce spectacle fut trop souvent donné. Cependant, parmi les sénateurs, les palatins et les fonctionnaires qui entouraient Constance, il se rencontra de plus fermes chrétiens. Une qualité que ne lui refusaient pas ses adversaires les plus déclarés, et que lui accorde même Ammien Marcellin, c'était de se connaître en hommes. Il en savait distinguer les qualités intellectuelles et deviner la valeur morale. Quand il jugeait par lui-même, et non par les yeux de ses eunuques et de ses flatteurs, il faisait généralement de bons choix. La règle qu'il s'était imposée de n'élever aux grandes charges que les hommes désignés par un long exercice des magistratures, quelque marque extraordinaire de générosité ou quelque action d'éclat¹, le garantissait contre un des principaux dangers du pouvoir absolu, celui de donner à des favoris un avancement rapide et scandaleux. Mal conseillé cependant, il admit plus d'une fois parmi ses familiers, et pourvut de postes importants dans le palais ou l'administration provinciale, des courtisans empressés à flatter ses passions religieuses et à s'en faire un moyen de fortune. Ce sont ceux-là que les écrivains ecclésiastiques nous montrent, préfets ou généraux, poursuivant impitoyablement les défenseurs de la foi de Nicée, les évêques orthodoxes, les amis de saint Athanase; ce sont les mêmes qu'Ammien Marcellin accuse de s'être « gorgés des dépouilles des temples ». Mais on se tromperait en se représentant sous ces traits tous les conseillers de Constance. S'il se rencontra parmi eux « des bêtes féroces », selon l'expression de son successeur Julien, tous ne furent pas cependant « ces barbares par l'esprit et ces impies par le cœur », dont parle l'apostat²; à moins que, par ces termes haineux, il ne désigne précisément les magistrats honnêtes, qui se montrèrent aussi fidèles à leur Dieu qu'à leur souverain.

Tel ce comte d'Orient, Archélaüs, qui défendait, en 335, saint Athanase au concile de Tyr, et venait de Syrie trouver en Egypte saint Antoine pour recommander à ses prières une jeune fille malade. Tel ce comte Joseph, Juif converti, qui couvrait d'églises bâties à ses frais les villes et les campagnes de la Palestine, et accueillait dans Scythopolis, malgré les ariens, Eusèbe de Verceil exilé pour la foi. Tel ce comte Longinus, célèbre par ses aumônes et ses bonnes œuvres, qui cherchait à voir le solitaire Hor dans les déserts de Nitrie³. Tel ce préfet du prétoire d'Orient, en 361, Helpidius, qui nous apparaît comme un véritable saint. Païens et chrétiens s'accordent dans son éloge. Homme nouveau, sans aïeux,

¹ Ammien Marcellin, XXI, 16.

² Julien, *Ep.* 23, 25.

³ Tillemont, *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, t. VII, p. 119, 298, 599.

venu d'une province lointaine, il s'était élevé par son seul mérite. Son langage avait gardé quelque chose de la rusticité de son origine, mais son âme, dit Ammien Marcellin, était simple et douce. Il n'avait pas aux mains une tache de sang. Un jour, Constance lui commanda de mettre un innocent à la torture. Helpidius refusa et offrit sa démission. Sa femme, Aristénète, n'était pas moins admirable. Supérieure à lui par la naissance, et son égale par la vertu, elle était, dit saint Jérôme, « noble parmi les siens, plus noble encore parmi les chrétiens ». Le païen Libanius lui-même lui donne des louanges. Helpidius et Aristénète furent parmi les plus grands admirateurs de la vie monastique. Ils en vénéraient les héros et cherchaient les occasions de les voir. Ils allèrent avec leurs enfants visiter saint Antoine en Egypte et saint Hilarion en Palestine ¹. On ne s'étonnera pas que, devenu maître de l'empire par la mort de Constance, Julien n'ait pas conservé Helpidius : son année de préfecture n'était pas expirée que l'apostat lui avait déjà donné un successeur.

La persécution de Julien, qui ne se fit sentir en Occident que dans des cas tout exceptionnels, eut surtout l'Orient pour théâtre; elle permit de juger des sentiments chrétiens qui animaient la noblesse de cour, formée par ses deux prédécesseurs. Nombreuses furent les défections, mais nombreux aussi furent les exemples de fidélité. Des officiers de la garde impériale, comme Jovien et Valentinien, abandonnèrent leurs grades plutôt que d'apostasier. L'histoire de Césaire, le frère de saint Grégoire de Nazianze, est curieuse. Après avoir refusé, sous Constance, de faire partie du sénat de Constantinople, il avait ensuite accepté la charge de médecin de l'empereur. Il la conserva d'abord sous Julien, puis, vaincu par les prières de son père et de son frère, il quitta le palais et fut envoyé en exil. Plus tragique encore sera le sort de Jean et de Paul, qui se laisseront condamner à mort plutôt que de reprendre leur service à la cour d'un prince apostat. Beaucoup de ceux qui, par leur situation ou leur naissance, eussent pu prétendre à poursuivre la carrière des honneurs, n'hésitèrent pas à y renoncer quand Julien eut publié un édit excluant les chrétiens de tout office dans le palais et de tout gouvernement dans les provinces. Ainsi, par une partie au moins de ses représentants, l'aristocratie chrétienne sut être, en Orient, supérieure à la faveur impériale de qui elle tenait son origine, et, composée en majorité de parvenus, montra pour servir Dieu la fidélité des vieilles races.

Paul ALLARD.

¹ Ammien Marcellin, XXI, 6; Libanius, *Ep.*, IV, 44; V, 10; saint Jérôme, *Vita Hilarionis*.

L'ORGUEIL DU NOM¹

V

Maintenant, une fois par semaine, régulièrement, Renaud Teillé dînait chez les Clairmont, et cela avait eu lieu tout naturellement, d'une entente commune, ainsi qu'une chose qui eût toujours été convenue; c'était, après une période de sept années d'absence, après une si longue séparation, les relations d'autrefois renouées entre le tuteur et son pupille, les bonnes et familiales relations du passé.

L'orphelin, au retour de tant de voyages, presque toujours solitaires, trouvait un foyer tout fait, complété par la présence de deux femmes qui devenaient ainsi, pour lui, la famille.

Sa présence assidue avait donné au milieu calme et monotone dans lequel vivaient Bernard et Louise une animation nouvelle, quelque chose qui lui manquait jusqu'alors et qui était la jeunesse, l'entrain, la gaieté.

Il leur semblait à tous deux que l'espèce de gêne, de contrainte, qui les oppressait depuis qu'ils étaient mariés commençait à se dissiper; ils ne sentaient plus autant peser sur eux, en reproche amer, en sourde menace, les regards de Gilberte, fidèle à la mémoire de son père et protestant contre le bonheur auquel ils aspiraient.

Une préoccupation nouvelle la détournait d'eux, la dominant de plus en plus, et Renaud Teillé n'était pas encore venu chez eux plus de deux fois qu'ils constataient, avec étonnement d'abord, avec une secrète joie ensuite, que Gilberte n'était plus la même quand le jeune homme se trouvait là.

Louise eût désiré savoir immédiatement si le vague soupçon qui commençait à entrer en elle était justifié; elle fit observer à son mari ce qui se passait :

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 janvier, et 10 février 1895.

— As-tu remarqué? Depuis sa rencontre avec Renaud chez Morteux, elle est toute changée, et depuis qu'il vient ici, elle semble absorbée, soucieuse. Pourtant, autrefois, je me rappelle, elle ne pouvait le souffrir; il lui déplaisait... Si je l'interrogeais, si je tentais de savoir?...

— Garde-t'en bien! avait répondu Bernard, la physionomie tout éclairée d'espoir. Elle ne paraît pas encore se douter de ce qui se passe en elle, et il faut lui laisser faire cette découverte elle-même. Si c'est bien ce que je pense, ce que nous pensons, nous n'aurons nul besoin de nous en mêler, et cela n'en vaudra que mieux; c'est d'elle que tout viendra.

Louise, malgré sa hâte, avait dû se résigner à attendre, à voir lentement éclore les petits faits que chaque jour, chaque rencontre nouvelle, amèneraient.

Tous deux, patiemment, avaient alors pu assister à la lutte intime que Gilberte soutenait contre elle-même; ils en suivaient les péripéties avec une sollicitude d'autant plus vive, une inquiétude d'autant plus attendrie, qu'ils sentaient bien que leur propre bonheur, que la sécurité de leur avenir, que leur pardon, dépendaient de l'issue du mystérieux débat engagé en ce moment dans le cœur de la jeune fille.

Le hasard les avait jusque-là singulièrement favorisés, en amenant entre les jeunes gens une rencontre qu'ils étaient loin de prévoir, mais il leur fallait encore plus se tenir tout à fait à l'écart, sur une réserve excessive, de peur de paraître avoir provoqué ce rapprochement. Si une pareille idée traversait le cerveau de Gilberte, elle retrouverait pour le jeune homme toutes ses antipathies d'autrefois, elle se sentirait pour lui une aversion d'autant plus forte qu'elle soupçonnerait un piège ou un complot.

L'aimait-elle réellement? N'y avait-il là qu'une manifestation de sa nature vive et enthousiaste? Ce qui se passait depuis quelque temps était-il l'indice de l'éclosion première de l'amour?

Autant de questions que Louise eût voulu formuler, qu'elle n'osait même pas se faire, tellement elle désirait avec ardeur cette solution et tellement elle avait peur de se tromper.

Cependant tout dans leur manière d'être vis-à-vis l'un de l'autre trahissait ces premières inquiétudes de l'être qui sont comme les émanations sensibles de l'amour. Bien qu'ils se fussent vus, qu'ils se fussent parlé plusieurs fois, ils ne pouvaient jamais se rencontrer sans émotion; certaines hésitations, certains troubles, de fugitives rougeurs surprises, des regards furtifs lancés de part et d'autre, lorsqu'ils ne se croyaient pas observés, dénotaient le secret travail qui s'accomplissait dans leur cœur et montraient que, s'ils ne

s'aimaient pas encore au sens absolu du mot, déjà ils étaient remués, émus par les premières approches de l'amour.

D'abord, durant ces quelques soirées passées ensemble, les jeunes gens, par une secrète méfiance d'eux-mêmes, peut-être aussi parce qu'ils éprouvaient le besoin de faire d'eux-mêmes une étude plus approfondie, avant de se livrer, n'avaient échangé que des phrases courtes, banales, au hasard de la conversation engagée par les autres personnes présentes et sans s'aborder encore franchement.

Ils étudiaient réciproquement leur visage, leur physionomie, avec la secrète espérance d'y voir se révéler ce que chacun d'eux pouvait penser intérieurement.

Peu à peu, encouragés par une sympathie grandissante, devinant à certains menus faits une communauté de goûts, une entente d'idées, ils avaient montré vis-à-vis l'un de l'autre moins de froideur, s'abandonnant un peu plus à l'impulsion naturelle de leur esprit, de leur cœur.

Le sculpteur, qui, en quelque sorte et tout à fait à son insu, avait noué le premier fil de ces relations, fut le prétexte de la causerie par laquelle ils débutèrent, un soir où les autres invités étaient occupés de différentes choses, auxquelles eux-mêmes ne s'intéressaient pas.

Tous deux avaient la même admiration pour les œuvres du génial statuaire; tous deux trouvèrent pour manifester cet enthousiasme des phrases presque identiques, des exclamations laudatives tellement similaires qu'ils eurent une preuve immédiate qu'ils comprenaient et voyaient de la même façon. Entre eux, le fil, si tenu d'abord, devint plus fort, plus solide, les liant plus étroitement.

La semaine suivante, la question de la musique fut abordée; Renaud se laissa conduire au piano, tandis que Bernard et Louise, sans paraître s'occuper d'eux, sans même sembler les voir agir, restaient en grande conversation avec d'autres personnes.

Le jeune homme déchiffra quelques morceaux, s'interrompant parfois pour exprimer une opinion, développer une idée, tandis que Gilberte, oublieuse de tout, engourdie dans une béatitude ignorée, l'écoutait, lui répondait, se livrant à toute sa fougue, à [toute] sa jeunesse trop longtemps et trop durement contenue.

Quand tout le monde fut parti, sa mère ne put résister au plaisir de lui faire cette observation, où il y avait un peu d'interrogation :

— Eh bien, ma chérie, tu t'es amusée?...

Gilberte eut une sorte de réveil, de retour à la réalité, faisant :

— Amusée..., ah! oui!... Nous avons fait de la musique; il déchiffre très bien, M. Teillé.

Et tout bas, réfléchissant :

— Comme le temps a passé vite..., si vite!...

Louise souriait, la couvrant de son bon regard de tendresse :

— Je voudrais te voir toujours, toujours ainsi !... Toi, heureuse, tout mon bonheur est là !...

La jeune fille, l'esprit encore ennuagé de pensées flottantes, enlaça sa mère de ses deux bras, avouant, et ses paroles étaient graves, profondes, venant de très loin :

— Mère, je t'aime, je t'aime bien !...

M^{me} Clairmont eut un léger frisson, un serrement de cœur.

Il lui semblait que jamais sa fille ne lui avait parlé ainsi, que son intonation, son expression, étaient changées, que ces mots de tendresse, d'affection, tout en lui rappelant sa Gilberte, si tendre, d'autrefois, cachaient cependant autre chose, et que sa fille, sa vraie fille du passé, un moment réapparue, ne lui était ainsi rendue que pour lui être bientôt enlevée.

C'était son enfant qui lui revenait, et c'était aussi l'amoureuse qui se trahissait.

Elle songea :

— Oh ! comme elle a dit cette phrase : « Je t'aime bien ! » Est-ce vraiment à moi qu'elle s'adressait, à moi qu'elle songeait, en la disant ?

Et la vision de celui qui allait peut-être la lui ravir se dressa, brusquement menaçante, devant elle, la vision espérée et redoutée.

VI

Dans le serrement de main que Renaud Teillé avait donné ce soir-là à Bernard Clairmont, dans la courte phrase par laquelle il l'avait salué, en entrant dans le salon, il avait mis une sorte d'émotion, d'élan de tendresse, plus visibles que de coutume.

On sentait que tout son cœur s'y versait, qu'une reconnaissance infinie s'élevait de lui pour aller d'instinct à celui qui l'avait autrefois élevé, à celui qui, sans le vouloir, sans le savoir, lui procurait le profond bonheur qu'il goûtait aujourd'hui.

Jamais il n'avait éprouvé avec autant de vivacité l'amour qu'il avait voué à Gilberte, jamais il ne s'était trouvé dévoré d'un tel besoin de le faire comprendre, non seulement à celle qui en était l'objet, mais encore à ceux qui pouvaient avoir encouragé, facilité le développement de cet amour.

Ce fut si intense, qu'il balbutia, au moment où Bernard s'éloignait de lui et sans que celui-ci pût cependant l'entendre :

— Père !...

Il lui donnait ainsi, en une exclamation de gratitude, le nom d'affection qui était comme le remerciement de toute une existence.

Mais si Clairmont ne l'avait pas entendu, ce mot affectueux, Gilberte, qui se trouvait à ce moment tout près des deux hommes, l'avait surpris, deviné, avec cette intuition, presque jalouse déjà, qui lui faisait pressentir tout ce qui émanait de Renaud Teillé.

Toute la soirée elle y songea, elle le ressassa en sa mémoire, elle le répéta avec une sorte de révolte émue, protestant :

— Ce n'est pas son père!... Pourquoi le nomme-t-il ainsi, de ce nom que l'on ne doit qu'à celui qui est véritablement votre père?...

Et sa sourde rancune contre son beau-père, contre celui qui lui avait pris sa mère, qui avait volé auprès d'elle la place de Gilbert de Kérilis, se réveillait menaçante, armée plus solidement, pleine d'une vigueur neuve.

D'abord, elle avait résolu de garder pour elle ce qu'elle venait d'entendre, d'éprouver; elle voulait ne le faire savoir à personne; puis elle s'abandonna, incapable de taire sa souffrance, de cacher ce qui la dévorait.

Au moment où elle put se trouver seule avec Renaud Teillé, près du piano où il était venu prendre une place habituelle, elle l'aborda, frémissante, toute remuée d'indignation et de douleur, ne pouvant dissimuler ce qu'elle ressentait.

Il feuilletait une partition, cherchant un motif et ne paraissant pas remarquer la flamme singulière qui brillait dans les regards de la jeune fille, tandis qu'elle se penchait vers lui :

— Vous l'aimez donc bien, M. Bernard Clairmont?...

Sa voix vibra, amère, un peu sarcastique, et ses lèvres restaient tendues, après avoir lancé cette phrase comme une flèche.

Il releva la tête, plus surpris par le ton de bataille, dont cette question venait d'être prononcée, que par les mots eux-mêmes :

— Si je l'aime, mademoiselle!...

Il eut un sourire :

— Mais comment ne l'aimerais-je pas... comme un père, comme une mère, comme tout ce qui me manque, comme tout ce qu'on peut aimer de meilleur, de grand, de bon, de dévoué!...

Un sincère enthousiasme flambait dans ses yeux, et toute sa physionomie avait pris une expression que la jeune fille ne lui avait jamais vue.

Elle montra une surprise :

— Mais il ne vous est rien... rien du tout... un ami seulement... un camarade plus âgé, tout au plus, rien autre!... Vous n'êtes pas même parents, alliés,... rien!...

Le jeune homme la regardait, un tranquille sourire établi dans

les lignes calmes et résolues de son visage, avec un léger balancement de la tête, comme si rien n'eût pu lui enlever du cœur une solide conviction qui y était ancrée, un désir de justice et de gratitude, et qu'il eût deviné le sentiment secret auquel obéissait son interlocutrice.

Il répondit :

— En effet il ne m'est rien, si l'on raisonne ainsi.

— Ah ! vous voyez !

Elle croyait triompher, un peu d'ironie au coin des yeux, les lèvres apaisées. Il affirma, le front barré de résolution :

— Cependant, il est, pour moi, tout !...

Elle laissa voir un léger dépit de cette défaite ; mais il ajoutait déjà persuasif, pressé d'expliquer :

— Vous ne le connaissez pas, vous ignorez quel est son cœur.

Elle riposta vivement, craignant de se montrer injuste et croyant savoir tout ce qu'on pouvait dire de lui :

— Oh ! il est bon, certainement !... Il n'est pas besoin de vivre longtemps dans sa société pour s'en apercevoir, et je ne puis dire que..., sous ce rapport du moins..., j'aie à me plaindre de lui !... Au contraire, il m'accable de cadeaux, de gâteries, comme... comme...

Les mots hésitaient sur sa bouche. Renaud questionna curieusement :

— Comme... ?

— Comme s'il en avait le droit !

Ce fut rapide, incisif. La phrase partit en trait décoché, et elle était à peine arrivée au but, elle tremblait encore frémissante dans la petite plaie qu'elle venait de trouver, que déjà la jeune fille la regrettait, en voyant l'ombre triste qui avait éteint les yeux du jeune homme, le geste à demi contenu qu'il avait fait, élevant entre eux, en protestation, sa main un peu tremblante. Il murmura faiblement :

— Oh ! pouvez-vous dire cela !... vous... vous !...

Il n'osait continuer, craignant de la froisser, redoutant de voir se rompre brusquement cette intimité si douce, qui commençait à s'établir entre eux, et cependant désireux de ne pas la laisser sous une pareille impression, préoccupé de défendre celui qu'il considérait comme son bienfaiteur, comme un être exceptionnellement chérissable entre tous et digne de tous les respects, de toutes les amitiés, de toutes les reconnaissances.

Gilberte sembla démêler ce qui se passait en lui ; elle comprit qu'elle devait provoquer la justification de celui qu'elle venait de frapper durement, et d'elle-même elle interrogea :

— Qu'a-t-il donc fait pour vous, qui n'êtes pas son fils, pour que vous en parliez comme un fils ?

— Ce qu'il a fait, mademoiselle?...

De nouveau le rayonnement de la joie la plus vive rallumait les prunelles assombries de Renaud ; il pouvait enfin parler, raconter ce qu'il savait, dire comment et pourquoi il aimait Bernard Clairmont de cette affection profonde. Il s'écria, d'un accent d'infinie tendresse :

— Il a été mon éducateur, mon aide, mon conseil ; il a été, jusqu'à ce jour, le cœur le plus près de mon cœur ; il a été le père que j'avais perdu avant de savoir ce que c'était qu'un père ; il a été la mère que j'avais si peu connue que rien ne m'en est resté, et qui m'avait quitté trop tôt, me laissant tout seul, enfant bégayant et sans forces, dans la vie!... Il a été le plus fidèle, le plus attentionné, le plus aimant des pères, pour moi qui ne lui étais rien, en somme, que le fils d'un ami, qu'un pauvre orphelin!...

Il reprit, parlant d'une voix basse, passionnée :

— Si vous saviez, mais toute sa vie a été une existence de dévouement, de courage!... Sa seule joie, c'est le sacrifice!...

Malgré ses intentions de résistance, Gilberte commençait à se sentir vaguement remuée, ne pouvant se défendre de l'émotion communicative qui émanait de l'accent persuasif et convaincu de son interlocuteur. Elle lui en voulait un peu de cette chaleur d'un sentiment qui ne s'adressait pas à elle, et cependant elle éprouvait une secrète satisfaction à lui voir cette tendresse, cette ardeur dans la reconnaissance. Il lui semblait qu'il en rejaillissait sur elle quelque chose, qu'il n'eût pas parlé ainsi à une autre personne, à quelqu'un d'indifférent ; c'était la confiance intime que l'on ne verse que dans le cœur choisi auquel on ne cache rien.

Tandis qu'il parlait, racontant sa vie, l'expliquant depuis l'âge le plus tendre, depuis les plus lointaines années vers lesquelles pouvaient remonter ses souvenirs, elle subissait une sorte de griserie particulière, comme si elle eût pressenti, reconnu les préliminaires troublants d'un aveu d'amour.

Il disait :

— Quelque effort que je fasse, même en m'aidant de portraits, même en me faisant donner des explications détaillées par ceux qui l'ont intimement connu, en me faisant décrire comment il était, j'ai ce gros chagrin de ne pouvoir reconstituer devant mes yeux, d'une manière palpable, vivante, les traits de mon père!...

Une mélancolie enveloppait ces paroles de Renaud, tandis qu'il restait immobile, les yeux fixés devant lui, poursuivant vainement la vision fugitive. Gilberte s'y associait d'autant mieux que, elle,

au contraire, voyait toujours devant elle le visage adoré de son père, et que, seulement en ces derniers temps, il lui avait paru se voiler un peu, s'effacer légèrement. Elle murmura, avec l'inquiétude de cette diminution de netteté dans le mirage chéri, avec une terreur d'un effacement plus grand, sous l'épaisseur des années :

— Je vous plains!... Ce doit être si dur, ne plus revoir son père!... ne plus voir!... Oh! est-ce possible?... Est-ce que cela peut arriver?... C'est déjà si terrible de ne plus l'avoir là, près de soi, comme autrefois!...

Il poursuivit :

— J'étais si jeune!... A peine avais-je trois ans, quand il partit comme commandant d'un bataillon de mobiles, dès le début de la guerre!... Il m'aimait beaucoup, paraît-il, et lorsqu'il nous quitta, ma mère et moi, son plus intime ami, Bernard Clairmont, capitaine dans le même bataillon que lui, dut presque l'entraîner de force!... On eût dit qu'il avait, dès cet instant, le pressentiment qu'il ne nous reverrait jamais et qu'il nous faisait de suprêmes et définitifs adieux!...

— Ah! c'est pendant cette triste guerre que vous l'avez perdu?...

Gilberte se souvenait d'avoir bien souvent entendu raconter par sa mère les angoisses qui l'avaient dévorée, à cette époque douloureuse, tandis que Gilbert de Kéris se trouvait aux avant-postes autour de Paris. Pendant qu'il parlait, elle essayait de se représenter les scènes identiques qui se passaient, vers le même temps, dans la plus grande partie de la France envahie, partout où il y avait des mères et des enfants séparés du mari, du père, en train de défendre, au péril de sa vie, le sol natal, le foyer, la Patrie.

— Il fut blessé mortellement dans l'un des combats sanglants qui eurent lieu autour d'Orléans, et il est mort entre les bras de Bernard Clairmont, après avoir eu à peine le temps de recommander à ce fidèle ami, sa femme et son enfant. Nous ne devons jamais plus le revoir; son corps ne put nous être rapporté, et il dort, non loin de l'emplacement même où il a été frappé, sous cette terre, si muette à présent, après avoir retenti d'un tel tumulte de bataille!...

La jeune fille balbutia, les yeux pleins de larmes :

— Alors, votre... votre pauvre mère?...

— Elle ne connut pas immédiatement la lugubre nouvelle; ce fut plus d'un mois après la guerre terminée que Bernard Clairmont, blessé lui-même, miraculeusement échappé à la mort, à la captivité, put enfin venir lui apporter les dernières paroles de mon père. Jamais elle ne se remit de ce coup terrible. Malgré tous les soins, malgré l'empressement affectueux de ceux qui l'entouraient, malgré

le désespoir atroce de me laisser seul dans la vie, elle languit quelque temps, puis s'éteignit...

Il s'arrêta quelques instants, remué lui-même par l'évocation de ces si lointaines choses, qui étaient comme un brouillard vague, très loin en arrière, à l'aurore de sa vie, et restaient sans formes précises.

Puis il continua avec une ardeur convaincue :

— J'étais seul, tout à fait seul, n'ayant plus de famille, aucun parent. Bernard Clairmont me recueillit, m'adopta... Comment vous dire tout ce qu'il a fait pour moi?... Il m'a élevé comme il eût élevé son enfant, il m'a consacré tous ses instants, toute sa vie!... Je lui dois tout, car, sans lui, je ne sais ce que je serais... Devenu mon tuteur et mon protecteur, comme il s'était fait mon père, il a si bien géré la fortune qui devait me revenir et qui, sans lui, eût certainement disparue, engloutie, gaspillée, qu'il m'a fait plus riche que je ne devais être, plus riche que mes parents..., trop riche pour moi tout seul!...

Il insista :

— Mon éducation, ma fortune, tout me vient de lui, tout enfin, et vous vous étonnez que je l'appelle de ce nom de père, qu'il a tant de fois mérité?...

Pendant qu'il parlait, la jeune fille, par un lent et continu retour sur elle-même, par l'écho réveillé de ses récents souvenirs, par l'esprit de justice et d'équité qui résidait tout au fond d'elle et que la douleur même n'avait pu sophistiquer, revoyait tout ce que Bernard avait fait pour sa mère, pour elle, pour la mémoire de son père.

Elle conclut à mi-voix :

— C'est vrai, il est bon, extrêmement bon!...

Et elle sentait davantage combien elle s'était toujours montrée injuste envers lui. Des reproches contre elle-même lui venaient à l'évocation de toutes ces choses faites pour Renaud Teillé, pour l'enfant abandonné qui avait cependant dû être un gros embarras pour lui, une complication dans sa vie de célibataire. Elle murmura, confuse, sans que les mots pussent dépasser ses lèvres et être distingués :

— J'ai été mauvaise, ingrate pour lui!... Je ne savais pas; je ne le connaissais pas ainsi!... Ah! pourquoi aussi a-t-il pris cette place..., la place de celui qui n'est plus, la place de celui qu'on ne remplace pas....

Elle le regardait.

Là-bas, assis auprès de Louise, il contemplait en ce moment sa femme avec des yeux d'adoration dévouée, une expression de chaude et solide tendresse, qui disaient l'abnégation complète,

absolue, sans dessous intéressés, sans calculs. Comme on voyait qu'il l'aimait!

Cette pensée qui devait être une assurance de bonheur pour sa mère, se compliquait en même temps, chez la jeune fille, d'une souffrance intolérable. Elle n'avait pas besoin, en effet, de fouiller bien loin dans ses souvenirs pour y retrouver certaines soirées, presque identiques, où elle avait pu voir son père, Gilbert de Kérilis, en semblable extase auprès de sa femme. Elle protestait alors contre les pensées d'indulgence qui l'assaillaient en ce moment en faveur de son beau-père, assurant :

— Non, non, je ne puis leur pardonner!... Ils ne doivent pas, ils n'ont pas le droit de s'aimer!...

Une rêverie la prit à ces mots :

— Aimer!... Quand on aime, on doit être transformé, tout autre!...

Et, essayant de se défendre davantage :

— Je ne veux penser qu'à mon père, mon bien cher père!...

Le souvenir la fuyait, ramenant tout ce que, depuis sept ans, Bernard Clairmont avait fait.

Certainement, bien qu'elle n'eût pas exactement été mise au courant de ce qui s'était passé, à des bribes de conversations surprises, à des phrases retenues, elle se rendit compte qu'il les avait sauvées de la misère, sa mère et elle, qu'il avait été leur bienfaiteur, leur soutien, comme il avait été celui de Renaud Teillé. Il n'avait de pensées d'affection, de tendresse que pour elles, au point, assurément, d'en avoir négligé son pupille, le fils de ses amis d'autrefois. A cette idée, elle reporta avec une sorte d'apitoiement ses yeux sur le jeune homme.

— Il nous aime mieux que lui maintenant, peut-être!...

Ces derniers mots, machinalement, elle les avait prononcés d'une voix presque haute. Renaud les saisit, les interpréta, pénétrant déjà dans sa pensée, avec son intuition d'amoureux, aux sens plus déliés, aux compréhensions plus vives, presque divinatrices, et il répondit d'instinct, sans la laisser achever :

— Je devrais être jaloux, en effet, jaloux de vous, car vous me l'avez pris. Il était mon ami le plus cher, il est devenu le vôtre; il était celui qui remplaçait mes parents disparus, il était mon père, il est devenu le...

Elle eut une révolte brusque, étendant la main pour arrêter le mot sur ses lèvres :

— Non, non, ne dites pas cela!... Je ne veux pas entendre, je ne puis vous laisser croire!... Mon père!... Oh! non; mon père se nomme Gilbert de Kérilis; c'est le seul qui ait droit à ce nom, c'est

le seul que je veuille appeler ainsi!... Mon père!... mon père!...

L'orgueil luisait dans l'éclat plus dur de ses prunelles rebellées, l'empêchant de céder à cet amollissement passager de son cœur, qui avait failli l'entraîner à une vague indulgence, à une faiblesse contraire à toutes les années d'énergie et de résistance qu'elle venait de vivre.

Elle lutta avec un retour de vigueur contre la dangereuse torpeur qui l'avait peu à peu envahie, à mesure que le jeune homme parlait, racontant sa vie, glorifiant la belle et noble existence de Bernard Clairmont. Mais, comprenant à quel point Gilberte avait été ébranlée par ce qu'il avait dit, combien son âme et son cœur avaient été touchés dans leurs fibres les plus délicates, il insista, revint sur ce sujet avec d'autant plus d'ardeur qu'il espérait faire passer, dans la jeune fille, l'émotion, la reconnaissance, la flamme brûlante, qui s'agitaient en lui.

Il continua :

— Vous ne savez pas tout, et il est nécessaire, indispensable, que vous appreniez; après, vous ferez ce que vous voudrez, vous penserez ce que votre cœur vous conseillera de penser.

Du trouble apparut dans le miroir fulgurant de ses yeux, où l'indignation, la colère, la révolte, avaient mis leurs éclairs passagers. Elle hésita, reprise d'une inquiète émotion :

— Vous m'avez tout raconté..., cependant!...

Sa voix tremblait un peu sous l'angoisse nouvelle.

Il expliqua :

— Tout ce qui me concernait plus particulièrement, oui; mais non pas tout ce qui se rattachait spécialement à votre beau-père... Il y a, à son sujet, certaines choses...

Elle sentit qu'un danger plus grave encore s'approchait, qu'il allait falloir, de nouveau, résister à soi-même, combattre l'assaut des émotions, lutter peut-être contre la générosité de son cœur. Ce fut d'une voix pleine d'anxiété qu'elle essaya d'objecter, défiante :

— Tout ce qui m'intéressait, vous l'avez dit; le reste ne me...

Il était résolu à aller jusqu'au bout, il l'interrompit nettement :

— Il importe que vous appreniez pourquoi Bernard Clairmont, durant toute la durée de la guerre, a risqué sa vie comme il l'a risquée, combattant toujours au premier rang, ne se ménageant jamais, allant toujours là où le danger était le plus grand, l'assurance de revenir le plus douteuse!...

Elle balbutia :

— Par devoir, par patriotisme, comme tout ce qu'il fait!... Je ne doute pas de sa bravoure.

Il secoua la tête, insinuant :

— Vous n'ignorez pas qu'il connaissait depuis longtemps votre mère?...

— En effet, un ami d'enfance, je sais...

— Oh! ce n'était pas seulement un ami, c'était plus encore; il y avait eu entre eux des paroles, des serments!... C'était presque sa fiancée, la femme qu'il avait choisie!...

Gilberte porta d'un geste embarrassé sa main à son visage, comme pour en écarter une vision inattendue; elle fit, le cœur serré :

— Avant... avant de rencontrer mon père?...

Renaud inclina doucement le front, affirma :

— Bien avant!...

Et, très grave :

— C'est par désespoir d'amour qu'il a, à chaque combat, cherché à se faire tuer, se jetant toujours au plus brûlant de la fournaise, allant partout au-devant d'une mort qui ne voulait pas de lui; c'est parce qu'il aimait une jeune fille qui en avait épousé un autre!...

— Ma mère?... Il aimait ma mère, déjà?... Dites-vous vrai?...

La jeune fille, frémissante, montrait des yeux pleins de larmes.

Les sensations se succédaient en elle, si vives, si précipitées, que le vertige troublait son cerveau, la laissant incapable de penser, de réfléchir, lui jetant aux lèvres cette seule phrase :

— Ils s'aimaient avant..., avant!... Et je ne savais pas, moi! Jamais je n'ai compris!... Alors, quand elle l'a revu, quand il est revenu... Oh! comme je les ai fait souffrir!...

Tout se bouleversait dans sa manière de voir, de sentir, de comprendre, et déjà, avant toute réflexion, ce qui brillait d'une nette et calme lumière, au milieu des ténèbres qui l'entouraient, c'était l'idée d'une justice s'accomplissant après des années d'attente. Elle n'osait plus regarder la partie du salon où se trouvaient réunis ceux qui avaient été si longtemps séparés; elle craignait trop de céder à l'invincible entraînement qui triomphait de ses résistances, la poussant vers celui qu'elle s'était si longtemps refusée à aimer.

D'une voix égale et volontairement contenue, Renaud Teillé terminait :

— Rien n'a été plus admirable, plus complet que le sacrifice de Bernard Clairmont. Jamais il n'a fait entendre une parole de récrimination; jamais il ne s'est plaint, se contentant de renfermer au plus profond de son cœur le secret qui le dévorait et que, seule, sa tristesse trahissait. Jamais il ne l'eût fait connaître, si les circonstances n'étaient venues, pour ainsi dire, le chercher dans sa retraite. Il a deviné qu'il pouvait encore espérer; surtout il a su que son existence de dévouement n'était pas terminée, qu'il y avait encore là des êtres à aimer, à sauver, à défendre!... Il l'a fait simplement,

comme il a toujours fait tout ce qu'il entreprenait. Son bonheur, c'est de rendre les autres heureux!... Et, s'il a encore quelque chagrin, si sa tranquillité actuelle n'est pas aujourd'hui entière, c'est que...

Gilberte arrêta d'un geste les paroles qui allaient sortir de la bouche de son interlocuteur :

— Je vous en prie!...

Il se tut, comprenant qu'il était inutile d'en dire davantage, que ses révélations avaient porté et que, sans doute, le résultat s'en ferait prochainement sentir.

Cependant il ne voulut pas laisser la jeune fille sous cette impression, en se séparant d'elle, et il ajouta :

— Vous allez m'en vouloir de vous avoir appris tout cela!... Mais j'accomplissais un devoir, un devoir de reconnaissance envers celui à qui je dois tout!... Me pardonnerez-vous?... Je lui dois de vous avoir connue!...

Elle leva vers lui la claire et rayonnante lumière de ses prunelles, plongeant jusqu'au fond de ses yeux, paraissant vouloir entrer en lui, et, après quelques secondes, avoua, en lui tendant la main :

— Je vous remercie de tout mon cœur!... de tout mon cœur!...

De ses deux mains saisissant les doigts tendus vers lui, il les porta vivement, d'un mouvement plus rapide que la pensée, à ses lèvres.

Il comprit qu'elle venait à lui, qu'elle céda à ses plus secrets, à ses plus chers désirs, et que son amour n'était pas repoussé; il fit doucement :

— Je vous aime, Gilberte, je vous aime!...

Elle eut une reconnaissance subite du regard, un joli et gracieux mouvement de la tête, un geste vague pour associer à son ravissement les êtres si chers qui, là-bas, à l'autre extrémité du salon, savaient sans doute que leur avenir, que leur bonheur, se décidaient en ce moment.

Ce fut ainsi qu'eurent lieu les fiançailles de Gilberte et de Renaud.

VII

La succession de petits événements intimes qui venaient de s'abattre sur Gilberte de Kérisis était de nature si inattendue, qu'il fallut à la jeune fille quelques jours pour se retrouver dans son état normal et se remettre de cette secousse morale. En réfléchissant longuement à ce qui s'était passé entre Renaud Teillé et elle, durant la dernière soirée où elle l'avait vu, elle comprit qu'une crise éclat-

tait soudain dans sa vie et qu'elle arrivait à ce grave et périlleux moment où, parfois, à la suite de circonstances particulières, de situations créées par le hasard des événements, les enfants, devenus grands, sont amenés à juger la conduite, les actes de leurs parents. Sa mère lui apparaissait si digne d'amour et de respect, si haute et si noble dans la vie, d'une si irréprochable tenue, qu'elle en arrivait à redouter une transformation dans le jugement qu'elle devrait peut-être porter sur son père.

Déjà il lui semblait, en dépit de tous ses efforts, malgré l'ardeur de sa volonté, malgré la tendresse des mots d'affection qu'elle employait pour ramener devant elle d'une manière plus vivante, plus constamment palpable, le souvenir de Gilbert de Kérisis, que ce souvenir adoré pâlisait, lui apparaissait avec des couleurs moins vives, et qu'elle ne goûtait plus, dans son sanctuaire, les délices d'adoration qu'elle y savourait autrefois.

Pour s'obliger à penser de nouveau exclusivement à son père, elle se remit avec une sorte de rage passionnée à étudier sa musique, qu'elle avait un peu négligée tous ces derniers temps, à jouer et à chanter tout ce qu'il avait fait, afin de s'isoler en cette atmosphère particulière où rien d'étranger à son culte filial ne pouvait, ne devait pénétrer. Mais, en dépit de tous ses efforts, malgré la concentration énergique de ses pensées sur cet objectif unique, l'action de la musique se faisait sentir absolument différente, la ramenant obstinément aux pensées de tendresse, non plus pour Gilbert de Kérisis, pour l'autre, pour celui qui avait pris son cœur et en chassait peu à peu tout autre souvenir, toute autre image. Il lui semblait que, maintenant, surtout l'ayant interprétée avec Renaud Teillé, elle comprenait différemment cette mélodie tour à tour exaltée et langoureuse, que des significations, des conseils entièrement nouveaux en émanaient, lui montrant l'amour au-dessus de tout, l'amour plus fort que tout. Et là, devant le piano aux touches frémissantes, toute baignée des ondes persuasives et troublantes de cette harmonie qui parlait à la fois à l'âme et aux sens, le nom qui s'échappa ce fut, non plus celui de son père, mais celui du jeune homme, ce fut celui de l'ami nouveau qu'elle répétait machinalement, comme pour en mieux caresser ses lèvres, comme pour en pénétrer davantage son cœur.

— Renaud Teillé!... Renaud!...

Elle eut un sursaut, un réveil soudain, en entendant ce nom retentir à ses oreilles, et il lui fallut quelques instants pour se reconnaître, s'assurer qu'elle était seule et que c'était elle-même qui l'avait ainsi prononcé, presque à haute voix. Elle se rendit compte que, déjà, ses moindres pensées lui appartenaient, que tout

d'elle allait irrésistiblement à lui, et que cette musique même, dans laquelle elle avait cherché un refuge suprême, augmentait encore, au contraire, le grandissant émoi de son cœur et lui donnait définitivement la révélation de l'amour.

Lorsqu'elle s'en fut persuadée, elle pensa que c'était son père lui-même qui guidait, en ce moment, son choix, et qu'elle devait écouter docilement cette mystérieuse voix d'en haut, se laisser conduire sans résistance vers le jeune homme, ne plus résister à une inclination que tout, autour d'elle, paraissait encourager, et consentir à l'épouser, bien que ce fût un ami de son beau-père, bien que cette affection si grande montrée par Renaud Teillé pour Bernard Clairmont eût dû l'éloigner de lui.

A quelque temps de là, seule dans sa chambre, elle s'abandonnait, comme d'habitude, à ses rêveries; tout ayant disparu devant les réflexions toujours les mêmes qui l'assaillaient depuis l'aveu de Renaud Teillé, elle se mit à redire tout haut, l'articulant nettement comme pour en éprouver la savoureuse sonorité, pour s'habituer à la consonnance de ses syllabes, le nom qui la hantait :

— Renaud!... Renaud!...

Et voilà que, derrière elle, une autre voix l'a répété après elle, ce nom, une voix bien connue, bien aimée, et qu'il lui arrive prononcé avec tendresse, avec émotion, comme un nouvel encouragement :

— Renaud!... Renaud!...

Puis, cette interrogation pressante :

— C'est bien vrai, ma mignonne?

D'un mouvement de détresse et de joie, pâissante et toute rose, Gilberte s'est retournée brusquement, avec la sensation d'avoir mis son cœur à nu, livré le plus intime, le plus cher de ses secrets; mais un sourire rayonnant, un aveu de bonheur et d'amour illumine la physionomie transformée de celle en présence de qui elle se trouve, et elle ne peut que répéter son aveu, caché sous ces paroles entrecoupées :

— Mère!... mère chérie!... Oh! tu as entendu, toi!...

Les yeux humides, remuée au plus profond de son cœur, où palpitent en ce moment les sentiments les plus divers, de la satisfaction, de l'émotion, de la tristesse et du bonheur, Louise Clairmont a reçu dans ses bras sa fille confuse et ravie. Elle demanda, extasiée :

— Tu aimes?... Tu l'aimes, celui dont tu viens de prononcer le nom?...

Sur ses lèvres, cette question n'est plus une banale demande curieuse, c'est la constatation du fait le plus grave, le plus gros de conséquences, qui ait pu se produire pour elle et pour son mari,

depuis qu'elle s'est remariée. Elle devine que les années de malentendu, de froideur, entre elle et sa fille sont sur le point de cesser, qu'elle touche au moment définitif si longtemps attendu, à celui sur lequel elle comptait autrefois, lorsqu'elle se disait, soulevée d'angoisse :

— Plus tard, elle comprendra!...

Le *plus tard* était venu, l'époque décisive était enfin arrivée, l'heure de justice et de pardon. Elle redit doucement :

— Tu aimes, ma Gilberte?...

L'enfant, se cachant la figure dans la poitrine de sa mère, balbutia, incapable de nier, rougissante de pudeur virginale :

— Oh! maman!... maman!...

Mais Louise souriait, la forçant à relever la tête, plongeant ses regards dans les grands yeux candides, où flottait un léger nuage d'alanguissement, semblable à ces brumes qui montent de la terre, sous les baisers du soleil, aux belles matinées du printemps :

— Ne t'en défends pas!... Tu as le droit d'aimer, tu as le droit d'être fière de ton choix!...

Et, plus pressante :

— Car c'est toi, bien toi toute seule qui l'as choisi, n'est-ce pas?...

Gilberte inclina doucement la tête, d'un aveu muet, grave, résolu, tandis que sa mère, l'étreignant plus étroitement contre elle, lui murmurait tout bas des paroles de confiance, expliquant :

— Tu vois, je t'ai laissée libre, entièrement; jamais je ne me serais permis d'influencer ton choix, de quelque manière que ce fût. Je voulais que cela vînt de toi seule, de ton cœur!...

Elle se fit plus intime, la voix plus pénétrante :

— Comprends-tu maintenant tout ce qu'il y a de puissance dans cette affection que tu ressens, qui s'impose à ton cher petit cœur?... Ah! mignonne, tout ce que je n'aurais pu t'expliquer, tout ce que j'aurais été incapable de te faire saisir, tes yeux, ton cœur, vont, à présent, le percevoir, le deviner!... Si tu savais, ce que, moi aussi, j'ai...

Doucement, Gilberte posa la main sur la bouche de sa mère :

— Je sais, mère adorée!... Je sais que tu es la meilleure, la plus chérie des mamans, et que... je t'ai fait de la peine, quand je ne le devais pas!...

— Chut!... Je ne veux pas que tu parles ainsi; je ne veux rien de plus, rien que cela, savoir que tu m'aimes comme autrefois, comme avant...

Tout le visage de Louise s'était éclairé de reconnaissance, comme si, en cet instant, elle eût été largement payée de tout ce qu'elle avait souffert auparavant.

Cette fois, c'était le retour définitif, la rentrée, dans le cœur de la mère, de l'enfant qui s'en était tenue éloignée durant trop d'années, et elle oubliait d'un coup tout ce passé d'amertume pour ne plus songer qu'au bonheur présent.

Elle se sentait à présent si heureuse, si consolée, qu'elle eût voulu empêcher tout remords de pénétrer dans l'âme de Gilberte et qu'elle l'étourdissait de ses caresses, lui disant :

— Ne parle pas, je t'en prie; ne dis rien, rien!... Tu m'aimes, voilà seulement ce que je veux, ce que je sais!... Que m'importe le reste!...

Elle reprenait, revenant à Renaud Teillé :

— Il t'aime, il te l'a dit!... Oh! vois-tu, il y a longtemps, longtemps que je pensais à cela, que tous mes vœux étaient pour lui!...

Elle énumérait ses qualités, racontait sur lui tout ce que son mari lui en avait appris, et elle termina :

— Comme ton tuteur, comme Bernard sera heureux!...

Un nuage passa rapide sur les traits de Gilberte, qui eut, malgré elle, malgré sa joie, malgré sa bonne volonté, un léger recul, un faible froncement des sourcils, un murmure étouffé :

— Lui!... mon beau-père!... mon...

Elle ne put achever, ses lèvres se refusant à prononcer le nom sacré, le nom réservé pour le seul Gilbert de Kérisis, et que, dans sa reconnaissance trop neuve pour Bernard Clairmont, que, dans l'étourdissement de son allégresse, elle ne pouvait encore lui donner.

Louise eut conscience de ce qui se passait dans l'esprit de sa fille; elle comprit qu'il ne fallait pas exiger, en ce moment, plus qu'il n'était possible d'obtenir. Plus tard, prochainement peut-être, ce que Gilberte n'avait pu faire, elle le ferait dans quelque soudain élan d'enthousiasme, de gratitude pour celui qui, s'il ne lui avait pas donné la vie, s'il n'avait pas guidé ses premiers pas, s'il ne lui avait pas apporté le bel orgueil d'un nom de gloire, l'avait cependant sauvée de la misère, avait contribué à rendre, pour elle et pour sa mère, heureuses, toutes ces dernières années si douloureuses, et qui eussent été plus pénibles encore, si, en plus du deuil, il avait fallu subir les privations.

Déjà, son indulgence pour sa mère, ce pardon accordé à celle qui s'était remariée, était un premier point acquis, un premier pas qui la conduirait nécessairement à un autre, à l'oubli, au pardon pour tous les deux. La mère enferma son enfant de ses deux bras, en une véritable reprise de possession, lui assurant d'une voix de passion profonde :

— Comme..., comme autrefois!...

La jeune fille, reconquise, éblouie du mirage de bonheur qui flot-

tait devant ses yeux, s'abandonna, sentant comme elle ne l'avait jamais sentie, la douceur de vivre, et retrouva ses intonations d'enfance pour affirmer :

— Maman, maman, je t'aime de tout mon cœur!...

VIII

Une merveilleuse journée de juin, un ciel bleu à peine voilé par moments de légers nuages blancs tissés en fine mousseline, comme pour donner moins d'ardeur aux rayons du soleil, et, sous le dôme ombreux des grands arbres qui font du Ranelagh un des coins de verdure les plus délicieux du bois de Boulogne, une enceinte, soigneusement tendue de cordes, surveillée par des gardiens, enfermée, en face de nombreuses rangées de chaises et de banquettes garnies de velours, un monument encore dissimulé sous une immense toile verte que la brise fait ballonner.

Seuls, les privilégiés, munis de cartes, pouvaient pénétrer par une entrée spéciale et prendre place sur ces sièges, d'après les indications et les couleurs de leurs invitations; peu à peu le cercle réservé s'emplit d'une foule animée, au milieu de laquelle éclatent, en fleurs vivantes, les claires toilettes d'été des femmes.

Tout autour, en dehors de la corde, s'entassaient les curieux de passage, les promeneurs attirés par cette cérémonie; on cause, on rit, on attend avec une vive impatience les commencements de cette fête tout intime, de cette glorification posthume, dont tous les journaux parlent depuis plusieurs jours, et qui va, pour quelques instants, faire briller d'un nouvel éclat, remettre en pleine lumière, le nom fameux du compositeur, trop tôt disparu, dont les œuvres continuent à attirer les amateurs au concert et dans les théâtres, mais dont les traits sont déjà presque oubliés ou même ignorés du public.

Immortalisés par le ciseau puissant du grand statuaire Morteux, ils vont retrouver une actualité et s'imposer aux regards de tous.

C'est, en effet, l'inauguration solennelle du monument élevé par souscription à Gilbert de Kérisis qui a lieu ce jour-là, dix ans jour pour jour après sa mort.

Au premier rang, à des places réservées, se tenait un groupe de personnes qui attirait tous les yeux, et que les invités se montraient avec une curiosité sympathique; c'étaient Gilberte de Kérisis et sa mère, accompagnées de Bernard Clairmont et de Renaud Teillé.

Ceux qui se souvenaient encore du jour de deuil où ils les avaient vues, dix années auparavant, auraient difficilement reconnu, dans

cette belle jeune fille en toilette blanche et mauve, dans cette femme au visage animé et heureux, les deux pauvres créatures, ensevelies sous leurs voiles de crêpe, qu'ils avaient pu voir, écrasées de douleur, dans le grand hall de l'hôtel du boulevard Malesherbes.

C'était, cependant, à peu près la même foule d'amis et de connaissances qui se trouvait réunie autour de ce monument, comme elle s'était trouvée rassemblée pour les obsèques du compositeur. Des visages un peu plus ridés, des cheveux plus rares ou plus blancs, des tailles moins droites, indiquaient seuls que les années avaient passé, et, çà et là aussi, des absences se remarquaient, qui disaient le temps écoulé.

Mais, de même qu'aux funérailles, une délégation de l'Académie des beaux-arts représentait le corps savant dont Gilbert de Kérilis avait fait partie de son vivant ; des députations de l'Opéra, de l'Opéra-Comique et du Conservatoire de musique venaient rendre hommage au musicien ; des célébrités de toute sorte rappelaient les fidèles et nombreuses amitiés qu'il avait dans les arts et dans les lettres. Seulement, au lieu de l'aspect de tristesse et de deuil qu'avaient toutes choses à l'autre cérémonie, à la place des visages lugubres et affligés, des causeries à voix basse disant le respect pour la catastrophe survenue, c'étaient des rires non contenus, des conversations alertes et joyeuses, des figures rayonnantes, tout un mouvement de gaieté, de satisfaction, comme si la pensée de la justice éclatante, de l'honneur définitif qu'on allait rendre au grand artiste, avait mis dans tous les cœurs le même contentement ; on avait le sentiment d'une gloire qui rejaillissait sur tous ceux qui avaient pris à cœur de la célébrer et de la constater publiquement, par cette cérémonie devant tous.

Groupés derrière le monument, des musiciens et des choristes devaient exécuter quelques-uns des morceaux les plus célèbres des œuvres de Gilbert de Kérilis.

Elle avait cru qu'il ne viendrait jamais, ce jour si attendu, si désiré par elle, Gilberte de Kérilis, et, à la voir, presque calme, très pâle d'une émotion contenue, où les larmes étaient à fleur des paupières, tandis qu'une joie énorme lui gonflait le cœur, on ne pouvait se douter des efforts qu'elle faisait pour maîtriser cette joie, pour l'empêcher d'éclater violemment.

C'était presque au lendemain du jour où Renaud Teillé avait officiellement demandé sa main, où elle avait consenti à devenir sa femme, que le sculpteur lui avait fait savoir que tout était terminé et qu'on pouvait fixer la date de l'inauguration du monument élevé à la mémoire glorieuse de Gilbert de Kérilis.

Depuis cette époque, il lui avait semblé vivre d'une existence

double, d'une vie de fièvre et de vertige, dans laquelle se mêlaient, s'unissaient étroitement les fleurs sombres du passé et les fraîches guirlandes, les bouquets éclatants et joyeux du présent. Chaque jour, elle recevait de son fiancé quelque délicat cadeau embaumé, une corbeille épanouie, une jardinière semée de roses, de lilas, tout un éclatement de pétales, de corolles, de tendres boutons, nuancant et harmonisant la gamme infinie des blancs.

Cela lui paraissait tenir du rêve, cet envahissement journalier de blancheurs parfumées, qui couvraient peu à peu tous les meubles, s'étalaient aux fenêtres, mettaient dans toutes les pièces de l'appartement la poussée luxuriante d'un parterre neigeux. Une griserie continue l'enveloppait, l'arrachant à toutes les pensées de tristesse qui avaient si longtemps enténébré son cerveau, et peu à peu son cœur s'évadait de la prison de deuil qu'elle lui avait imposée depuis la mort de son père.

Sous l'influence de l'amour, tout lui parut meilleur, plus riant, et lentement l'indulgence grandit en elle, mettant dans ses regards une lueur plus tendre, la flamme douce des pardons.

En même temps, une reconnaissance infinie lui venait pour celui qui l'avait rendue meilleure, qui avait provoqué en son âme cette transformation, et elle se sentait de plus en plus conquise, attirée par Renaud Teillé, à la fois surprise et charmée de cette puissance de l'amour. C'était comme une découverte nouvelle, entraînant à sa suite d'autres découvertes, tout aussi inattendues, lui ouvrant les yeux sur toutes les choses qui, jusqu'à ce jour, étaient restées fermées, inexplicables pour elle.

La faiblesse de sa mère ne lui apparaissait plus si condamnable, étant expliquée par l'amour; un certain attendrissement lui entraît au cœur pour celle qui avait aimé, avant de rencontrer, de connaître Gilbert de Kérisis, et qui, en épousant plus tard Bernard Clairmont, n'avait fait que revenir à celui qu'elle avait le premier choisi, le premier aimé. Si dure que fût cette constatation, quand elle songeait à son père, elle ne pouvait cependant plus envisager les choses sous le même aspect qu'autrefois : il n'y avait plus trahison.

En cet instant, au milieu des bruits de fête qui l'entouraient, lui faisant l'âme plus légère, remuant doucement son cœur, elle sentait davantage poindre en elle le remords de sa conduite vis-à-vis de son beau-père. Il grandissait peu à peu, ce remords, l'envahissant tout entière, en même temps que lui revenait en mémoire tout ce que Renaud lui avait dit de Bernard Clairmont. Déjà, dès cet instant, à mesure que le jeune homme parlait, racontant avec son enthousiasme reconnaissant combien Bernard Clairmont avait été bon

pour lui, à quel point son cœur était grand, son affection profonde et sûre, Gilberte, jusque-là aveuglée par une antipathie plus voulue que réelle, avait découvert tout à coup que nul être n'était meilleur, rien qu'en comparant et en énumérant tout ce qu'il avait successivement fait pour elle et pour sa mère. Maintenant elle avait conscience, non seulement de l'avoir méconnu, mais souvent de l'avoir cruellement blessé, cet homme si bon, si dévoué, qu'elle voyait là, au premier rang de ceux qui s'étaient réunis pour rendre un éclatant hommage à son père. Elle se souvenait de la souffrance visible sur son visage lorsque, lui refusant toute appellation de tendresse, de gratitude, de simple amitié même, elle le souffletait, impitoyable, d'un sec et dur :

— Monsieur !...

Certainement, il en souffrait, en raison même de son affection sincère pour elle, de tous les soins constants dont il l'enveloppait, et elle s'avouait, très bas encore :

— J'ai eu tort !... C'est mal ce que j'ai fait !...

Une rumeur plus violente dans le grand murmure de la foule, des exclamations, des cris, le roulement sourd de plusieurs voitures et l'explosion soudaine de *la Marseillaise*, attaquée par la musique, l'arrachèrent à ses réflexions. On saluait l'arrivée du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui avait accepté de présider la cérémonie et devait prononcer le premier discours.

Un flot de sang empourpra les joues frémissantes de Gilberte.

Pour son père ! C'était pour son père ! L'orgueil du nom glorieux gonfla sa poitrine, tandis que le Ministre ayant pris place devant le monument, à un signal, la toile disparaissait, abattue brusquement, et que le buste du compositeur se dressait, en pleine lumière, au-dessus des groupes harmonieux qui symbolisaient son œuvre.

— Gilbert de Kérisis !

Le nom, gravé sur le piédestal de rochers, roulait, prononcé par tous, allant de l'un à l'autre en écho renaissant ; et la jeune fille, ivre d'une joie débordante, avait des tentations de mêler sa voix aux voix de tous pour crier :

— Gilbert de Kérisis !...

Elle eût voulu proclamer :

— Mon père ! c'est mon père !... Et je suis, moi, Gilberte de Kérisis !...

Elle eut comme un vague sentiment de pitié attendrie pour sa mère, qui ne le portait plus, ce nom fameux, ce nom acclamé, et, à mesure qu'il revenait dans les discours se succédant devant le monument, à mesure qu'elle l'entendait vibrer et retentir dans l'air

radieux, à mesure que ses yeux relisaient avec une jouissance délicate les lettres d'or qui le reproduisaient gravées dans le bronze, elle éprouvait plus d'indulgence encore pour ceux qui n'avaient pas le bonheur de le posséder, pour ceux qui n'avaient pas la gloire de le porter.

Mais ses regards tombèrent sur Renaud Teillé, placé tout près d'elle, et aussitôt le souvenir de ses fiançailles lui revint à l'esprit, traversant son cerveau de cette idée :

— Bientôt je ne serai plus Gilberte de Kérislis!...

C'était vrai, comme sa mère, qui, en ce moment, paraissait cependant goûter le plus pur bonheur, une félicité supérieure à tous les orgueils, n'allait-elle pas également, elle aussi, quitter le nom de gloire de Kérislis pour prendre celui de l'homme qu'elle avait choisi, qu'elle avait accepté, du fiancé qu'elle aimait, du mari? Plus vivement encore qu'auparavant, elle comprit quelle indulgence elle devait avoir pour la veuve de Gilbert de Kérislis, remariée à Bernard Clairmont.

Une telle joie brillait dans les yeux de ce dernier durant les ovations qui accueillaient les discours célébrant le compositeur, il paraissait si franchement heureux, que Gilberte sentit fondre, s'évanouir ses dernières résistances. Tandis que, les dernières paroles prononcées, les groupes entouraient le sculpteur pour le féliciter de son œuvre; que les amis, les uns après les autres, s'éloignaient après avoir salué la famille du musicien, Gilberte, d'un mouvement spontané, alla à Bernard Clairmont, lui tendant les bras, sans songer à la foule qui les entourait, et, emportée dans un élan de reconnaissance, vaincue, s'écria avec explosion :

— Merci!... merci!... pour tout!... Mon bon, mon excellent père!...

Bernard, les yeux aveuglés de larmes, poussa une exclamation de bonheur :

— Bien vrai?

Elle répéta :

— Mon père!...

Il balbutiait :

— Ma chérie!... Enfin!... Oh! la joie que tu me donnes!... La récompense, la seule que j'ambitionnais depuis si longtemps!... Gilberte, ma fille!...

Au milieu du brouhaha des causeries, des derniers grondements de la musique achevant une œuvre de Gilbert de Kérislis, cette courte et rapide scène avait échappé à l'attention des invités. Seule, Louise avait vu, avait compris, avait entendu; elle étreignit sa fille avec une tendresse nouvelle, éperdue de joie :

— Mon enfant!... mon enfant!... Tu m'es donc rendue tout à fait!... Tu as compris, enfin?...

Gilberte se laissa saisir, et, doucement, penchant sa tête sur l'épaule de sa mère :

— Oui, maman!...

Du regard elle désignait Renaud Teillé, immobile et joyeux à quelques pas d'elle, comme si elle eût voulu l'associer à sa pensée, faire sentir à quel sentiment elle céda, vaincue par l'amour, comme l'avait été Louise.

— Ma chérie! murmura la mère, comme nous allons être heureux à présent du vrai bonheur!...

La plaie de son âme et de son cœur à jamais cicatrisée, elle pouvait contempler placidement l'image triomphale de Gilbert de Kérisil.

Elle enveloppa du même coup d'œil de tendresse Bernard Clairmont, Renaud Teillé et Gilberte, réunis sous le buste de bronze qui se dressait immobile, entouré de fleurs, de hourras, symbolisant la gloire, au-dessus des douleurs et des joies humaines, comme eux-mêmes, en ce moment, symbolisaient l'amour, la joie familiale, le bonheur, préférables à l'ivresse glorieuse, aux satisfactions de la vanité, à toutes les jouissances ambitieuses, si durement achetées, si cruellement payées.

— Le seul bonheur, celui-ci, meilleur et plus durable que tout! songea Bernard Clairmont.

Calme, il regardait sa belle-fille et son pupille qui, les doigts unis d'une étreinte tendre, les yeux perdus dans les yeux, se tenaient un peu à l'écart, oublieux de tout ce qui n'était pas eux, ne songeant plus ni à la foule entassée autour du monument, ni à Louise, ni à lui, Bernard, ni même au grand mort, endormi dans [son image de bronze, au milieu de ses œuvres gravées dans le] marbre et ressuscitées, animées par la main géniale d'un autre grand artiste.

Gustave TOUDOUZE.

M. VICTOR DURUY

D'APRÈS M. ERNEST LAVISSE

I

On sait qu'au *Correspondant* nous n'avons pas le goût des discussions inutiles. Nous recherchons si peu à réveiller les querelles dans le passé que, même pour celles du présent, pour celles que le flot des événements et des passions soulève au jour le jour, nous les réduisons au *minimum*, au plus strict nécessaire. Devant la redoutable simplicité des questions de vie ou de mort qui pressent de plus en plus la société contemporaine, cette réserve nous semble la vérité et aussi l'opportunité.

Lorsque M. Victor Duruy a terminé, il y a quelques mois, sa longue et laborieuse carrière, nous n'avons pas eu d'effort à faire, laissant là le souvenir des contradictions qu'une partie de son œuvre ministérielle avait provoquées, pour parler de lui sans amertume, avec convenance et respect, avec un esprit d'équité qui tempérait et accentuait l'hommage. Nous avons honoré le professeur, le robuste travailleur, l'écrivain qui, pendant plus d'un demi-siècle, s'est fidèlement appliqué à lui-même la consigne de l'un de ces Césars pour lesquels il eut un faible : *Laboremus!* Tout en regrettant qu'il n'ait pas ouvert son intelligence plus grande à cette lumière du christianisme qui, se levant, au cours de leur développement, à l'heure de leur phase la plus solennelle, sur les destinées du peuple-roi, les éclaire pour en marquer le sens et le but, — nous ne contesterons pas que l'*Histoire romaine* de M. Duruy, sa plus belle œuvre, ne soit souvent bâtie avec ce ciment romain qu'employaient ses héros. Quant à l'épisode de son ministère, nous n'avons pas assurément oublié quelles appréhensions et quelles critiques plusieurs des actes et des programmes qui le signalèrent avaient suscitées dans une portion considérable de la société française. Critiques et appréhensions étaient d'autant

moins susceptibles d'oubli que l'expérience les avait plus nettement confirmées. Il était permis de penser que ces conséquences, tirées par des politiciens sans foi ni loi, M. Duruy ne les avait prévues. Il ne les avait pas autorisées par son langage; il les avait désavouées d'avance en répondant aux objections qu'une compétence mieux avisée lui opposait. Nous ne pouvions pas aussi ne pas nous rappeler que l'un des fils de M. Duruy avait été au premier rang des défenseurs de la liberté religieuse et de l'égalité civile contre les perturbateurs intolérants et ignorants de notre régime scolaire; il avait ainsi expliqué et vengé les intentions paternelles.

Tout cela fait qu'à la mort de M. Duruy, nous l'avons jugé avec la haute et impartiale sérénité dont l'évêque, qui avait été le plus illustre adversaire de quelques-unes de ses tendances et de ses réformes, a si noblement posé les règles : « Je n'aime point la contention avec les vivants, disait Mgr Dupanloup d'un universitaire qui n'avait pas les droits de M. Duruy à l'estime; j'en aurais horreur avec ceux qui ne sont plus. Ce que je cherche d'abord, ce n'est pas ce qui sépare, mais ce qui rapproche; ce n'est pas la querelle, c'est l'accord; ce sont les points de départ communs. »

Par une heureuse rencontre, il s'était même trouvé que, lorsque M. Duruy prit place à l'Académie française, il fut reçu par un de ses anciens élèves, l'un des fils spirituels de Mgr Dupanloup, Mgr Perraud, évêque d'Autun, qui put facilement, les droits de la vérité et l'honneur de chacun étant sauvegardés, faire la paix dans la justice.

Mais voici que cette paix menace d'être troublée par un biographe de M. Victor Duruy, M. Ernest Lavisse, qui, sous prétexte de confondre les vénérables contradicteurs de l'ancien ministre, prouve que, dans leur consciencieuse et judicieuse polémique, ils avaient encore plus raison que ne jugeait l'opinion. Si les idées et intentions que M. Lavisse attribue à M. Duruy étaient exactes, il est certain que les évêques qu'il eut pour adversaires pourraient dire aujourd'hui ce que Bossuet répondait à Louis XIV dans une circonstance célèbre : « En ce cas-là, nous aurions parlé encore plus fort! »

. II

Le commun des mortels avait toujours cru que c'étaient les travaux préparatoires de la *Vie de César* qui, en mettant la science abondante et précise de M. Duruy aux prises, ou plutôt en contact, avec les notions un peu confuses et diffuses de Napoléon III, avaient décidé l'impérial auteur à faire de son collabo-

rateur en histoire son collaborateur en politique, son ministre de l'instruction publique.

M. Lavisse nous apporte sur ce point obscur quelques renseignements qui, connus à leur date, auraient donné une acuité singulière aux défiances qu'il reproche, non seulement au clergé, mais aux conservateurs d'alors.

Au mois de janvier 1860, lorsque la brochure anonyme *le Pape et le Congrès* venait d'être lancée et que le traité de Villafranca était jeté aux rebuts par son signataire, M. Duruy, professeur d'histoire au lycée Henri IV, était mandé chez son ministre, M. Rouland, qui lui disait : « Puisque vous êtes professeur d'histoire, vous devez savoir l'histoire des Etats de l'Eglise, je voudrais avoir quelques notes là-dessus; donnez-les-moi. » M. Duruy composa un mémoire, « où il esquissait rapidement l'histoire des Etats pontificaux, montrait qu'ils s'étaient formés, comme tous les Etats du monde, par toute sorte de moyens, surtout par de mauvais, concluait qu'ils étaient nuisibles à la papauté, et proposait de laisser au Pape le Vatican, sous la garde des puissances catholiques qui payeraient une liste civile au chef de leur Eglise ». Le ministre fit sans retard imprimer le mémoire pour le communiquer à l'empereur; il voulait une publication immédiate. Puis elle fut contremandée; M. Duruy obtint, à la condition de ne pas la signer, de la faire à ses frais, risques et périls. Elle était intitulée : *Papes, princes italiens*.

Nous serions étonné que M. Duruy n'eût pas été, lui-même, plus qu'étonné de la communication de M. Rouland. Il y avait quelques mois à peine qu'au nom et par ordre de l'empereur, le même M. Rouland, ministre des cultes, avait écrit à tous les archevêques et évêques : « Le prince qui a donné à la religion tant de témoignages de déférence et d'attachement, qui a ramené le Saint-Père au Vatican, veut que le chef suprême de l'Eglise soit respecté dans tous ses droits de souverain temporel. »

Il nous semble, d'autre part, surprenant que M. Duruy se soit mis si vite à la besogne officielle. Versé, comme il l'était, dans l'étude de l'histoire, qui est la politique en action des peuples, il n'ignorait pas de quelle gravité était la question engagée par des gens qui n'étaient pas plus capables de la comprendre que de la résoudre. Le pouvoir temporel n'intéressait pas seulement l'indépendance du chef de la catholicité, la liberté de conscience de plus de 200 millions d'hommes, les titres les mieux acquis et les droits les plus sacrés qui furent jamais. Il y avait encore d'autres raisons qui l'imposaient à notre attention et à notre respect. Placée au centre de l'Italie, la souveraineté territoriale des papes avait, dans les siècles

passés, été le salut de la péninsule, elle l'avait empêchée de s'évanouir tout entière dans la domination étrangère; maintenant son inviolabilité permettrait à cette même péninsule de réaliser, au grand profit de l'intérêt français et de l'équilibre européen, l'unité fédérative, la plus conforme aux traditions, au génie, au vœu de ses peuples. A travers toutes les formes de civilisation et tous les genres de révolution, le même instinct patriotique, la même sollicitude de défense et de grandeur nationales, avaient inspiré tous nos établissements et tous nos essais en Italie, depuis les royautés normandes et capétiennes du moyen âge jusqu'aux créations de Louis XIV et de ses petits-fils, jusqu'aux républiques parthéno-péennes, cispadanes et autres du Directoire, jusqu'aux brillantes chevauchées de Murat.

Travailler à la destruction du pouvoir temporel, c'était travailler à l'unité de l'Italie, mauvaise affaire qui nous en préparait de pires encore. Ce n'était pas seulement l'évêque qui parlait en Mgr Dupanloup, c'était le patriote, lorsque, dans une de ses réponses à une brochure de l'empereur masqué, il dénonçait dès 1861 « l'unité italienne, mère très prochaine et très menaçante de l'unité allemande ».

D'après M. Lavisse, M. Duruy aurait été, pendant quelques semaines, adjoint à M. Mocquard, qui était le secrétaire de l'empereur. Il aurait été chargé d'écrire des lettres de cérémonie, souhaits de bonne année à un cardinal, compliments de jour de l'an à l'empereur Soulouque, etc. Promu à des grades élevés dans l'enseignement, il fut subitement, au mois de juin 1863, nommé ministre de l'instruction publique.

III

L'homme auquel M. Duruy succédait, M. Rouland, ne laissait qu'un mauvais souvenir. Ancien juriste qui termina sa carrière en se faisant financier, on se demande quelle idée bizarre avait conduit Napoléon III à confier à ses mains inexpérimentées et lourdes le gouvernement de cette Université pour lequel Napoléon I^{er}, écartant même d'illustres savants, ses amis, comme les Monge et les Berthollet, avait choisi un humaniste par excellence, un des maîtres les plus incontestés du goût, M. de Fontanes. Venant après les chefs de l'Université qui, sous la monarchie constitutionnelle, s'étaient appelés Royer-Collard, Frayssinous, Guizot, Cousin, Villemain, Salvandy, M. Rouland avait paru la démonstration vivante de l'état d'infériorité où le régime brutal du 2 décembre entendait réduire l'intelligence française.

M. Rouland ne laissait pas plus de regrets dans le clergé que dans l'Université. Toutes les tracasseries, avanies, roueries, que le régime actuel a portées à leur plus haute puissance, il les avait déjà tirées de son sac de vieux procureur pour en tourmenter les prêtres récalcitrants aux beautés contradictoires de la politique impériale. Qu'on ne croie pas, par exemple, que l'invention de mettre les curés au pain sec par la suppression de leurs traitements soit récente; le ministre des cultes du second Empire pouvait la revendiquer. Le Cardinal-Archevêque de Besançon en avait saisi le Sénat dès le mois de mai 1861; et la même méthode était pratiquée dans un si grand nombre de diocèses, qu'un des plus persévérants défenseurs de la liberté religieuse; M. le duc Albert de Broglie, écrivait dans le *Courrier du Dimanche* du 9 juin de cette même année : « En face d'une administration armée d'un droit si exorbitant, et qui pourrait chaque jour le prendre par la famine, la situation du prêtre serait, en vérité, trop humiliante ou trop pénible. Soumis, il paraît asservi. S'il maintenait son indépendance, il serait brisé comme le verre. Non seulement aucun catholique, mais aucun ami de la dignité humaine, ne pourrait voir sans indignation les représentants de la religion en proie à ces tentations de faiblesse quotidienne, et à l'humiliation de ce martyr à coups d'épingle. Toute autre situation, quelles que fussent ses peines, serait préférable pour l'Eglise. Je suis de ceux, monsieur le rédacteur, qui ont toujours cru, et qui croient encore que, renfermée dans de justes limites, l'alliance de l'Eglise avec l'Etat est un état de choses utile et digne, et les théories de séparation absolue que rêvent beaucoup d'esprits généreux, me séduisent, jusqu'ici, sans réussir à me convaincre. Mais c'est à la condition que l'alliance ne soit pas une forme déguisée de la soumission, qu'elle résulte d'un traité honorable pour les deux parties, et non d'un contrat de domesticité. »

Ainsi préparé par son devancier, le ministère de M. Duruy fut accueilli généralement, sinon avec enthousiasme, du moins avec une curiosité qui n'était pas sans bienveillance.

IV

M. Lavissee raconte la scène suivante : « Un des évêques, Mgr de Langres, renommé par sa hautaine intolérance, inquiet (que le ministre eût voulu, pour son début, rétablir la philosophie « dans ses droits et honneurs », l'interpella vivement : « Nous voulons savoir, dit-il, ce que vous avez l'intention de faire et où vous vous proposez d'aller. — Ce que je veux faire, Monseigneur? répondit le

ministre : le contraire de ce que vous avez fait ! Où je veux aller ? A la lumière ! »

Outre que le ton de cette réponse ne ressemble pas au langage habituel de M. Duruy et sent plus le mélodrame que la réalité, bien des inexactitudes s'y trahissent. D'abord, de quel évêque de Langres veut nous parler M. Lavissee ? Sans doute de Mgr Parisis, lequel avait cessé depuis douze ans d'être évêque de Langres pour devenir évêque d'Arras ; petite erreur fâcheuse sous la plume d'un professeur d'histoire qui entreprend d'écrire une page historique. De plus, les lecteurs qui ne seraient pas au courant de la question seraient portés à induire de l'anecdote de M. Lavissee que c'était le clergé qui, après le coup d'État, avait fait supprimer dans l'enseignement la classe de philosophie, et que le rétablissement de cette classe fut, pour le clergé, une défaite. Or, la vérité est toute contraire : la classe de philosophie fut supprimée par un ministre, M. Fortoul, qui n'appartenait pas aux anciens partis monarchiques et catholiques, et qui avait longtemps flotté dans les théories saint-simoniennes. Elle fut supprimée sous l'effet de la réaction violente qui frappait les études libérales comme complices des idées et des institutions libérales. Elle fut supprimée malgré le clergé qui, presque partout, maintint la chose et le nom dans ses petits séminaires et dans ses collèges ; Mgr Dupanloup, en particulier, ne permit pas que, dans les établissements dont il avait la direction, on touchât à la classe de philosophie.

Aucune contradiction sérieuse ne vint donc à M. Duruy, de la part du clergé, lorsqu'il fit une réforme qui n'était qu'une restauration du passé. Même assentiment lui fut donné dans les mêmes rangs, lorsqu'il brisa un autre produit avorté du coup d'État, le système de la bifurcation des études, né de la même inspiration de matérialisme aveugle, et que les membres les plus considérables du clergé, notamment le cardinal Mathieu, avaient publiquement critiqué, et, autant que possible, annulé dans la pratique.

M. Lavissee assure que, secrétaire de M. Duruy au ministère de l'instruction publique, il trouva aux archives du cabinet un mémoire adressé, en 1858, par l'évêque de Montauban à Napoléon III, et qui visait à l'accaparement de tout l'enseignement public, surtout de l'enseignement primaire, par le clergé. Il affirme « que l'auteur de ce mémoire exprimait la pensée normale et constante de l'Eglise, certainement la pensée de Mgr Dupanloup ». Il reproduit une réponse cordiale qu'au reçu d'une très bonne lettre de M. Duruy, Mgr Dupanloup lui adressait, et qui se terminait ainsi : « Pourquoi ne vous dirais-je pas que j'ai senti et que je sens en vous un homme que je serais heureux de connaître plus intimement, et avec

lequel j'aimerais à m'entretenir des grands intérêts de la jeunesse? Sans doute, il y aurait d'abord entre nous quelque dissentiment, mais je ne sais pourquoi il me semble que nous nous entendrions bientôt peut-être dans une sphère supérieure. » M. Lavissee ajoute : « *Peut-être... Non, cela ne pouvait pas être!* L'Église ne peut, ne pourra jamais désobéir à l'*Ite et docete*, sans renier sa mission divine; elle n'a pas le droit de renoncer à l'éducation des âmes ni de la partager; il la lui faut tout entière. »

Evidemment l'Église croit et croira toujours que, nécessaire aux individus comme aux sociétés, la religion chrétienne doit pénétrer l'enseignement, parce qu'elle est à la fois la vérité, la moralité et le salut. Mais est-il équitable de dire que cet enseignement, elle a voulu l'accaparer en notre siècle? Toutes les propositions de ce genre qui ont été faites sont venues des hommes ou des pouvoirs publics, le clergé ne les a jamais encouragées. Il les a esquivées en 1850 lorsque M. Thiers les a émises. L'historien du cardinal Mathieu, Mgr Besson, évêque de Nîmes, raconte qu'après le coup d'Etat plusieurs prélats, parmi lesquels le cardinal dont il écrit la vie, furent officieusement consultés sur un projet agité en haut lieu, et qui aurait consisté à supprimer le budget de l'Université en abandonnant aux évêques, aux congrégations enseignantes, à l'initiative des communes et des départements le soin de distribuer l'instruction à tous les degrés sous la surveillance de l'Etat. Pour diverses raisons, les réponses du cardinal Mathieu et des autres évêques furent négatives : « Le projet, sincère ou simulé, dit Mgr Besson, fut abandonné aussitôt. Quelque discrète qu'eût été la consultation, l'Université ne l'ignora pas tout à fait. En écrivant au cardinal Mathieu, M. Fortoul parle « de la gratitude « éternelle » qu'il lui doit. »

Ne connaissant pas le mémoire de Mgr Doney, évêque de Montauban, nous n'avons pas à l'apprécier. Quant à Mgr Dupanloup, qui, par parenthèse, était séparé, par plus d'une dissidence, de Mgr Doney, il a sans cesse, en revendiquant pour l'Église la liberté de l'enseignement, et, pour l'enseignement lui-même, le respect des garanties religieuses que l'Etat avait inscrites dans les lois, — il a repoussé toute prétention d'un privilège qui, à l'époque actuelle, serait conféré au clergé. Il a tenu, lorsque M. Duruy était ministre, à répéter encore, dans son admirable discours de 1864, au congrès de Malines, ce qu'il avait dit tant de fois : « La loi de 1850, soit pour l'enseignement primaire, soit pour l'enseignement secondaire, a été une loi de liberté et de concurrence. On nous a accusés, avec plus de méchanceté que de sincérité, de demander la liberté et la justice pour tous, avec

l'arrière-pensée de les refuser aux autres, quand nous les aurions obtenues; je proteste contre cette calomnie. La concurrence est tout à la fois la loi de la nature et de la société; dans la nature, elle développe, par la lutte avec les obstacles, l'énergie humaine; dans la société, elle développe, par la lutte avec les rivaux, l'émulation. Telle est la force des choses. Tel est aussi le courant du siècle. Je suis, en cela, les préceptes de l'Écriture : « Ne va pas te briser contre le courant du fleuve », *Ne coneris contra ictum fluminis*. C'est-à-dire, marche avec ton temps, non pas pour te laisser corrompre par lui, mais pour te sauver en l'améliorant. J'ai l'habitude de dire ce que je pense, et j'avouerai que, croyant l'émulation bonne en soi, parce qu'elle entretient le zèle des deux côtés et le progrès, je n'aimerais pas à voir les écoles dirigées par le clergé ou les religieux sans aucune concurrence. Je ne désire pas évidemment que l'école soit faite par des impies; mais je n'y vois qu'un bien, si elle est faite par de bons et honnêtes laïques. »

V

Lorsqu'on prend une à une la plupart des réformes énumérées par M. Lavoisier qu'entreprit ou essaya M. Duruy, il en est peu, bien peu qu'en principe les catholiques, les conservateurs, auraient désapprouvées.

M. Lavoisier prétend qu'aucun grand progrès n'avait été accompli pour l'enseignement primaire depuis la loi de 1833. Il oublie que la loi de 1850 avait rendu obligatoire la fondation d'écoles de filles, doublé le minimum du traitement des institutrices, prescrit en leur faveur la création d'une caisse de retraites, établi la concurrence dans des conditions si larges de liberté que, sous l'égide d'un gouvernement qui, loin de forger, aurait aplani les entraves, l'instruction universelle serait devenue un bienfait pour le pays sans être une ruine pour ses finances.

L'enseignement professionnel, auquel M. Duruy mit ses soins, trouvait un terrain tout préparé. Depuis longtemps, des prêtres parmi lesquels il nous suffira de citer l'abbé de Bervanger, l'avaient tenté à Paris dans l'œuvre de Saint-Nicolas, et l'admirable institut des Frères a montré sur tous les points de la France qu'il pouvait créer en ce genre des écoles modèles.

Personne n'aurait fait opposition à M. Duruy lorsqu'il parlait de rendre à la France ses grandes universités d'autrefois. C'était une idée de la Restauration, formulée en 1815 dans une circulaire célèbre, et qui avait été étouffée pas les Cent-Jours.

L'enseignement secondaire des filles, que M. Duruy voulut organiser, n'avait rien en soi que de très acceptable. Mgr Dupanloup, qui intervint si puissamment dans la question, avait toujours favorisé et donné cet enseignement avec une hardiesse et une compétence qui, aujourd'hui encore, font autorité; M. Lavissee peut consulter à ce sujet son collègue en Sorbonne, M. Marion, qui, dans son cours de pédagogie, cite comme un maître l'évêque d'Orléans. Sans doute Mgr Dupanloup ne voulait pas d'excès, il demandait pour la femme *des clartés de tout*, selon le mot de Molière, plutôt que des tas de notions indigestes aboutissant à des examens sans valeur et à des diplômes sans prestige. Il avait horreur des bas bleus, des pédantes, de ce qu'on appelle aujourd'hui des femmes cérébrales; type impopulaire et désagréable qui de la fleur fait une conserve. Mais, l'excès évité, il applaudissait à toute mesure qui aurait développé l'esprit de la femme.

Comment donc la plupart des réformes de M. Duruy finirent-elles par inspirer la méfiance et déchaîner l'orage?

Les préoccupations du moment n'y furent pas étrangères, évidemment : le ministère de M. Duruy eut le malheur d'être contemporain, non seulement de la politique insensée et criminelle qui, bouleversant au delà des Alpes et du Rhin l'œuvre séculaire de nos hommes d'État et de nos hommes d'épée, préparait la destruction de la France, mais de la politique plus insensée et plus criminelle encore qui, pour endormir le pays sur l'abîme où on le précipitait, faisait comme diversion la guerre à l'Église. Nos désastres sont nés d'une pensée irréligieuse.

Les catholiques, les conservateurs, eurent-ils tort de s'inquiéter des réformes de M. Duruy? Les renseignements qu'apporte M. Lavissee seraient faits pour leur donner raison, encore plus raison qu'ils ne le croyaient eux-mêmes : « M. Duruy, nous dit-il, espérait le triomphe futur, si lointain qu'il dût être, de la raison sur la foi. Il comprenait très bien, comme il le dit un jour en Sorbonne, que « les anciens pasteurs des peuples » voulussent les retenir à l'ombre des cathédrales », mais il savait qu'un jour les peuples sortiraient de cette ombre. C'est pourquoi l'accord ne pouvait se faire entre M. Duruy et les évêques, même dans la sphère supérieure. » M. Lavissee cite quelques extraits d'une note presque testamentaire de M. Duruy, où l'ancien ministre résumerait l'histoire de l'humanité dans un long effort « logique » pour affranchir « le fils du père..., le penseur du prêtre, l'homme de ses crédulités, de ses passions et de ses espérances ». Enfin, M. Lavissee, s'en prenant aux anciennes classes dirigeantes qu'il critique en masse : majorité, minorité ou tiers parti — (cet ancien

bonapartiste, qui l'est peut-être toujours sous sa pelure républicaine, ne faisant grâce qu'à l'empereur et à l'impératrice), — leur reproche de n'avoir pas compris ou de n'avoir pas voulu comprendre en ce siècle « qu'un peuple nouveau naissait, répugnant aux choses-mortes qu'on s'obstinait à lui offrir ». Il présente ainsi ce qui aurait été le programme ministériel : « Enfin et surtout, il fallait honorer et servir la seule puissance désormais souveraine : la science, réformatrice bienfaisante du travail humain, rénovatrice de l'esprit en toutes ses activités, philosophie de l'avenir, et, je dirai, malgré les abus prud'hommesques du mot, et les sourires des délicats, et la quiétude des béats, et l'orgueil pharisaïque des militants orthodoxes, religion en espérance. »

Une religion en espérance n'engage pas à grand'chose, et plus d'un de ses fidèles pourra dire avec Molière, dont le bon sens, armé d'une verge de magister, nous serait si utile, qu'on désespère alors qu'on espère toujours. Mais, franchement, si telles étaient les intentions de M. Duruy, les évêques, Mgr Dupanloup en tête, ne devaient-ils pas, comme ils l'ont fait, prendre l'alarme et prendre les armes ?

VI

Que M. Lavissee ait fidèlement reproduit la pensée de M. Duruy, ou que, devenu plus tard le collaborateur de M. Jules Ferry, il l'ait trop fortement mélangée et colorée de la sienne, — nous lui soumettrons quelques considérations en dehors de tout esprit de polémique.

M. Lavissee nous a fait un tableau très minable de l'Université antérieure au ministère de M. Duruy, des livres d'histoire ridicules dont elle se servait, de l'ancienne Sorbonne, des anciennes Facultés « sans élèves, vulgarisant pour d'anonymes auditoires, éloquents quand elles pouvaient l'être, ou spirituelles ; à défaut, déclamatoires et plaisantines », et où les professeurs n'arrivaient souvent dans leurs chaires que « parce qu'ils étaient incapables de tenir une classe de lycée, ou fatigués, ou malades du larynx ».

Si les maîtres éminents de l'Université, si les puissants excitateurs d'esprits, qui ont enseigné en Sorbonne, revenaient au monde, ils pourraient demander à M. Lavissee quelles sont ses raisons de le prendre de si haut avec leur passé. Ils entendraient les voix les plus autorisées dire avec une désolante unanimité que jamais le niveau des études n'a été plus bas. Ils pourraient lire dans le *Journal des Débats* du 8 mars dernier, dans le journal universitaire par excellence, cette peinture trop vraie de ce que sont devenus, sur notre terre de France, élèves et professeurs : « Une

moitié de la France est occupée à examiner l'autre. Cette manie d'examens, de concours, de certificats, cette chasse au parchemin qui n'épargne ni le sexe ni l'âge, n'est pas nouvelle, mais elle gagne chaque jour en intensité. Si l'on n'y prend garde, elle finira par faire de nos Facultés de simples jurys, au grand préjudice de la science et des études. La Sorbonne, condamnée aux examens à perpétuité, aurait à peu près autant de vie intellectuelle qu'un distributeur automatique. Il est vraiment choquant, pour ne pas dire plus, de voir des hommes dont le talent et le savoir font honneur à l'Université et au pays tout entier, réduits durant des mois à épilucher des contre-sens et des fautes d'orthographe. Si encore ce labeur fastidieux avait une utilité générale quelconque, les infortunés qui y sont astreints trouveraient une consolation dans la conscience du service rendu. Mais ils savent mieux que personne ce qu'il faut en penser. *Plus les examens se multiplient, plus les études s'affaiblissent et s'abaissent.* »

M. Lavoisier, qui est l'un des serfs de ce dur métier d'examineur à outrance, niera-t-il que cette peinture ne soit la vérité même?

Pendant ce temps-là, — sans même parler des fameux cours de jeunes filles, qui sont presque partout morts d'inanition, — les établissements destinés à l'âge scolaire proprement dit, c'est-à-dire aux enfants de six à treize ans, ont vu en cinq ans le nombre de leurs élèves diminuer de plus de deux cent mille. A la Chambre des députés, on vient de constater que, dans vingt-trois ou vingt-cinq départemens, des écoles normales primaires, construites avec une prodigalité ruineuse pour notre trésor à sec, ne comptent pas en moyenne dix élèves par année d'études. Elèves comme maîtres, tout décroît. Ce qui, en revanche, se remplit, tandis que l'école, d'où Dieu n'est plus, se vide, ce sont les prisons, les maisons pénitentiaires de toute nature, les hôpitaux, les dépôts, les asiles d'aliénés. La criminalité décuple dans l'enfance, les suicides s'y multiplient. La société se dissout par tous les bouts. Le chancre de l'athéisme la dévore sous les formes les plus hideuses de la luxure. L'alcool empoisonne et tarit le sang français. Rien qu'à Paris, la consommation de l'absinthe et des liqueurs similaires a plus que doublé en sept ans; de 1885 à 1892, elle a passé de 57 732 hectolitres à 129 670 hectolitres. Qu'on s'étonne après cela que, de ces tempéraments brûlés de bonne heure, qu'aucun frein moral ne retient, et que la bestialité domine, il ne sorte qu'une population qui reste stationnaire et stérile en face des autres nations toujours grandissantes!

Ce qui sert de contrepoids, malgré toutes les persécutions et tous les obstacles, à ce travail de mort de la race française, ce

sont les écoles libres où se conserve, avec la religion, la dernière sauvegarde de la patrie. Ainsi qu'on le rappelait naguère dans le *Correspondant*, d'après un instructif rapport de M. le duc de Broglie, le nombre des Frères enseignants comme celui de leurs élèves ne cessent pas d'augmenter. Pour le plus grand bien de la France, ils sont, les uns et les autres, fidèles à la loi de 1833 comme à la loi de 1850, qui avaient inscrit l'enseignement religieux dans le programme de toute éducation civilisée, — fidèles à ces vérités tutélaires que M. Jouffroy, après avoir écrit, dix années avant, l'article *Comment les dogmes finissent*, présentait, en 1840, à l'Académie des sciences morales comme le résumé des conclusions de sa vie arrivée à son terme : « Sans la religion, il n'y a pas d'éducation morale possible, et elle doit être l'âme des écoles normales primaires. Le christianisme renferme une éducation d'une profondeur inépuisable, qui s'est faite petite quand il fallait, qui s'est développée à mesure que par elle se développaient les sociétés, qui a grandi avec elles, toujours constante dans son but..., trouvant en elle, non seulement la solution des problèmes et la satisfaction des besoins du passé, auxquels elle a suffi, mais la solution des problèmes et la satisfaction des besoins du présent et de l'avenir, les uns si nouveaux, les autres inconnus, et auxquels elle peut seule suffire. »

M. Lavoisier nous parle *du triomphe futur de la raison sur la foi; de la science, religion en espérance*. Propos qui ne sont ni d'un philosophe ni d'un savant! Descartes et Leibnitz ne les auraient pas tenus, pas plus que Claude Bernard et Pasteur; nous citons ces derniers, ne voulant même pas nommer tant d'hommes de génie qui, véritables conquérants dans la découverte des lois de l'univers physique, étaient, dans le recueillement même ou l'extase de leurs découvertes, les plus humbles et les plus fervents des chrétiens. Ampère, Cauchy, Cuvier, Biot, Leverrier, Jean-Baptiste Dumas, bien d'autres de leurs pairs, ont été, en notre siècle, religieux comme l'avaient été Kepler, Pascal et Newton.

La raison ne triomphera jamais de la foi : prétention impie et puérile. L'acte suprême de la raison est de reconnaître au contraire qu'elle ne peut triompher que par la foi et avec la foi, triompher des barrières qui lui ferment ce que le positivisme appelle l'inconnaissable. Et de même pour la science; loin de la redouter, la foi l'appelle à son aide. Plus la science se rendra maîtresse du domaine de l'homme, plus elle le parcourra et l'exploitera, et plus aussi elle en reconnaîtra les limites au delà desquelles on ne passe pas, celles où le Dieu caché se tient et ne se découvre qu'aux croyants. Ceux qui ont parlé autrement, ceux qui ont prêté à la science des

jactances qu'elle n'autorise pas, n'étaient que des marchands d'orviétans; ils ont fait une faillite qui leur est personnelle.

Et ce qu'il convient d'ajouter, c'est que les charlatans qui se sont livrés à cet abus d'une science qu'ils n'avaient pas ont presque toujours été mis en branle par le désir de faire pièce au christianisme n'importe comment. Avec leurs morceaux de fausse science, ils soutenaient alternativement les thèses les plus contraires, selon que cela servait leurs petits projets contre la religion. Un philosophe dont M. Lavissee n'accusera pas les opinions cléricales, M. Fouillée, était tellement frappé de ce procédé, qu'il le signalait en ces termes, il y a quelques mois, à propos du problème de l'origine de l'homme : « Les anthropologistes ont beau sans cesse invoquer la science, ils font entrer leurs partis-pris dans leur science encore en bas âge. Voici des anthropologistes qui, quand il s'agit d'opposer l'homme à l'animal, ne veulent admettre aucune différence essentielle et se font un plaisir de montrer l'unité des simiens et des humains. S'agit-il, au contraire, d'admettre l'unité des races humaines, tout au moins leur unité mentale, ces mêmes anthropologistes ne veulent plus voir que les oppositions, ils mesurent des crânes, des tibias, etc., et creusent aussi profond qu'ils le peuvent l'abîme du nègre au blanc, après avoir essayé de combler l'abîme du singe au nègre. »

C'est un exemple, entre mille, du ragoût auquel la science est mise de nos jours pour les besoins de ce que des gens qui ne sont ni penseurs ni libres appellent la libre pensée. Elle est innocente des sottises et des hâbleries qu'on lui prête. Par cela même qu'elle est la science, elle sait à quoi s'en tenir sur ses moyens et ses ressources; elle connaît, comme disait Napoléon, son tirant d'eau. A mesure qu'elle montera davantage dans sa lumière et sa force, elle considérera avec une adoration croissante l'Auteur infini des êtres et des choses, et, en ce monde, le christianisme que gardent éternellement, non seulement les paroles divines, mais encore le vieil adage : « On ne détruit que ce qu'on remplace. »

H. DELORME.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La débâcle. — Le carnaval. — La République et le Bœuf-Gras. — Une nouvelle source de l'histoire de France. — La prédication chrétienne. — Les mandements de carême. — Frivolité mondaine. — Le couturier Worth. — Ses ateliers de la rue de la Paix. — Son château de Suresnes. — Un salon historique. — Le parc de Villeneuve-l'Étang et les arbres des Invalides. — Mystère et vandalisme. — Les fraudes de Toulouse. — Une étymologie nouvelle. — La grève des allumettes. — La révolution des fiacres. — Echec de la course à 4 franc. — Le compteur introuvable. — Les voitures automobiles. — Le départ pour Madagascar. — Souvenirs et espérances. — Un duel tragique. — Forces perdues. — Les lois et les mœurs. — L'association des Aveugles. — M. Maurice de la Size-ranne. — L'Œuvre des vieux papiers. — Encore Coquelin. — Le jugement du tribunal de la Seine. — Ingrate patrie... — Les petits Salons. — Le Cénacle de la *Plume*. — La Société des Orientalistes. — L'Union des Femmes peintres et sculpteurs. — Le Salon de la Rose † Croix. — Le Mandement du Sar. — Son portrait. — Femmes étiques et fumisteries. — Le musée Galliera. — Portraits féminins. — Les tapisseries de la ville de Paris. — Les morts du mois : le prince de Metternich, Ismail-Pacha, César Cantù, le duc de Noailles.

Enfin, la débâcle est venue! Pas encore la grande, celle qu'on attend, qu'on appelle, qu'on espère...; — seulement la petite, celle des glaces qui enchaînaient la Seine, la Loire et autres rivières. C'est un commencement, le reste viendra à son heure; tout s'est accompli, d'ailleurs, sans désastre ni dégâts, et il faut souhaiter que... l'autre opération s'effectue sans plus de secousses ni de ruines.

Savez-vous quelle était l'épaisseur des blocs de glace de la Loire, en amont d'Orléans, sur une étendue considérable? Plus de *quatorze* mètres! Au bois de Boulogne, on patine sur les lacs dès que l'épaisseur atteint 8 centimètres; quel plancher que celui d'un fleuve gelé à 14 mètres de profondeur! Et quelle profitable industrie c'eût été, pendant des semaines, d'extraire ces énormes blocs à l'aide de la dynamite et d'en emplir des wagons pour en approvisionner tous les glaciers de Paris! Sans compter que nous eussions eu ainsi, pour nos rafraîchissements de l'été, de la glace pure pro-

venant d'une eau filtrée par les sables du fleuve, au lieu de la glace suspecte qui est ramassée dans les mares et les fossés de la banlieue, quand elle ne vient pas des ruisseaux même de la grande ville...

Naturellement, pendant la durée de ce long hiver, les hippodromes, couverts de neige, ont chômé, à la profonde désolation des bookmakers et des parieurs, mais on ne peut pas tout avoir à la fois, des chevaux glissant sur une piste et des patineurs évoluant sur une surface gelée. A présent, les uns se rattrapent pendant que les autres se reposent. Chacun son tour; *ament alterna Camenæ*.

La neige et la bise ont disparu juste à temps pour permettre au carnaval de recevoir quelques petits rayons de soleil, et la foule en a profité pour aller se contempler elle-même sur la ligne des boulevards, où deux cent mille badauds, sachant bien, d'ailleurs, qu'il n'y avait rien à voir, se sont réciproquement pailletés de confetti et enguirlandés de serpentins, en s'efforçant de se persuader qu'ils s'amusaient beaucoup. En réalité, l'ancien carnaval, celui qui mettait Paris en fête et qui passionnait la multitude, c'était le cortège du Bœuf-Gras, avec sa cavalcade tapageuse et bariolée, avec ses chars, ses orchestres, ses surprises; et tant qu'on ne l'aura pas ressuscité, on n'aura qu'un fantôme de mardi gras, qu'une ombre pâle du carnaval de jadis.

Chose bizarre! Les républiques semblent funestes au Bœuf-Gras. Après qu'il eut accompli sa promenade traditionnelle durant des siècles, à la grande joie du populaire, la première République le supprima brutalement, sans doute comme un legs d'ancien régime. Napoléon s'empressa de le rétablir; mais, en 1848, la seconde République le supprima derechef, je ne saurais dire pourquoi. Le second Empire le restaura brillamment, et jamais peut-être il n'eut plus d'éclat que sous Napoléon III. Mais la troisième République, imitant ses devancières en cela comme en tant d'autres vilaines choses, le raya du programme des réjouissances populaires, assez rares et assez maigres pourtant sous le régime; et, depuis vingt-cinq ans, nous sommes privés de ce spectacle qui divertissait tant nos pères. Quoi de plus inoffensif, cependant; et puisqu'on a amnistié les communards, ne semble-t-il pas que le pauvre Bœuf eût bien dû bénéficier aussi d'une mesure de clémence?

Il y a un autre point de vue de la question qui n'est vraiment pas indifférent. Avez-vous jamais remarqué que, si l'histoire de France pouvait disparaître, on arriverait à la reconstituer avec les noms des Bœufs-Gras, tout comme le génie de Cuvier reconstituait un animal avec un simple débris d'os? L'usage, en effet,

s'était établi de baptiser le bœuf d'un nom emprunté à l'événement le plus saillant de l'année, au succès littéraire et artistique le plus retentissant, au personnage le plus en vogue et le plus acclamé. C'est ainsi qu'il s'est appelé successivement, depuis un demi-siècle, le *Père Goriot*, *d'Artagnan*, *Monte-Cristo*, *Sébastopol*, *Faust*, *Solférino*. Sous la République actuelle, on l'eût appelé tour à tour *Gambetta*, *Boulangier*, *Rochefort*, et l'année dernière, certainement... *Panama*. Cette année, ce ne sont pas non plus les noms qui eussent manqué; le public eût bien plutôt eu l'embarras du choix...

Après le carnaval, le carême, mais si la quarantaine religieuse a beaucoup perdu, dans ses pratiques et ses pénitences, de sa rigidité passée, du moins, elle n'a pas faibli sous le rapport de la prédication évangélique, plus répandue peut-être et plus éclatante qu'à aucune autre époque. Un livre curieux, tout récemment paru ¹, le constate avec d'intéressants détails, en rappelant d'abord qu'il n'y avait point d'éloquence sacrée dans le paganisme, où la religion ne constituait qu'un culte extérieur. Nulle part, en effet, dans aucun temple, on ne parlait alors contre l'avarice, l'ambition, la débauche; nulle part, au nom d'aucune divinité, on n'adressait au peuple des enseignements analogues à ceux qui tombent de la chaire chrétienne depuis le Calvaire.

C'est avec les apôtres que s'inaugure l'éloquence sacrée, et c'est pour ainsi dire saint Paul qui traça sa première page en allant évangéliser les Grecs, épris de beau langage. « Athéniens, leur dit-il dans un exorde habile, je vous considère comme le peuple de l'univers le plus profondément attaché au culte des dieux. En traversant votre ville, en regardant les statues de vos divinités, j'ai trouvé un autel avec cette inscription : AU DIEU INCONNU. Eh bien, ce Dieu que vous adorez sans le connaître, c'est précisément celui que je viens vous annoncer... »

De ce jour, la nouvelle éloquence religieuse était créée. Les Pères grecs la cultivèrent avec éclat dans

Ce langage sonore, aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

Les Pères de la langue latine y ajoutèrent la robuste allure et la forte substance qui étaient davantage dans le génie romain, quelque chose qui tenait à la fois du juriste et du soldat.

¹ *Histoire littéraire de la Prédication*, par l'abbé Bouher, 1 vol. in-8°, chez Desclée.

Au moyen âge, la parole sacrée descendit des hauteurs oratoires des premiers siècles pour se mettre au niveau des populations plus illettrées et plus rudes qu'elle avait à pénétrer; elle se fit simple, familière, pratique; et c'est à peine si, à travers quatre à cinq cents ans, l'auteur érudit que je cite trouve à discerner une douzaine de noms dans cette nuit épaisse. Mais peut-être cette pénurie tient-elle plus à la rareté des documents qu'à celle des prédicateurs. Il est d'autant plus permis de le croire que nous ne possédons pas une seule des allocutions enflammées par lesquelles Pierre l'Ermitte soulevait les masses et les précipitait vers la Terre-Sainte, pas un seul des irrésistibles discours où saint Bernard produisait le même entraînement. On s'apprête à célébrer à Clermont, dans des solennités magnifiques, le souvenir de ces événements grandioses, et, je le répète, on n'y pourra rappeler ni un élan ni une parole des orateurs torrentueux des croisades. — N'est-ce pas curieux, et cette lacune même n'est-elle pas une leçon à notre orgueil?

Avec la Renaissance et la Ligue, la chaire trouve des échos dans les Chroniques et les Mémoires du temps. C'est que les passions politiques la pénètrent et la mêlent aux luttes civiles. « Les prédicateurs, rappelle très justement l'abbé Boucher, étaient l'âme de la Ligue; ce sont eux qui communiquaient au peuple l'enthousiasme de la résistance. Il n'y avait pas à Paris d'église ni de chapelle où l'on ne prêchât au moins deux fois par jour. Les orateurs sacrés annonçaient, commentaient les nouvelles politiques, attaquaient les personnes, discutaient les intérêts de l'Etat. » Henri IV les redoutait encore après son abjuration, et il écrivait : « Tout mon mal vient de la chaire. »

Elle rentra dans l'ordre au dix-septième siècle, où elle eut, avec Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, Fléchier, un épanouissement incomparable, dont M. Villemain a dit que c'est peut-être le plus beau titre de notre supériorité littéraire. Mais si la politique proprement dite en est écartée, la parole évangélique ne se renferme cependant pas avec rigueur dans l'enseignement de la doctrine. Elle disserte volontiers sur des sujets confinant aux choses profanes, aux goûts du moment, à ce que nous appellerions aujourd'hui des sujets de conférences. Et cette propension, cette mode si l'on veut, loin de décroître, s'est développée assez naturellement dans un état social de moins en moins pénétré de foi, et où, conséquemment, il est devenu de plus en plus nécessaire de faire entendre aux hommes imbus de préjugés, de scepticisme ou de science fausse, le langage le plus capable de les attirer et de les retenir. La chaire doit être de son temps, comme tout le reste, et les triomphes obtenus de nos jours par le P. Lacordaire semblent bien démon-

trer que le rajeunissement de la tribune sacrée répond aux troubles, aux inquiétudes, aux besoins des générations nouvelles.

Quoi de plus moderne, de plus vivant que la prédication de Mgr d'Hulst à Notre-Dame, des quinze ou vingt Dominicains, des Jésuites, des Oratoriens et des autres religieux qui occupent les soixante-neuf paroisses de la grande ville? Ils n'y font point de politique, tout en y côtoyant les problèmes qui agitent notre temps, mais ils mêlent à l'enseignement de la foi des vues, des idées philosophiques ou sociales qui se rattachent étroitement aux vérités religieuses et qui en reçoivent les plus utiles lumières. Croit-on qu'ils arriveraient à grouper des auditoires d'élite et à les captiver s'ils se désintéressaient des questions qui font précisément, hors des sanctuaires, l'objet brûlant de nos disputes, et s'ils n'adaptaient leur démonstration à la vie intellectuelle de leurs contemporains?

Dans une sphère plus sereine, nos évêques agissent tout pareillement, en choisissant pour thèmes de leurs mandements de carême quelques-unes des grandes questions qui préoccupent le plus notre société malade. Un cardinal y traite « de la plaie sociale qui résulte de l'abandon de la vie rurale et de la désertion des campagnes » ; un autre cardinal : de la famille et du bon exemple que doivent donner les parents ; un archevêque : de la nécessité et de l'honneur du travail ; dix évêques : du repos du dimanche au point de vue social ; d'autres : de l'Ouvrier, de la Souffrance, de la question sociale, des dangers et des avantages de la lecture, du choix des lectures, des vraies bases de l'ordre public ; celui-ci, de Rome et du Pape ; celui-là, des croisades et de leur résultat pour la civilisation. C'est, comme on voit, un vaste enseignement qui s'inspire des courants du jour et des nécessités modernes pour les éclairer des lumières de l'Évangile. Quand tout se transforme, l'Église, dont le caractère est précisément de s'assouplir à tous les mouvements de l'humanité et d'être mobile en demeurant immuable, l'Église transforme aussi ses procédés et ses méthodes : *Non nova, sed nove.*

Ce qui ne change pas non plus, malgré toutes les prédications et tous les raisonnements, c'est la folie mondaine, c'est le goût des frivolités, c'est l'entraînement des modes, travers et faiblesses qui, en passant par les phases les plus originales, vivront aussi longtemps que les filles d'Eve, — et l'histoire du « grand couturier » Worth, qui vient de disparaître, en offre un nouveau et bien expressif témoignage.

On peut juger comme on voudra ce hardi novateur qui, rompant avec toutes les traditions de la réserve pudique et des austères

convenances, avait assujéti la femme moderne à subir, pour l'ajustement de ses toilettes, les attouchements d'une main masculine; il n'en fut pas moins *quelqu'un*, et plus l'innovation était osée, plus elle eut pour résultat de grandir l'audacieux qui était parvenu à l'imposer aux natures les plus délicates et les plus fières. Ce « roi de la mode » vit ainsi, pendant un tiers de siècle, s'incliner sous son joug, parfois impérieux, les têtes couronnées elles-mêmes. Il connut la fortune, la puissance, la gloire; il eut à ses pieds des princesses et des reines, et ceux des historiens de l'avenir qui feront la psychologie du second Empire, rencontrant cette curieuse figure, ne pourront se dispenser de lui accorder une place dans leurs récits.

On lui a prêté ce mot après le 4 Septembre, qu'il avait, d'ailleurs, vivement regretté : « Bah! une révolution! J'en ai fait une, moi aussi, et peut-être plus difficile : j'ai détrôné et chassé la crinoline! »

C'est vrai; c'est son action persistante sur la mode qui délivra les femmes de cette affreuse, incommode et ridicule invention, en les amenant peu à peu à laisser les étoffes dessiner de leur grâce et de leur souplesse les formes élégantes de la nature. Et cela seul, ont dit ses panégyristes, atteste « son génie ». Le mot est peut-être un peu fort, mais, dans un temps où l'on n'a plus guère le sens de la mesure et des proportions, il ne faut pas se montrer trop difficile. Va donc pour le « génie » de Worth! — Aussi bien, il est parvenu à modifier des mœurs séculaires, à créer une institution, à se bâtir sur cette œuvre une grande fortune, et cela n'est pas tout à fait d'un imbécile.

Worth était Anglais. On prétend que, tout enfant (rien n'est à négliger dans la biographie des grands hommes!), il se sentait attiré par les étoffes brillantes et éprouvait une sorte de joie voluptueuse à les toucher, à faire jouer la lumière sur leurs replis soyeux. De bonne heure, il quitta l'île brumeuse pour venir à Paris et entra comme employé dans une importante maison d'étoffes de luxe, où il ne tarda pas à se faire remarquer par sa singulière aptitude à disposer les failles, les moires, les satins, à les chiffonner avec grâce, à les draper avec art, à les faire miroiter amoureusement aux yeux du client. Il conquit ainsi une situation personnelle et des relations qui éveillèrent ses rêves, et la maison de commerce, à la prospérité de laquelle il avait jusque-là travaillé, n'ayant pas cru devoir lui concéder le gros chiffre de traitement ou de participation qu'il ambitionnait, il se résolut à voler de ses propres ailes en allant fonder, rue de la Paix, dans le quartier le plus somptueux, au milieu des joailliers à vitrines étincelantes, une maison nouvelle à sensation. *Audentes fortuna juvat!*

C'était vers 1860. D'emblée, la clientèle accourut : la duchesse de Persigny, la comtesse Waleuska, la princesse de Metternich, le lancèrent, et l'impératrice l'ayant ensuite appelé aux Tuileries, sa vogue prit l'allure d'un triomphe. Lui-même se prenait très au sérieux, comme s'il eût exercé un sacerdoce, et il n'admettait pas même qu'on discutât ses idées, ses coupes, ses façons. Il fallait rompre avec lui ou se soumettre à ses conceptions et à ses agencements. On se soumettait, paraît-il, et l'impératrice la première.

Il était arrivé à faire *vingt millions* d'affaires par an et à expédier ses confections au Chili, au Japon, en Australie, sur les points les plus éloignés du globe, comme dans toutes les cours de l'Europe. Sa renommée était devenue universelle. Porter une robe signée du grand artiste équivalait à un brevet d'élégance; on se disputait ses créations, on les payait des prix extravagants, et encore tout le monde n'en obtenait-il pas. Il fallait presque figurer sur un armorial pour être jugé digne de cette faveur. Jugez donc : avoir l'honneur, la joie suprême de n'être pas vêtue selon son goût, son âge, ses habitudes, mais selon l'esthétique d'un inconnu qui vous imposait ses fantaisies et ses préférences! N'était-ce pas délicieux?

A ce métier, Worth amassa rapidement une grosse fortune. Sa maison était une ruche où huit cents ouvrières taillaient, brodaient, ajustaient du matin au soir; et, après la guerre, il avait encore agrandi ses magasins, ses ateliers et ses salons. Personnellement, il habitait pendant l'hiver un luxueux appartement au coin de la rue de Berry et des Champs-Élysées, et il s'était fait bâtir à Suresnes, pour la période de la belle saison, un château, tout en briques, d'aspect un peu sévère et de style anglais, où il avait entassé les curiosités, les objets d'art, les tableaux de prix. Le salon offrait une particularité bien originale. Il était de style Louis XVI, mais les fauteuils et les sièges en bois doré encadraient tous, comme un souvenir historique, ou plutôt comme une relique précieuse, un morceau d'étoffe provenant d'un corsage impérial ou d'une jupe princière. On y voyait un morceau de la robe portée par l'impératrice à l'inauguration de l'Exposition universelle de 1867; un morceau de la robe de mariage de la princesse de Galles; un morceau de la première robe de gala de la malheureuse impératrice Charlotte, au Mexique; un morceau d'une robe d'apparat de l'impératrice d'Autriche; dix autres, de même origine; et enfin, pour clore cette étonnante série, un morceau de brocart d'un costume de théâtre de Sarah Bernhardt!

L'idée était singulière et l'amalgame étrange; mais le *couturier*

avait pensé faire ainsi une sorte de pendant au musée des Souverains, et il se plaisait à montrer cette collection bizarre à ses visiteurs.

Il aimait le faste, les chevaux piaffants, les beaux équipages, et il ne voyageait jamais qu'en wagon-salon, comme un prince, avec un nombreux personnel et une avalanche de bagages. Mais s'il dépensait beaucoup par vanité, il donnait aussi beaucoup par charité; et il avait la bienfaisance discrète. On a cité de lui des traits qui l'honorent, notamment, à l'époque de la guerre, l'organisation d'une ambulance où il entretenait à ses frais, sans bruit ni réclame, vingt-cinq blessés pendant toute la durée du siège.

Par son testament, outre des largesses à des œuvres philanthropiques de Paris et de Suresnes, il a légué 10 000 francs à la Société de secours mutuels la *Couturière*, et 10 000 francs à l'Association de l'*Aiguille*. C'est une bonne pensée, mais franchement il devait bien cela à ses laborieuses auxiliaires!

Il laisse des fils et des petit-fils, artistes comme lui, dit-on, et qui continuent son commerce; mais les lieutenants d'Alexandre pourront-ils soutenir longtemps son empire?

Quoi qu'il advienne, Worth aura triomphalement justifié le mot de Balzac, que « la mode est un ridicule sans objection », et il laisse un nom qui restera comme le symbole d'une cour, d'un règne et d'une époque.

A propos d'Empire, les amis de la belle nature viennent d'avoir une alerte : ils apprenaient tout à coup, par la vigilance ou l'indiscrétion d'un journal, qu'une des plus jolies portions du parc de Saint-Cloud, celle qui se rattache à la coquette propriété de Villedeneuve-l'Étang, annexée à l'ancien domaine royal par Napoléon III, allait être mise en adjudication sans tambour ni trompette, presque mystérieusement et à des prix dérisoires! Aussitôt l'alarme fut donnée. Pourquoi morceler cet admirable parc, aliéner ces arbres séculaires, livrer à quelque bande noire ces pelouses, ces allées, ce poétique étang où se mirent les saules? Quelle nécessité d'achever l'œuvre de destruction accomplie par les Allemands en 1870? On dit que l'administration des Domaines, qui ne fait pas de sentimentalité, et que le Trésor, qui a besoin d'argent, avaient pensé trouver là quelques ressources; mais on prétend tout bas qu'une spéculation louche se cachait sous cette aliénation faite en sourdine, et que, au fond, ce n'est peut-être pas le Trésor qui aurait le plus bénéficié de l'opération.

Quoi qu'il en soit, d'énergiques protestations se sont élevées contre cette tentative de vandalisme, et le gouvernement a dû

suspendre l'affaire, en annonçant qu'il allait la soumettre à l'examen des Chambres.

Pauvre Saint-Cloud, pauvre Villeneuve-l'Étang, dont les noms réveillent tant de souvenirs ! On allait introduire la hache dans vos massifs et vos ombrages, pour bâtir sans doute des « maisons de rapport » sur l'emplacement de vos belles solitudes, comme si, dans nos jours tourmentés, l'homme n'avait pas besoin plus que jamais d'aller, à certains jours, se rafraîchir un peu, dans le silence des bois, des luttes fiévreuses de l'existence !

Le même vandalisme avait aussi commencé le massacre des hauts quinconces de l'esplanade des Invalides, et plusieurs des grands ormeaux étaient tombés déjà sous la cognée quand un *tolle* populaire a forcé les iconoclastes d'arrêter leur opération. Les députés de Paris ont même interpellé à ce sujet je ne sais quel ministre incohérent, qui leur a répondu : « Mais le Trésor en a profité ; ces arbres ont été vendus 15 francs pièce... » 15 francs pour un arbre qui met un siècle à croître et dont l'ombrage sert à la décoration comme à l'hygiène de la grande ville !

Et à la place des arbres abattus, on ouvre de larges fondrières, on creuse une gare souterraine d'où la fumée des locomotives viendra empester l'antique promenade des vieux soldats et des enfants du quartier, en défigurant une des plus magnifiques perspectives de Paris ! C'est ce qu'on appelle « embellir la capitale » en vue de l'Exposition de 1900 !

Cette République a vraiment la maladie de la destruction ! Elle sape et démolit sans relâche : les institutions, les croyances, les mœurs, toutes les forces, tous les freins, en attendant le jour, inévitable et prochain, où elle s'effondrera elle-même sur les ruines qu'elle aura accumulées !

Ne vient-elle pas de nous montrer à Toulouse ce qu'elle a fait de son propre principe, du suffrage universel, source sacro-sainte de tout pouvoir ! On n'a pas même le courage de s'indigner de ce maquignonnage fantastique des urnes ; c'est du vaudeville, c'est de l'opérette, où il ne manque que les folies musicales de *Chilpéric* ! Désormais, le nom de Mascaras restera légendaire, et les étymologistes de l'avenir devront se demander avec embarras si Mascaras vient de mascarade ou mascarade de Mascaras.

En attendant, les allumettes ont failli mettre le feu au système par une grève qui a fait capituler le gouvernement. Oui, les allumettes, ce fêtu, cette brindille, ont eu cette puissance, parce que le phosphore dont elles sont trempées a menacé de faire explosion. Les ouvriers et ouvrières employés à cette fabrication dangereuse se plaignaient de l'insuffisance de leur salaire comme de la mau-

vaise qualité du bois mis en œuvre; ils réclamaient du bois russe (c'est du Nord désormais que viendra... l'allumette!) et une augmentation notable du prix de la journée. Leurs délégués ont abordé le président du conseil avec un véritable ultimatum à la main, et M. Ribot, dont on connaît la fermeté, a cédé aussitôt sur les deux points : le salaire sera augmenté dans la proportion même des revendications formulées, et le bois russe sera substitué au bois français, reconnu de qualité défectueuse. Il n'y a qu'un point sur lequel M. Ribot ne cède jamais et pour lequel il réserve toute son inflexibilité : c'est l'impôt inique et spoliateur sur les congrégations religieuses. Là-dessus, il reste intraitable! — *Impavidum ferient!*

Tout le monde sait que la fabrication des allumettes est un monopole de l'Etat, qui occupe à ce travail près de 2000 ouvriers des deux sexes dans six manufactures, dont celles de Pantin, d'Aix et de Marseille sont les principales. La consommation annuelle, en France, s'élève à environ 27 milliards d'allumettes, dont 25 milliards en bois et 2 milliards en cire.

Les matières premières coûtent à peine 2 millions de francs; les frais de fabrication s'élèvent à peu près au double; avec les transports et les dépenses diverses, on arrive au chiffre de 6 millions et demi pour l'ensemble. Les recettes totales de l'exploitation dépassant 27 millions de francs, c'est un bénéfice net de 20 millions et demi que réalise le Trésor.

On voit que l'Etat a bien fait de reprendre pour son compte le monopole, dont il avait d'abord affirmé l'exploitation à une compagnie; il y perdait, en faisant la fortune des concessionnaires qui visaient plus au gain qu'à l'excellente qualité des produits.

Ce n'est certes pas que les produits de l'Etat soient irréprochables, oh, non! Ils exercent même trop souvent la patience des consommateurs, en provoquant la verve des caricaturistes; mais enfin, avec de la persévérance, on s'en tire, et l'allumette est d'un emploi si incessant, si indispensable, que le public n'enviait pas sans souci l'éventualité d'une grève. Sans doute, les magasins tenaient 2 à 3 milliards de produits en réserve, mais qu'était-ce que cette minime quantité pour les besoins multiples et quotidiens d'une masse de 38 millions d'êtres, et se figure-t-on la ménagère ou le fumeur brusquement privés de l'étincelle qui enflamme à tout instant, de son jet rapide, le foyer ou la cigarette?

Mais si c'eût été presque une révolution que Paris sans allumettes, que dire de Paris sans omnibus, sans tramways et sans voitures? On n'y peut songer sans effroi, et pourtant, c'est le cataclysme qui paraît nous menacer à cette heure.

D'une part, le personnel des omnibus, mécontent des conditions où s'accomplit le travail, en exige l'amélioration sous peine de refus général de service, et, de l'autre, les cochers de fiacre, unis à leurs confrères par la solidarité du fouet, déclarent qu'ils s'associeront à leur grève pour défendre avec eux les intérêts communs de la corporation.

Ce n'est pas tout. La vie moderne, si active, si fiévreuse, appelait un abaissement de tarif pour le rapide transport des personnes à travers la capitale. Il était illogique et abusif de payer autant, pour aller de la Chambre à la Madeleine, ou de la Bourse à l'Opéra, que pour aller d'Auteuil à la gare de Lyon ou de l'Observatoire à la barrière de Clichy. Il fallait proportionner le prix au temps et à la distance; et, en attendant le fameux compteur horo-kilométrique, qui ressemble à l'oiseau bleu ou au merle blanc, les Compagnies avaient eu l'excellente pensée d'essayer d'un tarif réduit pour les petites courses, celles qui peuvent tenter le voyageur, en lui facilitant à bon compte la prompte exécution de ses affaires. Depuis deux semaines, 6000 voitures offraient pour 1 franc, sans pourboire, c'est-à-dire avec une diminution de 33 pour 100, la course ne dépassant pas le quart d'heure.

L'innovation était incontestablement heureuse, et si elle pouvait momentanément donner lieu à des contestations et à des difficultés dans la pratique, elle n'en constituait pas moins un progrès que la population avait accueilli avec faveur. Mais il n'en a pas été de même des cochers, prétendant que la réforme diminuait leur gain, et se montrant généralement hostiles au nouveau système. Des conciliabules ont eu lieu, dans lesquels le quart d'heure a été fortement conspué, le compteur horo-kilométrique réclamé avec d'autant plus d'instances qu'on le sait à peu près irréalisable, et, finalement, la réforme — mise à néant.

Sans doute, le compteur serait la solution vraie, logique, équitable pour tous, et il faut espérer que la science moderne arrivera, malgré tout, à l'établir avec la précision d'un chronomètre; mais, à supposer même que le type en fût adopté dès demain, il ne faudrait pas moins de deux années pour construire les milliers d'appareils nécessaires, et, en outre, la dépense qui en résulterait atteindrait un total si élevé, que les Compagnies se refusent, paraît-il, à en supporter la charge. Dès lors, nous retombons dans l'ancienne ornière.

Mais patience! Peut-être l'électricité ou l'air comprimé vont-ils mettre bientôt tout le monde d'accord. Déjà quelques voitures automobiles circulent dans Paris, et l'on sait qu'un comité s'est récemment formé pour l'expérimentation de ce genre de véhi-

cules, qui va trouver sa consécration dans la course prochaine de Paris à Bordeaux. C'est le 11 juin que cette tentative curieuse aura lieu. De nombreux concurrents sont inscrits déjà; on pense qu'il y aura trente à quarante partants, auxquels il sera distribué plus de 100 000 francs de primes. Si l'expérience réussit, elle nous apportera peut-être le secret des locomotions de l'avenir. Et alors, bonsoir le cheval, qui serait utilement rendu à l'agriculture, et surtout bonsoir au cocher insolent et brutal, qui serait rendu avec empressement au zinc des assommoirs!

Au-dessus de tout cela, — intérêts mercantiles, appétits grossiers ou calculs vulgaires, — planent heureusement des aspirations plus généreuses et des sentiments plus nobles, dont l'explosion vient parfois consoler les fiertés et relever les cœurs. Le départ de nos soldats pour Madagascar a été un de ces fortifiants spectacles dont Paris a tressailli jusque dans ses couches populaires, et dont la France entière a ressenti le frisson. Ils marchaient allègrement, nos petits pantalons rouges, alertes, résolus, la confiance dans les yeux, acclamés par la multitude qui leur offrait du tabac, des œillets, des roses, des bouquets même noués de rubans tricolores; et ils arboraient joyeusement ces fleurs à la boutonnière de leurs capotes ou au canon de leurs fusils, en envoyant galamment des baisers aux femmes qui leur souriaient des trottoirs et aux balcons d'où leur pleuvaient les cigarettes.

Braves petits soldats! Ils ne connaissent pas même de nom Tananarive, ils ignorent les Hovas, ils n'entendent rien à la politique coloniale, ils ne savent pas pourquoi ils vont se battre; mais le drapeau flotte en avant, et ils le suivent, prêts à se faire tuer pour lui, n'importe où, parce que ce drapeau, c'est la France!

Avec quel élan, avec quel enthousiasme plus ardent encore le peuple ne saluerait-il pas nos bataillons s'il les voyait partir... pour la brèche béante, pour la frontière déchirée, pour les villes captives qui nous appellent et nous espèrent! On en a eu le frémissement, l'autre jour, quand, devant les statues en deuil de la place de la Concorde, la foule, émue et cédant à son instinct, a crié du fond de ses entrailles : « Vive Strasbourg! Vive l'Alsace! Vive la Lorraine! »

J'ai vu, sur la voie Appienne de nos boulevards, le retour triomphal des soldats de Crimée, puis la rentrée grandiose de l'armée d'Italie. L'année prochaine, nous verrons le retour des vainqueurs de Madagascar; à quand... l'autre retour..., celui qui, d'avance, fait battre les cœurs et qui, ce jour-là, soulèvera toutes les poitrines en faisant couler des larmes de tous les yeux?...

Combien n'aurait-il pas mieux valu que tombât noblement sur un champ de bataille, pour l'indépendance nationale et pour la gloire, ce vaillant, ce patriote, malheureuse victime d'un duel tragique, dont le rêve et l'effort étaient précisément d'agrandir la France en portant plus loin, sous des latitudes nouvelles, son influence et son drapeau !

Harry Alis a ajouté un nom, et des plus regrettés, à la liste funèbre des militaires, des écrivains, des gens du monde qui ont sacrifié leur vie plutôt que de braver un préjugé absurde et un faux point d'honneur. Après avoir cherché sa voie dans la littérature, il l'avait trouvée en s'adonnant aux questions coloniales, et il avait été, ainsi que l'a rappelé le prince d'Arenberg sur sa tombe, le véritable organisateur du Comité de l'Afrique française, dont il était resté l'âme gïssante et passionnée.

C'était une nature ardente, d'une activité acharnée et infatigable, apôtre enflammé de la cause dont il s'était fait une religion, et, de sa parole chaude et vibrante, de son accent pénétrant et convaincu, faisant passer dans l'âme de ses auditeurs la conviction qui embrasait la sienne. Il y a dix siècles, c'est vers l'Orient que se fût précipité Alis avec les Croisés pour délivrer le tombeau du Sauveur. De nos jours, c'est vers le continent noir, aux mystérieuses profondeurs, que l'emportait son génie aventureux pour émanciper les millions d'êtres qui vivent comme des fauves dans ces forêts et ces solitudes. En tout cela, sans ambition personnelle, sans désir d'aucun profit pour lui-même, dédaigneux de la fortune comme des honneurs, ne poursuivant que la puissance et la grandeur de son pays.

« La première fois que je le vis, a raconté le prince d'Arenberg devant son cercueil, il était accompagné d'un homme ayant une allure assez semblable à la sienne, ayant comme lui l'apparence de la force, de la franchise et de la résolution. Cet homme, qui fut le premier témoin de nos relations, a disparu, lui aussi, dans les conditions les plus tragiques. Il a été assassiné au centre de l'Afrique, et ses ossements sont sans tombeau sur la terre étrangère : c'était Crampel. »

Quelle rencontre, quelle fatalité dans la destinée de ces deux hommes, voués à la même œuvre et tous deux périssant pour la même cause, victimes également déplorables, l'un des défiances de la barbarie, l'autre des préjugés de la civilisation !

Combien la balle d'un pistolet ou la pointe d'une épée ont-elles tranché ainsi, depuis vingt-cinq ans, d'existences précieuses qui eussent pu rendre d'éminents services à la patrie ? Et qui pourrait

dire la faute qu'elles font à nos tentatives actuelles ou à nos revanches futures?

On comprend qu'en face de pareils drames, de pareilles pertes pour l'intérêt national, des législateurs s'émeuvent et que l'un d'eux surtout, l'abbé Lemire, se souvenant qu'il est prêtre en même temps que député, ait eu l'idée de saisir la Chambre d'un projet de loi contre le duel. Hélas! ce n'est pas le premier et il est bien à craindre que celui-là n'aboutisse pas plus que les autres, parce que les mœurs l'emportent toujours sur les codes! Cependant il y aurait, de l'aveu de tous, quelque chose à faire, du moins à tenter dans ce délicat et douloureux ordre de choses, soit en interdisant toute publicité sous les amendes les plus dures, soit en frappant les témoins de pénalités rigoureuses, soit en privant des droits civiques ceux qui participeraient d'une façon quelconque aux duels : combattants, témoins, médecins, journalistes; soit en les englobant tous dans les mêmes répressions sévères. On ne déracine pas de semblables pratiques avec des lois à l'eau de roses que, d'ailleurs, les tribunaux n'appliquent jamais. Il y faut mettre, sinon le fer, comme le terrible cardinal, du moins l'argent, auquel nos contemporains sont très sensibles; et, avec l'argent, il y faut engager aussi la liberté, les ambitions, l'avenir des délinquants et des réfractaires.

Bien plus consolant est le spectacle de ceux qui, au lieu d'appauvrir le pays de forces précieuses, s'attachent ingénieusement et patiemment à utiliser, pour le bien public comme pour elles-mêmes, les forces mutilées, incomplètes, à demi paralysées, dont la faiblesse et l'insuffisance peuvent encore reconnaître par des services les sympathies qui les soutiennent. C'est le cas du vicomte Maurice de La Sizeranne et de la généreuse Association qu'il a fondée pour l'amélioration du sort des aveugles. Aveugle lui-même, il a voué sa jeunesse, son intelligence, son activité, à ses compagnons d'infortune; il a écrit des livres pour eux et sur eux; il a créé des bibliothèques à leur usage; organisé des ateliers où des industries spéciales leur permettent de gagner honorablement leur vie; parcouru l'Europe pour se renseigner sur les meilleurs moyens de leur venir en aide; inventé des conférences, des loteries, des concerts à leur profit, ou, plutôt, au profit des œuvres destinées à leur assurer la dignité avec le travail; il a monté tous les escaliers, frappé à toutes les portes, sollicité tous les patronages, sans préoccupation de croyances religieuses ni de nuance politique, pour recruter des concours de toute foi et de toute opinion, confondus dans un même sentiment de compassion

et d'intérêt pour les déshérités de la lumière. On l'a appelé « l'ange des aveugles », et ce n'est pas trop dire, car il a déployé tant d'âme et d'admirable dévouement à leur service que tous le considèrent comme une véritable providence, et que, certainement, il aura plus tard sa statue érigée par la reconnaissance de ceux-là même qui ne pourront pas la voir.

C'est dimanche dernier que son œuvre maîtresse, l'*Association Valentin Haüy*, tenait son assemblée générale annuelle dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel Continental, à peine assez vaste pour contenir la foule des amis de l'institution. M. de La Sizeranne était là, comme un général au moment de la bataille, reconnaissant chacun à l'inflexion de la voix ou à la pression de la main, recevant tous avec la courtoisie avenante d'un maître de maison, allant, venant, réglant tout avec l'aisance et la précision d'un voyant. C'est M. Jules Simon qui devait présider, mais retenu par une misère de saison, il avait dû garder le logis, et nous y avons perdu un joli discours dont je me figurais d'avance l'aimable exorde : « J'aime bien les aveugles, et j'ai cru qu'un lien de plus allait m'attacher à eux ; j'ai cru que j'allais devenir aveugle moi-même, et je ne suis pas bien sûr de ne pas l'être encore un peu, malgré l'habile opération qui m'a empêché de devenir tout à fait votre confrère... » ; tout cela, avec la petite voix tremblotante et câline, avec la tête dodelonnante et la fine mimique que vous savez. Mais nous avons été dédommagés par une éloquente allocution de M. Georges Picot, qui a chaudement exposé la situation de l'œuvre et sa haute pensée, qui est beaucoup moins de secourir les aveugles par l'aumône que de leur assurer par le travail dont ils sont capables un foyer, une famille, une place régulière et digne dans la vie sociale.

Après lui, un conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. du Chayla, l'un des membres les plus dévoués du conseil d'administration de l'OEuvre, qui est reconnue d'utilité publique, a présenté le rapport sur les travaux de l'Association et vivement intéressé l'assistance par la pittoresque description de l'atelier de la rue Saint-Sauveur, où les aveugles rebelles à la musique, inaptes à la broserie et incapables d'une autre profession manuelle, sont dressés à la fabrication très simple de sacs en papier pour les halles et le petit commerce. Seulement si, pour faire un civet, il faut un lièvre, pour faire des sacs, il faut du papier, et c'est le don de cette matière première qui est sollicité de la sympathie de tous ceux qui jettent au rebut brochures, journaux, prospectus, catalogues, registres, vieux papiers de toute dimension, de toute couleur, de tout format. L'aveugle tire parti de cet ensemble, et avec des ciseaux, un peu de colle, un petit métier très rudimentaire, il confec-

tionne, d'une main preste et méthodique, des sacs que se disputent les marchands des quartiers populeux.

L'année dernière, sept de nos grands Cercles, vingt administrations ou maisons de banque et près de sept cents particuliers, ont transmis à l'Association tous les papiers habituellement jetés comme inutiles. Mais qu'est-ce que cette quantité comparativement aux besoins ! Pour occuper les ouvriers disponibles, il ne faudrait pas moins, cette année, de 25 000 kilogrammes de vieux papier, et, si les journaux, les imprimeries, les librairies, s'associaient à cette œuvre attachante, ils auraient au moins la certitude que les feuilles ainsi employées, quoiqu'elles contiennent, sophismes dangereux, romans immoraux, débauches d'esprit de toute espèce, ne corrompraient personne et n'aboutiraient qu'au bien. Ne serait-ce pas une ingénieuse façon de racheter, par cette charité intelligente, les fautes et les tares d'une littérature trop souvent répréhensible, en la faisant servir ainsi à la rédemption même de ceux entre les mains desquels elle passerait ? ¹

M. de La Sizeranne ne pouvait perdre une aussi belle occasion de recommander sa chère œuvre à l'assistance qu'avait si fortement saisie le rapport tantôt ému, tantôt spirituel de M. du Chayla, et dans une allocution vibrante, avec cet accent qui vient du fond du cœur et pénètre le cœur des autres, il a adjuré ses auditeurs de ne pas abandonner ceux qui ne s'abandonnent pas... Debout, leur a-t-il dit, pour la lutte contre l'infirmité, contre la faiblesse, contre le malheur ! Debout, avec cette devise : « Pour Dieu et pour les Aveugles ! » Des applaudissements mouillés de larmes ont répondu, et je doute que la salle des fêtes de l'Hôtel Continental ait vu beaucoup de manifestations aussi touchantes.

Sait-on combien il y a d'aveugles en France ? Plus de 40 000 ! Et pour leur venir en aide sur toute la surface du pays, l'Association Valentin Haüy n'a guère que 2000 francs de revenu ! C'est un maigre budget, que l'envoi de vieux papiers ne suffirait pas à grossir. Il y faudrait la cotisation de tous ceux qui s'intéressent au sort des aveugles, et l'Association n'est pas exigeante : elle ne demande à ses adhérents qu'un franc par an ! Qui ne voudrait, à ce prix modeste, devenir bienfaiteur d'une portion de l'humanité souffrante ? Si l'Association parvenait à réunir 40 000 adhérents par toute la France, elle aurait autant de francs qu'il y a d'aveugles, ce qui ne ferait encore qu'un franc par aveugle ; mais elle se contenterait d'une pareille obole, le surplus étant fourni par le tra-

¹ Le siège de l'Association Valentin Haüy, est à Paris, 14, avenue de Villars.

vail des intéressés eux-mêmes. N'est-ce pas le cas de redire à tous les cœurs de bonne volonté le mot de M. de La Sizeranne : « Pour Dieu et pour les Aveugles ! »

Une infortune pour laquelle on ne fera pas de souscription, c'est celle du grand, du célèbre Coquelin, qui a perdu son procès avec la Comédie-Française. Coquelin vaincu, est-ce possible ?

Rodrigue, qui l'eût dit ! Chimène, qui l'eût cru !

Mais le tribunal de la Seine s'est prononcé, et il n'y a plus qu'à courber la tête, ce qui est dur pour un homme de la taille de M. Coquelin. Le jugement, il est vrai, ne lui retire pas les avantages financiers qui découlent de ses vingt-cinq ans de service ; il lui laisse les 204 000 francs extraits pour lui de la caisse sociale et les 6300 francs de pension dont il jouit au même titre ; mais, confirmant le fameux décret de Moscou que Napoléon Coquelin prétendait abroger de sa fantaisie souveraine, et estimant que Mascarille lui-même doit être tenu d'observer les contrats dûment signés et paraphés, il lui a défendu de jouer sur aucune scène de Paris, à peine de 500 francs de dommages-intérêts par jour pour les trente premières représentations, après quoi, si l'indiscipliné persiste dans sa révolte, il sera fait droit à toutes les réquisitions de la Comédie-Française.

Que va faire, devant ce Waterloo juridique, l'ancien ami de Gambetta ? Interjeter appel et chercher une revanche à la Cour, c'est bien aléatoire ; aussi, comme Achille se retirant fièrement sous sa tente, Crispin fait-il annoncer qu'il privera désormais les Parisiens de sa voix de clairon et de son nez en trompette. « Je sais, aurait-il dit, ce que ma dignité me commande : je ne paraîtrai plus sur aucun théâtre ! »

Scipion avait déjà dit : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os ! » Et Coquelin, qui est bourré de souvenirs classiques, fera peut-être graver plus tard, en Allemagne ou en Amérique, la même épitaphe sur sa tombe.

*
* *

En attendant, tous nos ateliers sont en effervescence pour les expositions prochaines, et le Palais de l'Industrie, — qui va fonctionner pour la dernière fois, — est tout au triage des 4000 toiles ou statues envoyées à son examen, et sur lesquelles il ne pourra en garder que 1800.

Provisoirement, et pour amuser le tapis, nous avons toujours la

distraktion des petits Salons particuliers, devenus si nombreux qu'on ne peut vraiment plus les suivre avec l'attention qu'ils sollicitent : « Ils sont trop... », suivant le mot du troupiér.

Le Salon des Cent, organisé dans le petit cénacle de la *Plume*, rue Bonaparte, exhibe quelques noms consacrés : Pavis de Chavannes, Rodin, Chéret, Rops, Willette; mais nous les retrouverons bientôt ailleurs, avec des œuvres plus importantes; passons, en nous bornant à un salut.

La Société des Orientalistes, fondée par le conservateur du musée du Luxembourg, a offert plus d'intérêt, bien qu'elle soit restée trop limitée dans le nombre et dans les choix. La pensée qui a présidé à cette exposition est de réunir chaque printemps, autour de l'œuvre partiellement reconstituée d'un des anciens maîtres du genre, les plus récentes productions des orientalistes vivants. Cette année, c'est Dehodencq qui avait été choisi pour *clou* de cette exhibition, mais ses toiles les plus importantes en sont demeurées absentes, et celles qu'on y a groupées ne représentent guère que des scènes espagnoles ou des types marocains, ce qui n'est pas précisément de la peinture orientaliste. Dehodencq, d'ailleurs, ne s'est à peu près exercé que sur l'Espagne; et dans ses excursions au Maroc, ce sont des Juifs plutôt que des Arabes qui lui ont servi de modèles. Mais ce qu'il faut lui accorder sans réserve, c'est que, si sa couleur un peu lourde et pâteuse laisse à désirer comme transparence et clarté, du moins, ses tableaux sont composés, tandis que, chez les orientalistes modernes, on ne trouve généralement aucune trace de composition. Ils s'imaginent volontiers qu'en ce genre la couleur tient lieu de tout et que, pour rendre le pays du soleil, il suffit d'y faire éclater un jet de lumière. C'est pourtant d'autre sorte que procédaient Marilhat, Delacroix, Guillaumet, Fromentin. Éblouir les yeux, c'est bien; mais élever l'âme et susciter des pensées, c'est mieux, et il semble que ce soit là le vrai but de l'art.

L'Union des Femmes peintres et sculpteurs n'est pas arrivée sans peine à sa quatorzième exposition. Menacée dans son existence par des déchirements et des défections, elle agonisait en ces derniers temps, et si elle n'avait pas trouvé le dévouement de M^{me} Demont-Breton pour la remettre sur pied, en acceptant la présidence, elle eût probablement sombré. Mais, en continuant de vivre, elle n'en est pas moins très affaiblie, puisque la meilleure partie de l'Association s'en est séparée pour aller fonder, à la galerie Georges-Petit, le groupe distinct des Femmes artistes dont nous avons parlé le mois dernier. De sorte que les femmes se trouvent maintenant, tout comme les hommes, partagés en deux camps rivaux; elles ont leur Champ-de-Mars et leurs Champs-Élysées; malheureusement,

ce dernier ne rachète pas la qualité par le nombre, et si l'on y compte plus de mille numéros, fournis surtout par des *jeunes*, il est plus facile de démêler dans cette cohue les essais dont un jury protecteur eût dû clairsemer les rangs que d'y signaler des demi-chefs-d'œuvre.

Mentionnons pourtant un beau portrait de M. le duc de Nemours, d'excellentes marines de M^{me} Demont-Breton, deux bonnes toiles de M^{me} Huillard et les sculptures de M^{me} Clovis Hugues, la femme du député chevelu.

Nous avons eu aussi, à l'Hôtel de Ville, l'exposition des esquisses et peintures destinées à la décoration du monument, et la plupart ont été admises par la commission, sauf le projet relatif à la buvette du Conseil municipal ajourné comme insuffisamment précisé. Pourquoi une buvette au Conseil municipal? N'est-ce pas assez, n'est-ce pas trop même que les roitelets de l'Hôtel de Ville s'adjugent déjà 6000 francs de traitement illégal; faut-il encore que leurs électeurs les entretiennent de foie gras, de champagne et de vieux bordeaux? On ne sait vraiment plus où s'arrêteront l'exploitation et le pillage, et si l'autorité supérieure laisse le Conseil municipal de Paris donner cet étonnant exemple, il n'y a pas de raison pour qu'il ne soit pas suivi par les 36 000 conseils municipaux de France, se payant tous ainsi une agréable buvette aux frais du contribuable!

Quelque chose de plus original encore, mais qui, du moins, ne coûte rien, c'est le Salon de la Rose † Croix, du Sâr Peladan. C'est pour la quatrième fois qu'il est offert à la curiosité publique, en apportant à nos jours troublés et anxieux une note humoristique qui n'est point à dédaigner. Le catalogue, qui comprend 105 numéros répartis entre 36 exposants, est accompagné, je devrais dire illuminé, d'une préface, ou plutôt d'un « Mandement » solennel et hiératique, où le Sâr lui-même, en se félicitant « d'avoir été l'homme-affiche de l'au-delà », expose sa pensée sur l'Art, tel que le comprennent et le pratiquent « les chevaliers du Graal ».

Avant tout, le Sâr constate le succès de l'entreprise et les résultats obtenus. — « Malgré, dit-il, la criailerie du dehors et les cautèles du dedans, les défaillances des uns et les traîtrises des autres, et à l'encontre d'une ligue qui, pour être impuissante, ne renferme pas moins la presse, l'administration, une part du clergé. les envieux et les sots, la Rose † Croix atteint son quaternaire de réalisation; l'insubordination de ceux qui avaient juré l'obéissance, la balistique du ridicule et de la calomnie n'ont pas atteint l'idée Sainte. »

Le Mandement proclame ensuite, dans un style apocalyptique,

que l'Art ne doit craindre ni « le charme parfois concupiscenciel des formes, ni l'intimité avec le nu esthétique », ce qui explique comment on rencontre dans cette exposition à visée idéaliste des nudités d'un réalisme que sa laideur garde heureusement de toute séduction. Ceux qui aiment les femmes jaunes, bleues, verdâtres, violettes, aux formes efflanquées, vaporeuses, malades, étiques, avec des attitudes de souffrance, de recueillement ou de prière dans des pénombres mystiques, auront là de quoi se satisfaire; et les curieux qui ne connaissent pas le Sâr, le grand-maître de la Rose † Croix, pourront le contempler debout, en habit de chœur, avec tunique blanche, un encensoir fumant à ses pieds chaussés de mules pourpre, l'œil inspiré et bras levé dans un geste bénisseur! C'est à se croire dans le temple de Graal, au son de quelque harmonie wagnérienne...

A côté des étrangetés, il y a pourtant une demi-douzaine de bonnes choses qui méritent d'être regardées de près et qui dédomagent des fumisteries de l'ensemble.

Ce qui est plus sérieux et plus digne d'une longue visite, c'est l'exposition de portraits de femmes au palais Galliera. On connaît ce monument, un peu mélancolique dans son élégance, que la duchesse a légué à la Ville de Paris, avec l'intention première d'y installer les richesses artistiques de son palais de Gènes. Pour quelle raison cette pensée généreuse n'a-t-elle été qu'à demi réalisée, et pourquoi n'avons-nous que le cadre sans les tableaux? Nous l'ignorons. Mais le cadre est charmant, tout agrémenté des plus jolis détails, et, en attendant qu'on l'emplisse des œuvres choisies qu'il appelle, on a eu l'heureuse idée d'y organiser, au nom de la charité, une exhibition de portraits féminins, de physiologies contemporaines retracées par des artistes vivants, qui ajoutent un vif intérêt de curiosité à la valeur même des toiles exceptionnelles ainsi réunies.

Il suffit d'indiquer : quatre Lefebvre, quatre Henner, trois Roybet, Bonnat, avec le portrait de sa mère; Ferrier, avec le portrait de la princesse Marie d'Orléans; Madrazzo, avec le portrait de la duchesse de Morny; Hébert, avec le portrait de la princesse Mathilde; Courtois, avec le profil de M^{me} Gauthrot; Dagnan-Bouveret, avec M^{lle} Bartet, de la Comédie-Française; Boldini, avec la princesse Poniatowska; Carolus Duran, avec les portraits de sa femme et de ses filles, etc.; puis des marbres, parmi lesquels quatre beaux bustes de Paul Dubois. — C'est une vraie fête pour les yeux et pour l'esprit!

On sait que le musée Galliera est destiné à recevoir une partie des collections artistiques de la Ville de Paris, tapisseries, meubles,

émaux, céramiques, œuvres de sculpture. On a commencé à y disposer des tapisseries, les unes datant du quatorzième siècle et provenant de la manufacture de Saint-Marcel, antérieure à celle des Gobelins; les autres, de la seconde moitié du dix-septième siècle, ouvragées dans les ateliers du Louvre et supérieures aux anciennes. Dans cet ensemble, cinq — de celles qui viennent des ateliers du Louvre — ont une curieuse histoire. Elles se trouvaient appartenir, il n'y a pas plus d'une quinzaine d'années, à la fabrique de l'église Saint-Gervais, qui, ayant besoin d'argent pour des réparations urgentes à l'église, les vendit à vil prix, 8000 francs, assure-t-on. Mais le préfet de la Seine, averti de cette aliénation irrégulière, fit annuler la vente et réintégra ces objets d'art dans le mobilier de la Ville, d'où ils n'auraient pas dû sortir. Malheureusement, les acquéreurs, très conscients de leur opération, avaient déjà coupé et revendu les bordures. Cependant, même dans l'état où elles se trouvent, ces tapisseries merveilleuses sont encore évaluées 750 à 800 000 francs.

*
* *

La mort n'a pas épargné, ce mois-ci, les grands noms, les illustrations de la naissance et de l'esprit; et parmi ceux qu'elle a frappés, il en est deux qui, pour ne pas appartenir à la France, s'y rattachaient cependant par des liens historiques : le prince de Metternich et Ismaïl-Pacha; l'un, étroitement associé à la vie mondaine de la cour des Tuileries, sous le second Empire; l'autre, auxiliaire — non gratuit — de M. de Lesseps dans l'œuvre du canal de Suez, à l'inauguration duquel il reçut l'impératrice Eugénie et presque tous les souverains d'alors au milieu de fêtes et de magnificences dont, malheureusement, l'argent français fit tous les frais.

Ambassadeur d'Autriche près le gouvernement de Napoléon III, le prince de Metternich, figure effacée et secondaire, laissa le principal rôle à la princesse, sa femme, dont l'originalité spirituelle et piquante plaisait beaucoup aux Tuileries. Sa personnalité remuante y domina pendant près de dix ans; c'est elle qui donnait le ton, organisait les galas, décrétait les costumes, emplissait toute la vie mondaine d'alors de son mouvement et de ses fantaisies, — pas toujours heureuses, — et son souvenir, frivole et léger, rapproché de celui du couturier Worth, restera inséparable de cette période de plaisir et d'étourdissement du second Empire.

Quant au prince de Metternich, dont la vie publique s'était clôturée en 1870, et dont le dernier acte fut d'escorter l'impératrice lorsqu'elle quitta les Tuileries dans la journée du 4 septembre, il

n'appartenait vraiment à la diplomatie et ne se rattachait à l'histoire que par le nom glorieux du grand chancelier, son père.

Ismail-Pacha, le prince des *Mille et une Nuits*, avait été élevé en France et aimait beaucoup notre pays, auquel il soutira malheureusement une grosse part de son épargne. Son goût pour le faste et ses prodigalités féeriques, qui l'avaient fait comparer au roi Louis II de Bavière, finirent par l'acculer à la banqueroute. En dix ans, il n'avait pas emprunté et gaspillé moins de 3 milliards ! Depuis Haroun-al-Raschid, on n'avait rien vu d'aussi éblouissant en Orient. Mais l'Angleterre et la France se fâchèrent ; le sultan déposa Ismaïl sur leur demande, et le somptueux pacha, emmenant son harem avec les débris de son trésor, alla promener en exil ses derniers jours, tantôt à Naples, tantôt à Rome, tantôt à Constantinople, où il avait un palais. Et c'est là qu'il est mort, dans l'oubli, regrettant son trône et la terre des Pharaons.

L'historien Cantù ne nous appartenait pas non plus, si ce n'est par ses origines intellectuelles et par l'étroite amitié qui l'avait uni aux plus illustres catholiques de notre pays, Montalembert, Dupanloup, Falloux, toute la pléiade de l'ancien *Correspondant*. Compagnon de Manzoni, de Rosmini, de Gioberti, d'Azeglio, de Gino Capponi, de Balbo, il avait fait, avec ces philosophes, ces romanciers, ces historiens, l'unité morale de l'Italie, qui eût mieux assuré le repos et la gloire de la péninsule que son unité politique. Catholique fidèle et soumis au Saint-Siège, il n'a jamais cru que la véritable indépendance et la véritable grandeur de l'Italie fussent attachées à l'occupation de Rome, et, dans ses convictions comme dans ses ouvrages, il ne les a jamais séparées de l'indépendance et du rayonnement majestueux de la Papauté.

D'une érudition vaste et profonde, d'un talent harmonieux, élégant et clair, d'une fécondité rare et substantielle, Cantù a écrit, non pas seulement des livres, mais une bibliothèque, et pour ne mentionner qu'une seule de ses productions, l'*Histoire universelle*, qui fut, d'ailleurs, l'œuvre capitale de sa vie, ne forme pas moins de soixante-douze volumes !

L'Institut de France, désirant lui donner un témoignage de haute estime, l'avait nommé associé étranger, et la plupart de ses ouvrages ont été traduits dans notre langue.

Le duc de Noailles, pour avoir moins écrit, n'en avait pas moins conquis, par des œuvres d'une sérieuse valeur, une place distinguée dans le monde intellectuel et littéraire. Fils de l'historien de M^{me} de Maintenon, qui avait remplacé Chateaubriand à l'Académie française, il avait, à son tour, porté dignement un nom dont l'illustration était lourde à soutenir. Homme de son temps, il avait

mis une sorte de coquetterie, lui, le grand seigneur élégant et raffiné, à s'occuper des problèmes économiques et des questions sociales qui passionnent les générations nouvelles. Le Revenu, le Capital, le Travail, la Richesse privée en France et chez nos voisins, le fonctionnement de la démocratie en Amérique, avaient été l'objet de ses études préférées; et nos lecteurs ont pu juger de la solidité comme de la forme attrayante de ces travaux, dont une partie a paru d'abord dans ce Recueil, honoré de toutes ses sympathies.

Deux fois, vers la fin de l'Empire et en 1876, le duc de Noailles avait tenté d'entrer dans la vie publique, mais ses candidatures avaient échoué devant la grossièreté du suffrage universel, et il avait noblement demandé aux lettres l'aliment que lui refusait la politique.

Ainsi que l'a dit avec émotion Mgr l'évêque de Chartres sur sa tombe : « C'est une tristesse des temps où nous vivons de voir éloignés des grandes affaires auxquelles tout les conviait des hommes de cette valeur. On sentait, en voyant M. le duc de Noailles, malgré sa grande simplicité qui ne parvenait pas à dissimuler sa distinction suprême, qu'il était à la hauteur des fonctions les plus élevées : une ambassade, le Parlement, un ministère; mais ce n'était pas lui qu'on était tenté de plaindre... »

Et après avoir rappelé tout ce que son nom évoquait de gloires anciennes, tout ce que les maréchaux, les ambassadeurs, les hommes d'Église et d'épée de cette illustre race ont ajouté de gloire à notre patrimoine national; après avoir honoré dans le noble défunt les deux seules choses qui survivent aux hommes, les vertus et les œuvres, l'éloquent évêque, se tournant vers la famille en deuil, vers les enfants et petits-enfants en larmes, a terminé son allocution par ces fortes et belles paroles, dont toute l'assistance a été profondément remuée : « Il nous reste ces héritiers de son nom, qui le seront aussi de son âme. Ah! dans ce triste temps où tant de grandes choses s'abaissent ou s'en vont, gardez-nous, gardez-nous, jeunes héritiers des vieilles races, avec la splendeur inviolée du nom, les traditions et les vertus héréditaires! La patrie vous le demande, l'Église vous le demande aussi! »

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mars 1895.

A la fin de janvier, un journal républicain, le *Temps*, publiait une lettre d'un de ses abonnés, lui disant : « La Chambre n'a qu'à se laisser aller doucement à son train ordinaire pour mériter bientôt qu'on dise d'elle : « Elle a tué la troisième république, « comme l'Assemblée législative de 1850 avait tué la seconde. »

Et une autre feuille républicaine, le *Journal des Débats*, reproduisant la lettre, ajoutait : « C'est une grave accusation. Si la Chambre ne la mérite pas encore, il faut convenir qu'elle s'y expose tous les jours davantage par le retard qu'elle met à discuter et à voter le budget. »

Il y aura bientôt deux mois que ces lignes ont été écrites. La Chambre n'a point tenu compte de l'avertissement; elle a continué de discuter nonchalamment le budget, et l'on en est venu à considérer presque comme une victoire qu'elle ait pu le voter le 20 mars. Encore faut-il ajouter qu'elle l'a voté en déficit.

En ce moment, tous les efforts sont faits pour que le Sénat, abdiquant une fois de plus ses droits et sa liberté, bâcle, en quelques jours, la besogne que la Chambre a mis un an à expédier. Il semble que cette Chambre ait perdu la conscience du monde extérieur, et que le mouvement des intérêts et des opinions ne dépasse point à ses yeux l'enceinte du Palais-Bourbon. Il est vrai, — et c'est peut-être là ce qui la rassure, — que le public lui rend l'indifférence qu'elle a pour lui. Il se comporte, à son tour, comme si la Chambre n'existait pas; si l'on venait demain lui apprendre qu'elle est dissoute et qu'on a fermé la salle de ses séances, il aurait peine à trouver que le changement est digne de son attention.

Le ministère a sa part de responsabilité dans la manière dont a été mené l'examen de la loi de finances. Un cabinet, qui aurait eu autorité sur la Chambre, n'eût pas laissé traîné à ce point les débats; il aurait manifesté sa volonté de les finir avec une décision qui eût dominé les esprits; mais, pour cela, il eût fallu avoir une

volonté et être résolu à quitter son portefeuille plutôt que de la laisser méconnaître, résolution qui, d'ailleurs, est souvent le meilleur moyen de le garder.

Tel n'est point le cas de M. Ribot. Il tombera vraisemblablement du pouvoir pour avoir trop tenu à n'en pas descendre ; il justifiera, encore une fois, le vers du poète :

Et propter vitam vivendi perdere causas.

Ce n'est point le talent qui lui manque, c'est le caractère. Il a l'intelligence prompte, l'esprit des affaires et certaines ressources oratoires. Dans le dénuement des hommes, dont souffre notre époque, il aurait pu, si le caractère avait été en lui à la hauteur des aptitudes, jouer un grand rôle ; il eût peut-être été l'homme que le pays cherche. Mais l'incurable faiblesse qu'a mise en lui une ambition vulgaire se trahit, à chaque instant, dans les contradictions de sa parole. Il a beau fuir la lutte avec les membres de l'extrême-gauche, l'événement le force à l'engager, les démagogues ne voyant jamais dans chaque concession qu'une raison d'en exiger une autre ; mais M. Ribot ne se hasarde point à leur résister, sans chercher aussitôt à se faire pardonner son audace involontaire par quelque capitulation. Il repoussera, parce qu'il ne peut faire autrement, l'amendement de M. Jaurès proposant de préparer, par le refus de l'indemnité sénatoriale, la suppression du Sénat ; mais, le lendemain, il gagnera les applaudissements des socialistes en émettant, sur les rapports de l'Etat et de ses ouvriers, des théories qui, pour être mêlées de vues justes et d'axiomes incontestés, n'en sont pas moins faites, au moment où elles sont exprimées, pour rendre fort difficile ce respect de l'autorité que le ministre prétend sauvegarder. En sens inverse, devant un courant d'opinion publique dont il a constaté lui-même l'intensité, il ne peut décemment méconnaître la nécessité de limiter tout au moins les taxes odieuses imposées aux congrégations ; mais avec quelle hésitation et de quel ton il y donne son assentiment ! Au lieu de prendre lui-même en main la cause de la justice, comme il sied à un gouvernement digne de ce nom, il commence par se dégager de toute responsabilité ; il laisse à la commission du budget, à la Chambre, le soin de prononcer ; il fournit ainsi à toutes les mauvaises passions le moyen de se concerter, en même temps qu'il fait mine de les justifier par la hauteur avec laquelle il semble mettre en suspicion les intentions des communautés religieuses.

« Nous avons le droit d'être méfiants », dit-il, et encore : « nous ne voulons pas de lois d'exception ; mais nous ne voulons pas qu'une loi, votée depuis quinze ans, soit plus longtemps tenue

en échec. La loi doit être respectée de tous; il n'y a personne dans le pays, ni individu, ni société, qui soit au-dessus de la loi ».

De qui parle-t-il? Est-ce de ces syndicats faits en dehors des prescriptions légales, qui, comme celui des employés de chemins de fer, ne se contentent pas de violer la loi déjà faite, mais annoncent avec fracas qu'ils s'insurgeront contre la loi future, si le projet, présenté au Sénat pour interdire les grèves aux ouvriers des services publics, vient à être adopté? Non, ceux-là, M. Ribot ne les entend pas; ils les laisse impunément se réunir en contradiction avec les statuts déterminés par la loi de 1884. Ceux qu'il vise, ce sont les Filles de la Charité, ce sont les communautés religieuses qui donnent l'éducation aux enfants, l'assistance aux malades, l'hospitalité aux pauvres. Voilà l'ennemi devant lequel il ne tremble pas.

L'indignité de cette sorte de précaution oratoire éclate d'autant plus, qu'en rappelant en ces termes les religieux et les religieuses au respect de la loi, le ministre s'attire les applaudissements de ceux qui viennent de célébrer, dans des banquets et des réunions librement tenus, l'insurrection de la Commune, en se déclarant prêts à la recommencer. On signale, en ce moment, des maires de province qui ont assisté à quelques-unes de ces fêtes de la révolte. Nous serions bien étonné si un seul d'entre eux était atteint par le pouvoir. C'est plus que la loi pourtant que de pareilles commémorations outragent, c'est la patrie elle-même.

La loi n'est pas respectée, cela est vrai; mais ce n'est pas du côté où M. le président du conseil en dénonce l'inexécution. Non seulement elle n'est pas respectée, mais on ne croit plus guère à l'autorité de ses textes ni des hommes qui sont chargés de les faire prévaloir. Pourquoi? Parce que ceux-ci ont montré, par maints exemples, qu'ils ne se souvenaient de la loi qu'autant que leur intérêt y était engagé. Comment expliquer autrement le verdict du jury de Toulouse dans l'affaire des fraudes électorales? Tous les accusés, on le sait, ont été acquittés. Acquittés, mais non pas innocents; les faux étaient avérés, avoués même par ceux qui les avaient commis. Déjà, le suffrage universel avait fait voir ce qu'était pour lui la loi, en rendant aux coupables leur mandat municipal; premier signe de l'état des esprits! La décision du jury ne pouvait pas ne pas s'en ressentir, et le symptôme n'en est pas moins grave: c'est l'aveu que le suffrage universel, d'où la loi doit émaner, est le premier à en recommander ou à en absoudre la violation. Mais une autre considération a dû inspirer les jurés: c'est l'absence des principaux coupables, volontairement mis en dehors des débats. Le ministère public l'a dit lui-même: « S'il en est qui,

placés au haut de l'échelle, ont pu échapper aux atteintes de la justice... la justice le regrette. »

Donc, il y avait des coupables haut placés qu'on a su mettre à l'abri. Du moment qu'on épargnait les chefs, le jury a pensé que la condamnation, juste si tous l'avaient encourue, deviendrait une iniquité, si les comparses étaient seuls frappés, et, comme le jury de la Seine dans l'affaire du Panama, il a protesté par l'acquiescement des subalternes contre la faveur accordée aux autres. En toutes choses, sous ce gouvernement qui se dit démocratique et égalitaire, on a l'instinct qu'il y a une catégorie de privilégiés à qui ne sont applicables ni les prescriptions de la loi, ni les poursuites des parquets, ni les rigueurs de l'administration.

Qui n'a remarqué, dans ce procès de Toulouse, le langage de l'ancien préfet et de l'ancien secrétaire général de la Haute-Garonne? Ils ont résidé plusieurs années à Toulouse. Sous le couvert de leur autorité, les bureaux de la préfecture et ceux de la municipalité ont été en communication de nuit et de jour pour opérer la révision frauduleuse des listes électorales. Les dépositions sont précises; nombre de témoins attestent les faits. Chargés de porter la surveillance sur tout le département, ils n'ont même pas eu de regards pour ce qui se passait sous leurs yeux. Incapables, s'ils disent vrai; indignes, s'ils mentent, ils ne devraient ni l'un ni l'autre garder leurs fonctions. Tous deux restent préfets.

Quant à la magistrature, son rôle n'a guère été plus brillant. Suivant les dispositions qui semblaient régner à Paris, elle a rendu tour à tour, pour les mêmes actes et pour les mêmes inculpés, des ordonnances de non-lieu et des ordonnances de renvoi. Tout porte à croire que ce n'est pas sous le gouvernement de M. Ribot qu'elle sera tentée de se montrer rigoureuse. Les pourparlers avec Arton et l'issue de l'affaire de Panama sont des précédents significatifs, et déjà l'on a signalé la rapidité avec laquelle se sont closes des instructions qui paraissaient destinées à une plus longue carrière.

C'est ainsi qu'on apprend aux populations le respect de la loi.

Le régime actuel a un enfant terrible qui se charge de dire tout haut les raisons supérieures auxquelles sont soumises en ce temps-ci la justice et la légalité : c'est le Conseil municipal de Paris.

Un débat récent, provoqué devant cette assemblée par M. Deville, a divulgué ce qui se passait dans l'hospice de Bicêtre, sous la direction du médecin chargé du service des enfants. Sous prétexte d'étudier chez ces enfants le développement de la puberté, on se livre sur de pauvres idiots à des expériences que les journaux, par respect pour leurs lecteurs, n'ont pu qu'incomplètement rapporter, et dont le *Bulletin municipal*, qui pourtant n'est pas

timoré, n'a lui-même donné le compte rendu qu'en l'interrompant çà et là par des points. Un conseiller municipal, M. Lerolle, a jeté à ses collègues ce défi qu'ils n'ont pas relevé : « Qui de vous tolérerait pareilles choses sur ses enfants? »

Mais il ne s'agissait que d'orphelins, que d'enfants abandonnés, et l'auteur des expériences est le plus acharné des laïciseurs. Cela a suffi. Le Conseil municipal a voté un ordre du jour flétrissant « les calomnies formulées par les réactionnaires et les cléricaux de tous ordres contre la haute moralité et la droiture du docteur Bourneville qui fut, ajoute l'ordre du jour, un des meilleurs ouvriers de la laïcisation ».

De la part du Conseil municipal, rien ne saurait étonner. Ce qui est plus grave, c'est qu'il a été devancé et encouragé dans cette voie par le directeur de l'Assistance publique, fonctionnaire de l'Etat, lequel, pour défendre le médecin accusé, avait commencé lui-même par évoquer les menées du cléricanisme et les bienfaits de la laïcisation.

Ce sont des raisons de même sorte, avec l'hypocrisie en plus, qui ont déterminé le vote de la Chambre sur les impôts relatifs aux congrégations. Ces impôts, prétendent leurs défenseurs, ne sont pas des impôts de parti; ce sont purement et simplement des mesures fiscales. Comment donc se fait-il que M. Ribot, pour les maintenir, dise qu'il ne faut attendre de sa part « ni une abdication ni un recul qui serait une faiblesse »; que M. Cochery, le rapporteur général, s'écrie : « Nous ne ferons pas un acte de repentir, nous ne renierons pas l'œuvre de nos devanciers. » Est-ce que, s'il s'agissait de toute autre taxe, de l'impôt des boissons, par exemple, ou de la taxe des prestations, on emploierait ces grands mots! Est-ce que, pour réparer une injustice ou diminuer une contribution trop lourde, — ce qui doit être l'idéal de tout législateur, — on a à se préoccuper de ce qu'ont fait les devanciers? Non, le vrai mobile se trahit dans ces paroles. Ce qu'on poursuit sous la forme fiscale, c'est la religion. On exempte la franc-maçonnerie et l'on charge les congrégations : la même vue inspire l'exemption de l'une et la spoliation des autres. M. Alicot, M. de Ramel, M. Denys Cochin, M. Clausel de Coussergues, ont mis à nu l'iniquité de l'impôt d'accroissement et ses odieuses conséquences. Nous devons les en remercier. Mais, s'il faut l'avouer, lorsque, dans un premier débat, nous entendions quelques-uns d'entre eux insister sur l'inégalité de traitement entre les congrégations autorisées et les congrégations non autorisées, nous redoutions ce qui allait arriver. Devant un auditoire impartial, l'argument eût été péremptoire; il eût abouti à faire décharger les congrégations autorisées. Devant la bande de

sectaires qui domine cette assemblée, il devait n'avoir qu'une conclusion : maintenir la charge sur les congrégations autorisées et la rendre plus écrasante pour les congrégations non autorisées. Combien parmi celles-ci sont vouées aux bonnes œuvres, aux malades, aux pauvres, et vont succomber sous le poids qui les accablent ! Les ricanements de l'extrême-gauche ont assez défini le caractère de cette combinaison que M. Ribot s'est donné l'apparence de combattre en se bornant, pour toute réponse, à la trouver « trop spirituelle ».

Le scandale de ce vote n'est pas effacé par l'exemption accordée aux congrégations autorisées, qui se consacrent aux pauvres, aux malades ou aux missions à l'étranger. L'exemption s'imposait au nom de l'humanité comme du patriotisme. Mais au lieu de la reconnaître pleinement, à des conditions précises, qu'eût fixées la loi, M. Ribot, pour se la faire pardonner des radicaux, a voulu la soumettre à l'arbitraire de l'administration. C'est le ministre qui accordera l'exemption ; c'est lui qui la retirera, sans recours possible aux tribunaux, pas même au Conseil d'État. L'ancien substitut de l'Empire s'est souvenu du régime des avertissements et des suppressions appliqué à la presse ; il a été chercher cette arme dans cet arsenal, qu'il a jadis pratiqué, pour en frapper les congrégations ; il en a fait cadeau aux radicaux et aux socialistes qui, tout en fulminant contre l'Empire, lui empruntent avec empressement toutes ses idées et toutes ses inventions dès qu'elles peuvent leur servir contre la religion de la France. Si les radicaux traitent la religion en ennemie, M. Ribot la traite en suspecte. Les deux nuances se touchent et souvent se confondent ; celle-ci prépare celle-là, et pour avoir affecté dans ces débats d'être sur quelques points en dissentiment avec l'extrême gauche, M. Ribot n'en aura pas moins cloué son nom à cette loi déshonorée.

Le président du conseil doit pourtant s'apercevoir que son attitude n'assure ni l'autorité ni la durée de son gouvernement. Ce n'est pas seulement à droite ou au centre qu'on la lui reproche. Il n'y a qu'une voix pour condamner ses formules évasives, sa façon de décliner, à tout instant, les responsabilités. M. Goblet, lundi dernier, et le lendemain, M. Cochery, le rapporteur du budget, s'en plaignaient encore. A ces variations perpétuelles répondent des majorités changeantes, qui ne laissent pas au cabinet une force à laquelle il puisse se confier.

Aussi est-on enclin à penser que le ministère aura fini sa tâche avec le vote du budget. Est-ce dans cette prévision que M. Waldeck-Rousseau, si longtemps éloigné de la politique, élu sénateur presque malgré lui, est sorti de son silence pour se montrer dans

la Loire et prononcer en deux jours diverses allocutions à Montbrison et à Saint-Étienne? Naguère on songeait à faire de lui un président de la république. Ne le réserve-t-on pas aujourd'hui, sans que cette fois il s'y oppose, pour la présidence du conseil?

Quoi qu'il en soit, deux de ses discours ont été de vrais programmes, et ces programmes autant de critiques du régime sous lequel nous vivons.

Dans un temps où il est de mode de faire dater la France de la république et de mettre à néant notre histoire, M. Waldeck-Rousseau a proclamé « la nécessité de fonder un gouvernement respectueux de tous les intérêts, aimant le passé, aimant toutes les gloires de la France ».

En regard d'une secte qui redoute de gagner des adhérents comme d'autres d'en perdre, qui ne songe qu'à exclure et qui fait peser sa crainte sur le gouvernement, il a déclaré que « le parti républicain doit appliquer ses idées dans un large esprit de tolérance et de liberté »; que, bien loin de ne tenir pour républicains « que ceux qui pensent sur toutes les questions comme ce parti pense lui-même », il faut considérer « comme une des ressources de l'avenir l'accession à la république de toute cette partie du pays qui vivait comme retranchée dans son mécontentement politique »; il estime enfin que « c'est à cette conquête que doivent tendre tous les efforts ».

Pour lui, le péril pressant est dans la lutte sociale qui se prépare : « Si, dans notre pays, dit-il, la liberté pouvait être menacée, ce serait le jour où le sentiment de la sécurité viendrait à s'affaiblir, où toute une catégorie de citoyens se livrerait à des déclamations furibondes; ce serait le jour funeste de la déclaration de guerre des classes les unes contre les autres... »

Il est évident, et M. Waldeck-Rousseau n'a pu en douter, que l'hypothèse qu'il pose est une réalité. Les réunions tenues en l'honneur de la Commune sont là pour en témoigner.

M. Waldeck-Rousseau s'est demandé ensuite quels étaient les devoirs d'un gouvernement digne de ce nom. Pour les déterminer, il semble qu'il n'ait eu qu'à prendre le contre-pied de tout ce que fait le gouvernement actuel. Il veut une autorité qui ne se fasse pas « humble », dont on ne puisse dire « qu'elle veut se faire oublier »; un « gouvernement qui soit un véritable chef d'administration, qui sache obtenir de ceux qui sont placés sous sa direction quelque chose de plus que les guides très dévoués et très sûrs, attachés, par exemple, aux grands hôtels et qui appartiennent au premier passant et au premier voyageur ».

Ces conditions sont-elles remplies? M. Waldeck-Rousseau s'arrê-

trait moins à les définir, s'il les croyait obtenues. Et ne dit-il pas encore ce mot qui résume tout? « On a conçu de vastes programmes, *dont pas un article n'a été adopté.* »

Nous ne savons s'il sera donné au sénateur de la Loire de faire exécuter le programme qu'il énonce, et si, une fois au pouvoir, il serait lui-même fidèle à ses déclarations. Nous avons entendu, depuis plusieurs années, tant de promesses dont leurs auteurs ne se sont pas souvenus, que nous avons, nous aussi, nous surtout, « le droit d'être méfiants », comme dit M. Ribot. Mais les discours de M. Waldeck-Rousseau sont un nouvel indice des périls de l'heure présente, de même que l'attention avec laquelle on les a recueillis atteste la disposition de ce pays, dégoûté du présent, inquiet de l'avenir, en quête d'un homme qui sache le comprendre, le conduire et le sauver.

C'est le 1^{er} avril que doit être célébré, en Allemagne, le 80^e anniversaire de la naissance du prince de Bismarck. On dit que l'empereur Guillaume se réserve de solenniser cette date par des honneurs exceptionnels accordés à l'ancien chancelier. Il vient en attendant de lui faire une surprise, dont l'homme d'État a dû être touché, en nommant son second fils, le comte Guillaume de Bismarck, président supérieur de la province de la Prusse orientale. Rien ne désignait à ce poste le nouveau titulaire, et les membres du cabinet étaient si loin de songer à un pareil choix qu'ils tenaient comme assurée la nomination de leur candidat, M. de Heydebrand. C'est l'empereur qui, de sa seule autorité, a nommé le comte de Bismarck, en se donnant la satisfaction de transmettre lui-même la nouvelle au châtelain de Friederichsruhe.

Le Reichstag et les corps électifs montrent moins d'empressement que le souverain pour fêter le prince de Bismarck. On cite déjà, parmi les conseils municipaux qui ont fait connaître leur refus, ceux de Berlin et de Breslau, et dans une réunion des chefs des groupes parlementaires, convoquée pour en délibérer par le président de la Chambre des députés, trois sur six ont également annoncé, au nom de leurs groupes, qu'ils ne s'associeraient pas aux hommages rendus à l'ancien chancelier.

Le comte de Bismarck remplace à la tête de la Prusse orientale le comte de Stolberg Wernigerode, qui a été obligé de donner sa démission pour s'être prononcé, dans une élection récente, en faveur de la motion Kanitz. On se rappelle que l'objet de cette motion était de donner au gouvernement le droit de monopoliser les blés venus de l'étranger et d'en porter le prix assez haut pour que les agriculteurs du pays puissent d'abord écouler leurs produits en les vendant plus bas. La proposition a été portée au conseil

d'Etat, qui vient de la repousser. L'empereur, dès la séance d'ouverture, avait annoncé ce rejet, en disant que, s'il souhaitait que l'Assemblée pût trouver des moyens « propres à faire cesser autant que possible la dépression à laquelle était soumise l'agriculture », ce ne pouvait être qu'à la condition « de ne pas porter atteinte aux prescriptions contenues dans les traités ».

Ainsi battus au conseil d'Etat, les promoteurs de la proposition se sont retournés vers le Reichstag; ils ont déposé sur le bureau cette même proposition signée de 103 membres. Il n'est pas probable qu'ils aient la majorité; mais leur persévérance atteste la ténacité du parti agrarien, et peut être, dans les questions qui déjà divisent le Reichstag, une source de difficultés pour le gouvernement.

Une autre solennité se prépare en Allemagne et préoccupe les esprits en Europe : c'est l'inauguration du canal de la mer du Nord à la Baltique, annoncée pour le mois de juin prochain. Les puissances étrangères ont été invitées à y assister, et, parmi elles, la France. On se serait offensé qu'elle eût été exclue de cet appel général; du moment que, comme le commandaient les convenances, elle y a été comprise, on s'est demandé si elle devait s'y rendre. Le gouvernement a jugé qu'un refus n'était pas possible, et il a fait connaître son acceptation; acceptation qui a tout aussitôt suscité de violentes polémiques. Nous ne sommes pas tentés de nous y mêler. Nous estimons que c'est surtout en pareille matière que l'on peut dire : « Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit. » Il y a des pensées qu'on a le droit et le devoir de garder, mais dont il ne convient de faire éclat que le jour où l'on a résolu de joindre les actes aux déclarations. En sommes-nous là, et ceux qui traitent avec tant de fracas une question, dont assurément tout cœur français est ému, croient-ils venu le moment d'une prise d'armes? Ils sont, d'ordinaire, les plus ardents à critiquer notre organisation militaire; à les entendre, nous ne sommes pas prêts à engager la guerre, et c'est avec cette conviction qu'ils tiennent un langage dont la guerre serait l'inévitable conséquence, si le gouvernement venait à parler comme eux! Plus les circonstances sont délicates, plus la situation de nos représentants à Kiel exigera de leur part de tact et de mesure, plus il importe de ne pas compliquer leur tâche par des interprétations qui en changeraient le caractère; c'est au gouvernement, sous sa responsabilité, de prendre des décisions et de donner des instructions qui sauvegardent la dignité de la France.

Quelles que soient les divisions et les préventions obstinées des partis, la royauté a laissé dans notre histoire de si profondes et si

glorieuses traces, qu'aucun Français ne saurait demeurer indifférent aux destinées de ceux qui la représentent. On peut bannir la maison de France; on ne peut faire qu'elle ne reste, par son passé comme par ses aspirations, identifiée avec la France, et chacun a le sentiment que, même exilée de ce pays où tout est plein de son souvenir, elle le sert encore. Aussi, lorsqu'on a appris qu'une fille du comte de Paris, que la princesse Hélène allait s'unir à un prince de la maison de Savoie, au duc d'Aoste, on s'est dit qu'il y avait là pour les deux nations, pour la France et pour l'Italie, un événement heureux. Ceux qui ont eu l'honneur d'approcher la princesse Hélène sont unanimes à vanter l'élévation de son âme, la supériorité de son intelligence, la sagesse précoce de son conseil, en même temps que sa rare beauté; ils se plaisent à penser aujourd'hui qu'en portant ces précieux dons à l'Italie, elle fera honneur à la France, et que, dans cet inconnu de l'avenir, où toutes choses sont possibles, où, s'il y a beaucoup à craindre, il y a aussi beaucoup à espérer, le Ciel accordera peut-être à cette fille de nos rois, française et chrétienne, de faire valoir les qualités exceptionnelles qu'il lui a départies, pour le bien de l'Église comme de la patrie.

Le capitaine Romani a été compris dans l'amnistie qu'a signée le roi Humbert à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. L'arrêt de la Cour de cassation, qui avait mis à néant celui de la cour de Gènes, faisait pressentir que le jury, devant lequel allait être renvoyé notre compatriote, prononcerait son acquittement. La décision royale a devancé cet acte de justice.

M. Crispi continue à gouverner seul. Il fait réviser avec soin les listes électorales; les réductions qu'opèrent les commissions chargées de cette tâche portent généralement sur les électeurs dont on redoute l'opposition. Mais les élections auront-elles lieu? On n'en sait rien encore. L'année financière en Italie expire le 30 juin. Il faudra donc, avant cette époque, rappeler la Chambre actuelle ou en avoir fait nommer une autre. De toutes façons, il est probable que M. Crispi se contentera de demander à l'assemblée le vote de quelques douzièmes provisoires, et qu'il prorogera de nouveau la session pour maintenir sa dictature, M. di Rudini vient de prononcer en Sicile un discours important pour dénoncer ce gouvernement sans contrôle. M. Crispi n'en a pas moins pour lui la lassitude et l'effroi des populations, fatiguées des luttes stériles du Parlement et inquiètes des progrès de l'anarchie. L'état de ce pays est un miroir dans lequel nous pouvons regarder notre propre situation et notre propre avenir. En Italie, peuple et roi se donnent à un homme; qui dira qu'en France ce n'est pas un homme que l'on cherche et que l'on attend?

L'Espagne, elle aussi, traverse une crise difficile et dont elle aurait peut-être peine à se tirer, si elle n'avait à sa tête, avec la force du principe héréditaire, une princesse dont aucun péril ni aucune difficulté n'ont jusqu'ici trouvé en défaut la prudence et le courage.

La catastrophe du croiseur la *Reina-Regente*, englouti avec tout son équipage, a jeté le deuil dans les familles et consterné la nation toute entière. D'un autre côté, le parti séparatiste s'est soulevé à Cuba; bien que les nouvelles officielles en fassent présager la défaite, il ne paraît pas que l'insurrection ait pris fin. Les bandes, dispersées sur un point, se reforment sur d'autres, et l'on a toujours lieu de craindre les encouragements et les ressources qui pourraient leur arriver des Etats-Unis.

C'est dans ces circonstances qu'est survenue la démission du ministère Sagasta, démission provoquée par des incidents qui ne semblaient pas devoir entraîner un pareil dénouement. Des officiers de la garnison de Madrid, au nombre de plus de 300, se sont avisés d'aller saccager les bureaux et les imprimeries des journaux *el Resumen* et *el Globo*, parce que ces deux feuilles avaient publié contre quelques-uns d'entre eux des articles qu'ils jugeaient offensants. Devant ces actes de violence, le cabinet a hésité et s'est divisé. M. Sagasta voulait punir les officiers et poursuivre les journaux; mais le général Lopez Dominguez, ministre de la guerre, a prétendu tout à la fois couvrir les officiers et traduire les journaux devant le conseil de guerre. La solution ne pouvait être acceptée des ministres de l'ordre civil; de là la retraite du ministère. Dans cette difficulté soudaine, c'est encore vers un homme que se sont tournés les regards; le maréchal Martinez Campos, nommé gouverneur général de Madrid, a été chargé par intérim de la direction du gouvernement. On parlait en même temps de l'envoyer à Cuba comme capitaine général. Il faut souhaiter qu'avant de partir pour les Antilles, il ait réussi, en dominant tous les partis, à remettre l'ordre à Madrid. C'est entre M. Sagasta et M. Canovas, selon toute apparence, que la reine régente aura à opter pour la formation du nouveau cabinet. On annonce qu'elle vient de faire appeler le chef des conservateurs, M. Canovas.

Louis JOUBERT.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-DIX-HUITIÈME

(CENT QUARANTE-DEUXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE ¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABBREVIATIONS : Art., article; — C. R., compte rendu.

ADHÉMAR (comte V. d'). Les fibres secrètes. Fin. 10 janvier. 148.

ALLARD (Paul). L'archéologie chrétienne à Rome. Les nouvelles découvertes du Célius. La maison des martyrs. Fin. 10 janvier. 57. — L'aristocratie chrétienne sous Constantin et Constance. 25 mars. 1099.

ARDEL (Henri). Rêve blanc. II. 10 janvier. 73. — Fin. 25 janvier. 295.

AVENEL (vicomte S. d'). Le droit de chasse sous la monarchie. 10 janvier. 351.

BAULNY (baronne de), née Rouher. Un roman dans l'histoire. Fragments du journal de Francoïse Krasinska. I. 25 mars. 1078.

BIRÉ (Edmond). Balzac royaliste. I. 10 mars. 834. — Fin. 25 mars. 1042.

BORDEAUX (Henri). L'homme dans l'enfant. 25 janvier. 263.

Bulletin bibliographique. 25 janvier. 395. — 25 février. 795.

CARRY (François). Le théâtre en Italie. 10 février. 545.

CASTELLANE (maréchal de). Journal. I. 10 mars. 870. — II. 25 mars. 1015.

CONTADES (comte S. de). Les gentilshommes poètes de l'armée de Condé. 10 février. 434.

COSTA DE BEAUREGARD (marquis). Le comte Auguste de La Ferronnays. II. Voyage à Prague (août et septembre 1833). 25 janvier. 197.

DELABORDE (vicomte H.-François). Jean Froissart et son temps. À propos du volume de M^{me} Darmesteter. 10 janvier. 99.

DELORME (H.). M. Victor Duruy, d'après M. Ernest Lavisse. 25 mars. 1146.

DRONSART (Marie). La femme aux Indes. 10 janvier. 24. — M^{me} Craven. 10 février. 471.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1895.

- FAURE** (H.) Les Rimarias portugaises. 25 janvier. 666.
- FEUILLET** (M^{me} Octave). Souvenirs et correspondances. I. 25 mars. 989.
- JOLY** (Henri). Les deux gaspillages. 25 février. 709.
- JOUBERT** (Louis). Chronique politique. 10 janvier. 186. — 25 janvier. 386. — 10 février. 579. — 25 février. 795. — 10 mars. 979. 25 mars. 1182.
- LACOMBE** (Ch. de). Les souvenirs du général Paulin (1782-1876). 25 février, 644.
- LACOMBE** (H. de). Le roman du prince Eugène, d'après l'ouvrage de M. Albert Pulitzer. 25 février. 733.
- LAMY** (Étienne). Un témoin du premier Empire. Le général Philippe de Ségur. 10 mars. 797.
- LANZAC DE LABORIE** (L. de). Le journal d'un Constituant (Adrien Duquesnoy) et les Mémoires d'un Directeur (Lareveillère-Lepeaux). 25 janvier. 328. — Le chancelier Pasquier et la Révolution de Juillet (tome VI et dernier de ses *Mémoires*). Le baron de Barante et la société politique de 1832 à 1837 (tome V des *Souvenirs*). 10 mars. 956.
- LECANUET** (E.). La jeunesse de Montalembert. — II. Un étudiant de 1830. La Révolution de Juillet. 10 janvier. 3. — III. L'Irlande et O'Connell. 25 janvier. 245. — IV. Premières relations avec Lamennais et Lacordaire. 25 février. 627.
- Les œuvres et les hommes.* 25 janvier. 359. — 25 février. 755. — 25 mars. 1159.
- MAYOL DE LUPE** (comte de). Une victime royale (François II, roi de Naples). 10 janvier. 164.
- MEIGNAN** (S. Ém. le cardinal) L'Eden. 25 février. 589.
- NADAILLAC** (marquis de). La dernière élection municipale à Pompéi. 25 janvier. 221. — Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube. C. R. 10 février. 567.
- PARVILLE** (Henri de). Revue des sciences. 10 janvier. 176. — 10 février. 570. — 10 mars. 969.
- PERQUER** (Albert). Conséquences économiques de la guerre sino-japonaise. 10 mars. 921.
- PIERRE** (Victor). Les secrets de la vie chrétienne pendant la Terreur. 10 mars. 899.
- PISANI** (P.). Les chrétientés orientales. 10 février. 397.
- POUVILLON** (Émile). Impressions de province. 25 janvier. 340.
- PRADEIX** (A. du). Les pensées qui nous viennent. 10 février. 461.
- ROUIRE** (docteur). Le service de santé aux armées. Son histoire. L'école de Lyon. 10 février. 527.
- TOUDOUZE** (Gustave). L'orgueil du nom. — I. 10 février. 504. — II. 25 février. 675. — 10 mars. 933. — Fin. 25 mars. 1123.
- ZAKARINE** (Féodor). La Sibérie. Ses ressources. Sa colonisation. Son avenir. 10 janvier. 127.

TABLE

DU TOME CENT QUARANTE-DEUXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-DIX-HUITIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 JANVIER 1895.

La jeunesse de Montalembert. — II. — Un étudiant en 1830. La révolution de Juillet, d'après des lettres inédites et des papiers de famille, par le R. P. E. LEGANUET.	3
La femme aux Indes, par M ^{me} Marie DRONSART.	24
L'archéologie chrétienne à Rome. — Les nouvelles découvertes du Celius. — La maison des martyrs. — Fin, par M. Paul ALLARD.	57
Rêve blanc. — II, par M. Henri ARDEL.	73
Jean Froissart et son temps, à propos d'un livre récent, par M. le vicomte H.-François DELABORDE.	99
La Sibérie. — Ses ressources. — Sa colonisation. — Son avenir, par M. Fédor ZAKARINE.	127
Les fibres secrètes. — Fin, par M. le comte V. D'ADHÉMAR.	148
Une victime royale, par M. le comte DE MAYOL DE LUPÉ.	164
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	176
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	186

2^e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1895.

Le comte Auguste de La Ferronnays. — II. — Voyage à Prague (août et septembre 1893), par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD.	197
La dernière élection municipale à Pompéi, par M. le marquis DE NADAILLAG.	221
La jeunesse de Montalembert. — III. — L'Irlande et O'Connell (septembre et octobre 1830), par le R. P. E. LEGANUET.	245
L'homme dans l'enfant, par M. Henry BORDEAUX.	263
Rêve blanc. — III. — Fin, par M. Henri ARDEL.	295
Le journal d'un Constituant et les Mémoires d'un Directeur, d'après deux récentes publications, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	328
Impressions de province, par M. Emile POUVILLON.	340
Le droit de chasse sous la monarchie, par M. le vicomte G. D'AVENEL.	351
Les œuvres et les hommes; courrier du théâtre, de la littérature et des arts.	359
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	385
Bulletin bibliographique.	395

3^e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1895.

Les chrétientés orientales, par M. P. PISANI.	397
Les gentilshommes poètes de l'armée de Condé, par M. le comte G. DE CONTADES.	434
Les pensées qui nous viennent, par M. A. DU PRADEIX.	461
Madame Craven, d'après une biographie anglaise, par M ^{me} M. DRONSART.	471
L'orgueil du nom. — I, par M. Gustave TOUDOUZE.	504
Le service de santé aux armées. — Son histoire. — L'école de Lyon, par M. le docteur ROUIRE.	527

Le mouvement intellectuel à l'étranger. — Le théâtre en Italie, par M. François CARRY.	545
Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube, par M. le marquis DE NADAILLAC.	567
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	570
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	579

4^e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1895.

L'Eden, par S. Em. le cardinal MEIGNAN.	589
La jeunesse de Montalembert. — IV. — Les hommes de l'avenir. — Les premières relations avec Lamennais et Lacordaire, par le R. P. E. LECANUET.	627
Mémoires militaires. — Les souvenirs du général Paulin (1782-1876), par M. Ch. DE LACOMBE.	644
Les romarias portugaises, par M. H. FAURE.	666
L'orgueil du nom. — II, par M. Gustave TOUDOUBE.	675
Les deux gaspillages, par M. Henri JOLY.	709
Le roman du prince Eugène, par M. H. DE LACOMBE.	733
Les œuvres et les hommes; courrier du théâtre, de la littérature et des arts.	755
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	784
Bulletin bibliographique.	795

5^e LIVRAISON. — 10 MARS 1895.

Un témoin du premier Empire. — Le général Philippe de Ségur, par M. Etienne LAMY.	797
Balzac royaliste. — I, par M. Edmond BIRÉ.	834
Journal du maréchal de Castellane.	870
Les secrets de la vie chrétienne pendant la Terreur (1793-1794), par M. Victor PIERRE.	893
Conséquences économiques de la guerre sino-japonaise, par M. Albert PERQUER.	921
L'orgueil du nom. — III, par M. Gustave TOUDOUBE.	933
Le chancelier Pasquier et la Révolution de Juillet. — Le baron de Barante et la société politique de 1832 à 1837, d'après deux prochaines publications, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	956
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	969
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	979

6^e LIVRAISON. — 25 MARS 1895.

Souvenirs et correspondances. — I, par M ^{me} Octave FEUILLET.	989
Journal du maréchal de Castellane. — II. — La retraite de Moscou.	1015
Balzac royaliste. — Fin, par M. Edmond BIRÉ.	1042
Un roman dans l'histoire. — Fragments du journal de Françoise Krasinska. — I, par M ^{me} la baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.	1078
L'aristocratie chrétienne sous Constantin et Constance, par M. Paul ALLARD.	1099
L'orgueil du nom. — IV. — Fin, par M. Gustave TOUDOUBE.	1123
M. Victor Duruy, d'après M. Ernest Lavisse, par M. H. DELORME.	1146
Les œuvres et les hommes; courrier du théâtre, de la littérature et des arts.	1159
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	1182



GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7714

